



L'ART

DE VÉRIFIER LES DATES

DES FAITS HISTORIQUES,

DES CHARTES, DES CHRONIQUES, ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,

DEPUIS LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.

Cet Ouvrage se vend aussi dans les Départements et à l'Etranger, savoir :

A Agen, chez *Lebrun* ;
A Aix, chez *G. Mouret* ;
A Anvers, chez *le Poitevin de la Croix* ;
A Besançon, chez *Deis* ;
A Beziers, chez *Pageot* ;
A Blois, chez *Aucher-Eloy* ;
A Bordeaux, chez *Lafite* ;
A Bourges, chez { *de Brie* ; *Gilles* ;
A Bruxelles, chez { *Lecharlier* ; *Stapleaux* ;
A Caen, chez *Manoury* ;
A Cambray, chez *Hurez* ;
A Coutances, chez *Quesnel* ;
A Dijon, chez *Noellat* ;
A Douai, chez *Turlier* ;
A Falaise, chez *Dufour* ;
A Florence, chez *Piatti* ;
A Genève, chez *Paschoud* ;
A Grenoble, chez *Durand*, père et fils ;
A Hesdin, chez *Thuilliez* ;
A Lauzanne, chez *Fischer* ;
A Lille, chez *Vanackere* ;
Au Mans, chez *Pesche* ;
A Milan, chez *Giegler* ;
A Montpellier, chez *Durville* ;
A Neufchâtel-en-Bray, chez *Mathon* ;
A Périgueux, chez *Jardin* et compagnie
A Perpignan, chez *Alzine* ;
A Poitiers, chez *Catineau* ;
A Rennes, chez *Vatar* ;
A Soissons, chez *Fromentin* ;
A Strasbourg, chez *Levrault* ;
A Troyes, chez *Gobelet* ;
A Versailles, chez *Etienne*.

Et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, à Paris.

L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES
DES FAITS HISTORIQUES,
DES CHARTES, DES CHRONIQUES, ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,
DEPUIS LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST,

Par le moyen d'une Table Chronologique, où l'on trouve les Olympiades, les Années de Jésus-Christ, de l'Ère Julienne ou de Jules César, des Ères d'Alexandrie et de Constantinople, de l'Ère des Séleucides, de l'Ère Césaréenne d'Antioche, de l'Ère d'Espagne, de l'Ère des Martyrs, de l'Hégire, les Indictions, le Cycle Pascal, les Cycles Solaire et Lunaire, le Terme Pascal, les Pâques, les Épactes, et la Chronologie des Éclipses;

Avec deux Calendriers Perpétuels, le Glossaire des Dates, le Catalogue des Saints; le Calendrier des Juifs; la Chronologie historique du Nouveau Testament; celle des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs, des Rois des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares, de Jérusalem, de Chypre; des Princes d'Antioche; des Comtes de Tripoli; des Rois des Parthes, des Perses, d'Arménie, des Califes, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans; des Schahs de Perse; des Grands-Maîtres de Malte, du Temple; de tous les Souverains de l'Europe; des Empereurs de la Chine; des Grands Feudataires de France, d'Allemagne et d'Italie; des Républiques de Venise, de Gênes, des Provinces-Unies, etc., etc., etc.;

PAR UN RELIGIEUX DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR;

RÉIMPRIMÉ AVEC DES CORRECTIONS ET ANNOTATIONS, ET CONTINUÉ JUSQU'A NOS JOURS,

PAR M[r]. VITON DE SAINT-ALLAIS,

CHEVALIER DE PLUSIEURS ORDRES, AUTEUR DE L'HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

TOME CINQUIEME.





A PARIS,

CHEZ L'ÉDITEUR, RUE DE LA VRILLIÈRE, N°. 10, PRÈS LA BANQUE DE FRANCE.

VALADE, IMPRIMEUR DU ROI ET DE MADAME, RUE COQUILLIÈRE.

1819.



L'ART

DE VÉRIFIER LES DATES.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES ET PRINCES D'ANHALT.



Le comté d'Anhalt, érigé depuis en principauté, traversé par l'Elbe, et situé dans la haute Saxe, entre le duché de Saxe, la Marche de Brandebourg, le duché de Brunswick et le comté de Mansfeld, contient environ, dans l'état où il est réduit présentement, dix-huit lieues de longueur sur quatre à cinq de largeur. « Une chose remarquable, dit M. Busching, t. X, » pag. 154, est que, dans le canton nommé Haderholz, près » de Heidelberg, à peu de distance de Gunsterberg, le pays de » Brunswick, celui d'Anhalt et celui de Stolberg, s'y ter» minent tellement en pointe l'un vers l'autre, que chacun » des seigneurs souverains, peut être assis à la même table, et » néanmoins se trouver sur son territoire ». Ce pays, qui comprend vingt villes et deux bourgs, sans les villages, fut anciennement possédé par la maison d'Ascanie, qui jouissait outre cela du comté de Ballenstedt et du margraviat de Saltzwedeb ou de Soltzwedel. Otton *le Riche*, fils d'Esicon V, comte d'Ascanie, mort en 1123, laissa d'Elika, fille de Magnus, dernier duc de Saxe de la maison de Billüng, Alberg, surnommé *l'Ours*, qui devint marquis de Brandebourg en 1142, et mourut en 1169. BERNARD, fils puîné de ce dernier, eut dans son partage le comté d'Anhalt, auquel il joignit, l'an 1180, par la nomination de l'empereur Frédéric I, le duché de Saxe, après la proscription de Henri le Lion. Etant mort l'an 1212, il laissa de son premier mariage deux fils, Albert, son successeur en Saxe, et Henri, qui suit.

La maison d'Anhalt jouissait, à la diète de l'empire, d'une seule voix, que portait le doyen des princes régnants de la famille; elle est entrée, en 1807, dans confédération rhénane; à la diète de la confédération germanique, elle participe avec Holstein, Oldenbourg et Schwarzbourg, à la quinzième voix; dans l'assemblée générale, elle a trois voix particulières, les vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième. La maison d'Anhalt n'a jamais renoncé à ses prétentions à l'électorat de Saxe; et au duché de Lawenbourg, comme issue de Bernard, premier acquéreur; et toutefois l'électorat, autant qu'elle peut y avoir droit, se borne au cercle et à la ville de Wittemberg, qui appartiennent aujourd'hui à la Prusse.

HENRI, DIT LE VIEUX ET LE GRAS.

HENRI, dit LE VIEUX et LE GRAS, second fils de Bernard et de Jutte de Danemarck, fut déclaré, vers l'an 1218, prince d'Anhalt et comte d'Ascanie par l'empereur Frédéric II, dont il avait embrassé le parti après avoir quitté celui d'Otton IV, son compétiteur, qu'il avait d'abord suivi. « Jusqu'alors, dit » M. Pfeffel, il n'y avait point eu d'exemple que le titre de » prince eût servi à désigner une dignité particulière, dis» tincte et personnelle ». L'an 1238, il prit la défense de Ludolfe, évêque d'Halberstadt, contre les margraves de Brandebourg, Jean et Otton, auxquels il enleva la ville d'Hamerleben. L'histoire ne nous a point conservé d'autre trait mémorable de sa régence, qui finit par sa mort, arrivée, suivant Imhoff, l'an 1252. En mourant, il laissa cinq fils, Henri, Sigefroi, Bernard, Herman et Magnus, dont les deux derniers, ayant embrassé l'état ecclésiastique, devinrent prevôts, celui-là d'Halberstadt, celui-ci de Lebus. Les trois autres partagèrent entre eux la principauté d'Anhalt et ses dépendances, de manière que l'aîné eut le comté d'Ascanie, la ville d'Aschersleben et le Vogtei, avec tous les châteaux nobles de sa maison; le second, la principauté de Bernbourg avec le comté de Ballenstadt; le troisième, les principautés de Dessau, de Zerbst et de Coëthen. Dans ce partage, il fut convenu que non-seulement les titres et marques d'honneur, mais le droit d'investiture simultanée, demeureraient communs entre les trois branches.

HENRI, DIT LE JEUNE.

1252. HENRI, dit LE JEUNE, fils aîné de Henri *le Vieux*, gouverna paisiblement, à ce qu'il paraît, les domaines qui lui étaient échus, jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1267. De MATHILDE, son épouse, fille d'Otton *l'Enfant*, duc de Brunswick, il laissa deux fils, Henri et Otton, dont le premier, étant entré dans le clergé, devint archevêque de Magdebourg, et le second recueillit toute l'hérédité paternelle; mais il ne la transmit point à ses descendants. Il n'avait qu'un fils, nommé comme lui, que la mort enleva l'an 1305. Etant décédé lui-même en 1315, il eut pour héritier ALBERT I, dit *l'Ancien*, son cousin, fils de Sigefroi, lequel ayant peu survécu à son père sans laisser d'autre enfant qu'un fils en bas âge, toute la succession d'Otton fut dévolue à Bernard II, fils de Bernard I, comme à l'administrateur naturel des fiefs communs à toute sa maison en qua-

V. A.

lité de plus proche agnat. Bernard, en vertu de ce droit, se mit en possession de la ville d'Aschersleben et de toute la principauté d'Anhalt, dont il obtint l'investiture de l'empereur Louis de Bavière pour lui-même et pour son pupille. Mais Otton ayant donné le château d'Aschersleben avec les autres domaines de l'Ascanie à sa femme Elisabeth, pour lui tenir lieu de douaire, Bernard lui permit de jouir de ses droits. Albert, frère de ce dernier, elevé, l'an 1304, à l'évêché d'Halberstadt, n'imita point cette générosité: il pretendit avoir droit au comté d'Ascanie, et en vint au point d'obliger la veuve d'Otton à concourir avec lui pour faire réunir son douaire à l'église d'Halberstadt. Mais ce projet ayant échoué par l'opposition de Bernard il prit les armes pour le faire réussir de force. Bernard se mit en etat de defense, et, après des hostilités réciproques, on tint à Quedlimbourg, l'an 1316, des conferences, où l'évêque d'Halberstadt offrit de rendre ce qu'il avait usurpé, à condition que Bernard reconnaîtrait le tenir en mouvance de son église. Mais celui-ci protestant qu'il ne ferait jamais rien qui fût contraire aux droits de l'empire, dont l'Ascanie était un fief de bannière, ou préjudiciable aux intérêts de ses pupilles (son propre fils et celui d'Albert l'Ancien), on se separa sans rien conclure. Bernard, ayant par-là gagné l'estime de l'empereur, reçut de sa main, l'an 1318, l'investiture de l'Ascanie. Mais la mort l'emporta la même année. Son fils, BERNARD III, héritier de ses dispositions, ne tarda guère à se brouiller avec l'évêque Albert, son oncle. La guerre se renouvela pour la succession litigieuse; et ce fut la veuve d'Otton, remariée à Frédéric, comte d'Orlamunde, qui en ralluma le flambeau par la nouvelle cession qu'elle fit, en 1322, de son douaire à l'évêque et au chapitre d'Halberstadt. Bernard, ayant assigné l'évêque en expoliation d'hoirie au tribunal de l'empereur, se fit investir, l'an 1323, à Nuremberg, des domaines qu'il revendiquait, et de tout le comté d'Ascanie. Il obtint, de plus, un édit impérial, par lequel il était enjoint à tous les vassaux du comté d'Anhalt de s'adresser au seul Bernard, pour avoir l'investiture de leurs fiefs, avec défense de la recevoir de l'évêque ou de son chapitre. Les choses restèrent en cet état jusqu'à la mort de l'évêque Albert, arrivée l'an 1326. Le chapitre alors, faisant revivre ses prétentions, se remit en possession de ce qu'il avait été contraint de restituer, et, pour avoir un évêque vigoureux et capable, par ses alliances, de maintenir ce qui venait d'être fait, il fixa son choix sur Albert, fils d'Albert *le Jeune*, (auteur de la branche de Brunswick-Gottingen et non de Brunswick-Lunebourg). Le nouveau prélat remplit les vues de ceux qui l'avaient élu. Fier de sa naissance et de l'appui de sa maison, il compta pour rien les décrets *inhibitoires, révocatoires et restitutoires*, que Bernard III obtint contre lui au conseil aulique, et refusa de rendre les domaines dont son chapitre l'avait rendu maître. Mais enfin, au bout de quelques années, soit crainte, soit remords de conscience, il consentit à mettre l'affaire en compromis, et, du consentement des parties, Otton, archevêque de Magdebourg, fut choisi pour arbitre. Celui ci, par son laud ou jugement, déclara injuste l'usurpation de l'évêque et du chapitre d'Halberstadt, et décida, en conséquence, que Bernard serait rétabli dans le comte d'Ascanie; ce qui fut ratifié, l'an 1340, par l'empereur Louis de Bavière, qui nomma, pour exécuteur de ce jugement, Ulric de Brandebourg. Mais l'évêque d'Halberstadt, qui s'attendait à une decision plus favorable, loin de se rendre, prit les armes pour empêcher Ulric d'exécuter sa commission, et y reussit. Ce fut en vain que Bernard III obtint de nouvelles lettres impériales qui l'envoyaient en possession du comté qu'il réclamait; et depuis ce tems, le surnom de *Dépouillé* lui demeura. (Sagittarius, *hist. Anhalt.*)

La maison d'Anhalt fit, dans la suite, de fréquents, mais impuissants efforts, pour rentrer dans le comté qu'elle avait perdu. L'évêché d'Halberstadt, au siècle dernier, ayant éte sécularisé par la paix de Westphalie, et réuni à l'électorat de Brandebourg, les princes d'Anhalt, dans les conférences qui suivirent cette paix, renouvelèrent, par différents mémoires, leur demande pour la restitution de l'Ascanie, ou du moins pour une compensation équivalente. Tout ce que leur accordèrent, au bout de trente-cinq ans de procédures, les commissaires nommés à cet effet par jugement du 24 mai 1683, que l'empereur approuva, ce fut une investiture simultanée de l'Ascanie avec la maison de Brandebourg, et l'exemption de toute charge envers l'empire, pour tous leurs domaines, pendant l'espace de vingt-quatre ans. Imhoff, liv. IV, c. 10, pag. 369-371.)

Après avoir exposé les pretentions de la maison d'Anhalt sur l'Ascanie, et l'etat présent de ce comté, il est tems de revenir au point d'où nous sommes partis.

Nous avons assez parlé de la descendance de Henri *le Jeune*. Ses deux frères, Bernard et Sigefroi, fondèrent deux branches que nous allons parcourir, celle de Bernbourg et celle de Zerbst-Dessau.

BRANCHE DE ZERBST-DESSAU.

SIGEFROI.

1252. SIGEFROI, second fils de Henri *le Vieux*, eut, dans son partage de la succession paternelle, Zerbst, Dessau et Coëthen. S'étant mal trouvé, dit-on, de différentes guerres qu'il eut avec ses voisins, il se retira, l'an 1309, dans un monastère où il mourut l'année suivante. Les enfants qu'il eut de CATHERINE, comtesse de Gleichein, sa femme, suivant Rittershusius et Spener, sont Albert, qui suit; Henri, prevôt de l'église d'Halberstadt; Sigefroi, chanoine de Magdebourg; et cinq filles religieuses.

ALBERT I, DIT L'ANCIEN.

1309. ALBERT I, dit *l'Ancien*, fils aîné de Sigefroi, s'était distingué par sa valeur long-tems avant de lui succéder. En

PREMIÈRE BRANCHE DE BERNBOURG.

BERNARD I.

1252. BERNARD I eut, dans la succession de Henri *le Vieux*, son père, les domaines et seigneuries de Bernbourg, et de Ballenstedt. Ses exploits nous sont inconnus, et l'année de sa mort est incertaine. Il avait épousé N..., fille d'Abel, roi de Danemarck, dont il eut Bernard, qui suit; Jean, mort sans alliance l'an 1292; Albert, évêque d'Halberstadt; Rodolfe, décédé sans lignée en 1336; et Sophie, mariée à Théodore, comte de Honstein.

BERNARD II.

BERNARD II, fils aîné de Bernard I, et son successeur, reçut, en 1314, de l'abbesse de Quedlimbourg, l'investiture de plusieurs fiefs sur l'Elbe. Se voyant à la tête de la succession d'Otton, son cousin, il se fit un devoir de ne pas souffrir qu'on l'entamât impunément. Mais le succes, ainsi qu'on l'a déjà vu, ne couronna pas cette résolution. Elisabeth, veuve d'Otton, réclama le comté d'Ascanie, dont son époux l'avait gratifiée par forme de douaire. Bernard, par esprit d'équité, lui en ayant accordé la jouissance, elle eut la faiblesse de la transporter, après la mort de son fils, à l'église d'Halberstadt. Ce fut la matière d'un grand et long procès entre cette église et la maison d'Anhalt, procès qui, bien que souvent jugé à l'avantage de celle-ci, ne la fit jamais rentrer en possession de ce qu'elle avait perdu, comme nous l'avons expliqué ci-dessus. Bernard II termina ses jours vers la fin de l'an 1318, laissant de sa femme HÉLÈNE, fille de Bogislas IV, duc de Wolgast, un fils, qui suit.

1288, s'étant mis à la tête de plusieurs princes, il donna la chasse aux brigands qui infestaient la Saxe, et en purgea le pays. Il engagea son père, l'an 1292, à défendre, dans les tribunaux de justice, l'usage de la langue vandale, qui était un dialecte de l'esclavone, et à n'y permettre que celui de la langue allemande. Après la retraite de son père, étant déjà veuf, il rechercha une princesse de la maison de Misnie, qui lui fut refusée; ce qui occasiona, dit-on, une guerre dont il se trouva mal. Sigittarius (*hist. princip. Anhalt.*, pag. 77), place en 1316 la mort d'Albert *l'Ancien*, et sa sépulture à Coswick; mais il se trompe sûrement, en lui donnant pour femme ELISABETH, fille de Conrad, margrave de Brandebourg. Les enfants qu'Albert eut d'elle, suivant le même auteur, sont Albert, qui suit, Woldemar, Sigefroi, et Henri, dont les deux derniers embrassèrent l'état ecclésiastique. Dans le partage que firent entre eux de la succession paternelle les deux autres, Albert eut Zerbst, comme la ville la plus considérable, et Dessau échut à Woldemar.

ALBERT II, DIT LE JEUNE, ET WOLDEMAR I.

1316. ALBERT II, dit LE JEUNE, et WOLDEMAR I, fils et successeurs d'Albert I, vécurent dans une telle concorde, qu'on ne s'aperçut presque pas que leurs portions fussent divisées. Nous voyons, en effet, qu'ils concoururent ensemble, l'an 1320, pour obtenir de l'empereur, Louis de Bavière, l'expectative de quelques terres dépendantes du Palatinat de Saxe et de la Marche de Landsberg; que l'an 1323, ils se joignirent à Bernard *le Dépouillé*, prince d'Anhalt-Bernbourg, pour demander au même empereur l'investiture du comté d'Ascanie, que l'église d'Halberstadt avait usurpé sur leur maison; et qu'en 1341, ils contribuèrent, à frais communs, pour la construction de la citadelle de Dessau, qui était dans le lot de Woldemar. (*Sagittar.*) Albert, l'an 1353, eut avec l'évêque de Brandebourg une guerre qui fut assoupie par l'archevêque de Magdebourg. L'an 1367, les deux frères Albert et Woldemar, acquirent d'Albert et de Gonthier, comtes de Lindau, le château de Roslau. Le prince Albert II mourut l'an 1362, et fut inhumé au monastère de Coswick. Il avait épousé, 1°. AGNÈS, fille de Wratislas, duc de Wolgast; 2°. BÉATRIX, fille de Rodolfe I, duc de Saxe. Du premier lit, il eut un fils, qui suit; et du second, Rodolfe, évêque de Schwerin, avec une fille qui eut pour époux Albert, comte de Barby.

Woldemar survécut à son frère Albert. L'an 1363, selon Sagittarius, ou plutôt 1367, suivant M. Pauli, étant allé au secours de Magnus Torquatus, duc de Brunswick, contre Gérard, évêque d'Hildesheim, il fut écrasé sous les chevaux dans un combat livré, le 3 septembre, à ce prélat. Il avait épousé, 1°. l'an 1343, BÉATRIX D'EST, fille d'Obizzon, prince de Ferrare; 2°. l'an 1345, ELISABETH, fille de Rodolfe I, électeur de Saxe, dont il eut un fils de même nom que lui, mort sans enfants l'an 1379.

JEAN.

1362. JEAN, fils d'Albert *le Jeune* et son successeur, acheta, l'an 1369, le château d'Albrechtshein des landgraves de Thuringe. (*Sagittar. Hist. Anhalt.*, pag. 90.) L'an 1378, il eut guerre avec Wratislas, duc de Poméranie, qu'il vainquit dans une

PREMIÈRE BRANCHE DE BERNBOURG.

BERNARD III.

1318. BERNARD III, fils de Bernard II, et son successeur, étant parvenu à l'âge de majorité, fit des tentatives aussi impuissantes que celles de son père, pour recouvrer le comté d'Ascanie. Il fit encore une autre perte. Pressé par le besoin d'argent, il engagea la ville d'Acken à l'archevêque de Magdebourg, qui en resta maître faute de remboursement. Les pertes que Bernard avait faites lui valurent le surnom de *Dépouillé*. Sa mort arriva l'an 1348. Il avait épousé, 1°. l'an 1328, AGNÈS, fille de Rodolfe I, électeur de Saxe; 2°. N...., fille de Jean, roi de Bohême; 3°. MATHILDE, fille de Magnus, duc de Brunswick. De ces trois mariages sortirent Bernard, qui suit; Henri, qui vient ensuite; et Otton, qui mourut en 1400, laissant d'Hélène, sa femme, deux fils, Bernard, qui reparaîtra ci-après, et Otton, mort, en 1415, sans lignée.

BERNARD IV.

1348. BERNARD IV, fils aîné de Bernard III, et son successeur, reçut l'investiture, en 1348, de l'empereur. Sa régence fut paisible et n'en fut peut-être que plus sage pour n'avoir fourni aucun événement mémorable. Il mourut, en 1354, sans laisser d'enfants de sa femme, que Spener nomme ELISABETH, et dit fille de Frédéric *le Sérieux*, margrave de Misnie et landgrave de Thuringe. Si cela est, elle eut deux maris: car Frédéric, burgrave de Nuremberg, l'eut aussi pour épouse.

HENRI III.

1354. HENRI III, successeur de Bernard, son frère, selon Sagittarius, fit sa résidence tantôt à Bernbourg, tantôt à Coëthen. Il mourut, suivant Rittershusius et Spener, l'an 1374, laissant de sa femme SOPHIE, que les uns disent fille du comte de Gleichen, les autres fille de Henri, comte de Stolberg, deux fils, Rodolfe, qui devint évêque d'Halberstadt, et Bernard, qui suit; avec une fille, Adélaïde, abbesse de Gernrod.

BERNARD V.

1374. BERNARD V, second fils de Henri III, lui succéda. Étant entré en guerre, on ne sait en quelle année, avec Gunther de Schwarzbourg, il le défit dans une bataille et le fit prisonnier. Mais l'archevêque de Magdebourg, fils de Gunther, et nommé comme lui, vengea son père dans la suite avec le secours du comte de Mansfeld, qui fit prisonnier à son tour Bernard et l'enferma dans son château, où il mourut, l'an 1411, après un an de captivité, sans laisser d'enfants d'ELISABETH, sa femme, qui vivait encore l'an 1426. (Sagitt, pp. 63-64.)

BERNARD VI.

1411. BERNARD VI, petit-fils de Bernard III par Otton, son père, mort en 1400, recueillit, en 1411, la succession de Bernard V. L'opinion qu'on avait de sa prudence et de son équité, le fit choisir pour arbitre des différents qui étaient entre Gonther II, archevêque de Magdebourg, et la ville de Halle. Cette affaire lui causa bien des peines, et il ne vint à bout d'accorder les parties qu'en 1435. (Sagittarius, page 65.) Ce ne fut qu'en 1454 qu'il reçut de l'empereur Frédéric III l'investiture de ses fiefs. (*Ibid.*) Vers le même tems, il fit construire un pont sur le Wipper, à Cornitz, près de Bernbourg. L'histoire se tait sur les autres traits de sa vie, dont le terme arriva l'an 1468. Il fut le dernier de sa branche, n'ayant laissé de sa femme HEDWIGE, fille de Henri VIII, dit *le Passereau*, duc de Sagan, en Silésie (morte en 1498), qu'une fille, nommée Mathilde, qui fut mariée à Sigismond, quatrième fils de Sigismond, prince d'Anhalt-Zerbst. Par son testament, il institua le prince Georges d'Anhalt-Zerbst, qui suit, pour son héritier, après avoir mis sa principauté sous la suzeraineté de l'église de Magdebourg.

GEORGES.

1468. GEORGES, fils de Georges I, prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, succéda, dans la principauté d'Anhalt-Bernbourg, à Bernard VI, en vertu de son testament. Quoique né jumeau, c'était un autre Polydamas pour la force. Elle était si grande, qu'avec ses mains il réduisait et enlevait un ours, ce que huit personnes ensemble ne pouvaient faire. En 1489, il fut nommé par Joachim I, électeur de Brandebourg, gouverneur de Crossen et commandant des châteaux de Solbourg et de Leitz. Il mourut le 20 avril 1509, sans laisser d'enfants de sa femme AGNÈS, fille de Barnime, duc de Poméranie.

bataille où il fit plusieurs prisonniers de marque, dont il tira de fortes rançons. (*Ibid.* pag. 92.) Il finit ses jours, en 1382, à Coswick, petite ville sur l'Elbe. Sa femme ELISABETH, que son père l'avait contraint d'épouser, était fille de Jean, comte de Henneberg. Ne pouvant vivre avec elle, il la quitta pour voyager, et ne revint au pays que lors que la mort de son père l'y eut rappelé pour en prendre le gouvernement. Il laissa de son mariage trois fils, savoir, Albert, Sigismond et Woldemar. Ce dernier mourut sans lignée.

ANHALT-COETHEN.

ALBERT, DIT LE BOITEUX.

1382. ALBERT, dit *le Boiteux*, fils aîné de Jean, eut Coëthen dans le partage de la succession de son père. Sigismond, frère d'Albert, ayant enlevé, dans une course, aux Magdebourgeois, une grande quantité de bétail, Gunther, leur archevêque, prit leur défense, et déclara la guerre aux deus frères, pour les contraindre à restituer ce qu'ils avaient pris. Les hostilités réciproques, après avoir duré l'espace de trois ans, furent terminées, le jour de la *Fête de Dieu* 1407, par un traité conclu à Calbe, dont le duc de Brunswick fut le médiateur. (Sagittarius, pag. 93-94.) L'an 1413, Albert reçut, par engagement de Robert de Schierstedt, le château de Dornebourg, sur la Saale, près de Zerbst. Celui de Roslau, sur l'Ilm, relevait de lui, comme suzerain, et était possédé par l'abbesse de Quedlimbourg, qui lui en rendit hommage en 1415. Albert et Sigismond, son frère, avaient des prétentions sur l'électorat de Brandebourg. Ils y renoncèrent, l'an 1417, moyennant une somme de soixante mille florins que leur donna le nouvel électeur, Frédéric, burgrave de Nuremberg. Albert finit ses jours l'an 1424. Il avait épousé, 1°. ELISABETH, fille de Gunther II, comte de Mansfeld; 2°. ELISABETH, comtesse de Hohenstein, veuve de Brunon, seigneur de Querfurt. Du premier lit, il laissa Adolphe, qui suit; Woldemar, mort en 1436; Luitgarde, femme de Jean III, duc de Mecklenbourg-Stargard, et trois autres filles. Du second lit vint Albert, mort en 1487, laissant une nombreuse postérité.

ADOLPHE.

1424. ADOLPHE, successeur d'Albert *le Boiteux*, son père, conclut, en 1432, une alliance avec la ville de Magdebourg, contre les seigneurs de Veltheim, de Schulenbourg et d'Aversleben. L'an 1457, il obtint, de l'empereur Frédéric III, l'investiture du comté d'Ascanie, sans pouvoir, néanmoins, s'en mettre en possession. Il mourut en 1473. ANNE, fille de Brunon, seigneur de Querfurt, sa première femme, ne lui donna point d'enfants. De CORDULA, fille d'Albert, comte de Ruppin, sa seconde femme, il eut, entr'autres enfants, Guillaume, qui se fit cordelier; Magnus, nommé, l'an 1496, grand-juge de la chambre impériale, député, l'an 1512, par l'archevêque de Magdebourg, à la diète de Cologne, élu grand-prevôt de Magdebourg en 1516, et mort en 1524; et Adolphe, prévôt de Magdebourg avant son frère, puis élu, en 1514, évêque de Mersbourg, d'où il chassa les Juifs. Ce prélat, après avoir fait brûler, en 1519, les livres de Luther, embrassa, dans la suite, sa religion, et mourut le 24 mars 1526. Il fut le dernier de la première branche d'Anhalt-Coëthen. La succession de ce prince Adolphe passa à Georges I, prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau.

II°. BRANCHE

DES PRINCES D'ANHALT-COETHEN

WOLDEMAR.

1474. WOLDEMAR eut, pour sa part, dans la succession de Georges I, son père, les bailliages de Coëthen et de Ballenstadt. L'empereur Frédéric III ou IV, étant en guerre avec Charles, duc de Bourgogne, il lui mena cinq cents chevaux en 1474. Il rendit aussi des services importants à Maximilien, fils de Frédéric, qui ne les oublia pas lorsqu'il fut parvenu à l'empire. Il avait toujours à cœur le recouvrement du comté d'Ascanie, enlevé à sa maison par l'évêque d'Halberstadt. Frédéric lui en accorda l'investiture, par un diplôme impérial de 1495. Mais il ne put venir à bout de s'en mettre en possession, par la résistance que l'église d'Halberstadt lui opposa. Ce prince termina sa vie en 1508. De MAR-

ANHALT-ZERBST-DESSAU.

SIGISMOND.

1382. SIGISMOND, second fils de Jean, eut Zerbst et ses dépendances en partage. L'an 1392, il concilia les différents qui étaient entre sa maison et celle de Misnie. Il fit alliance, en 1394, avec Albert, archevêque de Magdebourg, et, en 1399, avec Jean et Ulric, ducs de Mecklenbourg.

L'an 1400, attaché à Frédéric de Brunswick, élu nouvellement empereur, il fit ses efforts pour lui sauver la vie, lorsque des assassins tombèrent sur lui près du village de Klein-Englis, et courut risque lui-même de périr en le défendant. Il mourut en 1405, laissant de JUTTE, son épouse, fille de Gebhart, seigneur de Querfurt, Georges, qui suit; Sigismond, époux de Mathilde, fille de Bernard VI, dernier prince d'Anhalt-Bernbourg, mort sans enfants; Albert VI, décédé, sans lignée, en 1469; Elisabeth, femme d'Albert, comte de Mansfeld; et d'autres filles.

GEORGES I.

1405. GEORGES I, fils de Sigismond I et son successeur, obtint, en 1449, l'expectative de la succession de Wenceslas, seigneur de Biberstein. En 1467, la ville et le château de Dessau furent consumés par un incendie où il perdit une grande partie de ses archives. Il répara, autant qu'il lui fut possible, ce désastre par son économie, sans en prendre occasion de grever ses vassaux. Georges mourut, plus que centenaire, en 1474. Il avait épousé, 1° MATHILDE, dont nous ne connaissons point la maison; 2°. l'an 1445, OFFEGA, fille de Conrad II, duc de Silésie-Oëls, et veuve d'Albert III, électeur de Saxe; 3°. SOPHIE, fille de Sigismond, comte de Hohenstein; 4°. ANNE, fille d'Albert, comte de Ruppin. Du troisième lit, il laissa Woldemar, qui fit la seconde branche d'Anhalt-Coëthen, et du quatrième, Ernest, qui viendra ci-après; Georges, qui succéda à Bernard VI dans la principauté d'Anhalt-Bernbourg; Sigismond, frère jumeau de Georges, lequel, après s'être signalé par divers exploits militaires, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Albert, duc de Saxe, et mourut sur la route en revenant; et Rodolfe, l'un des plus grands guerriers de son tems, très-attaché à Maximilien I, roi des Romains, pour lequel il se mit en otage entre les mains des Brugeois révoltés. (L'empereur Frédéric III reconnut cette générosité par la charge de grand-écuyer qu'il lui confia.) En 1507, Rodolfe fut nommé général dans la guerre de Gueldre contre Charles, comte d'Egmond, et, l'année suivante, il servit l'empereur dans la guerre contre les Vénitiens, où il défit quatre mille paysans sur la Brente. Il prit la ville de Vicence; mais les habitants la livrèrent aus ennemis en 1510. Il défendit Vérone, attaquée par les Vénitiens, et battit leur armée, en 1513, sur la rivière de Bachilion. Mais, la même année, il fut empoisonné, le 7 septembre, par les Véronais. (L'empereur Maximilien pleura sa perte.) Georges eut aussi de ses alliances Anne, mariée, en 1498, à Jean, comte d'Altenbourg, morte en 1531; Anne ou Agnès, femme de Jean, comte de Hohenstein, et trois religieuses.

PRINCES

D'ANHALT-ZERBST-DESSAU.

ERNEST.

1474. ERNEST, prince d'Anhalt-Zerbst, par le partage qu'il fit, avec Woldemar, son frère, de la succession de Georges I, leur père, ne se distingua par aucun trait dont le souvenir ait passé à la postérité. Il mourut le 15 juin 1516. MARGUERITE, fille de Henri, duc de Munsterberg, petite-fille de Georges Podiebrad, qu'il avait épousée le 25 janvier

GUERITE, fille de Gunther, comte de Schwarzbourg, qu'il avait epousée en 1491 (morte en 1539), il eut Wolfgand, qui suit; Barbe, femme de Henri Reuss, comte de Plauen, morte en 1572; et Marguerite, mariee, en 1513, à Jean, électeur de Saxe, morte le 9 octobre 1521.

WOLFGAND.

1508. WOLFGAND, né l'an 1492, de Woldemar, lui succeda dans la principauté d'Anhalt-Coëthen. Il embrassa le Luthéranisme, et signa la confession d'Augsbourg en 1530. S'étant allié, l'an 1532, à l'électeur de Saxe, il eut part à ses disgrâces, et fut privé, comme lui, de sa principauté, dans laquelle il rentra néanmoins, l'an 1552, par le traité de Passaw. Il mourut, sans alliance, le 23 mars 1566.

1494 (morte le 28 juin 1530), le fit père de trois fils, savoir: Jean, qui suit; Georges, né le 15 août 1507, lequel, ayant embrassé la religion luthérienne, contribua beaucoup à l'etendre dans la principauté d'Aohalt (savant dans les langues orientales et la controverse, il composa plusieurs ouvrages dogmatiques; il fut coadjuteur de l'évêché de Mersebourg, et mourut le 17 octobre 1553); Joachim, né le 8 août 1509, luthérien comme Georges, son frère, mort sans alliance le 16 décembre 1561.

JEAN.

1516. JEAN, fils aîné d'Ernest, né le 5 septembre 1504, vécut paisiblement au milieu des troubles qui agitaient l'Allemagne de son tems. Il embrassa néanmoins la religion luthérienne, et contribua même à l'etendre; mais il s'abstint de prendre part aux guerres qu'elle occasiona. L'an 1541, il se chargea de la deputation que la diète de Ratisbonne fit a Luther. Ce prince mourut le 4 février 1551. De MARGUERITE, fille de Joachim I, électeur de Brandebourg, et veuve de Georges, duc de Poméranie, qu'il avait epousée l'an 1532 (morte en 1543), il laissa trois fils, Charles, qui suit; Joachim-Ernest, qui viendra ensuite; Bernard, né l'an 1540, mort en 1570; avec deux filles, Marie, née le 1 décembre 1538, mariée avec Albert, comte de Barby, et morte le 25 avril 1563; et Elisabeth, abbesse de Gernrod, puis mariée à Wolfgang, comte de Barby. (*Sagittar.*)

CHARLES.

1551. CHARLES, fils aîné de Jean, et son successeur, né le 29 novembre 1534 (mardi après la Sainte-Catherine), fut enlevé, le 4 mars 1561, sans laisser d'enfants d'ANNE, fille de Barnime, duc de Poméranie, sa femme, laquelle s'etant remariee, l'an 1567, avec Henri, comte de Plauen, puis avec Josse, comte de Barby, finit ses jours en 1592.

JOACHIM-ERNEST.

1561. JOACHIM-ERNEST, né le 20 octobre 1536, succéda, l'an 1561, à Charles, son frère, et, l'an 1566, à Wolfgang, son cousin, mort sans postérité. Maître, par-là, de toute la principauté d'Anhalt, il prétendit encore rentrer dans le comté d'Ascanie, et protesta contre la foi et hommage que Sigismond, évêque d'Halberstadt, s'etait fait rendre par les habitants de ce pays; mais il parait qu'il en demeura là. En 1582, il fonda le college de Zerbst. L'année suivante, il fit construire un pont de pierre sur la Mulde, qui passe à Dessau, et va près de là se jeter dans l'Elbe. Il mourut le 6 décembre 1586. AGNÈS, fille de Wolfgang, comte de Barby, qu'il avait épousée l'an 1560 (morte le 17 novembre 1569), le fit père de Jean-Georges, qui suit; de Christian, qui a fait la nouvelle branche de Bernbourg: d'Anne-Marie, née le 13 juin 1561, mariée, le 19 mai 1577, a Joachim-Frédéric, duc de Lignitz, morte le 14 novembre 1605; de Sibylle, née le 28 septembre 1564, mariee, le 22 mai 1581, à Frédéric, duc de Wurtemberg, morte le 16 novembre 1614. LÉONORE, fille de Christophe, duc de Wurtemberg, à laquelle Joachim-Ernest se remaria, l'an 1571, lui donna seize enfants, dont les principaux sont Bernard, né le 25 septembre 1572, et mort, l'an 1596, au service de l'empereur, à Tirnau, dans la Hongrie, où il commandait mille chevaux pour le cercle de Saxe (le zèle de la religion protestante l'avait amené, l'an 1590, en France, ou il servit le roi Henri IV); Auguste, qui viendra ci-après, et fit la branche de Plœtzkau, puis de Coëthen; Rodolfe, qui fit celle de Zerbst; Jean-Ernest, ne le 1er. mai 1578, employé d'abord au service des Provinces-Unies contre l'Espagne, puis en Hongrie, où il se distingua beaucoup à la tête d'un régiment d'infanterie saxonne, à la prise d'Albe royale, en 1601, mort le 12 décembre de l'année suivante, en retournant à Vienne; Louis, ne le 17 juin 1579, prince d'Anhalt-Coëthen, établi gouverneur des pays de Magdebourg et d'Halberstadt, en 1631, par le grand Gustave, mort le 7 janvier 1650, laissant de SOPHIE, fille de Simon, comte de la Lippe, qu'il avait épousée en secondes noces, le 12 septembre 1626, Guillaume-Louis, décédé sans lignée, le 13 avril 1665, à l'âge de vingt-sept ans, et Anne-Sophie, mariee à Gunther, comte de Schwarzbourg. Agnès-Hedwige, l'aînée des filles de Joachim-Ernest, née le 12 mars 1575, fut mariée, 1°. le 3 janvier 1586, à Auguste, électeur de Saxe; 2°. le 14 février 1588, à Jean, duc de Holstein-Sunderbourg, morte le 3 novembre 1616; Dorothée-Marie, née le 2 juillet 1574, mariée, en 1593, à Jean, duc de Saxe-Weimar, morte le 18 juillet 1617. Léonore, mère de ces enfants, se remaria, l'an 1589, à Georges, landgrave de Hesse-Darmstadt.

JEAN-GEORGES.

1586. JEAN-GEORGES, né le 9 mai 1567, suivant Imhoff, gouverna seul, comme fils aîné de Joachim-Ernest, tous les domaines de sa maison, après la mort de son père, durant l'espace de vingt ans. Non content de les bonifier, il voulut les augmenter par le recouvrement du comté d'Ascanie, pour lequel il obtint, en 1589, une commission impériale; mais cette entreprise, déjà tentée sans succès par son père et par Woldemar, prince d'Anhalt-Coëthen, n'eut point encore cette fois de réussite. Il eut aussi, avec Christian II, électeur de Saxe, une grande discussion, dont voici le sujet. On accusait à Dresde le chancelier d'Anhalt, nommé Blédermann, d'avoir tramé une conspiration contre la vie de l'électeur, et l'on y soutenait que le prétendu coupable, emprisonné sur cette accusation, par son maître, devait être remis, comme coupable de *lèze-majesté électorale*, entre les mains de ce prince, ou livré au pouvoir de l'empereur, pour être procédé contre lui suivant la rigueur des lois. Mais le prince d'Anhalt était bien éloigné de se prêter à cette alternative. Il persista invariablement dans le principe, qu'il appartenait à lui seul de faire le procès à ses officiers et à ses sujets. L'empereur donna plusieurs rescrits qui lui enjoignaient sévèrement l'extradition du prisonnier. Les rois de France, d'Angleterre, de Danemarck, les électeurs palatin et de Brandebourg, et plusieurs princes, s'intéressèrent, dans cette occasion bruyante, en faveur du prince d'Anhalt. La contestation dura trois ans, au bout desquels elle fut accommodée par la médiation de Frédéric-Joachim, électeur de Brandebourg. Blédermann était mort alors, après avoir protesté de son innocence jusqu'au dernier soupir.

L'an 1606, Jean-Georges fit un partage avec ses frères, et retint pour lui le pays de Dessau, dont il choisit le chef-lieu pour sa résidence. Cette ville ne s'était pas encore relevée de l'incendie qui en avait consumé la plus grande partie en 1467. Il travaillait à la réparer, lorsque la mort le surprit à Dessau, le 13 mai 1618. DOROTHÉE, fille d'Albert, comte de Mansfeld, sa première femme, qu'il avait épousée, le 22 février 1588 (morte en 1594), le fit père de deux fils morts jeunes, et de trois filles, Sophie-Elisabeth, née le 1er. fevrier 1589, ma-

riée, le 25 octobre 1614, à Georges-Rodolphe, duc de Lignitz, morte le 9 février 1622; Agnès-Madeleine, née le 29 mars 1590, mariée, l'an 1617, à Otton, fils aîné de Maurice, landgrave de Hesse-Cassel, morte en 1626, neuf ans après son époux, décédé le 7 août 1617; Anne-Marie, née le 5 mars 1591, morte sans alliance en 1637. D'une autre DOROTHÉE, fille de Jean-Casimir, comte palatin, fils de l'électeur Frédéric III, qu'il avait épousée en 1595 (morte le 18 septembre 1618), il eut Jean-Casimir, qui suit; Georges-Aribert, seigneur de Wurlieck et de Radegast, né le 3 juin 1606, mort le 14 novembre 1634, laissant d'Élisabeth, son épouse, fille de Christophe de Croseck, maréchal de la cour d'Anhalt, Christian-Aribert, mort sans alliance, le 14 juillet 1677, au service de l'empereur, près de Coblentz; Anne-Élisabeth, née en avril 1598, mariée, en 1617, à Guillaume-Henri, comte de Bentheim, morte en 1621; Éléonore-Dorothée, née le 6 février 1602, mariée, en 1625, à Guillaume, duc de Saxe-Weimar, morte le 26 décembre 1664; Sibylle-Christine, née le 11 janvier 1603, mariée, 1°. en 1627, à Philippe-Maurice, comte de Hanau-Munsterberg; 2°. à Frédéric-Casimir, comte de Hanau-Lichtenberg, morte le 11 février 1686; Cunégonde-Julienne, née l'an 1608, mariée, en 1642, à Herman, prince de Hesse-Cassel, morte en 1656; Susanne-Marguerite, née en 1610, femme de Jean-Philippe, comte de Hanau Lichtenberg, en 1663; Jeanne-Dorothée, née en 1612, mariée, en 1635, à Maurice, comte de Bentheim-Tecklenbourg, morte le 16 avril 1695; et d'autres enfants.

JEAN-CASIMIR.

1618. JEAN-CASIMIR, né le 7 décembre 1596, fut le successeur de son père dans la régence de Dessau. La crainte de voir ses domaines envahis par les Suédois, le porta, l'an 1631, à se mettre sous leur protection. Il mourut le 15 décembre 1660, laissant d'AGNÈS, sa première femme, fille de Maurice, landgrave de Hesse-Cassel, qu'il avait épousée le 23 février 1623, morte le 28 mai 1650, un fils, qui suit, et Louise, née le 3 février 1631, mariée, le 4 novembre 1648, à Christian, duc Lignitz, morte le 25 avril 1680. SOPHIE-MARGUERITE, fille de Christian, prince d'Anhalt-Bernbourg, sa seconde femme, qu'il avait épousée le 28 mai 1651, morte le 28 décembre 1673, ne lui donna point d'enfants.

JEAN-GEORGES II.

1660. JEAN-GEORGES II, né le 6 novembre 1627, successeur de Jean-Casimir, son père, s'étant attaché à l'électeur de Brandebourg, fut nommé, par ce prince, général feld-maréchal de ses troupes, et en 1689, gouverneur de la ville et de la Marche de Berlin. Il mourut le 17 août 1693, et fut inhumé à Dessau. HENRIETTE-CATHERINE DE NASSAU, fille de Henri, prince d'Orange, qu'il avait épousée en 1658, morte le 3 novembre 1708, le fit père de dix enfants, dont les principaux sont Léopold, qui suit; Élisabeth-Albertine, née le 1 mai 1665, abbesse protestante de Hervorden, puis mariée, le 30 mars 1686, à Henri, duc de Saxe, morte le 5 octobre 1706; Henriette-Amélie, née le 16 août 1666, mariée, le 26 novembre 1684, à Henri-Casimir, prince de Nassau-Dietz, morte le 18 avril 1726; Marie-Éléonore, née le 14 mars 1671, et mariée, le 3 septembre 1687, à Georges Radziwil, duc d'Olika, morte le 18 mai 1756; Éléonore-Dorothée, femme de Guillaume, duc de Saxe-Weimar; et Jeanne-Charlotte, née le 6 avril 1682, mariée, le 15 janvier 1699, à Philippe-Guillaume, margrave de Brandebourg en 1711, morte le 31 mars 1750.

LÉOPOLD.

1693. LÉOPOLD, né le 3 juillet 1676, succéda, l'an 1693, au prince Jean-Georges, son père. Ce fut un des plus habiles capitaines de son tems. Le roi de Prusse auquel il s'attacha, le fit général-major au mois de mars 1699, chevalier de l'Aigle noir le 19 janvier 1705, général feld-maréchal en 1715, et quelque tems après, gouverneur de Magdebourg. Au mois de novembre 1727, il introduisit le droit de primogéniture dans sa maison. Il était le plus ancien général feld-maréchal de l'empire et de la Prusse, lorsque la mort l'enleva le 9 avril 1747. Il avait épousé, en septembre 1698, ANNE-LOUISE FOESSEN, fille d'un bourgeois de Dessau, à laquelle l'empereur, par un diplôme du 9 décembre 1701, donna la qualité de princesse avec celle de prince pour les enfants nés ou à naître de son mariage. Elle mourut le 5 février 1745, après avoir donné à son époux, Guillaume-Gustave, né le 20 juin 1699, lieutenant-général des troupes de Prusse, mort le 16 décembre 1737, laissant six fils (1); qui embrassèrent tous le parti des armes (l'aîné, Guillaume, né le 15 mars 1727, fut tué, le 3 novembre 1760, au service de la Prusse, à la bataille de Torgau; Léopold-Louis, le second, né le 28 février 1729, employé au service de la même puissance, épousa, le 1er. novembre 1763, Charlotte-Antoinette de Prinzen; le troisième, Gustave, né le 26 mai 1730, fut tué, le 22 novembre 1757, à la bataille de Breslaw; le quatrième, Frédéric, né le 21 mai 1732, fut colonel d'un régiment de Prusse; le cinquième, Albert, né le 24 juin 1735, épousa, le 24 juin 1764, Sophie-Louise de Wedel; le sixième, Henri, né le 4 septembre 1736, mourut à Dresde le 14 septembre 1758). Léopold-Maximilien, qui suit, fut le second fils de Léopold; le troisième, Thierri, né le 2 août 1702, chevalier de l'Aigle noir et général feld-maréchal du roi de Prusse, quitta le service en 1751, et mourut le 2 décembre 1769. Le quatrième, Eugène-Frédéric-Henri, né le 27 décembre 1705, général-major du roi de Prusse, se retira ensuite du service de ce prince en 1735, pour passer à celui de la maison d'Autriche, et fit la campagne remarquable du prince Charles de Lorraine. Il entra ensuite au service de l'électeur de Saxe, qui le fit général de sa cavalerie, gouverneur de Wittemberg et chevalier de l'Aigle blanc. Le cinquième, Maurice, né le 31 octobre 1712, général feld-maréchal des troupes de Prusse, mourut le 12 avril 1760, après avoir servi, avec gloire, dans les troupes de Silésie. Louise, l'une des filles de Léopold, née le 21 août 1709, épousa, le 15 novembre 1724, Victor-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg, et mourut le 29 juillet 1732; Léopoldine-Marguerite, sœur de Louise, née le 8 décembre 1716, fut mariée, le 13 février 1739, à Henri-Frédéric, prince de Prusse, margrave de Brandebourg-Schwedt. Elle était prisonnière pour affaires d'état, depuis quatorze ans, à Colberg, lorsque les Russes prirent cette ville le 27 décembre 1761.

LÉOPOLD-MAXIMILIEN.

1747. LÉOPOLD-MAXIMILIEN, second fils de Léopold et son successeur dans la principauté d'Anhalt-Dessau, né le 25 septembre 1700, fut présent aux derniers exploits du prince Eugène de Savoie sur le Rhin. Il se fit un nom dans les deux premières guerres de Silésie, surtout aux batailles de Molvits, Czaslan, Hohen-Friedberg et Soer. En 1741, il s'empara habilement de la forteresse de Glogaw à-peu-près de la même manière que Laudohn s'empara de Schweidnitz. Au milieu du tumulte de la bataille de Czaslau, le roi de Prusse le nomma feld-maréchal de ses armées. Ce prince mourut le........ 1751. Il avait épousé, le 25 mai 1737, GISÈLE-AGNÈS, fille unique de Léopold, prince d'Anhalt-Coëthen, dont il laissa Léo-

(1) D'un mariage morganatique qu'il avait contracté, en 1726, avec Jeanne-Sophie Hern, fille d'un négociant, morte en 1795. Ces enfants furent élevés, en 1749, au rang de comtes et de comtesse d'Anhalt. Il en existe encore quelques descendants.

pold-Frédéric-François, qui suit; Jean-Georges, né le 28 janvier 1748, général d'infanterie au service de Prusse; Albert-Frédéric, né le 22 août 1750, marié avec Henriette-Caroline-Louise, comtesse de la Lippe-Weissenfeld; et Henriette-Catherine-Agnès, chanoinesse de Hervorden, née en 1744, mariée, en 1779, à Jean-Henri, baron de Loen.

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS.

1751. Léopold-Frédéric-François, né le 10 août 1740, succéda à son père en 1751. Ce prince accéda à la confédération du Rhin, et prit le titre de *duc*, le 18 avril 1807. Il mourut le 9 août 1817. Il avait épousé, le 25 juillet 1767, Louise-Henriette-Wilhelmine, fille de Henri, margrave de Brandebourg-Schwedt, dont il eut :

Frédéric, né le 27 décembre 1769, prince héréditaire, marié, le 12 juin 1792, à Christine-Amélie, veuve de lui, le 25 mai 1814, fille de Frédéric-Louis, landgrave de Hesse-Hombourg. De ce mariage sont issus :

- *a.* Léopold-Frédéric, qui suit;
- *b.* Georges-Bernard, né le 21 février 1796;
- *c.* Frédéric-Auguste, né le 23 septembre 1799;
- *d.* Guillaume-Woldemar, né le 29 mai 1807;
- *e.* Amélie-Auguste, née le 18 août 1793, mariée, le 15 avril 1816, à Gonthier, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt;
- *f.* Louise-Frédérique, née le 1er. mars 1798, fiancée à Gustave, prince de Hesse-Hombourg.

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC.

1817. Léopold-Frédéric, né le 1er. octobre 1794, succéda au duché d'Anhalt-Dessau, à son aïeul Léopold-Frédéric-François, le 9 août 1817. Il a épousé, le 18 avril 1818, Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie, fille de Frédéric-Louis-Charles, frère du roi de Prusse.

BRANCHE D'ANHALT-BERNBOURG.

CHRISTIAN I, ou CHRISTIERN.

1606. Christian I, ou Christiern, frère de Jean-Georges, né le 9 mai 1568, eut pour son lot, dans le partage des biens patrimoniaux, les seigneuries de Bernbourg et les bailliages de Ballenstadt et d'Hartzgerod, avec l'abbaye sécularisée de Gernrod. Il passa une grande partie de sa vie à voyager et à faire la guerre, et fut employé dans plusieurs négociations. En 1591, il mena en France une armée considérable, formée par Christian I, électeur de Saxe, et d'autres princes allemands, au secours de Henri IV, contre les Espagnols, joints aux ligueurs. Mais, arrivé dans ce royaume, il céda le commandement de ces troupes au vicomte de Turenne; et, s'étant mis à la tête de celles de Strasbourg, il marcha contre les Lorrains, sur lesquels il remporta deux avantages, le 8 septembre et le 1er. novembre 1592. Les villes confédérées d'Allemagne le députèrent vers l'empereur Rodolfe II, en 1609, pour lui exposer leurs griefs. En 1619, il aida le prince Maurice d'Orange à s'emparer de Juliers. L'électeur palatin, Frédéric V, élu roi de Bohême, l'ayant fait son général, il battit, cette même année, les comtes de Dampierre et de Bucquoi. L'année suivante (1620), il fut à son tour défait à la bataille de Prague, donnée le 8 novembre. L'an 1621, il fut mis au ban de l'empire par l'empereur Ferdinand II, avec lequel il ne tarda pas à se réconcilier. Le terme de ses jours arriva le 20 avril 1630, dans la soixante-troisième année de son âge. D'Anne, son épouse, fille d'Arnoul, comte de Bentheim et de Tecklenbourg (morte le 9 décembre 1624), il laissa Christian, qui suit; Ernest, né le 19 mai 1608, mort à Naumbourg, le 3 décembre 1632, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Lutzen; Frédéric, né le 16 novembre 1613, seigneur de Hartzgerod et de Gernrod, colonel d'un régiment de Hesse, et grand chimiste, mort le 30 juin 1670. (Ce prince avait épousé, 1°. l'an 1642, Jeanne-Elisabeth, fille de Jean-Louis, comte de Nassau, morte le 2 mars 1647; 2°. l'an 1657, Anne-Catherine, fille de Simon, comte de la Lippe, morte en 1659, sans enfants. Mais il eut du premier lit, Guillaume, né le 18 août 1643, et mort sans lignée le 15 décembre 1709; avec deux filles. Les autres enfants que laissa Christian I, sont Eléonore-Marie, femme d'Albert, duc de Mecklenbourg-Gustrow; et Sophie-Marguerite, femme de Jean-Casimir, prince de Dessau.

CHRISTIAN II.

1630. Christian II, dit *le Jeune*, né le 9 août 1599, fit ses premières campagnes sous Charles-Emmanuel de Savoie, contre les Espagnols. Etant passé ensuite au service de l'électeur palatin, Frédéric, élu roi de Bohême, il combattit vaillamment pour lui, en 1620, à la bataille de Prague, où il fut fait prisonnier. L'empereur Ferdinand, au pouvoir duquel il était tombé, le traita avec distinction, et lui rendit, peu de tems après, la liberté. Il succéda, l'an 1630, au prince Christian I, son père. Il voyageait alors en divers pays. Etant revenu pour prendre possession de cet héritage, il recommença de nouveaux voyages, au bout desquels il vint mourir chez lui, le 22 septembre 1656. Il avait épousé, le 27 février 1625, Eléonore Sophie, fille de Jean, duc de Holstein-Sonderbourg, morte le 5 janvier 1675, qui lui donna dix-sept enfants, dont les principaux sont Victor-Amédée, qui suit; Anne-Sophie, née le 13 septembre 1640, mariée, en 1664, à Georges-Frédéric, comte de Solms, morte veuve le 25 avril 1704; et Anne-Elisabeth, née le 19 mars 1647, mariée, le 3 septembre 1672, à Christian-Ulric, duc de Wurtemberg-Brentz, morte le 3 septembre 1680.

VICTOR-AMÉDÉE.

1656. Victor-Amédée, né le 6 octobre 1634, successeur de Christian II, son père, quitta la religion luthérienne, pour embrasser celle de Calvin. Il introduisit dans sa maison le droit de primogéniture, et le fit confirmer par l'empereur, en 1678. La ville de Bernbourg lui a l'obligation d'un pont, presque entier de pierre, qu'il fit construire en 1706, sur la Saale, pour joindre la ville au faubourg. La même année, il fonda une maison pour douze orphelins. Il mourut le doyen, par l'âge, de tous les princes de l'empire, le 12 février 1718. D'Elisabeth, fille de Frédéric, comte palatin de Deux-Ponts, qu'il avait épousée le 16 octobre 1667 (morte le 17 avril 1677), il laissa Charles-Frédéric, qui suit; et Lebrecht, qui a fait la branche d'Hoym-Schaumbourg, ou de Bernbourg-Schaumbourg, qu'on verra ci-après.

CHARLES-FRÉDÉRIC.

1718. Charles-Frédéric, né le 13 juillet 1668, héritier de Guillaume, seigneur de Hartzgerod et de Gernrod, mort sans lignée le 15 décembre 1709, succéda, l'an 1718, à Victor-Amédée, son père. Il mourut, le 21 avril 1721, au château de Ballenstadt, dans la cinquante-troisième année de son âge, après avoir été marié deux fois, 1°. le 25 juillet 1692, à Sophie-Albertine, fille de Georges-Frédéric, comte de Solms-Sonneveld, morte le 12 juin 1708; 2°. le 1 mars 1712, à Wilhelmine-Charlotte, fille de Godefroi-Christian Nusler, conseiller en chancellerie, élevée, le 19 décembre 1719, par l'empereur, à la dignité de comtesse de Ballenstadt,

et morte le 30 mai 1740. Du premier lit, il laissa Victor-Frédéric, qui suit; Elisabeth-Albertine, née le 31 mars 1693, mariée, le 2 octobre 1710, à Gunther, prince de Schwarzbourg-Sondershausen; Charlotte-Sophie, née le 21 mai 1696, mariée à Auguste, prince de Schwarzbourg-Sondershausen, morte au mois d'août 1762; et Henriette-Fréderique, née le 24 janvier 1702, mariée, le 10 décembre 1721, à Léopold, prince d'Anhalt-Plœtzkau, morte le 4 avril 1723. Du second lit, il eut Frédéric, né le 14 mars 1713, mort en 1758, et Charles-Leopold, né le 1 juillet 1717, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert, lieutenant-général des troupes de Hesse, créé, l'an 1723, avec son frère, par l'empereur, comte de Bachfeld, sans pouvoir succeder aux biens de la maison d'Anhalt.

VICTOR-FRÉDÉRIC.

1721. **Victor-Frédéric**, fils aîné de Charles-Frédéric, et son successeur, né le 20 septembre 1700, épousa, 1°. le 15 novembre 1724, **Louise**, fille de Léopold, prince d'Anhalt-Dessau, morte le 29 juillet 1732; 2°. le 23 mai 1733, **Sophie-Frédérique-Albertine**, fille d'Albert-Frédéric, margrave de Brandebourg, morte le 7 septembre 1750. Il finit ses jours le 18 mai 1765, laissant de son premier mariage, Sophie-Louise, née le 29 juillet 1732, mariée, le 20 mai 1753, à Frédéric-Gotlieb-Henri, comte de Solms-Bareuth; et du second lit, Frédéric-Albert, qui suit; Frédérique-Auguste, née le 28 avril 1744, mariée, le 27 mai 1764, à Frédéric-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst; et Christine-Elisabeth-Albertine, née le 14 novembre 1746, mariée, le 6 juin 1762, à Auguste, prince de Schwarzbourg-Sondershausen.

FRÉDÉRIC-ALBERT.

1765. **Frédéric-Albert**, né le 15 août 1735, succéda, l'an 1765, à Victor-Frédéric, son père, et mourut le 9 avril 1796. Il avait épousé, le 4 juin 1763, **Louise-Albertine**, fille de Frédéric-Charles, duc de Holstein-Ploen, morte le 9 avril 1769, laissant Alexis-Frédéric-Chrétien, qui suit, et Pauline-Christine-Wilhelmine, née le 23 février 1769, mariée, le 2 janvier 1796, à Léopold, prince de Lippe-Detmold, mort en 1802.

ALEXIS-FRÉDÉRIC-CHRÉTIEN.

1796. **Alexis-Frédéric-Chrétien**, né le 12 juin 1767, succéda à son père, le 9 avril 1796, fut élevé à la dignité de duc par l'empereur d'Autriche, au mois de mars 1806, et accéda à la confédération du Rhin, le 18 avril 1807. Ce prince fait partie de la confédération germanique. Il a épousé, le 29 novembre 1794, **Marie-Frédérique**, née le 14 septembre 1768, fille de Guillaume, électeur de Hesse. De ce mariage sont issus:

1°. Alexandre-Charles, prince héréditaire, né le 2 mars 1805;
2°. Wilhelmine-Louise, née le 30 octobre 1799, mariée, le 21 novembre 1817, à Frédéric-Guillaume-Louis de Prusse.

BRANCHE D'ANHALT-PLŒTZKAU,

AUJOURD'HUI COETHEN.

AUGUSTE.

1606. **Auguste**, né le 15 juillet 1575, eut, par le partage fait avec ses frères, Plœtzkau, sur la Saale. Ce fut un prince pacifique, qui fut témoin des agitations de l'Europe, sans y prendre part. La chimie fut son principal amusement. L'empereur, en 1651, le nomma arbitre des différents qui restaient à terminer entre l'électeur de Brandebourg et l'électeur palatin, touchant la succession de Juliers. Le 22 août 1653 fut le terme de ses jours. **Sibylle**, fille de Jean-Georges, comte de Solms, qu'il avait épousée le 25 janvier 1618, lui donna sept enfants, dont les principaux sont Lebrecht, qui suit, et Emmanuel, qui viendra ensuite.

LEBRECHT.

1653. **Lebrecht**, né le 5 avril 1622, fils aîné d'Auguste, joignit, en 1665, à la succession paternelle, celle de Guillaume-Louis, prince d'Anhalt-Coëthen, petit-fils de Joachim-Ernest, par Louis, son père, laquelle vint à vaquer, cette année, par faute de lignée. Lebrecht fut le contraste de son père. Autant passionné pour le tumulte des armes qu'Auguste l'était pour la vie paisible, il se mit successivement au service des Suédois et des Vénitiens. Son inclination prouve sa valeur; mais l'histoire n'a point detaillé ses exploits militaires. Il mourut le 7 novembre 1669, sans laisser d'enfants de **Sophie-Eléonore**, fille de Henri Volrath, comte de Stolberg, qu'il avait épousée en 1655, morte le 13 septembre 1675.

EMMANUEL.

1669. **Emmanuel**, né le 16 octobre 1631, servit, en 1665, dans l'armée de Suède contre le Danemarck. Etant passé ensuite au service des Vénitiens, il alla combattre pour eux en l'île de Candie, l'an 1669, contre les Turcs. Il succéda, la même année, à Lebrecht, son frère, et mourut le 8 novembre de l'année suivante, laissant un fils, qui suit, d'**Anne-Eléonore**, son épouse, fille de Henri, comte de Stolberg, morte le 27 janvier 1690.

EMMANUEL-LEBRECHT.

1671. **Emmanuel-Lebrecht**, né posthume, le 20 mai 1671, prit la régence en main le 22 mai 1692. Il bâtit à Coëthen, en 1694, une église pour les Luthériens, et mourut le 30 mai 1704, laissant de **Gisèle-Agnès**, son épouse, fille de Balthasar-Guillaume de Rathen, un fils, qui suit; Auguste-Louis, qui viendra ensuite; et Eléonore-Wilhelmine, mariée, 1°. le 5 mars 1714, à Frédéric-Erdman, duc de Saxe-Mersbourg; 2°. le 24 janvier 1716, à Ernest-Auguste, prince héréditaire de Saxe-Weimar, morte le 30 août 1726.

LÉOPOLD.

1704. **Léopold**, né le 29 novembre 1694, successeur d'Emmanuel-Lebrecht, son père, fut député, l'an 1711, par les princes de sa maison, pour complimenter Charles VI sur son avènement à la couronne impériale. Il s'acquitta de la même fonction, en 1714, auprès de Georges I, nouvellement elevé sur le trône de la Grande-Bretagne. Le 19 novembre 1728 fut le terme de ses jours. Il avait épousé, 1°. le 10 décembre 1721, **Henriette-Frédérique**, fille de Charles-Fréderic, prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 4 avril 1723; 2°. le 21 juillet 1723, **Charlotte-Frederique-Amélie**, fille de Fréderic-Guillaume-Adolphe, prince de Nassau-Siegen, remariée, le 8 mai 1730, avec Albert-Wolfgang, comte de la Lippe-Schaumbourg-Buckbourg, morte le 24 septembre 1748. Du premier lit, Léopold laissa Gisèle-Agnès, née le 21 septembre 1722, mariée, le 25 mai 1737, à Leopold-Maximilien, prince d'Anhalt-Dessau, morte le 20 avril 1751.

AUGUSTE-LOUIS.

1728. **Auguste-Louis**, né le 9 juin 1697, succéda, l'an 1728, à Léopold, son frère. Le roi de Prusse lui ayant donné de l'emploi dans ses troupes, il mérita, par sa valeur, d'être elevé au grade de lieutenant-général. Il mourut le 6 août 1755.

GUILLELMINE-AGNÈS, fille de Louis-Christian de Westhenau, sa première femme, qu'il avait épousée le 23 janvier 1722, créée comtesse de l'empire la même année, morte le 15 janvier 1725, ne lui donna que deux filles, décédées avant lui. S'étant remarié, le 14 janvier 1726, à CHRISTINE-JEANNE-EMÉLIE, fille d'Erdmann, comte de Promnitz, il laissa d'elle Charles-Georges-Lebrecht, qui suit; Frédéric-Erdmann (*), et Jeanne-Guillelmine, née le 4 novembre 1728, mariée, le 27 décembre 1749, à Frédéric-Jean-Charles, prince de Schœneich-Carlath. Devenu veuf une seconde fois, le 20 février 1732, Auguste-Louis contracta une troisième alliance avec ANNE-FRÉDERIQUE DE PROMNITZ, sœur de sa précédente femme, morte le 31 mars 1750, dont il laissa Charlotte-Sophie-Gisele-Frederique, née le 25 août 1733, et Marie-Madeleine-Benédicte, née le 21 mars 1739, chanoinesse de Gandersheim.

CHARLES-GEORGES-LEBRECHT.

1733. CHARLES-GEORGES-LEBRECHT, fils aîné d'Auguste-Louis, et son successeur, naquit le 15 août 1730, fut colonel au service de Prusse, et mourut le 17 octobre 1789. Il avait épousé, le 26 juillet 1763, LOUISE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE, fille de Fréderic, duc de Holstein-Glücksbourg. De ce mariage sont issus :

1°. Auguste-Christian-Frédéric, qui suit;
2°. Charles-Guillaume, né le 5 janvier 1771, décédé;
3°. Louis, né le 25 septembre 1778, marié avec Louise, fille de Louis, grand-duc de Hesse-Darmstadt, veuve de lui, le 16 septembre 1802. Le 20 du même mois, cette princesse accoucha d'un fils, qui succéda à Auguste-Christian-Frédéric, son oncle.

AUGUSTE-CHRISTIAN-FRÉDÉRIC.

1789. AUGUSTE-CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, né le 18 novembre 1769, épousa, le 9 février 1792, CAROLINE-FRÉDÉRIQUE, née le 3 août 1777, fille de Frédéric-Auguste, prince de Nassau-Uaingen. Il accéda à la confédération du Rhin, et prit le titre de *duc* en 1807. Il mourut sans postérité, le 5 mai 1812.

LOUIS.

1812. LOUIS, né posthume le 20 septembre 1802, succéda, le 5 mai 1812, à son oncle, le duc Auguste-Christian-Fréderic, sous la tutelle du duc d'Anhalt-Dessau, et fut déclaré majeur, le 9 août 1817. Il fait partie de la confédération germanique.

BRANCHE D'ANHALT-ZERBST.

RODOLFE.

1606. RODOLFE, né le 18 octobre 1576, eut le pays de Zerbst avec les bailliages de Lindau, de Coswick et de Roszlau, dans le partage de la succession de Joachim-Ernest, son père. L'histoire ne dit point à quels exercices il s'adonna : elle se contente de marquer sa mort au 20 août 1622. Il avait épousé, 1°. DOROTHÉE-HEDWIGE, fille de Henri-Jules, duc de Brunswick, morte en 1608; 2°. en 1612, MADELEINE, fille de Jean, comte d'Oldenbourg, décédée en 1657. Du premier lit, il laissa Dorothée, mariée, le 26 octobre 1623, à Auguste, duc de Brunswick, morte le 26 septembre 1634, et Eléonore, laquelle épousa, le 5 février 1632, Frédéric, duc de Holstein-Norbourg, morte le 2 novembre 1681; du second lit, Jean, qui suit, et Elisabeth, morte en 1639, sans alliance.

JEAN.

1622. JEAN, né, le 24 mars 1621, de Rodolfe et de Madeleine, succéda, l'année suivante, à son père, sous la tutelle de Gunther, son oncle, zélé luthérien, qui l'éleva dans sa religion, et lui laissa, par son testament, la ville de Jever avec ses dépendances en Westphalie. Cette seigneurie, nommée le Jeverland, a huit lieues de longueur sur quatre environ de largeur. Jean termina ses jours sans avoir rien fait de memorable, le 14 juillet 1667. Il avait épousé, le 19 septembre 1649, SOPHIE-AUGUSTE, fille de Frédéric, duc de Holstein-Gottorp (morte le 12 janvier 1681), qui le fit père de quatorze enfants, dont les principaux sont : Charles-Guillaume, qui suit; Antoine-Gunther, né le 11 novembre 1653, qui fit sa demeure à Muhlingen, et se mit au service de la Prusse, où il obtint le grade de major-général (s'étant marié, le 1er. janvier 1705, avec Auguste-Antoinette, fille de Georges-Job de Marchall-Biberstein; il n'en laissa qu'une fille, nommée Antoinette, et mourut le 10 octobre 1714, deux mois précisément avant sa femme); Jean-Louis, né le 4 mai 1656, seigneur de Dornbourg, près de Zerbst, mort le 1er. novembre, après avoir eu de Christine-Eléonore de Zeitsch, sept enfants, dont l'aîné, Jean-Louis, mourut le 5 novembre 1746, à l'âge de cinquante-six ans; le second, nommé Jean-Auguste, né le 31 décembre 1689, colonel dans les troupes de Saxe-Gotha, mourut le 22 août 1709, à Exiles en Dauphiné; le troisième, Christian-Auguste, viendra ci-après; et le septième, Jean-Frédéric, né le 14 juillet 1695, général-major des troupes de l'empereur en 1733, mourut le 11 mai 1742.

CHARLES-GUILLAUME.

1667. CHARLES-GUILLAUME, né le 26 octobre 1652, succéda, l'an 1667, au prince Jean, son père. L'empereur Joseph, dont il avait mérité l'estime, lui accorda, l'an 1708, le titre de *sérénissime*, qu'il était d'usage de ne donner qu'au sénieur de la maison. Il mourut le 13 novembre 1718, laissant de SOPHIE, fille d'Auguste, duc de Saxe-Halle, qu'il avait épousée le 28 juin 1676, morte le 31 mars 1724, un fils, qui suit; et Madeleine-Auguste, née le 12 octobre 1679, mariée, le 7 juin 1696, à Frederic, duc de Saxe-Gotha, morte le 11 octobre 1740.

(*) *PRINCES D'ANHALT-PLESS.*

FRÉDÉRIC-ERDMANN.

1733. FRÉDÉRIC-ERDMANN, né le 26 octobre 1731, épousa, le 13 juin 1766, LOUISE-FERDINANDE, née le 30 septembre 1744, fille de Henri-Ernest, comte de Stolberg-Wernigerode. Il mourut le 12 décembre 1797, ayant eu de ce mariage :

1°. Emmanuel-Ernest-Erdmann, né le 9 janvier 1768, décédé;
2°. Frédéric-Ferdinand, dont l'article suit;
3°. Henri, né le 30 juillet 1778;
4°. Chrétien-Frédéric, né le 15 novembre 1780;
5°. Louis, né le 10 août 1783;

PRINCES D'ANHALT-PLESS.

6°. Anne-Emilie, née le 20 mai 1770, mariée, le 20 mai 1791, à Jean-Henri VI, comte d'Hochberg-Fürstenstein, en Silésie.

FRÉDÉRIC-FERDINAND.

1797. FRÉDÉRIC-FERDINAND, né le 25 juin 1769, prince régnant d'Anhalt-Pless, succéda à son pere le 12 décembre 1797. Il fut général-major au service de Prusse. Il a épousé, 1°. MARIE-DOROTHÉE-HENRIETTE-LOUISE, fille de Frédéric-Charles, duc de Holstein-Beck, morte le 24 novembre 1803; 2°. le 20 mai 1816, JULIE, née le 4 janvier 1793, fille de Fréderic-Guillaume II, roi de Prusse, et de Julie, comtesse de Dœnhof. Le prince d'Anhalt-Pless n'a point d'enfants.

JEAN-AUGUSTE.

1718. JEAN-AUGUSTE, né le 29 juillet 1677, succéda, l'an 1718, à Charles-Guillaume, son père. Il mourut le 7 novembre 1742, et fut le dernier de sa branche, n'ayant point eu d'enfants des deux femmes qu'il avait épousées. FRÉDÉRIQUE, fille de Fréderic, duc de Saxe-Gotha, morte le 28 mai 1709, à l'âge de vingt-quatre ans, fut la première, et HENRIETTE-FRÉDÉRIQUE, fille de Frederic-Ferdinand, duc de Wurtemberg-Weiltingeo, morte le 14 août 1752, la seconde.

CHRISTIAN-AUGUSTE.

1742. CHRISTIAN-AUGUSTE, né le 29 novembre 1690, troisième fils de Jean-Louis d'Anhalt-Bernbourg, succéda, l'an 1742, à Jean-Auguste, son cousin germain. Il avait été général-major des troupes de Prusse, et était décoré du collier de l'Aigle noir. Le 8 novembre 1727, il avait épousé JEANNE-ELISABETH, fille d'Auguste, duc de Sleswick-Holstein, et évêque de Lubeck, nommée dame de l'ordre de Sainte-Catherine en Russie, l'an 1744, qu'il laissa veuve, par sa mort, arrivée le 16 mars 1747. Elle passa depuis en France, où elle fixa son séjour, et mourut à Paris, le 30 mai 1760, à l'âge de quarante-huit aos. Christian-Auguste laissa d'elle un fils, qui suit, et Sophie-Auguste-Frederique, née le 2 mai 1729, laquelle ayant embrassé la religion grecque, le 9 juillet 1744, et pris le nom de Catherine-Alexiewna, fut mariée, le 1er. septembre 1745, à Pierre-Fœdérowitz, grand-duc de Russie, nommé auparavant Charles-Pierre-Ulric, duc de Holstein-Gottorp. Ce prince monta, le 5 janvier 1762, sur le trône de Russie, avec sa femme, qui l'en fit descendre le 9 juillet 1762, et fut declarée le même jour, impératrice de Russie. Son époux mourut le 17 du même mois.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

1747. FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE, fils de Christian-Auguste, né le 8 août 1734, nommé chevalier des ordres russes de Sainte-Anne, en 1743, et de Saint-André, en 1744, obtint, au mois de juillet 1751, une dispense d'âge, pour prendre en main la regence de son état. Dès qu'il fut capable de porter les armes, il se dévoua au service de l'empereur, qui le fit général de sa cavalerie. Il a épousé, 1°. le 17 novembre 1753, CHARLOTTE-WILHELMINE-SOPHIE, de la maison de Hesse-Cassel (*Gazette de France*), qu'il perdit le 23 mai 1759; 2°. le 27 mai 1764, FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-SOPHIE, fille de Victor-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg, nommée dame de l'ordre russe de Sainte-Catherine. Ce prince est mort sans postérité, le 3 mars 1793.

BRANCHE DE BERNBOURG-SCHAUMBOURG.

LEBRECHT.

1718. LEBRECHT, deuxième fils de Victor-Amédée, prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 18 juillet 1669, colonel d'un régiment de Hesse-Cassel, fit sa residence à Hoym, dans le pays d'Anhalt, depuis 1718 jusqu'à sa mort, arrivée le 17 mai 1727. Il avait épousé, 1°. le 12 avril 1692, CHARLOTTE, fille d'Adolfe, prince de Nassau-Schaumbourg, morte le 31 janvier 1700; 2°. le 27 juin 1702, EBERHARDINE-JACOBINE-WILLELMINE, fille de Jean-Georges, baron de Wirdens, général-major des troupes hollandaises, élevée au rang de princesse, le 1er août 1705, par l'empereur, morte le 13 février 1724; 3°. le 14 septembre 1725, SOPHIE, fille de Juste-Adam d'Ingersleben, morte le 31 mars 1726. Du premier lit, il laissa Victor-Amédée-Adolphe, qui suit; et une fille, décédée sans alliance. Du deuxième lit, Willelmine Charlotte, née le 24 novembre 1704, mariée, le 31 octobre 1724, à Guillaume, landgrave de Hesse-Philippsthal; Sophie-Christine-Antoinette, née le 6 février 1710, mariée, le 10 novembre 1728, à Christian, prince de Schwarzbourg-Soodershausen.

VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE.

1727. VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, né le 7 septembre 1693, eut, en 1707, du chef de son aïeule, le comte de Holzapfel, avec le seigneuries de Schaumbourg et de Lawenbourg, dont il prit la régence en 1714. L'an 1727, après la mort de Lebrecht, son père, il quitta Schaumbourg, où il residait, et fixa son séjour à Hoym. Il épousa, 1°. le 22 novembre 1714, CHARLOTTE-LOUISE, fille de Guillaume-Maurice, comte d'Isenbourg Birstein, morte le 2 janvier 1739; 2°. le 14 février 1740, HEDWIGE-SOPHIE, fille de Wenceslas-Louis, comte de Renkel-Oderberg. Les enfants du prince Victor-Amedée-Adolphe, mort en 1772, sont :

Du premier lit :

1°. Charles Louis, qui suit;
2°. François-Adolphe, né le 7 juillet 1724, général-major au service de Prusse, marié, le 19 octobre 1762, avec Marie-Josephe, comtesse d'Haslingen et du saint empire. Il mourut le 22 avril 1784, laissant :
   a. Fréderic-François-Joseph, né le 1er. mars 1769, décédé;
   b. Victoire-Amélie Ernestine, née le 11 février 1772, mariée, 1°. le 24 juin 1791, à Charles, prince de Hesse-Philippsthal, mort en 1793; 2°. en 1797, à Charles, comte de Wimpfen, major autrichien;
   c. Marie Henriette, née le 10 février 1779, décédée;
3°. Victoire-Charlotte, née le 25 septembre 1715, mariée, le 26 avril 1732, à Frederic-Christian, margrave de Brandebourg-Bareuth, separés en 1739;

Du second lit :

4°. Frédéric-Louis Adolphe, né le 29 novembre 1741, feld-maréchal-lieutenant au service de l'Autriche;
5°. Victor-Amedée, né le 21 mai 1744, marié, le 22 avril 1778, avec Madeleine-Sophie, fille de Frédéric-Guillaume, prince de Solms-Braunfels. Il mourut, sans postérité, le 2 mai 1790;
6°. Georges-Auguste-Louis, né le 6 novembre 1751, mort le 29 octobre 1754.

CHARLES-LOUIS.

1772. CHARLES-LOUIS, né le 16 mai 1723, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumburg-Hoym, en 1772, mort le 20 août 1806, avait épousé, le 16 décembre 1765, Amelie-Eléonore, fille de Fréderic-Guillaume, prince de Solms-Braunfels. Il en eut un prince, qui suit.

VICTOR-CHARLES-FREDERIC.

1806. VICTOR-CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 2 novembre 1767, succéda à son père le 20 août 1806, et mourut le 22 avril 1812. Il avait épousé, le 29 octobre 1793, Charlotte-Louise-Wilhelmine-Amelie, née le 6 août 1776, fille de Charles-Christian, prince de Nassau-Weilbourg. Il n'a eu que quatre princesses :

1°. Hermine, née le 2 décembre 1797, décédée;
2°. Adélaïde, née le 23 février 1800, mariée, le 22 juillet 1817, à Paul, prince héréditaire de Holstein-Oldenbourg;
3°. Emma, née le 20 mai 1802;
4°. Ida, née le 10 mars 1804.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES ET DUCS DE HOLSTEIN.

Le Holstein (en latin *Holsatio*), anciennement appelé la Chersonèse cimbrique, parce qu'il était la patrie des Cimbres, depuis nommés Nordalbingiens, à cause de la position du Holstein au nord de l'Elbe, comprend, dans sa plus grande étendue, du levant au couchant, dix-sept à dix neuf milles géographiques, et, du nord au midi, douze à treize milles, (Busching.) Ce pays est aujourd'hui divisé en quatre cantons, qui sont le Holstein propre au nord, le Dithmarse à l'occident, la Stormarie au sud, et la Wagrie à l'orient. Ses limites sont à l'orient, la mer Baltique; à l'occident, la mer du Nord; le Sleswick au nord, le Lawenbourg, le Mecklenbourg et l'Elbe au midi. Charlemagne ayant subjugué les Nordalbingiens, en transporta plus de dix mille familles en-deçà du Rhin, en Flandre, en Brabant et en Hollande. Dans le traité de paix qu'il fit en 811 avec le roi de Danemarck, il fut convenu que la rivière d'Eyder ferait la séparation entre ce royaume et l'empire. Depuis cette époque, la contrée qui borde cette rivière du côté de l'Allemagne est appelée la Marche, et fut gouvernée par un margrave chargé d'en défendre les limites. Les ducs de Saxe de la maison de Billingen, ou de Billüng, possédèrent ce pays aux dix et onzième siècles, et, à l'extinction de cette maison, les empereurs le conférèrent, par inféodation, à divers seigneurs. Adolphe de Salingsleben, premier comte de Schauenbourg, en fut investi, l'an 1030, par l'empereur Conrad II. Etant mort en 1055, il le laissa à son fils de même nom que lui, et de celui-ci il passa à son fils, qui suit.

ADOLPHE I.

Adolphe de Salingsleben, comte de Schauenbourg, en Westphalie, sur les bords du Weser, obtint, l'an 1106, ou, selon d'autres, l'an 1110, de Lothaire, comte de Supplenbourg et duc de Saxe, le Holstein, qui dépendait alors de ce duché. Il fut aussi pourvu de la Stormarie, vacante par la mort du comte Godefroi; et le tout fut érigé en comté. Adolphe, pour repeupler le Holstein, y appela des Flamands, des Frisons, des Westphaliens, des Vendes, tous peuples très-laborieux, qui mirent en valeur ce pays naturellement fertile. Adolphe mourut en 1133, laissant de N., son épouse, un fils, qui suit.

ADOLPHE II.

1133. Adolphe II, successeur d'Adolphe I, son père, dans les comtés de Holstein et de Schauenbourg, fut chassé du premier de ces deux héritages, l'an 1139, par Albert l'Ours, margrave de Brandebourg; mais il fut presque aussitôt rétabli par Henri *le Superbe*, duc de Saxe. Il obtint ensuite la Wagrie, qu'il réunit au Holstein. L'an 1140, ou 1144, suivant M. Busching, il bâtit la ville de Lubeck dans la Wagrie, sur les ruines de celle de Buen, près du confluent de la Trave, de la Wackenitz et de la Steckenitz, dans le voisinage de la mer Baltique. Cette ville devint florissante. Les marchands de Bardewick, attirés par Adolphe, s'empressèrent de venir la peupler. Mais sa prospérité excita la jalousie du suzerain Henri *le Lion*, duc de Saxe, au point qu'il défendit d'y vendre autre chose que des comestibles. (*Helmold. Chr. Slav.*, c. 76.) Un incendie ayant consumé Lubeck en 1156, le duc profita de cet événement, l'an 1158, pour engager Adolphe à lui en faire cession sous la promesse de la rebâtir. Henri tint parole; et ayant fait de Lubeck une nouvelle ville, il y appela des peuples du Nord, en leur promettant toute liberté de commerce. (*Helmold.*, c. 86.) Ce fut alors qu'il y établit ces fameux statuts qui eurent pour base ceux de la ville de Soest en Westphalie; statuts qui, confirmés par les empereurs Frédéric I, Frédéric II, et leurs successeurs, furent adoptés, avec leur permission, par un grand nombre des villes voisines de la mer Baltique.

Les Sclaves, ou Vandales, ayant secoué le joug que Henri *le Lion* leur avait imposé, Adolphe joignit ses armes l'an 1163, à celles de ce prince pour les faire rentrer dans le devoir. Cette expédition lui devint funeste. L'an 1164, il fut tué, près de Demmin, en Poméranie, dans un combat contre les Sclaves. (*Helmold. Chr. Slav.*, liv. 2, c. 4.) Il avait épousé Mathilde, comtesse de Querfurt, dont il laissa un fils de même nom que lui, en bas âge. Mathilde s'étant remariée à Henri, comte d'Orlamunde, ils gouvernèrent ensemble le Holstein à titre de tuteurs du jeune Adolphe.

ADOLPHE III.

1164. Adolphe III, fils d'Adolphe II, lui succéda en bas âge dans les comtés de Holstein et de Schauenbourg sous la tutelle de Mathilde, sa mère, et de Henri, son beau-père. Etant devenu majeur, il prit le parti de l'empereur Frédéric I contre Henri *le Lion*, duc de Saxe, et contribua à chasser ce dernier de ses états. L'empereur, en reconnaissance, déclara fief immédiat de l'empire le Holstein, qui jusqu'alors avait relevé du duché de Saxe. Adolphe, l'an 1192, s'étant déclaré pour Waldemar, évêque de Sleswick, révolté contre Canut VI, roi Danemarck, lui mena des secours que la prudence du monarque rendit inutiles. Canut étant revenu l'année suivante dans le Holstein avec des forces considérables, obligea le comte d'acheter la paix aux conditions qu'il voulut y mettre, c'est-à-dire par une grande somme d'argent. Résolu de se venger du roi de Danemarck, Adolphe, l'an 1195, se ligue contre lu

avec Otton, margrave de Brandebourg, et l'archevêque de Brême. Canut envoie une flotte commandée par Pierre, évêque de Roschild, et Thorbern, son frère, pour faire tête aux confédérés. Bataille entre les deux armées. Thorbern est tué dans l'action et l'évêque fait prisonnier. Mais celui-ci trompe la vigilance de ses gardes, et s'échappe. Canut, dans les années suivantes, s'étant mis à la tête de ses troupes, remporta de si grands avantages sur les confédérés, qu'Adolphe, abandonné du margrave, fut obligé de rechercher une seconde fois la paix. Il l'obtint, l'an 1200, en cédant le Dithmarse et l'importante place de Rendsbourg, sur les confins du Sleswick. Adolphe, s'étant brouillé, la même année, avec Bernard, duc de Saxe, vient mettre le siége devant Lawenbourg, appartenant à ce dernier. Les assiégés implorent le secours du roi de Danemarck en lui promettant de se donner à lui. Canut se prête à leur demande; mais avant que le secours arrive, la place est réduite. Cette conquête fut le signal d'une nouvelle rupture entre Canut et Adolphe. Les ducs de Mecklenbourg, Burwin et Niclot, entrèrent, l'an 1201, dans le Holstein, et y commirent d'affreux ravages. Mais Adolphe, étant tombé sur eux, leur livra un combat dans lequel Niclot périt. Cette perte ne servit qu'à irriter les Vandales. Le prince Waldemar, frère de Canut, étant survenu à la tête des troupes danoises, défit le comte à Stilnow, l'obligea d'aller chercher une retraite à Hambourg, et lui enleva ensuite ses plus fortes places, dont la principale était Lubeck. De Hambourg Adolphe s'était sauvé à Stade. Dès que les Danois eurent repassé la mer, il revint à Hambourg, d'où il chercha de tous côtés à soulever ses sujets contre leur nouveau maître. Ces mouvements rappellent Waldemar dans le Holstein, où il arrive si précipitamment, qu'Adolphe le croyait encore en Danemarck, lorsqu'il parut aux portes de Hambourg. Ne pouvant lui résister ni s'échapper, Adolphe fut contraint de se rendre à lui. Le prince l'ayant fait garrotter, l'envoya prisonnier en Danemarck. Le roi Waldemar II, successeur de Canut, remit, l'an 1203, Adolphe en liberté, après l'avoir fait renoncer à ses prétentions sur le Holstein et avoir reçu deux de ses neveux en otage. Adolphe s'étant retiré dans son comté de Schauenbourg, y finit ses jours, l'an 1232, sans avoir pu rien faire pour sa vengeance et son rétablissement. Il avait épousé, par les soins de Philippe, archevêque de Cologne, N., fille d'Otton, comte de Dassel, dont il laissa un fils, qui suit. (*Arnold. Lubec. Chron. Slav.*, c. 1.)

ADOLPHE IV.

L'an 1224, ADOLPHE IV, fils d'Adolphe III, profita de la prison de Waldemar II, roi de Danemarck, détenu par le comte de Schwerin, pour rentrer dans le Holstein. Rendu à ses états, Waldemar, l'an 1226, prend sur Adolphe, la ville de Rendsbourg. Adolphe, l'année suivante, fut du nombre des princes confédérés qui gagnèrent, le 22 juillet, la bataille de Bornheovède, ou Bornhovet, contre le monarque danois, après quoi il se remit en possession des pays dont son père avait été dépouillé. L'an 1229, Waldemar et Adolphe font, à Ripen, un traité portant que le comte gardera les états que son père a possédés au nord de l'Elbe, et qu'il a reconquis, savoir, le Holstein, la Stormarie et la Wagrie. La ville de Lubeck, qu'il avait aidée à secouer le joug du Danemarck, refusant de lui payer un tribut annuel qu'il exige, il s'unit, l'an 1234, pour la réduire, à ce même Waldemar contre lequel il l'avait soulevée. Mais les efforts des deux princes furent impuissants malgré les armements considérables qu'ils avaient faits, l'un par mer, l'autre par terre. Adolphe, tranquille possesseur de ses états, les abandonna, l'an 1240, pour se faire cordelier. Il mourut l'an 1260, laissant d'HELWIGE, son épouse, fille de Herman, comte de la Lippe, et sœur de Gerhard, archevêque de Brême, deux fils, Jean et Gerhard, avec une fille, Mathilde, femme, 1°. d'Abel, duc de Sleswick, puis roi de Danemarck; 2°. d'Eric, roi de Suède. Les deux frères ayant partagé la succession paternelle, Jean eut la Wagrie, fit sa résidence à Kiel, et fut chef de la branche de Holstein-Wagrie. Il mourut en 1266, laissant un fils, Jean II, qui finit ses jours en 1321. Adolphe V, successeur de Jean II, son père, fut tué l'an 1315, et remplacé par Jean III, son frère, mort en 1350. Adolphe VI, fils et successeur de ce dernier, mourut, sans postérité, l'an 1390, et sa branche s'éteignit avec lui. (Leibnitz, *Script. Brunswick.*, tom. III, pag. 360-361.)

GERHARD I.

1240. GERHARD, second fils d'Adolphe IV, lui succéda en bas âge dans le Holstein proprement dit, la Stormarie et le comté de Schauenbourg, sous la tutelle d'Abel, son beau-frère, duc de Sleswick, qui le fit élever avec Jean, son frère, à Rendsbourg. Eric IV, roi de Danemarck, voulant reconquérir le Holstein, Abel prit la défense de ses pupilles, et fit alliance avec l'archevêque de Brême, oncle maternel des deux jeunes comtes, et avec la ville de Lubeck, alors entièrement libre, pour s'opposer au dessein du roi, son frère. Mais sur le point d'en venir à une bataille avec lui, il se laissa persuader, par des amis communs, de renoncer à la régence et de la céder à l'archevêque de Brême. Le comte Gerhard et son frère, devenus majeurs, embrassèrent, l'an 1246, le parti d'Abel, qui avait renouvelé la guerre contre Eric, au sujet de l'hommage que ce monarque exigeait de lui. Gunzelin, allié du roi de Danemarck, entra, l'an 1247, dans le Holstein, prit la ville d'Oldeslo, et battit les troupes du comte Jean. L'an 1249, les deux comtes furent compris dans le traité de paix qu'Abel avait fait avec le roi; mais, bientôt après, la guerre se renouvela : elle subsistait lorsqu'Eric fut mis à mort, par ordre d'Abel, au mois d'août 1250. Le parricide étant monté sur le trône, se hâta de transiger avec les deux comtes, ses beaux-frères, autant par crainte que par affection pour eux. La ville de Rendsbourg, que ceux-ci répétèrent (elle leur avait été enlevée par les troupes danoises dans le tems qu'Eric fut mis à mort), faisait le principal sujet de la querelle. En attendant qu'elle fût décidée à l'amiable, Abel leur céda l'île de Femeren. Les arbitres furent nommés de part et d'autre pour décider à qui Rendsbourg devait appartenir. Leur jugement fut favorable aux comtes de Holstein; mais la mort d'Abel, arrivée peu de tems après, en suspendit l'exécution.

L'an 1253, les comtes de Holstein prennent le parti des enfants d'Abel contre Christophe, son frère et son successeur. Etant entrés dans le duché de Sleswick, ils y font des conquêtes qu'ils rendirent à la paix qui se fit l'année suivante. Le comte Jean s'étant brouillé, l'an 1259, avec la ville de Lubeck, fait une tentative pour s'en rendre maître. Mais ayant été secourue à propos par Albert le Grand, duc de Brunswick, elle l'obligea de se retirer. Gerhard et son frère, l'an 1261, s'allient avec Eric, duc de Sleswick, contre la reine Mathilde, régente de Danemarck, et font prisonnière cette princesse dans une bataille donnée le 28 juillet de cette année. Mais le duc de Brunswick s'étant déclaré pour Mathilde, les oblige à la remettre en liberté. Gerhard étant allé voir, l'an 1279, sa fille, reine de Suède, fut arrêté par les Folkungers révoltés contre le roi, et jeté dans la prison du château de Jernsbourg. Le roi, quelque tems après, le fit remettre en liberté.

L'an 1281, le comte Gerhard meurt, laissant d'ADÉLAÏNE, son épouse, fille de Jean, prince de Mecklenbourg, deux fils, Gerhard et Henri, avec une fille, Hedwige, femme de Magnus, roi de Suède. Le premier des deux fils eut, dans le partage qu'il fit avec son frère, le comté de Schauenbourg et la ville de Pinneberg dans la Stormarie. Il continua la branche de Schauenbourg, qui s'éteignit par la mort du comte Otton en 1640.

HENRI I.

1281. Henri I, fils puîné de Gerhard I, lui succéda dans l'ancien Holstein et la Stormarie. Il engagea, l'an 1285, le roi de Danemarck, Eric V, à relâcher Waldemar, duc de Sleswick, qu'il avait fait prisonnier. Henri eut contre les Dithmarses une longue guerre, dont les événements tournèrent à son avantage. Il mourut l'an 1310, laissant de N...., son épouse, fille de Florent, comte de Bronchorst, un fils, qui suit, et une fille, Agnès, mariée à Eric II, duc de Saxe-Lawenbourg.

GERHARD II, DIT LE GRAND.

1310. GERHARD, fils de Henri et son successeur au comté de Holstein, avait été destiné à l'état ecclésiastique du vivant d'un frère aîné qu'il avait, dans l'espérance qu'il succéderait à Giselbert, son oncle, archevêque de Brême. Mais à l'âge de vingt-quatre ans, se trouvant le seul héritier de sa maison, il avait pris le parti des armes et le titre de comte de Rendsbourg, qu'il porta jusqu'à la mort de son père. Eric VI, dit *Menved*, roi de Danemarck, qu'il défendit contre le margrave de Brandebourg, lui donna, pour sa récompense, la jouissance de la Fionie pendant trois ans. Il conquit Segeberg en Wagrie, et ajouta une bonne partie de la Wagrie à son domaine. L'an 1325, il disputa la tutelle du jeune Waldemar, son neveu, fils d'Eric, duc de Sleswick, à Christophe, roi de Danemarck, et l'obtint concurremment avec lui. Ces deux princes, voulant également dépouiller leur pupille, ne tardèrent pas à se brouiller. Gerhard battit Christophe, qui assiégeait Gottorp, et l'obligea de lever le siége. Le fruit de cette victoire fut la conquête d'une grande partie du Sleswick. L'an 1326, Gerhard prend la défense des Danois révoltés contre ce même roi. Christophe, qu'ils avaient déposé, l'assiége dans Wordinbourg, et l'oblige, par composition, à se retirer dans le Mecklenbourg. Les Danois, par reconnaissance, déclarent Gerhard gouverneur du royaume, pendant la minorité qui durait encore de Waldemar, duc de Sleswick, qu'ils avaient élu roi à la place de Christophe. Ce dernier ayant fait, peu de tems après, une descente dans l'île de Falster, Gerhard le force encore d'en sortir. Tandis que Gerhard et Waldemar font le siége de Gottorp, Christophe, l'an 1329, rentre dans le Danemarck, et vient les attaquer avec une armée que ses partisans lui avaient fournie. Il perd la bataille; mais ce revers n'empêche pas que la Scanie et d'autres provinces ne reviennent à son obéissance. Gerhard, voyant son parti s'affaiblir de jour en jour, s'abouche à Ripen, le 25 février 1330, avec Christophe et le duc de Sleswick. Là, ils font un traité, dont les principaux articles sont que Waldemar quittera le titre de roi, qu'il se retirera dans son duché de Sleswick, dont la succession, au cas qu'il meure sans enfants mâles et légitimes, sera dévolue à Gerhard et à ses héritiers, et que jusqu'à l'échéance de ce cas, Gerhard jouira de la Fionie, à la charge de l'hommage envers le roi.

L'an 1331, nouvelle rupture entre le roi et le comte Gerhard, et nouvelle victoire remportée par celui-ci sur Christophe, le 30 novembre, dans la plaine de Lohœde, non loin de Sleswick. L'infortuné monarque, se voyant alors sans ressources, prend le parti de se mettre à la discrétion de son rival. Gerhard lui rend la paix, et reçoit de lui l'investiture de la Scanie, du Juthland et d'autres portions du Danemarck, pour les tenir, par forme d'engagement, jusqu'au remboursement de la somme de quarante mille marcs d'argent, à laquelle étaient évalués les frais de la guerre. Mais, l'année suivante, les Scaniens, opprimés par les Holstenais, secouent le joug, et se donnent à Magnus, roi de Suède. Gerhard fit de vains efforts pour recouvrer cette province; elle fut perdue pour lui sans retour. Le roi Christophe étant mort le 15 juillet 1334, Gerhard fait ses efforts pour empêcher que l'un de ses deux fils, Otton et Waldemar, ne lui succède. Otton, secondé par le margrave de Brandebourg, son beau-frère, lève des troupes, va chercher ce rival en Juthland, et lui livre bataille près de Wibourg. Il est battu, fait prisonnier, et transféré au château de Segeberg, d'où il ne sortit que long-tems après. (Mallet, *Hist. de Danemarck*, liv. IV, pag. 192.) Waldemar, duc de Sleswick, entreprend alors de faire revivre son titre de roi. Gerhard lui cède le Juthland pour une partie du Sleswick. Mais les Juthlandais, indignés de ce trafic, prennent les armes pour se remettre en liberté. Tandis que le comte est occupé à les réduire, il se forme un parti puissant en Danemarck, pour rappeler le prince Waldemar, second fils du roi Christophe, et le placer sur le trône. Enfin, l'an 1340, une mort tragique et imprévue met un terme aux succès de Gerhard et aux calamités du Danemarck. Il est poignardé, la nuit du 1er. avril, dans son lit, avec son chambellan et son aumônier, par un gentilhomme juthlandais, qui joignait, au désir de venger sa patrie, un mécontentement personnel contre Gerhard. Ce prince avait épousé HÉLÈNE, fille de Jean III, duc de Saxe-Lawenbourg, dont il laissa trois fils, Henri, Nicolas et Adolphe; avec une fille, Elisabeth, dont il sera parlé ci-après. (*Voy.* Christophe et Waldemar III, *rois de Danemarck.*)

HENRI II, DIT DE FER.

1340. HENRI II, dit DE FER, à cause de sa fermeté dans les combats, successeur de Gerhard, son père, prit, l'an 1352, le parti de la noblesse de Juthland, qui s'était jetée entre ses bras pour se mettre à l'abri de la sévérité de Waldemar III, roi de Danemarck. Cette protection balança l'autorité du monarque dans le Juthland. On tint, l'an 1356, à Lubeck, une conférence, où se trouvèrent le roi Waldemar, le comte de Holstein et plusieurs autres princes, pour accorder leurs différents. Mais les hostilités ne tardèrent pas à recommencer entre le Danemarck et le Holstein. Tous les princes de Holstein s'étant réunis à la noblesse de Juthland, battirent, l'an 1357, à Randers, le roi Waldemar, et le poursuivirent jusqu'en Fionie, où il fut vainqueur à son tour. Ce dernier combat fut fatal au prince Adolphe de Holstein, qui resta sur la place, et valut au roi la Fionie. Tandis que Waldemar est occupé à la conquête de la Scanie, les princes de Holstein ayant renoué leur ligue avec les Juthlandais et le duc de Sleswick, font irruption en Danemarck. Mais le prompt retour de Waldemar les détermine à faire, l'an 1359, un traité de paix avec ce prince, par la médiation de Barnime, duc de Poméranie. (Mallet, *Hist. de Danemarck*, liv. IV, pag. 234.) La paix est presque aussitôt rompue que jurée. Le duc Henri et ses frères, aidés par les ducs de Mecklenbourg et de Sleswick, et secondés par la noblesse de Juthland, profitent de l'absence de Waldemar pour reprendre l'île de Femeren qu'ils lui avaient cédée. Il fallut néanmoins, après diverses hostilités qui ne décidèrent rien, renouveler, l'an 1360, dans une diète tenue à Callundbourg, le traité qu'on venait de violer. (Mallet, *ibid.*)

L'an 1362, à la demande des états de Suède, Henri envoie Elisabeth, sa sœur, pour épouser Haquin, roi de Norwège, fils de leur roi Magnus, et déjà couronné roi de Norwège. La princesse ayant été jetée, par la tempête, sur les côtes de Danemarck, est arrêtée et conduite au roi Waldemar, qui la retint dans son palais avec les honneurs dus à sa naissance. Le mariage est manqué par là, et Waldemar fait épouser, l'année suivante, Marguerite, sa fille, au roi de Norwège. Elisabeth, renvoyée à son père, va se confiner dans un cloître pour y finir ses jours. L'enlèvement d'Elisabeth avait été précédé d'une nouvelle rupture entre le Danemarck et le Holstein. Le comte Henri, ligué avec la Suède et les villes anséatiques contre le Danemarck, s'était mis à la tête de leurs escadres, avec lesquelles il s'était rendu maître de Copenhague, que la Suède conserva l'espace d'un siècle. Les Suédois, ayant déposé, l'an 1363, leur roi Magnus, offrent à Henri la couronne de Suède.

Il la refuse, alléguant son âge et ses infirmités. Il n'avait cependant encore que cinquante ans, et depuis il eut plusieurs enfants. Henri conseille aux Suédois de prendre leur souverain parmi les enfants d'Albert, duc de Mecklenbourg, et ce conseil est suivi. Henri n'en est pas moins disposé à soutenir la ligue des Suédois et des villes anséatiques contre le roi de Danemarck. L'an 1375, aussitôt après la mort de Waldemar III, roi de Danemarck, il se met en possession du Sleswick, vacant par la mort du duc Henri, mort sans enfants peu de tems avant le roi. Marguerite, régente du Danemarek, craignant de compromettre le salut de l'état en contestant cette possession par la voie des armes, n'y forme aucune opposition. Henri meurt, l'an 1381, ayant eu d'ANNE, son épouse, fille de Henri *le Lion*, duc de Mecklenbourg, Gerhard, qui suit; Albert, tué en 1403; Henri, évêque d'Osnabruck; et Hedwige, mariée, 1°. à Balthasar, de la maison de Mecklenbourg; 2°. à Thierri, comte d'Oldenbourg, dont le fils, Christiern, monta sur le trône de Danemarck, et fonda l'auguste famille, aujourd'hui régnante.

GERHARD III ou VI.

1381. GERHARD, successeur de Henri, son père, aux comtés de Holstein et de Stormarie, reçut d'Olaüs, roi de Danemarck, l'investiture du duché de Sleswick dans l'assemblée des états, tenue à Nybourg l'an 1386. Mais quand il fallut rédiger les lettres d'inféodation, Gerhard prétendit, à l'exemple de Gerhard le Grand, l'un de ses aïeux, que cette investiture ne l'obligeait, ni lui, ni ses descendants, à aucun service. Sur le refus que fit la régente Marguerite de souscrire à cette clause, les lettres furent remises à un autre tems, et ce tems ne vint point, parce que l'affaire parut toujours de plus en plus épineuse. Gerhard hérita, l'an 1390, de la Wagrie, de l'île de Femeren et de la ville de Kiel, par la mort d'Adolphe, dernier mâle de la branche d'Holstein-Ploën. La même année, traité ou pacte de famille entre les comtes de Holstein et ceux de Shauenbourg, en vertu duquel ces deux maisons doivent hériter l'une de l'autre en cas d'extinction de l'une des deux. Par un nouveau traité conclu, l'an 1392, avec la reine Marguerite, Gerhard se fait céder la ville de Wordinbourg, sous la promesse de ne point entrer dans ses demêlés avec le roi de Suède. Peu de tems après, Eric, roi de Danemarck, l'ayant fait citer à Alsen, en Fionie, pour recevoir l'investiture du duché de Sleswick, il s'y présente; mais il refuse de prêter un nouvel hommage, et de se reconnaître tenu à aucun service pour ce duché. La reine Marguerite conseille à son petit-neveu de ne pas insister sur ce point. Gerhard et Albert, son frère, entreprennent, l'an 1403, de subjuguer les Dithmarses qui vivaient dans une socte d'indépendance; ces peuples, jaloux de leur liberté, la défendent avec valeur. Albert est tué dans un combat qu'il leur livre. Gerhard a le même sort, l'année suivante, dans une autre bataille contre ces mêmes peuples. Avec lui, douze chevaliers, trois cents gentilshommes et ses meilleures troupes, restent sur la place. Il avait épousé CATHERINE, que l'on fait mal-à-propos fille de Magnus Torquatus, duc de Brunswick, de laquelle il laissa Henri, qui suit; Adolphe, qui viendra ensuite; Gerhard, marié, en 1433, avec Anne, fille de Bernard, margrave de Bade; Hedwige; et N...., religieuse au célèbre monastère de Vadstena, en Suède.

HENRI III ou VI.

1404. HENRI, fils aîné de Gerhard, lui succède, en bas âge, sous la tutelle de sa mère et de trois gentilshommes désignés par le testament de son père. Henri, son oncle, évêque d'Osnabruck, quitte son évêché pour venir disputer cette tutelle à sa belle-sœur. Il obtient en peu de tems ce qu'il désire; mais la comtesse s'étant adressée à la reine Marguerite et au roi Eric, les prie de prendre, comme suzerains, ses enfants sous leur protection. Marguerite fournit à la comtesse, de tems en tems, des sommes d'argent, pour subsister et se maintenir; mais, n'oubliant pas ses propres intérêts, elle se fait donner, l'une après l'autre, pour sûreté de ses avances, les meilleures places du Sleswick, par forme d'engagement. Elle assure, en même tems, la tutelle à la comtesse et aux trois gentilshommes nommés par feu comte Gerhard. Cependant, pour donner quelque satisfaction à l'évêque Henri, elle consent qu'il prenne la qualité de cotuteur de ses neveux, sans lui attribuer, dans le fond, aucune autorité réelle. Il ne manquait plus à Marguerite, pour avoir tout le Sleswick, que la capitale de ce duché et Guttorp. Déjà elle était en marché pour ces deux objets, lorsqu'elle et la comtesse en vinrent à une rupture éclatante, s'accusant réciproquement de trahison. La comtesse, soutenue d'Adolphe, comte de Schauenbourg, reprit, l'an 1409, Flensbourg, dont elle obligea le magistrat et les chefs de la bourgeoisie à lui prêter serment. Le roi Eric, l'année suivante, pour venger cette injure, fait une descente dans l'île d'Alsen, dont il s'empare. Mais un gros détachement de ses troupes, qu'il avait envoyé dans le Tonderen, est surpris à Soldorp, et mis en déroute par le comte de Schauenbourg, qui fait prisonnier le général avec grand nombre d'officiers, dont il tire d'exorbitantes rançons. Le fruit de cette victoire fut le recouvrement d'une partie des places aliénées du Sleswick. Eric, l'an 1411, pour réparer cet échec, va faire le siége de Flensbourg, dont il se rend maître à peu de frais. Mais il ternit la gloire de ce succès en faisant exécuter le magistrat de la ville et les principaux bourgeois, pour avoir prêté serment à la comtesse. Trève de cinq ans conclue entre Eric et les princes de Holstein. Il était convenu que le sujet de la querelle serait remis à l'arbitrage du duc de Brunswick. Mais Eric, après la mort de Marguerite, rejetant cette voie, veut faire juger l'affaire par le sénat de Danemarck. Les princes cités à ce tribunal ayant refusé de comparaître, y sont déclarés déchus de tout droit au duché de Sleswick. Eric, l'an 1415, fait confirmer ce jugement par l'empereur Sigismond, son parent. Mais les princes de Holstein en appellent à leurs épées, et la guerre recommence. L'an 1416, Eric échoue devant Gottorp qu'il assiégeait; mais il se dédommage de cet échec par la surprise de Sleswick. Le comte Henri ne vit pas la fin de cette guerre, où ses armes eurent presque toujours l'avantage. Il mourut au commencement du Carême de l'an 1421, suivant Herman Corner, sans laisser de postérité. (*Voyez* Eric, *roi de Danemarck*, *de Suède et de Norwège*.)

ADOLPHE VII.

1421. ADOLPHE, frère et successeur de Henri, continua la guerre pour la défense du duché de Sleswick. Il la fit heureusement avec le secours des villes anséatiques de Vandalie, et à la faveur des troubles qui s'étaient élevés en Danemarck. Le roi Eric, las des pertes qu'Adolphe lui faisait essuyer, et occupé d'ailleurs à réduire ses sujets révoltés, conclut, en 1435, un traité de paix avec le premier, à Wordinbourg, traité par lequel il fut convenu que le duché de Sleswick, avec l'île de Femeren, demeurerait provisionnellement au comte Adolphe, et passerait ensuite à ses héritiers pour en jouir les deux premières années qui suivraient sa mort; après quoi le roi de Danemarck et les comtes de Holstein discuteraient de nouveau leurs droits et prétentions à ce sujet. L'an 1441, Christophe III, nouvellement élevé sur le trône de Danemarck, craignant d'avoir Adolphe pour ennemi, se montre plus facile encore à son égard. Non-seulement il confirme le traité de Wordinbourg, mais il accorde au comte l'investiture du Sleswick, pour lui et ses descendants, à perpétuité. (Mallet.) Les états de Danemarck ayant élu, l'an 1448, Adolphe pour succéder à ce même roi Christophe, il refusa cet honneur pour le procurer à Christiern, son neveu, comte d'Oldenbourg. (*Voy.* Christiern I, *roi de Danemarck*.) Adolphe termina ses jours, le 4 décembre

1459, sans laisser d'enfants de **Dorothée de Mansfeld**, qu'il avait épousée l'an 1435, morte en 1496.

DUCS DE HOLSTEIN.

CHRISTIERN I.

1459. **Christiern**, ou **Chrétien**, né l'an 1426, de Thierri, comte d'Oldenbourg, et d'Hedwige, sœur d'Adolphe, élu roi de Danemarck l'an 1448, roi de Norwège en 1440, roi de Suède en 1458, succéda, l'an 1459, à son oncle Adolphe, dans le comté de Holstein et le duché de Sleswick. Otton, comte de Schauenbourg, descendant, par les mâles, des premiers comtes de Holstein, avait disputé, d'abord après la mort d'Adolphe, ce comté à Christiern, sur ce qu'étant un fief masculin, il y avait plus de droit que ce monarque, qui n'appartenait à la maison de Holstein que par une femme. Il alléguait, de plus, le pacte de famille conclu, l'an 1390, entre les deux maisons de Holstein et de Schauenbourg, en vertu duquel l'une des deux venant à s'éteindre, l'autre devait lui succéder. Mais les états de Sleswick et de Holstein s'étant réunis, donnèrent la préférence à Christiern, moins par conviction de la justice de sa prétention, que par la crainte de ses armes. Cependant Christiern, sentant bien qu'on ne saurait jouir avec une juste tranquillité, que de ce qu'on possède légitimement, crut devoir accorder un dédommagement au comte de Schauenbourg. On tint, pour cet effet, une conférence à Odeslo, dans la Wagrie. Les ministres du roi y convinrent, avec ceux du comte, que ce dernier ferait à Christiern une cession générale et irrévocable de tous les droits qu'il pouvait avoir sur le Holstein, en reconnaissance de quoi, le roi lui promettait une somme de quarante-trois mille florins, et lui assurait la possession tranquille de trois bailliages du Holstein; c'étaient ceux qui composent le comté de Pinneberg d'aujourd'hui, comté qui, bien qu'enclavé dans le Holstein, en est une partie distincte. Christiern voulant aussi satisfaire Gerhard et Maurice, ses frères, qui revendiquaient leur part dans le Holstein et le Sleswick, leur céda le tiers qui lui appartenait dans le comté d'Oldenbourg. Cela fait, il reçut l'investiture du Holstein, des mains de l'évêque de Lubeck, à qui l'empereur avait accordé le privilége de la conférer en son nom. Christiern, ayant rempli de la sorte ce qu'il devait à ses concurrents et à son suzerain, se rendit à Hambourg, pour y recevoir à son tour l'hommage de cette ville, comme d'un fief mouvant du Holstein; ce qui ne souffrit point de difficulté.

L'an 1474, Christiern, dans une entrevue qu'il eut avec l'empereur Frédéric III, en allant à Rome, obtint de lui, par lettres du 14 février, l'érection du Holstein en duché, avec les honneurs et les droits attachés à la qualité de duc ou de prince de l'empire. Dans ce duché, l'empereur comprenait le pays des Dithmarses, qui jusqu'alors avaient vécu dans l'indépendance, et dont il laissait la conquête à faire au nouveau duc. Christiern n'osa la tenter, parce que l'accès de ce pays était difficile, et que d'autres soins le détournaient de cette entreprise. Il se contenta de sommer, mais en pure perte, les Dithmarses de lui rendre hommage. Christiern mourut le 22 mai 1481. (Voy. *les rois de Danemarck*.)

JEAN et FRÉDÉRIC I.

1481. Après la mort de Christiern I, ses deux fils, **Jean**, roi de Danemarck, et **Frédéric**, prétendirent, à l'envi l'un de l'autre, lui succéder aux duchés de Sleswick et de Holstein. Les états du pays étaient pour Frédéric, appuyé d'ailleurs par la reine, sa mère. On tint plusieurs diètes sur ce sujet, sans pouvoir rien conclure. Enfin, l'an 1484, Jean, possesseur des trois couronnes du Nord, étant entré à main armée dans le Sleswick, on convint, sur la fin de l'année, dans l'assemblée de Levensaw, que les deux frères jouiraient ensemble de l'un et l'autre duché. Mais il ne s'en fit alors aucun partage. L'an 1489, ils reçurent l'hommage des Hambourgeois sur le même pied qu'il avait été prêté à leur père. S'étant assemblés, l'an 1490, à Gottorp, avec la reine leur mère et leurs principaux conseillers, ils partagèrent entre eux, le 10 août, le Holstein-Sleswick, mais de manière que les possessions des deux princes restèrent fort entremêlées les unes avec les autres, que les prélats et la noblesse furent exceptés du partage, et qu'enfin les deux frères conservèrent encore en commun leurs prétentions sur la Dithmarsie et leurs droits sur Hambourg. L'an 1499, se trouvant en forces à-peu-près égales, Jean et Frédéric se concertent pour faire la conquête de la Dithmarsie. Ce pays, de vingt milles d'Allemagne au plus en surface, situé entre l'Elbe et l'Eyder, excitait la cupidité de ces princes par son extrême fertilité. Mais, environné de digues et entrecoupé de canaux pour le défendre des inondations, il était presque impraticable pour la cavalerie, et même difficile à tenir pour l'infanterie étrangère. Malgré ces obstacles, les deux princes entrèrent avec une bonne armée, vers la mi-février de l'an 1500, dans la Dithmarsie. Meldorp, la seule ville qu'il y eût dans cette contrée, céda en peu de jours aux attaques qu'ils lui livrèrent. Mais, ayant voulu ensuite avancer dans le pays, ils se trouvèrent tout-à-coup investis par les eaux, dont les Dithmarses avaient inondé la plaine, en lâchant leurs écluses. Alors ces peuples, tombant sur eux, leur livrèrent un combat si funeste, que plus de dix mille danois et holsténois furent taillés en pièces ou se noyèrent. Le roi et son frère échappèrent avec peine, et reprirent en diligence la route du Holstein, avec les débris de leur armée. Ils ne laissèrent pas néanmoins, après une retraite si honteuse, de menacer d'une nouvelle expédition leurs vainqueurs. Mais les villes anséatiques s'étant rendues médiatrices, on fit à Hambourg une convention par laquelle les princes conservaient leurs prétentions et les Dithmarses leur indépendance, les uns et les autres d'ailleurs se promettant de vivre en paix.

Le roi Jean étant mort le 21 février 1513, Christiern II, son fils et son successeur, se rend, la même année, à Flensbourg, après y avoir convoqué les états de Sleswick et de Holstein, pour prendre possession de la partie de ces duchés qui lui était échue. « Les grandes sommes avancées au roi défunt, par le duc Frédéric, oncle du nouveau roi, et le droit de libre élection, que s'attribuèrent les états des duchés, donnèrent d'abord lieu à quelques contestations, qui n'eurent cependant aucune suite. Christiern sentait la nécessité de plier sa hauteur naturelle à ce que demandaient les conjonctures toujours critiques d'un commencement de règne : il sut payer le duc Frédéric, son oncle, de belles paroles, et ne s'obstina point à contester un droit d'élection qu'on n'exerçait point au fond, quoiqu'on ne cessât de le réclamer ». (Mallet.) La paix, depuis ce tems, régna plusieurs années entre Christiern et le duc son oncle. Mais le premier ne perdait point de vue le projet de s'assujétir le second. Dans un voyage qu'il fit, en 1521, à la cour de l'empereur Charles-Quint, son beau-frère, en Flandre, ayant obtenu de ce prince le droit d'investir les ducs de Holstein, il voulut en faire usage à son retour. Frédéric par lui sommé, l'an 1522, de venir lui rendre hommage, éprouva un refus. Christiern use de dissimulation, et ayant attiré son oncle à Colding, dans le Juthland, il veut emporter de force, ce qu'il ne peut obtenir de gré. Frédéric, toujours ferme dans son refus, fait de son côté diverses demandes à son neveu. Les choses en demeurèrent là pour lors. Mais l'occasion se présenta bientôt à Frédéric, de faire oublier à Christiern ses prétentions. L'an 1523, la couronne de Danemarck lui est déférée par les états de Juthland, et ensuite par toutes les provinces de ce royaume, où la tyrannie de Christiern avait excité un soulèvement universel. Frédéric accepte l'offre, et, par sa valeur, demeure possesseur du Danemarck jusqu'à sa mort, arrivée le

3 avril 1533. Il continua cependant de faire sa demeure à Gottorp, capitale de son duché, où il établit le Protestantisme. D'ANNE DE BRANDEBOURG, sa première femme, il laissa un fils, qui suit, avec une fille. SOPHIE DE POMERANIE, sa seconde femme, lui donna trois fils, Jean, né en 1521, mort sans alliance, le 2 octobre 1580; Adolphe, tige de la branche de Holstein-Gottorp, qui viendra ci-après; et Fréderic, né en 1529, évêque d'Hildesheim et de Sleswick, mort le 27 octobre 1556; avec deux filles. (*Voy.* Fréderic, *roi de Danemarck.*)

CHRISTIERN II.

1533. CHRISTIERN, né le 13 août 1503, succède à Fréderic, son père, dans les duchés de Holstein et de Sleswick, soit comme héritier, soit comme tuteur de ses frères qui étaient en bas âge. On jeta les yeux sur lui, dès lors, pour le placer sur le trône de Danemarck. Mais la mésintelligence des électeurs occasiona un interrègne de près de quinze mois. Christiern, pendant cet intervalle, fait un traité d'alliance (au mois d'octobre 1533) avec le Danemarck. Les Lubeckois, trouvant l'occasion favorable pour se rendre maîtres du commerce de la mer Baltique, declarent en même tems la guerre au Danemarck et au Holstein, sous prétexte de vouloir rétablir le roi Christiern, déposé l'an 1523. Christophe d'Oldenbourg, leur général, entre rapidement dans le Holstein, et, ne rencontrant d'abord aucune opposition, il s'empare sans peine d'Entein, de Trittow et de Ploën. De là, se répandant aux environs, il ravage la campagne et jete la terreur dans toute la province. Pendant que le siége de Segebert l'arrête, le duc Christiern, surpris d'abord par une si prompte invasion, assemble à la hâte ce qui peut se trouver de troupes dans le pays, et sollicite les secours du Danemarck, stipulés par un traité d'union, qu'il avait conclu nouvellement avec le sénat de ce royaume, assemblé à Rendsbourg. Ayant obtenu les troupes qu'il demandait, il détache Jean Rantzow, l'un de ses généraux, à la poursuite de Christophe, qui, content de son expedition, s'en retournait à Lubeck, chargé de butin. Eutin, Ploën, Trittow et Segebert, se rendent à Rantzow. Le duc, l'ayant joint ensuite, va se poster à l'embouchure de la Trave, où est le port de Lubeck et s'empare de Travemunde, située près de ce port. Devenu maître, par là, de la navigation de Lubeck, il n'y laisse entrer aucun vaisseau. Il s'avance et va mettre le siége devant cette ville. Elu roi de Danemarck, le 4 juillet 1534, il se vit obligé de conquérir la plus grande partie du royaume qui lui était déféré, et n'en continua pas avec moins d'ardeur son entreprise sur Lubeck. Mais Henri, duc de Mecklenbourg, Philippe, landgrave de Hesse, et les députés de Hambourg et de Lunebourg, s'étant rendus médiateurs, engagèrent Christiern à lever le siége, sous la promesse que la regence de Lubeck fit de garder la neutralité à l'égard du Holstein. Ce traité est du 18 novembre 1534. L'an 1544, Christiern, qui avait gouverné jusqu'alors les duchés de Sleswick et de Holstein, en commun avec ses frères, fit avec eux un partage, dans lequel il eut, pour son lot, Flensbourg, Sunderbourg, Alsen, Arroé, Sunderwith, Segeberg, Oldeslo, Ploën et d'autres lieux; Jean eut Hattersleben, Rendsbourg, Klein-Tundern, etc.; et Adolphe eut Gottorp, la maison et le bailliage de Hutten, Husum, Appenraffe, etc. Fréderic, le quatrième frère, ne fut point compris dans ce partage, parce qu'il se trouvait pourvu des évêchés de Sleswick et de Hildesheim. (Busching.) Les états de Danemarck protestèrent contre ce partage, comme contraire à l'acte que le roi Fréderic I avait signé à son avenement au trône, et comme préjudiciable aux intérêts du royaume. Le roi crut obvier à tous les inconvénients que sa générosité pouvait occasioner, en soutenant qu'il y aurait une union perpétuelle des duchés de Sleswick et de Holstein avec le Danemarck, et que le premier de ces duchés demeurerait en fief à la couronne. Christiern mourut à Colding, le premier janvier 1559, laissant de DOROTHÉE, son épouse, fille de Magnus, duc de Saxe-Lawenbourg, Magnus, évêque de Derpt, en Livonie, gouverneur d'Oësel, nommé roi de Livonie, en 1570, par le czar Ivan IV Basilovitch, et mort en 1580; Anne, première femme d'Auguste, électeur de Saxe; et Dorothée, femme de Guillaume, duc de Brunswick et de Lunebourg. (*Voy.* Christiern III, *roi de Danemarck.*)

ADOLPHE IX.

1544. ADOLPHE, né, le 25 janvier 1526, de Fréderic I et de Sophie de Pomeranie, se rendit, l'an 1548, à Bruxelles, auprès de l'empereur Charles-Quint, avec ses frères, pour recevoir l'investiture de leurs portions des duchés de Sleswick et de Holstein. Il acompagna, l'an 1551, ce prince au siége de Metz. Fréderic, son frère, étant mort, comme on l'a dit, le 27 octobre 1556, il lui succéda dans l'évêché de Sleswick, qu'il laissait vacant. L'an 1559, il aida le roi de Danemarck, Fréderic II, son neveu, à soumettre les Dithmarses, et fut blessé à la bataille de Heide, où ce peuple fut entièrement subjugué. L'an 1560, il fit un voyage en Angleterre, pour voir la reine Elisabeth, dont il reçut une pension, avec l'ordre de la Jarretière. Il obtint, l'an 1571, de l'empereur Maximilien II, le 4 novembre, à la diète de Spire, l'espectative des comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. L'année suivante, il donna des secours à Philippe II, roi d'Espagne, contre les Hollandais. En 1479, sur quelques démêlés qu'il avait avec le roi de Danemarck, il se rendit à Odensée, en Fionie, et fit un accord avec ce monarque, après quoi il lui rendit hommage. Le duc Jean, son frère, étant mort, l'an 1580, comme on l'a dit, sans alliance, il disputa la succession de ce prince à Fréderic, roi de Danemarck, son neveu. L'affaire se trouvant embrouillée, on s'en remit à l'arbitrage de l'électeur de Saxe, du duc de Mecklenbourg et du landgrave de Hesse. Leur décision rendue l'an 1581, fut que le duc Adolphe aurait seul les biens meubles de son frère, et que les immeubles et les fiefs seraient partagés par égales portions, entre le roi et le duc. Ce dernier termina sa carrière le premier octobre 1586. Il avait épousé, le 17 décembre 1564, CHRISTINE, fille de Philippe, landgrave de Hesse (morte en 1604), dont il laissa Fréderic, qui suit; Philippe, qui vient après lui; Jean-Adolphe, successeur de ce dernier; Jean-Fréderic, archevêque de Brême et évêque de Lubeck. (Celui-ci eut beaucoup à souffrir dans la guerre de l'empereur et du roi de Danemarck, au sujet du rétablissement de l'électeur palatin, et mourut le 3 septembre 1634.) Les filles du duc Adolphe, qui lui survécurent, sont: Sophie, femme de Jean V, duc de Mecklenbourg; Christine, mariée à Charles IX, roi de Suède; Anne, femme d'Ennon III, comte d'Oost-Frise; et deux autres filles.

FRÉDERIC.

1586. FRÉDERIC, né le 21 août 1568, évêque de Sleswick, succéda au duc Adolphe, son père, au mois d'octobre 1586, dans le duché de Gottorp. Mais il n'en jouit que très-peu de tems, étant mort le 15 juin 1587, sans lignée.

PHILIPPE.

1587. PHILIPPE, né le 10 août 1570, succéda à Fréderic, son frère, dans l'évêché de Sleswick et le duché de Gottorp. Il mourut sans alliance le 18 octobre 1590.

JEAN-ADOLPHE.

1590. JEAN-ADOLPHE, né le 28 février 1575, archevêque de Brême en 1585, et évêque de Lubeck en 1586, benéfices qu'il céda, depuis, à Jean-Fréderic, son frère, succeda, l'an 1590, au duc Philippe, son autre frère, dans le duché de Gottorp. Le 30 octobre 1603, il reçut, comme duc de Holstein, avec le roi

Christiern IV, la foi et l'hommage de la ville de Hambourg. Il fonda, l'an 1606, une bibliothèque considérable à Gottorp. En 1609, il obtint du roi Christiern, comme seigneur direct, pour soi et sa postérité ducale, le droit de primogéniture. Sa mort arriva le 31 mars 1616, il avait épousé, le 30 août 1596, Auguste, fille de Frédéric II, roi de Danemarck, morte le 5 février 1639, dont il laissa Frédéric, qui suit; Adolphe, mort le 9 septembre 1631, des blessures qu'il avait reçues, deux jours auparavant, à la bataille de Leipsick; Jean, qui avait fait la première branche de Holstein-Eutin, éteinte en la personne de Jean-Auguste, son fils, décédé le 29 janvier 1686; Hedwige, femme d'Auguste, comte palatin du Rhin à Sultzbach, et Dorothée, mariée à Joachim-Ernest, duc de Holestein-Ploën.

FRÉDÉRIC.

1616. Frédéric, né le 22 décembre 1597, succéda, l'an 1616, au duché de Gottorp. Il accueillit, en 1621, les Remontrants de Hollande, poursuivis par les Gomaristes, leur accorda de grands privileges, et fit bâtir pour eux la ville de Frederic-stadt. Ce prince envoya, l'an 1638, une ambassade vers le roi de Perse, pour lui faire des propositions de commerce qui furent très-bien reçues. Il fit aussi offrir au souverain de Russie deux tonnes d'or (deux cent quarante mille livres, monnaie de Tours) par an pour la liberté du passage dans ses états, et quatre tonnes d'or aux Suédois, parce que, pour arriver à la mer Baltique, il fallait traverser la Livonie. Mais les choses en demeurèrent là, et de nouvelles conjonctures obligèrent le duc d'abandonner son projet de commerce. Frédéric, après la mort d'Otton, dernier comte de Schauenbourg, obtint, l'an 1640, une grande partie de la seigneurie de Pinneberg, dans la Stormarie. Obligé de recevoir les troupes de l'empereur et de l'électeur de Brandebourg dans la guerre de Suède, il abandonne sa résidence de Gottorp, sous la condition d'une exacte neutralité. Le roi de Suède, par le traité qu'il conclut, l'an 1658, à Roschild, avec le roi de Danemarck, obligea ce dernier à céder au duc de Gottorp, son beau-père, les droits de suzeraineté qu'il avait sur le duché de Sleswick: cession qui fut confirmée, l'an 1660, par le traité de Copenhague. On y confirma de plus la communauté de gouvernement, qui donne aux deux contractants un égal pouvoir sur le duché de Holstein, l'un et l'autre recevant également l'hommage et le serment de fidélité des sujets, et ceux-ci ne devant obéir qu'aux ordres émanés de la régence commune des deux souverains. « On ne peut guère imaginer, dit » M. de Mably, un gouvernement plus vicieux; et il semble » qu'on aurait dû établir un partage dans le domaine, mais » non pas dans l'autorité, si l'on eût voulu que la paix subsistât » entre les rois de Danemarck et les ducs de Holstein. » Le 10 août 1659 fut le terme des jours du duc Frédéric. Ce fut ce prince, et non pas son père, qui introduisit le droit d'aînesse ou de majorat dans sa maison. Il avait épousé, le 21 février 1630, Marie-Elisabeth, fille de Jean-Georges, électeur de Saxe, morte le 24 février 1684, dont il laissa Christiern-Albert, qui suit; Auguste-Frédéric, évêque de Lubeck en 1666, mort, le 3 octobre 1705, sans lignée; Sophie-Auguste, femme de Jean, prince d'Anhalt-Zerbst; Marie-Elizabeth, mariée à Louis II, landgrave de Hesse-Darmstadt; Hedwige-Eléonore, femme de Charles-Gustave, roi de Suède; et Auguste-Marie, femme de Frédéric le Magne, margrave de Bade-Dourlach.

CHRISTIERN-ALBERT.

1659. Christiern-Albert, né le 3 février 1641, évêque de Lubeck depuis 1655, succéda, l'an 1659, au duc Frédéric, son père. L'an 1661, il fait alliance avec le roi de Suède, et veut se rendre maître, par une trahison insigne, de Rendsbourg et de Sleswick; mais ses officiers ne trouvèrent pas dans les gouverneurs de ces places les facilités qu'ils s'étaient promises.

La succession d'Oldenbourg devint, l'an 1671, un sujet de querelle entre Christiern V, nouveau roi de Danemarck, le duc de Holstein-Gottorp et le duc de Holstein-Ploën. Le second, fier, de son alliance avec la Suède, ne veut entendre à aucun accommodement; le roi de Danemarck se declare alors pour le duc de Holestein-Ploën. Christiern-Albert s'étant fait comprendre dans le traité fait, l'année suivante, entre la France, la Suède et l'Angleterre, le roi de Danemarck en prend de l'ombrage, sans cependant rompre avec lui. Mais, l'an 1675, voyant Christiern-Albert prêt à joindre ses armes avec celles des Suédois, il l'invite à venir le trouver à Rendsbourg pour terminer leurs différents à l'amiable. Le duc s'y étant rendu le 25 juin, et le lendemain la nouvelle étant venue de la défaite des Suedois, par l'électeur de Brandebourg, le roi profita de l'occasion pour obliger le duc, qu'il retenait comme prisonnier, à consentir qu'il mît garnison dans ses places. Tonningen, en conséquence, est livré aux troupes danoises. Le 10 juillet, traité signé entre le roi et le duc, par lequel ce dernier renonce à la souveraineté et à l'indépendance qui lui était accordée par le traité de Roschild. Le roi, l'année suivante, fait démolir les fortifications de Tonningen, quoiqu'il n'eût cette place qu'en séquestre. Quelque tems après, il fait arrêter le baron de Kielman, premier ministre du duc, avec ses trois fils. Christiern-Albert, à cette nouvelle, se sauve à Hambourg. La France le prend sous sa protection. L'an 1679, par le traité conclu le 2 septembre, à Saint-Germain-en-Laye, le roi de Danemarck s'engage à restituer au duc la possession de ses terres, provinces et villes, aussi bien que la souveraineté qui lui a été accordée par les traités de Roschild et de Copenhague. Il s'élève une nouvelle rupture, l'an 1684, entre le Holstein et le Danemarck. Christiern-Albert tendait à rompre l'ancienne union de sa maison avec celle de Danemarck, pour se rendre entièrement indépendant. Le roi s'en étant aperçu, s'empare de ses places et les met en séquestre. Mais elles lui furent rendues, et la querelle fut terminée le 20 juin 1689, à Altena, par la médiation et sous la garantie de l'empereur et des électeurs de Saxe et de Brandebourg. Depuis ce tems, le duc Christiern-Albert vécut en paix jusqu'à sa mort, arrivée à Kiel le 27 décembre 1694, ou le 6 janvier 1695 (n. st.) Il avait épousé, le 14 octobre 1667, Frédérique-Amélie, fille de Frédéric III, roi de Danemarck. A ses noces, on fit un wirtschaf, espèce de mascarade qui se fait en Allemagne et en Danemarck. Elle consiste à tirer au sort autant de noms de métiers qu'il y a de convives, et à s'habiller chacun selon le métier qui lui est échu. Le sort des billets changea le roi de Danemarck en seigneur polonais, la reine en coupeuse de bourses, le prince de Danemarck en garçon barbier, le duc de Holstein en marchand de toile, et ainsi des autres. De son épouse, morte le 30 mars 1704, Christiern-Albert laissa Frédéric, qui suit; Christiern-Auguste, chef de la seconde branche de Holstein-Eutin; Sophie-Amélie, femme, 1°. d'Adolphe-Auguste, duc de Holstein-Ploën; 2°. d'Auguste-Guillaume, duc de Brunswick-Wolfenbuttel; et Marie-Elisabeth, abbesse de Quedlimbourg. La ville de Kiel est redevable à Christiern-Albert de son université, qu'il fonda en 1665.

FRÉDÉRIC IV.

1695. Frédéric, né le 18 octobre 1671, succéda, l'an 1695, au duc Christiern-Albert, son père, dans les duchés de Gottorp et de Sleswick. Dès qu'il fut en possession, il commença à donner de l'inquiétude au roi de Danemarck par diverses entreprises tendantes à lui assurer une entière indépendance. On était près d'en venir à une rupture ouverte; mais elle fut prévenue par l'interposition des puissances garantes du traité d'Altena. On établit, l'an 1697, des conférences à Pinneberg pour examiner les prétentions respectives des deux maisons rivales. Le duc, cependant, travaillait à de nouvelles fortifications, et recevait des troupes étrangères dans ses états. Le

roi, comprenant par-là qu'il était éloigné de traiter à l'amiable, entre avec une armée dans le Holstein, et fait raser deux des forts que le duc avait élevés. Frederic alors resserre les nœuds de son union avec la couronne de Suède, en épousant la princesse, fille du roi Charles XI. Fier de cette alliance et du titre qu'il avait obtenu de généralissime des troupes suédoises en Allemagne, il rejeta hautement les propositions qui lui étaient faites par le roi de Danemarck. L'an 1699, Frédéric IV, nouveau roi de Danemarck, déclare la guerre au duc de Holstein-Gottorp, et met le duc de Wurtemberg à la tête de ses troupes. Le duc de Holstein ne put faire qu'une faible résistance contre les forces danoises. La plupart de ses places tombent rapidement au pouvoir de l'ennemi. Le roi de Suède, Charles XII, son beau-frère, lui envoie huit mille hommes, et fait en même tems une descente en Danemarck. Mais, au milieu de ces feux de la guerre, le comte de Chamilli, ministre de France en Danemarck, retablit la paix entre ces princes par le traité signé, le 18 août de la même année, à Trawendhal, dans la principauté de Ploën. On y renouvela les anciennes unions entre les maisons de Danemarck et de Holstein, et la souveraineté de Sleswick y fut conservée au duc, suivant les traités de Roschild et de Copenhague, avec assurance de deux cent soixante mille rixdales, pour l'indemniser des frais de la guerre. Le duc Frédéric ne survécut pas long-tems à cette pacification. L'an 1702, étant allé joindre en Pologne le roi de Suède, il reçut, à la bataille de Clissow, le 19 juillet, un coup de boulet, dont il mourut deux heures après, laissant un fils, qui suit, d'Hedwige-Sophie, fille de Charles XI, roi de Suède, qu'il avait épousée le 12 juin 1698, morte le 2 décembre 1708.

CHARLES-FREDERIC.

1702. Charles-Frédéric, né à Stockholm, le 19 avril 1700, succéda au duc Frédéric IV, son père, sous l'administration de Christiern-Auguste, son oncle, duc de Holstein-Eutin. Les Danois, s'étant emparés, l'an 1715, de la forteresse de Tonningue, la ruinèrent de fond en comble. Le dessein du roi de Danemarck était de s'approprier les états du duc de Holstein-Gottorp et de lui donner en échange les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. L'an 1718, après la mort de Charles XII, le duc Charles-Frédéric fut déclaré prince héréditaire de Suède. L'an 1720, et non 1721, par le traité de paix conclu, le 14 juin, à Stockholm, entre la Suède, le Danemarck et la Russie, le roi de France, comme médiateur, abandonne à la seconde de ces trois puissances la propriété du duché de Sleswick, que le roi d'Angleterre lui avait déjà garantie par un traité particulier. Charles-Frédéric souffrit impatiemment qu'on sacrifiât ainsi les intérêts de sa maison. Le czar Pierre le Grand, qui lui destinait sa fille aînée, ne cessa point d'appuyer les plaintes, les demandes et les remontrances de ce prince. Pierre, le 22 février 1724, conclut avec le roi de Suède un traité, dont le second article portait qu'ils emploieraient leurs bons offices pour faire restituer le Sleswick au duc de Holstein. Le premier étant mort le 28 janvier de l'année suivante, l'impératrice Catherine, sa veuve, qui lui succéda, prit encore avec plus de chaleur les intérêts du duc de Holstein, à qui elle fit épouser, le 1er. juin 1725, Anne, sa fille aînée. S'étant alliée, par traité du 6 août 1726, avec l'empereur Charles VI, comme garant du traité de Trawendhal, et quatre jours après, avec le roi de Prusse, elle se disposait à faire valoir, par la voie des armes, la réclamation du duc, son gendre. Mais les choses changèrent de face à la cour de Pétersbourg par la mort de Catherine, arrivée le 17 mai 1727. Cette princesse ayant eu pour successeur un enfant dans la personne de Pierre II, à qui d'ailleurs les intérêts de la maison de Holstein étaient étrangers, les projets de Catherine en faveur du duc Charles-Frédéric, furent abandonnés. Cependant, par le traité d'alliance et de garantie, conclu, le 26 mai 1732, à Copenhague, entre les ministres de l'impératrice Anne Iwanowa, qui remplaça Pierre II en 1730, et ceux de l'empereur et du Danemarck, il fut réglé que sa majesté danoise paierait la somme d'un million de rixdales au duc de Holstein, dès que celui-ci lui aurait délivré une renonciation à toutes ses prétentions sur le duché de Sleswick. La maison de Holstein rejeta les offres du Danemarck; « persuadée avec raison, dit M. de » Mably, qu'on n'avait pu la dépouiller sans son consentement, » elle ne voulut point faire un trafic mercenaire de ses droits. » Instruite par les caprices d'une fortune qui avait tour à tour » favorisé et détruit ses espérances, elle se flatta que des cours » qui avaient si souvent changé d'intérêts, de vues et d'enga- » gements, en changeraient encore; et elle prit le parti d'at- » tendre de nouvelles conjonctures pour demander la restitu- » tion du Sleswick ». Charles-Frédéric mourut dans cette attente, le 18 juin 1739. D'Anne Petrowna, sa femme, décédée le 15 mai 1728, il laissa un fils, qui suit.

CHARLES-PIERRE-ULRIC.

1739. Charles-Pierre-Ulric, né le 21 février 1728, succéda, l'an 1739, au duc Charles-Frédéric, son père, sous la régence d'Adolphe-Frédéric, roi de Suède. La Suède lui déféra, l'an 1741, le titre d'altesse royale. Etant passé, l'an 1742, en Russie, l'impératrice Elisabeth, sa tante, sœur cadette d'Anne Pétrowna, sa mère, le décora du collier de l'ordre de Saint-André. Le 5 novembre de la même année, il fut nommé successeur au royaume de Suède, et treize jours après, il fut déclaré, par sa tante, grand-duc de Russie et héritier présomptif de cet empire, sous le nom de Pierre Fœdérowitz, après avoir embrassé publiquement la religion grecque. Il obtint, l'an 1745, d'Auguste, roi de Pologne, électeur de Saxe, et vicaire de l'empire, des lettres de majorat pour le Holstein. En 1752, la diète de Stockholm arrêta, le 4 juin, que si la branche aînée de Holstein venait à s'éteindre, on ferait avec le Danemarck un échange de ce duché contre les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Enfin l'impératrice Elisabeth étant morte le 5 janvier 1762, il fut proclamé aussitôt empereur de Russie, sous le nom de Pierre III. Elevé au faîte de la grandeur, sa mauvaise conduite l'en fit descendre presque aussitôt par la plus étonnante révolution. Il mourut, le 17 juillet de la même année 1762, dans le château de Czarko-Zélo, où l'impératrice, sa femme, l'avait fait renfermer. Il avait épousé, le 1er. septembre 1745, cette princesse, dont il a laissé un fils, qui suit. (*Voyez* Pierre III, *empereur de Russie.*)

PAUL-PETROWITZ.

1762. Paul-Petrowitz, né à Petersbourg, le 1er. octobre 1754, a été reconnu duc de Holstein-Gottorp après la mort de Charles-Pierre-Ulric, son père, sous la régence de l'impératrice Catherine, sa mère. Il fut en même tems déclaré duc de Russie et héritier présomptif de cette couronne. Sa mère, après la mort de son époux, rappela les troupes qui se préparaient à porter la guerre dans le Holstein, mais sans rien régler au sujet des droits de son fils sur le duché de Sleswick. L'an 1769, il y eut un traité conclu par les soins du comte de Bernstorff, ministre de Danemarck, entre cette couronne et celle de Russie, relativement au Holstein ducal. Par cette convention, le grand-duc doit renoncer, pour lui et ses successeurs, à la portion du duché de Sleswick qui appartenait à sa branche avant le traité de 1720, et consentir à l'échange de sa portion du duché de Holstein contre les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Pour obtenir l'accession du prince évêque de Lubeck et de sa branche, il fut stipulé que le Danemarck lui céderait le bailliage de Rheinfels et de Rhetwick, et consentirait à un nouvel arrangement relatif à l'évêché de Lubeck. Mais ces conventions n'ont eu leur effet que le 16 novembre 1773,

époque de la remise solennelle du duché de Holstein au grand-duc de Russie.

DUCS DE HOLSTEIN-EUTIN.

CHRISTIERN-AUGUSTE.

1695. CHRISTIERN-AUGUSTE (ou CHRISTIAN), né, le 11 janvier 1673, de Christiern-Albert, duc de Holstein-Gottorp, eut en partage, dans la succession de son père, la portion du Holstein dont la belle ville d'Eutin est le chef-lieu. Il avait d'abord été chanoine de Lubeck. Ayant ensuite embrassé le parti des armes, il obtint de Charles XII, roi de Suède, un régiment de cavalerie. L'an 1702, il fut chargé de l'administration des états de Charles-Frédéric, son neveu, duc de Gottorp. L'an 1705, l'évêché de Lubeck étant venu à vaquer, il disputa ce bénéfice contre le prince Charles de Danemarck, qui en avait déjà la coadjutorerie. Christiern-Auguste se fondait sur un accord passé, l'an 1667, à Gluckstadt, entre le roi de Danemarck et le duc de Holstein-Gottorp, par lequel la maison de Danemarck renonçait au droit qu'elle prétendait avoir de posséder alternativement l'évêché de Lubeck avec la maison de Holstein. Malgré cela, le roi de Danemarck, déterminé à soutenir la prétention de son frère, s'empara, l'an 1706, du château d'Eutin. Mais le roi de Suède s'étant déclaré pour Christiern-Auguste, les troupes danoises se retirèrent du château d'Eutin, et le confièrent aux résidents d'Angleterre et de Hollande, pour le tenir en séquestre. Cependant ceux-ci remirent le duc en possession de la place, sans préjudice toutefois des droits du prince Charles. L'an 1713, le roi de Danemarck laisse à Christiern-Auguste les dépendances de l'évêché de Lubeck. Mais, l'année suivante, il fait occuper par ses troupes la principauté d'Eutin, parce que Christiern-Auguste avait fourni des secours au roi de Suède, ennemi du Danemarck. Elle ne lui fut rendue qu'à la paix de 1720. Christiern-Auguste finit ses jours le 25 avril 1726. Il avait épousé, le 2 septembre 1704, ALBERTINE-FRÉDÉRIQUE, fille de Frédéric-Magnus, margrave de Bade-Dourlach, morte le 22 décembre 1755, dont il laissa :

1°. Charles-Auguste, évêque de Lubeck après la mort de son père, mort, le 1er. juin 1727, à Petersbourg, où il devait épouser Elisabeth, seconde fille du czar, depuis impératrice ;
2°. Adolphe-Frédéric, qui suit ;
3°. Frédéric-Auguste, tige des ducs d'Oldenbourg (*) ;
4°. Georges-Louis, major-général au service de Prusse, général au service de Russie ; nommé, l'an 1762, administrateur du duché de Holstein-Gottorp, pendant la minorité du grand-duc de Russie, mort le 7 septembre 1763. Il avait épousé Sophie-Charlotte, fille de Frédéric-Guillaume, duc de Holstein-Beck. Il a eu de ce mariage, Pierre-Frédéric-Louis, duc de Holstein-Oldenbourg, prince de Lubeck, administrateur (1819) du grand-duché d'Oldenbourg et de la principauté de Birkenfeld, né le 17 janvier 1755. Il a succédé, comme prince de Lubeck, à son oncle Frédéric-Auguste, le 6 juillet 1785. Il a épousé, le 26 juin 1781, Frédérique-Elisabeth-Amélie, morte le 24 novembre 1785, fille de Frédéric, duc de Wurtemberg. Il en a eu :
   A. Paul-Frédéric-Auguste, né le 13 juillet 1783, prince héréditaire, lieutenant-général au service de Russie, et gouverneur-général d'Esthonie. Il a épousé, le 22 juillet 1817, Adélaïde, fille de Victor-Charles-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg-Hoym ;
   B. Pierre-Frédéric-Georges, né le 9 mai 1784, marié, le 30 avril 1809, avec Catherine-Paulowna, grande-duchesse de Russie (depuis reine de Wurtemberg) ; née le 21 mai 1788, morte le 7 janvier 1819, fille de l'empereur Paul Ier. Il mourut le 27 décembre 1812, laissant :
      a. Alexandre, né le 30 août 1810 ;
      b. Pierre, né le 26 août 1812 ;
5°. Anne, femme de Guillaume, prince de Saxe-Gotha, morte le 2 février 1758 ;
6°. Hedwige-Sophie, abbesse d'Herfort, au comté de Ravensberg.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC.

1726. ADOLPHE-FRÉDÉRIC, né le 14 mai 1710, successeur de Christiern-Auguste, son père, en la principauté d'Eutin, devient évêque de Lubeck, à la place de son frère, le 16 septembre 1727, administrateur de Gottorp en 1739, et fut déclaré prince héréditaire de Suède le 23 juin (et non pas le 3 juillet) 1743. Il céda, l'an 1750, l'évêché de Lubeck à Frédéric-Auguste, son frère, et succéda, le 6 avril de l'année suivante, à la couronne de Suède, après la mort du roi Frédéric. Il mourut le 12 février 1771.

GUSTAVE.

1771. GUSTAVE, fils aîné d'Adolphe-Frédéric, né le 24 janvier 1746, prince royal de Suède, grand-maître de l'ordre des Séraphins, succéda, l'an 1771, à son père, dans le royaume de Suède et la principauté d'Eutin. Ce prince fut assassiné en 1792. (Voyez *Gustave III, roi de Suède*.)

GUSTAVE-ADOLPHE.

1792. GUSTAVE-ADOLPHE, né le 1er. novembre 1778,

(*) *GRANDS-DUCS DE HOLSTEIN-OLDENBOURG.*

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

1726. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 20 septembre 1711, lieutenant-général des troupes de Hollande en 1748, évêque de Lubeck le 15 décembre 1750, devint duc d'Oldenbourg en 1774, et mourut le 6 juillet 1785. Il avait épousé, le 21 novembre 1752, ULRIC-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINA, fille de Maximilien, prince de Hesse-Cassel, dont il eut :

1°. Pierre-Frédéric-Guillaume, qui suit ;
2°. Hedwige-Elisabeth-Charlotte, née le 22 mars 1759, mariée, le 7 juillet 1774, à Charles, duc de Sudermanie, puis roi de Suède.

PIERRE-FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

1785. PIERRE-FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 3 janvier 1754, grand-duc de Holstein-Oldenbourg, a succédé à son père le 6 juillet 1785. L'état de la santé de ce prince ne lui permettant pas de régner, l'administration de son grand-duché a été confiée à son cousin germain, Pierre-Frédéric-Louis, duc Holstein-Oldenbourg, prince de Lubeck. Ce prince a été le dernier de l'Allemagne qui ait accédé à la confédération du Rhin, son accession n'ayant eu lieu que le 14 octobre 1808. Il fut dépouillé de son duché, en 1810, par Buonaparte, et y rentra en 1813. Il obtint dans les années suivantes une augmentation de territoire : l'empereur de Russie lui céde la seigneurie de Jever, et l'acte du congrès de Vienne lui assura un district de cinq mille âmes à prendre sur les états du roi de Hanovre, et un de vingt mille sur la rive gauche du Rhin. Ce dernier consiste dans la principauté de Birkenfeld.

Le grand-duc d'Oldenbourg est membre de la confédération germanique, et il participe à la quinzième voix curiale. Dans l'assemblée générale, il occupe la vingt et unième place et jouit d'une voix virile.

succède à Gustave III, son père, le 29 mars 1792, sous la regence du duc de Sudermanie, son oncle. Il prit les rênes du gouvernement le 1er. novembre 1796, fut detrôné le 13 mars 1809, renonça à la couronne, pour sa personne, le 29 du même mois, et en fut déclaré déchu, pour lui et ses descendants, le 11 mai de la même année. Cet infortuné prince s'est retiré en Allemagne, puis en Suisse, où il vit en particulier. Il a un fils âgé de vingt ans et trois filles. (Voyez *Gustave-Adolphe, roi de Suède*, où il faut ajouter au nombre de ses enfants, Cécile, née le 22 juin 1807.)

DUCS DE HOLSTEIN-SONDERBOURG.

JEAN, DIT LE JEUNE.

1564. JEAN, dit LE JEUNE, troisième fils de Christiern III, roi de Danemarck, et deuxième du nom, duc de Holstein, né à Colding, le 25 mars 1545, obtint de Frédéric II, son frère, roi de Danemarck, par le traité de Flensbourg, fait en 1564, les îles d'Alsen et d'Arroé, le bailliage de Ploën avec Rhinfels et Arensbourg, dans le Holstein, et, après la mort de Jean, l'aîné, son oncle, Rucheloster, et la moitié de l'île de Sunderwith, où il fit bâtir le château de Gluksbourg en 1582. Il y mourut le 9 octobre 1622. Mais la residence qu'il faisait, avant de l'avoir bâti, à Sonderbourg, dans l'île d'Alsen, donna le nom de cette ville à sa branche. Il avait épousé, 1°. le 19 août 1568, ELISABETH, fille d'Ernest II, duc de Brunswick-Grubenhagen, morte le 12 février (v. st.) 1586; 2°. le 14 fevrier (v. st.) 1588, AGNÈS-HEDWIGE, veuve d'Auguste, électeur de Saxe, et fille de Joachim-Ernest, prince d'Anhalt, morte le 3 novembre 1616. Du premier lit, il laissa Alexandre, qui suit; Jean-Adolphe, mort sans alliance, le 21 fevrier 1624; Frédéric, qui fit la branche de Nordbourg, laquelle s'éteignit le 7 août 1727, dans la personne d'Ernest-Léopold, petit-fils de Frédéric; Philippe auteur de la branche de Glucksbourg; Elisabeth, femme de Bogislas XIV, duc de Poméranie; Dorothée, seconde femme de Frédéric IV, duc de Lignitz; et une autre fille. Du second lit, il laissa Joachim-Ernest, qui a fait la branche de Holstein-Ploën; Anne-Sabine, mariée à Jules-Frédéric, duc de Wurtemberg; et Eléonore, femme de Christiern II, prince d'Anhalt.

ALEXANDRE.

1622. ALEXANDRE, né, le 20 janvier 1573, de Jean le Jeune et d'Elisabeth de Brunswick, succéda, l'an 1622, à son père dans le duché de Sonderbourg, et mourut le 13 mars de l'an 1627. De sa femme DOROTHÉE DE SCHWARZBOURG, qu'il avait épousée le 26 novembre 1604, morte le 5 juin 1639, il laissa Jean-Christiern, qui suit; Alexandre-Henri, qui, s'étant fait catholique, mourut en Silésie l'an 1667; Ernest-Gunther, qui a fait la branche d'Augustenbourg; Georges-Frédéric, mort sans alliance le 23 août 1676; Auguste-Philippe, qui a fait la branche de Beck; Philippe-Louis, auteur de la branche de Wiesenbourg, éteinte le 4 mars 1644, par la mort du duc Léopold, son petit-fils; et Sophie-Catherine, femme d'Antoine-Gunther, comte d'Oldenbourg.

JEAN-CHRISTIERN.

1627. JEAN-CHRISTIERN, né le 26 avril 1607, successeur d'Alexandre, son père, au duché de Sonderbourg, mourut le 30 juin 1653. Il avait épousé, le 4 novembre 1634, ANNE, fille d'Antoine II, comte d'Oldenbourg, morte le 12 décembre 1688, dont il laissa Christiern-Adolphe, qui suit; Dorothée-Auguste, mariée à Georges, landgrave de Hesse-Lauterbach; et Christine-Elisabeth, femme de Jean-Ernest, duc de Saxe-Weimar.

CHRISTIERN-ADOLPHE.

1653. CHRISTIERN-ADOLPHE, né le 3 juin 1641, successeur de Jean-Christiern, son père, fut obligé de céder Sonderbourg au roi de Danemarck. Ayant acquis ensuite Franzhagen, dans le duché de Saxe-Lawenbourg, il y établit sa demeure, et en porta le nom, qu'il transmit à ses descendants. Ce prince finit ses jours le 2 janvier 1702. Il avait épousé, le 1 novembre 1676, ÉLÉONORE CHARLOTTE, fille de François-Henri, duc de Saxe-Lawenbourg, morte le 25 janvier 1709, dont il laissa Léopold-Christiern, qui suit; et Louis-Charles, duc après son frère.

LEOPOLD-CHRISTIERN.

1702. LÉOPOLD-CHRISTIERN, né le 25 août 1678, duc de Holstein-Franzhagen, après la mort de Christiern-Adolphe, son père, servit dans les troupes du roi de Danemarck, qui le fit colonel d'un régiment de cavalerie. Il mourut de la petite vérole, le 13 juillet 1707, sans avoir été marié, laissant d'une maîtresse trois fils qui n'ont point été reconnus.

LOUIS-CHARLES.

1707. LOUIS-CHARLES, né le 4 juin 1684, succéda, l'an 1707, à Léopold-Christiern, son frère. Il mourut le 11 octobre de l'année suivante, laissant d'ANNE-DOROTHÉE DE WESTERFELD, qu'il avait épousée le 30 decembre 1705, CHRISTIERN-ADOLPHE, né le 16 septembre, mort le 2 avril 1708, le dernier de sa branche.

DUCS DE HOLSTEIN-AUGUSTENBOURG.

ERNEST-GUNTHER.

1627. ERNEST-GUNTHER, né le 14 octobre 1609, d'Alexandre, duc de Sonderbourg, bâtit le château d'Augustenbourg, dans l'île d'Alsen, qui lui échut en partage dans la succession de son père. Cette place a donné le nom à sa ligne. Il mourut le 18 janvier 1689. Il avait epousé, le 15 juin 1651, AUGUSTE, fille de Philippe, duc de Sunderbourg-Wiesenbourg, morte le 26 mai 1701, dont il laissa Frederic, qui suit; Ernest-Auguste, qui vient après; Fréderic-Guillaume, prévôt du chapitre de Hambourg, mort le 5 juin 1714 (père de Christian-Auguste, qui va suivre, et de Marie-Charlotte, née en 1697, mariée, le 17 octobre 1726, à Philippe-Ernest, duc de Holstein-Glucksbourg; et Louise-Charlotte, femme de Frederic-Louis, duc de Holstein-Beck.

FREDERIC.

1689. FRÉDÉRIC, né le 27 décembre 1652, fut tué le 3 août 1692, dans un combat contre les Français, près d'Enghien, en Flandre, sans avoir pris d'alliance.

ERNEST-AUGUSTE.

1692. ERNEST-AUGUSTE, né le 30 octobre 1660, hérita, par la mort de Fréderic, son frère, du duché d'Augustenbourg. Il avait été chanoine de Strasbourg, s'était fait catholique, puis était retourné au Luthéranisme. Il mourut, le 12 mars 1731, sans laisser d'enfants de MARIE-THÉRÈSE, sa femme, baronne de Weilbourg, qu'il avait épousée en 1695.

CHRISTIAN-AUGUSTE.

1731. CHRISTIAN-AUGUSTE, né le 4 août 1696, fils de Fréderic-Guillaume, prévôt du chapitre de Hambourg, succéda, l'an 1731, au duc Ernest-Auguste, son oncle. Ayant été fait che-

valier de l'ordre de l'Eléphant, en 1721, il devint ensuite gouverneur de l'ile d'Alsen, général d'infanterie et colonel des gardes du roi de Danemarck. Il mourut le 20 janvier 1754. De FRÉDERIQUE-LOUISE, fille de Christian, comte de Dane-Schiold, en Danemarck, morte le 2 décembre 1744, il laissa: 1°. Frédéric-Christian, qui suit; 2°. Emile-Auguste, né le 3 août 1722, lieutenant-général au service de Danemarck; 3°. Sophie-Charlotte, né le 31 mai 1725, morte le 7 octobre 1752; 4°. Christine-Ulrique, née le 15 mars 1727; 5°. Sophie-Madeleine-Marie, née le 23 mai 1731; 6°. Charlotte-Amélie, née le 24 janvier 1736.

FRÉDÉRIC-CHRISTIAN I.

1754. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN I, né le 6 avril 1721, successeur de Christian-Auguste, son père, et lieutenant-général au service de Danemarck, epousa, le 26 mai 1762, CHARLOTTE-AMÉLIE-WILHELMINE, fille de Frédéric-Charles, duc de Holstein-Ploën, morte le 12 octobre 1770. Le duc Fréderic-Christian mourut en 1795, laissant:

1°. Frédéric-Christian II, qui suit;

2°. Frédéric-Charles-Emile, né le 8 mars 1767, général au service de Danemarck, marié, le 29 septembre 1801, avec Sophie-Eléonore-Frédérique, fille du ministre d'état baron Scheel, née le 26 decembre 1778, dont il a eu:

- *a.* Frédéric-Auguste-Emile, né le 3 février 1802;
- *b.* Georges-Eric, ne le 14 mars 1805;
- *c.* Henri-Charles-Woldemar, ne le 13 octobre 1810;
- *d.* Charlotte-Louise-Dorothée-Joséphine, née le 24 janvier 1803;
- *e.* Pauline-Victoire-Anne-Vilhelmine, née le 9 février 1804;
- *f.* Amélie-Eléonore-Sophie-Caroline, née le 9 janvier 1813;
- *g.* Sophie-Berthe-Clémentine Auguste, née le 30 janvier 1815;

3°. Christian-Auguste, né le 9 juillet 1768, décédé général-major au service de Danemarck;

4°. Louise-Charlotte-Caroline, née le 17 février 1764.

FRÉDERIC-CHRISTIAN II.

1795. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN II, né le 28 septembre 1765, mort le 14 juillet 1814, avait épousé, le 27 mai 1786, LOUISE-AUGUSTE, fille de Christian VII, roi de Danemarck. De ce mariage sont issus:

1°. Christian-Charles-Frédéric-Auguste, qui suit;

2°. Frédéric-Emile-Auguste, né le 23 août 1800;

3°. Caroline-Amélie, née le 28 juin 1796, mariée, le 22 mai 1815, à Christian-Fréderic, prince de Danemarck.

CHRISTIAN-CHARLES-FREDERIC-AUGUSTE.

1814. CHRISTIAN-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, duc régnant de Holstein-Sonderbourg-Augostenbourg, ne le 19 juillet 1798, a succédé à son père Frédéric-Christian, le 14 juin 1814.

DUCS DE HOLSTEIN-BECK.

AUGUSTE-PHILIPPE.

1627. AUGUSTE-PHILIPPE, né le 11 novembre 1612, d'Alexandre, duc de Sonderbourg, eut en partage, ou, selon d'autres, acheta la terre de Beck, située dans la Westphalie, où il mourut en 1675. Il avait epousé, 1°. le 15 janvier 1645, CLAIRE, fille d'Antoine, comte d'Oldenbourg-Delmenhorst, morte le 19 janvier 1647; 2°. en juin 1649, SIDONIE, sœur de sa première femme, morte en couches, l'an 1650; 3°. en 1650, MARIE-SIBILLE, fille de Guillaume-Louis, comte de Nassau-Saarbruck, mort en 1675. Du second lit, il laissa Sophie-Louise, femme de Frédéric, comte de la Lippe-Bracke, et du troisième lit, Auguste, qui suit; Frédéric-Louis, qui vient après; Dorothée-Amélie, femme de Philippe-Ernest, comte de la Lippe-Alverdissen; Maximilien-Guillaume, mort en 1692; Antoine-Gunther, général des troupes hollandaises, gouverneur de Lille, puis d'Ipres, mort le premier septembre 1744; Ernest-Casimir, mort en mars 1695; et Sophie-Eléonore, morte en 1724.

AUGUSTE.

1675. AUGUSTE, né, en 1652, du duc Auguste-Philippe et de Marie-Sibylle, succéda, l'an 1675, à son père. Il fut général-major des troupes de Brandebourg, et fut tué, le 26 septembre 1689, au siége de Bonn, laissant un fils, qui suit, de PHILIPPE-LOUISE, fille de Philippe, comte de la Lippe-Buckbourg, qu'il avait épousée en 1676, morte en 1731.

FRÉDERIC-GUILLAUME.

1689. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né, le 2 mai 1682, d'Auguste, auquel il succéda, se fit catholique, et fut major-général des armees de l'empereur. Il mourut, le 26 juin 1719, en Sicile, des blessures qu'il avait reçues. De MARIE-ANTOINETTE, fille d'Antoine-Emmanuel, comte de Sanfré, qu'il avait épousée le 6 octobre 1708, morte le 18 février 1762, il ne laissa que deux filles: 1°. Marie-Anne-Léopoldine, née en 1717, mariée, en 1735, à Emmanuel, comte de Tarrouc; 2°. Jeanne-Amélie, née en 1719.

FRÉDERIC-LOUIS.

1719. FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 6 avril 1653, du duc Auguste-Philippe, chevalier de l'Aigle noir et de l'Eléphant, feld-maréchal des troupes du roi de Prusse, succéda, l'an 1719, à son neveu, dans le duché de Beck. Il mourut le 7 mars 1728. Il avait épousé, le 10 janvier 1685, LOUISE-CHARLOTTE, fille d'Ernest-Gunther, duc d'Augustenbourg, morte le 2 mai 1740, dont il eut huit enfants. Ceux qui lui survecurent sont: 1°. Fréderic-Guillaume, qui suit; 2°. Charles-Louis, mentionné plus loin; 3°. Philippe-Guillaume, major-général des troupes de Prusse; 4°. Pierre-Auguste, rapporté plus bas; 5°. Louise-Albertine, née en 1694, mariée, le 6 mai 1737, à Albert-Frédéric, comte de Stanislawsky et du saint empire; 6°. Sophie-Henriette, née en 1696, mariée, le 11 avril 1736, à Charles, comte de Dohna-Wartenberg; 7°. Charlotte, née en 1701, mariée, en 1737, à Louis-Fréderic, comte de Dohna-Reechertzwald.

FRÉDERIC-GUILLAUME.

1728. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 18 juin 1687, feld-maréchal des troupes de Prusse, gouverneur de Berlin, et successeur de Frederic-Louis, son père, mourut le 11 novembre 1749. Il avait epousé, 1°. ELEONORE, fille d'Uladislas de Los, palatin de Marienbourg, et veuve du prince de Czartoryski; 2°. le 5 novembre 1721, URSULE-ANNE, fille de Christophe, burgrave de Dohna, morte le 17 mars 1761. Du second lit, il laissa Fréderic-Guillaume, qui suit, et Sophie-Charlotte, femme, 1°. d'Alexandre-Emile, burgrave de Dohna-Wartenberg; 2°. de Georges-Louis, prince de Holstein Gottorp.

FRÉDERIC-GUILLAUME III.

1749. FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né le 4 novembre 1723, colonel au service du roi de Prusse, et successeur de Frédéric-

Guillaume II, son père, fut tué devant Prague, le 6 mai 1757, sans avoir pris d'alliance.

CHARLES-LOUIS.

1757. Charles-Louis, né le 18 septembre 1690, succéda, l'an 1757, à son neveu, dans le duché de Beck. Il avait embrassé la religion catholique en 1723. Le roi de Pologne le fit lieutenant-général de ses troupes et chevalier de ses ordres. Il mourut en 1774, ayant épousé, le 10 août 1730, Anne-Charlotte d'Orlelska, fille naturelle de ce prince, dont il se sépara en 1733 (morte à Avignon, le 27 septembre 1769), après en avoir eu Charles-Frédéric, né le 5 janvier 1732, colonel d'un régiment en France, et maréchal de camp en 1761, mort en 1764; et Auguste, qui fut employé dans le commandement des armées de Russie.

PIERRE-AUGUSTE.

1774. Pierre-Auguste, né le 7 décembre 1695, duc de Holstein-Beck, en 1774, par la mort du duc Charles-Louis, son frère, fut lieutenant-général en Russie, et gouverneur de Revel. Il mourut au mois de mars 1775. Il avait épousé, 1°. en 1723, Sophie, fille de Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, morte le 8 mai 1728; 2°. Natalie, fille de Nicolas, comte de Gullowin, née le 4 septembre 1724. Les enfants du duc Pierre-Auguste, sont :

Du premier lit :

1°. Charles-Antoine-Auguste, né le 10 août 1727, marié avec Frédérique-Charlotte-Antoinette-Amélie, fille d'Albert-Christian, comte de Dohna-Leistenau, veuve le 12 septembre 1759. Elle eut pour fils :

Frédéric-Charles-Louis, dont l'article va suivre;

Du second lit :

2°. Catherine, née le 23 février 1750, mariée, le 8 janvier 1767, à Iwan, prince de Boratinsky, lieutenant-général au service de Russie, séparés.

FRÉDÉRIC-CHARLES-LOUIS.

1775. Frédéric-Charles-Louis, né le 30 août 1757, succéda au duc Pierre-Auguste, son aïeul, au mois de mars 1775, et mourut le 25 mars 1816. Il avait épousé, le 9 mars 1780, Frédéric-Amélie, née le 28 février 1757, fille de Léopold, comte de Schlieben. De ce mariage sont issus :

1°. Guillaume-Paul-Léopold, qui suit;
2°. Elisabeth-Frédérique-Sophie-Amélie-Charlotte, née le 13 décembre 1780, mariée, le 23 février 1800, au baron de Richtrofen, mort le 25 février 1808.

GUILLAUME-PAUL-LÉOPOLD.

1816. Guillaume-Paul-Léopold, duc régnant de Holstein-Beck, né le 4 juin 1785, a épousé, le 26 janvier 1810, Louise-Caroline, fille de Charles, landgrave de Hesse-Cassel, née le 28 septembre 1789. De ce mariage sont issus :

1°. Charles, prince héréditaire, né le 30 septembre 1812;
2°. Frédéric, né le 23 octobre 1814;
3°. Guillaume, né le 10 avril 1816;
4°. Louise-Marie-Frédérique, née le 23 octobre 1810;
5°. Frédérique-Caroline-Julie, née le 9 octobre 1811.

DUCS DE HOLSTEIN-PLOEN.

JOACHIM-ERNEST.

1622. Joachim-Ernest, né, le 29 août 1595, du duc Jean le Jeune et d'Agnès-Edwige d'Anhalt, a fait la branche d'Arnsberg ou de Ploën. Après l'extinction de celle d'Oldenbourg, il prétendit à sa succession comme plus proche héritier. Mais le roi de Danemarck et le duc de Gottorp le prévinrent. Il y eut à ce sujet un procès qui ne fut terminé qu'après la mort de Joachim-Ernest, arrivée le 5 octobre 1671. Il avait épousé, le 12 mai 1633, Dorothée, fille de Jean-Adolphe, duc de Holstein-Gottorp, morte le 31 mars 1682, dont il laissa Jean-Adolphe, qui suit; Auguste, qui fit la branche encore subsistante de Nordbourg, et fut père de Joachim-Frédéric, qui viendra ci-après; Joachim-Ernest, lequel, ayant embrassé la religion catholique en 1674, se mit au service de l'Espagne, et mourut à Madrid le 4 juillet 1700; Bernard, mort le 3 janvier 1676; Agnès Hedwige, femme de Christiern, duc de Holstein-Glucksbourg; et deux autres filles.

JEAN-ADOLPHE.

1671. Jean-Adolphe, né le 8 avril 1634, fils aîné de Joachim-Ernest, lui succéda au duché de Ploën. Ce prince eut des talents militaires qu'il n'ensevelit point dans l'oisiveté. Il fut major-général de la cavalerie impériale, en 1664, contre les Turcs. En 1674 et 1675, il commanda les troupes de Brunswick-Lunebourg en Alsace, et contribua beaucoup au gain de la bataille de Consarbrück contre le maréchal de Créqui, ainsi qu'à la prise de Trèves, qui suivit cette victoire. L'an 1676, il emporta, contre le duc de Gottorp au conseil aulique de l'empereur, la succession d'Oldenbourg, c'est-à-dire les comtés d'Oldenbourg et Delmenhorst, qu'il céda ensuite au roi de Danemarck en échange de Segeberg, de Nordbourg, et d'autres lieux. Ce monarque le nomma, quelque tems après, feld-maréchal de ses troupes. Il passa ensuite au service des états-généraux, qui le nommèrent gouverneur de Maestricht, puis, en 1693, maréchal-général de leurs armées. Ce prince mourut le 2 juillet 1704. Il avait épousé, le 2 avril (et non pas août) 1673, Dorothée-Sophie, fille de Rodolphe-Auguste, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, morte le 21 mars 1722, dont il laissa Léopold-Auguste, qui suit; Christiern-Charles, mort, à quatorze ans, le 28 octobre 1704; Dorothée, femme d'Adolphe-Frédéric, duc de Mecklenbourg-Strelitz.

LÉOPOLD-AUGUSTE.

1704. Léopold-Auguste, petit-fils de Jean-Adolphe, par Adolphe-Auguste, son père, mort le 29 juin 1704, succéda en bas âge à son aïeul, dans le duché de Ploën, et mourut le 4 novembre 1706.

JOACHIM-FREDERIC.

1706. Joachim-Frédéric, né, le 9 mai 1666, d'Auguste, fils du duc Joachim-Ernest, prit possession de Holstein-Ploën, comme plus proche agnat du jeune duc Léopold-Auguste, malgré l'opposition de Jean-Ernest-Ferdinand, duc de Rhetwick, son cousin. Il servait pour lors en qualité de brigadier dans les troupes hollandaises. L'an 1710, il obtint de l'empereur l'investiture de son duché. Il mourut le 25 janvier 1722. Ce prince avait épousé, 1°. le 26 novembre 1704, Madeleine-Julienne, fille de Jean-Charles, comte palatin de Birckenfeld-Gelnausen, morte le 5 novembre 1720; 2°. le 17 février 1721, Julienne-Louise, fille de Christiern-Eberhard, prince d'Oost-Frise, morte le 6 février 1740. Du premier lit, il laissa trois filles, dont la dernière, Christine-Louise, épousa, 1°. le 18 août 1735, Albert-Louis-Frédéric, comte de Hohenlohe-Weicked; 2°. le 4 mai 1749, Louis-Frédéric, prince de Saxe-Hildbourghausen.

JEAN-ADOLPHE.

1722. Jean-Adolphe-Ernest-Ferdinand, né le 4 décembre 1684, de Joachim-Ernest de Holstein, duc de Rhet-

wick, s'empara du duché de Ploën, après la mort de Joachim-Frédéric, comme son plus proche parent. L'empereur le maintint dans cette possession par un mandement du 15 juin 1728. Il mourut, le 21 mai 1729, sans laisser d'enfants de MARIE-CÉLESTINE, son épouse, fille de Claude-François de Merode, marquis de Trelong.

FREDERIC-CHARLES.

1729. FRÉDÉRIC-CHARLES, né posthume, le 4 août 1706, de Christiern-Charles, fils d'Auguste, et petit-fils, par son père, du duc Joachim-Ernest, auteur de sa branche, et d'abord nommé sieur de Caëlestein, obtint Nordbourg, en 1722, après la mort de Joachim-Frédéric, et parvint au duché de Ploën, le 21 mai 1729, avec l'appui du roi de Danemarck, auquel il céda Nordbourg. Il fut le dernier de sa branche, étant mort, le 10 octobre 1761, sans laisser d'hoirs mâles de sa femme CHRISTINE-IRMENGARDE, fille de Christian Detler, comte de Reventlau, qu'il avait épousée le 18 juillet 1730. Les filles qu'il laissa, sont : Frédérique-Sophie-Charlotte, femme de Georges-Louis, comte d'Erbach-Schonberg, morte le 4 janvier 1769; Charlotte-Amélie-Wilhelmine, mariée, en février 1762, à Frédéric-Christiern, duc de Holstein-Augustenbourg; et Louise-Albertine, alliée, le 4 juin 1763, à Frédéric-Albert, prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 9 mars 1769.

DUCS DE HOLSTEIN-GLUCKSBOURG.

PHILIPPE.

1622. PHILIPPE, né, le 15 mars 1584, de Jean le Jeune, duc de Holstein-Sonderbourg et d'Elisabeth de Brunswick, eut, dans le partage de la succession de son père, le château et le baillage de Glucksbourg, au duché de Sleswick, à trois lieues de Flensbourg, avec une grande partie du Sandewith et quelques seigneuries. Il mourut le 27 septembre 1663. De SOPHIE-HEDWIGE, fille de François II, duc de Saxe-Lawenbourg, qu'il avait épousée le 23 mai 1624 (morte en février 1660), il laissa Christiern, qui suit; Marie-Elisabeth, femme de Georges-Albert, margrave de Brandebourg; Auguste, femme d'Ernest-Gunther, duc de Holstein-Sonderbourg; Christine, mariée à Christian I, duc de Saxe-Mersbourg; Dorothée, femme, 1°. de Christian-Louis, de Brunswick-Lunebourg; 2°. de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg; et une autre fille.

CHRISTIERN.

1663. CHRISTIERN, né le 19 juin 1627, successeur de Philippe, son père, mourut le 17 novembre 1698, après avoir épousé, 1°. le 23 septembre 1663, SIBYLLE-URSULE, fille d'Auguste, duc de Brunswick, morte le 12 décembre 1671; 2°. le 10 mai 1672, AGNÈS-EDWIGE, fille de Joachim-Ernest, duc de Holstein-Ploën, morte le 20 novembre 1698. Du second lit, il laissa Philippe-Ernest, qui suit; Christian-Auguste, colonel au service de Danemarck; et Sophie-Auguste, morte le 10 juin 1712.

PHILIPPE-ERNEST.

1698. PHILIPPE-ERNEST, né le 5 mai 1673, successeur du duc Christiern, son père, en 1698, mourut le 12 novembre 1729. Il avait épousé, 1°. le 15 février 1699, CHRISTINE, fille de Christian, duc de Saxe-Eisenberg, morte le 24 mai 1722; 2°. le 2 septembre 1722, CATHERINE-CHRISTINE, comtesse d'Alfeld, morte le 8 mai 1726; 3°. le 11 octobre 1726, CHARLOTTE-MARIE, fille de Frédéric-Guillaume, duc de Holstein-Augustenbourg, morte le 30 avril 1760. Du premier lit il laissa Frédéric, qui suit; Charles-Ernest, général major au service de Danemarck, mort en 1761, sans enfants de Charlotte-Clementine, fille de Simon-Henri-Adolphe, comte de la Lippe-Detmold; et deux filles.

FREDERIC.

1729. FRÉDÉRIC, né le 1er. avril 1701, lieutenant-général au service du Danemarck, succéda, l'an 1729, au duc Philippe-Ernest, son père, et mourut le 18 novembre 1766. Il avait épousé, le 19 juin 1745, HENRIETTE-AUGUSTE, fille de Simon-Adolphe, comte de la Lippe-Detmold, dont il laissa un fils, qui suit, et trois filles, 1°. Sophie-Madeleine, née le 22 mars 1746; 2°. Louise-Charlotte-Frédérique, née le 5 mars 1749, mariée, le 16 juillet 1763, à Charles-Georges-Lebrecht, prince d'Anhalt-Coëthen; 3°. Julienne-Wilhelmine, née le 30 avril 1754, mariée, le 17 juillet 1776, à Louis, prince de Bentheim-Steinfurt, mort le 20 août 1817.

FREDERIC-HENRI.

1766. FRÉDÉRIC-HENRI, né le 15 mars 1747, successeur de Frédéric, son père, en 1766, a épousé, le 9 août 1769, ANNE-CAROLINE, fille de Guillaume-Henri, prince de Nassau-Saarbruck. Il mourut, sans postérité, le 13 mars 1779. Sa veuve se remaria, le 26 octobre 1782, à Frédéric-Charles-Ferdinand, duc de Brunswick-Bevern.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE MECKLENBOURG *.

Le duché de Mecklenbourg, ou Meckelbourg, situé entre la mer Baltique, la Poméranie, la Marche de Brandebourg, le pays de Saxe-Lawenbourg et le Holstein, tire son nom de son ancienne capitale nommée en latin *Megalopolis*, laquelle, ayant été détruite au douzième siècle, n'est plus aujourd'hui qu'un village à deux lieues de Wismar. Ce duché, suivant Buchholz, dans la description qu'il en a publiée, en 1751, à Rostock, a de longueur trente milles d'Allemagne sur environ vingt milles de largeur. Il se divise en sept provinces. On le nommait anciennement Vandalie, parce qu'il fut la patrie des Vandales, ou Sclaves orientaux, ces fameux pirates qui désolèrent si long-tems les côtes de la mer du Nord. Le souverain qui les commandait ne portait point le titre de roi, quoiqu'il en eût l'autorité; mais se nommait *Kisal*, ou *Korol*, c'est-à-dire *seigneur*, ou *knées weliki*, grand prince. Henri le Lion, duc de Saxe, voulant réprimer les excursions qu'ils faisaient sur ses terres, livra bataille, vers l'an 1159, à Niclot, leur chef, qui périt dans l'action. Le nom de ce barbare, le même que celui de Nicolas, donne lieu de penser qu'il était chrétien. Mais il laissait un fils, nommé Pribislas, qui persista dans le Paganisme. Obligé de prendre la fuite après la mort de son père, il laissa le champ libre à son vainqueur, pour s'emparer de l'héritage qui devait lui revenir. Il attendait depuis quatre ans l'occasion d'y rentrer, lorsque l'éloignement du duc de Saxe vint la lui offrir. Ce prince ayant accompagné, l'an 1164, l'empereur Frédéric I, dans son expédition d'Italie, Pribislas profita de son absence pour faire irruption dans le Meckenbourg, et réussit à s'y établir. Mais Henri, de retour, ne tarda pas à le chasser après l'avoir mis en déroute dans une bataille donnée près de Demmin, l'an 1164, suivant l'opinion commune; mais plus vraisemblablement, selon M. Buchholz, l'an 1167. Ce revers lui fut salutaire en lui inspirant la pensée d'embrasser le Christianisme. Instruit de ses dispositions, le duc Henri lui rendit ses états, après qu'il eut reçu le baptême des mains de Berthold, abbé de Saint-Michel-sur-le-Mont, près de Lunebourg. La générosité, toutefois, paraît avoir eu moins de part à ce bienfait que la crainte, menacé, comme Henri se voyait, par plusieurs princes voisins qui s'étaient confédérés pour mettre des bornes à sa puissance. Quoi qu'il en soit, Henri excepta du don qu'il faisait à Pribislas, Schwerin et Ratzebourg, qui furent donnés à des comtes particuliers, Stargard, qui fut remis au margrave de Brandebourg, et la Wagrie, qui fut réunie au Holstein.

Pribislas, après sa conversion, pour en prouver la sincérité, fit construire l'abbaye cistercienne de Dobbran, l'an 1171; époque attestée par ces deux vers léonins :

> Annus millenus centenus septuagenus
> Et primus colitur, cum Dobbran struitur.

(Beehr, *Rer. Mecklenb.*, pag. 158.)

On lui fait honneur aussi de la fondation de la ville de Rostock, sur la rivière de Varne, à une lieue de la mer Baltique. Mais il ne fit, selon M. Buccholz, qu'agrandir cet ouvrage, commencé par Godescalc, l'un de ses prédécesseurs, qui fut tué l'an 1066. Le duc Henri, son suzerain, ayant entrepris, l'an 1172, le voyage de la Terre-Sainte, il l'accompagna dans cette expédition. Il mourut l'an 1178, suivant les généalogistes. Ce prince fut marié trois fois : 1°. avec Pétronille, fille de Knut, duc de Sleswick, dont il avait eu, selon M. Buchholz, un fils nommé aussi Knut, mort, l'an 1183, sans lignée; 2°. avec Prislave, princesse de Norwège, mère de Henri Burwin, qui suit; 3°. avec Mathilde, fille de Boleslas IV, dit *le Frisé*, duc de Pologne, dont il n'eut point d'enfants.

La maison de Mecklenbourg s'est perpétuée en deux lignes, savoir : les ducs de Mecklenbourg-Schwerin et les ducs de Mecklenbourg-Strelitz. Ces ducs avaient cinq voix au collège des princes à la diète. Ils furent, après le duc de Holstein-Oldenbourg, les derniers princes d'Allemagne qui entrèrent dans la confédération rhénane : leur accession est du 18 février 1808. Ils furent aussi les premiers à s'en détacher. En 1815, les ducs de Mecklenbourg prirent le titre de *grands-ducs*. Ils sont membres de la confédération germanique, et ont à la diète un suffrage curial et la quatorzième place : à l'assemblée générale, le duc de Schwerin occupe la dix-neuvième place, avec deux voix, et le duc de Strelitz, la vingtième, avec une seule voix.

HENRI-BURWIN I, DIT L'ANCIEN, ET NICLOT.

1178. Henri-Burwin, fils de Pribislas, et Niclot, son cousin, fils de Wartislas, frère de Pribislas, se disputèrent, les armes à la main, le Mecklenbourg, après la mort de ce dernier. Dans le feu de leurs dissensions, tous deux furent faits prisonniers, l'an 1182, le premier par le prince de Rugen, le second par le duc de Poméranie. Remis en liberté l'an 1183, ils s'en rapportèrent, pour leur partage, au roi de Danemarck, Knut VI, qui les avait délivrés, en exigeant d'eux qu'ils secouassent la mouvance de la Saxe pour se mettre dans la sienne, et donnassent les otages qu'il leur avait demandés. Ce prince, après cela, fit, de l'héritage contesté, deux lots qui furent tirés au sort. Low avec Mecklenbourg échut à Henri-Burwin, et Rostock à Niclot, qui en avait déjà joui du tems de Pribislas, suivant M. Buchholz, mais à titre d'usufruitier. L'an

(*) Article revu et amplement corrigé par M. Ernst.

1201, les deux cousins, s'étant ligués avec le roi de Danemarck contre Adolphe III, comte de Holstein, entrèrent à main armée dans son pays, où ils répandirent la désolation. Mais Adolphe, étant tombé sur eux, leur livra une bataille dans laquelle périt Niclot, sans laisser de postérité de sa femme ANNE, fille d'Albert l'Ours, margrave de Brandebourg. Burwin, ayant recueilli sa succession, fit la paix et donna ses soins pour rétablir ses états délabrés, les policer et en extirper les restes du Paganisme. Il fonda l'abbaye de Sonnencamp et la transporta ensuite dans le lieu nommé depuis Niencloster. Ce prince mourut, suivant Ludewig, l'an 1228, laissant, selon Buchholz, de MATHILDE, fille de Henri de Saxe, sa première femme, deux fils, qui suivent, avec une fille nommée Catherine. ADÉLAÏDE, fille de Lesko le Blanc, roi de Pologne, sa seconde femme, ne lui donna point d'enfants. Il avait fondé, l'an 1220, la ville de Gustrow, sur la rivière de Nebel, et, l'an 1226, il avait posé la première pierre de la cathédrale. (Beehr. *Rer. Mecklenb.*, pag. 759.)

HENRI-BURWIN II, DIT LE JEUNE.

1228. HENRI-BURWIN II, et NICLOT, son frère, associés par Henri, leur père, au gouvernement du Mecklenbourg, dès l'an 1219, au plus tard, comme il paraît par une de leurs chartes, partagèrent ses états après sa mort, de manière que l'aîné eut Rostock, et l'autre Mecklenbourg. Mais celui ci ayant été tué, la même année, à Gadebusch, par la chute d'une maison, Henri-Burwin recueillit toute la succession. (Beehr.) M. Buchholz met en 1236 la mort de ce dernier, dont la postérité fut nombreuse et florissante. Des quatre fils que lui donna sa femme SOPHIE, fille de Charles VII, roi de Suède (morte en 1252), l'aîné, qui suit, fut son successeur; Niclot, le second, fut le chef de la ligne de Werle, qui s'éteignit en 1436. (Celui-ci fut un prince zélé pour la religion dont il remplit exactement les devoirs, et favorisa les ministres par ses libéralités. Il eut, avec le margrave de Brandebourg, une guerre dont il sortit avec avantage, et mourut, l'an 1277, après avoir gouverné quarante-neuf ans la portion de l'héritage paternel qui lui était échue.) Henri-Burwin, troisième fils de Henri-Burwin II, donna naissance à la ligne de Rostock dont il était seigneur. (Il fonda, l'an 1244, la ville de Calau, et rétablit, en 1252, celle de Rostock, que le feu avait réduite en cendres. On prétend qu'il fut aveuglé, l'an 1266, par deux de ses fils. Il mourut l'an 1277, et sa branche finit en 1314.) Pribislas, le quatrième fils de Henri-Burwin II, obtint, par un premier partage qu'il fit avec Jean, son frère, le territoire de Mecklenbourg, qu'il échangea ensuite contre le canton de Ricthenberg. Il mourut en 1262, laissant une lignée qui cessa d'exister en 1315. Sophie, l'aînée des trois filles du duc Henri-Burwin II, épousa, suivant Ludewig, Hugues de Lusignan I, roi de Chypre; ce qui est faux (voyez *les rois de Chypre*); Madeleine, la seconde, s'allia, dit le même auteur avec aussi peu de fondement, à un prince de Marseille; et Margnerite, la troisième, fut mariée à Gunzelin, comte de Schwerin.

JEAN, DIT LE THÉOLOGIEN.

1236. JEAN, fils aîné de Henri-Burwin II, et son successeur au duché de Meckenbourg, avait étudié dix (et non vingt) ans dans l'université de Paris, d'où il revint, après la mort de son père, avec le bonnet de docteur; ce qui lui attira les railleries de ses frères, qui l'appelèrent, par dérision, *le Théologien*. Pour être habile dans les lettres, il n'en fut pas moins propre au métier des armes. Au commencement de sa régence, il partit avec la duchesse LUITGARDE, fille de Poppon, comte de Henneberg, son épouse, pour un tournoi indiqué à Wurtzbourg. De là il alla trouver, à Haguenau, l'empereur Frédéric II, qui par un diplôme lui confirma tout ce qu'il possédait sur terre et sur mer. Ludolphe I, évêque de Ratzebourg, ayant été chassé par Albert I, duc de Saxe, pour le refus qu'il lui faisait, ainsi que d'autres prélats, de reconnaître sa juridiction, trouva un asile à la cour du duc Jean. Ce fut par son conseil que ce prince fonda l'abbaye de Rhène, pour élever de jeunes demoiselles dans les sciences et les bonnes mœurs. (Beehr. *Rer Meck.*, pag. 188.) Zélé pour le bon ordre, il extermina de ses états les brigands, et pourvut à la sûreté des chemins. L'an 1238, voyant que de jour en jour la ville de Mecklenbourg se dégarnissait d'habitants, il fonda dans son voisinage, sur un golfe de la mer Baltique, la ville de Wismar, dont la population répondit promptement à ses vœux. (Beehr. *ibid.*, p. 188.) D'autres prétendent néanmoins qu'il ne fit que l'agrandir et lui accorder de nouveaux priviléges. (Elle obtint, l'an 1266, les mêmes statuts que la ville de Lubeck, et entra bientôt après dans la confédération des villes anséatiques.) L'attachement du duc Jean pour l'ordre Teutonique lui fit prendre part à la guerre qu'il eut avec Svantopelk III, duc de Poméranie. Apprenant que les chevaliers étaient inférieurs en forces à l'ennemi, il contraignit Poppon, son troisième fils, d'entrer dans l'ordre et de marcher contre le duc sous les enseignes du grand-maître Henri de Hohenlohe (et non pas Henri de Weida, comme le marque Beehr.) Poppon perdit la vie dans cette expédition. Le duc Jean marcha lui-même en personne, l'an 1268, au secours des chevaliers occupés en Livonie contre les Idolâtres du pays, pour les contraindre à renoncer à leurs superstitions. (Beehr, pag. 196.) Sa mort est rapportée à l'an 1264 par Buchholz, dont nous préférons l'autorité à celle de Beehr, qui place cet événement en l'année suivante. En mourant, il laissa cinq fils: Henri, qui suit; Jean; Niclot et Herman, qui embrassèrent l'état ecclésiastique, mais que Jean quitta ensuite pour épouser une comtesse de Ravensberg; Albert, mari de Judith, princesse de Werle, mort sans lignée le 18 mai 1265; et une fille, nommée Luitgarde, femme de Gerard, comte de Schauenbourg, décédée en 1285.

HENRI III, DIT LE JÉROSOLYMITAIN.

1264. HENRI, fils aîné de Jean *le Théologien*, nommé prince des Obodrites du vivant de son père, était occupé à la guerre de Livonie, lorsqu'il apprit sa mort. A cette nouvelle, étant revenu promptement dans le Mecklenbourg, il s'empara de toute la succession paternelle; ce qui lui attira une guerre sanglante avec Jean, son frère, qui avait déjà quitté l'état ecclésiastique. Henri s'accommoda enfin avec lui, par la cession qu'il lui fit de la ville de Gadebusch. L'an 1270 (et non 1273), il se mit en route pour la Terre-Sainte avec une nombreuse noblesse, après avoir nommé Thierri d'Oertz et Henri de Strahlendorf, pour aider son épouse dans le gouvernement de son duché. Jean, son frère, piqué de n'être point à la tête de ces coopérateurs, excita des troubles qui obligèrent la princesse de l'associer à la régence.

L'expédition du duc Henri fut des plus malheureuses. Arrivé en Palestine, il tomba entre les mains des Musulmans, qui le conduisirent à Damas, d'où il fut ensuite transporté au Caire. Il y resta l'espace de vingt-six ans, pendant lesquels il ne subsista que par le secours qu'il tirait du travail d'un de ses domestiques, nommé Martin Bleyer, tisserand de son métier. L'an 1296, Ladgin, chrétien renégat, étant monté sur le trône d'Égypte, se ressouvint d'avoir servi sous les chevaliers teutoniques en Livonie, dans le tems que le duc Henri faisait la guerre aux Infidèles du pays. En considération de cette connaissance, il rendit à ce prince la liberté sans rançon. Mais à peine Henri avait-il fait quelques lieues pour s'en retourner, qu'il fut pris par un parti de musulmans et ramené au Caire. Le soudan le délivra une seconde fois, et, lui ayant fait quelques présents, il lui donna une escorte pour le recon-

duire avec plus de sûreté. Henri, par ce moyen, arriva enfin dans ses états, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Voilà ce que nous avons extrait de plus vraisemblable du récit que font divers historiens de la captivité du duc Henri et de sa délivrance. Il vécut encore quatre ans après son retour, et mourut au mois de janvier 1302. Il avait épousé, l'an 1260, ANASTASIE, fille de Barnime I, duc de Poméranie, morte en 1315. Cette princesse, durant l'absence de son époux, fut successivement la dupe de deux faux Henri, qui, sur quelques traits de ressemblance, se donnèrent, l'un après l'autre, pour le duc de Mecklenbourg. Mais leur imposture ayant été découverte, ils subirent le supplice qu'ils méritaient. Anastasie eut de son mariage Henri, qui suit, et Jean, mort l'an 1289, avec une fille nommée Luccartis, ou Luitgarde, mariée à Przémislas II, roi de Pologne. (Beehr, p. 214.)

HENRI IV, DIT LE LION CHAUVE.

1302. HENRI, né à Riga, l'an 1262, mérita par son grand courage le surnom de LION, et par sa chevelure celui de CHAUVE. L'an 1283, désespérant de revoir Henri III, son père, il prit en main les rênes du gouvernement, qu'il lui remit à son tour. Ayant épousé, l'an 1292, BÉATRIX, qu'on dit fille d'Albert de Brandebourg, il eut, par ce mariage, la seigneurie de Stargard, qu'elle lui apporta en dot. Mais, l'an 1303, le margrave Woldemar lui disputa ce domaine. Henri prit les armes pour sa défense, et força Woldemar à se désister de ses prétentions. Il eut une autre guerre, dont nous ignorons le sujet, avec l'empereur Albert d'Autriche, dans laquelle il fit, dit-on, des prodiges de valeur, jusques-là que, dans une bataille donnée en Bohême, se voyant abandonné des siens, il soutint lui seul, dans un bois, tous les efforts de l'armée ennemie. Il acquit à perpétuité, l'an 1323, de Christophe II, roi de Danemarck, la ville de Rostock, qu'Eric, prédécesseur de Christophe, après s'en être emparé, lui avait engagée pour six ans. Les habitants de cette ville s'étant révoltés peu de tems après, il les soumit et les ponit par une forte amende. L'an 1326, il donna Rostock pour asile à ce même Christophe déposé par ses sujets. Il fit plus, il entreprit de rétablir ce prince, et fit avec lui une descente en Danemarck. Mais enfermés l'un et l'autre par Gerhard II, comte de Holstein, ils furent obligés de composer avec lui et de s'en retourner. Christophe, peu de tems après, accorda, comme suzerain, au duc Henri, l'investiture de la principauté de Rugen, vacante par la mort de Witislas, décédé sans enfants mâles, quoiqu'il eût fait le même don à Wratislas, duc de Wolgast. Ce dernier étant mort la même année, Henri voulut se mettre en possession de l'île de Rugen, et même de la Poméranie-Wolgast; mais il en fut empêché par Barnime III; duc de Stettin et tuteur des enfants de Wratislas. Les Poméraniens, fidèles à leurs princes légitimes, connaissant la valeur de Henri, députèrent à Waldemar, qui se donnait alors pour roi de Danemarck, pour implorer son secours. Waldemar chargea Gerhard III, comte de Holstein, de les secourir. Henri faisait alors le siége du château de Loitz. Gerhard l'ayant obligé de le lever, fit une trève d'un an avec lui, après quoi il retourna en Danemarck. Mais la garnison de la place, loin d'observer la trève, ne cessait de faire des courses dans le Mecklenbourg. Henri se vengea par un stratagême qui le rendit maître du château. Les Poméraniens, n'espérant plus de secours du Danemarck ni des autres princes voisins, mirent à leur tête un brave chevalier, nommé Henri de Moltzahn, qui les conduisit à la place qu'ils venaient de perdre. Les Mecklenbourgeois refusant de les recevoir, ils leur livrèrent un grand combat, dont l'issue fut le recouvrement de la ville de Loitz, mais non pas du château. Tout ce que put faire Henri de Moltzahn, fut d'empêcher les sorties de la garnison. Le duc Henri fit ensuite, mais sans succès, le siége de Demmin, avec le secours des princes Herules, ses parents. Mais il fit de là des excursions jusqu'à Gripswald, semant la désolation dans le pays qu'il parcourait. Les Poméraniens, cependant, étant venus à bout de lui débaucher Jean, comte de Gutzkow, l'un de ses partisans les plus redoutables, l'obligèrent par-là d'entendre à une nouvelle trève qui lui fut proposée. Elle n'était pas encore expirée, lorsqu'une fièvre quarte le conduisit au tombeau le 21 janvier 1329. Il eut sa sépulture au monastère de Dobbran. Après le décès de sa première femme, arrivé l'an 1310, selon M. Buchholz, il épousa, l'an 1317, ANNE DE SAXE, morte l'an 1325 au plus tard; car, cette même année, il était remarié avec AGNÈS, comtesse de Lindau et de Ruppin, veuve de Witislas, dernier prince de Rugen. On voit en effet dans le Diplômataire de la vieille Marche de M. Gerkeo, tom. I, pag. 602, une convention entre Louis, margrave de Brandebourg, et Henri, prince de Mecklenbourg, de Stargard et de Rostock, datée du vendredi avant le Pentecôte 1325, dans laquelle il nomme Gunther aussi comte de Lindau, son beau-frère. Du premier lit, Henri laissa Mathilde, qu'on dit avoir été mariée dans la maison de Brunswick. Du second vinrent Albert, qui suit; Jean, duc de Stargard; Béatrix, abbesse de Ribnitz; et d'autres enfants morts en bas âge. Le troisième lit fut stérile.

ALBERT I ET JEAN II.

1329. ALBERT et JEAN, son frère, succédèrent en bas âge au duc Henri, leur père, sous la tutelle des deux chevaliers qu'il avait designés avec les magistrats de Wismar et de Rostock. Jean *le Vieux*, prince de Werle, jaloux de n'être pas du nombre de ces tuteurs, leur suscita une querelle qui finit bientôt, l'aîné des deux princes étant parvenu à l'âge de majorité. Albert et Jean possédèrent en commun l'héritage qui leur était échu, l'espace d'environ vingt-cinq ans. Pendant la minorité de Jean, qui fut longue, Albert exerça toute l'autorité dans le duché. Son principal soin fut de purger le pays de brigands, et il y reussit. Ayant été député, l'an 1341, par Magnus, roi de Suède, à l'empereur Louis de Bavière, pour conclure avec lui un traité d'alliance, il fut arrêté sur la route avec toute sa suite par Gonthier, comte de Schauenbourg, son ennemi, qui le mit en prison; mais bientôt après, il fut delivré sur les menaces que fit l'empereur de venger cet outrage fait à sa dignité. (Beehr, pag. 259.) L'an 1347, les deux frères, Albert et Jean, dont le second était nouvellement revenu de France, où il avait combattu l'année précédente à la bataille de Créci, reconnurent solennellement la mouvance de leur duché de Stargard envers l'empire. Les margraves de Brandebourg, Louis et Otton, se formalisèrent de cette investiture, comme donnant atteinte au droit de suzeraineté qu'ils prétendaient avoir sur Stargard. Waldemar III, roi de Danemarck, parent des margraves, se disposait à soutenir leur prétention les armes à la main. Mais le mariage convenu d'Ingeburge, fille du monarque danois, avec Henri, fils du duc Albert, termina la contestation. Ce ne fut qu'en 1352 qu'Albert et Jean, son frère, partagèrent entre eux leurs états. Le premier eut, pour son lot, le duché de Mecklenbourg, et le second, celui de Stargard. Mais cet arrangement ne fut consommé qu'en 1355. (Buchholz, pag. 311.)

Le duc Albert, s'étant brouillé, l'an 1350, avec Otton, comte de Schwerin, l'avait fait prisonnier, l'année suivante, dans un combat. Pour sortir de captivité, il fallut qu'Otton donnât Richarde, sa fille et son unique héritière, au jeune Albert, fils aîné de son vainqueur; ce qui était tout ce que celui-ci ambitionnait dans la guerre qu'il lui fit. Mais, l'an 1357, selon Beehr, ou 1360, suivant Busching, Otton étant mort, Albert son gendre, se mit en possession du comté de Schwerin, sans éprouver de contradiction, et, depuis ce tems, les ducs de Mecklenbourg ont ajouté à leurs titres celui de ce comté.

Nous n'entrerons point dans un plus grand detail des

actions d'Albert I et de Jean, son frère. Celui-ci, que nous nommons la premier de son nom comme duc de Stargard, précéda l'autre au tombeau. On n'est pas cependant assuré de l'année précise de sa mort. Buchholz prétend qu'il vivait encore en 1377, et apporte en preuve l'acte par lequel l'empereur Charles IV confirma l'érection du Mecklenbourg en duché de l'empire; acte où le duc Jean est nommé comme vivant, et que cet historien date de l'an 1377. Mais Gerdes prétend qu'il est de 1373. Jean I fut marié deux fois. On ignore le nom de sa première femme, dont il laissa Anne, femme de Wartislas, duc de Poméranie. AGNÈS, fille du comte de Ruppin, sa seconda femme, lui donna Jean et Ulric, qui suivent; Rodolfe, évêque de Schwerin, mort en 1415; Albert, évêque de Derpt: et trois filles; Constance, abbesse de Ribnitz; Agnès, femme d'Otton, duc de Poméranie; et Euphémie, alliée à Jean, prince de Wolz-Wredenhagen.

La mort du duc Albert n'a pas une époque plus certaine que celle de Jean, son frère, auquel il survécut, de l'aveu de Beehr et de Buchholz. Ce dernier montre, par un diplôme de 1379, qu'il n'existait plus cette année. Il avait épousé, l'an 1336, EUPHÉMIE, sœur de Magnus, roi de Suède, et fille du duc Eric, dont il laissa Albert, qui suit; Magnus, père de Jean, qui viendra ci-après; Henri, époux, comme on l'a dit, d'Ingeburge de Danemarck, qui le fit père d'Albert III, que nous verrons aussi duc de Mecklenbourg; Hedwige, femme d'Otton III, duc de Poméranie-Stettin; et Anne.

ALBERT II.

1379. ALBERT II, l'aîné des enfants d'Albert I, était roi de Suède depuis 1363, époque de son couronnement, suivant Buchholz (1), et non depuis 1365, comme on l'a dit cidevant à son article, commença, l'an 1379 au plus tard, à gouverner le Mecklenbourg par indivis avec ses frères, Henri et Magnus. Pendant son absence, ce fut principalement sur Henri que reposa le gouvernement. La sévérité de ce régent le fit qualifier *le Pendeur* (*Suspensor*), parce qu'il faisait pendre sans quartier, les brigands qu'il pouvait saisir. Par-là, il vint à bout de rétablir la tranquillité et la sûreté dans le Mecklenbourg. Mais la mort ravit au duché ce zélé restaurateur du bon ordre, en 1383. Il s'en fallait bien qu'Albert, son frère, pourvût avec le même soin au repos de la Suède. Les mécontentements qu'il occasinna par son inconduite, aboutirent à des soulèvements, dont Marguerite, reine de Danemarck, sut se prévaloir pour lui ravir la couronne. Battu et fait prisonnier par l'armée de cette princesse, dans la plaine de Falkoping, le 21 septembre 1388 (et non le 24 février 1389), il fut enfermé avec son fils dans la citadelle de Lindholm, d'où ils ne sortirent que le 17 juin 1395. Leur rançon fut taxée à soixante mille marcs d'argent, faute du paiement de laquelle, Albert devait retourner en prison. L'épuisement des finances d'Albert ne lui permettant pas de rassembler cette somme, les dames du Mecklenbourg vendirent, dit-on, leurs pierreries pour contribuer à l'acquitter envers Marguerite. En reconnaissance de ce bienfait, Albert, ajoute-t-on, leur accorda le droit de retenir, leur vie durant, les fiefs ouverts par l'extinction des mâles, avant de passer aux mâles collatéraux; c'est ce qu'on nomme en allemand au Mecklenbourg, *l'Erbjungfernrecht*. L'opinion commune est qu'Albert, par une des conditions de son élargissement, avait abdiqué la couronne. Buchholz, néanmoins (pag. 336), prétend montrer, par un privilége qu'il accorda, l'an 1398, à la ville de Gréosmuchen, qu'en renonçant aux royaumes de Suède et de Gothie, il en conserva néanmoins le titre qu'il prend dans cet acte. Mais pourquoi, malgré le parti qu'il avait pris de descendre du trône, paya-t-il encore une rançon à Marguerite? c'est ce que M. Buchholz ne comprend pas. M. Beehr (pag. 324) soutient même, d'après Fréderic Chemnitz, que ce ne fut qu'en 1404, par acte passé à Flensbourg, le jour de sainte Catherine, 25 novembre, qu'Albert fit sa renonciation authentique à tous les droits qu'il pouvait avoir aux royaumes de Suède, de Norwège et de Danemarck. L'année de sa mort est encore un point sur lequel on ne s'accorde pas. Pontanus, par une faute visible d'impression, la rapporte à l'an 1394. Herman Korner et Krautzius la placent en 1407. Mais Chemnitz et Fredéric Thomas, tous deux mecklenbourgeois, l'assignent à l'an 1414. Il nous paraît, toutefois, qu'on doit l'avancer au moins d'un an. De RICHARDE, fille d'Otton, dernier comte de Schwerin, sa première femme, morte à Stockholm, l'an 1380, Albert eut un fils, Eric, mort avant lui, et une fille, Richarde, mariée à Jean, marquis de Moravie, fils de l'empereur Charles IV. AGNÈS, sa seconde épouse, de la maison, à ce qu'on prétend, de Brunswick, le fit père d'Albert, qui suit. (*Voy.* Albert, *roi de Suède, et corrigez cet article sur celui-ci, ainsi que l'article de Marguerite, reine de Danemarck.*)

ALBERT III ET JEAN III.

1413 au plus tard. ALBERT, fils d'Albert II, lui succéda en

DUCS DE STARGARD.

JEAN II ET ULRIC.

1379. JEAN II et ULRIC, son frère, fils de Jean I, lui succédèrent dans le duché de Stargard, qu'ils gouvernèrent par indivis. (Buchholz, page 273.) Attaché à son cousin Albert, roi de Suède, le duc Jean vola à son secours lorsqu'il vit ses sujets révoltés contre lui se donner à Marguerite, reine de Danemarck. Il combattit avec lui, en 1388, à la fameuse journée de Falkoping, d'où il s'échappa après qu'Albert y eut été fait prisonnier. Etant allé de là se renfermer dans Stockholm, il défendit, pendant six ans, cette ville avec quelques autres places que Marguerite attaqua sans succès. L'an 1394, il conclut, avec cette princesse, une trève de trois ans. Mais voyant, l'année suivante, Albert disposé à céder le trône à sa rivale, il cessa de prendre ses intérêts et retourna dans son duché. Il eut ensuite avec Josse, margrave de Brandebourg, une courte guerre qui finit, l'an 1407, par un traité de paix. Ayant après cela voulu se rendre à Berlin pour s'aboucher avec le margrave, il fut enlevé sur la route par Jean et Thierri, son frère, seigneurs de Gutskow, et conduit au château de Plaueo, sur la Havel, dans la moyenne Marche de Brandebourg. Sa captivité fut de deux ans, et finit, l'an 1409, par un échange de sa personne contre Jean de Gutzkow, que le duc Ulric, frère de Jean II, avait fait prisonnier. M. Buchhols (page 275) met la mort de Jean II en 1418, et la fait précéder, ainsi que Beehr, d'un an tout au plus par celle d'Ulric. Le même écrivain donne pour femme, à Jean II, VEOARULA, qu'il fait princesse de Poméranie, avertissant que d'autres la nomment GULNEIDS, et la disent sœur de Jagellon, sur quoi il ne veut rien prononcer. Il laissa, de son mariage, un fils, qui suit, et une fille, nommée Hedwige, abbesse de Ribnitz. A l'égard d'Ulric, il eut, suivant le même auteur, de MARGUERITE, fille de Suantibor, duc de Poméranie, Jean, qui suit; Anne, abbesse de Wantske; et Henri, mort en 1466, laissant un fils, Ulric, qui viendra ci-après.

JEAN III ET HENRI.

1417. JEAN, fils de Jean II, et HENRI, son cousin, fils d'Ulric, s'associèrent pour gouverner le duché de Stargard. Jean paraît avoir été, du vivant de son père, gouverneur de la Marche de Brandebourg. Mais ce point, comme on voit par ce qu'en rapporte M. Buchhols, est si embrouillé, qu'on ne saurait prendre là-dessus un sentiment fixe. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1418, ou 1419, Jean III fut fait prisonnier par le comte de Ruppin, qui, d'accord avec Frédéric I, électeur de Brandebourg, le retint en captivé à Tangermunde l'espace

(1) Cet auteur, page 321, met l'élection d'Albert, dans sa qualité de roi de Suede, en 1362, et son couronnement en 1363.

bas âge, sous la tutelle de Jean, son cousin, né de Magnus, troisième fils d'Albert I, qui avait déjà été quelque tems co-régent. Ces deux princes, après avoir gouverné conjointement, firent un partage dont on excepta Wismar et Rostock, qu'ils continuèrent de posséder par indivis. L'an 1414, ils se rendirent au concile de Constance, d'où il furent rappelés, l'an 1415, par une irruption que Balthasar et Christophe, princes de Werle, au cercle des Venèdes, alliés au margrave de Brandebourg, firent dans leur pays. Albert et Jean, aidés par le duc de Stargard, leur parent, vinrent à bout de donner la chasse aux troupes des deux princes après avoir fait prisonnier Christophe. La ville de Wismar était, depuis huit ans, soulevée contre ses magistrats, qu'elle avait chasses à l'exemple de Lubeck qui avait fait pareil traitement aux siens. Mais celle-ci les ayant rappeles, les habitants de Wismar prirent le parti de s'accommoder avec les ducs de Mecklenbourg, prêts à marcher contre eux avec des forces considérables pour les réduire. Etant venus leur demander pardon à genoux, ils l'obtinrent en leur offrant dix mille marcs d'argent au poids de Lubeck. La ville de Rostock avait egalement chassé ses magistrats, et s'était même engagée par serment à ne jamais consentir à leur rappel. Il fallut, pour l'amener à résipiscence, que les villes anséatiques joignissent leurs remontrances aux menaces des ducs Albert et Jean. Rostock enfin reprit ses magistrats. (Beehr, p. 332.) Les ducs de Holstein étaient alors en guerre avec Eric, roi de Danemarck et de Suède. Albert, appelé à leur secours par Catherine, leur mère et leur tutrice (car ils étaient encore en bas âge), se rendit d'autant plus volontiers à cette invitation, qu'elle lui fournissait l'occasion de venger Albert I, son aïeul, à qui le même Eric avait enlevé la couronne de Suède. Etant entré dans le Sleswick, où était le théâtre de la guerre, avec deux cents chevaux, il prit hardiment le titre de roi de Suède, comme si, avec une si faible cohorte il eût été assuré de vaincre Eric, qui venait assiéger avec une armée innombrable la capitale de ce pays. Mais bientôt, se voyant près d'être enveloppé par l'ennemi, il se trouva trop heureux d'obtenir la permission de se retirer, en promettant, par un acte authentique, de ne plus revenir, et d'entretenir une sincère amitié avec le roi de Danemarck et de Suède. Ceci fut arrêté l'an 1417, le 15 juillet, jour de la *Division des Apôtres*, dit Beehr, pp. 332-333.

L'an 1421, Albert et Jean, son cousin, voyant les princes des Hérules, ou des Venèdes, Balthasar, Guillaume et Christophe, leurs agnats, sans héritiers mâles, firent avec eux, le 10 fevrier, un traité pour leur succéder. Le duc Albert partit, l'année suivante, pour aller épouser, à Tangermunde, Marguerite, fille de Frédéric, électeur de Brandebourg. Mais à peine les noces furent-elles célébrées, que la mort le ravit à son épouse. Le duc Jean, son cousin, l'avait précedé la même année au tombeau. Celui-ci avait épousé, 1°. l'an 1398, Jutte, ou Judith, fille d'Otton, comte de Hoya, décédée en 1415; 2°., l'an 1417, Catherine, fille d'Eric III, duc de Saxe-Lawenbourg, et veuve de Jean, comte de Werle; mariage pour lequel, à raison de parenté, il fut excommunié par le legat du pape Martin V, qui le réhabilita ensuite. Catherine donna au duc Jean deux fils, Henri et Jean, qui suivent, outre un troisième, mort en bas âge. Ce fut le duc Jean qui fonda, l'an 1415, au nom d'Albert son pupille et au sien, l'université de Rostock, où il plaça, l'an 1419, des professeurs tirés de celle d'Erfort.

HENRI V, DIT LEGRAS, ET JEAN IV.

1423. Henri, né l'an 1418, et Jean, fils du duc Jean III, succédèrent au duc Albert, leur cousin, et à leur père, sous la tutelle de Catherine, leur mère, d'où ils ne sortirent que vers l'an 1439. La regente eut, en 1426, avec Frédéric I, électeur de Brandebourg, une guerre qui finit, l'année suivante, par un traité de paix et d'alliance pour dix ans. (Buchholz, p. 349.) L'an 1427, nouveau soulèvement des bourgeois de Wismar contre leurs magistrats. La ville fut mise au ban de l'empire, et l'exécution de ce ban fut commise aux ducs de Mecklenbourg et à la ville de Lubeck. Mais ces commissaires ménagèrent, en 1430, un accommodement. Il y eut à Rostock, vers le même tems, une semblable sedition, qui dura plus long-tems. L'empereur frappa du ban la ville, et le concile de Bâle y ajouta l'excommunication. L'une et l'autre sentence ne furent levées qu'en 1440, et l'académie ne reprit ses fonctions qu'en 1443. (*Idem*, pp. 353-355.)

La duchesse Catherine, mère de Henri et de Jean, se démit, en 1436, de leur tutelle; et le duc Jean, dans la même année, donna sa main à la princesse Anne, fille de Casimir, duc de Poméranie. Ces événements concoururent avec la mort de Guillaume, dernier prince des Hérules, ou des Venèdes, à Gustrow, qui ne laissait qu'une fille, Catherine, femme d'Ulric II, duc de Stargard. Les ducs de Mecklenbourg et de Stargard convinrent alors, par un traité signé le jour de sainte Cecile (22 novembre), de posséder par indivis la province qui leur etait dévolue. Mais Frederic I, électeur de Brandebourg, qui avait des pretentions sur cette succession, se pourvut devant l'empereur Sigismond pour se la faire adjuger. Le procès de-

---

DUCS DE STARGARD.

de dix ans. (Buchholz, page 282.) Mais, l'an 1427, il obtint son élargissement au moyen d'une forte rançon. (*Idem*, page 346.) Nous ne trouvons point de trace de son existence après l'an 1436. Sa femme, Luitgarde, fille d'Albert, prince d'Anhalt-Coëthen, lui avait donné un fils, nommé Jean, mort avant lui en 1435.

Henri gouverna seul, après la mort de Jean, son cousin, le duché de Stargard. Ce fut un prince querelleur et guerrier, qui eut presque toujours les armes à la main, soit contre les ducs de Poméranie, soit contre les margraves de Brandebourg, soit contre les princes de sa maison. Il mourut en 1466, après avoir été marié deux fois: 1°. avec Ingeburge, princesse de Poméranie; 2°. avec Marguerite, fille, dit-on, de Frédéric, duc de Brunswick-Lunebourg. De l'une de ces deux femmes, il eut un fils, qui suit, et deux filles; Madeleine, mariée à Wartislas, duc de Poméranie, puis à Bernard, comte de Barby; et Marguerite, fiancée à Eric, duc de Poméranie, mais morte, suivant Beehr, avant d'avoir été mariée. Albert Krantzius (*Wandal*, l. XII, page 279) fait un grand éloge de la valeur de ce prince et de son habileté dans l'astronomie; ce qui est confirmé par l'éloge versifié que lui consacra Jean Bocer.

ULRIC II.

1466. Ulric succéda au duc Henri, son père, qu'il avait servi dans ses guerres contre différents princes voisins. Il déclara la guerre lui-même, en 1467 (on ne dit point pour quel sujet), au duc de Mecklenbourg, Henri le Gras, et à l'évêque de Schwerin, ravagea leurs terres et fit un grand nombre de prisonniers qu'il emmena à Stargard. Mais craignant que ses ennemis n'usassent de représailles, il fit la paix avec eux, et leur rendit les prisonniers qu'il avait faits. S'étant allié, l'année suivante, avec Frédéric, électeur de Brandebourg, il lui fournit du secours contre Eric et Wartislas, duc de Poméranie. S'étant concerté avec Magnus, depuis duc de Mecklenbourg, il fit avec lui, en 1470, le voyage de la Terre-Sainte, d'où il revint en bonne santé l'année suivante. Mais une mort prématurée l'attendait chez lui. Ayant imprudemment bu d'un poison qu'il avait préparé pour un de ses gens dont il voulait se défaire, il en mourut vers la Saint-Martin 1471. De Catherine, fille de Guillaume, dernier prince des Venèdes, ou Hérules, il laissa deux filles: Ingeburge, femme d'Eberwin, comte de Bentheim; Elisabeth, religieuse; et, suivant Jean Minkenius, une troisieme fille, nommée Madeleine, femme de Wartislas, duc de Poméranie. Les états d'Ulric II passèrent, après sa mort, à Henri le Gras, duc de Mecklenbourg.

meura suspendu par la mort de Sigismond, arrivée le 9 décembre 1437. Il resta dans le même état sous le règne d'Albert II, successeur de Sigismond. Chacune des parties voulut cependant soutenir, par la force des armes, le droit qu'elle s'attribuait. Enfin, l'an 1442, s'étant assemblées à Wistock, elles y conclurent, le jeudi après Quasimodo, (12 avril), un traité portant que la principauté des Venèdes resterait aux ducs de Mecklenbourg et de Stargard, pour retourner, au défaut d'héritiers mâles, à la maison de Brandebourg. (Beehr, pp. 360-362.) Le duc Jean mourut la même année, ne laissant d'ANNE DE POMÉRANIE, sa femme, qu'une fille, de même nom que sa mère.

Le duc Henri eut avec les princes de Poméranie différentes guerres dont il sortit avec avantage. Mais il eut soin de maintenir la tranquillité dans ses états, en donnant la chasse aux pirates et aux autres brigands qui venaient les infester. L'an 1471, la mort d'Ulric, dernier duc de Stargard, reunit, dans la main de Henri, tous les domaines de sa maison. Il termina lui-même ses jours le 19 mars 1477, et fut inhumé à Dobbran: prince recommandable par de grandes qualités de cœur et d'esprit, mais dont l'éclat fut terni par une passion excessive pour les tournois, les plaisirs de la table, et d'autres amusements ruineux qui le jetèrent dans des dépenses extraordinaires auxquelles il ne put suffire qu'en aliénant plusieurs de ses domaines, et cela au grand regret de ses enfants, qui prirent différentes mesures pour mettre obstacle à sa prodigalité. (Beehr, pag. 384.) Il avait épousé, l'an 1436, DOROTHÉE, dont il eut quatre fils et trois filles: Albert, qui suit; Jean, mort avant son père après avoir été marié avec Sophie, remariée ensuite à Magnus, qui suit; Balthasar, né l'an 1442, évêque de Schwerin en 1473, puis, après avoir abdiqué l'épiscopat en 1479, corégent de ses frères. Aucune des trois filles de Henri ne fut mariée; Elisabeth, la dernière, mourut abbesse de Ribnitz en 1496.

ALBERT IV, MAGNUS ET BALTHASAR.

1477. ALBERT, MAGNUS et BALTHASAR, fils du duc Henri V, convinrent, après la mort de leur père, de gouverner en commun, l'espace de deux ans, les états qu'il leur avait transmis. Mais le plus capable et le plus expérimenté des trois était Magnus. Divers voyages qu'il avait faits pour s'instruire, lui avaient acquis une grande connaissance des affaires politiques; et, à son retour d'un pèlerinage fait à la Terre-Sainte, il enchanta le pape Sixte IV et le sacré-collége, en passant à Rome, par le compte qu'il leur rendit de l'état des lieux qu'il avait parcourus. Ses frères lui décernèrent le gouvernement avec pouvoir de l'exercer en leur nom. (Beehr, liv. 5, pag. 671.) Le duc Albert, leur aîné, mourut, l'an 1483, à l'âge de quarante-cinq ans, sans laisser d'enfants de sa femme CATHERINE, fille de Wirhman, dernier comte de Ruppin et de Lindau. (Beehr, pag. 682.) Busching fait mourir ce Wichman en 1524, et ne reconnaît point sa fille pour femme d'Albert. Ses deux frères, après sa mort, réunirent sa succession à leurs états. Mais Balthasar laissa le soin des affaires à son frère, pour se livrer entièrement à l'exercice de la chasse. Du vivant du duc Albert IV, il s'était élevé une querelle entre lui et ses frères, d'une part, et les habitants de Rostock, de l'autre, à l'occasion d'une église de cette ville, que le duc Magnus voulait ériger en collégiale pour en conférer les prebendes aux professeurs de l'université, et par là suppléer à la modicité de leurs appointements. Les habitants s'opposèrent à cette entreprise dans la crainte que les ducs, un jour, ne changeassent la collégiale en forteresse pour les tenir en respect. L'évêque de Schwerin, approuvant le dessein de Magnus, frappa d'excommunication la ville, après quoi le duc, accompagné de l'évêque de Ratzebourg, se rendit à Rome, où il obtint, du pape Innocent VIII, une bulle telle qu'il la desirait, et dont l'exécution fut commise au prélat. La ville de Rostock, persistant dans son opposition, chassa les deux ducs, qui revinrent bientôt après pour en former le siége. Le différent fut apaisé, l'an 1491, par la médiation du roi de Danemarck et de l'électeur de Brandebourg. On fit à Wismar une transaction en vertu de laquelle la collégiale devait subsister, et la ville se soumettait à payer une amende de vingt et un mille florins, et à rappeler les consuls et conseillers qu'elle avait chassés pour avoir été dans les intérêts des ducs. Mais le duc Magnus s'étant voulu rendre ensuite à Rostock, pour arranger avec le magistrat les points qui restaient à régler, en trouva les portes fermées. Irrité de cet outrage, il voulut en recommencer le siege. Les duchesses, sa femme et sa belle-sœur, calmèrent son ressentiment. On fit, après bien des pourparlers, en 1498, un nouvel accommodement qui procura l'entière réconciliation de la ville avec ses maîtres. (Buchholz, pag. 375 et suiv.) Le duc Magnus finit ses jours le 22 novembre 1503, et fut inhumé à Dobbran. Il avait épousé, l'an 1476, SOPHIE, sa belle-sœur, fille d'Eric II, duc de Poméranie, et veuve de Jean, frère de Magnus, après la mort duquel elle avait fait vœu de ne point se remarier. Ayant violé cet engagement, elle fut condamnée, par le pape, à vêtir tous les ans trois pauvres pour expier sa faute. Magnus laissa de cette princesse (morte en 1505) trois fils, Henri, Eric et Albert; avec quatre filles: Dorothée, abbesse de Ribnitz; Catherine, femme de Henri *le Pieux*, duc de Saxe, de la branche albertine, et mère des électeurs Maurice et Auguste; Sophie, mariée à Jean *le Constant*, électeur de Saxe; et Anne, épouse de Guillaume, landgrave de Hesse.

HENRI VI, DIT LE PACIFIQUE, ERIC, ET ALBERT, DIT LE BEL.

1503. HENRI VI, ERIC, et ALBERT, tous trois fils de Magnus, possédèrent en commun le Mecklenbourg avec Balthasar, leur oncle, mais de manière que Henri fut chargé, seul avec Balthasar, du soin des affaires. Ce dernier étant mort, l'an 1507, sans enfants, et Eric l'ayant suivi au tombeau l'an 1508, sans avoir été marié, les deux frères, Henri et Albert, demeurèrent seuls souverains du Mecklenbourg. (Buchholz, p. 383.)

Henri, l'an 1513, fit, avec Albert, son frère, une convention, par laquelle il fut dit qu'après avoir déterminé leurs revenus respectifs, Henri continuerait, pendant cinq ans, de gouverner le pays au nom commun de l'un et de l'autre. Le terme expiré, Henri voulut garder le gouvernement par indivis, tandis qu'Albert demandait à le partager. Bogislas, duc de Poméranie, s'étant rendu l'arbitre de ce différent, fit convenir les deux frères, l'an 1520, de diviser le pays en deux portions, qu'ils gouverneraient alternativement de deux ans en deux ans, c'est-à-dire que chacune de ces provinces changerait de maître tous les deux ans, à l'exception de la noblesse et des seize plus grandes villes qui resteraient sous la régence commune des deux frères. Mais Albert, voulant revenir contre cet arrangement, obtint, l'an 1523, de l'empereur Charles-Quint, un décret, qui ordonnait le partage entier, perpétuel et sans réserve, du Mecklenbourg. Ce decret, expédié à Madrid, n'était pas encore arrivé, que les villes du Mecklenbourg, à l'instigation de Henri, qui en était prévenu, s'unirent pour en empêcher l'exécution. Leurs remontrances l'arrêtèrent en effet. Albert poursuivit sa demande au conseil impérial. Le procès traînant en longueur, les deux princes firent, par *interim*, à Wismar, l'an 1534, un accord pour maintenir, pendant vingt ans, le gouvernement indivis sur le pied du traité de 1520. Mais les revenus furent partagés. Albert devait avoir ceux de Venden et des seigneuries de Rostock et de Stargard. Henri conserva le surplus. Il établit sa residence à Schwerin, et Albert, la sienne, à Gustrow. (Buchholz, pag. 394.) Nous donnerons séparément la suite de la régence des deux frères.

DUCS DE SCHWERIN.

Le duc Henri, fils aîné du duc Magnus, né l'an 1479, ébranlé par les prédications des disciples de Luther, commença, vers l'an 1530, à former des doutes sur l'ancienne religion qu'ils attaquaient. Cependant, de l'aveu de M. Buchholz, il ne souscrivit point la confession d'Augsbourg, et ne fit pas cause commune avec les confessionistes. Magnus, son fils, évêque de Schwerin depuis 1516, l'avait accompagné à l'assemblée où cette confession fut rédigée. On rapporte que ce prélat, avant la lecture des articles qu'elle contenait, s'étant jeté à genoux devant l'empereur, harangua long-tems en latin et en allemand sur ces articles. Il fut le premier évêque qui se maria; et sa femme Elisabeth, fille de Frédéric I, roi de Danemarck, qu'il épousa l'an 1543, étant devenue veuve de lui en 1550, épousa, en secondes noces, le duc Ulric, et mourut le 5 octobre 1586. (Ludewig.) Le duc Henri, père de Magnus, quoique luthérien décidé au retour d'Augsbourg, ne voulut point entrer dans la ligue de Smalkalde. Il refusa aussi, l'an 1549, de même que la plupart des Protestants, de souscrire le fameux *interim*. L'an 1551, il termina, par son arbitrage, les contestations qui régnaient entre le magistrat et l'université de Rostock. Cette école dépérissait par une maladie épidémique qui en obligea la plupart des élèves à se transporter ailleurs. Henri termina sa carrière à Schwerin, le 6 février 1552. Il avait épousé, 1°. l'an 1506, Ursule, fille de Jean *le Cicéron*, électeur de Brandebourg, morte en 1511; 2°. l'an 1513, Hélène, fille de Philippe, électeur palatin, décédée en 1521; 3°. l'an 1550 au plutôt (Buchholz), Ursule, fille de Magnus, duc de Saxe-Lawenbourg, morte sans enfants l'an 1569, suivant Ludewig. Du premier lit, il eut Magnus, dont il a été parlé; Sophie, mariée, en 1528, à Ernest, duc de Brunswick-Lunebourg; et Ursule, abbesse de Ribnitz. Du second lit sortirent Philippe, qui suit; Marguerite, femme de Henri, duc de Munsterberg en Silésie, et Catherine, femme de Frédéric, duc de Lignitz en Silesie.

PHILIPPE.

1552. Philippe, né le 12 septembre 1514, fut le successeur du duc Henri, son père, et établit, comme lui, sa résidence à Schwerin. Mais comme il était faible d'esprit, son cousin, Jean-Albert, se chargea du gouvernement, qu'il exerça en son nom. Il mourut sans alliance en 1557. (Hubner.)

DUCS DE GUSTROW.

Albert, dit *le Bel*, second fils du duc Magnus, né l'an 1486, ne vit point la fin du procès qu'il avait intenté à Henri, son frère, pour le partage de leurs états. Le desir de plaire à l'empereur Charles-Quint, auquel il resta constamment attaché, fut un des motifs qui le fixèrent dans la religion catholique. L'an 1535, il entreprit de rétablir sur le trône de Danemarck le roi Christiern II, chassé par ses sujets, et passa dans l'île de Zéelande avec une armée, pour se joindre au comte d'Oldenbourg, qui travaillait dans les mêmes vues à la tête des troupes fournies par la république de Lubeck. Le comte prit ombrage de l'arrivée du duc, et leur mésintelligence nuisit beaucoup à la cause qu'ils s'étaient proposé, l'un et l'autre, de défendre. Des amis communs vinrent à bout de les réconcilier; mais les deux princes n'en furent pas moins obligés d'abandonner la partie, l'année suivante, avec une sorte d'ignominie. Le duc Albert fit, dans la suite, à la sollicitation de l'empereur, de nouvelles tentatives en faveur de ce même Christiern, qui n'eurent pas un meilleur succès. Accablé de dettes qu'il avait contractées pour ces malheureuses entreprises, il en mourut de chagrin, le 10 janvier 1547, à Gustrow. Il avait épousé, le 17 janvier 1524, Anne, fille de Joachim I, électeur de Brandebourg (morte le 19 juin 1567), dont il laissa Jean-Albert, qui suit; Ulric, évêque de Schwerin après avoir été marié deux fois; Georges, tué au siége de Francfort sur le Mein, le 13 juillet 1552; Christophe, évêque de Ratzebourg en 1554, par achat de Christophe de Schulenbourg, qui lui vendit cet évêché, où il introduisit le Luthéranisme (il devint ensuite, l'an 1562, archevêque de Riga; mais Gothard Kettler, duc de Curlande, l'ayant arrêté, l'année suivante, par ordre du roi de Pologne, il fut enfermé dans une prison d'où il ne sortit qu'en 1569, pour retourner à son évêché de Ratzebourg, où il mourut l'an 1592, après avoir été marié deux fois); Charles, successeur de Christophe, son frère, dans l'évêché de Schwerin en 1592, puis évêque de Ratzebourg, le même que nous verrons ci-après duc de Mecklenbourg à Gustrow; et Anne, mariée à Gothard Kettler, duc de Curlande, dont on vient de parler. Le duc Albert réunissait à beaucoup de valeur une taille presque gigantesque, une force d'athlète, et une beauté ravissante qui lui mérita le surnom de *Bel*. (Beehr, p. 745.)

JEAN-ALBERT ET ULRIC.

1547. Jean-Albert et Ulric, les deux seuls fils majeurs du duc Albert *le Bel*, lui succédèrent à sa mort, et abandonnèrent en même tems la principale administration de leurs états au duc Henri, leur oncle. Ce prince ménagea une convention entre les deux frères, par laquelle il fut dit que Jean Albert gouvernerait le lot de son père, pendant six ans, au nom de tous ses frères. Ulric étant devenu, l'an 1550, évêque de Schwerin, consentit, par un nouvel accord, que Jean-Albert continuât de gouverner encore l'espace de dix ans. Mais le duc Henri, leur oncle, étant mort l'an 1552, Jean-Albert se fit reconnaître curateur de sa succession, à raison de l'imbécillité de Philippe, son fils: ce qui déplut à Ulric. Par un accommodement fait à Wismar, l'an 1555, ils partagèrent les états qu'ils tenaient de leur père, en deux régences, dont l'une fut à Schwerin et l'autre à Gustrow, l'ordre équestre, et les villes de Rostock et de Wismar exceptés pour être régis en commun. Il eut dans la suite de nouvelles difficultés entre eux, qui furent terminées en 1564.

DUCS DE SCHWERIN.

Jean-Albert, né le 22 décembre 1525, fut surnommé par les siens *le Salomon du Mecklenbourg*. Il avait fait ses études à l'académie de Francfort sur l'Oder. Après la mort de son père, il se déclara pour le Luthéranisme. L'an 1560, il se joignit à Ulric, son frère, pour terminer un différent qui s'était élevé, entre les bourgeois et le magistrat, à Rostock. Les deux frères n'ayant pu y réussir, l'affaire fut portée au tribunal de l'empereur, et n'eut pas un meilleur succès. Jean-Albert, chargé d'exécuter le décret impérial, épuisa en vain les voies de douceur pour réconcilier les esprits. Alors il prit le parti de les subjuguer par la force. L'an 1564, il vint mettre le siége devant Rostock, et, s'en étant rendu maître par capitulation, il punit les habitants de leur désobéissance par une forte amende. Ulric se formalisa de cette entreprise. Mais

DUCS DE GUSTROW.

Ulric, frère de Jean-Albert, s'étant établi à Gustrow, s'occupa du bonheur de ses sujets par de sages arrangements, suivant M. Buchholz. C'est tout ce qu'il nous apprend de son administration particulière, sans entrer dans aucun détail. Nous ne répéterons point ici ce que nous disons d'Ulric à l'article de Jean-Albert. Il mourut, l'an 1603, après avoir été marié deux fois. Sa première femme, Elisabeth, fille de Frédéric I, roi de Danemarck, qu'il avait épousée l'an 1556, mourut, en 1586, sans lui avoir donné d'enfants. Il s'était remarié, l'an 1588, avec Anne, fille de Philippe, duc de Poméranie, dont il ne laissa qu'une fille, Sophie, qu'on dit sans fondement alliée à Frédéric II, roi de Danemarck.

CHARLES.

1603. Charles, frère d'Uric

ensuite, regagné par son frère, il fit entrer ses troupes, l'an 1566, dans la ville dont il exigea, pour ses frais, une somme égale à celle que Jean-Albert en avait tirée. Les deux frères alors firent abattre les murs de la ville, et élever une citadelle pour tenir en bride les bourgeois. Il n'en fallut pas davantage pour les émouvoir de nouveau. On fut obligé, pour les calmer, de consentir à la démolition du fort. Jean-Albert mourut à Schwerin, le 12 février 1576. Zélé protestant, il avait fait imprimer, en 1557, pour ses états, une constitution ecclésiastique, dressée par Philippe Melancthon; et, vers le même tems, il avait supprimé les monastères de Dobbran, de Mariensée et de Sonnencamp, pour en réunir les revenus à l'université de Rostock. On a vu comment les habitants de cette ville reconnurent ce bienfait. Jean-Albert avait épousé, l'an 1555, ANNE-SOPHIE, fille d'Albert, duc de Prusse (morte le 6 février 1591), dont il laissa Jean, qui suit, et Sigismond, mort sans hoirs en 1603. (Beehr, liv. V, cap. 4; Buchholz, pag. 422-428-436.)

et évêque de Ratzebourg, lui succéda au duché de Gustrow, suivant l'usage de sa maison, quoique cette succession fût contraire aux dispositions testamentaires de Jean-Albert. Mais ceci ne causa aucun préjudice aux descendants de ce dernier, Charles n'ayant point été marié. Il gouverna en qualité de tuteur, avec beaucoup d'équité et d'habileté, les pays et les états de ses petits-neveux, Adolphe-Fréderic et Jean-Albert, et leur remit le gouvernement en 1608. Mais il concerta entre eux une convention par laquelle, sa vie durant, le duc Adolphe-Frédéric devait gouverner seul le duché de Mecklenbourg-Schwerin, et Jean-Albert celui de Gustave. Charles finit ses jours en 1610.

JEAN V.

1576. JEAN, né le 7 mars 1558, succéda au duc Jean-Albert, son père, sous la tutelle d'Ulric, son oncle, auquel furent adjoints les électeurs de Saxe et de Brandebourg. L'école de Leipsick fut celle où il fut envoyé pour y faire le cours de ses études. Elles ne furent point brillantes. Son esprit, naturellement faible par le vice des organes, dégénéra par degrés en imbecillité. Il mourut à Stargard, le 22 mars 1592, laissant de SOPHIE, fille d'Adolphe IX, duc de Holstein, qu'il avait épousée le 13 mai 1585 (morte en 1634), deux fils, qui suivent, et une fille, Anne Sophie, abbesse de Rhunnen, morte le 22 fevrier 1648.

DUCS DE SCHWERIN

ADOLPHE-FREDERIC.

1592. ADOLPHE-FRÉDÉRIC, né le 15 décembre 1588, succéda au duc Jean, son père, dans le duché de Schwerin, sous la tutelle d'Ulric, son grand-oncle, et de Sigismond-Auguste, son oncle, après la mort desquels il passa sous celle de Charles, son grand-oncle, evêque luthérien de Ratzebourg. (Buchholz, pp. 443-446.) Ce dernier étant mort l'an 1610, Adolphe-Frédéric et Jean-Albert, son frère, recueillirent sa succession. Après avoir gouverné quelque tems le pays en commun, ils firent, l'an 1611, à Fahrenolz, un partage provisionnel, qui produisit un double gouvernement. Pour sa part, Adolphe-Frédéric eut le duché de Meclenbourg avec la plus grande partie du comte de Schwerin, et environ la moitié de la principauté de Wenden ou de Vandalie. Mais l'ordre équestre, la ville et l'université de Rostock, la ville de Wismar, les diètes et la caisse provinciale, le consistoire et le tribunal provincial et aulique de justice, avec quelques autres objets, restèrent soumis à l'autorité commune des deux frères.

Adolphe-Frédéric fut un des princes qui s'intéressèrent le plus vivement au rétablissement de Fredéric V, electeur palatin, depouillé par l'empereur Ferdinand II, de son electorat. S'étant ligués, lui et Jean-Albert, son frere, l'an 1623, avec Christiern IV, roi de Danemarck, pour la même cause, ils entamèrent, l'an 1625, une guerre qui fut poussée avec la plus grande vigueur, mais dont l'issue fut tres-malheureuse pour eux. L'empereur, pour se venger des deux frères, les mit au ban de l'empire, le 4 mars 1628, et donna leurs états au général Walstein, leur vainqueur, qui ne tarda pas d'en prendre possession. Obligé de fuir, Adolphe-Frédéric se retira en Saxe, et de-là vint, l'annee suivante, à Lubeck, d'où s'étant rendu secrètement à Schwerin, il y eut une entrevue avec le roi de Suède, qui l'assura de sa protection. Ce prince, en effet, rétablit les deux frères dans leurs duchés, en 1631; mais ils n'y furent tranquilles qu'en 1635, par le traité de Prague, qui les réconcilia avec l'empereur. Adolphe-Fréderic, l'année précédente, avait obtenu du chancelier Oxenstiern, agissant au nom de la reine de Suède, l'evêché de Schwerin. Alors il rendit au chapitre ses biens, et cette compagnie s'obligea, par reconnaissance, à postuler désormais pour administrateur le duc régnant de Mecklenbourg-Schwerin, et, après l'extinction de cette ligne, le duc de Gustrow. (Buchholz, p. 495.) La paix de Westphalie lui confirma, l'an 1648, la possession de cet évêché et de celui de Ratzebourg, pour en jouir comme

DUCS DE GUSTROW.

JEAN-ALBERT.

1592. JEAN-ALBERT, second fils du duc Jean, né le 6 mai 1590, fut élevé sous les mêmes tuteurs qu'Adolphe-Fréderic, son frère. Il fit, avec lui, ses premières études à Leipsick, et alla les achever à Strasbourg, tandis que l'autre se rendait, pour le même objet, à Paris. Dans le partage qu'ils firent ensemble du Mecklenbourg, en 1611, il eut, pour sa part, le pays dont Gustrow est le chef-lieu. Les deux frères ayant été proscrits par jugement impérial, pour avoir pris la defense de Frédéric V, électeur palatin, furent rétablis, par les Suédois victorieux, au mois de juin 1631. Jean-Albert fonda, l'an 1633, une école à Gustrow, pour instruire la jeunesse dans la religion reformée, qu'il avait embrassée en 1617. Le traité de Prague le réconcilia, en 1635, ainsi que son frère, avec l'empereur. Mais ayant voulu observer, comme ils l'avaient promis, la neutralité dans la guerre des Suédois contre l'empereur et l'électeur de Saxe, leurs états souffrirent beaucoup de la part des deux parties belligérantes. Jean-Albert se donna beaucoup de mouvements, mais en pure perte, pour raccommoder l'électeur de Saxe avec les Suédois. (Buchholz, pag. 508.) Jean-Albert termina sa carrière, le 23 avril 1636, à l'âge de quarante-six ans, et fut inhumé à Gustrow; prince, dit Beehr, d'un caractère doux et bienfaisant, qui, dans des tems moins orageux que ceux où il vécut, aurait fait le bonheur de ses sujets. En voyant les fréquentes irruptions des ennemis dans le Mecklenbourg, il disait à son prédicateur: « Ce n'est point » pour moi ni pour mes proches que j'appréhende les » suites de ceci. Je sais fort » bien que nous ne manquerons pas des aliments et des » vêtements nécessaires: mais » que deviendront mes pauvres » sujets? je les vois périr de » misère sans que je sois en » état de subvenir à leurs besoins. » Cependant il ne cessait point de répandre des aumônes sur les indigents (Beehr, p. 1322). Il avait été marié trois fois, 1°. l'an 1608, avec MARGUERITE-ELISABETH, fille de Christophe de Mecklenbourg, évêque de Ratzebourg, morte le 16 décembre 1616; 2°. le 25 mars 1618, avec ELISABETH, fille de Maurice, landgrave de Hesse-Cassel, morte sans enfants, le 16 décembre 1625; 3°. l'an 1626, avec ELÉONORE-MARIE, fille de Christian I, prince d'Anhalt-Bernbourg, decédée à Strelitz, l'an 1657. Du premier lit, il laissa Sophie-Elisabeth, femme d'Auguste de Brunswick-Wolfenbuttel, et Christine-Marguerite, mariée à François-Albert, duc de Saxe-Lawenbourg, puis à Christiern-Louis, duc de Mecklenbourg-Schwerin. Du troisième lit sortirent Gus-

de principautés héréditaires et séculières, avec le droit de suffrage à la diète de l'empire. Par le même traité de paix, il fut autorisé à réunir à ses domaines, les prébendes des chanoines après leur mort. On lui abandonna, de plus, les commanderies de Mirow et de Némerow, de l'ordre de Malte. Son neveu, Gustave-Adolphe, eut ensuite la dernière avec une prébende, dans chacune des cathédrales de Magdebourg, d'Halberstadt et de Strasbourg, pour avoir cédé à son oncle l'évêché de Ratzebourg. Wismar resta au pouvoir des Suédois avec le fort de Walfisch, le bailliage de Nienclöster, la péninsule de Poël, et le port de Warnemunde. (Buchholz, pp. 519-524.) Le duc Adolphe-Frédéric finit ses jours le 24 février 1658, après avoir épousé, 1°. l'an 1622, Anne-Marie, fille d'Eonon, comte d'Oost-Frise, morte le 5 septembre 1634; 2°. le 15 février 1635, Marie-Catherine, fille de Jules-Ernest, duc de Brunswick-Danneberg, morte le 1er. juillet 1665. Du premier lit, il laissa Christiern, qui suit; Charles, qui fut colonel au service des Suisses, mort sans alliance le 19 août 1670; Jean Georges, décédé le 9 juillet 1675, après avoir épousé, le 2 février précédent, Élisabeth, fille d'Antoine-Ulric, duc de Brunswick; Gustave-Adolphe, chanoine de Strasbourg, mort le 14 mai 1670; et deux filles, dont l'une, Anne-Marie, épousa, l'an 1647, Auguste, administrateur de l'archevêché de Magdebourg. Du second lit, Adolphe-Frédéric laissa deux fils, dont l'aîné, Frédéric, duc de Grabow, eut de Wilhelmine, son épouse, fille de Guillaume-Christophe, landgrave de Hesse-Hombourg, trois fils, Frédéric-Guillaume, Charles-Léopold, et Chrétien-Louis, avec une fille, Sophie-Louise, troisième femme de Frédéric I, roi de Prusse. Adolphe-Frédéric, le deuxième fils du second lit du duc Adolphe-Frédéric, vint au monde après la mort de son père, et fit la branche de Mecklenbourg-Strelitz (*).

GUSTAVE-ADOLPHE.

1636. Gustave-Adolphe, né le 26 février 1633, et successeur du duc Jean-Albert, son père, fut en même tems élu administrateur de l'évêché de Ratzebourg. Il eut pour tuteur malgré sa mère qui prétendait à cette fonction, Adolphe-Frédéric, son oncle, duc de Mecklenbourg-Schwerin, qui, l'ayant emmené à Schwerin, l'y fit élever dans le Luthéranisme. Ayant obtenu *veniam ætatis*, il fut inauguré, l'an 1654, à Gustrow. Sa mort arriva le 26 octobre 1695. De Madeleine-Sibylle, fille de Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, qu'il avait épousée en 1654 (morte le 20 septembre 1719), il ne laissa que des filles, dont les principales sont: Sophie, femme de Chrétien-Ulric, duc de Wurtemberg; Marie-Émilie, mariée à Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg; Louise, femme de Frédéric IV, roi de Danemarck; et Marie, femme d'Adolphe-Frédéric, duc de Strelitz.

CHRISTIERN-LOUIS I.

1658. Christiern-Louis, fils aîné du duc Adolphe-Frédéric, s'empara de toute sa succession dès qu'il eut fermé les yeux, sans égard pour son testament fait en 1654, par lequel il donnait à Charles, son second fils, la principauté de Ratzebourg, et à Jean-Georges, le troisième, celle de Schwerin. Les deux princes lésés lui intentèrent, à ce sujet, au conseil aulique, un procès, dont ils ne virent pas la fin. Mais après leur mort, Christiern-Louis fut obligé, l'an 1681, de s'accommoder avec ses autres frères.

Christiern avait épousé, l'an 1650, Marguerite, fille de Jean-Albert, duc de Gustrow, dont il se fit séparer, l'an 1663, par sentence d'une commission qu'il avait établie, pour s'être clandestinement retirée chez sa sœur Sophie-Élisabeth, femme d'Auguste, duc de Brunswick-Wolfenbuttel. S'étant rendu, la même année, à Paris, il y embrassa la religion catholique. A la confirmation où il eut pour parrain Louis XIV, il prit le nom de ce monarque. Son mariage ayant ensuite été déclaré nul pour cause de parenté, il en contracta un second en 1665, avec Isabelle-Angélique de Montmorenci-Bouteville, sœur du maréchal de Luxembourg. Après avoir fait un traité d'alliance perpétuelle avec la France, il conduisit son épouse dans le Mecklenbourg. Mais ne pouvant se plaire en ce pays, elle l'obligea, l'an 1671, de la ramener en France, où il passa la plus grande partie du reste de ses jours, après avoir établi des gouverneurs dans ses états.

Christiern-Louis était si dévoué à la France, qu'en 1665 et 1666 il était résolu d'échanger le Mecklenbourg, avec l'électeur de Brandebourg, pour le duché de Clèves. Mais l'électeur, quoique sollicité par Louis XIV, ne voulut point entendre à la proposition qui lui en fut faite. Christiern-Louis se brouilla depuis avec le monarque français, qui le fit enfermer, l'an 1684, au château de Vincennes. Le vrai motif de cet emprisonnement, qu'on eut soin de déguiser, était le refus obstiné que le duc faisait au roi, de se réconcilier avec sa femme.

Christiern-Louis eut, ainsi que son cousin Gustave-Adolphe, duc de Gustrow, des difficultés avec les états, pour des impositions qu'il prétendait établir sans leur consentement. L'empereur interposa vainement son autorité pour les faire cesser. Le préjudice que causait au Mecklenbourg la longue absence de Christiern-Louis, ne disposait nullement les états à seconder ses vues. L'an 1689, à l'occasion de la guerre qui s'éleva entre la France et l'empire, il quitta Paris pour se retirer à la Haie, où il mourut, sans hoirs, le 21 juin 1692. Sa femme le suivit au tombeau l'an 1695.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

1692. Frédéric-Guillaume, né, le 28 mars 1675, de

(*) *DUCS DE STRELITZ.*

ADOLPHE-FRÉDÉRIC I.

1658. Adolphe-Frédéric, né posthume d'Adolphe-Frédéric, duc de Schwerin, et de Marie-Catherine de Brunswick-Danneberg, le 19 octobre 1658, eut pour sa part, de l'héritage paternel, Strelitz avec ses dépendances. Le duc Christiern-Louis, son frère, ne lui avait d'abord assigné qu'un modique apanage en pension viagère. Ce fut le duc Gustave-Adolphe de Gustrow qui lui donna Feldsbourg et Strelitz avec sa fille. (Buchholz, p. 535.) Adolphe-Frédéric mourut le 12 mai 1708. Il avait épousé, 1°. le 24 septembre 1684, Marie, fille de Gustave-Adolphe, duc de Mecklenbourg-Gustrow (morte le 14 janvier 1701), dont il laissa Adolphe-Frédéric, qui suit: Gustave-Caroline, femme de Christiern-Louis, duc de Mecklenbourg-Schwerin; 2°. le 20 juin 1702, Jeanne, fille de Frédéric I, duc de Saxe-Gotha, morte, le 29 juillet 1704, sans enfants; 3°. Catherine-Émilie-Antoinette, fille de Chrétien-Guillaume, prince de Schwarzbourg-Sondershausen, morte le 1 novembre 1751, dont il eut Charles-Louis-Frédéric, qui viendra ci-après.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC II.

1708. Adolphe-Frédéric II, né le 7 juin 1686, succéda au duc Adolphe-Frédéric I, son père, sous la tutelle de Charles XII, roi de Suède, et de Georges-Louis, électeur d'Hanovre, depuis roi d'Angleterre. Il mourut en 1749. Dorothée-Sophie de Holstein, qu'il avait épousée le 11 avril 1709, le fit père de Marie-Sophie, morte, à l'âge de dix-huit ans, en 1728, et d'une autre fille morte en bas âge.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉDIC I.

1749. Charles-Louis-Frédéric I, né le 23 février 1708, suc-

Frédéric, duc de Grabow, et de Wilhelmine de Hesse, s'étant mis en possession des états de Christiern-Louis, son oncle, eut pour compétiteur Adolphe-Frédéric, frère de celui-ci, avec lequel il s'accommoda l'an 1694. Mais les contestations s'étant renouvelées, l'année suivante, après la mort de Gustave-Adolphe, duc de Gustrow, ils firent ensemble, par la médiation des commissaires impériaux, le 8 mars 1701, une convention qui rendit Adolphe-Frédéric possesseur de la principauté de Ratzebourg, de la seigneurie de Stargard, et des commanderies de Mirow et de Némerow, avec une pension annuelle de neuf mille écus à percevoir sur les péages de Boitzenbourg. Le droit de primogeniture fut alors établi de nouveau pour les deux lignes, avec le droit de succession réciproque à l'extinction de l'une des deux. Frédéric-Guillaume mourut, le 3 juillet 1713, sans laisser d'enfants de SOPHIE-CHARLOTTE, fille de Charles, landgrave de Hesse Cassel, qu'il avait épousée le 2 juin 1704, morte le 30 mars 1749.

CHARLES-LEOPOLD.

1713. CHARLES-LÉOPOLD, né le 26 novembre 1679, ayant succédé au duc Fréderic-Guillaume, son frère, eut, avec les états du pays, des querelles qui durèrent pendant la plus grande partie de sa régence, par rapport aux impositions. Un subside de cent vingt mille florins, qu'il voulait faire supporter également aux nobles et aux roturiers, fut la principale cause de la discorde. Les premiers, s'étant pourvus au conseil aulique contre cette exaction, obtinrent un rescrit de l'empereur, dont le duc ne tint compte. Il se tenait fort alors de l'appui du czar Pierre le Grand, qui lui fournit deux régiments pour contraindre les rebelles. L'empereur, de son côté, nomma une commission militaire, composée d'hanovriens et de brunswickois, pour faire exécuter son rescrit. Ces troupes, étant entrées au nombre de treize mille dans le Mecklenbourg, forcèrent à la retraite le général Schwerin, qui s'était mis en devoir de leur résister; après quoi, elles s'emparèrent de presque toutes les places du pays. Le duc, pour se ménager une réconciliation avec l'empereur, licencia une partie des troupes qui étaient à sa solde. Celles qui restaient faisaient la garnison de Schwerin et de Doémitz. Ce fut dans cette dernière place qu'il transporta sa résidence. En 1720, il fit un voyage à Vienne, où il obtint l'évacuation de la ville de Schwerin, la diminution des troupes d'exécution, et un délai du paiement des frais de la commission établie contre lui. A son retour, ayant découvert, en 1722, une conspiration formée pour le faire périr avec sa famille, il se retira à Dantzick, avec sa femme et sa fille, qui de là se rendirent à Pétersbourg, pour ne plus le revoir. Le decès de sa mère, arrivé en 1722, fit renaître des contestations entre lui et Christiern-Louis, son frère, qui fut soutenu par la cour impériale. La cour de Russie continua sa protection à Charles-Léopold, même après la mort de Pierre le Grand. L'an 1728, le conseil aulique, par decret du 11 mai, dépouilla Charles-Léopold de ses états, dont il donna l'administration à Christiern-Louis, son frère. Les ministres de France, de Suède et de Danemarck, à la cour de Vienne, firent leurs représentations à cette même cour, contre cet acte d'autorité; mais elle ne changea rien à ses dispositions. Le décret du conseil aulique fut confirmé le 25 mars 1733, et le mandat de l'empereur fut affiché dans le Mecklenbourg. Le duc Christiern-Louis ayant pris les rênes du gouvernement, Charles-Leopold publia contre lui, le 5 août, un edit avec ordre à tous les paysans de la Vandalie, de s'armer pour sa defense. Il fut obéi. Les paysans, au nombre de dix-huit mille hommes, causèrent un tel désordre dans le pays, que Christiern-Louis fut obligé d'en sortir. Mais ayant succombé dans quelques escarmouches avec les troupes d'exécution du cercle, ils se dispersèrent. Schwerin et Doémitz tenaient toujours pour Charles-Léopold. Des troupes de Schwarzbourg et de Holstein, étant entrées dans le Mecklenbourg, viennent se présenter, le 2 février 1735, devant la première de ces deux villes, qu'elles emportèrent, ainsi que le château, le 9 du même mois. Étant allées ensuite sommer le commandant de Doemitz d'ouvrir ses portes à l'administrateur, elles essuient un refus et une résistance qui conservèrent à Charles-Leopold cette place importante. Il était retiré alors à Wismar, qu'il quitta, l'an 1741, pour se rendre à Doemitz, dans l'esperance que la mort de l'empereur Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740, lui rouvrirait l'entrée de ses états, en faisant cesser le conseil aulique. Mais, à la demande de la noblesse mecklenbourgeoise, le conseil-vicaire, établi à Dresde,

---

DUCS DE STRELITZ.

cesseur d'Adolphe-Frédéric, son frère, mourut le 11 décembre 1752. Il avait épousé, le 5 février 1735, ELISABETH-ALBERTINE, fille d'Ernest-Fréderic, landgrave de Saxe-Hildbourghausen, dont il eut, 1°. Adolphe-Frédéric, qui suit; 2°. Charles-Louis-Frédéric II, qui lui succeda; 3°. Ernest-Gottlob-Albert, né le 27 août 1742; 4° Georges-Auguste, né le 16 août 1748; 5°. Chrétienne-Sophie-Albertine, née le 6 décembre 1735, chanoinesse de Herworden; 6° Sophie-Charlotte, née le 19 mai 1744, mariée, le 8 septembre 1761, à Georges III, roi de la Grande-Bretagne, morte le 17 novembre 1818.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC III.

1752. ADOLPHE-FRÉDÉRIC III, né le 5 mai 1738, succéda le 11 décembre 1752 à son père, le duc Charles-Louis-Frédéric. Il est mort sans postérité le 2 juin 1794.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC II, GRAND-DUC.

1794. CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC II, né le 10 octobre 1741, succéda à son frère le 2 juin 1794, et prit la titre de *grand-duc* en 1815. Il mourut le 6 novembre 1816, ayant épousé, 1°. le 18 septembre 1768, Frédérique-Caroline, fille de Georges-Guillaume, prince de Hesse-Darmstadt, morte le 22 mai 1782; 2°. le 24 septembre 1784, Charlotte-Wilhelmine, sœur de la précédente, morte le 12 décembre 1785. Ses enfants furent,

Du premier lit :

1°. Georges-Frédéric-Charles-Joseph, qui suit;

2°. Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique, née le 17 novembre 1769, mariée, le 3 septembre 1785, à Frédéric, duc de Saxe-Hildbourghausen, morte le 14 mai 1818;

3°. Thérèse-Mathilde-Amélie, née le 5 avril 1773, mariée, le 25 mai 1789, avec Charles-Alexandre, prince de la Tour et Taxis;

4°. Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née le 10 mars 1776, mariée, le 24 décembre 1793, à Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, morte le 19 juillet 1810;

5°. Frédérique-Caroline-Sophie, née le 2 mars 1778, mariée, 1°. le 26 décembre 1793, à Louis, prince de Prusse, frère du roi, mort le 28 décembre 1796; 2°. le 10 décembre 1798, à Frédéric-Guillaume, prince de Solms-Braunfels, mort le 13 avril 1814; 3°. le 29 mai 1815, à Ernest-Auguste, duc de Cumberland, fils de Georges III, roi de la Grande-Bretagne;

Du second lit :

6°. Charles-Frédéric-Auguste, né le 30 novembre 1785, lieutenant-général au service de Prusse.

GEORGES-FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH.

1816 GEORGES-FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH, grand-duc régnant de Mecklenbourg-Strelitz, né le 12 août 1779, a épousé, le 12 août 1817, Marie-Wilhelmine, fille de Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel, née le 21 janvier 1796. De ce mariage est née une princesse, le 31 mai 1818.

confirma la commission et l'administration données ci devant à Christiern-Louis. L'espoir que Charles-Léopold fondait sur les secours d'Anne, sa fille, élevée à la dignité de régente de Russie, fut encore frustré cette année par la révolution arrivée dans ce empire. Enfin, las d'être le jouet de la fortune, il alla passer le reste de ses jours à Doemitz, où il mourut le 28 novembre 1747. Il avait épousé, 1°. le 27 mai 1708, SOPHIE HEDWIGE, fille de Henri-Casimir, prince de Nassau-Dietz, dont il se fit séparer le 2 juin 1710, morte le 1 mars 1734; 2°. le 19 avril 1716, CATHERINE-IVANOWNA, fille de Jean-Alexiowitch, czar de Russie, morte à Petersbourg le 25 juin 1733. Du second lit, il eut Elisabeth-Catherine-Christine, née le 18 décembre 1718, élevée en Russie, où la czarine Anne lui fit prendre son nom l'an 1732, mariée, le 14 juillet 1738, avec Antoine-Ulric, prince de Brunswick-Bevern, nommée régente après la mort de la czarine Anne, déposée la même année, et transférée avec son époux, d'abord à Riga, ensuite dix-huit mois, ou plutôt deux ans et demi après, à Kolmogori, où elle mourut le 18 mars 1746. (Voyez *la Russie*).

CHRISTIERN-LOUIS.

1747. CHRISTIERN-LOUIS, duc de Gustrow, né le 15 mars 1688, nommé administrateur du duché de Mecklenbourg-Schwerin, par décret du conseil aulique, en 1728, n'exerça paisiblement cet emploi que depuis 1741. Il succéda, l'an 1747, dans le duché à Charles-Léopold, son frère, et mourut le 30 mars 1756. Il avait épousé, le 13 novembre 1714, GUSTAVE-CAROLINE, fille d'Adolphe-Frédéric I, duc de Mecklenbourg-Strelitz, morte le 13 avril 1748, dont il laissa Frédéric, qui suit; Louis, chevalier de l'Aigle blanc, né le 6 août 1725, mort le 12 septembre 1778, qui épousa Charlotte-Sophie de Saxe-Cobourg, née le 24 septembre 1731; et deux filles.

FRÉDÉRIC.

1756. FRÉDÉRIC, né le 19 novembre 1717, successeur de Christiern-Louis, son père, dans les duchés de Schwerin et de Gustrow, épousa, le 2 mars 1746, LOUISE-FRÉDÉRIQUE, fille de Frédéric-Louis, prince de Wurtemberg-Stuttgard. Il mourut le 24 avril 1785.

FREDERIC-FRANÇOIS, GRAND-DUC.

1785. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né, le 10 décembre 1756, de Louis, frère puîné du duc Frédéric, et de Charlotte-Sophie de Saxe-Cobourg, succéda à son oncle le 24 avril 1785. Il a pris le titre de grand-duc en 1815. Il a épousé, le 1 juin 1775, LOUISE DE SAXE-GOTHA, née le 9 mars 1756, morte le 1er. janvier 1808. De ce mariage sont issus :

1°. Frédéric-Louis, grand duc héréditaire, né le 13 juin 1778, marié, 1°. le 23 octobre 1799, avec Hélène-Paulowna, grande-duchesse de Russie, fille de Paul I, morte le 24 septembre 1803; 2°. le 1er. juillet 1810, avec Caroline-Louise, fille de Charles-Auguste, grand-duc de Saxe-Weimar, morte le 20 janvier 1816; 3°. le 3 mai 1818, avec Auguste-Frédérique, née le 28 novembre 1776, fille de Frédéric-Louis, landgrave de Hesse-Hombourg. Les enfants du grand-duc héréditaire sont :

Du premier lit :

a. Paul-Frédéric, né le 15 septembre 1800;
b. Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine, née le 31 mars 1803;

Du second lit :

c. Albert, né le 11 février 1812;
d. Hélène née le 24 janvier 1814;

2°. Gustave-Guillaume, né le 31 janvier 1781;
3°. Charles-Auguste-Chrétien, né le 2 juillet 1782;
4°. Adolphe-Frédéric, né le 18 décembre 1785;
5°. Charlotte-Frédérique, née le 4 décembre 1784, mariée, le 11 juin 1806, à Christian-Frédéric, prince de Danemarck (séparée).

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE POMERANIE.

La Poméranie, dont le nom vient du sclavon Po-mor, *ad mare*, s'étend, dans le sens le plus général, le long de la mer Baltique, depuis le Mecklenbourg, jusqu'à la Vistule, qui la sépare de la Prusse, et était autrefois bornée par la Marche de Brandebourg et de Pologne. Lorsque les Goths, les Vandales, les Francs, les Angles, les Longobards, ou Lombards, et tant d'autres nations germaniques qui ont détruit l'empire romain et fondé presque toutes les monarchies de l'Europe, eurent quitté les bords de la mer Baltique, de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe, leur ancienne patrie, la nation sarmatique des Sclaves, ou Venèdes, occupa ces régions abandonnées, et établit entre l'Elbe et la Vistule un puissant empire divisé en plusieurs états, dont le principal fut celui qui depuis a été nommé Pomeranie. Les noms de Slaves, ou Sclaves, et de Venèdes, sont synonymes; car les souverains de Poméranie, qui prennent dans leurs chartes latines le titre de *Duces Slavorum*, ou *Slaviæ*, y substituent toujours celui de ducs des Venèdes dans leurs chartes allemandes, *Herzoge von Wenden*. Dans le partage que Mistivni, roi des Sclaves, ou Venèdes, fit de ses états, il laissa la partie occidentale à Udon, son fils aîné, et la Poméranie à ses deux autres fils, Ratibor et Bogislas. Ratibor eut plusieurs enfants qui moururent avant lui sans postérité. Bogislas eut un fils nommé Suantibor, qui soutint une longue guerre contre le Danemarck et la Pologne; c'est à ces derniers que remonte la généalogie certaine et non interrompue des ducs de Slavie et de Poméranie. Suantibor, qui mourut en 1107, laissa quatre fils, Wartislas, Ratibor, Bogislas et Suantopelk. Ces princes, ou du moins les deux aînés, embrassèrent le Christianisme. Au partage que Suantibor fit de ses états, les deux aînés eurent pour leur part le pays qui s'étend depuis le Mecklenbourg jusqu'à la petite rivière de Grabo, qui coule près de la ville de Slave, dans la région appelée alors la Slavie et la Cassubie; c'est ce qu'on peut appeler la Poméranie citérieure, qui appartient à la branche aînée; et toute la partie, depuis la rivière de Grabo jusqu'à la Vistule, qui est la Poméranie proprement dite, échut en partage aux deux puînés, Bogislas et Suantopelk, qui formant la branche de la Poméranie de Dantzick. (Voyez *celle-ci plus bas*.) Les princes de la branche aînée, descendants de Wratislas, furent établis, tantôt à Stettin, tantôt à Wolgast, à Demmin et autre part. Vers la fin du douzième siècle et au commencement du treizième, ces princes portaient dans leurs chartes, tantôt le titre de ducs de Slavie, tantôt celui de ducs de Poméranie; et quelquefois ils réunissaient tous les deux (1). Après le milieu du treizième siècle, jusqu'à la fin, ils prenaient rarement le titre de ducs de Poméranie, et se nommaient ordinairement ducs de Slavie et de Poméranie, à quoi ils ajoutaient souvent le nom de l'endroit où ils faisaient leur résidence, comme ducs de Stettin et ducs de Demmin, mais rarement celui de Wolgast. Quelque tems après l'extinction de la branche de Dantzick, qui portait uniquement le titre de duc de Poméranie, les princes de la branche aînée l'ajoutèrent constamment à ceux de Slavie et de Cassubie, de sorte qu'il est devenu dans la suite le titre principal et celui de tout le duché. Il faut encore observer que les ducs de Slavie s'étant mis en possession, quelque tems après l'extinction de la branche de Dantzick, qui finit vers l'an 1295, de la partie de ses domaines qui est entre le Grabo et la Leba, dont Stolpe est la principale ville, ces princes se trouvent plusieurs fois qualifiés ducs de Stolpe, tant dans les chartes que dans l'histoire.

WRATISLAS, ou WITZLAS, et RATIBOR.

1107. Wratislas et Ratibor, fils de Suantibor, et ses successeurs dans la Poméranie citérieure, reçurent le baptême en 1124. Ratibor, après avoir partagé l'héritage paternel avec son frère, passa en Pologne, où il épousa la fille du duc Boleslas III. Wratislas fonda l'évêché de Julin, transféré depuis à Camin, et lui donna pour évêque Adelbert, missionnaire du pays. Cette ville, bâtie dans une île formée par les rivières de Swine et de Dievenow, était dès-lors considérable, et, à la faveur de son commerce, elle s'accrut tellement, qu'au rapport d'Adam de Brême, elle devint la plus grande et la plus opulente de l'Europe. Wratislas étendit son domaine par la force de ses armes. Il se rendit maître de la nouvelle Marche de Brandebourg, conquit une partie de l'Uckermarck, et fut tué dans son lit, à Stolpe, par un scélérat, l'an 1136. Ayant épousé Jeanne, ou Ide, fille de Canut IV, roi de Danemarck, morte en 1136, il eut d'elle Bogislas et Casimir, qui suivent.

(1) Bogislas I prend, dans un diplôme de l'an 1186 ou environ, le titre de *Leuticie Dux*. L'éditeur de cet acte, M. de Dreger, remarque, page 37 du Code diplomatique de Poméranie, que ce titre ne s'offre point dans les chartes des autres ducs de Poméranie, ni dans d'autres de Bogislas même; mais il se trompe, car M. Gerken a publié, au code diplomatique de Brandebourg, tome III, page 37 et suivantes, un diplôme de Casimir, daté de l'an 1170, et muni du sceau de Bogislas I, dont l'inscription porte : *Boguslaus Dei gratiâ Princeps Liuticiorum*. Suivant une note de l'éditeur, page 77, c'était le titre général que les anciens Saxons donnaient aux différentes peuplades de Slaves qui habitaient ces contrées. Il comprend les *Rhedari*, les *Hevelli*, les *Brizani*, les *Stoderani*, les *Circiparti*, etc. Par la suite, le nom de *Liutici* a été donné tantôt à un peuple à part, tantôt à tous les habitants de ces contrées, comme on le voit dans Lambert d'Aschaffenbourg sur l'an 1073. Helmold ne l'emploie au contraire que pour désigner les Venèdes de Poméranie.

BOGISLAS I ET CASIMIR.

1136. **Bogislas** et **Casimir** succédèrent en bas âge au duc Wratislas, leur père, sous la tutelle de Ratibor, leur oncle, qui, à la nouvelle de l'assassinat de son frère, revint en Poméranie, de Pologne où il résidait depuis son mariage, pour venger sa mort et prendre soin de ses neveux. L'une de ses premières opérations fut la fondation d'un évêché à Julin; ce qui fut confirmé, l'an 1140, par le pape Innocent II, comme on le voit par sa lettre à l'évêque Adelbert, publiée par Dreger. (*Cod. Diplom. Pomeran.*, tom. I, pag. 1.) C'est là qu'on aperçoit mieux qu'ailleurs ce qui faisait alors partie de la Poméranie, savoir Wollin, Demmin, Tribsées, Gutzkow, Wulgast, Usedom, Groswin, Pyritz, Stargard, Stettin, Camin, Colberg, Ziethin, et le district de leurs territoires jusqu'à la rivière de Leba. Ratibor fit la guerre aux Luticiens dont on a parlé ci-dessus, peuple idolâtre et ennemi juré du nom chrétien : il les battit en différentes occasions; et s'il ne les terrassa pas entièrement, il les mit du moins hors d'état de nuire aux progrès de la vraie religion. C'était, dit Valentin d'Aichstet, protestant, un prince d'une piété sincère. Ayant appris, ajoute-t-il, que les moines de Citeaux travaillaient avec l'évêque Adelbert à la propagation de la foi, il leur fit bâtir à grands frais un monastère à Stolpe, et, de peur que l'indigence ne les détournât de leurs travaux apostoliques, il les dota richement, l'an 1150. Il fonda encore, la même année, suivant cet historien, le monastère de Grobe dans un faubourg d'Usedom, et y fut inhumé l'année suivante, époque de sa mort. Il laissa deux fils, Wratislas et Suantopelk; celui-ci mourut sans postérité. Wratislas, décédé l'an 1186, laissa un fils nommé Barthelemi, mort après le 1er. août 1254, laissant deux fils, Wartislas et Suantibor, nommés dans une charte sanx date, mais donnée après la mort de leur père.

Henri le Lion, duc de Saxe, retenait prisonnier, vers l'an 1160, à Brunswick, Wirtzlas, prince des Obodrites. Pribislas, frère du captif, ne pouvant obtenir, par prières, sa délivrance, rassembla des forces de toutes parts, et vint fondre dans le pays des Obodritex, qui obéissait alors au duc Henri. S'étant rendu maître de Mecklenbourg, il en fit massacrer tous les habitantx, et prit ensuite, par composition, Maklow et Custrin. Henri, pour arrêter ses progrès, se fortifia de l'alliance du roi de Danemarck, Waldemar le Grand, et de celle d'Albert, marquis de Brandebourg, rassembla tous ses vassaux, et ayant amené son armée à Maklow, qui lui ouvrit ses portes sans résistance, il y fit pendre en public Wirtzlas; après quoi il amena, l'an 1164, les comtes de Holstein, de Dithmarsie, d'Oldenbourg et de Schwerin, ses vassaux, avec un corps de troupes pour faire le siège de Demmin, où les ducs de Poméranie, Bogislas et Casimir, avaient ouvert un asile à Pribislas. Les Poméraniens, pour connaître les forces de l'ennemi, envoyèrent au-devant de lui des ambassadeurs qui offrirent trois mille marcs pour avoir la paix. Cette ambassade ayant été mal accueillie, ils en envoyèrent une seconde qui n'en offrit que deux mille. Les Saxons, se voyant joués par-là, commencèrent le siège. Mais les Poméraniens, étant tombés la nuit sur les quartiers des Holstenois et des Dithmarses, les taillèrent en pièces sans qu'il en restât un seul. Henri marcha en diligence pour venger cet affront ; mais, à son arrivée, les Poméraniens mirent le feu à la place, et se sauvèrent du côté de Stolpe où il les poursuivit. Il n'était pas loin de les atteindre, lorsqu'il se vit obligé de retourner à Brunswick, où il était attendu par les ambassadeurs de l'empereur d'Orient. En partant, il laissa le soin à ses confédérés de traiter avec les Poméraniens; et la paix s'étant faite à des conditions tolérables, les princes Bogislas et Casimir accordèrent la ville de Demmin pour sa demeure à Pribislas, exclus par le traité de la succession de son frère. Les Poméraniens, au préjudice de cette paix, ne laissèrent pas d'exercer leurs pirateries sur les côtes du Danemarck ; à quoi ils furent excités par les Rugiens, qui ne connaissaient guère d'autre métier ni d'autre moyen de subsister. Ceux-ci même les surpassèrent dans ce genre de brigandage. Waldemar le Grand, roi de Danemarck, ne pouvant attaquer à la fois ces deux sortes d'ennemis, prit le parti de s'accommoder avec le duc de Poméranie, et les engagea même à s'allier avec lui pour faire la conquête de l'île de Rugen, sous la promesse de la leur céder à titre de fief de son royaume. L'expédition réussit au gré de ses désirs. Mais au lieu de remettre l'île aux deux princes, il la donna à Jaromar, son parent, en lui imposant un tribut et les devoirs de vassal envers lui. Ce manque de parole fut l'occasion d'une guerre que Bogislas et Casimir déclarèrent à Waldemar, La mer Baltique fut aussitôt couverte de vaisseaux poméraniens, qui allèrent infester les côtes du Danemarck. Waldemar, de son côté, fit une descente en Poméranie, où il commit de grands ravages. Henri le Lion étant venu à son secours, ils assiégèrent ensemble la ville de Julin, la prirent, en brûlèrent une partie et détruisirent ses murs. Depuis cette catastrophe, elle n'a plus été nommée que Wollin, ville pauvre et obscure qui n'occupe plus (1785) qu'une partie de l'ancienne Julin. Les deux princes alliés tentèrent ensuite le siège de Wolgast. Maix la place leur opposa une si vigoureuse résistance, qu'ils furent contraints de se retirer. Jusqu'alors la Poméranie n'avait relevé d'aucune autre puissance. Mais, l'an 1181, au camp devant Lubeck, les ducs s'étant laissé gagner par les caresses et les promesses de l'empereur Frédéric I, eurent la faiblesse de consentir à se reconnaître vassaux de l'empire, dont ils furent déclarés princes. Casimir finit ses jours, l'année suivante, sans laisser de postérité. L'an 1184, Bogislas, excité par l'empereur et par son propre ressentiment, équipe une flotte pour envahir l'île de Rugen. Asalon, archevêque de Lunden et ministre du royaume de Danemarck, instruit de son dessein, prévient la descente, et, ayant rassemblé toute la marine danoise, vole au-devant de la flotte ennemie, lui livre le combat, et la défait totalement. Encouragé par ce premier succès, il fait un nouvel armement avec lequel il va descendre en Poméranie, ravage les environx de Wolgast, et assiège, mais inutilement, Wolgast, tandis qu'Esbern, son frère, s'empare de deux châteaux qui défendent l'embouchure de Swine. Bogislas, si l'on en croit lex historiens danois, poussé à bout, passe en Danemarck pour implorer la clémence du roi Canut VI, son beau-frère, et n'obtient grâce qu'en soumettant sa principauté à la couronne de Danemarck. Si cela est, il faut donc regarder comme supposé l'hommage qu'il rendit à l'empereur, suivant les historiens de Poméranie. Quoi qu'il en soit, la paix se fit, l'an 1187, après trois ans d'hostilités. La même année, Bogislas entra dans le Mecklenbourg avec xes troupes pour favoriser l'invasion que Canut voulait faire dans ce pays. Il mourut, au plus tard, en 1187, et fut inhumé danx le monastère d'Udesom. Ce prince avait épousé, 1°. **Walburge**, fille de Waldemar le Grand, roi de Danemarck; 2°. **Miroslava**, fille de Mestwin, duc de la Poméranie de Dantzick, dont il eut trois fils, Barnime, Bogislas et Wratislas, avec une fille. Le second et le troisième des fils disparaissent dans l'histoire, après la mort de leur père. On va faire connaître le premier.

BARNIME, DIT LE BON.

1186. **Barnime** succéda en bas âge à Bogislas, son père, sous la tutelle de sa mère, qui s'était associé des parents de son époux dans cet emploi. Parvenu à l'âge de majorité, Barnime ne tarda point à faire éclater son ambition. Se trouvant trop resserré dans les domaines que son père lui avait laissés et qu'il aurait dû partager avec ses frères, s'ils eussent vécu, il porta sex armes dans la Poméranie ultérieure, qu'il envahit sur ses cousins, à l'exception de la ville de Stolpe. (Busching) Ce prince, au reste, gouverna ses états avec une prudence et une douceur

qui lui méritèrent le surnom de Bon. Son économie et les richesses qu'il attira dans son pays par le soin qu'il eut d'y faire fleurir le commerce et l'agriculture, le mirent en état de fonder plusieurs villes, dont la principale est Prentzlow, dans la Marche Ukraine. L'an 1223, Waldemar II, roi de Danemarck, ayant été fait prisonnier par le comte de Schwerin, les ducs de Poméranie profitèrent de la conjoncture pour secouer entièrement le joug des Danois, dit M. Pauli (tom. VI, p. 200), et, depuis ce tems, ils paraissent, ajoute-t-il, avoir reconnu la souveraineté des margraves de Brandebourg. L'empereur Frederic II donna, entr'autres faveurs, aux margraves Jean et Otton, l'investiture du duché de Pomeranie de la même manière qu'Albert, leur frère et leurs prédecesseurs l'avaient eue. *Confirmantes eisdem ducatus Pomeraniæ prout prædictus Albertus quondam et prædecessores eorum noscuntur a nostris prædecessoribus tenuisse.* (*Cod. Diplom. Pomeran.*, tom. I, p. 150, et *Ludewig. Reliq. manuscript.*, tom. XII, pag. 628.) M. Pauli, pag. 202, venge ce diplôme des attaques qu'on a livrées à son authenticite, et fait voir qu'il ne doit pas s'entendre de la seule Pomerélie, ou Pomeranie de Dantzik, mais de la Pomeranie entière, c'est-à-dire ulterieure et citérieure. A l'appui de ceci vient une charte de l'an 1250, donnée par Barnime, où il reconnaît que le pays de Wolgast est devolu héreditairement aux enfants de Jean, margrave de Brandebourg, du chef de leur mère, Sophie de Danemarck, décédée le 3 novembre 1248, à laquelle son père, Waldemar II, au pouvoir duquel il était, l'avait donne en dot; ce qui cependant n'est pas prouvé. Barnime ajoute que, s'etant rendu aupres d'eux avec ses vassaux, *cum fidelibus*, il etait convenu avec eux de leur ceder par échange pour la terre de Wolgast, qu'il garderait, celle d'Ucker, ou la Marche Ukraine, reconnaissant de plus qu'il tenait tous ses biens en fief des margraves de Brandebourg. *Nos autem recognoscentes nos omnia nostra bona a dictis Marchionibus feudaliter tenere, castrum et terram Wolgast, et insuper omnia bona nostra unà cum consanguineo nostro Warslão* (Wratislas, fils de Casimir) *manu conjunctâ recepimus ab eisdem.* Cette cession est attestée par un diplôme de Jean, margrave de Brandebourg, où il appelle Barnime son vassal. (*Ibid.*, pag. 335.)

Barnime céda, l'an 1240, à Conrad, evèque de Camin, le pays de Stargard, pour la somme de 1800 marcs, avec le consentement de Wratislas, son parent. (*Cod. Dipl. Pomer.*, p. 205.), sur quoi l'éditeur observe que les princes de deux branches n'avaient pas encore partagé leurs etats, ou que chacune des branches avait sa part dans chaque canton ou district. Barnime, en 1271, remit aux margraves de Brandebourg le château de Dantzick. Mais, l'année suivante, il leur déclara la guerre pour le retirer de leurs mains; appuyé des troupes de Mestwin et de celles de Pologne, il entra dans la nouvelle Marche, et s'empara, l'an 1273, des châteaux de Strhele, ainsi que la ville de Driesen, et devasta toute cette province. Pour affermir cette alliance avec la Pologne, il maria, dans Stettin, Lucartis, fille de Henri, prince des Obodrites, avec Przemislas. L'an 1274, les Brandebourgeois firent une excursion jusqu'à Camin, qui ne réussit pas. Il y eut ensuite une trève, pendant laquelle Barnime mourut à Demmin, l'an 1278. (Pauli, § 206, pag. 294.) Il avait épousé, 1°. Marie, fille d'Albert, electeur de Saxe; 2°. Marguerite de Brunswick, deja morte le 19 mars 1263, comme le prouve une charte de Barnime. (*Cod. Diplom. Pomeran.*, tom. I, p. 463.); 3°. Mathilde, fille d'Otton III, margrave de Brandebourg, decedée le 20 decembre 1316, suivant son epitaphe. Du premier lit, il eut Bogislas, duc de Wolgast; Hedwige, seconde femme de Jean I, margrave de Brandebourg; et Anastasie, femme de Henri *le Jérosolymitain*, prince de Mecklenbourg. Du second lit, il eut Elisabeth, mariée, dit-on, à Jean, duc de Saxe-Lawenbourg. Du troisième vinrent Otton I; Barnime II; Hildegarde, femme d'Otton d'Anhalt, suivant M. Pauli, inconnue aux historiens d'Anhalt; et Miroslava, mariee à Jean, prince de Werle.

BOGISLAS IV, BARNIME II et OTTON I.

1278. Bogislas, Barnime et Otton, tous trois fils de Barnime I, gouvernèrent d'abord par indivis les états qu'il leur laissa. Mais Bogislas étant seul en âge de majorité, toute l'autorité se trouva concentree en lui. Dehnert, cité par M. Pauli, a mis au jour, dans sa *Bibliothèque de Poméranie*, un acte du mois de decembre 1278, par lequel Bogislas, pour lui et pour ses frères, confirme les privilèges des villes de Pomeranie. Ce fut, suivant M. Pauli, l'an 1295, que les trois freres partagèrent entr'eux la succession paternelle. Le comte Jatzko de Gutzkow fut l'arbitre qu'ils choisirent pour cette operation. Il adjugea le district de Wolgast à Bogislas, et le district de Stettin aux deux autres.

DUCS DE WOLGAST.

BOGISLAS II ou IV.

1295. Bogislas, fils aîné de Barnime I, après le partage fait avec ses frères, etablit sa residence à Wolgast, d'où il etendit

---

DUCS DE STETTIN.

BARNIME II et OTTON I.

1295. Barnime II et Otton I, son frère, après le partage fait avec Bogislas, leur aîné, allerent s'établir à Stettin, la principale et la plus ancienne ville de la Poméranie, située sur un coteau pres de l'Oder. Les écrivains poméraniens ont calomnie Barnime II, ou du moins sont tombés dans une grande erreur de date, en disant qu'il fut assassiné, l'an 1295, par un gentilhomme dont il avait déshonoré la femme. M. Dehnert, dans sa *Bibliothèque de Poméranie*, produit des chartes qui montrent Barnime vivant depuis 1319 jusqu'en 1330 Après la mort de Woldemar, margrave de Brandebourg, arrivee vers la fin d'août 1319, les trois princes de Poméranie eurent part a la tutelle du jeune Henri, son fils, mort l'année suivante. Tournant alors leurs vues sur la Marche Ukraine, ils empêcherent Henri, duc de Mecklenbourg, de s'emparer de ce pays, l'obligèrent d'en sortir, et se rendirent maîtres de Prentzlow et de Passewalk. (Pauli, §. 209.) Après l'extinction de la maison de Brandebourg, les princes de Poméranie chercherent à se soustraire à la mouvance du Brandebourg, à laquelle ils étaient sujets. S'étant présentés, l'an 1323, à l'empereur Louis de Baviere, pour lui rendre hommage, ce prince les renvoya a Louis *le Vieux*, son fils, qu'il avait établi margrave. Le refus qu'ils firent de se conformer à cet ordre, occasiona une guerre entre eux et le nouveau margrave. Celui-ci ayant fait alliance avec les ducs de Mecklenbourg et les princes de Werle, entra, l'an 1329, en Poméranie, tandis que ses confédérés y faisaient irruption d'un autre côté. Mais le margrave fut battu par Barnime, près de Prentzlow, et ses alliés le furent par une autre armée commandée par Jean, comte de Gutzkow. Christophe II, roi de Danemarck, beau-pere du margrave, ayant triomphé, l'an 1330, de Waldemar, duc de Sleswick, son rival, imposa par là aux ducs de Poméranie. Voyant alors le monarque victorieux prêt à prendre la défense de son gendre, ils penserent à s'accommoder avec ce dernier. Mais les négociations entamées à ce sujet ayant été sans succès, les ducs mirent leurs états dans la mouvance du pape Jean XXII, ennemi déclaré de la maison de Bavière. Le pontife ne manqua pas d'exhorter Barnime et Otton à continuer la guerre. Mais la crainte du roi Christophe les retint dans l'inaction, tant que ce prince vécut. Christophe étant mort l'an 1334, Barnime porta la guerre dans le Brandebourg, où il gagna la bataille de Kremmer-Damm sur le margrave. L'évêque de Camin s'étant ensuite rendu auprès du margrave à Templin, lui persuada enfin de se désister de la suzeraineté sur

sa domination sur le pays situé entre celui de Rugen et la Peene, sur les îles de Wollin, ainsi que sur le pays de Stargard, jusqu'au Gallenberg. (Pauli, t. VI, p. 313.) La même année, après la mort de Mestwin II, son parent, duc de la Poméranie ultérieure, décédé sans enfants, il voulut se mettre en possession de ses états. Mais les Polonais et le margrave de Brandebourg s'opposèrent à cette entreprise. On en vint à une guerre qui fut longue et sans succès pour Bogislas. Il eût peut-être conservé la ville de Dantzick, dont il s'était rendu maître, sans les chevaliers Teutoniques, qui l'obligèrent de l'abandonner. Bogislas mourut, le 24 février 1309, avec la réputation de n'avoir jamais dit ni fait aucune chose inconsidérée. Il fut enterré à Camin. Quelques-uns mettent la mort de ce prince en 1319. Mais les vers suivants, rapportés par Valentin d'Aichstet, attestent l'époque que nous donnons à cet événement.

> Anno milleno trecentenoque noveno,
> Sacra festa die populo celebrante Mathiæ
> Slavorum Slavus obiit Dux Bugislavus.

Ce prince tenait sa cour à Anclam, dont il donna la grande église aux ermites de Saint-Augustin. Il ferma de murailles le bourg de Stargard, en 1280. Il avait épousé, 1°. MATHILDE, fille de Jean I, margrave de Brandebourg; 2°. MARGUERITE, fille de Witzlaff II, prince de Rugen, décédée en 1318, dont il eut un fils, qui suit; et deux filles; Marguerite, femme de Nicolas, seigneur de Rostock; et Hélène, mariée à Bernard II, prince d'Anhalt.

WRATISLAS II, OU IV.

1309. WRATISLAS, fils et successeur de Bogislas IV au duché de Wolgast, fut élu, l'an 1325, par les états de l'île de Rugen, pour remplacer Witzlaff, leur prince, son beau-frère, mort sans laisser de postérité mâle. Comme cette île relevait du Danemarck, il en demanda l'investiture au roi Christophe, retiré pour lors à Bardt, après avoir été déposé et chassé par ses sujets. Christophe la lui accorda, l'an 1326, dans l'espérance d'obtenir de lui des secours pour se rétablir. Mais Wratislas mourut le 1er. août de la même année, et fut enterré à Camin, laissant d'ELISABETH, son épouse, fille d'Henri, duc de Breslaw selon les uns, ou de la maison des ducs de Lignitz selon d'autres, Bogislas et Barnime, qui viendront ci-après; Wratislas, né posthume, et dit *le Moine*, à cause des grandes libéralités qu'il fit aux monastères (celui ci se voyant sans enfants, céda son patrimoine à ses frères pour une pension viagère, et mourut en 1369); et Elisabeth, femme d'Eric, duc de la basse Saxe. Le duc Wratislas, outre l'île de Rugen, avait réuni à son domaine, le district qui s'étend depuis Gallenberg jusqu'à Stolpe. (Pauli.)

BOGISLAS IV OU V, ET BARNIME III.

1326. BOGISLAS succéda en bas âge, avec BARNIME, son frère puîné, au duc Wratislas, son père, sous la tutelle de Barnime le Grand, depuis duc de Stettin. Henri, duc de Mecklenbourg, voulut profiter de sa minorité pour lui enlever l'île de Rugen, dont il se fit donner l'investiture par le même roi Christophe, de qui le père de Bogislas l'avait reçue. Mais Barnime défendit les intérêts de ses pupilles les armes à la main, et obligea le duc de Mecklenbourg de renoncer à ses prétentions. L'an 1348, il obtint de l'empereur Charles IV, l'investiture de la charge de grand-veneur de l'empire, attachée au titre de prince de Rugen. L'an 1363, Charles lui fit l'honneur d'épouser Elisabeth, sa fille. Trois ans après, Bogislas fit, avec les enfants de son frère, le partage de ses états, et conserva la Pomeranie, depuis Stolpe jusqu'à Wollin. Ce prince mourut à Bolbuck en 1374, laissant d'ELISABETH, sa première épouse, fille de Casimir III, roi de Pologne, morte en 1326, et enterrée à Marienthron, Casimir, qui suit; Elisabeth, dont on vient de parler; Marguerite, femme d'Ernest *le Ferré*, duc d'Autriche; et Bogislas, qui viendra ci-après. ADÉLAÏDE, sa seconde femme, fille de Henri de Brunswick-Grubenhagen, le fit père de Barnime V, mort sans enfants, l'an 1401, et de Wratislas VI, mort, l'an 1392, à Zendrew, dans la Servie, en allant à la Terre-Sainte. Celui-ci ayant épousé Marie, fille de Henri, duc de Mecklenbourg, fut père d'Eric, qui, du chef

BOGISLAS V, OU VI.

1366. BOGISLAS, fils aîné de Barnime III, mort en 1365, fit, l'année suivante, le partage du duché de Wolgast et de ses dependances avec Bogislas V, son oncle. La sévérité de son gouvernement excita une sédition, dont il punit de mort les auteurs. Il donna la chasse aux brigands qui infestaient son pays, rasa les châteaux qui leur servaient de retraite, et rétablit la sûreté des grands chemins. Ce prince mourut, en 1393, sans laisser d'héritier de ses deux femmes, Ju-

---

DUCS DE STETTIN.

la Poméranie, en retour de quoi les ducs lui rendirent Passewalk avec l'Ukraine, et lui assurerent la succession éventuelle de leurs états. Ces conventions furent confirmées, l'an 1338, à la diete de Francfort. Voilà ce que rapportent M. Pauli, d'après *la Bibliotheque de Poméranie* de M. Dehnert, et Sommersberg, dans son *Recueil des ecrivains de Silésie*, tome II, page 77. Mais Gerken (*Cod. Diplom. Brandeb.*, tome I, page 166) remarque beaucoup d'incertitude dans ces dates des batailles dont on vient de parler. Il produit aussi, t. III, p. 104, une charte, où l'on voit un fait important, dont aucun historien n'a parlé. C'est que Barnime avait fait prisonnier Waldemar, depuis roi de Danemarck, troisieme du nom, et ne l'avait relâché que le 14 août 1338. Le duc Otton finit ses jours le 17 janvier 1345, et fut inhumé au monastere de Colbatz, où l'on pretend, sans preuve, qu'il s'était retiré long-tems auparavant. En mourant, il laissa un fils, qui suit; et une fille, nommée Mathilde, femme de Jean, seigneur de Werle.

BARNIME IV, DIT LE GRAND.

1345. BARNIME IV ayant succédé au duc Otton, son père, dans le duché de Stettin, se joignit, l'an 1348, aux ducs de Wolgast, Bogislas, Barnime et Wratislas, dit *le Moine*, pour aller trouver à Znaim l'empereur Charles IV, qui leur accorda l'investiture de leurs duchés. L'an 1357, Barnime prit possession du comté de Gutzkow, vacant par la mort du comte Jean, décédé sans enfants. Il fonda, l'an 1360, près de Stettin, une chartreuse appelée aujourd'hui le château d'Oderbourg. L'an 1361, Louis *le Romain*, électeur de Brandebourg, ayant voulu revenir contre le traité de 1338, fait entre sa maison et celle de Barnime, ce dernier l'obligea de renoncer à ce dessein. Barnime mourut à Stettin, le 24 août 1365, laissant d'AGNÈS, son épouse, fille d'Otton *le Libéral*, duc de Brunswick, morte en 1371, Casimir, Bogislas et Suantibor, qui suivent.

CASIMIR V, BOGISLAS VII ET SUANTIBOR.

1368. CASIMIR fut le successeur de Barnime, son père, avec BOGISLAS et SUANTIBOR, ses frères, par indivis. Il déclara la guerre, en 1370, à Otton, margrave de Brandebourg, et fit prisonnier, dans une bataille, Gunther, comte de Lindow et de Ruppin, son vassal et son allié, avec lequel il était en guerre. Il fut tué, en 1373, d'un coup de fleche au siége de Kœnigsberg, dans la nouvelle Marche, sans laisser d'enfants mâles de sa femme, dont on ignore le nom. Bogislas, son frere, mourut de même, en 1404, sans lignée masculine de sa femme ELISABETH, fille d'Eric, duc de Brunswick-Grubenhagen. Suantibor, qui leur survécut, ayant épousé ANNE, fille d'Albert, burgrave de Nuremberg, suivant M. Pauli, laissa d'elle en mourant, l'an 1413, Casimir, qui suit, et Otton, qui, ayant été fait coadjuteur de l'archevêque de Riga, quitta l'habit ecclésiastique pour prendre le parti des armes, épousa Hedwige de Mecklenbourg, et mourut le

DITH, fille d'Eric, duc de la basse Saxe, et AGNÈS, de la maison, à ce qu'on prétend, de Magnus Torquatus, duc de Brunswick.

WRATISLAS III, ou V.

1393. WRATISLAS, second fils de Barnime III, avait eu dans le partage fait, en 1366, avec Bogislas, son oncle, l'île de Rugen et celle d'Usedom. Albert, duc de Mecklenbourg, lui ayant declaré la guerre, le fit prisonnier, en 1369, à la bataille de Damgartin, et exigea de lui une forte rançon. L'an 1378, il eut guerre avec Jean, prince d'Anhalt-Zerbst, qu'il défit, la même année, dans une bataille. L'an 1393, il obtint la plus grande partie de la succession de Bogislas VI, son frère. Il n'en jouit pas longtems, étant mort l'année suivante. D'ANNE, son épouse, fille de Jean, duc de Mecklenbourg, il laissa Barnime, qui suit; Sophie, femme de Henri I, duc de Brunswick; et Wratislas, lequel, après avoir passé la plus grande partie de ses jours à la Terre-Sainte, mourut à Wolgast, le 23 août 1415, laissant d'Agnès de Saxe, son épouse, morte en 1435, deux fils, dont l'aîné, Suantibor, prince de Rugen, mourut, en 1446, sans avoir pris d'alliance; Barnime, le second, fut seigneur de Bardt, et mourut de la peste, au retour d'un voyage de Rome, en 1451, et fut enterré à Camp, sans laisser d'enfants de son mariage avec Anne, comtesse de Winsdorf.

BARNIME VI.

1394. BARNIME VI, fils aîné de Wratislas V, eut de grandes guerres avec la ville de Lubeck, qui le battit en diverses occasions. Il mourut de la peste en 1405, laissant de VERONIQUE, son épouse, fille de Frederic, burgrave de Nuremberg, Wratislas, qui suit; Barnime VII, mort en 1449; et Elisabeth, abbesse de Grimmen.

WRATISLAS VII.

1405. WRATISLAS, fils aîné et successeur de Barnime VI, fut un prince doué de courage et de vertu. Il hérita, après la mort de ses cousins, du reste du pays de Wolgast, de l'île de Rugen, et, en 1451, de toute la Pomeranie. Il fonda, en 1456, l'université de Gripswald, et mourut à Wolhost, en 1457. Ce prince avait épousé, en 1446, SOPHIE DE SAXE (morte en 1462), dont il laissa Wratislas et Eric, qui suivent; Agnès, femme de Frederic *le Gros*, margrave de Brandebourg, puis de Georges, prince d'Anhalt; et Adélaïde, femme de Bernard, duc de Saxe-Lawenbourg.

de son aïeule maternelle, et par les soins de la celèbre Marguerite, sa grand'tante, réunit sur sa tête, en 1396, les trois couronnes du Nord. (Voy. *les rois de Danemarck.*) Sophie et Agnès furent aussi deux filles de ce même Wratislas. La première ayant épousé Jean, comte palatin, fut mère de Christophe, roi de Danemarck, et mourut en 1426. La seconde eut pour époux, Otton, prince d'Anhalt.

CASIMIR IV.

1374. CASIMIR, fils aîné de Bogislas V et son successeur, avait été élevé à la cour du roi de Pologne, Casimir, son aïeul maternel, qui lui avait donné plusieurs provinces, *ducatus*, dans ce royaume. L'an 1376, étant au siége du château de Sclottère, il y fut blessé d'un coup de pierre, dont il mourut vers le 2 janvier 1377, sans laisser de postérité de ses deux femmes, dont la première était fille de Keistus, duc de Lithuanie, et la seconde, fille de Sernovit, duc de Mazovie.

BOGISLAS VII, ou VIII.

1377. BOGISLAS succéda au duc Casimir, son frère. Il fut chargé, l'an 1389 au plutôt, de l'administration de l'évêché de Camin, dont il se demit, en 1392, pour se renfermer dans la régence de son duché. Nicolas de Bock, l'un de ses successeurs dans cet évêché, lui suscita un procès dans les règles, parce qu'il prétendait s'approprier les biens aliénés de son eglise qu'il avait rachetés de ses deniers. Bogislas se vengea par des actes d'hostilité. Le prélat lui repartit par une excommunication: mais craignant ensuite que Bogislas n'en vint à son egard aux dernières extremités, il se demit de son évêché et alla finir ses jours en Prusse. (Pauli.) Mais Magnus de Saxe-Lawenbourg, successeur de Nicolas, renouvela les mêmes poursuites. Bogislas, en ayant appelé au concile de Constance, en 1417, mourut, la même année, avant la décision du procès, et fut enterré à Camin. Il avait épousé SOPHIE, fille de Procope, margrave de Moravie, dont il laissa un fils, qui suit; et deux filles, Adelaïde, mariée à Bernard, duc de basse Saxe; et Ingelburge, femme de Henri de Mecklenbourg.

BOGISLAS VIII ou IX.

1417. BOGISLAS, continuant de retenir les biens de l'eglise de Camin, fut condamné, l'an 1417, par le concile de Constance, et ensuite mis au ban de l'empire par l'empereur Sigismond. Cette contestation ne fut apaisée qu'en 1436, par la médiation du roi de Dane-

---

DUCS DE STETTIN.

28 mars 1427. Marguerite, femme d'Ulric, duc de Mecklenbourg-Stargard, fut aussi la fille de Suantibor. (Pauli.)

Nous remarquerons ici que les troubles qui agitèrent le Brandebourg sur la fin du quatorzième siecle, fournirent aux princes de Poméranie l'occasion, dont ils profiterent, de faire de fréquentes et funestes incursions dans ce pays. En 1402, s'étant alliés avec les comtes Gunther et Ulric de Lindaw, et Thierri, seigneur de Quitzow, ils s'avancerent jusqu'aux portes de Berlin. Mais, l'an 1404, leurs alliés s'étant réconciliés avec le margrave, ils tournèrent leurs armes contre ces princes, auxquels Thierri de Quitzow enleva la ville de Strausberg. (Pauli.)

CASIMIR VI ET OTTON II.

1413. CASIMIR fut le successeur de Suantibor, son père, avec OTTON II, son frere. Frédéric, Burgrave de Nuremberg, ayant acquis, l'an 1415, l'électorat de Brandebourg, les ducs de Poméranie ne virent pas de bon œil cette acquisition. Pour traverser le nouvel électeur, ils prirent sous leur protection le turbulent Thierri, seigneur de Quitzow; ce qui les fit mettre au ban de l'empire par l'empereur, avec les villes de Stettin et de Gerzen et tous leurs habitants mâles au-dessus de quatorze ans. Nullement effrayés de ce foudre impérial, ils s'allierent aux ducs de Mecklenbourg et à ceux de Saxe-Lawenbourg avec lesquels ils entrèrent, l'an 1418, dans le Brandebourg, où ils assiégèrent, mais sans succès, la ville de Strausberg, après avoir fait beaucoup de dégât dans le pays. Frédéric, de son côté, fit alliance avec les villes de Hambourg et de Lubeck, l'électeur de Saxe et les marquis de Misnie. Alors il redemanda la Marche Ukraine, comptant aussi pour cette conquête sur la parole de l'empereur. Ayant dirigé sa marche vers Angermunde, il s'en rendit maître, tandis que Casimir accourait pour la secourir. Celui-ci, ayant trouvé moyen d'y pénétrer par une porte qui était restée au pouvoir des Poméraniens, attaque sur le marché les Brandebourgeois qui le mirent en fuite. La suite de cette victoire fut la prise de plusieurs autres places que Frédéric réduisit sous ses lois. (Pauli, tome VI, page 306.) Le duc de Brunswick-Lunebourg s'entremit ensuite pour amener les parties belligérantes à un traité de paix. Il y eut un compromis fait entre ses mains, qui suspendit, pour quelque tems, les hostilités. Mais elles recommencèrent en 1425. Les ducs alors s'emparèrent de Prentzlow, qu'ils furent bientôt après forcés d'abandonner. L'an 1427, traité conclu à Templin, le lundi après la Trinité, qui fut une espèce de pacification. Vers ce tems-ci, dit M. Pauli, mourut le duc Otton II. Casimir, son frère, renonçant à ses prétentions sur l'Ukraine, tourna ses armes contre les Hussites, et fournit de grands secours à l'empereur Sigismond dans la guerre qu'il avait avec eux. Mais ceux ci, par représailles, firent une irruption dans la Poméranie, où ils causerent de grands dommages. Casimir finit ses jours en 1434, laissant de sa femme CATHERINE, fille de Bernard, duc de Brunswick, morte en 1429, un fils, qui suit, et Anne, femme de Jean, duc de Mecklenbourg.

WRATISLAS VIII.

1457. WRATISLAS VIII, fils aîné de Wratislas VII, eut Rugen et Barth, pour sa part dans la succession de son père. L'an 1459, il partagea, avec Eric, son frère, la succession d'Eric, roi de Danemarck, pour ce qu'il possédait en Poméranie. L'an 1464, il résista vigoureusement au margrave de Brandebourg, qui formait des prétentions sur le pays de Stettin. Il mourut à Bardt, le 24 décembre 1478, et fut inhumé à Camp. BARBE, fille de Jean, margrave de Brandebourg, sa première femme, ne lui donna point d'enfants. De MADELEINE, fille d'Ulric, duc de Mecklenbourg, la seconde, il eut deux fils, Erchman et Suantibor, morts jeunes avant lui. Le duc Wratislas était un prince fort zélé pour la justice. Il purgea son pays des brigands qui l'infestaient, et y rétablit l'ordre et la tranquillité. Il disait à ses paysans : *Mes enfants, gardez vos vaches du loup ; j'aurai soin de les garder des voleurs.* Un capitaine de vaisseau, nommé Eysehorn, ayant enlevé beaucoup de bétail et de viande fumée à des paysans pour ravitailler son vaisseau, fut rencontré, au bout de sept ans, par Wratislas, qui était à la chasse, et qui lui dit : *Pourquoi dans un tel tems, et dans un tel endroit, as-tu enlevé à mes paysans leurs vaches et leur lard ?* Le capitaine eut beau faire des représentations, Wratislas fut inflexible ; et, sur ce qu'Eysehorn lui dit que, si on lui faisait quelque violence, il avait assez d'amis pour venger sa mort, le duc, tirant de sa poche une corde dont il se servait pour arrêter ses chiens, lui répondit : *Voilà une cravate pour toi ; je m'accommoderai avec tes amis comme je pourrai.* A ces mots, il ordonna qu'on mit la corde au cou du criminel, le fit attacher à un arbre, et fouetta lui-même le cheval sur lequel Eysehorn était monté.

marck, à Colberg. Bogislas mourut en 1448, et non 1440, comme le marque un moderne, sans hoirs mâles, et fut enterré dans la chartreuse de Rugenwald. Ce prince avait épousé, 1°. MARIE, fille de Conrad, duc de Mazovie; 2°. AGNÈS, fille de Jean I, margrave de Brandebourg, dont il eut Sophie, mariée à Eric II, qui suit. Klemptzen dit que Sophie était née du premier lit, et qu'elle mourut, en 1497, à Stulpe.

ERIC II.

1448. ERIC II, second fils de Wratislas VII, s'empara, l'an 1448, de la succession de Bogislas IX, son beau-père, au préjudice des autres ducs de Poméranie. En 1459, après la mort d'Eric, roi de Suède, de Danemarck et de Norwège, il prétendit, au nom de Sophie, sa femme, recueillir seul la succession de ce prince, en ce qui concernait son mobilier, qui était d'un prix immense, et ses biens héréditaires, qui étaient en partie situés dans la Poméranie ultérieure. Wratislas, son frère, et Otton III, duc de Stettin, voulant avoir leur part dans cet héritage, une guerre civile allait s'allumer entre eux, sans l'intervention de l'électeur de Brandebourg et du duc de Mecklenbourg, qui, l'an 1460, ménagèrent un accommodement, en vertu duquel Otton III devait avoir le pays situé entre Colberg et la Swine; Eric et Wratislas le reste de la Poméranie ultérieure; et la femme d'Eric II, les biens allodiaux situés dans cette province. En 1464, Eric II voulut encore se mettre en possession du duché de Stettin, après la mort du duc Otton III. Mais il eut pour adversaire Frédéric, électeur de Brandebourg, avec lequel il eut une longue guerre à soutenir. Elle eût été plus avantageuse pour lui sans l'avarice de sa femme, qui refusa opiniâtrement de lui faire part des trésors du roi Eric, pour subvenir aux frais de ses expéditions. On remarque qu'en 1468, l'électeur s'étant approché de la ville de Stettin, la duchesse, qui craignait pour sa personne, pour sa famille, et plus encore pour ses richesses, demanda la permission de se retirer dans l'intérieur du pays. Elle l'obtint aisément de son époux, qui avait pris pour elle l'éloignement qu'inspire une femme avare et impérieuse. Rugenwald, sur la rivière de Wiper, à trois lieues de la mer, fut la retraite où elle se transporta avec ses enfants, à l'exception de l'aîné que le père retint auprès de lui. Après des négociations entamées à Soldin, en 1467, et à Rostock, en 1471, pour terminer l'affaire du duché de Stettin, la paix fut enfin conclue le dimanche après la Fête-Dieu 1472, par la médiation de Henri, duc de Mecklenbourg, choisi pour arbitre. Ce prince, dans le traité signé le dimanche après la Fête-Dieu, et confirmé, l'année suivante, par l'empereur Frédéric III, dit que le margrave Albert retiendra ce qu'il possède en Poméranie, qu'il portera le titre de duc de cette province, et qu'il en aura la succession en cas d'extinction de la famille régnante. (Gerken, *Cod. Dipl. Brandeb.*, t. VIII, pp. 495-500.) Le duc Eric mourut à Wolgast, le 6 juillet 1474, et fut enterré à Eldenaw. De son mariage, il laissa trois fils: Wra-

BOGISLAS IX, OU X, SURNOMMÉ LE GRAND.

1474. BOGISLAS, né à Stolpe, en Poméranie, le 29 mai 1454, d'Eric II et de Sophie, fut le successeur de son père, dans la partie du duché de Wolgast qui lui appartenait. Wratislas VIII, duc de l'autre partie de Wolgast, étant mort, l'an 1478, sans enfants, Bogislas devint son héritier, et, par ce moyen, toute la Poméranie citérieure fut réunie dans la main de Bogislas.

Paisible possesseur d'un état considérable, Bogislas donna tous ses soins pour y rétablir le bon ordre, affermir son autorité, augmenter ses finances, et procurer la sûreté et l'aisance de ses sujets. Il abolit, sur les côtes de son duché, le droit de varech, et ordonna que tous les effets naufragés fussent rendus aux propriétaires, en payant néanmoins une rétribution pour le repêchement des marchandises. Bogislas fut le fléau des brigands, qu'il vint à bout d'exterminer en les poursuivant à outrance et les punissant avec sévérité. L'an 1488, il secourut Magnus, duc de Mecklenbourg, son beau-frère, contre la ville de Rostock. L'an 1496, il partit à la tête de quarante-un gentilshommes et de trois cents cavaliers pour la Terre-Sainte. Etant arrivé à Inspruck, il y salua l'empereur

DUCS DE STETTIN.

JOACHIM.

1434. JOACHIM, fils de Casimir VI et son successeur, passa les six premières années de sa régence dans une parfaite tranquillité. Mais, l'an 1440, le lundi après le dimanche *Misericordia Domini* (11 avril), s'étant allié avec Frédéric II, électeur de Brandebourg, il entra en guerre avec Henri V, duc de Mecklenbourg, auquel il enleva quelques places. Mais la paix se fit en 1442. (Pauli, page 310.) Joachim termina sa carrière en 1451, laissant d'ELISABETH, son épouse, fille de Jean *l'Alchimiste*, électeur de Brandebourg, un fils, qui suit.

OTTON III.

1451. OTTON, fils de Joachim, lui succéda en bas âge sous la tutelle de Frédéric II, électeur de Brandebourg, à la cour duquel il fut élevé. L'an 1461, il prit en main la régence de son duché, où il ne fit rien de mémorable. Il mourut à l'âge de vingt-deux ans sans alliance, l'an 1464, de la peste qui désolait la Poméranie. Après sa mort, l'électeur Frédéric II prétendit à sa succession en vertu de la convention faite, en 1338, entre le margrave Louis I et le duc Barnime III. Mais le duc de Wolgast s'y opposa avec force. Enfin, les ducs de Mecklenbourg les accordèrent en 1476. Il fut arrêté et convenu que Stettin, avec ses dépendances, resterait aux ducs de Wolgast ; mais que les électeurs de Brandebourg pourraient dès-lors porter le titre de ducs de Poméranie avec l'assurance de la succession éventuelle de toute cette province à l'extinction de la maison de Wolgast.

DUCS DE STETTIN.

Maximilien, et, ayant pris congé de lui au bout de huit jours, il renvoya ses escadrons, prit l'habit de pèlerin et le bourdon, ainsi que sa suite, se rendit, le 24 mai, à Venise, et s'y embarqua pour continuer son voyage. Dans la course, le vaisseau sur lequel il était monté, ayant été attaqué par des corsaires turcs, il se défendit contre eux avec avantage, quoiqu'il fût presque sans armes, ainsi que tout son équipage. Ayant débarqué à Jaffa, il se rendit de là, au bout de quinze jours, à Jérusalem, où il satisfit sa dévotion. De retour à Venise, il y apprit la mort de la duchesse, sa mère, à laquelle il fit faire de magnifiques obsèques dans cette ville. Il alla de là à Rome, où il arriva le 14 décembre 1497. Il y fut traité splendidement par le pape Alexandre VI; et, ayant pris congé de lui le 19 janvier 1498, il reprit la route de Stettin, dont le peuple le reçut avec acclamation le jour du jeudi-saint. Etant avancé en âge, il se livra à la débauche de la table, et négligea l'exercice de la justice dans ses états. Bogislas fut témoin des troubles que la naissance du Luthéranisme occasiona dans l'Allemagne. Il fut curieux de voir l'auteur de cette hérésie; et, l'étant venu trouver au retour de la diète de Nuremberg, *Mon révérend Père*, lui dit-il, *je voudrais bien me confesser*. — *Vous en avez grand besoin*, lui répondit Luther, *car vous êtes un grand prince et par conséquent un grand pécheur*. Le duc, en jurant, suivant sa coutume, l'assura qu'il avait dit vrai. C'est à quoi se réduisit sa confession. Il ne paraît pas que Luther l'ait fait changer de religion. On sait même qu'il trouva fort mauvais qu'on eût abattu les images dans les églises de Poméranie. Il mourut le 30 septembre 1523 à Stettin, et y fut inhumé dans l'église de Saint-Otton. Klemptzen place sa mort au mardi après la Saint-Denis de cette même année. Ce prince avait épousé, 1°. l'an 1476, MARGUERITE, fille de Frédéric II, électeur de Bandebourg, morte en 1489 et enterrée à Wolgast; 2°. en 1490, ANNE, fille de Casimir IV, roi de Pologne, née le 12 mars 1476, et morte le 23 août 1503, inhumée à Eldenaw. Du second lit, il laissa Georges et Barnime, qui suivent; Anne, mariée, en février 1515, à Georges I, duc de Brieg, veuve en 1521, et recherchée ensuite par Gustave, roi de Suède, dont elle refusa la main, et morte le 10 mai 1550; et Sophie, mariée, en 1518, à Frédéric I, roi de Danemarck.

tislas ou Wartislas, qui ne lui survécut que de quelques jours; Casimir, mort subitement vers le même tems (on prétendit qu'ils avaient été empoisonnés l'un et l'autre par leur mère); Bogislas, qui suit; et quatre filles, Sophie, mariée à Magnus, duc de Mecklenbourg; Marguerite, femme de Balthasar, autre duc de Mecklenbourg; Catherine, mariée à Henri III, duc de Brunswick-Wolfenbuttel; et Marie, abbesse de Wollin.

DUCS DE WOLGAST.

GEORGES I.

1523. GEORGES, né le 11 avril 1493, eut en partage le duché de Wolgast avec la Poméranie supérieure. Il montra d'abord, dit-on, un grand éloignement pour l'hérésie de Luther, mais dans la suite il l'embrassa et devint un de ses plus zélés défenseurs. Après avoir traité inutilement avec l'électeur de Brandebourg à Iüterbock, à Ratisbonne et à Prague, il convint enfin, l'an 1528, à Grimm, que la Poméranie ne serait plus, comme elle l'était de-

puis le traité de 1338, un fief mouvant du Brandebourg, mais une principauté immédiate de l'empire; et qu'à chaque investiture donnée par l'empereur, la maison de Brandebourg, pour la conservation de son droit éventuel, mettrait la main à l'étendard avec celle de Poméranie, et pourrait en porter le titre. Ce prince apaisa, par sa prudence et par son autorité, des troubles qui s'étaient élevés à Dantzick. Il mourut à Stettin, au mois de mars de l'an 1531, après avoir été marié deux fois, 1°. l'an 1513, à EMILIE, fille de Philippe, électeur palatin, morte à Stettin, le 6 janvier 1525; 2°. en 1530, à MARGUERITE, fille de Joachim I, électeur de Brandebourg, remariée à Jean, prince d'Anhalt. Du premier lit, il laissa un fils, qui suit; et du second, deux filles, Marguerite, mariée, en 1548, à Ernest de Brunswick, duc de Zell, morte en 1569, et Georgette, femme de Stanislas, palatin de Lubeschdz, en Pologne.

DUCS DE STETTIN.

BARNIME IX.

1523. BARNIME IX, second fils de Bogislas X, né le 2 décembre 1501, eut, dans le partage de la succession de son père, fait en 1532 avec Philippe, son neveu, le pays de Stettin avec la Poméranie ultérieure. Philippe eut pour la sienne Wolgast, avec l'île de Rugen. (Dehnert, *Biblioth. Poméran.*, tom. III, pag. 143.) Ce fut un prince réglé dans sa conduite et adonné aux lettres. L'an 1534, au mois de décembre, il introduisit dans ses états la confession d'Augsbourg. L'an 1541, il fonda un collége à Stettin, et fit dresser un corps de doctrine pour les églises de son pays.

L'an 1569, après avoir gouverné ses états pendant près de cinquante ans, il les céda à ses petits-neveux, fils de Philippe, duc de Wolgast. Il vécut encore quatre ans depuis cette abdication, et mourut au château d'Odernbourg, près de Stettin, le 2 novembre 1573. Il avait épousé, l'an 1523, ANNE, fille de Henri, duc de Brunswick, morte en 1560, dont il laissa Marie, femme d'Otton, duc de Holstein; Sophie, mariée à Frédéric I, roi de Danemarck; et deux autres filles.

PHILIPPE I.

1531. PHILIPPE, né à Stettin l'an 1515, la veille *de la division des Apôtres* (14 juillet), succéda, l'an 1531, au duc Georges, son père, qui l'avait fait élever avec soin. Philippe, de concert avec Barnime, son oncle, établit dans ses états, en 1534, la confession d'Augsbourg. L'an 1537, ils entrèrent dans la ligue de Smalkalde; mais ils s'en retirèrent en 1542, voyant que les confédérés allaient trop loin. Ils n'en demeurèrent cependant pas moins attachés, l'un et l'autre, à la religion protestante. L'an 1548, ils envoyèrent des ambassadeurs à la diète d'Augsbourg, pour se purger sur plusieurs chefs d'accusations allégués contra eux par l'empereur Charles-Quint. Mais les conditions qu'on leur imposa, pour leur réconciliation avec ce prince, leur ayant paru trop dures, ils refusèrent d'y souscrire, et les choses en restèrent-là. Le duc Philippe était fort adonné au vin. Son ivrognerie lui causa une maladie de langueur, dont il mourut le 14 février 1560. Il avait épousé, le 27 février 1536, MARIE, fille de Jean, électeur de Saxe, née le 6 décembre 1515, et morte le 7 janvier 1583, dont il laissa Jean-Frédéric, surnommé *le Fort*, duc de Stettin et évêque luthérien de Camin, mort sans enfants le 9 février (v. st.) de l'an 1600; Bogislas, qui suit; Ernest-Louis, dit *le Beau*, duc de Wolgast, mort le 17 juin 1592, et père de Philippe-Jules, décédé le 6 février 1625, sans enfants de sa femme Anne-Marie, fille de Jean-Georges, électeur de Brandebourg; Casimir, dit l'*Affable*, successeur de Jean-Frédéric à l'évêché de Camin, mort sans alliance le 10 mars (v. st.) 1605; Anne, femme d'Ulric, duc de Mecklenbourg; et deux autres filles.

BOGISLAS XI, DIT LE BON.

1560. BOGISLAS, second fils de Philippe I, né le 9 août 1554, duc de Bardt du vivant de son père, lui succéda l'an 1560. Son équité, sa douceur, son amour tendre et compatissant pour ses sujets, lui méritèrent le surnom de *Bon*. S'étant rendu médiateur entre les ducs de Mecklenbourg, il vint à bout d'accommoder leurs différents. Après un règne paisible de quarante-six ans, il mourut le 7 mai 1606, au grand regret de son peuple, qui versa des larmes sur son tombeau. Ce prince avait épousé,

1°. l'an 1572, **Claire**, fille de François, duc de Lunebourg, morte en 1598; 2°. en 1601, **Anne**, fille de Jean *le Jeune*, duc de Holstein-Sonderbourg, morte, en 1616, sans enfants. Du premier lit, il laissa Philippe, qui suit; François, qui tieot après son frère; Bogislas, successeur de ce dernier; Georges, mort sans alliance le 27 mars 1617; Ulric, évêque de Camin en 1618, mort sans hoirs le 31 décembre 1622; et Anne, mariée à Ernest, duc de Croï et d'Arschot, morte en 1660.

PHILIPPE II.

1606. **Philippe**, né le 28 juillet 1573, et successeur de Bogislas, son père, aima les sciences et cultiva surtout la théologie. La politique entra aussi dans le plan de ses études. Ses lumières et sa droiture lui acquirent une grande consideration auprès de l'empereur et de plusieurs rois. Dès 1603, il gouvernait le duché de Stettin avec son père. En 1613, il publia une ordonnance pour le réglement de sa cour. En 1617, il fit célébrer, en grande solennité, l'année centénaire de la prétendue réformation. Ce prince mourut le 3 février (v. st.) de l'an 1618, sans postérité. Il avait épousé, l'an 1607, **Sophie**, fille de Jean *le Jeune*, duc de Holstein-Sonderbourg, morte le 8 mars 1618.

FRANÇOIS.

1618. **François**, duc de Stettin, né le 24 mars 1577, évêque de Camin, succéda au duc Philippe II, son frère, et céda en même tems son évêché au duc Ulric, son plus jeune frère. Il mourut le 17 novembre 1620, sans laisser d'enfants de sa femme **Sophie**, fille de Christian I, électeur de Saxe, qu'il avait épousée en 1619, morte en 1635.

BOGISLAS XII, ou XIV.

1620. **Bogislas**, né le 31 mars 1580, successeur de François, son frère, réunit sous ses lois la Poméranie entière. Les quartiers d'hiver que les Impériaux prirent dans son duché, l'an 1627, lui furent très-onéreux, et les dommages qu'ils y causèrent jusqu'en 1630, furent évalués à plus de six millions. En vain il demanda, par ses envoyés, l'an 1628, quelque soulagement. Le refus qu'on lui en fit l'obligea, en 1630, à se mettre, avec ses états, sous la protection de Gustave, roi de Suède, par un traité conclu, le 21 juillet, à Stettin. Gustave, en conséquence, mit garnison dans Stettin, Stargard et Wolgast. Bogislas mourut le 10 mars 1637, et fut le dernier mâle de sa maison, n'ayant point eu d'enfants d'**Elisabeth**, fille de Jean *le Jeune*, duc de Holstein-Sonderbourg, qu'il avait épousée le 19 février (v. st.) 1615, morte le 21 décembre 1653. Sa succession appartenait de droit à l'électeur de Brandebourg en vertu des anciens pactes de famille et des investitures impériales: mais les Suédois, qui s'étaient établis dans la Poméranie, en conservèrent la possession en vertu du traité de Stettin; ce qui fut confirmé, l'an 1648, par la paix de Westphalie, dont le traité, en ce qui le concerne, semble même aller au-delà de leurs prétentions; « car non-seulement » la Poméranie antérieure et la principauté de Rugen, mais » aussi les villes de Stettin, de Garz, de Damm, de Golnau, » dépendantes de la Poméranie ultérieure, et l'île de Wollin, » furent cédées à la couronne de Suède, ainsi que l'Oder et le » lac nommé *Frische-haff* avec ses trois embouchures. L'électeur de Brandebourg, par là, fut obligé de se contenter du » surplus de la Poméranie ultérieure, à laquelle on ajouta » l'évêché de Camin, que l'on convertit en principauté séculière. Le traité de paix conclu à Stockholm à la suite de la » guerre du Nord, enleva depuis, à la couronne de Suède, la » plus grande partie de la Poméranie antérieure; elle s'en » démit en faveur de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, de » sa maison et de ses descendants. Elle se démit aussi, à son » profit, de la ville de Stettin et de toute cette contrée située » entre l'Oder et la Péenne, de l'île de Wollin et de celle » d'Usedom, des embouchures de la Swine et de Diveno, du » lac appelé *Frische-haff*, et de l'Oder jusqu'à l'endroit où il » se jette dans la Péenne.... Ce qui est encore digne de remarque, est que la couronne de Suède n'a pu parvenir qu'en » 1754 à obtenir l'investiture impériale pour raison de la Poméranie. » (Busching.)

PRINCES DE RUGEN.

Rugen, *Rugia*, nommée anciennement Royen, *Roya*, est une île de la mer Baltique dans la Poméranie suédoise, vis-à-vis de Stralsund. Elle a environ sept milles de longueur sur autant de largeur. L'art et la nature l'ont rendue très-forte. La mer y pénètre de côté et d'autre, et en fait des îles et des presqu'îles.

CRITON.

Criton, prince de Rugen, épousa **Slavine**, fille de Suantibor I, auteur de tous les princes de Poméranie. Il mourut l'an 1107. Criton avait commencé à bâtir la ville et le château de Lubeck; mais Henri, prince des Vandales et de Mecklenbourg, s'empara de tous les pays que Criton possédait, et de Slavine, sa veuve, après avoir battu leur armée.

RATZE.

1107. **Ratze**, cousin de Criton, lui ayant succédé, vengea sa défaite par une victoire qu'il remporta sur le fils du prince Henri, qui fut tué dans l'action. Henri appela à son secours le roi de Danemarck, les Saxons, les Slaves et les Poméraniens. Ratze promit une grosse somme d'argent pour faire retirer de si grandes forces. Comme il ne tint point parole, ses ennemis l'attaquèrent de nouveau pendant l'hiver; mais les glaces étant venues à fondre, toute leur armée pensa périr, et fut obligée de se retirer avec perte. L'an 1126, Ratze attaqua de nouveau Lubeck, sur la Schwartau, détruisit la ville et le château, et en fit bâtir un avec le nom de Ratzenbourg, qu'il espérait garder avec tout le pays voisin; mais il en fut chassé par Canut, roi des Abodrites.

Vers l'an 1140, Ratze attaqua, pour la troisième fois, Lubeck, qu'on avait rebâti, et ruina entièrement le château. Alors les habitants de Lubeck bâtirent leur ville au confluent de la Walkenitz et de la Trave. Ratze, après plusieurs guerres, mourut vers l'an 1141. Il laissa trois fils: Tetzlaff, qui suit; Jaromar, qui viendra après son frère; et Stoislaff, mort en 1207, auteur de la maison de Putbus.

TETZLAFF.

1141. **Tetzlaff**, fils aîné de Ratze, fut élu, après la mort de son père, par les Rugiens, pour leur roi, ou prince. Comme il était encore fort jeune, de même que ses frères, Jaromar et Stoislaff, ils ne purent empêcher les Rugiens de faire de fréquentes irruptions en Danemarck; mais le roi Eric, les ayant repoussés, s'empara de leur ville, dite Arcona, et obligea les Rugiens de lui payer tribut, et d'embrasser le Christianisme. Quelque tems après, ayant refusé le tribut, ils entrèrent avec de grandes forces en Danemarck, et assiégèrent le roi Suénon dans Rothschild; mais celui-ci ayant demandé du secours à Henri le Lion, duc de Saxe, les Rugiens se jetèrent dans la Fionie, et la dévastèrent. Vers l'an 1158, les Rugiens se soumirent au roi Waldemar; mais s'étant soulevés de nouveau, Waldemar, soutenu par les princes de Poméranie, attaqua les Rugiens, et força Tetzlaff et son frère dans Arcona. Tetzlaff fut déposé. Ce prince eut des guerres continuelles avec les Danois, et mourut, l'an 1210, sans alliance.

JAROMAR I.

1210 au plus tard. JAROMAR I fut substitué à Tetzlaff par Waldemar, dans la principauté de Rugen. Absalon, évêque de Rothschild, envoya, vers ce tems, prêcher, chez les Rugiens, la religion chrétienne. Casimir I et Bogislas, princes de Poméranie, piqués contre le roi de Danemarck d'avoir été frustrés du butin, en l'aidant à soumettre les Rugiens, lui déclarèrent la guerre, et s'emparèrent d'Arcona et de Gartz. Ils assiégèrent ensuite Jaromar dans Rugen, et l'obligèrent de leur demander la paix, ou une suspension d'armes pour un certain tems. La trêve étant finie, il s'empara du pays de Bardt jusqu'à Loitz. Depuis ce tems, les rois de Danemarck attaquèrent les princes de Poméranie, qui furent obligés de céder à la supériorité de leurs ennemis. Jaromar fut aussi compris dans leur accommodement. Jaromar fonda, l'an 1193, un couvent, pour des religieuses, à Bergen, dans l'île de Rugen. L'an 1199, il bâtit la ville d'Eldena, avec le consentement des ducs de Poméranie. Il bâtit aussi, l'an 1209, la ville de Stralsund, avec le secours de son beau-frère Waldemar, roi de Danemarck, et la peupla de Saxons. Il mourut l'an 1212. Il avait épousé HILDEGARDE DE DANEMARCK, fille du roi Canut, dont il eut Witzlaff, qui suit; Irmingarde, femme de Casimir II, duc de Poméranie; Bernute, morte en 1241, laissant de Dubslavia de Gutzkow trois fils, emportés par la peste, et Suantipolk, mort en 1217.

WITZLAFF I.

1212. WITZLAFF I prit en main le gouvernement suivant l'ordonnance de Jaromar, son père. L'an 1219, il joignit ses troupes à l'armée de Waldemar, roi de Danemarck, pour attaquer la Livonie et l'Esthonie; ils s'emparèrent de la forteresse de Lindanherus, qui fut entièrement détruite. Le roi, s'étant depuis laissé surprendre par les Esthoniens et les Harions, fut mis en fuite: mais Witzlaff, avec onze cents hommes de ses propres troupes, tomba sur les ennemis, dégagea le roi et les Danois, et tua plus de mille esthoniens. Le roi, étant retourné en Danemarck, laissa le commandement de ses troupes à Witzlaff, qui défit plusieurs fois les Esthoniens, et les obligea d'embrasser le Christianisme. L'an 1231, il bâtit le couvent de Neucampe, avec Bernute, son frère. Il mourut l'an 1241, et fut inhumé à Camp. Sa première femme, SALOMÉ DE POMÉRANIE, mourut l'an 1219. Sa seconde femme fut MARGUERITE DE BRUNSWICK; elle se remaria à Barnime I, duc de Stettin. Les enfants qu'il laissa sont Jaromar, qui suit; Jarslaff, mort en 1247; Borislaff, mort en 1250; et Witzlaff, décédé l'an 1280.

JAROMAR II.

1241. JAROMAR II, fils aîné de Witzlaff, lui succéda. L'an 1258, il bâtit le château et bourg de Damgard pour défendre ses frontières du côté de Mecklenbourg. Il refusa, l'an 1259, de prêter l'hommage et l'obéissance à Christophe, roi de Danemarck. Christophe fit une descente dans l'île de Rugen, et y causa beaucoup de dommages: mais Jaromar se mit en défense, attaqua l'île de Selande, y fit un grand butin; et après avoir battu les Danois devant Nestwède, il en égorgea la garnison; ce qui le rendit redoutable et odieux aux Danois. Il mourut l'an 1282. Il avait épousé, 1°. SZUBISLAVA, fille de Conrad, duc de Mazovie; 2°. ELISABETH, fille de Suantopelk, duc de la Poméranie ultérieure; 3°. EUPHÉMIE de Mecklenbourg, morte en 1261. Il laissa deux fils, Witzlaff, qui suit, et Jaromar, coadjuteur de l'évêché de Camin, mort en 1299.

WITZLAFF II.

1282. WITZLAFF II, ayant succédé à son père Jaromar II, sépara ses intérêts de ceux du Danemarck, se mit sous la protection et l'obéissance de l'empire, et reçut l'investiture de l'empereur Rodolphe à Lubeck. Il mena mille hommes en Livonie, au secours des chevaliers occupés à faire la guerre aux Païens qui avaient causé beaucoup de dommage à l'ordre. L'an 1292 ou environ, il fonda, avec l'abbé de Camp, le couvent de Hiddensée, à Rugen. Il fit beaucoup d'alliances en mariant ses cinq filles. Il mourut en Norwège, le jour de saint Thomas (21 décembre) 1303, chez Hacquin, son gendre, et fut enterré à Aeslo. Il avait épousé AGNÈS, fille de Wichman, comte de Roppin, dont il eut Witzlaff, qui suit; Sambor, marié à Sophie, morte, en 1305, sans enfants; Marguerite, femme de Bogislas II ou IV, duc de Poméranie; Euphémie, mariée à Hacquin, roi de Norwège; Helène, épouse de Jean, duc de Mecklenbourg; et Sophie, femme de Hacquin, duc de Langeland en Norwège.

WITZLAFF III.

1303. WITZLAFF III, fils aîné et successeur de Witzlaff II, son père, se brouilla avec ses sujets de Stralsund, à cause des grands privilèges qu'il avait été forcé de leur accorder. Les habitants de Stralsund se mirent sous la protection du duc Wratislas IV de Poméranie et du margrave Waldemar; ce qui obligea Witzlaff de se prêter à un accommodement qui ne dura que deux ans. La guerre commença l'an 1316. La ville fut protégée par plusieurs princes et villes. Witzlaff fut secouru par les rois de Danemarck et de Suède, et plusieurs princes d'Allemagne, qui se laissèrent surprendre dans leur camp par les habitants. Eric, duc de basse Saxe, fut fait prisonnier, et les autres mis en fuite. Les vainqueurs se jetèrent sur Rugen et Bardt, et en ruinèrent les fortifications. Le prince Witzlaff fit un traité avec Wratislas IV, duc de Poméranie et de Wolgast, par lequel ils convinrent de ne point prendre la défense ou protection de leurs sujets de part et d'autre, et que si l'un des deux princes venait à mourir sans enfants, le survivant hériterait des états du défunt. Witzlaff mourut, le 8 novembre 1325, sans héritiers mâles; et en lui s'éteignit la maison des princes de Rugen, venant de Ratze.

Wratislas IV, duc de Poméranie et de Wolgast, lui succéda, tant en vertu dudit traité que comme neveu de Witzlaff, étant fils de Marguerite, sa sœur. Witzlaff III avait épousé MARGUERITE, fille du duc de la Poméranie ultérieure, dont il eut Jaromar, mort avant son père. Depuis ce tems, la principauté de Rugen est restée réunie à la Poméranie.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE LA POMÉRANIE ULTÉRIEURE

OU DE LA POMÉRÉLIE *.

SUANTIBOR, fils de Bogislas et petit-fils de Mistivoi, roi des Sclaves, ou Venèdes, ayant eu quatre fils, avait laissé, comme on l'a dit ci-devant, la partie occidentale de ses états, qui s'étendait depuis le Mecklenbourg jusqu'à la petite rivière de Grabo, à Wratislas et Ratibor, ses deux aînés; la partie orientale, comprise entre le Grabo et la Vistule, aux deux cadets, Bogislas et Suantopelk. La part de ces derniers était la Poméranie proprement dite, n'étant jamais désignée par un autre nom dans les chartes ni dans l'histoire. Ce n'est qu'au seizième siècle qu'on a commencé à donner communément le nom de Pomérélie, ou de petite Poméranie, à la partie de cet état qui est le long de la Vistule. Il paraît que Bogislas et Suantopelk vécurent toujours en bonne intelligence. Le dernier laissa un fils dont le sort est ignoré. Voici la suite de la descendance de l'autre.

BOGISLAS.

1107. BOGISLAS fonda une petite ville sur la côte occidentale du Golfe de Dantzick, qu'on nomma en latin *Bugustia*, du nom du fondateur, et en langage du pays, Putzig, ensuite Bautzig. Mais Boleslas III, duc de Pologne, remporta plusieurs avantages sur lui en 1117 et 1119. Bogislas mourut en 1150, suivant Schutz, secrétaire de la ville de Dantzick au seizième siècle, dans son histoire de Prusse, et laissa un fils, qui suit.

SUBISLAS I, DIT L'ANCIEN.

1150. SUBISLAS, successeur de Bogislas, son père, au duché de Poméranie, soutint une guerre malheureuse, en 1165, contre Waldemar I, roi de Danemarck, qui ravagea son pays. Après la retraite des Danois, Subislas, pour mettre ses sujets à l'abri de pareilles incursions, augmenta et fortifia le bourg de Dantzick ou Dantzig, près du golfe d'Angil, sur la mer Baltique, qui est devenu l'une des villes les plus considérables de l'Europe. A un mille au-delà, il fonda, l'an 1170, l'abbaye d'Oliva, où il fut inhumé l'an 1178, et qui devint la sépulture de ses successeurs. En mourant, il laissa deux fils, Sambor, qui suit, et Mestwin, qui viendra ci-après.

(*) Extraite de l'Histoire de l'Ordre Teutonique de M. le baron de Wal, depuis la page 387 du tome II, jusqu'à la fin.

SAMBOR.

1178. SAMBOR, fils aîné de Subislas et son successeur, fit à l'abbaye d'Oliva de grandes libéralités. C'est tout ce que l'on sait de sa régence, dont les uns étendent la durée à vingt ans, et que d'autres bornent à un espace beaucoup plus court. En mourant, il laissa un fils, qui suit.

SUBISLAS II.

SUBISLAS, fils de Sambor et son successeur, n'est connu que par les dons qu'il fit à l'abbaye d'Oliva. On ne peut dire en quelle annee il mourut, ni s'il laissa de la postérité.

MESTWIN I.

MESTWIN, second fils de Subislas I, succéda, l'an 1209 au plus tard, à son neveu Subislas II. Cette année est la date d'une donation qu'il fit aux religieuses de Suckow. Dans la charte donnée à ce sujet, il prend le titre de prince de Gdansk; c'est Dantzig. L'an 1210, il fut attaqué par Waldemar II, roi de Danemarck, qui vint ravager la Poméranie et le força de lui prêter serment de fidélité. Mais lorsque le vainqueur se fut retiré, les Poméraniens se hâtèrent de secouer ce joug étranger. Mestwin termina ses jours avant l'an 1215. Il avait épousé N., fille de Micislas III, duc de Pologne, dont il eut quatre fils et deux filles. Les fils sont Suantopelk, qui suit; Wartislas, chevalier de l'ordre Teutonique; Ratibor, duc de Belgard, puis engagé dans la même milice; et Sambor. Miroslava, l'aînée des filles, épousa Bogislas I, duc de la Poméranie citérieure. L'autre, nommée Helinga, ou Hélène, donna sa main à Uladislas, surnommé *le Cracheur*, duc de Posnanie. Cromer prétend que Helinga était fille de Suantopelk, et non de Mestwin. Sambor, quatrième fils de Mestwin, prenait, dans ses chartes, le titre de duc de Poméranie. Ce prince était marié, et fut selon toute apparence, le père de Vesimir, dont nous parlerons plus bas.

SUANTOPELK, OU SUANTOPULK.

SUANTOPELK, fils aîné de Mestwin et son successeur, prit les armes plusieurs fois contre les Polonais, et tua, l'an 1227, leur duc Lesco *le Blanc* dans un combat, ou le fit périr par assas-

sinat, si l'on s'en rapporte aux écrivains polonais. Les ducs de Mazovie, de la grande Pologne et de Silésie, s'étant joints à Suantopelk pour seconder les chevaliers teutoniques dans la conquête qu'ils avaient entreprise de la Prusse, eurent part à la célèbre victoire que ceux-ci remportèrent en 1233, et dont la gloire rejaillit principalement sur le duc de Poméranie, à qui l'on avait déféré le commandement. Mais, l'an 1242, Suantopelk, jaloux des progrès des chevaliers, se ligua contre eux avec les Prussiens et exerça de grandes cruautés sur les sujets de l'ordre. Les chevaliers, courant aux armes, surprirent la forteresse de Sartowitz, et battirent le duc devant la même place qu'il voulait reprendre. Ayant pris ensuite la forteresse de Nakel avec le secours de leurs alliés, ils désolèrent la Poméranie, au point que Suantopelk fut réduit à leur demander la paix et à donner son fils Mestwin en otage. Malgré ce gage, il reprit les armes presque aussitôt, et défit les chevaliers au combat de Rensen. Ils eurent bientôt leur revanche, et forcèrent le duc à renouveler la paix. Ce fut encore pour la rompre peu de tems après. Deux victoires remportées sur lui amenèrent, l'an 1246, une troisième paix ménagée par le duc d'Autriche. Toujours infidèle à sa parole, le duc Suantopelk fait, avec les Prussiens, une nouvelle ligue dont les chevaliers triomphèrent dans des combats où ils battirent séparément les alliés. Jacques Pantaléon, légat du saint siége, s'étant entremis pour la paix, elle se fit au mois de novembre 1248. Tant de coups redoublés ne purent néanmoins contenir l'humeur inquiète de Suantopelk. On le vit, quatre ans après, rentrer en campagne; mais ce fut pour éprouver de nouveaux revers. Les chevaliers, dans une bataille qu'ils lui livrèrent le 25 janvier 1252, firent une grande boucherie des Poméraniens, et poussèrent leurs ravages jusqu'aux portes de Dantzick. Ce fut encore à Suantopelk une nécessité de redemander la paix. Il l'obtint, le 30 juillet 1253, mais à des conditions bien humiliantes pour lui; car, outre la somme de deux mille marcs d'argent qu'on exigea de lui pour chaque contravention, il fut stipulé dans le traité que la ville de Dantzick, avec son territoire, serait dévolue à l'ordre dès le premier acte d'hostilité qu'il commettrait. Abattu par une guerre de onze ans, presque toujours malheureuse, il se montra fidèle enfin à ses serments. Après avoir comblé de biens l'abbaye d'Oliva, et d'autres monastères, il mourut le 11 janvier 1266, laissant d'ERMENGARDE, sa femme, deux fils, qui suivent, et deux filles, Salomé, mariée à Zemomysl, duc de Vladislaw, frère de Vladislas Loketek, roi de Pologne, et Elisabeth, femme de Jaromar II, prince de Rugen.

MESTWIN II, WRATISLAS ET VESIMIR.

1266. MESTWIN et WRATISLAS, fils de Suantopelk, firent un partage de sa succession dont l'aîné recueillit la plus grande part; mais le cadet eut dans son lot la ville de Dantzick. Mestwin, l'an 1268, voyant les chevaliers aux prises avec les Prussiens, s'unit à ceux-ci, et fit avec eux le ravage dans les domaines de l'ordre; mais on ne tarda pas à lui rendre la pareille. Le maître provincial des chevaliers de Prusse, ayant passé la Vistule, fit un tel dégât dans la Poméranie, que le duc, effrayé, fut contraint de faire la paix.

La jalousie et l'envie de dominer ayant brouillé Mestwin et Wratislas, leur querelle éclata vers l'an 1270. Le premier s'étant emparé de Dantzick, le second trouva moyen de surprendre et d'arrêter son frère. Pour recouvrer sa liberté, Mestwin fut obligé de rendre Dantzick. Les hostilités continuèrent néanmoins entre les deux frères. Wratislas, pour se mettre en possession de la régence, eut recours au margrave de Brandebourg, son beau-père, et lui hypothéqua la ville et le château de Dantzick pour les frais de la guerre qu'il entreprendrait pour son service. Mestwin, de son côté, appela Boleslas, duc de Posnanie, à son secours. Les Brandebourgeois, alarmés, pressèrent Wratislas de fournir l'argent qu'il avait promis. Se trouvant hors d'état de les satisfaire, et les voyant déterminés au pillage de Dantzick, pour leur tenir lieu de solde, il se sauva en Prusse dans la vue d'obtenir le secours des chevaliers dont il avait embrassé la règle, suivant quelques écrivains. Mais, alors occupés à pacifier les troubles de la Prusse, ils refusèrent d'entrer dans les démêlés des deux frères. L'opinion commune est que Wratislas mourut à Elbing vers l'an 1275.

Après la retraite de Wratislas, Mestwin, avec le secours du duc de Posnanie, chassa les Brandebourgeois de Dantzick: mais il ne garda pas cette ville, qui passa entre les mains de Vesimir. Ce prince est connu par une charte de Przémislas, duc de la grande Pologne, de l'an 1293, datée de Dantzick. Quoiqu'on n'ait pas de preuve littérale de son origine, il y a des faits dont le rapprochement semble attester qu'il était fils de Sambor, frère de Suantopelk, et par conséquent cousin germain de Mestwin et de Wratislas. Sambor s'étant retiré à Elbing sous la protection des chevaliers teutoniques, et Wratislas ayant ensuite choisi la même retraite, il est vraisemblable que celui-ci, voulant priver de sa succession Mestwin, son frère, légua sa ville de Dantzick et ses autres possessions à Vesimir, son cousin, puisque celui-ci trouva moyen de se mettre en possession de Dantzick sans que Mestwin se soit mis en devoir de l'en chasser. Vesimir termina ses jours, on ne peut dire en quelle année, sans laisser de postérité mâle.

La faiblesse de Mestwin fut une source de malheurs pour lui durant tout le cours de sa vie. Après avoir été brouillé avec les chevaliers teutoniques, il s'était réconcilié avec eux et leur avait donné de grandes terres en Poméranie. Mais il se repentit ensuite de ces libéralités, et voulut, non seulement reprendre ce qu'il avait donné aux chevaliers, mais encore leur enlever les terres qu'ils avaient reçues de Wartislas et de Ratibor, ses oncles. Nouveaux débats que le pape termina, l'an 1282, en adjugeant, par sa décision, la terre de Mewe, qui faisait partie de la donation, aux chevaliers, et laissant à Mestwin ses autres domaines. La dernière charte que l'on connaît de ce prince, est du 18 janvier 1294. Il mourut quelque temps après, sans laisser de postérité légitime, et peut-être même sans avoir été marié. M. Pauli prétend que, d'une religieuse de Stolpe, dont il avait fait sa concubine, après l'avoir enlevée, il eut trois filles, dont l'aînée, nommée Fulcka, fut mariée à Pribislas, seigneur de Belgard; la seconde, appelée Anne, devint femme d'un comte de Holstein, et la troisième, Marguerite, épousa Witzlaff III, prince de Rugen.

La branche des ducs de la Poméranie orientale, étant finie par la mort de Mestwin et de Vesimir, plusieurs prétendants se présentèrent pour recueillir leur succession. Mais les seuls dont les droits paraissaient incontestablement fondés, étaient les margraves de Brandebourg. Etablis depuis long-tems suzerains de la Poméranie par les empereurs, ils revendiquèrent ce duché comme un fief qui leur était dévolu. Mais, sans égard pour la justice de leur cause, les Polonais s'emparèrent, sous différents prétextes, de la Poméranie. Le margrave Woldemar, se trouvant hors d'état de leur faire face, prit le parti de vendre à l'ordre Teutonique, la partie des états de Mestwin et de Vesimir, qui touche à la Vistule (c'est la Pomérélie d'aujourd'hui). Le traité se fit en 1310; mais il ne fut consommé que l'année suivante, après que l'empereur eut consenti à l'aliénation de ce fief de l'empire. Les Polonais n'ayant pas voulu se dessaisir de cette partie de la succession des ducs de Poméranie, les chevaliers firent, la même année, le siége de Dantzick et des autres forteresses de la Poméranie. Bientôt ils eurent achevé la conquête du pays qu'ils venaient d'acheter. D'un autre côté, Wratislas, duc de Slavie, conquit ou acquit, vers les années 1313 et 1317, le pays de Stolpe, qui avait appartenu à Mestwin et à ses ancêtres, d'où il arriva que les margraves de Brandebourg ne conservèrent rien de la succession des ducs de Poméranie. (*Voy.* Bogislas, *duc de Wolgast.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES BURGRAVES DE NUREMBERG *.

Le burgraviat de Noremberg, en Franconie, tire son nom de sa capitale, appelée originairement *Castrum noricum*, aujourd'hui l'une des plus belles villes de l'Allemagne, sur la Pegnitz, qui la divise en deux partirs, dont la jonction se fait par un pont magnifique. Il est composé de la principauté de Culmbach et de Barcuth, qui forme le haut burgraviat, et du marquisat d'Onolzbach, ou d'Anspach, qui constitue le bas burgraviat, ou le burgraviat de deçà les Monts. Plusieurs seigneurs de différentes maisons, et entr'autres les comtes de Hohenzollern, furent pourvus, au douzième siècle, par les empereurs, du gouvernement de Nuremberg, qui devint héréditaire entre leurs mains au siècle suivant.

CONRAD I.

Conrad, fils de Rudolphe, comte de Hohenzollern, se montre en qualité de burgrave de Nuremberg, dans une charte d'Eberhard, évêque de Bamberg, de l'an 1164. (*Monum. Boic.*, t. V, pag. 160.) Ce fut à titre de fief masculin héréditaire, qu'il reçut ce gouvernement. Mais on voit que, dès l'an 1273, la succession en fut éventuellement accordée aux filles de Conrad. On prétend que, dans les dissensions des maisons de Guelfe et de Hohenstauffen, qui agitèrent presque toute l'Allemagne, il se déclara hautement pour la dernière. Il vivait encore en l'an 1200, s'il est le même dont la chronique des évêques de Spire, écrite au seizième siècle, dit: *Anno 1200 Conradus comes de Zolre et Burgravius in Nuremberg constituti in præsentia Ottonis IV Imperatoris Romanorum castrum Rietpurg, quod ab ecclesia Spirensi in feudum tenuit, in manu Conradi episcopi liberè resignavit, et illud ecclesiæ Spirensi in perpetuum dimisit absolutum.* (Eccard, *Corp. Histor.*, t. II, p. 2267). Ceci semble d'abord faire deux personnages de Conrad et du burgrave. Mais Jean de Mutterstatt, dans son *Chronicon Spirense*, publié par Senekenberg (*Selecta Juris et Hist.*, t. VI, p. 180), répétant la même chose et presque dans les mêmes termes, ne fait qu'un même personnage de Conrad, comte de Zolre, et du burgrave. Quoi qu'il en soit, il est certain que Conrad I était remplacé dans le burgraviat, soit par mort, soit par résignation, en 1191. On lui donne pour femme Marguerite de Vohbourg, sœur de l'impératrice Adelaïde; c'est la raison pour laquelle, selon M. Oetter, l'empereur Frédéric avait donné le burgraviat en fief héréditaire, à Conrad son beau-frère.

FRÉDÉRIC I.

1191. Frédéric se trouve qualifié burgrave de Nuremberg dans un acte de l'an 1191, donné à la diète de Saalfeld. (Oetter, t. I, p. 270.) On dispute s'il fut le frère ou le fils du précédent; on se partage également sur la maison dont il était issu. M. Oetter, dans son *Essai de l'histoire des burgraves de Nuremberg* (p. 262), cite un diplôme de l'empereur Henri IV (VI) de l'an 1193, et un autre de l'an 1199, dans lesquels Frédéric est expressément nommé comte de Zollern. On le rencontre aux diètes de l'empire, tenues en 1208 et 1214. Il mourut, suivant les archives de l'abbaye d'Heilbronn, l'an 1218. De sa femme, nommée Sophie, veuve d'un prince de Bohême, nommé Udalric, il laissa Conrad et Frédéric, qui suivent, et d'autres enfants.

CONRAD II ET FRÉDÉRIC II.

1218. Conrad II et Frédéric II gouvernèrent en commun les états de Frédéric I, leur père. Dans l'inscription du sceau attaché à la charte de quelques privileges qu'ils accordèrent, l'an 1246, à l'abbaye d'Heilbronn, ils sont qualifiés burgraves. Mais, outre cela, Conrad y est nommé comte de Zollern, et Frédéric y porte le titre de comte d'Abenberg. L'an 1259, Conrad II, avec un autre Conrad, dit *le Jeune*, qui sans doute était son fils, acheta d'Albert et Louis d'Uffenheim la part qu'ils avaient au château de Viernsberg, dont la seigneurie avait été acquise par Conrad, l'an 1235, de Godefroi, comte de Hohenlohr. C'est pour la dernière fois qu'on rencontre dans les chartes le burgrave Frédéric. Conrad, son frère, fut le conseiller de l'empereur Frédéric II, qui lui confia l'éducation de ses deux fils, Henri et Conrad, et lui donna ensuite le gouvernement de l'Autriche, après avoir pris possession de ce duché. Ce seigneur se produit pour la dernière fois, l'an 1260, dans une charte, où, du consentement de Conrad, son fils, il fait quelques donations à l'abbaye d'Heilbronn. Il doit être mort peu de tems après. Sa femme, Elisabeth, sœur de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, lui donna Conrad, mort sans postérité; Frédéric, qui suit; Adélaïde, mariée à Rapoton, comte palatin de Bavière, de la maison d'Ortenberg; et une autre fille, alliée à un seigneur de Heideck, à moins, dit M. Oetter (pag. 313), que ce ne soit la même Adélaïde, remariée à ce seigneur.

FREDERIC III.

Frédéric, fils de Conrad II, suivant l'opinion la plus commune, ou, selon M. Oetter, de Frédéric I (ce qui ne paraît pas le plus vraisemblable), devint burgrave de Nuremberg, l'an 1261 au plus tard. Il souscrivit un diplôme en cette qualité, le 15 décembre 1262. (*Oeffelii Script. Rer. boic.* t. 1, p. 716.) Il était alors marié depuis long-tems, et avait epousé, l'an 1246, Elisabeth, fille d'Otton le Grand, duc de Méranie, sœur du dernier duc de cette maison, veuve, selon les uns, de Herdge de Grundlach, et, selon les autres, d'un comte de Truhendingen. Après le meurtre d'Otton, son

(*) Dressée avec le secours de M. Ernst.

beau-frère, dernier duc de Méranie, il eut pour sa succession des demêlés avec l'evêque de Bamberg, frère du defunt, et de part et d'autre on se tint prêt à vider la querelle par la voie des armes. L'évêque de Wurtzbourg s'entremit pour accommoder les parties; mais on ignore quelle fut précisément l'issue de sa négociation. On voit néanmoins que Frédéric recueillit l'héritage litigieux des seigneuries de Bareuth, de Cadolzbourg et de Langenzenn, outre quelques biens situés au comté de Bourgogne, qu'il vendit, en 1256, à Hugues, qui possédait ce comte, ne se réservant que l'avouerie de Besançon.

Frédéric, autant par ses qualités personnelles que par son opulence, devint un personnage important dans l'empire. Conrad de Hohenstauffen et Guillaume de Hollande, qui se disputaient le trône impérial, recherchèrent, avec un égal empressement, son amitié. Après la mort du premier, il devint le conseiller de Conradin, son fils, dont il reçut une visite en 1267.

Dans la diète qui se tint, en 1273, pour l'élection d'un nouveau roi des Romains, Frédéric fut un des premiers qui se declarèrent pour Rodolphe, comte de Halsbourg. Député par cette assemblée pour lui porter la nouvelle de son élection, il assista ensuite à son couronnement, et reçut de lui, en cette occasion, l'investiture du burgraviat de Nuremberg, *comicium burgravie in Nuremberg*; ce qui, selon M. Pauli, prouve la possession du territoire. Mais un autre savant d'Allemagne, M. Drenker, dans une dissertation latine, publiée, l'an 1784, à Erlang, en Franconie, prétend que la dignité de prince et la souveraineté territoriale, ont appartenu, long-tems avant cette investiture, aux burgraves de Nuremberg. Frédéric, à l'époque dont nous parlons, n'avait que des filles, dont l'aînée, Marie, avait le comté d'Oettingen. Il obtint, non-seulement pour lui-même, mais encore pour cette fille, et les enfants des deux sexes qui naîtraient d'elle, et, à leur defaut, pour ses autres filles, le droit de succéder à tous ses fiefs; ce qui lui fut accordé *ex liberalitate et gratia speciali*, et fut confirmé, l'an 1281, par un autre diplôme de Rodolphe, où Frédéric est qualifié son parent (*consanguineus*).

Frédéric avait été choisi par Rodolphe, en 1274, pour porter au pape, présent au concile de Lyon, la nouvelle de son élection, qu'il defendit malgré l'opposition d'Alfonse, roi de Castille. Il accompagna Rodolphe, l'an 1276 et l'an 1278, dans ses expéditions contre Ottocare, roi de Bohême, qui refusait de le reconnaître. Il augmenta ses états, l'an 1277, de plusieurs fiefs qu'il reçut de l'évêque de Frisingue. Dans la suite, il y en ajouta d'autres, qui lui furent conférés par l'évêque de Bamberg.

Après la mort de Rodolphe, Frédéric retrouva dans Adolphe, son successeur à l'empire, la même faveur dont il avait joui sous le règne précedent. Aussi, lorsqu'Albert d'Autriche commença, l'an 1297, à s'élever contre Adolphe, pour lui ravir la couronne impériale, Frédéric donna-t-il à ce dernier des preuves éclatantes de sa fidelité. Mais la mort l'enleva, cette même année, dans les premiers mouvements de son zèle. Il fut inhumé au monastère d'Heilbronn. C'est de lui que descend la maison royale et princière de Brandebourg, aujourd'hui subsistante. De sa première femme, nommée ci-dessus, et morte en 1272, il eut, 1°. deux fils, Jean et Sigismond, tués par les marechaux de Nuremberg, le 1er. septembre 1261, parce qu'étant à la chasse, leurs chiens, lâchés par l'inattention de leurs valets, avaient mis en pièces l'enfant de l'un de ces maréchaux; 2°. Marie, épouse de Louis, comte d'Oettingen; 3°. Adélaïde, mariée avec Henri, comte du Châtel; 4°. Elisabeth, femme de Godefroi, comte de Hohenlohe; 5°. Anne, abbesse de Schlusselan. Sa seconde femme, HÉLÈNE, qu'il prit en 1275, était de la maison de Saxe. Ce fut avec elle qu'il fonda le couvent de Birkenfeld, près de Neustadt sur l'Aich. Leurs enfants furent Jean et Frédéric, qui suivent; Anne, mariée à Emicon, comte de Nassau, avant 1297; Hélène, femme de Gérard, comte d'Hirschberg, et fondatrice du couvent de Rebdorf, proche Aichstedt.

JEAN I ET FRÉDÉRIC IV.

1297. JEAN et FRÉDÉRIC, fils de Frédéric III, gouvernèrent en commun les états de leur père après sa mort. Mais Jean le suivit de près au tombeau, si l'on s'en rapporte à l'épitaphe gravée sur sa tombe sepulcrale à Heilbronn. Cette inscription porte : *Anno Domini 1298 Cal. Sept. obiit Dom. Johannes filius senior Friderici Burgravii de Nuremberg.* (Menken, *Script. Rer. Germ.*, tom. III, pag. 660.) La chronique de Hoff., qui l'a transcrite, nomme, sur l'an 1307, pag. 663, Frédéric et Conrad, son frère, burgraves de Nuremberg, comme ayant acquis plusieurs fonds du comte d'Orlamunde; ce qui porte à croire que ces deux frères étaient fils et successeurs du burgrave Jean I. A l'égard de Frédéric, frère de ce dernier, après la mort d'Adolphe de Nassau, il reconnut pour roi des Romains Albert d'Autriche, dont il reçut l'investiture en 1300. Henri de Luxembourg, étant parvenu, en 1308, au trône impérial, eut un zélé partisan dans le burgrave Frédéric, qui aida, l'an 1309, Jean, fils de ce prince, à se mettre en possession du royaume de Bohême. Frédéric, l'année suivante, accompagna le même empereur dans son expédition d'Italie. La mort de Henri ayant encore fait vaquer l'empire en 1313, mit aux prises deux concurrents pour le remplir, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche. Le burgrave Frédéric se déclara pour le premier, dont il fit prisonnier le rival, en 1322, à la bataille de Muldorf. L'usage était alors établi dans l'empire que lorsqu'une tête couronnée était prise à la guerre, elle fût remise entre les mains de l'empereur, ou de celui qui en exerçait les droits. En conséquence, le burgrave fit conduire le duc d'Autriche à Louis de Bavière. Celui-ci, par reconnaissance, lui abandonna tous les prisonniers faits sur les Autrichiens. Mais, par une générosité peu commune, le burgrave les mit tous en liberté sans exiger de rançon, à condition néanmoins qu'ils mettraient tous leurs biens nobles dans sa mouvance. Telle est, suivant M. Pauli, l'origine de la cour féodale des burgraves de Nuremberg, en Autriche, dont relèvent jusqu'à trente-deux tant comtes que simples seigneuries et autres biens considerables. La possession de ce droit ayant été troublée par les Impériaux, les burgraves en firent leurs plaintes en différentes occasions, et surtout au congrès tenu, l'an 1648, pour la paix de Westphalie. Enfin, le droit qu'ils réclamaient leur fut assuré, l'an 1654, par le traité de Nuremberg, fait en conséquence de la paix dont on vient de parler.

Le burgrave Frédéric suivit, l'an 1327, le roi des Romains en Italie, et continua de le servir jusqu'à sa mort, arrivée le 20 mai 1332. L'église d'Heilbronn fut le lieu de sa sépulture comme elle l'était de ses ancêtres. De MARGUERITE, son épouse, qui lui survécut long-tems, il doit avoir laissé les enfants qui suivent, savoir : Jean et Albert, dont il sera parlé ci-après; Conrad, mort sans lignée en 1334, ou le 3 avril 1335, suivant la chronique de Regnitzhof; Frédéric, chanoine d'Aichstet, puis évêque de Ratisbonne, mais dépouillé de cette dignité, en 1341, par son chapitre, pour avoir vendu à son insu Donnausauf à Charles IV, roi des Romains; Berthold, chevalier teutonique, commandeur de l'ordre à Vurnsberg, puis chancelier de l'empereur Louis de Bavière, nommé par le pape, en 1351, à l'evêché d'Aichstet, dont il ne prit possession qu'en 1355; Catherine, femme d'Eberhard, comte de Wertheim; Agnès, femme de Berthold, comte de Greisbach; Marguerite, épouse d'Adolphe, comte de Nassau; Anne, mariée, dit-on, à un landgrave de Hesse, dont on ne marque point le nom; et Béatrix, mariée, en 1373, à Albert III, archiduc d'Autriche, morte en 1404.

JEAN II ET ALBERT.

1332. JEAN et ALBERT, son frère, surnommé LE BEAU, suc-

cedèrent à Frédéric, sous la tutelle de Marguerite, leur mère; et, devenus majeurs, ils convinrent de gouverner ensemble le burgraviat pendant six ans. L'harmonie qui régna entre eux, fut si grande, qu'elle fit prolonger ensuite ce gouvernement indivis jusqu'à la mort de Jean. Celui-ci, l'an 1338, fit un pacte de succession éventuelle avec Otton, comte d'Orlamunde, pour la ville de Culmbach et d'autres places appartenantes à ce dernier. (Dumont, *Corpus Diplom.*, tom. I, pp. 11-166; Roosset, *Supplém.*, tom I, pp. 11-136.) L'empereur Louis de Bavière n'eut point de partisans plus zélés que Jean II et Albert, son frère. Ce fut en vain que le pape Jean XXII, ennemi capital de ce prince, s'efforça de les soulever contre lui. Lorsque la cour de Rome eut donné à Louis un rival dans la personne de Charles IV, en 1346, ils promirent au premier de le servir avec deux cents hommes armés. Louis, en retour, nomma Jean gouverneur de la Marche de Brandebourg, et rendit aux deux frères de fréquentes visites. Après sa mort, arrivée l'an 1347, le burgrave Jean donne ses soins pour accorder les fils de ce prince sur le partage de la succession paternelle. On voit par un acte daté du jour de saint Erasme (3 juin) de l'an 1354, qu'il y avait réussi, et qu'il s'était engagé à maintenir l'arrangement auquel il les avait amenés. Les burgraves, cependant, voyant la ville de Nuremberg menacée par le nouvel empereur, prirent le parti de céder à la force et de lui faire leurs soumissions. L'électeur de Brandebourg, fils de Louis de Bavière, les avait prévenus, et avait su mettre Charles IV dans ses intérêts par une alliance faite avec lui dès l'an 1350. Charles desirait de joindre à ses domaines les châteaux de Flozz et de Parchstein. Les burgraves, pour cimenter la paix avec lui, se déterminèrent à les lui vendre; ce qui fut suivi d'une alliance offensive et défensive conclue avec ce prince le 15 juillet 1353. Le burgrave Jean termina ses jours le 7 octobre de l'an 1357, ou 1358, et fut inhumé dans le caveau de ses ancêtres à Heilbronn. D'ELISABETH, son épouse, fille de Berthold, premier prince de Henneberg, il eut cinq enfants: Frederic, qui suit; Marguerite, femme d'Etienne, duc de Bavière; Elisabeth, mariée, 1°. à Ulric, comte de Schauenbourg, 2°. à Albert, landgrave de Leuchtenberg; Anne, abbesse de Birkenfeld; et Adelaïde, abbesse de Birkenfeld après sa sœur, transférée, en 1370, à l'abbaye de Himelskron.

ALBERT ET FREDERIC V.

1357 ou 1358. Albert continua de gouverner le burgraviat avec FREDERIC, son neveu, fils de Jean II. L'un et l'autre vendirent, l'an 1360, à l'empereur Charles IV, la forteresse de Rotenberg, ou plutôt le droit de relief sur cette place, par acte du dimanche avant la conversion de saint Paul (19 janvier); mais ils acquirent, en compensation, plusieurs terres considérables. (Lunig, *Cod. diplom. Germ.*, tom. I, pag. 1215.) Albert mourut le 5 avril 1361, suivant son épitaphe. (Menken, tom. XI, pag. 677.) Sa femme, SOPHIE, fille de Henri, comte de Henneberg, ne lui donna point d'enfants mâles. Leurs filles, Marguerite et Anne, épousèrent, la première, qu'on a dite ci-devant fille du burgrave Jean II, Balthasar, landgrave de Thuringe; la seconde, Suantibor, duc de Poméranie.

FRÉDÉRIC V, SEUL.

1361. FRÉDÉRIC, après la mort d'Albert, son oncle, se trouva chargé seul du burgraviat de Nuremberg. Du vivant de son père, il avait été gratifié de plusieurs fiefs importants par l'empereur Charles IV, dont il avait acquis la faveur. Ce prince ajouta, l'an 1362, à ces dons, une imposition à percevoir sur les monastères des évêchés de Bamberg, de Wurtzbourg et d'Aichstet. Frédéric n'était pas un favori sans mérite. Charles, connaissant sa valeur et son expérience, le déclara général des troupes impériales en Bohême pendant son absence. Quelques écrivains ont avancé que Charles IV fut le premier qui décora du titre de prince les burgraves de Nuremberg. C'est une erreur que Charles réfute lui-même dans un diplôme donné l'an 1362, avec l'intervention des électeurs, et rapporté par M. Pauli (tom. VI, pp. 46-48). On y voit que cette qualité compétait anciennement, *ab antiquo tempore*, aux burgraves, mais que plusieurs des prédécesseurs de Frédéric l'avaient négligée à certains égards. C'est pourquoi Charles réhabilite Frédéric dans cette dignité, en vertu de laquelle il souscrivit, l'an 1376, un diplôme impérial immédiatement après les ducs et avant les comtes. (Oeffel, *Script. Rer. boic.*, tom. I, p. 717.) Cette même année, les habitants de Nuremberg, pendant l'absence de Frédéric, portèrent l'audace jusqu'à élever un mur autour de son château pour le séparer entièrement de la ville. Le burgrave voulut se venger de cet outrage par la voie des armes. Mais comptant sur la protection de l'empereur et l'équité des princes, il aima mieux en porter ses plaintes à la première diète prochaine. Le procès ne fut néanmoins terminé que dans une seconde, où l'empereur condamna la ville de Nuremberg à payer une somme de cinq mille florins à Frédéric, avec défense d'élever la muraille plus haut qu'elle n'était, et ordre de laisser toujours une porte ouverte tant que la ville ne serait pas en guerre avec le burgrave. L'ancienne chronique de Nuremberg, publiée par Oeffel (*Script. Rer. boic.* tom. I, pag. 325), place ceci en 367, par une faute visible.

Après la mort de Charles IV, la guerre se ralluma entre le burgrave et la ville de Nuremberg. Dans la guerre qu'elle occasiona l'an 1388, Frédéric eut pour alliés deux comtes de Schwarzbourg, le comte de Reineck, le prince de Henneberg, et d'autres puissants seigneurs. Les Norimbergeois, de leur côté, s'étayèrent de l'alliance de plusieurs villes. Mais l'empereur Wenceslas, qui s'était d'abord déclaré pour la ville de Nuremberg, arrêta toutes les hostilités par son édit de pacification générale, publié le 5 mai 1389. Frédéric abdiqua sur la fin de ses jours, ne se réservant que la forteresse de Plessenbourg, où il termina ses jours au mois de janvier 1397. De sa femme ELISABETH, de la maison de Misnie, morte le 20 août 1370, il laissa deux fils, qui suivent; et neuf filles, qui sont, Elisabeth, mariée à Rupert, comte palatin, puis roi des Romains; Béatrix, femme d'Albert, duc d'Autriche; Marguerite, épouse d'Herman, landgrave de Hesse; Catherine, fiancée à Sigismond, prince royal de Bohême, puis empereur, qui lui préféra, par intérêt, Marie, princesse royale de Hongrie (Catherine, après cet affront, se fit religieuse, et devint abbesse de Regnitzhof, où elle mourut l'an 1409); Véronique, femme de Barnime VI, duc de Wolgast; et quatre autres, religieuses.

JEAN III ET FRÉDÉRIC VI.

1397. En quittant le gouvernement de ses états, le burgrave Frédéric V les partagea entre ses deux fils, JEAN III et FRÉDÉRIC VI. Le premier eut les terres qui forment le haut burgraviat, et le second reçut pour son lot le bas burgraviat. Jean fixa sa résidence à Plessenbourg. Dans les dissensions qui troublèrent la maison de Luxembourg, il prit la défense de Sigismond, roi de Hongrie, contre les rebelles de ses états, ainsi que contre les Turcs. Ce fut lui qui lui sauva la vie dans la fameuse bataille donnée contre ces derniers, l'an 1396, à Nicopoli. L'ayant soustrait aux poursuites des ennemis, il l'emmène sur un bateau, par le Danube, jusqu'à Constantinople. De retour en ses états, l'an 1403, il y maintint la paix et y rendit le commerce florissant. Etant parti, l'an 1415, pour le concile de Constance avec une suite de cent vingt chevaux, il eut la satisfaction d'y voir investir son frère de l'électorat de Brandebourg. Il mourut le 11 juin 1420, sans avoir eu d'enfants mâles de sa femme, MARGUERITE, fille de l'empereur Charles IV, morte en 1410, après lui avoir donné Elisabeth, mariée en 1406 à Eberhard *le Doux*, comte de Wurtemberg. Après la mort de Jean III, tout le burgraviat fut réuni dans la main de l'électeur Frédéric, son frère.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

MARGRAVES DE BRANDEBOURG, PUIS ROIS DE PRUSSE *.

La Marche de Brandebourg faisait partie de l'ancienne Saxe; elle est située entre la basse Saxe et les frontières de Pologne, ayant au nord le Meckleobourg et la Poméranie, au midi, le duché de Saxe, la Lusace et la Silésie. On la divise en vieille Marche, moyenne Marche et nouvelle Marche, dite aussi l'Uckermark. Henri I. roi de Germanie, après avoir vaincu, en 926, les Henètes, les Vandales, et les autres Sclaves du Nord, nomma des gouverneurs pour défendre ses frontières contre les incursions des barbares. Ils furent d'abord amovibles, puis héréditaires sous le titre de margraves. Les auteurs varient sur la suite chronologique de ces premiers margraves. On suit ici l'annaliste saxon, l'historien contemporain le plus exact et le plus instruit pour la Saxe.

SIGEFROI.

Sigefroi, fils de Thierri, comte de Ringelheim et frère de Mathilde, seconde femme de Henri I, roi de Germanie, dont il devint gendre en épousant sa fille du premier lit, obtint, dit-on, de ce prince, le gouvernement de la vieille Marche; les autres Marches n'y furent jointes que successivement, par conquêtes sur les Sclaves, ou par acquisitions. Sigefroi avait sous ses ordres Bernard, gouverneur particulier des Rhétariens, qui défit les barbares en 930. Sigefroi mourut, en 637, sans laisser d'enfants de sa femme, dont on ignore le nom. Voilà ce que nous apprend la foule des modernes touchant Sigefroi. Mais, en lui donnant le titre de marquis de Brandebourg, ils sont contredits par Wittekinde, lequel assure formellement que Henri I, roi de Germanie, après avoir vaincu les Hévueldes, laissa à ces peuples leur roi Tugumir, qui l'était par droit héréditaire. *Fuit quidam Slavus*, dit-il, *à rege Henrico relictus, qui jure gentis paternâ successione Dominus esset eorum qui dicuntur Heveldi, dictus Tugumir.*

GÉRON, comte de Stade.

937. Géron, fils de Géron, comte de Stade et de Hartzfeld, créé margrave de Lusace par le roi Henri I, le fut aussi, suivant l'opinion commune, de la Marche de Brandebourg, par le roi Otton en 937. Cependant, M. Pauli (§. 143, pag. 138), conteste à Géron le titre de marquis de Brandebourg, avouant, néanmoins, qu'il avait reçu en fief d'Otton le Grand, le royaume brandebourgeois des Hevelins, qui lui fut conferé à titre de duc ou de gouverneur impérial des pays situés au-delà de l'Elbe. Quoi qu'il en soit, Géron se conduisit partout avec prudence et valeur; il évita les embuches des barbares, qui voulaient le faire périr; et trente de leurs principaux chefs, dans un assaut qu'ils lui livrèrent, furent massacrés. Il vainquit, en 954, les Sclaves Vehres, et rapporta, de cette expédition, un butin considérable. En 955, il contribua plus que tout autre, par une habile manœuvre de guerre, à faire remporter à Otton I, roi de Germanie, une victoire complète sur les barbares, dans une bataille où leur roi fut tué. Géron fonda, l'an 961, l'abbaye de Gernrode. Il réduisit, en 963, le duc Misecon et ses sujets sous l'obéissance de l'empire. Ce prince mourut fort âgé, le 20 mai 965, après avoir donné des preuves de sa grande expérience dans les guerres contre les Vandales, les Lorrains, les Danois et les Sclaves, et en Italie où il suivit trois fois l'empereur Otton. Il avait épousé Madeleine, de la maison, à ce qu'on prétend, d'Anhalt, dont il eut deux fils, Géron, mort enfant, et Sigefroi, tué à l'âge de vingt ans, en 959, dans une bataille contre les Sclaves.

THÉODORIC, ou THIERRI.

965. Théodoric, fils du comte Bennon, obtint la Marche de Brandebourg en 965, après la mort de Géron. Il était déjà recommandable par plusieurs belles actions. Les Sclaves, devenus chrétiens et tributaires des empereurs, se voyant traités avec beaucoup de hauteur et de dureté par Théodoric, prirent tous les armes sous les ordres de Mistivoi, leur prince, s'emparèrent de Hambourg, de Havelberg et de Brandebourg, dont ils brûlèrent les églises, et retournèrent au Paganisme. L'empereur Otton II gagna sur eux une grande bataille; mais

(*) Article dressé sur les Mémoires de M. Ernst, tirés, en grande partie, de l'Histoire générale, civile et politique de la Prusse et des pays qui en dépendent, etc., par M. Charles-Frédéric Pauli, professeur de droit public et d'histoire, membre de l'académie royale allemande de Kœnigsberg, tome I, à Halle, 1760.

Théodoric, qui devait mieux défendre la province, fut destitué en 983. Il mourut, en 985, à Magdebourg, où il avait une prebende, laissant un fils, nommé Bernard, qui, dans la suite, fut pourvu du margraviat, et quatre filles, savoir: Oda, d'abord religieuse, ensuite mariée à Micislas, duc de Pologne; Teutberge, femme de Dedon, seigneur en Misnie; Mathilde, tirée de l'état religieux pour épouser Prebislas, prince des Sclaves; Otenhulde, morte religieuse à Quedlimbourg.

LOTHAIRE, COMTE DE WALBECK.

983. **Lothaire**, comte de Walbeck, obtint, de l'empereur Otton II, la Marche à la place de Theodoric en 983. Il combattit, en 992, sous l'empereur Otton III, contre les Luticiens. L'an 998, un incendie qui consuma la ville de Brandebourg, obligea Lothaire de l'abandonner aux Sclaves. Après la mort d'Otton III, il contribua, l'an 1002, à l'élection de Henri II. Lothaire mourut à Cologne, le 25 janvier 1003. Il avait épousé, vers l'an 979, **Godile**, dont il eut Werner, qui suit. Sa veuve se remaria, l'an 1007, à Herman, marquis de Misnie.

WERNER.

1003. **Werner**, fils du margrave Lothaire, lui succéda l'an 1003. Accusé par le comte Dedon, auprès de l'empereur Henri II, de mauvaise administration dans son gouvernement, Werner, pour s'en venger, attaqua, les armes à la main, son accusateur, qui fut tué dans le combat. Werner fut déposé, l'an 1009, pour cette action. Il voulait causer de nouveaux troubles en 1013: Henri lui pardonna. Mais, l'année suivante, au mois de novembre, Werner mourut à Ellerstat d'une blessure qu'il reçut en voulant enlever Reinilde, dame de Bichling. Il avait épousé, l'an 999, après l'avoir tirée du couvent de Quedlimbourg, **Luitgarde**, fille d'Eckart, margrave de Misnie, et de Sunéhilde, ou de Swanchilde, fille d'Herman Billüng, duc de Saxe, morte, d'une manière fort édifiante, à Wolmerstadt le 13 novembre 1012, et enterrée à Walbeck.

BERNARD I.

1010. **Bernard** I, fils de Théodoric, duc et marquis, dont il est parlé ci-dessus, obtint la Marche de l'empereur en 1010, après la déposition de Werner. Il fit la guerre à Géron, archevêque de Magdebourg, et ravagea ses terres. L'empereur Henri II les reconcilia, en 1018, à Wanzleben, et condamna Bernard à payer une somme d'argent, pour le dédommagement de l'archevêque. Bernard mourut peu après, laissant un fils, de même nom, qui suit, et Thutburge, morte religieuse à Quedlimbourg en 1018.

BERNARD II.

1018. **Bernard** II, fils du précédent (suivant la chronique de Lunebourg), lui succéda. On met sa mort après 1044. Il laissa, d'un premier lit, Guillaume, qui suit; Conrad, mort avant 1056; et une fille, nommée Oda. Un troisième fils de Bernard, nommé Otton, lui fut donne par une femme russe.

GUILLAUME.

1046 ou environ. **Guillaume**, fils de Bernard II, est le premier seigneur de Brandebourg que les anciens écrivains aient qualifié *marquis septentrional*. M. Pauli est d'opinion que cette qualification vient de ce qu'après la cession du marquisat de Sleswick, faite aux Danois, en 1036, par l'empereur Conrad, le Brandebourg commença d'être proprement le marquisat septentrional du duché de Saxe. Guillaume périt dans une irruption des Luticiens, près du château de Prentzlow sur l'Elbe, en 1056. Après sa mort, Otton, son frère consanguin, voulut se mettre en possession du margraviat de Brandebourg, et mit dans ses intérêts la plupart des seigneurs saxons; mais la cour impériale ne voulut pas le reconnaître. Il fut tué, l'an 1057, par Brunon, jeune comte de Brunswick, qui tomba mort en même tems d'un coup de lance dont Otton le perça.

UDON I, COMTE DE STADE.

1057. **Udon** I, fils de Ludger-Udon, comte de Stade, et d'Adélaïde de Suabe, obtint la Marche en 1056, après la mort de Guillaume, ou plutôt après celle de son père, que l'empereur, dont il était parent, avait nommé à cette principauté, mais qui mourut, en 1057, avant que d'en avoir pris possession. Udon, l'an 1058, fut mis à la tête de la ligue, que Guillaume, évêque d'Utrecht, forma contre Florent, comte de Hollande. Il remporta peu de gloire de cette expédition. (*V.* Florent I, *comte de Hollande.*) En 1075, à la bataille gagnée le 8 juin, près de la rivière d'Unstruth, par Henri IV, sur les Saxons, Udon, combattant avec ceux-ci, blessa grièvement Rodolfe, duc de Suabe, son cousin germain, qui était alors dans l'armée de l'empereur. Udon se réconcilia depuis avec l'empereur, et lui donna son fils pour otage. Ce prince lui accorda son agrément pour l'échange qu'il fit, avec le comte Wipert, du comté de Groisch, contre le pays des Balsamiens, qu'il réunit à son margraviat. Udon mourut le 4 mai 1082. Il avait épousé **Oda**, fille d'Herman, comte de Werle, et de Riehense, morte en 1110. Il en eut quatre fils: Henri, qui suit; Udon, qui vient après son frère; Sigefroi, chanoine de la grande église de Magdebourg; Rodolfe, qui fut le successeur de ses deux frères; et trois filles: Gertrude, femme du palatin de Reineck; Adelaïde, mariée à Frédéric, comte palatin de Puthelenthorp; et N...., abbesse d'Asleben.

HENRI I, DIT LE LONG.

1082. **Henri** succéda, en 1082, à Udon I, son père, et mourut, en 1087, sans enfants. Il suivit tantôt le parti de l'empereur Henri IV, tantôt celui de l'anticésar Herman. Mais, l'an 1087, il fit la paix avec Henri, et mourut la même année. Il avait épousé **Eupraxia**, ou **Praxede**, dite aussi **Adélaïde**, fille de Vsévolod, prince de Préislavle en Russie, qui se remaria, l'an 1089, à l'empereur Henri IV.

UDON II, COMTE DE STADE.

1087. **Udon** II devint, en 1087, le successeur de son frère Henri, et donna son comté de Stade à Frédéric, son *fidèle serf*. Mais celui-ci s'émancipa et s'appropria ce comté qu'il n'avait qu'à titre précaire. Cette usurpation fut appuyée par l'empereur, qu'il avait su gagner à l'appât de quarante marcs d'argent. L'an 1100, il convertit en abbaye la prévôté de Kersevelt. La même année, il attaqua les Luticiens, et leur prit la ville de Brandebourg, après un siége de quatre mois, en 1101; mais il l'abandonna peu de tems après, soit de gré, soit de force. Son attachement pour l'empereur lui mit à dos les Saxons. L'an 1103, ils se liguèrent contre Udon, et assiégèrent Achersleben: le pays fut ravagé par les deux armées. Udon mourut à Rosenfeld le 2 juin 1106, et fut inhumé à l'abbaye d'Hirschfeld, dans le pays de Bremen. Il avait épousé **Irmengarde**, fille de Theodorie, comte de Prosecke, et de Mathilde (morte en 1154), dont il eut un fils, Henri, et deux filles: N...., femme de Henri *le Jeune*, margrave de Misnie, et Hermengarde, mariée à Poppon, comte de Henneberg, morte en 1178.

RODOLFE I.

1106. RODOLFE, frère des deux margraves précédents, reçut de l'empereur Henri V l'administration de la Marche, pour huit ans seulement, à condition d'élever et entretenir son neveu Henri. En 1112, l'empereur, fâché contre Lothaire, duc de Saxe, et contre le margrave Rodolfe, de ce qu'ils retenaient dans les chaînes Frédéric, comte de Stade, les déposa à la diète de Goslar. Otton, comte de Ballenstadt, fut pourvu du duché, et Helperic, comte de Prosecke, eut le margraviat. Mais la réconciliation s'étant faite peu après, leurs états leur furent rendus. Rodolfe remit, en 1115, le margraviat à Henri, fils d'Udon, son frère, et mourut en 1124. Il avait épousé RICHARDE, fille d'Herman, burgrave de Magdebourg (morte en 1152, suivant l'annaliste saxon), dont il eut Udon, qui viendra ci-après; Rodolfe, comte de Dithmarsen, de Franckleben et de Stade, après la mort du comte Frédéric (nous en parlerons encore plus bas); Hartwick, archevêque de Brême, depuis 1148 jusqu'au 6 octobre 1168, qui, n'étant que prévôt de cette église, lui donna le comté de Stade, que Henri *le Lion*, duc de Saxe, reprit ensuite; Luitgarde, femme, 1°. de Frédéric, comte palatin de Saxe; 2°. d'Eric III, roi de Danemarck; 3° d'Herman, comte de Winzenbourg, avec lequel elle fut assassinée, dans sa maison, par ses propres sujets, le 29 janvier 1152.

HENRI II.

1115. HENRI II, fils d'Udon II, fut investi du margraviat, en vertu de la démission que Rodolfe, son oncle, en avait faite. Le détail de ses actions n'est pas venu jusqu'à nous. Nous savons seulement qu'en 1123, il marcha contre le duc de Saxe, mais que la paix se fit avant qu'on en vint aux mains. Il mourut en 1128, sans laisser d'enfants. Il avait épousé ADÉLAÏDE, sœur d'Albert l'Ours, comte d'Ascanie. Elle lui survécut, et épousa, en secondes noces, Werner de Weltheim, comte d'Osterbourg.

UDON III.

1128. UDON III, comte de Franckleben, fils de Rodolfe I, fut mis en possession de la Marche en 1128. Ayant pris part aux querelles du comte de Winzenbourg avec l'empereur, il fut tué, le 13 mars 1130, près d'Achersleben, par les gens d'Albert l'Ours, alors marquis de Lusace, sans laisser d'enfants.

CONRAD DE PROSECKE.

1130. CONRAD, fils d'Helpéric, comte de Prosecke, succéda immédiatement (suivant l'annaliste saxon), à Henri, fils d'Udon II, en 1130. Conrad accompagna l'empereur Lothaire, l'an 1133, en Lombardie. Il fut tué d'un coup de flèche auprès de Monza, dans le tems qu'il devait épouser la fille du duc de Pologne, à laquelle il était fiancé. La bonne conduite qu'il avait tenue dès sa jeunesse, le fit appeler *la Fleur de la Saxe*. Après sa mort, l'empereur Lothaire II conféra la Marche, en 1134, à Albert, comte d'Ascanie, pour les fidèles services qu'il en avait reçus dans l'expédition de Rome. Quelques historiens mettent, à l'année 1140, Rodolfe II, fils de Rodolfe I, en possession du margraviat jusqu'en 1142, qu'Albert fut rétabli. Rodolfe fut tué dans un combat par les Dithmarses, le 13 mars 1145.

ALBERT I, L'OURS.

1134-1142. ALBERT I, surnommé L'OURS et LE BEL, fils d'Otton *le Riche*, comte de Ballenstadt, mort en 1123, et d'Elike, ou Elisabeth, fille de Magnus, duc de Saxe, décédée en 1142, était marquis de Lusace dès l'an 1121, comme le prouve un diplôme de cette date, où il est ainsi qualifié. Dans la guerre que l'empereur Lothaire eut, en 1126, avec les Bohémiens, il servit ce prince avec valeur. Mais cinq ans après, Lothaire, pour quelque mécontentement, lui retira la Lusace. Ayant recouvré depuis ses bonnes grâces, il reçut de lui, en 1134, le margraviat de Brandebourg. Les Venèdes étaient pour Albert des voisins incommodes qui l'inquiétaient par leurs courses. Il entra dans leur pays à main armée, l'an 1136, et leur causa de grands dommages. Une seconde irruption qu'il y fit l'année suivante, les obligea de rester en repos. L'empereur Conrad lui ayant conféré, l'an 1138, le duché de Saxe, après en avoir dépouillé Henri le Superbe, il battit les confédérés de ce dernier, près de Mimirberg, et lui enleva plusieurs places. Mais Henri, avec le secours de Rodolfe II, comte de Stade, les reprit, le chassa même de ses propres possessions, et s'empara du margraviat de Brandebourg. Un armistice ménagé, peu de tems après, par des ecclésiastiques, fit rentrer Albert dans son patrimoine. Henri étant mort le 19 octobre 1139, Albert reprit le titre de duc de Saxe. Il irrita par là de nouveau ses ennemis, à la tête desquels étaient l'impératrice douairière, Richilde de Saxe, veuve de l'empereur Lothaire, et les archevêques de Mayence et de Magdebourg. La guerre qu'ils lui firent, malgré la protection dont l'empereur Conrad l'honorait, le réduisit bientôt à l'extrémité. Heureusement pour lui, la mort le délivra des trois têtes qu'on vient de nommer; ce qui contribua beaucoup à lui procurer une paix avantageuse, qui fut conclue aux fêtes de la Pentecôte de l'an 1142, à Francfort. Le margraviat de Brandebourg fut alors érigé en principauté mouvante immédiatement de l'empire, et rendu à Albert avec ses biens patrimoniaux; mais Henri *le Lion* resta maître de la Saxe. Ce qui servit le plus à lui procurer cet avantage, fut la succession du pays situé entre l'Elbe et l'Oder, que Pribislas, roi des Sclaves et des Vandales, nommé Henri depuis son baptême, lui transmit par son testament, suivi de sa mort, arrivée dans ces conjonctures. Albert, pour faire échouer les prétentions que l'envie pourrait former sur cette succession, prit le parti de la soumettre à l'empire, afin d'en être, en cas de besoin, promptement secouru. Jusqu'alors il avait fait sa résidence à Salswedel. Il la transporta depuis à Brandebourg. M. Pauli croit que l'empereur lui donna, vers le même tems, l'office d'archichambrier. L'an 1146, de concert avec Conrad, marquis de Misnie, il réussit à faire la paix entre Boleslas IV, roi de Pologne, et l'empereur qui avait fait marcher des troupes pour rétablir Uladislas sur le trône de Pologne. Il conduisit, l'an 1148, une armée dans la Poméranie ultérieure, sous prétexte d'une croisade, mais dans la vue de faire valoir ses prétentions sur les districts de ce pays, qui avaient appartenu à l'état des Venèdes et des Abodrites. Il mit le siège devant Demmin, et fut obligé de le lever par la désunion de ses alliés, qui cherchaient chacun leur avantage particulier. L'année suivante, le duc de Poméranie, craignant une nouvelle visite d'Albert, s'engagea à conserver le Christianisme dans ses états. La propriété des comtés de Prosecke et de Winzenbourg occasiona, l'an 1152, entre Albert et Henri *le Lion*, un différent que l'empereur Frédéric I termina en adjugeant le premier de ces domaines à Albert, et le second à Henri. Albert, brave comme il était, ne pouvait manquer d'aller signaler sa valeur à la Terre-Sainte. Il partit en effet, au mois de février 1158, pour cette expédition, d'où il revint l'année suivante. Le duc Henri *le Lion* ayant déclaré la guerre, en 1164, aux Poméraniens, Albert lui prêta main-forte. Mais bientôt la jalousie les divisa. Ils tournèrent leurs armes l'un contre l'autre, et ne les mirent bas qu'en 1168, lorsque l'empereur fut de retour de son expédition d'Italie. Ce prince, les ayant fait venir à la diète de Bamberg, mit fin à leur querelle par une décision qui fut à l'avantage du duc. L'an 1169, ou environ, Albert remit le gouvernement de ses états à

son fils aîné. Ce prince finit ses jours le 18 novembre de l'an 1170, suivant les chroniques de Leutersberg et de Lunebourg, et fut inhumé, suivant M. Pauli, appuyé de quelques anciens, dans l'église de Saint Pancrace à Ballenstadt. D'autres mettent sa sépulture à la cathédrale de Brandebourg. Les Sclaves, lorsqu'il fut devenu maître de cette ville, s'étaient retirés, en grande partie, du pays. Albert le repeupla d'habitants tirés de Hollande et de Zélande; c'étaient les plus habiles cultivateurs qu'il y eût alors en Europe. Albert établit aussi dans ses états de nouvelles églises, des écoles et des juridictions. Le margraviat, en un mot, lui doit son premier lustre. Il avait épousé SOPHIE, fille d'Ottoo, comte de Reineck, suivant l'opinion commune, mais plutôt, selon la conjecture de M. Croll, fille de Frédéric de Hohenstauffen, et par conséquent sœur de l'empereur Conrad III (morte en juillet 1160). Il eut de ce mariage six fils et trois filles. Les fils sont Otton, qui suit; Sigefroi, qui devint évêque de Brandebourg en 1173, archevêque de Brême en 1180, et mourut en 1184; Henri, chanoine de Saint-Maurice de Brandebourg; Herman, comte d'Orlamunde, qu'il transmit à sa postérité; Albert, comte de Ballenstadt; Thierri, comte ou marquis de Werben, Bernard, duc de Saxe, troisième du nom. Les filles sont: N., femme de Thibaut, prince de Bohême; Hedwige, mariée, en 1147, avec Otton *le Riche*, marquis de Misnie; et Aooe, femme de Niclot, duc de Mecklenbourg.

OTTON I.

1170. OTTON, fils aîné d'Albert l'Ours et son successeur au margraviat de Brandebourg, mena, l'an 1175, des troupes à l'empereur Frédéric I, occupé à réduire les villes soulevées de Lombardie. De retour en ses états, l'an 1177, il se joignit au duc Henri *le Lion*, pour aller faire la guerre aux Poméraniens, qui les avaient provoqués par des excursions faites sur leurs terres. Ils assiégèrent Demmin; mais le duc n'ayant point voulu consentir à l'incendie de la place lorsqu'elle était sur le point d'être forcée, le siége fut levé sous la promesse que firent les ennemis de respecter, dans la suite, les terres de leurs voisins. En 1178, Otton, brouillé avec le duc Henri, prit parti contre lui, dans la guerre qu'il eut avec Ulric, evêque d'Halberstadt. Bernard, son frère, ayant été pourvu, l'an 1180, à la diète de Gelnhausen, du duché de Saxe, dont Henri *le Lion* venait d'être dépouillé, Ottoo l'aida de toutes ses forces, pour le mettre en possession de cette principauté. Il fooda, la même année, le monastère de Lehmin, et non Lérain, ordre de Cîteaux. L'an 1181, il porta la guerre en Poméranie, et gagna une bataille sur le duc Bogislas I. Il se joignit, l'an 1383, à Bernard, son frère, pour défendre Niclot, duc de Mecklenbourg, attaqué par Burwin, son cousin. On n'est point sûr de l'année de sa mort. M. Pauli adopte l'année 1184, marquée, pour l'époque de cet événement, dans l'aocien nécrologe de l'église d'Havelsberg. Mais il est certain qu'il fut inhumé à l'abbaye de Lehmin. Il avait épousé, 1°. l'an 1149, à Croswick, JUDITH, fille d'un prince polonais, vivante encore l'an 1170, et qualifiée *la Perle de la Pologne*, dans son épitaphe qu'on voit à la cathédrale de Brandebourg; 2°. ADÉLAÏDE, dont on ignore la naissance. Du premier lit, il laissa Otton, qui suit; Henri, comte de Gardersleben, dont il n'est plus fait mention depuis l'an 1196; et Albert, qui vieodra après son frère. M. Pauli ne connaît point d'autres enfants d'Otton I.

OTTON II.

1184. OTTON II succéda, l'ao 1184, à Otton I, soo père. L'an 1188, il fit à l'église de Stendal une donation, et se nomme, dans la charte qui la renferme, Otton second; ce qui deroute ceux qui mettent en 1198 la mort d'Otton I. Il joignit ses armes, l'an 1190, à celles de Henri, roi des Romains, et de Bernard, son oncle, pour arrêter les efforts quo Henri *le Lion* faisait pour recouvrer la Saxe. L'an 1192, Otton associa ses armes à celles d'Adolphe III, comte de Holstein, pour la défense de Waldemar, évêque de Sleswick, ee fils naturel de Canut V, roi de Danemarck, qui disputait ce trône à Canut VI. La prudence et la valeur du monarque qu'ils voulaient déposséder, rendit leurs efforts impuissants. (Voy. *les rois de Danemarck*.) Otton prit la croix, en 1195, pour la Terre-Sainte; mais les affaires du margraviat ne lui permettant pas une loogue absence, il se fit dispenser de son vœu par le pape. Après la mort de l'empereur Henri VI, arrivée l'an 1198, il garda la foi qu'il avait donnée au jeune roi Frédéric, et consentit que Philippe, duc de Suabe, eût la tutelle de ce prince jusqu'à sa majorité. Mais la guerre qu'il eut, la même année, avec le Danemarck, l'empêcha de rien faire de plus en sa faveur. Il la fit avec succès, et défit les Daoois, en bataille rangée, l'hiver suivant. Ayant fait ensuite irruption dans une partie du Mecklenbourg et dans la Poméranie antérieure, il mit le pays du prince Jaromar à contribution. Otton mourut le 5 juillet 1206, sans avoir, à ce qu'il paraît, été marié.

ALBERT II.

1206. ALBERT II succéda, l'an 1206, à son frère Otton II. Ils avaient eu, si l'on en croit Blotuse, de grands démêlés ensemble pour la succession paternelle. Mais les anciens gardent là-dessus un silence profond. Albert fut attaché au parti de Philippe de Suabe tant qu'il vécut. Mais, après la mort de ce prince, il coocourut à l'élection d'Otton IV pour le royaume de Germaoie, et fit la paix avec la maison des Guelfes. L'an 1209, il aida le marquis de Lusace, Conrad, son beau-père, à faire le siége de Lebus, dont la garnison avait souvent fait des courses sur ses terres. Uladislas, duc de Pologne, étant venu au secours de la place, en précipita la reddition par sa défaite. Conrad étant mort, l'an 1210, sans enfant mâle, Albert, du chef de sa femme, forma des prétentions sur tout le marquisat de Lusace. Mais Thierri, marquis de Misnie, obtint, à force d'argent, la Lusace inferieure, et ne laissa que la supérieure aux enfants d'Albert. Ce fut l'empereur Otton IV qui régla ce partage. Loin de lui en savoir mauvais gré, le margrave Albert n'en parut que plus attaché à ses intérêts. Le pape Innocent III ayant excommunié, l'année suivante, Otton et ses partisans, Albert encouragea ce prince à braver les foudres de Rome, et fit une ligue offensive et défensive, avec lui, contre tous ses ennemis. Le plus animé, d'entre eux, était l'archevêque do Magdebourg. Albert lui fit la guerre durant plusieurs années, et dévasta ses terres à diverses reprises. Albert, cependant, en défendant les intérêts d'autrui, ne négligeait pas les siens propres. Vers le même tems, il acquit de Boleslas, duc de la basse Silésie et neveu de Boleslas le Grand, duc de Breslaw, la ville de Lebus avec une partie du pays qui compose ce qu'on nomme aujourd'hui la nouvelle Marche; mais cette acquisition ne fut point solide. Il entama, l'an 1214, une guerre qui dura trois ans avec le Danemark et les princes de Poméranie. L'an 1215, l'empereur n'étant plus en état de se relever, Albert se tourna du côté de Frédéric II, et fit sa paix avec lui. Ce prince lui confirma ses droits sur la Poméranie. Albert mourut le 23 février de l'an 1221, et fut inhumé à l'abbaye de Lehmin. De MATHILDE, son épouse, fille do Conrad III, marquis de Lusace (morte l'an 1252 ou 1255), il eut Jean et Otton, qui suivent; Mathilde, femme d'Otton *l'Enfant*, duc de Brunswick; Anne, mariée à Niclut, fils do Henri-Burwin, duc de Mecklenbourg.

JEAN I ET OTTON III, DIT LE PIEUX.

1221. JEAN et OTTON, son frère, succédèrent en bas âge au margrave Albert, leur père, sous la tutelle et la régence de

leur mère, qui s'acquitta de cet emploi sagement, de concert avec Henri, prince d'Anhalt, qu'on lui avait donné pour adjoint. L'un de ses premiers soins fut de racheter, de l'archevêque de Magdebourg, l'advocatie que l'empereur lui avait conférée des fiefs de cette succession, mouvants immédiatement de l'empire; ce qu'elle ne put obtenir qu'en payant dix-neuf cents marcs au prelat. L'an 1226, les deux jeunes princes, après avoir reçu de l'empereur l'investiture de leurs états, commencèrent à les gouverner en commun et sans partage. Ils eurent, l'an 1238, une guerre, dont on n'explique pas le sujet, avec Henri, marquis de Misnie, et l'évêque d'Halberstadt. Ce dernier fit le margrave Otton prisonnier, et ne le relâcha, au bout de six mois, qu'après avoir tiré de lui une forte rançon. Les hostilités continuèrent l'année suivante, et devinrent plus animées par la jonction de l'archevêque de Magdebourg aux ennemis des margraves. Ce qui avait fait entrer le prélat dans cette confédération, c'était le refus que faisaient les deux princes, de ratifier les donations faites à son église par Otton II, leur prédécesseur. On en vint, l'an 1240, à une nouvelle bataille, où l'archevêque fut blessé et l'évêque d'Halberstadt fait prisonnier avec soixante chevaliers. Pour recouvrer sa liberté, l'évêque, après un an de captivité, fut obligé de rendre la rançon qu'il avait exigée d'Otton en 1238, et de restituer à la maison de Brandebourg tout ce qu'il lui avait enlevé. L'archevêque fut encore battu l'an 1243, et n'obtint la paix qu'en 1244. Ce furent les margraves qui en dictèrent les conditions, dont la principale fut que la vieille Marche serait entièrement affranchie de la mouvance de l'eglise de Magdebourg. Dans le même tems que les margraves faisaient tête à cette ligue, ils avaient à repousser les ducs de Poméranie, qui voulaient profiter des conjonctures pour s'agrandir à leurs depens. La paix ne se fit avec ceux-ci qu'en 1250. Ce fut Barnime, tige des ducs suivants de Poméranie, qui la traita, en cedant aux margraves l'Uckermarck (sauf les droits que l'évêque de Camin y avait) en échange des châteaux et pays de Wulgast qu'il avait envahis sur eux, et qu'il mit sous leur mouvance ainsi que tout le reste de ses états. C'est ce que l'on voit par l'acte du traité publié par M. Dreger dans son Code Diplomatique de Poméranie. L'an 1248, les margraves cimentèrent l'acquisition qu'Albert, leur père, avait faite de la ville de Lébus par la nouvelle vente que leur en fit Boleslas *le Chauve*, duc de Lignitz. Guillaume, roi de Germanie, auquel ils s'étaient attachés depuis la mort de Frédéric II, leur accorda, l'an 1252, l'expectative sur le duché de Saxe. Ils obtinrent encore de lui, l'année suivante, le pays de Zerbst en fief. Le comte de Holstein étant en guerre avec Christophe, roi de Danemark, les deux frères se joignirent au premier, qui battit le monarque, l'an 1254, avec leur secours, et leur engagea, pour les dedommager des frais de la guerre, la ville de Rendsbourg. L'année suivante, Otton se mit à la tête des troupes qu'Ottocare, roi de Bohême, envoya dans la Prusse, où il avait déjà fait une expédition, en 1251, avec les chevaliers Teutoniques. Après la mort du roi Guillaume, arrivée au mois de janvier 1256, plusieurs princes jetèrent les yeux sur Otton, pour le remplacer. Mais les tresors de Richard de Cornouailles les éblouirent. Otton, de son côté, donna son suffrage au roi de Castille, qu'il abandonna dans la suite, pour se donner à Richard.

L'an 1262, les deux margraves ménagèrent un accord entre Eric V, roi de Danemarck, et Eric, duc de Jutland. Le premier de ceux-ci ayant été fait prisonnier par le second, fut livré au margrave Jean, qui rendit au comte de Holstein, allié du duc, la ville de Rendsbourg, se réservant d'exiger du roi la somme de six mille marcs, pour laquelle cette place avait été engagée. Jean mit le roi, l'an 1264, en liberté, sous la condition qu'il épouserait une princesse de Brandebourg, sur la dot de laquelle serait déduite la somme dont on vient de parler. Vers la fin de leur vie, les deux margraves partagèrent leurs états entre eux; mais on ne sait ni l'époque ni les conditions de ce partage. Le margrave Jean mourut le 4 avril 1266, et fut inhumé à l'abbaye de Chorin qu'il avait fondée. Il avait épousé SOPHIE, fille de Waldemar II, roi de Danemarck, morte en couches à Flensbourg le 3 novembre 1248, dans un voyage qu'elle avait entrepris en Danemarck, pour réconcilier ses frères. M. Pauli rejette les deux autres femmes que les modernes donnent à ce margrave, savoir : Sophie, fille d'Albert I, duc de Saxe, et Hedwige, fille de Barnime II, duc de Poméranie. Quoi qu'il en soit, il eut pour enfants légitimes Jean, qui suit; Otton, dit *à la Flèche*, qui viendra ci-après; Conrad, dont il sera également parlé; Eric, qui entra dans le clergé; Herman, évêque de Havelberg; Jean, successeur de ce dernier; Henri, dit *Sans-Terre*, parce qu'il n'eut point de part, avec ses frères, à la corégence du Brandebourg; Hélène, femme de Thierri de Misnie; Euphémie, prise pour une autre Euphémie, mariée à Christophe II, roi de Danemarck; Mathilde, femme de Bogislas II, duc de Poméranie; et Agnès, femme d'Eric V, roi de Danemarck.

Le margrave Otton ne survécut à son frère que jusqu'au 9 octobre 1267, et fut enterré dans le couvent des Franciscains, qu'il avait fondé, en 1254, à Strasbourg, dans la Marche Ukraine. Ce prince se distingua autant par les austerités qu'il pratiquait, que par sa bravoure qu'il portait quelquefois jusqu'à la témérité. Il avait épousé BÉATRIX, fille de Prémislas II, roi de Bohême, dont il eut Jean III et Otton; Albert, prince vaillant, marié, en 1272, à Mathilde, fille de Christophe I, roi de Danemarck, dont il eut, entr'autres enfants, Marguerite, femme de Przémislas, roi de Pologne; Otton, que M. Pauli donne pour époux à Edwige, fille de l'empereur Rodolphe (ce qui n'est pas sûr); Cunégonde, mariée à Béla, prince de Hongrie; et Mathilde, femme de Bogislas, duc de Poméranie.

Après la mort de ces deux frères, l'histoire de Brandebourg devient fort difficile à éclaircir, parce qu'on ne sait point quel fut le partage de chaque ligne : l'aînée descendait de Jean, et la cadette était issue d'Otton. M. Pauli a pris le parti de confondre ces deux branches, ou lignes, suivant l'ordre chronologique. Nous avons cru plus à propos de les placer sur deux colonnes parallèles, en évitant, toutefois, de répéter dans l'une ce qui aura été dit dans l'autre.

BRANCHE OU LIGNE AÎNÉE.

JEAN II, OTTON IV ET CONRAD II.

1266. JEAN II, OTTON IV et CONRAD, tous trois fils du margrave Jean I, lui succédèrent et partagèrent entre eux ses états. Leurs possessions s'accrurent peu de tems après par le transport que le roi de Bohême leur fit de quelques territoires de la Lusace qu'il avait retirés à l'évêque de Misnie, son vassal, pour le punir de lui avoir refusé son secours dans la guerre qu'il avait avec le roi de Hongrie. La paix s'étant faite entre les deux monarques, le prélat redemanda aux margraves ce qu'ils retenaient de ses domaines. Un arbitrage, dont les parties convinrent, satisfit l'évêque, l'an 1272, en lui adjugeant ce qu'il réclamait. Wratislas et Mestwin, son frère, duc de la Poméranie

BRANCHE OU LIGNE CADETTE.

JEAN III, DIT DE PRAGUE.

1266. JEAN III, surnommé DE PRAGUE, pour avoir été elevé dans cette ville, fils du margrave Otton III, fut une des victimes de la passion des tournois, aussi justement condamnée par la religion que par la raison. Ayant été grièvement blessé, le 19 avril 1268, dans un de ces jeux militaires à Mersbourg, il mourut de cet accident la nuit suivante. De son mariage, il laissa trois fils : Otton, dit *le Long*; Albert; et Otton, dit *le Petit*.

OTTON V, DIT LE LONG.

1268. OTTON, que sa taille fit surnommer LE LONG, l'aîné, de plusieurs années, de ses frères, gouverna seul les états de sa branche pendant leur minorité. Pour mettre à couvert

orientale, étaient alors en guerre pour la ville de Dantzick, que le second disputait au premier. Celui-ci, pour mettre les margraves dans ses intérêts, leur engagea Dantzick jusqu'au remboursement des frais qu'ils auraient faits pour sa défense. Wratislas étant mort, l'an 1274, Mestwin somma les margraves de lui rendre la ville de Dantsick, et, sur leur refus, il la reprit de force avec le secours des Polonais. (Pauli, t. V, p. 261.)

L'an 1277, le pape écrivit au margrave Jean II, pour le prier de ratifier les promesses faites au saint siége par l'empereur Rodolphe; ce qui prouve que le caractère de margrave de Brandebourg n'appartenait proprement qu'à Jean. Celui-ci, la même année, eut la guerre avec Gunther de Schwalenberg, élu archevêque de Magdebourg, après qu'Éric de Brandebourg et Bussno de Querfurt, tous deux aspirant à ce siége, y eurent renoncé. Otton, frère de Jean II, l'ayant accompagné, fut pris, le 15 janvier 1279, dans une bataille, et ne recouvra sa liberté qu'au moyen d'une rançon de quatre mille marcs. (*Ib.* p. 262.)

Gunther de Schwalenberg s'étant démis de l'archevêché, les princes de Brandebourg, soutenus par Albert, duc de Brunswick, et Thierri de Misnie, briguèrent de nouveau ce siége pour Éric, leur frère. Mais la pluralité des voix ayant été pour Bernard de Woelpke, ils voulurent emporter, par la force, ce qu'ils n'avaient pu obtenir par leurs recommandations. On en vint aux armes, et les partisans d'Éric entreprirent le siége de Stasfurt, où Otton IV fut blessé d'une flèche à la tête, d'où la dénomination d'Otton *à la Flèche* lui resta. Mais la place ne fut pas emportée. Cette guerre durait encore en 1281, et telle en fut l'issue, que ni Éric ni Bernard n'eurent l'archevêché. Jean II mourut l'an 1282, non dans le mois de septembre, comme quelques-uns le disent, mais plusieurs mois auparavant. Il avait épousé, 1°. HEDWIGE, fille de Niclot de Mecklenbourg, morte le 8 septembre 1277; 2°. HÉLÈNE, fille de Thierri de Misnie. Il ne paraît pas que les ses frontières, il fit bâtir le château de Dilenzick. Boleslas, duc de Pologne, lui en opposa un autre, nommé Mesenicz, et de-là une guerre avec la Pologne, qui dura quelques années. L'an 1272, il fit, avec ses frères, Albert et Otton *le Petit*, le partage de la succession paternelle. Choisi, l'an 1276, avec d'autres seigneurs, pour arbitre de la querelle qui s'était élevée entre l'empereur Rodolphe et Ottocare, roi de Bohême, il vint à bout de les accommoder. Mais, l'an 1278, Ottocare, se repentant du traité qu'il avait fait avec l'empereur, reprit les armes. Ce fut la cause de sa perte. Il fut tué, la même année, dans une bataille. Mais Rodolphe ayant voulu se rendre maître de la Bohême, Otton s'y opposa, et prit la tutelle des enfants du feu roi. La reine, sa veuve, fit de vains efforts pour l'en empêcher. Rodolphe, lui-même, prit sa défense, et le maintint dans un emploi dont il ne s'était chargé, à ce qu'il paraît, que par des motifs de générosité. Les historiens bohémiens l'accusent, il est vrai, de tyrannie et d'avarice; mais les Allemands rejettent sur la reine et ses partisans, tous les troubles excités pendant sa régence. M. Pauli rapporte onze griefs à sa charge, et cherche à le justifier, avouant, toutefois, qu'il peut avoir passé les bornes de la modération. Il mourut à Béerwald, le 24 juillet 1298, et fut enterré à l'abbaye de Lehnin. On lui donne deux femmes: 1° CATHERINE, fille, non de Przémislas I, duc de Calisch, en Pologne, mais de Wenceslas III, roi de Bohême; 2°. JUDITH, fille d'Herman II, comte d'Henneberg, et de Marguerite de Hollande, mariée en 1268, morte vers 1317. Les enfants d'Otton sont, 1°. Mathilde, femme de Henri IV, duc de Breslaw, devenue veuve en 1290 (d'autres la nomment Agnès); 2°. Judith, mariée, en 1298, à Rodolfe, duc de Saxe, inhumée, suivant son épitaphe, dans l'église des Franciscains de Wittemberg, en 1328; 3°. Cunégonde, religieuse; 4°. Béatrix, femme de Boleslas, duc de Schweidnitz. On donne aussi au margrave Otton V, quatre fils; mais il enfants qu'il eut de ces deux mariages lui aient survécu.

OTTON IV.

1282. OTTON IV, dit A LA FLÈCHE, frère de Jean II, lui succéda dans le margraviat électoral de sa maison. Ce prince et Conrad, son frère, conclurent, le 25 mai 1282, un traité fort important avec la ville de Stendal. (Pauli, *ibid.* pag. 264.) Éric, étant devenu enfin archevêque de Magdebourg, se joignit, l'an 1291, à ses neveux, Otton et Albert, pour faire le siége du château d'Herlingsberg, dont la garnison avait fait des excursions sur leurs terres. Cette place appartenait au duc de Brunswick, Henri *le Merveilleux*, qui pourvut si bien à sa défense, qu'il rendit inutiles les efforts des assiégeants, et fit prisonnier l'archevêque Éric. (*Ibid.* pag. 265.) Remis en liberté, le prélat entreprit, avec aussi peu de succès, le siége du château de Neugatersleben (pag. 289). Dans la suite, on voit la maison de Brandebourg maîtresse de plusieurs lieux en Saxe, dont le principal était Landsberg, ancienne résidence des marquis de Misnie, qui en portèrent souvent le nom. Les princes de Brandebourg cédèrent ces terres à Henri *Sans-Terre*, leur frère, pour le débouter de ses prétentions sur la régence des états de son père, qu'il soutenait devoir lui être commune avec eux. Mais ils réservèrent à toute leur maison le retour de ces cantons, et en retinrent, sans doute par cette raison, le titre, se qualifiant souvent marquis de Brandebourg et de Landsberg. (*Ibid.* pag. 2[illegible]9.)

L'an 1292, à la diète de Francfort, le margrave Otton IV fut traversé par son cousin Otton *le Long*, qui lui contesta le droit de donner le suffrage de la maison de Brandebourg dans l'élection du roi des Romains; ce qui fit qu'à l'insu l'un de l'autre ils remirent ce droit à l'archevêque de Mayence. (*Ibid.* n°. 271.) Adolphe de Nassau, que cette élection plaça sur le trône, ami d'Otton IV, lui céda, l'an 1295, tous les droits qu'il avait, comme chef de l'empire, sur la ville de Lobeck. (*Ibid.*) n'y en a de certain qu'Herman, qui suit.

HERMAN, DIT LE LONG.

1298. HERMAN, que la grandeur de sa taille fit surnommer LE LONG, successeur d'Otton V, son père, commença son gouvernement par un acte de justice et de valeur. Un chevalier, nommé Herman Ribeo, ayant rassemblé des brigands dans son château de Glassin, au Mecklenbourg, faisait de là des courses funestes sur les lieux circonvoisins. Le margrave Herman, s'étant allié avec ses parents et Henri de Mecklenbourg, vint attaquer ce repaire, qu'il prit et détruisit. Il se qualifia comte d'Henneberg, parce que sa mère avait eu pour sa dot une partie de ce comté. (Pauli, *ibid.* p. 274.) Sur la fin de l'an 1303, il ajouta à ses états la basse Lusace, que le marquis Tieman lui vendit. (*Ibid.* p. 277.) Un des principaux soins d'Herman fut de faire fleurir le commerce dans ses états. Ami de la concorde, il travailla, de concert avec Otton IV, son cousin, à la réconciliation d'Éric, roi de Danemarck, avec Christiern, son frère; et les deux médiateurs se rendirent garants de leurs conventions. Ce même Otton ayant pris les armes, en 1308, contre la maison de Mecklenbourg, Herman crut devoir marcher à son secours. Mais il mourut le 24 octobre de la même année, et fut enterré à l'abbaye de Lehnin. D'ANNE, son épouse, fille de l'empereur Albert I, remariée en 1318, avec Henri VI, duc de Breslaw, Herman eut Jean, qui suit; Judith, mariée, en 1318, à Henri XII, comte de Henneberg; Mathilde, femme, selon les historiens de Silésie, de Henri IV, duc de Sagan; Agnès, mariée à Woldemar, électeur de Brandebourg, puis à Otton de Brunswick. (*Ibid.* p. 282.)

JEAN L'ILLUSTRE.

1308. JEAN, surnommé L'ILLUSTRE, fils d'Herman le Long et son successeur, né l'an 1302, demeura, jusqu'à l'an 1314, sous la tutelle du margrave Woldemar, qui le déclara majeur à l'âge de douze ans. Ce

jeune prince étant mort, au mois de novembre 1317, sans avoir été marié, toute sa succession revint à Woldemar.

Mestwin, duc la Poméranie orientale, étant mort sans enfants le 25 décembre 1295, Przémilas, roi de Pologne, qu'il avait institué son héritier, se mit en possession de ce duché. Mais il eut pour adversaires les princes de Brandebourg, qui prirent les armes pour faire valoir les prétentions qu'ils avaient sur cette succession. Otton trancha la querelle par un assassinat, en faisant poignarder Przémislas, à Rozogno, le jour des Cendres, 8 février 1296, à table, comme on l'a dit plus haut. Otton, après ce coup, se rendit maître, selon Garzéus, de tous les lieux contentieux.

L'an 1298, Otton et ses frères, oubliant ce qu'ils devaient à l'empereur Adolphe, consentirent à sa déposition et au choix que l'on fit d'Albert d'Autriche pour le remplacer. Otton, l'an 1300, eut la guerre avec Niclot, duc de Rostock et de Werle, dans le Mecklenbourg, pour avoir refusé, contre sa parole, d'épouser Marguerite, fille du margrave Albert, sa parente. Les frais qu'occasiona cette affaire ayant obligé Otton et ses frères de mettre une imposition sur le clergé, ce corps, alors si redoutable, les frappa, l'an 1302, d'excommunication et mit leurs terres en interdit. Les margraves, de leur côté, sévirent contre les ecclésiastiques pour les contraindre à faire leurs fonctions. Le pape Boniface VIII, instruit de ce démêlé, envoya sur les lieux un legat qui excommunia de nouveau les margraves; ce qui fut confirmé par le pontife. Raynaldi ne dit point quelle fut l'issue de cette querelle. Otton et son cousin Herman aidèrent, l'an 1305, le roi de Bohême dans la guerre qu'il avait avec l'empereur Albert. La paix s'étant faite l'année suivante, les margraves y furent compris.

Les limites du Brandebourg et du Mecklenbourg furent, l'an 1308, le sujet d'une contestation entre les propriétaires de ces deux états. Les margraves prétendant que le château d'Udenbourg sur l'Elbe, possédé par le duc de Mecklenbourg, devait leur revenir, Otton et son cousin Herman se jettent, à la tête de quatre mille cavaliers et d'un plus grand nombre de fantassins, dans le Mecklenbourg, où ils font le dégât. La mort de l'empereur Albert, arrivée le 1er. mai de cette année, fit cesser les hostilités. A la diète qui se tint pour donner un nouveau chef à l'empire, tous les princes régnants de Brandebourg, ainsi que ceux de Saxe, exercèrent en commun le droit de suffrage (Pauli, p. 285). Otton vivait encore le 27 novembre 1308, jour de l'élection de l'empereur Henri, quoiqu'il n'y fut pas présent; mais il mourut peu de tems après. Ce fut un des princes les plus renommés de sa maison. Il était savant pour le tems. M. Pauli rapporte une chanson de sa composition. HEDWIGE, fille de Henri V, duc de Lignitz, fut sa femme, dont on ne voit pas qu'il ait laissé de postérité. (*Ibid.*)

WOLDEMAR.

1309. WOLDEMAR, ou WALDEMAR, fils de Conrad, frère d'Otton IV, fut le successeur de son oncle, et eut en même tems la tutelle de Jean *l'Illustre*, son cousin. Dans une lettre d'investiture qu'il donna le 3 mai 1309, il se qualifie margrave de Brandebourg, de Landsberg et de Lusace; ce qui prouve qu'il avait dès-lors succédé à Otton IV. M. Pauli s'est donc mépris en mettant la mort de celui-ci au 10 septembre 1309. Woldemar, le 31 mai 1310, vendit à l'ordre Teutonique les villes et châteaux de Dantzick, de Dirschau, et plusieurs cantons de la Poméranie orientale qui lui appartenaient, pour la somme de dix mille marcs d'argent, avec promesse de faire ratifier cette vente par un diplôme impérial. Piqué de quelque manquement de la ville de Rostock, à son égard, le margrave, pour se venger, l'an 1312, vint l'assiéger, accompagné de ses alliés, et ne consentit à se retirer qu'au moyen de quatorze mille marcs d'argent, payables, partie en monnaie, partie en marchandises. (Pauli, tom. V, pag. 288.) De retour chez lui, il chassa de ses états Frédéric *le Mordu*, landgrave de Thuringe, et marquis de Misnie, qui avait profité de son absence pour y faire irruption dans le dessein de recouvrer la basse Lusace, que Tieman, son frère, avait cédé, comme on l'a dit, au margrave. Woldemar le poursuivit jusqu'en Misnie, où l'ayant fait prisonnier dans un combat, il l'obligea de renoncer à la Lusace, et de lui abandonner même quelques-unes de ses places. Mais Frédéric ne remplissant point les clauses de son traité, les hostilités recommencèrent sous la conduite de Jean *l'Illustre*, beau-frère de Woldemar, jeune prince, ne l'an 1302, mais dont la valeur, suivant M. Pauli, devançait les années. La paix se fit enfin l'an 1317. Mais tandis que Woldemar était aux prises avec le landgrave de Thuringe, il avait fait alliance, dès l'an 1314, avec Wratislas, duc de Poméranie, pour défendre la ville de Stralsund, contre Witslas, ou Witzlaff, prince de Rugen, qui avait entrepris de la subjuguer. Presque tous les princes du Nord prirent couleur dans cette affaire, la plupart en faveur de Witslas, tels qu'Eric VI, roi de Danemarck; Henri, duc de Mecklenbourg; les rois de Norwège, de Suède, de Pologne et de Hongrie, et le duc de Russie; Eric, duc de Saxe-Lawenbourg; Gérard et Jean, comte de Holstein; Nicolas et Henri, comtes de Schwerin. Woldemar eut pour alliés, outre le duc de Poméranie, Niclot et Werner de Mecklenbourg et la ville de Gripswald. Une bataille qu'il perdit, l'an 1316, près de Granzow, ne le déconcerta point. Il profita de la mésintelligence qui régnait entre Eric VI, roi de Danemarck, et Christophe, son frère, pour attirer celui-ci dans son parti. Christophe ayant pratiqué des intelligences avec une partie de la flotte qui était devant Stralsund, va faire une descente dans l'île de Fuhnen. Cette diversion, jointe à la brave défense que Stralsund faisait, et la diversité des intérêts des confédérés, les fit penser à lever le siége et à faire la paix, qui fut conclue, après bien des difficultés, le 13 décembre 1317, à Wordinbourg. Elle fut honorable à Woldemar. Amis dès-lors, Witslas et lui, ils firent alliance ensemble pour la sûreté de leurs états respectifs et le maintien de la ville de Stralsund dans ses priviléges. Christophe ne voulut point être compris dans cette paix, et le margrave donna sa parole de garder entre ce prince et le roi, son frère, une exacte neutralité. La principauté d'Anhalt était reversible à Woldemar, au défaut de la ligne directe. L'expectative lui en fut accordée, l'an 1318, par lettres de l'empereur Louis de Bavière. Woldemar termina sa carrière, l'année suivante, à Béerwald, dans la nouvelle Marche, entre le 19 juin et le mois de septembre, et fut inhumé à l'abbaye de Chorin. M. Pauli réfute amplement la fable qui le fait partir secrètement pour la Terre-Sainte, après avoir fait répandre le bruit de sa mort, suivi de son retour supposé qui dissipa ce bruit. (*Ibid.*, p. 309 *et seq.*) Il ne laissa, suivant Albert de Strasbourg et le continuateur d'Albert de Stade, aucun enfant d'AGNÈS, son épouse, fille du margrave Herman *le Long*, à laquelle il s'était allié vers l'an 1310. Elle se remaria, l'an 1319, avec Otton *le Libéral*, duc de Brunswick, et mourut le 27 novembre 1334.

HENRI LE JEUNE.

1319. HENRI, fils de Henri, marquis de Landsberg, dit *Sans-Terre*, mort vers l'an 1317, et petit-fils du margrave Jean I, succéda en bas âge à Woldemar, suivant le continuateur d'Albert de Stade et quelques chartes. On a déjà dit plus haut que Henri *Sans-Terre* fut exclus de la co-régence du Brandebourg par ses frères, sans que l'on sache pourquoi: mais ce qui est certain, c'est qu'à force de clameurs, Henri obtint le droit de succession pour sa postérité, aux défauts d'héritiers directs de ses frères. L'empereur Louis de Bavière,

oncle maternel du jeune Henri, donna ses soins pour le mettre en possession du margraviat. Mais comme il était en bas âge, les ducs de Poméranie lui furent donnés pour tuteurs avec sa mère. Il ne paraît pas néanmoins que Henri ait été reconnu pour héritier légitime dans tout le margraviat. Rodolfe, duc de Saxe, prit d'abord, au mois d'octubre 1319, la qualité de tuteur de la douairière de Woldemar; on le voit ensuite se qualifier *pupillorum Marchionum tutorem*, et plusieurs villes lui déférèrent ce titre. M. Pauli, persuadé que Rodolfe ne prétendait pas être le tuteur du jeune Henri, tant à raison de sa haine contre la maison de Bavière, dont était la mère de ce prince, que parce que Henri *Sans-Terre* n'eut que ce fils, pense que Rodolfe entendait être le tuteur d'Albert et de Woldemar, jeunes comtes d'Anhalt-Coëthen, fils d'une sœur du feu margrave Woldemar. Mais il est difficile de combiner cette assertion avec ce que dit plus haut le même historien, savoir, que cette dame était déjà veuve en 1290. Quoi qu'il en soit, l'empereur Louis, pour maintenir son neveu, le déclara majeur avant qu'il eût atteint l'âge de douze ans. (*Ibid.* p. 311.) Mais les vues de l'empereur furent anéanties par la mort du jeune prince, arrivée au mois de septembre 1320. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs monuments donnent Woldemar pour le dernier de sa maison.

Henri *le Jeune* eut une sœur, nommée Sophie, mariée à Magnus *le Pieux*, duc de Brunswick, auquel l'empereur donna, l'an 1333, l'investiture de Landsberg et de ses dépendances, qui avaient été assignées en douaire à la femme de Henri *Sans-Terre*. Après la mort de Henri *le Jeune*, ou plutôt après celle de Woldemar, plusieurs princes voisins tâchèrent de mettre à profit la conjoncture pour recouvrer ou ravir différentes places ou portions de terre sur lesquelles ils avaient des prétentions. Mais les descendants d'Albert *l'Ours*, margrave de Brandebourg, tels que ceux de Saxe-Wittemberg et d'Anhalt, se portèrent pour seuls héritiers de cette succession. On ne vit pas néanmoins les princes de Saxe-Lawenbourg se mettre au rang des prétendants, quoiqu'également issus du même Albert, sans doute parce que Bernard, son second fils, dont ils descendaient, ayant renoncé pour lui et sa postérité au margraviat, ils jugèrent sensement n'y avoir aucun droit. Aussi l'empereur, déclarant le Brandebourg et les fiefs qui en dépendaient, ouverts par la mort des margraves, le conféra de plein droit à son fils aîné, qui suit.

LOUIS I DE BAVIÈRE, DIT LE VIEUX.

L'an 1323, Louis, fils aîné de l'empereur Louis de Bavière, fut pourvu du margraviat de Brandebourg, par son père, à l'âge de douze ans, dans la diète de Nuremberg, tenue au printems. Pendant son adolescence, l'empereur se déclara son tuteur, et, en cette qualité, se fit investir par l'évêque d'Halberstadt de tous les fiefs de la Marche, mouvants de cette église : le père, de son côté, dans la diète de Nuremberg, donna, le 24 juin 1324, à son fils, l'investiture du margraviat avec l'expectative du duché d'Anhalt; ce qu'il renouvela depuis à Rome, l'an 1328, après avoir reçu la couronne impériale. (Pauli, *ibid.*, pag. 319.)

Le pape Jean XXII était brouillé, dès l'an 1323, avec Louis de Bavière, le père, qu'il refusait de reconnaître pour empereur. Leur querelle s'envenimant de plus en plus, le pontife, l'an 1326, devint l'instigateur d'une irruption subite que fit dans la nouvelle Marche une armée nombreuse, composée de russes, de lithuaniens, de valaques et de polonais, sous la conduite de Uladislas-Loketek. Encouragée par les horreurs qu'elle avait commises impunément dans ce pays, elle y revint l'année suivante. Mais Jean, roi de Bohême, étant venu au secours de l'empereur, elle fut repoussée avec perte. (*Ibid.*, pag. 320-323.) Rodolfe, duc de Saxe, n'était pas du nombre des partisans de l'empereur. Celui-ci, n'ayant pu le mettre dans ses intérêts, donna, l'an 1329, pour se venger, au margrave Louis, son fils, l'expectative de Landsberg et de Sangershausen, dont le duc prétendait devoir hériter, quoiqu'ils relevassent du margraviat. L'empereur s'étant allié, la même année, avec les ducs de Mecklenbourg et de Werle, ils entrèrent, de concert, par deux endroits, dans la Poméranie, pour contraindre le duc Barnime à se reconnaître vassal du Brandebourg. Cette expédition leur réussit mal. La guerre, cependant, continua par les intrigues du pape. Une bataille gagnée, l'an 1331, par Barnime et ses neveux, sur Louis, le détermina enfin à faire une paix désavantageuse, en renonçant au vasselage que ces ducs lui devaient. (*Ibid.*, p. 325.) On murmura de cette paix dans l'empire, dont elle diminuait les droits; aussi ne fut-elle point durable. Il s'en fit une plus solide, l'an 1338, à la diète de Francfort, où les ducs de Poméranie se reconnurent vassaux de l'empire, et consentirent à la succession éventuelle de leurs états, en faveur de l'électeur de Brandebourg. (*Ibid.*, pag. 358.)

Le Brandebourg, l'an 1348, fut troublé par un faux Woldemar II, qui, avec l'appui et le secours de l'empereur Charles IV et d'autres princes, s'empara de plusieurs villes. C'était un meûnier, nommé Jacques Rebock. Il avait été quelque tems attaché au service du prince pour lequel il se donnait, et lui ressemblait parfaitement. Pour soutenir son imposture, il disait que le pape lui ayant imposé une pénitence pour avoir épousé sa proche parente, il s'était retiré dans une solitude, et avait fait enterrer un cadavre étranger sous son nom, afin de se dérober à toutes les recherches; mais, qu'ayant accompli sa pénitence, il devait rentrer dans ses droits. M. Pauli traite fort au long de cet imposteur, et prétend montrer que ce furent Rodolfe, duc de Saxe, les princes d'Anhalt et l'archevêque de Magdebourg, qui lui firent jouer ce rôle pour leurs propres intérêts (*Ibid.* pp. 339-348). Quoi qu'il en soit, le margrave Louis se défendit avec valeur, malgré quelques échecs qu'il reçut, contre le prétendu Woldemar et ses partisans. L'an 1351, le 24 décembre, il cède à ses frères, Louis et Otton, pour eux et pour leurs enfants, à perpétuité, le margraviat de Brandebourg, ne se réservant que le droit de suffrage appartenant au Brandebourg, dans l'élection du roi des Romains, après quoi il partit du Brandebourg, au commencement de l'an 1352, pour aller gouverner son duché de la haute Bavière et le comté de Tyrol. Il mourut, au mois d'octobre 1361, à Munich, où ses cendres reposent encore. Il avait épousé, en 1322, 1°. MARGUERITE, fille de Christophe II, roi de Danemarck, morte sans enfants, l'an 1341; 2°. MARGUERITE, surnommée *Maultasch*, en allemand, à cause de la difformité de sa bouche, fille et héritière de Henri, duc de Carinthie et comte de Tyrol, dont il eut, en 1344, un fils, nommé Mainard, marié avec une princesse d'Autriche et mort sans enfants, en 1363, ce qui fit que sa mère céda, l'année suivante, le Tyrol à la maison d'Autriche. (Pauli, *ibid.*, pag. 369.)

LOUIS II, DIT LE ROMAIN.

1352. LOUIS, dit LE ROMAIN, à cause de sa naissance qu'il avait prise, le 17 janvier 1328, à Rome, reçut le 2 janvier 1352, l'hommage de ses sujets, pour lui, son frère Otton, et, leur lignée cessant, les descendants de Louis *le Vieux*. La charte où ceci est énoncé, fut expédiée à Saltzewedel. (*Ibid.*, pag. 359.) Louis, dans une grande partie de la même année, eut les armes à la main contre les partisans du faux Woldemar, dont l'archevêque de Magdebourg était le plus obstiné. L'empereur Charles IV, auquel, à l'exception du prélat, tous les autres étaient convenus de s'en rapporter, défendit, par un édit daté du mardi après la nativité de la Vierge, aux Brandebourgeois, de reconnaître d'autres margraves que lui et son frère. Il travailla même, pour assurer l'effet de son édit, à leur réconciliation avec le saint siège sous l'anathême duquel était

la maison de Bavière, depuis la déposition de l'empereur Louis V. Pour la procurer, le margrave Louis fit publier, en 1353, un pardon général pour tous ceux qui auraient suivi le faux Woldemar. Il fit plus, le pape refusant de lever l'excommunication et l'interdit dont la Marche était frappée, à moins qu'on ne fit satisfaction à l'évêque de Lébus, il conclut un traité de paix avec ce prélat. Enfin les troubles dont le Brandebourg avait été si long-tems agité, cessèrent entièrement, l'an 1355, par la paix que ménagea l'empereur entre les margraves et les maisons d'Anhalt et de Saxe-Wittemberg, comme aussi l'archevêque de Magdebourg, et par la retraite du faux Woldemar. Ce dernier, pour sauver l'honneur de ceux qui l'avaient employé, renonça pleinement à ses prétentions sur le Brandebourg et délia les Brandebourgeois de l'hommage qu'ils lui avaient fait. L'acte de cette renonciation fut expédié, l'an 1355, à Dessau, dans la principauté d'Anhalt, où vraisemblablement ce fourbe mourut l'année suivante. (*Ibid.*, pag. 362.)

Louis concourut, l'an 1356, à la rédaction de la fameuse bulle d'or, par laquelle fut introduit le droit de primogéniture dans les états électoraux, avec le suffrage attaché aux possesseurs du Brandebourg. La huitième voix y fut accordée à Louis. (*Ibid.*, pag. 365.) Il fit encore, l'année suivante, avec les ducs de Mecklenbourg et ceux de Poméranie, une convention à laquelle plusieurs princes accédèrent. L'an 1360, Otton, dont le margrave Louis avait été jusqu'alors le tuteur, devint son corégent. Libre, par-là, de s'éloigner de ses états, Louis alla se joindre aux chevaliers Teutoniques, pour faire la guerre aux Lithuaniens, dont ils firent le duc prisonnier.

Le margrave Louis le Romain termina ses jours, l'an 1365, sans laisser d'enfants de ses deux femmes, dont la première, nommée, à ce qu'il paraît, CUNÉGONDE, était fille de Casimir le Grand, roi de Pologne; la seconde, dite INGEBURGE, de la maison de Mecklenbourg, était déjà mariée en 1352.

OTTON V, DIT LE FAINÉANT.

1365. **OTTON**, après la mort de Louis le Romain, son frère, gouverna seul le margraviat de Brandebourg. Les deux frères, l'an 1364, avaient donné leur consentement au traité que l'empereur fit avec le marquis de Misnie, pour retirer de ses mains la Lusace, moyennant une somme d'argent déterminée, dont mille marcs furent d'abord comptés à Louis. Ils avaient, de plus, consenti que la Lusace fût donnée à titre de fief mouvant de la Bohême, par l'empereur à Boleslas, duc de Schweidnitz et de Jauer, se réservant le droit d'y rentrer après la mort de celui-ci, en remboursant la même somme. Otton ne se trouvant point en état de faire ce retrait, donna, l'an 1368, au roi de Bohême, un reversal par lequel il déclarait avoir, à perpétuité, vendu à lui et à ses héritiers la basse Lusace, et promettait de lui livrer tous les titres concernant cette province; après quoi, l'empereur permit au roi Wenceslas d'en prendre possession.

L'an 1370, les ducs de Poméranie, voulant profiter de la faiblesse du gouvernement d'Otton, entrèrent à main armée dans ses états. La guerre qu'ils lui firent dura deux ans, et fut terminée, l'an 1372, par la médiation du roi de Danemarck et de Frédéric, duc de Bavière-Landshut. Otton, piqué de n'avoir point été secouru par l'empereur, pensait à rompre le pacte de confraternité fait entre sa maison et celle de Luxembourg, et à transmettre ses états à son neveu Frédéric, duc de Bavière. L'empereur, instruit de ce dessein, fondit tout-à-coup, l'an 1373, avec une armée, dans la nouvelle Marche. Otton, sans défense, accepta sans hésiter, une conférence qui lui fut proposée, et dans laquelle il fut convenu qu'on lui laisserait, pour sa vie, quelques places, avec le titre d'archicamérier et cent mille florins une fois payés. En conséquence de cet arrangement, Otton, le 23 août 1373, donna sa démission du margraviat en faveur de Wenceslas, fils, encore en bas âge, de l'empereur. Otton alla ensuite s'établir à Wolfstein, sur l'Iser, près de Landshut, et passa, dans la débauche, le reste de ses jours, qu'il finit, l'an 1376, à Seclenthal, sans laisser de postérité légitime. Il avait épousé, l'an 1364, ANNE, dite aussi ELISABETH, fille de l'empereur Charles IV.

WENCESLAS DE LUXEMBOURG.

1373. **WENCESLAS**, fils de l'empereur Charles de Luxembourg, né le 26 février 1361, succéda, l'an 1373, au margrave Otton V, sous la régence de son père. Charles, après avoir reçu l'hommage des Brandebourgeois, projeta d'unir, à perpétuité, le margraviat au royaume de Bohême, ce qui fut agréé dans une diète tenue, le jour de la Trinité 1374, à Graben. (*Ibid.*, pag 374.) En conséquence, Charles ordonna de dresser un cadastre du Brandebourg; et cet ouvrage, quoique fait à la hâte, le mit en état de se procurer des sommes considérables pour l'exécution de ses projets. Wenceslas étant devenu, l'an 1376, roi des Romains, son père continua de gouverner le Brandebourg, non plus comme auparavant, au nom de son fils, mais en son propre nom. Sentant approcher le terme de sa carrière, il fit le partage de ses états entre ses enfants, laissant à Wenceslas, qui était l'aîné, la Bohême, dont il avait déjà le titre; au second, nommé Sigismond, le Brandebourg; et à Jean, le troisième, la basse Lusace, qu'il avait détachée du royaume de Bohême, avec la Marche au-delà de l'Oder; c'est la nouvelle Marche d'aujourd'hui (*Voy.* Wenceslas, *roi de Bohême.*)

SIGISMOND DE LUXEMBOURG.

1378. **SIGISMOND** obtint le margraviat de Brandebourg du vivant de l'empereur Charles IV, son père, par la démission qu'en fit, en sa faveur, Wenceslas, son frère, par acte donné à Prague, le vendredi après la Pentecôte (11 juin 1378), réservant néanmoins le retour de cette principauté à lui et ses héritiers, rois de Bohême, au défaut d'hoirs mâles de Jean, duc de Gorlitz, son autre frère. Sigismond employa le reste de cette année et les trois suivantes à parcourir ses nouveaux états, pour recevoir les hommages des villes et de la noblesse. Le Brandebourg, sous le gouvernement de Sigismond, souffrit beaucoup des irruptions qu'y firent les Polonais et les Poméraniens, ainsi que les ducs de Mecklenbourg qui s'emparèrent de quelques villes dans la Prignitz, sur lesquelles ils formaient des prétentions. La Hongrie, dont la reine Marie avait donné sa main, l'an 1386, à Sigismond, était, dans le même tems, agitée par des troubles encore plus grands. Sigismond, tout occupé à s'y maintenir, donna, par engagement, le margraviat de Brandebourg, l'an 1388, à ses deux neveux, JOSSE et PROCOPE, fils de Jean de Gorlitz, avec le consentement de leur père et du roi Wenceslas, comme ayant le droit de succession éventuelle Mais M. Pauli prouve que ce fut proprement à Josse que fut engagé le margraviat, et qu'on ne fit hommage à Procope qu'éventuellement et pour le cas où Josse viendrait à décéder sans héritiers.

JOSSE, DIT LE BARBU, PAR ENGAGEMENT.

1388. **JOSSE**, fils aîné de Jean de Gorlitz, disième margrave de Brandebourg, se fit une occupation sérieuse de recouvrer les provinces de cette principauté, qu'on lui avait arrachées. Il en attaqua, l'an 1389, les détenteurs, aidé par Bernard et Henri, fils de Magnus Torquatus, duc de Brunswick, et leur enleva quelques châteaux. Mais le peu de succès de ses armes ralentit son ardeur. Ayant établi, l'an 1391, gouverneurs de la Marche

de Brandebourg, Léopold de Bredow et Huiner de Konigsmarck, il s'en absenta et n'y reviot que rarement pour lever les sommes qui lui étaient dues. Son éloignement enhardit la noblesse à faire ce qu'elle jugeait à propos, et l'archevêque de Magdebourg en profita pour déclarer la guerre au Brandebourg. Josse, l'an 1394, fit une alliance défensive avec la noblesse et la ville de Lunebourg. Mais elle ne le préserva pas de la prison où il fut mis par l'empereur Wenceslas. Délivré l'an 1395, le besoin d'argent lui fit prendre le parti d'engager le margraviat à Guillaume, marquis de la haute Misnie, son beau-frère, pour une somme de quarante mille *schock* de deniers de Pologne. Guillaume rétablit le repos dans le pays en réduisant, à l'aide de quelques seigneurs voisins, les repaires des brigands qui l'infestaient. M. Pauli croit que Sigismond ayant hérité, par la mort de son frère, Jean de Gorlitz, arrivée en 1393, de la Marche située au-delà de l'Oder, avait alors vendu à Josse le margraviat, en se réservant le pouvoir de le racheter, et que Josse le céda, par engagement, à Guillaume. Quoi qu'il en soit, Josse reprit le gouvernement du Brandebourg, l'an 1398, entre les mois de juillet et d'octobre. Mais sa présence n'y fut guère moins rare qu'auparavant. Les villes de Brandebourg, se voyant comme abandonnées, parce que leurs gouverneurs n'étaient pas en état de les défendre, firent entre elles, le 9 juin 1399, une confédération pour leur sûreté commune; moyen insuffisant contre les perturbateurs du repos public, comme le prouvent les horreurs qu'ils commirent dans le margraviat, et dont M. Pauli fait le détail affligeant. (*Ibid.*, pag. 417.) Josse, élu roi des Romains, le 1er. octobre 1410, mourut à Brünn, le 8 janvier suivant, à l'âge d'environ soixante-un ans, laissant le Brandebourg dans le plus déplorable état. On ignore le nom de sa femme. Mais il est hors de doute qu'il ne laissa point de postérité.

SIGISMOND, DE NOUVEAU.

1411. SIGISMOND, devenu roi des Romains, se remit en possession du Brandebourg après la mort de Josse, à l'exception de la partie située au-delà de l'Oder, qu'il avait vendue, l'an 1402, à l'ordre Teutonique, en réservant pour lui-même et les héritiers de Josse, la faculté du rachat. S'étant rendu sur les lieux, il y publia une paix publique, et nomma gouverneur Frédéric, burgrave de Nuremberg. C'était un de ses créanciers, qui lui avait prêté des sommes considérables, pour la sûreté desquelles ce gouvernement devait lui rester jusqu'au remboursement. C'était donc une espèce d'aliénation, dont Sigismond n'excepta que la dignité électorale et ses fonctions. Frédéric, étant allé prendre possession du margraviat en 1412, éprouva des oppositions de la part de plusieurs nobles, qui, ayant par engagement ou par usurpation des fonds ou droits appartenants au fisc, craignaient qu'il ne les retirât ou ne les rachetât. S'étant alliés avec les ducs de Stettin, ils gagnèrent sur lui une bataille, le 24 octobre. Mais Frédéric parvint, l'an 1414, à les faire rentrer dans le devoir. L'année suivante, Sigismond lui vendit le margraviat pour la somme de quatre cent mille ducats, dont il avait déjà reçu, long-tems auparavant, une grande partie; mais Sigismond se réserva la faculté du retrait, à perpétuité, pour ses hoirs mâles et ceux de Wenceslas, roi de Bohême, son frère. (*Voy.* Sigismond, *empereur*.)

FRÉDÉRIC I.

1415. FRÉDÉRIC I, tige de la maison régnante de Brandebourg, fils de Frédéric, burgrave de Nuremberg, et d'Elisabeth de Misnie, descendant de Conrad I, burgrave de Nuremberg, vivant environ l'an 1200, fils puîné de Rodolfe, comte de Hohenzollern, obtint, par la vente que lui en fit Sigismond, le margraviat de Brandebourg, dont ce prince lui donna l'investiture au concile de Constance, le 18 avril 1417, du consentement des électeurs et des princes de l'empire, qui assistèrent en grand nombre à cette cérémonie. Les princes de la maison d'Anhalt avaient des prétentions sur le Brandebourg. Frédéric, pour les engager à s'en désister, leur donna une somme d'argent, dont ils se contentèrent. Les ducs de Mecklenbourg, qui se prétendaient indépendants du margraviat, ne furent pas d'aussi bonne composition. Frédéric se vit obligé, l'année 1418 et la suivante, de marcher contre eux à la tête de son armée. Dans la première de ces deux campagnes, l'empereur Sigismond, appelé en Hongrie par les troubles qui continuaient d'y régner, nomma Frédéric vicaire de l'empire, titre dont il remplit glorieusement les fonctions par le soin qu'il eut d'affermir, en Allemagne, la paix jusqu'alors mal observée. Le duc de Poméranie s'étant emparé de l'Uckermarck, ou de la Marche Ukraine, Frédéric, l'an 1420, porta la guerre dans ce pays, qu'il vint à bout de faire rentrer sous ses lois par traité conclu, la même année, à Perleberg. Frédéric, après cette expédition, marche au secours de l'empereur contre les rebelles de Bohême, commandés par Jean Ziska. Le peu de succès qu'il eut en ce pays, refroidit Sigismond à son égard. Cependant, la haute idée que ce prince avait toujours de sa valeur, le porta, l'an 1422, à le mettre à la tête de l'armée, que l'empire envoya dans la Bohême. La même année, après la mort d'Albert III, duc de Saxe, le dernier de la maison d'Ascanie, l'électeur Frédéric se mit sur les rangs pour lui succéder, et fit des conquêtes en ce pays. Mais l'empereur ayant conféré la Saxe, l'année suivante, à Frédéric de Misnie, l'électeur de Brandebourg fut obligé de la céder à ce rival, moyennant une somme d'argent qu'il en reçut. Ayant recommencé la guerre, en 1425, contre la Poméranie et le Mecklenbourg, il la termina, la même année, par la captivité de Jean III, duc de Mecklenbourg-Stargard. Ce prisonnier ne recouvra sa liberté qu'en 1427, après avoir reconnu sa mouvance féodale envers le Brandebourg, qu'il avait contestée jusqu'alors. Pressé pour le remboursement complet de l'acquisition qu'il avait faite de son électorat, Frédéric vendit, en 1427, son burgraviat à la ville de Nuremberg, avec le château impérial dont il était gouverneur perpétuel, et tous les droits qui lui appartenaient dans l'intérieur de ses murs, quelques-uns aussi hors de la ville. « Cette clause, dit M. Pfeffel, énoncée en » termes trop vagues, a causé des procès et des discussions in- » nombrables entre la ville de Nuremberg et les margraves de » Brandebourg, des rameaux d'Anspach et de Bareith, qui » possèdent les terres burgraviales ».

L'électeur de Brandebourg, réconcilié avec l'empereur, retourna, l'an 1430, en Bohême, où il commanda de nouveau, mais sans succès, l'armée de l'empire. Il se vit attaqué, l'an 1432, par les Bohémiens, dans ses propres états, où ils firent différentes excursions. Il eut à se défendre, en 1434, contre Bernard, duc de Saxe-Lawenbourg, qui s'était jeté subitement sur ses terres sans qu'on nous apprenne le motif de cette irruption. L'empereur interposa son autorité pour arrêter ces hostilités, qui se terminèrent, l'année suivante, par un traité de paix. Pour mettre en sûreté les domaines qu'il avait en Franconie, il fit alliance avec l'archevêque de Mayence, l'évêque de Wurtzbourg et quelques autres seigneurs voisins. Il envoya, l'an 1438, en Bohême, son fils Albert, au secours de l'empereur Albert II, qui lui donna le commandement de son armée. Frédéric mourut à l'âge de soixante-huit ans, en 1440, le 20 ou le 21 septembre. Il avait épousé, l'an 1400, ELISABETH, fille de Frédéric, duc de Bavière-Landshut, morte le 13 novembre 1443. Les enfants qu'il laissa de ce mariage sont Jean, surnommé *l'Alchymiste*, lequel, par déférence pour son père, ayant cédé son droit d'aînesse à son frère puîné, passa tranquillement ses jours, occupé de l'alchymie, à Plassembourg, dans le Voitgland, où il mourut le 1er. décembre (et non le 16 novembre) 1464; Frédéric, qui suit; Albert, électeur après son

frère; un autre Frédéric, dit *le Gros*, qui eut en partage Tangermunde dans la vieille Marche; Elisabeth, mariée, en 1418, à Louis II, duc de Lignitz, mort le 30 avril 1436, puis remariée à Wenceslas, duc de Teschen, décédée le 31 octobre 1449; Cécile, alliée, le 30 mai 1423, à Guillaume *le Belliqueux*, duc de Brunswick, qui la chassa, l'an 1431, avec ses enfants; Marguerite, qui épousa 1°. l'an 1423, Albert V, duc de Mecklenbourg, mort avant la consommation du mariage; 2°. l'an 1431, Louis....., mort en 1445; 3°. Martin de Waldenfels, grand-maître de sa cour (elle finit ses jours à Landshut, le 20 juillet 1463); Dorothée, morte le 19 mars 1477; Madeleine, mariée, en 1430, à Frédéric, dit *le Débonnaire*, duc de Lunebourg; Barbe, nommée par d'autres Catherine.

FRÉDÉRIC II, DIT DENT DE FER.

1440. FRÉDÉRIC II, que sa force extraordinaire fit nommer *Dent de Fer*, second fils de l'électeur Frédéric I, né le 19 novembre 1413, obtint l'électorat par la disposition de son père, et la cession de son frère aîné, Jean l'Alchymiste. Il avait été fiancé, l'an 1421, avec Hedwige, fille de Jagellon, roi de Pologne, née l'an 1408. Mais cette princesse mourut avant l'accomplissement de son mariage, empoisonnée, suivant le bruit commun, par la reine Sophie, sa belle-mère. Les dissensions de Sigismond de Saxe, évêque de Wurtzbourg, avec son chapitre, l'ayant fait déposer, Frédéric prit sa défense contre le duc de Saxe, frère du prélat, qui appuyait sa destitution, et, après quelques hostilités réciproques, il fit la paix entre eux, l'an 1441, en épousant CATHERINE, leur sœur. Le caractère de Frédéric, loin de le porter à la guerre, lui faisait rechercher au contraire, tous les moyens de l'éviter. Ce fut dans cet esprit qu'il s'accommoda, pour la succession des ducs de Werden et de Werle, avec ceux de Mecklenbourg, qui accordèrent à la maison de Brandebourg le droit de leur succéder éventuellement dans leurs états; ce qui fut confirmé par l'empereur, le lundi avant la fête de sainte Marguerite (16 juillet 1442), et muni ensuite du consentement qu'y donnèrent les électeurs l'un après l'autre.

Frédéric fit preuve de désintéressement, l'an 1446, en refusant, pour la seconde fois, la couronne de Pologne, qui lui était offerte après le refus de Casimir, duc de Lithuanie. Il est vrai que, connaissant le caractère de Casimir, il craignit de se compromettre avec lui, en acceptant une couronne que ce prince n'aurait pas soufferte sur la tête d'un étranger. Casimir, en effet, par cette considération, revint sur ses pas, et accepta enfin la couronne qui lui avait été déférée. Le margrave le fit complimenter à ce sujet, et dès-lors il s'établit entre eux une étroite amitié. Frédéric fit un autre acte de générosité, le 1er. novembre 1447, en partageant le margraviat avec Albert, son frère puîné. Plusieurs seigneurs, et places de la basse Lusace, frappés de la sagesse du gouvernement de Frédéric, se rangèrent, l'an 1448, sous ses lois, et le reconnurent pour leur souverain, après la promesse qu'il leur fit de confirmer leurs priviléges. Il employa les années suivantes à visiter ses nouveaux sujets, dont sa présence augmenta le nombre. Albert, son frère, s'étant brouillé avec la ville de Nuremberg, il entra, l'an 1449, dans la confédération que firent, en faveur de celui-ci, quinze évêques, seize princes séculiers, et un plus grand nombre d'autres seigneurs. La guerre qu'enfanta cette formidable alliance, finit, l'année suivante, par un traité. Frédéric, dans le même tems, fournit du secours à Guillaume, duc de Saxe, contre l'électeur de Saxe, son frère, qui d'ailleurs répétait la portion de la Lusace qui s'était donnée au margrave. Toutes ces querelles furent pacifiées en 1450, et la dernière par l'entremise de l'archevêque de Magdebourg.

La nouvelle Marche s'étant mise, l'an 1454, sous la protection de l'électeur de Brandebourg, il l'acheta des chevaliers Teutoniques, l'année suivante, pour la somme de cent mille florins, par acte du vendredi avant la saint Mathieu, et conclut en même tems une alliance défensive avec eux. Albert, son frère, et Louis *le Riche*, duc de Bavière, se portaient une haine réciproque qui alluma, l'an 1462, une guerre presque générale en Allemagne. L'électeur de Brandebourg prit le parti du premier, qui était celui de l'empereur. Mais Georges Podiébrad, roi de Bohême, s'allia au second par ressentiment contre l'électeur, qui, l'année précédente, lui avait refusé son suffrage pour le trône impérial, dont on voulait faire descendre Frédéric III. Georges, pour se venger, donna des troupes au seigneur de Sternberg, qui formait des prétentions sur Cotbus, dans la basse Lusace. Les Bohémiens se disposaient aussi à faire irruption dans la nouvelle Marche. L'électeur, ne se trouvant point en force pour réprimer ces hostilités, prit le parti de s'accommoder avec le roi de Bohême, en cédant, par traité du samedi avant la Pentecôte 1462, la basse Lusace, à l'exception du cercle de Cotbus.

Otton III, dernier duc de Stettin, étant venu à mourir sans enfants, l'an 1464, l'électeur de Brandebourg voulut se mettre en possession de ce duché, fondé sur un traité fait, en 1338, par Louis de Bavière, l'un de ses prédécesseurs, avec les ducs de Poméranie, qui portait que, leur ligne venant à manquer, la Poméranie serait réunie à l'électorat de Brandebourg. Mais les ducs de Wolgast s'opposèrent à cette réunion. Après de longues contestations, il fut enfin convenu à Soldin, le 25 janvier 1466, que le duché de Stettin demeurerait au pouvoir des ducs de Wolgast, mais à condition que ceux-ci demeureraient feudataires de l'électeur de Brandebourg pour toute la Poméranie et l'île de Rugen. Mais les conditions de ce traité étant mal observées par les ducs, l'électeur prit les armes, l'année suivante, pour les contraindre à les remplir. Le roi de Pologne, s'étant rendu médiateur dans cette guerre, l'an 1469, obtint un armistice sous la clause que celle des parties belligérantes, qui voudrait recommencer les hostilités, en préviendrait un mois auparavant son ennemi. Frédéric II, vers le même tems, réunit, comme vacant, le comté de Wernigerode à la Marche.

Le même esprit de désintéressement qui avait engagé ce prince à refuser deux couronnes, lui fit abdiquer, l'an 1470 (et non 1469), l'électorat en faveur d'Albert, son frère, après quoi il alla s'établir à Plassembourg, en Franconie, où il mourut le 10 février 1471. Il avait épousé, en 1441, CATHERINE, fille de Frédéric *le Belliqueux*, électeur de Saxe, dont il eut deux fils, Jean et Erasme, morts avant lui; et deux filles, Marguerite, mariée, selon les historiens de Brandebourg, à Bogislas, duc de Poméranie, morte en 1489, et Dorothée, alliée à Jean III, duc de Saxe-Lawenbourg.

ALBERT III.

1470. ALBERT, surnommé L'ACHILLE et L'ULYSSE, à cause de sa valeur et de sa prudence, né le 24 novembre 1414, succéda, l'an 1470, dans l'électorat, à Frédéric, son frère. Il était auparavant burgrave de Nuremberg et margrave de Bareith, et dès-lors il était célèbre par ses exploits. Il avait fait la guerre, comme général de la ville de Breslaw, contre les Polonais; il avait gagné huit batailles contre les habitants de Nuremberg, qui lui contestaient les droits que son père s'était réservés en vendant le burgraviat à la ville; il avait fait prisonnier, en 1444, suivant les mémoires pour l'histoire de Brandebourg, Louis le Barbu, duc de Bavière, à Ingolstadt; événement dont ne parle point M. Pauli. Mais dans une neuvième bataille, donnée contre les Nurembergeois, il avait été fait prisonnier, après s'être défendu comme un lion; il avait enfin remporté le prix en dix-sept tournois. Il continua la guerre au sujet du duché de Poméranie-Stettin jusqu'en 1476, que la paix se fit aux conditions du traité de 1467. (*Voy.* Bogislas X, *duc de*

Poméranie.) Après l'abdication de Frédéric, son frère, il ne s'empressa pas de prendre les rênes du gouvernement de l'électorat; mais il les confia à Jean, son fils, et n'arriva que l'an 1471, vers la Saint-Michel, dans le Brandebourg, ayant reçu l'hommage de ses sujets avant de s'y rendre. L'an 1471, il commanda, suivant les mémoires pour l'histoire de Brandebourg, les armées de l'empereur, dont il eut toute la confiance, contre le duc de Bavière et contre le duc de Bourgogne. Aussi habile négociateur que grand capitaine, il disposa ce dernier à la paix, et ce fut le succès de cette tentative qui lui mérita le surnom d'*Ulysse*. Il ne réussit pas aussi facilement à terminer les contestations qu'il avait avec les ducs de Poméranie pour la succession du dernier duc de Stettin. Les conférences que l'empereur, à leur demande, avait fait tenir, en 1471, sur ce sujet, ayant échoué, Albert prit les armes et s'empara de plusieurs places de l'héritage contesté. Elles lui furent laissées dans le traité de paix, conclu, le 3 juin de l'année suivante, à Prentzlow. Il fit, l'an 1473, un pacte de confraternité avec les maisons de Saxe et de Hesse pour la succession réciproque, à l'extinction d'une de leurs lignes. La même année, il partagea ses états entre ses fils, laissant à l'aîné le margraviat, au second Anspach en Franconie, et au troisième Bareith. Enfin, las du gouvernement, il le remit, le 25 juin 1476, à son fils aîné, se réservant la dignité électorale. Albert mourut, le 11 mars 1486, à Francfort sur le Mein, pendant l'élection de Maximilien I, roi des Romains. Il avait épousé, 1°. l'an 1445, MARGUERITE, fille de Jacques de Bade, morte en 1457; 2°. en 1458, ANNE, fille de Frédéric II, électeur de Saxe, morte en 1512. Du premier lit sortirent, entr'autres enfants, Jean, électeur; Ursule, mariée, en 1467, à Henri, duc de Munsterberg; et Elisabeth, femme d'Eberhard, duc de Wurtemberg. Du second lit, Albert eut Frédéric, mort en 1536, tige des anciens margraves de Brandebourg, en Franconie, et des ducs de Prusse; Emilie, femme de Gaspar, duc de Deux-Ponts; Barbe, qui, ayant épousé, l'an 1472, Henri XI, duc de Glogaw et de Crossen, fit passer et revenir ce duché à la maison de Brandebourg; Sigismond, qui eut pour partage Bareith avec le Voitgland; et cinq autres enfants.

JEAN, SURNOMMÉ CICERON.

1476. JEAN, à qui son éloquence naturelle acquit le surnom de CICERON, né le 2 août 1455, fut le successeur d'Albert, son père, dans l'électorat, qu'il administrait avec lui depuis plusieurs années. Nous voyons en effet qu'en 1474 il s'unit avec Ernest, électeur de Saxe, pour concilier les rois Casimir de Pologne, Wladislas de Bohême, et Mathias de Hongrie, sur leurs différents pour la Silésie. Jean *le Cicéron* et l'électeur de Saxe entrèrent en Silésie à la tête de six mille chevaux, et se déclarèrent ennemis de celui des rois qui refuserait de prêter l'oreille aux paroles de paix qu'ils leur portaient. Son éloquence, à ce que disent les annales, procura l'accord de ces princes, et les fit consentir à partager la Silésie et la Lusace entre la Hongrie et la Bohême. « Je voudrais, dit le plus illustre de ses successeurs, que l'on eût rapporté d'autres exemples de l'éloquence de ce prince; car, dans celui-ci, les six milles chevaux paraissent le plus fort argument. Un prince, ajoute-t-il, qui peut décider les querelles par la force des armes, est toujours un grand dialecticien. C'est un Hercule qui persuade à coups de massue. » Le margrave Jean fit la guerre, pendant six ans, à Jean II, duc de Sagan, pour conserver à Barbe, sa sœur, le duché de Crossen, qui lui revint après la mort de cette princesse. En 1484, il prit la ville de Lunebourg sous sa protection, et lui procura la paix avec le duc de Brunswick. Les secours que l'électeur Jean fournit à l'empereur contre le roi de Hongrie, lui attirèrent les effets de la vengeance de ce dernier, dont les hussards, envoyés, l'an 1488, dans ses états, ainsi que dans ceux de l'électeur de Saxe, les ravagèrent l'espace d'environ trois mois. Les deux princes attaqués s'étant mis en devoir de chasser ces troupes, furent prévenus par leur retraite qui fut suivie d'un accommodement. Jean *le Cicéron* ne cultiva pas seulement les lettres, il les protégea; il travaillait à ériger une université à Francfort sur l'Oder, lorsque la mort le surprit à Arnebourg le 9 janvier 1499. Il avait épousé, le 24 avril 1476, à Berlin, MARGUERITE, fille de Guillaume III, duc de Saxe, morte en 1511, dont il eut, outre deux enfants morts en bas âge, Joachim, qui suit; Albert, archevêque de Magdebourg et évêque d'Halberstadt en 1513, électeur de Mayence en 1514, cardinal en 1518, mort le 24 septembre 1545; Anne, mariée à Frédéric I, duc de Holstein, puis roi de Danemarck; et Ursule, femme de Henri VI, duc de Mecklenbourg. Jean *le Cicéron* fut extrêmement replet, malgré les remèdes qu'il employait pour diminuer son embonpoint.

JOACHIM I.

1499. JOACHIM I, surnommé NESTOR, à cause, dit M. Pauli, de ses bons conseils, né le 21 février 1484, succéda, l'an 1499, à Jean, son père. L'an 1502, il confirma le pacte de succession éventuelle de la Poméranie. Il fournit des troupes, en 1504, à l'empereur Maximilien contre l'électeur palatin. L'université de Francfort sur l'Oder lui doit son établissement, dont l'époque précise est marquée au 1er. mai 1506. Les Juifs, par ses ordres, furent chassés de son électorat, l'an 1510, sur l'aveu que plusieurs d'entre eux firent qu'en un certain pays ils achetaient des enfants chrétiens pour les égorger. Il termina, l'an 1511, par une paix solide, la guerre qui durait depuis trois ans entre le roi de Danemarck et la ville de Lubeck. Etant à Halle, en 1514, il pensa y périr, avec l'archevêque de Magdebourg, son frère, par les intrigues des Juifs, qui, pour se venger de leur expulsion du Brandebourg, avaient aposté quelqu'un pour les empoisonner. Il obtint de l'empereur, en 1517, l'expectative sur le duché de Holstein. Ce fut auprès de lui que Christiern II, roi de Danemarck et de Suède, son beau-frère, trouva, l'an 1523, un asile, après avoir été chassé par ses sujets. L'an 1524, il réunit à ses états le comté de Ruppin par vacance de fief. Il s'accommoda enfin, le 14 août 1529, avec le duc de Poméranie sur les différents qu'ils avaient ensemble. Depuis le traité qu'ils firent alors, les droits de la maison de Brandebourg sur toute la Poméranie ne souffrirent plus de contradiction. Joachim I termina ses jours à Stendal le 11 juillet 1535, et non 1532, comme portent les mémoires pour l'histoire de Brandebourg, après avoir exhorté ses fils à demeurer fermement attachés à la foi catholique, qu'il avait constamment défendue, jusqu'à protester, en 1532, dans la diète de Ratisbonne, qu'il aimait mieux perdre ses états, et même la vie, que de consentir à aucun accommodement avec les Protestants en matière de religion. Ce prince était savant et excellait surtout dans la connaissance des langues, des mathématiques, de l'astronomie et de l'histoire. Il avait épousé, l'an 1502, ELISABETH, fille de Jean, roi de Danemarck et de Suède. Cette princesse, ayant embrassé le Luthéranisme, irrita par-là tellement son époux, que, ne se croyant pas en sûreté à sa cour, elle prit la fuite en 1528, et se retira en Saxe, où l'électeur lui assigna, pour sa demeure, le château de Lichtenberg. Elle y appela souvent Luther, qui la confirma dans ses erreurs, où elle persévéra jusqu'à sa mort, arrivée le 9 juin 1555. De son mariage, elle eut Joachim, qui suit; Anne, mariée, en 1524, avec Albert, duc de Mecklebourg, morte en 1567; Elisabeth, alliée, 1°. l'an 1537, à Eric, duc de Brunswick, 2°. l'an 1546, à Poppon, comte de Henneberg, morte en 1558; Marguerite, alliée, 1°. en 1530, à Georges, duc de Poméranie, 2°. en 1532, à Jean, prince d'Anhalt, morte en 1543; et Jean, dit *le Prudent*, duc de Crossen et margrave de la nouvelle Marche.

Celui-ci, connu sous le nom de margrave de Custrin, lieu de sa résidence, mourut le 13 janvier 1571, ne laissant que deux filles, dont l'aînée, Catherine, épousa Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, l'autre, nommée Elisabeth, fut mariée à Georges-Frédéric, margrave de Brandebourg, en Franconie. Joachim I laissa encore un fils naturel, nommé Achalius de Brandebourg, né en 1516, écolâtre de la collégiale de Saint-Victor de Mayence jusqu'en 1550, puis luthérien, vivant encore en 1579.

JOACHIM II.

1535. **Joachim II**, successeur de Joachim I, son père, né le 9 janvier 1505, fit, avant d'être électeur, une campagne en Hongrie contre les Turcs, qu'il battit à Léopoldsdorff en 1532. Parvenu à l'électorat, il procura la paix en 1536, entre Albert, duc de Mecklenbourg, son beau-frère, et le roi de Suède. L'année suivante, il renouvela le pacte de succession mutuelle avec les maisons de Saxe et de Hesse, et fit une pareille convention avec Frédéric II, duc de Lignitz. Il introduisit dans ses états, l'an 1539, la religion luthérienne, que son père en avait écartée par des édits sévères, et par ce moyen, il acquit les évêchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lébus, qu'il incorpora à la nouvelle Marche; ce qui ne fut néanmoins consommé que sous le gouvernement de son fils. Cependant il n'entra point dans ligue de Smalkalde, et demeura attaché au parti de l'empereur pendant la guerre de 1546. L'évêché d'Havelberg étant venu à vaquer en 1553, il en donna l'administration à Georges de Blanckenberg, l'un de ses officiers, pour récompense de ses services. L'an 1561, à l'exemple de l'électeur de Saxe, et de concert avec lui, il sécularisa tous les autres évêchés de ses états. En 1569, il obtint de son beau-frère, Sigismond-Auguste, roi de Pologne, le droit de succéder à Albert-Frédéric, dans le duché de Prusse, au cas qu'il mourût sans enfants. Joachim termina ses jours le 3 janvier 1571. Il avait épousé, 1°. le 7 novembre 1524, **Madeleine**, fille de Georges, duc de Saxe, morte le 29 décembre 1534; 2°. le 1er. septembre 1535, **Hedwige**, fille de Sigismond, roi de Pologne, morte le 7 février 1573. Il eut du premier lit, Jean-Georges, qui suit; Frédéric (IV), archevêque de Magdebourg, mort le 3 octobre 1552; Barbe, mariée 1545, à Georges II, duc de Brieg en Silésie, morte le 2 janvier 1595; et d'autres enfants, morts en bas âge. Du second lit, il eut Sigismond, archevêque de Magdebourg, mort le 14 septembre 1566, avec trois filles; Elisabeth-Madeleine, alliée, dans le carnaval 1559, à François Otton, duc de Brunswick-Lunebourg, qu'elle perdit le 29 avril suivant; morte le 22 août 1595; Hedwige, mariée, le 25 février 1560, à Jules, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, morte le 21 octobre 1602; et Sophie, qui, ayant épousé, le 24 décembre suivant, Guillaume, baron de Rosemberg, mourut en 1564. Joachim II était éloquent, amateur des lettres, et fort versé dans les affaires politiques de l'Allemagne. Il cultiva aussi la peinture, et l'on conserve des tableaux de sa main. Pacifique par caractère, il fut bon voisin et détestait la persécution en matière de religion. Il fut rigide observateur de la justice, fit des lois somptuaires et agrandit le commerce. Le crédit qu'il avait en Europe lui procura le surnom d'*Hector allemand*. Dans ses dernières années, il devint l'esclave de ses favoris, et surtout de sa maîtresse Anne Sidow. Il mourut fort endetté par les libéralités qu'ils lui arrachèrent et les dépenses que lui occasiona son goût pour les bâtiments.

JEAN-GEORGES.

1571. **Jean-Georges**, né le 11 septembre 1525, de Joachim II, et son successeur, réunit à l'électorat, en 1571, la nouvelle Marche, par la mort de Jean *le Prudent*, son oncle, décédé sans hoirs mâles. Son gouvernement fut tranquille. L'an 1577, de concert avec l'électeur de Saxe, il pacifia les troubles qui s'étaient élevés entre Etienne Battori, roi de Pologne, et la ville de Dantzick. L'an 1587, il renouvela les traités de succession avec les maisons de Saxe et de Hesse. Ami de notre roi Henri IV, il lui envoya, l'an 1591, du secours contre la ligue. Il en fournit, trois ans après, à l'empereur contre les Turcs. Ce prince mourut le 8 janvier 1598. Il avait épousé, 1°. l'an 1545, **Sophie**, fille de Frédéric II, duc de Lignitz, morte le 25 janvier 1546; 2°. en 1548, **Sabine**, fille de Georges, margrave de Brandebourg, morte le 2 novembre 1575; 3°. l'an 1577, **Elisabeth**, fille de Joachim-Ernest, prince d'Anhalt, morte en 1607. Il eut, du premier lit, Joachim-Frédéric, qui suit; du second, onze enfants, dont huit morts en bas âge. Parmi les trois autres, on compte Sophie, qui épousa, le 20 avril de l'an 1582, Christian I, depuis électeur de Saxe, morte le 7 décembre 1622. Nous n'avons point de lumières sur le sort des deux autres. Du troisième lit sortirent dix-huit enfants, dont sept morts en bas âge. Du nombre des autres sont Christian, auteur de la nouvelle tige des margraves de Bareuth, éteints en 1769; Joachim-Ernest, auteur du rameau des margraves d'Anspach, éteints en 1806; Frédéric, mort le 19 mai 1611; et Georges-Albert, mort le 19 novembre 1616. L'électeur Jean-Georges fut un prince ami et protecteur des sciences. Pour les encourager, il se déclara lui-même recteur de l'université de Francfort sur l'Oder. Il haïssait le luxe, et bannit l'ivrognerie de sa cour. Quoique pacifique par inclination, il eut toujours une armée prête à faire face aux événements.

JOACHIM-FRÉDÉRIC.

1598. **Joachim-Frédéric**, né le 27 janvier 1546, fut pourvu, du vivant de l'électeur Jean-Georges, son père, en 1553, de l'évêché de Havelberg, et, en 1566, de l'archevêché de Magdebourg. En parvenant à l'électorat, il se démit de ce dernier bénéfice en faveur d'un de ses fils. L'an 1603, Georges-Frédéric, margrave de Bareith et d'Anspach, étant mort sans enfants, Joachim partagea sa successession, garda le duché de Jagerndorff en Silésie, et donna Bareith et Anspach à ses deux frères cadets. En 1605, il administra la Prusse pendant la démence du duc Albert-Frédéric, et reçut le serment de fidelité des habitants. Ce prince mourut d'apoplexie, le 18 juillet 1608. Il avait épousé, 1°. le 8 janvier 1570, **Catherine**, fille de Jean, margrave de Brandebourg-Custrin, morte le 30 septembre 1602; 2°. le 23 octobre 1603, **Éléonore**, fille d'Albert-Frédéric, duc de Prusse, décédée le 31 mars 1607. Il eut du premier lit, Jean-Sigismond, qui suit; Jean-Georges, élu évêque de Strasbourg, en concurrence avec le cardinal de Lorraine (Jean-Georges donna sa démission en 1604, et reçut de son père le duché de Jaegerndorff, dont il fut ensuite dépouillé pour avoir suivi le parti de l'électeur palatin); Christian-Guillaume, archevêque de Magdebourg; Barbe-Sophie, mariée à Jean-Frédéric, duc de Wurtemberg; et Anne-Catherine, femme de Christiern IV, roi de Danemarck. Du second lit, Joachim n'eut qu'une fille, Marie-Éléonore, mariée, en 1630, à Louis-Philippe, duc de Simmeren. L'électeur Joachim-Frédéric fut le premier prince qui établit un conseil d'état. Il fonda le collége de Joachimsthal, où cent vingt personnes sont gratuitement élevées, nourries et instruites dans les belles-lettres.

JEAN-SIGISMOND.

1608. **Jean-Sigismond**, né le 8 septembre 1572, succéda, l'an 1608, à Joachim-Frédéric, son père. L'an 1609, après la mort de Jean Guillaume, dernier duc de Juliers et de Clèves, il fit valoir ses droits à cette succession du chef de sa femme, petite-fille du duc, contre Wolfgang Guillaume, comte palatin, qui était fils (et non époux) d'Anne, sœur cadette du duc de Juliers. Les deux prétendants firent ensuite une convention pro-

visionnelle au sujet de ces duchés. Elle ne fut pas de longue durée. Dans une entrevue qu'eurent l'électeur et le duc, le premier, dans la chaleur de la dispute, donna un soufflet à l'autre; ce qui les brouilla sans retour, et alluma la guerre entre eux. L'empereur, profitant de cette division, voulut s'emparer des duchés contentieux, sous prétexte de les mettre en séquestre; mais les princes protestants s'y opposèrent, et formèrent cette célèbre alliance, qu'on nomma l'*Union* (1), et dans laquelle Sigismond entra des premiers. L'an 1614, il embrassa la religion protestante, pour complaire, dit un de ses descendants, aux peuples de Clèves, qui devaient devenir ses sujets. L'an 1618, après la mort d'Albert-Frédéric, son beau-père, il se mit en possession du duché de Prusse, dont il avait obtenu, dès 1611, l'investiture du roi de Pologne. Jean-Sigismond finit ses jours le 23 décembre 1619. Il avait épousé, le 30 octobre 1594 Anne, fille d'Albert-Frédéric, duc de Prusse, et de Marie-Eléonore, princesse de Juliers et de Clèves, dont il eut Georges-Guillaume, qui suit; Joachim-Sigismond, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean; Anne-Sophie, mariée à Fréderic-Ulric de Brunswick; Marie-Eléonore, femme de Gustave-Adolphe, roi de Suède; et Catherine, mariée, 1°. à Bethlem-Gabor, prince de Transylvanie; 2° à François-Charles, fils de François II, duc de Saxe-Lawenbourg.

GEORGES-GUILLAUME.

1619. Georges-Guillaume, fils et successeur de Jean-Sigismond, né le 3 novembre 1595, se trouva impliqué, malgré lui, dans la guerre de trente ans, commencée, en 1618, à l'occasion de la revolte des Bohémiens. Il ne fit aucune alliance solide, parce que sa faiblesse l'obligea toujours de subir la loi du plus fort. Il ne fut favorisé d'aucun parti, et vit ses états, pendant tout le cours de sa régence, dévastés par les troupes amies et ennemies. L'an 1621, il reçut du roi de Pologne l'investiture de la Prusse. L'an 1628, il fit, à Dusseldorp, une nouvelle convention provisionnelle avec le duc de Neubourg: elle fut renouvelée en 1630, et l'électeur eut le duché de Clèves avec le comte de la Marck. L'an 1631, Papenheim et Tilli, généraux impériaux, emportent, après quatre assauts, le 21 mai, la ville de Magdebourg. Le roi de Suède s'en prend aux électeurs de Saxe et de Brandebourg, de la perte de cette place. Georges-Guillaume se rend au camp de Gustave, et lui accorde tout ce qu'il veut lui demander. Il s'excuse à son retour, auprès de l'empereur, sur la nécessité des conjonctures. L'an 1635, traité de paix conclu, le 30 mai, et non le 21 mars, à Prague entre l'empereur, l'électeur de Saxe et celui de Brandebourg. La condition de ce dernier n'en devint pas meilleure: ses états continuèrent d'être foulés tour-à-tour par les Impériaux et les Suédois. Bogislas, dernier duc de Poméranie, étant mort, l'an 1637, sans enfants, sa succession fut réclamée par l'électeur de Brandebourg. Mais les Suédois l'empêchèrent de faire valoir ses droits sur ce duché, dont ils étaient maîtres en partie, et qu'ils voulaient retenir pour eux. L'an 1640, Georges-Guillaume mourut à Kœnigsberg, le 1 et non le 3 décembre, laissant les affaires de son électorat dans la plus grande confusion. Il avait épousé, le 14 janvier 1616, Elisabeth-Charlotte, fille de Frederic IV, électeur palatin, morte le 16 avril 1660, dont il eut Frédéric-Guillaume, qui suit; Louise-Charlotte, mariée à Jacques, duc de Curlande; et Hedwige-Sophie, femme de Guillaume, landgrave de Hesse.

(1) L'alliance des princes protestants, dite l'*Union*, se forma le 3 février 1610, et le soufflet ne fut donné qu'en 1614. On ne peut donc pas rapporter à cet événement l'origine de cette ligue. (*Voy.* Pfeffel, page 475.) (*Note de l'Editeur.*)

FRÉDÉRIC-GUILLAUME I, DIT LE GRAND, ÉLECTEUR.

1640. Frédéric-Guillaume, surnommé le Grand, né le 6 février 1620, succéda, l'an 1640, à son père, Georges-Guillaume, dans ses états delabrés par une longue guerre. L'an 1641, il reçut du roi de Pologne, le 17 octobre, l'investiture de la Prusse, sous une redevance annuelle. L'an 1643, il retira, par une trève de vingt ans, conclue avec les Suedois, la plus grande partie de ses états qu'ils occupaient. Il céda, l'an 1648, par le traité de Westphalie, à la Suède, la Poméranie citérieure, avec Stettin et l'île de Rugen; ce ne fut qu'un echange: on lui donna pour équivalent les évêchés de Halberstadt, de Minden et de Camin, qui furent sécularisés avec l'expectative sur l'archevêché de Magdebourg. L'an 1656, Frédéric-Guillaume fit, le 21 janvier, un traité avec Charles-Gustave, roi de Suède, contre la Pologne, et contribua beaucoup au gain des trois combats de Warsovie, donnés les 28, 29 et 30 juillet. Il conclut, l'année suivante, à Vehlau, le 19 septembre, un autre traité avec le roi de Pologne, qui reconnut la souveraineté de la Prusse, et la succession à ce duché fut étendue aux margraves de la Franconie. Ainsi la Prusse ducale cessa dès lors d'être un fief mouvant de la Pologne. Par le même traité, la ville d'Elbing fut cédée à l'électeur jusqu'au paiement d'une somme de quatre cent mille écus. Peu de tems après, il fit alliance avec le Danemarck, qu'il secourut contre la Suède. Cette guerre fut terminée par le traité d'Oliva, signé le 23 mai 1660. Frédéric-Guillaume ayant assemblé, l'an 1663, les états à Kœnigsberg, s'y fit solennellement reconnaître souverain de la Prusse. La succession de Juliers était toujours en souffrance entre lui et le duc de Neubourg. Ce ne fut qu'en 1666, qu'elle fut entièrement décidée par un accommodement irrévocable. Le duché de Clèves, avec les comtés de la Marck et de Ravensberg, devint la part de l'électeur; le duc eut pour la sienne Juliers et Berg. Frédéric-Guillaume entra, l'an 1672, dans l'alliance de l'empereur avec la Hollande, contre la France; mais les Français ayant fait une irruption dans ses états de Westphalie, il fut obligé d'embrasser la neutralité. Etant rentré ensuite dans la même alliance, il reçut plusieurs échecs en Alsace par la faute des généraux de l'empire, et n'eut pas le tems de les réparer. Une diversion que les Suédois firent dans le Brandebourg, le rappela des bords du Rhin. Sa marche fut si précipitée et si secrète, qu'il surprit les Suédois à Rathenau, tandis qu'ils le croyaient encore en Alsace. Il fit prisonniers tous ceux qui se trouvèrent dans la place; puis, s'étant mis à la poursuite des autres corps suédois répandus dans ses états, il les attaqua, le 18 juin, à Ferhbellin, les défit entièrement, et les chassa ensuite de la Prusse, après leur avoir enlevé plusieurs villes de Poméranie. Les Français firent, pour le roi de Suède, la même diversion qu'il avait faite en leur faveur. Ils entrèrent en forces dans le pays de Clèves. Alors Frédéric-Guillaume se vit contraint d'accéder au traité de Nimègue de 1678, et de rendre aux Suédois toutes les villes de Poméranie, dont il s'était emparé. Mais, l'an 1680, il fut indemnisé de cette perte par l'archevêché sécularisé de Magdebourg, dont il fut mis en possession pour être à jamais incorporé à son électorat. Frédéric-Guillaume ouvrit, l'an 1685, un asile aux Protestants de France, que la révocation de l'édit de Nantes avait engagés à sortir du royaume. Vingt mille français vinrent s'établir dans ses états, et leur nombre répara en partie le dépeuplement causé par la guerre de trente ans. L'an 1686, il envoya du secours en Hongrie contre les Turcs. Il fit, la même année, une convention avec l'empereur, au sujet du duché de Jaegerndorff, et obtint, en dédommagement, le cercle de Schwibus. Ce prince mourut d'hydropisie, le 29 avril 1688, à l'âge de soixante-huit ans. « Frédéric-Guillaume, dit l'illustre auteur » des mémoires de Brandebourg, avait toutes les qualités qui

» font les grands hommes; magnanime, débonnaire, généreux, humain...... Il devint le restaurateur et le défenseur de » la patrie, le fondateur de la puissance de Brandebourg, l'arbitre de ses égaux..... Avec peu de moyens, il fit de grandes » choses, se tint lui seul lieu de ministre et de général, et » rendit florissant un état qu'il avait trouvé enseveli sous ses » ruines ». Il avait épousé, 1°. le 7 décembre 1646, LOUISE-HENRIETTE, fille de Frédéric Henri, prince d'Orange, morte le 6 juin 1667; 2°. le 13 juin 1668, DOROTHÉE, fille de Philippe, duc de Holstein-Glucksbourg, morte le 6 août 1689. Il laissa du premier lit, Frédéric, qui suit, et Hedwige-Sophie, mariée à Guillaume VI, landgrave de Hesse-Cassel; et du second, cinq fils et deux filles. Philippe-Guillaume, l'un des cinq fils, fut l'auteur des margraves de Brandebourg-Schewedt qui se sont éteints à la fin du dix-huitième siècle. Ce fut vers la fin du règne de ce prince que les postes furent établies dans le Brandebourg.

FRÉDÉRIC III, ÉLECTEUR, PREMIER ROI DE PRUSSE.

1688. FRÉDÉRIC III, né à Kœnigsberg le 1, et non le 22 juillet 1657, succéda, l'an 1688, à l'électorat de Brandebourg, que Frédéric-Guillaume, son père, lui laissa dans l'état le plus florissant. Étant entré, l'an 1689, dans l'alliance formée contre la France, il s'empara de Bonn, le 12 octobre, malgré la brave résistance du baron d'Asfeld, qui en était gouverneur. Rimbergue et Kaiserswerth s'étaient déja rendus aux troupes brandebourgeoises. Frédéric envoya, l'an 1691, du secours à l'empereur contre les Turcs, qui furent battus à Salenkemen. Il continua, les années suivantes, à fournir des troupes aux alliés, en Flandre sur le Rhin et en Hongrie. Zèle pour les progrès des lettres dans ses états, il érigea, l'an 1693, l'université de Halle.

Les principautés de Lignitz, de Brieg et de Wohlau étant devenues vacantes, l'an 1675, par la mort de Georges-Guillaume de Lignitz, dernier mâle de sa maison; l'empereur Léopold se crut en droit de les réunir à son domaine. Mais le grand électeur prétendit qu'elles devaient lui revenir en vertu d'un ancien pacte de confraternité fait entre sa maison et celle de Lignitz. La contestation fut terminée à l'amiable, l'an 1686, par la cession que le premier fit au second du cercle de Schwibus, en échange des principautés qu'il réclamait. Le grand électeur étant mort deux ans après, l'empereur voulut revenir contre le traité qu'il avait fait avec lui, sur ce que le nouvel électeur Frédéric III, n'étant encore que prince électoral en 1686, s'était engagé par un réversal à lui restituer le cercle dont il s'était dessaisi. On disputa de nouveau là-dessus l'espace d'environ sept ans. Enfin l'électeur ayant besoin de l'empereur, pour un dessein que son ambition lui avait suggéré, remit à ce prince le cercle contesté, moyennant une somme de deux cent cinquante mille florins, à quoi Léopold ajouta l'expectative sur le comté de Limbourg, en Franconie, et sur la principauté d'Oost-Frise.

L'envie de captiver les bonnes grâces de l'empereur, fut aussi le principal motif qui détermina Frédéric III à se déclarer pour lui dans la guerre qui s'éleva, l'an 1700, entre la maison d'Autriche et celle de Bourbon, après la mort de Charles II, roi d'Espagne. Ce fut alors que se manifesta le désir que Frédéric III avait depuis long-tems d'obtenir le titre de roi. Ses vœux furent enfin accomplis. Par le traité de Vienne, au moyen d'un secours de dix mille hommes qu'il promit de fournir aux alliés, l'empereur consentit à reconnaître, pour royaume, la Prusse, qu'il avait refusé cinq ans auparavant de reconnaître pour duché séculier. Le prince Eugène, apprenant cette nouvelle, dit tout haut: « Il faudrait pendre les ministres qui ont donné à l'em» pereur un conseil aussi perfide ». Le 18 janvier 1701, Frédéric fut proclamé roi à Kœnigsberg, et se mit lui-même la couronne sur la tête. L'électrice sa femme, princesse de beaucoup d'esprit, fut couronnée en même tems que lui. En partant pour cette cérémonie, il lui échappa de dire à quelques-unes de ses femmes: « Je suis au désespoir d'aller jouer en Prusse la reine de théâtre auprès de mon Esope ». (Frédéric était contrefait.) Ce prince établit, pour consacrer les prémices de sa royauté, l'ordre de l'Aigle noir, et fonda une académie des sciences à Berlin, dont le célèbre Leibnitz fut nommé directeur. « On lui » avait persuadé, dit un de ses descendants, qu'il convenait » à la royauté d'avoir une académie, comme on fait accroire à » un nouveau noble qu'il est séant d'entretenir une meute » (1). Guillaume, roi d'Angleterre, étant décédé l'an 1702, Frédéric prétendit, du chef de sa mère, à la succession de la maison d'Orange; mais il ne put en avoir qu'une partie. L'an 1707, en qualité d'héritier de cette maison, il acquit le comté de Tecklenbourg, et obtint la principauté de Neuchâtel, après la mort de la duchesse de Nemours. Frédéric mourut à Berlin, le 25 février 1713, à l'âge de cinquante-six ans. Ce prince ruina ses peuples en voulant étaler un faste et une magnificence qui étaient au-dessus de ses forces. Il méconnut la véritable grandeur des souverains, qui consiste à faire le bonheur de leurs sujets, et à proportionner le luxe de leur cour aux facultés de l'état. Il avait épousé, 1°. le 23 août 1679, ÉLISABETH-HENRIETTE, fille de Guillaume VI, landgrave de Hesse-Cassel, morte le 27 juin 1683; 2°. le 28 septembre 1684, SOPHIE-CHARLOTTE, fille d'Ernest-Auguste, duc de Hanovre, décédée le 1 février 1705, à Hanovre, dans le sein de sa famille (comme elle approchait du dernier moment, on voulut introduire au chevet de son lit, un ministre réformé, « laissez-moi mourir, » lui dit-elle, sans disputer »; 3°. le 19 novembre 1708, SOPHIE-LOUISE, fille de Frédéric, duc de Mecklenbourg, morte le 29 juillet 1735, après avoir été répudiée. Il eut du premier lit, Louise-Dorothée, première femme de Frédéric, prince héréditaire de Hessel-Cassel, depuis roi de Suède, morte le 23 décembre 1705; du second lit, Frédéric-Auguste, mort en bas âge; et Frédéric-Guillaume, qui suit.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, ROI DE PRUSSE.

1713. FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, né, le 15 août 1688, à Berlin, fils de Frédéric, premier roi de Prusse, parvint au trône sous les heureux auspices de la paix. Il obtint, par le traité d'Utrecht, le pays de Gueldre, avec la confirmation de la principauté de Neuchâtel et de sa qualité de roi, qui fut reconnue par toutes les puissances. La guerre continua dans le Nord, entre Charles XII, roi de Suède, et ses ennemis. Ceux-ci ayant assiégé Stettin, capitale de la Poméranie, la ville fut remise en séquestre entre les mains du roi de Prusse, qui gardait alors la neutralité. Sur la réclamation de Charles XII, contre ce séquestre, Frédéric-Guillaume joignit ses troupes, en 1714, à celles des Russes, des Danois et des Saxons. Ses armes, qu'il avait prises, malgré lui, contre un héros qu'il estimait, eurent un heureux succès. Il chassa les Suédois de Stralsund, en 1715, et retourna vainqueur à Berlin. L'an 1720, la paix se fit à Stockholm, et, par ce traité, le roi de Prusse fut maintenu dans la portion de la Poméranie, comprise entre l'Oder et la

(1) « Ce nouveau roi, sans génie, sans puissance, et presque sans » revenu, s'était mis dans la tête qu'on ne pouvait porter dignement » une couronne sans être environné de tout l'appareil du luxe et de la » magnificence; et il prit pour modèle la cour de Louis XIV, qui » était alors la plus brillante de l'Europe. Il voulut être sacré par un » évêque, et il donna ce titre à un de ses chapelains. Il fit faire une » ampoule sur le modèle de celle de France, et alla se faire oindre à » Kœnigsberg, en Prusse, parce que les rois de France vont se faire » sacrer à Reims. Il porta les grandes perruques espagnoles, et donna » des fêtes. Il avait un premier ministre, un grand-maître des céré» monies, cinquante cuisiniers et une académie des sciences. » (*Vie de Frédéric II*, pp. 3-4.)

Péene, qui faisait partie des conquêtes des alliés. Ennemi du droit féodal, il l'abolit, en 1717, dans ses états, et coovertit tous les fiefs en biens allodiaux.

L'an 1724, il fonda de nouveau l'ancienne ville de Potsdam, dans une île de quatre milles de tour, formée par la Havel, y fixa sa résidence et y fit des établissements avantageux, tels que deux grands hôpitaux, l'un pour les enfants mâles des soldats, l'autre pour les filles, une manufacture pour les velours, etc. En 1725, il accéda au traité d'Hanovre contre l'empereur et le roi d'Espagne; mais, deux ans après, il fit à Wusterhausen un nouveau traité d'alliance avec l'empereur. L'an 1730, le roi de Prusse, instruit que le prince héréditaire, Charles-Frédéric, son fils aîné, las de la sévérité de ses traitements, avait concerté, avec ses confidents, de se dérober de la cour et de passer en pays étranger, le fait arrêter, sur la fin d'août, avec son complice, le lieutenant Kat, jeune homme de vingt-deux ans, et l'envoie prisonnier au château de Custrin sur l'Oder. On instruisit le procès du prince, on consulta les universités et les juges de Berlin, que le roi savait punir en leur distribuant des coups de canne, depuis le président jusqu'aux secrétaires, quand ils ne jugeaient pas à sa fantaisie. C'en était fait du prince royal sans l'empereur Charles VI, qui, par le moyen du comte de Seckendorf, obtint à grand'peine qu'on ne le ferait point périr. Le roi dit après avoir accordé la grâce: *L'Autriche verra un jour quel serpent elle réchauffe dans son sein.* Mais il fut inexorable envers le jeune Kat. En vain la reine, les princes, et les parents de l'infortuné, se jetèrent à ses pieds pour faire révoquer l'arrêt de mort qu'il avait lui même prononcé le 2 novembre 1730: Kat fut exécuté, le 7 du même mois, à Custrin, dans la cour du gouvernement, en présence du roi, et sous les yeux du prince royal, à qui quatre grenadiers tenaient la tête pour l'empêcher de détourner la vue de cet affreux spectacle. Charles-Frédéric, reconduit en sa prison, adoucit son infortune par l'étude qui lui était défendue, mais à laquelle il trouvait moyen de se livrer en trompant ses surveillants ou en les gagnant. Enfin, après une absence de la cour d'environ quinze mois, il y parut pour la première fois, le 22 novembre 1731, pendant les noces de la princesse de Bareith sa sœur, où il n'était point attendu, le roi son père l'ayant fait venir de Custrin sans en rien communiquer à personne.

La même année, le roi Frédéric-Guillaume termina le grand procès qui durait depuis trente ans sur la succession de la maison d'Orange et du roi Guillaume III: comme héritier des droits de son aïeule, Louise-Henriette, et fondé sur le testament de son bisaïeul Henri-Frédéric, il obtint la principauté de Meurs, le comté de Lingen, les seigneuries de Tourneheut et d'Heristal, et toutes les autres terres situées dans le Brabant autrichien. Le prince de Nassau-Dietz-Orange, fondé sur le testament du roi Guillaume III, et sur les prétentions de sa bisaïeule, Albertine-Agnès, fille cadette du prince Henri-Frédéric, reçut le marquisat de Ulissingen et de Véere, la baronnie de Bréda, et les terres situées dans la souveraineté de Hollande. (Pfeffel.)

Peu de tems après le retour du prince royal à la cour, le roi son père avait pensé à lui donner une épouse, et avait jeté les yeux sur Elisabeth-Christine, fille de Ferdinand-Albert II, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, née le 8 novembre 1715, et nièce de l'impératrice régnante. Frédéric témoignant de la répugnance pour ce parti, le roi, toujours absolu dans ses volontés, obtint son consentement à coups de canne et de pied au derrière, et le mariage s'accomplit, le 12 juin 1732, au château de Salzdehlen. La princesse était certainement digne de la main de Frédéric, par ses qualités de corps et d'esprit: mais des raisons politiques et physiques éloignaient le prince de cette alliance. Pour récompense de son obéissance forcée, le roi lui ayant donné le comté de Ruppin, Frédéric alla s'établir à Rheinsberg, maison de plaisance de ce comté, fort délabrée alors, et à laquelle il donna une nouvelle face. De là, son père l'emmena, l'année suivante, sur le haut Rhin, avec un corps de dix mille hommes, pour secourir l'empereur dans la guerre qu'il avait avec la France, pour la succession au trône de Pologne. Les opérations du prince Eugène, général de l'armée autrichienne, dont il fut témoin, ne remplirent pas l'idée qu'il s'était faite de ce héros: il avoua depuis, qu'il n'avait vu que l'ombre du grand Eugène. Aussi, la campagne finie, ramena-t-il son armée en Prusse, où son père, contraint par le dérangement de sa santé, l'avait précédé.

Frédéric-Guillaume mourut d'hydropisie, le 31 mai 1740, laissant dans un état florissant ses provinces, ses finances et ses troupes. « Il avait dépensé près de vingt-cinq millions de notre » monnaie à faire défricher des terres, à bâtir des villes et à » les peupler. Il y attira plus de seize mille hommes de Salzbourg, leur fournissant à tous de quoi s'établir et de quoi » travailler. En se formant ainsi un nouvel état, il créait, par » une économie singulière, une puissance d'une autre espèce. » Il mettait tous les mois, environ, soixante mille écus d'Allemagne, en réserve, ce qui lui composa une trésor immense » en vingt-huit ans de règne. Ce qu'il ne mettait pas dans ses » coffres, il l'employa à former une armée de quatre-vingt » mille hommes choisis, qu'il disciplina lui-même d'une manière nouvelle, sans néanmoins en faire usage ». (*Vocab. Fr.*) Ce prince, austère dans ses mœurs, exigeait dans ses sujets la même regularité de conduite dont il leur offrait le modèle. Il ne pouvait voir les ecclésiastiques dans les parades, et les renvoyait étudier chez eux la Bible: les femmes, lorsqu'il marchait dans les rues, s'enfuyaient pour n'être pas apostrophées de paroles dures, et de coups de canne, comme si elles eussent manqué à leur devoir étant hors de leur ménage. Les soldats étaient commandés pour aller au sermon et pour communier, et on mettait des sentinelles à la porte de l'église pour arrêter ceux qui auraient été tentés de sortir. Frédéric-Guillaume observa scrupuleusement les lois de la fidélité conjugale. Il avait épousé, le 28 novembre 1706, Sophie-Dorothée, fille de Georges-Louis, électeur d'Hanovre, et roi d'Angleterre, morte le 28 juin 1757. Il eut de ce mariage onze enfants, dont les principaux sont Frédéric, qui suit: Auguste-Guillaume, prince de Prusse, mort le 14 juin 1758; Frédéric-Henri-Louis; Augusta-Ferdinand, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, à Sonnenbourg; Louise-Ulrique, femme d'Adolphe-Frédéric, roi de Suède.

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse.

1740. Charles-Frédéric II, né 24 janvier 1712, succéda, le 31 mai 1740, au roi Frédéric-Guillaume, son père. L'éducation qu'il avait reçue était plus propre à former un grand capitaine qu'un grand roi; mais le génie, dit un homme d'esprit, force tous les obstacles qui s'opposent à son développement. Le jeune Frédéric, condamné par son père à ne savoir que l'art militaire et son cathéchisme, cultiva lui-même son esprit par la lecture et la réflexion. Il s'appliqua surtout à la politique et à la poésie; deux genres d'études qui vont rarement ensemble. La campagne du Rhin de 1734 fut un des premiers objets qui exercèrent sa verve: il la célébra par des vers français qui ont depuis vu le jour dans le recueil de ses poésies. Lié de la plus étroite amitié avec le fameux Jordan, il se l'associa pour la composition de son Antimachiavel, qu'il publia dès qu'il fut monté sur le trône. Dans le même tems, il reprit son ancien projet de voyager dans les principales contrées de l'Europe. Mais, étant arrivé à Strasbourg, et y ayant été reconnu par un soldat qui en donna avis au maréchal du Bourg, il vit qu'il lui serait impossible de garder l'*incognito*. Ce contre-tems, qui devait le priver du fruit qu'il espérait tirer de ses voyages, lui fit reprendre brusquement la route de Berlin. Il y avait à peine un mois qu'il était de retour, lorsque la mort de l'empereur Charles VI,

arrivée le 20 octobre 1740, lui donna lieu de faire valoir ses pretentions sur la Silésie. Le secret de cette eotreprise fut tel, même à la cour de Berlin, que le marquis de Beauvau, envoyé par le roi Louis XV pour complimenter ce prince sur son avéoement au trône, voyant les troupes prussiennes se rendre de tous côtes aux environs de la capitale, ne put deviner où elles devaient se porter. Il ne le sut qu'au départ de l'armée, lorsque le roi lui dit : *Je vais, je crois, jouer votre jeu ; si les as me viennent, nous partagerons.* (*Annales de Marie-Thérèse.*) Ce prince, interpelle sur le motif de son invasion, *Je viens reprendre par la voie des armes*, repondit-il, *ce que la force m'a enlevé*. La Silesie pliait sous lui, tandis que l'héritière de Charles VI se trouvait daos le plus grand embarras pour defendre la succession autrichienne cootre les differentes puissances qui la reveudiquaient. L'an 1741, après avoir gagné, le 4 avril, sur les troupes de cette princesse, la bataille de Molwitz, Frédéric entra, le 15 mai suivant, dans le traité d'alliance fait avec ces mêmes puissances. L'an 1742, il s'empara du comté de Glatz au mois de janvier. Vainqueur à Czaslau, le 17 mai de la même annee, il fit, avec la reine de Hongrie, le 28 juillet suivant, un traité de paix qui lui assura presque toute la Silesie avec le comté de Glatz. L'an 1744, ayant accéde à un nouveau traité d'union, conclu, le 22 mai, à Francfort, entre les alliés, il fait irruption dans la Bohême, s'empare de Prague, le 16 septembre, et soumet plusieurs autres villes. Cette diversion rappela de l'Alsace le prince Charles de Lorraine. A son approche, les Prussiens evacuent la Bohême. La guerre fut portée en Silésie ; Frédéric y gagna, le 4 juin 1745, la bataille de Striegau, ou de Friedberg, contre les Autrichiens et les Saxons. Un aide-major, député du roi de France pour aononcer au roi de Prusse le succès de la bataille de Fontenoi, fut temoin de l'action. *Vous direz à votre maître*, lui dit le vaioqueur, *que j'ai acquitté a Friedberg la lettre de change qu'il a tirée sur moi à Fontenoi.* Le fruit de cette victoire, et de trois autres qui la suivirent de près, fut la conquête de la Saxe. L'anoée précédente (1744), le prince d'Oost Frise étant mort sans enfants, Frédéric s'etait mis en possession de ses états en vertu de l'expectative accordée à sa maison en 1695. L'an 1745, peodant qu'on fait à Francfort les preparatifs pour le couronnement de l'empereur François, il gagne une bataille, le 20 septembre, sur les Autrichiens, aux environs de Prausnitz, ville de Bohême sur les confins de la Silésie. Le 25 décembre de la même année, traité de Dresde, par lequel Marie-Therèse cède de nouveau la Silésie et le comté de Glatz au roi de Prusse, qui lui garantit réciproquement ses états d'Allemagne, et reconnaît pour empereur soo époux.

L'an 1756, à l'occasion de la guerre qui s'était allumée entre la France et l'Angleterre, Frederic signe, le 16 janvier, un traité d'alliance offensive avec le roi d'Angleterre. Il eotre en Saxe au mois de septembre suivaot, et s'en empare sans déclaratioo de guerre. De là, il apprend dans ses manifestes à l'Europe étonnee, qu'il commeoce les hostilités sans être agresseur, et que son invasion dans les états de l'un des principaux membres de l'empire n'a pour but que la conservation des libertés du corps germanique. Le 6 mai 1757, bataille de Prague entre les Prussiens et les Autrichiens. Ceux-ci, battus après avoir été victorieux, se retirent, au nombre de trente-cinq mille hommes, dans la ville, dont les premiers forment aussitôt le siége. Le général autrichien Brown, que son mérite avait élevé du rang de simple soldat à la dignité de feld-maréchal, y meurt de ses blessures quelques jours après la bataille. La mort de ce grand homme compensa la perte que les Prussiens avaient faite, dans l'action, du général Schwerin, l'un des créateurs de leur discipline militaire, et le premier guide de Frederic dans la carrière des armes. Le comte de Daun, autre general des Autrichiens, marche au secours de Prague, défait, le 18 juio, les Prussiens à Chotzémitz, les oblige de lever le siége et les chasse entièrement de la Bohême. Au mois de novembre, bataille de Rosbach, sur la Saale, près de Mersbourg, gagnée par le roi de Prusse sur les armées impériale et française, commandées, l'une par le prince de Saxe-Hildbourghausen, l'autre par le prince de Soubise. Elle fut engagée contre l'avis du géoéral français, qui, n'étant qu'auxiliaire, ne pouvait que proposer. Le 4 decembre, nouvelle victoire du roi de Prusse sur le prince Charles près de Lissa. L'an 1758, se voyant pressé par les Russes en Pomeranie et par les Autrichiens du côté de la Bohême, menacé d'ailleurs d'un troisième eonemi prêt à fundre sur lui, Fréderic engage les Anglais à rompre le traité honteux de Closter-Seven, afin de former une barrière entre l'armée de France et la sienne. Délivré par là de sa plus graode inquietude, il va faire le siége de Schweidnitz, la seule place de Silésie qui fût restée aux Autrichiens, dont il se rend maître le 16 mars. De là il arrive, par des marches et des contre-marches, devant Olmutz, capitale de la Moravie. Tandis qu'il est occupé au siege de cette place, Laudon, commandant des troupes légères autrichiennes, lui enlève, vers la mi-juin, un convoi très-considérable, escorté par quatorze mille hommes. Cette perte l'oblige à lever le siege ; mais il fait sa retraite avec tant de précaution, qu'il met le maréchal Daun, qui l'observait, dans l'impuissance de l'inquiéter. Le 11 octobre, bataille d'Holkirken, en Lusace, gagnée par les Autrichiens, aux ordres du même general, sur le roi de Prusse, dont le camp fut forcé après un combat de quelques heures. Dix mille hommes étendus sur le champ de bataille, du nombre desquels furent le marechal Keith, le prince François de Brunswick et le général Kleist, cent quatorze canons enlevés, avec vingt-neuf drapaux ou étendards, toutes les tentes et les bagages ; telle fut la perte que ce monarque fit dans cette journee. Ce désastre, le plus grand que le roi de Prusse eût essuyé jusqu'alors, servit à faire connaître les ressources de son génie. Il perdit si peu de terrain, qu'il alla prendre tranquillement un autre camp à une demi-lieue de l'armée victorieuse. Au commencement du mois de novembre, Daun étant arrivé devant Dresde pour delivrer cette ville, Fréderic fait marcher ses troupes, sous la conduite des généraux Dhona et Wedel, au secours de la place. Daun, obligé de lever le siége, se retire, le 16 du même mois, en Bohême.

L'an 1759, nouveau revers pour Fréderic ; Wedel, general prussien, est battu, le 23 juillet, à Crossen, par les Russes ; et le roi de Prusse, les ayant attaqués lui même, à Francfort sur l'Oder, le 12 août suivant, essuie une nouvelle defaite, après être revenu sept fois à la charge. Le 5 septembre, le comte de Schmettau rend la ville de Dresde au prince de Deux-Ponts, et obtient les honneurs de la guerre, avec la permission de se retirer à Magdebourg. Le 20 novembre, le général Fink, envoyé par le roi de Prusse, avec dix-huit mille hommes, pour couper la communication des Autrichiens avec la Bohême, est forcé, par le maréchal Daun, dans le village de Maxen, près du fameux camp de Pyrna, où il s'était retranché. Il gagne une hauteur où il recommence le combat, et où il est encore vaincu. Le lendemain, sommé de se rendre, à peine d'être culbuté dans l'Elbe avant la fin du jour, il se rend prisonnier avec quatorze mille hommes qui lui restaient ; livre soixante-six pièces de canons, tous les drapaux, les timbales, les trompettes, les chevaux, les chariots et tout le bagage. Cette journée, si glorieuse pour les Autrichiens, ne leur coûta pas deux mille hommes ; mais elle n'eut aucune suite décisive.

L'an 1760, le général Laudon, s'étant mis en marche pour faire le siége de Glatz, est arrêté par le général Fouquet, qui s'était posté sur les montagnes de Buchberg et de Doctorsberg. Il attaque les Prussiens, le 23 mai, dans leurs retranchements, et, après un combat de quatre heures, il fait prisonnier le général prussien avec neuf mille hommes, continue sa route et se rend maître de Glatz. Le 3 novembre, bataille de Torgau entre le roi de Prusse et le maréchal Daun ; ce dernier eut,

dans l'action, qui fut très-vive et très-meurtrière, la cuisse fracassée d'un coup de feu. Odonelb, qui prit la place du maréchal en son absence, remporta une victoire qui lui mérita les plus grands éloges. L'an 1761, l'armée des Russes et celle des Autrichiens s'étant réunies dans la Silésie, Frédéric campe près de Schweidnitz pour se mettre à l'abri de toute insulte. Voyant, quelque tems après, que la disette des fourrages les a séparés, il sort de son camp pour se rapprocher de Neiss. Laudon, qui l'observe, saisit ce moment, et se présente devant Schweidnitz. L'attaque est si brusque, qu'il se trouve au milieu de la place sans donner au commandant le tems de proposer une capitulation. L'an 1762, le 9 octobre, Frédéric, malgré Daun, qui tâche en vain de le forcer dans son camp, travaille à prendre Schweidnitz, et triomphe de la belle résistance du comte de Guasco, commandant de la place, que l'incendie d'un magasin de poudre oblige à se rendre prisonnier de guerre avec toute la garnison, après une défense de deux mois et demi. Lorsque le comte, avec ses officiers, alla saluer le roi, *messieurs*, leur dit Frédéric, *vous avez donné un bel exemple à imiter à ceux qui auront à défendre des places; votre défense me coûte plus de huit mille hommes.* Cette guerre, plus destructive dans l'espace de sept ans que ne l'avait été celle qui avait désolé l'Allemagne pendant trente ans dans le siècle précédent, fut terminée par le traité d'Hubertsbourg, près de Dresde, signé le 15 février 1763. La Silésie, à quelques réserves près, y fut abandonnée pour la troisième fois au roi de Prusse. Une chose bien remarquable, c'est que, pendant toute cette guerre, il n'avait mis aucun nouvel impôt, n'avait exigé aucune avance de ses sujets, fait aucun emprunt chez l'étranger, et jamais le paiement de son armée n'avait été différé d'un moment. « Cependant, » aussitôt après la paix, il remit à la Silésie un impôt de six » mois, distribua dans les campagnes dix-sept mille chevaux » pour l'agriculture, et ouvrit ses magasins et ceux des Russes, » en Pologne, qu'il avait achetés pour fournir à l'agriculteur » du pain et de la semence. En même tems, il fit travailler » au projet de rebâtir les villes et les villages, et songea aux » moyens d'augmenter la population et l'industrie. La guerre » avait diminué de plus de cent cinquante mille âmes la population de la Silésie. En 1776, elle était de soixante-douze » mille sept cent trente-quatre mille âmes de plus qu'avant la » guerre. » (*Vie de Frédéric II*, tom. III, pag. 2-3.)

L'administration de la justice avait grand besoin de réforme en Prusse; et Frédéric, en étant convaincu, fit travailler, l'an 1746, à un code nouveau, qui, en retranchant un grand nombre de formalités, simplifiait tellement la jurisprudence, que tout procès devait être terminé dans l'espace d'un an: c'est ce qu'on appelle le *Code Frédéric*; ouvrage qui mérita, en 1748, une médaille au chancelier Coccei, qui en était l'auteur. Mais l'expérience ne tarda pas d'apprendre à Frédéric, que son code, malgré les éloges qu'on lui donnait, était encore loin du but qu'il s'était proposé. Un second code, qu'il fit composer, en 1780, ne remplit pas mieux ses vues; et l'on peut dire, avec un de ses biographes, que, malgré l'habileté du nouveau rédacteur, *la confusion la plus grande règne toujours dans les tribunaux prussiens.*

L'ambition de Frédéric, après la guerre de sept ans, parut satisfaite, et comme rassasiée de ses conquêtes; mais, l'an 1772, les troubles qui s'élevèrent en Pologne, réveillèrent en lui cette passion, par la facilité qu'ils lui présentèrent d'agrandir considérablement ses états sans verser de sang. Par un traité secret que le prince fit avec la reine de Hongrie et l'impératrice de Russie, ces trois puissances convinrent d'envahir et de partager entre elles les portions de cette république divisée, qui se trouvaient à leur bienséance. « La Russie prit pour séparation » de ses limites, la rivière de Wella, depuis sa source jusqu'à » l'endroit où elle se décharge dans le Niémen, et depuis la » source du fleuve Bérésina jusqu'à Rzeczyca, où il tombe dans » le Dnieper. La Prusse s'appropria la Prusse polonaise, et » cette partie de la grande Pologne, qui est située au-delà de » la Netze. La maison d'Autriche se mit en possession de toute » la rive gauche de la Vistule, depuis les salines jusqu'à l'en- » droit où le Wiroz se jette dans cette rivière, de même que » de tout le palatinat de Belz, de la Russie rouge et de la plus » grande partie de la Wolhinie ». (*Vie de Frédéric.*) Que ce partage ait été légitime ou non, c'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider. La Pologne fit de vains efforts pour s'y opposer. Enfin, l'an 1774, il prévalut par l'acquiescement forcé de la république, et les trois puissances alliées restèrent paisibles maîtresses des possessions qu'elles s'étaient appropriées.

Frédéric vit avec joie, l'an 1778, sa protection recherchée par le duc de Deux-Ponts, l'électeur de Saxe, et le duc de Mecklenbourg, qui disputaient à la maison d'Autriche une partie de la succession du dernier duc de Bavière, décédé sans enfants le 30 décembre 1777. Il prit hautement les intérêts de ces trois princes, et mit sur pied une armée formidable pour les faire valoir. L'empereur lui opposa des forces égales. La Silésie et la Bohême furent les principaux théâtres de cette guerre, où le prince Henri, frère du roi, et Laudon, général de l'empereur, déployèrent toutes les ressources de l'art militaire sans en venir à une action décisive. Enfin, les cours de France et de Russie ayant été choisies pour médiatrices, la paix fut signée à Teschen, le 13 mai 1779. Le principal article porte que la maison d'Autriche aura un morceau de la Bavière, savoir, la partie située entre le Danube, l'Inn et la Saltz. Tout le reste demeure à la Bavière comme auparavant.

Concentré désormais dans le gouvernement de ses états, Frédéric leur consacra tous ses soins, et aucune de leurs parties n'échappa à ses regards bienfaisants. Telle est la description que faisait un de ses ministres de la situation florissante où ils étaient en 1785: « En peu d'années, dit-il, Frédéric a fait » bâtir, en plusieurs endroits de sa domination, cinq cent » trente-neuf villages, qu'il a peuplés de quarante-deux mille » six cent six familles, la plupart attirées de la Pologne et » d'autres pays. Les bords de la Netze et de la Warta étaient » incultes et noyés; il a rendu à la fertilité cent vingt mille » acres de terres, dont le dessèchement est dû aux travaux » qu'il a fait faire pour contenir les eaux de ces rivières dans » leurs lits.... Frédéric a formé, dans ses propres domaines, » près de trois cents fermes, données en baux héréditaires à » des cultivateurs. Ce prince a consacré, l'année dernière, à » favoriser la population, toutes sortes de cultures et les » manufactures, deux millions deux cent trente-six écus. A » son avénement au trône, en 1740, la population était de » deux millions deux cent trente six mille âmes; elle est » augmentée aujourd'hui d'un million sept cent soixante-dix » mille; et, si l'on ajoute à ce calcul les nouvelles acquisitions » en Pologne, en Silésie, etc., on ne portera pas trop haut » l'évaluation du nombre des sujets de sa majesté prussienne à » six millions d'âmes. » (Le baron de Herberg, *Dissert. sur la popul. du royaume de Prusse.*) Il s'en fallait bien que les affaires de l'état absorbassent entièrement l'attention de ce monarque. Aux fonctions de la royauté, il savait allier la culture des lettres, dont aucune partie ne lui était étrangère. Il excellait surtout dans la poésie française; et son poëme de *l'Art de la guerre*, quand il serait le seul fruit de sa verve, suffirait pour l'égaler à nos plus grands poëtes. Sa prose ne le cédait guère à ses vers; son *Antimachiavel*, par où il débuta dans la carrière des lettres, et ses *mémoires historiques du Brandebourg*, en sont la preuve. Ce grand prince termina ses jours par une hydropisie qui l'enleva, le 17 août 1786, à Potsdam, dans la soixante-quatorzième année de son âge, et la quarante-sixième de son règne. Il avait épousé, le 12 juin 1733, ELISABETH-CHRISTINE, fille de Ferdinand-Albert II, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, dont il n'eut point d'enfants.

FRÉDERIC-GUILLAUME II.

1786. FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, né, le 25 septembre 1744, d'Auguste-Guillaume, prince de Prusse, et de Louise-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel, succéda au roi Frédéric, son oncle, le 17 août 1786. Il mourut le 16 novembre 1797. Il avait épousé, 1°. le 14 juillet 1765, ELISABETH-CHRISTINE-ULRIQUE, fille de Charles, duc de Brunswick-Wolfenbuttel (séparée en 1769); 2°. le 15 juillet 1769, FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 16 octobre 1751, fille de Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt. Ses enfants furent;

Du premier lit :

1°. Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, née le 7 mai 1767, mariée, le 29 septembre 1791, à Frédéric, prince d'Angleterre, duc d'Yorck;

Du second lit :

2°. Frédéric-Guillaume, qui suit;
3°. Frédéric-Louis-Charles, né le 5 novembre 1773, marié, le 26 décembre 1793, avec Frédérique-Caroline-Sophie, fille de Charles-Louis-Frédéric, duc de Mecklenbourg-Strelitz. Il mourut le 28 décembre 1796, ayant eu de ce mariage :
  a. Frédéric-Guillaume-Louis, né le 30 octobre 1794; marié, le 21 novembre 1817, à Louise, princesse d'Anhalt-Bernbourg;
  b. Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie, née le 30 septembre 1796, mariée, le 18 avril 1818, à Léopold-Frédéric, duc d'Anhalt-Dessau;
4°. Frédéric-Henri-Charles, né le 30 décembre 1781, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Prusse;
5°. Frédéric-Guillaume-Charles, né le 3 juillet 1783, marié, le 12 janvier 1804, à Marie-Anne, fille de Frédéric-Louis-Guillaume, landgrave de Hesse-Hombourg, née le 13 octobre 1785. De ce mariage sont issus :
  a. Adalbert, né le 29 octobre 1811;
  b. Woldemar, né le 2 août 1817;
  c. Elisabeth-Victoire, née le 18 juin 1815;
6°. Frédérique-Louise-Wilhelmine, née le 18 novembre 1774, mariée, le 1er. octobre 1791, à Guillaume de de Nassau, prince d'Orange, roi des Pays-Bas depuis 1815;
7°. Frédérique-Christine-Auguste, née le 1er. mai 1780, mariée, le 13 février 1797, à Guillaume, prince-electoral de Hesse-Cassel.

FRÉDERIC-GUILLAUME III.

1797. FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né le 3 août 1770, succéda, le 16 novembre 1797, à son père Frédéric-Guillaume II. Il épousa, le 24 décembre 1793, LOUISE-AUGUSTE-WILHELMINE-AMÉLIE, morte le 19 juillet 1810, fille de Charles-Louis-Frédéric, duc de Mecklenbourg-Strelitz. De ce mariage sont issus :

1°. Frédéric-Guillaume, prince royal, né le 15 octobre 1795;
2°. Frédéric-Guillaume-Louis, né le 22 mars 1797;
3°. Frédéric-Charles-Alexandre, né le 29 juin 1801;
4°. Frédéric-Henri-Albert, né le 4 octobre 1809;
5°. Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine, née le 13 juillet 1798, mariée (sous le nom d'Alexandra Feodorowna), le 13 juillet 1817, à Nicolas Paulowitch, grand-duc de Russie, frère de l'empereur;
6°. Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née le 23 février 1803;
7°. Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née le premier février 1808.

Pour les événements politiques et militaires de ces deux derniers règnes, *voyez* la table chronologique qui se trouve à la fin de cet ouvrage.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG *.

Cette contrée, qui comprend le duché, auparavant archevêché, de Magdebourg, anciennement habitée par les Lombards, fit partie ensuite du royaume de Thuringe, après la destruction duquel, opérée par les Francs et les Saxons, elle devint le partage de ces derniers, et fut une portion de l'Ostphalie. Sous le règne de Charlemagne, qui fit la conquête de cette province, on y voit une ville, nommée *Magadoburg*, qui resta au-dessous de la médiocrité jusqu'au règne d'Otton I, roi de Germanie; Edithe, première femme de ce prince, l'ayant obtenue pour son douaire, s'occupa de son agrandissement, et la fit entourer de murailles. A sa demande, Otton accorde le droit d'étape à cette ville, et y bâtit, en 937, un monastère, qu'il transféra depuis hors des murs, et dont une partie des revenus fut employée, l'en 968, à l'érection d'un siége archiépiscopal après la mort de Bernard, évêque d'Halberstadt, qui s'y était constamment opposé. Hideward, successeur de ce prélat, s'étant montré plus accommodant, consentit, dans un concile tenu à Ravenne, à céder une partie de son diocèse pour former celui de Magdebourg, auquel on assigna, pour suffragants, les évêques de Posen, de Brandebourg, d'Havelberg, de Mersbourg, de Zeitz et de Misnie. Le pape Jean XIII confirma cet établissement, et accorda aux archevêques de Magdebourg de grands priviléges, dont le plus remarquable est le primatie dans toute l'Allemagne, proprement dite. Les successeurs d'Otton comblèrent ce nouveau siége de tant de bienfaits, qu'il devint l'un des plus importants de la chrétienté. Aussi, ceux qui l'occupèrent eurent-ils toujours une grande influence dans les affaires de l'empire. (Pauli, pag. 225.)

ALBERT I.

Albert I, moine de Corbie, puis de Saint-Maximin de Trèves, envoyé, l'an 961, par l'empereur Otton I, pour prêcher l'évangile aux Russes, fut abbé de Weisenbourg en 966, nommé, deux ans après, par ce prince archevêque de Magdebourg, et sacré, le 1er. octobre 968, par le pape Jean XIII, à Rome. Arrivé, le 21 décembre suivant, à Magdebourg, il y sacre les évêques de Mersbourg, de Zeitz et de Misnie. La réception trop pompeuse qu'il fit, l'en 972, à Herman, comte de Billung, gouverneur, ou burgrave de Magdebourg, déplut à l'empereur, qui le condamna à donner au fisc autant de chevaux qu'il avait fait sonner de cloches et allumer de cierges à l'arrivée de ce comte. Il sut mieux se maintenir à la cour d'Otton II, qui, l'an 978, lui accorda la juridiction royale sur tous les habitants de la ville, avec le droit d'en nommer le burgrave. Il fit plus; il céda, l'année suivante, aux chanoines le droit d'élire leur archevêque. Albert mérita la considération dont il jouissait par son exactitude à remplir ses devoirs. S'étant mis en route, l'an 981, pour aller visiter le diocèse de Mersbourg pendant l'absence de l'évêque, il tomba de cheval en pleine campagne, et mourut de cet accident le 20 juin de la même année. Son corps fut transporté à Magdebourg, et fut inhumé dans la cathédrale. (Pauli, pag. 227.)

GISELER.

981. Giseler, évêque de Mersbourg, et chapelain de la cour impériale, parvint au siége de Magdebourg par la plus noire ingratitude, et la fourberie la plus insigne. C'était sur Olthric, écolâtre de cette église, qu'était tombée l'élection des chanoines. Pour en obtenir la confirmation de l'empereur, alors occupé en Italie, Olthric s'adressa à Giseler, qui avait été son disciple. Mais celui-ci, par ses intrigues, réussit à le supplanter et à se faire nommer à sa place. Ce fut un coup fatal pour Olthric, qui, ne pouvant y survivre, laissa, par sa mort, le champ libre à son indigne rival. Mais si l'ambition de Giseler fut satisfaite, son avarice ne le fut pas encore. En montant sur le siége de Magdebourg, il voulut retenir celui de Mersbourg, et il y réussit en faisant supprimer cet évêché, et convertir sa cathédrale en abbaye. C'est ce qu'il obtint du pape Benoît VII, à force de présents.

Les Venèdes, peuple idolâtre du Mecklenbourg, désolaient alors, par leurs courses, les pays qui les avoisinaient. Giseler, s'étant joint à divers seigneurs et prélats également intéressés à les réprimer, leur livra, l'an 982, une bataille, dont le succès répondit à ses vues. Etant allé en Italie rendre compte de cette expédition à l'empereur Otton II, il reçut de lui, pour sa récompense, la ville de Coren. Il sut également plaire à l'empereur Otton III, Mais, ayant laissé prendre la ville de Brendebourg en 998, ce revers diminue beaucoup de son crédit à la cour de ce prince. Alors, ceux qu'il avait mécontentés commencèrent à porter, contre lui, des plaintes au pape Grégoire V. Sommé par ce pontife de venir lui rendre compte des moyens qu'il avait employés pour parvenir à son siége et faire supprimer celui de Mersbourg, il éluda la citation. Il sut également se tirer d'intrigue au concile que l'empereur fit tenir, l'en 1000, à Magdebourg, sur le même sujet. Mais l'empereur Henri II, de concert avec le pape Jean XVII, ayant renouvelé cette affaire, on voulut le contraindre à retourner à son premier siége, en abdiquant l'archevêché de Magdebourg. On attendait là-dessus sa dernière déclaration, lorsqu'en 1004 on apprit qu'il était mort d'apoplexie, à la campagne, le 24 février de cette année. Tel est le

(*) Dressée, en grande partie, à l'aide des Mémoires de M. Ernst, extraits du cinquième volume de l'Histoire de Brandebourg, de M. Pauli.

récit de Dithmar, un peu différent de celui d'Adelbold dans la vie de saint Henri. Le corps de Giseler fut transporté dans sa cathédrale.

TAGANUS, ou DAGANUS.

1004. **Taganus**, ou **Daganus**, dit aussi **Dedon**, bavarois de naissance et chapelain de la cour, fut mis à la place de Giseler, par ordre de l'empereur, contre le vœu du chapitre de Magdebourg, qui avait élu pour archevêque son prévôt Walthard. Cet acte d'autorité dans un prince aussi religieux que Henri II, n'était point inspiré par des motifs humains. C'était saint Wolfgand, évêque de Ratisbonne, qui lui avait recommandé Taganus comme un homme doué de toutes les qualités convenables à l'épiscopat. Henri le combla de ses faveurs. En 1005, il lui fit donation de la ville d'Arnebourg. En 1012, à sa demande, il confirma toutes les chartes et tous les privilèges accordés à l'église de Magdebourg, et à cette grâce, il ajouta le don de la ville de Frose et de ses dépendances. Mais Taganus mourut le 9 juin de la même année à Rothenbourg sur la Saale, d'où son corps fut rapporté dans sa cathédrale.

WALTHARD.

1012. **Walthard**, que les chanoines avaient voulu substituer à Giseler, fut élu de nouveau, le 15 juin 1012, pour succéder à Taganus. Sa jouissance fut tranquille, mais très-courte; car s'étant rendu à la diète de Tribur, tenue le 24 juillet suivant, il y tomba malade et alla mourir, le 12 ou le 19 août de la même année, à Giébichenstein.

GERON.

1012. **Géron**, chapelain de la cour impériale, et fils de don, seigneur de Wondeswège, fut préféré pour le siège de Magdebourg, par l'empereur, à Thierri, comte d'Are, que le chapitre avait élu le 11 novembre. Mais celui-ci fut ensuite dédommagé par l'évêché de Munster, que Henri II lui procura. Géron accompagna, l'an 1015, ce prince dans son expédition contre Boleslas, duc de Pologne. Mais ayant donné dans une embuscade, il y perdit plusieurs milliers des soldats qu'il avait à sa suite, et eut peine lui-même à se sauver après avoir été blessé. Ce revers ne l'empêcha pas de marcher de nouveau, l'année suivante, avec l'empereur contre les Polonais; mais la valeur avec laquelle ils se défendirent, obligea Henri de leur faire des propositions de paix, dont le prélat fut chargé. Il ne put cependant les faire accepter que l'année suivante. Géron tenait alors dans les liens de l'excommunication Bernard, comte de Ballenstadt, pour des torts considérables qu'il avait faits à son église. Pour le délier, il l'obligea de réparer le mal qu'il avait causé. La ville de Magdebourg n'était pas encore entièrement fermée de murs; Geron acheva cet ouvrage l'an 1022. Il mourut, l'année suivante, le 23 octobre, à Faderode, avec la réputation d'un prélat vertueux et éclairé. Son corps fut rapporté dans son église.

HUMFRIDE.

1023. **Humfride**, d'abord moine, ensuite prévôt de l'église de Wurtzbourg, et chapelain de la cour impériale, fut choisi par l'empereur Henri II pour remplir le siège vacant de Magdebourg. Son prédécesseur avait eu des démêlés qui n'étaient pas encore terminés avec l'évêque d'Halberstadt, touchant les limites de leurs diocèses. Ce ne fut qu'après l'an 1038, qu'Humfride s'accommoda avec l'évêque d'Halberstadt, en lui cédant vingt-deux paroisses avec leurs dîmes. Il mourut en 1051, après avoir fait confirmer les privilèges de son église par les empereurs Conrad II et Henri III.

ENGELHARD.

1051. **Engelhard**, tiré d'un monastère de Wurtzbourg, pour être fait prévôt de Goslar, chapelain ensuite de l'empereur, fut substitué, l'an 1051, à l'archevêque Humfride, avec l'agrément du pape Léon IX, dont il reçut la même année le *pallium*. M. Pauli le fait encore assister cette année au concile de Mayence, où le mariage des prêtres, dit-il, fut condamné. Mais il n'y eut point de concile à Mayence en 1051, et c'est apparemment de celui qui s'y tint en 1049 que M. Pauli veut parler, et alors Engelhard n'y put assister qu'en qualité de prêtre. Ce prélat mourut le 31 août 1063.

WERNER, ou WEZELIN.

1063. **Werner**, ou **Wezelin**, chapelain de l'empereur Henri IV, fut placé sur le siège de Magdebourg après la mort d'Engelhard, par une élection forcée des chanoines. C'était Frédéric de Landsberg, qu'ils avaient d'abord élu. Mais Annon, archevêque de Cologne, qui avait alors tout pouvoir dans l'empire, les obligea de revenir sur leurs pas, et de donner leurs voix à Werner, qui était son frère. L'empereur n'acquit pas un partisan fidèle et constant dans ce nouveau choix. Werner entra, l'an 1073, dans la confédération des princes saxons contre Henri, qui le fit prisonnier en 1075, et le remit presque aussitôt en liberté. Cette grâce ne le rendit pas plus soumis. L'an 1077, il concourut au couronnement de l'anticésar Rodolfe. L'année suivante, à la bataille livrée, le 7 août, aux Saxons par l'empereur, il fut des premiers à fuir; mais ayant été pris dans une forêt par des soldats impériaux, il fut massacré ou peut-être perdu.

HARDWIG.

1078. **Hardwig**, prévôt des églises de Mayence et de Goslar, fut placé par le même Rodolfe, l'an 1078, sur le siège vacant de Magdebourg, dont il ne prit néanmoins possession qu'au mois d'août de l'année suivante. Attaché par reconnaissance à son promoteur, il adhéra pareillement à l'anticésar Herman qui lui succéda. Le parti de Henri IV ayant prévalu, Sigewin, archevêque de Cologne, déposa, l'an 1085, l'archevêque de Magdebourg comme un intrus, et l'empereur lui substitua Hardwig, abbé d'Hirschfeld. Le premier Hardwig, contraint, l'année suivante, après la bataille de Wurtzbourg, où il se trouva, de prendre la fuite, se retira en Danemarck. Mais las de cet exil, il vint s'humilier devant l'empereur, qui le rétablit dans sa dignité, l'an 1089, sous la promesse qu'il fit de travailler avec zèle à ramener les rebelles à son obéissance. L'empereur, pour l'attacher encore plus étroitement à ses intérêts, voulut qu'il fît à Cologne la cérémonie du couronnement de l'impératrice, son épouse. Mais ces faveurs ne purent triompher de l'aversion secrète que le prélat avait pour sa personne. Il y persista jusqu'à sa mort, arrivée subitement à Padderode, le 17 juin de l'an 1102. On le dépeint comme un homme peu éclairé, qui, par son inquiétude fanatique, causa de grands dommages à son église. (Pauli, p. 235.)

HENRI.

1102. **Henri**, comte d'Aslau et non de Dassel, issu des comtes de Winzenbourg, chanoine d'Hildesheim et de Paderborn, nommé, l'an 1084, évêque de cette dernière église par l'anticésar Herman, et chassé, peu de tems après, par l'empereur Henri IV, fut élevé sur le siège de Magdebourg, après la mort d'Hardwig, auprès duquel il s'était réfugié. L'empereur n'ayant point voulu le reconnaître, il resta dans un état incertain jusqu'à la déposition de ce prince, après laquelle Henri V, son fils, se déclara pour ce prélat, et le fit sacrer

par Ruthard, archevêque de Mayence. Envoyé de la diète, tenue, l'an 1106, en cette ville, au pape Pascal, il fut arrêté sur la route par un officier de Henri IV. Sa mort, arrivée le 25 avril 1107, suivit d'assez près son élargissement. C'est tout ce que nous apprennent de lui les anciens monuments.

ADELGOTE.

1107. **Adelgote**, fils de Werner, comte de Veltheim, prevôt d'Halberstadt, devint le successeur de l'archevêque Henri par l'élection du chapitre, que l'empereur ratifia. Les Venèdes ayant fait irruption, l'an 1110, dans la haute Saxe, Adelgote se joignit aux évêques, ses voisins, pour repousser ses ennemis. Mais ces prélats, en lui accordant leur secours, l'obligèrent dans la confédération formée par les Saxons contre l'empereur. Ce prince, pour se venger d'Adelgote, prononça contre lui une sentence de déposition, qui n'eut point d'effet. Le prélat, par représailles, excommunia, l'an 1115, l'empereur à cause de ses démêlés avec le pape. Quelques-uns placent la mort d'Adelgote au 18 janvier 1118. Mais puisqu'il assista, l'an 1119, au concile de Cologne, c'est une conséquence qu'il dut vivre jusqu'en 1120. Il avait fondé, l'an 1116, l'abbaye des chanoines réguliers, près de Halle, où son corps fut inhumé. On loue, dit M. Pauli, sa piété, sa charité et sa libéralité envers les églises.

ROTGER.

1120. **Rotger**, chanoine de Magdebourg, fils d'un père de même nom, comte de Veltheim, fut élu par son chapitre pour succéder à l'archevêque Adelgote, dont il était parent. Il encourut la disgrâce de l'empereur, pour avoir promis au pape, avec serment, de n'adhérer ni à ce prince, ni à l'antipape Bourdin. Mais l'an 1122, il trouva sa paix dans celle que l'empereur fit avec le pontife romain. Une fièvre lente le fit descendre au tombeau vers la fin de l'an 1125.

NORBERT.

1126. **Norbert**, né à Xanten, au pays de Clèves, fondateur, en 1120, de l'ordre des Chanoines réguliers de Prémontré, fut nommé, l'an 1125, par l'empereur Lothaire, à l'archevêché de Magdebourg. Cette nomination avait été précédée de trois élections irrégulières, dans l'une desquelles Arnold, l'un des élus, devint l'objet d'une sédition où il périt. Norbert arriva nu-pieds à Magdebourg, et fut sacré par Udon, évêque de Zeitz. Le clergé, qu'il entreprit de réformer, souleva le peuple contre ce prélat, qui, pour se soustraire à la mort, fut obligé de se sauver dans la tour de son église. Les embuches que l'on continuait de lui tendre, le déterminèrent à se retirer à Halle. Mais son éloignement causa bientôt des regrets à ses diocésains. Sollicité, pressé par eux, de revenir, il rentra dans Magdebourg, aux acclamations du peuple. L'an 1129, il changea la collégiale de Notre-Dame à Magdebourg en abbaye de Prémontrés. L'empereur Lothaire, en 1132, voulut que Norbert l'accompagnât dans l'expédition qu'il fit en Italie pour mettre le pape Innocent II, chassé par l'antipape Pierre de Léon, en possession de l'église de Latran. Au retour de cette entreprise, qui fut heureuse, Norbert tomba dans une maladie de langueur qui l'enleva, après quatre mois de souffrances, le 6 juin 1134. Ses vertus éminentes lui ont mérité une place dans le calendrier des saints.

CONRAD.

1134. **Conrad**, fils de Gebhard, comte de Querfurt, chanoine de Magdebourg et de Goslar fut donné, par une élection unanime, pour successeur à saint Norbert, dans le siége de Magdebourg. L'empereur, auquel il se rendit agréable, l'étant venu voir en 1136, l'exempta du droit de douane par un privilége qui devint commun aux archevêques de Magdebourg qui suivirent. Henri, burgrave de Magdebourg, étant mort vers ce tems, Conrad donna cet office, en titre de fief, à Burchard, son frère, dont les descendants l'ont tenu long-tems. Ce prélat accompagna, l'an 1137, l'empereur Lothaire dans sa seconde expédition d'Italie. Après la mort de ce prince, il se déclara pour la maison des Welphes, ou Guelfes, contre celle de Hohenstauffen, et rendit à la première de grands services. Sa mort arriva le 12 mai de l'an 1142, pendant que les démêlés de ces deux maisons duraient encore. (*Voyez* Albert l'Ours, *margrave de Brandebourg*.)

FRÉDERIC.

1142. **Frédéric**, fils, à ce que prétendent plusieurs, sans le prouver, de Thierri, comte de Wettin, fut élu pour succéder à l'archevêque Conrad. La paix s'étant faite quelque tems après entre les maisons des Guelfes et de Hohenstauffen, l'empereur Conrad ratifia l'élection de Fréderic, et le pape lui envoya le *pallium*. Frédéric, l'an 1147, fit alliance avec les Polonais, et marcha en personne avec les croisés contre les Venèdes situés au-delà de l'Elbe. Ce prélat termina ses jours au commencement de l'an 1152.

WICHMAN.

1152. **Wichman**, évêque de Zeitz depuis 1148, fut nommé, l'an 1152, à l'archevêché vacant de Magdebourg, par l'empereur Fréderic I, pour terminer la discorde qui s'était élevée entre les capitolants, dont les uns portaient le prévôt Gérard, les autres, le doyen Hazzon. Mais le pape Eugène III, regardant, comme une entreprise faite sur ses droits, le procédé de l'empereur, soutint l'élection de Gérard, et prétendit, mais en vain, qu'elle prévalût. De là le refus qu'il fit du *pallium* à Wichman, qui ne le reçut que de son successeur. Ce prélat, qu'on accuse d'avoir acquis sa place à prix d'argent, était originaire de Séebourg, au comté de Mansfeld, fils de Géron, comte en Bavière, et de Mathilde, fille d'Otton, comte de Nordheim. Après avoir suivi la profession des armes dans sa jeunesse, il était entré dans le clergé, sans se dépouiller entièrement de ses inclinations martiales. Il les mit en action, l'an 1157, par la prise de Brandebourg, qu'il enleva aux Venèdes. Attaché constamment à l'empereur Frédéric, il eut part, en 1160, à l'élection de l'antipape Victor, et adhéra depuis à Paschal III, qui lui fut substitué l'an 1164. Etant parti, cette même année, pour la Palestine, il tomba entre les mains des Sarrasins. De retour à Magdebourg, après sa délivrance, il s'allia aux ennemis de Henri *le Lion*, duc de Bavière et de Saxe, avec lequel il fut en état de guerre jusqu'en 1168, époque du retour de Frédéric d'Italie en Allemagne. Leur réconciliation, qui se fit alors, fut telle, que Henri, partant pour la Terre-Sainte, en 1171, commit à Wichman la garde de ses états. Ce prélat accompagna l'empereur au-delà des monts et fut un des médiateurs de sa paix avec le saint siége, après s'être fait lui-même absoudre par le pape, pour avoir suivi le parti de ce prince. La race des comtes de Sommerschenbourg s'étant éteinte en 1179, Wichman acheta ce comté d'Adélaïde, abbesse de Quedlimbourg, sœur du dernier comte. Ce fut l'occasion d'une nouvelle rupture entre lui et le duc Henri. Le prélat étant entré dans la grande confédération formée contre ce prince, s'empara sur lui, en 1181, du château de Haldensleben, qu'il fit raser et dont il réunit le territoire à son église. Il mourut, l'an 1192, dans son château de Conze, près de Choren, avec la réputation d'un prélat habile dans les affaires politiques, ferme dans ses projets et magnifique dans sa dépense. Son gouvernement ajouta un degré considérable de puissance au siége de Magdebourg. L'année qui suivit sa mort, l'empereur, en mémoire des services qu'il avait reçus de lui,

enrichit son église de plusieurs territoires dont il avait dépouillé le duc Henri *le Lion*. (Pauli, pag. 241.)

LUDOLPHE.

1192. LUDOLPHE, né d'un paysan de Kroppensted, dans l'évêché d'Halberstadt, élevé dans l'école de Paris, où il fut reçu docteur, nommé à son retour en Allemagne, par l'archevêque Wichman, écolâtre, puis doyen de l'église de Magdebourg, devint enfin le successeur de ce prélat, à l'exemple duquel il procura de grands avantages à son église. Les margraves de Brandebourg, auxquels il se rendit agréable, lui donnèrent, en 1196, une grande partie de la vieille Marche, pour la tenir d'eux en fief. Après la mort de l'empereur Henri VI, il prit le parti de Philippe de Souabe contre Otton, son compétiteur à l'empire; et, ayant joint ses troupes à celles du premier, il fit le dégât sur les terres du second, qui, bientôt après, lui rendit la pareille. Le pape Innocent III étant alors declaré pour Otton, sut mauvais gré à Ludolphe de n'être pas entré dans ses vues. Mais le prélat fit la paix avec le pontife avant sa mort, arrivée le 16 avril 1205. Il était si replet, que sa grosseur l'obligea d'aller toujours en voiture contre l'usage du tems. (Pauli, pag. 242.)

ALBERT II

1205. ALBERT II, comte de Hallermonde, entre Hanovre et Hamelen, prévôt du chapitre de Magdebourg, en fut élu pour archevêque par l'evêque d'Halberstadt, et trois autres compromissaires, nommés pour départager entre un grand nombre de prétendants qui avaient chacun des voix. Ce ne fut qu'au bout d'un an, qu'étant allé à Rome, il fut confirmé par le pape, qui le sacra et l'éleva au cardinalat. Engagé dans le parti du roi, Philippe de Suabe, il réconcilia ce prince avec Innocent III, et Philippe étant mort en 1208, il fit sa paix avec Otton IV, qu'il accompagna, l'an 1209, à Rome, où il fut couronné. Mais la bonne intelligence ne régna pas longtems entre eux. Dès l'annee suivante, en qualité de légat du saint siége, en Allemagne, Albert promulgua la sentence de déposition, prononcée par le pape contre Otton, et l'an 1212, à la diète de Mayence, il concourut à l'élection de Frederic II. Ces démarches attirèrent les armes d'Otton dans le diocèse de Magdebourg, où il fit le dégât dans les années 1212 et 1215.

Deux fois le prélat fut fait prisonnier dans le cours de ces hostilités, et deux fois promptement délivré par la valeur de ses troupes qui forcèrent les places où il était renfermé. L'an 1216, il soumit à sa juridiction métropolitaine l'évêché de Camin. L'archevêque Albert n'eut proprement de repos qu'après la mort d'Otton, arrivée l'an 1218. L'empereur Fréderic, partant, en 1223, pour l'Italie, le nomma son vicaire en Saxe, et l'année suivante, il voulut l'avoir en sa compagnie pour répéter ce voyage. Il assista, l'an 1225, à la diète d'Aix-la-Chapelle, où l'on resolut une nouvelle croisade pour la Terre-Sainte; mais il eut la prudence de ne pas s'enrôler dans cette expédition. L'an 1229, il s'éleva une guerre entre le prélat et les margraves de Brandebourg, Otton et Jean, au sujet du château de Walbeck, que ceux-ci avaient fait construire. Mais l'engagement qu'ils prirent de le faire raser, mit fin à la querelle. L'année de la mort d'Albert n'est point certaine. Quelques écrivains placent en 1234 cet événement; d'autres la reculent en 1232, après quoi l'on aperçoit plus de traces de son existence. Quoi qu'il en soit, ce prélat emporta, dans le tombeau, la réputation de l'un des plus importants personnages de son tems. Il avait commencé, l'an 1207, suivant M. Pauli, ou 1211, selon M. Busching, à reconstruire son église cathédrale, qu'un incendie avait consumée. C'est la même qu'on voit aujourd'hui, et dont le patron est saint Maurice.

BURCHARD (I.)

BURCHARD (I), chanoine de Magdebourg et prévôt d'Hildesheim, fut élu pour successeur de l'archevêque Albert, dont il était parent. Son épiscopat fut court; s'étant mis en route pour Jérusalem, il mourut à Constantinople, au mois d'avril 1235.

WILLEBRAND.

1236. WILLEBRAND, frère d'Albert II, et prévôt de la collégiale de Saint-Nicolas, se rencontre, au mois de mars 1236, avec le titre d'élu de Magdebourg. L'an 1239, s'étant joint aux margraves de Brandebourg, il fit avec eux la conquête de Lébus sur l'Oder. Mais bientôt après, il eut avec eux une guerre, qui ne finit qu'en 1244. Ce prélat finit ses jours en 1252.

RUDOLPHE DE DINGELSTADT.

1252. RUDOLPHE DE DINGELSTADT, successeur de Willebrand, paraît avoir reçu du pape, à Rome, l'archevêché de Magdebourg. Les margraves de Brandebourg ayant acquis, l'an 1254, de Ludolphe II, évêque d'Halberstadt, la ville d'Aschersleben sur l'Eine, avec la cense de Sérleben, le chapitre d'Halberstadt, contre le gré duquel cette acquisition s'était faite, vendit, en 1257, les mêmes objets à l'archevêque de Magdebourg: ce qui ayant été ratifié par le pape, les margraves furent obligés d'entrer en accommodement avec l'archevêque. Ce prélat mourut subitement à table, le 29 avril 1260.

RUPERT.

1260. RUPERT, fils de Burchard II, ou d'Herman I, comte de Mansfeld et seigneur de Querfurt, doyen de Magdebourg, élu archevêque de la même église en 1260, se rendit, l'annee suivante, à Rome, pour y faire sacrer et recevoir le *pallium*. A son retour, il pilla les Juifs de son diocèse, et les taxa à cent mille marcs d'argent pour le remboursement des frais de son voyage. Le magistrat de Halle ayant pris la défense de ces malheureux, le prélat vint assiéger la ville; et l'ayant prise, il la punit par une forte amende. Il eut ensuite d'autres contestations avec elle pour les salines et les fortifications du château de Giebichenstein. Par l'accommodement qui fut fait en 1263, il fut convenu qu'il n'eleverait point de forteresse à un mille aux environs de Halle. Il tint à Magdebourg, en 1266, un synode, dont Lunig a publié les actes, et mourut à la fin de la même année.

CONRAD.

1266. CONRAD, baron de Sternberg en Westphalie, chanoine et chancelier de Magdebourg, succéda, le 26 decembre 1266, à Rupert. Le burgraviat de Magdebourg, possédé par la maison de Saxe, lui parut une usurpation qu'il entreprit de réprimer. Par convention faite, le 15 septembre 1269, avec Jean et Albert, ducs, le premier de la basse, le second de la haute Saxe, il les obligea d'acheter de lui cette dignité, et d'en recevoir de ses mains l'investiture, comme d'un fief de son église. Il régla, l'an 1276, avec les margraves de Brandebourg, les limites de sa dépendance du côté de la Havel. Sa mort arriva l'an 1278.

GUNTHER (I.)

1278. GUNTER (I), comte de Schwalenberg, fut élevé sur le siége de Magdebourg par une élection canonique, après qu'à force d'argent on eut obtenu le désistement de deux coutendants, le prévôt Eric de Brandebourg, et Busson de Querfurt, entre lesquels le chapitre avait partagé ses voix. Mais les frères d'Éric étant revenus contre la cession qu'il avait faite, s'allié-

rent aux ducs Albert de Saxe, et Albert de Brunswick, ainsi qu'à plusieurs comtes, avec lesquels il s'empara du château d'Acken. Gunther, secouru par Otton, comte d'Anhalt, recouvra la place le 15 janvier 1279, et fit même prisonnier Otton IV, margrave de Brandebourg, que sa femme racheta ensuite pour quatre mille marcs d'argent. Cependant Gunther, malgré cet avantage, prit le parti d'abdiquer, et de retourner dans son comté de Schwalenberg.

BERNARD.

1279. Bernard, doyen de Magdebourg, et comte de Woelpke, fut donné pour successeur à l'archevêque Gunther, par le plus grand nombre des capitulants. Mais Eric de Brandebourg avait toujours pour lui un parti, que ses frères animaient et travaillaient à renforcer. Bernard eut pour lui l'archevêque de Brême, l'évêque d'Hildesheim, Albert de Brandebourg de la ligne cadette, et Otton, comte d'Anhalt. On en vint aux armes, et la guerre se fit avec un succès presque égal. L'évêque de Mersbourg et le comte de Querfurt s'étant rendus médiateurs, on fit un traité de paix, après quoi Bernard disparaît dans l'histoire, soit que sa mort ait suivi de près ce traité, soit qu'il ait jugé à propos de renoncer à son élection que le pape n'avait pas voulu confirmer. Quoi qu'il en soit, l'archevêché resta vacant jusqu'en 1283.

ERIC DE BRANDEBOURG.

1283. Eric de Brandebourg, s'étant mis pour la troisième fois sur les rangs pour l'archevêché de Magdebourg, obtint pour lors la pluralité des voix parmi les capitulants; mais il n'eut pas celle des suffrages du peuple, qui ne pouvait oublier les dégâts que sa maison lui avait fait essuyer. Effrayé des murmures qui retentissaient à ses oreilles, il alla consulter le margrave Otton IV, dont l'avis fut qu'il fallait gagner les esprits par la douceur. Ce parti réussit; et les esprits s'étant calmés, Eric prit successivement possession des terres de l'archevêché. Il eut cependant querelle, en 1285, avec quelques-uns de ses vassaux, surtout avec ceux de Roeder. Ayant entrepris alors, sans succès, le siége de Neugattersleben, il demeura quelque tems en repos, et tint, l'année suivante, à Magdebourg un synode, dont ses suffragants promirent d'observer les statuts. L'an 1290, après la mort d'Otton de Bren, il se mit en possession de la ville de Wattin, dont ce comte avait fait donation, l'an 1288, à son église. Ayant été fait prisonnier, en 1291, au siége d'Harlinsberg, où il avait accompagné ses parents, sa rançon, au refus du chapitre et des états du pays, fut payée par les bourgeois de Magdebourg. Ce fut avec le secours de ces mêmes bourgeois qu'il acheta d'Albert de Saxe, en 1294, le burgraviat et la préture de Magdebourg, mais sous la condition qu'ils seraient exercés par ceux que la ville nommerait indépendamment du prélat. La mort d'Eric suivit de près cette acquisition. Une maladie l'emporta l'an 1295.

BURCHARD (II.)

1295. Burchard (II), fils puîné de Sigefroi, comte de Blankenbourg, chanoine de Magdebourg et d'Halberstadt, devint le successeur de l'archevêque Eric par une élection que le pape Boniface VIII confirma. Ce pontife, l'an 1296, à la demande de Burchard, chargea l'évêque de Naumbourg de travailler avec lui à faire rentrer à la mense archiépiscopale les biens qui en avaient été aliénés. Ce ne fut pas le seul bien temporel que Burchard fit à son église. Il engagea, l'an 1298, Burchard, comte de Mansfeld, à lui céder, à titre de fief, ses terres de Walderode. En 1301, il acheta, du margrave Thierri *le Jeune*, pour six mille marcs d'argent, la féodalité de la Lusace. Par une confédération faite, l'an 1303, avec les collégiales et les monastères de son diocèse, il prit des mesures pour empêcher ses successeurs d'aliéner, en aucune manière, les terres ou les droits de son église. Il ne veilla pas seulement à ses intérêts temporels; il l'édifia constamment par sa piété, qu'il fit éclater principalement par sa charité envers les pauvres. Son grand soin fut d'entretenir l'harmonie parmi les bourgeois. Il eut parmi ses vassaux des ennemis, qui, l'ayant attaqué de nuit dans l'église, l'auraient enlevé sans le prompt secours que ses fidèles ouailles lui apportèrent. Le terme de ses jours arriva l'an 1305.

HENRI.

1305. Henri, fils puîné de Henri II, comte d'Anhalt-Aschersleben, après avoir gouverné en commun, avec son frère Otton, ses états héréditaires, entra dans le clergé, devint chanoine de l'église de Magdebourg, et fut ensuite élu pour succéder à l'archevêque Burchard. Étant allé prendre le *pallium* à Rome, on l'y retint pendant environ deux ans, pour lui faire apprendre le latin qu'il ne savait pas, et il obtint enfin ce qu'il était venu chercher, au moyen de mille marcs d'argent. A son retour, il s'empara, par ruse, le 6 août 1307, de la ville de Schoenebeck dans la haute Saxe, et de là, étant revenu à Magdebourg, il voulut, par un autre stratagême, se rendre maître de l'une des portes, dont la bourgeoisie s'était approprié la garde; mais il excita par là une révolte, dont il faillit être la victime. Il mourut le 10 novembre de la même année.

BURCHARD III.

1307. Burchard III, fils de Burchard IX, seigneur de Schraplau, fut élu, le 25 novembre 1307, pour succéder à l'archevêque Henri. Il assista, l'an 1311, au concile général de Vienne, et consentit d'y recevoir, de la main du pape, un vicaire, au grand déplaisir de son chapitre. Il en revint chez lui plein de préjugés affreux contre l'ordre des Templiers, dont il fit brûler les membres qui étaient dans les quatre cours ou maisons de ses états, après s'être saisi de leurs biens. Ce prélat s'attira des querelles continuelles avec les villes de Magdebourg et de Halle, par les nouveaux impôts dont il les chargea, et par les forts qu'il fit élever dans leur voisinage. Après avoir secoué, par une renonciation formelle, le 3 février 1322, le joug de son obéissance, elles lui déclarèrent la guerre. Des arbitres, convenus de part et d'autre, firent cesser, le 15 octobre suivant, les hostilités par leur jugement auquel les parties se soumirent. Il portait en substance que l'archevêque ne lèverait plus d'impositions sans le consentement des intéressés. Mais le prélat viola bientôt ses engagements. Son chapitre, indigné de sa mauvaise foi, donna, le 26 juillet 1325, aux villes qui s'étaient jointes aux deux qu'on vient de nommer, un réversal, par lequel il promettait de ne fournir aucun secours à l'archevêque contre elles. Le 29 août suivant, Burchard, arrêté dans son propre palais, fut jeté dans une prison, où la même nuit on lui ôta secrètement la vie. Son corps, ayant été enfin découvert, fut inhumé, le 18 novembre 1326, dans la chapelle de Saint-Gengoul. Il porta l'économie jusqu'à ne point quitter ses habits qu'ils ne fussent entièrement usés, ce qui le fit appeler *l'Evêque déguenillé*. Quelques écrivains lui attribuent de grandes vertus, et excusent ses défauts le mieux qu'ils peuvent. Deux de ses successeurs, Otton et Thierri, ont même sollicité, mais sans succès, sa canonisation.

HEIDEKE DE ERFA.

1326. Heideke de Erfa, doyen de Magdebourg, fut donné pour successeur à l'archevêque Burchard. S'étant aussi acheminé pour aller recevoir des mains du pape le *pallium*, il fut arrêté sur la route par Wenceslas de Buchenau, qui le retint en prison, l'espace d'un an, à Brandenfels. Mais à peine fut-il élargi, qu'il mourut à Eisenach, où il fut inhumé dans l'église des Franciscains.

OTTON.

1327. OTTON, fils puîné d'Otton I, landgrave de Hesse, fut nommé à l'archevêché de Magdebourg par le pape Jean XXII, à la place du prévôt Henri, comte de Stolberg, que le chapitre avait élu pour succéder à l'archevêque Heidrke de Erfa. Son premier soin fut de travailler à rétablir la paix dans le pays. Dès le 1er. septembre 1327, il déchargea, par un acte public, les bourgeois de Halle de l'accusation du meurtre de son prédécesseur, qu'on leur imputait, et confirma leurs privilèges. Il usa de la même modération à l'égard de la ville de Magdebourg, et fit lever l'interdit dont le pape Jean XXII l'avait frappée à ce sujet, ainsi que celle de Halle. Ce prélat finit ses jours l'an 1361, à la suite d'une longue maladie, et fut inhumé dans sa cathédrale. Otton est le premier archevêque de Magdebourg qui se soit dit *évêque par la grâce du saint siège* dans ses actes publics.

THIERRI.

1361. THIERRI, évêque de Minden, fut nommé, le 20 juin 1361, par le pape Innocent VI, pour remplir le siége vacant de Magdebourg, et rendit par là nulle l'élection que le chapitre avait faite de Louis, évêque d'Halberstadt. Thierri était le favori de l'empereur Charles IV, et c'était à la recommandation de ce prince que le pape l'avait choisi. Son père était un marchand drapier de Stendal, dans la Marche de Brandebourg, nommé Kogelwit. S'étant fait moine cistercien à Lehmin, il avait été envoyé à Rome par l'évêque de Brandebourg. De retour en sa patrie, il se mit au service de l'empereur Charles IV, qui, trouvant en lui des talents distingués, le fit gouverneur de Bohême, et, l'an 1353, lui procura l'évêché de Minden, où il fit peu de résidence, parce que bientôt après il fut nommé vicaire de l'empereur en Allemagne. Enfin, l'archevêché de Magdebourg, auquel il fut élevé, ouvrit une nouvelle carrière à ses talents. Il paya de ses propres épargnes les frais du *pallium*, et racheta plusieurs terres de son église, engagées par ses prédécesseurs. Ayant assemblé, l'an 1363, son chapitre, les états et les villes de ses domaines, il prit des mesures avec eux pour établir une paix solide, et paya de fermeté pour la maintenir. La peste s'étant fait sentir dans son diocèse vers la fin de la même année, donna de l'exercice à sa charité.

L'an 1367, il se trouva engagé dans une guerre contre Gérard, évêque d'Hildesheim, dans laquelle il eut pour alliés Magnus Torquatus, évêque d'Halberstadt, depuis duc de Brunswick, Woldemar, prince d'Anhalt, et plusieurs autres comtes et seigneurs, à l'aide desquels il engagea, le 3 septembre, une bataille dans laquelle périt le prince d'Anhalt, écrasé sous les pieds des chevaux, outre quinze cents hommes qui restèrent sur la place, et l'évêque d'Halberstadt fut fait prisonnier avec le duc de Brunswick et plusieurs autres, dont l'évêque d'Hildesheim tira treize mille marcs pour leur rançon. Du nombre de ceux qui perdirent la vie à cette journée, fut encore le seigneur d'Hamsleben, feudataire de l'église de Magdebourg, dont le fief, par défaut d'héritiers mâles, fut dévolu à l'archevêque. A peine eut-il recueilli cette succession, que la mort l'enleva le 21 décembre de la même année. Son gouvernement fut utile à son église, qui lui fut redevable de plusieurs avantages considérables. La communauté des drapiers de Stendal conserve encore son autel et son armure militaire.

ALBERT III.

1368. ALBERT III DE STERNBERG, évêque de Leutmeritz, fut nommé, par le pape Urbain V, archevêque de Magdebourg, à la demande de l'empereur Charles IV, dont il était alors chancelier par préférence à Frédéric de Hoym, évêque de Mersbourg, que le chapitre avait élu. Albert, après son installation, confirma les privilèges des états et des villes de son archevêché. Ce prélat fut un très-mauvais économe. Il aliéna plusieurs villes et villages dépendants de son église, et se laissa engager par l'empereur Charles IV à lui céder la basse Lusace, que Burchard III, son prédécesseur, avait acquise du dernier landgrave Tiesceman. S'étant attiré par là le mépris et l'aversion de ses sujets, il prit son trésor avec plusieurs choses précieuses et des reliques des saints, et s'en alla en Bohême, où il permuta, l'an 1371, son archevêché contre son ancien évêché de Leutmeritz, possédé alors par Pierre de Bruma.

PIERRE DE BRUMA, OU DE BRUNN.

1371. PIERRE DE BRUMA, OU DE BRUNN, devenu, l'an 1371, archevêque de Magdebourg, ne reçut que l'année suivante l'hommage des habitants de la capitale et de ceux de Halle. Les receveurs des dîmes papales exerçaient alors leurs fonctions avec une violence qui révoltait les peuples. Pierre assembla, l'an 1373, un synode, où l'on prit des mesures pour contenir ces exacteurs dans de justes bornes. Les Brunswickois ayant fait irruption, la même année, dans l'archevêché, Bussonduss, chef de la milice archiépiscopale, leur rendit la pareille en faisant le dégât dans leur pays, où il fit prisonnier, dans une bataille, Ernest, duc de Gottingen, avec soixante chevaliers et un grand nombre de leurs soldats. Pierre fit alliance, en 1374, avec la maison de Luxembourg, alors régnante dans le Brandebourg, pour le maintien de repos des deux états, qui ne laissa pas néanmoins d'être troublé quelquefois par les pillages de certains nobles de Magdebourg. Le prélat eut aussi des querelles avec la ville de Halle pour des intérêts temporels, qui ne furent assoupies qu'en 1380. Celles qu'il eut dans le même tems avec son chapitre et d'autres ecclésiastiques mécontents aboutirent à lui faire abandonner son siége pour se retirer secrètement avec un riche trésor en Bohême, d'où il envoya, l'an 1381, sa démission. Il mourut à Olmutz, en 1387.

LOUIS.

1381. LOUIS, fils de Frédéric *le Sérieux*, marquis de Misnie et de Thuringe, né l'an 1340, évêque d'Halberstadt en 1357, de Bamberg en 1366, archevêque de Mayence en 1374, fut transféré, l'an 1381, sur le siége de Magdebourg, par le pape Urbain VI, après la démission de Pierre de Bruma. La capitale de cette église fut la dernière à le reconnaître. L'ayant enfin gagnée en confirmant ses privilèges, le 15 mars 1381, il y fit son entrée à la tête de mille chevaux. De là il alla détruire des repaires de brigands qui désolaient le pays. L'année suivante (1382), il donna une grande fête à Calbe, dans les jours de carnaval, où il dansa au bal dans l'hôtel-de-ville. Mais le feu ayant pris dans la maison contiguë, chacun chercha à gagner la porte. L'escalier, surchargé, se rompit, et plus de cent personnes furent blessées. Louis seul fut écrasé. On l'enterra sans solennité. Il n'avait pris que le titre d'administrateur de l'église de Magdebourg, parce qu'il avait déjà un évêché.

FRÉDÉRIC II DE HOYM.

1382. FRÉDÉRIC II DE HOYM, évêque de Mersbourg depuis 1356, élu, dès l'an 1368, par le chapitre de Magdebourg, pour remplir ce siége, mais exclus alors par le pape Urbain V, comme on l'a dit ci devant, pour favoriser Albert de Sternberg, porté par l'empereur Charles IV, fut enfin donné sans opposition, l'an 1382, pour successeur de la même église à l'archevêque Louis. Son gouvernement ne fut que d'environ neuf mois, pendant lesquels il ne cessa de faire du bien à son église. Sa tête n'était pas néanmoins des plus solides, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'ayant voulu chanter à Mersbourg une messe de *congé* (que veut dire ce mot?), et ne pouvant la trouver dans le Missel, il en conçut un effroi qui

lui causa la mort le 9 novembre 1388. On voit encore son tombeau dans la cathédrale de Mersbourg.

ALBERT IV.

1382. ALBERT IV, fils aîné de Gebbehart XVIII, seigneur de Querfurt, chanoine de Mersbourg et de Magdebourg, était à Rome pour solliciter le siége de la première de ces deux églises, vacant par la translation de Frédéric, lorsqu'il apprit la mort de ce prelat, et le choix libre et unanime que le chapitre de Magdebourg avait fait de sa personne pour le remplacer. On le représente comme un prélat avare, inquiet et impudique. L'an 1390, il prêta du secours au duc de Brunswick, contre les Brandebourgeois; et, l'an 1394, ayant eu guerre avec ces derniers, il surprit par trahison, le 4 décembre, à l'aide du prince d'Anhalt et du seigneur de Querfurt, la ville de Rathenow, que ses troupes pillèrent inhumainement; après quoi s'étant jetées sur le Haveland, elles y mirent tout à feu et à sang. Ceux de Brandebourg ne tardèrent guère à se venger de ces cruautés. La ville de Rathenow fut rendue par le prélat, en 1396, aux Brandebourgeois. Mais la noblesse de Magdebourg en vint aux mains plusieurs fois avec eux, dans les années suivantes, et reçut divers échecs, qu'elle ne trouva pas moyen de réparer. L'altération des monnaies compromit, l'an 1401, l'archevêque et son chapitre avec la ville capitale, qu'ils prétendirent, mais vainement, réduire par la voie de l'interdit. La menace que le prélat fit aux bourgeois de les citer devant le redoutable tribunal de Westphalie, fut plus efficace. On fit, le 26 février 1403, un accord au moyen duquel tout rentra dans l'ordre. L'archevêque, peu de tems après, étant tombé malade, choisit pour son coadjuteur, dans la vue d'assurer le repos du pays, Gunther, fils puîné du comte de Schwarzbourg. Ce fut un des derniers actes d'Albert. Il mourut de la goutte à Giebichenstein, le 11 juin 1403, et fut inhumé dans sa cathédrale.

GUNTHER (II) DE SCHWARZBOURG.

1403. GUNTHER (II) DE SCHWARZBOURG devint le successeur de l'archevêque Albert peu de tems après avoir été nommé son coadjuteur. Il était savant et versé dans les affaires, mais d'un caractère prompt et facile à irriter; ce qui l'engagea dans plusieurs guerres. Ce fut contre Albert *le Boiteux*, prince d'Anhalt-Coëthen, qu'il entreprit la première, qui dura l'espace de trois ans, au grand détriment des deux parties, et fut terminée, l'an 1407, par la médiation de Bernard, duc de Brunswick. L'archevêque, en 1410, declara la guerre à Bernard V, prince d'Anhalt-Bernbourg, pour venger la captivité qu'il avait fait subir à son père; et, l'ayant fait prisonnier avec le secours du comte de Mansfeld, il l'enferma dans un château où il mourut l'an 1411. (*Sagittarius, hist. Anhalt.*, pp. 63-64.)

Les murmures que l'altération des monnaies avait excités sous le gouvernement d'Albert IV, se renouvelèrent sous celui de Gunther. Les bourgeois de Halle ne pouvant obtenir justice de lui, se la firent eux-mêmes, en brûlant l'officier préposé à la fabrique de ces espèces. Gunther, jugeant l'accusation fausse, déféra, l'an 1413, la ville de Halle à l'empereur, qu'il engagea à la mettre au ban de l'empire. Il obtint du pape, dans le même tems, une sentence d'excommunication et d'interdit contre elle. L'archevêque, assisté du gouverneur de Brandebourg et de l'électeur de Saxe, ses alliés, marcha ensuite contre cette ville, dont il fit le siége, l'an 1414, pendant la moisson. Elle ne fut point prise à la vérité, mais les pertes qu'elle essuya furent estimées à plus de trente mille florins, outre treize mille qu'elle fut obligée de payer, pour rentrer en grâce avec son souverain.

Les Hussites faisaient alors en Allemagne tous les ravages que le fanatisme le plus outré peut inspirer. Étant entrés, l'an 1428, dans l'archevêché, ils y signalèrent, cette année et la suivante, leur fureur. Les bourgeois de Magdebourg, dans la crainte d'une surprise, firent alors bâtir une tour sur le fonds de l'exemption du chapitre, pour garantir la ville, qui, de ce côté-là, manquait de fortifications. L'archevêque et les chanoines s'opposèrent à cette entreprise; et, soutenus par la noblesse, les villes de Calbe et de Salze, et les margraves de Brandebourg, ils firent mettre la ville de Magdebourg au ban de l'empire. Mais les villes de Halle et de Brunswick se déclarèrent hautement pour elle; et, ayant pris les armes pour sa défense, elles s'emparèrent, en 1433, de plusieurs places de l'archevêque. Le concile de Bâle se tenait alors. Le prélat, s'y étant transporté, fit donner par l'assemblée un ordre aux Magdebourgeois, sous peine d'excommunication, de démolir leurs fortifications, de réparer tous les dommages qu'ils avaient causés, et de rendre à l'archevêque l'obéissance que des ouailles et des sujets doivent à leur pasteur et à leur souverain. Commandement inefficace. Les deux villes soulevées continuent de faire des conquêtes sur l'archevêque. L'électeur de Saxe, son partisan, vient assiéger Halle, et, n'ayant pu s'en rendre maître, il met à Geln une garnison qui incommode beaucoup Halle et Magdebourg. Enfin, l'an 1435, l'évêque de Mersbourg et Bernard VI, prince d'Anhalt-Bernbourg, s'étant rendus médiateurs, viennent à bout, non sans de grandes peines, de concilier les parties par un traité conclu, le 4 mai, au monastère de Neuvarc, près de Halle, et confirmé par l'empereur, le 29 juin suivant. L'archevêque, après avoir absout, au nom du concile de Bâle, la ville de Magdebourg, des censures qu'elle avait encourues, y fit une entrée triomphante. Il eut, en 1437, une guerre qu'il fit avec succès contre le seigneur de Steinfart. Sa mort arriva, le 23 mars 1445, à Giebichenstein, d'où il fut transporté dans sa cathédrale, le lundi de Pâques, pour y être inhumé.

FRÉDÉRIC (III).

1445. FRÉDÉRIC (III), comte de Beichlingen, conseiller et grand-maréchal de la cour impériale, fut élu pour succéder à l'archevêque Gunther, qui l'avait recommandé à l'article de la mort. Il était encore jeune alors, purement laïque et presque sans lettres : mais il avait des mœurs pures et menait une vie mortifiée, dont il ne se départit pas dans l'épiscopat. Le cardinal Cusa lui rendit, en 1451, le témoignage, au retour de l'Allemagne, qu'il était le seul véritable évêque qu'il y eût rencontré. Peu de tems après son élection, l'électeur de Saxe l'ayant menacé de la guerre, il ne s'en mit pas en peine, disant que Dieu l'ayant appelé aux fonctions paisibles de l'épiscopat, il saurait bien le défendre, sans qu'il prît les armes lui-même pour sa défense. L'électeur, surpris de cette réponse, termina le différent à l'amiable. Il employa même, en 1446, son pouvoir, avec l'évêque de Mersbourg, pour obliger la ville de Halle à prêter à l'archevêque l'hommage qu'elle lui refusait. Ennemi de la superstition, il mit en interdit, l'an 1452, la ville de Wilsnac, pour le culte qu'elle s'obstinait de rendre à certaines hosties prétendues miraculeuses, contre la défense du cardinal Cusa. L'évêque d'Havelberg, à qui ce culte produisait un revenu, s'offensa de l'interdit, et mit dans ses intérêts le prévôt de la cathédrale de Brandebourg, conservateur apostolique des droits de son église. On se lança, de part et d'autre, des excommunications, et on en vint même aux armes. Le pape Nicolas V, instruit de ce scandale, y mit fin en contraignant l'évêque d'Havelberg, par le ministère de ceux de Mersbourg et de Misnie, ses commissaires, de faire satisfaction à l'archevêque. Frédéric mourut à Giebichenstein, d'une fièvre maligne, le 10 novembre 1464. C'est le premier archevêque de Magdebourg qui, dans ses lettres, ait pris le titre de primat d'Allemagne, quoique ses prédécesseurs en eussent joui longtems auparavant.

JEAN.

1465. Jean, cinquième fils d'Etienne, troisième fils de l'électeur palatin Robert III, fut transféré de l'évêché de Munster sur le siége de Magdebourg par une élection libre, où sa naissance avait moins influé que son mérite personnel. C'était un seigneur vertueux, savant et pacifique. Il avait pris le degré de licence en droit dans l'université de Bologne, et depuis ce tems, il avait mené une vie retirée jusqu'en 1458, époque de son épiscopat de Munster. Ce fut l'an 1465 qu'il fit son entrée à Magdebourg à la tête de deux mille chevaux. L'année suivante, Bernard VI, dernier prince de la branche aînée d'Anhalt-Bernbourg, soumit ses états à l'église de Magdebourg pour les reprendre d'elle en fief; ce qui fut confirmé, le 6 janvier 1470, par l'empereur et par le pape Sixte IV, en 1475. L'archevêque Jean mourut le 13 décembre de la même année.

ERNEST.

1476. Ernest, troisième fils de l'électeur de Saxe de même nom, fut présenté par son père à l'âge de onze ans, et recommandé par le landgrave de Thuringe, son parent, pour occuper le siége de Magdebourg, élu par le chapitre le 19 janvier 1476, et confirmé par le pape après bien des difficultés. Ce fut Adolfe, fils d'Adolfe, prince d'Anhalt, qui gouverna, pendant la minorité d'Ernest, l'église de Magdebourg. Plusieurs des habitants de Hall refusant l'obéissance au jeune prélat, Adolfe vint sur les lieux en 1479, et soumit les rebelles. Ceux d'Halberstadt, mécontents de Gebbhard de Hoym, leur évêque, l'ayant obligé d'abdiquer, choisirent, l'an 1480, Adolfe pour administrateur. Il vécut assez bien avec eux pendant quelques années. Mais ayant ensuite usurpé, sur le chapitre d'Halberstadt, les biens d'Alsleben, ils s'attirèrent l'animadversion d'Adolfe, qui, l'an 1486, vint assiéger leur ville devant laquelle il resta l'espace de cinq semaines; après quoi, l'on fit une composition amiable. Ernest, agissant par lui-même, entra en contestation, l'an 1488, avec la ville de Magdebourg, qui vint à bout de le calmer au moyen d'une certaine quantité de florins qu'elle lui paya. Il reçut la consécration épiscopale, l'année suivante, des mains de l'évêque de Mersbourg, et, l'an 1490, il consacra l'église cathédrale d'Halberstadt, bâtie depuis deux siècles, et y célébra la grand'messe, ce qu'aucun évêque n'avait fait depuis cent ans. La seigneurie de Querfurt étant devenue, l'an 1496, un fief ouvert à l'église de Magdebourg, dont elle relevait, par la mort de Brunon, dernier mâle de cette maison, l'archevêque Ernest s'en mit en possession en donnant aux filles de Brunon une somme de quarante mille florins qu'elles agréèrent. Le prévôt Adolfe fit pour lui, en 1505, la visite du diocèse de Magdebourg, dans la vue de procurer la réformation des mœurs dont le clergé de cette église avait grand besoin. Ernest, l'an 1509, et non 1498, se fit donner pour coadjuteur Frédéric de Saxe, son cousin, grand-maître de l'ordre Teutonique, fils d'Albert *le Courageux*, que la mort enleva le 14 décembre 1510. Lui-même cessa de vivre le 3 août 1513, suivant son épitaphe gravée sur une tombe d'airain, sous laquelle il fut inhumé dans sa cathédrale.

ALBERT (V).

1513. Albert (V), né de Jean, électeur de Brandebourg, le 28 juin 1490, chanoine de Magdebourg, de Mayence et de Trèves, devint archevêque de la première de ces trois églises le 13 août 1513, par une élection libre du chapitre, et, peu de tems après, celui d'Halberstadt le choisit pour administrateur de cette église; double élection qui fut confirmée par le pape Léon X le - décembre suivant. L'archevêché de Mayence étant venu à vaquer dans le mois de février 1514, Ernest fut encore postolé, le 9 mars suivant, pour remplir ce siége, qu'il accepta sans quitter les deux dont il était déjà pourvu. Il en prit possession par dispense du pape Léon X, qui taxa les frais du *pallium* à trente mille ducats, somme exorbitante alors. Mais, pour soulager le prélat, il lui permit d'en prendre la moitié sur le produit des indulgences qu'il faisait publier alors en Allemagne. Albert, fait cardinal en 1518, fit tomber la couronne impériale, l'année suivante, sur Charles, roi d'Espagne, qu'il couronna, le 23 octobre 1520, à Aix-la-Chapelle. Ce fut lui qui contribua principalement à faire mettre, le 8 mai 1521, dans la diète de Worms, l'hérésiarque Luther au ban de l'empire. Il ne put cependant empêcher ses erreurs de pénétrer dans les diocèses de Magdebourg et d'Halberstadt. Les affaires de l'empire ne lui permettant pas d'être présent dans ces églises, il crut devoir suppléer à son absence en se donnant, l'an 1523, pour coadjuteur Jean-Albert, son cousin, de la ligne de Brandebourg, en Franconie. Cette précaution n'arrêta pas les progrès du Luthéranisme; et, si nous en croyons M. Pauli, le cardinal Albert chancela lui-même, lorsqu'il vit, en 1525, Albert, grand-maître de l'ordre Teutonique, embrasser cette secte. Nous le voyons cependant, la même année, faire alliance avec l'électeur de Brandebourg et les ducs de Brunswick, Eric et Henri, pour s'opposer aux progrès de l'hérésie. Il fit éclater son chagrin, l'année suivante, en apprenant que la ville de Magdebourg s'était alliée aux protecteurs de Luther, l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, les ducs de Lunebourg, de Mecklenbourg, le prince d'Anhalt, et le comte de Mansfeld.

La ligue formée par les Protestants, à Smalkalde, menaçant les églises catholiques, le cardinal Albert, après diverses conférences avec leurs chefs, conclut avec eux à Nuremberg, en 1532, un traité, qui fut la première paix de religion. Ce prélat, à mesure qu'il avançait en âge, manifestait son aversion pour les Luthériens. L'an 1534, il en fit chasser de Halle un grand nombre, même du corps des magistrats, avec femmes et enfants. Le duc de Saxe, en qualité de burgrave de cette ville, voulut intervenir en leur faveur, et ne fut point écouté; ce qui occasionna une querelle qui dura quelques années, sans qu'on en vînt néanmoins aux armes. Luther, cependant, déclamait publiquement dans ses écrits et ses sermons contre le cardinal, qu'il représentait comme le plus grand persécuteur de l'évangile, exhortant ses auditeurs à demander à Dieu sa mort. Albert accéda, l'an 1538, à la ligue formée par les Catholiques à Nuremberg. Mais, l'année suivante, toute la Marche de Brandebourg ayant embrassé le Luthéranisme, il fut obligé d'accorder aux villes de Magdebourg et d'Halberstadt l'exercice de cette religion, avec la clause néanmoins que les églises et les monastères resteraient dans le même état. La ville de Halle, en l'absence du cardinal, extorqua du coadjuteur la même indulgence en 1541. Albert termina ses jours, le 24 septembre 1545, dans son château d'Aschaffenbourg. (Voyez *les archevêques de Mayence*.) Il fut le protecteur des savants, dont plusieurs fréquentaient sa cour. Erasme et Ulric Hutten ont fait son éloge, et l'ont vengé par-là des déclamations de Luther, que M. Pauli juge lui-même excessives.

JEAN-ALBERT.

1545. Jean-Albert, né le 20 septembre 1499, coadjuteur d'Albert V dans l'archevêché de Magdebourg et l'évêché d'Halberstadt, fut son successeur dans ces églises. Les villes de Magdebourg et d'Halberstadt hésitèrent quelque tems à le reconnaître, et la seconde ne consentit à lui rendre hommage qu'après s'être accommodée pour son burgraviat avec lui, par l'entremise de l'électeur de Saxe. Mais l'archevêque, pour se débarrasser des entraves que l'électeur lui avait données, engagea Maurice, duc de Saxe, parent, mais ennemi, de l'électeur, à prendre ses deux évêchés sous sa protection; après quoi, Maurice vint surprendre la ville de Halle, où il donna la loi. L'électeur, ins-

truit de ce qui venait de se passer, déclara la guerre à l'archevêque; et la ville de Halle lui ayant ouvert ses portes, il força Jean-Albert, le 1er. janvier 1547, de renoncer à ses évêchés en sa faveur, et de s'éloigner de Halle. Mais l'empereur ayant battu les troupes de l'électeur le 24 avril suivant, et fait prisonnier ce prince lui-même à Muhlberg, fit prendre possession de Halle en son nom, et s'y rendit en personne le 10 juin, après avoir rendu la veille, au prélat, ses évêchés. Cependant, la ville de Magdebourg, engagée dans la ligue de Smalkalde, refusa obstinément l'obéissance à ce dernier. Les chanoines de la métropole prirent alors le parti de la retraite, emportant avec eux le trésor de leur église.

La ville, triomphant de leur départ, s'empara de leurs biens, et secoua leur juridiction, à quoi elle ajouta une declaration de guerre par une lettre qu'elle leur écrivit. Elle voulut en même tems établir, de force, le culte luthérien dans la cathédrale. L'empereur, informé de ces violences, mit la ville au ban de l'empire. Le chapitre essaya vainement de la ramener à son devoir, en nommant, pour coadjuteur de l'archevêque, Frédéric, prince de Brandebourg. Charles-Quint, devenu supérieur à son ennemi, rétablit, l'an 1548, l'archevêque dans ses évêchés, par un diplôme donné, le 12 juillet, à la diète d'Augsbourg. Le prélat, s'étant rendu en conséquence dans la ville de Halle, établit sa résidence au fort de Saint-Maurice. Les états de sa dépendance vinrent alors lui renouveler leur serment de fidélité; mais il leur déclara que l'empereur l'avait chargé de leur faire accepter l'*interim*, sur quoi ils demandèrent du tems pour en délibérer. L'archevêque, leur ayant accordé six semaines, remit cependant les Recollets en possession de leur couvent, d'où ils avaient été chassés; et s'étant fait remettre la clé de l'une des portes de Halle, nommée la *porte Ulric*, obligea les habitants d'admettre deux sénateurs fort catholiques, choisis de sa main. Ce fut une de ses dernières opérations. Il mourut de paralysie au château de Saint-Maurice de Halle, le 17 mai 1550, et fut enterré dans la chapelle de sa cour. Le zèle de ce prélat, pour le maintien de la religion catholique, éclata dans toutes les occasions. Il n'omit rien pour en rétablir l'exercice dans la ville de Halle; mais ce fut sans succès. Il avait une telle aversion pour le Luthéranisme, qu'étant perclus, il se faisait porter, les dimanches, dans un fauteuil à la porte du château, pour observer ceux qui revenaient des temples luthériens, et il accueillait ceux qu'il rencontrait de reproches et de coups de bâton. La ville de Magdebourg persévérait toujours dans sa révolte. Maurice, devenu électeur de Saxe, chargé par l'empereur d'exécuter le ban prononcé contre elle, vint, le 4 octobre 1550, pour en commencer le siége, qui dura jusqu'au mois de novembre de l'année suivante, et finit par une capitulation.

FRÉDÉRIC (IV).

1551. **Frédéric (IV)**, fils de Joachim II, électeur de Brandebourg, et de Madeleine de Saxe, né le 12 décembre 1530, élu évêque de Naumbourg en 1548, évêque d'Havelberg après avoir été, l'année précédente, nommé coadjuteur de l'archevêque de Magdebourg, en obtint le siége, par élection capitulaire, après la mort de Jean-Albert; mais le pape Jules III lui refusa ses lettres de confirmation, parce qu'il était fils d'un prince qui avait introduit le Luthéranisme dans ses états. Frédéric eut recours au concile de Trente, pour vaincre, par son moyen, l'opposition du pape. La confirmation fut enfin accordée l'an 1551; et l'an 1552, Fréderic devint encore évêque d'Halberstadt. Mais la mort le ravit à ses évêchés le 3 octobre de cette dernière année.

SIGISMOND.

1552. **Sigismond**, fils de l'électeur Joachim II et d'Hewige, sa seconde femme, fut élu, à l'âge de quatorze ans, par le chapitre de Magdebourg, pour succéder à Frédéric, son frère. L'électeur, à raison de la jeunesse de son fils, engagea le chapitre à nommer gouverneur des états de l'archevêché, Georges, comte de Mansfeld. La confirmation du pape étant arrivée, il fit son entrée, le 21 janvier 1554, dans la ville de Halle, dont il reçut, deux jours après, le serment de fidélité. L'année suivante, on fit un réglement en son nom sur la procédure; et, par la médiation de l'électeur, son père, il conclut, avec la ville de Magdebourg, un accord en vertu duquel le chapitre fut remis en possession de tous ses droits. Ce fut aussi par les soins du même électeur que Sigismond entra, l'an 1557, en paisible jouissance de l'évêché d'Halberstadt, qui lui était contesté par un rival puissant. Il ménagea, l'année suivante, avec la ville de Magdebourg, le traité de Wolmirstedt, qui remit le chapitre dans l'état où il était avant 1547. Cependant le culte catolique ne fut point rétabli publiquement à Magdebourg. Le magistrat demeurait toujours attaché au Luthéranisme, et son exemple faisait des progrès journaliers et rapides. Les états du pays s'étant assemblés le dimanche *judica* (27 mars) 1547, la noblesse et les villes représentèrent à l'archevêque que le chapitre voulant faire revivre l'exercice public de la religion catholique dans son diocèse, ils ne pourraient se joindre à lui pour surmonter les difficultés qui s'opposeraient à l'exécution de ce dessein. Le prélat et le chapitre entrèrent enfin dans leurs vues, et, le 6 décembre 1561, le service luthérien commença à se faire dans l'église métropolitaine, où depuis vingt ans tout culte public avait cessé. On fit ensuite la visite du diocèse pour y abolir tous les restes de la catholicité. Ordonnance de Sigismond, donnée, l'an 1564, pour enjoindre à tous les hommes, excepté les ecclésiastiques, de se faire couper la barbe, dont on ne leur permet de conserver qu'une moustache. L'archevêque Sigismond termina ses jours, à la fleur de son âge, le 14 septembre 1566, après une maladie de dix-neuf semaines. Il laissa d'une concubine deux enfants.

JOACHIM-FRÉDÉRIC.

1566. **Joachim-Frédéric**, fils de Jean-Georges, prince électoral, puis électeur de Brandebourg, né le 27 janvier 1546, fait évêque d'Havelberg, l'an 1553, à l'âge de sept ans, et de Lebus, en 1555, succéda, l'an 1566, par élection capitulaire, à Sigismond dans l'archevêché de Magdebourg. La ville de Halle, à son entrée, qu'il y fit le 8 janvier 1567, l'obligea de promettre, avant de lui faire hommage, qu'il renoncerait à l'archevêché dans le cas où il parviendrait à l'électorat. Les états s'étant assemblés le 26 juin 1570, il y fut résolu, de concert avec l'administrateur (c'est ainsi que M. Pauli nomme toujours lui-même Joachim-Frederic), qu'on acheverait d'effacer toutes les traces de catholicisme dans l'archevêché. Joachim-Frederic fit la même année ce que nul des prélats immédiats n'avait encore osé faire : il épousa publiquement Catherine, fille du margrave Jean de Custrin, issu des margraves de Brandebourg. Le pape Pie V tonna contre cette nouvauté scandaleuse, et pressa l'empereur Maximilien II de se joindre à lui pour déposer Joachim-Frédéric. Mais les délais dont usa ce prince timide, rendirent inutiles les efforts du pontife. Les prélats ne voulurent point cependant l'admettere parmi eux dans les diètes de l'empire.

L'élection d'un évêque de Strasbourg ayant occasioné, l'an 1593, une scission parmi les chanoines, dont une partie était catholique et l'autre lutherienne, Joachim-Fréderic se déclara pour les derniers, et voulut faire valoir par les armes le choix qu'ils avaient fait de Jean-Georges, son fils. Les Catholiques, de leur côté, portant le cardinal Charles de Lorraine, l'empereur Rodolphe II ordonna aux deux partis de cesser les hostilités en attendant son jugement, qui ne vint point. Mais chaque parti occupa, l'année suivante, une portion de la ville.

Joachim-Fréderic était lié d'inclination avec le roi de Navarre, depuis notre roi Henri IV, et lui avait fourni, dès l'an

1587, des troupes qu'il avait obtenues des princes protestants assemblés à Lunebourg. Il le servit plus efficacement, en 1591, en lui faisant passer des sommes considérables d'argent avec ses propres troupes. Il cherchait avec d'autant plus d'ardeur l'amitié de ce monarque, qu'elle pouvait lui être utile pour assurer à sa maison la succession de celle de Juliers, prête à s'éteindre dans le duc régnant. L'an 1598, la mort de son père, arrivée le 8 janvier, lui ouvrit le trône électoral de Brandebourg.

CHRISTIAN-GUILLAUME.

1598. CHRISTIAN-GUILLAUME, fils de Joachim-Frédéric, né le 28 août 1587, fut élevé, par élection du chapitre, sur le siége de Magdebourg, après que son père fut parvenu à l'électorat de Brandebourg, et cela conformément à deux capitulations faites avec ce dernier : la première, que l'archevêché serait censé vacant dès qu'il serait devenu electeur ; la seconde, que la compagnie choisirait parmi ses fils celui qu'elle jugerait à propos pour lui succéder, se réservant toutefois, s'il etait mineur, l'administration, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de vingt et un ans, fixé pour la majorité. L'empereur ayant approuvé ce choix, le chapitre commença l'exercice de sa regence en convoquant, pour le mois de mars 1599, une assemblée des états à Halle. Ce fut là que l'élu fut proclamé solennellement archevêque. On y convint aussi de lever et de soudoyer des troupes pour chasser les Espagnols de Westphalie. Christian-Guillaume étant devenu majeur en 1608, le chapitre lui remit le gouvernement. Il se maria, l'an 1614, à la fille de Henri-Jules, duc de Brunswick, et renonça en même tems à l'archevêché, dont le chapitre se remit en possession le 28 novembre, et publia un interrègne. Mais Christian-Guillaume ayant fait une nouvelle capitulation avec cette compagnie, le 14 décembre suivant, elle le postula de nouveau pour administrateur de l'archevêche, dont les vassaux lui renouvelèrent l'hommage. L'an 1617, il fit célébrer, le 31 octobre et les deux jours suivants, l'année centenaire, ou le *jubilé* du Luthéranisme. Il entra, l'an 1625, malgré le chapitre et les états, dans la ligue des princes de la basse Saxe contre l'empereur. Ce parti ayant attiré, sur l'archevêché, toutes les forces de l'empereur, le chapitre, après avoir souffert les ravages qu'elles commirent pendant trois ans, s'étant assemblé à Egeln, déclara Christian-Guillaume déchu de son administration, et postula, le 25 janvier 1628, pour le remplacer, Auguste, fils de Jean-Georges I, électeur de Saxe. L'empereur, dont l'intention était de procurer ce siége à Léopold-Guillaume, son fils cadet, qu'il y avait fait nommer par le pape, témoigna, par un rescrit au chapitre, son mécontentement de cette élection. S'étant transporté, l'an 1630, à Halle, il y deposa, le 7 avril, les chanoines luthériens de Magdebourg, en mit d'autres en leur place, et y fit prêter serment de fidélité à son fils, comme archevêque de Magdebourg. Cependant, Christian-Guillaume n'avait pas abandonné la partie. Assuré du secours de Gustave, roi de Suède, il entra, le 1er. août, dans Magdebourg, où il reprit le titre d'administrateur. Il y fut assiégé, le 30 mars 1631, par les Impériaux, qui, s'étant rendus maîtres de la place le 10 mai suivant, le firent prisonnier. Le roi de Suède, au mois de juin de la même année, étant arrivé dans l'archevêché, s'empara de Halle, et fit bloquer, l'an 1632, Magdebourg, que les Imperiaux abandonnèrent.

Le 30 mai 1635, traité conclu entre l'empereur et l'électeur de Saxe, par lequel il fut convenu qu'Auguste resterait en possession de l'archevêché, à la réserve de quatre bailliages qui seraient adjugés à Christian-Guillaume, avec une pension de douze mille écus. Ce dernier alla depuis s'établir à Quinna, où il mourut le 1er. janvier 1665. Il avait embrassé, le 20 mars 1632, la religion catholique à Neustadt, en Autriche, et il y persévéra jusqu'à la mort. On voulut dans sa dernière maladie, lorsqu'il avait déjà perdu la parole, l'engager à retourner au Luthéranisme, mais il ne répondit que par des signes de croix, à chaque semonce qu'on lui faisait. Il avait épousé, 1°. l'an 1615, DOROTHÉE, fille de Henri-Jules, duc de Brunswick, morte en 1649 ; 2°. BARBE-ELISABETH, comtesse de Worben, décédée en 1656 ; 3°. MAXIMILIANE, comtesse de Waldstein. Du premier mariage, il eut Sophie-Elisabeth, mariée, en 1638, à Frédéric-Guillaume, duc de Saxe-Altenbourg.

AUGUSTE.

1638. AUGUSTE, second fils de Jean-Georges I, électeur de Saxe, élu coadjuteur de Christian-Guillaume en 1627, et reconnu, l'an 1635, par le traité de Prague, comme on l'a dit, pour archevêque de Magdebourg, fit son entrée dans cette ville après la retraite des Suédois, le 18 octobre 1638, et y reçut le serment de fidélité. Ses troupes, le 27 du même mois, le rendirent maître de Halle, en chassant du fort Saint-Maurice les Suédois; mais ceux-ci étant bientôt après rentrés dans Halle, Auguste quitta cette ville, le 9 fevrier 1639, pour retourner à Dresde. Les Impériaux ayant perdu, l'an 1642, la bataille de Leipsick contre les Suédois, Auguste fit, avec ces derniers, un traité par lequel il s'obligea de garder la neutralité pour l'archevêché de Magdebourg, après quoi il revint, le 31 décembre, à Halle. L'an 1647, étant sur le point de se marier avec ANNE-MARIE, fille d'Adolfe-Fréderic, duc de Mecklenbourg-Schwerin, il donna sa renonciation à l'archevêché ; mais tout de suite il fut élu de nouveau par le chapitre.

L'an 1648, par la paix de Westphalie, l'archevêché de Magdebourg fut laissé, par forme d'indemnité, à la maison électorale de Brandebourg, pour en jouir à perpétuité après la mort d'Auguste, ou après qu'il l'aurait volontairement quitté. Le chapitre avait cherché vainement à prévenir ce coup, en nommant un coadjuteur à Auguste, dans la personne d'Ernest-Auguste, prince de Brunswick. L'an 1650, les états magdebourgeois firent hommage à Grossensaltza, le 4 avril, à l'électeur de Brandebourg, et le chapitre le prêta le jour suivant.

L'administrateur Auguste s'appliqua, depuis la paix de Westphalie, à faire oublier à ses sujets, autant qu'il était possible, les maux passés. Sa mort arriva, le 4 juin 1680, dans son château de Halle, d'où son corps fut transféré, le 22 juillet suivant, au château de Weissenfels, dans les caveaux qu'il y avait fait faire dans la chapelle castrale. Sa première femme étant morte le 11 décembre 1669, il se remaria, le 29 janvier 1672, à JEANNE-WALPURGE, fille de Georges-Guillaume, comte de Linange-Westerbourg, décédée le 4 novembre 1687. Du premier lit, il eut Jean-Adolfe, mort, le 24 mai 1697, dans ses pays héréditaires de Weissenfels et de Querfurt; et d'autres enfants. Du second lit, vinrent deux fils. Après la mort d'Auguste, l'electeur de Brandebourg se hâta de prendre possession de l'archevêché de Magdebourg à titre de duché séculier. S'étant transporté, la même année, à la diète de Ratisbonne, il y prit place, et y vota parmi les princes à la suite de ceux de Bavière.

La cathédrale de Magdebourg, dédiée à Saint-Maurice, l'une des plus vastes et des plus belles d'Allemagne, est la même qui fut construite sous le règne de l'empereur Otton IV; et son haut chapitre, composé de seize chanoines avec un prévôt, subsiste encore de nos jours. Le roi de Prusse, Frédéric II, le décora, en 1763, d'une croix d'or émaillée de blanc, dont le milieu represente, d'un côté, l'aigle noir de Prusse, couronné, et de l'autre, l'effigie de Saint-Maurice. Cet ornement se porte attaché à un ruban ondé, couleur d'orange, et noué à une boutonnière.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES GRANDS-MAITRES DE L'ORDRE TEUTONIQUE *.

L'ordre des chevaliers Teutoniques doit son origine aux croisades, de même que ceux des hospitaliers de Saint-Jean et des Templiers. Vers l'an 1128, un riche particulier allemand, qui avait fixé sa demeure à Jérusalem, commença à retirer dans sa maison les pauvres pèlerins de sa nation. (Jacob de Vitriaco, *hist. Hierusol. ap.*, Boogars, pag. 1084 *et seq.* Sanut, *secreta fidelium.*, liv. III, part. 7, cap. 3.) Ipérius, dans la chronique de Saint-Bertin, ajoute de plus, que la femme de ce charitable allemand, dont on n'a pas conservé le nom, établit un second hôpital à coté du premier, pour y recevoir les pauvres femmes de sa nation. Des bornes si etroites ne pouvant suffire à son zèle, il fit construire un hôpital a ses frais, et obtint du patriarche la permission d'y joindre une chapelle, qui fut dédiée à la sainte vierge. Plusieurs gentilshommes allemands et beaucoup de particuliers de la même nation, s'empressèrent d'augmenter cette fondation, et se vouèrent au service des pauvres et des malades. Comme l'objet de leur pèlerinage était de combattre les Infidèles, ils s'y obligèrent par un second vœu, en prenant pour modèle la règle des Templiers. L'hôpital allemand de Jérusalem ne fut pas détruit non plus que celui de Saint-Jean, lorsque Saladin prit cette ville après la bataille de Tibériade; mais le vainqueur n'y souffrit que le nombre de personnes absolument nécessaires pour les desservir. Cet établissement peut être regardé comme la source éloignée de l'ordre Teutonique. Les Chrétiens ayant entrepris le siége de Ptolémaïs, ou Saint-Jean-d'Acre, en 1189, on vit bientot se renouveler le même acte de charité dans leur camp. Quelques citoyens des villes de Brême et de Lubeck, touchés de compassion pour le grand nombre des malades et blessés allemands qui se trouvaient dans l'armée des croisés, firent une tente avec les voiles d'un de ces vaisseaux de transport, qu'on nommait coquets, et en latin *cogo* ou *coca*, (Ducange, *Gloss*), et reçurent dans cet hôpital tous les infirmes et les blessés de leur nation, qu'ils traitèrent avec le soin qu'inspire la plus tendre charité. On conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que les frères de l'hôpital allemand de Jérusalem, qui avaient pu éviter les fers de Saladin, partagèrent cette bonne œuvre. Les choses étaient dans cet état, lorsque Frédéric, duc de Suabe, arriva, au commencement de l'automne de l'an 1190, avec les debris de l'armée de l'empereur Frédéric *Barberousse*, son père, qui venait de mourir en Cilicie. Le duc de Suabe, jugeant, par les services que ces hospitaliers rendaient à l'armée, combien cet établissement serait utile si on lui donnait une forme stable, imagina d'en faire un ordre de chevalerie, à l'imitation de ceux de Saint-Jean et des Templiers. Le patriarche et tous les chefs de l'armée applaudissant à ce projet, les évêques furent chargés de rédiger une règle, tirée de celle des hospitaliers, pour ce qui regardait le soin des malades, et de celle des Templiers, pour ce qui avait rapport à la milice et à la discipline particulière. Après quoi, le duc de Suabe érigea solennellement le nouvel ordre, à qui on donna, pour titre de fondation, l'hôpital allemand, ou teutonique, de la Sainte-Vierge de Jérusalem. Le duc de Suabe, voulant donner toute la consistance possible à cet établissement, envoya des ambassadeurs à Henri VI, son frère, alors roi des Romains, pour lui demander la confirmation du nouvel ordre, et l'engager à joindre ses sollicitations aux siennes, pour obtenir également celle de Clément III, qui occupait alors la chaire de saint Pierre. Mais Clément mourut, au printems de l'an 1191, avant d'avoir pu satisfaire leurs désirs; de sorte que l'ordre Teutonique fut confirmé par Célestin III, qui le mit sous la règle de saint Augustin, et lui donna les mêmes priviléges que l'église avait accordés aux hospitaliers de Saint-Jean et aux Templiers. L'habit des chevaliers Teutoniques est le manteau blanc avec la croix noire, liserée d'argent. Cet ordre, composé de trois classes, fut renfermé uniquement dans la nation germanique. Les seuls gentilshommes pouvaient être admis dans la classe des chevaliers: les prêtres ne furent jamais astreints à aucune preuve, et les frères servants furent composés de gens de tout état, et si nombreux, dans les tems de la grande splendeur de l'ordre, qu'on en comptait plus de six mille dans la Prusse seule. Cette dernière classe est abolie depuis long-tems.

I. HENRI DE WALPOT.

1190. Henri de Walpot, d'une maison illustre du Rhin, fut élu premier maître de l'ordre Teutonique lors de son institution au camp d'Acre. Les Chrétiens ayant pris cette ville au mois de juillet de l'année suivante, Walpot y bâtit un hôpital avec une église, où Frédéric, duc de Suabe, eut sa sépulture. Henri combattit, avec ses chevaliers, contre les Sarrasins, qui ravageaient la Syrie, jusqu'à sa mort, arrivée le 24 octobre de l'an 1200.

II. OTTON DE KERPEN.

1200. Otton de Kerpen, gentilhomme, natif de Brême, étant âgé de quatre-vingts ans, succéda à Walpot. Il se distingua particulièrement par sa charité, et gouverna l'ordre avec sagesse pendant six ans, étant mort le 2 juin de l'an 1206.

(*) Extraite de l'Histoire de cet Ordre, composée par M. le baron de Wal, l'un de ses membres.

III. HERMAN DE BARDT.

1206. HERMAN DE BARDT fut élu maître de l'ordre après la mort d'Otton de Kerpen. Il finit ses jours à Acre, le 20 mars 1210, et fut inhumé dans l'église de la maison chef d'ordre, auprès de ses prédécesseurs. Selon toute apparence, Bardt mourut des blessures qu'il avait reçues en combattant avec Livon, roi d'Arménie, et les hospitaliers de Saint-Jean, contre le sultan de Cogni.

IV. HERMAN DE SALZA.

1210. HERMAN DE SALZA, successeur de Bardt, trouva l'ordre fort affaibli par les pertes qu'il venait d'essuyer; mais il prit en peu de tems un accroissement si prodigieux sous son magistère, et reçut tant de privileges et de bienfaits des papes, des empereurs et de differents princes, qu'il se vit bientôt en état de faire les plus grandes entreprises. L'an 1217, Salza combattit les Infidèles en différentes occasions avec les rois de Hongrie et de Jerusalem; il se signala surtout, l'an 1219, au siege de Damiette, où les chevaliers Teutoniques et les Templiers eurent la gloire de sauver l'armée chrétienne par leur courage. Jean de Brienne, roi de Jérusalem, témoin des grandes actions des Teutoniques, les récompensa en permettant à leur chef d'ajouter la croix d'or du royaume de Jerusalem, à la croix noire de l'ordre. Cette distinction, réservée au grand-maître, est encore usitée aujourd'hui (1787). Après la fin malheureuse de l'expédition des croisés en Égypte, Salza passa en Italie et gagna la confiance et les bonnes grâces de l'empereur Fréderic II, qu'il détermina à epouser Yolande de Brienne, héritière du royaume de Jérusalem, dans la vue d'engager ce monarque à secourir plus efficacement la Terre-Sainte. Frédéric employa le maître des Teutoniques dans toutes les négociations les plus épineuses, et particulièrement dans ses démêlés avec le pape Honorius III, qui consentit de prendre Salza pour arbitre de ses differents avec l'empereur. Le maître des Teutoniques montra tant de droiture et de dextérité dans cette circonstance delicate, qu'ils le comblèrent l'un et l'autre de bienfaits. Le pape lui donna une bague de grand prix, qu'il transmit à ses successeurs, pour conserver le souvenir de cet événement; et Frédéric l'éleva au rang des princes de l'empire, de même que les grands-maîtres qui lui succéderaient, avec permission de joindre l'aigle impérial à leurs croix, comme ils le pratiquent encore aujourd'hui (1787). Salza fut encore un de ceux qui contribuèrent le plus à réconcilier l'empereur avec le pape Grégoire IX.

Le maître des Teutoniques fut sollicité par le duc de Masovie, de venir, avec ses chevaliers, au secours de la Pologne, que les Prussiens, peuple barbare et idolâtre, mettaient à feu et à sang; mais il ne se détermina qu'après avoir consulté le pape et l'empereur, qui l'encouragèrent à tenter l'entreprise, en lui promettant de grands secours. Le duc de Masovie fit donation à l'ordre de la province de Culm, envahie par les Prussiens; et lui donna surabondamment tout ce que les chevaliers pourraient conquérir de la Prusse, qui ne lui appartenait nullement. L'empereur donna en toute souveraineté à l'ordre, non-seulement ce qu'il tiendrait du duc de Masovie, mais encore la Prusse entière, s'il pouvait la conquérir sur les Païens. Pour seconder les chevaliers, le pape Gregoire IX confirma les donations du duc, et fit prêcher la croisade contre les Prussiens. Salza, voyant son ordre assez nombreux pour attaquer la Prusse, sans abandonner la défense de la Terre-Sainte, nomma frère Herman de Balck, chef de l'entreprise, avec le titre de proviseur, ou précepteur de Prusse.

Balck, ayant assemblé une petite armée, passa la Vistule, l'an 1231, et campa sur la rive opposée. Après avoir remporté plusieurs avantages sur les Prussiens, il fit agrandir et fortifier son camp, qu'il convertit en ville, sous le nom de THORN. Ayant eu, pendant les deux années suivantes, de nouveaux succès, il fonda les villes de Culm et de Marienwerder. L'an 1233, le grand-maître vint reconnaître l'état de la Prusse, à qui, le 28 décembre, il donna ses premières lois. Il ordonna aussi d'y frapper les premières monnaies. Les chevaliers, secourus par Henri, marquis de Misnie, conquirent la province de Pomésanie, et, l'an 1237, le maître provincial fit jeter les premiers fondements de la ville d'Elbing. Les Teutoniques soumettent ensuite les provinces de Pogésanie, de Warmie, de Nattangie et de Barthonie, avec les secours d'Otton I, duc de Brunswick, de sorte que, dans un espace d'environ neuf ans, près de la moitié de la Prusse fut éclairée des lumières de la foi, et reconnut la souveraineté de l'ordre Teutonique. L'ordre de Christ, ou des chevaliers Porte-Glaives de Livonie, fondé l'an 1201, avait acquis de vastes domaines par ses conquêtes; mais comme il s'affaiblissait presque autant par ses victoires, que par les revers, les chevaliers de Livonie demandèrent d'être incorporés dans l'ordre Teutonique, ce que le pape et le grand-maître leur accordèrent en 1237. Salza nomma le même Balck, qui avait commencé la conquête de la Prusse, pour gouverner la Livonie en qualité de précepteur, ou proviseur. L'an 1238, Balek, fit un traité d'alliance avec Waldemar II, roi de Danemarck, auquel il rendit la ville de Revel, ainsi qu'une partie de l'Estonie, que les chevaliers Porte-Glaives avaient conquise sur les Danois. C'est vers cette époque que le chef de l'ordre fut nommé grand-maître, ou maître général, pour marquer sa supériorité sur les précepteurs de Prusse, de Livonie et d'Allemagne, qui commencèrent à prendre le titre de maître, en ajoutant le nom de la province commise à leurs soins. Herman de Salza, qui fut un des plus grands hommes de son siècle, mourut, le 24 juillet de l'an 1239, à la commanderie de Barlette, dans la Pouille, où il fut inhumé.

V. CONRAD DE THURINGE.

1239. CONRAD, fils d'Herman I, landgrave de Thuringe fut nommé grand-maître après la mort de Salza. Avant que d'entrer dans l'ordre, il avait épousé AGNÈS, fille de l'empereur Fréderic II, dont il devint veuf en 1218, suivant Falken. (*Trad. Corbeien.*) Vers le tems de son élection, Suantopelck, duc de la Poméranie de Dantzick, que l'on nomme aujourd'hui (1787) Pomérélie, jaloux des progrès des chevaliers Teutoniques, fait soulever les néophytes de la Pogésanie, de la Warmie, de la Nattangie, et de la Barthonie. Ces Prussiens, abjurant le même jour la religion du vrai Dieu, se jettent, conduits par le duc, sur la partie basse de la Prusse, et de là sur la Pomésanie et le pays de Culm, massacrant tous les Chrétiens qu'ils rencontrent, et rasant plusieurs châteaux. Les seules forteresses d'Elbing, de Balga, de Redeu, de Culm et de Thorn, résistent à ces furieux. Le maréchal de l'ordre, voulant avoir sa revanche, surprend Sartowitz, château du duc, sur la rive gauche de la Vistule. Suantopelck, outré de cette perte, assemble une armée nombreuse pour la réparer; et comme il avait plus de monde qu'il ne fallait pour repousser les travaux du siége, il passe la Vistule, sur la glace, avec la plus grande partie de ses troupes, pour ravager de nouveau le pays de Culm. Le maréchal attaque les Poméraniens, qu'il met en fuite, après leur avoir tué neuf cents hommes, et, passant lui-même la Vistule, il oblige le duc de lever le siége. Les chevaliers Teutoniques, alliés au duc de Cujavie, de Kalisch et de la grande Pologne, prennent l'importante place de Nackel, et ravagent la Poméranie. Le duc, inquiet pour Dantzick, sa capitale, demande la paix en 1242, et l'obtient; mais il est obligé de laisser le prince Mestwin, son fils aîné, en otage entre les mains des Teutons, pour répondre de l'exécution de ses promesses. Quoique la plus grande partie de la Prusse fût encore plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie, le pape ordonne, en 1243, de la partager en quatre diocèses, qui sont ceux de Culm, de Pomésanie, de Warmie et de Sambie, et veut que

les terres conquises, ou à conquérir, soient divisées en trois parts, deux pour les Teutoniques et la troisième pour les évêques et leurs chapitres. La même année, Innocent IV prend la Prusse aux droit et propriété de saint Pierre, et la donne aux chevaliers pour la posséder librement. Il se sert de cette formule pour en investir le grand-maître : *Annulo nostro investimus.* Conrad mourut le 24 juillet 1244, et fut inhumé dans l'église de l'hôpital teutonique, à Marbourg.

VI. HENRI DE HOHENLOHE.

1244. Le grand chapitre, assemblé à Venise, ne put s'accorder sur le choix d'un grand-maître, de sorte que les suffrages furent partagés entre HENRI DE HOHENLOHE et LOUIS DE QUEDE. Ce dernier étant mort quelques mois après, les chevaliers de la basse Allemagne donnèrent un autre compétiteur à Hohenlohe, dans la personne de Guillaume d'Urenbach. Mais cet antigrand-maître, à peine connu de nom, n'empêcha pas Hohenlohe d'être reconnu en Prusse, en Livonie, en Allemagne, enfin par l'ordre entier, et même par l'empereur, pour seul et légitime grand-maître. Les anciens écrivains de l'ordre, voulant dérober le souvenir de ce schisme à la postérité, n'ont pas fait mention de Hohenlohe, ce qui a jeté une confusion étonnante dans l'histoire. Hartknoch, qui l'a placé mal à propos entre Salza et Conrad, est le premier qui ait reconnu son existence avec quelque certitude; mais elle est démontrée aujourd'hui par tant de monuments authentiques, que cet auteur ne connaissait pas, qu'elle ne souffre plus d'objection, non plus que le rang que ce grand-maître doit occuper dans l'histoire. Le duc de Poméranie, qui n'avait juré la paix que pour avoir le tems de se préparer à la rompre avec fruit, fait soulever de nouveau les apostats de la Prusse, et taille en pièces un détachement de quatre cents chevaux des Teutoniques, près du lac Rensen. Les chevaliers, réduits aux plus grandes extrémités dans la ville de Culm, en sortent avec une poignée de monde, pour attaquer l'armée du duc, tuent quinze cents poméraniens, et poursuivent les vaincus si chaudement, que la plupart se noient en voulant passer la Vistule à la nage. Cette perte oblige Suantopelck de renouveler la dernière paix; mais ce fut pour la rompre une seconde fois. Le légat du saint siège fait prêcher la croisade contre le duc de Poméranie et les Prussiens; les Teutoniques battent Suantopelck sous les murs de Schwedt, et une autre fois en rase campagne. Ces deux victoires coûtent trois mille hommes aux ennemis. Nouvelles paix en 1246, par l'entremise du duc d'Autriche. Les Teutoniques bâtissent la forteresse de Christbourg. Le duc de Poméranie, rompant encore la paix, se ligue avec les Prussiens pour en faire le siége. Les chevaliers battent l'avant-garde des Prussiens, dont l'armée se disperse, et mettent en déroute celle de Poméranie. Le duc, qui avait failli d'être pris, demande encore la paix, qui fut faite au mois de novembre de l'an 1248, par la médiation de Jacques Pantaléon, légat du saint siege. Le 7 de février de l'année suivante, le légat ménage un accord entre les chevaliers et les Prussiens, que ces derniers rompent aussitôt. Les Teutoniques, secourus par plusieurs princes de l'empire, les forcent à la fin à rentrer dans l'obéissance; et Suantopelck, qui avait encore essuyé une sanglante défaite, fut obligé de renouveler la paix, en 1253, avec des conditions très humiliantes pour lui; c'était la première fois qu'il l'a signait avec intention de la garder; elle fut le terme d'une guerre cruelle, qui durait depuis treize ans. Les armes des chevaliers Teutoniques de Livonie avaient encore des succès plus brillants. Le maître provincial, André de Stuckland, oblige, par ses victoires, Mendog, grand-duc de Lithuanie, à demander la paix, et lui persuade d'embrasser le Christianisme, promettant de lui faire accorder le titre de roi par le pape. Innocent IV, déférant aux instances du maître provincial et de Mendog, prend la Lithuanie aux droit et propriété de saint Pierre, l'érige en royaume, et ordonne aux évêques de Prusse et de Livonie, de sacrer Mendog, qui fut couronné avec sa femme, l'an 1251. En Palestine, les chevaliers Teutoniques combattirent vaillamment sous les yeux de saint Louis, pendant la malheureuse expédition qu'il fit en Egypte. Ce grand prince, les honorant d'une affection particulière, leur fit plusieurs dons, et ajouta quatre fleurs de lis à la croix du grand-maître, comme une marque perpétuelle de ses bontés. Cette concession est du 20 août de l'an 1250. Il n'y a rien de certain sur l'époque de la mort du grand-maître Hohenlohe, qui, selon Pauli, arriva en 1253. Ce prince fut inhumé dans l'église du château de Mergentheim, qu'il avait donné à l'ordre.

VII. POPON D'OSTERNA.

1253. POPON D'OSTERNA fut choisi pour être le successeur de Hohenlohe. L'an 1254, Ottocare, roi de Bohême, vint en Prusse, à la tête de quarante mille hommes, et battit les Sambiens, qu'il obligea de se soumettre à l'ordre. L'année suivante, les Teutons bâtirent Konigsberg, pour tenir les Sambiens dans la sujétion. Les chevaliers de Prusse et de Livonie, s'étant réunis en 1259, furent battus à Durben par les Lithuaniens, révoltés contre leur souverain. Cet événement fit naître l'idée aux Prussiens de secouer le joug. Mendog, que les Teutoniques avaient converti au Christianisme, et qu'ils avaient fait reconnaître pour roi de Lithuanie par le pape, pensait, de son côté, à reprendre le culte des idoles, et fomentait sous main la révolte des Prussiens, qui éclata l'année suivante. Les Prussiens, soutenus par Mendog, qui était à la tête de trente mille hommes, levèrent l'étendard de la revolte, et massacrèrent tous les Chrétiens qu'ils rencontrèrent; il n'y eut que les provinces de Culm et de Pomesanie qui restèrent fidèles. L'an 1261, les Teutoniques furent battus à Pokarwis. Les comtes de Juliers et de la Marck étant venus à leur secours l'année suivante, ils prirent leur revanche contre les Sambiens, auxquels ils tuèrent trois mille hommes. Pendant le siege de Konigsberg, qui dura très-long-tems, les Teutoniques firent des actions de valeur à jamais mémorables. Le grand-maître ne vit pas la fin de tant de maux, ayant abdiqué en 1262, à cause de son grand âge, qui ne lui permettait plus de porter le poids d'un gouvernement si difficile.

VIII. ANNON DE SANGERSHAUSEN.

1262. ANNON DE SANGERSHAUSEN fut élu pour succéder à Osterna. Les chevaliers de Konigsberg défirent trois fois les Sambiens, qu'ils forcèrent de rentrer sous le joug. Il n'en fut pas de même du reste de la Prusse. L'an 1263, les Teutoniques furent battus à Lobau, et obligés d'abandonner plusieurs forteresses qu'ils défendaient depuis trois ans. De nombreuses armees de lithuaniens et de samogites se joignirent aux rebelles pour ravager la Prusse; ce qui rendit ce malheureux pays, pendant long-tems, le théâtre de l'horreur et du carnage. Les chevaliers, tantôt vainqueurs et tantôt vaincus, montrèrent toujours la même intrépidité, et finirent par remporter trois victoires si sanglantes sur les Prussiens, qu'ils furent obligés, l'an 1273, de rentrer dans l'obéissance. Annon de Sangershausen, prince d'un grand mérite, mourut le 8 juillet de l'an 1274, et fut inhumé à Marbourg.

IX. HARTMAN DE HELDRUNGEN.

1274. HARTMAN DE HELDRUNGEN fut le successeur d'Annon. Au commencement de son magistère, il restait encore trois provinces de la Prusse dans lesquelles les chevaliers n'avaient pas encore porté leurs armes. La Scalovie et la Nadruvie furent soumises en moins de trois ans, et, l'an 1278, les chevaliers attaquerent la Sudavie; c'était la province la plus peuplée et la plus puissante de la Prusse. Cette guerre fut poussée avec beau-

coup d'activité; mais le grand-maître n'en vit pas la fin, étant mort le 19 août de l'an 1283. Il fut inhumé dans l'église de l'ordre à Mergentheim. Heldrungen avait fait commencer, en 1280, la célèbre forteresse de Marienbourg.

X. BURCHARD DE SCHWENDEN.

1283. **Burchard de Schwenden** succéda à Heldrungen. Peu de tems après son élection, les chevaliers achevèrent la conquête de la Prusse, en soumettant la Sudavie; ainsi ce ne fut qu'après cinquante-deux ans de travaux et de combats que la Prusse, éclairée des lumières de la foi, fut entièrement soumise à la souveraineté de l'ordre Teutonique. La même année, les Teutoniques tournèrent leurs armes contre les Lithuaniens, qui n'avaient cessé de secourir les apostats de la Prusse, et faisaient depuis long-tems une guerre cruelle à l'ordre. Cette guerre contre la Lithuanie dura plus d'un siècle sans interruption, et recommença ensuite à diverses reprises. L'an 1289, nouvelle conspiration des Prussiens, qui fut étouffée au berceau. Le grand-maître, l'an 1290, fut au secours de la ville d'Acre, menacée d'un siége par les Sarrasins: il fut battu par les Infidèles, et mourut de ses blessures dans l'île de Rhudes.

XI. CONRAD DE FEUCHTWANGEN.

1290. **Conrad de Feuchtwangen** fut le successeur de Burchard de Schwenden. Il joua un rôle très-distingué avec ses chevaliers au dernier siége d'Acre; et lorsque cette place fut prise, l'an 1291, il établit le siége de l'ordre dans la commanderie de Venise, pour être à portée de prendre part aux nouvelles entreprises qu'on pourrait faire pour recouvrer la Terre-Sainte. L'an 1295, nouvelle conspiration des Prussiens, qui fut étouffée par la punition des chefs. Ce furent les derniers efforts de ce peuple pour retourner à l'idolâtrie. Le grand-maître, qui s'était rendu en Prusse, partit pour la Bohême, et mourut à Prague, l'an 1297; il fut inhumé dans l'église du château de Dragowitz.

XII. GODEFROI DE HOHENLOHE.

1297. **Godefroi**, petit-neveu de l'ancien grand-maître, Henri de Hohenlohe, fut élu pour successeur de Conrad de Feutchtwangen par le chapitre assemblé à Venise, le 14 septembre. La guerre civile entre les chevaliers de Livonie et l'archevêque de Riga, éclata pour lors avec une fureur sans exemple; car on se battit neuf fois en dix-huit mois. Cette funeste querelle dura long-tems, et eut les suites les plus fâcheuses. L'an 1303, il y eut un schisme dans l'ordre; mais il fut promptement éteint par la sagesse du compétiteur, qu'une partie des chevaliers avait donné à Hohenlohe, dont la mort arriva l'an 1309, et dont l'inhumation se fit à Marbourg.

XIII. SIGEFROI DE FEUCHTWANGEN.

1309. **Sigefroi de Feuchtwangen**, élu du vivant de Hohenlohe par une partie des chevaliers, avait regardé cette élection comme nulle, et ne prit les rênes du gouvernement qu'après avoir été élu de nouveau à l'unanimité. Il abolit la maîtrise provinciale de Prusse, et transféra le siége de l'ordre et sa résidence de Venise à Marienbourg, qui devint la capitale de la Prusse. Mestwin, dernier duc de la Poméranie de Dantzick, étant mort sans laisser d'enfants légitimes, les Polonais s'emparèrent de sa succession sous divers prétextes. Les margraves de Brandebourg, établis depuis long-tems par les empereurs, pour seigneurs suzerains des ducs de Poméranie, revendiquèrent cette succession comme un fief dévolu, et vendirent une grande partie de la Poméranie à l'ordre Teutonique, avec l'agrément de l'empereur Henri VII. Les voies de conciliation ayant été inutiles, les Teutoniques prirent les armes et firent la conquête de la Poméranie qu'ils venaient d'acheter. Cet événement fut la source des longues guerres qu'il y eut entre l'ordre et la Pologne. Après avoir fait bâtir une ville neuve à Dantzick, le grand-maître mourut dans sa résidence de Marienbourg, le 5 mars de l'an 1312, et fut inhumé à Culmsée, dans l'église cathédrale de l'evêché de Culm.

XIV. CHARLES DE BEFFART.

1312. **Charles de Beffart**, natif de Trèves, fut élu pour succéder à Feuchtwagen, et poussa vivement la guerre contre la Lithuanie. Uladislas Loketek, roi de Pologne, intenta un procès à l'ordre, au sujet de la Poméranie. Le pape, à qui il s'était adressé, nomma trois polonais, dont deux formaient des prétentions contre les chevaliers, pour juges de cette querelle. Les protestations des Teutoniques n'empêchèrent pas que les nonces ne portassent une sentence, en 1322, par laquelle ils condamnaient l'ordre à rendre la Poméranie au roi, avec les dommages et intérêts. Si cette sentence ne fut pas cassée en forme, ce qu'on ignore, elle fut au moins regardée comme nulle et resta sans effet. Le grand-maître, s'étant rendu à Avignon, y gagna plusieurs procès importants; mais il y contracta une maladie qui altera fort sa santé, ce qui le détermina à se rendre à Trèves, où il mourut au sein de sa famille, l'an 1324. Il est probable qu'il fut inhumé dans la grande commanderie que l'ordre a dans cette ville.

XV. WERNER D'ORSELEN.

1324. **Werner d'Orselen** fut nommé, le 6 de juillet, pour succéder à Beffart. Le roi de Pologne ayant attaqué l'ordre Teutonique, les hostilités furent suspendues par une trève qui devait durer jusqu'à Noël de l'an 1326. Le roi profita de cet intervalle pour affaiblir les alliés de l'ordre, et fit, en 1326, un horrible ravage dans le Brandebourg. L'année suivante, les chevaliers prirent plusieurs places de Pologne, et, l'an 1328, le roi se jeta sur la Prusse avec une puissante armée; mais il s'en retourna sans succès. Le roi de Bohême étant venu au secours de l'ordre, on fit une guerre sanglante, qui fut suspendue, l'an 1330, par une trève, pendant laquelle on devait remettre à l'arbitrage des rois de Hongrie et de Bohême, la decision de tous les différents qui existaient entre l'ordre et la Pologne. La même année, le grand-maître fut assassiné à Marienbourg, le 18 de novembre, et fut inhumé à Marienwerder, dans l'église cathédrale de l'évêché de Pomésanie.

XVI. LUTHER DE BRUNSWICK.

1331. **Luther**, ou **Ludère**, fils d'Albert le Gras, duc de Brunswick, fut élu grand-maître le 11 de février. L'arbitrage n'ayant pas eu lieu, et la trève étant expirée, on se prépara de nouveau à la guerre. La même année, une armée formidable de teutoniques fit le ravage dans la Pologne. Bataille de Plowcze, remarquable en ce qu'on combattit deux fois le même jour: les Teutoniques furent défaits, la première fois, par la trahison du palatin de Posnanie, qui était dans leur armée; mais à la seconde, ils battirent si complètement l'armée royale, qu'ils firent la conquête d'une partie de la grande Pologne, sans que le roi fût en état de secourir aucune des places qu'on lui enlevait successivement. L'an 1332, le roi, ayant reçu un puissant secours de Hongrois, voulut rendre la pareille aux Teutons, et marcha vers la Prusse, sans entreprendre de recouvrer ce qu'on lui avait enlevé. Le grand-maître fut au-devant de lui sur la frontière; et les deux armées étant déjà en présence, on convint d'une trève jusqu'à la Sainte-Trinité de l'année suivante. Brunswick, après avoir fait jeter les fondements d'une nouvelle église cathédrale à Konigsberg, en reconnaissance du

succès que le ciel avait accordé à ses armes, mourut dans cette ville, vers la fin de l'an 1333.

XVII. THÉODORIC D'ALTENBOURG.

1334. THÉODORIC, burgrave d'Altenbourg, âgé de près de quatre-vingts ans, fut élu, au commencement de l'année, pour être le successeur de Luther de Brunswick. Les rois de Hongrie et de Bohême, qui avaient été pris de rechef pour arbitres, prononcèrent, en 1335, une sentence par laquelle ils adjugeaient la Poméranie aux Teutons; mais elle était conçue de manière que le roi de Pologne devait donner une renonciation en forme sur ce duché. Le roi Casimir, ne voulant pas remplir cette condition, recommença les hostilités pendant que le grand-maître faisait une expédition en Lithuanie; mais les rois de Hongrie et de Bohême, en leur qualité d'arbitres, ordonnèrent une nouvelle trève jusqu'à la Saint-Jean de l'an 1337. L'année suivante, le grand-maître, malgré son grand âge, se mit à la tête de l'armée teutonique, battit les Lithuaniens, et les obligea de lever le siége de Bayern. Cette victoire fut suivie d'une seconde remportée par le maréchal de l'ordre. Le roi Casimir, ne voulant pas se soumettre à la sentence des arbitres, s'adressa au pape, qui délégua des nonces pour juger de cette querelle. Les Teutons, ayant cause gagnée, refusèrent de courir le risque d'une nouvelle sentence, protestèrent et appelèrent au pape même; cela n'empêcha pas les nonces d'excommunier l'ordre, en le condamnant à rendre la Poméranie, avec quelques autres provinces sur lesquelles la Pologne avait formé des prétentions : mais le pape, ayant fait examiner la sentence par les cardinaux, déclara qu'elle était injuste, et conseilla au roi de s'accommoder. Les rois de Hongrie et de Bohême, après avoir été juges, firent les fonctions de médiateurs; et l'on était au moment de commencer les conférences, lorsque le grand-maître mourut à Marienbourg, le 14 juin de l'an 1341. Ce prince fut inhumé dans l'église souterraine de cette ville, qu'il avait fait construire pour la sépulture des grands-maîtres.

XVIII. LUDOLPH KONIG DE WEITZAU.

1342. LUDOLPH KONIG fut élu grand-maître de l'ordre, après un interrègne de plus de six mois. L'an 1343, paix entre l'ordre et la Pologne. Les Teutoniques rendirent les conquêtes qu'ils avaient faites dans la grande Pologne pendant le magistère de Brunswick, et le roi Casimir renonça solennellement à toutes prétentions sur les possessions de l'ordre, et particulièrement sur le duché de Poméranie, dont il s'obligea de faire effacer le titre, gravé sur le grand sceau de la Pologne, s'engageant pour lui et ses successeurs de ne jamais reprendre ce titre, ni dans leurs actes, ni dans leurs sceaux. Ce traité, conclu à Kalisch, le 8 de juillet, fut ratifié à Jungenleslau, par la diète du royaume, le 23 du même mois. Le grand-maître méditait une expédition contre la Lithuanie, les rois de Hongrie et de Bohême, le marquis de Moravie, le comte de Hollande et d'autres princes, vinrent en Prusse pour y prendre part; mais l'hiver de 1344 à 1345 fut si doux, que les glaces ne portèrent pas, et qu'il fut impossible de traverser les rivières et les marais, de sorte que ces princes en furent pour les peines de leur voyage, et que l'ordre ne tira aucun fruit d'un si grand armement. Le grand-maître eut une fièvre violente qui ne fut pas sans quelques mélanges de frénésie : il se rétablit et continua de gouverner l'ordre; mais sa santé se trouvant fort affaiblie, il abdiqua en 1345, et mourut trois ans après. Il fut inhumé à Marienwerder.

XIX. HENRI DUSENER D'ARFBERG.

1345. HENRI DUSENER, élu le 13 décembre, signala son magistère par deux victoires mémorables qu'il remporta sur les Lithuaniens. L'an 1347, le grand-maître acheta le duché d'Estonie, de Waldemar III, roi de Danemarck, pour la somme de dix-neuf mille marcs d'argent, et abdiqua l'an 1351. L'opinion commune est qu'il mourut la même année. Il fut inhumé à Marienwerder.

XX. WINRICH DE KNIPRODE.

1351. WINRICH DE KNIPRODE fut donné pour successeur à Dusener. L'an 1356, Casimir, roi de Pologne, oubliant les serments qu'il avait faits à Kalisch, reprit le titre de seigneur et d'héritier de la Poméranie, dans un traité qu'il fit avec l'empereur Charles IV, contre l'ordre Teutonique et la maison de Bavière, dont l'objet ne tendait à rien moins qu'à leur ruine; mais cette ligue étant restée sans effet, l'ordre demeura en paix avec la Pologne. Le grand-maître ne cessa de faire une guerre terrible aux Lithuaniens, dont les principaux événements furent le siége et la prise de Kowno, en 1362, et la bataille de Rudau, en 1370. Dans cette bataille, le grand-maître défit, avec quarante mille hommes, soixante-dix mille lithuaniens, russes et tartares, qui laissèrent onze mille des leurs sur le carreau, et perdirent encore plus de monde dans la fuite. Ce prince, l'un des plus grands hommes qui aient gouverné l'ordre Teutonique, mourut le 24 juin de l'an 1382, et fut inhumé à Marienbourg.

XXI. CONRAD ZOLNER DE ROTENSTEIN.

1382. CONRAD ZOLNER DE ROTENSTEIN fut élevé à la grande-maîtrise, le 2 ou le 5 d'octobre. Jagellon, grand-duc de Lithuanie, ayant embrassé le Christianisme pour épouser Hedwige, reine de Pologne, les Polonais firent jurer à ce prince, avant de le reconnaître pour roi, qu'il ferait la conquête de la Poméranie et de la Prusse entière. Comme la Lithuanie fut unie à la Pologne par ce mariage, les Teutoniques se trouvèrent dans une situation singulière; car ils évitèrent de rompre avec les Polonais, malgré l'injustice des serments qu'ils avaient exigés du nouveau roi. Ainsi, ils vécurent dans une sorte de paix avec Jagellon; comme roi de Pologne, tandis qu'ils continuèrent à lui faire une sanglante guerre en Lithuanie. Guillaume, duc de Gueldre, se mit en route, sur la fin de l'an 1388, pour venir à leur secours. Mais en passant par les états de Poméranie, il fut arrêté, par ordre du duc Wratislas, sous prétexte qu'il n'avait pas de sauf-conduit, et ne recouvra sa liberté qu'en promettant de ne jamais porter les armes contre la Pologne et la Poméranie. (*Pontan. Hist. Gelr.* l. 8, p. 351.) Le grand-maître fonda, vers le même tems, à Culm, une université, que les troubles, survenus depuis, n'ont jamais permis de perfectionner. Conrad Zolner mourut à Christbourg, le 20 août de l'an 1390, dans la neuvième année de son magistère, et fut inhumé à Marienbourg.

XXII. CONRAD DE WALLENROD.

1391. CONRAD DE WALLENROD fut élu, le 12 mars, pour succéder à Zolner, et continua la guerre contre la Lithuanie. L'an 1393, il assembla une armée formidable, dans laquelle il comptait jusqu'à quarante mille hommes de troupes auxiliaires, et termina la campagne sans succès marqué et sans avoir essuyé d'échec considérable. Un certain Léandre, qui avait d'abord suivi la secte des Albigeois, et qui avait adopté ensuite les erreurs de Wiclef, fit des prosélytes en Prusse, par la connivence du grand-maître. Cet hérétique périt misérablement; et la fin de Wallenrod ne fut guère plus heureuse; car il mourut dans un accès de frénésie, le 24 juillet de l'an 1394.

XXIII. CONRAD DE JUNGINGEN.

1394. CONRAD DE JUNGINGEN, élu grand-maître le 30 no-

vembre, refusa de se charger de ce fardeau jusqu'à l'année suivante, qu'il prit les rênes du gouvernement. L'an 1396, il acquit la province de Dobrzin du duc d'Opelen, ce qui déplut beaucoup aux Polonais. Les pirates Vitaliens, qui s'étaient emparés de l'île de Gothland, faisant un grand tort au commerce de la Prusse, le grand-maître fit armer une flotte, et en chassa les pirates. La reine Marguerite, maîtresse des trois royaumes du Nord, envoya une flotte pour reunir Gothland à la Suède. Les Teutoniques soutinrent un siège dans Wisby, et firent lâcher prise aux Suédois et aux Danois. L'empereur Wenceslas offrit sa médiation, et l'on assembla un congrès à Helsinbourg, en 1398, où on régla que les Teutons rendraient Gothland à la Suède, et que la reine paierait les frais de la guerre. Les ambassadeurs du grand-maître se rendirent de Helsinbourg à Copenhague, où l'on conclut un traité d'union entre les trois couronnes du Nord et l'ordre Teutonique. L'an 1402, le grand-maître acheta la nouvelle Marche de Brandebourg, de Sigismond, margrave de Brandebourg et roi de Hongrie. Cette acquisition lui assurait une communication avec l'Allemagne, indépendamment de la Pologne. L'an 1404, congrès de Racziansz, où le roi de Pologne céda le duché de Samogitie à l'ordre, qui lui rendit en échange la province de Novogrodeck, qu'il avait conquise. Par un second acte fait dans le même tems, l'ordre consentit au retrait de Dobrzin, qui ne devait s'effectuer que l'année suivante; et Jagellon, par un troisième acte, renouvela nuement et simplement la paix faite en 1343, entre le roi Casimir, et le grand-maître Ludolph Konig. L'année suivante, le grand-maître reçut le roi dans sa ville de Thorn, où l'on termina l'affaire de Dobrzin, et, peu de tems après, il fut mis en possession de la Samogitie. Au moyen de cette acquisition et de celle de la nouvelle Marche, la souveraineté de l'ordre s'étendit depuis l'Oder jusqu'au golfe de Finlande. Jungingen eut quelques démêlés avec l'Angleterre au sujet du commerce de ses états, qui était si florissant, que plusieurs villes de la Prusse allaient de pair avec les principales villes commerçantes des côtes de la Baltique. Ce sage grand maître, qui avait élevé l'ordre à son plus haut degré de puissance et de grandeur, décéda pieusement le 30 mars 1407, et fut inhumé à Marienbourg.

XXIV. ULRIC DE JUNGINGEN.

1407. ULRIC DE JUNGINGEN, frère du précédent, fut élu le 26 de juin. Il s'éleva une difficulté avec les Polonais, au sujet de Santock et de Driesen, villes de la nouvelle Marche. Le roi se fondait principalement sur un hommage extorqué à un mineur, à l'insu de sa famille, mais qui fut désavoué, peu de tems après, de la manière la plus solennelle; les Teutoniques s'appuyaient sur les chartes qui prouvaient la longue possession des margraves de Brandebourg, qu'ils représentaient. Vitolde, à qui Jagellon avait donné en fief le grand duché de Lithuanie, enleva la Samogitie aux Teutons, d'accord avec le roi, et ce dernier reprit le titre de seigneur de la Poméranie, dans un manifeste. Les démarches pour obtenir justice ayant été inutiles, le grand-maître entra en Pologne à main armée, et prit quelques places. Le roi de Bohême ayant offert sa médiation, on le prit pour arbitre, et il prononça sur tous les points en faveur des Teutons. Le roi de Pologne refusa de se soumettre à l'arbitrage, quoiqu'il s'y fut obligé par le compromis le plus solennel, et dédaigna de se prêter aux démarches ultérieures du roi de Bohême et du grand-maître. Jagellon, qui n'avait accepté cet arbitrage que pour avoir le tems de se préparer, entra en Prusse à la tête d'une armée formidable, composée de polonais, de lithuaniens, de samogites, de russes et de tartares. Le grand-maître, trahi par les ambassadeurs du roi de Hongrie, avec lequel il avait fait un traité, fut au-devant de Jagellon avec quatre-vingt-trois mille hommes, et le rencontra dans les plaines de Tannenberg, le 15 juillet de l'an 1410. Après avoir taillé en pièces la droite des ennemis, le grand-maître fut au moment de saisir la victoire; mais il la perdit avec la vie, en faisant un dernier effort pour la fixer. Cette chute fut le signal de la déroute des Teutoniques, qui fut complète: mais ils ne succombèrent pas sans gloire; car l'opinion commune fait monter la perte de cette journée à cent mille hommes, entre lesquels on compta soixante mille polonais, ou alliés de cette couronne. Plusieurs places de la Prusse ouvrirent leurs portes aux vainqueurs, et le roi entreprit le siége de Marienbourg, qu'il fut obligé de lever au bout de cinquante-sept jours, pour retourner en Pologne, où il fut à peine arrivé, qu'il se vit sans armée.

XXV. HENRI DE PLAUEN.

1410. HENRI, comte DE PLAUEN, qui avait défendu si courageusement Marienbourg, fut élu grand-maître dans le courant de novembre. Les Teutoniques avaient déjà repris, à peu près tout ce qu'ils avaient perdu, lorsqu'on fit la paix à Thorn, le premier février de l'an 1411. Par ce traité, le roi de Pologne renonçait encore à la Poméranie, en reconnaissant qu'elle devait continuer d'appartenir à l'ordre, de même que les autres provinces qui avaient été contestées autrefois, et s'obligeait, outre cela, de relâcher les prisonniers sans rançon: par là, tout fut remis sur le même pied où il était avant la guerre, à l'exception de la Samogitie, dont le roi et Vitolde devaient jouir leur vie durant, en donnant un acte de retour aux Teutoniques, après cette époque. Le roi eut à peine conclu ce traité, qu'il refusa d'en accomplir les principales conditions, et le rompit même quelques mois après, tant en reprenant le titre de seigneur de la Poméranie, qu'en travaillant à une ligue avec l'empereur Sigismond pour la destruction de l'ordre. Celui-ci ayant changé d'avis, on le prit pour arbitre. Ce prince ordonna, par différentes sentences, que Jagellon relâcherait les prisonniers, qu'il délivrerait un acte de retour de la Samogitie aux Teutons, ainsi qu'il avait été stipulé à Thorn, et renoncerait à la Poméranie; mais Jagellon employa des subterfuges pour éluder le retour de la Samogitie après sa mort, et ne tarda pas d'afficher de nouveau ses prétentions sur la Poméranie. L'évêque de Wladislaw ayant été compris dans le traité de Thorn, l'ordre fut aussi condamné à lui rendre certaines dimes qui appartenaient à son église. Le grand-maître, qui avait si bien mérité de l'ordre, tant par la belle défense qu'il avait faite à Marienbourg, que par la manière dont il avait terminé cette guerre, se rendit odieux par sa mauvaise conduite, et plus encore en favorisant l'hérésie de Wiclef, dont il ne fut pas lui-même exempt. Le mécontentement alla si loin, qu'il fut déposé dans un grand chapitre, tenu le 11 octobre de l'an 1413.

XXVI. MICHEL KUCHMEISTER DE STERNBERG.

1414. MICHEL KUCHMEISTER fut élu le 9 janvier pour succéder à Plauen. Dans le courant de mai de la même année, l'archevêque de Strigonia, commissaire de l'empereur, prononça, à Bude, une nouvelle sentence arbitrale en faveur des chevaliers. Les Polonais, répétant toujours la Poméranie, le pays de Culm et Michalou, malgré le nombre de traités et de sentences qui les avaient adjugés à l'ordre, coururent aux armes. Le roi, à la tête de l'armée la plus formidable que la Pologne eût encore mise sur pied, dévasta le pays de Culm et les provinces les plus voisines; mais bientôt le grand-maître, qui se tenait sur la défensive, eut l'adresse, à l'aide d'un stratagème, d'attirer toutes les forces des ennemis devant la forteresse [illegible]trasbourg, ou Broduitz. Pendant que le roi faisait tous ses efforts pour se rendre maître de cette place importante, Kuchmeister ne cessait de harceler les ennemis, et s'attacha avec tant de succès à leur couper les vivres, que cette armée

si florissante fut au moment d'être détruite par la famine et la dysenterie. L'évêque de Lausanne, légat du pape Jean XXIII, étant arrivé sur ces entrefaites, n'eut pas de peine à engager le roi et le grand-maître à faire une trève de deux ans, et à remettre la décision de leurs difficultés au concile de Constance. Le roi leva le siége de Strasbourg, le 6 octobre, pour retourner en Pologne, et le grand-maître eut la gloire d'avoir ruiné, sans coup férir, la plus puissante armée que les ennemis eussent jamais employée contre l'ordre. Les Polonais attaquèrent vivement les Teutoniques devant le concile de Constance; mais toutes les procédures cessèrent quand les chevaliers, las de se disputer, eurent entrepris de faire lire leurs titres en pleine session. Les intrigues des Polonais empêchèrent les Teutoniques d'achever cette lecture : ainsi, le concile ne décida rien. L'an 1419, le pape Martin V délégua des nonces pour tâcher de terminer les différents de l'ordre avec la Pologne. On s'assembla inutilement à Gniewkow, parce que les Polonais ne voulurent se prêter à aucune proposition. Les nonces ayant vu les titres des chevaliers, ne purent leur refuser une attestation qui mettait la justice de leur cause en évidence; mais le pape, sollicité vivement par le roi de Pologne, déclara que cet acte ne pourrait lui préjudicier, parce que ces nonces n'avaient pas vu les titres sur lesquels il fondait ses prétentions. L'empereur Sigismond, choisi pour arbitre par les deux parties, donna complètement gain de cause aux Teutoniques, par une sentence du mois de janvier 1420. Le roi de Pologne, qui s'était soumis à cet arbitrage par le compromis le plus solennel, tâcha d'éluder l'effet de cette sentence, en recourant de nouveau au pape; mais les chevaliers, ne voulant pas être traînés de tribunal en tribunal, au gré de leurs adversaires, protestèrent, avec d'autant plus de raison, que l'empereur avait ordonné, du consentement des parties, qu'elles paieraient une amende de dix mille marcs d'argent pour chaque contravention à la paix, ainsi que pour chaque démarche qu'elles pourraient faire pour obtenir quelque modification de sa sentence. Des ennemis, plus redoutables encore que les Polonais, menaçaient l'ordre de nouveaux malheurs; c'étaient la division qui s'était mise parmi les chevaliers, et l'esprit d'indépendance qu'on peut regarder comme le germe de la révolte qui commençait à faire des progrès dans la Prusse. Le grand-maître en eut tant de chagrin, qu'il abdiqua pendant le Carême de l'an 1422.

XXVII. PAUL BELLISER DE RUSDORF.

1422. Paul Belliser de Rusdorf fut élu, le 10 de mars, pour remplacer Kuchmeister. La même année, le roi de Pologne assembla une armée de cent mille hommes, et, sans autre motif que celui d'accomplir le projet qu'il avait formé, depuis long-tems, d'exterminer l'ordre, il se jeta, vers la fin de juillet, sur la Prusse, où il fit un ravage effroyable, sans qu'il y ait eu d'autre événement que quelques siéges, des massacres et des incendies. Comme les Prussiens supportaient impatiemment ces maux, qui se renouvelaient si souvent, le grand-maître fut obligé de conclure un traité, le 27 septembre, par lequel il renonçait au duché de Samogitie et au Suderland, et abandonnait à la Pologne la forteresse de Nessaw, avec toutes les autres terres situées dans la Cujavie, que les ducs de Masovie avaient données anciennement aux chevaliers; en revanche, la Pologne assurait encore à l'ordre le duché de Poméranie, ainsi que les pays de Culm et de Michalou, auxquels elle n'avait cessé de renoncer et de prétendre alternativement. C'est la première paix où l'ordre fut obligé d'abandonner quelque partie de ses domaines. L'armée polonaise avait commis tant d'excès pendant cette expédition, que le roi, qui les avait probablement ordonnés, fut contraint de demander au pape l'absolution de l'excommunication que ses soldats avaient encourue par leurs sacriléges et leurs autres forfaits. La guerre ayant recommencé en 1431, les chevaliers firent une incursion dans le royaume; vingt-quatre villes furent contraintes d'ouvrir leurs portes, et ils se vengèrent sur le plat pays d'une partie des maux que les Polonais avaient fait souffrir à la Prusse. Le roi ayant appelé les Hussites à son secours, ils dévastèrent misérablement la nouvelle marche de Brandebourg et la Poméranie: ces hostilités furent terminées par une trève de douze ans, faite au mois de décembre de la même année; elle fut convertie en une paix perpétuelle, conclue à Brzesc, le 31 décembre de l'an 1436. La division croissant en Prusse, et les désordres avec elle, le grand maître établit un nouveau conseil provincial auquel il donna beaucoup d'autorité; mais cette condescendance ne ramena pas la tranquillité. La noblesse et quelques villes ayant fait une confédération pour le maintien de leurs priviléges, le sage grand-maître trouva qu'une partie de leurs plaintes était fondée, et voulait y remédier : mais une faction puissante s'éleva contre lui; ce qui lui donna tant de chagrin, qu'il prit le parti d'abdiquer le 6 décembre de l'an 1440. Rusdorf mourut à Elbing, le 29 du même mois, étant en chemin pour se rendre à Konigsberg. Il fut inhumé à Marienbourg.

XXVIII. CONRAD D'ERLICHSHAUSEN.

1441. Conrad d'Erlichshausen fut élu le 19 avril. C'était un homme sage et prudent, qui maintint la paix avec ses voisins, mais qui ne put la rétablir dans la Prusse ni dans l'ordre même. Il paraît que le chagrin contribua beaucoup à accourcir sa carrière, qu'il termina le 6 novembre de l'an 1449. Il fut le dernier grand-maître inhumé à Marienbourg.

XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

1450. Louis d'Erlichshausen remplaça son oncle dans les premiers mois de cette année. Les Prussiens, après s'être assurés des secours de la Pologne, se révoltèrent en 1454; et le roi Casimir qui avait renouvelé plusieurs fois le serment de maintenir la dernière paix avec l'ordre, reçut l'hommage des rebelles, qu'il soutint avec toutes les forces du royaume. Les Teutoniques, à qui il ne restait que quelques places après la révolution, ne se découragèrent pas, et remportèrent, la même année, une victoire signalée à Comitz, où Casimir faillit de perdre la vie ou la liberté. Pendant une longue suite d'années, ce fut un mélange de revers et de succès de part et d'autre. Cette guerre coûta la vie à trois cent mille hommes, et l'on compta près de dix-huit mille villages qui furent la proie des flammes. Pour comble de maux, la peste joignit ses ravages aux fureurs de la guerre. Malgré cela, le grand-maître se soutint douze ans contre toutes les forces de la Pologne et des Prussiens révoltés: mais, à la fin, il fallut céder et conclure un traité ruineux en 1466. La Prusse fut alors divisée en deux parties : l'occidentale, qui comprenait la Pomeranie nommée aujourd'hui Pomerélie, passa sous la domination du roi, et l'orientale demeura au grand-maître avec l'obligation d'en faire hommage à la couronne de Pologne. Comme Marienbourg tombait dans le lot des Polonais, le grand-maître transféra le siége de l'ordre à Konigsberg, où il mourut le 4 avril 1467. Il fut inhumé dans l'église cathédrale de cette ville.

XXX. HENRI REUSS DE PLAUNE.

1469. Henri, comte de Reuss Plauen, nommé vice-grand-maître à la mort d'Erlichshausen, gouverna l'ordre en cette qualité jusqu'au 20 octobre de l'an 1469, qu'il fut élevé à la grande-maîtrise. Il ne jouit pas long-tems de cette dignité; car, en revenant de rendre hommage au roi de Pologne, il fut frappé d'apoplexie à Thorn, et mourut, le 2 janvier 1470, à Morungen, où on l'avait transporté. Il fut inhumé à Konigsberg.

XXXI. HENRI REFFLE DE RICHTENBERG.

1470. Henri de Richtenberg fut élu pour être le successeur de Plauen dans le courant de l'année, et mourut en 1477. Il se conduisit avec beaucoup de prudence. Mais on l'accuse d'avoir poussé la sévérité trop loin à l'égard de l'évêque de Sambie, qui mourut en prison.

XXXII. MARTIN TRUCHSÈSS DE WETZHAUSEN.

1477. Martin Truchsèss, élu le 4 août, chercha à secouer le joug de la Pologne. Il fit une alliance avec le roi de Hongrie, et prit parti contre les Polonais en faveur de Nicolas de Tungen, qui prétendait à l'évêché de Warmie; mais le roi de Hongrie n'ayant pas envoyé les secours qu'il avait promis, le grand-maître fut obligé, en 1480, de renouveler la paix avec la Pologne, et de rendre hommage au roi pour la Prusse. De Wetzhausen mourut le 5 janvier 1489, et fut inhumé à Konigsberg comme son prédécesseur.

XXXIII. JEAN DE TIEFEN.

1489. Jean de Tiéfen gouverna l'ordre avec beaucoup de sagesse et de modération. Ce prince ayant voulu mener lui-même du secours au roi de Pologne, qui voulait faire une expédition contre le hospodar de Valachie, mourut de la dysenterie à Lemberg, l'an 1497. Son corps fut transporté à Konigsberg, et inhumé dans la cathédrale. De son tems, l'ordre perdit le bailliage de Sicile, malgré tous les soins qu'il prit pour le conserver.

XXXIV. FRÉDÉRIC DE SAXE.

1498. Frédéric, duc de Saxe, ayant été postulé pour grand-maître, vint prendre possession de sa dignité le 29 de septembre. Ce prince refusa constamment de rendre hommage à la Pologne, et ne négligea rien pour s'assurer des secours de l'empire, si on voulait l'y contraindre. Frédéric mourut à Rochlitz, le 14 décembre de l'an 1510, et fut inhumé à Meissen, dans le tombeau de sa maison. Du tems de ce grand-maître, Ivan III, grand-duc de Russie, voulut envahir la Livonie; mais Walter de Plettenberg, maître provincial des chevaliers Teutoniques, après avoir défait deux fois les Russes, remporta, l'an 1501, une troisième victoire si complète, près de Preskow, que le grand-duc jugea à propos de faire une trève de cinquante ans.

XXXV. ALBERT DE BRANDEBOURG.

1511. Albert, margrave de Brandebourg, ayant été postulé, fit ses vœux à Mergentheim, où on lui remit l'acte de sa nomination, et il fit son entrée à Konigsberg le 22 novembre de l'an 1512. Albert ayant refusé de rendre hommage à la Pologne, le roi Sigismond lui déclara la guerre le 28 décembre de l'an 1519. Elle dura jusqu'en 1521, que l'empereur et le roi de Hongrie, s'étant portés pour médiateurs, les engagèrent à faire une trève de quatre ans. Albert, qui avait reçu diverses sommes de Walther de Plettenberg, maître provincial des chevaliers Teutoniques en Livonie, lui accorda l'indépendance, l'an 1521, c'est-à-dire le droit d'exercer la souveraineté en son propre nom. Albert, l'an 1524, prêta serment de fidélité à l'empire dans la diète de Nuremberg, et prit séance au banc des princes ecclésiastiques après les archevêques et avant tous les princes évêques de l'empire. L'an 1525, la trève avec la Pologne étant au moment d'expirer, on voulut entamer des conférences à Presbourg, mais elles furent inutiles. Le grand-maître, déjà prévenu de la doctrine de Luther, envoya négocier à Cracovie, où il se rendit ensuite, et conclut, le 9 avril, avec le roi, son oncle, un traité par lequel il fut reconnu duc héréditaire de tout ce que l'ordre possédait en Prusse, tant pour lui que pour ses frères et leurs successeurs, à condition d'en recevoir l'investiture du roi; ce qui fut exécuté immédiatement après. Albert, fortifié par un grand nombre de polonais, prit possession du duché, quitta l'habit de l'ordre, et chassa les Catholiques. Ainsi l'ordre perdit entièrement la Prusse par l'apostasie de son grand-maître. Albert épousa, le 24 juin de l'an 1526, Anne-Dorothée, fille de Frédéric I, roi de Danemarck, et, en secondes noces, Anne, fille d'Eric I, ou *le Vieux*, duc de Brunswick-Lunebourg. Il eut des enfants de toutes les deux. Albert-Frédéric, qui lui succéda au duché de Prusse, était né de la seconde de ses femmes.

XXXVI. WALTHER DE CRONBERG.

1526. Walther de Cronberg ne fut élu grand-maître que vers la fin d'août 1526. Mais, après la défection d'Albert de Brandebourg, les chevaliers qui se trouvaient en Allemagne, songèrent à se donner un chef. Thierri de Cléen, maître des chevaliers Teutoniques en Allemagne et en Italie, et, en cette qualité, prince de l'empire, vit bien qu'on ne pourrait faire un sort convenable au nouveau grand-maître sans joindre à cette dignité celle dont il jouissait, et, se sentant trop âgé pour se charger d'un pareil fardeau, il se démit de la maîtrise d'Allemagne et d'Italie, qui fut réunie à la grande-maîtrise; en conséquence, Walther de Cronberg, qui remplaça Albert de Brandebourg, prit le titre d'administrateur de la grande-maîtrise de Prusse, et de maître de l'ordre Teutonique en Allemagne et en Italie.

L'empereur Charles-Quint confirma Cronberg dans sa dignité, et lui donna l'investiture solennelle dans la diète d'Augsbourg, l'an 1530. Deux ans après, Albert de Brandebourg fut proscrit par la chambre impériale, établie à Spire, comme injuste détenteur de la Prusse; mais les troubles de l'empire ne permirent pas de mettre cette sentence à exécution. Cronberg, après s'être donné des mouvements incroyables pour réparer les pertes de son ordre, termina sa carrière le 4 avril 1543. Il fut inhumé à Mergentheim en Franconie, où il avait fixé le siége de la grande-maîtrise.

XXXVII. WOLFGANG SCHUZBAR, dit MILCHLING.

1543. Wolfgang Schuzbar, qui remplaça Cronberg quelques mois après sa mort, reçut, l'année suivante, l'investiture de l'empereur dans la diète de Spire. Ce grand-maître aida de ses troupes Charles-Quint pendant tout le cours de la guerre qu'il fit aux Protestants qui ravageaient les possessions des chevaliers Teutoniques en Allemagne. Ce prince montra autant de zèle que son prédécesseur pour le rétablissement de l'ordre en Prusse, et avec aussi peu de succès. La trève de cinquante ans, que Ivan III, grand-duc de Russie, avait faite avec Walther de Plettenberg, étant expirée, Ivan IV reprit les projets de son aïeul sur la Livonie, où des armées innombrables de Russes et de Tartares arrivèrent successivement. Le courage des chevaliers Teutoniques ne put suffire pour résister à un pareil torrent; pour comble de malheur, Gothard Kettler, maître des chevaliers Teutoniques, embrassa le Luthéranisme à l'imitation d'Albert de Brandebourg, et abandonna, l'an 1561, à la Pologne ce qui restait à l'ordre en Livonie, à la réserve des provinces de Curlande et de Sémigalle, qu'il retint pour lui avec le titre de duché, et pour lesquelles il fit hommage à la couronne de Pologne. Ainsi l'ordre se vit encore dépouillé des domaines immenses qu'il avait en Livonie, et fut réduit à ceux qu'il possédait dans l'empire. Wolfgang mourut le 11 février 1566, et fut inhumé à Mergentheim.

XXXVIII. GEORGES HUND DE WENCKHEIM.

1566. Georges Hund de Wenckheim reçut l'investiture de l'empereur Maximilien II, dans la diète d'Augsbourg, l'année même de son élection. Ce grand-maître, qui n'avait cessé de solliciter du secours pour recouvrer la Prusse et la Livonie, mourut à Mergentheim, le 17 juin de l'an 1572.

XXXIX. HENRI DE BOBENHAUSEN.

1572. Henri de Bobenhausen fut élu grand-maître le 6 août. La diète de Ratisbonne ayant proposé de transférer l'ordre sur les frontières de la Hongrie, pour l'opposer aux progrès des Turcs, le grand-maître assembla le chapitre, en 1577, pour délibérer sur cette proposition, et envoya, l'année suivante, une liste à l'empereur, non-seulement des pertes qu'ils avait essuyées en Prusse et en Livonie, mais encore en Allemagne, par l'établissement du Luthéranisme. L'empereur, voyant que ce projet pourrait conduire l'ordre à sa ruine, cessa de l'inquiéter sur cet objet. L'an 1584, Bobenhausen fit l'archiduc Maximilien son coadjuteur, et laissa une partie des soins de l'administration à ce prince, sans cependant renoncer à la grande maîtrise. Batthori, roi de Pologne, étant mort à la fin de l'an 1586, l'ordre vit renaître ses espérances de recouvrer la Prusse; car une partie des Polonais élut le prince coadjuteur, tandis que l'autre donna ses suffrages à Sigismond, prince de Suède. Mais ces espérances s'évanouirent bientôt; car Maximilien fut battu deux fois, et fait prisonnier; ce qui l'obligea de renoncer à ses prétentions sur la couronne de Pologne. Henri de Bobenhausen mourut le 15 mars 1595, à Cronweisenbourg, où il s'était retiré, et fut inhumé dans l'église que l'ordre a dans cette ville.

XL. MAXIMILIEN D'AUTRICHE.

1595. Maximilien, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien II, se trouva en possession de la grande-maîtrise par la mort de Bobenhausen. Il fut nommé général en chef de l'empereur, et combattit avec moins de fortune que de talents; car il fut défait par les Turcs à Kereste, l'an 1596: cent chevaliers et quatre cents cavaliers, entretenus par l'ordre, combattaient avec lui dans l'armée impériale. Les changements que l'ordre avait éprouvés exigeaient qu'on en fit dans son régime, parce que les chevaliers n'étaient plus assez nombreux pour mener la vie conventuelle, comme ils avaient fait auparavant; ce qui engagea Maximilien, en 1606, à renouveler les statuts avec quelques modifications que les circonstances rendaient nécessaires : ce sont ceux qu'on suit encore aujourd'hui. L'ordre perdit entièrement le bailliage d'Utrecht, pendant le magistère de ce prince, qui fut un modèle de vertus, et mourut à Vienne le e novembre de l'an 1618. Il est inhumé dans le tombeau de la maison impériale.

XLI. CHARLES D'AUTRICHE.

1618. Charles d'Autriche, cousin, et non pas frère de l'archiduc Maximilien, comme porte l'édition des Bénédictins, lui succéda, ayant été désigné pour son coadjuteur, dès le mois de septembre précédent. Ce prince possédait les deux évêchés, de Breslaw et de Brixen; le pape lui accorde les dispenses nécessaires pour les tenir avec la grande-maîtrise. Philippe IV, roi d'Espagne, ayant appelé le grand-maître pour aller gouverner, en son nom, le royaume de Portugal, ce prince se rendit à Madrid. Il y mourut assez subitement le 28 décembre 1624, et fut inhumé à l'Escurial.

XLII. JEAN-EUSTACHE DE WESTERNACH.

1625. Jean-Eustache de Westernach, grand-commandeur du bailliage de Franconie, fut élu grand-maître le 19 mars. Ce prince, qui avait été employé toute sa vie au service de la maison d'Autriche, tant à la guerre que dans les négociations les plus épineuses, s'était acquis une grande considération. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 28 octobre 1627, emportant les regrets de l'empereur et de son ordre. Il est inhumé à Mergentheim.

XLIII. JEAN-GASPARD DE STADION.

1627. Jean-Gaspard de Stadion, grand-commandeur du bailliage d'Alsace, ressemblait assez à son prédécesseur par ses vertus et ses talents. L'an 1629, le grand-maître et le chapitre nommèrent l'archiduc Léopold-Guillaume coadjuteur. L'empereur, ayant mis ce jeune prince à la tête d'une armée contre les Suédois, le fit accompagner par Stadion, dont les talents militaires étaient connus; mais le grand maître mourut d'un coup d'apoplexie, dans le village d'Ammeren, situé entre Brunswick et Erfort, le 21 novembre 1641. Le corps de ce prince fut transporté à Mergentheim pour être inhumé dans l'église du couvent des Capucins, qu'il avait fait bâtir.

XLIV. LEOPOLD-GUILLAUME D'AUTRICHE.

1641. Léopold-Guillaume, fils de l'empereur Ferdinand II, ayant quitté le parti des armes, réunit, avec la grande-maîtrise, les évêchés de Passaw, de Strasbourg, d'Halberstadt, d'Olmutz et de Breslaw, et gouverna les Pays Bas depuis 1647 jusqu'en 1656. Le grand-maître tint un chapitre, le 17 avril 1662, dans lequel l'archiduc Charles-Joseph, son neveu, fut nommé son coadjuteur. Il mourut à Vienne le 20 novembre suivant.

XLV. CHARLES-JOSEPH D'AUTRICHE.

166e. Charles-Joseph, fils de l'empereur Ferdinand III, se trouva encore mineur à la mort de son oncle; ce qui engagea l'ordre à nommer Jean-Gaspard d'Ampringen administrateur de la grande maîtrise jusqu'à sa majorité. Il fallait également pourvoir à l'administration de l'évêché de Passaw, auquel il avait été élu. Mais ce prince ne parvint pas à l'âge de pouvoir gouverner lui-même, étant mort à Vienne le 27 janvier de l'an 1664.

XLVI. JEAN-GASPARD D'AMPRINGEN.

1664. Jean-Gaspard d'Ampringen, grand-commandeur du bailliage d'Autriche et administrateur de la grande-maîtrise du vivant de l'archiduc Charles, fut élevé, le 20 mars de la même année, à la dignité de grand-maître. Ce prince envoya du secours aux Vénitiens, assiégés depuis long-tems par les Turcs dans la ville de Candie. Ampringen fut fait vice-roi de Hongrie en 1673, et ensuite gouverneur de la Silésie. L'an 1679, il nomma coadjuteur, Louis-Antoine, comte palatin, et mourut à Breslaw le 9 septembre 1684. Il fut inhumé dans l'église de la maison de l'ordre à Frendenthal, en Silésie.

XLVII. LOUIS-ANTOINE, comte palatin.

1684. Louis-Antoine, fils de Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, étant coadjuteur d'Ampringen, s'était distingué plusieurs fois à la tête des chevaliers Teutoniques, et principalement au siége de Vienne, que les Turcs furent contraints de lever le 12 septembre de l'an 1683. Ce prince, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut abbé commandataire de Fécamp, en Normandie, chanoine de Cologne, de Liége, de Munster, prévôt d'Elwangen, évêque de Worms en 1691, coadjuteur de l'électeur de Mayence au commencement de l'année 1694. Il eut aussi quelques voix pour l'évêché de Liége; mais il mourut

peu de jours après, le 4 mai de cette même année 1694, et fut inhumé à Dusseldorf.

XLVIII. FRANÇOIS-LOUIS, COMTE PALATIN.

1694. FRANÇOIS-LOUIS, frère du précédent grand-maître, était déjà évêque de Breslaw quand il fut élu grand-maître le 13 de juillet; il remplaça de même son frère dans le siége de Worms et dans la prévôté d'Elwangen. Frédéric III, électeur de Brandebourg, ayant été proclamé roi de Prusse à Konigsberg, le 18 janvier de l'an 1701, le grand-maître protesta contre cette proclamation, et réclama les droits de son ordre sur cet état. Il fut secondé par le pape Clément XI, qui écrivit aux principales puissances de la chrétienté, pour les engager à refuser le titre de roi à Frédéric. Mais ses sollicitations furent aussi inutiles que celles du grand-maître. François-Louis fut fait coadjuteur de Mayence le 5 novembre 1710. Il devint électeur de Trèves le 20 février 1716, et se démit alors de la charge de gouverneur de la Silésie, qu'il avait exercée depuis la mort du grand-maître Ampringen. Enfin, le 29 janvier 1729, il fut élu archevêque de Mayence, et mourut à Breslaw au mois de mars ou d'avril de l'an 1732.

XLIX. CLÉMENT-AUGUSTE DE BAVIÈRE.

1732. CLÉMENT-AUGUSTE DE BAVIÈRE fut élu grand-maître le 22 juillet. Ce prince était en même tems électeur de Cologne, évêque de Munster, de Paderborn, de Hildesheim et d'Osnabruck. Ce grand-maître réclama les droits de l'ordre sur la Curlande à la mort de Ferdinand, dernier descendant de Gothard Kettler, et lorsque Charles Christiern, duc de Saxe, fut investi de ce duché. Il mourut, le 4 février de l'an 1761, au château d'Ebrenbreitstein, résidence de l'électeur de Trèves. Il est inhumé dans l'église métropolitaine de Cologne.

L. CHARLES-ALEXANDRE DE LORRAINE.

1761. CHARLES-ALEXANDRE DE LORRAINE, frère de l'empereur François Ier., feld-maréchal des armées de l'empereur et de l'empire, et gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens, fait chevalier de l'ordre Teutonique, le 3 mai 1761, à Mergentheim, fut élu grand-maître de l'ordre le lendemain. Son altesse royale ayant assemblé un grand chapitre de l'ordre à Bruxelles, on élut unanimement, le 3 octobre 1769, l'archiduc Maximilien, son neveu, pour coadjuteur. Le 17 avril 1774, accord entre le roi de France et le grand-maître, par lequel sa majesté très-chrétienne abolissait en France, et le grand-maître dans les états de l'ordre relevant immédiatement de l'empire, le droit d'aubaine en faveur des sujets respectifs. Ce traité fut ratifié à Bruxelles, par son altesse royale, le 28 du même mois. Ce prince mourut au château de Terwuren, le 4 juillet 1780, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles.

LI. MAXIMILIEN-FRANÇOIS D'AUTRICHE.

1780. MAXIMILIEN-FRANÇOIS D'AUTRICHE, né à Vienne le 8 décembre 1756, frère de l'empereur Joseph II, prit possession, le 25 octobre 1780, de la grande-maîtrise de l'ordre Teutonique à Mergentheim. Le 29 décembre de l'année suivante, le comte de Kaunitz Rittberg, chevalier de l'ordre et ministre plenipotentiaire de son altesse royale, comme grand-maître, reçut en son nom, de sa majesté impériale, l'investiture des fiefs qui relèvent immédiatement de l'empire. Maximilien, ayant été élu coadjuteur de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster au mois d'août 1780, prit possession de ces deux dignités le 15 avril 1784.

ÉTAT PRÉSENT (1784) DE L'ORDRE TEUTONIQUE.

L'ordre Teutonique est divisé en onze bailliages, qui sont, 1°. le bailliage d'Alsace et de Bourgogne, 2°. le bailliage d'Autriche, 3°. le bailliage de Coblentz, 4°. le bailliage d'Etsch ou de Tyrol, 5°. le bailliage de Franconie, 6°. le bailliage de Hesse, 7°. le bailliage des Pays-Bas, nommé communément du *vieux jonc*, 8°. le bailliage de Westphalie, 9°. le bailliage de Thuringe, 10°. le bailliage de Lorraine, 11°. le bailliage de Saxe. Il y a long-tems que le bailliage d'Utrecht est entièrement séparé de l'ordre, quoiqu'il en ait retenu jusqu'aujourd'hui le nom et la forme. Les Protestants sont admis dans les bailliages de Hesse, de Thuringe et de Saxe; dans tous les autres, il faut faire profession de la religion catholique.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES MAITRES DE L'ORDRE DE CHRIST,

ET ENSUITE

DES MAITRES DES CHEVALIERS TEUTONIQUES, EN LIVONIE (*).

L'ORDRE des chevaliers de Christ, fondé vers la fin de l'an 1201, ou au commencement de 1202, par Albert, troisième évêque de Livonie, fut confirmé, l'an 1205, par le pape Innocent III, qui donna aux nouveaux chevaliers la règle des Templiers, et leur ordonna de porter une croix rouge avec une épée de même couleur sur un manteau blanc. C'est de là qu'est venue la dénomination de chevaliers porte-glaives de Livonie, que beaucoup d'écrivains ont donnée, mal à propos, aux chevaliers Teutoniques qui leur ont succédé. Cet ordre, qui n'a eu que deux maîtres, n'a existé qu'environ trente-six ans, les chevaliers de Christ ayant été incorporés, l'an 1237, dans l'ordre Teutonique, par le pape Grégoire IX. A cette époque, le grand-maître de l'ordre Teutonique envoya des proviseurs, ou précepteurs, pour commander les chevaliers et gouverner les nouveaux états que l'ordre venait d'acquérir en Livonie. Les précepteurs, nommés par le grand-maître et son chapitre, étaient amovibles; mais ensuite ils furent élus par le chapitre de Livonie, et confirmés par le grand-maître; et enfin les maîtres de Livonie finirent par acquérir l'indépendance du grand-maître quant à l'exercice de la souveraineté. Ils furent alors élevés à la dignité de prince, et eurent séance à la diète avec les princes ecclésiastiques de l'empire. Comme les proviseurs, ou précepteurs, de Livonie, sont communément qualifiés de maîtres provinciaux, dès l'origine, par les historiens, et qu'ils finirent par prendre le titre de maître dans leurs chartes, nous ne leur donnerons pas d'autre nom pour éviter toute confusion. Quand les chevaliers Teutoniques eurent acquis le duché d'Estonie du roi de Danemarck, la Livonie se trouva partagée entre eux, l'archevêque de Riga, et les évêques de Derpt, d'Oësel et de Curlande. Tous ces prélats eurent aussi séance à la diète de l'empire, de même que l'évêque de Revel. Les différents domaines étaient pays d'état, et la réunion de tous les chefs formait les états-généraux, qui s'assemblaient quelquefois avec les députés des grandes villes pour délibérer sur les objets importants qui regardaient la Livonie en général. Outre que les chevaliers Teutoniques devinrent bientôt les plus puissants par leurs conquêtes, ils avaient encore l'avantage que les vassaux de l'archevêque de Riga, et les évêques de Derpt, d'Oësel et de Curlande étaient obligés de marcher à la guerre sous les ordres des maîtres provinciaux; ainsi ils disposaient, en quelque sorte, de toutes les forces de la Livonie. On ne sait pas la date de cet ancien privilége, qui fut confirmé ou renouvelé en 1397; mais il est vraisemblable qu'il eut lieu dès le tems des chevaliers de Christ, ou tout au moins lorsque les chevaliers Teutoniques leur succédèrent. L'autorité des maîtres Teutoniques de Livonie était si grande, dès le commencement, qu'ils faisaient la guerre et la paix, des traités d'alliance avec les souverains, donnaient des priviléges et faisaient des lois sans l'intervention des grands-maîtres; ce qui nous a engagés à leur donner place dans cet ouvrage.

(*) Extraits de l'Histoire de l'Ordre Teutonique de M. le baron de Wal.

I. VINNON.

1201 ou 1202. VINNON, que quelques-uns nomment VINNON DE ROHRBACH, fut le premier maître des chevaliers de Christ. Il obtint, en 1206, de l'évêque Albert, le tiers des terres qu'on pouvait conquérir sur les Idolâtres; ce qui fut confirmé par le souverain pontife. Vinnon, homme très-pieux, et qui combattait en toute occasion avec beaucoup de courage, fut assassiné, l'an 1208, par un de ses chevaliers. On lui attribue la fondation des villes de Windau et de Wenden. Cette dernière a été la résidence la plus ordinaire des maîtres des chevaliers Teutoniques, successeurs des porte-glaives.

II. VOLQUIN.

1208. VOLQUIN, nommé par quelques écrivains SCHENCK DE WINTERSTADEN, succéda à Vinnon. Il fit de grandes conquêtes sur les Païens de la Livonie, et différents partages avec l'évêque de Riga. Pendant la captivité de Waldemar II, roi de Danemarck, les Estoniens se rendirent maîtres de la ville de Revel, qui appartenait aux Danois. Volquin, à son tour, s'empara de l'Estonie, reprit Revel aux rebelles, et fit environner cette ville d'un mur, à la place des fortifications de bois que Waldemar y avait faites. Volquin, toujours les armes à la main contre les Russes et les Païens de la Livonie, faisait des progrès surprenants; mais le zèle des croisés se refroidissait, et il voyait son ordre s'affaiblir, presque autant par ses victoires que par les revers qu'il essuyait; ce qui lui fit demander, avec instance, d'être incorporé, avec ses chevaliers, dans l'ordre Teutonique. Les évêques de Livonie joignirent leurs prières aux siennes; mais Herman de Salza, grand-maître de l'ordre Teutonique, résista, pendant plusieurs années, à leurs sollicitations. Vol-

quin ayant été tué, avec cinquante chevaliers de son ordre, dans une bataille contre les Lettiens, le peu de chevaliers qui restait envoya de nouveaux députés pour représenter le triste état de la Livonie, et pour solliciter plus vivement l'incorporation. Cet événement décida le pape et le grand-maître à satisfaire leurs desirs. Grégoire IX fit à Viterbe, le 14 mai 1237, la cérémonie de relever les députés des chevaliers de Christ de leur premier vœu, et de leur en faire prononcer un nouveau en les revêtant de l'habit de l'ordre Teutonique; il ordonna à tous les chevaliers de Christ, qui existaient encore, de faire la même chose, et donna deux bulles, le même jour, qui attestent cette incorporation. Le grand-maître se hâta d'envoyer des chevaliers Teutoniques en Livonie, sous la conduite d'Herman de Balke, qui s'était déjà acquis beaucoup de gloire en commençant la conquête de la Prusse. Celui-ci fut le premier precepteur, ou maître provincial de l'ordre Teutonique en Livonie.

MAITRES PROVINCIAUX

DE L'ORDRE TEUTONIQUE, EN LIVONIE.

I. HERMAN DE BALKE.

1237. Guillaume, légat du saint siége, ménagea un accord entre le roi de Danemarck et HERMAN DE BALKE, au sujet de l'Estonie. Par ce traité, fait à Stenby, le 7 juin de l'an 1238, Balke rendit Revel et l'Estonie au roi, qui fit don de la province de Jervie à l'ordre, et l'on se promit des secours réciproques contre les Païens de la Livonie. Balke, qu'on prétend avoir été secondé par les Danois, voulut se venger des Russes de Pleskow, qui avaient fait diverses incursions en Livonie, et les battit près d'Isebourg, de manière à leur ôter l'envie de reprendre la ville de Derpt, qu'on leur avait enlevée autrefois. Le maître provincial, ayant reçu un nouveau secours de l'évêque de Derpt, fut mettre le siége devant Pleskow. Il prit cette ville importante par capitulation, et y laissa une garnison teutonique. Balke gouverna les états de l'ordre, en Livonie, pendant six ans, avec autant de gloire que de sagesse, et se retira ensuite en Allemagne à cause de son grand âge.

II. HENRI DE HEIMBOURG.

1243. Du tems de HENRI DE HEIMBOURG, successeur d'Herman de Balke, Alexandre, surnommé Newski, prince de Novogorod, marcha à la sourdine sur Pleskow, qu'il reprit. Soixante-dix chevaliers Teutoniques furent passés au fil de l'épée avec la garnison, et six autres chevaliers de l'ordre périrent dans les supplices les plus cruels. Les Russes se jetèrent ensuite sur la Livonie, et firent un grand ravage. Pendant l'hiver, Heimbourg leur rendit la pareille, et fit une irruption dans le duché de Novogorod, tua deux généraux ennemis, et tailla leurs troupes en pièces. Après cet événement, Heimbourg, dont la santé était fort derangée, quitta la maîtrise de Livonie.

III. THÉODORIC DE GRUNINGEN.

1245. GRUNINGEN est déjà nommé dans un acte de la cour de Rome du 3 mars 1245, par lequel on attribuait un tiers de la Sémigalle et deux tiers de la Curlande aux chevaliers Teutoniques, et le reste aux évêques. Alexandre Newski, voulant avoir sa revanche, vint de nouveau pour attaquer la Livonie. On combattit, le 5 avril, sur la glace du lac Peipus; les Teutoniques, vaincus après un combat opiniâtre, laissèrent cinq cents hommes sur le champ de bataille, et en perdirent davantage par la rupture de la glace. Le maître provincial envoya des députés à Alexandre, qui s'était retiré à Pleskow après sa victoire, et fit la paix en rendant aux Russes plusieurs places qu'on leur avait prises. La même année, l'empereur Frédéric II donna la Livonie, la Curlande et la Samogitie à l'ordre, par un diplôme daté de Vérone. Comme on prétendait qu'Albert, troisième évêque de Riga, avait reçu la Livonie de Philippe de Suabe, roi des Romains, et qu'on voit encore la copie d'une prétendue investiture donnée au même Albert, en 1224, par Henri, aussi roi des Romains, cette concession ne pouvait pas manquer de faire naître des difficultés entre l'ordre Teutonique et les archevêques de Riga. Après cet événement, Gruningen battit les Curlandais, et les obligea de se soumettre à payer un tribut. Pour les tenir en bride, le maître provincial fit bâtir les châteaux de Curen, d'Ambote et de Goldingen, où il mit de bonnes garnisons. Les Curlandais, impatiens du joug, proposèrent à Mendog, grand-duc de Lituanie, de le reconnaître pour maître, s'il voulait les délivrer de la domination des Teutons. L'an 1247, Mendog vint avec trente mille hommes mettre le siége devant le château d'Ambote. Gruningen, qui s'était approché à la faveur des bois, le surprit pendant qu'il livrait un assaut à la place, le mit en fuite après lui avoir tué seize cents hommes, et fit un grand nombre de prisonniers. Après cet exploit, il augmenta les fortifications des trois nouvelles forteresses, et fit ensuite une course en Lithuanie, où il mit tout à feu et à sang pour se venger du grand-duc. Theodoric de Gruningen fut rappelé par le grand-maître en 1250, et renvoyé auprès du pape qui était alors à Lyon.

IV. ANDRÉ DE STUCKLAND.

1250. A peine STUCKLAND avait pris possession de sa dignité, qu'une armée composée de lithuaniens, de samogites et de semigalliens, vint fondre sur la Livonie. Le maître provincial la défit complètement, et suivit les Samogites dans leur pays, où rien ne put lui résister. De là, il revint dans la Semigalle, qu'il assujetit à payer un tribut, et fondit ensuite sur la Lithuanie, où il terrassa tout ce qui osa se presenter devant lui. Le grand-duc Mendog, craignant de se voir dépouillé de ses états, demanda une entrevue au maître provincial, et fit des propositions de paix. Stuckland lui répondit qu'il ne pouvait traiter avec un prince idolâtre; mais que s'il voulait embrasser le Christianisme, il ferait volontiers la paix; et, pour tenter son ambition, il promit que, s'il se convertissait, il ferait ériger la Lithuanie en royaume par le pape. Mendog, ayant accepté la proposition, fut instruit par un prêtre de l'ordre Teutonique, et ensuite baptisé avec toute sa famille. Les succès de Stuckland avaient été bien rapides; car on voit une bulle d'Innocent IV, du 26 juillet 1251, par laquelle il prenait la Lithuanie sous au droit et propriété de saint Pierre, et reconnaissait Mendog pour roi de Lithuanie. Ce prince fut sacré peu de tems après par l'évêque de Culm, en vertu du pouvoir que le pape lui avait donné par une autre bulle de la même date. L'an 1252, Stuckland bâtit le château de Memel aux confins de la Prusse, après quoi il força les habitants de l'Ile d'Oesel de renoncer à la pluralité des femmes, et renonça lui-même à sa dignité pour se retirer en Allemagne.

V. EBERHART DE SEYNE.

EBERHARD, comte de Seyne, qui avait commandé les chevaliers Teutoniques pendant la malheureuse expédition de saint Louis en Egypte, combattit avec avantage les Samogites et les Idolâtres de la Curlande. On ne sait pas précisément les époques de son magistère, qui fut fort court. Il se retira en Allemagne à cause de son grand âge.

VI. ANNON DE SANGERSHAUSEN.

Les époques du magistère d'ANNON DE SANGERSHAUSEN ne sont pas mieux connues que celles de son predecesseur. On sait qu'il combattit avec succès les Samogites, les Curlandais et les Lithuaniens, et qu'il défit deux fois les Semigalliens; mais à la fin, il fut battu par les Païens, et laissa beaucoup de monde

sur le champ de bataille. Sangershausen bâtit la forteresse d'Annebourg en Semigalle, pendant qu'il commandait en Livonie, et parvint, en 1262, à la grande-maîtrise de l'ordre Teutonique.

VII. BURCHARD DE HORNHAUSEN.

Burchard de Hornhausen paraît déjà dans une charte du 14 mai 1257, avec la qualité de maître provincial de Livonie. Pendant qu'il était aux prises avec les Russes et les Lithuaniens révoltés contre leur roi, les Samogites se jetèrent sur la Curlande, et battirent le commandeur de Goldingen, qui laissa trente-trois chevaliers de l'ordre sur le champ de bataille, avec un grand nombre de soldats. Le maître provincial revint à cette nouvelle; et, comme les Samogites étaient retirés, il emporta d'emblée une forteresse des Semigalliens, et bâtit le château de Doblen. Hornhausen s'étant joint avec ses Livoniens aux chevaliers de Prusse, ils furent battus à Durben par les Païens de la Lithuanie, au mois de juillet 1259. Les Teutoniques perdirent beaucoup de monde dans cette affaire, entre autres le maître de Livonie, le maréchal de Prusse et cent cinquante chevaliers de l'ordre.

VIII. ANDRÉ.

André, dont on ignore le nom de famille, n'est connu que par une charte de Mendog, du mois de juin de l'an 1260, par laquelle il donnait le royaume de Lithuanie aux chevaliers Teutoniques, s'il venait à mourir sans enfants. Cette donation n'était qu'une feinte pour fermer les yeux aux chevaliers sur ses liaisons avec les Prussiens. Trois mois après, Mendog abjura le Christianisme, en abandonnant le titre de roi, qu'il tenait du pape, pour reprendre celui de grand-duc, et engagea, par-là, tous ses sujets révoltés à se ranger sous ses étendards; après quoi il fit un horrible massacre des Chrétiens, tant de Pologne que de la Prusse, et fit périr dans les supplices les chevaliers de Livonie qui se trouvaient à sa cour et qu'il avait mis en possession éventuelle de ses états. Il est assez vraisemblable qu'André fut du nombre de ces malheureux.

IX. GEORGES D'EICHSTET.

Georges d'Eichstet fut battu par les Lithuaniens et les Samogites, qui consentirent néanmoins à faire une trêve. Les habitants de l'île d'Oesel ayant pris les armes, Eichstet les défit près de Karmel, et rétablit dans l'île le culte de la religion chrétienne qu'ils avaient abandonnée.

X. WERNER DE BREITHAUSEN.

Mendog s'était ligué avec les Russes et son neveu Stroynat, duc de Samogitie, pour exterminer les chevaliers de Livonie. Les Russes n'étant pas arrivés à tems, le grand-duc, qui s'était avancé jusqu'à Wenden, fut obligé de se retirer. Les Russes, voyant le coup manqué par leur faute, voulurent se dédommager par la prise de Derpt, qu'ils brûlèrent, et dont ils emmenèrent les dépouilles; mais le maître provincial les poursuivit si chaudement, qu'il leur reprit le butin, et fit un grand ravage en Russie. Les Samogites, profitant de son absence, pénétrèrent fort avant en Livonie; le maître provincial envoya ordre aux chevaliers, restés à la garde de la Livonie, d'assembler ce qu'ils pourraient de monde pour leur couper la retraite: ce qu'ils firent avec succès; car ayant attaqué l'armée samogite auprès de Dunamunde, ils en firent un grand carnage. Cette bataille meurtrière se donna au clair de la lune. Le maître provincial, étant tombé malade, fut obligé d'abandonner les Russes, pour revenir en Livonie. Lorsqu'il fut rétabli, il prit trois forteresses aux Païens de la Curlande, et les rasa de fond en comble. Plusieurs princes russes s'étant réunis, fondirent sur l'Estonie, et livrèrent une sanglante bataille, le 18 février 1268, aux Teutoniques, qui s'étaient vraisemblablement joints aux Danois. Les chevaliers furent vaincus; et, pour prendre leur revanche, ils furent, au printems, dévaster les environs de Pleskow, dont ils brûlèrent les faubourgs. Comme ils faisaient mine d'attaquer cette place, le prince Georges Andrewitch arriva au secours, avec une armée de Novogorodiens. Les Teutoniques se retirèrent sans être inquiétés, et cette guerre fut terminée par un traité. Il y a tant d'incertitudes dans les dates des événements de ce tems là, qu'on ne sait à quel magistère on doit attribuer celui-ci.

XI. OTTON DE LUTTERBERG.

Deux chartes de l'an 1268 (*Cod. dipl. Polon.*, tom. V, pag. 21), l'une sans date de mois, et la seconde datée du mois de décembre, nous apprennent qu'Otton de Lutterberg était alors maître provincial de Livonie. Ce sont deux accords, l'un avec le prévôt et chapitre cathedral de Riga, et l'autre avec l'archevêque et le même chapitre. Lutterberg a été inconnu à tous les anciens écrivains, et l'on ne sait si on doit le placer avant ou après Conrad de Mandern; car Gadebusch (*Annal. Livon.*, pag. 281) fait mention d'un privilége que ce dernier doit avoir donné à la ville de Pernau, en 1265, quoiqu'il marque seulement le commencement de son magistère en 1269.

XII. CONRAD DE MANDERN.

Mandern perdit une bataille contre les Russes de Novogorod, les Lithuaniens et les Samogites (c'est peut-être celle de 1268 dont on a parlé plus haut). Dans un second combat, il courut le plus grand danger; cependant il parvint à arrêter les courses que les Semigalliens faisaient au-delà de la Dwine, en fortifiant les frontières. Ce maître provincial, à qui la ville de Mittaw, résidence actuelle du duc de Curlande, et la forteresse de Wittenstein doivent leur origine, demanda son rappel à cause de son grand âge et de ses infirmités.

XIII. OTTON DE RODENSTEIN.

1272. La même année que Rodenstein fut envoyé en Livonie par le grand-maître, il battit les Russes de Pleskow, perdit 1350 hommes dans le combat, et en tua cinq mille aux ennemis. L'année suivante, le maître provincial prit Isebourg, et fut, avec dix-huit mille hommes, mettre le siége devant Pleskow, où il fut joint par neuf mille hommes qu'il avait fait embarquer sur le lac Peipus. Pendant qu'on poussait les travaux du siége, Wassilli, grand duc de Vladimir et prince de Novogorod, se porta pour médiateur et parvint à ménager un accommodement. Les Lithuaniens et les Samogites, après avoir fait une entreprise sur l'île d'Oësel, ravageaient le centre de la Livonie. Les évêques de Derpt et d'Oësel, et le commandant des Danois à Revel, s'étant joints au maître provincial, celui-ci attaqua les ennemis en 1274. On combattit sur la glace d'un lac près de Karkus, et les Chrétiens eurent le dessous. Rodenstein, et douze, ou, selon d'autres, cinquante-deux chevaliers de l'ordre restèrent sur la place, avec six cents allemands, sans compter les Livoniens, et Herman, évêque d'Oesel, qui fut blessé grièvement. C'est à ce maître provincial que la forteresse d'Oberpalen doit sa construction.

XIV. ANDRÉ DE WESTPHALEN.

1274. Comme les ennemis continuaient leurs ravages, les chevaliers de Livonie, sans attendre les ordres du grand-maître, reconnurent pour maître provincial André de Westphalen, qui avait mérité leur confiance par la manière distinguée avec

laquelle il avait rempli la charge de maréchal de Prusse. Westphalen assembla une nouvelle armée et attaqua les Lithuaniens; mais il perdit la victoire avec la vie, et laissa la Livonie dans l'état le plus déplorable.

XV. WALTHER DE NORDECK.

1275. Walther de Nordeck, envoyé par le grand-maître Hartman de Heldrungen, rétablit les affaires de la province par ses talents et son bonheur. Il battit plusieurs fois les Samogites et les Sémigalliens, détruisit les forteresses de Tarweyte et de Mésothen, qui appartenaient à ces derniers, et céda une partie des conquêtes qu'il avait faites dans la Sémigalle à l'église de Riga. Les succès de Nordeck furent si multipliés et si complets, qu'ils lui méritèrent le surnom de *Victorieux*. Ce maître provincial environna de murs de pierres plusieurs forteresses qui n'étaient fortifiées auparavant qu'en terre et en bois, et jeta, en 1277, les fondements des châteaux de Neuhausen en Curlande, et de Nitau en Livonie; après quoi il se retira en Prusse.

XVI. ERNEST DE RASBOURG.

1278. Ernest de Rasbourg, ayant entrepris de bâtir la forteresse de Dunabourg sur la rive droite de la Dwine, apprit que les Lithuaniens et les Samogites faisaient un grand armement pour interrompre l'ouvrage. Il résolut de les prévenir, et fit une irruption en Lithuanie avec le plus grand succès. Les ennemis ne tardèrent pas à venir en Livonie pour prendre leur revanche. On se battit près d'Ascherade, le 9 mars 1279, avec beaucoup d'acharnement. Long-tems la fortune parut égale; mais le grand étendard de la Livonie étant tombé au pouvoir des Lithuaniens, les soldats commencèrent à lâcher le champ de bataille avec soixante-onze chevaliers de l'ordre et un nombre de soldats proportionné. Le gouverneur de l'Estonie, qui était venu au secours des Teutoniques, fut couvert de blessures, et eut peine à se sauver avec le reste de ses Danois.

XVII. CONRAD DE FEUCHTWANGEN.

1279. Conrad de Feuchtwangen, nommé en même tems maître provincial de Prusse et de Livonie, trouva cette dernière province dans la consternation. Les Lithuaniens, occupés de brouilleries intestines, ne cherchèrent pas à profiter de leur victoire : mais les Sémigalliens se soulevèrent et détruisirent de fond en comble le château de Festen, dont ils passèrent la garnison au fil de l'épée, avec quinze chevaliers qui s'y trouvaient. L'archevêque de Riga et le maître provincial, qui étaient également intéressés à étouffer la révolte, se réunirent, et parvinrent à faire rentrer les Sémigalliens sous l'obéissance. Feuchtwangen eut une maladie qui l'obligea de demander son rappel. Il devint grand-maître de l'ordre en 1290, et se distingua beaucoup au dernier siege d'Acre.

XVIII. MANGOLD DE STERNBERG.

Une charte du 18 mai de l'an 1282 (*Acta Borussica*, t. III, pag. 274) nous apprend que Sternberg était en même tems maître provincial de Prusse et de Livonie. On ignore ce qui se passa dans cette dernière province pendant son magistère, qui dut être fort court.

XIX. GUILLAUME DE SCHURBOURG.

Guillaume de Schurbourg, commandeur de Fellin, fut élevé à la dignité de maître provincial par les chevaliers de Livonie, sans que les historiens nous apprennent si le choix fut approuvé par le grand-maître. Schurbourg, tranquille du côté des Lithuaniens, n'oublia rien pour réparer les maux que la Livonie avaient soufferts par leurs dernières incursions, et pour la mettre en état de résister aux nouvelles entreprises qu'ils pouvaient tenter. A cet effet, il fit bâtir les châteaux de Wolmar, de Burtneck, de Frikaten et de Rositten. Le maître provincial fut obligé de prendre souvent les armes contre les habitants de la Livonie, dont la plupart n'étaient chrétiens que de nom. L'an 1287, les Sémigalliens se révoltèrent et reçurent un puissant secours des Lithuaniens. Schurbourg assembla son armée et combattit avec tant de malheur, qu'il resta sur le champ de bataille, avec trente-trois chevaliers de l'ordre et un grand nombre de soldats. Seize chevaliers, pris par les ennemis, furent encore plus malheureux; car les uns furent assommés à coups de bâton, et les autres rôtis vivants sur des grils de bois.

XX. CONRAD DE HERZOGENSTEIN.

1287. La même année que Herzogenstein fut nommé par le grand-maître à la maîtrise de Livonie, Witzlas III, prince de Rugen, vint au secours de l'ordre avec mille chevaux. Herzogenstein battit et soumit entièrement les Sémigalliens, prit la forteresse de Doblen, et détruisit les châteaux de Ratten et de Sydroben, qui avaient été bâtis par les rebelles. Ce maître provincial mourut la seconde année de son magistère, au grand regret des Livoniens.

XXI. BODO DE HOHENBACH,
nommé par d'autres OTTON.

1289. Pendant le magistère de Bodo, que d'autres nomment Otton, la Livonie ne fut pas inquiétée par les ennemis du dehors. Mais il paraît que c'est de son tems que la division entre l'ordre et les évêques commença à se manifester. On ne peut pas dire au juste quelle fut la cause de ces querelles funestes à la Livonie; mais on peut assurer que l'envie de dominer les uns sur les autres en fut le vrai motif. Le défaut de titres rend cette partie de l'histoire de Livonie fort obscure.

XXII. BALTHASAR.

Une charte du 8 mars 1292 (*Cod. Dipl. Polon.*, t. V, p. 21), nous fait connaître Balthasar maître de Livonie, qui fit un accord avec Jean, archevêque de Riga. Arndt fait mention, dans la seconde partie de sa chronique de Livonie, d'un maître provincial nommé Galt, qui paraît être le nom de Balthasar en abrégé; la première lettre de ce dernier nom ayant pu être changée en G par la faute de quelque copiste.

XXIII. HENRI DE DUMPESHAGEN.

Henri de Dumpeshagen, qui était maître de la Livonie en 1294, fit un traité avec Bernard, évêque de Derpt. Comme l'archevêque Jean II s'était persuadé qu'il voulait par là lui ôter l'appui des évêques, il obligea Bernard à le rompre. Dumpeshagen voulut se mêler de l'élection d'un nouvel archevêque après la mort de Jean II, et ne fit qu'augmenter la division qui se manifestait déjà hautement entre l'ordre et le clergé. Ce maître de la Livonie mourut en 1295.

XXIV. BRUNO.

1296. La même année que Bruno, dont aucun écrivain ne nous a transmis le nom de famille, fut élevé à la dignité de maître provincial; le grand-duc de Lithuanie voulut faire une entreprise sur les terres de l'ordre : mais les Livoniens étaient sur leurs gardes, et la renommée grossit tellement leurs forces, que les Lithuaniens, effrayés, prirent le parti de la retraite sans coup férir. L'an 1297, la division entre l'ordre et l'archevêque éclata d'une manière terrible : le prélat, secondé de son chapitre et des habitants de Riga, fit un traité contre l'ordre

avec le grand-duc de Lithuanie, ou plutôt renouvela celui que son prédécesseur avait fait. L'animosité fut telle, qu'on se battit neuf fois en dix-huit mois. Les chevaliers Teutoniques furent victorieux : mais les grands coups ne se frappèrent que l'année suivante avec des succès differents. L'an 1298, Withenès, grand-duc de Lithuanie, qui était resté jusques-là spectateur tranquille, malgré le traité qu'il avait fait avec l'archevêque, vint à son secours avec une armée de Lithuaniens, et pénétra fort avant dans la Livonie. Le premier juin, on combattit près de Freyden, où le maître provincial perdit la victoire avec la vie ; vingt-trois chevaliers de l'ordre et quinze cents hommes restèrent sur le champ de bataille du côté des Teutoniques.

XXV. GODEFROI DE ROGGE.

1298. En nommant GODEFROI DE ROGGE maître provincial de Livonie, le grand-maître y envoya des secours de la Prusse, sous les ordres de Berthold de Bruhane, commandeur de Konigsberg. Bruhane fit une si grande diligence, qu'il se trouva à portée de venger la mort de Bruno quatre semaines après l'événement. Comme ceux de Riga et les Lithuaniens étaient occupés à faire le siège de Neumuhl, le commandeur, joint aux Livoniens, les attaqua le 29 juin, les contraignit de lever le siège, et leur tua plus de quatre mille hommes. Après ce succès, les chevaliers firent un grand ravage en Lithuanie. L'an 1299, le maître provincial donna de grands priviléges à la ville de Lubeck pour favoriser son commerce en Livonie et en Russie. L'an 1302, le grand-maître de l'ordre Teutonique vint en Livonie pour tâcher d'y ramener la paix, mais inutilement. Il y laissa, en partant, un renfort de cinquante chevaliers. Le château de Saint-Georges, situé dans la ville de Riga, et qui servait d'habitation au maître de Livonie, ayant été détruit par les habitants, ces derniers s'accommodèrent avec l'ordre en 1306, et comptèrent une somme de huit cents marcs par forme de dédommagement. On ignore si Godefroi mourut en Livonie, ou s'il fut rappelé par le grand-maître.

XXVI. GERARD DE JOCKE.

1307. GÉRARD, nommé Conrad par quelques écrivains, reçut du secours de la Prusse l'année même de sa nomination, et en profita pour prendre la ville de Pleskow, dont il ramena un grand butin. Cet événement obligea les Russes à faire la paix, ou plutôt une trève. Le défunt archevêque Jean de Schwerin, la ville de Riga et l'évêque d'Oesel, avaient adressé au pape une longue liste de leurs griefs contre les chevaliers Teutoniques, peu de tems après que la guerre civile était commencée. Entre plusieurs plaintes très fondées, il y avait beaucoup de calomnies absurdes. On ne voit pas que ce mémoire ait rien produit jusqu'en 1308, que l'archevêque Frédéric, qui se tenait à Avignon, renouvela les mêmes plaintes, auxquelles il en ajouta de nouvelles. C'était dans la chaleur du grand procès des Templiers, et il espérait apparemment de faire envelopper les chevaliers Teutoniques dans la même proscription. Malgré toutes ses sollicitations, il ne put obtenir qu'une bulle de Clément V, donnée à Avignon le 19 juin 1309, pour ordonner d'informer; ce qui ne produisit aucun effet. Le 15 juin 1314, accord entre le roi de Danemarck, comme duc d'Estonie, et le maître provincial au sujet des limites. Le 23 avril 1316, le chapitre de Riga et les vassaux de cette église firent un accord avec le maître provincial, dont l'objet principal était de s'unir pour résister aux Russes et aux Lithuaniens ; mais le pape l'annulla, avec clause d'excommunication, le 21 décembre de l'année suivante.

L'an 1320, les querelles commencèrent avec les évêques. Les Lithuaniens firent de grands ravages en Livonie en 1322 et 1323. Les Livoniens, partisans de l'archevêque, ayant persuadé au pape que les chevaliers Teutoniques étaient les seuls qui empêchaient Gedimin, grand-duc de Lithuanie, d'embrasser le Christianisme, Jean XXII envoya, en 1324, des nonces à Riga pour s'en éclaircir. Le grand duc non-seulement justifia l'ordre par un désaveu formel des lettres qu'on avait supposées, mais il donna encore des marques terribles de son aversion pour le Christianisme, en faisant ravager cruellement les frontières de la Livonie et de la Pologne. Gérard mourut en 1327.

XXVII. EBERHARD DE MONHEIM.

1327. EBERHARD DE MONHEIM, commandeur de Goldingen, fut nommé à la maîtrise de Livonie par le grand-maître Werner d'Orselen. Les habitants de Riga ayant attaqué Dunamunde, forteresse de l'ordre, et s'étant ligués avec le grand-duc de Lithuanie, pour exterminer les chevaliers, Monheim bloqua la ville de Riga, et obligea les habitants, abandonnés par le chapitre, de se rendre à discrétion le 17 mars 1330. Alors il exigea qu'ils lui rapportassent tous leurs priviléges, et leur en donna un nouveau, le 16 août suivant. La même année, les Lithuaniens ravagèrent la Curlande. Pendant la suivante, le maître de Livonie fit construire un château en forme de citadelle pour contenir la ville de Riga sous son obeissance. L'an 1334, Monheim fait la guerre aux Russes avec succès, et prend encore une fois la ville de Pleskow. Le comte d'Arensbourg l'ayant secondé dans cette expedition, il donna le nom et les armes de ce seigneur allemand à un château de l'île d'Oésel, en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus. Pendant que le maître provincial se signalait contre les Russes, l'archevêque Frédéric l'attaquait vivement à la cour du pape, à cause de la prise de Riga et des autres biens de l'archevêché ; mais cette affaire était de nature à ne pas être terminée pendant le magistère de Monheim, qui renonça à sa dignité en 1340 à cause de son grand âge. Il eut la grande commanderie de Cologne pour sa retraite.

XXVIII. BURCHARD DE DREYLEWEN.

1341. Les Russes étant venus pour interrompre les travaux que DREYLEWEN faisait faire à Marienbourg, il les défit ; et, les ayant poursuivis jusqu'en Russie, il les força de demander la paix. L'an 1343, les paysans de l'Estonie, s'étant révoltés, firent un horrible massacre de la noblesse ; exemple qui fut suivi par les habitants de l'île d'Oésel. Les Danois qui se trouvaient en Estonie, étant réduits aux plus fâcheuses extrémités, appelèrent Dreylewen à leur secours, et firent un accord avec lui, par lequel ils le chargèrent de la défense et de la conservation des villes de Revel et de Wesenberg. Le maître provincial vola au secours des Danois, tua dix mille hommes aux rebelles dans une bataille, et fit mettre les armes bas aux Estoniens. De là, il se rendit dans l'île d'Oesel, où il tua neuf mille de ces insulaires qui avaient commis les plus grandes cruautés contre les chevaliers de l'ordre, et obligea les autres de travailler à la construction de la forteresse de Sonnenbourg, qu'il fit bâtir pour les tenir en bride. Les Estoniens et ceux de l'évêché de Derpt ayant appelé les Russes à leur secours, il fallut encore une victoire pour apaiser cette terrible revolte. Pendant que Dreylewen était occupé à cette guerre, les Lithuaniens profitèrent de l'occasion pour ravager la partie méridionale de la Livonie. L'an 1346, le grand-maître, Henri Dusener, ayant rassemblé toutes ses forces pour combattre les Lithuaniens et leurs alliés, le maître provincial le joignit avec les troupes de la Livonie. On se battit dans la plaine d'Oukaym le jour de la Purification, et la victoire des chevaliers fut des plus complètes ; car, selon l'opinion la plus generale, les ennemis perdirent dix huit ou vingt mille hommes, et même le double, suivant les annales des Russes. Burchard de Dreylewen mourut en 1346, ou 1347, après avoir bâti le château de Frauenbourg, construit, ou achevé celui de Marienbourg, et fortifié plusieurs autres places.

XXIX. GOSWIN D'ARECK, ou DE HERIKE.

1347. Le grand-maître de l'ordre Teutonique ayant acheté le duché d'Estonie de Waldemar III, roi de Danemarck, l'année même de la nomination de Goswin, il réunit cette belle province avec les états que l'ordre possédait déjà en Livonie ; mais il chargea les chevaliers d'une redevance annuelle au trésor général de l'ordre. Le pape ayant ordonné à l'ordre de rendre la ville de Riga à l'archevêque, Goswin ne jugea pas à propos d'obéir, parce que les habitants de Riga avaient commencé la guerre en faisant de grands ravages sur les terres de l'ordre, et qu'il prétendait pouvoir la retenir à titre de conquête. L'an 1354, l'évêque de Westeras, commissaire du pape, déclara le maître, le maréchal et les commandeurs de la Livonie, excommuniés. En 1360, nouvelle sentence qui ordonne de rendre Riga à l'archevêque. Ce maître provincial mourut, ou fut rappelé par le grand-maître, en 1361, après avoir fait environner Karkus d'un mur de pierres.

XXX. ARNOLD DE VIETINGHOF.

1361. Aussitôt que Vietinghof, ci-devant commandeur de Marienbourg, fut nommé à la maîtrise de Livonie, il commença à faire bâtir la forteresse de Kawelecht. L'an 1363, accord fait à Dantzick, en vertu duquel on devait rendre la ville de Riga à l'archevêque qui affranchissait les maîtres de Livonie du serment qu'ils devaient lui prêter à leur avènement. Vietinghof assista puissamment le grand-maître Winrich de Kniprode dans la guerre qu'il fit aux Lithuaniens. Il fit prisonnier, dans une bataille, Keistut, duc de Samogitie, et assista à la prise de Kowno, que quelques écrivains lui attribuent mal à propos. On dit que Vietinghof fut tué, en 1363, dans un combat contre les Lithuaniens, tandis qu'Arndt prétend avoir vu une charte de ce maître provincial, du 23 avril 1365. Comme il y a beaucoup d'incertitude sur les époques du magistère de Vietinghof, ainsi que sur celles de ses deux successeurs, nous les marquerons selon ce qui paraît le plus probable, sans prétendre les garantir.

XXXI. GUILLAUME DE FREYMERSEN.

1365. Guillaume, qui ne paraît nommé Ermenersheim dans une charte que par une faute de copiste ou d'imprimerie (*Cod. Policon.*, tom. V, pag. 78), fut le successeur de Vietinghof. En 1366, accord avec l'archevêque de Riga, par lequel on acheva ce qui n'avait été qu'ébauché en 1363. Le maître de Livonie abandonna la juridiction de Riga, en se réservant le commandement des armées, et l'archevêque renonça au serment qu'il prétendait lui être dû par les maîtres de Livonie ; malheureusement cet accord fut mal observé. L'an 1367, Freymersen commença à faire bâtir la forteresse de Smitten, qui ne fut achevée que trois ans après. La même année, il fit un traité avec Olgerde, grand-duc de Lithuanie, et son frère Keistut. Cet acte singulier, intitulé *Pax Latrunculorum*, était une trêve qui n'avait lieu que pour les partisans, ou troupes légères, des deux côtés, qui ne devaient exercer aucune hostilité sur les frontières désignées ; mais il était stipulé que les parties contractantes auraient la liberté de traverser, quand elles voudraient, ces mêmes pays avec des troupes réglées, pour continuer la guerre qui durait depuis long-tems entre les Lithuaniens et la Livonie. L'an 1371, nouvelle querelle avec l'archevêque de Riga, parce que le maître provincial prétendait que le clergé de la Livonie devait porter l'habit de l'ordre Teutonique. Elle fut poussée si loin, que Freymersen s'empara d'une partie des biens de l'archevêché. On croit que ce maître provincial mourut en 1374, après avoir été continuellement aux prises avec les Lithuaniens, de même que son prédécesseur.

XXXII. ROBIN D'ELTZEN.

1374. Robin d'Eltzen (nommé Joh d'Ulsen par Schurtzfleisch), succéda à Freymersen. Pendant le Carême de l'an 1380, il fit une trêve jusqu'à la Pentecôte avec Jagellon, grand-duc de Lithuanie, dont il exclut positivement le duc Keistut et les Samogites. L'année suivante, il attaqua la Samogitie, tua beaucoup de monde, et ramena sept cents prisonniers et quatorze cents chevaux de la cavalerie des ennemis. Les chanoines de Derpt ayant élu, en 1378, Jean Damorow pour leur évêque, le maître provincial protégea Jean Hebet, son compétiteur, et l'installa de force en 1382, en réduisant Damerow à la qualité de simple chanoine. Les accords faits précédemment avec l'archevêque n'ayant pas eu d'effet, le cardinal Barthelemi, juge délégué du pape, renouvela, en 1390, l'excommunication qui avait été prononcée contre les maîtres de Livonie, pour n'avoir pas rendu la ville de Riga. On ne sait rien de certain sur la fin de ce maître provincial, qui ne cessa de secourir le grand-maître dans ses expéditions en Lithuanie, et à qui on peut reprocher trop d'animosité contre les évêques. Il paraît que ce fut de son tems que le pape Boniface IX soumit l'église de Riga à la règle de l'ordre Teutonique.

XXXIII. WENNEMAR DE BRUGGENEY.

1393. Wennemar, nommé par d'autres Waldemar de Bruggeney, regardant le siège de Riga comme vacant, par la fuite de Jean de Sinten, avait pris l'administration des biens et forteresses de l'archevêché. Le 10 mars et le 24 de septembre, le pape Boniface approuva non-seulement que le maître eût pris sous sa sauve-garde les biens de l'archevêché, pour les mettre à l'abri des entreprises des Russes et des autres ennemis du voisinage, mais il fit plus, car il le releva de l'excommunication qui avait été fulminée précédemment contre le maître et les commandeurs de la Livonie. L'an 1396, le maître provincial demanda aux évêques de Livonie un cens annuel, apparemment pour contribuer à la défense du pays. Diétrich, ou Théodoric II, évêque de Derpt, s'y opposa, et appela en Livonie les Russes de Pleskow, les Lithuaniens et les Samogites. On en vint à une bataille, où le maître provincial remporta la victoire; mais elle coûta si cher, qu'elle lui fit desirer de voir bientôt la fin de cette guerre. L'an 1397, Bruggeney fit reconnaître Jean de Wallenrod pour archevêque de Riga, en obligeant les chanoines d'abandonner le parti d'Otton, qu'ils lui avaient donné pour compétiteur. La même année, on accommoda, à Dantzick, l'affaire du maître de Livonie avec l'évêque de Derpt et les autres évêques. Dans cet acte du 15 juillet, on maintint, dans toute sa force, l'ancien accord qui obligeait les vassaux de l'église de Riga, d'Oesel, de Derpt et de Curlande, de marcher à la guerre sous les ordres des maîtres provinciaux de l'ordre Teutonique ; ce qui les rendait maîtres de toutes les forces de la Livonie. Suivant quelques écrivains, Bruggeney attaqua les Samogites avec quinze mille hommes, l'an 1399, tandis que les chevaliers de Prusse en faisaient autant de leur côté : on tua quatre mille hommes aux ennemis, et on leur enleva grand nombre de prisonniers. Ce fut la dernière expédition du maître provincial, qui mourut cette même année.

XXXIV. CONRAD DE VIETINGHOF.

1400. Après que Vietinghof, auparavant commandeur de Fellin, eut fait diverses expéditions, en Lithuanie, avec les chevaliers de Prusse, il se brouilla avec les Russes de Pleskow, qu'il défit complètement près de la rivière de Muddaw, en 1403. Cette journée fut très-fatale aux ennemis, qui laissèrent sept mille hommes sur le champ de bataille, et dont un grand nombre se noya en voulant passer la rivière. Les

chevaliers de Prusse ayant été battus à Tannenberg, le 15 juillet 1410, par l'armée de Pologne et de Lithuanie, Vietinghuf vola au secours de Marienbourg, assiégée par Jagellon, et eut l'adresse de detacher Vitolde, grand-duc de Lithuanie, du parti du roi. Après la levee du siege de Marienbourg, Vietinghof revint en Prusse avec une armée plus considérable que la première, et fut compris dans le traité de paix que le grand-maître, Henri de Plauen, fit à Thorn, le 1er. fevriec 1411, avec le roi de Pologne. Ce maître provincial mourut en 1413.

XXXV. THEODORIC TORCK.

1413. TORCK, né l'an 1344, était entré dans l'ordre en 1383, ainsi il avait soixante-neuf ans lorsqu'il fut élevé à la dignité de maître de Livonie. Cette province fut assez tranquille pendant son magistère, par l'attention qu'il eut de se tenir toujours en situation, de se faire respecter de ses voisins. On ne sait si Torck mourut en 1415 ou en 1416.

XXXVI. SIGEFROI LANDERN DE SPANHEIM.

L'an 1416, SIGEFROI DE SPANHEIM assembla les vassaux de l'église de Riga au château de Ronnebourg, qui appartenait à l'archevêque; et, dans un acte qu'il y fit, il prit le titre de vicaire du chapitre de Riga, et le scella du sceau de son vicariat. Comme il y avait douze ans que les maîtres de Livonie étaient vicaires de l'archevêque, Spanheim se fit donner une quittance en 1417. L'année suivante, ce maître provincial fit un traité de limites et de commerce avec le grand prince Vassili et les Russes de Novogorod. L'an 1424, l'empereur Sigismond accorda un privilège à l'ordre, par lequel il declarait que ses sujets ne pouvaient être cités devant les tribunaux de l'empire. Cette année fut aussi l'époque de la mort de Spanheim.

XXXVII. CYSSE DE RUTENBERG.

1424. CYSSE DE RUTENBERG remplaça Spanheim dans la maîtrise de Livonie. L'an 1426, il donna un privilége à la ville de Narva, avec des armoiries et un sceau. Henning de Scharfenberg, s'étant brouillé avec les chevaliers, parce qu'il ne voulait plus porter l'habit de l'ordre, quoiqu'il en fût membre avant son élévation à l'archevêché de Riga, tint un concile provincial en 1426, ou, selon d'autres, en 1428, et envoya des députés pour faire des plaintes au pape. Goswin d'Aschenberg, commandeur de Grubin, arrêta les députés sur la frontière, et les fit jeter dans un lac. Ce forcené, loin de cacher son crime, écrivit aux évêques, que, sans avoir reçu l'ordre de personne, il avait puni leurs députés comme des traîtres à la patrie, et se sauva. Le pape Martin V ayant ordonné provisionnellement que tous les ecclésiastiques de la Livonie porteraient l'habit de l'ordre, on convint, le 15 août 1428, que l'archevêque demanderait pardon au maître provincial pour avoir changé de vêtement; qu'en réparation des désordres que cela avait occasionés, le chapitre de Riga célébrerait annuellement un anniversaire pour les maîtres et chevaliers de Livonie : on ajouta que le grand-maître, ni celui de Livonie, ne pourraient être recherchés à cause de la mort des députés du concile, parce qu'ils avaient prouvé qu'ils n'y avaient aucune part; mais que si on pouvait se saisir du coupable, on le punirait comme il le méritait; et l'on finit par convenir qu'on continuerait le procès commencé au sujet de l'habillement du clergé, et que de part et d'autre on pourrait faire valoir les bulles qu'on avait obtenues de Rome, dans la poursuite de cette affaire. Le grand-duc Suitrigelon ayant été chassé de la Lithuanie par son cousin Sigismond, que le roi de Pologne protégeait, quoique Suitrigelon fût son frère, ce dernier essaya de rétablir sa fortune, et demanda du secours aux chevaliers de Livonie, qui partagèrent la perte que ce prince fit à la bataille d'Osmiani, le 8 decembre 1432. Les vaincus laissèrent dix mille hommes sur le champ de bataille, et les Lithuaniens aidés des Polonais, firent quatre mille prisonniers. Les écrivains livoniens ne font pas mention de cet événement, rapporté par les Polonais et les Lithuaniens, non plus que de diverses entreprises que les chevaliers doivent avoir faites, l'an 1434, en faveur de Suitrigelon. Pendant que le maître provincial ravageait la Lithuanie, il fut attaqué de la dyssenterie qui s'était mise dans son armée, et en mourut à son retour. Plusieurs écrivains prolongent de beaucoup son magistère; mais il paraît que c'est mal à propos.

XXXVIII. FRANK DE KERSDORF.

1434. FRANK DE KERSDORF fut nommé à la maîtrise de Livonie par le grand-maître Paul de Rusdorf, son parent. Comme les difficultés avec l'archevêque de Riga, subsistaient toujours, le maître de Livonie fut cité par le concile de Bâle à comparaître en quatre-vingt-dix jours après l'insinuation. On ignore l'effet qu'eut cette citation. Le duc Suitrigelon, ayant assemblé une armée nombreuse, entreprit le siége de Wilkomiers, et fut entièrement défait devant cette place par l'armée de Lithuanie. Les chevaliers de Livonie partagèrent cette perte. L'opinion commune est que Kersdorf y fut tué : mais elle est fausse, si les écrivains polonais ne se sont pas trompés en marquant la bataille de Wilkomiers au 1er. septembre de l'an 1435, puisqu'on connaît des accords qu'il a faits postérieurement. Le plus mémorable est celui qu'il fit à Walk, le 4 décembre de la même année, par lequel il rendait à l'archevêque de Riga les biens que ses prédécesseurs avaient arrêtés; et l'archevêque, en revanche, lui céda un certain terrain au-delà de la Dwine, pour la somme de vingt mille marcs, monnaie de Riga. Il paraît que Kersdorf mourut peu de tems après.

XXXIX. HENRI DE BUCKENVORDE, DIT SCHUNGEL.

Les chevaliers de Livonie choisirent pour leur maître provincial HENRI DE BUCKENVORDE, dit SCHUNGEL (nommé par d'autres Schungel de Buckenvorde). Cela déplut au grand-maître, qui avait le droit de nommer les maîtres de Livonie avec le concours de son chapitre; mais on y avait déjà dérogé autrefois, et les chevaliers firent des représentations si pressantes pour prouver que Buckenvorde était l'homme le plus propre à réparer les malheurs que la Livonie venait d'essuyer, que le grand-maître confirma le choix qu'ils avaient fait. Comme on n'a rien de certain sur la mort de Kersdorf, on ne peut rien assurer sur l'époque de l'élection de Buckenvorde; mais il y a de l'apparence qu'elle eut lieu en 1436, et qu'il mourut en 1437, ou 1438.

XL. HENRI VINKE D'OBERBERGEN.

1438. Les chevaliers de Livonie, profitant des troubles de la Prusse, élurent pour leur chef HENRI VINKE (nommé par quelques écrivains Finck d'Auerberg), et lui promirent fidélité sans attendre la confirmation du grand-maître. L'an 1444, les Russes de Novogorod vinrent, pendant l'hiver, ravager les environs de Narva, jusqu'au lac Peipus. L'année suivante, pendant l'été, le maître provincial prit sa revanche, et fit, en 1447, une ligue pour deux ans, contre les Russes de Novogorod, avec Christophe, roi de Danemarck et de Suède. Le maître provincial fit une irruption en Russie, à la Saint-Jean; mais il ne paraît pas qu'il fut secondé par Christophe, comme ils en étaient convenus; ainsi cette entreprise se réduisit à des ravages, parce que les ennemis étaient sur leurs gardes. L'an 1449, Silvestre Stobwasser, nouvellement élu archevêque de Riga, s'engagea à porter et à faire

porter, par son clergé, l'habit de l'ordre Teutonique, et promit d'être fidèle au grand-maître, à celui de Livonie et à tout l'ordre. On ne sait pas précisement l'époque de la mort de ce maître provincial, à qui la forteresse de Bauske, en Sémigalle, dut sa fondation.

XLI. JEAN DE MENGDEN, DIT OSTHOF.

1451. L'année de la nomination de ce maître provincial, nommé MENGUEN, dit OSTHOF, dans une charte (*Cod. Poloni.*, t. V, p. 136), l'ordre fit un accord à Wolmar, le 6 juillet, avec l'archevêque et le clergé de Livonie, qui s'obligèrent, entr'autres points, à porter l'habit et à suivre la règle de l'ordre Teutonique; mais les chevaliers renoncèrent au droit de visiter les églises. Le 30 novembre 1452, traité de Kirchholm, entre le maître de Livonie et l'archevêque, par lequel ils convinrent, qu'ayant un droit égal sur la ville de Riga, ils la posséderaient et gouverneraient en commun. Le pape Nicolas V confirma cet accord, en ordonnant aux évêques de Pomésanie, de Curlande et de Sambie, de veiller à son exécutoire, et d'employer les censures ecclésiastiques contre la partie qui voudrait y contrevenir. Les Prussiens s'étant révoltés, en 1454, contre le grand-maître, l'archevêque voulut profiter de l'embarras où l'ordre se trouvait pour annuler le traité de Kirchholm. Le maître de Livonie proposa une assemblée des états à Walck, où l'archevêque promit de se rendre; mais au lieu de cela, il fut à main armée à Riga, et voulut engager les habitants à chasser les chevaliers et à détruire leur château. Pendant ce tems, l'archevêque avait négocié avec la Suède, à qui il promettait d'abandonner une partie de la Livonie, et en obtint un secours de quatre mille hommes. Quoique le maître de Livonie fût en état de punir la perfidie de l'archevêque malgré ce secours, il préféra un accommodement qui eut lieu, le 23 septembre, dans Wolmar, où l'on renouvela le traité de Kirchholm, et où l'on transigea, de part et d'autre, sur toutes les difficultés. Le 12 février 1457, tous les états de la Livonie s'unirent pour dix ans contre les ennemis du dehors. Le 13 décembre suivant, le maître de Livonie fit un traité avec Christiern, roi de Danemarck, pour quinze ans, par lequel il s'obligeait de payer annuellement mille florins d'or du Rhin, pour avoir un secours de quatre à cinq cents hommes. Le grand-maître céda la souveraineté de l'Estonia à celui de Livonie, par un acte du 24 avril 1459, à cause des secours d'hommes et d'argent qu'il lui avait donnés. L'an 1463, une escadre livonienne, qu'il envoyait au secours du grand-maître, fut battue par les rebelles de la Prusse. L'an 1466, une autre flotte de quarante navires chargés de soldats, de vivres et de munitions, fut battue par la tempête et périt presque entièrement dans les écueils; et sept cents chevaliers livoniens, qui avaient pris la route de terre, furent totalement détruits par les Samogites. La même année, le grand-maître fut contraint de faire une paix ruineuse avec la Pologne. Le maître provincial mourut en 1469. Il avait donné un village et deux mille marcs pour avoir sa sépulture dans le cœur de la cathédrale de Riga; l'archevêque Silvestre s'y opposa inutilement, et se vengea en défendant de lui dresser une épitaphe.

XLII. JEAN WOLTHUSEN, DIT FERSEN.

1470. JEAN WOLTHUSEN fut élevé à la maîtrise de Livonie dans le courant de janvier. Pendant le Carême de 1471, ce maître provincial fut déposé, arrêté à Helmet, et enfermé dans une tour à Wenden, où il finit ses jours. Quelques-uns prétendent qu'il avait mérité ce traitement par quelque intelligence secrète avec les Russes; et d'autres, qui le croient innocent, veulent que ce soit l'effet d'une faction puissante qui s'était élevée contre lui.

XLIII. BERNARD DE BORCH.

1471. BERNARD DE BORCH fut élevé à la maîtrise de Livonie pendant le Carême de cette année. L'an 1473, accord de Berkenbomen entre l'archevêque Silvestre, qui insistait toujours pour rompre le traité de Kirchholm, et le maître de Livonie, par lequel ils s'engagèrent respectivement à rester tranquilles pendant soixante ans. Silvestre ne l'eut pas plutôt signé, que le maître de Livonie apprit qu'il venait de faire un traité contre l'ordre avec l'évêque de Derpt, et qu'il n'oubliait rien pour lui susciter des ennemis en Danemarck, en Pologne, en Lithuanie, en Suède, à Lubeck et dans les autres villes anséatiques; malgré cela, il patienta dans l'espérance de ramener l'archevêque à des sentiments plus équitables. L'an 1476, les villes hanséatiques s'entremettent pour pacifier les troubles de la Livonie. Les états assemblés l'an 1477, à Wolmar, ayant vu les traités sur lesquels le maître de Livonie fondait ses droits, envoie députation sur députation à l'archevêque, qui s'obstina à ne vouloir tenir aucun accord. Peu de tems après, le maître de Livonie intercepta des lettres des députés que l'archevêque avait envoyés en Danemarck, en Suède, en Pologne et en Lithuanie, pour engager les souverains de ces états à venir fondre sur la Livonie. Après avoir fait de nouveaux efforts pour animer les Suédois, les Danois et les Lithuaniens, contre les chevaliers Teutoniques, l'archevêque fit, en 1479, un traité contre l'ordre, avec l'administrateur de Suède et quelques archevêques du royaume. Borch, qui avait patienté jusques-là, s'abandonna à une colère d'autant plus terrible qu'elle avait été plus long tems retenue. Il s'empara des forteresses de l'archevêché, prit et brûla le château de Kokenhausen, où Silvestre s'était enfermé, le mit dans une étroite prison, et donna l'administration des biens de l'archevêché à Simon de Borch, son frère, évêque de Revel. Le pape donna une bulle fulminante contre le maître de Livonie, le 19 août de la même année; il l'excommuniait, et lui ordonnait de relâcher l'archevêque et de le remettre en possession des biens de son église, ignorant que Silvestre était mort le 12 du mois précédent. Le pape ayant nommé Etienne, ci-devant avocat du défunt archevêque, pour le remplacer, ce choix ne fit que perpétuer les difficultés. L'empereur Frédéric III, qui soutenait le maître de Livonie contre le pape, écrivit, l'an 1481, en sa faveur, aux rois de Pologne et de Danemarck, et ordonna aux princes de l'empire de le maintenir dans la possession des biens de l'archevêché, prétendant qu'étant un fief de l'empire, c'était à lui à y remettre l'ordre troublé par les archevêques. Le 22 avril, Frédéric donna l'investiture des biens de l'archevêché au maître de Livonie, ordonnant à la ville de Riga de lui obéir; ce qui ne fut publié que le 13 novembre suivant. La même année, les Russes attaquent la Livonie et la Lithuanie. L'an 1482, Borch fait une trève pour deux ans avec la ville de Riga, à commencer à la Saint-Jean, et l'on convint que dans cet intervalle il pourrait rebâtir son château, et la ville garder les troupes étrangères. L'an 1484, les habitants de Riga démolirent le nouveau château des Teutoniques, et prirent Dunamonde qu'ils rasèrent: ces excès furent suivis d'un accord. L'année suivante, la guerre recommença avec les sujets de l'archevêché, et les Suédois envoyèrent du secours à la ville de Riga; ce qui donna occasion aux Russes de ravager la Finlande et la Livonie. L'an 1486, les villes anséatiques de la Vandalie se liguèrent avec les Suédois contre les chevaliers de Livonie. La même année, les chevaliers, dégoûtés de leur maître, le déposèrent, et lui accordèrent la forteresse de Marienbourg pour sa retraite. D'autres disent qu'il fut déposé parce qu'il était excommunié.

XLIV. JEAN FREYTAG DE LORINGHOF.

1486. FREYTAG prend possession de la maîtrise de Livonie

le jour de la déposition de son devancier. Un accommodement projeté manque, parce que la ville de Riga s'obstine à ne pas renvoyer les troupes suédoises. L'an 1487, ceux de Riga battirent le maître de Livonie à Treyden; ce qui n'empêcha pas l'archevêque et la noblesse d'abandonner leur parti. Freytag prit sa revanche la même année, et les battit à Neumulh. L'année suivante, le maître de Livonie s'accommoda avec Stein-Sture, administrateur de Suède, avec lequel il fit une alliance contre les Russes. L'an 1491, accommodement du maître de Livonie avec la ville de Riga. Jean Freytag mourut le 3 juin 1493.

XLV. WALTHER DE PLETTENBERG.

1493. Quoiqu'on ne sache pas l'époque précise de l'élévation de PLETTENBERG, il n'est pas douteux qu'elle eut lieu peu de tems après la mort de son prédécesseur. L'année suivante, il termina les difficultés avec la ville de Riga, rebâtit Dunamunde et fortifia Wenden. Le 21 juin 1501, Plettenberg fit un traité avec Alexandre, grand-duc de Lithuanie, contre Ivan III, grand-duc de Moskow; mais il fut inutile, car le grand-duc ne donna aucun secours aux Livoniens. Les Russes étant venus, la même année, ravager la Livonie avec 40,000 hommes, Plettenberg les défit complètement, le 7 de septembre, près de Mahelm. Le 13 septembre 1502, bataille de Pleskow, où Plettenberg défit l'armée moscovite, forte de quatre-vingt-dix mille russes et de trente mille tartares. Il tua quarante mille hommes aux ennemis, selon les calculs les plus modérés. Au mois de septembre 1503, traité de Pleskow, où l'on fit une trève de cinquante ans entre la Russie et la Livonie. L'an 1520 ou 1521, car on ignore l'époque précise, mais celles-ci sont les plus probables, Plettenberg et ses successeurs furent affranchis de la dépendance du grand-maître pour l'exercice de la souveraineté sur les domaines de l'ordre en Livonie. Pour obtenir cette indépendance et la liberté d'élection, Plettenberg compta une grosse somme d'argent au grand-maître, Albert de Brandebourg. Plettenberg fit, l'an 1522, un arrangement avec le grand-duc de Russie; dans ce traité, il est qualifié prince de Livonie. L'an 1525, la même année que l'ordre Teutonique perdit la Prusse par l'apostasie du grand-maître, Albert de Brandebourg, Plettenberg et ses successeurs furent élevés à la dignité de princes de l'empire. On voit par un recès de la diète tenue à Spire, par Ferdinand, roi des Romains, en 1529 (*Ap.* Goldast, *Const. Imper.*, t. III, p. 494 *et seq.*), que le député du maître de Livonie suivait immédiatement ceux des archevêques de Bremen, de Besançon et de Riga, et qu'il précédait ceux des quatre évêques de la Livonie, de même que ceux de l'évêque d'Aichstet, et d'autres princes-évêques de l'empire. Ainsi il est probable que le maître de Livonie avait la séance immédiate après le grand-maître de l'ordre Teutonique, qui suivait les archevêques et qui précédait tous les évêques princes de l'empire. Ferdinand, roi des Romains, confirma, le 8 juillet 1533, au nom de l'empereur absent, Herman de Bruggeney, comme coadjuteur du maître de Livonie. Plettenberg l'avait demandé avec le consentement du grand-maître Walther de Cronberg. Ainsi, quoiqu'indépendant, quant à la souveraineté et à la liberté de l'élection, il regardait toujours le grand-maître de l'ordre comme son supérieur en sa qualité de religieux. Le maître de Livonie étant à l'église, le 28 février 1535, y mourut assis devant l'autel, sans maladie, mais uniquement de vieillesse. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Jean, à Wenden, sa résidence, où il était mort. Plettenberg fut un des plus grands hommes de son siècle; mais on peut lui reprocher d'avoir favorisé le Luthéranisme. Il paraît, à la vérité, que ce fut par politique et pour étendre son autorité en Livonie; mais cela ne l'excuse pas. Cependant on ne voit pas qu'il ait embrassé ouvertement cette hérésie; et, à la manière dont Vénator parle de sa mort (pag. 208.), il paraît qu'il mourut fidèle à la religion catholique.

XLVI. HERMAN DE BRUGGENEY, DIT HASENKAMP.

1535. BRUGGENEY, ci-devant maréchal de Livonie et coadjuteur, prit possession de la maîtrise aussitôt après la mort de Plettenberg. L'an 1537, accord fait à Wolmar avec l'archevêque et les autres prélats de la Livonie, où l'on confirma le traité de Kirchholm de 1452, au sujet de la ville de Riga, et où le clergé s'engagea à suivre la bulle qui le soumettait à la règle, et à porter l'habit de l'ordre. Charles-Quint permit, le 11 février 1538, aux maîtres de Livonie de ne recevoir l'investiture de leur principauté que quatre ans après avoir pris possession de leur dignité. L'an 1545, Jean de Recke fut fait coadjuteur du maître de Livonie. Bruggeney nomma, la même année, des commissaires pour jurer et confirmer la paix perpétuelle avec la Pologne, et pour terminer quelques difficultés de limites; mais on ne finit rien sur ce dernier article. Le 28 juillet 1546, le maître de Livonie, l'archevêque et les évêques s'engagent de ne prendre aucun étranger pour coadjuteur, et surtout parmi des princes ou personnes d'un grand état. Au mois de février 1547, le maître de Livonie, son coadjuteur, et l'archevêque firent ensemble leur entrée solennelle à Riga, avec une suite magnifique de deux mille deux cents chevaux. Comme la ville avait déja fait hommage au maître de Livonie, elle le rendit, dans cette occasion, au coadjuteur et à l'archevêque, en conséquence du traité de Kirchholm, où l'on avait réglé qu'elle appartiendrait en commun au prélat et à l'ordre. Avant cette cérémonie, le coadjuteur et l'archevêque avaient promis de maintenir les habitants de Riga dans l'exercice du Luthéranisme. Le czar Ivan IV ayant demandé, cette même année, à l'empereur, de laisser passer en Russie des ingénieurs et des ouvriers allemands de toute espèce, au nombre de trois cents, Bruggeney, qui jugeait bien que cette émigration ne pouvait qu'être funeste à la Livonie, fit si bien qu'il l'empêcha : refus dont le czar fut fort piqué. Une peste horrible, qui faisait de grands ravages en Livonie et en Russie, emporta Herman de Bruggeney le 4 février 1549.

XLVII. JEAN DE RECKE.

1549. Le 13 août de cette année, la diète de Ratisbonne exempta le maître de Livonie du paiement ordinaire des taxes de l'empire, à la réserve de cinquante florins pour l'entretien de la chambre de justice, et cela à cause du danger dont il était menacé par les Russes. Jean de Recke mourut à Fellin dans le courant de l'année 1551.

XLVIII. HENRI DE GALEN.

1552. L'empereur donna, le 22 janvier 1552, l'investiture de la Livonie, de l'Estonie et de la Curlande au député de Galen. L'an 1554, le czar exige un tribut de l'évêché de Derpt; quoique cette demande fût aussi injuste que nouvelle, on promit de le payer, et les députés de tous les états de la Livonie firent une trève de quinze ans avec les Russes. L'an 1556, Galen et les évêques, mécontents de ce que l'archevêque avait choisi Christophe, duc de Mecklenbourg, pour coadjuteur, sans égard pour l'accord qu'il avait signé lui-même en 1546, ne négligèrent rien pour empêcher l'effet de cette nomination. L'archevêque, ayant demandé des troupes à son frère Albert, duc de Prusse, fut déclaré ennemi de la patrie par les états. Galen, déjà fort âgé, voyant que cette querelle l'entraînerait dans une guerre, nomma son coadjuteur, avec le concours de son chapitre, Guillaume de Furstenberg, gouverneur de Fellin. Les troupes de l'ordre prirent plusieurs forteresses de l'archevêché, et Furstenberg, ayant assiégé l'archevêque et le coadjuteur dans Kokenhausen, les obligea de se rendre pri-

sonniers le 30 juin 1556. Le roi de Pologne voulut faire rendre la liberté aux princes, dont le premier était son cousin germain. Ferdinand, roi des Romains, la diète de l'empire, le roi de Danemarck, le duc de Poméranie, et d'autres, s'entremirent pour accommoder cette affaire, mais inutilement. Henri de Galen, homme naturellement assez doux, mais qui avait laissé prendre trop d'autorité à son coadjuteur, beaucoup plus vif que lui, ne vit pas la fin de ces difficultés, étant mort le 3 mai 1557.

XLIX. GUILLAUME DE FURSTENBERG.

1557. Le roi de Pologne, qui avait pris le parti de l'archevêque et du coadjuteur, vint camper avec cent mille hommes à Poswal, près des frontières de la Livonie. Furstenberg, campé à Bauske, à sept milles de là, avec des forces bien inférieures, fut obligé de faire un traité de paix daté de Poswal le 5 septembre, par lequel on remettait Guillaume de Furstenberg en possession de l'archevêché, et l'on reconnaissait le duc de Mecklenbourg pour son coadjuteur. Le 14 du même mois, Furstenberg et les états de la Livonie firent à Poswal un traité d'alliance contre le czar avec le roi de Pologne. Au mois de novembre de la même année, le czar Ivan IV déclare la guerre à la Livonie. Le 25 janvier 1558, quarante mille russes entrent en Livonie, et font un ravage horrible dans l'évêché de Derpt, ainsi que dans la Wirie et les environs de Narva qui appartenaient à l'ordre; après quoi ils se retirent. Les ennemis, étant revenus en plus grand nombre, prirent Narva aux Teutoniques, et vinrent de là mettre le siége devant Neuhausen, place de l'évêché de Derpt. Furstenberg, étant campé à Walk, tint un chapitre, le 9 juillet 1558, dans lequel il fit reconnaître Gothard Kettler, commandeur de Fellin, pour son coadjuteur. Les Teutoniques abandonnent alors les forteresses de Wesenberg, de Neulschols et de Tolsbourg. Cent mille russes entreprirent le siége de Derpt, qui se rendit à composition le 18 juillet. Cette perte fut suivie de celle de plusieurs places que les Teutoniques abandonnèrent. En automne, le coadjuteur reprend Ringen et bat un corps de russes à Terrater, à trois milles de Derpt. Le 1er. février 1559, cent trente mille russes passèrent près de Riga pour aller ravager la Curlande. Christophe de Mecklenbourg étant dans cette province avec un petit corps d'allemands, que la renommée faisait passer pour une armée considérable, les ennemis prirent le parti de se retirer. Dans les premiers mois de l'année 1559, Guillaume de Furstenberg se démit entièrement de sa dignité en faveur de son coadjuteur, et choisit pour sa retraite la forteresse de Fellin, qu'on devait regarder comme inexpugnable.

L. GOTHARD KETTLER.

1559. Le 31 août, traité de Wilna avec le roi de Pologne, par lequel Kettler se mit sous sa protection, sauf les droits de l'empire, et lui engagea un district considérable avec plusieurs places pour répondre des frais de la guerre. Le roi s'obligea de le défendre contre les Russes, et de partager les conquêtes qu'on pourrait faire sur les ennemis; mais ce prince, qui ne songeait qu'à profiter des malheurs de la Livonie, ne lui donna aucun secours. Le 11 novembre, le maître de Livonie attaqua les Russes dans leur camp, près de Derpt, et remporta un avantage considérable; mais il fut obligé de renoncer à ses projets sur cette place, dans la crainte d'être enveloppé. Après cela, Kettler fit une entreprise inutile sur Lays, dont les Russes s'étaient emparés. Au mois de janvier 1560, les Russes prennent Marienbourg par capitulation. Le 5 avril, Kettler, qui voulait s'emparer d'une partie des dépouilles de son ordre, fit un pacte avec quelques-uns des principaux commandeurs, par lequel il s'obligeait d'employer tous ses efforts en faveur de l'ordre et du pays; et si on ne réussissait pas, il devait lui être libre de se marier et de se former une principauté héréditaire. Le 2 août, bataille d'Ermès, où les chevaliers furent entièrement défaits. L'ordre y perdit la fleur de ses chevaliers, et ceux qui tombèrent vivants entre les mains des ennemis, furent conduits à Moskow, où on les fit périr dans les supplices les plus cruels. Les vainqueurs marchèrent de là sur Fellin, où s'était retranché l'ancien maître de Livonie; ils prirent cette place inexpugnable par trahison, et enfermèrent Furstenberg à Lubin, après l'avoir fait servir de spectacle à la populace de Moskow. Kettler ayant envoyé des députés à Gustave, roi de Suède, qui avait donné quelques espérances de secours, ils la trouvèrent au lit de la mort, et son successeur avec une façon de penser toute différente. Le grand-maître de l'ordre Teutonique, qui se donnait tous les mouvements possibles pour engager les princes de l'empire à secourir la Livonie, n'avait pas plus de succès en Allemagne. Au commencement de juin 1561, la ville de Revel et la noblesse du duché d'Estonie renoncèrent formellement à l'obéissance qu'elles avaient jurée au maître de Livonie, et se donnèrent à la Suède. Le jour de la Saint-Jean, le commandeur de la citadelle de Revel fut obligé de la rendre aux Suédois, après l'avoir vaillamment défendue. Kettler, désespérant de sauver la Livonie, ne perdit pas de vue ses intérêts; il embrassa ouvertement le Luthéranisme, et, le 28 novembre 1561, il abandonna à la Pologne toutes les possessions de l'ordre, à la réserve de la Curlande et de la Sémigalle, dont il fit hommage au roi Sigismond-Auguste, qui les érigea en sa faveur en duchés héréditaires. Ainsi l'ordre Teutonique perdit ce qui lui restait en Livonie, comme il avait perdu la Prusse, c'est-à-dire par l'apostasie et la défection de Gothard Kettler, dernier maître de Livonie, et premier duc de Curlande.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES DE RIGA *.

Des marchands du nord de l'Allemagne (les uns disent de Brême, et d'autres de Lubeck), abordèrent, vers le milieu du douzième siècle, en Livonie, à l'embouchure de la Dwina, et firent un commerce avantageux avec les habitants du pays; ce qui les engagea à revenir souvent dans ces contrées, où ils se formèrent un établissement. Quelque tems après, Meinard, moine de Segeberg (maison de l'ordre de Saint-Augustin dans le Holstein), accompagna les marchands allemands dans le dessein de porter la foi aux Livoniens. Comme les habitants des rives de la Dwina étaient tributaires de Woldemar, ou Wladimir, roi ou prince de Prosecke (aujourd'hui Polotsk), il en obtint la permission de bâtir une église sur la rive droite de la Dwina. L'endroit fut nommé Ykeskole, aujourd'hui Uskul. Après avoir converti un grand nombre de Païens des environs, Meinard retourna en Allemagne et fut sacré évêque de Livonie par Hartwic, archevêque de Brême.

I. MEINARD.

Meinard, premier évêque de Livonie, qu'on trouve aussi nommé évêque d'Ykeskole, travailla avec zèle à la conversion des Païens. Outre Ykeskole qu'il fit fortifier, Holm, aujourd'hui Kirchholm, et Dalen, lui doivent leur fondation. Les sentiments sont si partagés sur la date de l'érection de cet évêché, qu'il est impossible de la déterminer. On n'est pas plus instruit de l'époque de la mort de Meinard, qui paraît cependant être arrivée en 1196. Il fut inhumé à Ykeskole; mais ses os furent dans la suite transportés à Riga, et enterrés dans l'église cathédrale, où on lui érigea un mausolée.

II. BERTHOLD.

Berthold, abbé de Luc, ou Lockum, monastère de l'ordre de Cîteaux, à cinq milles de Hanovre, fut sacré évêque de Livonie par l'archevêque de Brême; mais à peine fut-il arrivé à Ykeskole, que les Livoniens projetèrent de le tuer. Berthold, s'étant sauvé en Allemagne, porta ses plaintes à l'archevêque de Brême, ainsi qu'au pape, et ce dernier accorda une indulgence plénière en faveur de ceux qui prendraient la croix pour défendre la nouvelle église. L'évêque étant retourné en Livonie avec quelques troupes de la Saxe, on combattit le 24 juillet 1198, et les Chrétiens remportèrent une victoire complète: mais l'évêque, emporté par son cheval au milieu des fuyards, fut tué d'un coup de lance dans les reins, et inhumé à Ykeskole.

(*) D'après les Mémoires de M. le baron de Wal.

III. ALBERT I.

1198. Albert, chanoine de l'église de Brême, succéda à Berthold, et se rendit en Livonie avec une flotte de vingt-trois voiles et quelques troupes. Il eut de la peine à gagner Ykeskole, et, peu de tems après, il se vit assiéger dans le château de Holm par les Livoniens. L'an 1200, ou au plus tard l'an 1201, Albert fonda la ville de Riga, qui ne fut entourée de murs qu'en 1206: il y fixa son siége et y transporta le chapitre, qui était un couvent de chanoines réguliers de Saint-Augustin, établi à Ykeskole. Vers la fin de 1201, Albert fonda l'ordre des chevaliers de Christ, plus connu sous le nom de chevaliers Porte-Glaives de Livonie, et leur céda, en 1206, la troisième partie de la Livonie, avec les mêmes droits qu'il prétendait avoir reçus de l'empire. On fit dans la suite de nouveaux partages des terres, et celui de l'autorité entre les évêques et les maîtres des chevaliers occasiona de grands maux à cette province. Albert, les chevaliers de Christ et les croisés firent de grands progrès en Livonie, où ceux de la religion furent proportionnés à l'étendue des conquêtes. Le pape Innocent III déclara, par une bulle de l'an 1213, que l'église de Riga n'était soumise à aucun métropolitain. Honorius III donna, l'an 1217, à Albert le pouvoir d'établir de nouvelles églises et de sacrer des évêques; et comme l'archevêque de Brême prétendait soumettre à sa juridiction l'église de Riga, le même pape lui défendit sérieusement d'inquiéter l'évêque sur cet objet. Albert mourut en 1229, et fut inhumé dans l'église cathédrale qu'il avait bâtie à Riga. L'auteur de l'ancienne chronique de Livonie rapporte que Philippe de Suabe, roi des Romains, avait donné la Livonie à Albert en 1205; mais il n'existe aucun monument de cette donation. On voit encore la copie de l'investiture de la Livonie, donnée à Albert, en 1224, par Henri, roi des Romains; mais cet acte porte tant de caractères de fausseté, qu'on ne peut pas douter qu'il ne soit controuvé, quoiqu'il ait été confirmé par l'empereur Charles IV en 1356.

IV. NICOLAS.

1229. A la mort d'Albert, le chapitre de Riga élut un chanoine de cette église, nommé Nicolas, de Magdebourg. Mais Gérard II, archevêque de Brême, qui prétendait avoir le droit de donner un évêque à Riga, parce que son prédécesseur avait effectivement nommé les trois premiers, choisit, pour remplir cette dignité, Albert Suerbéer, écolâtre de l'église de Brême. Grégoire IX chargea le cardinal Otton, légat en Danemarck, de connaître de cette affaire; celui-ci nomma Baudouin de I aune pour administrer l'évêché de Riga, en attendant une décision qui fut favorable à Nicolas. Le pape confirma le jugement d'Ot-

ton, et imposa silence à l'archevêque de Brême sur cette affaire. Grégoire mit le chapitre de Riga sous la règle des Premontrés: quoique la copie de cette bulle soit sans date, il est vraisemblable qu'elle fut donnée du tems de l'évêque Nicolas. Innocent IV réunit, en 1251, l'évêché de Sémigalle à celui de Riga, et Henri de Lucelbourg, évêque de Sémigalle, fut transferé à l'évêché de Curlande. On ne sait pas l'époque précise de la fin de Nicolas de Magdebourg. Ce fut en 1253, ou dans les trois premiers mois de l'année 1254, qu'il mourut.

V. ALBERT II, premier archevêque de Riga.

Quand le légat Otton eut adjugé l'évêché de Riga à Nicolas de Magdebourg, Albert Suerbeer, son compétiteur, fut fait archevêque d'Armach et primat d'Irlande. Le 28 novembre 1245, Innocent IV tira d'Irlande Albert pour le faire légat du saint siége en Prusse et en Livonie, et, peu de tems après, il le fit métropolitain des églises de ces deux provinces, avec ordre à tous les evêques de le reconnaître en cette qualité. Le pape lui accorda en même tems le droit de choisir celui des évêchés de la Prusse ou de la Livonie qu'il voudrait, lorsqu'il viendrait à vaquer, pour y établir son siége archiépiscopal. Albert, ne trouvant pas l'occasion de faire son choix, s'établit à Lubeck, dont il administra l'évêché, comme on le voit par deux chartes des années 1247 et 1252, parce que les chanoines désonis n'avaient pu s'accorder sur le choix d'un évêque. Nicolas, évêque de Riga, étant mort, Albert abandonna Lubeck pour prendre possession de Riga, en vertu de la concession du pape, et cette église devint la métropole de toutes celles de la Livonie et de la Prusse. On ne sait pas précisément l'époque de la mort de Nicolas, ni par conséquent du choix que fit Albert; mais on voit par une charte, où il se qualifie archevêque de Livonie, d'Estonie, de Prusse et de l'église de Riga, qu'il était en possession de ce siége au printems de l'an 1254, puisqu'elle est datée du mois d'avril de cette même année, et qu'il ajoute que c'est la première de son pontificat. Alexandre IV confirma, le 20 janvier 1255, le choix d'Albert et l'érection qu'Innocent IV avait faite de l'église de Riga en archevêché. La même année, le pape, par une bulle du 31 mars, accorda le *pallium* à Albert et lui confirma le droit de métropolitain sur les évêchés d'Oesel, de Derpt, de Curlande et de Wirie en Livonie, sur ceux de Culm, de Warmie, de Pomésanie et de Sambie en Prusse, sur celui de Russie, de même que sur celui de Verfane, situé probablement aussi en Russie. Il paraît que ces deux derniers n'existèrent pas long-tems, non plus que celui de Wirie; et l'évêché de Warmie fut soustrait, dans la suite, à la juridiction de Riga, pour être soumis immédiatement au saint siége. L'opinion la plus commune est qu'Albert mourut en 1272. Il fut inhumé sous le maître autel de l'église de Riga.

VI. JEAN I.

Jean de Lunen fut le successeur d'Albert; mais on ignore l'époque précise de son élévation. Ce prélat, qui n'est guère connu dans l'histoire que par quelques priviléges qu'il accorda aux Lubeckois et à la ville de Riga, mourut en 1286, et fut inhumé devant l'autel de Sainte-Catherine dans son église cathédrale.

VII. JEAN II.

1286. Jean de Fechten fut le successeur de Lunen. L'an 1289, la noblesse de l'archevêché ayant conçu quelque soupçon contre ce prélat, le retint prisonnier jusqu'à ce qu'il se fût justifié. Les divisions entre les chevaliers Teutoniques et le clergé de la Livonie, commencèrent à se manifester du tems de cet archevêque, qui obligea Bernard, évêque de Derpt, de rompre un accord qu'il avait fait avec le maître provincial, et fit un traité d'alliance avec les Païens de la Lithuanie contre l'ordre Teutonique. Jean II mourut en 1294, et fut inhumé devant le maître autel de l'église de Riga. Ce prélat avait fait commencer, en 1293, la forteresse de Marienhausen.

VIII. JEAN III.

1294. Jean, fils de Gunzelin III, comte de Schwerin, et de Marguerite, princesse de Mecklenbourg, fut le successeur de Jean de Fechten. Le maître provincial de Livonie ayant voulu se mêler, mal à propos, de cette élection, ne fit que hâter la nomination de Jean de Schwerin, et augmenter l'animosité qui existait déjà entre l'ordre et le clergé. L'an 1297, la guerre civile éclata avec une fureur sans exemple. Le maître provincial de Livonie se saisit de la personne de l'archevêque, et celui-ci fit un traité contre l'ordre avec le grand-duc de Lithuanie. On se battit neuf fois en dix huit mois. Les habitans de Riga, qui soutenaient le parti de l'archevêque, eurent le dessous dans les sept premiers combats; mais ceux-ci ayant été secondés puissamment par Vithenès, grand-duc de Lithuanie, les Teutoniques furent battus le 1er. juin de l'an 1298, et perdirent quinze cents hommes avec leur maître provincial et beaucoup de chevaliers. Le 12 du même mois, le chapitre de Riga conclut un traité avec Eric, roi de Danemarck, et lui abandonna, pour en obtenir du secours, ce qu'il possédait dans la Sémigalle et d'autres districts considérables. Le 29 du même mois, les habitants de Riga et les Lithuaniens, occupés à faire le siége de Neumuhl, furent défaits complètement par les chevaliers Teutoniques, et perdirent plus de quatre mille hommes. Aussitôt que l'archevêque Jean fut sorti de prison, il se rendit à Rome, où il paraît qu'il était mandé par le pape. Il mourut, suivant quelques écrivans, en 1299; et selon d'autres, en 1300, opinion qui est bien plus probable que la première.

IX. ISARN.

1300. Le pape Boniface VIII nomma à l'archevêché de Riga, Isarn, son chapelain, et légat du saint siége en Danemarck, et le confirma en cette qualité le 19 décembre de l'an 1300. Vers la fin de 1302, ou au commencement de l'an 1303, le pape ayant entrepris de faire un échange, transféra Isarn sur le siége de Lunden, en Danemarck, et nomma Jean Grand à l'archevêché de Riga. Grand, archevêque de Lunden, qui avait eu de fâcheuses affaires en Danemarck, ne voulut pas de l'archevêché de Riga, et fut, par la suite, pourvu de celui de Bremen. Les écrivains sont peu d'accord sur les époques du pontificat d'Isarn; mais voilà celles qui paraissent les plus certaines. (Gadebusch, *Ann. Livoniæ.*)

X. FREDERIC.

1304. Le 19 mars, le pape Benoît XI nomma Frédéric, fils d'un chevalier banneret de la Bohême, et religieux de l'ordre des Frères-Mineurs, à l'archevêché de Riga. Fréderic, qui se tenait presque toujours à la cour du pape, ne cessa d'y travaillee contre l'ordre Teutonique, en quoi il fut secondé par les Polonais, qui avaient aussi intenté divers procès à l'ordre. Les Livoniens, partisans de l'archevêque, ayant persuadé à Jean XXII que les chevaliers Teutoniques étaient les seuls qui empêchassent Gédimin, grand-duc de Lithuanie, d'embrasser le Christianisme, le pape envoya des nonces, en 1324, pour vérifier cette accusation; mais la manière dont Gédimin désavoua les lettres qu'on prétendait qu'il avait écrites, et les sanglantes expéditions qu'il fit contre les Chrétiens de la Livonie et de la Pologne, dévoilèrent la calomnie, en couvrant de honte ses auteurs. L'an 1329, les chevaliers Teutoniques entreprirent le siége de Riga, dont les habitants avaient recommencé les hostilités. Ils prirent cette ville le 17 mars de l'année suivante; ce qui donna l'occasion à l'archevêque de former de nouvelles plaintes. Frédéric, ayant passé presque tout le tems de son épis-

copat à la cour du pape, pour solliciter ses procès contre l'ordre Teutonique, mourut à Avignon l'an 1340.

XI. ENGELBERT.

1340. **Engelbert de Dahlen** fut nommé archevêque de Riga par le pape, et abandonna l'evêché de Derpt, dont il jouissait depuis quatorze ans. Ce prelat ayant sollicité, en vain, le maître de Livonie d'abandonner la ville de Riga, prit le parti d'aller solliciter ce procès à Avignon, où il mourut en 1348.

XII. VROMOLD.

1348. **Vromold de Vyfhusen** rendit aux chanoines de Riga quelques biens que l'evêque Nicolas et l'archevêque Jean leur avaient donnés, et dont Engelbert, son prédecesseur, les avait privés. L'an 1352, Vromold prit le parti d'aller à Avignon, solliciter ses procès contre l'ordre Teutonique. Le 12 août de l'année suivante, le pape Innocent VI chargea plusieurs évêques de faire rendre Riga à Vromold. L'évêque de Westeras, commissaire du pape, se rendit en Livonie l'an 1354, d'où il ordonna à tous les archevêques et évêques de la chrétienté de dénoncer le maître, le maréchal et les commandeurs de Livonie pour excommuniés, parce qu'ils ne voulaient pas rendre les biens de l'archevêché de Riga. On ne peut pas douter que les archevêques de Riga n'aient été très-anciennement au nombre des vassaux de l'empire. Mais nous avons observé plus haut qu'on ne pouvait pas se fonder sur la copie d'une pretendue investiture de l'an 1224, donnée par Henri, roi des Romains. Malgre cela, l'empereur Charles IV renouvela et confirma cette investiture à la demande de Vromold, qu'il qualifie de prince de l'empire par un diplôme du 1er. septembre 1356. L'an 1360, nouvelle sentence qui ordonne de rendre Riga à l'archevêque. L'an 1363, Vromold et le maître de Livonie firent un accord à Dantzick, par lequel Riga devait retourner sous la juridiction de l'archevêque, qui affranchissait, en revanche, les maîtres de Livonie du serment qu'ils devaient lui prêter à leur avénement. L'an 1366, nouvel accord qui achevait ce qui n'avait été qu'ébauché à Dantzick. Le maître de Livonie remettait aux habitants de Riga le serment qu'ils lui avaient prêté, et abandonnait la juridiction de cette ville à l'archevêque, en se réservant le commandement des armées, mais avec le consentement de l'archevêque. D'un autre côté, le prélat renonçait à toute prétention sur les forteresses que l'ordre possédait, et délivrait les maîtres de Livonie du serment qu'ils devaient prêter à leur avénement, pour les domaines qu'ils tenaient de l'église de Riga. La même année, l'empereur chargea les rois de Danemarck et de Suède, de Norwège et de Pologne, ainsi que les ducs de Stettin et de Mecklenbourg, de prendre en son nom la défense de l'église de Riga. Vromold mourut à Rome en 1369, et fut inhumé dans l'église de la Sainte-Vierge, au-delà du Tibre.

XIII. SIGEFROI.

1369. **Sigefroi de Blomberg**, gentilhomme livonien et chanoine de l'église de Riga, succéda à Vromold. Quoique le pape Grégoire IX eût déjà soumis les chanoines de Riga à la règle des Prémontrés, cette ordonnance n'avait probablement pas eu d'effet, puisque Grégoire XI la renouvela, en 1371, à la prière de l'archevêque. Cette ordonnance fut un nouveau sujet de difficultés, parce que les chevaliers prétendaient que les évêques de Livonie devaient porter l'habit de leur ordre; et comme on était fort animé de part et d'autre, ils s'emparèrent d'une partie des biens de l'archevêché. Blomberg, voyant cela, prit le parti d'aller à Avignon, où il mourut en 1373. Il y fut inhumé dans l'église des Dominicains.

XIV. JEAN IV.

1374. **Jean de Sinten**, qui avait fait les fonctions d'administrateur, ou de grand-vicaire, pendant l'absence de Blomberg, lui fut donné pour successeur, et ne cessa d'avoir des difficultés pendant son épiscopat avec le maître de Livonie. On voit, par une bulle de Martin V (*Cod. Polon.*, tom. V, pag. 113), que Boniface IX soumit l'église de Riga à la règle de l'ordre Teutonique, de sorte que les chanoines et autres personnes de cette église devaient en porter l'habit; que personne ne pouvait être pourvu d'une prébende ni d'aucune dignité, sans l'approbation du maître de Livonie, comme cela se pratiquait dans les diocèses de Culm, de Pomésanie et de Sambie, qui etaient soumis au grand-maître, et que les chevaliers Teutoniques avaient le droit de visiter l'église de Riga. Le pape Martin V ne marque pas la date de la bulle de Boniface IX. Krantz (Wandal., *lib. IX*, *cap.* 28) rapporte que l'archevêque, pressé par les chevaliers d'embrasser leur règle, se sauva de la Livonie, et que ce ne fut qu'après sa fuite, que le pape soumit à l'ordre l'église de Riga; mais il est plus vraisemblable que cette bulle, émanée auparavant, occasiona la fuite de l'archevêque, qui ne voulait pas s'y soumettre. Jean de Sinten se retira, l'an 1391, à Lubeck, où il demeura au moins pendant un an. L'an 1392, il alla trouver, à Prague, l'empereur Wenceslas, et l'engagea d'écrire au pape en sa faveur. Wenceslas, l'année suivante, prit l'archevêque et l'église de Riga sous sa protection; mais cela ne leur servit de rien; car le pape nomma, en 1394, Jean de Sinten patriarche titulaire d'Antioche, et donna un autre chef à l'église de Riga. On croit que Jean de Sinten mourut à Stettin la même année, ou la suivante.

XV. JEAN V.

1394. **Jean de Wallenrod**, religieux de l'ordre Teutonique et frère du grand-maître, Conrad de Wallenrod, fut nommé par le pape à l'archevêché de Riga. Les chanoines, mécontents d'être obligés d'embrasser la règle de l'ordre, et se doutant bien que Wallenrod ne leur ferait pas grâce sur ce point, postulèrent le prince Otton pour leur archevêque, avec le consentement de Jean de Sinten, qui ne se regardait pas pour dépossédé. Gadebusch (*Ann. Livoniæ.*) donne Otton pour un bâtard de l'empereur Wenceslas; d'autres écrivains en font un duc de Stettin; et si l'on était certain qu'il n'y a pas de fautes dans les copies de deux chartes du code diplomatique de Pologne (tom. V, pag. 108, n°. 68 et 69), où Wenceslas le nomme *illustrem Ottonem seniorem natum nostrum*, on ne pourrait se dispenser de reconnaître Otton pour un fils légitime de l'empereur, quoique les écrivains assurent que ses deux mariages furent stériles, parce que cette expression n'annonce pas une naissance illégitime; mais il est plus vraisemblable que les copistes, ou l'imprimeur, auront substitué le mot de *natum* à celui de *cognatum*, que l'empereur pouvait donner à Otton de Stettin, qui était effectivement son cousin. Comme le maître de Livonie tenait le siége de Riga pour vacant, par la fuite de Jean de Sinten, il s'était emparé de l'administration des biens de l'archevêché; mais l'empereur Wenceslas, qui protégeait Otton, manda, le 9 novembre 1394, à Swantibor, duc de Stettin, de mettre ce prince en possession des biens de l'archevêché, requérant toutes les puissances, et ordonnant aux sujets de l'empire de lui donner main-forte à cet effet. Le 28 mars 1396, l'empereur renouvela la même commission au duc de Swantibor et dans les mêmes termes, mais avec aussi peu de succès. Ce ne fut qu'en 1397, que Wallenrod fut paisible possesseur de l'archevêché, parce que le maître de Livonie menaça d'employer ses forces contre le chapitre de Riga; ce qui détermina enfin les chanoines à reconnaître le chef que le pape leur avait donné. Wallenrod rendit d'abord de grands services à l'ordre Teutonique, et fut nommé dans le traité de paix que le grand-maître, Henri de Plauen, fit à Thorn, le 1er. de février 1411, avec Jagellon, roi de Pologne. L'archevêque assista au concile de Constance, où il jouit d'une grande

considération; mais il se brouilla avec l'ordre Teutonique, dont il avait quitté l'habit. Wallenrod et Jean Habundi, évêque de Coire, avaient un grand crédit parmi les prélats de leur nation, et beaucoup d'ascendant sur l'esprit de l'empereur Sigismond. Les cardinaux, qui voulaient élire un pape avant de travailler à la réformation de l'église, cherchèrent à les détacher du parti de l'empereur, qui voulait faire précéder la reformation. Ils y réussirent en promettant l'évêché de Liége à Walleurod, qui craignait de retourner à Riga à cause des difficultés qu'il avait avec les chevaliers Teutoniques; et comme l'evêque de Coire était très-mal avec Fréderic, duc d'Autriche, ils lui promirent l'archevêché de Riga. Ces deux prélats ainsi gagnés, le reste de la nation allemande suivit; et l'empereur, abandonné de tout le monde, consentit à l'élection d'un pape. Wallenrod fut un des prélats qui, par l'ordre et le choix du concile, avaient été joints aux cardinaux pour l'élection; ainsi il contribua à l'élévation de Martin V. Jean de Bavière, élu évêque de Liége, ayant obtenu dispense pour épouser une parente de l'empereur, on tint parole à Wallenrod, qui prit possession de cet évêché au mois de juillet ou d'août 1418. Ainsi c'est de cette époque qu'on peut dater l'abandon qu'il fit de l'archevêché de Riga.

XVI. JEAN VI.

1418. Jean Habundi, évêque de Coire, fut placé sur le siége de Riga, comme on le lui avait promis à Constance. L'an 1421, il confirma tous les privilèges de la ville de Riga. Le 22 décembre 1423, le pape Martin V annula, à sa demande, la bulle de Boniface IX, qui avait soumis l'archevêque et l'église de Riga à la règle et à la juridiction de l'ordre Teutonique. Jean Habundi mourut dans son château de Ronnebourg, l'an 1424, et fut inhumé dans l'église de Riga. Le 27 mai de la même année, l'empereur Sigismond adressa un rescrit fulminant à l'archevêque et aux évêques, tant de la Livonie, que de la Prusse, pour leur défendre de troubler l'ordre Teutonique dans ses droits et privilèges, sous peine de son indignation, ajoutant que si le contraire arrivait, il saurait bien trouver le moyen de mettre le clergé hors d'état de nuire à l'ordre. Quoiqu'on ne sache pas l'époque précise de la mort d'Habundi, on ne peut pas douter que ce fut à lui que l'empereur adressa ce rescrit.

XVII. HENNING.

1424. Henning, ou Henri de Scharfenberg, prévôt de l'église de Riga, quoiqu'il ne fût encore que sous-diacre, fut élu par le chapitre, et confirmé par le pape, le 15 octobre de cette même année. On voit, par cette bulle de confirmation, que Martin V s'était réservé, pour cette fois seulement, la nomination de l'archevêque de Riga, et que par conséquent cette élection lui deplut; cependant Henning était un homme de mérite, et il confirma l'élection, ou plutôt il nomma le même Henning de son autorité; ce qui prouve qu'il n'y avait encore rien de stable sur la nomination des archevêques, dont plusieurs ont été élus par le chapitre, et les autres, nommés par le pape. Henning, qui était de l'ordre Teutonique, en ayant quitté l'habit lorsqu'il devint archevêque, s'embarqua dans de nouvelles difficultés avec l'ordre. L'an 1426, ou, selon d'autres, en 1428, ce prélat assembla les évêques de la Livonie, et envoya des députés au pape, pour faire ses plaintes; mais ces députés furent arrêtés sur la frontière par le commandeur de la forteresse de Grubin, et noyés dans un lac. Sur ces entrefaites, Martin V donna une bulle toute opposée à celle de l'an 1423; car il ordonnait que tous les ecclésiastiques de la Livonie porteraient à l'avenir l'habit de l'ordre Teutonique. En conséquence, on s'assembla à Walk, le 15 d'août 1428, où l'on régla que l'archevêque et son clergé demanderaient pardon à l'ordre d'avoir changé d'habit. Le chapitre de Riga s'obligeait de célébrer, tous les ans, un service solennel, avec vigiles pour le repos des ames des maîtres de Livonie et des chevaliers, en réparation des désordres qu'ils avaient occasionés en changeant de vêtement. Quant aux députés noyés, on ne devait s'en prendre ni au grand-maître, ni à celui de Livonie, parce qu'ils avaient prouvé qu'ils n'avaient aucune part à ce forfait; et, si l'on pouvait se saisir du commandeur fugitif, les chevaliers promettaient de le laisser juger comme il le méritait. On ajouta, dans cet accord, que le procès pour l'habillement du clergé de la Livonie, serait continué à Rome, où chacune des parties pouvait faire valoir les bulles ou réglements qu'elle avait obtenus; ce qui prouve que la bulle de Martin V n'était qu'un decret provisionnel. Les difficultés au sujet de l'habit de l'ordre, ne furent pas terminées par-là, et de plus, les chevaliers retenaient quelques biens de l'archevêque, dont ils s'étaient saisis: le concile de Bâle écrivit, le 24 avril 1435, à l'archevêque, pour l'exhorter à s'accommoder; ce qui eut effectivement lieu pour quelques points, à Walk, le 4 décembre suivant. Par cet accord, l'ordre rendit les biens saisis de l'archevêché, et compta vingt mille marcs, monnaie de Riga, pour un certain canton que l'archevêque lui céda sur la rive gauche de la Dwina. Henning de Scharfenberg mourut en 1448.

XVIII. SILVESTRE.

1448. Le 24 juin, le chapitre élut Silvestre Stobwasser, natif de Thorn; il était membre de l'ordre Teutonique, et chancelier du grand maître. Le pape, qui avait le projet de nommer d'autorité un archevêque, ne voulut pas d'abord confirmer cette élection; mais enfin il se rendit aux pressantes sollicitations du grand-maître, Conrad d'Erlichshausen, qui craignait que ce refus n'occasionât de nouvelles difficultés. L'an 1449, le nouvel archevêque s'engagea par un acte à porter toujours l'habit de l'ordre Teutonique, et à le faire porter par son clergé. Il promit, en outre, d'être fidèle au grand-maître, à celui de Livonie et à l'ordre entier, et de faire son possible pour accommoder toutes les difficultés qui existaient entre les chevaliers et le chapitre de Riga. D'après le plan que l'archevêque avait proposé lui-même, on fit un accord à Wolmar, le 6 juillet 1451, par lequel l'ordre et l'archevêque renonçaient aux bulles qu'ils avaient obtenues respectivement des papes Boniface IX et Martin V. On abolissait toute procédure en cour de Rome. L'accord fait à Walk, en 1435, était confirmé; l'ordre renonçait au droit de visite sur les ecclésiastiques, et promettait de ne pas empêcher l'élection des archevêques. Le prévôt Adrien de Riga était nommé conseiller intime du maître de Livonie, et le clergé s'obligea de porter l'habit et de reprendre la règle de l'ordre Teutonique; ce qui fut confirmé, en 1452, par le pape. Le 30 novembre de la même année, traité solennel, à Kirchholm, entre l'archevêque et le maître de Livonie, qui reconnaissent enfin qu'ils ont un droit égal sur la ville de Riga, et qui conviennent qu'elle leur appartiendra en commun à l'avenir. Ce traité fut confirmé par le pape Nicolas V, le 18 mars 1453. L'archevêque fit un acte avec son chapitre, par lequel il prétendait casser le traité de Kirchholm, et ne négligea rien pour persuader au maître qu'il doit être annulé.

L'an 1454, pendant que les etats de la Livonie étaient assemblés à Walk, pour tâcher de mettre fin à toutes les difficultés, l'archevêque, qui avait promis de s'y rendre, profita de l'occasion pour entrer à Riga à main armée, et travailla à détruire le château des Teutoniques; après quoi il demanda et obtint le secours de Charles Canut-son, roi de Suède, et voulut engager les habitants de Riga à chasser les chevaliers Teutoniques. Malgré ces excès, on s'accommoda, le 23 septembre de la même année, à Wolmar, où l'on renouvela le traité de Kirchholm. L'archevêque ayant encore travaillé depuis à le rompre, on fit une espèce de trève, ou d'accord, à Berkenbomen, en 1473, par lequel on s'engagea de part et d'autre à

rester tranquille pendant soixante ans; ce qui n'empêcha pas que le prélat ne fit, la même année, un traité contre l'ordre Teutonique, avec l'évêque de Derpt. L'an 1474, il fit confirmer par le pape Sixte IV, le décret d'Innocent VI et de Martin V, qui avaient attribué la ville de Riga à l'archevêque, en excluant les chevaliers Teutoniques. Après avoir envoyé des députés pour engager les Danois, les Suédois, les Polonais, les Lithuaniens et les Samogites à venir ravager la Livonie, l'archevêque jeta un interdit sur la ville de Riga, le mercredi-saint 1477. Ce turbulent prélat fit, l'an 1479, un traité contre l'ordre, avec Steoon-Sture, administrateur de Suède, et quelques évêques du royaume; ce qui détermina le maître de Livonie à le jeter dans une prison, où il mourut de chagrin, le 12 juillet de la même année.

XIX. ETIENNE.

1479. ETIENNE DE GRUBEN, né à Leipsick, évêque de Troja, dans le royaume de Naples, et procureur du défunt archevêque à la cour de Rome, fut nommé par le pape, pour le remplacer sur le siege de Riga. Comme le choix ne pouvait manquer de déplaire aux chevaliers Teutoniques, le pape ordonna, en 1480, aux évêques d'Wladislau, de Derpt et d'Oésel, de mettre Etienne en possession des biens de l'archevêché. L'empereur ayant pris vivement le parti du maître de Livonie, le pape ne négligea rien pour soutenir celui d'Etienne et ordonna, le 11 septembre 1481, à la ville de Riga, de le reconnaître pour seul maître. L'archevêque, de son côté, défendit, sous peine d'excommunication, à tous les Livoniens de secourir le maître des Teutoniques; ce qui détermina la ville de Riga à se ranger de son côté. L'an 1482, le pape nomma Etienne légat *a latere* et commissaire-général pour la levée des deniers qu'on devait payer à l'église, dans les diocèses de Riga et de Revel. L'archevêque étant allé à Riga malgré la défense du maître de Livonie, la garnison du château l'en chassa, même ignominieusement, suivant quelques écrivains. Etienne eut tant de chagrin du mauvais états de ses affaires, qu'il en mourut le 22 septembre 1483.

XX. MICHEL.

1484. Les chanoines de Riga postulèrent Henri, comte de Schwarzbourg, et lui envoyèrent une députation pour le prier d'accepter l'archevêché; mais le comte, qui connaissait les difficultés qui agitaient la Livonie depuis long-tems, demanda du tems pour délibérer. Les chevaliers Teutoniques, de leur côté, jetèrent les yeux sur MICHEL HILDEBRAND, chanoine de l'église de Revel et natif de la même ville, et l'envoyèrent à Rome. Le pape, ayant égard aux recommandations de l'ordre et de plusieurs princes qui lui avaient écrit, nomma Michel archevêque de Riga, le 4 juin, et le manda au chapitre. Dans ce bref, le pape Sixte IV dit, en termes exprès, que le chapitre de Riga était de l'ordre Teutonique; ainsi tous les efforts que le défunt archevêque et les chanoines avaient faits pour s'en soustraire avaient été inutiles. Le nouvel archevêque, ayant fait son entrée à Riga en habit de l'ordre, se rendit suspect aux habitants, qui s'étaient brouillés avec les chevaliers. L'an 1492, l'archevêque fit un accommodement avec la ville de Riga. Michel se trouva à l'armée le 7 septembre 1501, et suivit partout le maître de Livonie, qui défit complètement une armée de quarante mille russes. Le 5 avril 1508, le pape Jules II assura le droit d'élection au chapitre de Riga, conformément aux concordats germaniques, à condition que l'élu se fasse confirmer à Rome. L'archevêque Michel mourut le 5 février 1509, et fut inhumé à Riga. Jusqu'au tems de cet archevêque, les chanoines de Riga avaient toujours vécu en commun; ce fut lui qui divisa les biens du chapitre; mais on n'en sait pas l'époque précise.

XXI. JASPAR, OU GASPARD.

1509. Les chanoines de Riga élurent, le 18 février, JASPAR ou GASPARD LINDE, leur doyen: il était né en Westphalie, de parens de basse extraction; mais c'était un homme vertueux et pacifique, qui vécut dans la meilleure intelligence avec le maître de Livonie. Jaspar se rendit à Rome, aussitôt après son élection, pour en demander la confirmation, qu'il obtint le 23 mai. Le pape confirma, le 9 juin suivant, à la demande de l'archevêque et du chapitre, le partage que Michel Hildebrand avait fait des biens de l'église de Riga. Jaspar fit quelques changements à ce partage, le 6 octubre 1522; et l'on voit, par cet acte, que le chapitre de Riga était composé d'un prévôt, d'un doyen et de sept chanoines, dont deux étaient curés, l'un de l'église de Saint-Pierre, et l'autre de celle de Saint-Jacques. La même année, Knopken, chassé de la Poméranie par l'évêque Camin, vint se réfugier à Riga, où il avait un frère, chanoine de la cathédrale, et y apporta les premières semences du Luthéranisme. Le 29 juin 1524, mourut Jaspar Linde, qui n'avait rien négligé pour confirmer les Livoniens dans la foi catholique. Cet archevêque avait rebâti, de fond en comble, le château de Marienhausen, qui avait été ruiné, et fortifia les autres places de l'archevêché; il avait aussi fait fondre beaucoup de pièces d'artillerie.

XXII. JEAN VII.

1524. Les chanoines de Riga élurent JEAN BLANKENFELD, évêque de Derpt et de Revel; il quitta ce dernier siege, et conserva celui de Derpt avec l'archevêché. La ville de Riga n'ayant pas voulu ouvrir ses portes à l'archevêque, il se rendit à Kokenhausen, d'où il chassa plusieurs luthériens qui dogmatisaient. L'an 1525, les Luthériens dévastèrent les églises de Riga; mêmes désordres à Derpt et à Revel, où l'on dévasta les églises grecques aussi bien que celles des Catholiques, comme on avait fait à Riga. Albert de Brandebourg, qui venait récemment d'abandonner la religion catholique et la grande-maîtrise de l'ordre Teutonique, pour devenir duc héréditaire de Prusse, sollicita en vain la coadjutorerie de l'archevêché de Riga, pour son frère Guillaume de Brandebourg, chanoine de Mayence et de Cologne. L'archevêque ayant été accusé d'entretenir des intelligences avec les Russes pour les armer contre les Luthériens, la noblesse de l'évêché de Derpt s'empara de ses châteaux, et celle de l'archevêché de Riga se saisit de sa personne, le 22 décembre 1525. Guillaume de Brandebourg, qui était en Livonie, commença à vouloir se mêler de affaires de l'archevêché, quoiqu'il ne fût pas encore coadjuteur. Le 22 juin 1526, on tira l'archevêque du château de Ronnebourg; il se rendit à l'assemblée des états à Wolmar, où il tâcha de s'excuser, et se soumit avec tous ses évêques au maître de Livonie. L'archevêque, qui avait déjà eu recours à la protection de la Pologne, partit aussitôt, selon les uns pour aller trouver l'empereur à Madrid, et selon d'autres, pour aller à Rome, ce qui est plus vraisemblable; mais il mourut en chemin. Le zèle de cet archevêque pour le maintien de la religion catholique, fait son éloge, et lui attira la haine des Luthériens. Avant de quitter la Livonie, Jean de Blankenfeld avait conseillé aux chanoines de Riga, de lui donner pour successeur Georges de Brunswick, grand-prévôt de Cologne, s'il venait à mourir pendant son voyage.

XXIII. THOMAS.

1527. Les chanoines postulèrent effectivement Georges de Brunswick; mais le maître de Livonie s'y opposa, prétendant que le choix d'un étranger était directement contraire aux lois ou aux réglements qui avaient été faits; ce qui les détermina à élire THOMAS SCHONING, leur doyen et fils d'un bourgmestre de Riga. L'an 1530, l'archevêque alla trouver le duc de Prusse, et se laissa persuader de prendre son frère Guillaume pour coadjuteur, dans l'espérance d'être protégé par la maison de Brandebourg. Le maître de Livonie, ayant appris cette nouvelle, ainsi que l'arrivée d'un rescrit de l'empereur, qui or-

donnait à la ville de Riga de reconnaître l'archevêque pour son seigneur, et d'abandonner le Luthéranisme, renonça volontairement à l'obéissance que le defunt archevêque lui avait promise dans l'assemblée de Wolmar de 1526, et travailla à rompre la coadjutorerie du margrave de Brandebourg. La même année, assemblée de Dalen, où la ville de Riga reconnot la supériorité de l'archevêque pour le temporel, mais où elle déclara en même tems qu'elle n'abandonnerait pas le Luthéranisme. On y convint aussi d'une espèce de trève ou de delai pour deus ans, après lesquels on devait reprendre les négociations. Le maître de Livonie et les évêques cherchèrent, en 1531, les moyens d'annuler la coadjutorerie de Guillaume, qui prit possession, cette année, de plusieurs places de l'archevêché. Le 4 mai 1532, l'archevêque exige l'hommage de la ville de Riga, qui le refuse jusqu'à ce qu'on lui ait donné des sûretés pour le libre exercice du Luthéranisme. Les habitants de Riga, la même année, s'emparèrent de la partie de la ville qui appartenait à l'archevêque et au chapitre, et travaillèrent à se fortifier. Plaintes portées à la chambre imperiale, où ceux de Riga s'appuient sur la pais de religion faite à Nuremberg. Le 29 septembre 1537, l'archevêque, le coadjuteur et les évêques assembles avec le maître de Livonie, firent un recès, où l'on régla, entr'autres articles, de garder la paix entre soi, et de laisser à chaque corps le choix de son chef: de maintenir en vigueur la *kleider-bulle*, c'est-à-dire la bulle qui soumettait tous les ecclésiastiques de la Livonie à la règle et à porter l'habit de l'ordre Teutonique. On confirma encore le traité fait à Kirchholm, en 1452, qui réglait que l'archevêque et le maître de Livonie gouverneraient en commun la ville de Riga, chacun ayant un droit égal. Le 10 août 1539, l'archevêque mourut dans son château de Kokenhausen, et fut inhumé dans l'église paroissiale.

XXIV. GUILLAUME.

1539. GUILLAUME, margrave de Brandebourg, né au mois de juin 1498, et coadjuteur depuis 1530, prit possession de l'archevêché, à la mort de Thomas. Quoique le chapitre cathédral fût inquiet de la façon de penser de Guillaume, sur la religion, il ne laissa pas de le reconnaître pour son chef l'année suivante. Le 28 juillet 1546, assemblée de Wolmar, où l'archevêque, le maître de Livonie et les évêques s'engagent à ne pas prendre d'étrangers pour coadjuteurs, et surtout des princes. Guillaume, l'année suivante, assure à Riga, la liberte de religion, y fait son entrée avec le maître de Livonie, et reçoit l'hommage des habitants. Cette ville, puissante par son commerce, était entrée dans la ligue de Smalkalde. L'archevêque voulut prendre, en 1553, pour coadjuteur Christophe, duc de Mecklenbourg, jeune prince âgé de seize ans, et administrateur de l'evêché de Ratzebourg; ce qui était contraire à l'accord de Wolmar, et alarma la Livonie. Christophe de Mecklenbourg arrive, l'an 1556, en Livonie, et fait son entrée à Kaukenhausen, le 25 novembre. L'an 1556, guerre civile à l'occasion du coadjuteur, protégé par le roi de Pologne, le duc de Prusse et toute la maison de Brandebourg. Les chevaliers de Livonie, avec qui les evêques faisaient cause commune, prirent plusieurs places de l'archevêché, et mirent le siège devant Kokenhausen, le 28 juin. Le 30, l'archevêque est obligé de se rendre prisonnier avec son coadjuteur: le premier fut conduit à Adzel, et le second dans le château de Treyden. Le 5 septembre 1557, traité de Poswal, entre le roi de Pologne, qui était venu au secours des princes avec cent mille hommes, et le maître de Livonie, par lequel ce dernier s'engageait de leur rendre la liberté, de remettre Guillaume en possession de l'archevêché, et de reconnaître Christophe pour son coadjuteur. Le 5 octobre suivant, l'archevêque et le duc de Mecklenbourg furent remis en liberté. Le czar Ivan IV commença, le 25 janvier 1558, à attaquer la Livonie, et ne cessa d'envoyer de nouvelles armées pour ravager ce malheureus pays. Le 15 septembre 1559, l'archevêque se mit sous la protection du roi de Pologne, qui s'obligea de le défendre, et qui n'en fit rien. Guillaume lui cédait plusieurs places pour les frais de la guerre, en se réservant le pouvoir de les retirer à la paix. L'archevêque, en 1560, se trouva tellement ruiné par les ravages des Russes, que le roi de Pologne lui accorda, sa vie durant, la jouissance de la forteresse de Léeuward, que Guillaume lui avait engagée l'année précédente. L'an 1561, le 28 novembre, le maître de Livonie trahit son ordre, en livrant à la Pologne le reste de ses domaines, et fut fait duc de Curlande. Guillaume fit aussi un serment de fidelité personnel au roi; mais il demanda un délai pour le faire au nom de l'archevêché, s'escusant de ce qu'il n'était pas autorisé par les vassaux. La sujétion de l'archevêché n'en fut pas moins réelle. Le roi ayant nommé administrateur de la Livonie le duc de Radziwil, ce dernier fit un acte, le 17 mars 1562, à la demande de la noblesse de l'archevêché, par lequel il promettait, entr'autres articles, de maintenir le chapitre et la noblesse de Riga dans l'exercice du Luthéranisme. Guillaume de Brandebourg, dernier archevêque de Riga, y mourut le 4 février 1563. S'il n'est pas mort luthérien, il avait au moins du penchant pour cette secte, puisqu'on voit par une charte (*Cod. Polonic.*, tom. V, pag. 266), qu'il avait plusieurs fois demandé, avec son chapitre, au roi de Pologne, la sécularisation de l'archevêché.

Christophe, duc de Mecklenbourg, coadjuteur de Guillaume, s'était opposé à la soumission de l'archevêché à la Pologne, et s'était jeté dans le parti d'Éric XIV, roi de Suède. A la mort de Guillaume, il s'empara de quelques places de l'archevêché; mais il fut assiégé et pris à Dalen par le duc de Curlande, et conduit en prison à Rawa dans la grande Pologne. Jean Albert, duc de Mecklenbourg, et frère de Christophe, demanda l'archevêché au roi de Pologne pour Sigismond-Auguste, son fils, encore enfant, le jeune prince étant né en 1560. Le roi promit au duc, en 1564, l'administration de l'archevêché jusqu'à ce que son fils eût atteint l'âge de quinze ans, en réservant à la Pologne la forteresse de Kokenhausen et la ville de Riga, sous prétexte d'éviter des difficultés. Deux ans après, le roi nomma Jean Chodkiewicz, seigneur polonais, administrateur de l'archevêché de Riga; et enfin, le 26 décembre 1566, il donna trois diplômes relatifs à la Livonie. Par le premier, il sécularisait l'archevêché de Riga; par le second, il unissait héréditairement la Livonie au-delà de la Dwina à la Lithuanie, promettant d'y maintenir la confession d'Augsbourg; et, par le troisième, il érigea la Livonie, au-delà de la Dwina, en duché.

Christophe de Mecklenbourg, qui avait été en prison six ans, en sortit en 1569, après avoir renoncé à toutes prétentions sur l'archevêché de Riga. Le roi de Pologne lui donna une pension de mille écus, à condition qu'il servirait dans ses armées quand il en serait requis. Ce prince garda toute sa vie l'administration de l'évêché de Ratzebourg, et fut marié d'abord avec DOROTHÉE, fille de Frédéric I, roi de Danemarck; et, l'an 1581, avec ÉLISABETH de Suède, qui lui donna une fille du même nom, mariée à Jean Albert II, duc de Mecklenbourg. Christophe mourut à Schwerin, le 4 mars 1592.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES MARGRAVES, DUCS ET ARCHIDUCS D'AUTRICHE.

L'Autriche, anciennement comprise dans le Norique, faisait partie de la Pannonie, lorsqu'elle devint la proie des Huns et des Abares. Son nom particulier fut en latin *Austria*, et plus anciennement *Osterioeha* et *Osterlandia*, qui signifie *pays du midi*. La rivière d'Ens la divise en deux parties. Celle qui est en-deçà dépendait autrefois des ducs de Bavière, et celle qui est au-delà était comprise dans la Pannonie. Charlemagne, après avoir déposé Tassillon, duc de Bavière, subjugua la partie de la Pannonie qui s'étend depuis la rivière de Raab jusqu'à l'Ens; et, l'ayant jointe à la Bavière, il y établit margraves, consécutivement, Gontran, Werinhaire, Albéric, Godefroi et Gérold, qui prenaient le titre de marquis de la Bavière orientale. Louis le Germanique, troisième fils de Louis le Debonnaire, eut en partage, l'an 817, la France orientale avec le titre de roi. Il régna en Bavière, et Ratbod, margrave d'Autriche, lui fut soumis, de même que les margraves qui lui succédèrent. En 883, les fils des margraves d'Autriche excitèrent une guerre civile en Bavière, contre l'empereur Charles le Gros, qui les avait privés de la dignité de leurs pères. Ils s'y maintinrent à la faveur des troubles, et leurs successeurs, après avoir été confirmés dans cette dignité, furent déclarés princes immédiats de l'empire.

LÉOPOLD, dit L'ILLUSTRE.

Léopold, surnommé l'Illustre, que D. Jérôme Pez donne pour la tige des margraves héréditaires d'Autriche, fut revêtu de cette dignité, l'an 928, suivant l'anonyme de Zwetl, par Henri l'Oiseleur, roi de Germanie. Léopold descendait d'on comte Poppon, qui fut père de Henri, duc de Thuringe et de Saxe, mort l'an 886, en défendant Paris contre les Normands, et de Poppon, successeur de son frère en Thuringe, puis déposé l'an 892. Ce duc Henri eut de Brunhilde, son épouse, trois fils: Adelbert, comte de Bamberg, qui fut décapité, l'an 908, pour crime de rebellion; Adhébald, qui périt, en 902, dans la guerre contre la maison de Worms; et Henri, tué dans la même guerre, laissant de Barbe, son épouse, fille d'Otton, duc de Saxe, deux fils, le comte Berthold et le comte Otton, dont l'aîné fut père d'Adalbert, comte de Mertal, mort en 954, de Poppon, évêque de Wurtzbourg, décédé l'an 961, et de Henri, archevêque de Trèves, mort en 964. D'Adalbert sortirent trois fils: Léopold *l'Illustre*, dont il s'agit ici; Berthold, établi margrave de Franconie contre les Bohémiens; et Poppon II, évêque de Wurtzbourg. Telle est, suivant M. Eccard (*Origin. Saxon. præf.*), la descendance des premiers margraves d'Autriche; système avec lequel ne s'accorde pas entièrement celui de M. le comte du Buat, que nous avons rapporté ci-dessus. Léopold défendit la Marche qui lui était confiée, et ne souffrit pas qu'on l'attaquât impunément. Geiza, roi de Hongrie, s'étant emparé de la forteresse de Melck, Léopold se mit en marche contre lui avec une puissante armée, le battit sur les bords du Danube, et reprit la place. Il remporta d'autres avantages sur les Hongrois, au dépens desquels il recula les limites de l'Autriche vers l'Orient. Sa piété ne le cédait point à sa valeur. Il fonda, au château de Melck, un chapitre de douze chanoines, où il fut, dans la suite, inhumé avec sa femme. Sa mort fut l'effet d'un accident tragique. Ayant été invité par l'évêque de Wurtzbourg à la fête de saint Kilien, patron de cette ville, il s'y rendit avec Henri, son fils. Mais tandis qu'il regardait d'une fenêtre les exercices militaires de ses soldats qui l'avaient accompagné, il fut frappé mortellement d'une flèche tirée au hasard, et n'eut que le tems de recevoir les derniers secours de l'église. Sa mort est rapportée au 10 juillet 994, par Ditmar, évêque de Mersbourg et le chronographe saxon, tous deux auteurs contemporains, qu'il faut suivre préférablement à d'autres écrivains postérieurs, qui ont placé cet événement, les uns en 983, et les autres en 988. On n'est pas d'accord touchant l'origine de la femme de Léopold. Sur le tombeau des margraves d'Autriche, tous enterrés à Melck, elle est simplement nommée Kinkart, sans aucun nom de famille. Les tables du monastère de Closter-Neubourg, et une ancienne chronique d'Autriche, l'appellent Reichart, ou Richilde, et quelques auteurs prétendent qu'elle était fille d'Otton, duc de Saxe, et sœur de Henri *l'Oiseleur*. Mais les contemporains, ainsi que Witikinde et Otton de Frisingue, ne donnent à Henri que deux sœurs sans les nommer. De son mariage, Léopold eut Henri, qui suit; Ernest, duc de Suabe; et Poppon, archevêque de Trèves. (Hieron. Pez, *Rerum Austriac*, t. I. *præf*, p. cvij.)

HENRI I.

994. Henri, successeur de Léopold au margraviat d'Autriche, était son fils. Ce point est constaté par un diplôme de l'empereur Otton III, de l'an 996, où il est nommé *fils du margrave Léopold*. Quelques historiens le surnomment *le Querelleur*, en le confondant avec un autre Henri, son contemporain, dit aussi Hézelon, duc de Bavière. Le margrave d'Autriche n'eut de commun avec lui que le nom. Il faisait sa demeure au château de Melck. Ce fut là qu'il fit transporter le corps de saint Coloman, martyr, pour être déposé dans l'église de Saint-Pierre, où il lui fit construire, l'an 1016, un magnifique tombeau. Henri, étant mort le 23 juin de l'an 1018, fut enterré au même lieu que Swanhilde, sa femme, dont il laissa un fils, qui suit; et une fille, N., mariée, suivant Otton de Frisingue, à Pierre, dit *l'Allemand*, roi de Hongrie.

ALBERT I, DIT LE VICTORIEUX.

1018. ALBERT, surnommé LE VICTORIEUX, avait déjà mérité ce titre par divers exploits avant de succéder à Henri, son père, dans le margraviat d'Autriche. Les Hongrois, sous leur roi Aba, ou Owon, s'étant emparés, dans la suite, de la haute Pannonie, Albert, à la tête d'une forte armée et soutenu de Léopold, son fils aîné, surnommé *le fort Guerrier*, compté pour le deuxième de son nom, reprit tout le pays qu'ils avaient enlevé, après les avoir battus l'an 1042. Pour sa récompense, l'empereur Henri III déclara cette conquête héréditaire dans la maison d'Albert. Le roi André, successeur d'Aba, s'étant avisé de renouveler la guerre, s'en trouva aussi mal que son prédécesseur. Albert remporta sur lui divers avantages qui l'obligèrent à demander la paix. Albert mourut, le 24 juin 1056, à Melck, où il fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Il avait épousé ADÉLAÏDE, sœur de Pierre, dit *l'Allemand*, roi de Hongrie, qui lui survécut jusqu'au 26 janvier 1071, et fut enterrée auprès de lui. De ce mariage, Albert eut deux fils, Léopold, dont on vient de parler, mort le 10 décembre 1043, et Ernest, qui suit.

ERNEST LE VAILLANT.

1056. ERNEST, à qui ses beaux faits d'armes méritèrent le surnom de VAILLANT, succéda au margraviat d'Autriche après la mort d'Albert, son père. Les guerres où il se distingua le plus, furent celles qu'il soutint contre les Hongrois, pour les empêcher de pénétrer dans l'empire, dont l'Autriche était le boulevard du côté de la Hongrie. L'empereur Henri IV, ou plutôt Agnès, sa mère, lui donna, l'an 1058, l'avouerie de l'archevêché de Salzbourg et celle de l'évêché de Passaw. Mais il ne demeura pas fidèle à ce prince. Il se déclara pour les Saxons rebelles, et eut le sort que méritait une pareille cause. Il périt à la bataille qu'ils livrèrent à l'empereur, le 9 juin 1075, sur les bords de la rivière d'Unstrut. Il avait épousé ADÉLAÏDE (et non pas Mathilde), fille de Dédon, marquis de Lusace, qui fut inhumée à Melck auprès de son époux, après lui avoir donné Léopold, qui suit; Albert *le Léger*; et Judith, morte dans le célibat. (Eccard, *Orig. Saxon.*, p. 64.)

LÉOPOLD II, DIT LE BEAU.

1075. LÉOPOLD, à qui sa bonne mine fit donner le surnom de BEAU, fut le successeur d'Ernest, son père, au margraviat d'Autriche, dont il partagea le gouvernement avec ALBERT, son frère. Un historien du treizième siècle rapporte qu'Albert viola la femme de Léopold, qui s'en vengea, dit-il, sur la princesse de Pologne, qu'Albert avait fiancée. Les derniers historiens ont entièrement détruit la fable de ce double inceste. Léopold fut attaché, comme son père, au parti des Saxons. L'empereur Henri IV, pour le punir, lui ôta le margraviat d'Autriche, et le donna à Wratislas II, roi de Bohême. Léopold prit les armes pour se défendre. On en vint à une bataille qui se donna près d'un lieu nommé Moriberch, dans la vie de saint Altmaon, le 12 mai 1082. La partie n'était pas égale. Wratislas avait avec lui son frère, marquis de Moravie, et les troupes du duc de Bavière. La supériorité du nombre le rendit vainqueur. Mais Léopold, malgré cet échec, ne laissa pas de se maintenir. Il paraît même qu'il força le roi de Bohême à renoncer au don que l'empereur lui avait fait. Les Hongrois, toujours avides d'empiéter sur l'Autriche, vinrent aussi l'inquiéter. Léopold repoussa leurs incursions et ne laissa point entamer son pays. L'an 1089, les mœurs déréglées des chanoines de Melck le déterminèrent à les supprimer et à mettre des moines en leur place. Il mourut dans cette ville le 12 octobre 1096, et y fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. ITHA, son épouse, fille, suivant plusieurs historiens, de l'empereur Henri III, mais plus vraisemblablement, selon la conjecture de D. Jérôme Pez, de Welphe I, duc de Bavière, lui donna Léopold, qui suit, et Albert, avec six filles, dont les principales sont Elisabeth, femme d'Ottocare III, margrave de Stirie; Hilberge ou Helberge, femme de Borzivoi II, roi de Bohême; et N., femme de Leutolde, marquis de Moravie. Itha, mère de ces enfants, survécut à son époux, et suivit à la Terre-Sainte le duc de Bavière et l'archevêque de Salzbourg avec d'autres princes, dont la plupart périrent dans cette expédition. Itha fut prise par un prince sarrasin, et l'on ignore ce qu'elle devint par la suite.

LÉOPOLD III, DIT LE PIEUX.

1096. LÉOPOLD III, successeur de Léopold II, son père, mérita le surnom de *Pieux* par ses vertus. Entre les bonnes œuvres qu'elles produisirent, on remarque ses libéralités envers les églises. Il augmenta les biens de celle de Melck, et obtint, l'an 1113, de Rome, une bulle qui exemptait ce monastère de la juridiction de l'évêque de Passaw, et le soumettait immédiatement au saint siége. L'année suivante, il fonda une église à Neubourg, où il établit d'abord des chanoines séculiers, puis, en 1133, des réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. L'an 1136, autre fondation de Léopold; ce fut celle de Sainte-Croix pour l'ordre de Cîteaux. Loin de prendre sur ses sujets de quoi fournir à ces établissements, il diminua les impôts, et versa d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres. Il mérita la reconnaissance de tous les gens de bien par son exactitude à rendre la justice, et la sévérité avec laquelle il punissait le crime, lorsque la prudence et l'intérêt public ne permettaient pas de le pardonner. Il adoucit les mœurs féroces des Autrichiens par de sages réglements, et épura leur religion en abolissant plusieurs superstitions auxquelles ils étaient livrés. Nous ne dissimulerons pas, néanmoins, une tache de sa vie, qu'il effaça ensuite par la pénitence: ce fut d'avoir embrassé le parti du jeune Henri, révolté contre l'empereur Henri IV, son père. Après la mort de ce fils dénaturé, qui régna depuis sous le nom de Henri V, il eut des voix pour l'empire; mais voyant que le plus grand nombre était pour Lothaire, il se fit un devoir de lui céder. Le caractère pacifique de ce margrave n'excluait point la valeur. Il en avait fait preuve, l'an 1114, contre Etienne, roi de Hongrie, dont il repoussa les attaques avec le secours du duc de Bohême, et ravagea ensuite les états par représailles; après quoi il revint triomphant chez lui (*Chron. Mellic.*) On parle encore d'une autre victoire qu'il remporta sur le même. Léopold mourut, comme le prouve Lambecius, le 15 novembre de l'an 1136, et fut inhumé au monastère de Neubourg, qu'il avait fondé, à deux lieues de Vienne, pour des chanoines réguliers. Le pape Innocent VIII le mit au nombre des saints, par sa bulle du 6 juin 1485. Léopold avait épousé, l'an 1106, AGNÈS, fille de l'empereur Henri IV, et veuve de Frédéric I, duc de Suabe, qu'elle avait fait père d'un fils de même nom que lui, et de Conrad, duc de Franconie, depuis empereur, troisième du nom. Léopold eut d'elle dix-huit enfants, dont sept moururent en bas âge. Les onze restants sont Albert, qui suit; Henri, dit *Jochsamergott*, duc de Bavière; Léopold, dit *le Libéral*, dont nous parlerons avant Henri; Ernest, dit *le Jeune*, mort à dix-huit ans; Otton, moine de Morimond, puis évêque de Frisingue en 1138, mort le 22 septembre 1158 (ce prélat suivit, en 1147, l'empereur Conrad à la Terre-Sainte, fonda, dans son diocèse, deux abbayes de Prémontrés, et se rendit célèbre par sa chronique et son histoire de l'empereur Frédéric I); Conrad, évêque de Passaw en 1148, puis archevêque de Salzbourg en 1164, mort en 1168; Berthe, femme de Henri, burgrave de Ratisbonne; Agnès, femme, suivant l'histoire de la fondation de l'abbaye de Melck, de Boleslas, duc de Pologne, dit *le Frisé*,

qui, par conséquent, a dû être marié deux fois; Gertrude, femme de Wladislas III, roi de Bohême; Elisabeth, mariée à Herman, landgrave de Thuringe; et Judith, femme de Rainier, marquis de Montferrat. (Hieronym. Pez, *Rerum Austriac.* t. I, pp. 299 *et seq.*) La mère de ces enfants termina ses jours en 1143.

ALBERT II, SURNOMMÉ LE DÉVOT.

1136. ALBERT, fils aîné de Léopold, était, avant de lui succéder, avoué de l'église de Neubourg et de toutes celles de sa Marche; emploi dont il s'acquitta si bien, qu'il lui valut le surnom de *Dévot*. Ayant épousé N., sœur de Bela II, roi de Hongrie, il défendit son beau-frère contre le prince Borich, fils du roi Coloman, qui lui disputait le trône, et le fit triompher de ce rival. Il survécut très-peu de tems à son père, étant mort sans postérité le 10 novembre 1136. Il fut inhumé dans l'église de Neubourg.

LÉOPOLD IV, DIT LE LIBÉRAL.

1136. LÉOPOLD IV, troisième fils de Léopold *le Pieux*, succéda au margraviat d'Autriche, après la mort d'Albert, son frère, par préférence à son autre frère, Henri, plus âgé que lui. L'empereur Conrad, son frère utérin, ayant privé de la Bavière le duc Henri *le Superbe*, en 1138, donna ce gouvernement à Léopold, qui en jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 18 octobre 1142. Il ne laissa point d'enfants de MARIE, son épouse, fille de Sobieslas I, duc de Bohême, et fut inhumé à l'abbaye de Sainte-Croix, en Autriche. (Voy. *les ducs de Bavière*.)

HENRI II, SURNOMMÉ DE JOCHSAMERGOTT, PREMIER DUC D'AUTRICHE.

1142. HENRI, surnommé DE JOCHSAMERGOTT, frère aîné de Léopold, le remplaça dans la margraviat d'Autriche et dans le duché de Bavière. L'empereur Conrad, son frère utérin, avant de lui donner ce duché, lui avait déjà fait épouser GERTRUDE, veuve de Henri *le Superbe*. Mais il la perdit l'an 1143, la seconde année de son mariage, sans en avoir eu d'enfants. L'an 1147, il accompagna l'empereur à la croisade. A son retour, il contracta, en repassant par Constantinople, une seconde alliance avec THÉODORA, nièce de l'empereur Manuel. Les différents subsistant toujours pour la Bavière, entre lui et Henri *le Lion*, fils de Henri *le Superbe*, il abandonna ce duché, l'an 1154, voyant l'empereur Frédéric I disposé à l'adjuger à son antagoniste. Mais, pour l'indemniser, Frédéric obligea Henri *le Lion*, l'an 1156, de lui céder la haute Autriche en-deçà de l'Ens, qui, jusqu'alors, avait relevé de la Bavière; après quoi, il érigea ce margraviat en duché héréditaire, par lettres données, le 17 septembre 1156, à Ratisbonne, en présence des principaux seigneurs de l'empire, qu'il nomme dans sa bulle *principes electores*. (Du Mont, *Corps Diplom.*, tom. I, part. 1, pag. 81.) Le nouveau duc d'Autriche accompagna, l'an 1158, l'empereur dans son expédition d'Italie. Il revint avec lui dans ce pays en 1162, et eut part à la prise de Milan. Henri fixa sa demeure à Vienne, dont il fit la capitale de l'Autriche. C'était peu de chose avant lui; mais le soin qu'il prit d'étendre et de décorer cette ville, en fit une des principales villes d'Allemagne. Il eut différentes guerres, dont on ignore le détail, avec Geisa, roi de Hongrie; avec Welphe, duc de Bavière; avec Conrad, marquis de Moravie; et le jeune Ottocare, margrave de Styrie. Tout ce que nous en savons, c'est que son pays souffrit beaucoup des incursions de ses voisins. Il mourut d'une chute de cheval, le 13 janvier 1177, et fut inhumé à l'abbaye des Bénédictins écossais de Vienne, qu'il avait fondée. Théodora, sa veuve, lui survécut jusqu'en 1184, suivant la critique de Neubourg, ou 1185, selon celle de Melck. Elle fut inhumée auprès de son époux, qu'elle avait fait père de Léopold, qui suit; de Henri, dit *l'Ancien*, duc de Medling, mort en 1223; d'Agnès, femme d'Etienne III, roi de Hongrie.

LÉOPOLD V.

1177. LÉOPOLD V, fils aîné de Henri II et son successeur, fut attaché à l'empereur Frédéric I, et le suivit dans toutes ses expéditions. Il fut présent, l'an 1177, à la réconciliation de ce prince avec le pape Alexandre III, qui se fit à Venise le 24 juillet. L'an 1182, il fit un voyage à la Terre-Sainte, d'où il rapporta un morceau de la vraie croix, qu'il déposa dans l'abbaye de Sainte-Croix, près de Vienne. Léopold était lié d'amitié avec Ottocare I, duc de Styrie. Celui-ci n'ayant point d'enfants, lui assura la Styrie, l'an 1186, par son testament auquel il survécut encore six ans. L'an 1189, Léopold accompagna l'empereur à la croisade, où il se distingua dans toutes les occasions. A la prise de Ptolémaïs, ou de Saint-Jean d'Acre, il eut son habit tellement couvert de sang, qu'il ne resta de blanc que ce qui était couvert par son baudrier. Le duc de Suabe, qui remplaçait l'empereur, son père, mort dans la route, changea, par cette considération, les armes d'Autriche, et lui donna un écu de gueules à la face d'argent. La mort ayant aussi enlevé, dans cette expédition, le duc de Suabe, les troupes allemandes refusèrent de continuer le service, et reprirent la route de leur patrie. Léopold, ne pouvant les retenir, demeura au siége avec une partie des siennes. L'arrivée successive des armées de France et d'Angleterre, sous la conduite de leurs rois, Philippe Auguste et Richard I, ranima le courage des assiégeants, qui se rendirent enfin maîtres de la place. Dans un des assauts qui furent donnés, Léopold s'étant rendu maître d'une tour, y fit planter sa bannière. Le monarque anglais, piqué de cet acte d'autorité, fit arracher et fouler aux pieds le drapeau par ses gens. Léopold sentit vivement cet affront et résolut de s'en venger un jour, s'il en trouvait l'occasion. Elle se présenta, contre son attente, lorsqu'il était déjà de retour en son pays. Richard, en voulant regagner le sien, prit sa route par l'île de Corfou, et essuya sur la route une violente tempête qui le jeta sur les côtes de l'Istrie, où son bâtiment échoua. Obligé de continuer son voyage par terre et de traverser l'Allemagne, en passant par l'Autriche, il prit le parti de se déguiser en templier, pour n'être point reconnu. Mais il le fut près de Vienne, le 20 décembre, et aussitôt arrêté par ordre de Léopold. L'empereur Henri VI, instruit de cette prise, acheta du duc d'Autriche, pour une somme d'argent, son prisonnier, qu'il retint en captivité l'espace de onze mois. Le pape, la reine, mère du monarque anglais, et d'autres princes, sollicitèrent si vivement sa délivrance, qu'à la fin elle fut accordée, au commencement de février 1194, dans la diète de Haguenau, moyennant une rançon de quinze mille marcs d'argent, dont un tiers pour Léopold. Ce duc ne jouit pas long-tems du fruit de sa vengeance. Sur la fin de la même année, étant monté à cheval dans le dessein de retourner pour la troisième fois en Palestine, il fit, près du château de Gratz, une chute si violente, qu'il en mourut le 25 décembre. Ce prince, dans ses derniers moments, témoigna un grand regret, suivant le P. Barre, de la conduite qu'il avait tenue envers le roi Richard. Il fut inhumé à Sainte-Croix. Léopold avait épousé, le 12 mai 1174, HÉLÈNE, fille de Geisa II, roi de Hongrie, morte en 1199, dont il eut Frédéric, qui suit; Léopold, qui viendra ensuite; et Cunégonde, femme d'Ottocare, margrave de Styrie.

FRÉDÉRIC I, DIT LE CATHOLIQUE.

1194. FRÉDÉRIC, fils aîné de Léopold V, partagea la succession paternelle avec Léopold, son frère, auquel il laissa la

Styrie, en retenant l'Autriche. L'an 1195, il partit, avec plusieurs princes allemands, pour aller faire la guerre aux Sarrasins d'Espagne. Cette expédition ne fut pas heureuse, et quantité de chrétiens y périrent. Ce mauvais succès ne l'empêcha pas de partir, l'an 1197, pour la Terre-Sainte. Il y mourut, le 11 août de l'année suivante, sans avoir pris l'alliance. Son corps, rapporté en Autriche, fut inhumé à Sainte-Croix de Vienne.

LÉOPOLD VI, DIT LE GLORIEUX,

DUC D'AUTRICHE ET DE STYRIE.

1198. LÉOPOLD VI, dit LE GLORIEUX et LE PÈRE DES CLERCS, joignit au duché de Styrie, dont il était pourvu, celui d'Autriche, après la mort de Frederic, son frère. L'an 1199, il fut attaqué par Eméric, roi de Hongrie, qui porta le fer et le feu dans l'Autriche. Ces hostilités finirent, l'année suivante, par un traité de paix conclu le jour de la Pentecôte. L'an 1208, il prit la croix pour la Terre-Sainte, d'où il paraît qu'il revint, l'année suivante, sans y avoir rien fait de mémorable. Il partit, l'an 1211, avec le comte de Juliers, et d'autres seigneurs allemands, pour la croisade contre les Albigeois. L'an 1213, il conduisit des troupes en Espagne, pour faire la guerre aux Sarrasins d'Afrique, qui avaient fait une decente en ce pays. Il eut part à une grande victoire remportée par les Chrétiens sur ces Infidèles, le 28 juin de la même année. C'est ce qu'assurent les chroniques d'Autriche; mais les historiens espagnols gardent le silence sur cet événement. L'an 1217, il se remit en route avec André II, roi de Hongrie, pour la Palestine, d'où, s'étant rendus avec les autres croisés en Egypte, ils attaquèrent, au mois d'août 1218, la tour du Phare, qui défendait le port de la ville de Damiette. Le duc d'Autriche eut, dans cette expédition, le commandement de l'armée, après le comte de Berg que la mort enleva, et réussit, le 25 du même mois, à se rendre maître de la tour, malgré la brave résistance de la garnison. Encouragé par ce succès, il entreprit, au mois d'octobre suivant, le siége de Damiette; mais il n'eut pas la patience d'en attendre la fin. L'an 1219, après une victoire remportée sur les Infidèles, le jour des Rameaux, il se rembarqua, avec une partie des Teutons et des Frisons, pour l'Allemagne. Olivier, qui était alors sur les lieux, dit que, pendant dix-huit mois qu'il resta parmi les croisés, il se distingua constamment par sa piété, par sa modestie, par les dépenses qu'il fit pour les expéditions militaires, et par ses aumônes. Il donna, ajoute-t-il, à la milice des chevaliers Teutoniques, cinq mille marcs d'argent pour être employés à l'acquisition d'une terre, et cinquante marcs d'or aux Templiers, que le comte de Chester gratifia en même tems de cinq cents marcs d'argent. (*Apud* Eckard, *Corp. Hist. med. ævi*, tom. II, pag. 1410-1411.) L'an 1226, Henri, dit *l'Impie*, fils de Léopold, se révolta contre son père, qui l'avait fait duc de Medling, chassa sa mère du château de Haimbourg, et ne craignit pas même d'attenter à la vie de l'un et de l'autre. Mais, l'année suivante, ce fils dénaturé mourut, laissant, de sa femme Richende, sœur de Louis, landgrave de Thuringe, une fille nommée Gertrude, dont il sera parlé ci-après. L'an 1230, Henri, roi des Romains, fils aîné de l'empereur Frédéric II, et gendre de Léopold, confirma les priviléges du duché d'Autriche, avec le consentement des princes à qui appartenait l'élection du roi des Romains : *Beneplacitum principum quorum juris quemque Romanorum regem eligere* (Pfeffel). Léopold, cette même année, s'étant mis en route pour l'Italie, avec plusieurs princes et prélats, dans le dessein de travailler à la réconciliation de l'empereur avec le pape Grégoire IX, meurt à San-Germano, le 26 juillet. Ses entrailles furent inhumées au Mont-Cassin, et son corps rapporté à l'abbaye cistercienne de Lilienfel, qu'il avait fondée. Il avait épousé, l'an 1203, THÉODORA, de la maison de Comnènes, morte en 1246, et enterrée à l'abbaye de Neubourg. De ce mariage, Léopold eut un fils, de même nom que lui, mort en 1216, à l'âge de dix ans, d'une chute; Henri, dont on vient de parler; Frederic, qui suit; Marguerite, femme, 1°. de Henri, roi des Romains, fils aîné de l'empereur Frédéric II, dont elle eut deux fils jumeaux, qui furent, dit-on, empoisonnés, dans un âge tendre, par Mainfroi, leur oncle, dans la Pouille où ils étaient élevés; 2°. d'Ottocare, ou Przémislas-Ottocare II, roi de Bohême; Constance, femme de Henri *l'Illustre*, marquis de Misnie, qu'elle épousa l'an 1234; et Gertrude, mariée, en 1241, à Henri Raspon, landgrave de Thuringe.

FREDERIC II, DIT LE BELLIQUEUX.

1230. FRÉDÉRIC, à qui ses exploits méritèrent le surnom de *Belliqueux*, succeda, l'an 1230, à Léopold, son père, dans les duchés d'Autriche et de Styrie, et fut le dernier de sa maison. Léopold, en mourant, avait laissé un trésor considérable : ses officiers, s'en étant saisis, refusèrent de le rendre sur la sommation que l'héritier leur en fit. Poursuivis pour ce sujet, ils prirent les armes pour défendre leur proie et mirent tout à feu et à sang; mais Fréderic vint à bout de les dompter. L'an 1232, il étendit ses possessions en Carniole, dont il se qualifia seigneur (Busching) : mais la même année, il eut guerre avec Wenceslas III, roi de Bohême, qui le battit deux fois dans le cours de cette année, et fit de grands ravages dans l'Autriche. La campagne suivante fut plus heureuse pour Fréderic. Il entra dans la Moravie, où il prit diverses places sans que Wenceslas pût s'y opposer. André II, roi de Hongrie, excité par ce dernier, entra dans l'Autriche, pour obliger Frederic à quitter la Moravie. Il y réussit; mais les forces que Frédéric lui opposa ne lui permirent pas de continuer la guerre. Il se hâta de faire la paix, et se retira. Frédéric, invité par ce prince, vint quelque tems après en Hongrie, où il fut magnifiquement reçu. Mais la réconciliation de ces deux princes ne fut pas durable. Comme le duc d'Autriche continuait de faire la guerre en Moravie, André, toujours attaché au roi de Bohême, fit en sa faveur, l'an 1235, une diversion dans la Styrie, tandis que Wenceslas attaquait l'Autriche. Frédéric, pressé de deux côtés, n'eut pas de meilleur parti à prendre que de demander la paix. Elle lui fut accordée à des conditions qu'on ignore. Fréderic n'était nullement réglé dans ses mœurs : ayant fait violence à plusieurs femmes de Vienne, il souleva contre lui les habitants de cette ville, qui le contraignirent d'en sortir et de se retirer parmi ses troupes, campées à quelque distance de là. Cet affront ne le rendit pas plus sage. Au libertinage, il joignit l'avarice, et pilla les monastères de ses états pour avoir de quoi fournir à ses plaisirs. Sur les plaintes qui furent portées contre lui à l'empereur Frederic II, il fut cité, l'an 1236, à la diète d'Augsbourg, où il refusa de comparaître. La diète procéda contre lui, et le déclara déchu de ses duchés par contumace. Ce jugement fut applaudi par les principales villes d'Autriche et de Styrie, qui secouèrent le joug de leur duc. L'empereur, étant venu avec une armée, l'an 1237, en Autriche, accompagné du roi des Romains, du roi de Bohême, du duc de Bavière, et d'autres princes, entra sans résistance dans Vienne, où il resta l'espace de trois mois. Pendant le sejour qu'il y fit, il mit cette ville au rang des villes imperiales, y fonda une université, et, en partant, il y laissa un gouverneur pour la défendre. Réduit à l'état d'un particulier et d'un proscrit, Frédéric se retira à Neustadt. Il y passa environ quatre ans; après quoi, profitant de l'absence de l'empereur, qui était en Pouille, il leva des troupes, livra bataille aux Impériaux qui étaient dans Vienne, et remporta la victoire.

Il fit ensuite le siége de cette ville, qu'il contraignit à lui ouvrir ses portes. D'autres succès firent rentrer sous sa puissance la Styrie et la Carniole. Pour demeurer paisible possesseur, il ne lui restait, à ce qu'il semblait, qu'à faire sa paix avec l'empereur. Il alla, dans ce dessein, le trouver à Vérone, et vint à bout de le fléchir par ses soumissions. Mais, pendant son absence, le roi de Bohême, par les intelligences qu'il avait dans Vienne, trouva moyen de s'y introduire et de s'en rendre maître. Le duc Fréderic, à son retour, plutôt que de hasarder un siége, aima mieux composer avec son ennemi, en lui offrant une somme d'argent, moyennant laquelle il se retira. Pour cimenter la paix qu'il venait de conclure, Fréderic mena sa nièce Gertrude en Bohême, au jeune Uladislas, fils de Wenceslas et marquis de Moravie, qui l'avait demandée en mariage.

L'an 1243, la guerre s'alluma entre l'Autriche et la Hongrie. Ce fut le roi Béla IV qui la déclara pour venger l'affront que Fréderic avait fait à sa seconde femme, cousine du roi de Hongrie, en la répudiant. Elle dura trois campagnes, à la dernière desquelles le duc Fréderic étant sorti de Neustadt à la tête de son armée, combattit victorieusement contre les Hongrois. Mais, dans l'action, il fut blessé d'un coup de flèche à l'œil, et tomba sous son cheval qui l'étouffa le 15 juin 1246. Ce malheur jeta la consternation dans son armée, dont le roi de Hongrie emmena plusieurs milliers de prisonniers en son pays. Quelque tems avant sa mort, il avait fait ériger sa province de Carniole en duché, et l'Autriche en royaume; mais cette dernière faveur n'eut point d'effet. Fréderic, le dernier mâle de l'ancienne maison de Bamberg, fut inhumé à l'abbaye de Sainte-Croix, sans laisser d'enfants de ses deux femmes, GERTRUDE, de la maison de Brunswick, suivant Arnpech (*Chron. Austr.*), qu'il avait épousée en 1226, et AGNÈS, fille d'Otton, duc de Méranie, dont il se fit séparer en 1243. Théodora, mère de Fréderic, ne lui survécut que huit jours, le chagrin de la mort de son fils ayant causé la sienne.

1246. GERTRUDE, fille de Henri, dit *l'Impie*, duc de Medling, nièce de Fréderic par son père, et femme d'UDALISLAS, marquis de Moravie, fils de Wenceslas III, roi de Bohême, prétendit aux duchés d'Autriche et de Styrie, comme héritière, après la mort de son oncle, attendu que ces fiefs étaient nuement féminins. Ses tantes, sœurs de Fréderic, desquelles on a parlé ci-dessus, voulurent lui disputer cet héritage; mais l'empereur Fréderic, jaloux de s'approprier une si riche succession, la mit en séquestre, et en confia le gouvernement, au nom de l'empire, à Otton, comte d'Eberstein. Uladislas n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur les droits de sa femme. Les conjonctures étaient favorables. Le comte d'Eberstein, abandonné en quelque sorte par l'empereur, que les troubles de l'Italie avaient obligé d'y transporter toutes ses forces, ne put empêcher Udalislas de subjuguer l'Autriche. Mais celui-ci mourut sans enfants l'an 1247. Alors HERMAN VI, margrave de Bade, neveu, par sa mère, de la duchesse de Bavière, engagea sa tante à demander pour lui Gertrude en mariage, et l'obtint sans difficulté. A la faveur de cette alliance, il se mit en possession de l'Autriche, dont il reçut l'investiture de l'anti-césar Guillaume, roi des Romains, à la recommandation du pape Innocent IV. Les partisans que l'empereur Fréderic avait en Autriche, refusèrent au nouveau duc l'obéissance, et furent appuyés par les princes voisins. Herman prouva qu'il était capable de faire tête à ses ennemis. Mais la mort l'enleva le 4 octobre 1250. De son mariage, il laissa un fils d'un an, nommé Fréderic, qui périt, avec l'infortuné Conradin, sur un échafaud à Naples l'an 1268; et une fille, nommée Agnès, qui devint femme de Meinhard, ou Mainard, comte de Tyrol.

Otton, duc de Bavière, ayant appris la mort d'Herman, envoya son fils, Louis, avec une armée en Autriche, dont il conquit rapidement la meilleure partie. Les états de la province s'assemblèrent à Crems, où l'on prit la résolution d'envoyer une députation à Meissen, pour offrir le duché au margrave de Misnie, ou à l'un de ses fils. Mais les députés s'étant arrêtés sur leur route à Prague, le roi Wenceslas, dont ils furent magnifiquement reçus, les empêcha d'aller plus loin, et les pressa d'accepter pour duc son fils Ottocare, ou Przémislas-Ottocare, marquis de Moravie.

Cependant Gertrude avait contracté une troisième alliance avec Romain, fils d'un prince de Russie; mais incapable de défendre l'héritage de sa femme, il la laissa enceinte d'une fille, et retourna dans son pays pour ne plus revenir en Autriche. Le marquis de Moravie, arrivé dans ce duché, chassa Gertrude, qui se retira à Meissein chez Constance, sa tante, d'où elle alla ensuite finir ses jours dans un cloître. OTTOCARE, après l'expulsion de Gertrude, chercha, pour colorer son usurpation, à s'allier avec Marguerite, fille de Léopold, duc d'Autriche, veuve, pour lors, de Henri, roi des Romains. Elle y consentit, quoique fort âgée, et le mariage se fit à Hainbourg l'an 1252. Ce ne fut néanmoins qu'avec peine qu'il obtint le duché d'Autriche, que Béla, roi de Hongrie dévastait depuis deux ans. La Styrie, qui était pareillement en proie aux ravages de ce dernier, demandait pour son souverain le duc de Bavière; mais le Hongrois s'opposait à ce vœu. On en vint à un traité, par lequel Béla eut la Styrie, et Ottocare fut maintenu dans le duché d'Autriche.

L'an 1257, Przémislas-Ottocare, sans déclaration de guerre, fait une irruption subite dans la basse Bavière. Surpris de cet acte d'hostilité, le duc Henri fait venir à son secours, Louis, son frère, comte palatin. Leurs forces réunies obligent l'ennemi à se retirer avec une perte considérable.

Ottocare avait toujours à cœur la cession qu'il avait faite de la Styrie. L'an 1260, il fit éclater son regret en conduisant une armée de cent mille hommes en Hongrie. Béla, qui avait prévu son dessein, lui en opposa une plus forte. Les Hongrois furent néanmoins battus au mois de juillet, et le prix de la victoire fut la Styrie, qu'ils furent obligés de rendre.

L'an 1261, dégoûté de Marguerite, sa femme, et ne pouvant plus la souffrir, Ottocare demande au pape la permission de s'en séparer et de contracter un autre mariage. Malgré le refus qu'il essuie, il relègue Marguerite à Crems, et épouse Cunégonde, nièce de Béla IV, roi de Hongrie.

Le roi de Bohême hérita, l'an 1269, de la Carinthie, par le testament du dernier duc, Ulric III, qui, n'ayant point d'enfants, lui fit ce legs en 1268, au préjudice de Philippe, son frère. Celui-ci, après quelques efforts impuissants pour empêcher l'effet du testament, est forcé de se contenter d'une pension viagère. (*Voy.* Philippe, *duc de Carinthie.*)

Ottocare, l'an 1271, porte la guerre en Hongrie, où il fait la conquête de plusieurs places. Etienne, roi de Hongrie, lui rend la pareille dans les incursions qu'il fait en Autriche et en Moravie. Les hostilités réciproques cessent au bout de deux années, sans aucun avantage ni pour l'une ni pour l'autre des parties. L'empire, cependant, était sans chef depuis environ deux ans. Les grands de la nation germanique, touchés des maux qu'entraînait cette vacance du trône impérial, jettent les yeux sur Ottocare pour le remplir. Il rejette avec dédain l'offre qui lui en est faite, satisfait de ses vastes domaines, qui s'étendaient depuis la mer Baltique jusqu'à la mer Adriatique. Enfin RODOLPHE ou Rodolfe (IIe. du nom dans la généalogie de sa maison) landgrave d'Alsace, comte de Habsbourg, et de Kibourg en Suisse, avec leurs dépendances, qui faisaient une grande partie de cette contrée (1), est élu roi des Romains,

(1) La maison de Rodolphe tirait son origine d'AUALRIC, ou ATHIC, plus connu sous le nom tudesque d'ETHICON, duc d'Alsace, mort vers l'an 690. (*Voyez* les ducs d'Alsace.)

ADALBERT, fils aîné d'Ethicon, et son successeur au duché d'Alsace,

le 1er. octobre 1273, par Louis *le Sévère*, électeur palatin, entre les mains duquel tous les autres électeurs et princes, qui étaient présents, avaient compromis. Rodolphe faisait le siège de la ville de Bâle, révoltée, lorsqu'il apprit son élection. A cette nouvelle, il part et se rend en diligence à Francfort, où il est reçu avec applaudissement de toute l'assemblée. Ottocare, dont il avait été maréchal, c'est-à-dire préfet de ses écuries, fut le seul des princes qui refusa de rendre hommage à sa nouvelle dignité. Rodolphe lui avait rendu néanmoins des services importants dans la guerre qu'il avait eue avec la Hongrie. Le nouveau césar ayant convoqué une diète à Augsbourg, y fit citer Ottocare, sur les plaintes que les états d'Autriche lui avaient portées de la tyrannie qu'il exerçait en ce pays. Le roi de Bohême, dédaignant d'assister à cette assemblée, y envoye ses ambassadeurs, qui, non contents de protester en son nom contre l'élection de Rodolphe, se répandirent en propos outrageants contre sa personne. La diète, indignée, les chasse ignominieusement, déclare Ottocare rebelle à l'empire, et autorise Rodolphe à lever des troupes pour le poursuivre comme usurpateur de l'Autriche.

L'an 1275, le nouveau césar marche à la tête d'une armée contre Ottocare, après l'avoir inutilement sommé de se dessaisir de l'Autriche, de la Carinthie et de la Styrie. La fierté du roi de Bohême tombe à la vue des forces de l'empire prêtes à l'écraser. Dans la crainte de perdre son patrimoine, il consent de rendre les provinces qu'il y a réunies. La paix qui suit cet accommodement, est cimentée par un double mariage entre les enfants d'Ottocare et ceux de Rodolphe; mais elle n'en fut pas plus durable. Le roi de Bohême, à l'instigation de sa femme, recommence la guerre en 1278. Bataille donnée entre lui et Rodolphe, le 26 août de cette année, près de Marchfeld, sur la rivière de March, au-delà du Danube. Ottocare y périt. Wenceslas, son fils aîné, travaille en diligence à s'accommoder avec l'empereur. Le vainqueur se met incontinent en route, pour aller mettre la main sur les trésors d'Ottocare, renfermés dans le château de Prague, et s'emparer même de ses états; mais il est arrêté par l'opposition d'Otton, marquis de Brandebourg, nommé tuteur, par le feu roi, de Wenceslas, son fils aîné. Par le traité d'Iglau, qu'ils firent ensemble, Wenceslas obtint l'investiture de la Bohême et de la Moravie, en renonçant aux prétentions de son père. Rodolphe avait encore à satisfaire deux compétiteurs pour l'Autriche, savoir, Mainard, comte de Tyrol, époux d'Agnès, sœur de Frédéric de Bade, duc d'Autriche, décapité, en 1268, avec Conradin, dernier rejeton de la maison de Suabe, et Henri *l'Illustre*, margrave de Misnie, qui avait épousé la princesse Constance, sœur de Fréderic *le Belliqueux*, dernier duc d'Autriche de la maison de Bamberg. Le premier obtint, pour compensation de ses droits, le duché de Carinthie avec la Marche de Tarvis, et stipula en même tems le mariage de sa fille Elisabeth avec Albert, à qui Rodolphe, son père, destinait l'Autriche. L'empereur s'accommoda avec le second, en lui engageant la ville impériale de Mulhausen en Thuringe, et lui confirmant la possession de la province domaniale, appelée le pays de la Pleisse, qui comprenait la plus grande partie de la principauté d'Altenbourg. Ces arrangements faits, l'empereur demande à la diète d'Augsbourg, son agrément pour conférer à ses deux fils, Albert et Rodolphe, les duchés d'Autriche, de Styrie, et la seigneurie de Carniole; ce qui lui fut accordé par acclamation. (*Voy.* ci-dessus *les landgraves de la haute Alsace.*)

L'empereur Rodolphe termina ses jours, comme on l'a dit ci-devant, en 1291. On a donné les noms de ses deux femmes, les dates de leurs mariages et celles de leurs morts, sur quoi nous n'avons rien à corriger; mais ce qu'on a dit sur le nombre de ses enfants et sur celle de ses deux femmes à laquelle chacun d'eux appartient, a besoin de quelque correctif. M. Pfeffel en compte quatorze, et M. le baron de Zurlauben, seulement dix, qu'il fait tous sortir du premier lit. Ce sont, 1°. Albert, qui suit; 2°. Hartman, comte de Habsbourg et de Kibourg, landgrave d'Alsace, qui se noya, le 20 décembre 1282; 3°. Rodolphe, duc d'Autriche et de Styrie, comte de Habsbourg, landgrave d'Alsace, mort l'an 1290, (*voyez* son article); 4°. Charles, mort enfant; 5°. Mathilde, femme de Louis *le Sévère*, comte palatin du Rhin, et duc de Bavière, morte en 1323, (et non 1303); 6°. Catherine, mariée, en 1276, à Otton, quatrième fils d'Albert II, duc de Saxe, morte en 1285; 7°. Agnès, mariée, en 1273, à Albert II, duc de Saxe, dont on vient de parler, morte en 1322; 8°. Hedwige, femme, 1°. de Henri, duc de Breslaw, 2°. d'Otton, marquis de Brandebourg, morte en 1303; 9°. Ju-

---

mourut l'an 722. Il avait un frère puîné, nommé comme son père, d'où l'on fait descendre la maison de Lorraine. (*Ibid.*)

LUITFRID I, fils aîné d'Adelbert, lui ayant succédé au duché d'Alsace, mourut avant l'an 769.

LUITFRID II, fils puîné de Luitfrid I, mourut, vers l'an 800, avec le titre de comte de Sundgaw. (*Voyez* Luitfrid, *duc d'Alsace;* et Luitfrid I, *comte de Sundgaw.*)

HUGUES, fils puîné du duc Luitfrid II, et son successeur au comté de Sundgaw, mourut l'an 837.

LUITFRID III, fils puîné de Hugues, lui ayant succédé au comté de Sundgaw, mourut en 864.

LUITFRID IV, second fils de Luitfrid III, et comte, après lui, de Sundgaw, mourut vers l'an 910.

LUITFRID V, second fils de Luitfrid IV, était comte de Sundgaw en 912 et 925. Il eut deux fils, Luitfrid VI, son successeur en Sundgaw, et Gontran, qui suit.

GONTRAN, dit *le Riche*, deuxième fils de Luitfrid V, était comte en Argeu, dans la Suisse, et possesseur de terres considérables en Alsace et en Brisgaw. Il laissa un fils, qui suit.

KANZELIN, ou LANTOLD, fils de Gontran *le Riche*, et comte d'Altenbourg, mourut le 25 mai 990.

RADEBOTON, second fils de Kanzelin, mourut le 30 juin de l'année 1027.

WERNER I, dit *le Pieux*, troisième fils de Radeboton, fut le premier comte de Habsbourg, en Argow, dont le château avait été fondé par Werner, son oncle, évêque de Strasbourg. Il mourut le 11 novembre 1096.

OTTON, successeur de Werner I, son père, au comté de Habsbourg, et landgrave d'Alsace, fut tué le 8 novembre 1111.

WERNER II, fils aîné d'Otton, et son successeur au comté de Habsbourg et d'Adalbert, son oncle, au landgraviat d'Alsace, vivait encore le 23 avril 1167.

ADALBERT, ou ALBERT, dit *le Riche*, successeur de Werner, son père, au comté de Habsbourg et au landgraviat d'Alsace, mourut le 25 novembre 1199.

RODOLPHE I, dit *l'Ancien* et *le Paisible*, fils aîné d'Adalbert, ou d'Albert I, et son successeur au comté de Habsbourg, comme au landgraviat d'Alsace, mourut en 1232.

ALBERT II, dit *le Sage*, fils aîné de Rodolphe I, et son successeur, mourut en Syrie vers l'an 1240. De son mariage avec Hedwige, fille d'Ulric, comte de Kibourg, il eut trois fils et trois filles. Les fils sont: Rodolphe, qui devint empereur, Ier. du nom; Albert, chanoine de Bâle et de Strasbourg, mort le 1 janvier 1256, et Hartman: les filles; Elisabeth, femme de Frédéric, comte de Zollern et burgrave de Nuremberg; Cunégonde; et N..., qui fut dominicaine.

dith, femme de Wenceslas IV, roi de Bohême, décédée en 1297; 10°. Clémence, mariée à Charles-Martel, roi de Hongrie.

DUCS D'AUTRICHE ET DE STYRIE,

DE LA MAISON DE HABSBOURG.

ALBERT I.

1282. ALBERT I (IIIe. du nom dans la généalogie de sa maison), fils aîné de l'empereur Rodolphe, fut investi, avec Rodolphe, son frère, des duchés d'Autriche, de Styrie, de Carinthie et de la Carniole, le 27 décembre 1282, à la diète d'Augsbourg; après quoi, il se rendit, au commencement de l'année suivante, en Autriche, où il fut reçu avec de grandes acclamations. L'un de ses premiers soins fut de recouvrer les portions de l'Autriche qui en avaient été distraites. Albert, duc de Saxe, avait obtenu, par engagement, la haute Autriche, et Otton, son fils, avait reçu quelques villes situées sur les bords de l'Inn, pour la dot de Catherine, sa femme, sœur d'Albert d'Autriche. Mais l'empereur Rodolphe, pour punir le duc de Saxe d'avoir eu part aux troubles excités par Ottocare, l'avait condamné à rendre les terres de son engagement, avec perte de la somme qui en était le pris; et Catherine étant morte, l'an 1285 ou 1286 (n. st.), sans enfants, sa dot, suivant son contrat de mariage, devait retourner à sa maison. Le duc d'Autriche somme vainement le père et le fils de lui faire droit sur ces deux objets. La guerre, en conséquence, leur fut déclarée. L'archevêque de Salzbourg et le duc d'Autriche s'étant confédérés, rassemblèrent leurs troupes auprès de Wels en haute Autriche. Le duc de Saxe, de son côté, divisa les siennes en deux corps, dont il donna l'un à son fils Otton, pour entrer dans l'Autriche, et conduisit l'autre à la rencontre de l'ennemi. Mais ce grand appareil du saxon ne fut qu'une bravade, que la vue du danger auquel il s'exposait ne tarda pas à réprimer. Ce fut Mainart, comte de Tyrol, qui le lui fit apercevoir, et par sa médiation, Albert de Saxe consentit à rendre la dot de sa bru avec cent marcs d'argent pour les frais de la guerre, en attendant que l'électeur palatin, choisi pour arbitre de la question de droit sur la restitution de la haute Autriche, eût rendu son jugement. L'électeur prononça en faveur d'Albert d'Autriche, qui par là devint pleinement possesseur de son duché. L'an 1289, il entra dans la Hongrie, à main armée, pour se venger des incursions qu'un comte, nommé Ivan, avait faites dans l'Autriche. Il y prit quelques places, et échoua devant d'autres qu'il assiégea. De retour de cette expédition la même année, il fut attaqué par Rodolphe, archevêque de Salzbourg, qui revendiquait, comme appartenantes à son église, quelques terres de l'Autriche, qu'Albert s'était appropriées à titre de fiefs vacants. La mort du prélat, arrivée l'année suivante, mit fin aux hostilités. (*Fast. Campilienses*, pag. 1180-1182.)

L'an 1291, après la mort de l'empereur Rodolphe, la ville de Vienne se révolte contre Albert et lui ferme ses portes. Le duc la réduit, au bout de quelques mois, en lui coupant les vivres. Albert, l'an 1292, concourt, avec Adolphe de Nassau, pour l'empire, et n'épargne ni sollicitations ni argent pour acquérir les suffrages des électeurs. Mais sa hauteur, sa puissance qui donnait de l'ombrage aux électeurs, et son empressement, trop marqué, de monter sur le trône, l'en firent exclure. Peu de tems après, il reçoit d'Adolphe, à Oppenheim, une nouvelle investiture de l'Autriche, avec la confirmation de tous les privilèges que les empereurs précédents avaient accumulés sur ce duché. Albert, la même année, conduit une armée contre l'évêque de Constance, qui avait fait, de concert avec les Zuricois, des usurpations dans les terres d'Alsace et de Suabe. Les premières hostilités furent suivies d'un traité de paix, qui fit rentrer dans la main d'Albert ce qui lui avait été enlevé. L'an 1294, des salines qu'il avait établies dans la vallée de Racheln, près de celles de l'archevêque de Salzbourg, occasionent des plaintes et des menaces de la part de ce prélat. Albert n'en tient compte. L'empereur Adolphe, prenant le parti de l'archevêque, ordonne au duc de détruire ses salines, et n'est pas plus écouté. Albert, pour se maintenir dans son refus, fait alliance avec Philippe le Bel, roi de France, ennemi déclaré d'Adolphe. L'archevêque, de son côté, travaille à soulever les Autrichiens et les Styriens contre leur duc. En 1295, au commencement de novembre, Albert, au retour des noces d'Anne, sa fille, avec Herman *le Long*, marquis de Brandebourg, est empoisonné dans un repas à Vienne. Il s'en tire avec la perte d'un œil. Cependant, au bruit qui se répandit de sa mort, l'archevêque de Salzbourg, ayant assemblé des troupes, détruit les salines d'Albert avec la petite ville de Tronau, qui rendait à ce duc trois mille marcs par an. Albert, après le rétablissement de sa santé, ne tarda pas à se venger de cette levée de bouclier. La paix se fit enfin, l'an 1297, entre lui et le prélat. Albert revenait alors de Prague, où il avait assisté le jour de la Pentecôte, avec les électeurs de Saxe et de Brandebourg, au couronnement de Gutte, ou Judith, sa sœur, et de Wenceslas IV, roi de Bohême, son époux. Ce fut, comme on l'a déjà dit ailleurs, aux fêtes qui suivirent cette cérémonie, dont Gérard d'Eppenstein, archevêque de Mayence, avait été le ministre, que fut concertée la déposition de l'empereur Adolphe entre ces princes et le prélat. Le roi de Bohême se déclara chef de ce noir complot, et l'on y mit la dernière main dans une assemblée secrète des ligués, qui se tint à Chadam. L'an 1298, nouvelle assemblée à Vienne des électeurs et des princes ligués contre Adolphe. Ils arrêtent définitivement le projet de déposer ce prince et de porter le duc d'Autriche sur le trône. Ce dernier leur assure d'avance le prix de la lâche complaisance qu'il attendait d'eux. La révolte éclate. Les électeurs de Mayence, de Saxe et de Brandebourg, avec les ambassadeurs du roi de Bohême et de l'électeur de Cologne, s'assemblent à Mayence. Adolphe y est solennellement déposé le 23 juin, et le duc d'Autriche élu en sa place. Bataille entre ces deux rivaux, donnée, le 2 juillet suivant, à Gelheim, près de Worms. Adolphe y perd la vie, et laisse Albert en pleine jouissance du trône impérial. Albert, durant son règne, ne fut occupé que de projets d'agrandissement pour sa maison. Il voulut, mais en vain, réunir la Hollande, l'an 1299, à ses états patrimoniaux, après la mort du comte Jean I, décédé sans laisser de lignée. L'an 1308, il échoua pareillement dans le dessein qu'il avait d'envahir la Thuringe et la Misnie. Le projet qu'il se mit en tête d'asservir une partie des Helvétiens lui fut encore plus funeste. Il trouva la mort dans cette expédition, ayant été assassiné le 1er. mai 1308, à l'âge de soixante ans, en passant la Reuss dans un bateau près de Windisch, par Jean d'Autriche, son neveu, fils de Rodolphe, son frère, landgrave d'Alsace, et quelques gentilshommes qui s'étaient joints à lui. Ce fut l'avarice d'Albert qui occasiona cet attentat. Jean, son neveu, dont il était devenu tuteur après la mort de Rodolphe, son frère, arrivée le 27 avril 1290, étant parvenu à l'âge de majorité, ne cessait de lui redemander son patrimoine. Ne pouvant obtenir cette justice, le désespoir où le jeta ce refus persévérant, en fit un parricide. Jean d'Autriche et ses complices (à l'exception d'un seul qui fut roué vif) échappèrent, par la fuite, à la vengeance d'Agnès, fille d'Albert et reine de Hongrie, qui se dédommagea cruellement sur les familles innocentes de ces assassins. (Jean d'Autriche finit ses jours à Pise, le 13 avril 1313, dans un monastère où l'empereur Henri VII l'avait fait enfermer; et Walter d'Eschenbach, l'un de ses complices, passa trente-cinq ans à garder les bœufs pour n'être point reconnu.) Albert avait épousé, l'an 1283, ELISABETH, fille de Mainart, duc de Carinthie et comte

de Tyrol, décédée le 28 octobre 1313, dont il eut vingt et un enfants, parmi lesquels on distingue six fils et cinq filles. Ceux-là sont, 1°. Rodolfe, né l'an 1284, roi de Bohême en 1306, mort de la dysenterie le 4 juillet 1307, sans laisser de postérité de ses deux femmes, Blanche, fille de Philippe le Hardi, roi de France, mariée l'an 1300, morte en 1306, et Elisabeth de Pologne, veuve de Wenceslas IV, roi de Bohême; 2°. Frédéric I, qui suit; 3°. Léopold, dit *le Glorieux*, mort à Strasbourg le 28 février 1326, à trente-neuf ans, laissant de sa femme Catherine, fille d'Amedée V, comte de Savoie, qu'il avait épousée en 1305, deux filles, Catherine, femme d'Enguerrand de Couci, puis de Conrad de Magdebourg, en Autriche, et Agnès, mariée, en 1338, à Boleslas IV, duc de Schweidnitz, en Silesie, morte le 1er. février 1392; 4°. Albert, qui viendra ci-après; 5°. Henri, dit *le Paisible*, mort, le 3 février 1327, sans lignée de sa femme Elisabeth, fille de Rupert, comte de Wurtzbourg, morte en 1343; 6°. Otton, dit *le Hardi*, ou *le Joyeux*, mort le 17 fevrier 1339, ayant épousé, 1°. l'an 1312, Elisabeth, fille d'Etienne duc de la basse Bavière, morte le 31 mars 1331; 2°. en 1335, Anne, fille de Jean, roi de Bohême, morte le 3 septembre 1338. Il eut deux fils de sa première femme (1): Léopold, mort en 1344, et Frederic, mort la même année. Les filles d'Albert sont, 1°. Agnès, mariée, en 1296, avec André III, roi de Hongrie; 2°. Élisabeth, femme de Ferri IV, duc de Lorraine; 3°. Anne, mariée, 1°. à Herman, margrave de Brandebourg, mort en 1308, 2°. en 1318, à Henri IV, duc de Breslaw, mort en 1335; 4°. Gutta, ou Judith, mariée, en 1315, à Louis, comte d'Oettingen, morte le 19 mars 1329; 5°. Catherine, laquelle épousa, l'an 1313, Charles, duc de Calabre, fils de Robert, roi de Naples, décédée le 15 janvier 1323. (Voy. *l'empereur Albert I.*)

FREDERIC I, DIT LE BEAU.

1308. FRÉDÉRIC, second fils d'Albert I, né l'an 1290, lui succéda au duché d'Autriche, ainsi qu'au comté de Habsbourg et au duché de Styrie. Il se mit aussi sur les rangs pour lui succéder à l'empire; mais le souvenir des mauvaises qualites du père, et le ressentiment des maux que son avarice avait causés à l'Allemagne, l'emportèrent, dans l'esprit des électeurs, sur les espérances que donnait le caractère aimable et généreux du fils, et Henri de Luxembourg lui fut preferé. Ce même Henri, ayant investi, l'an 1310, Jean, son fils, du royaume de Bohême, fait sommer le duc d'Autrihe de restituer son duché à ce nouveau roi, qui le réclamait en vertu de l'investiture que le roi Richard en avait donnée au roi Ottocare, aïeul de sa femme. Mais Frédéric répond fièrement que le duché d'Autriche avait coûté, depuis cinquante ans, la vie à cinq princes souverains qui l'avaient attaqué, et que Henri pourrait bien être le sixième, s'il osait l'inquieter. Une transaction termina ce différent. Frédéric et ses frères promirent au roi des Romains, de l'assister dans ses entreprises, contre le duc de Carinthie et contre le margrave de Misnie, comme aussi de le suivre dans l'expédition d'Italie qu'il méditait. A ces conditions, Frédéric et ses frères reçurent, du consentement de la diète, où cet acte fut passé, l'investiture de leurs biens patrimoniaux. (Pfeffel.) L'an 1313, après la mort de l'empereur Henri, Frédéric brigua de nouveau l'empire, et eut pour concurrent Louis, duc de Bavière. Rodolfe, électeur palatin, frère de Louis, et son ennemi declaré, se mit à la tête de la faction autrichienne; et, ayant assemblé à Sachsenhausen, près de Francfort, l'électeur de Saxe, Henri, duc de Carinthie, ancien roi de Bohême, et Henri, margrave de Brandebourg, frère de l'électeur, il fait élire le duc d'Autriche roi des Romains, le 19 octobre. Mais le lendemain, Louis de Bavière est élevé, dans Francfort, à la même dignité, par les autres princes qui avaient droit de suffrage. (Voyez *les empereurs.*) L'an 1315, Fréderic est mis au ban de l'empire, avec ses frères, dans la diète de Nuremberg. La guerre commence alors entre les deux rivaux. Fréderic et ses frères ayant mis le siége devant la ville impériale d'Eslingen en Suabe, pour s'assurer d'un poste sur le Nècre, Louis de Bavière vole au secours de la place, et les force, après les avoir battus, de lever le siége. L'an 1322, les mêmes compétiteurs se livrent, le 28 septembre, une nouvelle bataille en Bavière, près d'Ampfingen, à quelques lieues de Muldorff sur l'Inn. Frederic, l'ayant perdue, y est fait prisonnier avec Henri, son frère. Le premier est conduit au château de Trausnitz, dans le haut Palatinat, et le second remis entre les mains de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, qui avait combattu pour Louis à cette journée. Frédéric, l'an 1325, est remis en liberté à deux conditions, signées de sa main: 1°. qu'il renoncera à la dignité de roi des Romains; 2°. que lui et ses frères restitueront à l'empire tous les pays, villes et territoires immédiats qu'ils possedaient sans en être formellement investis. Leopold et les autres frères de Frederic s'opposent à l'article de cette convention, qui les concerne, et obtiennent du pape Jean XXII la cassation du traité de Frédéric avec Louis, comme ayant eté extorqué par la crainte et la force. Fréderic, ne pouvant s'acquitter de sa parole, se constitue lui-même de nouveau prisonnier de son rival. Louis, désarmé par cette génerosité, fait à Munich, le 5 septembre, avec le duc d'Autriche, un autre traité moins onéreux que le premier. Par celui-ci, ils conviennent de gouverner ensemble l'empire; mais les electeurs et les états trouvèrent tant de difficultes dans l'exécution de cet accommodement, qui leur donnait deux chefs, qu'on fut obligé de l'abandonner. Frédéric, les ayant senties lui-même, se contenta, pour le bien de la paix, du titre de roi des Romains, dont il ne fit usage qu'en quelques occasions rares et de peu d'importance, et de quelques droits honorifiques, desquels il jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 13 janvier 1330, au château de Guttenstein, dans le territoire de Vienne. Quelques ecrivains prétendent qu'il mourut de poison. Quoi qu'il en soit, la chartreuse de Maurbach, dont il était le fondateur, fut le lieu de sa sépulture. Il avait épousé, l'an 1315, ISABELLE, fille de Jacques, roi d'Aragon, morte le 20 juillet 1330. Cette princesse, vrai modèle d'amour conjugal, vécut dans le plus grand deuil pendant la prison de son époux, et, après sa mort, elle le pleura tant qu'elle en perdit la vue. De leur mariage, ils eurent deux fils morts en bas âge, et deux filles, Anne, mariée à Louis, dit *le Romain*, électeur de Brandebourg, fils de l'empereur Louis de Bavière, et Elisabeth, morte le 23 octobre 1336. (*Voy.* l'article de l'empereur Frédéric III.)

ALBERT II, DIT LE SAGE ET LE CONTRACT, ET OTTON, DUC D'AUTRICHE, DE CARINTHIE, etc.

1330. ALBERT II, quatrième fils d'Albert I, et d'Elisabeth de Tyrol, né au château de Habsbourg, destiné à l'état ecclésiastique par son père, fut d'abord pourvu d'un canonicat à Passaw, et ensuite ordonné sous-diacre. Mais ses frères aînés étant morts sans posterite mâle, il leur succeda avec OTTON, son frère, dit *le Joyeux* et *le Hardi*, l'an 1330, au duché d'Autrihe et de Styrie, et obtint, peu de tems après, dispense pour se marier (1). Albert était contrefait et avait tous les mem-

(1) L'ancienne édition porte qu'il ne laissa point d'enfants. Mais on peut voir, pour cette erreur, l'Histoire de la maison d'Autriche, par William Coxe, tome I, pp. 201, 207, et Hubner, tome I, tab. 125. (*Note de l'Editeur.*)

(1) C'est à tort que les Bénédictins, d'après le P. Barre et plusieurs autres historiens, placent le mariage d'Albert II après la mort de ses frères aînés. La date de ce mariage, rapportée plus bas, rectifie cette erreur. (*Note de l'Editeur.*)

bres retrécis, ce qu'on attribuait à du poison qu'on prétendait lui avoir été donné au sortir de l'enfance; mais cet accident n'altéra point les facultés de son âme. Malgré ses infirmités, il montra tant d'habileté, de prudence et d'équité dans toute sa conduite, qu'il en mérita le surnom de *Sage*. L'attachement d'Albert et d'Otton, son frère, pour l'empereur Louis de Bavière, les avait rendus ennemis de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Ce prince, après avoir battu Frédéric, duc de Thuringe et marquis de Misnie, tourna ses armes, l'an 1331, contre les ducs d'Autriche. Otton, le seul capable d'agir en campagne, était préparé à le recevoir. Il avait reçu de l'empereur un corps de troupes hongroises et polonaises qu'il envoya dans la Bohême pour faire diversion. Mais l'irruption du roi Jean dans l'Autriche, l'obligea bientôt de les rappeler. Il n'en tira aucun avantage, parce que, s'étant soulevées, elles reprirent la route de leur pays. Otton, forcé par cette retraite d'aller se retrancher sous Vienne, sa capitale, laissa au roi de Bohême la liberté de ravager le pays, où il prit environ quarante châteaux, dont il donna le pillage à ses soldats. (Dubrav., liv. 21.)

L'an 1336, après la mort de Henri, duc de Carinthie, Albert et Otton, son frère, se font adjuger la Carinthie par l'empereur Louis de Bavière, contre Marguerite Maultasch, fille de Henri. Otton étant mort le 16 février 1339, Albert prit soin de ses deux fils, Frédéric et Léopold, qu'il laissait en bas âge, et les associa à ses duchés. Mais ils suivirent d'assez près leur père au tombeau. (Leur mère Elisabeth, de la maison de Bavière, y avait précédé son époux le 31 mars 1331; Anne, fille de Jean, roi de Bohême, seconde femme d'Otton, finit ses jours, sans lui avoir donné d'enfants, le 3 septembre 1338.) L'an 1348, Albert obtint, le 28 mai, de Charles IV, nouvel empereur, des lettres par lesquelles ce prince lui confirmait et à ses fils, les droits qu'ils avaient à leurs duchés (1). Albert finit ses jours à Vienne le 20 juillet 1358, à l'âge de soixante-dix ans, et fut inhumé à la chartreuse de Gemnitz, en Autriche, qu'il avait fondée avec JEANNE, fille et héritière d'Ulric IV, comte de Ferrette. Cette princesse, qu'il avait épousée l'an 1324, mourut le 15 novembre 1351, et fut enterrée dans la même église. De ce mariage, il laissa quatre fils et deux filles. Les fils sont Rodolfe, qui suit; Frédéric, Albert et Léopold: les filles, Marguerite, alliée, 1°. l'an 1363, à Mainard, comte de Tyrol, mort la même année; 2°: à Jean-Henri, marquis de Moravie, frère de l'empereur Charles IV, morte le 14 janvier 1366, et inhumée à Brinn, dans l'église des Augustins; et Catherine, abbesse de Sainte-Claire de Vienne, décédée le 10 janvier 1381.

L'auteur de l'*état et des délices de la Suisse* atteste qu'on conserve au trésor de l'abbaye de Muri le cor de chasse d'Albert *le Sage*, qu'on croit être une dent d'éléphant. L'inscription latine dont cet instrument est chargé, fait connaître le prince auquel il avait appartenu (2).

RODOLFE IV, DIT L'INGENIEUX, DUC D'AUTRICHE ET DE CARINTHIE.

1358. RODOLFE, fils aîné d'Albert *le Sage*, lui succéda aux duchés d'Autriche et de Carinthie conjointement avec ses trois frères, FRÉDÉRIC, ALBERT et LÉOPOLD. Ces princes furent les premiers qui portèrent le titre d'archiducs, sans que néanmoins aucun de leurs états eut le titre d'archiduché. L'an 1359, Rodolfe transigea, le 18 août, avec Louis de Bavière, mari de Marguerite Maultasch, comtesse de Tyrol; et, pour affermir entre eux la concorde, il traita du mariage de Marguerite, sa sœur, avec Mainard, fils de Louis. Dans l'acte qui en fut dressé, l'un et l'autre prirent le titre de duc de Carinthie. Louis de Bavière mourut le 13 septembre 1361, et son fils Mainard le suivit au tombeau le 13 janvier 1363, à l'âge de quatorze ans. Alors, Marguerite de Tyrol, sa mère, par acte passé le 26 janvier à Botzen, fit cession de ses droits sur le Tyrol et le comté de Goritz aux ducs Rodolfe, Albert et Léopold, dont le frère, Fréderic avait été tué à la chasse par le baron de Potendorf, le 10 décembre 1362. Albert IV, comte de Goerz, ayant légué, l'an 1364, aux ducs d'Autriche ses états, parmi lesquels se trouvaient quelques portions de la Carniole, ils furent totalement unis à l'Autriche, de même que l'Istrie et Moëttling, qui furent incorporés à la Carniole. (Busching.) Rodolfe ayant suivi l'empereur, son beau père en Italie, finit lui-même ses jours à Milan, le 27 juillet 1365, à l'âge de vingt-deux ans, sans laisser de postérité de sa femme CATHERINE, fille de l'empereur Charles IV, et fut inhumé à Saint-Etienne de Vienne. Catherine lui survécut jusqu'en 1373.

ALBERT III, DIT LA TRESSE, ET LÉOPOLD II OU III, DIT LE PREUX.

1365. ALBERT III, dit LA TRESSE, et LÉOPOLD II ou III, son frère, dit LE PREUX, continuèrent, après la mort de Rodolfe, leur aîné, de gouverner en commun leurs états, dont la possession leur fut confirmée par l'empereur. L'an 1375, ils eurent une guerre très-vive à soutenir contre Enguerand VII, sire de Couci, en Picardie, lequel, au nom de Catherine, sa mère, petite-fille, par Léopold, son père, de l'empereur Albert I, et tante par conséquent d'Albert III et de Léopold III, répétaient des alleux répandus en Alsace, dans le Brisgaw et dans l'Argow, qui faisaient la dot de cette princesse, et dont ni elle ni son époux, non plus que ses enfants, n'avaient jamais joui. Enguerand, avec une armée de quarante mille hommes, entra, au mois d'octobre, dans l'Alsace, d'où, après y avoir fait le ravage, il tourna vers la Suisse, dont l'entrée lui fut ouverte avec plus de facilité que la nature du terrain ne permettait de l'espérer. Mais Léopold, ayant fait alliance avec plusieurs cantons suisses, lui fit essuyer divers échecs qui amenèrent la paix, dont le traité fut signé le 13 janvier 1376. Les villes et seigneuries de Buren et de Nidan, que les deux frères avaient acquises, lui furent cédées pour la dot qu'il réclamait, mais à condition qu'ils pourraient y entretenir garnison; au moyen de quoi, Enguerand se désista de toutes ses prétentions. (Voy. *les sires de Couci*.) Marguerite Maultasch étant morte le 25 septembre 1379, Albert et Léopold en vinrent à un partage. Le premier eut l'Autriche entière avec quelques villes dans la Styrie, dont le surplus échut au second avec la Carinthie et tous les domaines de sa maison, situés en Alsace, en Suabe et dans la Suisse. Nous n'avons rien de particulier sur Albert III, qui qui reviendra ci-après, jusqu'à la mort de son frère.

LE MÊME LÉOPOLD, *seul en Carinthie*.

1380. Léopold fit, le 20 septembre de cette année, un traité de défense mutuelle, pour la Carinthie et la Styrie, avec Lambert, évêque de Bamberg, qui possédait de grandes terres dans ces deux provinces. Léopold se brouilla, l'an 1383, avec les Suisses, pour avoir secouru, contre sa parole, le landgrave de Bourgogne, dans la guerre qu'il avait avec eux. Les cantons de Zurich, de Berne et de Zug, s'allièrent contre lui, en 1384, avec les villes impériales qui avaient aussi leurs griefs contre ce prince. Un péage qu'il établit, l'année suivante, à Rothen-

(1) Une époque des plus remarquables du règne d'Albert II, et que les Bénédictins ont passée sous silence, c'est la guerre infructueuse qu'il fit aux Suisses. On en peut voir les détails intéressants dans Will. Coxe, tome I, pp. 207 à 218. (*Note de l'Éditeur.*)

(2) Il y a erreur dans ce fait; et l'on a confondu Albert le Sage, archiduc d'Autriche, avec Albert le Riche, comte de Habsbourg, qui a fait présent de ce cor de chasse à l'abbaye de Muri, et l'inscription latine dont il est ici mention rétablit ce fait. La voici:

NOTUM SIT OMNIBUS *cornu istud. Aspicientibus. quod. comes. Albertus. Alsaticensis, landgravis de Habispurc, Natus Sacris. Reliquiis Cornu. Istud. Ditavit. Hoc. Acta. sunt. anno* MCXCVIII. (*Note de l'Éditeur.*)

boorg, augmenta le nombre de ses ennemis. Les habitants, excités par ceux de Lucerne, auxquels cette nouveauté portait préjudice, se soulèvent, et, dans leur première fureur, démolissent les murs de leur ville et rasent le château. Léopold était pour lors en Carinthie. Ses lieutenants, pour venger cet affront, se jettent sur la ville de Richensée, qu'ils prennent d'assaut et renversent de fond en comble, après en avoir égorgé une partie des habitants et jeté l'autre dans le lac. Cette atrocité cause une indignation générale dans la Suisse. Sept cantons prennent les armes contre la maison d'Autriche. Léopold accourt à la défense de ses gens, que les Suisses harcèlent de toutes parts. Le 9 juillet 1386 (et non 1396, comme le marquent la Martinière et ses abréviateurs), bataille de Sempach, au canton de Lucerne, où treize cents suisses défont une armée de quatre mille autrichiens (1). Léopold y perd la vie avec un grand nombre de gentilshommes des premières maisons de l'Allemagne et de l'Argow. Son corps fut inhumé à Konigsfeld. De VIRIDE, fille de Bernabo Visconti, seigneur de Milan, qu'il avait épousée en octobre 1364 (morte en 1424), il laissa quatre fils, qui suivent; avec trois filles, dont la seconde, Marguerite, fut mariée à Jean de Luxembourg, fils de l'empereur Charles IV, et marquis de Moravie. (*Voy.* Léopold II, *landgrave de la haute Alsace.*)

GUILLAUME, LÉOPOLD, ERNEST, ET FREDERIC IV.

1386. GUILLAUME, dit L'AFFABLE, LÉOPOLD III ou IV, dit LE SUPERBE, ERNEST, dit DE FER, et FRÉDÉRIC IV, dit LE VIEUX, succédèrent à Léopold *le Preux*, leur père, dans ses états, qu'ils possédèrent par indivis, en laissant néanmoins à l'aîné la prééminence, que l'ordre de la naissance et l'âge de majorité, auquel il était déjà parvenu, lui assuraient. Guillaume, la même année, voulant se marier, porta ses vues sur Hedwige, héritière de la couronne de Pologne, qu'il alla trouver dans ce dessein. Au retour de ce voyage, qui n'eut pas le succès qu'il s'en était promis (2), il transporta, par un traité fait à Vienne le 8 octobre 1386, à son oncle Albert III, duc d'Autriche, du consentement de ses frères, le gouvernement de tous les domaines de la maison d'Autriche pour sa vie, à condition, 1°. qu'Albert pourvoirait au mariage de ses neveux; 2°. qu'après sa mort, le gouvernement de toutes les terres autrichiennes reviendrait à Guillaume, ou au plus ancien des agnats de la maison; 3°. que si Albert IV, fils aîné d'Albert III, voulait par force en venir à un partage, alors il n'aurait que l'héritage de son père. Le caractère hautain, jusqu'à la férocité, de Léopold lui avait mérité le surnom de *Superbe*. Bonincontrin lui impute, non sans fondement, le mauvais succès de l'expédition de l'empereur Robert en Italie, où il l'avait accompagné. Il avait été fait prisonnier, le 17 octobre 1401, dans un combat, par Charles Malatesta, seigneur de Rimini, qui l'avait emmené à Brescia. Trois jours après, l'empereur, avec un étonnement mêlé de joie, le vit reparaître sain et libre; mais bientôt après, il apprit qu'il n'avait été relâché que sous la promesse de trahir les Allemands. Léopold voulut en effet tenir sa parole; mais n'y ayant point réussi, de honte et de dépit il s'en retourna en Autriche avec ses gens. Il y mourut, sans enfants, l'an 1411.

ALBERT III.

1387. ALBERT III, suivant l'arrangement fait avec ses neveux, prit en main l'administration de la Carinthie, ainsi que de tous les autres domaines de sa maison. L'un des premiers actes qu'il fit en qualité de gouverneur universel des terres autrichiennes, est la confirmation du traité de défense mutuelle, passé, l'an 1386, entre Léopold *le Preux* et Lambert, évêque de Bamberg. Elle est datée du samedi après la fête de sainte Dorothée (9 février 1387), et Albert s'y nomme duc d'Autriche, de Styrie, de Carinthie et de Carniole, comte de Tyrol, etc. La guerre durait cependant toujours entre sa maison et les Suisses. Quelques trèves mal observées l'avaient suspendue pendant quelque tems. Mais les hostilités recommencèrent avec fureur au commencement de l'année 1388. Les Autrichiens, dans le mois de février de cette année, s'étant emparés de Wesen par surprise, égorgèrent, avec sa garnison, le bailli de l'un des cantons, qui commandait dans la place. Mais, le 9 avril suivant, ayant attaqué avec une armée de quinze mille hommes, près de Nefels, trois cens quatre-vingts habitants de Glaris, ils furent défaits, avec perte, de deux mille six cents des leurs. D'autres échecs que les cantons leur firent essuyer, déterminèrent l'archiduc Albert à conclure, avec eux, une nouvelle trêve pour sept ans, commencée au 1er. avril 1389. Celle-ci, plus religieusement observée, fut, à son expiration, prolongée pour douze ans, et ensuite pour cinquante. Le duc Albert mourut à Laxembourg, le 29 août 1395, et non pas l'année suivante, comme le prouve le P. Froelich. (*Archontol. Carinth.*, p. 116.) Il avait épousé, 1°. l'an 1366, ELISABETH, fille de l'empereur Charles IV, morte en 1373; 2°. l'an 1375, BÉATRIX, fille de Fréderic IV, burgrave de Nuremberg, morte vers l'an 1404, dont il eut Albert IV, qui suit.

LES MÊMES, GUILLAUME, LEOPOLD IV, ERNEST, DIT DE FER, FREDERIC IV, DIT LE VIEUX, AVEC ALBERT IV.

1395. GUILLAUME, fils de Léopold *le Preux*, succéda, comme le plus ancien agnat de sa maison, au duc Albert III, suivant les conventions faites entre eux, dans le gouvernement de tous les états de sa maison. Il eut aussi la tutelle d'ALBERT IV, son cousin, qui n'avait pas encore atteint l'âge de majorité. Ce jeune prince, né l'an 1377, était doué des plus rares qualités, qui le firent surnommer *la Merveille du monde*. Guillaume, lorsqu'Albert fut majeur, l'admit au gouvernement ainsi que ses frères. Car je trouve, dit le P. Froelich, des actes rendus, tantôt au nom d'Albert seul, tantôt en celui de Léopold, tantôt en celui d'Ernest. Nous remarquerons seulement une charte du 11 juin 1399, par laquelle Guillaume et Albert IV renouvellent le pacte de défense mutuelle, pour la Carinthie, avec l'évêque de Bamberg. (Lunig, *Spicil. Ecclés.*, tom. II, pag. 54) L'an 1400, Albert entreprit le voyage de la Terre-Sainte, malgré les représentations de sa mère et de son cousin. Ayant pris sa route par Venise, il s'y embarqua, et parvint heureusement en Palestine, où il se fit armer chevalier, dans l'église du Saint-Sépulcre, par le patriarche de Jérusalem. De retour en Autriche, il prit parti pour Josse, marquis de Moravie, dans la guerre que lui faisait Procope, son frère puîné, pour avoir sa part dans le marquisat. Sigismond, roi de Hongrie, ayant embrassé les mêmes intérêts, ils vinrent ensemble faire le siége de Znaïm, dont Procope s'était emparé. Albert y fut attaqué de la dysenterie, qui l'obligea de se faire porter à Closter-Neubourg, où il mourut le 27 août 1402, suivant Thomas Ebendorfer de Hasselbach, dans sa chronique d'Autriche. Son corps fut inhumé à Saint-Etienne de Vienne, dans le tombeau de ses ancêtres, qui se rouvrit, deux ans après, pour recevoir Béatrix, sa mère, décédée à Berchtoldorf. Il avait épousé JEANNE, fille d'Albert, duc de Bavière et comte de Hollande (morte vers l'an 1404), qui le fit père d'Albert V, qui viendra ci-après, et de Marguerite, femme de Henri *le Riche*, duc de Bavière.

GUILLAUME.

1402. GUILLAUME, après la mort d'Albert IV, prit la tu-

(1) On voit leurs noms et leurs armes dans une église qui a été bâtie au-dessus de la ville, sur le champ de bataille, et à l'endroit où l'archiduc fut trouvé mort. Tous les ans, le 9 juillet, on fait en cet endroit des processions et des réjouissances en mémoire de cet événement, qui assura la liberté des Suisses.

(2) Voyez là-dessus le tome IV de l'*Histoire de l'ordre Teutonique*, par M. le baron de Wal, pp. 14 et suiv.

telle d'Albert V, fils de ce dernier, et continua de gouverner les pays autrichiens comme il avait fait jusqu'alors. Mais ce ne fut pas pour long tems. Il mourut à Vienne, le 15 juillet (fête de la division des Apôtres) 1406, sans laisser de postérité de JEANNE, fille de Charles *le Petit*, roi de Naples, qu'il avait épousée en 1389, laquelle parvint, l'an 1419, à cette même couronne.

LEOPOLD IV, ET ERNEST.

1406. LÉOPOLD IV, et son frère ERNEST, dit *de Fer*, à cause de sa force d'esprit et de corps, continuèrent, après la mort de Guillaume, leur aîné, la tutelle d'ALBERT V, qui n'était encore que dans sa dixième année. Mais bientôt la mésintelligence se mit entre ces deux frères. Elle produisit une guerre civile qui dura l'espace d'environ trois ans. La chronique de Vite d'Arnpech dit, que dans une occasion, Léopold fit trancher la tête à trente-six bourgeois de Vienne, qui avaient pris les armes contre lui. Ce prince mourut subitement à Vienne, le 3 mai 1411, à l'âge de quarante ans, sans laisser de lignée de sa femme CATHERINE, fille de Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne, morte à Grai-sur-Saône, le 26 janvier 1425 (v. st.), et inhumée à la Chartreuse de Dijon.

ALBERT V.

1411. ALBERT V, après la mort de Léopold IV, fut reconnu seul duc d'Autriche par les seigneurs du pays, le 6 juin 1411; ce qui mortifia ses cousins Ernest et Frédéric. Ce jeune prince montra, dès le commencement de son règne, un grand zèle pour la justice. Thomas de Haselbach raconte, sous l'an 1413, qu'un chevalier, fort chéri de ce prince, ayant falsifié un acte dans un procès qu'il avait, il le condamna, sans miséricorde, à la peine du feu. Il fit subir le même supplice, l'année suivante, à un de ses écuyers pour un pareil crime. L'an 1422, il épousa, dans l'octave de Pâques, à Vienne, la princesse ELISABETH, fille de l'empereur Sigismond, qui lui apporta en dot cinq villes de Moravie, pour lesquelles il avait néanmoins payé cent mille florins à son beau-père. Les incursions des Hussites lui donnèrent de l'exercice durant plusieurs années. Mais il veilla si bien à la défense de son pays, qu'ils ne purent jamais l'entamer. Sigismond, son beau-père, étant mort le 9 décembre 1437, il lui succéda au royaume de Bohême, et le 19 du même mois, il fut élu roi de Hongrie. Le 20 mars suivant, il parvint au trône impérial. Mais ce triple monarque ne jouit pas long-tems de sa bonne fortune, étant décédé le 27 octobre 1439. En mourant, il laissa son épouse enceinte d'un fils, qui suit. (*Voyez* Albert II, *empereur*.)

LADISLAS.

1440. LADISLAS, né posthume le 21 février 1440, héritier, par la mort d'Albert, son père, du duché d'Autriche, fut proclamé roi de Hongrie en naissant, et parvint, en 1454, à la couronne de Bohême. Ce prince mourut à Prague, le 23 novembre 1457, sans avoir été marié. En lui finit la première branche des ducs d'Autriche de la maison d'Habsbourg. (Voyez *les rois de Bohême et ceux de Hongrie*.)

DUCS DE CARINTHIE.

ERNEST, DIT DE FER ET LE CUIRASSÉ.

1411. ERNEST, privé de l'administration de l'Autriche, proprement dite, par la résolution que prirent les états du pays, de n'obéir qu'au jeune Albert, fit, l'an 1411, avec son frère Frédéric, suivant Arnpech, un partage des autres biens de leur maison, en vertu duquel Ernest eut la Carinthie, la Styrie et la Carniole; et Frédéric, le Tyrol avec le comté d'Habsbourg, le landgraviat d'Alsace, et tout ce qu'on nomme l'Autriche supérieure. Cette même année, ou la suivante, Ernest fit le pèlerinage de la Terre-Sainte, au retour duquel, s'étant rendu en Pologne, il y épousa CIMBURGE, fille de Ziémovit, duc de Mazovie. Etant passé, l'an 1414, en Styrie, il y assembla les états, dont il confirma les privilèges par des lettres données le 18 janvier de la même année. De là il alla se faire inaugurer en Carinthie. Ce fut un paysan qui fit la cérémonie, suivant l'usage; et la confirmation des privilèges de la province en fut la conclusion. Dans le diplôme donné à ce sujet et daté du 25 mars 1414, Ernest prend les qualités d'archiduc d'Autriche, de Styrie, de Carinthie, de seigneur de Carniole, de marquis des Venèdes et de Portenaw, de comte de Habsbourg, de Tyrol, de Ferrette et de Kibourg, de marquis de Burgaw, de landgrave d'Alsace, etc., par où l'on voit que les titres patrimoniaux étaient communs entre les princes de la maison d'Autriche, même depuis la séparation de leurs différentes portions. Fréderic, son frère, ayant été mis, l'an 1415, au ban de l'empire, Ernest se rend à Inspruck, et se met en possession du Tyrol, pour empêcher qu'il ne tombe en main étrangère. Mais Fréderic ayant fait sa paix, l'année suivante, avec l'empereur, il est obligé de le rendre. L'an 1423, il renouvelle, par lettres du 18 septembre, données à Neustadt, l'ancien pacte de défense mutuelle, conclu par ses ancêtres avec les évêques de Bamberg. Ce prince mourut à Gratz, en Styrie, le 10 juin, un samedi avant la fête de saint Vite (15 juin) de l'an 1424, à l'âge de quarante-six ans, et fut enterré à l'abbaye de Runa, ou de Rain. Il avait épousé, 1°. MARGUERITE, fille de Bogislas V, duc de Poméranie, morte en 1408; 2°. l'an 1412, CIMBURGE, comme on l'a dit, fille de Ziémovit, duc de Mazovie, morte en 1429, et inhumée à l'abbaye de Lilienfeld, dont il laissa Fréderic, et Albert, qui suivent; Marguerite, femme de Fréderic II, électeur de Saxe; et Catherine, mariée à Charles *le Guerrier*, margrave de Bade. Spener dit que Cimburge était d'une force extraordinaire pour son sexe.

FREDERIC III OU V, ET ALBERT VI, DIT LE PRODIGUE.

1424. FRÉDÉRIC, né le 21 septembre 1415, suivant le P. Froelich, ou, selon d'autres, le 23 décembre de la même année, succéda au duc Ernest, son père, en Carinthie, et demeura sous la tutelle de Fréderic, comte de Tyrol, son oncle, avec ALBERT VI, son frère, jusqu'en 1435, qu'il prit le gouvernement de son duché. Il fit, en 1436, le pèlerinage de la Terre-Sainte, et, à son retour, il se joignit à son frère et à son cousin Albert V, pour protester contre le titre de prince d'empire, accordé, le 30 novembre de cette année, aux comtes de Cillei. De là une guerre qui s'éleva entre ces comtes et la maison d'Autriche. L'an 1438, les parties, par un compromis daté du 1er. mai, convinrent de s'en rapporter à la décision d'Albert d'Autriche, roi de Bohême et de Hongrie, qui, sur la fin du même mois, devint empereur, deuxième de son nom. Ce monarque, à ce qu'il paraît (car on n'a pas son jugement), décida en faveur des comtes de Cillei. Frédéric, l'an 1440, devint roi des Romains, troisième ou quatrième de son nom, et ne négligea pas les intérêts de sa maison. L'an 1442, par traité du 17 juin, il s'allie, comme chef de la maison d'Autriche, avec la ville de Zurich, contre les sept autres cantons helvétiques, avec lesquels elle était en guerre depuis six ans. (Voy. *la Chronol. hist. de la Suisse*.) L'an 1453, le jour des Rois, en qualité de chef de l'empire, il donna des lettres-patentes portant érection du duché d'Autriche en archiduché. (Hergott, *Genealog. Hasburg.*, tom. I, pag. 226.) Il accorda en même

tems, aux archiducs, le droit de créer des comtes, des nobles, d'établir des péages, d'imposer des tailles, etc. Depuis ce tems, l'archiduc d'Autriche est devenu la première personne de l'empire après l'empereur, auquel il ne se croit pas inférieur; quoique, comme membre de l'empire, il reçoive de lui l'investiture. L'empereur est même obligé de venir faire cette cérémonie sur les limites de l'Autriche, et l'archiduc le reçoit à cheval, vêtu à la royale, le bâton de commandement à la main, et sur la tête une couronne durale rehaussée de fleurons, fermée d'un bonnet à deux pointes affrontées, et surmontées d'une croix semblable à celle de la couronne impériale. L'an 1457, après la mort de Ladislas le Posthume, Frederic veut s'emparer seul de l'Autriche. Son frère Albert, et Sigismond, son cousin, comte de Tyrol, s'opposent à cette usurpation et l'obligent à partager avec eux la succession de leur parent. Mais Albert, aussi avide qu'il était prodigue, veut, à son tour, avoir tout l'archiduché, et prend les armes pour depouiller l'empereur de la part qui lui était échue. La guerre entre les deux frères dura l'espace de six ans, et presque toujours à l'avantage d'Albert, lequel, en 1463, vint mettre le siége devant Vienne, pour achever la conquête de toute l'Autriche inférieure. Mais Georges Podiebrad, roi de Bohême, étant venu au secours de l'empereur, délivra la place, après avoir obligé, par sa seule présence, les assiégeants à se retirer. Albert, s'étant réconcilié avec son frère, mourut d'apoplexie en cette ville, le 3 décembre de la même année, sans laisser d'enfants de MATHILDE, fille de Louis III, électeur palatin, qu'il avait épousée en 1445, après la mort, dit-on, d'un premier mari dont nous ne trouvons ni le nom ni le titre. Cette princesse, étant retournée dans le Palatinat, mourut à Heidelberg, l'an 1482, et fut enterrée à Tubingen, dans l'eglise de Saint-Georges. L'archiduc Albert le fut à Saint-Etienne de Vienne.

Fréderic, l'an 1477, se vit encore sur le point de perdre l'Autriche, que Mathias, roi de Hongrie, avec lequel il s'était brouillé, parcourut en conquérant jusqu'aux confins de la Bavière, et que Fréderic ne sauva que par un traité de paix ignominieux. Il la perdit effectivement, en 1485, par la nouvelle conquête qu'en fit le même souverain, qui la conserva jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1490. Alors Fréderic, qu'il avait obligé de mener une vie errante pendant cinq ans, revint dans Vienne, où son vainqueur avait terminé ses jours, et fit rentrer l'Autriche sous son obéissance, avec d'autant plus de facilité, qu'il n'avait plus d'ennemi qui lui en disputât la propriété. (*Voyez* Mathias, *roi de Hongrie*.)

Fréderic enfin termina sa longue et peu glorieuse carrière à Lintz, en Autriche, le 19 août 1493, à l'âge de soixante-dix-huit ans, et fut enterré à Vienne, dans le tombeau de ses ancêtres. Il avait épousé, le 18 mars 1452, ELÉONORE, fille d'Edouard, roi de Portugal (morte le 1er. septembre 1467, et enterrée à Neustadt), dont il laissa un fils, qui suit; et Cunégonde, mariée, en 1488, avec Albert *le Sage*, duc de Bavière. (*Voy.* Frederic III, *empereur*.)

MAXIMILIEN I.

1493. MAXIMILIEN I, né le 22 mars 1459, de l'empereur Fréderic III, et d'Eléonore de Portugal, est le premier de sa maison qui ait été qualifié archiduc en chancellerie. Fils d'un père sordidement avare, il n'eut ni une éducation ni un entretien convenables à sa naissance. Son bonheur fut néanmoins tel, que, sans argent, et manquant même du nécessaire, il obtint la main de la plus riche héritière de l'Europe après les têtes couronnées. Nous voulons parler de MARIE, fille unique de Charles *le Téméraire*, duc de Bourgogne, tué, le 5 janvier 1477, à la bataille de Nanci. La mauvaise politique de Louis XI, roi de France, occasiona cette alliance. Marie lui avait été offerte pour le dauphin, son fils. Non-seulement il rejeta l'offre; il ne permit pas même au comte d'Angoulême de porter ses vues sur la princesse, tant il se défiait des princes de sa maison. Il s'imaginait pouvoir enlever de force à Marie son patrimoine, et satisfaire, en la depouillant, sa haine contre la maison de Bourgogne. Mais apprenant ensuite que les Gantois, maîtres de la personne de Marie, songeaient à lui donner, dans la personne de Maximilien, un mari capable de la defendre, il voulut revenir sur ses pas. Il n'en était plus tems. Olivier le Daim, son barbier, qu'il envoya à Gand avec le titre d'ambassadeur, y fut reçu avec le mepris que méritait sa personne. On ne lui permit pas même de voir la princesse. Tout le fruit qu'il remporta de son ambassade, fut la revolte de Cambrai, qu'il excita en s'en revenant. Robert Gaguin, géneral des Mathurins, que Louis envoya dans le même tems à l'empereur et à son fils pour les détourner de l'alliance qu'ils projetaient, ne réussit pas mieux dans sa négociation. L'électeur de Trèves et le duc de Bavière arrivèrent à Gand, peu de tems après, pour faire la demande de la princesse au nom de l'archiduc. Marie accepta sa main par le conseil de la dame d'Halluin, sa confidente et sa dame d'honneur; et son consentement fut ratifié par les etats du pays, assemblés à Louvain. Le duc de Bavière aussitôt l'epousa, par procuration de Maximilien, avec tout l'appareil de l'etiquette grossière du tems. On rapporte, en effet, qu'étant entré dans le lit nuptial, il se coucha auprès de Marie, armé de toutes pièces au bras et à la cuisse droite, après avoir placé une épée nue entre lui et la princesse. Maximilien parut enfin à Gand, le 18 août 1477, pour consommer son mariage. Mais il y était venu dans un équipage si mesquin, que son épouse fut obligée de lui fournir jusqu'aux vêtements les plus necessaires. Ce n'est pas ici le lieu de parler des guerres que cette alliance occasiona. (*Voy.* Louis XI, Marie, *princesse des Pays-Bas, et l'empereur* Maximilien I.) Marie finit ses jours le 27 mars 1482, à l'âge de 25 ans, par un événement tragique, laissant de son mariage deux enfants, Philippe, dit *le Beau*, et Marguerite. A la tutelle de ces enfants, Maximilien voulut joindre la régence de leurs etats. Les Flamands s'opposèrent à cette prétention, et forcèrent le prince à conclure la paix d'Arras avec le roi Louis XI. Par ce traité, l'archiduchesse Marguerite fut fiancée au dauphin, depuis le roi Charles VIII, avec les comtés d'Artois et de Bourgogne pour sa dot, et l'assurance de la succession éventuelle dans tout l'heritage de sa mère, au defaut de Philippe, son frère, et de ses descendants; mais ce mariage n'eut point lieu. L'an 1486, Maximilien est élu roi des Romains, et, l'an 1493, il succède à l'empire. (Voy. *les empereurs*, Marie, *souveraine des Pays-Bas*, et Philippe *le Beau*, son fils.)

COMTES DE TYROL.

FREDERIC II ou IV, dit LE VIEUX.

1411. FRÉDÉRIC, après le partage fait avec Ernest, son frère, alla s'etablir à Insprurk, capitale du Tyrol. Son caractère entreprenant le compromit avec les evêques de Coire et de Trente et avec quelques abbés de ses terres, qu'il maltraita. Ces prelats l'ayant traduit, l'an 1415, au concile de Constance, il se lia, pour mettre en défaut cette assemblee, avec le pape Jean XXIII, qu'elle voulait déposer; et, l'ayant aidé à s'évader la nuit du 20 mars, il le conduisit à Schaffhouse, d'où ils se retirèrent ensuite à Neubourg sur le Rhin. L'empereur Sigismond et les pères de Constance parurent également irrités de cette démarche de Frédéric. Le premier le mit au ban de l'empire, et le concile l'excommunia. D'après cette proscription, l'empereur s'empara de la Turgovie. La ville impériale de Schaffhouse, qui avait été engagée à la maison d'Autriche, se racheta au moyen d'une grosse somme: presque tous les vassaux du duc l'abandonnèrent. Les Suisses, pressés par Sigismond et le concile, prirent les armes pour depouiller Fréderic, au-

quel ils enlevèrent, dans l'espace de six semaines, l'Argow, les comtés de Habsbourg, de Lenzbourg, le bailliage de Diétikon, la ville de Mellingen et le comté de Bade. Frederic, effrayé par ces pertes, et en craignant encore de plus grandes, se hâta de faire sa paix avec l'empereur. Le duc de Bavière, son parent, et le burgrave de Nuremberg, en furent les médiateurs. Ayant obtenu de Sigismond, pour lui, un sauf conduit, ils l'amenerent de Ratolfzell, en Suabe, à Constance, le 15 mai 1415, et le présentèrent a l'empereur, auquel il demanda pardon, prosterné à ses pieds devant une grande assemblée, promit de lui remettre toutes ses terres, s'engagea a lui livrer la personne du pape Jean, et consentit de rester en otage a Constance jusqu'a l'entier accomplissement de ses promesses. En consequence, les archevêques de Besançon et de Riga, s'etant transportes avec une escorte de trois cents hommes à Fribourg, où le pape etait retenu pour lors, sous une garde de Fréderic, le ramenèrent, le 17 mai, au concile. C'est ainsi, dit saint Antonin, que Frederic, de protecteur devenu traître, obtint son pardon. Mais il ne recouvra point les conquêtes que les Suisses avaient faites sur lui. Ce prince termina ses jours le 25 juin 1439, à Inspruck, et fut enterré à l'abbaye de Stambs. Il avait epousé, 1°. l'an 1406, ELISABETH DE BAVIÈRE, fille de l'empereur Robert, morte en couches le 31 decembre 1409; 2°. ANNE, fille de Frederic, duc de Brunswick, qui avait été elu roi des Romains, morte le 11 août 1432. Du second lit, il laissa Sigismond, qui suit. (Watteville, *Hist. des Suisses*, p. 173.)

SIGISMOND.

1439. SIGISMOND, né l'an 1427, succéda en bas âge à Fréderic *le Vieux*, son père, sous la tutelle de l'empereur Fréderic III. L'an 1442, Sigismond étant venu en Suisse, met pour préalable, à la confirmation des privilèges de la nation, que ses deputés lui demandent, la restitution de l'Argow. Sur leur refus, il fait alliance avec la république de Zurich contre les autres cantons. Les hostilites réciproques commencent en 1443. En vain le concile de Bâle s'entremet pour les faire cesser. L'an 1444, l'empereur demande du secours à la France; et, pour l'obtenir, il propose le mariage de Sigismond avec la fille du roi Charles VII. La proposition étant agréee, le monarque français donne ordre au dauphin, Louis, son fils, qui ravageait alors l'Alsace, à la tête des grandes compagnies, de passer en Suisse. Louis rassemble son armée, composée de soixante mille hommes, autour de Bâle. Le 26 août, combat de Saint-Jacques, près de Bâle, où douze cents suisses osent se battre contre huit mille français, commandés par le comte de Dammartin, et perissent tous, à l'exception de douze, après avoir fait des prodiges de valeur. (Voyez *les Suisses*) Le dauphin, apres cette mémorable journée, repasse en Alsace, et, le 28 octobre suivant, il fait sa paix à Ensisheim, avec les Suisses. Les Autrichiens, abandonnés de cet allié, ne laissèrent pas de continuer la guerre jusqu'en 1446, qu'elle fut terminée par la mediation de l'electeur palatin, assisté des electeurs de Mayence, de Trèves, et de l'évêque de Bâle. L'an 1457, apres la mort de Ladislas le Posthume, roi de Bohême et de Hongrie, et duc d'Autriche, Sigismond partage avec ses cousins, l'empereur Fréderic III et Albert *le Prodigue*, la succession de ce prince dans les provinces d'Allemagne.

Sigismond eut, en 1460, avec le cardinal Nicolas de Cusa, évêque de Brixen, un demêlé qui fut poussé vivement de part et d'autre. Ce prélat, en vertu d'une bulle de Pie II, voulait posseder en commende son evêche sans y résider. Sigismond ne voulut jamais le souffrir, et s'opposa fortement à l'établissement des commendes, qui n'etaient point d'usage en Allemagne, quoique très-communes alors en Italie, en France, en Espagne et en Angleterre. Cusa se défendait par un moyen qui acheva d'irriter Sigismond contre lui, en pretendant que son eglise ne relevait point du comte de Tyrol. Sigismond l'ayant poursuivi les armes à la main, le fit prisonnier, le jour de Pâques, dans le château de Prauneck, ou il s'etait retiré, et ne le relâcha qu'à des conditions que le cardinal jugea très-onereuses, savoir, de lui payer une somme considerable, de lui livrer un de ses châteaux, de renoncer à toutes ses prétentions d'independance, et enfin de promettre qu'il ne chercherait jamais à tirer vengeance de ce traitement. Mais ce dernier article fut le plus mal executé. Le cardinal ayant porté ses plaintes contre le comte de Tyrol a Pie II, ce pontife cita Sigismond à Rome, et, sur le refus qu'il fit de comparaître, il declara par sa bulle, donnee le 8 août 1460, à Sienne, qu'il avait encouru les peines de droit portées contre les refractaires et les sacrileges. Le jurisconsulte, Grégoire Heimberg, dressa un appel au futur concile pour le prince, qui le fit attacher aux portes de l'eglise de Florence. C'etait piquer au vif Pie II, qui, par sa bulle du 18 janvier de cette annee, avait condamne les appels du saint siege au futur concile, comme erronés, detestables et contraires aux saints canons. Heimberg publia un autre écrit pour la defense de Sigismond. Theodore Lelio, évêque de Feltri, prit la plume pour lui répondre. Heimberg repliqua. Les écrits se multiplièrent de part et d'autre. Sigismond persistant dans son opposition, Pie II publia, le jeudi-saint 1462, une nouvelle bulle par laquelle il confirmait les censures portees contre Sigismond, et proscrivait son apologiste comme un hérétique. (*Anonym. Mellic. Chron. Austr. Naucler. Genebrar. Sponde.*) Les Suisses, excites par le pontife, profitèrent de la proscription de Sigismond pour achever d'envahir les états qui restaient à sa maison dans l'etendue de leur republique. Rapperschweil, qui en faisait partie, se donna volontairement à eux. Ils conquirent successivement toute la Turgovie. L'empereur Fréderic III, touché des malheurs de son cousin, qui retombaient sur toute sa maison, travailla à sa réconciliation avec le saint siége. Le pape se montra inflexible. Fréderic insista auprès du légat, et s'abaissa jusqu'à se jeter à ses genoux. Il parvint enfin à faire revoquer l'anathème dont Sigismond avait été frappé. Mais les Suisses n'en conservèrent pas moins ce qu'ils avaient conquis sur lui. Sigismond n'ayant plus en Suisse que Winthertbur, qu'il lui était impossible de conserver, l'engagea l'an 1467, puis le ceda entièrement, l'an 1477, à la ville de Zurich. Cependant, il n'en était pas moins disposé à se venger des Suisses. Ce fut dans ce dessein qu'il vint, l'an 1469, à la cour de France, pour engager le roi Louis XI à faire avec lui une ligue contre cette nation. Mais, n'ayant pu faire entrer ce prince dans ses vues, il se tourna du côté de Charles, duc de Bourgogne, auquel il engagea le comte de Ferrette, le Sundgaw, l'Alsace, le Brisgaw et les quatre villes forestières, afin d'attirer aux Suisses un puissant ennemi. Mais la conduite atroce des officiers bourguignons dans ces domaines, ne tarda pas à faire repentir Sigismond de son aliénation. L'an 1474, le 11 juin, il fit la paix avec les Suisses par l'entremise du roi de France, et s'allia avec eux contre le duc de Bourgogne. La mort de ce dernier, arrivee en 1477, fit rentrer Sigismond en possession de ce qu'il lui avait engagé. (Voy. *les comtes de Ferrette.*) Sigismond se voyant sans enfants, transporta, l'an 1492, ses etats héreditaires à l'archiduc Maximilien, son cousin. Il vécut encore quatre ans depuis, et mourut à Inspruck, le 4 mars 1496. L'abbaye de Stams fut le lieu de sa sépulture.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE GORITZ.

Goritz ou Goerz, petite, mais forte ville d'Allemagne sur le Lisonzo (*Sontius* en latin), érigée en archevêché, l'an 1751, pour les terres autrichiennes qui relevaient auparavant du patriarche d'Aquilee, est la capitale d'un comté que les géographes comprennent mal à propos dans la Carniole, dont il n'a jamais fait partie. Ses bornes sont, au nord, la sénéchaussée de Tulmino; au levant, le ban d'Idria et la Carniole; au sud, le même duché et le territoire vénitien de Mofacolner; et au couchant, le Judri, qui le sépare du Frioul vénitien.

L'origine des comtes de Goritz n'est pas encore trouvée. Celui qui a fait le plus de découvertes sur cette matière, est le P. Jean-François-Bernard-Marie *de Rubeis*, dominicain, dans son ouvrage *monumenta Ecclesiæ Aquileiensis*. Les deux premiers comtes que les chartes lui ont fournis, sont:

ENGELBERT I ET MAINHART I.

Engelbert I et Mainhart I étaient frères. Il n'est plus fait mention du premier après la mort d'Ulric, patriarche d'Aquilée, décédé en 1112; et l'on ne voit point qu'il ait laissé postérité. Mainhart lui survécut long-tems. Outre le comté de Goritz, il jouissait, avec Henri I, son fils, de l'avouerie de l'église de Saint-Etienne d'Aquilée, à laquelle il renonça, l'an 1139, par le conseil du patriarche Peregrin. Le père et le fils étaient morts en 1150. (*Rubeis*, col. 578.)

ENGELBERT II.

1150 au plus tard. Engelbert II, second fils de Mainhart I, fut son successeur au comté de Goritz. Il reprit le titre d'avoué de Saint-Etienne d'Aquilée, dont son père s'était démis, et en exerça les droits. Il cessa de vivre au plutôt en 1186. Nous avons, en effet, un acte, du 5 septembre de cette année, par lequel il donne à Witemare, abbé de Bolinio, une certaine montagne en dédommagement des torts qu'il lui avait faits. Il laissa deux fils, qui suivent. (*Ibid*, col. 553.)

MAINHART II, DIT LE VIEUX, ET ENGELBERT III.

1186 au plutôt. Mainhart II et Engelbert III, son frère, succédèrent à Engelbert II, leur père, au comte de Goritz. Leur règne fut long. Nous les voyons dénommés tous les deux comme temoins, le 9 juillet de l'an 1217, dans une transaction passée entre Wolchen, patriarche d'Aquilée, et Leopold, duc d'Autriche (*Ibid*. col. 675.) Engelbert III mourut l'an 1222, avant le mois de septembre, laissant deux fils: Mainhart III, dit *le Jeune*, qui lui succéda au comté de Goritz; et Albert, ou Adelpret. Engelbert III et son frère s'étaient emparés de force de l'avouerie de l'église de Ciudad di Friuli, qu'on nommait alors *Civitas Austriæ*. Mainhart *le Vieux* et Mainhart *le Jeune*, son neveu, s'en désistèrent par une charte datée du 22 septembre 1223. (*Ibid*. col. 695.) On ignore combien de tems le premier vécut depuis.

MAINHART III, DIT LE JEUNE, ET ALBERT I.

1223 au plus tard. Mainhart III et Albert I, son frère, avaient succédé à leur père, Engelbert III. Ils régnèrent conjointement avec Mainhart II, leur oncle, jusqu'à la mort de celui-ci. L'an 1252, Mainhart *le Jeune*, et Albert, son frère, étant venus assiéger le château de Greifenberg, Philippe, archevêque de Salzbourg, auquel il appartenait, vint les surprendre, et, leur ayant livré bataille, il les défit, et fit prisonnier Albert. Les fils de Mainhart *le Jeune* s'offrirent pour tenir prison à la place de leur oncle, lequel, étant mort le 22 juillet de l'année suivante, ils recouvrèrent leur liberté. Albert n'ayant point laissé de lignée, Mainhart, son frère, lui succéda au Tyrol et dans ses autres domaines; mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort, suivant le nécrologe de Diessen, en 1257. Le P. de Rubeis place sa mort en 1255. De Mathilde d'Andechs, son épouse, il laissa deux fils, qui suivent, avec une fille, nommée Adelaïs, mariée à Frédéric d'Ortenbourg, en 1258, morte en 1291.

MAINHART IV ET ALBERT II.

1255. Mainhart IV et Albert II, fils de Mainhart III, héritèrent, par sa mort, des comtés de Goritz et de Tyrol, qu'ils possédèrent par indivis. L'an 1259, le 19 février, les deux frères reçurent d'Egenon, évêque de Trente, l'investiture de l'avouerie de cette église. Ils avaient déjà celle de Brixen et d'Aquilée. Mainhart eut dans la suite avec l'évêque Henri, successeur d'Egenon, de grands démêlés qui furent terminés, l'an 1271, par l'empereur Rodolphe. L'an 1281, Mainhart et Albert firent un partage en vertu duquel le premier eut, pour lui et sa postérité, le Tyrol et l'autre le comté de Goritz. L'an 1284, Mainhart fit dedier, le 5 septembre, le monastère cistercien de Stams, qu'il avait fondé. L'an 1286, à Noël, il fut créé duc de Carinthie, par l'empereur Rodolphe, dans la diète d'Augsbourg. L'année suivante, Mainhart ayant convoqué une assemblée pour distribuer les fiefs qui relevaient de lui, Albert, son frère, y comparut avec deux étendards, dont l'un marquait sa qualité de comte de Tyrol, et l'autre celle de palatin de Carinthie, dont l'empereur l'avait revêtu en même tems qu'il avait conféré le duché à Mainhart. Mais, se jugeant égal à son frère, il fit difficulté de reprendre de lui les fiefs qu'il avait dans sa mouvance, pour n'être pas obligé de fléchir le genou devant lui. Cette délicatesse lui fit demander qu'ils

fussent conférés à son fils Henri. Mainhart, choqué de la fierté d'Albert, voulait l'en punir en donnant ces mêmes fiefs à son propre fils. Les amis d'Albert prévinrent le coup. S'étant approches de lui, ils vinrent à bout, par leurs remontrances, de l'engager à rendre, par lui-même, à son frère, l'hommage qu'il exigeait. La chronique de Stams met la mort de Mainhart au 31 octobre 1295, et sa sépulture dans ce monastère. (*Voy* Mainhart, *duc de Carinthie.*) Albert, comte de Goritz, lui survécut neuf années, et termina ses jours en 1304. Il avait épousé, 1°. EUPHÉMIE DE GLOGAW, dont il ne laissa point d'enfants; 2°. EUPHEMIE, fille d'Herman, comte d'Ortenbourg, dont il eut deux fils: Henri, qui suit, et Jean Albert, ou Albert III, mort en 1327, qui fut père d'Albert IV, de Mainhart V, qui viendront ci-après, et de Henri III, mort en 1363, sans postérité.

HENRI II.

1304. HENRI II fut le successeur d'Albert II, son père, au comté de Goritz et dans le palatinat de Carinthie. Villani, parlant de lui, dit que *fu uomo valoroso molto in armi.* Il mourut à Trévise, le 24 avril de l'an 1323, laissant un fils, qui suit, de BEATRIX DE BAVIERE, sa seconde femme. BEATRIX DE CAMIN, la première, lui avait donné Mainhart, mort sans lignée en 1319.

JEAN-HENRI.

1323. JEAN-HENRI, successeur de Henri II, son père, épousa, 1°. BEATRIX, fille de Pierre, roi de Sicile; 2°. ANNE, fille de Frédéric *le Beau*, duc d'Autriche, et mourut, en 1338, sans laisser de postérité.

ALBERT IV.

1339. ALBERT IV, fils d'Albert III, ou Jean Albert, et petit-fils d'Albert II, succéda à son père dans le comté de Goritz. L'an 1342, dans un partage qu'il fit avec ses frères, Mainhart et Henri, il fut réglé que l'aîné seul porterait le titre de palatin de Carinthie. Il termina ses jours, vers l'an 1374, sans laisser de postérité de ses deux femmes, HELÈNE, qu'il avait épousée en 1342, et CATHERINE, fille de Fréderic, comte de Cillei.

MAINHART V.

1374. MAINHART V, frère d'Albert IV, et son successeur, fut marié deux fois, 1°. avec CATHERINE DE FLANSBERG; 2°. avec UTEHILDE, fille d'Ulric de Métsch. Du second lit, il eut deux fils et cinq filles. Les fils sont Henri, qui suit; et Jean Mainhart, mort sans lignée en 1430, après avoir eu consécutivement deux femmes, Madeleine, fille de Fréderic, duc de Bavière, et Agnès de Pettau. Le comte Mainhart finit ses jours en 1385.

HENRI IV.

1385. HENRI IV, né l'an 1376, succéda, sous la tutelle d'Utehilde, sa mère, au comte Mainhart, son père. Devenu majeur, il fut fiancé à ELISABETH, fille de Leopold *le Preux*, duc d'Autriche, morte le 24 juin 1391, sans avoir contracté le mariage. Il epousa ensuite, 1°. ELISABETH, fille d'Hotman, comte de Cillei; 2°. CATHERINE DE GIARA, qui le fit père de Jean, qui suit; de Louis, mort en 1457; de Léonard, qui viendra ci après; et de Marguerite, femme de Jean, comte d'Oëttingen. Le comte Henri se livra tellement à l'oisiveté, qu'il négligea entièrement l'administration de son comté et même l'éducation de ses enfants, qu'on fut obligé de lui enlever, pour les mettre sous la tutelle d'Ulric, comte de Cillei. Avant que l'aîné eut atteint l'âge de majorité, les vassaux du comté de Goritz lui déférèrent le gouvernement après en avoir dépouillé son père, dont la mort arriva l'an 1454.

JEAN.

1454. JEAN, fils aîné du comte Henri IV, lui succéda au comté de Goritz, après l'avoir administré plusieurs années de son vivant. Ulric, comte de Cillei, son tuteur, lui avait fait épouser sa fille ELISABETH, dont il n'eut point d'enfants. Il mourut en 1462, fort regretté de ses sujets qu'il avait gouvernés avec beaucoup de sagesse.

LÉONARD.

1462. LÉONARD, frère du comte Jean, et son successeur, épousa, 1°. N., fille de Nicolas, roi de Bosnie; 2°. PAULE, fille de Louis III, marquis de Mantoue. Ces deux mariages furent stériles. La régence de Léonard fut d'environ trente-huit ans, ce comte n'étant mort que le 12 avril de l'an 1500. En lui finirent les comtes de Goritz. Après sa mort, l'empereur Maximilien I se mit en possession du comté de Goritz, tant en vertu des anciens pactes de famille, que par la prérogative de sa dignité impériale. Depuis ce tems cette terre a toujours été affectée à la maison d'Autriche. Elle passe pour un comté princier; aussi les empereurs autrichiens, depuis Maximilien I, ont pris la qualité de comtes-princes de Goritz.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE CARINTHIE.

La Carinthie faisait autrefois partie du Norique et de l'ancienne Carnie. Ses bornes sont, au levant, la Styrie; au nord, ce même pays et l'archevêché de Salzbourg; au couchant, le Tyrol, et au midi la Carniole et le Frioul. Ce duché, dont la capitale est Clagenfurt (en latin *Claudia* ou *Clagenfurtum*), renferme onze villes et vingt-un bourgs. La Carinthie fit partie du duché de Bavière, jusqu'au règne de l'empereur Otton II. Ce prince, l'an 976, en fit deux duchés séparés, et donna la Carinthie à

HENRI I, DIT LE JEUNE.

976. Henri I était fils de Berthold, comte de Schyren en Bavière. Otton II lui donna, non-seulement la Carinthie, mais aussi la Marche d'Istrie et peut-être aussi le Frioul. Il reconnut mal ce bienfait; et, deux ans après l'avoir reçu, il fut assez ingrat pour se liguer avec le duc Hézelon, rebelle envers l'empereur. Cette perfidie lui valut le châtiment qu'elle méritait. Il fut défait, l'an 978, en bataille, pris et dépouillé de ses honneurs, qui furent donnés à Otton, fils et successeur de Conrad, duc de la France rhénane. Otton fut aussi pourvu de l'administration de la Marche d'Aquilée, qui fut jointe à la Carinthie, comme le prouvent des diplômes de l'an 983 et des années suivantes, cités par le P. Froelich. (*Archontol Carint.*) L'an 982, l'empereur Otton II substitua le duc Henri, dans le duché de Bavière, à Hézelon, qu'il en avait dépouillé; mais, l'an 984, après la mort de ce prince, Hézelon rentra dans ce pays, d'où il chassa son rival. Pour le dédommager, l'empereur Otton III, ou plutôt sa mère, en son nom, lui rendit, l'an 985, la Carinthie, qu'il continua de posséder jusqu'à sa mort, arrivée l'an 996. En mourant, il laissa un fils, qui fut l'empereur saint Henri, et une fille, qu'il avait mariée, en 992, à Sigelroi, comte de Spanheim, avec le comté de Lavant pour sa dot. La ville de Saint-André, capitale de ce comté, qui fait partie de la Carinthie, fut érigée en évêché, l'an 1226 ou 1228, par Eberhard, archevêque de Salzbourg. (*Voy.* Henri *le Jeune, duc de Bavière.*)

OTTON DE FRANCONIE.

996. Otton, duc de la France rhénane, ou de Franconie, à qui l'empereur Otton III avait retiré la Carinthie, que son père lui avait donnée, y fut rétabli après la mort du duc Henri. Il mourut le 4 novembre 1004, laissant de Judith, sa femme, dont on ignore la naissance, trois fils: Henri, duc de Franconie; Conrad, qui suit; et Brunon, qui fut pape sous le nom de Grégoire V. (Voy. *les ducs de la France rhénane.*)

CONRAD I.

1005. Conrad, dit le Vieux, successeur d'Otton, son père, au duché de Carinthie, ainsi qu'à celui de la France rhénane, n'en jouit que l'espace d'environ six ans, étant mort le 11 ou le 12 décembre de l'an 1011. De Mathilde, son épouse, fille de Herman II, duc de Suabe et d'Alsace (mariage condamné, l'an 1003, au concile de Thionville, pour cause de parenté, et qui subsista néanmoins), il laissa Conrad ou Chunon, qui viendra ci-après, et Brunon qui fut évêque de Wurtzbourg. Mathilde survécut à Conrad, et épousa, en secondes noces, Frédéric II, duc de Lorraine. (*Voy.* Conrad de Worms, *duc de la France rhénane.*)

ADALBERON.

1011. Adalbéron d'Eppenstein, de la maison des comtes de Muertzthal, fils de Marquard, qu'on voit décoré du titre de marquis, fut substitué, par l'empereur Henri II, à Conrad I, dans le duché de Carinthie, au préjudice du fils aîné de celui-ci, qui était encore en bas âge. L'an 1027, le roi Conrad, étant à Vérone, termina, par son jugement, un procès qui était entre Adalbéron et Popon, patriarche d'Aquilée, touchant leur juridiction respective dans l'Istrie. L'année suivante, Adalbéron consentit à la concession que le roi Conrad fit du droit de battre monnaie, à ce même patriarche, par son diplôme du 11 septembre. L'an 1029, rupture entre le roi Conrad et Adalbéron. Ce dernier soutint, pendant six ans, la guerre que le premier lui fit. A la fin, battu sans ressource, l'an 1035, il fut dépouillé de son duché, comme coupable de lèse-majesté, et condamné à l'exil avec ses fils. Il mourut dans cet état de proscription, l'an 1039, laissant de Brigitte, son épouse, Marquard, qui viendra ci-après; Adalberon, évêque de Bamberg, mort en 1060; et Richense, femme de Berthold I, duc de Zéringen.

CONRAD II.

1035. Conrad II, dit le Jeune, fils du duc Conrad I, fut nommé duc de Carinthie, par l'empereur Conrad, après la déposition d'Adalbéron. Il était déjà pourvu du duché de la France rhénane, depuis la mort de son père. L'empereur Henri III le confirma dans ses honneurs; mais la mort l'en dépouilla, le 20 juillet de l'an 1039. On ignore s'il fut marié. Ce qui est certain, c'est qu'il ne laissa point de postérité.

Depuis son décès, on ne voit point que le duché de Carinthie ait été rempli, jusqu'en 1047; on trouve seulement, en 1042, un Godefroi qui administrait une partie de la province avec le titre de margrave.

WELPHE.

1047. Welphe, ou Guelphe, IIIe. du nom de sa maison, comte d'Altorff, en Suabe, fils de Welphe II, comte du même lieu, fut nommé duc de Carinthie, dans la diète de Spire, par l'empereur Henri III. Cette promotion fut le prix de la valeur qu'il avait fait paraître dans la guerre de l'empereur contre Aba, roi de Hongrie. A son duché fut jointe la Marche de

Vérone. Il gouverna l'un et l'autre avec modération et sagesse. Il transféra le monastère d'Altorff dans son propre palais, situé sur une montagne voisine, appelée Weingartein, ou des Vignes, à une lieue de Rasenberg. L'empereur Henri III, dans un diplôme donné, au mois de novembre 1055, en faveur de l'église de Saint-Zenon de Vérone, parle du duc Welphe avec éloge. Il ne paraît pas qu'il ait prolongé ses jours au-delà de l'année suivante. On doute s'il fut marié. Ce qui est certain, c'est qu'il mourut sans postérité. Par son testament il avait légué ses vastes domaines à différentes églises; mais Imitza, sa mère, qui vivait encore, empêcha l'effet de cette disposition indiscrète. Elle avait une fille nommée Cuniza, ou Cunégonde, femme d'Azzon d'Est, marquis de Ligurie, un petit-fils, nommé Welphe, né de ce mariage. L'ayant fait venir auprès d'elle, Imitza le mit en possession de tous les biens de ses ancêtres maternels en Allemagne. C'est l'auteur de la maison, actuellement subsistante, de Brunswick. Il devint, par la suite, duc de Bavière. Foulques, frère consanguin de Welphe, hérita des biens de son père, et fonda la maison d'Est ou de Modène. (*Voy.* Welphe I, *duc de Bavière*.)

CONRAD III.

1057 au plus tard. CONRAD, ou CONON, parent de l'empereur, est qualifié duc de Carinthie, l'an 1057, par Lambert d'Aschaffenbourg. *Cuono*, dit-il, *cognatus regis dux factus est Carentenorum.* Le même écrivain dit qu'il mourut l'année suivante, 1058, comme il était sur le point d'entrer dans la Carinthie, qu'il n'avait pas encore vue. C'est ce que nous savons de lui.

BERTHOLD DE ZERINGEN, DIT LE BARBU, ET MARQUARD.

1060. BERTHOLD, dit LE BARBU, duc de Zeringen, Ier, de son nom, ayant perdu l'espérance d'obtenir le duché de Suabe, que l'empereur Henri III lui avait promis, reçut, de l'impératrice Agnès, en dédommagement, l'an 1060, le duché de Carinthie avec la Marche de Vérone. L'empereur Henri IV, à sa demande, lui associa, depuis, son fils de même nom que lui. Mais, l'an 1073, Henri, le voyant lié avec les Saxons rebelles, donna la Carinthie, avec ses annexes, à Marquard, fils d'Adalbéron d'Eppenstein, qui avait autrefois possédé ce duché. Pour ne pas, toutefois, jeter Berthold dans le désespoir, il lui fit entendre qu'il ne lui avait donné Marquard que pour collègue. Celui-ci finit ses jours au mois de mai 1077, laissant de LIUPIRCH, son épouse, Liutold, qui suit; Henri, qui viendra ensuite; Ulric, qui devint patriarche d'Aquilée en 1086, mort en 1121; et Herman, fait évêque de Padoue en 1085, mort en 1087. Berthold n'avait point pardonné au roi Henri sa déposition. Il lui rendit la pareille, le 13 mars 1077, à la diète de Forcheim, où il donna son suffrage pour l'élection de l'anti-césar Rodolphe de Suabe. (*Lambert. Schafnab.*) Mais il ne jouit pas long-tems du plaisir de la vengeance: il suivit Marquard, son rival, au tombeau, dans le mois de juillet 1077 ou 1078. (Voy. *les ducs de Zéringen*.)

LIUTOLD.

1077. LIUTOLD, fils aîné de Marquard d'Eppenstein, lui succéda au duché de Carinthie et dans la Marche de Vérone. Il était alors à la suite de l'empereur dans son expédition en Italie. Il servit ce prince, avec zèle, pendant plusieurs années: mais il ne persévéra pas dans la fidélité qu'il lui devait. L'ambition, à la fin, en fit un ingrat. L'an 1090, il se joignit aux ennemis de Henri, dans l'espérance de parvenir, par sa déposition, à l'empire. Mais la mort, qui le surprit cette même année, fit évanouir ce dessein perfide.

HENRI II.

1090. HENRI, que l'empereur avait fait marquis d'Istrie, succéda, l'an 1090, à Liutold, son frère, mort sans lignée, au duché de Carinthie. L'an 1096, il acheva l'abbaye de Saint-Lambert, commencée par son père dans la haute Styrie. Il eut, comme son frère, un compétiteur de la maison de Zeringen; c'était Berthold III, qui prenait aussi le titre de duc de Carinthie. L'an 1114, l'empereur Henri V confirma la fondation du monastère de Saint Lambert, par ses lettres datées du 16 janvier, dans lesquelles il appelle le duc Henri son neveu: *Petitione Henrici ducis Carinthiæ nepotis nostri.* (Froelich, *Archont. Carinth.*, pag. 56.) Le terme *nepotis* ne peut être pris ici dans le sens propre, attendu que le duc Henri était beaucoup plus âgé que cet empereur. Lazius et Mégiser placent sa mort au 25 mars 1127, d'après d'anciens monuments. Il avait épousé, 1°. LIUTKARDE, 2°. BÉATRIX, 3°. SOPHIE, fille de Léopold *le Beau*, marquis d'Autriche, dont il eut une fille, mariée à Engelbert d'Ortenbourg, comte de Lavant. Par la mort de Henri II, le duché de Carinthie, au défaut d'hoirs mâles, sortit de la maison d'Eppenstein pour passer dans celle de Lavant, appelée, depuis, de Sponheim.

HENRI III, DIT LE JEUNE.

1127. HENRI, fils d'Engelbert, comte de Lavant, marquis d'Istrie, et d'Edwige de Carinthie, succéda, l'an 1127, à son aïeul maternel, Henri II, dans le duché de Carinthie. Mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort, au mois de février 1130, sans laisser de postérité. Pendant ce court intervalle, il eut de grands démêlés avec Conrad I, archevêque de Salzbourg. Ce prélat, excédé par les violences qu'il exerçait à son égard, prit le parti de l'excommunier. Le remède produisit son effet. Henri s'humilia, et étant venu demander pardon, nu-pieds, à l'archevêque, il obtint son absolution. (Pez, *Anecd.*, tome III, part. II, pag. 242.)

ENGELBERT, OU ENGILBERT.

1130. ENGELBERT, frère de Henri III, lui succéda au duché de Carinthie, qu'il joignit au marquisat d'Istrie, dont il était pourvu dès 1128. Des réflexions qu'il fit ensuite sur la vanité des choses d'ici-bas, le déterminèrent, l'an 1135, à quitter le monde et à se retirer dans un monastère, où il finit ses jours le 28 avril 1142. UTHA, son épouse, fille d'Ulric, comte de Putten (*Monum. Boica*, tom. I, pag. 173), le fit père d'Ulric, qui suit; d'Engelbert, marquis d'Istrie en 1138, vivant encore en 1164; de Rapothon, comte d'Ortenbourg; et de Mathilde, femme de Thibaut *le Grand*, comte de Champagne.

ULRIC I.

1135. ULRIC, fils aîné d'Engelbert, devint son successeur au duché de Carinthie après son abdication. L'an 1137, il fut de l'expédition de l'empereur Lothaire en Italie. On le voit, l'année suivante, parmi les souscripteurs d'un diplôme que l'empereur Conrad donna, à Bamberg, en faveur de l'abbaye de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire. (Hergott, *Geneal. Domûs. Austr.*, tom. II, pag. 158.) Le P. Froelich rapporte sa mort à l'an 1143, ou à l'année suivante. Mais le P. Aquelin Jules-César prouve qu'il vivait encore le 12 mai 1144. De sa femme, dont on ignore le nom, il laissa quatre fils, Henri, qui suit; Udalric, Bernard et Herman.

HENRI IV.

1144 au plus tard. HENRI, fils aîné du duc Ulric, et son successeur, se trouve qualifié duc de Carinthie dans un di-

plôme de Conrad I, archevêque de Salzbourg, en faveur de l'abbaye de Reichesperg, daté du 22 octobre 1144. (Froelich, pag. 41.) Conrad de Zeringen prenait aussi le même titre, comme on le voit dans un diplôme de l'empereur Conrad III, du 18 octobre 1145, qu'il souscrivit comme témoin. (Froelich.) L'an 1148, il perdit Bernard, son frère, qui périt dans la déroute qu'essuya, dans l'Asie mineure, l'empereur Conrad, qu'il avait accompagné à la croisade. L'an 1158, Henri servit, de sa personne, l'empereur Frédéric I dans son expédition d'Italie. L'an 1161, chargé, par ce prince, d'une ambassade à la cour de l'empereur Manuel, le vaisseau sur lequel il s'était embarqué fit naufrage, et lui-même périt dans cet accident. (*Chron. Augustense*, *apud Freher.*, tome I, pag. 511. (Radevic le qualifie d'homme plein de valeur, et fort expérimenté au métier des armes. Nous ignorons le nom de sa femme, dont il ne laissa point d'enfants.

HERMAN.

1161. **Herman**, frère de Henri IV, lui succéda au duché de Carinthie, qu'il posséda l'espace d'environ vingt ans, étant mort le 5 octobre de l'an 1181. De son mariage avec une femme dont le nom est resté dans l'oubli, il laissa deux fils, Ulric, qui suit, et Bernard, qui viendra ensuite.

ULRIC II.

1181. **Ulric**, fils aîné d'Herman, lui succéda, fort jeune, au duché de Carinthie, dont il fut solennellement investi, par l'empereur Frédéric I, à la diète d'Erfort. On le voit aussi, l'an 1192, à celle de Ratisbonne, tenue, au mois de janvier, par l'empereur Henri VI. L'an 1201, se voyant attaqué de la lèpre, il remit son duché à Bernard, son frère. Il approchait alors de sa fin, qui arriva l'année suivante. (Froelich.)

BERNARD.

1201. **Bernard**, successeur d'Ulric, son frère, au duché de Carinthie, paraît, avec cette qualité, dans un acte du 27 janvier 1202, par lequel les ducs d'Autriche et de Carinthie accommodent les différents qui s'étaient élevés entre Pelegrin, patriarche d'Aquilée, et les comtes de Goritz. Bernard fut attaché successivement aux empereurs Philippe, Otton IV, et Frédéric II. Ce dernier ayant prévalu, Bernard suivit le cours de la fortune et se montra l'un des plus zélés partisans de ce prince, qu'il accompagna dans la plupart de ses expéditions. C'est ce qui paraît par sa signature, qui se rencontre dans un grand nombre de diplômes que ce prince fit expédier en divers tems et en divers lieux. L'an 1234, il fonda l'abbaye de Landestrot, aujourd'hui Landstrasse, dans la vallée de Toplitz, pour des Cisterciens. (Froelich.) L'an 1242, il s'entremit, avec succès, pour la délivrance de Frédéric Gosse de Griven, que Henri, comte d'Ortenbourg, retenait en prison, comme le prouve la charte qu'il fit expédier à ce sujet le 9 septembre de cette année. (*Ibid.*) L'an 1246, après la mort de Frédéric *le Belliqueux*, duc d'Autriche, il prétendit à la seigneurie de Carniole, dont la plus grande partie était au pouvoir des patriarches d'Aquilée, des ducs de Carinthie, des comtes de Goritz, et des évêques de Frisingue. L'an 1252, les usurpations qu'il fit sur les terres de l'évêché de Frisingue, ayant été déférées au pape Innocent IV, lui attirèrent une excommunication, dont il fut frappé le 14 août de cette année. (Froelich.) Il mourut au mois de février 1256, et fut enterré au monastère de Landestrot. (Rubeis.) De **Jutte**, son épouse, de la maison royale de Bohême, il eut Ulric, qui suit; Bernard, mort avant son père, et enterré auprès de lui; Philippe, qui viendra ci-après; et Marguerite.

ULRIC III.

1256. **Ulric**, fils aîné de Bernard, et son successeur au duché de Carinthie et dans le titre de seigneur de Carniole, avait été envoyé, dès l'an 1245, avec deux cents chevaux, au secours de Wenceslas III, roi de Bohême, contre Frédéric *le Belliqueux*, duc d'Autriche. Mais, ayant été battu et fait prisonnier, il n'avait recouvré sa liberté que l'année suivante. Son mariage avec **Agnès de Méranie**, que le duc d'Autriche avait répudiée du consentement des évêques, fut une des conditions de son élargissement. L'an 1260, il fonda la chartreuse de Vronitz, ou Fraudenthal (en latin *Jucunda Vallis*), dont son père avait conçu le projet, que le tems et les conjonctures ne lui avaient pas permis d'exécuter. L'an 1262, il confirma et dota l'hôpital de Saint-Antoine de Poksruck, fondé par Otton I, duc de Méranie, son beau-père. Devenu veuf, il épousa, en secondes noces, l'an 1263, **Agnès**, fille d'Herman VI, marquis de Bade, et de Gertrude d'Autriche. L'an 1268, il fit cette fameuse charte par laquelle, au cas qu'il mourût sans enfants, il instituait son héritier universel Przémislas-Ottocare II, roi de Bohême, son cousin, sans faire mention de Philippe, son frère, qui avait été élu archevêque de Salzbourg en 1266, et n'était pas encore sacré. Les états de Carinthie ne furent pas consultés pour ce testament. Dans la crainte que Philippe ne les fît intervenir un jour pour annuler cet acte, Ulric et Ottocare s'employèrent pour le faire substituer à Grégoire de Montelongo, patriarche d'Aquilée, mort le 8 octobre 1269; et ils y réussirent. Philippe fut élu patriarche le 24 du même mois. Ulric mourut trois jours après, sans laisser de postérité.

PHILIPPE.

1269. **Philippe**, patriarche élu d'Aquilée, trompa les précautions qu'Ulric, son frère, avait prises pour l'exclure de sa succession. Appuyé des états de Carinthie, il se mit en possession de ce duché, et prit en même tems le titre de capitaine de Frioul, que son frère avait porté sur la fin de ses jours. Cependant Przémislas-Ottocare envoya Conrad, prévôt de Brion, pour demander l'exécution du traité fait entre Ulric et lui. Mais Philippe eut l'adresse de gagner Conrad et de le mettre dans son parti. Le roi de Bohême, indigné de l'infidélité de son ministre, se hâta de terminer, par un accommodement, la guerre qu'il avait alors avec Etienne, roi de Hongrie; après quoi, il fit passer une armée en Carinthie, sous la conduite d'Ulric de Lichtenberg. Il y vint lui-même bientôt après, et répandit la terreur dans le pays. Les seigneurs de Carinthie et de Carniole le prièrent de suspendre les hostilités. On choisit des arbitres pour décider la querelle. Leur décision fut en faveur du roi de Bohême. Philippe, obligé de lui remettre toutes les places dont il s'était rendu maître, et de lui céder toutes ses prétentions sur la Carinthie et la Carniole, se retira dans l'Autriche, avec un modique revenu qui lui fut assigné. Mais, l'an 1274, s'étant assuré de la protection de l'empereur Rodolphe, il reprit le titre de duc de Carinthie. Rodolphe, dans le même tems, fait sommer Ottocare de se démettre de l'Autriche, de la Carinthie, de la Carniole et de la Styrie, pour s'en être emparé sans le consentement des états de l'empire. Le roi de Bohême envoie, l'an 1275, à la diète de Wurtzbourg, Bernard, évêque de Seckau, et Henri, prévôt d'Oëttingen, pour y défendre sa cause. Mais ses moyens ayant été rejetés, on en vint aux armes l'année suivante. Rodolphe, après avoir remporté quelques avantages sur Ottocare, s'avança vers Vienne, dont il forma le siége. Ottocare, alors, proposa de mettre l'affaire en arbitrage. Berthold, évêque de Wurtzbourg, Brunon, évêque d'Olmutz, et Otton, marquis de Brandebourg, choisis pour arbitres par les parties, prononcèrent leur jugement, le 10 décembre 1276, dans le camp devant Vienne, en ces termes :

« Nous décidons que le seigneur Ottocare, roi de Bohême, » renoncera, simplement et sans restriction, à tout le droit » qu'il avait, ou semblait avoir, sur les terres et habitants, » de quelque condition qu'ils soient, de l'Autriche, de la » Carinthie, de la Carniole, de la Styrie, de la Marche, d'Egra » et de Naon ». (Steyrer, *Vita Alberti II*, p. 147.) Ottocare, s'étant soumis à ce jugement, reçut à Vienne, ou plutôt dans l'île de Camberg, l'investiture de la Bohême et de la Moravie; les autres provinces qu'il avait envahies, réservées à l'empire. (Froëlich.) Rodolphe, presque aussitôt, fit partir le comte Mainard, avec un corps de troupes, pour aller prendre possession, en son nom, de la Styrie, de la Carinthie et des autres provinces abandonnées par Ottocare, d'où étant revenu à Vienne, il y trouva les députés de ces provinces, qui apportaient leurs hommages à l'empereur. Vers le commencement de l'an 1277, Rodolphe parcourut en personne l'Autriche, la Styrie et la Carinthie, pour s'assurer par lui-même de leur fidélité. Le 12 septembre de la même année, le roi de Bohême donna de nouvelles preuves à Rodolphe de sa fidélité, par des lettres datées de Prague, où il confirma les renonciations qu'il avait faites. Cependant la reine, son épouse, souffrait impatiemment sa conduite méticuleuse envers l'empereur. Elle fit tant, par ses reproches, qu'enfin elle détermina Ottocare à revenir contre ce qu'il avait fait. On a des lettres de ce prince à Rodolphe, datées du 11 novembre 1277, par lesquelles il se plaint d'avoir été grevé par le traité qu'il avait conclu avec lui. La guerre, en conséquence, est déclarée entre ces deux princes. L'an 1278, Ottocare ayant pénétré, avec son armée, jusqu'aux portes de Vienne, Rodolphe vient à sa rencontre, et lui livre bataille, le 26 août, à Marschfeld, où la mort du roi de Bohême lui assure la victoire qu'il avait long-tems disputée. Philippe crut, sans doute, que cet événement le rétablirait dans le duché de Carinthie; mais Rodolphe ne tarda pas à le détromper, en donnant le gouvernement de cette province et des autres, dont il avait dépouillé le roi de Bohême, à Mainard, comte de Tyrol. Philippe mourut, l'année suivante, dans l'état de simple particulier, à Krems, dans la basse Autriche, et fut inhumé aux Dominicains de cette ville, où l'on grava qu'il avait été évêque, patriarche et duc.

MAINARD.

1282. MAINARD, ou MEINHART, comte de Tyrol, après avoir administré, pendant huit ans, la Carinthie, en fut nommé duc en titre, et marquis de Tarvis, par l'empereur Rodolphe, le jour de Noël, dans la diète d'Augsbourg. Ce fut la récompense de la cession qu'il avait faite, en 1283, à l'empereur, de ses droits sur l'Autriche; droits qui lui appartenaient du chef de sa femme, sœur du malheureux Frédéric de Bade, duc d'Autriche, décapité, l'an 1268, avec Conradin. On arrêta, en même tems, le mariage de sa fille Elisabeth avec le futur duc d'Autriche, Albert de Habsbourg, fils aîné du roi des Romains; et l'on stipula, qu'à l'extinction de la postérité masculine du duc Mainard, le duché de Carinthie et ses dépendances retourneraient à la nouvelle maison d'Autriche. (Pfeffel.) Le premier septembre suivant, Mainard fut installé à Karnbourg, selon une ancienne coutume, par un paysan qui, l'ayant fait monter sur une table de pierre, le salua duc de Carinthie, au nom des états du pays. De là, le nouveau duc s'étant transporté dans la plaine de Zollfeld (*campus Soliensis*), près de Clagenfurt, il y fit, étant assis sur une chaise de pierre, la distribution de ses fiefs, et donna, entr'autres largesses, le comté palatinat de Carinthie à son frère Albert, comte de Goritz. L'an 1292, Mainard choisit pour sa capitale la ville de Saint-Veit sur le Glan, après y avoir fait bâtir un château. Il y mourut le 31 octobre 1295, et fut inhumé à l'abbaye de Stams. Il avait épousé, 1°. l'an 1259, à Munich, ELISABETH, fille d'Otton *l'Illustre*, duc de Bavière, et veuve de Conrad, roi des Romains, morte le 6 octobre 1273; 2°. AGNÈS, fille d'Herman VI, margrave de Bade. De ce dernier mariage, il eut, 1°. Louis, qui suit; 2°. Albert, mort le jour de saint Georges 1292, et mari d'Agnès, fille du comte d'Harjeloch et de Hochenberg, qui le fit père de Marguerite, femme de Frédéric IV, burgrave de Nuremberg; 3°. Otton, qui viendra ci-après; 4°. Henri, qui fut collègue de Louis et d'Otton; 5°. Elisabeth, femme d'Albert I, duc d'Autriche, puis empereur; 6°. Agnès, mariée à Frédéric I, landgrave de Thuringe et marquis de Misnie, morte en 1293.

LOUIS, OTTON ET HENRI.

1295. LOUIS, OTTON et HENRI, tous trois fils de Mainard, succédèrent à leur père dans le duché de Carinthie et le comté de Tyrol. Louis mourut le 22 septembre 1305, sans avoir pris d'alliance. Otton finit ses jours à Inspruck, le 25 mai suivant; fête de saint Urbain, après avoir eu quatre filles d'EUPHÉMIE, son épouse, fille de Henri, duc de Breslaw. Henri, le dernier des trois frères, resta seul duc de Carinthie. Il avait épousé, l'an 1306, AGNÈS, fille de Wenceslas IV, roi de Bohême et de Pologne; mariage qui, après l'assassinat de Wenceslas V, arrivé au mois d'août de la même année, donna occasion à plusieurs seigneurs de Bohême, d'appeler Henri, son beau-frère, à la couronne; mais Rodolphe, fils de l'empereur Albert, l'emporta sur Henri, qui fut chassé de Bohême. Rodolphe étant mort au mois de juillet 1307, Henri fut rappelé en Bohême; mais il eut un nouveau concurrent dans la personne de Philippe *le Beau*, duc d'Autriche, qui se désista néanmoins en 1308. On fut contraint aussi de rendre à Henri la Carinthie, dont on l'avait dépouillé. L'an 1309, l'empereur Henri VII, voulant faire tomber ce duché, ainsi que le royaume de Bohême, à son fils Jean, fit déclarer, à la diète de Francfort, Henri, fils de Mainard, déchu de l'un et de la Bohême, à cause de sa nonchalance, et lâcha, en conséquence, un décret de proscription contre lui. Chassé de la Bohême, Henri se retira dans la Carinthie, où il se maintint et continua de porter le titre de roi de Bohême. Il fonda l'hôpital d'Inspruck et la chartreuse de Schnals. Une maladie prompte l'enleva, le 4 avril 1335, au château de Tyrol, après avoir été marié trois fois, 1°. l'an 1306, comme on l'a dit, avec ANNE, fille de Wenceslas IV, roi de Bohême, morte le 3 septembre 1313; 2°. l'an 1315, en automne, avec ADÉLAÏDE, fille de Henri, duc de Brunswick-Grubenhagen, morte le 18 août 1320; 3°. l'an 1327, avec BÉATRIX, fille d'Amédée V, comte de Savoie, morte le 20 décembre 1331. Du second mariage, il eut Marguerite, surnommée *Maultasch*, qui viendra ci-après, et Adélaïde, née en 1317, dont il sera encore fait mention par la suite.

MARGUERITE, DITE MAULTASCH, ET JEAN-HENRI DE BOHÊME, ALBERT ET OTTON, DUCS D'AUTRICHE.

1336. MARGUERITE, dite *Maultasch* à cause de la difformité de sa bouche, fille aînée du duc Henri, mariée au prince Jean ou Jean-Henri, fils de Jean, roi de Bohême, se mit en devoir, après la mort de son père, de prendre possession de la Carinthie. Mais elle fut traversée par l'empereur Louis de Bavière, qui accorda ce duché, par lettres du 2 mai 1336, aux deux frères, Albert et Otton, ducs d'Autriche et de Styrie, à qui le droit sur la Carinthie avait été réservé dès les années 1280 et 1286. Marguerite et son époux, soutenus de Jean, roi de Bohême, prirent les armes pour soutenir leurs prétentions. Mais, n'ayant osé commettre aucune hostilité dans la Carinthie, dont le peuple n'était nullement disposé en leur faveur, ils portèrent la guerre dans le Tyrol, où ils firent des progrès assez rapides. Cependant le roi de Bohême étant en voie d'attaquer la Prusse, fit, le 10 octobre, 1336, avec les ducs d'Autriche, un traité de paix, par lequel Marguerite eut le Tyrol,

avec quelques châteaux en Carinthie; et le reste de cette province fut adjugé aux ducs d'Autriche, à condition de rembourser les frais de la guerre au roi de Bohême, qui promit de faire ratifier ce traité à son fils et à sa bru. L'an 1337, nouveau prétendant au duché de Carinthie. Ce fut Jean, fils de Frédéric IV, burgrave de Nuremberg, et de Marguerite, fille d'Albert de Carinthie, et arrière-petit-fils, par sa mère, de Mainard, duc de Carinthie. Mais il s'en tint à des menaces de guerre, et mieux conseillé, il se désista de sa demande. L'année suivante, les états assemblés à Gratz, députèrent, le 12 septembre, au duc Albert, pour lui demander de nouvelles lois. Albert leur ayant laissé le choix de celles qui existaient parmi leurs voisins, ils adoptèrent celles de la Styrie, dont on fit une nouvelle constitution, qui fut disposée au château d'Ottervisch. L'an 1339, mort du duc Otton, arrivée le 16 février. Il laissa deux fils, Frédéric et Léopold, qu'il avait recommandés, par son testament, à son frère Albert. Fidèle à la mémoire d'Otton, Albert associa ses neveux au gouvernement de la Carinthie. L'an 1341, au mois de novembre, Marguerite, mécontente de son époux, sous prétexte d'impuissance, le chasse de son lit et du Tyrol. L'auteur et l'instigateur de ce divorce, était l'empereur Louis de Bavière, qui, dans l'espérance de procurer à sa maison le Tyrol et la Carinthie, avait insinué à Marguerite de quitter le prince Jean-Henri, pour épouser son fils Louis, margrave de Brandebourg. Cette nouvelle alliance se fit à Méranie, le 10 février 1342, avec dispense, non du pape, mais de l'empereur, lequel, en faveur de son fils et de sa bru, non-seulement confirma les droits et priviléges du Tyrol, mais leur conféra, de plus, le duché de Carinthie, malgré la pleine et paisible possession d'Albert d'Autriche. JEANNE, femme d'Albert, trouva moyen, l'année suivante, de gagner l'empereur et de le réconcilier avec son époux, qu'il laissa en jouissance de la Carinthie. L'an 1348, Charles IV, nouvel empereur, frère de Jean ou Jean-Henri, marquis de Moravie, confirma, le 28 mai, au duc Albert et à ses fils, Rodolphe et Frédéric, les droits qu'ils avaient à leurs duchés. Albert mourut le 20 juillet 1358, à Vienne, avec le surnom de *Sage*, que sa conduite lui avait mérité. (Voy. *les ducs d'Autriche pour la suite des ducs de Carinthie.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES D'ANDECHS ET DUCS DE MÉRANIE *.

ANDECHS, nommé aujourd'hui le *Mont-Saint*, abbaye de bénédictins, près de l'Ammersée, dans la seigneurie de Weilheim, du district de Munich, au diocèse d'Augsbourg, était autrefois le chef-lieu d'un comté dont les seigneurs furent très-célèbres dans la Bavière. Leur origine est néanmoins fort obscure, et a beaucoup exercé la critique. Lazius (*De Rep. Rom.* l. 12, p. 1213), suivi par Mégiserus, les faisait descendre de Godefroi, tué l'an 956, par les Hongrois, et issu, selon cet écrivain, d'un certain Verlin, chancelier de Charlemagne. Cette opinion destituée de preuves, a été réfutée par David Koëler, professeur de l'université d'Altorf, dans une dissertation latine, publiée en 1729. Mais, après avoir détruit le système de Lazius, il lui en oppose un autre qui n'est pas mieux établi, en donnant pour tige de la maison d'Andechs, un Rapold ou Rathold, qu'il suppose fils naturel de l'empereur Arnoul. M. le comte du Buat, dans ses *Origines Boicæ*, fait disparaître ce Rathold, avec les ascendants les plus voisins qu'on lui donne, et trace des comtes d'Andechs une nouvelle généalogie, bien mieux prouvée, que nous adoptons en la remettant sous les yeux de nos lecteurs.

Arnoul, dit *le Mauvais*, duc de Bavière, mort le 11 juillet 937, laissa au moins trois fils, dont le second, nommé comme lui, fut comte palatin en Germanie, sans limitation de territoire, et fut tué en 953. Celui-ci eut un fils nommé Berthold, qui périt, en 955, dans une bataille contre les Hongrois.

(*) Article dressé en partie sur les mémoires de M. Ernst.

Berthold I fut père d'Arnoul, qui est le troisième de son nom parmi les descendants du duc Arnoul. Il fut comte en Sundgaw, et mourut vers l'an 1010, laissant d'Adélaïde, sa femme, Berthold, qui suit; Frédéric, dit Roch, ou Hock, c'est-à-dire *le Rude*; et Arnoul, qui viendra ci-après.

BERTHOLD II.

1010 ou environ. BERTHOLD II, fils d'Arnoul III, fut le premier comte d'Andechs. On ignore le tems de sa mort, ainsi que le nom de sa femme, dont il ne laissa point de postérité.

ARNOUL IV.

ARNOUL IV, frère de Berthold, lui succéda au comté d'Andechs. Il fonda, l'an 1073, au diocèse de Frisingue, le monastère d'Attilà ou d'Atile, que Frédéric Hock détruisit quelque tems après, et qui fut relevé en 1087, mais qui, depuis long-tems, ne subsiste plus. Aventin croit que c'est Altenbourg, et Velzer le prend pour Azelbourg, village près du Danube. Il mourut vers l'an 1080, après avoir eu de GISELE, sa femme, Arnoul, qui suit; Conrad, chanoine; et Emme, mariée à Wautier, avoué de l'abbaye d'Ebesberg.

ARNOUL V.

1080 ou environ. ARNOUL V, fils aîné d'Arnoul IV, lui succéda en bas âge dans le comté d'Andechs, auquel il joignit,

l'an 1100, celui de Diessen, et la préfecture de Halle, par son mariage, contracté avec AGNÈS DE FORNBACH, fille et héritière de Henri, qui jouissait de ces deux dignités. Arnoul mourut vers l'an 1120, laissant de son mariage un fils, qui suit.

BERTHOLD III.

1120 ou environ. BERTHOLD III, successeur d'Arnoul, son père, fonda le monastère de Diessen dans le bailliage de Friedberg, et augmenta les revenus de celui d'Andechs. Il en fonda un autre, l'an 1132, pour des femmes, nommé Octelstetten, ou Edelstetten, près du lac d'Ambre, en Suabe, entre Augsbourg et Ulm, auquel saint Ottun, évêque de Bamberg, donna des biens considérables. La règle de saint Benoît y fut d'abord suivie, et ensuite celle de saint Augustin, par des chanoinesses régulières. Berthold mourut l'an 1160. SOPHIE, sa femme, morte en 1156, dame, à ce qu'on pretend, d'Ammerstal, lui donna trois fils: Poppon, qui suit; Berthold, qui viendra après; et Otton, avec une fille, nommée Mathilde, qui fut abbesse, et mourut le 26 juin 1151, suivant le nécrologe de Diessen. Otton, que quelques-uns font l'aîné des trois freres, prit le parti de l'eglise, et devint évêque de Bamberg, deuxieme de son nom, l'an 1177.

POPPON.

1160. POPPON, successeur de Berthold, son père, joignit au comté d'Andechs, dont il hérita de lui, l'avouerie de Buren. Il mourut sans enfants, on ne sait en quelle année, après avoir répudié, l'an 1142, CHUNISSE, ou CUNEGONDE, son épouse, fille de Regimbudon, comte de Truendingen.

BERTHOLD IV.

BERTHOLD IV, frère de Poppon, et comte d'Andechs après lui, accompagna, l'an 1157, l'empereur Fréderic dans son expédition de Lombardie. (*Chron Reichersperg.*) L'an 1173, il fut pourvu, par ce prince, du marquisat d'Istrie. Il avait épousé, 1°. HEDWIGE, fille d'Ecbert, comte de Butten, mort en 1144, laquelle hérita de plusieurs terres et châteaux par la mort de son frère Ecbert III, tué, le 5 août 1158, au siége de Milan, et mourut, suivant le nécrologe de Diessen, le 15 juillet 1176, après avoir donné à son époux un fils, qui suit, et quatre filles. LUTGARDE fut la seconde femme de Berthold: elle etait fille de Suenon, roi de Danemarck, ou plutôt de Séeland et de Fuhnen; et Adelaïde, fille de Barad, marquis de Wettin, dont son époux se fit séparer pour cause d'adultère, après en avoir eu Poppon, prévôt de Bamberg, et une fille, Berte, abbesse de Gerbstætten, en Misnie. Berthold finit ses jours en 1187.

BERTHOLD V.

1187. BERTHOLD V n'attendit pas la mort de son père, auquel il succeda, pour faire preuve de son attachement à l'empereur Frederic. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il se dévoua à son service, et se signala pour lui dans toutes les occasions. Ce prince, après avoir depouillé avec son aide, le duc Henri *le Lion*, lui marqua sa reconnaissance, en le creant duc de Méranie, dont le chef-lieu, Méran, est situé près du château de Tyrol. C'est en 1180, qu'il paraît pour la première fois, revêtu de ce duché, composé de plusieurs terres dans le Tyrol, possédées jusqu'alors, sous la mouvance du duché de Bavière, par la maison d'Andechs. Frédéric, en créant ce titre, rendit immédiates les terres qui y participaient, et étendit la juridiction qu'il donnait, sur une partie considérable du Tyrol, mais non pas sur la province entière, comme quelques-uns le prétendent. D'autres pensent, avec plus de vraisemblance, qu'avant l'erection de ce duché, les empereurs avaient établi les comtes d'Andechs, gouverneurs du Tyrol, sous le titre d'avoués; emploi qui leur donna occasion de s'y rendre maîtres de plusieurs villes, châteaux et domaines. Ils prirent tant de goût et d'affection pour ce pays, qu'ils y menèrent comme une nouvelle colonie de leurs sujets, et y bâtirent une nouvelle ville, sous le nom de Meranie, avec un château qui subsiste encore. Le duc Berthold ayant perdu son père, l'an 1188, lui succéda au comté d'Andechs, au marquisat d'Istrie et au duché de Dalmatie. Il partit, l'année suivante, après Pâques, avec l'empereur, à la tête de l'une des divisions de son armée, pour la Terre-Sainte. Un accident funeste ayant emporté ce prince avant d'arriver au terme, Berthold eut encore la douleur de voir, six mois après, Frédéric, son fils, périr au siege d'Acre. De retour en Allemagne, il obtint du nouvel empereur, Henri VI, l'avouerie du monastère de Tegernsée. Dans les troubles qui suivirent la mort de Henri, Berthold demeura fidèle au parti du jeune Frederic, son fils, et de Philippe de Suabe, tuteur de ce jeune prince. Il mourut l'an 1204, suivant la chronique d'Augsbourg, laissant d'AGNÈS, son épouse, fille de Dédon, comte, à ce que l'on croit, de Rochlitz, en Misnie, quatre fils et autant de filles. Egbert, ou Erkempert, l'aîné des fils, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut élu pour évêque, avant l'âge compétent, le 13 janvier 1203, par le chapitre de Bamberg. Cette élection prématuree fut rejetée par le pape Innocent III, qui refusa ses bulles de confirmation. Mais Egbert, ayant été trouver le pontife à Rome, sut si bien le gagner par ses caresses, qu'il s'en revint pleinement satisfait. Innocent eut beaucoup mieux fait de persister dans son refus; car Egbert avait plus les qualités d'un guerrier que les vertus d'un évêque. Le roi Philippe de Suabe ayant été mis à mort, l'an 1208, par Otton de Wittelsbach, l'évêque de Bamberg fut violemment soupçonné d'avoir été prévenu sur cet assassinat. L'empereur Otton, en conséquence, quoique rival de Philippe, prononça contre Egbert la peine du bannissement, et le pape Innocent y ajouta celle de la déposition. Mais Egbert, dans un nouveau voyage qu'il fit à Rome, désarma le saint père et obtint son absolution. (*Alberici Chron.*) Il fit également sa paix, quelque tems après, avec l'empereur Frederic II, qui, l'ayant rappelé, lui donna le gouvernement de l'Autriche, en considération de ses talents militaires. La mort de ce prélat est marquée à l'an 1237, dans les chroniques de Salzbourg et de Diessen. Berthold, le second fils de Berthold V, étant entré pareillement dans le clergé, fut promu à l'archevêché de Colocza, par la faveur d'André II, roi de Hongrie, dont il était parent ou allié. Mais le pape Innocent III lui refusa sa confirmation, sur son dévouement connu pour l'empereur Frédéric II. Elle lui fut enfin accordée par Honorius III, successeur d'Innocent, qui confirma même, en 1218, sa promotion faite au patriarcat d'Aquilée. Berthold transféra son siége à Udine. Ce fut un grand avantage pour cette ville, dont il releva les ruines, et qu'il décora d'aqueducs, de temples et d'autres edifices publics. Nous parlerons ci-après d'Otton, troisième fils du duc Berthold. Henri, le quatrième, eut le marquisat d'Istrie et de Carniole, avec l'avouerie de Tégernsée, qu'il défendit contre les entreprises injustes d'Otton, comte de Vales. Henri n'entra point dans le parti de l'attachement de son père à la maison de Suabe. Au lieu de se déclarer, à son exemple, pour Philippe, roi des Romains, il se tourna, de même que l'évêque Egbert, son frère, du côté d'Otton de Brunswick, son antagoniste. Philippe, étant devenu le maître de l'empire, le punit en le privant du marquisat d'Istrie. Henri, pour se venger, eut la lâcheté d'engager Otton de Wittelsbach à se défaire de Philippe, par un assassinat. (*Otto à S. Blasio.*, c. 50.) Le crime, tout favorable qu'il était à Otton de Brunswick, auquel il procurait l'empire, excita son indignation. Il en poursuivit la vengeance avec vigueur, et fit mettre au ban de l'empire, l'assassin avec ses complices. Le château d'Andechs, où residait Henri, fut même rasé, suivant Aventin, et Henri n'évita le supplice

qu'il méritait que par la fuite. Il passa en Palestine, d'où il ne revint qu'au bout de vingt ans, après avoir obtenu sa grâce de l'empereur Frédéric II. Mais l'année même de son retour, 1228, il mourut à Gratz, sans laisser d'enfants de Sophie, sa femme, qui lui survécut. Des quatre filles du duc Berthold, Hedwige, l'aînée, épousa, l'an 1186, Henri *le Barbu*, duc de Pologne, de Wratislaw et de Silésie, après la mort duquel, arrivée l'an 1238, elle vécut dans les exercices de la plus haute piété, jusqu'au 15 octobre 1243, qui fut le terme de ses jours. Gertrude, seconde fille de Berthold, épousa André II, roi de Hongrie, et périt, en 1213, de la manière que nous le disons à l'article de son époux; Agnès, sœur de Gertrude, devint fameuse par son mariage avec Philippe Auguste, roi de France; Mathilde, quatrième fille de Berthold, fut abbesse de Lutzingen, en Franconie, pendant vingt-trois ans.

OTTON, DIT LE GRAND.

1204. OTTON, dit LE GRAND, troisième fils du duc Berthold V, lui succéda au comté d'Andechs et au duché de Méranie. Non moins attaché que son père à la maison de Suabe, il signala sa valeur pour la défense de Philippe, roi des Romains, contre Otton de Brunswick, son compétiteur. Philippe récompensa son zèle en lui faisant épouser, le 22 juin 1208, BEATRIX DE SUABE, sa nièce, héritière du comté de Bourgogne, dont il joignit le titre à ceux de duc de Méranie, de Dalmatie et de prince de Voigtland. Mais la possession de ce comté lui fut disputée par Etienne de Bourgogne, vicomte d'Auxonne qui s'en prétendait le légitime héritier, comme le plus proche en ligne masculine. La querelle ne fut entièrement terminée qu'en 1230, par le mariage d'Adelaïde, fille d'Otton, avec Hugues, petit-fils d'Etienne. (Voy. *les comtes de Bourgogne*.)

L'an 1234, Otton tint à Inspruck, qu'il avait érigé en ville de simple marché qu'il était, les états de Tyrol, auxquels assistèrent les évêques de Brixen et de Trente et toute la noblesse du pays. (*Hundt.*, tom. I, p. 447.) Mais ce fut au nom de l'empereur qu'il présida à cette assemblée, dont tous les membres ne relevaient pas de lui. Hoffman, dans ses annales de Bamberg (liv. 4, §. 30), met en la même année la mort du duc Otton. De son mariage, il laissa deux fils et quatre filles. Les fils sont Otton, qui suit; et Poppon, qui fut, en 1238, le quatrième de sa maison, évêque de Bamberg; mais, dépourvu des vertus épiscopales, sa mauvaise administration le fit chasser la même année qu'il fut élu. Etant venu à bout de remonter sur son siége, après le court épiscopat de Sigefroi d'Oëttingen, son successeur, il mérita, par ses déportements, une seconde expulsion, qui fut suivie de l'exil, où il finit ses jours en 1245. Beatrix, l'aînée des quatre filles d'Otton, et non la troisième, comme on le suppose communément, fut alliée avec Otton, comte d'Orlamunde, en Thuringe; Alix, la seconde, donna sa main à Hugues, fils de Jean *le Sage*, comte de Châlons, qui, par elle, fit rentrer, comme on le verra plus bas, le comté de Bourgogne dans sa maison; Agnès qui suivait Alix, épousa, 1°. l'an 1230, Frédéric *le Belliqueux*, duc d'Autriche; 2°. l'an 1244, Ulric, duc de Carinthie. Elisabeth, la dernière des filles d'Otton, fut mariée, l'an 1246, à Frédéric III, burgrave de Nuremberg.

OTTON II.

1234. OTTON II, fils aîné du duc Otton *le Grand*, et de Béatrix, hérita seul du duché de Méranie, du comté de Bourgogne et des autres biens de sa maison, situés en Allemagne. Dès qu'il fut en possession de ces domaines, il fit citer ses vassaux, par son diplôme du mois de septembre 1234, pour venir lui rendre hommage. (Koeler, *de duc. Meran.*, p. 52.) Il ajouta, l'an 1247, à ses domaines la ville de Halle, en Tyrol, fameuse par ses salines, dont il se mit en possession après que l'empereur Frédéric II eut proscrit Conrad de Wasserbourg, qui en était seigneur. Otton reconnut mal cette faveur du prince, et se rangea du côté du pape Innocent IV, son ennemi déclaré. Frédéric, pour le punir, lui ôta, l'an 1247, les seigneuries de Schœrding et de Neubourg, dont il disposa en faveur du duc de Bavière, par ses lettres datées du camp de Parme, au mois de janvier 1248. (Koeler, *ibid.*, pag. 53.) M. Chasot (t. III, pag. 156), par une distraction singulière, dit précisément le contraire, et fait faire au pape le personnage que nous attribuons à l'empereur. La mort d'Otton avait précédé la donation que l'empereur fit des deux seigneuries dont on vient de parler, étant arrivée au commencement de l'an 1248, comme on le conclut d'une charte de Henri, évêque de Bamberg, datée du mois de février 1248, où il est fait mention de la mort de ce duc, comme récemment arrivée. (Koeler, pag. 78.) Cet événement fut tragique; mais on ne convient ni du lieu de la scène ni de ses circonstances. Les uns disent qu'il fut assassiné à Plassenbourg, par un certain Hager, dont il avait violé la femme; d'autres prétendent, d'après la chronique de Diessen, qu'il fut empoisonné par ses gens dans le château de Langkheim; la chronique de Melk raconte qu'il fut poignardé dans le château de Niesten, et enterré à Langkheim. Mais dans son testament, dressé le 17 juin 1248, indiction VI, il dit : *Nos egritudinis molestiâ lecto decumbentes* (*monum. Boica*, tom. VIII, pag. 184); ce qui annonce une mort naturelle. Il fut le dernier de sa maison, n'ayant point été marié, quoi qu'en dise Koeler, qui lui fait épouser Blanche, fille de Thibaut *le Posthume*, comte de Champagne. Il est vrai qu'elle fut accordée avec Otton; mais le mariage n'eut point lieu, puisque Blanche épousa, l'an 1236, Jean *le Roux*, duc de Bretagne.

La succession d'Otton fut partagée entre plusieurs cohéritiers. Mainard II, comte de Goritz, dans la haute Lusace, se mit en possession du duché de Méranie, du chef de Mathilde, sa mère, fille du duc Berthold III. Henri, évêque de Bamberg, s'attribua quelques châteaux et domaines qu'il réunit à son église par la charte du mois de février 1248, dont on a parlé plus haut. Béatrix, sœur aînée d'Otton, et son mari Otton d'Orlamunde, n'eurent pas une moindre part dans la succession de ce prince. Ils se saisirent, entr'autres domaines, du Voigtland, du château de Plassenbourg, de la ville de Culmbach, de Prutzendorff, de Goldernac, de Mengau et de Wertzberg. Alix, sœur puînée de Béatrix, et Hugues de Châlons, son époux, eurent, par une disposition particulière du duc Otton, le comté de Bourgogne. La ville de Baruth, en Saxe, et le château de Cadolbourg, furent le partage d'Elisabeth de Méranie et de son mari, Frédéric, burgrave de Nuremberg.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES SUISSES ET DE LEURS ALLIÉS.

Une nation sans chef, composée de treize corps politiques différents entre eux par la forme du gouvernement, démocratique chez les uns, aristocratique chez les autres, également divisés par le culte religieux, ici Catholiques, là Zuingliens ou Calvinistes, mais réunis par un amour égal de la liberté, telle est en précis la république des Suisses. Celtes, ou Gaulois d'origine, ils avaient souffert que des colonies de Cimbres et de Suèves vinssent s'établir parmi eux, et leur avaient abandonné la partie septentrionale de l'Helvetie. C'est par là qu'on peut expliquer ce qui a donné naissance à la diversité de langage, qui subsiste encore entre cette partie et le reste de la Suisse. Le nom d'Helvétiens fut commun à tous, jusqu'à la grande confédération qu'ils firent au quatorzième siècle, et depuis laquelle ils ne sont plus connus que sous le nom de Suisses. Lorsque Jules César entra dans les Gaules, ils étaient partagés en quatre cantons, dont la position et l'étendue ne sont pas faciles à déterminer. La population de ce pays était telle alors, qu'on y comptait douze villes et quatre cents villages; mais le produit du sol faiblement cultivé, ne fournissait que difficilement à la subsistance de ses nombreux habitants (1). Orgetorix, le plus opulent et le plus accredité d'entre eux, les voyant murmurer de leur sort, proposa une invasion dans les Gaules, pour se faire donner le commandement. Ses desseins ambitieux furent découverts. La mort qu'il se donna prévint la vengeance que ses compatriotes se proposaient d'exercer sur lui. Cependant, les esprits conservèrent l'impulsion qu'il leur avait donnée, et l'entreprise fut également résolue. Pour rendre irrévocable le parti qu'ils avaient pris, ils commencèrent à mettre le feu à leurs habitations; après quoi, le 26 mars de l'an 695 de Rome, ils s'acheminèrent au nombre de quatre-vingt-douze mille hommes, sans compter les femmes, les enfants et les vieillards, vers le Rhône, où était marqué le rendez-vous général de la nation. César, alors proconsul des Gaules, apprenant leur émigration, vole à leur rencontre pour les empêcher de pénétrer sur les terres des Romains. Ils étaient près alors d'entrer dans les gorges qui séparent le lac Léman du Mont-Jura. Le général romain leur barre le chemin par un retranchement qu'il fait élever à l'ouverture de ce défilé, après avoir fait rompre le pont de Genève qui communiquait avec leur pays. Obligés par là de revenir sur leurs pas, les Helvétiens s'adressent aux Séquanais, qui leur accordent le passage sur leurs terres, d'où ils arrivent sur les bords de la Saône, dans le pays des Eduens. Les deux tiers de leur armée avaient déjà traversé la rivière sur des traîneaux et des nutres, lorsque César atteignit leur arriere-garde, composée de Tigurins, qu'il défit. Ayant fait ensuite construire un pont sur la Saône, il livre aux Helvétiens divers petits combats, qui aboutirent à une affaire générale, où il remporta une victoire complète près d'Autun, nommé alors Bibracte. Ceux qui échappèrent au carnage étant retournés dans leur patrie, s'occupèrent à réparer leurs foyers.

L'Helvétie, depuis ce tems, demeura soumise aux Romains l'espace d'environ quatre siècles. Les Bourguignons l'ayant conquise l'an 407, elle resta sous leur domination jusqu'à la destruction de leur royaume, opérée par les armes des enfants de Clovis en 532 ou 534. Dans les divers partages que les successeurs de ces princes firent entre eux de la monarchie française, l'Helvétie tomba tantôt dans le lot des rois de Bourgogne, tantôt dans celui des rois d'Austrasie. Sur le déclin de la race carloviogienne, Rodolfe, fils de Conrad et comte d'Auxerre, ayant assemblé, l'an 888, les évêques et les grands de la Bourgogne, dont il était gouverneur, les engagea à lui déférer le titre de roi. Son petit-fils, Rodolfe III, n'ayant point d'enfants, transmit ses états, par son testament, l'an 1032, à l'empereur Conrad *le Salique*. Ce fut alors que les prélats et les seigneurs du pays profitèrent de l'éloignement de ce nouveau maître, pour s'approprier et ériger, en souverainetés, les terres dont ils avaient le commandement. Une partie de l'Helvétie demeura néanmoins sous l'autorité immédiate de l'empereur; mais ce ne fut pas la plus heureuse. Des étrangers, envoyés pour la gouverner, la traitèrent en pays de conquête, et ne travaillèrent qu'à s'enrichir de ses dépouilles. Le mal fut porté à son comble pendant l'espèce d'anarchie qui régna dans l'empire depuis la déposition de Frédéric II, prononcée, en 1245, au concile de Lyon, jusqu'à l'élection, faite en 1273, de Rodolphe de Habsbourg, pour remplir le trône impérial. Dans cet intervalle de vingt-huit ans, la loi du plus fort fut presque la seule qu'on respectât dans l'empire. Les villes helvétiques, pour se mettre à l'abri de l'oppression, commencèrent à faire entre elles des confédérations; mais, voyant que cet expédient ne suffisait pas pour défendre leur liberté, elles se choisirent des protecteurs parmi les seigneurs voisins les plus puissants et les plus estimés. Celui qui l'emportait sur les autres par l'étendue de ses domaines et par sa manière de les régir, était sans contredit Rodolphe de Habsbourg, dont on vient de parler. La plupart de ces villes, s'étant mises, l'an 1257, sous la sauve-garde de ce prince, consentirent à recevoir de sa main des capitaines, ou gouverneurs, et lui assignèrent des rentes pour le prix de sa protection.

(1) Voici quelles étaient alors l'étendue et les bornes de l'Helvétie. César, dans ses commentaires, sépare les Helvétiens des Germains par le Rhin, des Séquanais par le Mont-Jura, et des Allobroges par le lac Léman et le Rhône, par où il paraît que ces peuples occupaient, outre ce qu'on appelle aujourd'hui la Suisse allemande, tout le pays de Vaud, le Valais et le pays de Gex, le long du lac Léman et du Rhône d'un côté, et du Mont-Jura de l'autre.

Rodolphe répondit à leur confiance, et ne servit pas des ingrats. Ce furent elles qui contribuèrent le plus efficacement à lui faire obtenir la dignité impériale. La conduite d'Albert, fils et successeur de Rodolphe, à l'égard des Helvétiens, fut le contraste de celle de son père. Voulant convertir en servitude l'obéissance libre qu'ils lui rendaient, il leur envoya des officiers qui s'appliquèrent à remplir ses vues par des vexations de tous les genres. Pour ne citer qu'un exemple de leur insolence et de leur barbarie, on se contentera de rapporter le trait suivant. Geisler, bailli d'Uri, s'avisa de placer, au bout d'une perche, son chapeau, dans le marché public d'Alturff, avec ordre à tous les passants de le saluer sous peine de la vie. Guillaume Tell, fameux arbalétrier, ayant méprisé cet ordre, fut obligé, pour expier sa désobéissance, d'abattre d'assez loin, d'un coup de flèche, une pomme sur la tête de son fils; à quoi il réussit sans blesser l'enfant. Ce trait, vainement contesté, quant à la substance, par quelques modernes, est du 18 novembre 1307, et fut le signal d'une révolution préparée dans les trois cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, le 17 octobre précédent, par trois hommes déterminés à tout oser pour le salut de la patrie, Walther Furst, Werner de Stauffach, et Arnold de Melchtal. Les tyrans furent ignominieusement chassés; et l'empereur Albert, qui se disposait à les venger, périt le 1er. mai 1308, par la main de son neveu. Léopold, troisième fils d'Albert, héritier du ressentiment de son père, s'étant mis en devoir de réduire les rebelles, fut mis en déroute, le 15 novembre 1315, avec une armée de neuf mille hommes, près de Morgarten, montagne de Schwitz, par un corps de treize cents hommes des trois cantons qu'on vient de nommer. Ce fut après cet événement que les vainqueurs, qui ne s'étaient unis que pour dix ans, rendirent leur confédération perpétuelle. « Elle était absolument défensive contre ceux qui entreprendraient de dépouiller ces peuples de leurs privilèges, sans qu'il y soit fait mention du projet de l'empereur Albert I, de réunir ces pays, avec une grande partie de l'Helvétie, aux fiefs et domaines de sa maison. Comme l'objet de leur confédération était de se maintenir dans la prérogative de relever directement de l'empire, l'obéissance envers l'empire et son chef fut expressément réservée, et spécialement encore tous les droits que des seigneurs particuliers possédaient à titres légitimes dans l'enceinte des trois pays, sauf le cas où ces seigneurs se trouveraient en guerre avec les communautés générales de ces pays. Pour prévenir leur désunion, ils se lièrent à n'entrer ni en engagement par serment, ni même en négociation avec d'autres que d'un consentement général, et à ne reconnaître aucun maître, c'est-à-dire aucun chef de l'empire, que d'un accord unanime...... » Cette première ligue est appelée *l'alliance des trois Waldstett*, ou cantons frontières. (Tscharner, *Diction. de la Suisse, disc. prélim.*, pag. 3-4.)

L'exemple et les premiers succès des confédérés éveilla parmi leurs voisins l'amour si naturel de l'indépendance. Ceux de Lucerne souffraient impatiemment le joug des Autrichiens qui leur avait été imposé contre leur gré. Soumis auparavant, pour la juridiction et la haute police, à l'abbaye de Murbach en Alsace, et relevant d'ailleurs nuement de l'empire, ils comptaient sur la foi d'un traité fait avec l'abbé, qu'il n'aliénerait jamais ses droits sur eux sans leur consentement. Mais le prélat avait ensuite eu la faiblesse de traiter, à leur insu, de ces mêmes droits avec l'empereur Rodolphe, qui cherchait à faire, à ses fils, un patrimoine digne du rang où il se voyait élevé. Après la mort de ce prince, las des hostilités auxquelles les exposait la rupture ouverte entre les pays ligues et le parti autrichien, ils conclurent avec les premiers une trève, au grand déplaisir de leurs maîtres. Ceux-ci crurent devoir prévenir les suites de cette association. Mais les mesures qu'ils prirent sourdement pour y réussir ayant été découvertes, les Lucernois, après s'être saisis des portes, congédièrent le gouverneur, obligèrent ses partisans à vider le pays, et entrèrent dans la ligue perpétuelle des trois cantons; ce qui arriva l'an 1332. Mais au lieu d'adopter le gouvernement démocratique, établi chez leurs confédérés, ils préférèrent l'aristocratie avec quelques modifications. Ce furent les Lucernois qui, s'étant emparés, l'an 1352, du château de Habsbourg, le détruisirent presque entièrement, et réunirent le comté auquel il donnait le nom à leur canton.

ZURICH, après l'extinction de la maison de Zéringen, à qui cette ville avait appartenu depuis l'an 1097 jusqu'en 1218, avait fait de grands pas vers l'indépendance. L'empereur Frédéric II lui assura, par un acte exprès, le droit de n'être jamais ni aliénée, ni hypothéquée. Son conseil aristo-démocratique était composé de quatre nobles et de huit principaux bourgeois, qui alternaient avec d'autres. « En 1336, cette forme fut changée, et on y substitua celle qui existe encore aujourd'hui. Il résulta de grands troubles de ce changement. En 1350, on découvrit une conjuration, formée contre ce gouvernement, qui alluma une guerre contre la maison d'Autriche et les comtes de Rapperschweil, et engagea Zurich à entrer, en 1351, dans la confédération helvétique. Les trois anciens cantons lui cédèrent le premier rang ». (Tscharner.) Le pays de Zurich est le *pagus Tigurinus* dont il est fait mention dans les historiens romains.

ZUG (en latin *Tugium*), que M. Tscharner donne pour une des anciennes villes de Suisse, et dont la Martinière dit néanmoins qu'*elle ne se trouve marquée en aucun lieu avant cinq cents ans*, est la capitale d'un canton d'environ quatre lieues en longueur sur autant en largeur, borné à l'est et au nord par celui de Zurich, au midi par celui de Schwitz, et à l'ouest par le canton de Lucerne et par les bailliages qu'on nomme libres. Après avoir fait partie, avec ses environs, du duché d'Allemanie, elle tomba, dans le onzième siècle, sous la puissance des comtes de Lentzbourg, à l'extinction desquels elle passa aux comtes de Habsbourg, qui la transmirent à la maison d'Autriche, dont elle réserva les droits, lorsqu'en 1352, subjuguée par les Suisses, elle entra, avec ses dépendances, dans leur grande confédération. Quoiqu'un peu moins ancienne dans le corps que Glaris, on lui a néanmoins adjugé le pas sur ce canton, en comptant celui de Zug pour le septième. Le gouvernement de Zug est démocratique et la religion catholique. Le lac près duquel Zug est bâtie, long de trois lieues sur une de large, abonde en poissons. Cette ville est proprement bâtie, et son territoire fertile et agréable.

GLARIS, ou GLARUS (en latin *Glarona*), après avoir été long-tems, avec son canton, du domaine de l'abbaye des filles de Seckingen, était tombé sous la puissance de la maison d'Autriche, dont les ducs, nommés capitaines de ce pays par l'abbesse, avaient converti le titre qu'ils avaient reçu d'elle en fief héréditaire, et en exerçaient les droits avec la plus grande rigueur. Les Glaronais, voyant alors foulés aux pieds les privilèges qu'ils avaient obtenus sous la première domination, eurent recours aux cantons suisses, déjà confédérés, pour se tirer de l'oppression. Celui de Schwitz se montra le plus empressé à les secourir. Étant entré à main armée dans leur pays, l'an 1351, il y rétablit l'ancienne forme de l'administration publique ainsi que les droits du peuple, et se fit de ses voisins affranchis des alliés reconnaissants et utiles. « Cette première alliance des Glaronais avec les cantons renfermait des conditions inégales; ils ne pouvaient ni s'allier ni entrer en guerre sans l'aveu des confédérés. Par les services rendus à la ligue, ils méritèrent, qu'en 1450, cette inégalité fût levée; pour en effacer même la trace, et pour donner à la prérogative naturelle une force rétroactive, le second traité fut mis sous la date du premier. » (Tscharner.)

BERNE, capitale d'un pays qui tient le second rang parmi les treize cantons helvétiques, et qui en égale à-peu-près le

tiers par son étendue et ses richesses, doit sa fondation, dont la date est de 1191; à Berthold V, duc de Zéringen et recteur de la Bourgogne transjurane. Ce fut dans une péninsule, formée par la rivière d'Aar, qu'il la bâtit presque au milieu du canton, à vingt lieues sud de Bâle, autant sud-ouest de Zurich et trente nord-est de Genève. Berthold V, après avoir donné à sa ville naissante des lois et des libertés qu'il fit confirmer par l'empereur Henri VI, mourut, l'an 1218, sans postérité mâle, les fils qu'il avait eus ayant été empoisonnés, si l'on en croit Josias Simler, par la noblesse du pays, dont il avait encouru la haine. Berne alors étant rentré sous la dépendance immédiate de l'empire, Frédéric II y établit préfet Otton de Ravensberg, qu'il révoqua, quelques années après, pour laisser les Bernois en pleine jouissance de leur liberté. Le désir d'étendre leur territoire ne tarda pas à les compromettre avec leurs voisins. Hartman, comte de Kibourg, s'offensa d'un pont qu'ils avaient construit sur l'Aar, pour passer de là sur un terrain qu'ils avaient acquis près de Burgdorff, dont il était seigneur. Ayant fait une ligue avec la ville de Fribourg, il entreprit de détruire cet ouvrage. Les Fribourgeois étaient d'autant plus blâmables de s'être alliés contre Berne, avec ce comte, que Berthold, leur fondateur, avait recommandé à l'une et à l'autre ville de vivre toujours en bonne intelligence pour assurer leur tranquillité. Les Bernois trouvèrent un défenseur dans le comte de Savoie, dont ils se reconnurent vassaux. Sa protection ayant imposé à leurs ennemis, ils étendirent sans obstacle l'enceinte de leur ville qu'ils fortifièrent par de nouveaux murs. Dans la guerre qui s'éleva depuis entre la Bourgogne et la Savoie, le comte ayant besoin, à son tour, du secours des Bernois, leur promit tout ce qu'ils lui demanderaient, s'ils le servaient avec le zèle qu'il attendait de leur fidélité. L'ayant rendu victorieux, ils le prièrent de les rétablir dans leur première liberté; ce qu'il accorda sans peine. Mais la jalousie ne permit pas à leurs voisins de les laisser en paix. Pour se maintenir dans l'indépendance, et s'assurer la possession des terres qu'ils acquéraient successivement, ils eurent presque continuellement les armes à la main. Godefroi de Habsbourg, les ayant attaqués, l'an 1241, avec des forces supérieures, remporta sur eux une victoire qui fut suivie du siège de Berne, où il échoua jusqu'à deux fois. Albert, fils de Rodolphe et depuis empereur comme son père, étant venu sur les terres des Bernois, on ne dit pas en quelle année, leur fit essuyer un autre échec dans un combat qu'il leur livra sous les murs de leur ville. Une ligue plus formidable, composée des comtes de Savoie, de Neubourg, de Gruyère, de l'évêque de Lausanne, du seigneur de Tarre et de la noblesse de plusieurs cantons, se forma, l'an 1291, contre Berne. Mais, s'étant munis de l'alliance des comtes de Kibourg et d'Arberg et de la ville de Soleure, les Bernois, sous la conduite d'Ulric, seigneur d'Erlac, battirent les confédérés, qui se retirèrent avec une perte considérable. Ce succès ayant relevé leur ardeur, ils entreprirent, dans les années suivantes, diverses conquêtes qui reculèrent à une longue distance les bornes de leur pays. Pour arrêter les progrès de leurs armes, plusieurs comtes, avec grand nombre de nobles, rassemblèrent une armée, qu'on fait monter, pour le moins, à seize mille hommes de pied, et trois mille cinq cents cavaliers, avec laquelle ils vinrent assiéger la petite ville de Laupen, appartenante aux Bernois. Ceux-ci, renforcés par les troupes que les cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, leur fournirent, ayant mis à leur tête Rodolphe d'Erlac, engagèrent, devant la place, le 21 juin 1339, une bataille où le plus grand nombre des ennemis perdirent la vie. On compte parmi ceux-ci les comtes de Nidau, d'Arberg et de Wellensted, quatre-vingts gentilshommes des meilleures maisons, quinze cents cavaliers et plus de trois mille hommes de pied. Les vainqueurs marchèrent de là contre les Fribourgeois, qui s'étaient rendus vassaux du duc d'Autriche, et les ayant défaits près de Schonenberg, ils s'approchèrent de Fribourg, dont ils brûlèrent les faubourgs; après quoi ils ravagèrent Signau, Lagnau, Arberg, Nidau, Burgdorff et d'autres lieux, dont une partie fut réunie à leur domaine. Les progrès de leurs armes furent arrêtés, l'an 1343, par une trève qu'Agnès d'Autriche, veuve d'André III, roi de Hongrie, avait eu l'adresse de ménager. (Josias Simler, *de Rep. helvet.*, liv. I.) Mais l'antipathie des Bernois et des partisans de la maison d'Autriche fit bientôt revivre les hostilités. Elles tournèrent presque toujours à l'avantage des premiers, qui, l'an 1353, prirent le parti d'accéder à la confédération helvétique, dont ils firent le huitième canton, qui est en même tems le second dans le rang d'honneur (1). « On » distingue encore de nos jours, dit M. de Watteville, les » huit anciens cantons, comme on les appelle, des Suisses en » général, parce que, pendant cent vingt-cinq ans (M. Tscharner dit 130), ils composaient seuls le corps helvétique » (2). Dans cet intervalle de tems, il se passa bien des événements relatifs à la Suisse, dont il est important de toucher, au moins rapidement, les plus remarquables.

Albert, duc d'Autriche, après avoir mis, le 15 juillet 1352, le siège devant Zurich, désespérant du succès de son entreprise, s'était prêté à un accommodement ménagé par le margrave de Brandebourg. Le traité portait que le duc reconnaîtrait l'alliance de Glaris et de Zug avec les Suisses; que cependant il serait maintenu dans la jouissance des rentes et des *droitures* qu'il y possédait; et enfin que les Zuricois remettraient en liberté le comte de Habsbourg, qu'ils avaient fait prisonnier, la veille de saint Mathias 1350 (v. st.), dans une expédition nocturne, où il était sur le point d'escalader leur ville, à la tête de plusieurs autres comtes et d'autres nobles (Simler, *Chronol. Helvet.*) Mais on s'aperçut bientôt que cette paix n'était que simulée de la part des Autrichiens. Albert, ayant mis dans ses intérêts l'empereur Charles IV et plusieurs villes impériales, recommença les hostilités le 18 juillet 1354, et dix jours après, il vint mettre de nouveau le siège devant Zurich. L'empereur le joignit, le 20 août suivant, avec les troupes de plusieurs villes de l'empire. Mais fléchi par les remontrances des Zuricois, et voyant d'ailleurs ceux qui l'avaient suivi prêts à se débander, il prit le parti de la retraite. Albert, peu de tems après, fit de même sur la nouvelle qu'il reçut d'un gros parti des confédérés, qui venait au secours de la place. (Suicer, Watteville, pag. 158.)

BIENNE (en latin *Bienna*, *Biellum*, *Bipennis*), ville située à l'extrémité d'un lac auquel elle donne son nom, s'était presque entièrement tirée de la dépendance de l'évêque de Bâle, qui en avait fait l'acquisition, lorsqu'en 1352, elle fit une alliance

---

(1) « La république de Berne, dit M. le comte d'Albon, a de » grandes possessions, des revenus considérables, et un trésor dont les » épargnes de chaque année augmentent les fonds. Elle a placé en » Angleterre et en Hollande plus de huit millions; et l'on assure que » ce n'est là tout au plus que la sixième partie de la somme totale » qu'elle tient en réserve. Tous les autres cantons, sans en excepter » même les Protestants, craignent cette république, ou la jalousent, » et croient de leur intérêt de la voir moins riche, moins puissante, » se rapprocher de leur médiocrité, et perdre cette énorme disproportion qui se trouve entr'elle et les autres membres du corps helvétique. »

(2) L'an 1415, dans le tems que les huit anciens cantons s'emparèrent du comté de Bade, dont nous parlerons ci-après, sept de ces mêmes cantons se rendirent maîtres de la Turgovie, province d'une assez grande étendue, des Frey-Ambter, ou Francs-Bailliages qui n'ont qu'un petit territoire, pays peu considérable, et de Rhinthal, qui s'étend le long du Rhin, depuis le comté de Werdenberg jusqu'au lac de Constance. Ces conquêtes furent toutes des démembrements des états possédés par la maison d'Autriche. Sargans, comté d'un revenu médiocre, fut acquis, peu de tems après, à prix d'argent par ces mêmes cantons. La ville de Rapperschweil, sur le lac de Zurich, fut prise en 1458, par les cantons d'Uri, de Schwits, d'Underwald et de Glaris.

perpétuelle avec la ville de Berne, dont elle est éloignée de sept lieues nord-ouest. En 1367, Jean III, evêque de Bâle, s'en etant rendu maître par surprise, fit main-basse sur une partie des habitants, et livra aux flammes les maisons. Les troupes de Berne et de Soleure, également alliées à Bienne, accoururent assez tôt pour dégager les principaux bourgeois détenus dans le château, qu'elles détruisirent à leur tour par le feu; après quoi elles allèrent faire le ravage sur les terres de l'evêché. Bienne, en 1498, fit alliance avec le corps helvetique, et, depuis ce tems, elle envoie un deputé aux diètes de la nation. (Tscharner, Suicer.)

L'ARGEU, ou L'ARGOVIE (*Argoviæ Pagus*), est une petite province, dont la république de Berne est redevable à l'excommunication prononcée par le concile de Constance contre Frédéric, duc d'Autriche, protecteur du pape Jean XXIII. « On » le partage en haut et bas Argeu, dont la petite ville d'Ar- » bourg fait à-peu-près le point de séparation. On y compte » dix bailliages et quatre villes principales, Zoffingen, Arau, » Lentzbourg et Brouc. » (Tscharner.) C'est un pays fertile en grains, en vins et en fourrages.

Le pays de VAUD (*Vaudum*), qui s'étend depuis le lac de Genève jusqu'à ceux de Morat et d'Yverdun, sur un espace carré d'environ vingt lieues, est encore une possession de la république de Berne. On le croit le même à-peu près que le *Pagus Urbigenus*, dont parle César, et dont la ville d'Orbe (*Urba*), à deux lieues du Mont Jura, était la capitale. Il faisait partie du royaume de Bourgogne, après l'extinction duquel il tomba sous la puissance des empereurs d'Allemagne, qui l'inféodèrent aux ducs de Zéringen. Cette maison ayant cessé d'exister en 1218, les comtes de Savoie profitèrent des troubles de l'empire pour s'en emparer; et Amedée V, l'un de ces comtes, donna, l'an 1285, le pays de Vaud à Louis, son frère puîné, dont la postérité l'a conservé jusqu'en 1359, époque de son extinction. L'évêque de Lausanne était seigneur de sa capitale, ainsi que des paroisses de la Vaux, d'Avenche (l'ancien *Aventicum*) et de Vevay. Les cantons de Berne et de Fribourg y possédaient en commun plusieurs bailliages; le reste appartenait au comte de Savoie. C'est à Moudon que s'assemblaient les états du pays. Ils contenaient quatorze villes, ou bourgs, dont les principaux étaient Moudon, Yverdun, Morges, Nuyon, Payerne et Romont. Les Bernois n'ayant pu engager, par leurs remontrances, le duc de Savoie à laisser à la ville de Genève le libre exercice de la nouvelle religion qu'elle avait embrassée, entrèrent en armes, l'an 1536, dans le pays de Vaud, dont ils sont restés maîtres jusqu'à nos jours. C'est la contrée la plus fertile, la plus riante et la plus riche de cette république.

GRUYÈRES, petite ville à six lieues ouest de Fribourg, était autrefois la capitale d'un comté qui s'étendait des frontières du Valais et de la source de la Sane, jusqu'à deux lieues, ou environ, de Fribourg. Michel, son dernier comte, se voyant accablé de dettes, abandonna tous ses biens, qui furent discutés par l'arbitrage des cantons d'Uri, de Schwitz, de Glaris, de Soleure et de Schaffhouse. Les villes de Berne et de Fribourg s'emparèrent de ses terres en 1554, seize ans avant sa mort, arrivée l'an 1570, et cela pour la somme de quatre-vingt-un mille richdales, à quoi se montaient, tant leurs prétentions, que celles des villes de Bâle et de Strasbourg, qu'elles avaient achetées, et d'autres paiements faits à divers créanciers. En conséquence, ces deux villes firent, en 1555, le partage du comté de Gruyères. Berne eut deux des quatre barrières, en quoi il était partagé, savoir, Gessenay et Château-d'Oeus, ou la province au-dessus de la Bocke, et Fribourg eut les deux autres, c'est-à-dire, Gruyères et Montsalven, ou la province au-dessous de la Bocke. On sait la réputation qu'ont en France les fromages de Gruyères, qui font la principale richesse du pays.

Il nous reste encore à parler de l'une des possessions les plus importantes du canton de Berne, que nous aurions peut-être dû nommer avant l'acquisition de Gruyères. C'est la ville de LAUSANNE, la plus grande du pays de Vaud, nommée dans l'itinéraire d'Antonin, *Lausanna*. Quoique sujette en partie à son évêque, elle jouissait cependant de privilèges considérables que les empereurs lui avaient accordés. Ses lois furent rédigées en code, l'an 1368, sous le nom de *Placitum generale*. Elle conclut, en 1315, une alliance avec Berne et Fribourg; et, l'an 1536, elle se soumit au canton de Berne, qui, non content de lui confirmer ses anciens privilèges, lui céda plusieurs biens ecclésiastiques considérables qu'il avait confisqués après l'introduction de la prétendue réforme. L'evêque de Lausanne réside aujourd'hui à Fribourg. Son premier siége était Avenche, *Aventicum*, l'une, à ce qu'il paraît, des douze villes que les Helvetiens ruinèrent lorsqu'ils entreprirent leur malheureuse expédition dans les Gaules. Ce fut de cette ville que l'évêque Marius transporta son siége, l'an 602, à Lausanne.

Un nouveau péage que le duc Léopold d'Autriche établit, en 1385, à Ruthenbourg, souleva les Lucernois, auxquels il était fort onéreux. Le peuple en fureur, s'étant attroupé à l'insu du magistrat, marcha contre Rothenbourg, démolit le château et abbatit les murs de la ville, sans toucher ni aux biens ni à la vie des particuliers. (Watteville, pag. 180.) Ce fut le signal d'une nouvelle rupture avec la maison d'Autriche. Les Lucernois, s'étant présentés successivement devant les villes de Sempach et de Richensée, les reçurent à composition avec le pays d'Entlebuch, qui, las de la domination tyrannique de Pierre de Thorberg, son seigneur, les prévint en se mettant sous leur protection. Les Autrichiens ayant pris d'assaut, l'an 1386, Richensée sur le lac de Baldeck, dont la garnison était trop faible pour leur résister, y exercèrent la plus cruelle vengeance, en égorgeant une partie des habitants, précipitant les autres dans le lac, et détruisant jusqu'aux fondements tous les édifices de la place. Après avoir menacé plusieurs autres villes, ils arrivent, le 9 juillet 1386 (Suicer), devant Sempach, sur le lac de Sursee, où le duc Léopold d'Autriche vient se mettre à leur tête le même jour. Ce fut aussi celui de l'arrivée des troupes envoyées au secours de la place, par tous les confedérés, à l'exception des Bernois, qui s'excusèrent, sous differents prétextes, de prendre part à cette expédition. L'armée autrichienne était forte de quatre mille hommes, suivant M. de Watteville, et celle des Suisses n'était que de treize cents. Dès qu'on fut en présence, le combat s'engagea. Le duc ayant été tué des premiers dans la mêlée, la déroute de son armée devint générale. Deux mille autrichiens restèrent morts sur le champ de bataille. La perte que firent les Suisses n'alla guère au-delà de deux cents hommes. La ville qui était assiegée, fut sauvée par cette victoire et prise sous la protection de Lucerne, dont elle n'est éloignée que de trois lieues nord-ouest. Les Suisses ont depuis consacré cet événement par la fondation d'une chapelle, où ils se rendent annuellement, le jour qu'il est arrivé, pour en rendre grâce à Dieu. C'est ainsi qu'ils ont érigé, dans la suite, d'autres monuments semblables, sur les champs de bataille de Morgarten, de Naefels, de Morat, d'Ornach, etc.

Les Autrichiens, après la bataille de Sempach, n'étaient pas d'humeur à rester sur leurs pertes. Leopold et Guillaume, fils du duc qui venait d'être tué, et Albert, son frère, s'étant tenus en Suisse, firent de grands préparatifs pour continuer la guerre. Berne, alors croyant devoir se réunir aux sept autres cantons, leur fournit des troupes avec lesquelles ils réprimèrent les differentes courses des ennemis, et leur rendirent la pareille sur leurs terres. Naefels, bourg considérable du canton de Glaris, était gardé par quatre cents hommes sous les ordres de Mathis de Bublen. Les Autrichiens s'en étant approchés, le 9 avril 1388, au nombre de quinze mille hommes, suivant M. Tscharner, s'en rendirent les

maîtres aisément, par la retraite de la garnison; après quoi ils y mirent le feu. Mais, étant tombés sur les Glaronois qui s'étaient rassemblés dans la vallée de Linthal, au nombre de sept cents, ils furent si vigoureusement reçus, qu'obligés de prendre la fuite après un combat de trois heures, une partie d'entre eux alla se précipiter dans la rivière de Limmat. On fait monter à deux mille cinq cents hommes la perte qu'ils firent à cette journée, et on réduit à cinquante-cinq celle des Suisses.

Les garnisons de Nidau, bourg situé sur le lac de Bienne, et de Buren sur l'Aar, désolaient le voisinage par leurs brigandages. Les villes de Berne et de Soleure, ayant réuni leurs forces, mirent le siége devant ces deux places, qu'elles emportèrent le 12 avril et le 7 mai de l'an 1388. Berne, en son particulier, s'empara, dans le mois de juillet, d'Unterséen et du haut Simmenthal, vallée fort étroite, mais longue de douze lieues dans toute son étendue. (Watteville.) M. Busching met en 1687 la conquête d'Unterséen. Les autres cantons étaient alors occupés au siége de Rapperschweil. Cette expédition ne fut point heureuse. Un assaut général, qu'ils livrèrent à la place le 1er. mai, fut repoussé avec une perte considérable pour les assiégeants, qui, le lendemain, prirent le parti de la retraite. Mais la maison d'Autriche, vers le même tems, eut le désagrement de voir les comtes de Toggenbourg se détacher de son alliance, et faire la paix avec les Suisses. Plusieurs villes impériales s'entremirent, l'année suivante, pour faire cesser les hostilités entre cette nation et les ducs, ses ennemis naturels. Elles obtinrent enfin, malgré l'opposition de Berne, une trève qui, deux fois renouvelée, fut prolongée jusqu'à soixante-quatorze ans, et fidèlement observée de part et d'autre. Les Suisses profitèrent du repos qu'elle leur procura pour perfectionner leur discipline militaire; et ils y réussirent de manière, qu'au jugement de Machiavel, ils ne furent surpassés en ce point que par les Romains.

On a parlé ci-devant de l'expédition qu'Enguérand VII, sire de Couci, fit, l'an 1375, en Alsace et dans le Sundgaw, puis dans l'Argeu, à la tête de quarante mille anglais, pour revendiquer les domaines qu'il prétendait devoir lui revenir du chef de Catherine, sa mère, fille de Léopold, duc d'Autriche, et petite-fille, par son père, de l'empereur Albert I. Leopold II ou III, son cousin, contre lequel il faisait cette répétition, s'étant muni de l'alliance des Suisses, rassembla des forces pour les opposer à celles des ennemis. Les Lucernois, les Zuricois et les Bernois se mirent en campagne pour leur fermer le passage sur leurs terres. Mais, voyant que les Autrichiens ne faisaient pas même garder leurs frontières, ils se retirèrent pour la plupart dans leurs villes. On voit seulement que la nuit du 26 au 27 décembre 1375, un corps de bernois ayant surpris les Anglais dans le couvent de Fraubrunnen, entre Berne et Soleure, leur livra un combat, où il tua près de huit cents hommes, tandis qu'il n'en perdit que vingt-cinq, y compris ceux qui étaient restés en arrière pour piller. (Watteville.) M. Tscharner dit « qu'on érigea » une colonne à l'honneur de cette victoire avec des inscrip- » tions, en latin et en allemand, qui existent encore ». On a parlé de même, à l'article de Charles, dernier duc de Bourgogne, des victoires que les Suisses remportèrent à Granson et à Morat, en 1476, sur ce prince. Mais on doit regarder comme supposé, l'humble discours que plusieurs écrivains mettent dans la bouche des députés de cette nation, avant la première de ces deux batailles, pour détourner le duc de leur faire la guerre. Nous ajouterons encore que les Suisses eurent beaucoup de part au gain de la bataille de Nanci, où Charles périt le 5 janvier 1477.

Le corps helvétique ne fut pas borné pour toujours aux huit cantons dont on a parlé jusqu'ici. Cinq autres cantons y ont été ajoutés dans les quinzième et seizième siècles, et voici l'ordre chronologique dans lequel on doit les placer.

BADE, ou BADEN, ville à quatre lieues de Zurich, et douze de Bâle, fameuse par ses bains qui lui donnent son nom, est la capitale d'un comté plus étendu que la plupart des petits cantons, et plus fertile, qui fut enlevé, l'an 1415, à la maison d'Autriche, par les cantons confédérés, en vertu du ban prononcé, par le concile de Constance et l'empereur, contre l'archiduc Frédéric, pour avoir favorisé l'évasion du pape Jean XXIII. L'empereur Sigismond l'hypothéqua, la même année, à la ville de Zurich, pour la somme de quatre mille cinq cents florins. Cette ville, en faveur de la république helvétique, permit aux cantons de Schwitz, de Lucerne, d'Underwald, de Zug, et de Glaris, de prendre part à cette hypothèque : la ville de Berne y fut admise en 1426, et le pays d'Uri en 1445. « Ces huit anciennes villes » et cantons possédaient ce comté, et y établirent successi- » vement des baillis tous les deux ans, jusqu'à l'année 1712; » mais les cantons souverains de la religion catholique, c'est- » à-dire Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald, et Zug, ayant » occupé exclusivement la ville de Bade avec leurs troupes » dans la guerre de Toggenbourg, les villes de Zurich et de » Berne s'en emparèrent, et les cinq cantons catholiques leur » cédèrent leurs prétentions sur ce comté à la paix d'Arau; » mais Glaris conserva ses droits ». (Busching.)

FRIBOURG, ville bâtie sur la Sane, dans l'Uchtland, vers l'an 1177, par Berthold IV, duc de Zéringen, différente de Fribourg, en Brisgaw, fondée par Berthold III, père du précédent, au lieu de retourner, à l'extinction de la maison de Zéringen, sous la domination immédiate de l'empire, tomba sous celle d'Ulric, comte de Kibourg, qui lui conserva ses immunités. Rodolphe, comte de Habsbourg, qui devint empereur, premier du nom, ayant acquis Fribourg d'Eberhard, son cousin, mari d'Anne, héritière de la maison de Kibourg-Berthou, cette ville se trouva liée au parti des princes et de la noblesse, contre ces communautés naissantes qui combattaient pour la liberté. C'est ce qui l'engagea dans plusieurs guerres avec elles, et surtout avec celle de Berne. Mais, après de fréquentes hostilités réciproques, les Fribourgeois firent une paix solide avec les Bernois, en se réunissant à eux par un traité de combourgeoisie perpétuelle. Les premiers conservèrent néanmoins leur attachement pour leurs anciens maîtres; mais l'exemple des succès des Suisses ligués pour la défense de la liberté, l'amour de l'indépendance encouragé par l'épuisement des forces et du crédit de la maison d'Autriche dans la Suisse, l'intérêt de la paix avec les voisins, tous ces motifs agirent puissamment sur une partie des Fribourgeois dont ils ébranlèrent la fidélité. La conduite indiscrète de l'archiduc Albert, surnommé *le Prodigue*, acheva d'indisposer les esprits. Informés qu'Albert songeait à vendre au duc de Savoie les droits qu'il leur avait cédés, ils résolurent de se mettre sous la sauve-garde de ce dernier. Les Fribourgeois, par-là, recouvrèrent leur tranquillité intérieure. On les vit, depuis, entretenir des liaisons plus étroites avec les huit cantons confédérés, en leur fournissant des troupes auxiliaires dans leurs diverses expéditions contre la maison d'Autriche. Les Fribourgeois partagèrent aussi avec eux les risques et la gloire des trois victoires remportées par les alliés sur Charles *le Téméraire*, duc de Bourgogne, à Granson, à Morat et à Nanci, dans les années 1476 et 1477. La duchesse de Savoie, Yolande, sœur du roi Louis XI et tutrice du duc Philibert, son fils, avait favorisé secrètement les entreprises du duc de Bourgogne. Se voyant menacée de la vengeance des Suisses, elle demanda un congrès à Fribourg, où elle obtint, à prix d'argent, de cette ville et de celle de Berne, qu'elle avait le plus à craindre, la paix pour ses fils, Philibert et Charles, la sûreté pour Genève et la restitution

du pays de Vaud, dont les Suisses s'étaient saisis. Mais une des conditions de l'accommodement fut que Fribourg serait déclarée absolument libre de toute obéissance envers la Savoie.

Des désordres occasionés par les suites de la dernière guerre dans les communes de divers états libres de la Suisse, engagèrent, en 1478, les magistrats de Fribourg à former avec ceux de Zurich, de Berne, de Lucerne et de Soleure, une confédération particulière pour leur sûreté commune; mais les cantons démocratiques s'en étant plaints, comme d'une infraction faite à la ligue, cette discorde fut étouffée, l'an 1481 (1), par une nouvelle contravention faite à Stanz dans le canton d'Underwald. Ce fut alors que Fribourg avec Soleure fut admis dans la confédération helvétique. Il occupait alors le neuvième rang; mais Bâle étant depuis entrée dans cette union, Fribourg occupe la dixième place dans l'ordre politique. (Busching.) Fribourg a l'avantage, ainsi que toute la province, d'avoir conservé la religion catholique jusqu'à nos jours. Cette ville est, depuis l'an 1536, la résidence de l'évêque de Lausanne.

SOLEURE (*Solodurum*), ville ancienne sur l'Aar, au pied du Mont-Jura, munie, par Dioclétien, d'une forteresse dont on voit encore les ruines, ayant été détruite par les invasions des Allemands, des Huns, et d'autres barbares, dut son rétablissement, ou du moins son accroissement, à la fondation d'un monastère, faite vers l'an 930, sous l'invocation de Saint-Ours, par Berthe, femme de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane. Après l'extinction de ce royaume, Soleure étant tombé sous la domination des empereurs, Lothaire II y établit gouverneur du pays, Conrad, duc de Zéringen, qui le transmit à ses descendants. La maison de Zéringen ayant fini, l'an 1218, le pays revint à la disposition des empereurs, dont la ville de Soleure obtint divers priviléges, entr'autres celui d'élire un conseil pour l'exercice de la police municipale. L'avoyer, ou premier magistrat, y présidait à la justice criminelle au nom du chef de l'empire; mais, avant le milieu du quatorzième siècle, la ville de Soleure racheta, des comtes de Bucheg, ou Bucheck, le droit de glaive, que les empereurs leur avaient inféodé. Soleure avait dès lors acquis un territoire et plusieurs nouveaux droits, tels que celui de battre monnaie, celui de péage, et d'autres de juridiction et de police.

En 1318, Léopold, duc d'Autriche, trois ans après sa défaite à Morgarten, pour réparer ce revers, vint faire le siége de Soleure. La rivière, étant alors grossie considérablement par les pluies, entraîna le pont qui la traversait avec les soldats dont le duc avait eu l'imprudence de le charger. Les assiégés en sauvèrent un grand nombre par une générosité dont le duc leur tint compte en levant le siége. En 1382, la ville de Soleure, trahie par un chanoine, courut risque d'être surprise par les comtes de Kibourg. Le complot fut heureusement découvert au moment de l'exécution. Depuis ce tems, elle entretint de fréquentes correspondances avec les cantons ligués. Les services qu'elle leur rendit dans les différentes guerres qu'ils eurent à soutenir, lui méritèrent l'avantage de leur être associée, l'an 1481, en même tems que Fribourg, sous le titre d'onzième canton, quoique dans l'ordre chronologique elle ne forme que le dixième avec son district qu'elle a fort étendu par diverses acquisitions successives.

C'est à Soleure que réside l'ambassadeur de France auprès du corps helvétique. Le gouvernement de Soleure est démocratique, et les nouveautés en matière de religion en ont toujours été bannies. Ce canton, pour le spirituel, relève de trois évêchés. La ville et deux bailliages sont du diocèse de Lausanne. Les faubourgs de Soleure et quelques districts sont de celui de Constance. La plus grande partie du canton est du diocèse de Bâle.

BASLE ou BÂLE (en latin *Basilea* ou *Basilia*), ville fameuse du pays des Rauraques, située sur les deux bords du Rhin, près des frontières de l'Allemagne et de la France, est la capitale d'un canton de la Suisse que l'on compte dans l'ordre politique pour le neuvième, et pour l'onzième dans l'ordre chronologique. Elle était peu considérable, malgré l'avantage de sa situation, avant que celle d'Augst (*Augusta Rauracorum*), située à une lieue plus haut, eût été renversée par Attila, pour se venger de la défaite qu'il venait d'essuyer dans les champs catalauniques. Bâle profita de la ruine de cette ville, en donnant retraite à ses habitants fugitifs. Augst, depuis ce tems, n'est plus qu'un petit village, dont quantité de médailles, et d'autres antiquités que l'on y découvre, attestent la grandeur primitive. Bâle faisait partie du royaume d'Allemanie, conquis par les enfants de Clovis. Valanus, évêque d'Augst, y transféra son siége vers l'an 748. M. de Watteville pense néanmoins que Charlemagne dut avoir transféré le temporel de la ville de Bâle à l'évêché, avant l'an 813. Mais il avoue que les rois de Bourgogne, qui vinrent ensuite, le reprirent et se l'approprièrent. Bâle devint une ville impériale lorsque l'empire fut transporté en Allemagne, et ses évêques s'érigèrent depuis en souverains, à la faveur des troubles qui agitèrent l'Allemagne au treizième siècle. Les Bâlois obtinrent de ces nouveaux seigneurs divers priviléges, qui firent de leur ville et de ses dépendances une espèce de république. Les empereurs, néanmoins, avaient conservé, sur l'église de Bâle, le droit d'avonerie. Mais, en 1348, Charles IV en fit cession aux Bâlois, qui par là devinrent, en quelque sorte, les protecteurs de l'évêque et ses maîtres. Leur pouvoir s'accrut, en 1373, par le droit de battre monnaie, qu'ils obtinrent de Jean de Vienne, leur évêque. On voit qu'en 1377 ils formèrent un tribunal composé de dix nobles et de dix bourgeois, pour veiller à la conservation de la paix publique et de la liberté. Mais ils ne jouissaient point encore de la juridiction civile. Elle était possédée en fief par le prévôt du monastère de Saint-Alban. Les Bâlois en firent l'acquisition en 1388. Enfin, en 1396, l'évêque Humbert de Naumbourg leur vendit les bailliages de Liestal, de Wallenbourg et de Homberg. Ce fut à Bâle que s'assembla, en 1431, le dix-septième concile général, dont nous avons déjà rendu compte. Æneas Sylvius, qui avait été secrétaire de cette assemblée, étant devenu pape sous le nom de Pie II, fonda une université à Bâle en 1459. Zurich ayant voulu s'emparer du Toggenbourg, en 1436, après la mort de son dernier comte, les autres cantons, qui lui disputaient cette succession, vinrent l'assiéger en 1438. Bâle se déclara pour eux, et leur fournit des troupes pour cette expédition. Elle eut aussi part, en 1444, aux exploits des Suisses contre le dauphin Louis, envoyé par le roi Charles VII au secours du duc d'Autriche, et pour disperser le concile qui continuait à se tenir dans cette ville contre le gré du pape Eugène IV. Dans la guerre des Suisses contre le dernier duc de Bourgogne, les troupes de Bâle partagèrent avec eux la gloire des journées de Granson, de Morat et de Nanci, qui furent si fatales à ce prince. Unis toujours d'intérêts aux Suisses, il ne manquait aux Bâlois que de leur être incorporés. C'est ce qu'ils obtinrent en 1501. La ville de Bâle persévéra dans l'ancienne religion jusqu'en 1529. Cette année, le 1er. avril, d'après les prédications de Jean Oecolampade, disciple de Zuingle, le sénat ou le grand-conseil abolit la messe, fit brûler les images, et interdit tout exercice de la religion catholique. Le chapitre de la cathédrale chassé, ainsi que tous les autres prêtres et les religieux de l'un et de l'autre sexe, alla s'établir à Fribourg, en Brisgaw, dans le diocèse de Constance, où il continue de faire sa résidence. L'évêque faisait dès-lors la sienne à Porentru, ville à neuf lieues de Bâle. On ne doit pas confondre

(1) Et non en 1488, comme porte, par une faute typographique, le texte de M. Tscharner.

son évêché, où il est comme souverain, avec le canton de Bâle, dont les terres sont entièrement indépendantes de lui, tant au temporel qu'au spirituel, la religion prétendue réformée y étant la dominante. Le gouvernement de Bâle est aristo-démocratique; mais la noblesse n'y a aucune part, à moins qu'elle ne soit agrégée à quelque corps de la ville. Du reste, elle y est en très-petit nombre depuis qu'elle en a été chassée pour s'être opposée à la prétendue réforme. L'autorité souveraine réside dans le grand et le petit conseil réunis, qui forment ensemble un nombre de deux cent quatre-vingts personnes.

Bâle est la plus grande ville de toute la Suisse. Le Rhin la divise en grande et petite ville, qui sont jointes par un pont de six cents pieds de long.

SCHAFFHOUSE (en allemand *Schafhausen*), ville située à une lieue au-dessus de la grande cataracte du Rhin, sur la rive droite de ce fleuve, entra, le 10 août de la même année, que Bâle dans la confédération helvétique. La nécessité de débarquer, à l'endroit où cette ville existe, les marchandises qui descendaient le Rhin, et le *transit* de la Suisse en Allemagne, ont sans doute occasioné, dit M. Tscharner, les premiers établissements dans ce lieu. Le bourg, nommé *Scafhusitum* dans un acte du règne de Charlemagne, paraît être le même que Schaffhouse. Un monastère qu'Eberhard, comte de Nellenbourg, à qui ce terrain appartenait, y fonda l'an 1052, et où il finit ses jours après lui avoir cédé tous ses droits seigneuriaux, contribua beaucoup à l'agrandissement de Schaffhouse, par le grand nombre d'artisans qu'il y attira. Schaffhouse, dans la suite, devint ville impériale, et son administration prit alors la forme d'une aristocratie bourgeoise. Mais l'empereur Louis de Bavière restreignit sa liberté naissante, en l'engageant aux ducs d'Autriche qui en restèrent maîtres jusqu'en 1415. Six mille florins, payés alors à l'empereur Sigismond, remirent de nouveau Schaffhouse dans son premier droit, de ne relever que de l'empire. Ce fut en vain que la maison d'Autriche employa la voie des négociations et celle des hostilités pour ramener Schaffhouse sous son joug. Les diverses alliances qu'elle contracta avec d'autres villes impériales, la maintinrent dans son indépendance jusqu'en 1501, époque, ainsi qu'on l'a dit, de sa réception dans la ligue helvétique, dont elle fait le douzième canton.

APPENZEL (*Abbatis Cella*), gros bourg de la Suisse, à quatre lieues sud-est de Saint-Gall, rapporte son origine à un domaine, dont le roi Pepin fit donation à l'abbaye de ce nom. L'établissement qu'elle y forma, s'étant accru par différentes acquisitions dans le cours de plusieurs siècles, devint le chef-lieu d'un pays de dix lieues en longueur sur sept de largeur. Huit, tant bourgs que villages, avec un grand nombre d'habitations isolées répandues dans la plaine et sur les montagnes, composent ce pays distribué en vingt-trois rhodes ou compagnies, dont les chefs portent encore aujourd'hui le nom de capitaines. De ces rhodes, quatre forment les rhodes intérieurs, et les dix-neuf autres les rhodes extérieurs. Les Appenzellois, après avoir été soumis, pendant plusieurs siècles, à la loi de la servitude féodale envers l'abbé de Saint-Gall, obtinrent de lui, en 1277, la permission de se donner un chef, ou magistrat, sous le nom de landamman. Ce premier pas vers l'indépendance, n'eut pas de suite jusqu'en 1360. Les Appenzellois, s'étant alors alliés, avec le consentement de l'abbé Herman de Bonstetten, aux cantons de Schwitz et de Glaris, commencèrent à vouloir s'émanciper à l'exemple de leurs voisins. Mais le défaut de concert entre eux, tint en suspens cette disposition l'espace de quarante ans. Les esprits s'étant à la fin réunis, la révolution éclata subitement l'an 1400. Quatre paroisses chassèrent les officiers de l'abbé, et bientôt après tout le peuple s'engagea, par serment, à maintenir sa liberté aux dépens de son sang. Les troupes envoyées par l'abbé pour les réduire, furent repoussées ainsi que celles qu'il obtint des villes et de la noblesse de Suabe.

Frédéric, duc d'Autriche, étant venu ensuite à son secours, n'eut pas un meilleur succès. Ayant mis le siége devant la ville de Saint-Gall, également soulevée contre l'abbé, il fut obligé de se retirer avec perte. Pour se venger de ce prince, les San-Gallois, faisant désormais cause commune avec les Appenzellois, marchèrent vers le Tyrol, saccageant et rasant sur leur route tous les châteaux de leurs ennemis. Mais ils essuyèrent, dans le Tyrol, un revers considérable devant la ville de Bregentz, dont ils avaient imprudemment entrepris le siége au milieu de l'hiver avec des forces insuffisantes. Contraints de revenir sur leurs pas dans un état délabré, ils subirent après cela d'autres échecs qui les menaçaient de plus grands malheurs, dont heureusement l'empereur Robert les préserva, en leur faisant souscrire une trève l'an 1408. Tranquilles dès-lors pendant quelques années, mais toujours en garde et contre l'abbaye et contre la maison d'Autriche, ils se lièrent, en 1411, par un traité de combourgeoisie perpétuelle, avec les sept cantons les plus à portée de les secourir. L'entremise de ces alliés procura bientôt un traité définitif, par lequel il fut réglé que les Appenzellois seraient reconnus un peuple libre et indépendant, sauf néanmoins les censes et rentes de l'abbé qui lui furent conservées avec les autres contributions qu'on eut soin de fixer, au lieu qu'elles étaient auparavant indéterminées, et sous la réserve pour ce peuple de se racheter de tous les impôts et redevances. Mais cette paix ayant déplu aux esprits les plus échauffés, leur mutinerie leur attira un interdit de l'évêque de Constance. C'était le second dont ce prélat les frappait. Le comte de Toggenbourg s'étant déclaré pour l'abbé, ses troupes furent défaites dans un combat. Mais il se releva de ce revers par une victoire qu'il remporta sur eux à son tour, et dont l'effet fut tel, qu'obligés de demander la paix, ils se soumirent à une amende de deux mille florins envers l'abbé, pour obtenir la ratification du dernier traité. Ils demeurèrent tranquilles après cela, l'espace d'environ quatre-vingts ans, pendant lequel ils achetèrent des nobles de Hagenwil le bailliage de Rinthal. Mais une violence exercée trente ans après envers l'abbé de Saint-Gall, leur fit perdre cette acquisition. Ce prélat ayant besoin d'une place pour étendre ses bâtiments, en fit la demande à la ville de Saint-Gall. Sur le refus qu'il essuya, il voulut faire construire un second monastère à Rosbach, pour s'y retirer en cas de besoin. L'ouvrage étant déjà commencé, les San-Gallois craignirent que la concurrence de ce nouvel établissement ne préjudiciât à leur commerce. Dans cette appréhension, s'étant associés aux Appenzellois, ils en rasèrent les édifices. Ce fut l'occasion d'une nouvelle guerre. Les quatre cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz et de Glaris, sous la protection desquels était l'abbaye, offrirent en vain leur médiation pour terminer les hostilités. Leurs bons offices ayant été rejetés, les cantons les forcèrent par les armes de se soumettre à leur jugement. Il fut sévère. Les coupables furent condamnés à des dédommagements considérables envers l'abbé et aux frais de la guerre. Mais, pour tenir lieu de ce dernier article, les cantons se saisirent du Rhinthal, à la corégence duquel ils voulurent bien néanmoins dans la suite admettre ceux qu'ils en avaient dépouillés, et cela en récompense des secours que ceux-ci leur avaient prêtés dans la guerre contre la ligue de Suabe.

En 1452, les Appenzellois resserrèrent les nœuds qui les unissaient aux cinq cantons de Lucerne, de Schwitz, d'Underwald, de Zurich et de Glaris. Le traité de combourgeoisie qu'ils avaient auparavant fait avec eux, fut converti en une alliance perpétuelle. C'était un acheminement pour entrer dans la grande confédération helvétique. Le pays d'Appenzel n'y fut cependant admis qu'en 1513, sous le nom de treizième et dernier. Son gouvernement est purement démocratique. Tout homme, au-dessus de seize ans, a droit de suffrage dans les assemblées du peuple, où l'on délibère sur les affaires de l'état. La religion

est mixte dans ce canton; les rhodes intérieurs sont catholiques, et les rhodes extérieurs professent le Calvinisme.

Quoique l'esprit de la nation suisse ne soit point et n'ait jamais été d'étendre ses possessions au-delà des bornes que la nature semble lui avoir prescrites, cependant le prix des services qu'elle a rendus aux ducs de Milan, dans le quinzième siècle, lui a valu sept bailliages du Milanez, situés au pied des Alpes. Ce sont ceux de Mendrisio, Lugano, Locarno, Valmadia, Bellinzone, Riviera et Val-Brenna. De ces bailliages, les quatre premiers, par donation de Maximilien Sforce, faite en 1512, et confirmée, en 1515, par le roi François I, appartiennent aux douze anciens cantons, et les trois autres aux seuls canton d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, qui les avaient achetés du duc de Milan au commencement du quinzième siècle.

La grande confédération des treize cantons ne les empêcha pas, soit tous en général, soit chacun en particulier, de faire d'autres alliances, et des traités de combourgeoisie, avec les villes et les états de leur voisinage, pourvu que ces traités ne préjudiciassent point à leurs premiers engagements. Elle ne les empêcha pas non plus de faire des conquêtes à leurs risques, et pour leur propre compte, sur les états qui les environnaient. De cette liberté résulta, pour ceux qui se croyaient en force, le désir, non-seulement de s'agrandir, mais l'émulation de se prévenir, en s'attribuant le droit de propriété sur les pays qui touchaient à leur territoire. Le canton de Zurich avait des vues sur le comté de Toggenbourg, ou de Tockenbourg, dont le dernier propriétaire, Frédéric III, avait permis à ses sujets de prendre successivement des liaisons avec les cantons de Zurich, de Schwitz et de Glaris. Les ducs d'Autriche formaient les mêmes projets. Les Zuricois, plus avides, les devancèrent, et, sans attendre la mort du comte, ils prirent les armes pour envahir sa succession; mais les cantons neutres les arrêtèrent, en les obligeant de respecter les droits des deux autres cantons intéressés. Les esprits semblaient se calmer, lorsque deux hommes, d'un caractère altier et opiniâtre, l'un de Zurich, l'autre de Schwitz, firent revivre les hostilités. Les Zuricois alors prirent le parti de se liguer avec l'empereur Frédéric III et les autres princes de la maison d'Autriche, dont ils reçurent garnison dans leurs murs. Bloqués, après un combat où ils furent défaits, ils virent, pendant deux campagnes, sans oser tenter de sorties, leur territoire cruellement saccagé. Les ducs d'Autriche, trop faibles pour protéger leurs sujets et leurs alliés, appellent à leur secours, en 1444, le dauphin Louis, envoyé par le roi Charles VII, son père, à la sollicitation du pape Eugène IV, pour disperser le concile de Bâle, qui avait déposé ce pontife en 1439. Ce jeune prince, qui régna depuis sous le nom de Louis XI, arrive de l'Alsace, qu'il dévastait alors avec les grandes compagnies, et dirige sa route droite à Bâle. Cette ville, étant sans garnison, fait avertir du danger qu'elle court l'armée des Suisses, occupée à faire le siège du château de Farnsberg. Douze cents hommes, qui en sont détachés le 26 août de la même année, viennent se présenter, à un quart de lieue de Bâle, devant l'avant-garde du dauphin, composée de huit mille hommes, sous les ordres du comte de Dammartin, qu'ils repoussent jusqu'au gros de l'armée, qu'on fait monter à trente mille hommes. Emportés par leur courage, ces douze cents soldats n'écoutent plus la voix de leurs officiers, qui faisaient inutilement leurs efforts pour les arrêter; ils se précipitent sur le pont Saint-Jacques, gardé par huit mille hommes. N'ayant pu forcer ce passage, ils vont prendre poste dans une île au-dessous du pont, où, étant attaqués, ils périssent tous glorieusement. Leurs camarades, n'ayant pu se faire jour à l'armée ennemie, se jettent dans l'hôpital de Saint-Jacques. Cette maison avait des jardins enfermés par de hautes murailles. C'est là que soutint, pendant dix heures, les assauts d'une armée entière, cette poignée de suisses dont il ne resta que douze hommes, qui furent notés d'infamie par leurs compatriotes. On fait état de huit mille français qui périrent à cette journée. (Watteville, Tscharner.) Cette victoire, si chèrement achetée, apprit au dauphin à respecter une nation, dont il n'avait pas jusqu'alors une idée fort avantageuse. Le roi, son père, entra dans les mêmes sentiments, et, l'an 1453, il conclut, au mois de novembre, par ses ambassadeurs, avec les huit cantons et la ville de Soleure, un traité d'alliance, dont les conditions furent que ni lui, ni ses successeurs, ne prêteraient secours à leurs ennemis, qu'ils auraient l'entière liberté de passer sur les terres de France, de s'en retourner avec tous leurs biens, armes et bagages, et d'y faire le commerce, en observant les lois du royaume pour les marchandises prohibées. Louis XI renouvela le même traité à Abbeville, le 27 novembre 1463.

Il ne restait plus à la maison d'Autriche, dans la Suisse, en 1460, que le bailliage de Thurgovie et Winterthur. Le bailliage de Thurgovie, ou de Thuurgau, traversé par la rivière de Thour, et le plus étendu de la Suisse, fut conquis, cette année, par les anciens cantons, celui de Berne non compris. Le gouvernement de ce pays est sous la souveraineté des huit anciens cantons, qui, tour à tour, y envoient pour deux ans un bailli, dont la résidence est à Frauenfeld, la principale ville de la Thurgovie. Winterthur, ville municipale, ayant été hypothéquée, en 1467, par le duc Sigismond, au canton de Zurich, lui fut entièrement cédée par les traités qui ont suivi.

Sigismund, duc d'Autriche, ayant engagé, dans le mois de mars 1469, le comté de Ferrette, le Sundgaw, l'Alsace et les quatre villes forestières, à Charles, duc de Bourgogne, ce prince leur donna pour bailli Pierre de Hagenbach, ennemi déclaré des Suisses, leurs alliés. Ce gentilhomme ne tarda pas à faire éprouver les effets de sa haine à cette nation. Les Suisses, après avoir supporté, pendant environ quatre ans, ses procédés violens, chargèrent la république de Berne de faire parvenir leurs plaintes à Charles. L'ambassade qu'elle lui envoya ayant été mal accueillie, le roi Louis XI profita de leur mécontentement pour conclure avec eux un nouveau traité d'alliance, dont il fit dresser l'acte, le 11 juin 1474, à Senlis. Ce traité, qu'on a nommé *l'Union héréditaire*, assurant aux Suisses la protection de la France, les enhardit à déclarer la guerre au duc de Bourgogne, le 9 octobre de la même année. On a parlé ci-devant des suites de cette guerre qui fut si fatale à ce prince.

Les Suisses avaient trop bien servi, contre le duc de Bourgogne, la haine de Louis XI, pour ne pas mériter une récompense. Elle leur fut accordée, au mois de septembre 1481, par des lettres-patentes qui renferment tout le fondement des privilèges dont les militaires suisses sont en droit de jouir dans le royaume. En voici la substance : « Tous les » Suisses qui sont ou seront au service de sa majesté, à ses » gages et à sa solde, mariés ou habitués dans le royaume, » pourront y acquérir tous biens meubles et immeubles, » les posséder et en disposer par testament, ainsi que leurs » femmes, enfants et héritiers, lesquels pourront les posséder » et leur succéder comme s'ils étaient nés dans le royaume, » sans être obligés, à raison de cette faveur, de payer aucune » finance ou indemnité. Et afin que les gens de guerre de la » même nation qui demeurent ou viendront demeurer en » France et qui seront à ses gages et solde, puissent mieux » vivre et s'entretenir honnêtement sans être inquiétés eux et » leurs veuves, durant leur viduité, ils seront, leur vie du- » rant, exempts de toutes tailles, impôts, aides et subvention, » seront aussi exempts du guet et garde de porte en quelque » lieu du royaume qu'ils s'établissent ». (Watteville.) La nation est demeurée en jouissance de ce privilège jusqu'à nos jours.

Les Suisses ne persévérèrent pas néanmoins invariablement dans leur fidélité envers la France. Séduits par le cardinal de Sion, Mathieu Schiner, ils embrassèrent, l'an 1510, par un traité d'alliance, le parti du pape Jules II, déterminé à chasser

d'Italie, les Français. S'étant acheminés au nombre de douze mille, vers le Milanez, le maréchal de Chaumont les obligea de retourner sur leurs pas. Rappelés en Italie, l'an 1512, par le pape et ses confédérés, ils font une irruption subite dans le Milanez, et rétablissent, dans ce duché, Maximilien Sforce, dont le père était mort prisonnier en France. L'année suivante, ils gagnent, le 6 juin, sur les Français, la célèbre bataille de Novarre. Conduits ensuite par Jacques de Watteville, en Bourgogne, ils mettent le siége, au mois de septembre, devant Dijon, ville presque sans défense, qu'ils auraient infailliblement emportée sans l'argent que le commandant la Tremoille leur promit pour les engager à s'en retourner.

Jules II était mort alors. Son successeur, Léon X, renouvela l'alliance du saint siége avec les Suisses, sans néanmoins rompre ouvertement avec la France. François I, qui remplaça, le 1 janvier 1515, Louis XII sur le trône de France, tenta vainement de regagner cette nation. Le refus qu'elle fit d'admettre les offres qu'il lui faisait, ne detourna pas ce prince du dessein où il était de reconquérir le Milanez. Les Suisses, avertis de sa marche, par Maximilien Sforce, font passer au secours de ce duc, un corps de douze mille hommes, qu'ils renforcèrent bientôt par de nouvelles troupes. Fier de quelques avantages qu'il remporta d'abord, le roi de France engage la célèbre bataille de Marignan, qui dura le 13 et le 14 septembre. Parlant de cet événement, le maréchal Trivulce, qui s'était trouvé à dix-huit batailles, disait que toutes les autres n'étaient que des jeux d'enfants, mais que celle-ci était un combat de géants. La victoire, après avoir si long-tems chancelé, se décida enfin pour les Français, et les suites en furent des plus avantageuses. Les Suisses reprirent le chemin de leur pays, et le duché de Milan passa entièrement sous l'obéissance du roi. Cependant, le monarque victorieux ne perdait pas de vue sa paix avec les Suisses. L'ayant fait proposer, il trouva les esprits fort partagés. Huit cantons, néanmoins, voulurent bien y acquiescer à certaines conditions. Mais les cinq autres persistèrent dans leur éloignement pour la France. Néanmoins, aucun des partis ne prit directement part à la guerre qui se renouvela, l'année suivante, dans le Milanez. Le sacrifice que le roi fit à la nation de quelques bailliages du Milanez qu'elle avait obtenus de Maximilien Sforce, pour récompense de ses services, et l'assurance qu'il lui donna de lui rembourser de quatre cent mille écus au soleil (1), pour les frais de la guerre de Dijon, avec trente mille (2) autres, pour les campagnes des Suisses en Italie, deux mille livres (3) de pension annuelle pour chacun des treize cantons, et la confirmation des franchises qu'ils avaient obtenues de Louis XI et de Charles VIII, firent revenir les esprits prévenus, et disposèrent tout le corps helvétique à signer unanimement, le 25 octobre 1515, un traité de paix perpétuelle avec le roi; traité qui a servi de base à toutes les alliances qui ont été faites depuis avec la France.

Outre la grande confédération des treize cantons qui forment proprement le corps helvétique, chacun d'eux en particulier, on tous en commun, ont contracté, comme on l'a déjà remarqué, différentes associations, selon qu'il convenait à leurs intérêts, avec divers états voisins. Nous mettons à la tête de ces associés l'abbé de SAINT-GALL. On sait que son monastère fut fondé par le saint dont il porte le nom, vers le commencement du septième siècle. En 1204, l'abbé de Saint-Gall fut élevé à la dignité de prince de l'empire. Ses possessions étaient dès-lors fort étendues, et le mettaient en état de soutenir le rang auquel il était parvenu; mais elles excitèrent la jalousie de plusieurs de ses voisins, contre lesquels il se mit en garde, pour assurer sa tranquillité. En vertu d'une alliance défensive, qu'il fit, en 1351, avec les cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz et de Glaris, il est regardé comme le premier associé de la république helvétique, aux diètes de laquelle son député a voix et séance après ceux du canton d'Appenzel. Les états de l'abbé de Saint-Gall étaient autrefois beaucoup plus étendus qu'ils ne le sont aujourd'hui, y compris le comté de Toggenbourg, qu'il acquit en 1469; le nombre de ses sujets monte encore à quatre-vingt-douze mille âmes. (Busching.) Les Toggenbourgeois ne furent pas les plus soumis de ses peuples. Les nouvelles opinions, au seizième siècle, s'étant introduites parmi eux, ils se mirent sous la sauve-garde des cantons de Berne et de Zurich, qui prirent leur défense contre les efforts que fit l'abbé pour les ramener à la foi de leurs pères, et faire valoir plusieurs droits qu'ils prétendaient être abolis. Les querelles qu'ils eurent avec lui, se prolongèrent jusqu'en 1712. Ce fut alors qu'on vit, à leur occasion, éclater une guerre entre Zurich et Berne, d'une part, et les cantons de Zug, Uri, Schwitz et Underwald de l'autre. L'abbaye fut pillée par les premiers; mais, à la paix qui se fit dans la ville d'Arau, l'an 1719, on convint que les effets enlevés seraient restitués, et surtout la bibliothèque qui est d'un grand prix pour les manuscrits, dont on fait monter encore à présent le nombre à mille trente-deux.

Une chose qui avait le plus contribué à l'agrandissement de l'abbaye de Saint-Gall, était que, dès les premiers siècles de sa fondation, elle s'était rendu célèbre par la science et l'habileté de plusieurs de ses membres. On y avait établi, vers la fin du huitième siècle, une académie qui produisit un grand nombre de savants hommes et de bons écrivains, pour le tems, tandis que le reste de la Suisse, dit la Martinière, était plongé dans les ténèbres de la barbarie et d'une crasse ignorance. La noblesse du voisinage y mettait ses enfants pour les faire instruire, et ceux-ci, par reconnaissance, ne manquèrent pas de faire du bien à leurs maîtres, quand ils en trouvèrent l'occasion. L'amour des lettres et le zèle pour l'éducation de la jeunesse, subsistent encore dans cette maison, où il y a deux écoles, l'une intérieure pour les jeunes religieux, l'autre extérieure pour la jeunesse du dehors. Plusieurs religieux sont employés à prêcher et à catéchiser dans l'église abbatiale. La régularité, d'ailleurs, est en vigueur dans le monastère. Nous ne parlons point des bâtiments, dont la beauté répond à son opulence. On y peut remarquer trois parties considérables: l'église, nommée en allemand *Munster*, qui est riche et magnifiquement ornée; le palais de l'abbé, qu'on appèle en allemand *Pfalez*, et le corps de logis où demeurent environ cent religieux.

La ville de Saint-Gall doit son existence à l'abbaye. Dans le dixième siècle, elle n'était encore qu'un bourg; mais les Hongrois ayant pénétré, l'an 954, en Suisse, on commença à fermer Saint-Gall de murailles, pour la mettre à l'abri des ravages de ces barbares, et à la fortifier en y construisant des tours, et en bordant son enceinte de larges fossés; ce qui fut achevé en 980. (*Délices de la Suisse*, tom. III.) Divers priviléges qu'elle obtint des abbés et des empereurs, servirent à en augmenter la population, par le grand nombre d'étrangers qu'ils y attirèrent. Cependant son terroir est très-ingrat. On n'y voit ni laboureurs, ni pâtres, ni vignerons. C'est au commerce et à l'industrie que Saint-Gall doit son opulence. La ville de Saint-Gall fit, en-

(1) La première année du règne de François Ier., les écus au soleil étaient à 23 carats et un huitième de loi, et de la taille de 70 au marc, par conséquent 400 mille écus pesaient 5714 marcs et deux septièmes, lesquels, à raison de 798 livres 7 sous 9 deniers trois quarts, le marc, suivant la déclaration de 1785, produiraient de notre monnaie actuelle 4,562,232 livres 2 sous 10 deniers deux septièmes.

(2) 342,167 livres 8 sous 2 deniers quatre septiemes, monnaie ayant cours en cette année 1789.

(3) L'argent monnayé, en 1515, s'appelait testons; ils étaient à 11 deniers 18 grains de loi et de 25 et demi au marc, ayant cours pour 10 sous pièce. Ainsi, 2000 livres font 156 marcs 6 onces 7 gros 1 den.; et puisque, suivant la déclaration déjà citée, l'argent au titre susdit vaut 52 livres 6 sous 10 deniers $\frac{53}{84}$ le marc, il s'ensuit que la somme en question, pour chaque canton, vaudrait aujourd'hui 8210 livres 19 sous 2 deniers $\frac{168}{294}$, et pour les treize 106,742 liv. 9 s. 3 $\frac{10}{294}$ d.

1387, avec celle de Nuremberg, un traité d'alliance, en vertu duquel elles sont respectivement exemptes du droit de péage. La première, à la faveur des différentes immunités qu'elle acquit successivement des abbés, est parvenue à se tirer entièrement de leur dépendance, et à devenir une république. Elle l'était déjà, lorsqu'en 1454, elle fit alliance avec les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schwitz, de Zug, et de Glaris. (*Délices de la Suisse*, ibid.) Avant 1712, la communication était parfaitement libre entre la ville et l'abbaye; mais, par l'accommodement d'Arau, il fut réglé qu'il y aurait entre l'une et l'autre, une double porte qui s'ouvrirait et se fermerait des deux côtés.

Mulhausen, ville agréable et bien peuplée du Sundgaw, située sur la rivière d'Ill, devenue ville impériale après avoir fait partie du domaine de l'évêque de Strasbourg, s'érigea en république à la faveur d'une alliance qu'elle contracta d'abord avec les cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure, puis, en 1464, avec les sept plus anciens cantons, et enfin, l'an 1514, avec tout le corps de la république helvétique. Mais, ayant adopté, l'an 1523, les nouvelles opinions, elle mécontenta, par-là, les cantons catholiques, qui, l'au 1586, renoncèrent à son alliance. Le gouvernement de Mulhausen est démocratique, et les bourgeois qui le composent sont partagés en six tribus, d'où l'on tire le grand-conseil, composé de vingt-quatre conseillers, et le petit composé de dix-huit, présidés, l'un et l'autre, par des bourgmestres.

Une alliance plus importante et plus utile des Suisses, fut celle qu'ils firent avec les Grisons, dont le pays, situé à l'Orient de l'Helvétie, s'appelait, anciennement, la Rhetie. Il a pour bornes, au nord, le comté de Tyrol et le comté de Sargans, à l'occident, les cantons de Glaris et d'Uri, au midi les bailliages communs que les cantons possèdent en Italie, le comté de Chiavenna et la Valteline, et à l'orient le Tyrol encore et le comté de Bormio. Il se partage aujourd'hui en trois grandes parties qu'on nomme ligues, savoir, la ligue *haute* ou grise, 2°. la ligue *caddée* ou de la maison-dieu (*Casa-Dei*), ainsi nommée, parce que c'est dans ce pays que se trouve l'évêché de Coire, et la ligue des *dix droitures* ou des dix communautés. Le nom de Rhetie comprenait aussi une partie de la Suabe, et on distinguait la haute et la basse Rhétie. A l'époque de la décadence de l'empire, les Allemands conquirent celles-ci; la haute fut le partage des Ostrogots qui la renuirent à leur royaume d'Italie. Les enfants de Clovis l'ayant conquise au sixième siècle, elle fut unie, par la suite, au royaume de la Bourgogne transjurane, d'où elle passa sous la domination des empereurs d'Allemagne. On vit alors des comtes, dans la haute Rhetie, qui étendirent insensiblement leur domination féodale. Les guerres fréquentes qu'ils eurent entre eux sont attestées par le grand nombre de masures qu'on aperçoit encore sur les pointes les plus basses des rochers qui bordent les vallons. Ce sont des restes des citadelles qu'ils avaient élevées les uns contre les autres et contre leurs vassaux, que l'oppression portait souvent à se révolter. A la fin, ceux-ci, à l'imitation des Suisses, reprirent le dessus, et secouèrent le joug de la tyrannie. S'étant rendus libres, les Grisons formèrent insensiblement, entre eux, les trois ligues dont on vient de parler. La ligue grise et la ligue caddée s'unirent par une alliance en 1424. Celle des dix droitures ou juridictions, après avoir été soumise aux comtes de Toggenbourg jusqu'en 1436, époque de leur extinction, s'étant mise en liberté à la faveur des querelles qui s'élevèrent entre leurs héritiers, se forma en corps de république, et subsista, par elle-même, jusqu'en 1471. Ce fut alors qu'elle fit alliance avec la ligue grise et avec la caddée. Cette confédération générale, fut renouvelée en 1544. Par traité confirmé l'an 1712, les trois ligues s'engagèrent réciproquement à ne faire aucune alliance, aucune guerre, ni traité de paix, que d'un commun accord; elles convinrent de se secourir à leurs propres frais les unes les autres, et de posséder, en commun, les conquêtes qu'elles feraient sur l'ennemi. On y régla la manière de terminer leurs différents entre des communes particulières, ou entre les diverses ligues. Le gouvernement des trois ligues est démocratique et la religion mixte.

COIRE, ville épiscopale dont on prétend qu'Antonin fait mention dans son Itinéraire, sous le nom de *Curia*, est la capitale des Grisons. Elle est divisée en deux parties inégales, dont la plus haute et la plus petite, entourée de murailles et de tours, ne renferme guère que le palais de l'évêque, les maisons des chanoines, qui sont au nombre de vingt-quatre, mais dont il n'y a que dix qui jouissent de quelques revenus, et un hospice de capucins. L'autre partie, beaucoup plus étendue, a d'assez belles maisons, et fait un certain commerce. La religion prétendue reformée est la seule dont y exerce publiquement le culte. L'évêque de Coire est prince de l'empire, et, en cette qualité, il a un représentant à la diète de Ratisbonne.

Le pays des Grisons comprend divers vallons, séparés par des gorges et des hauteurs, dont quelques-unes sont fermées par des neiges pendant une grande partie de l'année. Plus on s'avance au midi, plus ces vallons s'enfoncent dans les hautes Alpes, qui se terminent enfin, comme dans plusieurs endroits de la Suisse, à des glaciers inaccessibles, ou à des rochers si élevés, que toute végétation y cesse absolument. C'est dans ces glaciers que le Rhin, l'Inn et l'Adda, les principales rivières du pays, prennent leur source. La ligue caddée et la ligue grise sont alliées, dès l'an 1497, aux six cantons suisses, de Zurich, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald et Glaris. « Celle » des dix droitures sollicita d'y pouvoir accéder en 1567; les » cantons se contentèrent de lui donner des assurances d'amitié » et de la comprendre dès-lors sous le titre général de *bons voisins* et *alliés*, dans leurs adresses aux trois ligues. Ces » ligues reunies ont fait diverses alliances, dès le commencement du seizième siècle, avec les papes, avec la France, » avec la république de Venise, et un *capitulat* ou traité, souvent renouvelé, avec les ducs de Milan. Elles sont particulièrement unies par des traités d'alliance perpétuelle avec la » république du Valais, depuis 1600, avec celle de Berne, » depuis 1602, et avec celle de Zurich, depuis 1707. Vers le » commencement de ce siècle, les trois ligues ont fait encore » une démarche inutile auprès des cantons pour être incorporées à la confédération helvétique. Leur indépendance de » l'empire d'Allemagne est reconnue et garantie par le traité » de Westphalie de 1648. Elles sont toujours sous-entendues » sous la dénomination générale des *alliés de Suisse*, et en » jouissent, tant en vertu de ce titre, qu'en conséquence de » leur alliance particulière, par les privilèges accordés par la » France à toute la nation suisse. » (Tscharner.)

L'intérêt que les Grisons prirent aux querelles des différents princes qui se disputaient le duché de Milan, leur a procuré trois provinces situées au-delà des Alpes, du côté de l'Italie: ce sont le comté de Bormio, la Valteline et le comté de Chiavenna.

BORMIO, comté situé sur les confins du Tyrol et des Grisons, environné de tous côtés des Alpes, qui ne lui laissent qu'une ouverture par laquelle l'Adda s'écoule, forme une contrée longue de dix lieues, mais étroite, fertile en grains et en bétail. Les Grisons en firent la conquête en 1512. La religion catholique s'y est maintenue jusqu'à nos jours. Sa capitale, qui n'est qu'un gros bourg, renferme un chapitre composé d'un archiprêtre et de dix chanoines. Ses bains chauds, qui en sont distants de demi-lieue, lui ont donné de la célébrité.

La VALTELINE (*Vallis Tellina*), dont les habitants sont nommés, par d'anciens écrivains, *Volturéni*, est une vallée

étroite, longue de seize lieues, traversée par l'Adda, qui la divise en deux parties. Ses confins sont les terres de la ligue caddée, le territoire de Venise, le duché de Milan et le comté de Chiavenna. Les empereurs la donnèrent aux évêques de Coire, à qui elle fut ensuite disputée tour-à-tour par l'évêque de Côme et les ducs de Milan. Chacun des contendants en retint ce qu'il put s'approprier par la voie des armes. En 1487, le duc de Milan, Jean Galéas Visconti, céda une partie de la Valteline aux Grisons, qui, de concert avec l'évêque de Coire, en prirent possession l'an 1512, ainsi que des comtés de Bormio et de Chiavenna; mais, en 1530, les Grisons acquirent, à prix d'argent, la part de l'évêque. Les nouvelles opinions s'étant introduites au siècle suivant dans cette vallée, les Catholiques, sourdement excités par les émissaires de la maison d'Autriche, formèrent le complot, en 1620, d'exterminer tous les sectaires en même tems. C'est ce qu'ils exécutèrent, en égorgeant ces malheureux, au nombre d'environ cinq cents; ceux qui échappèrent à leur fureur, prirent la fuite, ou changèrent de religion pour garantir leur vie. Les Grisons se mirent en devoir de faire des rebelles une punition exemplaire; mais, tandis qu'ils y travaillaient, les Espagnols se jetèrent sur la Valteline, dont ils s'emparèrent. Rodolphe Planta, traître à sa patrie, vint, avec des troupes que l'archiduc Léopold lui avait fournies, dans la vallée de Munster. Mais les Grisons ayant reçu du secours de la France, de Zurich, de Berne et du Valais, reprirent ce que les Autrichiens leur avaient enlevé. Ils ne restèrent pas néanmoins paisibles possesseurs de la Valteline. Les Espagnols renouvelèrent leurs efforts pour y rentrer, dans la vue de s'en faire une voie de communication avec les Impériaux. D'un autre côté, le pape Urbain VIII obtint qu'on la séquestrât entre ses mains, et ne désespérait pas de la garder. La France, également jalouse de ce pays, voulait l'affranchir de la domination autrichienne. Le duc de Rohan, arrivé de Venise, lieu de sa retraite, à Coire, au mois de décembre 1631, pour passer de là dans la Valteline, fut occupé pendant long tems à réconcilier entre eux divers cantons de la Suisse, et surtout les Bernois et les Soleurois, différents de religion, dont les uns étaient pour les Autrichiens, et les autres pour la France. Étant venu à bout de les réunir, il entra dans la Valteline, l'an 1635, avec les troupes que la France lui avait fournies, et celles qu'il avait reçues des Grisons. Les Impériaux et les Espagnols se préparaient alors à venir de deux côtés fondre sur lui, ceux-ci par le fort de Fuentes, ceux-là par le Tyrol. Le duc de Rohan, auquel chacune de ces deux armées était supérieure en forces, « fit mine d'abandonner la Valteline, passa » dans le comté de Chiavenna, et par le Val Pregell il pénétra » dans la haute Engadine. Il tint conseil de guerre, et ré» solut d'aller attaquer les ennemis, qui se tranquillisaient » dans le val Luvino ». (M. le baron de Zurlauben, *Hist. milit. des Suisses*, t. VI.) Ayant mis ses troupes en bataille, il étonna, par sa diligence, les Impériaux, que les Espagnols n'avaient pas encore rejoints, et les obligea de s'éloigner. Le lendemain, 28 juin, il livra bataille aux Impériaux, qu'il mit en fuite. Une seconde bataille, où il les défit complètement, le 3 juillet, et une autre qu'il gagna, le 28 octobre suivant, aux Espagnols, le rendit maître du pays (*Ibid.*) Mais la mésintelligence qui se mit ensuite entre lui et l'intendant de notre armée, la hauteur de ce dernier envers les Grisons, et les délais affectés que la France mit à rappeler ses troupes, joints au retardement des sommes considérables qu'elle devait à ces peuples, commença à les dégoûter de notre alliance, et à leur faire prêter l'oreille aux offres avantageuses que leur firent les Impériaux et les Espagnols. Sous la promesse que ces deux puissances leur firent de les mettre en possession de la Valteline et de leur rembourser tout ce qu'il était dû à leurs troupes, ils se soulevèrent ouvertement contre le duc de Rohan. Le héros, mécontent du cardinal de Richelieu, fit un traité particulier, en 1637, avec les Grisons; après quoi, il se retira à Genève, où il mourut le 28 février 1638. Son départ fut suivi de celui de nos troupes, que le comte de Guébriant ramena en France.

Le VALAIS (*Vallesia*), pays allié du corps helvétique, long de quarante lieues, mais beaucoup plus étroit, s'étend depuis la montagne de la Fourche, où le Rhône, qui le traverse, prend sa source sous un glacier, jusqu'au lac de Genève. Ses limites sont, au levant, la vallée de Livinen; au midi, le Piémont et le Milanez; au couchant, la Savoie; au nord, le canton de Berne et le lac de Genève. Il n'y a point de contrée dans la Suisse plus remarquable par la diversité des sites, des climats, ou de température locale et de productions naturelles que le Valais. « Il présente, aux regards d'un voyageur, une » succession aussi rapide que variée de tableaux et de points de » vues; tantôt, les sommets glacés des hautes Alpes l'étonnent » par leur élévation, en se montrant derrière des rochers d'une » hauteur effrayante, et couronnés de pointes bizarres; tantôt » cette décoration magique disparaît derrière un bois touffu » ou un côteau agréable; aux ombres d'une forêt humide, » succède un tapis d'une verdure riche et agréable; un petit » contour de chemin découvre tout-à-coup une colonie isolée, » entourée de terres cultivées, ou les sombres horreurs d'un » désert sauvage; au-dessus d'un vignoble, on voit, à quelque » distance, s'élancer, comme du sein des nues, un torrent » indomptable, se briser sur les écueils qui s'opposent à sa » chute, et reprendre, au pied des précipices, un cours tran» quille au travers du vallon; des pâturages, couverts de » troupeaux, et éclairés par un beau soleil, s'offrent à l'op» posite d'un glacier ombragé par des vapeurs froides..... La » direction de cette vallée, de l'est à l'ouest, procure à un » des côtés la jouissance libre du soleil, tandis que le côté » opposé éprouve tous les désavantages d'un climat contraire. » (Tscharner.)

Les *Nantuates*, les *Veragri* et les *Seduni*, étaient les anciens habitants du Valais. Les premiers occupaient les bords du lac Léman ou de Genève, du côté de l'orient. Ils étaient contigus aux *Veragri*, qui habitaient le bas Valais, et ceux-ci avoisinaient les *Seduni*, qui occupaient la haute vallée, qui s'étendait jusqu'à la source du Rhône. Ce fut Sergius Galba, lieutenant de Jules-César, qui soumit ces peuples, non sans de grandes difficultés. Ils eurent ensuite la destinée de l'Helvétie méridionale, en passant de la domination des Romains sous celle des Bourguignons et des Francs. Ces derniers eurent souvent la guerre avec les Lombards, pour la possession de ce pays, qui fut, depuis ce tems, nommé *Valesia*. Sion, dont le territoire est appelé *Sionensis ager*, par Frédégaire, est la capitale des *Seduni*, et même de tout le Valais. Quoique son évêque porte les titres de prince de l'empire, de comte et de préfet du Valais, que les actes s'y passent en son nom, et que la monnaie s'y batte à son coin, il n'est pas, cependant, seigneur absolu chez lui; c'est l'assemblée générale du pays qui exerce l'autorité souveraine.

L'abbaye d'Agaune, bâtie au pied d'une montagne, sur le Rhône, dans l'endroit où l'on place le martyre de saint Maurice et de ses compagnons, est un lieu célèbre du Valais. Le voisinage de Tarnate, ville ancienne, bien marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, mais depuis long-tems détruite, lui a fait donner aussi le même nom, et la règle qu'on observait dans ce monastère est appelée, pour cela, *Regula Tarnatensis*, dans la *Concorde des Règles* dressées par saint Benoît d'Aniane.

CONSTANCE (*Constantia*), ville de Suabe bâtie sur le lac auquel elle donne son nom, doit être aussi comptée parmi les villes de la Suisse. On la croit fondée, ou du moins fortifiée, par Constantin *le Grand*, pour servir de barrière contre les nations germaniques. Le siége épiscopal de Windisch (*Vindonissa*) y fut transféré lorsque Théodebert, roi d'Austrasie, eut détruit celle-ci, l'an 611, par haine pour Thierri, son

frère, roi de Bourgogne, dont elle faisait partie. M. Tscharner attribue sa ruine aux ravages des Huns. Mais nous voyons encore un Gramatius, évêque de *Vindonissa*, qui souscrivit au cinquième concile d'Orléans, tenu l'an 549, tems auquel les Huns avaient disparu des Gaules.

Constance, après s'être liée par des alliances, avec Strasbourg, Bâle, Zurich, Saint-Gall, etc., fit des démarches, vers 1510, pour être admise dans le corps helvétique. Mais la proposition imprudente qu'elle fit aux Suisses de lui céder la Thurgovie, souleva les cantons démocratiques, et lui attira un refus. La prétendue réforme s'étant introduite à Constance, l'an 1526, le corps municipal l'adopta; et, deux ans après, ayant chassé le clergé catholique, il abolit la messe. Mais, sur le refus que fit la ville de se soumettre, en 1548, au fameux *intérim*, elle fut mise au ban de l'empire par Charles-Quint, et, dix ans après, l'empereur Ferdinand l'ayant prise, l'unit à son domaine, rappela les ecclésiastiques, et y rétablit l'ancien culte. Depuis ce tems, elle est soumise à la maison d'Autriche. Affaiblie par la retraite d'un grand nombre de ses habitants, et négligée par des maîtres éloignés, Constance, au milieu d'un pays fertile et agréable, et avec les plus grandes commodités pour le commerce, est tombée dans un presque entier anéantissement. On a parlé, ci-devant, du concile général qui s'y ouvrit, en 1414. Son diocèse, le plus étendu de l'Allemagne, comprend une grande partie de la Suabe et de la Suisse. La résidence de son évêque est à Mersbourg.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ÉVÊQUES ET PRINCES DE GENÈVE,

ET DES COMTES DE GÉNEVOIS.

Genève (en latin *Geneva*, *Genava*, *Janoba*, *Gennæ*, et *Gebenna*), ville ancienne du pays des Allobroges (1), située sur le Rhône, à l'endroit où il sort du lac Léman, ou de Genève. Deux parties inégales la divisent, dont la moindre, assise sur une montagne, et nommée la vieille ville, renferme l'ancienne cathédrale, dédiée à saint Pierre; l'autre, plus nouvelle, s'étend dans la plaine des deux côtés du fleuve. Après avoir été soumise, pendant environ cinq siècles, aux Romains, Genève, avec son territoire, tomba, vers l'an 413, sous la puissance des Bourguignons. Chilpéric, leur troisième roi, fils de Gondioc, y établit sa demeure. Il paraît que Genève reçut la lumière de l'évangile vers la fin du deuxième siècle de l'église, et que dans le cinquième, au plus tard, elle devint un siége épiscopal: mais de donner une suite chronologique de ses évêques jusqu'au treizième siècle, c'est ce que le défaut de monuments authentiques ne permet pas. Son église, étant devenue la proie des flammes, fut rebâtie au commencement du sixième siècle, et consacrée par saint Avit, évêque de Vienne, son métropolitain, qui, dans cette occasion, prononça une homélie, où, parlant aux Génevois, il appelle saint Pierre leur patron, *patrono vestro*. C'est sur l'emplacement de cet édifice, et sous le même titre, que fut élevée, dans le onzième siècle, la nouvelle cathédrale, telle qu'on la voit aujourd'hui. Clotilde, fille de Chilpéric, était à Genève lorsqu'Aurelien, ambassadeur de Clovis, vint, au nom de son maître, en faire la demande au roi Gondebaud, oncle de la princesse et meurtrier de son père. Sedéleube, dite aussi Chrone, sœur de Clotilde, avait fait bâtir, vers l'an 502, avant de prendre le voile, une église, au faubourg de Genève, en l'honneur de saint Victor, l'un des martyrs de la légion thébéenne, dont elle fit apporter le corps de Soleure, compris en ce tems-là dans le diocèse de Genève. L'évêque, qui siégeait alors dans cette ville, est appelé Donatien par MM. de Sainte-Marthe, et par d'autres, Domitien. Genève suivit le sort du royaume de Bourgogne, lorsqu'en 534 il eut été conquis par les enfants de Clovis.

Appellin gouvernait l'église de Genève en 622, ou 624 au plus tard, et fit, cette dernière année, un mauvais personnage au troisième concile de Mâcon, en prenant, contre saint Eustase, abbé de Luxeu, le parti du moine Agrestin, qui osait décrier la règle de saint Colomban.

Eginhard, dans ses annales, nous apprend que, l'an 773, Charlemagne, allant combattre Didier, roi des Lombards, pour venger l'église romaine qu'il opprimait, s'arrêta à Genève, et que là, dans un conseil qu'il y tint, il partagea son armée en deux divisions, dont il confia la première à Bernard, son oncle, pour la conduire en Italie par le Mont Jura, et se mit à la tête de la seconde, pour la mener par le Mont Cenis.

Rodolphe, fils de Conrad, ayant fondé, l'an 888, le nouveau

(1) Le pays des Allobroges s'étendait depuis l'Isère, du côté du midi, jusqu'à Genève. Le Rhône le bornait du côté du couchant: il comprenait la partie du Dauphiné qui est entre ce fleuve et l'Isère, la Savoie proprement dite, le Génevois, Genève et ses environs, qui sont à l'orient du lac Léman, et au midi de cette ville. Le Rhône séparait les Allobroges des Sébusiens et des Séquanais. Ce même fleuve, depuis Genève jusqu'au pays de la Cluse, les séparait des Helvétiens. Ils avaient au levant les Nantuates, qui occupaient une partie du Chablais, et les Centrons, qui tenaient la Tarentaise. Vienne, en Dauphiné, était la capitale des Allobroges.

royaume de Bourgogne, y comprit la ville de Genève et son territoire. Il y avait alors, sous la dépendance, à ce qu'il paraît, de l'évêque de Genève, un comté de Génevois, dans lequel était renfermé le prieuré (depuis abbaye) de Talloire, près du lac d'Anneci, où la crainte des barbares avait fait transporter de Tournus le corps de saint Philibert. C'est ce que déclarait Boson, roi de Provence, dans un diplôme de l'an 879, par lequel il donnait, en l'honneur de ce saint, plusieurs terres, dans lesquelles était compris Talloire, à l'abbaye de Tournus. (Chifflet, *Hist. de Tournus*, *pr.* pag. 232.)

L'an 881, l'église de Genève étant dépourvue de pasteur, le clergé fit choix d'un clerc, nommé OPTANDUS, pour remplir le siége vacant. Otran, archevêque de Vienne, de concert avec Boson, roi de Provence, s'opposa à cette élection, et nomma d'autorité, comme métropolitain, un autre évêque de Genève, qu'il consacra. Optandus, s'étant rendu à Rome, fit confirmer son élection par le pape Jean VIII, qui le renvoya après l'avoir de même consacré. Mais Otran le fit enfermer, à son tour, dans une étroite prison, après l'avoir dépouillé de tout. Le pape, informé de cet excès de violence, écrivit à l'archevêque une lettre pleine de menaces, dans laquelle il le somme de remettre en liberté son prisonnier dans huitaine, sous peine d'excommunication. Otran, pour se justifier, répondit au pape qu'Optandus était un étranger et un intrus, qui s'était emparé du siege de Genève sans avoir reçu, dans cette église, ni le baptême, ni l'ordination cléricale, ni son éducation. Le pape, dans sa réplique, témoigne son étonnement de ce que l'archevêque feint d'ignorer ce qui est connu de tout l'Occident : *Admiramur quòd illa vos nescire dicitis, quæ totus Occidens non ignorat.* (*Joan. Ep.* pag. 93 et 95.) Rien ne nous apprend la suite de cette affaire.

L'an 999, l'impératrice Adélaïde, veuve de l'empereur Otton I, apprenant que le trouble régnait dans les états de son neveu, Rodolfe III, roi de Bourgogne, se mit en route, malgré son grand âge, pour y rétablir le calme. Dans ce voyage, elle arriva, dit saint Odilon dans sa vie, à Genève, pour y honorer les reliques du martyr saint Victor.

CONRAD I jouissait du comté de Génevois sur la fin du dixième siècle. Il eut pour successeur *ROBERT I*, son fils, qui, l'an 1019, ou 1020, suivant Guichenon, fit donation de plusieurs dîmes et terres allodiales à l'église de Pellionex. Robert fut remplacé par son fils CONRAD II, sur le gouvernement duquel, non plus que sur l'année de sa mort, nous n'avons aucune lumière. (*Bibl. Sebus*, c. XL.)

GÉROLD, petit-neveu, par Berthe, sa mère, de Rodolphe, roi d'Arles, était comte de Génevois en 1034. L'empereur Conrad *le Salique* étant venu cette année à Genève, y reçut, dit Herman *le Contract* (*in Chron. ad hunc an.*), les soumissions du comte Gérold, de l'archevêque Burghard, prélat de haute naissance et de grand courage, mais scélérat en tout point et sacrilége, *archiepiscopum Burghardum, genere nobilem et strenuum, sed per omnia scelestum et sacrilegum*, et celle de plusieurs autres princes du pays, partisans jusqu'alors d'Eudes, comte de Champagne, qui disputait le royaume de Bourgogne à Conrad. C'était la nécessité qui les avait amenés aux pieds de l'empereur, après avoir été vaincus par Upert, comte de Bourgogne, et général de l'armée impériale. (*Wippo, vit. Chunradi, Salic. apud Pistor*, tom. III, pag. 478.) Du reste, le portrait que fait Herman de Burghard (le même sans doute que Burchard II, archevêque de Lyon), est bien différent de celui que tracent, du même prélat, les autres historiens.

FRÉDÉRIC était évêque de Genève en 1020. (*Mabill. Annal.*, tom. IV, pag 271.) En 1049, comme le prouve Guichenon (*Bibl. Sebus.*, pag. 318), et non en 1050, comme d'autres le marquent, il assista, avec Halinard, archevêque de Lyon, Hugues de Besançon, et Aimon, évêque de Sion, à la consécration faite par le pape Léon IX, de l'église de Saint-Etienne de Besançon. Frédéric s'étant rendu, l'année suivante, à Rome, fut un des prélats qui composèrent le concile, que le même pape y tint pour la condamnation de l'hérésiarque Bérenger, et la canonisation de saint Gérard, évêque de Toul. (Mabill., *ibid.*, pag. 739.) La grande Bible latine, que l'on conserve manuscrite à la bibliothèque publique de Genève, et dont les caractères appartiennent au dixième siècle, est regardée comme un présent fait, par ce prélat, à son église. MM. de Sainte-Marthe lui donnent trente-sept ans d'épiscopat, sans en dater ni le commencement, ni la fin.

ROBERT II, fils de Gérold, suivant les modernes, lui succéda (l'on ne peut dire en quelle année) au comté de Génevois. Dans les notes, sur l'histoire de Genève de M. Spon (pag. 36-37), on prétend qu'à l'exemple de son père, il eut de grands démêlés avec l'évêque de Genève, sur leurs droits respectifs, que le prélat, voyant Robert en état de lui faire la loi, maître comme il était des châteaux qui avoisinaient Genève, prit le parti de s'accommoder avec lui, en lui inféodant le pays génevois : mais il y a bien de l'apparence, comme on l'a déjà remarqué, que cette inféodation est antérieure au comte Robert II. Quoi qu'il en soit, Robert fut remplacé, dans le comté de Genève, par *AIMON*, dont le frère, GUI, ou WIDO, était dans le même tems évêque de Genève. Pierre *le Vénérable* (liv. I, *De Mirac.*, c. 24), parlant de ce prélat, dit qu'il était d'une haute noblesse, mais de mœurs peu assorties à la sainteté de son caractère. « Car, ébloui comme il était, ajoute-t-il, par « l'éclat de sa naissance, et nageant dans l'abondance des ri- « chesses, il s'acquittait négligemment des fonctions de l'épis- « copat. Cependant, né avec un cœur bon et compatissant, il « faisait d'abondantes aumônes aux pauvres et aux églises; ce « qui lui mérita la grâce de terminer le cours de sa vie par une « bonne confession, avec un repentir sincère de ses fautes ». On verra ci-après quelques preuves de sa libéralité, qu'on qualifiera, si l'on veut, de charité. Le comte Aimon, du consentement de Gérold, son fils, donna, vers l'an 1090, au monastère de Cluse, en Piémont, la terre de Chamonix, *Campum munitum*, située dans les Alpes, au pays de Faucigni. (*Bibl. Sebus.*, pag. 105.) Ce même Aimon, conjointement avec ITTE, son épouse, fille de Louis, seigneur de Faucigni et de Tetberge, ratifia, vers l'an 1090, l'acquisition que l'abbaye de Saint-Oyend, ou de Saint-Claude, dite aussi de Condate, avait faite de plusieurs alleux situés dans la terre de Seissi, qui lui avaient été vendus par des hommes ingénus, et lui permit d'en acquérir d'autres de pareille nature : nous réservant, ajoute-t-il, les corvées de bœufs, que peuvent nous devoir les paysans qui cultiveront ces terres, et le droit de les obliger à comparaître à notre plaid général : *Retinemus autem in hac concessione, ut si in terra quam hujusmodi acquisitione præfati monachi obtinuerint, rusticanus aliquis habitat, boves suos in corvata mea exhibeat, et in placito generali vicinorum suorum more semetipsum præsentet.* (*Bibl. Sebus.*, pag. 325.) L'année suivante, Aimon souscrivit à la donation que l'évêque, son frère, fit à la même abbaye de l'église de Sainte-Marie de Seissi, avec les offrandes et les dîmes, sans retenir autre chose que le droit qu'il appelle *parocia*, terme cité par du Cange, sans l'expliquer, et les services dus tant à lui qu'à son archiprêtre. (*Bibl. Sebus.*, p. 229.) Gui ne borna point là ses libéralités envers l'abbaye de Saint-Claude. Nous avons de lui une autre charte, souscrite encore par Aimon, et datée de l'an 1110, par laquelle il donne à ce monastère plusieurs églises, situées dans le Bugei, le pays de Ges et le Valromei. (*Bibl. Sebus.*, pag. 182.) Ce prélat assista, l'an 1117, suivant MM. de Sainte Marthe, ou plutôt l'an 1119, à un concile tenu à Tournus, et qu'on ne connaît guère d'ailleurs. La même année 1119, Gui fit don à l'abbaye de Cluni, entre les mains de l'abbé Ponce, de la terre de Condamine,

dans le Faucigni. La charte qu'il fit expédier à ce sujet, énonce les noms de plusieurs de ses parents; savoir : Louis, son père; Ermerard, son aïeul; Guillaume, son frère; et des fils de celui-ci, Rodolphe, Louis, Raymond, Gérard, évêque de Lausanne, et Amedée, évêque de Saint-Jean de Maurienne, de leur mère Utilie, et de leur aïeule Tetberge. (*Bibl. Sebus*, pag. 15-17.) Le nécrologe de Genève, disent les mêmes auteurs, lui donne cinquante ans d'épiscopat, et met le jour de sa mort à la veille de la Toussaint.

HUMBERT DE GRAMMONT, d'une ancienne maison du Bugei, fut le successeur de Gui dans l'évêché de Genève. Le comte Aimon, par la condescendance de Gui, son frère, avait empiété sur les droits de l'évêque. Sommé, par Humbert, de restituer à son église ce qu'il avait usurpé sur elle, et surtout les dîmes avec les droits seigneuriaux, il consentit à la fin de s'en rapporter au jugement du pape Calliste II, qu'il avait connu particulièrement lorsqu'il était archevêque de Vienne. Calliste renvoya l'affaire à Pierre, son successeur à Vienne et son légat. Le prélat et le comte s'étant présentés, l'an 1124, devant ce légat, à Seissel, firent, dans une assemblée nombreuse, par le jugement d'arbitres choisis, le traité suivant, qui doit être regardé comme le code des lois fondamentales de l'ancien gouvernement de Genève, en ce qui concerne les droits de l'évêque et du comte. Aimon fit au prélat remise du tiers des dîmes qui restaient en nature entre ses mains, et déchargea ses vassaux du tiers des redevances dont ils étaient tenus envers lui, pour raison des portions de la même dîme, qu'il leur avait sous-inféodées, afin qu'à son exemple ils les restituassent avec les églises dont ils jouissaient. Remarquons avec M. Lévrier (*Chronol. hist. des évêques et comtes de Genève*) que le comte ne fait que permettre cette restitution à ceux de ses vassaux qui seront de bonne volonté, sans leur en faire une loi, consentant néanmoins d'y satisfaire pour le tiers seulement des dîmes, sans qu'ils puissent y être contraints par les voies canoniques. A l'égard des deux autres tiers, l'évêque permet que le comte en reste possesseur. Par une ancienne loi constamment observée chez tous les peuples, les serfs ne pouvaient être promus aux ordres sacrés, ni même entrer dans le clergé sans une permission expresse de leur seigneur: permission qui tenait lieu d'affranchissement. Le comte dispense de cette loi ses sujets mainmortables, qui seront désormais promus aux ordres sacrés, et permet à tous ceux qui sont libres de leur personne, de posséder des fonds mainmortables, avec promesse de ne pas saisir leurs biens sans y être autorisé par sentence légale des tribunaux ecclésiastiques. Il reconnaît, de plus, que la justice sur tout habitant de Genève, de quelque maître qu'il dépende, *cujuscumque sit homo*, n'appartient qu'à l'évêque, qui seul pareillement a le droit d'aubaine sur ceux qui ont habité pendant un an et jour dans la ville. En confirmant au comte le droit de résider à Genève avec sa famille, on ne lui en accorde aucun sur les citoyens, ni sur aucun des objets qui ressortissent à la juridiction épiscopale. C'est à l'évêque seul que sont attribues les droits de gîte, de forage sur les vins, de rivière, les péages, les pâturages, les corvées, les échanges de maisons, les foires, les marchés, et la jouissance des biens de tout censitaire, ou vassal qui meurt, jusqu'à ce que le successeur ait reconnu le prélat pour son seigneur. Défense au comte d'attenter à la liberté d'aucun citoyen, soit ecclésiastique, soit laïque, et même de faire arrêter ses propres sujets dans la ville. Enfin, l'évêque a le droit exclusif de faire battre monnaie, non-seulement dans la ville, mais dans toute l'étendue de son diocèse. D'après ces arrangements, l'évêque permet au comte de garder l'ancien fief et patrimoine de saint Pierre, en ce qui concerne les biens séculiers, et même les deux tiers des dîmes, à la charge de tenir le tout en fief de l'église de Genève, et de lui prêter, en qualité de son avoué, serment de fidélité. (Spon., *Hist. de Genève*, tom. II, n°. 1. M. Lévrier, *Chron. hist. de Genève*, tom. I, pag. 82 *et seq.*) L'évêque Humbert mourut la veille de la Toussaint 1134. Le comte Aimon lui survécut, et fut remplacé, l'an 1152, au plus tard, par AMÉDÉE, qui, dans la charte d'une donation qu'il fit, en 1153, au monastère d'Abondance, en Chablais, nomme le comte Aimon, son père; Itte, sa mère; Guillaume, son frère; Mathilde, sa femme; et Guillaume et Amédée, ses fils. (*Bibl. Sebus.*, pag. 342.)

ARDUCIUS, ou ARDUTION DE FAUCIGNI, fils de Ranul, seigneur du lieu, fut le successeur de l'évêque Humbert. Saint Bernard, dont il était connu, lui écrivit deux lettres sur son élection, non pour l'en féliciter, mais pour l'exhorter à la justifier par une conduite vraiment épiscopale. « Le siége, lui dit-il » dans la seconde, que vous avez obtenu depuis peu, demande » de grands mérites dont nous avons le regret de vous voir privé, » ou du moins regrettons-nous qu'ils n'aient pas précédé votre » élection autant qu'il eût été nécessaire. En effet, vos actions » et vos études n'ont semblé en aucune manière être des pré- » parations au ministère épiscopal. Mais quoi! Dieu ne peut-il » pas des pierres susciter des enfants à Abraham? Dieu ne » peut-il pas faire que les actions vertueuses qui devaient pré- » céder, viennent du moins à la suite? C'est ce que j'appren- » drai avec joie, s'il en arrive ainsi à votre égard. » (*Saint Bernard*, opp. 37-38.) Ardutius s'étant rendu, l'an 1153, à la diète de Spire, y fit confirmer, par un diplôme de l'empereur Frédéric, tous les droits et possessions de son église, sans néanmoins entrer dans aucun détail. C'est là qu'on voit, pour la première fois, l'évêque de Genève décoré du titre de prince. (Spon, *Hist. de Genève*, tom. II, n°. XI.)

Le traité que le comte Aimon avait fait avec l'évêque Humbert n'empêcha pas le comte Amédée de faire de nouvelles usurpations, même avec violence, sur l'église de Genève. Pour les faire cesser, les archevêques de Lyon et de Vienne, de Tarentaise, et les églises de Grenoble et de Bellai s'étant rendus médiateurs, engagèrent les parties à conclure, le 22 février 1155, une nouvelle transaction, où d'abord sont répétés, mot à mot, tous les articles du traité de 1124; après quoi, l'on ajoute que le comte sera tenu de faire raser tous les forts qu'il a fait élever sur les terres de l'évêché, et même d'abattre sur ses propres terres ceux qui pouvaient nuire aux intérêts de l'évêque; que les prêtres et les diacres reconnaîtront tenir du comte les terres et fiefs qu'ils ont dans sa mouvance; que l'évêque ne pourra conférer, sans l'aveu du comte, les ordres aux sujets qui lui sont tailliables; que le comte, pour les pertes qu'il a causées au prélat par la guerre injuste qu'il lui a faite, paiera la somme de soixante livres, et aux chanoines ce qu'il conviendra pour les ravages qu'il a faits sur leurs terres; que le comte fera justice des faux monnoyeurs, d'après l'ordre qu'il en recevra de l'évêque; et enfin, pour comprendre en peu de mots quels étaient les devoirs du comte envers l'évêque, il est dit expressément que le comte doit être un fidèle avoué sous l'évêque: *Comes fidelis advocatus sub episcopo esse debet*. (Spon, *Hist. de Genève*, tom. II, n°. III.)

Cet accord fut confirmé, le 21 mai 1157, par le pape Adrien IV, à la prière d'Ardutius, et souscrit par douze cardinaux, et Roland, chancelier de l'église romaine. Pour donner plus de force à son bref, Adrien en fit expédier, le même jour, un autre par lequel il prend sous la protection du saint siége l'église de Genève, et confirme le diplôme qu'elle avait obtenu, l'an 1153, de l'empereur Frédéric. (Spon, *Hist. de Genève*, tom. II, n°s. IV, V.) Amédée refusant de se rendre à ces articles, l'archevêque de Vienne, soit en cette qualité, soit comme légat apostolique, jeta l'interdit sur sa terre, avec menace d'en venir à l'excommunication. Le prélat, quelque tems après, ayant appelé les parties à Aix en Savoie, fit consentir le comte à reconnaître l'évêque pour seigneur unique de Genève et de son territoire. Cet aveu ne rétablit pas néanmoins la paix entre le comte et le prélat. Amédée, pour l'éluder, prétendit

qu'il n'y avait pas compris les droits régaliens, et voulut en conséquence exercer l'autorité suprême à Genève. L'évêque, pour détruire cette chicane, eut recours à l'antipape Victor, qu'on reconnaissait alors pour légitime pape dans l'empire, et obtint de lui un bref du 1er avril 1160, par lequel il déclarait que les régales, ainsi que la seigneurie, appartenaient à l'évêque seul de Genève, et ordonnait qu'Amédée restât sous l'interdit prononcé contre lui par l'archevêque de Vienne, jusqu'à ce qu'il eût renoncé à sa prétention. (*Spon*, tom. II, n°. VI.) Ce bref, loin de vaincre l'obstination d'Amédée, ne servit qu'à le rendre plus ingénieux pour venir à bout de son dessein. Ami de Berthold IV, duc de Zeringen, il l'engage à demander à l'empereur Frédéric, comme suzerain du royaume de Bourgogne, le vicariat sur les évêchés de Genève, de Lausanne et de Lyon. Berthold l'ayant obtenu, le rétrocéda au comte de Génevois. L'évêque Ardutius, apprenant cette manœuvre, alla trouver l'empereur à Saint-Jean de Lône, où il tenait sa cour plénière, et réussit à le faire revenir de la surprise qui lui avait été faite. Frédéric, en conséquence, par sa bulle du 8 septembre 1162, adressée *clero*, *casatis*, *militibus*, *burgensibus et habitatoribus* de Genève, révoqua la grâce qu'il avait accordée au duc Berthold, déclarant qu'il n'y a dans Genève et son territoire, ni ne doit y avoir après lui d'autre souverain que l'évêque. (Spon, *ibid.* nos. VII, VIII, IX.) Amédée et le duc, qui étaient présents à ce jugement, témoignèrent qu'ils s'y soumettaient, et firent leurs excuses à l'évêque. Mais Amédée n'était nullement converti, comme il le prouva depuis par de nouvelles tracasseries qui obligèrent l'évêque à le frapper d'excommunication. Le comte parut atterré de ce coup, et, dans une grande assemblée à laquelle présidait l'archevêque de Tarentaise, il reconnut, ainsi que ses deux fils, Guillaume et Amédée, qui l'accompagnaient, qu'injustement il avait tenté d'usurper les droits régaliens sur l'évêque de Genève, à qui seul ils appartenaient. On fit depuis, en présence de l'archevêque de Tarentaise, de quatre autres prélats et de plusieurs autres personnes distinguées, une charte mi-partie, par laquelle Amédée et Guillaume, son fils, se déportèrent avec serment de toute prétention aux régales. (Spon, *ibid*, n°. X.) Il paraît que la paix fut alors parfaitement rétablie entre le prélat et le comte. Nous voyons Amédée présent comme témoin, en 1178, à l'acte par lequel Henri de Faucigni, neveu de l'évêque, fit constater par son oncle, après une enquête juridique, les droits qu'il avait sur le monastère de Condamine. C'est le dernier monument de l'existence du comte Amédée. En mourant, il laissa de Mathilde, son épouse, fille de Pons, seigneur de Cuseau, deux fils, Guillaume, qui suit, et Amédée, seigneur de Gex, du chef de sa mère.

GUILLAUME, en succédant à son père Amédée, dans le comté de Génevois, se vit attaqué par des voisins puissants, qui lui disputaient une partie de son héritage. Obligé de prendre les armes pour sa défense, il obtint un succès dont il se crut redevable aux prières et aux secours pécuniaires des Chartreux de Pomiers, à deux lieues de Genève. C'est ce qu'il énonce dans une charte de l'an 1179, par laquelle il leur abandonne tout ce qu'il possédait à Pomiers, moyennant la somme de cinq cents sous pour le donateur, cent pour sa femme, qu'il ne nomme point, autant pour Humbert, son fils aîné, et sous la réserve du droit de tennerance ou de cens. L'acte passé sous les yeux de Rubert, archevêque de Vienne, fait aussi mention d'Aimon, âgé pour lors de cinq ans, second fils de Guillaume. (*Bibl. Sebus.*, pag. 252.) Mais à peine le comte se vit-il délivré de ses ennemis, qu'il le devint lui-même de son évêque, en renouvelant les querelles que son père avait suscitées à ce prélat. Après de longs débats, on convint de s'en rapporter au jugement de l'archevêque de Vienne et de l'abbé de Bonneval. La décision de ces arbitres, rendue à Aix en Savoie, l'an 1184, donne pleinement gain de cause à l'évêque, et fut confirmée la même année, ou la suivante, par le pape Lucius III. (Spon, tom. II, nos. X, XI.)

L'évêque Ardutius ayant cessé de vivre, en 1185, fut remplacé par NANTELME, ou NANTELIN, prieur de la Chartreuse d'Aillon. L'un de ses premiers soins fut de faire confirmer les droits de son église par l'empereur Frédéric et le pape Urbain III. La bulle du premier, donnée à Pavie, est du 19 novembre 1185, et celle du second, du 31 décembre suivant. (Spon, *ibid*, nos. XIII, XIV.) Mais elles ne firent pas revenir le comte Guillaume de ses premiers errements. Ce qui paraît lui avoir tenu le plus à cœur, c'était l'obligation que la sentence arbitrale de l'archevêque de Vienne et de l'abbé de Bonneval lui avait imposée, d'abattre le nouveau mur qu'il avait fait construire pour agrandir son château de Genève, et par lequel il avait empiété sur les remparts de la ville. Nantelme crut le réduire en le citant au tribunal de l'empereur, qui séjournait pour lors à Casal. Il y comparut, fit ses soumissions, et promit de se conformer au jugement que rendrait le conseil impérial; mais, prévoyant qu'il allait être condamné, il s'échappa furtivement de la cour, et ne reparut plus. Le conseil alors, par jugement du 1er. mars 1186, ayant prononcé la contumace contre lui, le déclara coupable de félonie envers l'empereur et l'évêque, et déchu, en conséquence, des fiefs et bénéfices qu'il tenait de l'église de Genève, à laquelle ils étaient dévolus par la sentence de confiscation. Ses vassaux et tenanciers furent, par le même jugement, déliés à son égard du serment de fidélité, remis sous la main immédiate de l'évêque, et lui-même proscrit de l'empire, avec pouvoir à tout homme de courir sur sa personne et ses biens. Comme ce jugement n'était point contradictoire, l'évêque ne passa point à l'exécution, et laissa encore le tems au comte de recourir à la médiation de l'archevêque de Vienne pour obtenir un nouvel accommodement. Il y réussit; et le prélat, en confirmant dans tous ses points la sentence arbitrale d'Aix, qu'il avait rendue deux ans auparavant, voulut bien laisser en souffrance l'article de la suppression des nouvelles constructions que le comte avait ajoutées à son château de Genève. Guillaume se joua de cet accord, qu'il n'avait demandé, comme les précédents, que pour gagner du tems. Connaissant le peu d'autorité qu'avait l'empereur dans la haute Bourgogne, et se croyant d'ailleurs assez fort pour faire tête à l'évêque, il se maintint dans la possession, non-seulement de son titre, mais des droits qu'il avait usurpés; ce qui lui fut d'autant plus facile qu'on était alors tout occupé, dans l'Europe, des préparatifs d'une nouvelle croisade. L'empereur Frédéric I étant mort, l'an 1190, dans cette expédition, Henri VI, son fils et son successeur, perdit de vue les affaires de Genève, trop peu considérables à ses yeux en comparaison de celles qui semblèrent exiger toute son attention. Les troubles qui suivirent la mort de Henri VI, arrivée l'an 1197, furent un nouvel encouragement pour le comte Guillaume, et servirent à l'affermir dans son obstination. L'évêque Nantelme mourut dans la peine vis-à-vis de lui, le 13 février 1205, sans en avoir pu obtenir aucune satisfaction.

BERNARD CHABERT, chancelier de l'église de Paris, suivant le nécrologe de Saint-Victor, fut élu, vers l'an 1206, pour succéder à l'évêque Nantelme. Plus vigoureux que son prédécesseur, il travailla sérieusement à poursuivre l'exécution des jugements qu'il avait obtenus contre le comte Guillaume. Pour y réussir, il eut recours à Thomas, comte de Savoie, prince déjà connu par la protection qu'il avait accordée à d'autres églises. Thomas, quoique gendre du comte Guillaume, répondit aux désirs du prélat d'autant plus volontiers, qu'en faisant la guerre à son beau-père, dont il était mécontent, il aurait occasion par-là de reculer les limites de ses domaines. Ses espérances ne furent point vaines. Le progrès de ses armes fut tel qu'il donna de l'alarme à l'évêque, qui, le voyant ap-

procher de Genève, craignit qu'il ne fît revivre les prétentions de Guillaume. Mais le comte de Savoie dissipa ses appréhensions par une déclaration qu'il lui donna, le 14 octobre (fête de saint Calliste) de l'an 1211, à Liégrina, en présence de deux abbés de Cîteaux, et d'autres personnes distinguées; déclaration qui porte qu'étant devenu vassal de l'évêque par les conquêtes qu'il avait faites dans le Génevois, non-seulement il ne lui disputerait pas les droits régaliens sur Genève, mais qu'il s'opposerait à tous ceux qui oseraient y donner atteinte, attendu qu'ils appartenaient exclusivement à l'église de Genève. (Spon, *ibid*, n°. XIX.) L'évêque Bernard eut sa part aussi dans la dépouille du comte Guillaume, qui perdit alors son titre de comte de Génevois. M. Lévrier compte, parmi les droits que le prélat recouvra sur lui, le forage, le vidonnat ou vidamat, et la pêche. Son église le perdit en 1213, par la translation qui fut faite de sa personne sur le siége métropolitain d'Embrun.

Pierre de Sessons, ayant succédé à Bernard Chabert, employa ses soins à perfectionner le bien que son prédécesseur avait commencé. C'est lui qui fit bâtir le château de l'île du Rhône dans Genève. On lui doit aussi la reconstruction de celui de Marval. Ce ne fut point là où se borna, suivant M. Lévrier, le bien qu'il fit à son église. « Il établit à Genève, dit-» il, des manufactures, lia un commerce avec Lyon, améliora » les revenus, acquitta d'anciennes dettes, établit le premier » un official pour l'administration de la juridiction ecclésias-» tique contentieuse, un docteur en théologie pour l'instruc-» tion de la jeunesse ecclésiastique, etc. » Cependant, il eut avec son chapitre des contestations qui éclatèrent, et occasionnèrent une information qui fut ordonnée par le pape Innocent III; mais il ne paraît pas qu'elle ait eu de suite, parce que la plupart des griefs allégués contre le prélat, étaient frivoles et inspirés par la passion. Les catalogues des évêques de Genève placent sa mort en 1219.

Aimon de Granson fut le successeur de Pierre de Sessons. On est étonné de le voir, au commencement de son épiscopat, tellement réconcilié avec le ci-devant comte de Génevois, Guillaume, que, sans qu'il paraisse aucune opposition de la part du comte de Savoie, gendre de celui-ci, il consentit à lui rendre son comté, suivant les conditions qui furent réglées par l'archevêque de Vienne, et dont voici la substance: Tous les anciens droits de seigneurie, de régales et de souveraineté, appartenants à l'église de Genève, y furent confirmés tels qu'ils étaient détaillés dans les transactions précédentes; ce qu'on y ajouta de plus, concernu les quatre principaux officiers du comte, savoir le sénéchal, le maréchal, le pannetier et le bouteillier, dont il est dit qu'ils jouiront des mêmes privilèges que ceux de l'évêque. A l'égard du nouveau mur que le comte avait été condamné, par le jugement de l'archevêque Robert, à détruire, et des otages qu'il devait donner pour sûreté de ses engagements, ces articles devaient rester en souffrance tant qu'il plairait à l'archevêque et à ses successeurs. Cependant, au lieu de trente otages que le comte était tenu, par les précédents traités, de fournir, il fut convenu d'une somme de douze mille sous génevois, qu'il paierait en cas d'infraction; et, pour caution de cette somme, il présenta dix-sept gentilshommes du pays, possesseurs des fonds suffisants, qui s'obligèrent à fournir chacun pour sa part les douze mille sous, au cas que le comte donnât atteinte à aucun des articles convenus. Ils firent plus; ils promirent avec serment de se rendre solidairement otages les uns pour les autres, jusqu'au parfait remboursement de la somme totale. Guillaume, après cela, fit hommage-lige à l'évêque, qui l'investit de nouveau du comté de Génevois avec l'anneau; et par là finirent les querelles qui avaient duré si long-tems entre l'église de Genève et les comtes de Génevois. L'acte, muni des sceaux de l'archevêque de Vienne, de l'évêque de Genève, et du comte Guillaume, fut passé à Dissingien, près de Seissel. (Spon, tom. II, n°. XX.) Guillaume, depuis ce tems, devint un nouvel homme, aussi paisible, aussi religieux, aussi équitable qu'il avait été fourbe, impétueux et querelleur. Il mourut l'an 1226, au plus tard, suivant Guichenon, et fut inhumé devant la porte de l'église de Sainte-Catherine, sur Anneci, qui devint un monastère cistercien, fondé par sa femme Beatrix, fille de Gui de Valpergue et de Béatrix Visconti. De son mariage, il eut Humbert, mort, non du vivant de son père, comme le marque Guichenon, mais peu de tems après; Guillaume, qui suit; Aimon, seigneur d'Anneci, puis évêque de Saint-Jean de Maurienne; et Béatrix, femme de Thomas, comte de Savoie. (*Bibl. Sebus*, p. 254, et M. Lévrier, *chronol. hist.*, tom. I, p. 13.)

HUMBERT et ***GUILLAUME II***, tous deux fils du comte Guillaume I, lui succédèrent au comté de Genevois. Le premier mourut, comme on l'a dit, peu de tems après son père, laissant un fils, nommé Ebles, de sa femme Agnes, fille d'Amédée III, comte de Savoie. Guillaume, après la mort d'Humbert, s'attribua le comté de Génevois à lui seul, sans en faire part à son neveu. Ebles se voyant frustré de la succession de son père, fit de vains efforts pour la recouvrer. Persécuté à ce sujet par le comte, son oncle, il se retira en Angleterre, auprès du roi Henri III. Il y mourut, l'an 1259, sans enfants, après avoir institué son héritier Pierre, depuis comte de Savoie, par son testament daté du 12 mai de la même année. (Guichenon, *H. de Sav.*, tom. I, p. 283.) En 1252, Guillaume, de concert avec sa femme *Alix de la Tour-du-Pin*, et son fils aîné, confirma les donations faites, par son père et ses ancêtres, à la chartreuse de Pomiers. (*Bibl. Sebus*, p. 254.) Dans cet acte, il nomme ses enfants, vivants alors, savoir Rodolfe, qui suit; Amédée, évêque de Die; Aimon, prévôt de l'église de Lausanne; Henri-Robert, chanoine de Vienne, et depuis évêque de Genève; Guillaume; et Gui, qui devint évêque de Langres en 1266. A ces enfants, MM. de Sainte-Marthe ajoutent Jean, évêque de Valence; et M. Lévrier, Béatrix, femme, dit-il, de Ronselin, seigneur de Lunel, en Languedoc. Depuis cette année, on ne trouve plus de traces de Guillaume II, qui fut remplacé par son fils aîné qui suit.

RODOLFE, fils aîné du comte Guillaume II, lui succéda au comté de Genevois. Pierre, comte de Savoie, étant revenu d'Angleterre dans ses états, se mit en état de faire valoir les droits qu'Ebles, fils d'Humbert, lui avait cédés par son testament sur le Génevois. Ayant défait Rodolfe dans un combat, il lui reprit les châteaux de la Roue et des Clés, dont il s'était emparé, et l'obligea, en les lui rendant, de lui en faire hommage. (Guichenon.) On ignore l'année de la mort du comte Rodolfe; mais il était remplacé, l'an 1268, par Aimon III, son fils aîné, qu'il avait eu de Marie de Coligni, sa femme, dame de Varei, dans le Bugei, qui vivait encore en 1285. Les autres enfants qu'il laissa d'elle, sont Amédée, dont on parlera ci-après; Gui, chanoine de Senlis, mais non pas, comme on le dit, abbé de Saint-Seine; Jeanne, mariée à Guichard VI, sire de Beaujolais; et Marguerite, épouse d'Aimar IV, comte de Valentinois.

L'évêque Aimon de Granson finit ses jours l'an 1260, après environ quarante ans d'épiscopat. Ulric, ou Henri, prieur de la chartreuse de Portes, lui succéda la même année. Ce prélat termina, l'année suivante, le 3 mai (mardi après la *Quasimodo*), par la médiation d'Agnès, comtesse de Savoie, les différends qu'il avait avec Simon de Joinville, seigneur de Gex, touchant divers droits qui étaient en litige entre eux. (Spon, tom. II, n°. XXII.) Le regret de sa solitude le détermina, l'an 1268, au plus tard, à quitter l'épiscopat pour y

retourner. Il y mourut, l'an 1275, suivant MM. de Sainte-Marthe.

AIMON DE MENTHONAI fut le successeur d'Ulric, ou Henri, sur le siége de Genève. Pierre, comte de Savoie, lui donna une marque singulière de sa confiance, en le nommant exécuteur de son testament, daté du 6 mai 1268. Agnès de Faucigni, veuve de ce comte, chargea pareillement ce prélat de l'exécution d'un codicille qu'elle ajouta, le 9 août de la même année, à son testament. On le voit présent au mariage du prince Amédée de Savoie (depuis comte, cinquième de son nom), avec Sibylle de Baugé, célebre, le 5 juillet 1272, au château de Chillon, dans le pays de Vaud. La mort de ce prélat arriva l'an 1281 au plus tard.

AIMON III, fils aîné de Rodolfe, comte de Génevois, était pourvu de ce comté, soit par résignation, soit par la mort de son père, l'an 1268, comme le prouve une charte de la veille de Noël de cette année, par laquelle il reconnaît avoir reçu du prieur de la chartreuse de Mairia la somme de trente-sis livres viennoises, pour la concession qu'il lui avait faite des pâturages de Varei. (*Bibl. Sebus.*, p. 247.)

ROBERT DE GÉNEVOIS, oncle du comte Aimon III, et fils du comte Guillaume II, étant monté sur le siege de Genève, l'an 1282, oublia les intérêts de son église pour favoriser les vues ambitieuses de son neveu. Lui ayant cédé la garde de tous les châteaux de l'évêché, il souleva, par cette conduite perfide, toute la ville de Genève, qui, depuis long-tems, vivait dans une parfaite intelligence avec ses évêques. Se voyant à la veille d'être asservie par la maison de Genevois, elle ne vit pas d'autre parti à prendre, pour se préserver du joug dont elle était menacée, que de se jeter entre les bras du comte de Savoie, dont l'intérêt s'opposait à l'agrandissement de cette maison, de tout tems rivale de la sienne. Amédée V, qui régnait alors en Savoie, reçut avec joie la députation de Genève; et, l'an 1285, par traité fait le lundi après la Saint-Michel (1er. octobre), il s'engagea, pour lui et ses successeurs, à prendre sous sa sauve garde tous les habitants de cette ville, clercs ou laïques, et à défendre leurs droits, leurs franchises et leur liberté envers et contre tous leurs ennemis, de la même manière que s'ils étaient ses propres sujets, ajoutant que si leur évêque, ou tout autre en son nom, s'avisait de les inquieter, pour raison de ce traité, ou pour toute autre cause, et entreprenait de les traduire à la cour de Rome, ou ailleurs, ou d'exercer contre eux quelque violence, il leur prêterait secours et main-forte à ses propres dépens, aussitôt qu'ils l'en requerraient, soit par lui-même, soit par le châtelain qu'il aurait à Genève, soit par tous ses officiers des environs; promettant en outre de ne faire ni paix ni trève sans leur consentement. Enfin il ordonne à tous ses officiers de prêter, entre les mains des citoyens, serment de garder et observer les articles de ce traité, qui fut dressé dans Genève même, où le comte Amédee s'était rendu. (Spon, tom. II, no. XXIII.) Ce prince, dans le même tems, s'étant emparé du château de l'île, s'y fortifia, et profitant de la bonne volonté des habitants, il commença d'exercer la juridiction du vidomnat, tant en dedans qu'au-dehors de la ville. (M. Lévrier, p. 153.) Il faut nécessairement supposer que le comte de Génevois était alors absent de Genève, puisqu'on n'aperçoit ici aucune résistance de sa part contre les entreprises du comte de Savoie. Outré de la demarche de cette ville, et étant hors d'état dans le moment de s'en venger, il avait sans doute été trouver le dauphin Humbert I, avec lequel on voit qu'en effet il fit une ligue pour recouvrer les concessions que l'évêque, son oncle, lui avait faites. Muni du secours de cet allié, il se jeta sur les pays de Bugei, de Valromei, de Vaud et de Chablais, et même sur la Savoie, où il sema le carnage et la désolation. Amédée ne manqua pas d'user de représailles. Enfin, après deux ans d'hostilités, on en vint, l'an 1287, à un accommodement, où l'on se rendit ce qu'on s'était pris de part et d'autre, après quoi le comte de Génevois fit hommage au comte de Savoie des fiefs qu'il tenait de lui, soit près de Genève, soit en Savoie. (*Ibid.*)

Robert, évêque de Genève, qui, par son aveugle dévouement pour sa maison, avait occasioné les troubles dont on vient de parler, mourut avant qu'ils fussent calmés. Il eut pour successeur, selon MM. de Sainte-Marthe, suivis par M. Lévrier, GUILLAUME DE CONFLANS, chanoine de Lyon, élu en 1288.

Le comte Aimon termina sa carrière en 1290, après avoir épousé, 1°. dans le mois de septembre 1271, *Agnès de Montfaucon*, dame d'Aurosse, fille d'Aimon de Montbeliard, morte en 1277; 2°. au mois de juillet 1279, *Constance de Béarn*, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit, il laissa deux filles, Jeanne, dame du Wache, en Génevois, mariée, en 1286, à Philippe de Vienne, seigneur de Poigni; et Comtesson, qui epousa, l'an 1301, Jean de Vienne, seigneur de Mirebel.

AMÉDÉE II, frère puîné d'Aimon, fut son successeur dans le comté de Génevois, au defaut d'enfants mâles de ce dernier.

Le comte de Savoie n'avait point perdu de vue ses intérêts dans les services qu'il avait rendus à l'église de Genève. Il le prouva bien pendant la vacance qui suivit la mort de l'évêque Robert. Dès que ce prélat eut les yeux fermés, il s'empara du château de l'île. Il n'en demeura point là; regardant comme ses propriétes les objets qui ne lui avaient été cédés qu'à titre precaire, dans l'église de Genève, il en exerça les droits en maître incommutable. Le nouvel évêque, Guillaume, ne souffrit pas tranquillement cette usurpation. Il réclama le château de l'île du Rhône, le vidomnat, la pêche, les péages par terre et par eau, avec tous les droits domaniaux et seigneuriaux, comme le patrimoine inaliénable de son église. Le comte de Savoie offrit de les restituer, mais à condition qu'on lui paierait la somme de quarante mille marcs d'argent, qu'il pretendait lui être dûs pour dédommagement des frais de la guerre qu'il avait soutenue *en qualité de vassal de l'église de Genève*, contre ceux qui avaient fait des usurpations sur elle. En conséquence, il déclara qu'il garderait, par forme de nantissement, et pour sûreté de ses avances, jusqu'à son remboursement, tout ce qu'il avait reconquis. Après diverses monitions, qui n'eurent aucun effet, l'évêque en vint jusqu'à l'excommunication, qui fut prononcée le 10 janvier 1290. Le comte ayant appelé de cette sentence à Rome, les parties commencèrent à se rapprocher, et, le 19 septembre de la même année, elles s'accommodèrent de la manière suivante. Le comte remit à l'évêque la pêche, les péages, les moulins, *casalia molendinorum*, ainsi que la seigneurie et autres droits; et, de son côté, l'évêque lui laissa en fief, pour la vie de l'un et de l'autre, *toto tempore vitæ nostræ et comitis*, le vidomnat, dont le comte lui fit hommage, consentant que celui qui exercerait cet office en son nom, prêtât serment de fidélité au prélat et à ses officiers, et leur rendît compte des émoluments dont l'évêque conservait une portion.

A l'égard du château de l'île, pour la restitution duquel le comte demandait des sommes exorbitantes, il fut convenu que cet article serait mis en arbitrage, et que, pendant qu'il resterait en souffrance, le châtelain que le comte mettrait dans la place, obéirait à l'évêque et aux mandements qui lui seraient adressés de sa part pour garder ou relâcher les prisonniers qui y seraient détenus; car ce fort était la prison publique (Spon, n°. XXI, et M. Lévrier, tom. I, pp. 157-161.)

Le bon prélat s'imaginait avoir, par cet accord, assuré sa tranquillité; mais le comte de Savoie ne tarda pas à le désabuser. A la faveur du vidomnat qui lui était confirmé, il prétendit que toute juridiction lui appartenait dans Genève, quoi-

que ce titre ne lui donnât que la basse justice, avec la police en première instance, et l'exerça d'une manière militaire et despotique. Les officiers de l'évêque ayant voulu s'opposer à ses entreprises, il les chassa, et ne connut plus d'autre loi que sa volonté. Le prélat, ainsi restreint à son autorité spirituelle, crut devoir employer les voies canoniques contre son oppresseur, et montra, dans l'usage qu'il en fit, la prudence et la modération qui convenaient à son caractère. Ayant convoqué, dans l'église de Saint-Pierre, son chapitre, son clergé et son peuple, le jour de la Purification 1291, il fit dresser, par un notaire impérial, nommé Jean de Russins, une monition canonique, adressée au comte, qui fut répétée, le 13 de mai suivant, sans qu'on voie l'effet qu'elle produisit. L'évêque, dans sa détresse, se tourna du côté du comte de Genevois; et, pour le mettre dans ses intérêts, il lui accorda, en accroissement de fief, tout le cours du Rhône, depuis le ruisseau nommé Aruoda jusqu'à la Cluse. C'était alors *AMÉDÉE II*, fils d'Aimon, qui occupait ce comté. Aussi intéressé que tout autre à s'opposer aux excès du comte de Savoie, il entra dans la ligue que formèrent, dans le même tems, le dauphin et les seigneurs de Faucigni et de Gex contre ce prince. Les confédérés, s'étant présentés au mois d'août devant Genève, firent des efforts impuissants pour s'en rendre maîtres. Obligés de se retirer, ils mirent le feu, dans leur désespoir, aux faubourgs. Le dauphin fit encore pis; il pilla, en s'en retournant, les terres de l'évêque et du chapitre.

Délivré de ces ennemis, le comte de Savoie reprit ses premiers errements vis-à-vis de l'évêque de Genève. Les officiers qu'il nomma, pour faire en son nom les fonctions du vidomnat, ne daignèrent pas même prendre l'attache du prélat avant d'entrer en exercice. Ne connaissant plus de limites dans leur juridiction, ni de règle dans leurs jugements, ils entreprenaient sur les matières ecclésiastiques, et s'arrogeaient le droit d'accorder des dispenses, telles que la permission de se marier en secondes noces. Les officiers de l'évêque ayant voulu s'opposer à leurs violences, ils en firent arrêter plusieurs, même dans le palais épiscopal, et les jetèrent dans des cachots. Leur audace alla même jusqu'à porter leurs mains sur la personne du prélat, qui fut obligé d'aller chercher dans son église un asile contre la mort. Revenu de sa frayeur, il tint, le 14 février 1293, dans le jardin des Frères prêcheurs, une grande assemblée d'abbés, de chanoines, de curés, de religieux et de nobles, à laquelle se trouva le comte de Savoie lui-même. Là, il prononça tout haut, en présence de l'assemblée, fit rédiger ensuite par écrit, et remit au comte, en mains propres, un acte solennel, contenant des protestations sur tout ce qui s'était passé, avec des monitions et sommations d'y faire droit. « On y voit que l'église » de Genève est seul et unique seigneur, et qu'elle a la principauté dans la ville, ses faubourgs, châteaux et dépendances; » que la juridiction, de pur et miste empire, s'y exerce, sous » son autorité, par ses vidamnes, juges et autres officiers et » ministres de toute espèce, et qu'elle tient ce droit immédiatement de l'empire. ... On y rappelle, au comte de Savoie, » qu'il n'est que le vassal de cette même église... que, si dans » le principe il a profité de la vacance de la chaire pour usurper le vidomnat et le château, sa possession n'est devenue » légitime que par la concession de l'évêque, faite sous certaines conditions; mais qu'elle cessera d'être légitime s'il » n'exécute pas ces mêmes conditions...... On lui observe qu'en » aucun cas on ne peut supposer que l'église ait voulu se dépouiller de sa juridiction pour en attribuer au comte une exclusive, ni qu'elle ait entendu renoncer à sa supériorité et au » droit de ressort souverain; enfin, après avoir rapporté toutes » les clauses de l'accord de 1290, et les avoir rapprochées des » actes de violence et des infractions dont il se plaint, l'évêque » finit par déclarer au comte qu'il n'est pas dans l'intention de » revenir sur ce qu'il a fait, parce qu'il espère que le comte lui » rendra justice et rangera ses gens dans le devoir; mais il » l'avertit en même tems que s'il n'y met ordre, il lui retirera » le vidomnat, et agira vis-à-vis de lui comme l'exige son ministère, pour la conservation des droits de l'église qui lui est » confiée, et pour le maintien du bon ordre et de la paix. » (Spon, t. II, pp. 68-78; et M. Levrier, tom. I, pp. 168-171.) Le comte de Savoie, frappé des moyens allégués dans cet acte, et des menaces qui les accompagnaient, donna des ordres pour arrêter l'impétuosité de ses officiers, et les contenir dans les bornes de la modération et du respect envers l'évêque de Genève. Le 10 décembre de la même année, par la médiation de l'évêque de Lausanne et d'Amédée, grand-chantre de Lyon et depuis évêque, il accommoda les différents qu'il avait avec le comte de Genevois. Il fut convenu entre eux que le château de l'Île resterait entre les mains du comte de Savoie, jusqu'au remboursement de la somme de 15,000 marcs qu'il répétait sur l'église de Genève. Le comte de Genevois lui fit ensuite, le 25 janvier 1294, hommage, non pour son comté, mais pour les fiefs qu'il possédait dans celui de Savoie. (M. Lévrier, *ibid.*)

L'évêque Guillaume de Conflans ne survécut pas long-tems à cet arrangement. On ignore le tems précis de sa mort; mais il était remplacé, l'an 1295, par

MARTIN, sur la naissance et la patrie duquel on n'a aucune lumière. A son avénement, il trouva la fabrique de sa cathédrale chargée de dettes et obligée de faire des dépenses considérables pour continuer la construction de ce grand édifice qui n'était point encore achevé. Les châteaux de l'évêché avaient aussi besoin de grandes réparations. Le prélat jugea de plus qu'il était indispensable, pour la sûreté du commerce, de faire battre à Genève de la nouvelle monnaie à son coin, suivant le droit qu'il en avait comme prince souverain, afin d'arrêter, dans son diocèse, le cours des mauvaises monnaies que les princes voisins y faisaient répandre. Mais comme cette entreprise, jointe à la nécessité des réparations à faire, demandait de grandes dépenses, il assembla sur cela son chapitre le 11 juin 1300; d'un avis commun, il fut réglé que, pendant trois ans, les fruits et les revenus de la première année des bénéfices qui viendraient à vaquer, seraient retenus pour en appliquer la moitié à la dépense dont on vient de parler, et l'autre moitié à la fabrique de l'église de Saint-Pierre. Il fut encore résolu que, si par quelque contre-tems, la nouvelle monnaie projetée ne se fabriquait pas, l'argent qui serait destiné pour en soutenir la dépense, serait employé à la réparation des châteaux et de l'église. Un lombard d'Asti, nommé Benjamin-Thomas, s'étant présenté pour la fabrication des nouvelles monnaies, l'évêque lui en accorda le privilége pour six ans, aux conditions marquées dans l'acte de cette concession. (Spon, tome I, pp. 57-58.)

L'évêque Martin termina sa carrière en 1304, et eut pour successeur AMÉDÉE DU QUART, le même qui, étant chantre de l'église de Lyon, fut un des entremetteurs, comme on l'a dit, de la paix conclue, en 1293, entre les comtes de Savoie et de Genevois. L'un de ses premiers soins fut de se faire rendre hommage par les vassaux de son église. Etant venu trouver le comte de Genevois dans son château de Sacconai, il y reçut de lui cette marque de soumission, le 29 avril 1305, en présence d'environ quinze temoins, et en fit dresser l'acte, dans lequel ce seigneur avoue tenir de l'église de Genève en fief-lige tout ce qu'il possède ou doit posséder dans la banlieue de cette ville, divers châteaux qui sont détaillés, et le cours du Rhône, tant pour le domaine que pour la pêche dans un espace déterminé. Guillaume de Joinville, seigneur de Gex, s'acquitta du même devoir envers le prélat, à Seissel, le dimanche après la saint Jean-Baptiste (27 juin de la même année). (Spon, t. II, n°s. XXIX, XXX.) Le prélat, gagné par les déférences du comte de Genevois, souffrit qu'il bâtît près de Genève le château Gaillard. Il permit, dans le même tems, à Hugues, dauphin, seigneur de Faucigni, d'élever celui de Lullin. Le comte de Savoie, regardant ces places comme de nouvelles barrières qu'on

lui opposait, en prit occasion de recommencer la guerre contre l'église de Genève. Le pape Clément V, apprenant à Lyon les premières hostilités du comte, interposa son autorité, dans le mois de mars 1306, pour les arrêter, en ordonnant une trève jusqu'à ce qu'il eût connu des motifs qui les avaient occasionées. Cet ordre n'empêcha pas le comte de Savoie d'aller faire le siége du château de Marval, dont il s'empara, et qu'il rasa dans le mois de juin de la même année. L'archevêque de Tarentaise réussit néanmoins, le 20 de ce mois, à faire signer aux parties un nouvel accord, par lequel le comte obtint la juridiction pleine et illimitée dans le vidomnat, à l'exception des causes que l'évêque voudrait se réserver. Mais le prelat, voyant qu'il allait toujours au-delà des bornes qui lui étaient prescrites, prit la précaution de s'allier avec le comte de Genevois et le dauphin de Viennois, et s'assura en même tems de la bonne volonté de la communauté de Genève, pour reprimer ses entreprises. Les deux seigneurs, par serment du 5 mai 1307, s'engagèrent à ne jamais rien entreprendre sur la juridiction de l'évêque, et à maintenir les citoyens de Genève dans leurs priviléges et franchises.

Le comte de Genevois regrettait toujours la perte du château de l'île du Rhône. Pour en deloger le comte de Savoie, en l'occupant ailleurs, il va lui enlever le château d'Entremont, bien assuré qu'il rassemblerait ses forces pour le reprendre. Tandis qu'il le voit devant cette place, il se rend aux portes de Genève, où il demande à parlementer avec les habitants. Mêlant dans son discours les menaces aux promesses, il leur fait entendre qu'il ne tient qu'à lui d'emporter de vive force la ville; mais que, par affection pour eux et par respect pour l'église de Genève, il aime mieux tenir de bonne volonte le recouvrement d'une place qu'un ennemi, dont ils ont eux-mêmes tout sujet de se défier, lui a injustement ravie; que, n'ayant jamais attenté à leurs droits et libertés, il n'y a nulle apparence qu'il entreprenne de les violer à l'avenir. Choisissez-donc, leur dit-il en finissant, on de me recevoir comme ami, ou de m'obliger, contre mon inclination, à vous traiter en rebelles. Ce discours, rapporté à l'assemblée générale, partagea les esprits. Le château de l'île se déclara pour le Savoyard, et celui du Bourg-du-Four pour le comte de Génevois, auquel il appartenait. On vint aux armes; et ce dernier, après avoir perdu cent trente-deux hommes, fut réduit à prendre la fuite. L'évêque, outragé par les vainqueurs, sortit lui-même de la ville, ne s'y croyant plus en sûreté, et alla se réfugier auprès du comte de Génevois dans son château du Wache. Dans sa retraite, il ne s'oublia pas néanmoins, ni les droits de son église. Le 3 septembre 1307, il fit, avec le comte de Génevois et le baron de Faucigni, un traité portant que ces deux seigneurs ne feraient aucune paix ni trève, jusqu'à ce que l'évêque eût recouvré sa ville de Genève, avec les droits et la juridiction qu'il y avait; que s'il arrivait que les châteaux de l'église, savoir, ceux de Justi, de Penei et de Salas fussent assiégés par qui que ce soit, ils viendraient au secours du prélat avec un nombre suffisant de troupes; que l'évêque pourrait tenir sa cour et établir son official en quelque lieu de son diocèse qu'il jugerait à propos, et que lesdits seigneurs de Génevois et de Faucigni, bien loin de s'y opposer, protégeraient et défendraient la cour épiscopale; enfin, qu'ils feraient en sorte que Jean, dauphin de Viennois, Jean de Châlons, seigneur d'Arlai, et Guillaume, fils du comte de Genevois, entrassent dans ce traité; ce qu'ils exécutèrent sur-le-champ même. (Spon, tom. I, pag. 60.) Apprenant que Louis, frère du comte de Savoie, se disposait à faire battre monnaie dans Nyon, ville enclavée dans le pays de Vaud (1), dont il était seigneur, et faisant partie du diocèse de Genève, il prit des mesures pour arrêter cette entreprise, attendu qu'à lui seul appartenait exclusivement, dans tout le district de son église, le droit que s'arrogeait ce prince. Mais Louis alleguait, pour le faire valoir, des concessions impériales accordées tant à lui qu'à son père, qui vraisemblablement avaient été surprises. On disputa beaucoup, et enfin il fallut en venir à une composition, qui fut réglée, le 2 avril 1308, par des arbitres choisis de part et d'autre. Le prélat consentit que Louis fît frapper à Nyon des espèces monnayées, sous les clauses suivantes: savoir, qu'il emploierait dans la fabrique des siennes un coin différent de celui de l'évêque; qu'il tiendrait ce droit en fief de lui, et lui en ferait hommage; qu'il défendrait l'église en bon et fidèle vassal; que l'évêque aurait le quart du bénéfice de la fabrication, et serait en droit d'en faire faire l'essai; que le monnayeur prêterait entre ses mains le serment de fidélité; enfin, que cette nouvelle monnaie n'empêcherait pas le cours de celle de l'évêque dans toute l'étendue de son diocèse. (Spon, tom. II, n°. XXX.)

AMÉDÉE II, comte de Génevois, après avoir fait son testament au mois d'octobre 1306, mourut le 22 mai 1308, et fut inhumé à Montagni. AGNÈS DE CHALON, sa femme, lui survécut au moins jusqu'au 18 octobre 1350, date de son testament. De leur mariage sortirent trois enfants, Guillaume, qui viendra ci-après; Amedée, évêque de Toul; et Hugues, seigneur d'Anton, par son premier mariage avec Isabelle, dont il eut Aimon, décédé sans postérité; et Beatrix, mariée à Fréderic, marquis de Saluces.

GUILLAUME III, fils aîné d'Amédée II et son successeur au comté de Genevois, était marié, dès le mois de septembre 1297, avec AGNÈS, fille d'Amédée V, comte de Savoie. Préférant son père, par un mouvement naturel, à son beau-père, il avait épousé les querelles du premier avec le second. Après l'avoir perdu, il travailla à se réconcilier avec le comte de Savoie, auquel il commença à rendre hommage; après quoi il fit avec lui un traité daté du château de l'Espérance, en Dauphiné, le 11 novembre 1308, à la suite duquel il écrivit à tous les seigneurs de sa mouvance pour les inviter à lui refuser le service qu'ils lui devaient, et même à se déclarer contre lui, au cas qu'il viendrait à violer les articles dont il était convenu avec ce comte. Rien ne semblait mieux prouver la sincérité de cet hommage, et rien dans la suite ne le démentit.

L'évêque de Genève, s'ennuyant de son exil, cherchait les moyens de rentrer avec honneur chez lui. Mais la faction savoyarde, dominant toujours à Genève, s'opposait à son retour. Ayant en vain employé les moyens de conciliation pour l'obtenir, il eut enfin recours aux voies juridiques, et fit citer les rebelles devant l'archevêque de Vienne. Il alla plus loin: il fulmina contre eux une sentence d'excommunication; et par ce moyen, dit M. Spon, il les fit condescendre à ses volontés. Le peuple fut assemblé au son de la trompette et de la grosse cloche avec le clergé dans l'église de Saint-Gervais; l'évêque y fut reconnu prince et seigneur avec toute juridiction et mixte empire: et (il fut arrêté) que les syndics ne se mêleraient d'aucune affaire qui préjudicie-

(1) Nyon fait aujourd'hui partie du canton de Berne, avec son bailliage, qui est fort étendu. Cette ville est, suivant M. Tscharner, la *Colonia equestris Noviodunum* de Pline, de Ptolémée, et d'autres anciens auteurs. Aussi y a-t-on trouvé, dit-il, plusieurs inscriptions curieuses, et des antiquités assez remarquables. Le canton des environs se nommait encore, dans le onzième siècle, *Pagus equestricus*. Sous les comtes de Savoie, elle était une des quatorze villes qui formaient les états du pays de Vaud, et on la compte encore au nombre de ce qu'on nomme les quatre villes de ce pays-là. « La ville de Nyon, dit le » même auteur, est dans une situation fort agréable; elle a de jolies » promenades, et jouit d'une très-belle vue sur le lac. Elle est en » général très-bien bâtie. Le bailli fait sa résidence dans un château » ancien, mais vaste, sur une éminence qui domine le grand chemin » et le lac. »

rait à son autorité; étant de plus condamnés à réparer les dommages avenus par les agressions des citoyens depuis la guerre avec le comte de Génevois: que de plus, ils bâtiraient pour amende, des halles au Mollard, desquelles l'évêque recevrait les deux tiers, et les citoyens l'autre, pour les réparations des portes de la ville. (Spon, t. I, pag. 61-62.) Ce fut à cette époque seulement, dit M. Lévrier, que l'évêque, qui était sorti depuis 1307, rentra dans Genève, et reprit possession de son siege. Il fut reçu, ajoute-t-il, avec beaucoup de pompe et de cérémonie. (*Ibid.*, t. I, p. 194.) Le roi des Romains, Henri VII, allant en Italie, l'an 1310, pour y recevoir la couronne impériale, fut amené par le comte de Savoie à Genève, où il fit une entrée solennelle, le mardi après la Saint Michel (6 octobre). L'évêque l'accompagna ensuite dans la Lombardie, et obtint de lui, par un diplôme donné au camp devant Brescia, le droit de lever un denier sur chaque coupe de blé, et deux sur chaque sommée de vin qui sortirait de la ville. Il ne jouit pas long temps de cette concession, étant mort sur la fin de l'an 1311. (Spon, *ibid.*)

PIERRE DE FAUCIGNY, prévôt de la cathédrale de Genève, fut élu, non pas le jeudi après Pâques (19 avril) de l'an 1313, comme Spon le marque, mais au commencement de cette année, pour remplir le siege de cette église. Ce qui le prouve, c'est que le jour des nones, ou le 7 de mars, Guillaume, comte de Genève, lui fit hommage de son comté avec tous les châteaux et droits qui en dépendaient, tant ceux dont il était en jouissance que ceux dont il était privé par des usurpations. (Spon, tom. II, n. XXXIII.) Le comte de Savoie ne fut pas si prompt à s'acquitter du même devoir envers le prélat. Il se tint, à ce sujet, plusieurs conférences entre les députés de l'évêque et ceux du comte, qui, à la fin, par acte du 2 décembre 1319, promit de lui faire hommage, et serment de fidélité quand il en serait requis. (Spon, *ibid.*, n. XXXII.)

Le comte de Génevois, dans un besoin d'argent, fut obligé d'emprunter de l'évêque une somme de cinq cents livres, pour laquelle il lui engagea le château du Bourg-du-Fourg, situé au-dessus de Genève. La prudence demandait que le prélat ne confiât la garde de cette place qu'à une personne dont l'attachement et la fidélité lui fussent assurés. Il fit le contraire, et en nomma châtelain Gui de Fillins, homme dévoué au comte de Savoie. Édouard et Aimon, tous deux fils de ce prince, Guichard, sire de Beaujolais, et Hugues de Fillins, d'intelligence avec le châtelain et quelques habitants de la ville, s'étant introduits, le 10 août 1320, dans le château, le rasèrent après avoir pillé ce qui appartenait à l'évêque et au comte de Génevois. La faction savoyarde, se trouvant, par là, maîtresse de la ville, s'empara du commandement civil et militaire, et maltraita les partisans de l'évêque, qui, ne se croyant pas lui-même en sûreté dans la ville, se sauva dans son château de Thiez. Il envoya de-là des députés pour négocier avec les rebelles; les trouvant sourds à ses mandements et sommations, il jeta l'interdit sur la ville. Les factieux s'en moquèrent, et contraignirent les ecclésiastiques de continuer la célébration du service divin. Enfin, le lundi après la décolation de saint Jean-Baptiste (1er. septembre), il en vint jusqu'à déclarer nommément excommuniés, quatre des chefs de la révolte. Guillaume III, comte de Génevois, mourut dans ces entrefaites, laissant de son mariage avec Agnès de Savoie, un fils, qui suit.

AMÉDÉE III, fils de Guillaume III, et son successeur, eut également comme lui, à se défendre contre la maison de Savoie. Un incendie qui, le 19 mars 1321, consume une partie de Genève, le priva des ressources qu'il pouvait espérer de cette ville, où il avait beaucoup de partisans. La mort d'Amédée V, comte de Savoie, arrivée le 16 octobre 1323, en le délivrant d'un prince redoutable à sa maison, n'améliora guère son sort. Édouard, fils de ce dernier, et héritier de son ambition comme de ses états, n'était nullement disposé à rendre au comte de Génevois ce que son père avait usurpé sur lui. Il paraît, néanmoins, qu'il se montra plus équitable envers l'évêque Pierre de Faucigni, puisqu'au commencement de son règne on voit ce prélat de retour à Genève.

Le comte de Génevois s'étant ligué avec le baron de Faucigni et d'autres seigneurs, contre Édouard, on en vint, l'an 1324, à un combat livré au pied du Mont-du-Mortier, où, suivant Guichenon, les confédérés furent entièrement défaits. M. Lévrier n'en convient pas, et regarde comme douteuse l'issue de cette journée; mais ce qui ne l'est pas, c'est la victoire que remporta sur Édouard, l'année suivante, dans la plaine de Saint-Jean-le-Vieux, le dauphin de Viennois, avec le secours de ses alliés, du nombre desquels était le comte de Genevois.

Édouard étant mort le 4 novembre 1329, Aimon, son frère, qui le remplaça, se montra plus équitable que lui envers le comte de Génevois. On ne voit, en effet, aucune querelle survenue entre ces deux voisins; ce qui fait également l'éloge de l'un et de l'autre. Amédée assista, le 1er. mai de l'an 1330, au mariage d'Aimon avec Yolande de Montferrat, célébré dans le château de Casselle. L'an 1334, il tint sur les fonts de baptême le fils aîné de ce comte, et lui donna son nom. Il epousa, la même année, MATHILDE, fille de Robert VII, dit *le Grand*, comte d'Auvergne et de Boulogne.

Le comte Aimon étant à l'extremité, donna, par son testament, dressé le 11 juin 1343, au comte de Genevois une dernière preuve de son affection, de son estime et de sa confiance, en le nommant tuteur de ses enfants, conjointement avec Louis de Savoie; après quoi il mourut le 24 du même mois.

L'évêque Pierre de Faucigni était descendu, l'année précédente, au tombeau, et ALAMAND DE SAINT-JOIRE lui avait été donné pour successeur.

Amédée VI, comte de Savoie, ayant institué, l'an 1362, l'ordre militaire du Collier pour quinze chevaliers, dont il se déclara le chef, fit l'honneur au comte de Génevois de le mettre après lui en tête de ceux qui devaient composer cette compagnie tirée des maisons les plus distinguées de la Savoie. Le comte de Savoie, ayant obtenu, l'an 1365, de l'empereur Charles IV, des lettres-patentes qui l'établissaient vicaire de l'empire dans l'ancien royaume de Bourgogne, vint à Genève pour faire valoir l'autorité qu'elle lui attribuait sur cette ville comme sur plusieurs autres. Pour les faire agréer plus facilement aux Génevois, il y avait fait joindre une autre bulle de l'empereur, en date du 3 juin, par laquelle il érigeait dans Genève une université, dont il avait eu soin de se faire nommer conservateur, afin d'augmenter le nombre de ses créatures par la distribution des places dont il pourrait disposer. Mais ses artifices ne furent pas assez subtils pour en imposer aux Génevois. Dès que les lettres du vicariat furent publiées à Genève, on vit éclater une réclamation universelle; et l'empereur, passant par Genève, à son retour d'Avignon, d'où ces lettres avaient été expédiées, déclara, sur le vu des chartes et privilèges qui lui furent présentés, que son intention n'avait pas été d'y donner atteinte. L'évêque Alamand était alors infirme, et mourut la même année 1366.

GUILLAUME DE MARCOSSAI, successeur d'Alamand dans le siege de Genève, voyant que le comte de Savoie insistait auprès de l'empereur pour faire valoir à Genève ses lettres de vicariat impérial, travailla, de son côté, avec ardeur pour les faire révoquer. Mais l'empereur, par ses lettres du 30 décembre 1367, datées d'Hertingfelt, s'étant référé à la réponse verbale qu'il avait faite aux Génevois, le prélat eut recours au pape Urbain V, et à Grégoire XI, son successeur, pour contraindre le comte de Savoie à renoncer formellement au bénéfice des lettres impériales qu'il avait obtenues. Ce dernier pontife

annonça, d'une manière si positive au comte, la résolution où il était de soutenir l'évêque, que ce seigneur, jugeant que l'affaire allait devenir plus sérieuse qu'il n'avait compté, promit au pape de s'en rapporter à sa décision. Grégoire, par sa bulle du 23 mai 1371, datée d'Avignon, ordonna au comte de remettre entre ses mains, ou en celles de l'évêque, les patentes du vicariat qu'il avait surprises, et dont il abusait, quoiqu'elles eussent été révoquées, pour inquiéter l'église de Genève, et qu'il se dessaisirait de tous les droits qu'il avait usurpés dans cette ville. Le comte se soumit, et, par une déclaration solennelle, donnée à Thonon, le 25 juin 1371, il remit et restitua à l'évêque et à son église tous les droits de *pur et mixte empire*, qu'il avait envahis et qu'il faisait exercer depuis 1367. (Spon, t. II, n°s. XL, XLI, XLII; et M. Lévrier, t. I, p. 240-241.)

Amédée III, comte de Génevois, n'avait point pris de part à cette querelle. Il était mort également ami du comte de Savoie et de l'évêque de Genève, l'an 1367, laissant de son mariage cinq fils qui lui succédèrent l'un après l'autre : Aimon, Amédée, Jean, Pierre, et Robert. Ces cinq enfants mâles, qui semblaient devoir prolonger au loin la suite des descendants d'Amédée III, furent, par une fatalité singulière, comme on le verra, les derniers de leur maison. Amédée III eut de plus quatre filles : Marie, alliée, 1°. à Jean de Châlons, seigneur d'Arlai; 2°. à Humbert, sire de Thoire; Jeanne, mariée à Raymond IV, comte d'Orange; Blanche, alliée à Hugues de Châlons; Catherine, femme d'Amé de Savoie, prince d'Achaïe; et Yolande, femme d'Aymeri IX, vicomte de Narbonne.

AIMON IV, fils aîné d'Amédée III, et son successeur au comté de Génevois, fut de la compagnie d'Amédée VI, comte de Savoie, dit *le Comte Verd*, dans le voyage qu'il fit en Grèce. Il n'en revint point, et mourut sans laisser d'enfants, et peut-être même sans avoir été marié.

AMÉDÉE IV, comte de Génevois, après Aimon, son frère, épousa *Jeanne de Frolois*, dont il n'eut point d'enfants, et mourut le 14 janvier 1368.

JEAN, qui succéda à son frère Amédée, ne lui survécut que jusqu'en l'an 1370, et mourut sans avoir été marié.

PIERRE, qui remplaça Jean, son frère, dans le comté de Génevois, suivit ses traces et celles de ses deux autres frères et prédécesseurs, en se ménageant également entre le comte de Savoie et l'évêque de Genève. Témoin de leurs querelles par rapport à l'autorité presque absolue que le premier voulait exercer dans cette ville, il prit le parti, dans l'impuissance où il était de les accorder, de les laisser agir, sans prêter à l'un ni à l'autre le secours de ses armes. L'évêque, à la fin, l'emporta, comme on l'a dit, par l'autorité du pape Grégoire XI.

L'évêque Guillaume, après avoir rétabli son autorité dans Genève, pourvut à la sûreté de cette ville, en réparant ses murs et ses remparts, qu'il munit de vingt-deux tours. Il était occupé de ces travaux lorsque la mort l'enleva, le 1er. janvier 1377.

PIERRE FABRI, suivant un ancien manuscrit cité par Spon, fut donné pour successeur, dans le siége de Genève, à Guillaume de Marcossai. Mais son episcopat fut très-court; car, en 1378, on le voit remplacé par

JEAN DE MUROL, ou DE MORELLIS, que le pape Clément VII appela auprès de lui, en 1385, après l'avoir fait cardinal.

ADÉMAR FABRI, religieux dominicain, d'une famille distinguée à Genève, fut nommé, vraisemblablement, par Clément VII, pour succéder à Jean de Murol; car les papes se croyaient alors en droit de disposer de l'évêché de celui qu'ils élevaient au cardinalat. Le pape Clément VII (Robert de Génevois) était le cinquième fils du comte Amédée III. On préjuge facilement que le comte Pierre, son frère, ne fut pas des derniers à se déclarer pour lui contre Urbain VI, qui lui disputait la thiare.

L'évêque Adémar se concilia l'estime et l'attachement des Génevois par un acte qu'il fit dresser, en 1387, pour confirmer leurs franchises et libertés. Ce ne sont point ici de nouvelles concessions de sa part, mais *ce sont*, comme porte la préface de cet acte, *certaines coutumes par lesquelles nos féaux citoiens, bourgeois, habitans et jurez de ladite cité usent et jà devant sont accoutumés de user par l'espace de si long-tems qu'il n'est mémoire du contraire*. Les principaux articles de cet écrit, qui est sorti de la presse dès 1507, sont, que les procès qui seront intentés devant le vidomne, ne seront point traités par écrit ni en latin, mais verbalement, et en langage maternel, qui, dans l'acte, a le nom de *roman*, ou *romain*; que les procès criminels ne seront jugés que par les syndics élus par les bourgeois; que personne ne sera appliqué à la question que par ses juges; que personne ne pourra vendre du vin, s'il n'est citoyen, bourgeois ou chanoine; que la garde de la ville, depuis le soleil couché jusqu'au soleil levé, sera entièrement aux citoyens (1), et que l'évêque, ni autre en son nom, ne pourra exercer aucune juridiction à ces heures, mais seulement les citoyens qui auront alors toute juridiction, *pur et mixte empire*; que les citoyens, bourgeois, et jurés de la ville, pourront créer, toutes les années, quatre syndics ou procureurs de la ville, à qui seront donnés pleins pouvoirs pour les affaires de la communauté. (Spon, t. I, pp. 70-71.) « Cependant les comtes de Savoie, pour captiver la bienveillance du peuple et prendre pied insensiblement dans la ville, s'adressaient tantôt à l'évêque, tantôt aux syndics, et quelquefois à tous les deux ensemble, pour demander permission de séjourner dans Genève, avec leur conseil, un certain nombre de jours limités, et au bout de ce tems-là, ils demandaient prolongation pour quelques autres jours, et en donnaient ordinairement des déclarations (portant) qu'ils ne prétendaient pas tirer ces permissions à aucune conséquence, ni préjudicier en rien à la juridiction et liberté de la ville. Quelquefois aussi ils demandaient territoire dans la ville, pour rendre justice à leurs sujets qui s'y rencontreraient pendant leur séjour. On voit dans les archives une douzaine de tels actes, depuis l'an 1390 jusqu'à l'an 1513. Le comte (Amédée VII) fit, de plus, un acte authentique, daté du 26 avril 1391, par lequel il déclare que, pour l'exercice de juridiction qu'ont fait et feront Louis de Cossonai et son conseil résidant à Genève, jusqu'au 1er. septembre suivant, par la libérale concession de l'évêque et de la ville, il n'entend, ni ne peut déroger aucunement à leur juridiction, ni que pour cet exercice il lui soit acquis aucun droit ». (*Ibid.*, pp. 71-72.)

GUILLAUME DE LORNAI remplaça l'évêque Adémar Fabri, mort cette année, ou sur la fin de la précédente. Pendant son épiscopat mourut, sans laisser aucun enfant, Pierre, comte de Génevois, peu de jours après son testament, fait le 24 mars 1394. Par cet acte, il institua, pour son héritier, Humbert

(1) « Il nous paraît assez vraisemblable, dit M. Lévrier, que c'est à ce partage alternatif de juridiction entre la nuit et le jour qu'il faut rapporter l'origine et l'allusion de la devise *Post tenebras lux*, qui accompagne les armes de la ville de Genève. On en a donné, ajoute-t-il, diverses interprétations plus ou moins forcées, et la plupart inintelligibles. Quelques protestants, amateurs du merveilleux, disent que jadis elle portait ces mots : *Post tenebras spero lucem*; et que, depuis la réformation, on l'a changée en ceux-ci : *Post tenebras lux*. Des sceaux authentiques détruisent cette fausse vision, en prouvant que, long-tems avant la réformation, la devise était la même qu'elle est aujourd'hui. » (Tome I, page 259.)

de Villars, son neveu, fils de Marie de Genevois, sa sœur aînée, à la charge, par celui-ci, d'instituer, à son tour, en cas de prédécès, Odon de Villars, son oncle. Marguerite de Joinville, veuve du comte Pierre, épousa, en troisièmes noces (1), Ferri de Lorraine, à qui elle apporta le comté de Vaudemont. Robert de Genevois, placé alors sur le saint siége sous le nom, comme on l'a dit, de Clément VII, ne se vit pas impunément privé de la succession de Pierre, son frère. Il voulut se mettre en possession du Genevois. L'évêque de Genève et le comte de Savoie, formaient, sur cette succession, chacun de son côté, des prétentions que le respect pour le chef de l'église universelle, suspendit jusqu'à sa mort, arrivée le 16 septembre 1394. Mais, après cet événement, le prélat voulut se mettre en possession du comté de Genevois, par droit de confiscation, attendu que ni Pierre, ni son frère, qui l'avaient précédé, n'avaient rempli le premier devoir de la vassalité envers l'église de Genève, en lui faisant hommage et le serment de fidélité pour ce fief qu'ils tenaient d'elle. Le comte de Savoie, d'autre part, soutenait que le comté de Genevois, dont il tenait déjà une partie entre ses mains, devait lui revenir en entier comme descendant de ceux qui l'avaient anciennement possédé. Dans le cours de cette contestation, mourut, en 1400, Humbert de Villars, sans laisser d'enfants mâles. Odon de Villars, son oncle, qu'il avait nommé son héritier par son testament, et que le comte avait, de plus, substitué à Humbert, en cas que celui-ci le précédât au tombeau, et qu'il mourût, comme il arriva, sans postérité masculine, voulut d'abord se mettre en devoir de lui succéder. Mais, après de plus mûres réflexions, la crainte de se compromettre avec le comte de Savoie, fit qu'il prit le parti de traiter amiablement avec ce prince. En conséquence, par acte passé entre eux, le 5 août 1401, à Paris, en présence du prince Jean, fils du roi Charles VI, Odon céda tous ses droits sur le comté de Genevois, au comte de Savoie, qui lui transporta, en échange, Château-Neuf avec toutes ses dépendances, situées dans le Val-Romei, et de plus, lui paya, en deniers comptans, la somme de 45,000 francs d'or (2). Restait à satisfaire l'église de Genève, par rapport au même objet. Le comte Amédée en vint à bout, au moyen d'une transaction qu'il fit, le 1er. octobre 1405, avec l'évêque et son chapitre, par laquelle il reconnut tenir d'eux, en mouvance, le comté de Genevois, et promit de s'acquitter fidèlement des devoirs de vassal à leur égard. (Spon, tom. II, n°. XLVII.) C'est ainsi que ce fief tomba dans la maison de Savoie, pour n'en plus sortir.

L'évêque Guillaume de Lornai étant mort l'an 1408, le chapitre de la cathédrale lui donna pour successeur JEAN BERTRANDI, l'un de ses membres et des plus savants hommes de son siècle. Le nouveau prélat, à son installation, qui se fit le 10 janvier 1409, jura, sur l'autel de Saint-Pierre, à l'exemple de ses prédécesseurs, de maintenir et observer les anciennes libertés et coutumes de l'église et de la cité. (Spon, t. II, n°. XLVIII.) Le comte de Savoie, se fondant sur sa qualité de vicaire de l'empire, voulut exiger de lui un pareil serment pour le temporel de l'evêché. Mais l'empereur Sigismond, instruit de cette exaction, déclara, par un rescrit du 20 novembre 1412, adressé au comte lui-même, qu'à lui seul, comme chef de l'empire, appartenait le droit d'investir l'évêque de Genève des régales de son église. (Spon, *ibid.* n°. XLIX.) Le comte Amédée se soumit, et, par une déclaration du 29 août 1414, il reconnut qu'il tenait de l'évêque la permission de résider à Genève avec son conseil, et d'y exercer la juridiction sur ses propres sujets (et non sur d'autres) qui se rencontreraient en cette ville. Le prélat s'étant rendu à Aix-la-Chapelle, y assista, le 8 novembre suivant, au couronnement de l'empereur, qu'il accompagna ensuite au concile de Constance, et de là en Espagne.

Martin V, nouveau pape, revenant de Constance, où son élection s'était faite le 11 novembre 1417, arriva, le 11 juin 1418, à Genève, accompagné de quinze cardinaux et d'Amédée, créé duc de Savoie par l'empereur, le 16 février 1417. Pendant le séjour qu'il fit en cette ville, il transféra l'évêque Bertrandi à l'archevêché de Tarentaise, et nomma, en consistoire, JEAN DE PIERRE-CISE, ou DE ROCHE-TAILLÉE, pour remplir le siége de Genève. Le nouveau prélat eut à se défendre contre les artifices du duc de Savoie, qui, dans un mémoire présenté au pape, demandait la moitié du domaine, par indivis, de Genève, en échange des droits qu'il avait en cette ville, et de quelques places qu'il possédait aux environs. L'affaire, poussée vivement par les instances du duc, échoua par la prudence et la fermeté de Jean de Pierre-Cise, appuyé de tous les ordres de la ville qu'il avait assemblés plusieurs fois à ce sujet. Ce vigoureux pasteur fut enlevé à l'église de Genève, le 3 février 1422, par les Anglais, qui dominaient alors en France, pour être placé sur le siége de Rouen; il passa ensuite à Besançon, et parvint au cardinalat. JEAN DE COURTE-CUISSE, confesseur du roi Charles VI, dépouillé de l'évêché de Paris par les Anglais, devint évêque de Genève, par élection, le 22 octobre 1422. Mais au bout d'un an, il fut remplacé par

JEAN DE BROGNIER, chanoine de Genève, à qui son mérite avait déjà procuré, successivement, l'évêché de Viviers, l'archevêché d'Arles, la place de chancelier de l'église romaine, et le cardinalat. C'était lui aussi, qui, l'an 1417, avait présidé au concile de Constance, pendant la vacance du saint siége. Il ne parut point de son vivant à Genève; mais, après sa mort, arrivée le 16 février 1426, il y fut transporté de Rome, et inhumé dans la chapelle des Machabées, où il avait fondé une communauté de treize prêtres. FRANÇOIS DE MIES, neveu de Jean de Brognier, fut son successeur à l'évêché de Genève, et deviot ensuite cardinal. L'an 1428, le 23 juin, à l'exemple de ses prédécesseurs, il fit le serment solennel de maintenir les libertés, franchises et coutumes de sa cité. Pendant son épiscopat, il fut témoin de quelques événements singuliers, qui l'affectèrent diversement. L'an 1430, le feu consuma sa cathédrale, au rétablissement de laquelle le duc de Savoie contribua par une générosité dont il n'est pas facile d'expliquer le motif. Ce prince n'en demeura point là. Pour donner un nouveau lustre au chapitre de cette église, il obtint du pape Martin V, que nul ne pourrait y être admis qu'il ne fût noble d'extraction ou docteur en théologie.

L'an 1434, ce prélat vit le duc Amédée se métamorphoser en ermite pour en mener la vie, avec six compagnons, dans le prieuré de Ripaille, près de Thonon, sans abdiquer ses états. Il vit ce même duc, en 1440, élevé au souverain pontificat, et en reçut diverses marques de bienveillance pour lui et pour son église (*Voy.* Amédée VIII, *duc de Savoie.*) Le duc Louis, fils de ce pontife, loin d'attenter aux droits de l'église de Genève, eut la déférence pour le même prélat, de lui écrire pour avoir la permission de s'établir en cette ville, pour quelque tems, avec sa cour et son conseil. François de Mies finit ses jours au mois de mars 1444. Après sa mort, le pape Félix V, ce même Amédée VIII, ci-devant duc de Savoie, retint, pour lui, l'evêché de Genève, qu'il fit administrer avec le soin qu'on pouvait attendre de lui. Sa résidence était à Lausanne. Il écrivit de là aux syndics et habitants de Genève, pour leur demander du secours contre les Fribourgeois, qui inquiétaient cette ville par leurs incursions. On lui fit passer,

(1) Et non en secondes noces, comme porte l'édition des Bénédictins. Elle avait épousé, en premières noces, Jean de Bourgogne, duc de Montagu.

(2) Ils étaient d'or fin, et chacun du poids de 73 grains un septième; ainsi 45,000 pesaient 714 marcs 2 onces 2 gros et 20 grains quatre septièmes: et, à raison de 828 livres 12 sous le marc, produisent de notre monnaie actuelle 591,657 livres sous 10 deniers deux septièmes.

au commencement de l'an 1448, un corps de troupes dont il remercia les Genevois, comme d'une assistance volontaire, par son rescrit du 16 février de la même année.

Félix n'était point reconnu pour légitime pape en plusieurs états catholiques, et surtout en France, où l'on tenait pour Nicolas V. On assembla, l'an 1449, un concile à Lausanne, pour terminer ce schisme. Félix y ayant donné son abdication, le 9 avril, la paix fut par là rendue à l'église. Il paraît qu'il retourna ensuite à Ripaille, où il mourut, le 1er. janvier 1451. (M. Lévrier, t. II, p. 34.)

Pierre de Savoie, petit-fils du duc Amédée VIII (Félix V), fut élu, à l'âge de huit ans, pour lui succéder dans l'évêché de Genève, et eut pour vicaire-général, au temporel et au spirituel, Thomas de Sur, archevêque de Tarentaise. De son tems, le nombre des conseillers qui composaient le sénat avec les syndics, fut porté de douze à vingt-cinq, tel qu'il est encore aujourd'hui. L'évêque Pierre de Savoie mourut le 21 octobre 1458, à l'âge de 18 ans.

Jean-Louis de Savoie, frère puîné de Pierre de Savoie, fut son successeur dans l'évêché de Genève. Il était déjà pourvu de l'evêché de Maurienne et de l'archevêché de Tarentaise, outre quatre à cinq abbayes qu'on avait accumulées sur sa tête. C'était son père qui avait décidé de sa vocation, qui n'était nullement conforme à son caractère. Il n'avait que des inclinations martiales et nulles des vertus ecclesiastiques. On lui donna pour administrateur-général, Philippe de Compois, et ensuite Antoine de Malvenda. Guidé par leurs conseils, il soutint avec fermeté les droits de son église, et ne souffrit pas que ceux même de sa maison y donnassent atteinte. Janus, son frère, ayant voulu prendre le titre de comte de Genève, il l'obligea de le quitter et de s'en tenir à celui de Génevois, que son père lui avait donné. On ne peut néanmoins l'excuser de s'être concerté avec Charles, duc de Bourgogne, et le comte de Romont, pour faire enlever Philibert, son neveu, duc de Savoie, avec Yolande, sa mère, afin de rendre Charles maître du pays. Il est vrai que le coup n'ayant réussi qu'en partie, par l'évasion de Philibert, ce prélat se hâta de faire sa paix avec le roi Louis XI, frère d'Yolande, en lui remettant les châteaux de Chambéri et de Montmeillan, dont il s'était emparé. (*Voyez* Philibert, *duc de Savoie.*) MM. de Sainte-Marthe placent sa mort au 11 juillet 1482.

Le chapitre et les citoyens de Genève ne pouvant s'accorder pour l'élection d'un nouvel évêque, le pape Sixte IV nomma, d'autorité, le cardinal Dominique de la Rovère, son parent; mais celui-ci, rencontrant de l'opposition dans les deux partis, céda sa nomination à Jean de Compois, chancelier de Savoie. Celui-ci eut, pour concurrent, Urbain de Chivron; et tous deux, par arrangement fait entre eux, après avoir disputé quelque tems le terrain, se démirent, l'an 1484, en faveur de **François de Savoie**, frère des deux évêques précédents, Pierre et Jean-Louis de Savoie; ce qui fut agréé du chapitre et de la ville de Genève. Ce prélat, de mœurs très-peu reglées, fut néanmoins jaloux du maintien, des droits et libertés de son église et de la ville. Le sénat de Chamberi y ayant donné atteinte par un de ses arrêts, il le fit casser et révoquer par le duc Charles, le 14 décembre 1489. (Citadin, p. 277.) François de Savoie termina ses jours le 3 septembre 1490, et, selon d'autres, au mois de mai de l'année suivante. En mourant, il laissa un fils naturel, Jean-François, que nous verrons au nombre de ses successeurs.

Le chapitre de la cathédrale de Genève, ayant donné à François de Savoie, pour successeur, Charles de Seissel, le pape refusa des provisions, et, à la recommandation de la duchesse régnante, nomma, pour remplir le siége de Genève, **Antoine de Champion**, évêque de Mondovi, et chancelier de Savoie. Les deux compétiteurs ayant pris les armes avec leurs partisans, pour se mettre en possession, il y eut entre eux, au pont de Chanci, un combat où Champion, vainqueur, obligea Seissel de lui céder la crosse, après quoi il entra triomphant à Genève, comme dans une ville qu'il aurait prise d'assaut. La conduite qu'il tint dans l'épiscopat, couvrit l'irrégularité de son entrée. Frappé des désordres qui régnaient dans le clergé de son diocèse, il tint, l'an 1493, un synode pour le réformer. Il résulta, des opérations de cette assemblée, un recueil des ordonnances des évêques précédents de Genève, revues et corrigées, qui fut imprimé la même année. (Spon, t. I, p. 100.) Ce prélat mourut le 19 juillet 1495.

Philippe de Savoie, fils de Philippe, comte de Bresse, fut donné, dans le mois de juillet 1495, par le crédit de son père, à l'âge de cinq à six ans, pour successeur à l'évêque Antoine de Champion. Le pape Alexandre VI, en confirmant son élection, lui donna pour administrateur, Amé de Montfaucon, evêque de Lausanne. Le jeune Philippe ne persévéra pas dans l'état ecclésiastique. Ayant quitté cette profession pour embrasser celle des armes, il fut pourvu du comté de Génevois, après quoi il suivit le roi Louis XII en Italie, et combattit pour lui en 1509, à la journée d'Agnadel. Lorsque Charles-Quint fut élevé à l'empire, il passa au service de ce prince. Mais le roi François Ier. l'ayant attiré en France, lui donna, le 22 novembre 1528, le duché de Nemours, dont il prit le titre. Il fut du nombre des grands qui accompagnèrent ce monarque dans l'entrevue qu'il eut avec le pape Clément VII, à Marseille. Mais il y mourut avant qu'elle fût terminée, le 25 novembre 1533. Son corps fut porté dans l'église d'Anneci, pour y être inhumé. Il avait épousé, le 22 novembre 1528, **Charlotte**, fille de Louis d'Orléans, Ier. du nom, duc de Longueville (morte à Dijon le 8 septembre 1549), dont il eut Jacques, son successeur au duché de Nemours, et Jeanne, mariée, en 1555, à Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont; alliance dont sortit Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, mort en 1602. (Anselme, t. III, p. 512.) La branche de Savoie-Nemours finit dans la personne de Charles-Amédée, tué en duel, le 30 juillet 1652, à Paris. Il était le petit-fils du duc Philippe.

Charles de Seissel, dont nous avons vu la nomination faite, en 1490, par le chapitre de Genève, rejetée par le pape Innocent VIII, succéda, le 22 février 1510, par la résignation de Philippe de Savoie, dans l'évêché de Genève, que ce prince avait en quelque sorte abandonné depuis plusieurs années, sans cesser d'en percevoir les revenus. Mais, avant d'aller plus loin, il est à propos de rapporter certains faits antérieurs à cette époque.

Le duc Philibert avait un frère, nommé René, qui avait acquis un grand empire sur son esprit. Philibert ayant obtenu d'Aimon de Montfaucon, administrateur de l'évêché de Genève, la permission d'y venir séjourner avec son conseil, y arriva, pour la première fois, le 5 mars 1498, accompagné de René. Celui-ci, ayant demandé aux chefs du sénat de Genève communication de leurs archives, essuya un refus dont il fut extrémement piqué. Il s'en prit à Pierre Lévrier, citoyen noble, seigneur de Florimond, sénateur et conseiller-d'état, qu'il fit emprisonner, par un ordre surpris au duc, dans le château de l'île du Rhône. Le duc, sur les plaintes que les syndics lui portèrent de cette attentat inoui, fit relâcher le prisonnier. Mais le sénat ayant fait punir de mort un savoyard, faux monnayeur, irrita de nouveau René par cette exécution, qui se fit sous ses yeux. Celui-ci, pour se venger, accusa un gentilhomme genevois, nommé d'Eyria, d'avoir corrompu le médecin du duc, pour l'empoisonner. Le médecin, appliqué à la torture, ayant avoué, quoiqu'innocent, le crime qu'on lui imputait, fut mis à mort. Le même sort menaçait d'Eyria qu'on venait d'arrêter, s'il n'eût pas eu l'adresse de s'évader. Philibert, instruit par la duchesse et par d'autres personnes, ouvrit enfin les yeux sur cette atrocité. Il chassa René de ses états, et fit confisquer

ses terres par arrêt du sénat de Chambéri. La cour de France, où il se retira, le dédommagea, par diverses faveurs, des disgrâces que ses perfidies lui avaient attirées. Charles III ayant succédé, l'an 1504, au duc Philibert, ne tarda point à se brouiller avec Genève. Ayant à se venger des incursions faites par les Valesans sur ses terres, il demanda du secours aux Génevois. On lui envoya deux mille hommes. Mais il lui fallait encore du canon. Sur la nouvelle demande qu'il en fit, la ville, qui n'en avait que six pièces, les refusa, disant qu'elle en avait besoin pour sa propre sûreté. Ce refus, dont Pierre Lévrier, chef alors de la république, était l'auteur, irrita le duc, qui chercha dès-lors à perdre ce magistrat. A son instigation, les grands-vicaires font mettre en prison Levrier. Mais sur les représentations des Fribourgeois, avec lesquels Genève était en alliance, il est delivré.

L'évêque Charles de Seissel étant mort le 13 avril 1513, le chapitre lui donna, pour successeur, Amé de Gingin, l'un de ses membres. Mais le courrier de cette compagnie, envoyé à Rome pour demander la confirmation de l'élection, ayant été prévenu par celui du duc de Savoie, le papa Léon X nomma JEAN-FRANÇOIS DE SAVOIE, fils naturel de l'évêque François, dont on a parlé ci-dessus, et cette nomination prévalut. Peu de tems après, le président de Villeneuve, ambassadeur de France auprès de la diète des ligues suisses, passant par Genève, y fut arrêté et enlevé de force, le 29 novembre, à la demande des cantons de Berne et de Fribourg, mécontents de ce ministre. Conduit en Suisse, il y subit la question; après quoi il fut relâché par accommodement.

Les Génevois, se voyant trahis par leur évêque, et menacés par le duc, prennent le parti de s'allier par un traité de combourgeoisie avec le canton de Fribourg. L'alliance est conclue au commencement de l'an 1519. Le duc, cependant, rassemblait des troupes pour se rendre maître, par force, de Genève. Il y arrive le 15 avril 1519, suivi d'une armée de dix mille hommes de pied sans compter la cavalerie, fait occuper par ses troupes tous les postes de la ville, et s'établit lui-même à l'hôtel-de-ville. Fribourg députe à ce prince pour lui notifier son alliance avec Genève. Il reçoit avec hauteur le député. Mais, apprenant qu'un corps d'environ sept mille fribourgeois est entré dans le pays de Vaud, il commence à negocier. Le résultat des pourparlers fut que Genève renoncerait à l'alliance de Fribourg, et que le duc retirerait ses troupes. Ce prince ne renonça cependant pas à ses desseins sur Genève, et attendait une occasion plus favorable pour les mettre à exécution.

L'évêque de Genève, entièrement livré au duc de Savoie, s'était laissé engager par ce prince à lui céder tous ses droits sur la ville de Genève. Mais le pape, sur les représentations du conclave, avait refusé de ratifier le traité. Le peuple de Genève, excité par un clerc nommé Pécolat, n'y était pas moins opposé. L'évêque, pour se venger, accuse Pécolat d'avoir voulu l'empoisonner. Celui-ci, mis en prison et appliqué plusieurs fois à la question, se coupe la langue pour n'être point forcé par les tourments de se déclarer coupable. Le clergé et le peuple prennent hautement sa défense, et forcent l'évêque de lui rendre sa liberté. Berthelier, autre Génevois, non moins zélé patriote que Pécolat, et plus ferme encore, devint un nouvel objet de la haine de l'évêque et du duc. Arrêté comme séditieux par ordre de l'évêque, il fut decapité, par jugement du prévôt episcopal, après avoir montré dans sa prison et devant son juge, la plus grande magnanimité. Ce fut vers ce tems qu'il se forma, dans Genève, deux partis, dont l'un, favorable au duc, fut nommé *les Mamelucs*, et l'autre, defenseur de la liberté, s'appela *les Eidgnos*, d'où l'on fait dériver le nom de *Huguenot*, donné depuis à tous les Protestants de France. Après la faction des Mameluces, il s'en éleva une autre hors des murs, qui fit bien du mal aux bourgeois: on la nomma la confrérie des gentilshommes de *la Cuiller*.

La mort, en 1522, délivra Genève de son évêque Jean-François de Savoie, que les debauches avaient presqua entièrement consumé. Ce fut dans son abbaye de Pignerol qu'elle l'enleva. PIERRE DE LA BAUME, de la maison des comtes de Montrevel, qu'il avait nommé son coadjuteur l'année précédente, lui succéda. Il ne manquait au nouveau prelat que de la vigueur, pour réparer le mal que son prédécesseur avait fait; car il était bien intentionné. Le duc ayant nommé, l'an 1523, un vidomne, nommé Rougemont, à la place de celui qui venait de mourir, le conseil épiscopal cita cet officier pour venir prêter le serment accoutumé entre les mains de l'évêque. Le duc s'y opposa, disant que c'était à lui à le recevoir. Le prélat se défendit avec peu de chaleur. Mais Lévrier s'éleva fortement contre cette innovation, et releva le courage de l'évêque, en lui remontrant la honte qu'il y aurait pour lui de sacrifier les droits de son église, en pareille occasion. Le duc fut obligé de céder. Mais la mort de Levrier fut dès lors résolue. Le 12 mars 1524, ce magistrat, en l'absence de l'évêque, est enlevé par ordre du duc et conduit au château de Bonne, dans le Faucigni, où, le lendemain, *dimanche de la Passion*, le grand-prévôt de l'hôtel du duc lui fait trancher la tête. Il subit ce supplice avec une grandeur d'âme qui fera éternellement l'admiration de la postérité. Le duc, n'ayant plus un adversaire si redoutable à Genève, crut pouvoir y exercer désormais impunément sa tyrannie. Elle fut telle que plusieurs citoyens, ayant pris la fuite, se rendirent en Suisse, où, de l'aveu de leurs compatriotes, ils conclurent, le 20 février 1526, un traité de combourgeoisie entre les villes de Berne, de Fribourg et de Genève. Ce fut alors qu'à l'imitation des deux premières, on établit dans la dernière, deux nouveaux conseils, celui des soixante et celui des deux cents, en laissant subsister celui des vingt-cinq; et, par là, il y eut à Genève trois conseils, dont le dernier, superieur en autorité comme en nombre, s'appela le grand-conseil.

L'évêque, voyant les troubles qui agitaient Genève, s'était retiré dans son abbaye de Saint-Claude, en Franche-Comté, d'où il entretenait des correspondances secrètes avec le duc de Savoie. Pendant son absence, les nouvelles opinions s'introduisirent, sans obstacle, à Genève, et y firent de grands progrès. Le prélat y étant revenu le 1er. juillet 1533, fut reçu avec les honneurs dus à son rang. Après une messe du Saint-Esprit et une procession solennelle, il assista à un conseil-général, où il exhorta le peuple à la paix, à l'union, et à la persévérance dans la religion de ses pères, sans se laisser séduire par la doctrine des novateurs. Mais, au grand étonnement et au grand regret de ses ouailles, et malgré leurs représentations, on le vit partir, le 14 du même mois, pour ne plus revenir. Dès-lors le parti des prétendus réformateurs ayant le champ libre, prit un ascendant si considérable, qu'il entraîna tous ceux qui composaient le grand-conseil. Ce tribunal, par un jugement du 27 août 1535, proscrivit la religion cathulique dans la ville, avec ordre à tous les citoyens, de professer la nouvelle religion, qu'on appela réformée ou protestante. Le chapitre de la cathédrale se retira alors à Anneci, où il réside encore actuellement. A l'égard de Pierre de la Baume, après avoir été nommé cardinal en 1539, il fut élevé, l'an 1542, sur le siége de Besançon, après la mort de l'archevêque Antoine de Vergi, dont il etait coadjuteur depuis 1529. Le siége épiscopal de Genève n'a point été supprimé, mais seulement transféré à Anneci, où il subsiste jusqu'à nos jours.

N. B. Parmi les évêques de Genève, on n'a point mis Diogène, qui assista, l'an 381, au concile d'Aquilée, parce qu'il est douteux s'il fut évêque de Genève ou de Gênes. On en a supprimé plusieurs autres mentionnés dans les anciens catalogues, par la raison que ces catalogues n'ont point paru munis d'une assez grande authenticité

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE MAURIENNE,

ENSUITE

COMTES, PUIS DUCS DE SAVOIE, ET ENFIN ROIS DE SARDAIGNE.

La Savoie, pays aujourd'hui renfermé entre le Piémont, le Valais, la Suisse, le Rhône, le Dauphiné et la Provence, mais autrefois beaucoup plus étendu, était anciennement habitee par les Centrons, les Branovices, les Antuatee ou Nantuates, les Latobriges et les Allobroges, tous peuples subjugués par Jules-César. Elle est aujourd'hui divisee en six parties, qui sont la Savoie propre, le Génevois, la Maurienne, la Tarentaise, le Faucigni et le Chablais. Le nom de Savoie (en latin *Sapaudia*, et depuis *Sabaudia*), n'est poiut connu avant le quatrième siècle. Ammien Marcellin est le premier auteur où il se rencontre. La Savoie passa de la domination des Romains sous celle des Bourguignons, en 413; et après l'extinction du royaume de ces derniers, elle devint, en 561, une province de la France, jusqu'à l'erection du nouveau royaume de la Bourgogne superieure, en 888, danslequel elle se trouva comprise. Ce royaume ayant eté réuni à celui de Germanie dans le disième siècle, la Savoie devint une portion de l'empire, et ses differentes parties furent gouvernees par differents comtes, que les empereurs y nommèrent. Les comtes de Maurienne, ancienne patrie des Branovices, sont connus avant ceux de la Savoie proprement dite; et ces derniers ne se montrent dans l'histoire, que lorsque ces deux cantons furent reunis.

L'origine de l'auguste maison de Savoie est depuis longtems une matière de contestation parmi les généalogistes. Les uns la font sortir de celle de Habsbourg. C'est l'opinion du P. Vignier, de D. Hergott, de M. Schœpflin, et en dernier lieu de feu M. Rivaz, écrivain suisse, qui a tâché de l'etablir dans une dissertation qui n'a pas encore vu le jour, et dont un littérateur des plus respectables, à tous égards, a bien voulu nous donner le précis (1). Les autres font descendre cette maison de celle de Saxe. C'est le sentiment adopté par la plupart des généalogistes, et d'autant plus respectable, qu'il est conforme à un acte authentique du corps des electeurs, en date du 23 août 1582, et imprimé dans Guichenon, parmi les preuves de l'histoire genealogique de la maison de Savoie (pag. 537). Dans cet acte, il est expressément dit: *quòd dux Sabaudiæ sit princeps sacri imperii ex sanguine germano ducum Saxoniæ oriundus.* Cette maison, elle-même, n'a jamais pensé autrement. Louis, duc de Savoie, mariant la princesse Charlotte, sa fille, en 1443, avec le prince Frédéric, fils aîné du duc de Saxe, reconnut cette parenté dans la procuration qu'il donna au chancelier, son ambassadeur, pour conclure ce mariage: *vosque et nostras qui ab inclita domo Saxoniæ ortum traximus, renovare, et ea quæ longævæ ætatis progressus distinxit, authore Deo, reunire confidentes, etc.* C'est dans cette persuasion, qu'aux diètes imperiales, elle a toujours siegé sur le même banc que

(1) Tel est ce précis : D'Albert, duc d'Alsace, fondateur de l'abbaye de Saint-Etienne de Strasbourg, qui mourut vers l'an 722, et qui était fils aîné du duc Ethico, descendait au huitieme degré Goatran, dit *le Riche*, comte en Argow vers l'an 950, possesseur de terres considérables en Alsace et en Brisgaw. Radeboton, son petit-fils, comte d'Altenbourg, en Argow, mort le 30 juin 1027, avait pour frères Werner, évêque de Strasbourg et fondateur de l'abbaye de Muri et du château de Habsbourg, en Argow, mort en 1028, et Bertilon, ou Berthol, comte de Brisgaw, qui fonda, en 1008, le monastere de Sulzberg, et de qui dérivent les ducs de Zéringen, auteurs de la maison des margraves de Bade-Baden et de Bade-Dourlach. Werner, dit *le Pieux*, premier comte de Habsbourg, en Argow, avoué de l'abbaye de Muri, mort le 11 novembre 1096, fils du même Radeboton, comte d'Altenbourg, et d'Ide, sœur de Thierri, duc de Lorraine, eut pour fils Othon, comte de Habsbourg, landgrave de la haute Alsace, avoué du monastère de Muri, dont le petit-fils, Adalbert, ou Albert I, dit le Riche, mort le 25 novembre 1199, comte de Habsbourg, landgrave de la haute Alsace, avoué des abbayes de Murbach et de Muri, fut le bisaïeul de l'empereur Rodolphe I, de qui descend l'auguste maison d'Autriche Habsbourg.

Ethico, IIe. du nom, qualifié duc, fils d'Ethico, premier duc d'Alsace, qui mourut vers 690, et frere puiné d'Adelberg, duc d'Alsace, de qui dérive la maison d'Autriche, était le cinquieme aïeul d'Eberard, IVe du nom, comte de Nordgaw, qui vivait en 959, et qui, entr'autres enfants, eut Adelbert, duc et marquis de Lorraine, en 979, de qui descend l'auguste maison de Lorraine, et Hugues, IIe. du nom, comte de Nordgaw, fondateur de l'abbaye d'Altorf, en 966, tige des comtes d'Egisheim, en Alsace, et aïeul paternel du pape saint Léon IX (mort en 1054). La maison des comtes d'Egisheim fut divisée en deux branches, celle qui avait pour auteur Gérard, frère aîné du pape saint Léon, s'éteignit en 1225, suivant M Schœpflin, avec Gertrude, comtesse, héritiere des comtes de Dagsbourg, ou Dabo, de Metz et de Moha, mariée, en premieres noces, à Thibaut, duc de Lorraine, en secondes, à Thibaut, comte de Champagne, et en troisiemes, à Simon, comte de Leiningen, ou Linange. La seconde branche qui dérivait de Hugues, comte d'Egisheim, et de Dagsbourg, frere puiné du pape saint Léon, finit, en 1101, avec le comte Henri, fils d'Albert, comte de Dagsbourg et de Mucha, ou de Moha, et d'Ermesinde, comtesse de Luxembourg; mais jusqu'à présent on n'avait pas ouï-dire que l'auguste maison de Savoie avait pour auteur le même Gérard, comte d'Alsace, frère aîné du pape saint Léon IX. Ce comte a été le même, suivant notre auteur, que Bérard, ou Bérold, que tous les modernes disent avoir été la tige des comtes de Maurienne, dits depuis comtes de Savoie.

les princes de la maison de Saxe, et immédiatement après eux. Il faut néanmoins avouer que les preuves de cette descendance, données par les généalogistes, n'emportent pas une pleine conviction. C'est à M. le chevalier de Rangone, conseiller d'état du roi de Sardaigne, qu'il était réservé de lever tous les doutes à cet égard, dans une dissertation qui n'a point encore été publiée, et dont il nous a permis la lecture. Guidés par cet écrit lumineux, nous allons faire connaître le véritable auteur de la maison de Savoie.

BÉRALD, ou BEROLD, comte de Maurienne.

Bérald, ou Bérold, que d'autres appellent aussi Berthold, saxon de naissance, nommé vice-roi du royaume d'Arles par le roi Rodolfe III, et créé vicaire de l'empire par l'empereur Henri II, doit être regardé comme la souche de la maison de Savoie. L'origine et les qualités que nous lui donnons sont attestées par lui-même dans la charte, par laquelle il prend sous sa garde et protection le monastère de Taloire près d'Anneci. C'est ainsi que débute cet acte daté du mois de juillet 1020, et imprimé par D. Martenne dans le premier tome de ses anecdotes (p. 140). *Beraldus de Saxonia pro-rex Arelatensis pro rege potentissimo Radulfo et ab augusta majestate imperii creatus Vicarius.* En admettant la sincérité de cette pièce, que l'éditeur donne pour authentique, et contre laquelle on n'a point encore élevé de doute bien fondé, toutes les difficultés formées jusqu'à présent sur l'origine de la maison de Savoie, deviennent faciles à résoudre. Bérold, ou Berthold, était le second fils de Lothaire III, margrave de la Marche septentrionale de la Saxe ou de l'Ostphalie, et de Gudile, issue de l'illustre maison conradine, alliée à celles de Bavière et des derniers rois de Bourgogne. (*Ditmarus restitutus*, page 413; *Annal. saxon.*, page 446.) Il avait pour frère aîné Werinhaire, et pour frère cadet Brunon, qui, ayant succédé à Ditmar, son parent, dans l'évêché de Merabourg, finit ses jours en 1036. Cela est certifié par la chronique allemande de Walbeck, dont était aussi comte Lothaire, père de ces enfants. (*Voyez* les pp. 96, 100 et 101 de cette chronique imprimée à Helmstadt avec les notes da M. Dingelstadt et les additions de M. Abel.) Werinhaire s'étant fait une affaire très-fâcheuse pour avoir enlevé Regnilde, dame de Biablingen, à dessein de l'épouser, fut poursuivi juridiquement par l'empereur Henri II, qui voulait le condamner à perdre la vie, parce que ce rapt était le second dont il était coupable. Mais sa mort, arrivée l'an 1017, arrêta la procédure. (Ditmar, *Chron.*, p. 401; *Annal. saxon.*, pp. 431-432.) Berthold ne paraît point dans les affaires de Werinhaire, quoique ses autres parents y aient figuré, parce qu'il était alors et depuis long-tems dans les Gaules; car la vice-royauté du royaume d'Arles lui avait été conférée par lettres de Rodolfe III, données à Aix, en Provence, dès le 5 des ides de mai de l'an 1000. On le voit présent, sous le nom de Berald, avec la qualité de comte, à une donation que ce roi fit à l'abbaye de Saint-Maurice, la vingt-quatrième année de son règne; ce qui revient à l'an 1017. Il porte le même titre dans l'acte d'une autre donation faite par le même Rodolfe, la vingt-sixième année de son règne, à un seigneur de ses états, nommé Amison. (Pingon, Guichenon.) C'est par une erreur manifeste que des modernes voudraient l'identifier avec Gérold, comte de Genevois, dont Wippon, dans la vie de Conrad le Salique, dit que ce prince, étant venu en Bourgogne, le subjugua ainsi que l'archevêque de Lyon. (Wippo, *in vita Conradi*, p. 478.) Bérald, sur la fin de ses jours, s'étant retiré à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, y mourut l'an 1027, laissant un fils, qui suit. (Albert. Fabric., *Origin. saxon. et Stemma Witikindi*, page 126.)

HUMBERT I, dit AUX BLANCHES MAINS.

1027. Humbert, ou Upert, comme il est nommé dans quelques actes, souscrivit avec Bérald, son père, la charte donnée par celui-ci en faveur de l'abbaye de Taloire (1). Les signatures portent *Beroldus*, *Humbertus filius*. Dans quelques actes qu'on a de Humbert, il se qualifie simplement comte, sans signer son département. Mais son tombeau, qu'on voit devant le portail de l'église de Saint-Jean de Maurienne, peut servir à prouver qu'il était comte de ce pays. (Saint-Marc, *Abr. chron.*, tome II.) C'est le même que Wippon qualifie comte en Bourgogne, et qui amena du Milanez, l'an 1034, suivant cet historien, des troupes à l'empereur Conrad le Salique contre le comte de Champagne. Conrad, devenu victorieux, reconnut les services de Humbert par le don qu'il lui fit du Chablais, du Valais, et de la terre de Saint-Maurice. (Pingon, Guichenon.) Il mourut, selon ce dernier, suivi par Saint-Marc, l'an 1048. On lui donne pour femme Ancille, ou Hanchille, dont il eut quatre fils, Amédée, son successeur, Burchard, Aimon et Odon. D. Hergott le fait aussi père d'une fille qui épousa, selon lui, Kanzelin, comte de Zéringen, le même qui est appelé Cantuld par M. Schœpflin. (Saint-Marc.)

AMÉDÉE, ou AMÉ I, dit LA QUEUE.

1048. Amédée I, fils et successeur de Humbert, se dit quelquefois, dans ses diplômes, comte de Maurienne, mais jamais comte de Savoie. La raison du surnom de la Queue qui lui fut donné, n'est point connue, et celle qu'en apportent les modernes n'est appuyée que sur une fable. Amédée finit ses jours, suivant l'opinion la plus probable, vers l'an 1072, et fut inhumé, comme il l'avait ordonné, dans le tombeau de son père. D'Adélaïde, son épouse, qu'on a mal à propos confondue avec Adélaïde, dernière marquise de Suze (comme le prouve M. de Saint-Marc, tome III, depuis la page 612 jusqu'à 639), il laissa Humbert, qui suit, et N...., femme d'Ulric I, sire de Baugé. La veuve d'Amédée se remaria avec l'anti-césar Rudolfe. (Voyez *les ducs d'Alsace et de Suabe.*)

Guichenon donne ici, pour successeur d'Amédée dans le comté, Otton ou Odon, quatrième fils, à ce qu'il prétend, d'Humbert I, qu'il fait mourir vers 1060. Il met après lui Amédée II, fils du même Otton et Adélaïde, dernière marquise de Suze. Mais M. de Saint-Marc combat ce sentiment par de si bonnes raisons, que nous avons cru devoir le retrancher, l'un et l'autre, de la liste des comtes de Savoie.

HUMBERT II, dit LE RENFORCÉ.

1072 ou environ. Humbert II succède à son père Amédée. La grandeur et l'épaisseur de sa taille lui firent donner le surnom de Renforcé. Aimeric, seigneur de Briançon et gouverneur de la Tarentaise, vexant en toutes manières ses sujets, Humbert, par ordre de l'empereur Henri IV, marcha contre lui et le dépouilla de son gouvernement, qu'il unit au sien. L'an 1077, ce même empereur étant obligé de prendre sa route par la Savoie, pour se rendre en Italie, Humbert ne consentit à lui accorder le passage qu'au moyen de la cession que Henri lui fit de cinq évêchés voisins de ses terres. (*Lambert Schafnab.*) Si l'on en croit Paradin, Pingon et Guichenon, le comte de Savoie fut du nombre des seigneurs qui partirent,

(1) Eccart et Muratori prétendent que le monastère de Taloire ne fut fondé qu'au onzième siècle, par Ermengarde, femme de Rodolfe III, d'où ils arguent de faux la charte de ce prince. Mais nous avons la preuve que Taloire existait, sous le titre de prieuré, l'an 879, puisque cette année il fut uni à l'abbaye de Tournus par le roi Boson, suivant son diplôme, publié par Chifflet, dans son Histoire de Tournus (page 232).

On veut encore inférer de la charte que nous défendons, une preuve de supposition, en ce que Bérold y est qualifié *pro-rex*, terme inconnu, dit-on, alors, comme s'il n'appartenait pas à la bonne latinité.

l'an 1096, pour la croisade avec le prince Hugues le Grand, frère du roi Philippe I. Il est vrai qu'il avait formé le dessein d'aller à cette expédition ; mais ce qui prouve qu'il ne l'exécuta pas, c'est qu'en 1097, il donna une charte datée d'Ienne, en Turinge ; et qu'en 1098, il était occupé, en Piémont, à recueillir la succession d'Adélaïde, sa parente, marquise de Suze. L'empereur Henri IV seconda ses prétentions contre ceux qui lui disputaient cet héritage, en l'investissant de la plus grande partie des Marches de Suze et de Turin ; et ce fut alors qu'il prit le titre de marquis en Italie. C'est ainsi que, dès son origine, la maison de Savoie a toujours su mettre à profit les occasions de s'agrandir. Humbert mourut, selon le nécrologe de Saint-Jean de Maurienne, le 19 octobre 1108. De son mariage avec GUISLE, ou GISÈLE, fille de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, il laissa Amédée, qui suit ; Humbert, mort sans enfants ; Renaud, moine et prévôt de Saint-Maurice, en Valais ; et deux filles, dont l'aînée, Adélaïde, épousa le roi Louis le Gros, puis Mathieu de Montmorenci ; et Agnès, la seconde, fut mariée à Archambaud VI, sire de Bourbon. Guisle, après la mort d'Humbert, épousa, en secondes noces, suivant Guichenon, Rainier, marquis de Montferrat.

AMÉDÉE II, PREMIER COMTE DE SAVOIE.

1108. AMÉDÉE II, fils d'Humbert II, devient son successeur. Il fut attaché à l'empereur Henri V, qu'il accompagna, l'an 1111, dans son voyage d'Italie. Ce monarque, avant de repasser les Alpes, l'éleva à la dignité de comte de l'empire ; et de là vient, disent quelques-uns, le droit de suffrage que les ducs de Savoie exercent à la diète d'Allemagne. Amédée paraît être le même que le marquis Hamadan, qui, suivant l'annaliste saxon, prit les armes en faveur des princes de la maison de Franconie contre l'empereur Lothaire, qu'ils refusaient de reconnaître. Lothaire étant venu, l'an 1132, en Italie, mit en fuite Conrad de Franconie, son compétiteur, qui s'était fait couronner à Monza, et ravagea les états des princes italiens du même parti. Amédée fonda, l'an 1125, l'abbaye cistercienne de Haute-Combe, où sont inhumées plusieurs personnes de la maison de Savoie. Vers l'an 1136, la reine Adélaïde, voyant le comte Amédée, son frère, sans enfants, engagea le roi Louis le Gros, son époux, à faire marcher des troupes dans les états de ce prince pour s'assurer au moins une grande partie de sa succession. Mais la naissance d'un fils que MATHILDE D'ALBON, femme d'Amédée, mit au monde, et la mort de Louis le Gros, qui suivit de près, firent évanouir les projets d'Adélaïde. Le comte Amédée eut bientôt repris les places dont les Français s'étaient emparés ; et comme il paraissait disposé à se venger en continuant la guerre, on eut recours, pour l'apaiser, à Pierre le Vénérable, abbé de Cluni, son ami particulier. Amédée se rendit aux sollicitations de Pierre. Il fit la paix, et prit sincèrement les intérêts de son neveu Louis le Jeune. Amédée eut aussi différentes guerres avec Guigues IV, dauphin de Viennois, qui ne finirent qu'à la mort de ce dernier, qui périt, l'an 1142, dans une bataille qu'ils se livrèrent près de Montmélian. L'an 1146, Amédée prit la croix dans un voyage qu'il fit à Metz, et, l'an 1147, il partit avec le roi de France pour la Terre-Sainte. Odon de Deuil dit qu'en Asie, le roi l'ayant envoyé devant lui avec Geoffroi de Rançon, ces deux braves attirèrent, par leur témérité, sur l'armée française, un si grand désastre, que sans la proche parenté du monarque et du comte on les eût condamnés à la corde. (Chifflet, *S. Bernard, Gen. illust*, pp. 63-66.) Ce fut vraisemblablement la honte de cet événement qui fut cause du retour précipité d'Amédée en Europe. Mais ayant abordé à Nicosie, en Chypre, il y mourut le premier avril 1148, laissant de son mariage Humbert, qui suit ; et au moins deux filles, dont l'une, appelée Mafalde, ou Mathilde, devint femme d'Alphonse Henriquez, premier roi de Portugal ; et l'autre, nommée Alix, épousa Humbert II, sire de Beaujolais. Quoique Amédée II ne prenne le titre de comte de Savoie dans aucune de ses chartes, mais seulement celui de comte de Maurienne, il paraît certain qu'il possédait l'un et l'autre pays. (*Voyez* Guigues IV, *comte de Viennois*.)

HUMBERT III, DIT LE SAINT.

1148. HUMBERT III, né à Veillane, le premier août 1136, fut tiré de l'abbaye d'Aulps, ordre de Cîteaux, où il avait pris l'habit, pour succéder au comte Amédée, son père, sous la tutelle d'Amédée, évêque de Lausanne. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il donna des preuves de sa valeur. L'an 1153, il marcha contre Guigues V, comte d'Albon, qui faisait le siége de Montmélian, et l'obligea de se retirer. L'an 1158, invité par l'empereur Frédéric Barberousse à la diète de Roncaille, il se contenta d'y envoyer trois prélats pour le représenter et veiller à ses intérêts. Mais l'an 1162, il ne put se dispenser d'accompagner l'empereur au siége de Milan, où il se distingua. Frédéric ne lui tint pas grand compte de ce service, parce qu'il était déclaré pour le pape Alexandre III contre l'antipape Octavien. Pour le punir d'avoir embrassé cette obédience, il accorda aux évêques de Turin, de Maurienne et de Tarentaise, la plus grande partie de leurs diocèses en fief, en les déclarant princes de l'empire, ce qui fit un tort considérable à la maison de Savoie. L'empereur ne borna point là sa vengeance. L'an 1174, étant repassé en Italie, il ravagea le Piémont, brûla Suze avec ses archives, et n'épargna que Turin, dont l'évêque était dans ses intérêts. Humbert mourut à Chambéri, le 4 mars 1188, à l'âge de cinquante-deux ans. Sa piété constante et sincère lui a mérité le surnom de SAINT. La chartreuse d'Aillon, en Savoie, fondée l'an 1184, est son ouvrage. Il avait épousé, 1°. FAIDIDE, fille d'Alfonse I, comte de Toulouse ; 2°. GERMAINE, fille de Berthold III, duc de Zéringen, et femme répudiée de Henri le Lion, duc de Bavière et de Saxe ; 3°. BÉATRIX, fille de Gérard, comte de Vienne et de Mâcon ; 4°. GERTRUDE, fille de Thierri d'Alsace, comte de Flandre, laquelle ayant survécu à Humbert, épousa, en secondes noces, suivant Gilbert de Mons, Hugues (IV), sire d'Oisi, après la mort duquel elle se fit religieuse à l'abbaye de Messines. (Bouquet, tome XIII, p. 567.) Les trois premiers mariages ont été connus de Guichenon. Le quatrième est certain par l'autorité de Mons, que nous venons de citer. Ce fut de Gertrude qu'Humbert laissa Thomas, qui suit. De Béatrix, il eut Eléonore, femme de Gui de Vintimille, puis de Boniface II, marquis de Montferrat. Germaine donna au comte Humbert Agnès, ou Adélaïde, fiancée, en 1173, au prince Jean d'Angleterre, fils du roi Henri II, et morte l'année suivante. L'attachement de Humbert pour les Cisterciens et ses libéralités à leur égard, l'ont fait placer parmi les saints de cet ordre.

THOMAS.

1188. THOMAS, né, le 20 mars 1177, au château de Charbonnières, en Savoie, d'Humbert III et de Gertrude de Flandre, succéda à son père, sous la tutelle de Boniface II, marquis de Montferrat, son beau-frère. L'an 1201, il se joignit aux croisés qui passaient par ses états, et alla faire avec eux le siége de Zara, et ensuite celui de Constantinople. C'est ce qu'assurent plusieurs historiens. Mais il est difficile, comme l'observe Guichenon, que Thomas ait fait ce voyage, et beaucoup plus encore qu'il se soit trouvé à la prise de Constantinople, puisqu'il est prouvé par des chartes que, lors de ce dernier événement et du couronnement de l'empereur Baudouin, Thomas était dans ses états. (Guichenon, *Hist. de Savoie*, tom. I, pag. 246.) Le parti qu'il prit dans les troubles de l'empire, en se déclarant pour Philippe, roi de Germanie, lui fut avantageux. Ce prince lui donna, par lettres datées de Bâle, l'an 1207, Quiers, Testone

en Piémont, et Modon au pays de Vaud. (*Archives de Turin.*) Ayant témoigné depuis le même attachement pour Frederic II, il reçut de ce prince, en 1226, le titre de vicaire de l'empire en Lombardie. Le pape Honoré III, voyant arriver, l'an 1231, dans l'Italie, l'empereur Frederic II, son ennemi, souleva les Milanais et les Verceillois contre lui. Frederic, de son côté, mit dans ses intérêts le comte de Savoie, les marquis de Montferrat et de Saluces, les Astesans et ceux du Quierasque. Cette ligue, plus formidable et plus heureuse que celle du pontife, eut des succès rapides, dont un des principaux fut la conquête de la ville de Testone, qu'elle démolit, et avec les débris de laquelle on bâtit celle de Moncalier. De leur côté, les Milanais s'emparèrent de Coni, de la Veldesture et de Saint-Dalmace. Ils comptaient porter leurs conquêtes plus loin, lorsqu'ils furent rencontrés par le comte de Savoie, qui leur livra une bataille, où ils furent complètement défaits. Leur général, Humbert Osimo, périt dans l'action. (Sigon. *de regno Ital.*, liv. 17.) Mais l'interet detacha ensuite, de l'alliance du comte de Savoie, le marquis de Montferrat, qui, voyant la ville de Turin disposée à se soulever, profita de l'occasion pour s'y etablir. Le comte Thomas, étant accouru pour recouvrer cette capitale, defit, sur sa route, un corps d'Astesans qui venaient au secours des rebelles: après quoi, il forma le blocus de Turin. Mais, n'étant pas en force pour assiéger la place, il retourna en Savoie pour y lever de nouvelles troupes. Deja il commençait à rentrer en Piémont, lorsqu'une maladie l'obligea de s'arrêter aux environs d'Aooste. S'étant fait transporter en cette ville, il y mourut le 20 janvier 1233, suivant Guichenon. D'Albane dit en 1232, parce qu'il commence l'année à Pâques. Thomas, non moins recommandable par sa piété que par sa valeur et sa rare prudence, fut le père de ses sujets, le protecteur de ses voisins, et la terreur de ses ennemis. Il avait épousé, 1°. BEATRIX, fille de Guillaume I, comte de Genevois, dont il n'eut point d'enfants, suivant Guichenon, et qui le fit père, selon Muratori, de Léonore, femme d'Azzon VI, marquis d'Est, et premier seigneur perpetuel de Ferrare; 2°. MARGUERITE DE FAUCIGNI, héritière de sa maison (morte en 1233), qui lui donna neuf fils et six filles, dont les principaux sont, Amédée, qui suit; Thomas, époux de Jeanne, comtesse de Flandre, et tige des comtes de Piémont; Pierre et Philippe, tous deux successivement comtes de Savoie; Boniface, qui, après s'être consacré à Dieu dans la grande Chartreuse, devint archevêque de Cantorbéri; Marguerite, laquelle épousa, par contrat du 1er. juin 1218, Hartman, fils d'Ulric, comte de Kibourg; Béatrix, mariée en 1220, à Raymond Bérenger IV, comte de Provence; Alix, abbesse de Saint-Pierre de Lyon; Agathe, abbesse du même lieu après sa sœur; Léonore, femme d'Azzon VI, marquis d'Est; et Avoie, femme de Baudouin de Rivière, comte de Devonshire.

AMÉDÉE III.

1233. AMÉDÉE III, né à Montmélian en 1197, succéda au comte Thomas, son pere, et témoigna le même zèle que lui pour les intérêts de l'empereur Fréderic II. La ville de Turin avait tout sujet de redouter la vengeance d'Amedée. Mais Hugues, son évêque, en prévint les effets en persuadant aux rebelles de lui faire leurs soumissions, et de lui prêter serment de fidélité. Amédée, bientôt après, se vit attaqué par les Valaisans, que l'évêque de Sion avait excités à faire irruption dans le Val d'Aouste. Les dégâts qu'ils y firent ne restèrent pas impunis. Le comte de Savoie, soutenu par ses gendres, les marquis de Saluces et de Montferrat, passa rapidement les monts, fondit impétueusement sur les Valaisans, qu'il mit en fuite après les avoir battus, et, les poursuivant avec célérité, pénétra dans le Valais, dont il se rendit maître; ce qui ajouta une nouvelle province à ses états. Ce fut à peu près dans le même tems que le roi d'Angleterre, Henri III, son neveu, lui accorda, pour lui et ses descendants, une pension de deux cents marcs d'argent à prendre sur les revenus de la couronne.

L'empereur Fréderic II étant parti du fond de l'Allemagne pour se venger d'une révolte des Milanais, arriva, l'an 1238, à Turin, où le comte Amédée lui fit une des plus magnifiques réceptions. L'empereur en fut si flatté, que, par reconnaissance, il érigea le pays de Chablais et d'Aooste en duché. Frederic ne se borna point à cette faveur. L'an 1241, il nomma le comte de Savoie vicaire de l'empire en Lombardie et en Piémont. Amédée voyait, avec une douleur sincère, la rupture scandaleuse qui avait éclaté entre l'empereur et le saint siége. Dans le dessein de réconcilier ces deux premières puissances de l'univers, il va d'abord, l'an 1245, trouver le pape Innocent IV à Cluni, et tâche, dans plusieurs conférences qu'ils ont ensemble, de l'amener à des voies d'accommodement. Mais l'invincible aversion d'Innocent pour Fréderic rend ce voyage inutile. Le comte, sans se rebuter, se rend à Crémone auprès de l'empereur, esperant le trouver moins intraitable: peine également infructueuse. Innocent faisait cependant lever des troupes en France pour les faire passer en Italie, sous la conduite du cardinal Ubaldini, au secours de Milan et d'autres villes révoltées contre l'empereur. Mais Amédée, à qui le pape fit demander le passage de ces troupes par ses etats, usa d'abord de tergiversations, pour ne pas se compromettre avec Fréderic; et ensuite, pressé par le pape, il le refusa nettement, dans la crainte que l'arrivée de cette milice n'empêchât l'empereur de se rendre au concile de Lyon, où l'on devait s'occuper des moyens de rendre la paix à l'église. (Math., Paris, *in Henric. III*, et *Apol. Petri de Vineis*, liv. 2.)

Tranquille dans ses etats, Amédée ne s'occupa plus que de ce qui les concernait, et de fondations pieuses. Ce prince finit ses jours, le 24 juin 1253, au château de Montmelian, à l'âge de cinquante-six ans. Il avait épousé, du vivant de son père, en premières noces, MARGUERITE (et non Anne), fille de Beatrix, dauphine de Viennois, et de Hugues de Coligni, dont il eut deux filles: Béatris, mariée, 1°. à Mainfroi III, marquis de Saluces; 2°. à Mainfroi, roi de Naples et de Sicile; et Marguerite, épouse de Boniface III, marquis de Montferrat. Amédée épousa, en secondes noces, l'an 1244, CECILE DE BAUX, qui le fit père de Boniface, qui suit; de Beatrix, appelée Comtesson dans son enfance, alliée à Pierre de Châlons; d'Agnès, femme d'Humbert, comte de Génevois, fille de Guillaume I, et d'une autre fille.

BONIFACE, DIT ROLAND.

1253. BONIFACE, né le 1er. décembre 1244, devint le successeur de son père Amédée, sous la tutelle de sa mère, et la régence de Thomas, comte de Maurienne, son oncle. Peu de tems après, Thomas le conduisit en Flandre au secours de la comtesse Marguerite II, sa belle-sœur. Boniface s'étant déclaré pour Mainfroi, son beau-frère, contre Charles d'Anjou, qui lui disputait le royaume de Sicile, attira les armes de ce dernier en son pays. Charles, assisté de Guillaume V, marquis de Montferrat, se rendit maître de Turin en 1262, et de plusieurs autres places. Mais Boniface étant venu à sa rencontre, le défit près de Rivoli, la même année, et mit ensuite le siége devant Turin. Cette entreprise lui réussit mal: les habitants d'Asti vinrent au secours des assiégés, battirent le comte de Savoie, et le firent prisonnier. Ce fut à Turin, chez ses propres sujets, auxquels il avait droit de commander, que cet infortuné prince fut enfermé sans recevoir d'eux aucune marque de commisération. Il n'eût même tenu qu'à eux de lui rendre la liberté. Mais le désir de se rendre indépendants et de s'ériger en république, rendit les habitants sourds à toutes les sollicitations qui leur furent faites, pour leur inspirer des sentiments plus équitables. Le chagrin que causa au comte Boniface sa déplorable situation, abrégea considérablement ses jours, qu'il termina, l'an 1263, sans

avoir pris d'alliance. Sa force prodigieuse et sa valeur lui firent donner le surnom de *Roland.*

PIERRE, DIT LE PETIT CHARLEMAGNE.

1263. **Pierre**, comte de Bomont, septième fils du comte Thomas, né, l'an 1203, au château de Suze, en Piémont, succéda, malgré les oppositions des enfants de Thomas, son frère aîné, à son neveu Boniface, parce que la représentation n'avait point encore lieu alors en Savoie. Il était déjà célèbre par ses exploits. Henri III, roi d'Angleterre, ayant épousé Léonore de Provence, Pierre, oncle de cette princesse, fit le voyage d'Angleterre, où il fut accueilli avec distinction par le monarque, dont il reçut, peu de tems après, les seigneuries de Richemont, d'Essex, et d'autres terres, outre un hôtel qu'il lui fit bâtir à Westminster. Henri III ne borna point là ses faveurs. Il nomma Pierre son premier ministre, le créa chevalier, et lui confia la garde des places les plus importantes du royaume. (Pingon, *Hist. Sabaud.*, liv. 9.) Pierre, s'apercevant que le haut degré de fortune où il était parvenu dans un pays étranger, y faisait des jaloux et pouvait exciter du trouble, demanda prudemment son congé, et l'obtint à force de sollicitations. Mais au moment où il allait s'embarquer, le roi le fit rappeler, et le contraignit d'accepter le gouvernement de Douvres (Math. Paris, *ibid.*)

Henri III, quelque tems après, ayant formé le projet d'envahir le Poitou, envoya Pierre de Savoie pour se concerter avec les partisans qu'il s'y était faits, et hâter cette révolution. Mais ayant été découvert, il se trouva trop heureux de pouvoir s'évader. Etant retourné en Angleterre, il assista au parlement qui se tint à Londres en 1248. L'amour de la patrie le rappela, en 1255, après une longue absence, en Savoie. Pendant le séjour qu'il y fit, il visita l'abbaye de Saint-Maurice, en Chablais, dont l'abbé, nommé Rodolfe, lui fit présent de l'anneau de Saint-Maurice, précieuse relique avec laquelle tous les souverains de Savoie, depuis cette époque, ont toujours pris possession de leurs états. Pendant le séjour que Pierre fit en sa patrie, il entra en guerre (on ne sait pour quel sujet) avec Albert de la Tour-du-Pin, en Dauphiné. Mais des amis communs s'étant rendus médiateurs, terminèrent la querelle à l'avantage de Pierre, qui reçut, en dedommagement, le château de Falaviers, au diocèse de Vienne. La trève conclue entre la France et l'Angleterre étant près d'expirer, Pierre fut rappelé, l'an 1257, par Henri III, à Londres, d'où il fut envoyé, l'année suivante, à Paris pour être un des plénipotentiaires dans le traité de paix qui se négociait entre les deux couronnes. Les articles préliminaires ayant été arrêtés au mois de juin, Pierre revint en rendre compte à Henri III. Ce fut l'année qui suivit son retour qu'Ebles, fils unique d'Humbert, comte de Génevois, s'étant retiré à Londres pour se soustraire aux persécutions de Guillaume, son oncle, qui lui avait ravi son héritage, transmit ses droits à Pierre par son testament du 12 mai 1259. Pierre fit bien valoir cette donation lorsqu'il eut succédé au comte Boniface. A peine fut-il en possession de la Savoie, qu'il se mit en devoir de punir la ville de Turin des outrages qu'elle avait faits à son prédecesseur. Etant venu l'assiéger, il s'en rendit maître sans beaucoup de difficulté. Les rebelles avaient lieu de s'attendre à un traitement rigoureux; mais Pierre eut la générosité de leur pardonner. Un nouveau voyage qu'il fit en Angleterre, lui valut la succession vacante d'Herman, comte de Kibourg, que son neveu Richard de Cornouaille lui donna en qualité d'empereur, pour tout ce qui relevait de l'empire. Eberhard de Habsbourg, comte de Lauffenbourg, qui se qualifiait aussi comte de Kibourg, disputa au comte Pierre le don que l'empereur lui avait fait. La guerre s'étant élevée entre eux, Pierre remporta sur lui deux victoires éclatantes, qui déterminèrent, en 1266, la ville de Berne, qu'Eberhard inquiétait, à se mettre sous sa protection. Pierre l'ayant en son pouvoir, la fit agrandir considérablement, et par les bienfaits qu'il répandit sur elle, il mérita le titre de *père et de second fondateur de Berne.* (Simler, *de Rep. helvet.*, liv. 1; Guillim., *de Rep. helvet.*, liv. 3, cap. 8.) Cette ville ne le posséda pas long-tems. Epuisé de fatigues, il mourut à Chillon, dans le pays de Vaud, le 9 juin 1268. Ce prince fut généralement estimé pour sa valeur, sa prudence, sa douceur et sa générosité: vertus qui lui méritèrent le surnom de *Petit Charlemagne.* D'**Agnes**, son épouse, fille d'Aimon, seigneur de Faucigni, et son héritière, à laquelle il avait donné sa main en 1233, il ne laissa qu'une fille, Béatrix, mariée, 1°. à Guigues VII (et non VIII), dauphin de Viennois; 2°. à Gaston VII, vicomte de Béarn, morte en 1310. Jacques I, roi d'Aragon, avait d'abord jeté les yeux sur cette princesse pour l'épouser, et il avait consulté là-dessus le pape Clément IV, qui lui répondit, le 11 août 1266, par une lettre où il disait: « A l'égard du mariage que vous vous » proposez de contracter avec Beatrix, fille du comte de Savoie, » prince de bonne renommée, et sur quoi vous nous demandez » notre avis, nous ne pouvons vous répondre autre chose, » sinon que si l'on considère la condition de la personne, la » noble et ancienne maison de Savoie a produit d'excellentes » femmes, qui ont été recherchées par des rois; et que de ce » côté-là, pourvu que la princesse vous plaise, rien ne doit » vous empêcher de lui donner votre main; car cette race a » aussi eu, et a même encore à présent, des hommes distin- » gués par leur valeur; et sa fécondité est telle, que ses bran- » ches s'étendent au près et au loin dans les provinces voisines » et chez les peuples reculés. Mais si vous nous consultez sur » cette question, la princesse a-t-elle droit au comté, ou » non? nous ne savons ni ne pouvons rien dire là-dessus de » précis, attendu qu'en plusieurs pays, la jurisprudence, tant » en vertu des lois impériales que conformément à la coutume » des lieux, donne l'exclusion aux femmes pour les fiefs. Et, » quant au fait dont il s'agit, nous pouvons vous assurer que » quand même le droit de la princesse serait bien fondé, à » moins qu'on ne consentît volontairement à vous laisser pren- » dre possession de la chose, vous vous trouverez impliqué dans » un labyrinthe de contestations dont il vous serait difficile de » vous tirer. Que si vous vouliez poursuivre votre droit l'épée » à la main, je vous avertis que vous depenseriez deux comtes » avant que de parvenir à l'accomplissement de vos desirs. » (*Spicil.*, tom. VII, pag. 29.) Le roi d'Aragon eut égard à ces observations, et n'épousa point Béatrix.

PHILIPPE I.

1268. **Philippe I**, huitième fils de Thomas, comte de Savoie, né l'an 1207, succéda au comte Pierre, son frère, à l'exclusion de Béatrix, sa nièce. Dévoué dans sa jeunesse, par ses parents, à l'état ecclésiastique, il avait été pourvu de l'évêché de Valence, puis de l'archevêché de Lyon, et d'autres bénéfices, sans avoir pris les ordres sacrés. Mais voyant Pierre, son frère, sans enfants mâles, il abandonna son premier état, et se maria, l'an 1267, avec **Alix de Meranie**, comtesse de Bourgogne. Pierre étant mort, il fut reconnu comte de Savoie, suivant la loi salique observée dans le pays. Il eut quelques différents avec Guigues VII, dauphin de Viennois, et Hugues IV, duc de Bourgogne, pour le Faucigni; mais les choses s'accommodèrent, après quelques hostilités. Les démêlés qu'il eut avec Rodolphe, comte de Habsbourg, ensuite empereur, furent plus longs et plus difficiles à terminer. Mais le pape Martin IV s'étant rendu médiateur entre les parties, les engagea à conclure un traité qui fut signé le 24 juin 1283. Philippe, après avoir retabli la paix dans ses états, mourut au château de Roussillon, en Bugei, sans enfants, le 17 novembre 1285, et fut enterré à l'abbaye de Haute-Combe, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Ce prince, l'an 1280, abandonna Chambéri, et choisit pour sa résidence Turin, qui est devenu celle de ses successeurs.

AMÉDÉE IV ou V, dit LE GRAND.

1285 (et non 1287.) AMÉDÉE IV, né au château de Bourget, le 4 septembre 1249, de Thomas, comte de Maurienne et de Flandre, et de Béatrix de Fiesque, succéda au comté de Savoie, en vertu du testament de Philippe, son oncle. Il était déjà célèbre par plusieurs expéditions contre les ennemis de sa maison. A peine était-il en jouissance du comté de Savoie, qu'Aimon III, comte de Génevois, entra dans les pays de Vaud et de Bugei, pour s'en emparer. Dans le même tems, il se vit attaqué par Humbert I, daophin de Viennois. Il obligea, sans beaucoup de peine, le comte de Génevois à se retirer : ses querelles avec le dauphin, furent plus durables, et, malgré divers traités, qui suspendirent les hostilités de tems en tems, il n'y eut de paix solide entre ces deux princes qu'en 1314. (Ce n'était plus alors Humbert I (mort en 1307), mais Jean II, qui gouvernait le Dauphiné.) L'an 1300, étant en Flandre, au service de la France, pendant que Charles de Valois faisait la conquête de ce pays, pour le roi Philippe le Bel, son frère, il détermina le comte Gui de Dampierre à se remettre entre les mains du vainqueur, les accompagna l'un et l'autre à Paris, et présenta lui-même le comte de Flaodre au roi, sur la générosité duquel il avait trop compté. Ce monarque, en effet, loin de ratifier le traité d'accommodement qui s'était fait, par la médiation d'Amédée, entre Charles et Gui, envoya celui-ci avec ses deux fils en prison; ce qui couvrit de confusion le médiateur. Il ne laissa pas, neanmoins, de continuer ses services à la France. L'an 1305, par lettres du 25 mars, le roi promit de lui donner dix livres tournois, par jour, tant qu'il serait à son service (somme qui montait à quatre-vingt-seize livres, treize sous, quatre deniers de notre monnaie actuelle (1785), et produisait deux mille neuf cents livres par mois, et trente-quatre mille huit cents livres par an.) Ce monarque, le même jour, lui assura deux mille cinq cents livres de pension viagère, à la charge de l'hommage-lige. (*Rec. de Colbert*, v. 4, fol. 193.) Amédée, à l'exemple du comte Philippe, son oncle, était dans le parti des Gibelins, et par là, très-opposé à la maison d'Anjou, protectrice des Guelfes. Jaloux de l'autorité qu'elle exerçait dans le Piémont et le Montferrat, à l'aide de ses partisans, il invite le roi des Romains, Henri VII, à passer en Italie, pour y raffermir son autorité chancelante, et n'eut pas de peine à l'y déterminer. Il alla au-devant de Henri jusqu'à Berne, et l'amena, par le pays de Vaud, à Genève, d'où ce prince étant venu à Chambéri, y fut reçu par le comte avec une magnificence incroyable. Il l'accompagna dans la suite de son voyage, et fut un des principaux seigneurs qui lui firent cortége à son entrée dans Turin. Arrivé à Asti, Henri lui donna l'investiture du comté de Savoie, des duchés de Chablais et d'Aouste, du marquisat d'Italie, des seigneuries de Baugé et de Coligni, et le créa, lui et ses successeurs au comté de Savoie, prince d'empire, en présence du cardinal Alnald, légat du pape en Italie, et d'un grand nombre de prélats et de seigneurs. Henri étant à Milan, y fut couronné roi d'Italie, par l'archevêque Cassonni, le 6 janvier 1311, dans l'église de Saint Ambroise; et dans le mois suivant, Amédée, qui avait assisté à cette cérémonie, fut envoyé avec l'évêque de Liége à Brescia, pour maintenir cette place dans l'obéissance envers l'empire. En quittant Milan, Henri laissa au comte de Savoie le gouvernement de cette ville, ainsi que de celles de Plaisance, d'Asti, de Vérone, de Crémone et de Gênes, avec titre de vicaire-général de l'empire. Ce fut à Rome que se fit, le 29 juin de l'an 1312, le couronnement impérial de Henri, dont Amédée fut un des plus illustres témoins.

De retour chez lui, après la mort de l'empereur, arrivée le 24 août 1313, le comte de Savoie eut guerre avec le dauphin de Viennois, pour quelques terres qu'ils répétaient l'un sur l'autre. Mais cette querelle fut apaisée par des arbitres, le 3 juin 1314. (Guichenon, pp. 359-361.)

L'an 1315 (et non 1311), Amédée apprenant que Rhodes était sur le point d'être enlevée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, par l'empereur ottoman, il vole au secours de cette île, et force les Turcs à se retirer. Ce fut, dit-on, en mémoire de cette expédition, qu'aux aigles que ses prédécesseurs avaient toujours portées dans leurs armoiries, Amédée substitua la croix d'argent avec cette devise en quatre lettres : F. E. R. T., qu'on explique ainsi : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*. Mais on voit et la croix et la devise sur des tombeaux des princes de Savoie plus anciens qu'Amédée le Grand. Favin dit que ces quatre lettres sont la devise d'un ancien ordre du *lac d'amour*, et signifient, *frappez, entrez, rompez tout*. Cette explication paraît plus conforme à l'esprit de l'ancienne chevalerie. Le roi de France, Louis X, n'ayant point laissé d'enfants en mourant, mais seulement la reine enceinte, le comte de Savoie, l'an 1316, rendit à Philippe le Long, frère du monarque, un service essentiel que l'histoire a consacré dans ses fastes. *Ce héros, que sa sagesse fit régner dans toutes les cours de l'Europe*, dit Mézerai, en parlant d'Amédée V, *conseilla au jeune prince* (Philippe le Long) *de s'emparer de la souveraine puissance par le droit de sa naissance, en attendant les couches de la reine, qui devaient lui assurer la couronne ou l'en exclure, selon qu'elle mettrait au monde une princesse ou un prince*. Ce conseil salutaire fut suivi, et contribua au maintien de l'article de la loi salique concernant la succession des seuls mâles à la couronne de France. Philippe le Long donna au comte de Savoie, pour récompense de son bon conseil, la terre de Maulevrier, en Normandie, dont la maison de Savoie a joui long-tems. On voit encore aujourd'hui les hommages qu'en rendirent au roi Charles VI, les comtes Amédée VII et Amédée VIII. Celui qui nous occupe, travaillait à préparer du secours pour Andronic le Vieux, empereur de Constantinople, attaqué par les Turcs, lorsque la mort le surprit, le 16 octobre (dimanche avant la Saint-Luc) 1323, dans la ville d'Avignon, où il s'était rendu pour engager le pape à seconder son dessein par la publication d'une croisade. Quelques écrivains ont avancé que ce prince fit trente-deux siéges et qu'il fut toujours vainqueur. Il avait épousé, 1°. le 5 juillet 1272, SIBYLLE DE BAUGÉ, fille de Gui, sire de Baugé, qui lui apporta en dot la basse Bresse (morte le 28 mai 1294, et inhumée à Haute-Combe); 2°. l'an 1304, MARIE, fille de Jean I, duc de Brabant. Chorier, du Chêne et d'autres modernes, se trompent, en donnant pour troisième femme, au comte Amédée V, Alix, fille de Humbert I, dauphin de Viennois. Elle lui avait été promise avant son premier mariage ; mais elle fut donnée ensuite à Jean I, comte de Forez, qui lui survécut. (Valbonnais, t. I, p. 270.) Amédée eut de sa première femme sept enfants, dont les principaux sont Edouard, qui suit; Aimon, qui vient après; Bonne, femme de Jean I, dauphin de Viennois; Eléonore, femme de Guillaume de Châlons, comte d'Auxerre, et Marguerite, qui épousa, l'an 1296, Jean, marquis de Montferrat. Du second lit naquirent Marie, femme de Hugues de la Tour, baron de Faucigni; Catherine, mariée à Léopold, duc d'Autriche et de Styrie; Jeanne, ou Anne, femme d'Andronic le Jeune, et morte en 1345; et Agnès, mariée à Guillaume III, comte de Génevois. Guichenon lui donne pour dernière fille, Béatrix, femme, selon lui, de Henri de Carinthie, roi de Bohême; ce qui ne nous paraît nullement prouvé. (Voyez *les évêques de Genève*.)

ÉDOUARD.

1323. ÉDOUARD, fils aîné d'Amédée V et de Sibylle de Baugé, né le 8, et non le 12, février 1284, à Baugé, capitale de la Bresse, lui succéda, l'an 1323, au comté de Savoie. Quoique filleul d'Edouard I, roi d'Angleterre, il fut toujours

attaché fermement à la France. Son père l'avait formé lui-même dans l'art militaire, et dès l'âge de vingt ans il l'avait mené au service du roi Philippe le Bel, dans la guerre de Flandre. Edouard, après la mort de son père, fut attaqué par Guigues VIII, dauphin de Viennois, Amédée, comte de Génevois, le baron de Faucigni, et Hugues de Génevois, seigneur d'Anthon, ligués contre lui, et les défit, suivant Guichenon, en bataille rangée, au pied du Mont-du-Mortier. Moins heureux, il en perdit une l'an 1325, dans la plaine de Saint-Jean-le-Vieux, qui ne l'empêcha pas néanmoins d'aller au secours de Philippe de Valois contre les Flamands. Après la bataille de Montrassel, où il combattit, l'an 1328, étant revenu à Paris, il se reconcilia par l'entremise de la reine Clémence, avec le dauphin. L'année suivante, il mourut, le 4 novembre, au château de Gentilli, ne laissant de BLANCHE, fille de Robert II, duc de Bourgogne, qu'il avait épousée l'an 1307 (décédée le 18 juillet 1348), qu'une fille nommée Jeanne, mariée, l'an 1329, à Jean III, duc de Bretagne, et morte, le 29 juin 1344, à Vincennes.

AIMON.

1329. AIMON, second fils d'Amédée V, et de Sibylle de Baugé, né le 15 décembre 1294, succéda, l'an 1329, suivant les lois du pays, à Edouard, son frère, dans le comté de Savoie. Jeanne de Savoie, fille du comte Edouard, et femme de Jean III, duc de Bretagne, prétendit vainement avoir droit de succéder à son père. Les états de Savoie, auxquels elle s'adressa pour soutenir sa prétention, répondirent à ses députés, par l'organe de l'archevêque de Tarentaise, que l'usage constamment observé parmi eux excluait de la souveraineté les filles, tant qu'il subsistait des mâles de la maison régnante. Jeanne n'insista point, et le duc, son époux, garda là-dessus un profond silence. Aimon, paisible possesseur de ses états, ne tarda pas à déclarer la guerre au dauphin de Viennois, Guigues VIII, sur lequel il faisait plusieurs répétitions. Celui-ci en faisait sur lui, de son côté, qui ne paraissaient pas moins fondées; et leurs prétentions respectives étaient si embrouillées, que le roi de France, après avoir tenu en trève ces deux princes, pendant deux ans, désespéra de pouvoir les accommoder, et ne voulut plus se mêler de leurs querelles. Chacun intéressa ses parents et ses amis pour sa défense; on se prit des places de part et d'autre. Mais Guigues, assiégeant le fort de la Ferrière, fut frappé d'un coup d'arbalète, dont il mourut le lendemain, 28 juillet 1333. Les Dauphinois, dont Guigues était chéri, furieux de sa mort, forcèrent la place et la rasèrent après avoir égorgé une partie de la garnison. Humbert, frère de Guigues, auquel il devait succéder, était à la cour de Naples, lorsqu'il apprit sa mort. Aimon ne profita point de cet éloignement pour continuer les hostilités. Il fit plus: le nouveau dauphin, à son retour, lui ayant fait proposer une suspension d'armes, il y consentit. Le roi Philippe de Valois, durant cette trève, amena les deux princes à un traité de paix, par lequel ils se cédèrent réciproquement plusieurs terres et châteaux qui avaient occasioné leurs contestations. Il y eut cependant encore entre eux quelques différents que des médiateurs puissants trouvèrent moyen de terminer à l'amiable. Pour couper la source de toutes les querelles, le dauphin et le comte, de concert, nommèrent des arbitres à l'effet de limiter les terres de Bugei et de Dauphiné du côté du lieu dit Roussillon. (Guichenon, *Histoire générale de la maison de Savoie*, tom. I, pag. 360.)

A la suite de cette importante opération, le comte de Savoie termina aussi tous les demêlés qu'il avait avec le sire de Beaujolais, en lui cédant les villes, châteaux et terres, de Toissei, Lent, et Colligni, à la charge de l'hommage.

Le comte de Savoie, après avoir assuré le repos de ses états, crut pouvoir suivre le désir qu'il avait d'acquérir au loin de la célébrité, par sa valeur et ses armes. Deux puissances prêtes d'entrer en guerre, Edouard, roi d'Angleterre, et Philippe, roi de France, travaillaient, chacune de son côté, pour l'attirer dans son parti. Aimon était proche parent du monarque anglais. Mais, attaché comme ses prédécesseurs à la France, son inclination l'emporta sur les liens du sang, et il se déclara pour Philippe, auquel il envoya, l'an 1337, des troupes sous les ordres du comte de Genevois, de Louis de Savoie, baron de Vaud, et du sire de Villars. Lui-même, quelque tems après, à la tête d'un nouveau corps de troupes, se rendit au camp de Philippe, devant Tournai, dont Edouard faisait le siége. Secondé par le roi de Navarre et le duc de Bourgogne, il fatigua tellement l'armée anglaise, qu'il obligea Edouard d'abandonner son entreprise. La trève qui fut conclue, l'an 1340, entre les deux couronnes, permit au comte de Savoie de retourner dans ses états. Une longue maladie, à laquelle ni l'art des médecins, ni les vœux et les pèlerinages ne purent apporter de remède, le fit descendre au tombeau, le 24 juin 1343. Ce prince, durant son règne, n'avait levé, sur ses sujets, qu'un seul subside de six gros par feu; et cependant il en témoigna un grand regret dans son testament fait trois jours avant sa mort. (Guichenon, *Hist. de Bresse.*)

On remarque aussi qu'il fut le premier comte de Savoie qui eut un chancelier résidant à sa cour pour rendre la justice et veiller sur la conduite des autres juges. Il avait épousé, le 1er. mai 1330, dans le château de Caselle, YOLANDE, fille de Théodore I, marquis de Montferrat; et, par le contrat de mariage, il était dit qu'au défaut des enfants mâles de la maison des Paléologues, l'aîné de la maison de Savoie, provenant de ce mariage, succéderait au Montferrat. Yolande mourut le 24 décembre 1342, après avoir fait Aimon père de quatre enfants, dont les deux principaux sont Amédée, qui suit; et Blanche, femme de Galéas Visconti II, seigneur de Milan.

AMÉDÉE VI, DIT LE COMTE VERD.

1343. AMÉDÉE VI, fils d'Aimon, né à Chambéri, le 4 janvier 1334, succéda, l'an 1343, à son père, sous la tutelle de Louis de Savoie, seigneur de Vaud, et d'Amédée, comte de Génevois. Il avait un rival dans la personne de Philippe, duc d'Orléans, fils du roi Philippe de Valois, à qui Jeanne de Savoie, duchesse de Bretagne, et fille du comte Edouard, avait légué, par son testament, fait l'an 1334, ses droits ou ses prétentions sur le comté de Savoie et la seigneurie de Baugé. Le père du légataire ne négligea point le bénéfice de ce testament. Après en avoir long-tems sollicité vainement l'exécution, il était résolu de la poursuivre par la voie des armes. Les tuteurs d'Amédée, effrayés de ses menaces, firent, avec les commissaires du roi un traité par lequel ils cédaient au duc d'Orléans une rente de deux mille livres sur le trésor royal à Paris, avec le château de Winchestre, au-dessus de Gentilli, et le château de Milli, en Auxois; au moyen de quoi le comte Amédée resta possesseur tranquille de l'héritage qui lui était contesté. Les lettres par lesquelles il ratifia ce traité, sont du mois de février 1346. (*Mss. du Roi*, n°. 9420, fol. 4.) L'an 1347, il profite de la négligence de Jeanne I, comtesse de Provence et reine de Naples, pour s'emparer de plusieurs places que cette princesse avait dans le Piémont. Mais Luchin Visconti, seigneur de Milan, non moins avide que lui de faire des conquêtes en ce pays, le croisait, et enlevait à sa vue les places les plus importantes. Amédée, pour l'arrêter, fait une ligue avec le prince de Piémont et de Morée, le comte de Génevois et le duc de Bourgogne. Luchin, de son côté, s'allie avec le marquis de Montferrat, qui cherchait aussi à s'étendre dans le Piémont. Les deux partis ayant rassemblé leurs forces, en vinrent à une bataille, dans le mois de juillet 1347. Elle fut sanglante, et la victoire, long-tems disputée, se déclara enfin pour le comte de Savoie. (Murat, *Ann.* t. VIII, p. 255.)

Amédée aimait fort les jeux militaires. Ce fut ce goût qui le porta, l'an 1348, à célébrer, pendant trois jours, des joutes et des tournois, où il parut avec des armes et un habillement de couleur verte, monté sur un cheval caparaçonné de même; ce qui lui fit donner le surnom de COMTE VERD. Son amour pour les amusements convenables à son rang, ne préjudiciait point à ses devoirs. Jacques de Savoie, prince de Piémont, son parent, se comportait tyranniquement envers ses sujets. Amédée, sur les plaintes qu'ils lui portèrent, envoya, l'an 1349, sur les lieux, en qualité de suzerain, des commissaires pour prendre connaissance de l'état des choses. Le prince fait massacrer les officiers du comte, et donne, par cette atrocité, le signal d'une guerre qu'il n'était pas en état de soutenir. Amédée étant entré dans le Piémont avec une armée nombreuse et aguerrie, se rend maître, en peu de tems, de toutes les places, bat les troupes du prince à Rivoli, et le fait lui-même prisonnier. Mais non moins généreux que brave, il lui rend presque aussitôt la liberté avec ses états, après lui avoir fait prêter un nouveau serment de fidélité. La France étant devenue maîtresse du Dauphiné, par la donation que le dauphin Humbert II lui en fit, le comte de Savoie entra, l'an 1353, en guerre avec elle, touchant quelques places qu'il revendiquait en cette province. La victoire se rangea plusieurs fois sous ses drapeaux. L'an 1354, il défit si complètement Hugues de Génevois, qui avait pris le parti de la France, à la célèbre bataille des Abrès, que du côté des vaincus, dit Guichenon, il ne resta personne pour en porter la nouvelle. Il acquit, la même année, de Catherine de Savoie, veuve de Guillaume I, marquis de Namur, la baronnie de Vaud et les terres que cette princesse possédait dans le Bugei et le Valromei. (Guichenon, *Hist. Gén. de la maison de Savoie*, t. I, p. 412.) Le 5 janvier 1356 (n. st.), fut un jour memorable par divers échanges qui se firent à Paris, entre le roi de France et le comte de Savoie. Ce dernier gagna les seigneuries de Faussigni et de Gex. (Guichenon, *ibid.* p. 409.) Ainsi Busching se trompe en disant que la première, en 1233, *fut réunie au domaine des comtes de Savoie*. Le mariage d'Amédée avec BONNE DE BOURBON, sœur de Jeanne, femme du dauphin Charles, depuis roi de France, suivit de près ce traité. Cette alliance l'attacha aux intérêts de la France, qu'il servit utilement contre les Anglais.

L'an 1361, le comte Amédée étant venu dans une de ses terres du Piémont, la compagnie Blanche, l'une de ces grandes compagnies, qui, après avoir désolé la France, etaient passées, les unes en Espagne, les autres en Italie, instruite de son arrivee, fit une marche forcée pour le surprendre avec sa suite. A la vue de cette troupe, il se réfugie dans le château. Mais y ayant eté aussitôt assiegé, il fut obligé d'en venir à un accommodement, qui fut de payer à ces brigands, cent quatre-vingt mille florins d'or, dont partie fut comptée sur-le-champ, et le reste promis avec caution. Cette aventure, ignorée de Guichenon, est rapportée dans la chronique de Pierre Azarin, qui ne nomme point la place où elle arriva. (Murat. *Rerum Ital. Script.*, t. XVI, p. 370.) Le comte Amédée, et Rodolfe de Loupy, gouverneur du Dauphioé, pour mettre ce pays et la Savoie à couvert des incursions des grandes compagnies, firent, le 13 mai 1362, à Saint-Genez, un traité de confédération, par lequel ils s'obligeaient de s'entr'aider mutellement contre elles. (Recueil de Fontanieu, vol. 86.) C'est encore à l'an 1362 qu'on doit rapporter l'institution faite par Amédée, de l'ordre des chevaliers du *Collier*, dont on ne sait pas bien précisément quelle fut l'occasion. Les uns prétendent que ce fut un brasselet qui fut donné au comte par une dame qui l'avait tissu de ses cheveux; d'autres l'attribuent à la dévotion d'Amédée envers la Sainte-Vierge. Dans cette création, le nombre des chevaliers, lui compris, fut fixé à quinze, tirés des maisons les plus distinguees.

L'empereur Charles IV, dans le voyage qu'il entreprit, l'an 1365, pour aller voir le pape Urbain V à Avignon, dirigea sa marche par la Savoie, et fut magnifiquement accueilli à Chambéri, par le comte Amédee, qui l'accompagna jusqu'au terme de son voyage. Pour reconnaître cette bonne réception, Charles, au mois de mai de la même année, fit expédier d'Avignon, au comte, des lettres-patentes qui l'établissaient son vicaire sur un grand nombre de villes autrefois soumises à l'empire, et dont la plupart étaient alors libres et indépendantes. Mais le comte ayant voulu faire usage de ces lettres, éprouva, partout où il les fit publier, des réclamations qui obligèrent l'empereur à les révoquer. (Spon. *Hist. de Genève*, t. II, nn. XXXVI et XXXVII.)

Pendant le séjour du comte de Savoie à la cour d'Avignon, le pape l'avait fortement sollicité d'aller au secours de Jean Paléologue, empereur de Constantinople, attaqué vivement par le sultan Amurat I, et le roi de Bulgarie, qui dévastaient ses états. Amedee, parent de l'empereur grec, se prêta d'autant plus volontiers à cette expédition, qu'elle le mettait en état de rendre un service important à la chrétienté. Plusieurs autres souverains s'étant ligués avec lui pour la même cause, il partit, après avoir laissé le gouvernement de ses états à BONNE, son épouse, et alla s'embarquer à Venise, où il fut joint par ses troupes et l'élite de sa noblesse. De là, il fit voile vers Gallipoli, dont les Turcs s'étaient rendus maîtres, et forma le siége de cette place, où il éprouva la plus vigoureuse résistance. Les Turcs, dans une sortie générale qu'ils firent, espéraient le plus grand succès. Mais Amédée, les ayant battus, s'empara de Gallipoli, et y etablit des gouverneurs. Tournant ensuite ses armes contre les Bulgares, il parvint, après leur avoir enlevé plusieurs places, jusqu'à Varne, leur capitale, dont il entreprit le siege. Etonné de la rapidité de ses conquêtes, le roi de Bulgarie fit proposer au comte, par le patriarche de Constantinople, des moyens d'accommodement qui furent acceptés. Mais il n'est pas vrai qu'une des conditions de la paix fut, comme l'avance Guichenon, la délivrance du Jean Paléologue, que le bulgare retenait dans les fers. C'est une fiction que cette captivité. De retour en ses états, l'an 1367, Amédée fut l'arbitre des différents qui divisaient l'Italie, et réussit à les terminer, soit par sa médiation, soit par la force de ses armes. Un orage violent, concerté par le pape Gregoire XI et l'empereur Charles IV, se formait contre Galéas et Bernabo Visconti, seigneurs de Milan. La ligue du chef de l'église et du chef de l'empire, formée pour les atterrer, fut conclue le 7 juillet 1372. Le comte Amédée y etant entré avec Louis, roi de Hongrie, et Jeanne, reine de Naples, promit de fournir, pour sa part, deux mille lances. Il était convenu, par le traité, que le comte de Savoie, dans les conquêtes qu'il ferait sur les Visconti, rendrait à l'église romaine les terres qu'ils lui avaient enlevées, et garderait les autres pour lui. Amédée, en deux campagnes, fatigua tellement les Visconti, que, déterminés à demander la paix, ils firent les plus grands sacrifices pour l'obtenir. (Guichenon, t. I, p. 422.)

L'an 1382, par traité fait avec Louis d'Anjou, Amédée obtient de lui le Piémont, et lui mène des troupes pour l'aider à se mettre en possession du royaume de Naples. Il fut attaqué de la peste dans ce pays, et mourut près de San-Stephano, dans la Pouille, le 2 mars 1383, universellement regretté. Amédée, fut, sans contredit, l'un des plus illustres souverains de son siècle. Nul de ses prédécesseurs n'avait acquis autant de gloire que lui. Il mérita d'être appele le protecteur du saint siege, l'appui le plus ferme de la puissance impériale, l'ami et le vengeur des princes malheureux. Il recula considérablement les frontières de ses états; car il y unit les baronnies de Vaud, de Gex, de Valromei, les seigneuries de Quiers, de Bielle, de Coni et de Verme. Il eut toujours les armes à la main et cependant ses sujets vecurent toujours en paix, parce qu'il éloigna toujours la guerre de ses états. De son mariage, il ne laissa qu'un fils, qui suit.

AMÉDÉE VII, DIT LE ROUGE.

1383. AMÉDÉE VII, dit LE ROUGE ou LE ROUX, de la couleur de ses cheveux, fils d'Amédée VI, né le 24 février 1360, à Veillane, en Piémont, seigneur de Bresse, du vivant de son père, lui succéda au comté de Savoie. Divers exploits l'avaient déjà rendu célèbre. Il avait forcé, l'an 1380, le sire de Beaujolais, après l'avoir battu, à lui rendre hommage. (*Voy.* Edouard II, *sire de Beaujolais.*) L'an 1382, il s'était distingué à la bataille de Rosebecque, en combattant pour la France. Lorsqu'il eut pris possession de ses états, il marcha contre les habitants du Valais, qui, après avoir chassé l'évêque de Sion, avaient fait une irruption dans le Chablais, et les contraignit d'implorer sa clémence.

Amédée eut avec Théodore, marquis de Montferrat, et Frédéric, marquis de Saluces, des démêlés qui tournèrent à son avantage. Dans la querelle qui s'éleva pour le royaume de Naples, entre la maison de Duras et celle d'Anjou, les villes de Barcelonnette, de Vintimille et de Nice, qui, à raison du comté de Provence, appartenaient à la seconde de ces deux maisons, voyant qu'elles n'en étaient point secourues, s'en détachèrent, l'an 1388, pour se donner au comte de Savoie. Ce prince, qui était alors auprès du roi Charles VI, occupé à faire rentrer sous son obéissance le duc de Bretagne, se hâte de retourner dans ses états pour prendre possession de ces villes et de leurs dépendances. Amédée mourut à Ripaille, le 1er. novembre 1391, d'un accident qui lui était arrivé à la chasse. Des historiens graves racontent que plusieurs personnes furent soupçonnées d'avoir avancé ses jours par le poison, et nommément, entr'autres, Amédée, prince de la Morée, et Otton, seigneur de Granson. Le premier, disent-ils, se justifia; mais le second, ajoutent-ils, ne pouvant dissiper les soupçons formés contre lui, se vit contraint d'abandonner la Savoie, où il ne revint qu'au bout de six ans. (Guichenon, *Hist. généal. de la maison de Savoie*, t. I, p. 438.) De BONNE DE BERRI, fille de Jean, duc de Berri, qu'Amédée VII avait épousée à Paris, au mois de décembre 1376, il laissa un fils, qui suit; Bonne, mariée à Louis de Savoie, prince d'Achaïe; et Jeanne, femme de Jacques, marquis de Montferrat. La veuve d'Amédée VII se remaria, l'an 1393, à Bernard VII, comte d'Armagnac.

AMÉDÉE VIII, DIT LE PACIFIQUE, PREMIER DUC DE SAVOIE.

1391. AMÉDÉE VIII, né, le 4 septembre 1383, à Chambéri, devint, à l'âge de huit ans, le successeur d'Amédée VII, son père, sous la régence de Bonne de Bourbon, son aïeule, qui, pour cet emploi, fut préférée, après quelques contestations, à Bonne de Berri, mère du jeune prince; mais on lui nomma un conseil qui gêna beaucoup son autorité.

Amédée n'avait encore que quatorze ans, lorsqu'en 1397 il s'éleva une grande querelle entre deux gentilshommes du pays de Vaud, Girard, baron d'Estavayé (1), et Otton, seigneur de Granson, dont on a déjà parlé. Le premier accusait le second d'avoir violé sa femme, et renouvelait en même tems l'accusation formée contre lui, d'avoir trempé dans la mort du comte Amédée VII. Les parents et les amis de ces deux seigneurs prirent couleur respectivement dans cette querelle. Ceux du parti d'Estavayé, pour se distinguer, portaient la figure d'un râteau, et les partisans de Granson une aiguillette à leurs souliers. Cette affaire ayant été portée devant Louis de Joinville, bailli de Vaud, le conseil du comte, pour en arrêter les suites, voulut en prendre connaissance. Les parties s'étant représentées devant le comte à Bourg-en-Bresse, Gérard d'Estavayé soutint que Granson était coupable de la mort d'Amédée VII. Granson nia le crime, et dit qu'il s'en était déjà justifié. Son adversaire lui ayant offert le duel, le comte, de l'avis de son conseil, permit ce combat par son ordonnance du 15 novembre 1397, et en assigna le jour au 15 janvier de l'année suivante. Le jour marqué, les deux champions se présentèrent à Bourg, dans le champ clos, armés de toutes pièces, à cheval, à la vue de la cour et de la principale noblesse. Le combat fut cruel; ils combattirent à la lance; et Granson, qui jusqu'alors avait toujours été vainqueur en pareille occasion, reçut de son adversaire une si grande blessure, qu'il expira sur-le-champ à ses pieds. (Guichenon, *Hist. général. de Savoie*, tom. I, pag. 447.) Amédée ayant été déclaré majeur la même année, son aïeule lui remit les rênes du gouvernement qu'elle avait maniées avec beaucoup de prudence et de sagesse. Cependant, lorsqu'elle voulut se mettre en possession du douaire que son époux lui avait assigné, le conseil du comte lui fit des difficultés sur ce que les objets de ce douaire étaient des fonds inaliénables. Mais le duc de Bourbon, son frère, s'étant mis en marche avec une armée pour lui faire rendre justice, le comte n'attendit pas son arrivée pour s'exécuter. Il remit à son aïeule ce qu'elle avait droit de répéter. Mais il laissa dans le cœur de la princesse une plaie qu'il ne put fermer. Ce fut ce qui engagea Bonne à quitter la Savoie pour se retirer à Mâcon, où elle mourut, le 19 janvier 1402, dans de grands sentiments de piété. (*Hist. de la maison de Bourbon.*)

L'an 1401, le comte Amédée fit l'acquisition du comté de Génevois, qu'Odon, ou Otton, sire de Villars, lui céda par traité du 5 août. (Voyez *les comtes de Génevois.*) Ce prince fonda, l'an 1405, l'université de Turin, et, l'an 1407, le monastère des Célestins de Lyon. (Guichenon, *ibid.*, p. 451.) Thomas, marquis de Saluces, refusant de lui rendre hommage, il le contraignit, l'an 1413, par la voie des armes, de s'acquitter de ce devoir.

Edouard II, sire de Beaujolais, ayant cédé, l'an 1400, cette principauté, avec celle de Dombes à Louis II, duc de Bourbon, et le même duc ayant complété cette acquisition, l'an 1402, par celle d'Ambérieux, de Chatelar et de Trevoux, Amédée lui demanda l'hommage d'une partie de ces domaines, dont il se prétendait suzerain. Sur son refus, long et persévérant, il rappelle le capitaine Viri qu'il avait envoyé au secours du duc de Bourgogne contre les Liegeois, et le charge d'aller s'emparer des fiefs dont il réclamait la mouvance. Viri, à la tête de mille chevaux, s'acquitta rapidement, et avec succès, de sa commission. Mais son expédition ne fut qu'un éclair passager. Château-Morand, dépêché par le duc de Bourbon, reprit avec la même rapidité ce que Viri avait conquis.

Sigismond, roi des Romains, revenant, l'an 1414, de l'Italie, Amédée le reçoit à Rivoli dans le Piémont, et l'accompagne de là jusque sur les frontières d'Allemagne. L'an 1417, ce même Sigismond, pour lors empereur, étant à Lyon, à son retour de Paris, veut ériger en duché la Savoie, à la demande d'Amédée qu'il était venu trouver en cette ville. Mais les gens du roi, dit un manuscrit du tems, prévenus de son dessein, allèrent lui remontrer *que tel acte d'érection était acte de souveraineté, et que le roi ne voulait et ne devait reconnaître autre supérieur que Dieu : quoi voyant, l'empereur repartit de Lyon grandement indigné; et passant en la ville de Montluel, y fit l'érection ducale.* De Montluel, Sigismond se rendit à Chambéri où il investit solennellement le nouveau duc, le 19 février

(1) La maison d'Estavayé, remontant jusqu'au dixième siècle, ne subsiste plus que dans la personne du baron Jean-Louis d'Estavayé, de la branche des seigneurs de Beauville et de Mulinons, établie, au seizième siècle, en Picardie et en Champagne, et transplantée, en 1702, dans la Guienne, où Louis d'Estavayé, seigneur de Molinons, lieutenant des gardes du corps, brigadier des armées et chevalier de Saint-Louis, fut relégué par ordre du roi. C'est l'aïeul de Jean-Louis, qu'on vient de nommer.

de la même année (1). (Spon, *Hist. de Genève*, tom. II, N. L.) Afin de rendre la cérémonie plus mémorable, Sigismond fit dresser un théâtre richement paré, où avant de proclamer Amédée duc souverain de Savoie et de Piémont, il créa des chevaliers, fit des présents considérables, et ordonna des joutes et des tournois pour plusieurs jours. De son côté, le nouveau duc signala son élévation par un acte de bienfaisance plus solide, qui lui attira de grands applaudissements. La ville de Morat, dans le pays de Vaud, venait d'être réduite en cendres par un violent incendie. Amédée, touché du malheur des habitants et voulant les exciter à rebâtir une nouvelle ville, leur accorda l'exemption de cens pour quinze ans, l'affranchissement des droits de péage pour dix années, la jouissance libre et gratuite du lac pour cinq ans, et enfin la perception de douze deniers sur chaque chariot de vin qui passerait par Morat à perpétuité.

De tous les peuples soumis à la souveraineté de Savoie, ceux du Valais étaient les plus indociles et les plus turbulents. Dès l'an 1402, ils s'étaient révoltés contre l'évêque de Sion, Guillaume, de l'ancienne maison de Rarogne. Amédée VIII, à qui ce prélat, dans la persécution qu'ils lui faisaient, s'était adressé, prit les armes pour sa défense. La ville de Berne se déclara aussi pour lui. Mais l'obstination des Valesans fut telle que les hostilités réciproques ne cessèrent qu'au bout de quinze ans.

L'an 1418, Amédée succède à Louis de Savoie, comte de Piémont, décédé sans enfants, le 11 décembre de cette année. Yolande d'Aragon, mère et tutrice de Louis III d'Anjou, roi de Naples, abandonna, l'an 1419, au duc de Savoie, par traité fait à Chambéri, le 5 octobre, Nice, Villefranche et toute cette côte de la mer.

La puissance de Philippe-Marie, duc de Milan, et le succès de ses armes, donnaient de l'alarme à ses voisins, et surtout aux Vénitiens et aux Florentins. Amédée, que son intérêt sollicitait de se joindre à eux, envoya ses ambassadeurs à Venise, qui signèrent, le 11 juillet 1426, une ligue avec cette république et celle de Florence, pour réprimer les entreprises du duc de Milan. Mais la plus grande partie de ses forces étant alors employée en Chypre pour la défense du roi Janus, occupé à se défendre contre le soudan d'Egypte, il eut recours à Philippe le Bon, son neveu, duc de Bourgogne, qui lui envoya cinq cents hommes d'armes. Ce secours, joint aux troupes qui lui restaient, forma une armée de quatorze mille hommes, avec laquelle il entra dans le Milanès, où il pénétra fort avant. Mais la médiation du pape Martin V termina cette guerre par un traité qui ajouta aux possessions du duc de Savoie, la ville et le comté de Verceil. (Foggio, *Hist. Florent.* 5, 5.)

Veuf depuis l'an 1428, et dégoûté du monde, Amédée, l'an 1434, se retire au prieuré de Ripaille, qu'il avait fondé près de Thonon, quatre ans auparavant, séjour qu'il rendit fameux par la vie paisible et agréable qu'il y mena. Il y tient, le 7 novembre de la même année, une assemblée des grands de ses états, dans laquelle il institue l'ordre de chevalerie séculière, non de *Saint-Maurice*, comme l'avancent des modernes, mais de l'*Annonciade*, qui n'était qu'une réforme de celui du *Collier*, établi, en 1362, par le comte Amédée VI, dit *le Verd*. Cet ordre conserve encore aujourd'hui tout son éclat; il est le premier en Piémont, et c'est celui dont le roi porte le cordon composé d'une chaîne d'or qui fait le tour du cou et tombe sur la poitrine. (Cette chaîne est de la largeur d'environ un pouce, et sur chacun de ses chaînons sont gravées, dans l'or travaillé à jour, les quatre lettres F. E. R. T., qu'on a expliquées sur Amédée le Grand. Au bas de la chaîne, est attachée l'image de l'Annonciation de la Sainte Vierge, travaillée à jour.) Le duc Amédée créa, dans la même assemblée, prince de Piémont et lieutenant-général de ses états, Louis, son fils aîné, et donna à Philippe, son autre fils, le comté de Génevois. Le lendemain, il prend l'habit d'ermite avec ses nouveaux chevaliers, au nombre de six, et se rend dans un ermitage qu'il avait fait bâtir pour lui et pour eux, près de celui des ermites de saint Augustin, qui devaient être leurs directeurs. L'habit de ces nouveaux solitaires était d'un drap gris fort fin, un bonnet d'écarlate, une ceinture d'or et une croix au cou, de la même matière. Ils portaient la barbe, et menaient une vie commode, et même, selon quelques-uns, voluptueuse; d'où est venu le proverbe *faire ripaille*, pour dire faire bonne chère, et quelque chose de plus. Amédée passait tranquillement sa vie dans cette retraite, lorsque le concile de Bâle jeta la vue sur lui pour le faire pape à la place d'Eugène IV, qu'il avait déposé. Ce fut le cardinal d'Arles qui fut député pour lui annoncer son élection. Amédée, après avoir beaucoup hésité, accepta cette dignité, et prit le nom de Félix V, à son couronnement, qui se fit le 24 juillet 1440, à Bâle. Il avait fait, le 6 janvier précédent, la démission de ses états en faveur de son fils aîné. Son élévation au pontificat, ne fut pas généralement approuvée, et plusieurs princes chrétiens refusèrent de le reconnaître. Amédée lutta contre Eugène et contre son successeur, pendant l'espace de près de dix ans. Mais enfin, craignant les suites de ce schisme, il déposa la tiare, le 9 avril 1449, et retourna dans sa solitude; il mourut à Genève, le 7 janvier 1451. (Voyez *le concile de Bâle*, *celui de Lausanne*, *les papes Eugène IV et Nicolas V.*) De MARIE, fille de Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne, qu'il avait épousée, non dans le mois de mai 1401, comme le dit Guichenon, mais le 30 octobre 1393, il laissa Louis, qui suit; Marie, femme de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan; et Marguerite, qui épousa, 1°. Louis III, duc d'Anjou; 2°. Louis IV, électeur palatin; 3°. Ulric V, comte de Wurtemberg. Ses autres enfants moururent avant lui, ainsi que leur mère.

LOUIS.

1451. LOUIS, fils d'Amédée VIII et de Marie de Bourgogne, né, le 24 février 1402, à Genève, succède aux états de son père, qu'il gouvernait depuis 1434, en qualité de lieutenant-général. L'insolence de Compeis, son favori, causa des troubles au commencement de son règne. Les mécontents furent appuyés par Charles VII, roi de France, mécontent lui-même du duc de Savoie, pour avoir marié Charlotte, sa fille, au dauphin sans son consentement. Le monarque s'avança jusqu'à Tours, avec une armée, à dessein de pénétrer en Savoie. Mais les excuses et les soumissions du duc l'engagèrent à s'en retourner.

La faiblesse du duc Louis occasiona de grands troubles à sa cour. Philippe son fils, voyant le peu de faveur qu'il avait auprès de lui, s'en prit à la duchesse Anne de Chypre, sa mère, persuadé qu'elle maîtrisait son époux, et lui inspirait des sentiments d'aversion pour son fils. Il reprochait à cette princesse, même en face, de préférer dans la distribution des grâces les Chypriots, qui l'avaient suivie, aux Savoyards et aux Piémontais. Il se forma bientôt, par là, un parti considérable. Les choses en vinrent au point, que Philippe, encouragé par les mécontents, poignarda, de sa propre main, le commandeur de Varas; peu s'en fallut même qu'il ne fit jeter

(1) Guichenon prétend que ce fut en allant à Paris, et non pas en revenant de cette ville, que Sigismond érigea la Savoie en duché. La preuve qu'il en donne, c'est que d'une part le diplôme de cette érection est daté du 19 février 1416, et que de l'autre il est certain, par le témoignage des historiens du tems, que Sigismond était à Paris au mois d'avril de cette même année 1416. « Comment donc se pourrait-il » faire, dit-il, qu'il eût érigé la Savoie en duché au mois de février » de la même année, à son retour de Paris? » Mais cet historien n'a pas fait attention que la date de ce diplôme est conforme au style gallican qui avait cours alors en Savoie. Or, suivant ce style, l'année ne commençant qu'à Pâques, le mois de février 1416 appartenait à l'an 1417, commencé au 1er janvier comme nous comptons aujourd'hui.

dans le lac, le chancelier de Savoie. Le duc, après cela, ne se croyant plus en sûreté chez lui, se transporta, l'an 1462, au mois de juillet, avec sa cour à Genève. Philippe, après le départ de son père, continua ses incartades. Ayant surpris un jour des mulets chargés d'or, que sa mère envoyait en Chypre, il se saisit du bagage, et vint ensuite conter l'aventure à son père, qui le reçut fort mal. Cependant Philippe, pour braver son père, voulait rester à Genève, après en avoir obtenu la permission des magistrats. Le duc alors, quoique tourmenté de la goutte, prit le parti de se faire transporter à Paris, pour se plaindre des déportements de son fils, au roi Louis XI, son gendre, et concerter avec lui les moyens de le réprimer. Le monarque était alors en Flandre. De retour en sa capitale, où son beau-père l'attendait, il convient avec lui qu'il fallait s'assurer de la personne de Philippe, et s'engage à prendre les mesures convenables pour y réussir. Philippe, sur une lettre du roi qui l'invitait à le venir trouver, se rendit, sans défiance, l'an 1463, à Paris. Dès qu'il parut, il fut arrêté et conduit au château de Loches, où il resta l'espace de deux ans. (Monstrelet, vol. 3, ch. 111 et 112.) Le duc étant rentré dans ses états après treize mois d'absence, se vit sollicité par les princes mécontents de Louis XI, de se joindre à eux dans la ligue *du bien public*. Loin de se rendre à leurs semonces, il se fit porter à Lyon, malgré le redoublement de sa goutte, pour informer le roi, son gendre, de l'orage dont il était menacé. De là, il devait se rendre à Moulins, en Bourbonnais, où le roi était attendu. Mais sa maladie augmentant, il y succomba, le 29 janvier 1465, à l'âge de soixante-trois ans, dans la trente-unième année de son règne. Tous les historiens qui ont parlé de ce prince, font l'éloge de sa valeur, de sa justice et de sa bienfaisance. Il avait épousé, l'an 1432, ANNE DE LUSIGNAN, fille de Janus, ou Jean II, roi de Chypre, qu'il perdit le 11 novembre 1462, après en avoir eu huit fils et sept filles. Les principaux de ces enfants, sont Amédée, qui suit; Louis, qui, ayant épousé, l'an 1458, Charlotte, reine de Chypre, fut couronné roi de cette île, et dépossédé avec son épouse par Jacques II, frère naturel de Charlotte (voyez *les rois de Chypre*); Janus, comte de Genevois; Jacques, comte de Romont; Philippe, comte de Bresse, depuis duc de Savoie; Marguerite, mariée, 1°. à Jean, marquis de Montferrat, 2°. à Pierre de Luxembourg, comte de Saint-Pol; Charlotte, femme de Louis XI, roi de France; Bonne, mariée à Galéas-Marie Sforce, duc de Milan; Marie, femme de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol et connétable de France. Le duc Louis établit, le 15 mars 1459, le sénat de Turin, qui n'est que pour le Piémont.

AMÉDÉE IX, DIT LE BIENHEUREUX.

1465. AMÉDÉE IX, fils aîné du duc Louis et son successeur, né, le 1er. février 1435, à Thonon, eut, au commencement de son règne, avec Guillaume de Montferrat, des démêlés qui furent terminés, sur la fin de 1467, par la médiation du roi Louis XI. Amédée, étant d'une complexion faible, et sujet à l'épilepsie, remit, du consentement de la noblesse et du peuple, la régence de ses états à la duchesse YOLANDE, son épouse, fille du roi Charles VII. Les comtes de Genevois, de Romont et de Bresse, frère d'Amédée, en concurent de la jalousie, et prétendirent que le gouvernement leur appartenait. Ayant levé des troupes pour faire valoir leurs prétentions, ils vinrent assiéger le duc et la régente dans Montmelian, dont ils se rendirent maîtres. De là, ils emmenèrent Amédée à Chambéri. Mais la duchesse eut le bonheur d'échapper à leur vigilance, et alla se renfermer dans le château d'Apremont, d'où elle dépêcha au roi Louis XI, son frère, le seigneur de Flavieu, pour lui demander un prompt secours. Ce prince ayant chargé le comte de Comminges, gouverneur du Dauphiné, de marcher au secours de sa sœur avec le plus de troupes qu'il pourrait rassembler, fut obéi sans délai. Le comte alla faire le siége d'Apremont, où les partisans des princes tenaient la duchesse, en quelque façon, prisonnière, et la mettaient dans le plus grand danger. La place fut prise à minuit, du même jour qu'elle fut attaquée, et la duchesse fut emmenée à Grenoble pour y être en sûreté. Le ressentiment de Louis XI contre les princes de Savoie eût été poussé plus loin, si les cantons de Berne et de Fribourg ne se fussent entremis pour les réconcilier avec le monarque. Les parties elles-mêmes le choisirent pour arbitre de leurs différents, et l'administration des affaires fut laissée, par provision, à la duchesse. Amédée mourut avant la décision de Louis, le 28 mars 1472, à Verceil, où il fut inhumé. Les vertus de ce prince, et surtout sa grande charité envers les pauvres, qu'il appelait le rempart de ses états, lui ont mérité le titre de BIENHEUREUX. On lui dit un jour que ses aumônes épuisaient ses finances. *Hé bien, dit-il, voici le collier de mon ordre, qu'on le vende, et qu'on soulage mon peuple.*

Il laissa de son mariage, qu'il avait contracté l'an 1452, trois fils, Philibert et Charles, ses successeurs, Jacques-Louis, marquis de Gex, avec trois filles, dont l'aînée, Anne, épousa Frédéric d'Aragon, prince de Tarente, et ensuite roi de Naples; Marie, la seconde, fut alliée à Philippe, comte de Neuchâtel en Suisse; et Louise, la troisième, donna sa main, l'an 1479, à Hugues de Châlons, après la mort duquel elle se fit religieuse au monastère d'Orbe, où elle mourut en 1503.

PHILIBERT I, DIT LE CHASSEUR.

1472. PHILIBERT I, né, le 7 août 1465, à Chambéri, succéda, sous la tutelle et la régence de sa mère Yolande, au duc Amédée, son père. Les princes de Savoie, appuyés par le duc de Bourgogne, continuèrent de contester la régence à la duchesse. Elle fut assiégée dans Montmelian par ses beaux frères, et obligée de se rendre. Mais s'étant évadée, elle obtint du secours des puissances voisines, qui obligèrent les princes de Savoie à lui laisser l'autorité qu'ils lui disputaient. L'an 1476, le duc de Bourgogne, après sa défaite de Morat, passant par la Bresse, fait enlever, par Olivier de la Marche, la duchesse Yolande, avec Charles, son second fils, et deux de ses filles, dans la crainte qu'elle ne favorise le roi Louis XI, son frère. Conduite au château de Rouvre en Bourgogne, Charles d'Amboise la délivre, la même année, par ordre du monarque, et l'amène à Tours, d'où elle est reconduite en Savoie par Philippe de Commine. Le duc de Milan vient à son appui, et la fait rentrer dans l'exercice de la régence. Mais elle n'en jouit pas long-tems, étant morte, le 29 août 1478, au château de Montcaprel, peu après avoir marié sa fille aînée au prince de Tarente. Cette princesse emporta, dans le tombeau, les regrets de ses sujets, qu'elle avait mérités par la sagesse de son gouvernement et par son caractère affable et bienfaisant. Le comte de la Chambre, nommé par Louis XI pour la remplacer dans le gouvernement de la Savoie, eut pour concurrents l'évêque de Genève et Philippe, comte de Bresse, oncle du duc. Il succomba par sa mauvaise conduite, et fut arrêté par ordre de Louis XI, qui le fit renfermer au château de Veillane. L'an 1482, le duc Philibert étant venu voir ce monarque à Lyon, au commencement de mars, s'y épuise à la chasse, aux tournois, aux courses de bagues, et meurt de ces excès le 22 avril suivant, sans laisser d'enfants de BLANCHE-MARIE, son épouse, fille de Galeas-Marie Sforce, duc de Milan. Sa veuve se remaria depuis à l'empereur Maximilien I.

CHARLES I, DIT LE GUERRIER.

1482. CHARLES I, né à Carignan, le 29 mars 1468, fut le successeur du duc Philibert, son frère. Il avait été élevé en France par le comte de Dunois, à qui Louis XI l'avait confié. Comme il n'avait que quatorze ans à la mort de son frère, ce monarque se déclara son tuteur, pour ôter aux princes, ses

oncles, tout prétexte de brouiller l'état. Il ne laissa pas néanmoins d'avoir beaucoup de traverses à essuyer au commencement de son règne. Ce fut pour y faire allusion qu'il prit, pour sa devise, un soleil naissant sur une tempête, avec ces mots: *Non tamen inde minùs*. L'an 1485, le 25 février, Charlotte, reine de Chypre, et veuve de Louis de Savoie, mort au mois d'août 1482, confirme, dans l'église de Saint-Pierre de Rome, la donation qu'elle avait faite de son royaume, en 1482, au duc de Savoie. (Voyez *Charlotte* à l'article de *Jacques III, roi de Chypre*.) C'est sur ce fondement que les ducs de Savoie ont pris le titre de rois de Chypre, quoique la donation de Charlotte n'ait jamais eu son effet. L'an 1487, le duc Charles, après avoir réduit le comte de Bresse, son oncle, qui voulait se rendre le maître en Piémont, tombe sur le marquis de Saluces, qui l'avait attaqué, et lui enlève ses états avec une rapidité surprenante. Dans sa détresse, le marquis de Saluces ayant été trouver le roi Charles VIII, lui demande, comme vassal, sa protection pour son pays, qu'il qualifie de fief mouvant du Dauphiné. Par la médiation du monarque, il obtient une trève d'un an, pendant laquelle des commissaires, nommés par le roi et par le duc, s'assemblent à Pont-Beau-Voisin pour discuter la mouvance de Saluces. Tandis que les conférences se tiennent, le roi s'avance jusqu'à Lyon, pour être à portée de seconder les vues de ses députés. Le duc s'empresse d'aller le saluer, et au premier abord, le roi lui dit: *Mon cousin, mon ami, je suis enchanté de vous voir à Lyon: car si vous eussiez tardé de venir, je m'étais proposé d'aller vous voir moi-même, en très-nombreuse compagnie, dans vos états, où il est vraisemblable qu'une telle visite n'eût pu que vous causer du dommage.* A quoi le duc repondit, sans se déconcerter: *Monseigneur, tout mon regret, à votre arrivée dans mes états, serait de ne pouvoir vous y faire l'accueil que mérite un aussi grand prince que vous...... Du reste, soit ici, soit ailleurs, je serai toujours prêt à vous prier de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, comme de tout ce qui peut dépendre de vos sujets.* (Guichenon, *Hist. de la maison de Savoie*, tom. I, pag. 579.)

La trève accordée au marquis de Saluces étant expirée, le duc Charles emporta la capitale; ce qui mortifia le roi de France. Préférant néanmoins aux actes d'hostilités les voies pacifiques, le monarque invita le duc à venir en France pour terminer amiablement leurs contestations. Le duc se rendit à Tours, où l'affaire de l'hommage de Saluces fut long-tems agitée et discutée; mais elle se trouva si obscure, qu'on en remit la décision à l'année suivante. Le duc Charles mourut avant ce terme à Pignerol, le 13 mars 1489, dans la vingt et unième année de son âge. Il avait épousé, l'an 1485, BLANCHE, fille de Guillaume, marquis de Montferrat (morte le 31 mars 1509), dont il eut Charles, qui suit; et Yolande-Louise, femme de Philibert de Savoie. Charles I joignit à la valeur la bonne mine, la prudence, la sagesse, l'affabilité et l'amour des lettres.

CHARLES II.

1489. CHARLES-JEAN-AMÉDÉE, né le 24 juin 1488, succède au duc Charles I, son père, sous la régence de Blanche, sa mère, à qui cet emploi fut vivement disputé par les comtes de Génevois et de Bresse. Le marquis de Saluces, qui s'était retiré en France, profita de cette minorité pour rentrer dans ses états. Le roi Charles VIII, avant formé le plan de la conquête du royaume de Naples, fit demander à la duchesse de Savoie le passage libre de l'armée française sur ses terres. Blanche ne se contenta point de l'accorder; elle donna ordre à tous les gouverneurs de ses places de recevoir ce monarque avec tous les honneurs dus à la sublimité de son rang. Elle fit plus; lorsqu'il fut arrivé à Turin, elle lui mena le jeune duc, à peine âgé de six ans; et, pour lui prouver combien elle était dans ses intérêts, elle lui prêta des sommes considérables avec tous ses joyaux, et lui fit présent d'un cheval que Comminés appelle *le meilleur du monde*, sur lequel il combattit avec tant d'avantage et de valeur à la célèbre bataille de Fornoue. Charles, à son retour de Naples, fut encore reçu, en Piémont, par la régente, qui alla, suivie des principaux seigneurs de sa cour, au-devant de lui à quelques lieues de Turin. Blanche, après le départ de ce prince, continua de rester à Turin, où elle passa l'hiver. Au printems suivant, s'étant transportée à Moncalier avec son fils, elle eut le malheur de le perdre par un accident funeste; l'enfant tomba de son lit, et mourut sur la place, le 16 avril 1496, dans la huitième année de son âge.

PHILIPPE II, DIT SANS TERRE.

1496. PHILIPPE II, comte de Bresse, cinquième fils de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Chypre, né à Chambéri, le 5 février 1438, succéda, comme plus proche héritier, au duc Charles II, son petit-neveu. Ce fut lui-même qui se donna le surnom *de Sans Terre*, parce qu'il fut plusieurs années sans avoir d'apanage; et lorsqu'il eut obtenu le comté de Bresse, il conserva le même surnom, après que les Suisses lui eurent enlevé ce comté. Il avait donné, sous les règnes précédents, comme on l'a vu, des preuves de son caractère inquiet et violent. L'âge et l'expérience l'ayant réformé, il devint un nouvel homme, et mit dans sa conduite autant de modération et de sagesse qu'il avait fait paraître auparavant de fougue et d'impétuosité. Il servit utilement le roi Charles VIII dans ses guerres d'Italie. Ce prince l'honora des charges de grand-chambellan et de grand-maître de sa maison. Philippe ne jouit que dix-huit mois de son duché, étant mort le 7 novembre 1497. Il avait épousé, 1°. le 6 janvier 1472 (n. st.), MARGUERITE, fille de Charles de Bourbon, duc d'Auvergne, morte en 1483, après avoir donné à son époux, Philibert, qui suit; et Louise, femme de Charles de Valois, comte d'Angoulême, père du roi François I; 2°. l'an 1485, CLAUDINE DE BROSSE DE BRETAGNE (morte le 13 octobre 1513), dont il eut six enfants. Les principaux sont: Charles, depuis duc de Savoie; Philippe, évêque de Genève, puis duc de Nemours, chef de la branche de Savoie-Nemours; et Philibert, femme de Julien de Médicis, frère du pape Léon X. Il eut aussi un fils naturel, René, comte de Villars, qui fut légitimé, et mourut, en 1525, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Pavie, en défendant la liberté et la vie de François I.

PHILIBERT II, DIT LE BEAU.

1497. PHILIBERT II, né au Pont d'Ain, le 10 avril 1480, succéda au duc Philippe, son père. Il avait été élevé à la cour de France, et avait accompagné, de même que le duc, son père, Charles VIII, à la conquête de Naples. Il fut employé, l'an 1497, par l'empereur Maximilien, son beau-père, dans la guerre contre les Florentins, où il acquit la réputation d'un excellent capitaine. L'année suivante, il reçut à Turin des lettres du roi Louis XII, qui, dans le dessein de recouvrer le duché de Milan, lui demanda son secours et le passage sur ses terres. Philibert, attaché sincèrement à la France, acquiesça facilement à la demande du monarque, sous la promesse qu'il lui fit de payer les vivres qu'il fournirait à l'armée française. C'est ce qui fut traité entre le comte de la Chambre, agissant au nom du duc, et le cardinal d'Amboise, ministre de France. Il fut de plus convenu que Louis ferait, à Philibert, une pension de vingt-deux mille livres, et une de dix mille à René, son frère naturel; que si le roi passait en personne les Alpes, le duc accorderait retraite aux Français dans ses places, avec permission, à ses sujets, de le suivre dans cette expédition; que, dans le cas où Philibert accompagnerait le monarque, il recevrait de lui trente mille écus par mois, à la charge de fournir six cents combattants à cheval; que le duché de Milan conquis, le roi y donnerait à Philibert des terres, à la concurrence de vingt mille ducats de revenu, et au bâtard René de Savoie d'autres terres, produisant quatre mille ducats de rente. Ces conditions

acceptées et ratifiées, Louis se mit en marche à la tête d'une formidable armée. A son arrivée à Turin, il y fut splendidement reçu par le duc, qui l'accompagna dans son expédition, où la compagnie, commandée par Philibert, se signala par des actions de valeur, qui étonnèrent même les ennemis. Maître du Milanez, Louis assigna, sur ce duché, à Philibert, une pension de vingt mille écus, à laquelle il ne manquait, pour être stable, que d'être assise sur une possession plus assurée. De retour dans ses états, il y maintint la paix malgré les troubles qui agitaient ses voisins. Son règne ne fut que de sept ans. Une pleurésie le conduisit au tombeau le 10 septembre 1504, dans la même chambre où il était né. Le surnom de *Beau* qu'on lui donna, parle assez en faveur de sa figure. On eût pu également lui donner ceux de *Libéral et de Courageux*. Son zèle pour la religion fut sincère et vif, sans être outré. Il fit tous ses efforts pour ramener les Vaudois au sein de l'église; mais il n'employa contre eux ni la violence, ni la persécution. Ce prince avait épousé, 1°. le 12 mai 1496, YOLANDE-LOUISE DE SAVOIE, sa cousine, fille du duc Charles I, morte la même année; 2°. le 26 septembre 1501, MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de l'empereur Maximilien I, et veuve de Jean, fils de Ferdinand *le Catholique*, roi d'Espagne. Ces deux mariages furent stériles. Ce fut la duchesse Marguerite qui fit construire, après la mort de Philibert, son époux, la belle église de Brou, près de Bourg en-Bresse, où reposent, sous de magnifiques mausolées, le corps de Marguerite de Bourbon, femme de Philippe II, celui du duc Philibert II, et enfin celui de Marguerite, sa femme, qu'on y transporta de Malines, où elle était morte, gouvernante des Pays-Bas, le 30 novembre 1530, âgée de cinquante ans. Cette princesse avait composé divers ouvrages en vers et en prose. On sait l'épitaphe badine qu'elle s'était faite, en 1497, lorsqu'allant épouser, en Espagne, l'infant Jean, fils de Ferdinand et d'Isabelle, le vaisseau sur lequel elle était montée, était près de faire naufrage.

Ci-gît Margot, la gente demoiselle,
Qu'eut deux maris, et si mourut pucelle.

CHARLES III, DIT LE BON.

1504. CHARLES III, né le 10 octobre 1486, succéda au duc Philibert, son frère. Jusqu'en 1516, il fut attaché sincèrement à la France, et rendit en Italie d'importants services aux rois Louis XII et François I, neveu du duc. Mais ayant fait ériger, par le pape Léon X, deux évêchés, l'un à Chambéri, l'autre à Bourg-en-Bresse, comme cela se faisait au préjudice des diocèses de Lyon, de Grenoble et de Mâcon, François I s'opposa aux bulles d'érection, et obligea le pape à les révoquer. Charles flotta, depuis ce tems, entre la France et l'Espagne, et favorisa, suivant que ses intérêts l'exigeaient, tantôt l'une, tantôt l'autre puissance. L'an 1531, obligé, par le traité de Querasque, de renoncer à ses prétentions sur le Montferrat, en faveur du duc de Mantoue, il reçoit soixante-quinze lieux de cette souveraineté pour le rachat d'une somme annuelle de cent cinquante mille écus dont ce duc lui était redevable. (Voy. *les ducs de Mantoue.*) L'an 1534, il entreprend de faire abolir, par les ligues suisses assemblées à Soleure, le droit de bourgeoisie que les Genevois avaient obtenu de Fribourg. Ceux-ci, informés de ce dessein, se révoltent, chassent Pierre de la Baume, leur évêque, et embrassent, pour la plupart, le Luthéranisme. Le roi de France les appuie, et met le duc hors d'état de les réduire. L'année suivante, sur le refus que le duc fait de livrer le passage par ses états aux troupes de France pour entrer en Italie, l'amiral Chabot se rend maître de la Bresse, de la Savoie et de presque tout le Piémont. Mais, dans la même année, sur la nouvelle que l'empereur venait au secours du duc de Savoie, le roi de France abandonne ses conquêtes en Piémont, ne gardant que Turin, Fossano et Coni. Les Genevois, enhardis par les pertes du duc de Savoie, achèvent de détruire parmi eux la religion catholique, renversent les croix et les images, chassent les prêtres et les religieux, et s'érigent en république. L'an 1536, les Bernois, à l'exemple de la France, déclarent la guerre au duc de Savoie, dans le mois de janvier, entrent dans le pays de Vaud, chassent l'évêque de Lausanne, se rendent maîtres de tout ce pays, du Gex, du Genevois, du Chablais jusqu'à la rivière de Branse, et établissent partout les nouvelles opinions. Le 13 avril de la même année, un héraut du roi de France somme la ville de Turin, que le duc avait recouvrée depuis peu, de se rendre, et sur-le-champ il est obéi. Ce fut alors que les quatre faubourgs de Turin furent détruits, et en même tems, les restes d'un amphithéâtre qui durait depuis le siècle d'Auguste. Le duc, retiré à Verceil, implore le secours de l'empereur Charles-Quint, qui lui envoie des troupes sous les ordres d'Antoine de Lèves. Mais l'arrivée des Impériaux dans le Piémont ne servit qu'à augmenter la désolation dans ce pays. L'empereur s'étant rendu en personne auprès du duc, ils concertent ensemble une descente en Provence. Ils passent le Var en triomphe, le 25 juillet, et le repassent dans le plus grand désordre, vers la mi-septembre suivante, après avoir perdu sans fruit la meilleure partie de leurs troupes dans cette expédition. On dit alors que le duc de Savoie mangeait des faisans à son entrée en Provence, et qu'à peine trouvait-il des raves et des choux en s'en retournant. Ce prince, durant le reste de son règne, eut la douleur de voir ses états également en proie à ses alliés et à ses ennemis. Enfin, il mourut accablé de chagrin, le 16 septembre 1553, à Verceil. Il avait épousé, l'an 1521, BEATRIX, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, et belle-sœur de Charles-Quint, morte le 8 janvier 1538, dont il ne laissa qu'Emmanuel-Philibert, qui suit, de neuf enfants qu'elle lui avait donnés.

EMMANUEL-PHILIBERT, DIT TÊTE DE FER.

1553. EMMANUEL-PHILIBERT, né à Chambéri, le 8 juillet 1528, apprit en Flandre, où il faisait la guerre pour l'empereur, la mort de Charles III, son père. Comme les états que ce prince lui avait laissés, étaient entre les mains des Français, il continua de servir dans les Pays-Bas. L'an 1555, il passe au printems en Piémont, d'où, après un mois de séjour, il revient en Flandre. L'an 1557, il se couvrit de gloire à la bataille de Saint-Quentin, en Picardie, qu'il gagna, le 10 août, à la tête des Espagnols contre les Français. Philippe II, roi d'Espagne, étant venu quelque tems après au camp des vainqueurs, le duc de Savoie voulut lui baiser la main. Le monarque la retira en disant : *C'est à moi plutôt à baiser la vôtre qui m'a procuré une si belle victoire.* Le duc se proposait d'aller se présenter devant Paris qui était dans la plus grande consternation. Mais Philippe, prince timide, l'arrêta en lui disant : *Non, il ne faut pas réduire son ennemi au désespoir.* Le duc se contenta donc de forcer le Câtelet, Ham et Noyon, et ayant établi de bonnes garnisons dans toutes ces places, il mit ses troupes en quartier d'hiver. Une nouvelle défaite que nous essuyâmes en 1558, amena la paix, qui fut conclue, en 1559, à Câteau-Cambresis, entre la France et l'Espagne. Par le traité, signé le 3 avril, il fut convenu que le roi Philippe II épouserait Elisabeth de France, fille du roi Henri II, et le duc Emmanuel-Philibert, Marguerite, sœur du même roi Henri II, qui rendrait au duc tout ce que le roi François I avait pris au duc Charles III, à l'exception de Turin, Pignerol, Quiers, Chivas et Ville-Neuve d'Asti, qui resteraient entre les mains de Henri II, jusqu'à ce que les droits de Louise de Savoie, son aïeule, fussent réglés; que, de son côté, le roi Philippe pourrait garder Verceil et Asti, et que le duc de Savoie demeurerait neutre entre les deux rois. Quoique ce traité ne rendît à Philibert-Emmanuel qu'une partie de ses états, il ne fut pas moins empressé d'en remplir les conditions qui le concernaient. Il se

rendit en diligence à Paris, où les ambassadeurs du roi d'Espagne arrivèrent de leur côté, pour épouser la princesse Elisabeth, au nom de leur maître. Ce mariage se fit avec beaucoup de magnificence. Mais on sait quelle fut la funeste catastrophe qui termina les fêtes qui la suivirent. Celui de Philibert-Emmanuel n'était pas encore accompli, lorsque le roi Henri II fut blessé mortellement d'un coup de lance dans un tournoi. On se hâta d'unir les deux époux, le 9 juillet, dans la chambre du monarque, avant qu'il expirât. Après sa mort, les places que la France retenait au duc lui furent rendues, partie en 1562, par le roi Charles IX, partie en 1574, par le roi Henri III. On prétendit que le connétable de Montmorenci, auteur de cette restitution, s'acquitta, par là, d'une dette de douze cent mille livres qu'il devait au duc de Savoie pour sa rançon, ayant été fait prisonnier par ce prince, en 1557, à la bataille de Saint-Quentin. Les Bernois usèrent aussi de générosité à son égard, en lui restituant, par traité du mois d'octobre 1564, le pays de Gex; mais ils retinrent celui de Vaud. Ceux du Valais rendirent aussi ce qu'ils avaient usurpé sur lui. Ce prince, au mois de juillet 1572, institua l'ordre de la chevalerie séculière de Saint-Maurice, que le pape Grégoire XIII confirma par sa bulle du 16 septembre de la même année. (Helyot, tom. VII, ch. II.) C'est donc à tort que plusieurs modernes rapportent l'institution de cet ordre au duc Amédée VIII. Le cordon de cet ordre est verd, et la croix d'or émaillée de blanc. L'an 1579, au mois d'octobre, Emmanuel échange avec Henriette de Savoie, marquise de Villars, le comté de Tende, contre la seigneurie de Mirebel, en Bresse, qui fut érigée en marquisat. Ce prince, après avoir rendu à ses états leur ancienne splendeur, mourut le 30 août 1580, laissant un fils unique de MARGUERITE, sœur de Henri II, roi de France, qu'il avait épousée, comme on l'a dit, le 9 juillet 1559, et qui mourut le 14 septembre 1574. Le duc Emmanuel-Philibert fut surnommé *Tête de Fer*, à cause de la fermeté qu'il fit paraître dans toutes ses résolutions. Ce fut lui qui commença les citadelles de Suze et de Turin. Il s'était mis sur les rangs, en 1579, pour succéder à D. Henri, roi de Portugal, comme étant petit-fils, par sa mère, du roi Emmanuel *le Fortuné*; mais Philippe II, roi d'Espagne, qui avait les mêmes prétentions, l'emporta sur tous ses concurrents. Ce duc, quoiqu'il n'eût pas fait la guerre depuis 1559, allait toujours vêtu militairement, tenant sous son bras une grande épée. Il s'amusait, dans sa vieillesse, à forger des armes et à les damasquiner. Il portait celles qu'il avait lui-même fabriquées.

CHARLES-EMMANUEL I, DIT LE GRAND.

1580. CHARLES-EMMANUEL I, né le 12 janvier 1562, à Rivoli, succède au duc Philibert-Emmanuel, son père. L'an 1585, il se rend en Espagne pour y épouser l'infante Catherine d'Autriche, fille du roi Philippe II. Le monarque, étant venu au-devant de lui avec sa cour, à un mille de Saragosse, descend, comme lui, de cheval pour l'embrasser. Etant ensuite remontés à cheval, ils entrent dans la ville, le duc tenant la droite malgré la résistance qu'il avait faite. Comme dans la marche le cheval du duc s'agitait extraordinairement et avec grand bruit, « Eh! qu'a donc votre cheval! lui dit le Roi? — Sire, répondit-il, c'est qu'il sent bien qu'il n'est pas à sa place ». Les noces se célébrèrent le même jour (11 mars) avec la plus grande magnificence. Les présents que le duc fit à son épouse et aux dames de sa suite, surpassèrent le prix de sa dot, qui était de plus de cent vingt mille écus.

L'an 1588, Charles Emmanuel, voulant profiter des troubles de la France pour s'agrandir, surprend le Château-Dauphin, place frontière de la Savoie, sous prétexte d'empêcher Lesdiguières, chef du parti huguenot en Dauphiné, de s'en emparer; mais il le garda peu, Lesdiguières et la Valete ayant, quelques jours après, défait cinq cents hommes qu'il y avait jetés. Le duc de Savoie, la même année, s'introduit subitement avec ses troupes dans Carmagnole, la nuit de la veille de saint Michel, et non le 1er. octobre, comme le marque du Londel. Cette conquête fut bientôt suivie de celle de tout le marquisat de Saluces. Il prend de nouveau, le 20 novembre suivant, Château-Dauphin, après un assez long siége. Henri III, pour arrêter ses progrès, engage les Suisses et les Genevois à lui déclarer la guerre. Le duc fait sa paix, l'année suivante, avec les premiers qui lui avaient enlevé le Faucigni, et pousse vivement les seconds. L'an 1589, après la mort du roi Henri III, il se met sur les rangs pour lui succéder, comme fils de Marguerite, sœur du roi Henri II. Mais comptant peu sur ses prétendus droits à la couronne de France, il intrigue dans le Dauphiné et dans la Provence, pour s'y faire déférer la principale autorité. Le parlement de Grenoble élude adroitement ses sollicitations. Mais les ligueurs de Provence jettent les yeux sur lui, en 1590, pour en faire leur gouverneur, et lui envoient une députation pour le prier d'accepter ce titre. Il abandonne alors les Genevois pour aller prendre possession de sa nouvelle dignité. S'étant rendu à Aix, le 17 novembre, il y est reçu comme le libérateur de la patrie. Ce triomphe fut de courte durée. Lesdiguières et la Valete, s'étant mis à la tête des Provençaux fidèles, battent les troupes du duc à Sparron, à Pontchara, le 16 septembre 1591, à Vinon, au mois d'octobre, et le contraignent d'évacuer la Provence, l'année suivante. Lesdiguières l'ayant suivi en Piémont, lui enlève plusieurs places. L'an 1597, il fait construire le fort Barraux à la vue de Lesdiguières et de son armée, qui murmure de l'inaction de son général. Les plaintes en sont portées au roi qui lui en fait des reproches par lettres : « Votre majesté, lui répond Lesdi-
» guières, a besoin d'un bon fort à Barraux pour tenir en
» bride la garnison de Montmelian. Puisque le duc de Savoie
» veut bien en faire la dépense, il faut le laisser faire. Dès
» qu'il sera en état de défense, je vous promets de le prendre
» sans qu'il en coûte rien à votre épargne ». Il tint parole l'année suivante, et prit le fort Barraux par escalade. D'autres échecs, qu'il fit encore essuyer au duc, l'obligèrent à demander la paix en 1599. Il ne l'obtint qu'en 1601, par le traité conclu, le 17 janvier, à Lyon, avec les plénipotentiaires du roi Henri IV; traité par lequel il céda le Gex, le Bugei et le Val-Romei à la France, et retint le marquisat de Saluces, qui faisait l'objet de la guerre. On dit à ce sujet, que *le roi avait fait une paix de duc et le duc une paix de roi*. Depuis long-tems, comme on l'a vu, Charles-Emmanuel épiait l'occasion d'envahir Genève. L'an 1602, le 22 décembre, d'Albigni, gouverneur de Savoie, s'étant approché secrètement de cette ville avec douze cents hommes, la surprend, en pleine paix par escalade, à la faveur de la nuit : mais les Genevois, éveillés à propos, courent aux armes, font main-basse sur les ennemis, en tuent une partie, et font pendre les autres comme des voleurs de nuit. L'an 1609, nouvelle tentative de ce prince sur Genève, aussi infructueuse que la première. L'an 1610, le 25 avril, le duc de Savoie conclut, à Brussol, un traité d'alliance avec le roi Henri IV contre l'Espagne. Mais le monarque étant mort le 14 mai suivant, la régente, sa veuve, renonce aux engagements que son époux avait pris avec le duc de Savoie, et cherche à s'allier avec l'Espagne; ce qui souffrit peu de difficulté. Le duc, abandonné, fut obligé d'envoyer son fils en Espagne pour s'humilier aux pieds de Philippe III. Une nouvelle occasion sembla se présenter, en 1612, à Charles-Emmanuel, d'agrandir ses états; ce fut la mort de François, duc de Mantoue, son gendre. Dès qu'il l'eut apprise, il se mit en devoir de faire valoir ses prétentions sur le Montferrat. Il fait des conquêtes en ce pays; l'Espagne l'arrête; il se brouille avec elle en 1614, et, appuyé de la France, il soutient contre cette puissance une guerre de quatre ans, qui finit par un traité signé, le 9 octobre 1617, à Pavie. Mais se défiant de Tolède,

gouverneur de Milan, il ne désarma et ne rendit les places qu'il avait prises, que vers la fin d'avril de l'année suivante.

Nouveau projet du duc de Savoie. L'an 1619, après la mort de l'empereur Mathias, il se mit sur les rangs pour lui succéder. Mais Ferdinand d'Autriche s'étant rendu à la diète de Francfort, prévalut sur ce rival qui était absent. L'an 1623, au commencement de février, l'ambassadeur du duc de Savoie et celui de Venise conclurent à Paris une ligue avec la France contre l'Espagne, au sujet de la Valteline. A cette ligue en succède, l'an 1624, une autre des mêmes puissances contre les Génois. Le but de la France était d'occuper les forces espagnoles en Italie, afin qu'elles ne pussent fournir que de faibles secours dans l'affaire de la Valteline. Le duc réclamait le marquisat de Zuccarello, vendu par Ferdinand II au plus offrant, et dont les Génois s'étaient rendus adjudicataires. L'an 1625, le duc de Savoie et le connétable de Lesdiguières entrent dans l'état de Gênes, dont ils soumettent plusieurs places. Mais la discorde s'étant mise entre eux, en 1626, devient funeste à leurs opérations. Ils font leur retraite, et les Génois en profitent pour se remettre en possession des places qu'ils avaient perdues. Charles-Emmanuel conserve néanmoins toujours un œil attentif sur cette république. L'an 1627, il favorise la conjuration de Vachero contre les nobles de Gênes. Elle est découverte, et le duc, apprenant qu'on travaille au procès de Vachero et de ses complices qu'on avait arrêtés, fait enfermer tous les prisonniers génois qui étaient entre ses mains, en assurant que leurs vies répondaient de celles des conjurés. Mais il n'eut pas la barbarie, après le supplice de ceux-ci, d'en venir à l'exécution. La même année, après la mort de Vincent II, duc de Mantoue, Charles-Emmanuel se declara pour la maison d'Autriche, dans la guerre que la succession de ce prince occasiona. Il comptait avoir pour sa part le Montferrat, qu'il avait manqué après la mort du duc François. Cette fois ses espérances furent encore trompées.

Les incertitudes de Charles-Emmanuel flottant entre la maison d'Autriche et la France, déterminent Louis XIII à lui declarer la guerre. La Savoie avec une partie du Piémont lui est enlevée rapidement par le duc de Montmorenci et le marquis d'Effiat. Près de se voir entièrement dépouillé, il meurt de chagrin, le 26 juillet 1630, à Savillan, où il s'était rendu pour faire travailler à quelques fortifications : prince trop inquiet, dit un moderne, pour être pleuré de ses sujets ; trop infidèle pour être regretté de ses alliés. Il etait si dissimulé qu'on disait que son cœur était inaccessible comme son pays. Il reste de ce prince quatre monuments de son goût pour les lettres et de ses connaissances, la bibliothèque de Turin, le livre *des Parallèles*, *le grand Héraut*, *et l'Iconoscomie*. Il avait épousé, le 11 mars 1585, CATHERINE, fille de Philippe II, roi d'Espagne, morte le 6 novembre 1597, après lui avoir donné entr'autres enfants, Victor-Amédée, qui suit ; Emmanuel-Philibert, prince d'Oneille et grand-amiral d'Espagne ; Maurice, cardinal, puis marié à Louise-Marie de Savoie, sa nièce ; Thomas-François, qui fit la branche de Carignan (*) ; Marguerite, femme de François III, duc de Mantoue, (qui devint, en 1637, gouvernante ou vice-reine de Portugal) ; et Isabelle, mariée à Alfonse III d'Est, duc de Modène. (*Voyez* Louis XIII, *roi de France.*)

VICTOR-AMÉDÉE I.

1630. VICTOR-AMÉDÉE I, fils et successeur de Charles-Emmanuel, était né à Turin le 8 mars 1587. Elevé à la cour d'Espagne, il en fut rappelé, l'an 1614, par son père, auprès duquel il se forma dans le métier des armes. Il commença son règne par procurer la paix à son duché : elle fut conclue à Ratisbonne le 13 octobre 1630, et ratifiée, avec quelques changements, par le traité de Quérasque, du 6 avril de l'année suivante, par lequel il recouvra tous ses états, et obtint, dans le Montferrat, Trin, Albe, et quelques autres places que la France lui avait assurées par un traité secret du 31 mars précédent, en échange de Pignerol, la Pérouse, Angrone et Luzerne, qui restèrent à cette couronne. A peine Victor-Amédée fut-il paisible sur le trône, qu'il donna ses soins pour rétablir l'université de Turin, et la tirer de l'obscurité où elle avait été jusqu'alors. Il y appela des maîtres habiles de divers pays, et y fit construire un magnifique bâtiment. La guerre s'étant renouvelée, en 1635, entre la France et l'Espagne, le duc

(*) *PRINCES, PUIS DUCS DE SAVOIE-CARIGNAN.*

Le congrès de Vienne a expressément reconnu le droit de cette branche de succéder dans toutes les possessions de la monarchie sarde au défaut de la ligne royale.

THOMAS-FRANÇOIS.

THOMAS-FRANÇOIS, prince de Carignan, né le 21 décembre 1596, reçut en apanage la principauté de Carignan. Il fut chevalier de l'ordre de l'Annonciade, grand-maître de France et général des armées en Italie. Il se rendit célèbre dans les guerres de son tems, et il eût transmis un grand nom à la postérité, si l'intérêt ne l'eût rendu inconstant dans sa conduite politique, au point de déclarer la guerre, en 1639, à la duchesse de Savoie, sa belle-sœur, à laquelle il disputait la tutelle de Charles-Emmanuel II, fils de cette princesse, et la régence de l'état. Il mourut à Turin, le 22 janvier 1656. Il avait épousé, le 10 octobre 1624, MARIE, fille de Charles de Bourbon, comte de Soissons, morte le 4 juin 1692. Ce mariage le mit en possession du comté de Soissons, après la mort de son beau-frère, tué à la bataille de Sedan, l'an 1641. Les enfants du prince Thomas furent :

1°. Emmanuel-Philibert-Amédée, qui suit ;
2°. Joseph-Emmanuel-Jean, né en 1631, mort en 1656 ;
3°. Eugène-Maurice, qui eut en partage le comté de Soissons, et fonda la branche de ce nom, dont était le célèbre prince Eugène, éteinte en 1736 par sa mort ;
4°. Amédée, } morts jeunes ;
5°. Ferdinand, }
6°. Charlotte-Chrétienne ;
7°. Louise-Chrétienne, mariée en 1653, à Ferdinand, margrave de Bade, morte le 7 juillet 1689.

PRINCES, PUIS DUCS DE SAVOIE-CARIGNAN.

EMMANUEL-PHILIBERT-AMÉDÉE.

1656. EMMANUEL-PHILIBERT-AMÉDÉE, né le 20 août 1630, prince de Carignan en 1656, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, gouverneur et lieutenant-général du comté d'Ast, mourut le 23 avril 1709. Ce prince, né sourd-muet, était vaillant, et doué d'une grande sagacité. Il avait épousé, en 1684, ANGÉLIQUE-CATHERINE, morte en juillet 1722, fille de Borso d'Est-Modene, marquis de Scandiano. Il laissa :

1°. Victor-Amédée, qui suit ;
2°. Thomas-Joseph, né le 10 mai 1696, mort le 8 septembre 1715 ;
3°. Marie-Victoire, née le 12 février 1687 ;
4°. Isabelle-Louise-Gabrielle, née le 30 juin 1688.

VICTOR-AMÉDÉE.

1709. VICTOR-AMÉDÉE, prince de Carignan, né le 29 février 1690, fait chevalier de l'Annonciade en 1696, épousa, le 7 novembre 1714, VICTOIRE-MARIE-ANNE, marquise de Suse, fille naturelle et légitimée de Victor-Amédée-François, duc de Savoie, roi de Sicile, puis de Sardaigne, morte le 8 juillet 1766. Le prince Victor-Amédée fut fait colonel-général des gardes du duc de Savoie, et général des places qui appartenaient au roi de Sardaigne dans le Milanes. Il servit sur le Rhin, en 1734, en qualité de lieutenant-général des armées de France et de Savoie. Il mourut à Paris, le 4 avril 1741. De ce mariage sont issus :

1°. Victor-Joseph, né le 11 mai 1716, mort à l'âge de 9 mois ;
2°. Louis-Victor-Amédée-Joseph, qui suit ;

forcé, par la crainte du cardinal de Richelieu, se déclara pour la première, et joignit ses troupes à celles du maréchal de Créqui. Il gagna deux batailles contre les Espagnols, l'une à Tornavento, le 22 juin 1636, l'autre à Montbaldon, près de Spigno, le 8 septembre 1637. Victor-Amédee mourut le 7 (et non le 27) octobre suivant, à Verceil. CHRISTINE (et non Catherine), fille du roi Henri IV, qu'il avait épousée, le 11 février 1619, à Paris, et qui mourut le 27 décembre 1663, lui donna François-Hyacinthe, qui suit; Charles-Emmanuel, qui vient après; Louise, femme du prince Maurice, son oncle; Marguerite-Yolande, mariée à Rainuce-Farnèse II, duc de Parme; et Henriette-Adelaïde, femme de Ferdinand-Marie, électeur de Bavière. Le duc Victor-Amédée prit le titre *d'altesse royale*, que l'empereur refusa de lui confirmer. Ce prince était brave jusqu'à l'héroïsme, mais aussi modéré au sein de la victoire que redoutable dans le feu des combats.

FRANÇOIS-HYACINTHE.

1637. FRANÇOIS-HYACINTHE, né le 14 septembre 1632, succède au duc Victor-Amédée, son père, sous la tutelle de sa mère. La régente était disposée à garder la neutralité entre la France et l'Espagne. Mais d'Emerit, ambassadeur de France en Savoie, craignant qu'elle ne se laissât entraîner dans le parti de l'Espagne, forma l'odieux projet de la faire enlever. Prévenue de son dessein, elle se met en état de défense. Ses beaux-frères, le cardinal Maurice de Savoie et le prince Thomas, dont le premier résidait à Rome, et le second commandait en Flandre pour l'Espagne, n'étaient pas moins redoutables pour elle. Disposés l'un et l'autre à lui disputer la régence, ils s'étaient concertés ensemble, quoique séparés par un grand intervalle, pour la supplanter. Christine, apprenant que le cardinal est en route pour se rendre en Savoie, lui écrit à Savone, où il s'était arrêté, pour lui exposer le danger auquel sa présence en Savoie exposerait sa personne et l'état dans les conjonctures actuelles. Frappé de ses raisons, il prend le parti de retourner à Rome. Le marquis de Pallavicin, envoyé par le prince Thomas, arriva peu de tems après en Piémont. Par ses intrigues, il prépara bien des traverses à la régente, qui ne les éprouva qu'après son départ. D'un autre côté, le cardinal de Richelieu pressait Christine d'entrer dans la ligue qu'il venait de conclure avec la Suède contre la maison d'Autriche. Ses sollicitations, appuyées d'une armée considérable qu'il fit avancer sous les ordres du cardinal de la Valète, contraignirent la régente de signer, à Turin, le 3 juin 1638, un traité d'alliance offensive et defensive avec la France. Mais à peine s'était-elle mise en devoir de l'exécuter, qu'une fièvre violente enleva le jeune duc le 4 octobre suivant.

CHARLES-EMMANUEL II.

1638. CHARLES-EMMANUEL II, né le 20 juin 1635, est reconnu duc de Savoie après la mort de François-Hyacinthe, son frère. Les princes Maurice et Thomas, ses oncles, continuent de disputer la régence à la duchesse Christine. L'Espagne les appuie; la France prend le parti de la duchesse. Après diverses hostilités, les princes s'accommodent avec Christine, par traité du 14 juin 1642. Ils entrent dans l'alliance de la France, et ne s'occupent, avec son secours, qu'à recouvrer les places que les Espagnols avaient envahies dans le Piémont. (Voyez Louis XIII, *roi de France*.) La paix des Pyrénées, conclue en 1659, rétablit la tranquillité dans les états de Charles-Emmanuel. Ce prince mit tous ses soins, dans la suite, à réparer les désastres que la guerre y avait causés; à y repandre l'abondance, et à y faire fleurir les arts et le commerce. La ville neuve de Turin est son ouvrage, ainsi que le Palais-Royal. Mais ce qui a immortalisé sa mémoire, c'est un très-beau chemin qu'il fit pratiquer, en 1670, sur la montagne des Echelles, à deux lieues de la grande Chartreuse, pour transporter les marchandises de France en Italie. On l'appelle le *chemin de la Grotte*. On traversait autrefois cette montagne en passant sous une caverne, longue de cinq cents pas géométriques, au travers du rocher. L'an 1672 il fomente la conjuration de Raphael della Torre contre Gênes, sa patrie. (*Voy.* Gênes.) Ce prince mourut le 12 juin 1675, universellement regretté. Il avait épousé, 1°. le 4 mars 1663, FRANÇOISE DE FRANCE,

---

3°. Antoinette-Thérèse, née le premier novembre 1717, mariée, le 4 novembre 1741, à Charles, prince de Rohan Soubise, morte à Paris, le 5 avril 1745;

LOUIS-VICTOR-AMÉDÉE-JOSEPH.

1741. LOUIS-VICTOR-AMÉDÉE-JOSEPH, né à Paris, le 25 septembre 1721, prince de Carignan, le 4 avril 1741, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, lieutenant-général des armées du roi de Sardaigne, mourut en 1778. Il avait épousé, le 4 mai 1740, CHRISTINE-HENRIETTE, morte la même année que son mari, fille d'Ernest-Léopold, landgrave de Hesse-Rhinfels-Rothenbourg. De leur mariage sont issus:

1°. Victor-Amédée-Louis-Marie-Wolfgand, qui suit;
2°. Eugène-Marie-Louis, né le 21 octobre 1753, comte de Villefranche, colonel propriétaire du régiment de Savoie-Carignan au service de France, mort en 1785;
3°. Sophie-Charlotte-Marie-Louise, née le 17 août 1742;
4°. Léopoldine-Marie, née le 21 décembre 1744, mariée, le 6 mai 1767, au prince Jean-André-Doria-Pamphili;
5°. Polixène-Marie-Anne, née en 1746, morte en 1762;
6°. Gabrielle-Marie, née le 17 mars 1748, mariée en 1769, à Ferdinand-Philippe-Joseph, prince de Lobkowitz, mort le 11 janvier 1784;
7°. Marie-Thérèse-Louise, née le 8 septembre 1749, mariée, le 17 janvier 1767, à Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe, mort sans enfants, le 6 mai 1768. Cette princesse infortunée fut massacrée le 3 septembre 1792: victime de son grand attachement à la personne de la reine;

PRINCES, PUIS DUCS DE SAVOIE-CARIGNAN.

8°. Catherine-Marie-Louise, née le 4 avril 1762, mariée, en mois de décembre 1780, à Philippe-Colonna, prince de Pagliano, mort le 26 juin 1818.

VICTOR-AMÉDÉE.

1778. VICTOR-AMÉDÉE, né le 31 octobre 1743, prince de Carignan, comte de Raconis, chevalier de l'Annonciade, général au service du roi de Sardaigne, mourut le 20 septembre 1780. Il avait épousé, le 18 octobre 1768, MARIE-JOSEPHE-THÉRÈSE, fille de Louis-Charles de Lorraine-Armagnac, comte de Brionne, grand-écuyer de France. De ce mariage est issu un prince qui suit.

CHARLES-EMMANUEL-FERDINAND.

1780. CHARLES-EMMANUEL-FERDINAND, prince de Carignan, né le 24 octobre 1770, mort le 16 août 1800, avait épousé, le 24 octobre 1797, MARIE-CHRISTINE-ALBERTINE, née le 7 novembre 1779, fille de Charles, duc de Courlande, prince royal de Pologne et de Saxe. De ce mariage sont issus:

1°. Charles-Emmanuel-Albert, qui suit;
2°. Marie-Elisabeth-Françoise, née le 13 avril 1800.

CHARLES-EMMANUEL-ALBERT.

1800. CHARLES-EMMANUEL-ALBERT, duc de Savoie-Carignan, né le 2 octobre 1798, accompagna le roi de Sardaigne, le duc et la duchesse de Modène dans les voyages que ces princes firent à Gênes, au mois d'avril 1816. Il a épousé, le 30 septembre 1817, MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSEPHE, archiduchesse d'Autriche, fille de Ferdinand, grand-duc de Toscane, née le 21 mars 1801.

fille de Gaston, duc d'Orléans, morte le 14 janvier 1664; 2°. le 11 mai 1665, Marie-Jeanne de Savoie, fille de Charles-Amédée, duc de Nemours et d'Aumale (morte le 15 mars 1724), dont il eut Victor-Amédée, qui suit.

VICTOR-AMÉDÉE II, roi de Sardaigne.

1675. Victor-Amédée II, né le 14 mai 1666, succède, sous la régence de sa mère, au duc Charles-Emmanuel, son père. L'an 1686, à la sollicitation de Louis XIV, il entreprend de chasser des vallées de Luzerne, Angrune, etc., les Vaudois, communément appelés *Barbets*; entreprise qui ne s'exécuta qu'avec beaucoup de peines et qu'après bien du sang repandu. L'an 1690, le duc traite, à Milan, contre la France, avec l'Espagne, le 3 juin, et le lendemain avec l'empereur. La France n'apprend pas plutôt qu'il s'est ligué contre elle, que la Savoie lui est enlevée par le général Saint-Ruth. Le 18 août de la même année, il est battu à Staffarde par M. de Catinat, qui, le lendemain, se rend maître de Saluces, et ensuite de plusieurs places de Piémont. Le 20 octobre, traité signé à la Haye par les plénipotentiaires du duc avec les Provinces-Unies, en vertu duquel il rétablit les Vaudois dans tous leurs biens, et leur accorde le libre exercice de leur culte, de même qu'à tout autre de ses sujets qui voudra se retirer et s'établir dans les vallées des Vaudois. L'an 1692, le duc de Savoie entre dans le Dauphiné, prend Gap et Embrun, et se retire presque aussitôt, emportant pour toute dépouille les cloches de ces deux villes. L'année suivante, le 4 octobre, il perd la bataille de la Marsaille contre M. de Catinat, qui lui tue huit mille hommes, enlève toute son artillerie et cent six drapeaux ou étendards. L'an 1696, il fait sa paix particulière, le 29 août, avec la France, qui lui rend toutes ses places, et même Pignerol, qu'elle gardait depuis soixante-huit ans. Marie-Adélaïde, sa fille aînée, épouse, le 7 décembre 1697, Louis, duc de Bourgogne. (C'était la quinzième alliance directe que la maison de Savoie contractait avec celle de France.) L'an 1701 il reconnaît le duc d'Anjou pour roi d'Espagne, et conclut le mariage de Louise-Gabrielle, sa seconde fille, avec ce prince, qui l'épousa, par procureur, le 11 septembre de la même année. Nommé généralissime des deux couronnes de France et d'Espagne, en Italie, il prend des engagements secrets, dans le même tems, avec la maison d'Autriche, et n'en combat pas avec moins de valeur contre les Impériaux en différentes rencontres. Ce manège dure l'espace d'environ trois ans. Le duc, à la fin, se déclare ouvertement contre le roi d'Espagne, son gendre, en 1703, et fait, le 25 octobre, son traité avec la cour de Vienne, qui lui assure le Montferrat Mantouan. La Savoie lui est enlevée, l'année suivante, par le duc de la Feuillade. Cette perte est suivie de celle de presque tout le Piémont. L'an 1706, le 4 juin, Turin est assiégé par le duc de la Feuillade. Mais, le 7 septembre, l'armée d'observation, commandée par le duc d'Orléans et le maréchal de Marsin, est battue par le duc de Savoie et le prince Eugène. Cette victoire non-seulement délivra Turin, mais rendit au duc toutes ses places de Piémont (*Voy.* Louis XIV, *depuis* 1701 *jusqu'en* 1710). L'an 1708, l'empereur Joseph donne à Victor-Amédée le duché de Montferrat au préjudice des droits qu'y avaient le duc de Lorraine, du chef de son aïeule Eléonore de Gonzague, et Henriette, princesse de Condé, du chef de sa mère Anne de Gonzague, femme d'Edouard, prince palatin du Rhin. L'an 1713, à la paix d'Utrecht, Victor Amédée obtient la restitution de la Savoie avec le comté de Nice, en cédant à la France la vallée de Barcelonnette. La France et l'Espagne lui assurent, par le même traité, la jouissance de tout ce que l'empereur lui avait cédé par le traité de 1703. La France le reconnaît de plus, lui et ses descendants, pour légitimes héritiers de la couronne d'Espagne, au défaut de postérité du roi Philippe V. L'Espagne enfin lui cède le royaume de Sicile avec ses dépendances. Le 24 décembre de la même année, le duc et son épouse sont sacrés et couronnés roi et reine de Sicile dans Palerme, par l'archevêque de cette ville. Ils ne jouirent pas long tems de cette couronne. L'an 1718, une flotte espagnole, partie de l'île de Sardaigne, arrive, le 30 juin, devant Palerme, dont elle s'empare le même jour, et y fait proclamer roi Philippe V. (Muratori.) Toute l'Europe fut étonnée de cette invasion, faite en tems de paix; et le duc de Savoie plus que tout autre, vu qu'il était en négociation avec l'Espagne, pour l'aider à faire la conquête du Milanez, qu'Alberoni, premier ministre de cette couronne, offrait de lui céder en échange de la Sicile. L'an 1720, en conséquence de l'accession du roi d'Espagne et du duc de Savoie au traité de la quadruple alliance, conclu le 2 août 1718, le 18 du même mois, les Impériaux remettent l'île et le royaume de la Sardaigne au duc de Savoie, pour le dédommager de la perte de la Sicile. L'an 1730, le 2 septembre, Victor-Amédée abdique la couronne en faveur de Charles-Emmanuel, son fils. Il prend le nom de comte de Tende, se retire, le 4, au château de Mon alier, et épouse, peu après, la comtesse douairière de Saint-Sébastien, qu'il aimait depuis long-tems, et qui prit alors le nom de comtesse de Somerive. L'année suivante, sollicité, à ce qu'on prétend, par son épouse, qui voulait gouverner sous son nom, il tente de remonter sur le trône. Le roi de Sardaigne, son fils, par l'avis de son conseil, et contre son inclination, le fait arrêter, la nuit du 28 au 29 septembre, au château de Moncalier, d'où il fut conduit à celui de Rivoli, puis au fort de la Brunète, et enfin ramené à Moncalier, où il mourut, le 31 octobre 1732, comblé de tous les éloges qui sont dus à la valeur et à l'art de gouverner (Chazot, Muratori.) Son corps fut inhumé à la Superga, église bâtie par lui-même, sur la colline de Turin, à une lieue et demie de la ville, pour la sépulture de sa famille. Il avait épousé en premières noces, le 10 avril 1684, Anne-Marie d'Orléans, morte, à Turin, le 26 août 1728, après lui avoir donné, outre les deux filles dont on a parlé ci-dessus, Victor-Amédée-Joseph-Philippe, mort à seize ans, le 22 mars 1715; et Charles-Emmanuel, qui suit. (*Voy.* le pape Clément XI, *sur les démêlés de* Victor-Amédée *avec la cour de Rome, touchant la monarchie de Sicile*.)

CHARLES EMMANUEL III.

1730. Charles-Emmanuel III, né à Turin, le 27 avril 1701, nommé prince de Piémont, depuis la mort de Philippe, son frère aîné, fut reconnu roi de Sardaigne, et duc de Savoie, le 3 septembre 1730, après l'abdication de son père. L'un des premiers actes d'autorité que fit ce prince, fut de défendre d'ordonner des prêtres dans ses états sans sa permission. Le pape Clément XII ayant supprimé, l'an 1731, quelques privilèges accordés par Benoît XIII, aux sujets du roi de Sardaigne, ce monarque fait arrêter tous les revenus du pape, en Piémont, et défend à ses sujets de reconnaître, en aucune manière, la juridiction (temporelle) du saint siège, et d'obéir aux ordres du pape. Cette affaire occasiona un démêlé avec la cour de Rome, que la fermeté du roi de Sardaigne contraignit à la fin de plier. La mort d'Auguste, roi de Pologne, arrivée l'an 1733, ayant occasioné, pour l'élection de son successeur, une guerre entre les maisons d'Autriche et de Bourbon, Charles-Emmanuel se déclare pour la seconde. Au mois d'octobre de la même année, il joint ses troupes dans le Vigevanase, à l'armée française, commandée par le maréchal de Villars, marche lui-même à leur tête, et entre, le 14 octobre, dans le Milanez. Son premier exploit fut la prise de Pavie, dont il se rendit maître le 4 novembre. Nous ne suivrons point ce prince dans le cours de cette guerre, où il donna, dans toutes les occasions, des preuves éclatantes de sa valeur, et de son habileté dans l'art militaire. On peut voir ce qui en a été dit à l'article de Louis XV. Il suffira de dire ici, que par la paix, ou les préli-

minaires de la paix, signés le 3 octobre 1735, à Vienne, le Tortonez, le Novarez et le fief des Langhes, furent adjugés au roi de Sardaigne. Après la mort de l'empereur Charles VI, le roi de Sardaigne forme des prétentions sur le Milanez, publie un manifeste, dans lequel il expose ses droits, met des troupes sur pied pour les faire valoir, et accède au traité d'alliance du roi de France et de l'électeur de Bavière, pour être soutenu. Mais voyant les Espagnols, avec les mêmes vues que lui, faire passer des troupes en Italie, et craignant plus de voir ce duché entre leurs mains qu'en celles de la reine de Hongrie, il change tout à coup de parti, et conclut avec cette princesse, au mois de décembre 1741, une convention, par laquelle, sans déroger à ses droits et prétentions, il s'engage à lui conserver le Milanez, et à en défendre, conjointement avec elle, l'entrée aux Espagnols. Aussitôt il joint ses troupes à celles de la reine, et s'assure du duché de Milan. Cette défection du roi de Sardaigne, qui ouvre et ferme à son gré les portes de l'Italie du côté des Alpes, a conservé le Milanez à la reine de Hongrie, et lui a encore rendu le service d'occuper quarante mille français et autant d'Espagnols, à faire dans ce pays-là de vains efforts, qu'ils eussent employés ailleurs bien plus utilement. (Journal de Louis XV.) L'an 1742, le roi de Sardaigne joint aux Autrichiens, entre, au mois de mai, dans le duché de Modène, prend possession de Reggio, sans éprouver de résistance, met le siége devant la citadelle de Modène, le 12 juin, et le 27, l'oblige à capituler. Les Espagnols, cependant, s'avançaient par la France, vers la Savoie, où, étant entrés le 8 septembre, ils s'emparèrent, sous les ordres de D. Philippe, de Chambéri et des principales places. Mais le roi de Sardaigne, ayant ramassé un corps de vingt mille hommes, y court, et les oblige à repasser en Dauphiné. L'an 1743, ce monarque quitte son camp de Montmélian au commencement de janvier, et reprend la route de Piémont, abandonnant la Savoie aux Espagnols. L'an 1744, les armées combinées de France et d'Espagne ayant passé le Var, le 1er avril, font diverses conquêtes en Piémont, battent l'armée du roi de Sardaigne, le 30 septembre, sous les murs de Coni, assiégent ensuite cette place, et se retirent au bout de trois semaines, les mauvais tems ne leur permettant point de continuer le siége. On peut voir les suites de cette guerre à l'article de Louis XV, et à celui de Philippe V, roi d'Espagne. Enfin, par la paix conclue en 1748, à Aix-la-Chapelle, le roi de Sardaigne a été confirmé dans la possession du Vigevanasc, qu'il avait acquise en 1743, d'une partie du Pavesan et du comté d'Anghiera. Depuis ce tems, les états de Savoie jouirent d'une paix profonde, et Charles-Emmanuel ne s'occupa qu'à travailler au bonheur de ses sujets. L'an 1762, par édit du 20 janvier, il affranchit tous les serfs du duché de Savoie. Ce prince mourut le 20 janvier 1773, âgé de près de soixante-douze ans, et fut enterré, le 25 du même mois, dans l'église de la Superga. Il avait épousé, 1°. le 16 février 1722, Anne-Christine de Neubourg, morte le 12 mars 1723; 2°. le 2 juillet 1724, Christine-Jeanne de Hesse-Rhinfels-Rotembourg, décédée le 13 janvier 1735; 3°, le 1er. avril 1737, Elisabeth-Thérèse, fille de Léopold, duc de Lorraine, morte le 3 juillet 1741, dans sa trentième année. Les enfants vivants (en 1787) de ces trois mariages, sont, 1°. Victor-Amédée-Marie, duc de Savoie, qui suit; 2°. Eléonore-Marie-Thérèse, née le 28 février 1728; 3°. Marie-Félicité, née le 20 mars 1730; 4°. Benoît-Marie-Maurice, duc de Chablais, puis marquis d'Ivrée, né le 21 juin 1741, marié, le 19 mars 1775, à Marie-Anne-Caroline, sa nièce. Il est mort le 4 janvier 1808.

VICTOR-AMÉDÉE III.

1773. Victor-Amédée III, né le 26 juin 1726, mort le 16 octobre 1796, avait épousé, le 31 mars 1751, Marie-Antoinette-Ferdinande, morte le 19 septembre 1785, fille de Philippe V, roi d'Espagne. De ce mariage sont issus:

1°. Charles-Emmanuel IV, qui suit;
2°. Victor-Emmanuel V, qui lui succéda;
3°. Maurice-Joseph-Marie, duc du Montferrat, né le 12 septembre 1762;
4°. Félix-Charles-Joseph, marquis de Suze, né le 6 avril 1765, marié, le 6 avril 1807, à Christine-Thérèse, fille de Ferdinand VII, roi des Deux-Siciles;
5°. Joseph-Benoît, comte de Maurienne, né le 5 octobre 1766;
6°. Marie-Joséphine-Louise, née le 2 septembre 1753, mariée, le 14 mai 1771, à Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, aujourd'hui Louis XVIII, roi de France, morte sans enfants, le 13 novembre 1810;
7°. Marie-Thérèse, née le 31 janvier 1756, mariée, le 16 novembre 1773, à Charles Philippe de France, comte d'Artois, frère du Roi; morte en 1805;
8°. Marie-Anne-Caroline, née le 17 décembre 1757, mariée, le 10 mars 1775, à Benoît Marie-Maurice, duc de Chablais, puis marquis d'Ivrée, mort en 1808.

CHARLES-EMMANUEL IV.

1796. Charles-Emmanuel IV, né le 24 mai 1751, succéda au roi Victor-Amédée III, son père, le 16 octobre 1796. Ce prince avait épousé, le 6 septembre 1775, Marie-Adelaïde-Clotilde-Xavière, sœur de Louis XVIII, roi de France, morte le 7 mars 1802, sans enfants. Le 4 juin suivant, Charles-Emmanuel a abdiqué en faveur de son frère Victor-Emmanuel, qui suit, et s'est fait jésuite en 1817.

VICTOR-EMMANUEL IV.

1802. Victor-Emmanuel, né le 24 juillet 1759, roi de Sardaigne, le 4 juin 1802, par l'abdication de son frère, à épousé, le 21 avril 1789, Marie-Thérèse, fille de Ferdinand, archiduc d'Autriche, née le 1er. novembre 1773. Ce mariage a produit quatre princesses:

1°. Marie-Béatrix-Victoire, née le 6 décembre 1792, mariée, le 20 juin 1812, à François IV, prince royal de Hongrie, archiduc d'Autriche et duc de Modène;
2°. Marie-Thérèse-Ferdinande, née le 19 septembre 1803, fiancée à Charles-Louis, prince héréditaire de Lucques et de Parme;
3°. Anne-Caroline, jumelle; née le 19 septembre 1803;
4°. Christine-Caroline, née le 14 novembre 1812.

Pour les détails historiques de ces trois derniers règnes, voyez la table chronologique, à la fin de cet ouvrage.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES MARQUIS, PUIS DUCS DE MONTFERRAT.

Le Montferrat, borné à l'occident et au nord par le Piémont, à l'orient par le Milanez, et au midi par l'état de Gênes, n'est pas, quoique montueux, une des moins fertiles contrées de la Lombardie. Il abonde en productions de toute espèce, surtout en blé et en vins qui sont excellents. Casal est sa capitale, et son étendue, qui renferme plus de deux cents villes, bourgs et châteaux, est partagée en quatre districts. Ce pays, après avoir été enlevé par les Goths aux Romains, passa sous la domination des Lombards, à l'extinction de laquelle il entra dans la composition du nouvel empire d'occident, fondé par Charlemagne. Ce prince fit, du Montferrat, le departement d'un comte bénéficiaire et amovible. On l'érigea depuis en marquisat, et c'est alors qu'il devint un fief héréditaire.

ALEDRAN.

Aledran, ou Aleran, fut le premier marquis de Montferrat. Il était fils du comte Guillaume, et français d'origine, puisqu'il vivait selon la loi salique, comme le prouve une charte citée par Benvenuto di San-Giorgio. L'an 938, il obtint de Hugues, roi d'Italie, et de Lothaire, son fils, un diplôme par lequel ils lui cédaient en toute propriété, pour lui et ses héritiers, une certaine cour appelée Foro, dans le comté d'Acqui, sur le Tanaro, avec toutes ses dépendances; à quoi ils ajoutaient le droit d'exercer toute justice sur la terre de Roncho et sur tous les Arimanes qui demeuraient en cette terre, et toute fonction publique, avec le droit de recevoir toute plainte ou tout appel, comme faisait auparavant la commission, sans être sujet à la révision du comte du palais. Par cette concession, Aledran se vit revêtu de la puissance souveraine sur la terre de Roncho, et élevé au-dessus des autres marquis. Tous en effet, excepté lui, étaient soumis à l'inspection des commissaires qui venaient de tems en tems tenir les plaids dans leurs départements, et à la révision du comte du palais, qui avait droit de réformer leurs jugements. L'an 961, Aledran et Gerberge, son épouse, fille de Berenger, roi d'Italie, fondèrent le monastère de Granzano, au diocèse de Verceil. Dans l'acte de cette fondation, passé au mois d'août, Aledran est qualifié marquis, et le comte Guillaume, son père, y est nommé comme encore vivant. L'an 967, l'empereur Otton, par un diplôme du X des calendes d'avril (23 mars), confirme au marquis Aledran tout ce que ses ancêtres avaient possédé dans les comtés d'Acqui, de Savone, de Montferrat, de Verceil, de Parme, de Crémone, et de Plaisance. A cette faveur, il ajouta, dans le même acte, le don de seize cours, avec tout ce qui, dans ces cantons déserts, avait dépendu du royaume d'Italie; ce qui s'étendait depuis le Tanaro jusqu'à l'Orba, et jusqu'à la mer. Voilà donc, dit M. de Saint-Marc, en y comprenant les possessions des ancêtres d'Aledran, ce qui, par la donation d'Otton, composa la Marche de Montferrat; laquelle jusqu'alors vraisemblablement avait été renfermée dans le seul comté de ce nom, que ce diplôme fait connaître. Aledran, suivant l'opinion commune, mourut l'an 995, et fut enterré au monastère de Granzano. Il avait eu d'une première femme dont on ne sait pas le nom (car Gerberge ne fut que la seconde), trois fils, Guillaume, Anselme et Oddon, qui, tous trois, moururent avant leur père, mais les deux derniers beaucoup plus tard que le premier. De Gerberge, il laissa un autre Guillaume, qui suit. (Saint-Marc, tom. II, pp. 1039-1042.)

GUILLAUME I.

995. Guillaume, le seul des fils d'Aledran qui lui survécut, le remplaça dans le marquisat de Monferrat. Il fallait qu'il fût bien jeune alors, s'il est vrai, comme l'assure Benvenuto di San-Giorgio, qu'il ne mourut qu'en 1060. Le même auteur lui donne pour femme, Hélène, fille, dit-il, du duc de Glocester. Mais il n'y avait point encore alors de duc en Angleterre. De son mariage, quel qu'il fut, il laissa un fils, qui suit.

BONIFACE I.

1060. Boniface, fils et successeur de Guillaume, épousa, 1°. Marie, dont on ignore la naissance; 2°. Adélaïde, fille ou petite-fille d'Adélaïde, marquise de Suze, et d'Otton, son époux, laquelle apporta en dot à Boniface la terre de Saluces, et d'autres domaines. Il eut de la première trois fils, Guillaume, qui suit; Ardicion et Henri; et de la seconde, Mainfrède ou Manfrède, premier marquis de Saluces; et Adélaïde, ou Adelicie, dite aussi Adèle, mariée, 1°. à Roger I, comte de Sicile, qui la répudia; 2°. à Baudouin I, roi de Jérusalem. On ne peut marquer précisément l'année de la mort de Boniface. Mais cet événement a dû être très-voisin de la fin du onzième siècle. (Lodov. Chieza, *Istor. di Piemonte*, pag. 625.)

GUILLAUME II.

1100 ou environ. Guillaume, fils aîné du marquis Boniface, hérita de sa dignité. On n'a aucunes lumières sur son gouvernement. Guillaume mourut vers 1126, dans un âge peu avancé, laissant de son épouse, dont le nom et la naissance sont inconnus, un fils, qui suit.

REINIER, ou RAINIER.

1126 au plus tard. Reinier avait succédé, l'an 1126, à Guillaume, son père, comme le prouve un diplôme du 4 janvier de cette année, rapporté par Benvenuto di San-Giorgio. C'est une donation de deux pièces de terre, faite au monastère

de Locedio par Reinier et ses deux cousins, Ardicion, fils d'Ardicion, et Bernard, fils de Henri, tous trois qualifiés marquis. Reinier mourut vers l'an 1140, laissant de GISELE, ou GUISLE, son épouse, fille de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, et veuve en premières noces de Humbert II, comte de Maurienne, un fils, qui suit; et une fille mariée au comte de Blandrate. (Beovenuto di San-Giorgio.) Le P. Sebast. Guichenon Paoli, (*Codice diplom.*) donne pour mère à ces enfants, BONNE DE SUABE.

GUILLAUME III, DIT LE VIEUX.

Vers 1140. GUILLAUME, fils de Reinier et son successeur, fut surnommé le VIEUX dès sa jeunesse, parce qu'il montrait à cet âge, dit un auteur du tems, la maturité d'un vieillard. Les empereurs Conrad III et Frédéric I eurent peu de partisans plus zélés et plus constants que lui. Guillaume, l'an 1147, accompagna le premier dans son expédition de la croisade. L'an 1152, les Lodigiaus, persécutés par les Milanais, eurent recours à Guillaume, pour se procurer, par son moyen, le secours de l'empereur, auquel ils envoyèrent une clef d'or, que ce marquis lui présenta. Dans la diète que Frédéric tint à Roncaglia, Guillaume et l'évêque d'Asti lui portèrent des plaintes, le premier contre les habitants de Cairo, qui lui refusaient l'obeissance; l'autre contre ceux d'Asti, qui l'avaient chassé de leur ville. Frédéric, ayant mis tous ces rebelles au ban de l'empire, marcha d'abord avec une armée contre ceux de Cairo, qui s'enfuirent à son approche sur les montagnes voisines. Ce prince, en entrant dans la ville, fut surpris de la trouver déserte; mais les maisons étaient remplies de vivres, dont ses troupes firent provision, après quoi ils la livrèrent aux flammes. Les Astigians, qui avaient imité leurs voisins dans leur fuite comme dans leur rebellion, éprouvèrent le même châtiment. L'an 1157, Guillaume secourut les Pavesans contre les Milanais, avec lesquels ils étaient en guerre, et conjointement avec le marquis Obizzon Malaspina, il défendit contre ceux de Milan l'importante place de Vigevano. Frédéric, à la demande de l'impératrice Beatrix, accorda, l'an 1164, au marquis de Montferrat, par un diplôme donné le 5 octobre, au château de Belfurte, l'investiture d'un grand fief avec tous les droits régaliens, sur environ quarante terres dont il était composé. Par un autre diplôme du même jour, il prend sous sa protection impériale, le marquis Guillaume et ses fils, avec tous leurs meubles et immeubles présents et à venir, et confirme toutes leurs possessions, qui se montaient, par l'énumération qu'il en fait, à quatre-vingt-six terres. Guillaume, avec le comte de Blandrate, son beau-frère, et le marquis Obizzon Malaspina, prêta la main, en 1167, à l'empereur, dans le ravage qu'il fit du territoire de Milan. Un revers de fortune ayant obligé ce prince, l'année suivante, à se soustraire à la poursuite de ses ennemis, le marquis de Montferrat engagea le comte de Maurienne à lui accorder le passage par ses états.

Guillaume, dit *Longue-épée*, fils du marquis, part, en 1175, avec Reinier, son frère, pour la Terre-Sainte, où ils se distinguèrent par leurs exploits. L'an 1178, Baudouin IV, roi de Jérusalem, fit épouser Sibylle, sa sœur, au jeune Guillaume, qu'il nomma en même tems comte de Joppé et d'Ascalon. Baudouin, se voyant ensuite sans enfants, et attaqué de la lèpre, voulut se démettre en sa faveur de la royauté. Mais Guillaume refusa cet honneur, et se contenta de gouverner ce royaume comme lieutenant du roi, son beau-frère. Il était regardé comme devant lui succéder; mais il le devança lui-même au tombeau, l'an 1177, suivant la chronique d'Anchin, qui le dit empoisonné par des chevaliers d'Outremer, et sans nous apprendre s'il laissa des enfants de Sibylle, son épouse, fille d'Amauri, roi de Jérusalem. Guillaume de Tyr, dans le portrait qu'il trace de Guillaume *Longue-épée* (p. 1004), dit qu'il était d'une taille avantageuse, qu'il avait les traits du visage agréables, l'œil vif, la chevelure blonde, qu'il se livrait facilement à la colère; qu'il était libéral jusqu'à la prodigalité, indiscret dans ses discours, fort adonné aux plaisirs de la table, d'ailleurs d'une valeur à toute épreuve et exercée dès les premières années de sa jeunesse. L'an 1179, la marquise, femme de Guillaume le Vieux, se met en route pour visiter les saints lieux; et ayant pris sa route pour s'en revenir par Constantinople, elle y assiste aux noces de Reinier, son second fils, et de Marie, fille de l'empereur Manuel, qui déclara son gendre césar, et roi de Salonich ou Thessalonique.

Guillaume le Vieux, en 1185, fait à son tour le voyage de la Terre-Sainte, pour secourir Baudouin V, roi de Jérusalem, son petit-fils, qu'il eut la douleur de voir expirer à ses yeux, l'année suivante. S'étant trouvé, l'an 1187, à la funeste journée de Tibériade, il y perdit la liberté. Conrad, son second fils, était alors en route pour venir le joindre. Ayant appris, à Constantinople, la captivité de son père, et les progrès de Saladin, qui, déjà maître de presque toutes les places du royaume de Jerusalem, menaçait la ville de Tyr, il fait voile de ce côté là, debarque au port de Tyr, lorsque l'armée de Saladin approchait de la ville pour en faire le siége, et y est reçu comme un ange de Dieu, par les habitants, qui l'élisent aussitôt pour leur seigneur. Conrad répondit parfaitement à l'attente des Tyriens. Saladin, étonné de sa brave défense, fait amener Guillaume le Vieux sous les murs de la place, offrant de le remettre en liberté si Conrad veut lui remettre Tyr, et menaçant de le faire mourir en cas de refus. Conrad, sans être ému ni de l'offre ni de la menace, répond qu'il sera le premier à tirer sur son père, si Saladin ne le presente là que pour mettre un obstacle à la défense de la ville: réponse fondée sans doute sur l'humanite connue du prince musulman. Saladin, effectivement, ne fit aucun mal au vieux marquis; mais ne voulant point consumer inutilement ses forces devant Tyr, et perdre ainsi le fruit de la victoire de Tibériade, il tourne ses armes vers les places voisines de Jérusalem. Elles firent moins de résistance, et la ville sainte ellemême tomba, le 2 octobre, au pouvoir des Musulmans. Conrad, cependant, avec le secours des Pisans, ayant équipé une flotte considérable, faisait des courses sur les vaisseaux des Infidèles. Furieux de deux victoires qu'il avait remportées sur sa flotte, Saladin revient devant Tyr, et se voit encore obligé de se retirer, le 31 décembre 1187, après avoir mis le feu lui-même à ses machines de guerre. Ce fut alors que pour exprimer sa douleur, et pour exciter les siens à la vengeance, il fit couper la queue à son cheval; et *c'est de là probablement*, dit M. de Saint-Marc, *que prit naissance la coutume que les Turcs ont d'attacher, en signe de guerre, une queue de cheval à leur étendard.* Les Tyriens, l'année suivante, vont, par ordre de Conrad, avec leurs forces navales, attaquer Azot, où ils prennent l'amiral par qui le roi Gui de Lusignan avait été fait prisonnier. Ce fut alors que Conrad recouvra son père en échange de cet officier. Guillaume le Vieux touchait alors au terme de ses jours, qu'il ne paraît pas avoir prolongé au-delà de l'an 1188 (Saint-Marc, t. VI, p. 34, col. 2.) Il avait épousé, 1°. SOPHIE, nommée OTTENA par le P. Sebastien Paoli, fille de l'empereur Frédéric *Barbe-Rousse*; 2°. JULIE, dite aussi GUTTA, JULITE et JUDITH, de la maison des marquis d'Autriche, dont il eut cinq fils et deux filles. Les fils sont Guillaume; Conrad, qui suit; Reinier, que nous avons vu créé césar et roi de Thessalonique; Boniface, qui succéda à Conrad; et Frédéric, qui fut évêque d'Albe. Reinier n'alla point résider en son royaume, et resta à la cour de Constantinople, où il eut part, après la mort de Manuel, son beau-père, au soulèvement qu'excitèrent la conduite de l'impératrice Marie d'Antioche, et celle de son ministre, le sebastocrator Alexis. Il y mourut au commencement du règne d'Andronic Comnène. Jourdaine, fille aînée de Guillaume le Vieux, épousa le comte de Blandrate, et non le jeune empereur Alexis, fils de Manuel,

comme quelques uns le prétendent. Béatrix, la seconde, fut mariée à Guigues V, premier comte de Viennois. Agnès, la dernière, épousa, 1°. Geira, comte de la Romandiole; 2°. Albert, marquis de Malaspina.

CONRAD.

1188. **Conrad**, second fils de Guillaume le Vieux, joignit à la seigneurie de Tyr, qui lui avait été déférée en 1187, le marquisat de Montferrat, après la mort de son père. Il était dès-lors célèbre, comme on l'a vu, par de grands exploits, que nous ne répéterons pas. Nous ajouterons seulement, que sa première expédition fut contre Chrétien, archevêque de Mayence, que l'empereur Frédéric, après avoir fait sa paix, en 1177, avec le pape Alexandre III, avait laissé en Italie avec une armée. Ce prélat étant venu, l'an 1178, assiéger Viterbe, où l'antipape Calliste s'était réfugié, Conrad marcha au secours de la place, appelé par les nobles, et fit prisonnier l'archevêque, qu'il retint deux ans dans les prisons d'Aquapendante, jusqu'à ce qu'il eut payé sa rançon. Ce fut en 1186 que Conrad partit pour l'Orient. Son dessein était d'aller droit à Jérusalem; mais les vents le poussèrent à Constantinople. Il y arriva dans le tems que l'empereur Isaac était sur le point d'être détrôné par Théodore Branas, qu'un parti considérable de rebelles avait proclamé empereur. Déjà celui-ci, maître de la campagne, s'avançait vers Constantinople, dans le dessein de l'assiéger. Ravi de l'arrivée du marquis, Isaac le retint, et pour se l'attacher, il lui donna en mariage **Théodora**, sa sœur, avec le titre de césar, et le commandement de ses troupes. Conrad les ayant formées en ordre de bataille, se place au centre, et marche à l'ennemi. Dès qu'on fut à la portée du trait, les escarmouches commencèrent. Mais vers le midi, Conrad ayant donné le signal de la bataille, enfonce l'armée des rebelles au premier choc, et la met en déroute. Branas fait d'inutiles efforts pour arrêter les fuyards. Ni sa voix ni son exemple ne peuvent les rassurer. Désespéré de leur lâcheté, il court lui-même à Conrad. La mort de ce brave guerrier eût décidé la victoire. Il lui lance son javelot, qui ne fait que lui effleurer l'épaule. Conrad, empoignant sa pique à deux mains, la lui porte au visage, et le renverse à bas de son cheval. Comme Branas demandait quartier; *ne crains rien*, lui dit Conrad, *il ne t'en coûtera que la tête*; et aussitôt il le fait expédier par ses gardes. L'empereur, qui avait assisté à la bataille, rentre triomphant dans Constantinople, faisant porter devant lui au bout de deux lances, la tête et le pied de Branas. L'an 1187, tandis qu'Isaac est en marche pour aller combattre les Bulgares, Conrad s'embarque et fait route pour la Syrie, où il aborde le jour même que se donna la bataille de Tibériade. Saladin, après avoir échoué deux fois, comme on l'a dit, devant Tyr, défendu par Conrad, alla faire, au mois de janvier 1188, le siége de Tripoli. Une flotte de Siciliens étant arrivée dans ces entrefaites, Conrad l'envoie, sous les ordres d'un brave espagnol, nommé le Chevalier Verd, de la couleur de ses armes, au secours de la place, dont il oblige Saladin d'abandonner le siége. Conrad, de son côté, courut la mer de Syrie avec les Pisans, et remporta, sur la flotte de Saladin, les victoires dont on a parlé. Les affaires des Chrétiens, par la valeur du marquis, commençaient à se rétablir en Palestine Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, fait prisonnier à la bataille de Tibériade, fut remis en liberté au mois de mars 1188. Il voulut se retirer à Tyr; mais Conrad, appréhendant qu'il ne s'en rendit maître, lui en ferma les portes, et l'obligea d'aller s'établir à Tripoli. Il n'y resta pas oisif. Assuré d'un secours prodigieux, qui devait lui venir de toutes les parties de l'Europe, il assemble, en l'attendant, une flotte qu'il mène devant Acre, dont il entama le siége, au mois d'août 1189. Conrad ne tarda pas à s'y rendre, et se vit chargé, dès qu'il parut, de la conduite de cette entreprise. Lusignan, dans ces entrefaites, perdit son titre de roi, par la mort de Sybille, sa femme, du chef de laquelle il le tenait. Les droits de cette princesse au royaume de Jérusalem, passèrent à sa sœur Isabelle, mariée pour lors au connétable Humphroi de Thoron. Conrad, veuf pour lors de **Théodora l'Ange**, ambitionnant cette faible royauté, fait casser le mariage d'Isabelle, et l'épouse. L'empereur Frédéric I s'avançait cependant par terre avec une armée considérable vers la Palestine. Mais ce prince, arrivé en Cilicie, eut le malheur de se noyer, le 10 juin 1190. Frédéric, son fils, duc de Suabe, qui l'accompagnait, ayant pris le commandement de ses troupes, les conduit à Antioche, d'où il mande à Conrad de venir le joindre pour l'amener au siége d'Acre. Conrad défère à cette invitation, et sur sa route, à Tyr, le comte de Champagne, qui vint y débarquer. Mais son retour d'Antioche, avec le duc de Suabe, ne fut point sans danger. Saladin, instruit de ce qui se passait, dit la chronique de Sicard, avait envoyé l'armée que Rachardin, son frère, et Marabalin, son fils, commandaient, occuper le district de Baruth. Le duc et le marquis, pour éviter leur rencontre, se rendirent à Tripoli, continuellement harcelés, de différentes manières, par les Sarrasins. Ils s'y embarquèrent, et firent voile vers Tyr, d'où ils arrivèrent au siége d'Acre, dans le mois de novembre 1190. Le marquis, à la prière du duc, reprit le commandement de l'armée, qu'il garda jusqu'à l'arrivée de Philippe Auguste, roi de France, c'est-à-dire jusqu'au 20 avril 1191. Mais quoique subordonné à ce monarque, il n'en dirigea pas moins les opérations du siége. Son influence diminua lorsque le roi d'Angleterre eut paru. Fatigué des mauvais procédés de ce prince, il quitta le camp avec ses troupes pour s'en retourner à Tyr. Mais le besoin qu'on eut de lui, le fit presque aussitôt rappeler; nous voyons, en effet, que la place ayant offert, le 12 juillet 1191, de se rendre, ce fut Conrad qui régla les articles de la capitulation. Le roi de France, qui relevait d'une grande maladie, songeait dès-lors à reprendre la route de ses états. Le jour de son départ étant fixé, le marquis se chargea de l'accompagner jusqu'à Tyr, où il s'embarqua, le 3 août 1191. La contestation entre Conrad et Gui de Lusignan, pour le royaume de Jérusalem, n'était pas encore décidée. Le roi d'Angleterre favorisait hautement le dernier. N'osant néanmoins trancher l'affaire d'autorité, il assembla, dans le mois d'avril 1192, les barons, pour procéder à l'élection d'un roi. La pluralité, contre son attente, fut pour Conrad, à qui Richard manda lui-même cette nouvelle à Tyr. Mais le jour même qu'il la reçut (29 avril), il fut assassiné par deux émissaires du Vieux de la Montagne. Tous deux ayant été arrêtés, l'un, suivant la chronique de Sicard, fut brûlé vif sans rien avouer; l'autre, pendant qu'on l'écorchait, confessa *qu'envoyé par le Vieux, son seigneur, il avait agi par ordre du roi d'Angleterre*. Trois jours après, la veuve de Conrad, dont il laissa Marie, femme de Jean de Brienne, fut remariée, malgré elle, à Henri, comte de Champagne, après la mort duquel elle épousa, en quatrièmes noces, Amauri de Lusignan. (Voy. *les rois de Jérusalem*.)

BONIFACE II.

1192. **Boniface**, frère puîné de Conrad, et non pas son aîné, comme le prétend Sebast. Pauli, lui succéda au marquisat de Montferrat, qu'il gouvernait pendant son absence, et à la seigneurie de Tyr. Il était alors en guerre depuis un an, avec les Astesans qu'il avait défaits le 19 juin 1191, dans une bataille donnée près de Montiglio. Les prisonniers qu'il fit, au nombre de deux mille, en cette occasion, languirent dans les fers pendant trois ans, et n'en sortirent qu'en payant une forte rançon. Cette guerre, interrompue par des trèves ou des paix mal observées, ne fut totalement terminée qu'en 1206. Boniface fut un des seigneurs d'Italie, qui témoignèrent le plus d'attachement à l'empereur Henri VI. Il ne servit pas un in-

grat. Ce prince, l'an 1193, par son diplôme du 4 décembre, lui fit don de la ville d'Alexandrie de la Paille, qui est nommée dans cet acte Césarée, pour effacer, s'il était possible, le souvenir de l'échec que l'empereur Frédéric, son père, avait reçu devant cette place, avant qu'elle fût achevée de bâtir. (Benvenuto di San-Giorgio, pag. 360.) L'an 1201, après la mort de Thibaut III, comte de Champagne, ayant été choisi pour chef d'une nouvelle croisade, il se rendit avec le comte de Flandre, et quatre autres seigneurs à Venise, pour demander à la république qu'elle les aidât de sa marine à conduire les armées chrétiennes en Syrie, parce que les mouvements qui se faisaient à Constantinople et dans l'Asie, ne leur permettaient pas de prendre une autre route que celle de la mer Adriatique. Le doge Henri Dandolo, avec lequel ils traitèrent, s'engagea de leur fournir des vaisseaux pour le transport de quatre à cinq mille hommes d'armes et de vingt mille fantassins, avec des vivres pour neuf mois, moyennant un prix convenu. Boniface, après la conclusion du traité, passa en France pour se concerter avec les principaux seigneurs croisés. Il les trouva rassemblés à Soissons, où il reçut la croix des mains de l'évêque diocésain et de Foulque de Neuilli, prédicateur de cette expédition. De là étant allé à la cour de Philippe de Suabe, roi de Germanie, il revint en Italie pour mettre ordre aux affaires de son état. L'année 1202, il vint joindre à Venise l'armée qu'il devait commander. Mais le doge ayant engagé les autres chefs à faire le siége de Zara, en Dalmatie, il s'opposa à leur délibération, et refusa de prendre part à cette expédition. Le scrupule d'employer, contre des Chrétiens, des forces destinées à combattre les Infidèles, fortifié par la défense du pape, fut ce qui le retint. Mais lorsqu'il vit les croisés revenir triomphants, il changea de façon de penser, et ne fit pas de difficulté de les mener à Constantinople pour rétablir l'empereur Isaac, détrôné par Alexis, son frère. Ce n'est pas ici le lien de faire le détail de cette seconde expédition. Il doit nous suffire de toucher les principaux événements auxquels eut part le marquis de Montferrat. La prise de Corfou fut la première conquête que firent les croisés en sortant de la mer Adriatique. Mais pendant le séjour qu'ils firent en cette île, la division se mit parmi eux. Plusieurs refusaient d'aller à Constantinople, par le même motif qui avait empêché le marquis d'aller devant Zara. Mais Boniface, délivré de ses scrupules, travailla à en guérir les autres, et y réussit de manière, qu'à un petit nombre près, qui fit voile pour la Palestine, ils ne firent plus difficultés de le suivre. Les croisés menaient avec eux le jeune Alexis, fils de l'empereur Isaac, qui était venu implorer leur assistance à Venise. Boniface, allié de ce prince, par le mariage que Conrad, son frère, avait contracté avec Théodora, fille d'Isaac, lui tenait lieu de mentor. Son oncle, le tyran Alexis, ayant pris la fuite, le 18 juillet 1203, comme les croisés se disposaient à donner l'assaut à Constantinople, le marquis eut la satisfaction de voir, ce même jour, Isaac et son fils, rétablis sur le trône. Mais les querelles qui s'élevèrent bientôt entre les croisés et les Grecs, replongèrent cette ville dans la confusion, et précipitèrent la perte de ces deux princes. Un nouveau tyran s'étant élevé à la faveur des troubles, étrangla le fils, tandis que le père expirait dans son lit. Constantinople, assiégée de nouveau par les croisés, est prise d'assaut le 12 avril 1204. Le marquis s'était emparé du palais de Bucoléon, y trouva deux grandes princesses, Agnès, sœur du roi Philippe Auguste, et l'impératrice Marguerite, tante de Béla IV, roi de Hongrie, et veuve d'Isaac, qu'il traita, l'une et l'autre, avec les honneurs dus à leur rang, et dont il épousa la seconde. Son humanité et sa religion parurent aussi dans la défense qu'il fit au soldat, en lui permettant le pillage, d'attenter à la vie des citoyens, à l'honneur des femmes, et aux trésors des églises : défense, à la vérité, qui fut mal observée, comme le témoigne la lettre du pape, écrite au marquis pour se plaindre du pillage des églises, et des violences faites aux femmes par les croisés. Il fit aussi preuve d'équité, en ordonnant que tout le butin serait apporté dans trois églises, pour être partagé entre les Vénitiens et les Français. Douze électeurs, tirés par moitié de ces deux nations, s'étant ensuite mis en devoir de procéder à l'élection d'un empereur latin, le plus grand nombre penchait pour le marquis de Montferrat; mais le doge Dandolo, craignant pour sa république l'agrandissement d'un prince dont les états avoisinaient les siens, fit donner la préférence au comte de Flandre. Le marquis, après le couronnement du nouvel empereur, fut investi par lui du domaine de l'île de Crète, ou Candie, et de tous les pays situés au-delà du Bosphore, comme on en était convenu avant l'élection. Mais, peu content de ce lot, il obtint, en échange des terres d'Asie, le district de Thessalonique, qui fut érigé en royaume. Les Vénitiens lui payèrent, de plus, mille marcs d'argent pour l'île de Candie qu'il leur céda. Mais à peine fut-il en possession de son royaume, qu'il se le vit enlever par l'empereur Baudouin avec lequel il s'était brouillé. Irrité de cette perte, il alla, par représailles, faire le dégât jusqu'aux portes de Constantinople. Il eût poussé sa vengeance plus loin, sans l'intervention du doge de Venise et des comtes de Saint-Pol et de Blois, qui ménagèrent sa réconciliation avec l'empereur. Son royaume lui ayant été rendu, il employa ses soins à l'affermir et à l'étendre par ses conquêtes. Il assiégea Corinthe, où régnait le ci-devant empereur Alexis, et s'en étant rendu maître, il envoya ce prince et son fils sur un vaisseau de Porto-Venéré, à Gênes, où Guillaume, son fils, vint prendre ces deux illustres prisonniers pour les amener à Montferrat. Mais pendant son absence, la ville de Thessalonique s'étant révoltée, l'an 1205, contre la reine, sa femme, reçoit un seigneur bulgare, nommé Eximseno, à qui elle défère la souveraineté. La reine, assiégée dans le château où elle s'était retirée, s'y défend en héroïne. Son époux, s'étant mis en marche pour venir à son secours, apprend sur la route qu'elle a forcé l'ennemi à lever le siége. L'an 1207, Agnès, sa fille, épouse, le 4 février, dans Sainte-Sophie, l'empereur Henri, frère et successeur de Baudouin. Boniface termina ses jours la même année. Sa mort est racontée diversement. Benvenuto dit qu'elle fut occasionée par une flèche empoisonnée, dont il fut blessé au siége de Satalie, ville de l'Asie mineure, que le sultan d'Iconium avait enlevée aux Grecs. Du Cange dit au contraire que, revenant de Constantinople avec peu de gens, il tomba dans dans un parti de bulgares, qui lui coupèrent la tête, et l'envoyèrent au roi leur maître. Il avait été marié deux fois. De sa première épouse, ÉLÉONORE, fille d'Humbert III, comte de Savoie, il laissa Guillaume, qui lui succéda au marquisat de Montferrat, et Agnès, dont on vient de marquer le sort. L'impératrice MARGUERITE, sa seconde femme, veuve de l'empereur Isaac l'Ange, le fit père de Démétrius, qui eut en partage le royaume de Thessalonique.

GUILLAUME IV.

1207. GUILLAUME, fils aîné de Boniface et son successeur au marquisat de Montferrat, épousa, l'an 1211, BERTHE, fille de Boniface, marquis de Gravesane, qui lui apporta en dot le lieu dit Montebarcherio, et une partie de Cortemiglia. Guillaume n'attendit pas la mort de son père, pour se distinguer par ses exploits militaires. Dès l'an 1191, il avait accompagné l'empereur Henri VI dans son expédition de Sicile. L'an 1194, il fit le siége de Gaëte, avec Marquard, sénéchal de l'empereur, et Albert d'Olevano, podestat de Gênes. La place ne fit pas une longue résistance. Il eut aussi part au siége de Naples, qui suivit et fut commencé le 23 août de la même année. Après la prise de cette ville, qui ne tarda pas à se rendre, il fut envoyé par l'empereur contre Salerne, celle de toutes les villes rebelles qui avait le plus irrité ce monarque

pour avoir livré sa femme à Tancrède. Le siége fut poussé si vivement et avec tant d'habileté, que la place fut réduite en peu de tems. Raoul *de Diceto*, qui écrivait en Angleterre, fait une peinture horrible du traitement que Guillaume fit subir à cette malheureuse ville, après s'en être rendu maître. La plupart des habitants, selon lui, furent massacrés, d'autres mis à la question, d'autres bannis, sans parler des femmes qui furent violées impunément. Toutes les fortifications, ajoute-t-il, furent détruites; en un mot Salerne, cette ville si belle et si opulente, perdit alors sa splendeur, qu'elle n'a jamais pu recouvrer. Mais il est bon de remarquer que les écrivains d'Italie gardent un profond silence sur ces horreurs, qu'ils n'auraient pas oubliées, s'il n'y avait pas d'exagération dans le récit de l'historien anglais.

L'an 1207, après la mort de son père, Guillaume passe en Thessalie avec un corps de troupes, pour affermir Demetrius, son frère, dans ce royaume, et assiste à son couronnement. Après avoir mis les affaires de ce prince en bon état, il revint dans son marquisat pour mettre ordre aux siennes. Les villes d'Italie, jalouses les unes des autres, se faisaient alors la guerre entre elles. Les Milanais s'étaient ligués avec Thomas, comte de Savoie, contre les Pavesans, le marquis de Montferrat prit parti pour ces derniers. Il s'en trouva mal; les Milanais, supérieurs en forces, détruisirent, l'an 1215, son château de Casal-Saint-Euvaise, à la prière des Verceillois, que cette place incommodait. L'an 1217, Pierre de Courtenai passant par l'Italie pour aller recevoir la couronne de l'empire grec à Rome, Guillaume l'accompagna, et fut présent à la cérémonie qui se fit, le 9 avril, dans l'église de Saint-Laurent, hors des murs. Avant que de prendre congé de ce prince, il en obtint la confirmation du royaume de Thessalonique pour Démétrius, son frère, avec la succession éventuelle pour lui-même. Cette faveur, depuis ratifiée par Robert de Courtenai, successeur de Pierre à l'empire, n'empêcha pas Théodore l'Ange, prince d'Epire, d'enlever, l'an 1222, et non 1219, ce royaume à Démétrius, tandis qu'il était à Rome. L'an 1224, le marquis, avec le secours du pape, lève une armée pour rétablir son frère. Mais l'argent lui manquant, il va trouver en Sicile l'empereur Frédéric II, dont il obtient sept mille marcs d'argent, pour lesquels il lui engage, par acte passé, le 24 mars, à Catane, la moitié de ses terres. Avec cette somme, il fait ses préparatifs; mais comme il est prêt à se mettre en route, il est retenu par une maladie pendant laquelle ses troupes se dissipèrent. Obligé, après son rétablissement, de faire de nouvelles levées, il se rendit, après les avoir complétées, à Brindes, où les approches de l'hiver lui firent suspendre son embarquement jusqu'au mois de mars de l'année suivante. Ce fut alors qu'ayant mis à la voile avec Démétrius, son frère, et son fils Boniface, il fit route vers le pays qu'il voulait reconquérir. A ses troupes, l'empereur Robert et plusieurs princes latins d'Orient, sollicités par le pape, joignirent, lorsqu'ils fut arrivé en Thessalie, des secours assez considérables. Les avantages qu'il remporta d'abord, étonnèrent l'usurpateur. Mais sa mort, survenue au mois de septembre de la même année, fit évanouir cette expédition. Benvenuto prétend qu'il fut empoisonné. De son mariage, il laissa le fils dont on vient de parler; Alix, première femme de Henri I, roi de Chypre, morte en 1233; et Béatrix, femme d'André, dauphin de Viennois. BERTHE, femme de Guillaume, lui survécut au moins jusqu'à l'an 1233, comme on le voit par la donation qu'elle fit cette année, le 23 mars, de l'hôpital de Saint-Jacques, à l'église de Sainte-Marie de Montcenis. (Benvenuto di San Giorgio, col. 382.)

BONIFACE III, DIT LE GÉANT.

1225. BONIFACE, fils et successeur de Guillaume, était d'une si haute taille, qu'il passait du cou et de la tête les hommes les plus grands; c'est la raison du surnom de *Géant* qui lui fut donné. Après la mort de son père, qu'il avait accompagné, comme on l'a dit, en Thessalie, il ramena en Italie son armée, que la dysenterie avait diminuée de plus de moitié. Les officiers de l'empereur Frédéric II, qui avaient régi le Montferrat, durant son absence et celle de son père, lui remirent le gouvernement à son retour, et se retirèrent. Démétrius, son oncle, était cependant resté en Thessalie : mais Théodore l'Ange le contraignit bientôt de vider le pays et d'aller rejoindre son neveu. Ces revers ne lui firent pas néanmoins perdre l'envie ni l'espérance de recouvrer son royaume. L'an 1227, l'empereur Frédéric II, tenant sa cour à Pavie, Démétrius vint le trouver pour le prier de l'aider dans la nouvelle expédition qu'il projetait de faire en Grèce. Frédéric lui promit des troupes. Mais comme il faisait ses préparatifs, la mort le surprit l'an 1227, ne lui ayant laissé que le tems de faire son testament, par lequel il institusit l'empereur son héritier. Boniface, s'étant brouillé, l'an 1231, avec Thomas, comte de Savoie, lui déclara la guerre, et se rendit maître de Turin, qui fut repris, l'an 1234, par Amédée, fils et successeur de Thomas. L'an 1239, le 4 septembre, Guillaume Isambart, et maître Guillaume des Vignes, juges de la cour impériale, tous deux nonces de l'empereur, remirent, au marquis Boniface, dans son château de Clavasio, lieu de sa résidence, les lettres de ce prince, par lesquelles il renonçait, tant à la succession de Démétrius, qu'aux droits que pouvait exercer Conrad, son fils, sur le marquisat de Montferrat, du chef d'Yolande, son aïeule maternelle, fille de Conrad, roi de Jérusalem. Ces lettres, scellées en or, et rapportées par Benvenuto (col. 385, 386), sont datées de Pizzighitone, le 31 août de cette année. Frédéric étant mort l'an 1250, le marquis Boniface fut un de ceux qui se déclarèrent le plus hautement en faveur du roi Conrad, son fils, que plusieurs villes de Lombardie refusèrent de reconnaître pour leur souverain. Les Alexandrins, profitant des troubles, se jetèrent sur le Montferrat, dont ils enlevèrent plusieurs châteaux et ravagèrent les campagnes. Boniface, pour les réprimer, fit alliance, au mois de décembre 1252, avec les Pavesans, et remporta sur eux divers avantages. Dans le même tems, ils furent mis au ban de l'empire avec le marquis de Lanza, qu'ils avaient choisi pour leur capitaine. Menacés de voir fondre sur eux toutes les forces de l'Allemagne, ils consentirent à rendre au marquis de Montferrat les places qu'ils lui avaient prises. Boniface, au mois de mai de l'année suivante, reçut de Conrad une nouvelle investiture de ses états. Il n'en jouit pas long tems depuis, étant mort l'an 1254. Son corps fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de Loccedio. De MARGUERITE, son épouse, fille d'Amédée III, comte de Savoie, il laissa un fils, qui suit, et Adélaïde, femme d'Albert le Grand, duc de Brunswick.

GUILLAUME V, DIT LE GRAND ET LONGUE-ÉPÉE.

1254. GUILLAUME, à qui sa valeur et ses exploits firent donner le surnom de *Grand*, succéda au marquis Boniface, son père, dans le Montferrat, qu'il étendit par l'acquisition de Verceil et d'autres terres. L'an 1264, le 14 mai, il fit, avec les agents de Charles d'Anjou, comte de Provence, et depuis roi de Sicile, un traité d'alliance, portant que les ennemis de l'un en Lombardie seraient réputés les ennemis de l'autre, et qu'ils se prêteraient un secours mutuel pour défendre leurs domaines en ce pays-là. Il faut remarquer que Charles possédait en Piémont les villes d'Albe et de Quierasque, avec les terres de Cuneo, de Savillan et de Montevico, et que de plus il s'était rendu maître de Turin, en 1262, avec le secours de Guillaume. (*Voy.* Boniface, *comte de Savoie.*) Guillaume avait épousé, par contrat du 28 mars 1257, ISABELLE, fille de Richard, comte de Glocester, frère du roi d'Angleterre. Devenu veuf au mois d'août 1271, il se rendit en Espagne,

où il reçut la main de Béatrix, fille d'Alfonse l'Astrologue, roi de Castille. Il conclut, dans le même tems, par traité du 18 octobre, le mariage de Marguerite, qu'il avait eu d'Isabelle, avec l'infant don Juan, fils de ce même Alfonse. Ce monarque prenait alors le titre d'empereur, et, en cette qualité, il établit son *vicaire* en Italie, par lettres du 20 novembre suivant, le marquis, son gendre, avec les pouvoirs les plus étendus. Mais ce titre s'évanouit, l'an 1273, par l'élection de Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains. Cette année, le marquis de Montferrat conclut une ligue avec les Génois, les Astesans et les Pavesans, pour arrêter les progrès du roi de Sicile, qui leur faisait la guerre dans la vue de subjuguer toute la Lombardie. Le pape Grégoire X, instruit de cette confédération, fulmine, à la sollicitation de Charles, une sentence d'excommunication contre le marquis et ses alliés; comme si c'eût été un crime à des princes et à des villes libres de se liguer ensemble pour s'opposer aux projets ambitieux d'un monarque étranger, qui cherchait à les opprimer. Cet abus visible de la puissance spirituelle ne produisit aucun effet. Le marquis ayant reçu des troupes du roi de Castille, son beau-père, vint assiéger, avec ses confédérés, la ville d'Alexandrie, qui s'était donnée au roi de Sicile, et la contraignit, par capitulation, de secouer le joug de ce prince pour se joindre à lui. Il attaqua, avec le même succès, la plupart des autres villes de Piémont, qui appartenaient à Charles, et leur imposa la même condition. L'an 1278, les Milanais, battus par Cassoné della Torré, chef des Torriani, qu'ils avaient chassés de leur ville, élisent, le 26 août, pour leur capitaine, le marquis de Montferrat, auquel ils décernent dix mille livres d'appointements pour chacune des cinq années que devait durer son commandement. Le marquis, au commencement de septembre suivant, les mène dans le Lodigian, dont la capitale servait de retraite aux Torriani, fait le dégât dans le pays, et s'empare sans peine de quelques châteaux mal fortifiés. Mais, apprenant que les Crémonois, les Parmesans, les Modenois, et ceux de Reggio, venaient au secours des Torriani, il prit le parti de s'en retourner à Milan. En rentrant dans cette ville, il la trouva divisée en deux partis, dont l'un voulait que l'on continuât la guerre, et l'autre désirait la paix. Le premier ayant prévalu, Guillaume refusa de ramener les Milanais en campagne, à moins qu'on ne lui donnât pouvoir de faire la paix comme la guerre, suivant qu'il le jugerait convenable. Ayant gagné ce point, il part, et va faire de nouvelles incursions dans le Lodigian. Cassoné et Raymond della Torré, archevêque d'Aquilée, rendirent la pareille aux Milanais, et prirent sur eux différentes places. Le marquis, en vieux renard, dit Muratori, ne se trouvant pas en forces vis-à-vis de ces deux chefs, eut recours à la ruse. Il s'abouche secrètement avec eux, et vient à bout de les amener à un traité de paix, dont les conditions, arrêtées au mois de mars 1279, portaient que les prisonniers seraient rendus de part et d'autre, que les places enlevées aux Milanais seraient mises entre les mains de personnes neutres, et que les Torriani rentreraient en possession de leurs biens allodiaux. Croyant qu'on agissait avec eux de bonne foi, ceux-ci se hâtèrent de remplir leurs engagements. Mais le marquis, ayant obtenu ce qu'il souhaitait, et surtout la délivrance des prisonniers milanais, se moqua des Torriani, et ne tint compte des promesses qu'il leur avait faites. Ils se plaignirent hautement de cette perfidie dans un manifeste qu'ils envoyèrent au pape Nicolas III, au roi de France, et à d'autres princes. Ils adressèrent leurs plaintes au marquis lui-même, dont la réponse fut qu'il avait bien le pouvoir de donner des paroles, mais que c'était aux Milanais à les exécuter. La guerre recommence, et Godefroi della Torré la fait avec succès. L'an 1281, le marquis s'étant acheminé avec sa femme Beatrix, pour aller voir le roi de Castille, son beau-père, est arrêté et fait prisonnier en Savoie, par le comte Philippe I, son oncle maternel. Les conditions que ce prince lui imposa pour sa délivrance, furent de renoncer à ses prétentions sur Turin et les autres places du Piémont, et de s'obliger, en donnant des otages, à lui payer six mille besants. Remis en liberté, il continue sa route. Ayant perdu sa femme en Espagne, il revient en Italie sur deux galères génoises, amenant avec lui cinq cents cavaliers espagnols et cent arbalétriers qu'il avait obtenus de son beau-père, avec une bonne somme d'argent. C'était avec ces secours qu'il se flattait de réduire toute l'Italie sous ses lois. Le 25 mai de la même année, bataille sanglante des Milanais, contre les Torriani, sur les bords de l'Adda. Le brave Cassoné y périt, avec un grand nombre des siens, sans parler de huit cents prisonniers que les Milanais firent sur leurs ennemis. L'archevêque Raymond della Torré, consterné de cet échec, prit le parti de s'en retourner dans son église d'Aquilée. Les Lodigians, craignant alors d'être écrasés par les Milanais, demandèrent la paix à l'archevêque Atton, qui l'accorda sans peine, à condition qu'ils renonceraient à la défense des Torriani. Le marquis s'enorgueillit de ses succès, et de capitaine qu'il était, il voulut trancher du souverain à Milan. Ayant gagné les principaux citoyens, il obtint la permission de s'y donner un vicaire et d'y nommer un podestat. Le prélat dissimula cette entreprise; mais il travailla sous main à la faire échouer. Sa partie fut si bien formée, que, le 27 décembre 1282, profitant de l'absence du marquis, que ses affaires avaient appelé à Verceil, il se rendit maître du palais public, d'où il chassa le vicaire du marquis; après quoi il fit signifier à celui ci qu'il n'eût plus à remettre les pieds à Milan. Ayant ainsi recouvré son autorité dans cette ville, il n'oublia rien pour s'y maintenir. Il conclut des ligues avec ses voisins; il écrivit même à l'empereur pour lui demander du secours contre le marquis; il s'accommoda avec les Torriani, auxquels il rendit leurs biens allodiaux, à condition qu'ils se retireraient à Ravenne pour y fixer leur séjour: condition qu'ils remplirent mal, étant sortis de Ravenne après y être restés quelque tems, pour aller s'établir à Aquilée.

L'an 1284, le marquis donne en mariage sa fille Yolande à l'empereur grec Andronic Paléologue, avec son royaume de Thessalonique pour dot; ce qui prouve que jusqu'alors les marquis de Montferrat avaient conservé quelques domaines en ce pays-là. Le gendre, en retour, donna plusieurs milliers de florins à son beau-père, et s'obligea de lui entretenir, par an, cinq cents cavaliers en Lombardie. Les Grecs, suivant leur usage, changèrent le nom de la nouvelle impératrice en celui d'Irène. Le marquis, avec l'argent qu'il avait reçu d'Andronic, ourdit de nouvelles trames pour son agrandissement. S'étant fait, par ce moyen, un parti dans Tortone, il y entre un jour inopinément au lever de l'aurore, fait main-basse sur ceux des citoyens qui veulent le repousser, tue les uns, dépouille les autres, et les emmène prisonniers. Du nombre de ceux-ci fut l'évêque Melchior, qui s'était toujours opposé aux tentatives du marquis sur cette ville qui était sa patrie. On lui mit pour condition de sa délivrance, qu'il irait, sous bonne garde, inviter les châtelains des différentes places du Tortonez, à se rendre. Mais, n'ayant pu y réussir, il fut massacré comme il s'en retournait; attentat que le marquis désavoua comme ayant été commis à son insu. Mais peu de personnes ajoutèrent foi à ses protestations.

L'an 1289, la guerre éclate entre le marquis et la ville de Pavie, l'une de celles qui s'étaient liguées contre lui avec Milan. Mais étant venu à bout d'attirer à lui la plupart des nobles pavesans, au moment de livrer bataille, il change les dispositions de la ville à son égard, de manière qu'y étant entré pacifiquement, il en est élu capitaine pour dix ans. L'an 1290, pour se venger d'une incursion que les Milanais avaient faite dans le Novarrez, il entre sur leur territoire par représailles, et y fait le dégât. Toutes les villes liguées contre lui se mettent alors en mouvement. Obligé de se retirer, il

tourne ses armes contre la ville d'Asti, qui lui avait donné des sujets de mécontentement. Les Astesans, pour n'être point ecrasés, eurent recours à la ligue des Milanais; ils s'adressèrent aussi à Amédée, comte de Savoie, et reçurent des secours avec lesquels ils se mirent en etat de se defendre et même d'attaquer. Ayant pris par trahison la place de Vignal au Montferrat, ils y firent un butin considérable, dont la principale pière était le pavillon du marquis. C'était une machine si grande, qu'à peine dix paires de bœufs suffirent pour l'emporter. Maîtres de cette place au moyen de l'or avec lequel ils avaient corrompu la fidelité des habitants, ils employèrent le même expédient pour s'assurer de la personne même du marquis. Les Alexandrins furent ceux qui leur parurent les plus propres à faire ce coup. Ils traitèrent secrètement avec eux, et à l'appât de trente-cinq mille florins d'or, qu'ils leur promirent, ceux-ci s'engagèrent à leur livrer le marquis. Mais ils avaient affaire à un homme qui ne s'endormait pas. Le secret ayant transpiré, il vole sur les lieux avec un corps de troupes, à dessein de punir les conjurés. Sa diligence ne servit, néanmoins, qu'à accélérer l'effet du complot. Le 8 septembre 1290, comme il était occupé à faire ses recherches, il s'élève tout-à-coup une sédition dans la ville. Les bourgeois, supérieurs en forces, se saisissent du marquis et de ses gens, qu'ils laissèrent aller ensuite, apres l'avoir enfermé, sous bonne garde, dans une cage de fer. Ce fut dans cette affreuse prison, où il avait passé quinze mois, qu'il termina ses jours, le 6 février, selon Muratori; le 13, suivant Benvenuto di S. Giorgio de l'an 1292. Telle fut la catastrophe de la tragédie que joua sur le théâtre d'Italie, Guillaume V, marquis de Montferrat. S'il eut de grandes qualités, on ne peut nier, dit Muratori, qu'il eut encore de plus grands vices: heureux, ajoute-t-il, s'il sut employer le tems que Dieu lui laissa pour faire une sincère pénitence. Les Alexandrins, craignant que sa mort ne fût une feinte, lui versèrent sur le dos, pour s'en assurer, du lard et du plomb fondus, après quoi ils rendirent le corps, qui fut inhumé à l'abbaye de Loccedio. Outre les enfants que nous avons nommés, Guillaume laissa de BÉATRIX, sa seconde femme, un fils, qui suit; et Alasie, femme de Poncello, fils d'Orso-Ursino, patrice romain.

JEAN I, DIT LE JUSTE.

1292. JEAN, né l'an 1276, successeur de Guillaume, son père, apprit sa mort à la cour de Charles II, roi de Naples, où il s'était retiré. Mathieu Visconti, seigneur de Milan, profitant de son éloignement, entre avec une puissante armée dans le Montferrat, où il prend diverses places, et répand une si grande terreur, que le peuple de ce marquisat l'élit pour capitaine avec les appointements de trois mille livres par an. Le nouveau marquis, à son arrivée, est obligé de confirmer cette élection, en donnant à Mathieu des lettres par lesquelles il l'instituait son lieutenant. La ville d'Asti, comme la plupart de celles de Lombardie, était alors partagée entre les deux factions des Gibelins et des Guelfes. Les premiers, ayant appelé à leur secours les marquis de Montferrat et de Saluces, chassent les seconds, qui avaient à leur tête la maison de Solari. Le marquis Jean, en cette occasion, recouvre le grand pavillon que les Astesans avaient enlevé à son père, et bientôt après se remet en possession de la terre de Vignal. Benvenuto met cette expédition en 1294, et Muratori, deux ans plus tard. L'an 1299, ayant fait une nouvelle ligue avec le marquis de Saluces, auquel se joignirent Philippon, comte de Langusco et Mainfroi de Beccaria, il se rend maître, le 18 mars, des villes de Verceil et de Novarre, avec leurs forteresses. Galéas Visconti, fils aîné de Mathieu, n'eut que le tems de s'échapper de Novarre, dont il était podestat. Les Milanais, alarmés de cette double conquête, prennent les armes pour arrêter les progrès du marquis Jean. Celui-ci leur fait accepter une conférence, qui se tient le 1er. mai suivant. On y discuta en présence du marquis de Ferrare, et avec le secours de plusieurs docteurs ès-lois, les pretentions du marquis sur les deux villes qu'il avait prises; et son droit ayant été reconnu, la paix se fit le 4 septembre de la même année; mais elle ne fut pas durable. L'an 1301, le marquis Jean ayant chassé de Verceil la faction des Titioni, et de Novarre celle des Tornielli, les Milanais prennent parti pour ces bannis, qui s'étaient réfugiés chez eux, et se mettent en devoir de les rétablir les armes à la main. Mais, apprenant que les Crémasques, les Lodigians, les Plaisantins, les Cremonois, les Verceillois et les Navarrois, ont fait alliance avec le marquis pour ramener à Milan les Torriani, ils changent de dessein, et restent dans leurs murs, de peur d'une invasion. Le marquis Jean réussit néanmoins, l'an 1302, à faire rappeler les Torriani à Milan, après en avoir fait bannir les Visconti. Depuis l'expulsion des Solari, rien ne lui résistait dans Asti, qu'il gouvernait, suivant l'expression de Muratori, la baguette à la main. Ces bannis, l'an 1304, au moyen des intelligences qu'ils y entretenaient, vinrent à bout d'y rentrer, le jour même de l'Ascension, et d'en chasser, à leur tour, les Gottuani, leurs ennemis, dont ils pillèrent et brûlèrent les maisons. Le marquis Jean, par la chute de cette dernière faction, perdit toute son autorité dans Asti. Il ne survécut pas long-tems à cette disgrâce, étant mort au mois de janvier 1305, sans laisser d'enfants de MARGUERITE, fille d'Amédée V, comte de Savoie, qu'il avait épousée l'an 1296, après avoir été accordé, l'année précédente, avec Marie, fille de Robert de France, sire de Bourbon. Par son testament, il institua son héritière, Yolande, sa sœur, femme de l'empereur Andronic Paléologue, ou celui de ses fils qu'elle choisirait. Mais à peine eut-il les yeux fermés, que Mainfroi, marquis de Saluces, issu d'Anselme, second fils d'Aledran, prétendit, comme plus proche agnat, au marquisat de Montferrat. Cependant, il ne prit d'abord, comme le prouve Benvenuto, par de bons documents, que le titre de gouverneur de cet état, titre qu'il partagea même avec le comte de Langusco, seigneur de Pavie. Il fit plus, il consentit à une députation qui fut faite à l'impératrice de Constantinople, pour la presser de venir elle-même, ou d'envoyer un de ses fils prendre possesion du Montferrat. Mais, sur le bruit qui se répandit que la veuve du feu marquis était enceinte, elle jugea à propos d'attendre l'événement de cette grossesse. Le bruit était faux, et lorsqu'il fut pleinement dissipé, l'impératrice, du consentement de son époux, transporta ses droits, sur la succession qui lui était échue, à son fils, qui suit.

THÉODORE PALÉOLOGUE.

1306. THÉODORE, second fils de l'empereur Andronic Paléologue, et d'Yolande de Montferrat, nommée par les Grecs Irène, arrive en grand cortége, le 16 septembre 1306, à Casal, dans le Montferrat, dont sa mère lui avait cédé la propriété. Il amenait avec lui sa femme ARGENTINE, fille d'Opicin Spinola, l'un des capitaines de Gênes, qu'il avait épousée en passant par cette ville, où il avait debarqué à son arrivée en Italie. En examinant l'état de son marquisat, il ne tarda pas à s'apercevoir que le marquis de Saluces, pendant son administration, en avait cédé frauduleusement quelques places à Charles II, roi de Naples, et en retenait d'autres pour lui. Résolu de les reprendre, il s'aboucha, le jour de saint Michel, à Ponte della Rutta, près de Garzano avec les Astesans, ennemis du marquis de Saluces, et fit alliance avec eux malgré l'opposition de leur capitaine, Philippe de Savoie, prince de Morée, qui le trahissait en se donnant pour son ami. Assuré de leur secours, ou du moins de n'être point traversé par eux, il se met en campagne à la tête des troupes qu'il avait rassemblées, et recouvre, en peu de jours, Montebello dont les habitants lui firent serment de fidelité. Cet exemple fut suivi de la plupart

des autres villes et bourgs du Montferrat. L'an 1307, il vint mettre le siége devant Montecalvo, l'une des places du Montferrat que le marquis de Saluces avait cédées au roi de Naples. Mais, apprenant que les alliés de ce prince venaient au secours des assiégés avec des forces supérieures, il abandonna son entreprise, et alla se placer avec son armée entre Vignal et Lu, deux places voisines l'une de l'autre, dans le dessein de les assiéger toutes deux à la fois. Les habitants de l'une et de l'autre consentirent à se donner à lui, si, dans l'espace de dix jours, le marquis de Saluces ne venait point à leur secours. Celui-ci ayant paru, dans cet intervalle, avec les troupes qu'il avait reçues du roi de Naples, Théodore jugea à propos de se retirer à Russignano, laissant la conduite de son armée à Philippon, comte de Langusco, son beau-frère. Philippon, au mois d'août, en vint à une bataille qu'il perdit avec la liberté. Le roi de Naples, à qui il fut envoyé à Marseille, où il résidait, le fit enfermer dans un château de Provence. Sa captivité fut de six mois, au bout desquels Opicin Spinola, son beau-père, étant venu trouver le roi de Naples, obtint sa délivrance sous la promesse qu'il lui fit d'une flotte pour recouvrer la Sicile. Spinola se fit, de plus, céder par ce prince, toutes ses prétentions sur le Montferrat, avec la restitution des terres de Montecalvo et de Vignal, qu'il retint pour lui-même, au lieu de les rendre au marquis Théodore, à qui elles devaient revenir. Théodore, étant venu trouver, en 1310, l'empereur Henri VII dans la ville d'Asti, reçut de lui, le 26 novembre, l'investiture du Montferrat. L'an 1316, la ville de Casal-Saint-Evvaise, par délibération du 23 mars, se soumit au marquis Théodore, et le reconnut pour son seigneur, avec tous ses descendans mâles et femelles, à perpétuité. Opicin Spinola, son beau-père, étant mort, l'année suivante, à Sarravalle, il hérita, en vertu de son testament, de tous les droits qu'il avait en cette ville. L'an 1338 (et non 1348, comme le marque Chazot), Théodore étant tombé malade à Trin, y termina ses jours le 21 avril. (Benvenuto, Muratori.) De son mariage, il laissa un fils, qui suit, avec une fille, Yolande, mariée, au mois de mai 1330, avec Aimon, comte de Savoie. Le marquis Théodore emporta, dans le tombeau, les regrets de ses sujets, qu'il avait gouvernés, pendant l'espace d'environ trente-deux ans, avec beaucoup de douceur et d'équité. Ce prince aimait les lettres et les cultivait. Dans un voyage qu'il fit à Constantinople, en 1326, il composa en grec un traité de la discipline militaire, qu'il traduisit, l'an 1330, en latin.

JEAN II, PALÉOLOGUE.

1338. JEAN, fils du marquis Théodore et son successeur, homme de cœur et prudent, comme le qualifie Benvenuto, ne négligea rien pour recouvrer les terres que ses voisins avaient usurpées sur le Montferrat pendant la vacance qui suivit la mort du marquis Guillaume V. S'étant allié, dans ce dessein, à la faction des Gibelins, il enleva, l'an 1339, aux princes de Piémont et d'Achaïe, la terre de Calusco, et les autres, qu'ils s'étaient appropriées aux dépens de son marquisat. Les divisions qui régnaient dans la ville d'Asti lui servirent aussi de prétexte pour en disputer la seigneurie à Robert, roi de Sicile, qui en était revêtu. S'étant présenté devant cette place à la tête de ses troupes, le 26 septembre de la même année, il y entra sans résistance, parce que la garnison, faute de paie, avait mis en gage ses armes et ses chevaux. Les Guttuari, les Rotari, et les autres Gibelins qui avaient été chassés, furent aussitôt rappelés, et prirent la place des Solari et de toute la faction guelfe, qui furent obligés de déguerpir à leur tour. Le marquis tira de l'oppression les Gibelins en d'autres villes, et rendit cette faction supérieure dans toute la Lombardie. Les Guelfes, pour reprendre le dessus, eurent recours, l'an 1345, à Jeanne, reine de Naples, qui leur envoya un corps de troupes commandé par Renforzo Dago, son sénéchal. Le siége d'Albe sur le Tanaro fut sa première expédition en Lombardie. S'étant rendu maître de la place, il alla se présenter devant le château de Gamenaro, occupé par les gens du marquis. Il poussa si vivement le siége, que la garnison promit de se rendre si, dans la Saint-Georges prochaine elle ne recevait point de secours. Le marquis arrive dans ce terme avec une armée composée de ses sujets et de ses alliés. Il envoye porter le gage de bataille au sénéchal qui l'accepte. On en vint aux mains; et après un sanglant combat où trois mille hommes, du nombre desquels fut le sénéchal, restèrent sur la place, le marquis, victorieux, délivra son château et s'en retourna dans le Montferrat. L'an 1347, le 19 juin, la ville de Valence, pour mettre fin aux divisions qui la déchiraient, reconnut, par un acte authentique, le marquis Jean pour son seigneur. Le mois suivant, ligué avec Luchin Visconti, duc de Milan, il combattit pour lui à la sanglante bataille que lui livrèrent le comte de Savoie, celui de Genevois et le prince de Morée, fortifiés des secours que le duc de Bourgogne leur avait fait passer. La victoire, après un grand carnage, se déclara pour ces derniers. Mais la perte que firent, en cette occasion, le duc de Milan et le marquis, ne les empêcha pas de faire de nouveaux progrès. Le marquis acheva de recouvrer les places que la négligence de son père avait laissé démembrer du Montferrat, et rendit son allié maître d'Albe, de Novarre, et d'autres lieux. Luchin reconnut mal ces services; l'agrandissement du marquis lui donna de la jalousie, et le rendit ingrat. Celui-ci se trouvant, en 1348, à Milan, fut sur le point d'y être arrêté par ses ordres; mais s'étant aperçu de son dessein à l'air froid et dissimulé qu'il lui montrait, il prit secrètement la fuite, et ne reparut plus dans cette ville. Le marquis n'eut plus dès-lors commerce avec le duc. Il n'en eut pas davantage avec ses successeurs, et ne travailla que pour son compte dans l'usage qu'il fit de ses armes. Par un stratagème ingénieux, il leur enleva, l'an 1356, la ville d'Asti, malgré les efforts qu'ils firent pour la secourir. Il fut également heureux à l'attaque de la ville d'Albe, et vint à bout de faire révolter toutes les autres places du Piémont qui leur obéissaient. Pour se maintenir contre les Visconti, il fit alliance avec le comte de Savoie et avec la ville de Pavie, qu'ils tenaient bloquée pour lors. Après avoir délivré les Pavesans, il prit à son service un corps des grandes compagnies de France, commandé par le comte de Laudo, dont le secours lui servit à s'emparer de Novarre. Mais, l'an 1358, il fut obligé de rendre et cette place et celle d'Albe dans une assemblée qui se tint, le 8 juin, à Milan, pour la pacification de la Lombardie, en présence des ambassadeurs de l'empereur Charles IV. La guerre se ralluma, l'an 1369, entre Galéas Visconti et le marquis de Montferrat, à l'occasion suivante : Galéas, en mariant sa fille à Lionel, fils du roi d'Angleterre, lui avait donné en dot la ville d'Albe et d'autres places en Piémont. Lionel étant mort, Edouard Spenser, qu'il avait établi gouverneur de ces places, refusa de les rendre, et défit même une armée que duc de Milan avait envoyée contre lui. Mais comme Spenser manquait d'argent, le marquis étant venu le trouver avec une bourse de vingt-six mille florins d'or, obtint, en lui prêtant cette somme, qu'il lui engageât les places qu'il retenait. Le duc de Milan, instruit de ce traité, conclu le 27 octobre 1369, fait aussitôt passer des troupes dans le Montferrat pour le ravager. Le marquis, de son côté, ayant pris à sa solde Spenser et ses Anglais, va faire le dégât dans le Novarrais. Mais se trouvant, malgré ce renfort, inférieur au duc, il augmenta de nouveau ses forces d'un corps de brigands commandé par le comte Lucio, qu'il prit encore à ses gages. Les hostilités entre ces deux princes ne cessèrent qu'à la mort du marquis, arrivée, comme le prouve Muratori, entre le 14 et le 20 mars 1372. Il avait épousé, 1°. CÉCILE, veuve, suivant Oienhart, d'Amanieu, comte d'Astarac, et fille de Bernard VII, comte de Comminges, dont il n'eut point d'enfants; 2°. ESCLARMONDE, ou ELISABETH, fille de Jacques II, roi de Majorque, qui le fit père d'Otton, de Jean,

de Théodore, qui se succédèrent dans le marquisat; de Guillaume, mort au mois de juillet 1400, et de Marguerite, femme de Pierre, comte d'Urgel. Par son testament, le marquis Jean, attendu que tous ses enfants étaient mineurs, leur donna pour tuteurs Amédée, comte de Savoie, et Otton de Brunswick, son parent, qui avait toujours été son principal conseiller, et qui possédait plusieurs châteaux dans le Montferrat, où il avait établi son domicile avant son mariage avec Jeanne, reine de Naples. Elisabeth survécut plusieurs années au marquis Jean II, son époux. Ce fut elle à qui Jacques III, fils de Jacques II, roi de Majorque et son héritier dépouillé, transporta, par son testament, l'an 1375, ses droits sur le royaume de Majorque. Elisabeth, se trouvant hors d'état de les faire valoir par elle-même, les transmit à Louis II, duc d'Anjou, frère de Charles V, roi de France, entre les mains duquel ils s'évanouirent ainsi que ses autres prétentions. (*Voy.* Jeanne première, *reine de Naples.*)

OTTON.

1372. Otton, dit aussi Secondotto, fils aîné du marquis Jean II, lui succéda seul au marquisat de Montferrat; mais il posséda, par indivis avec ses frères, la ville d'Asti, comme son père l'avait ordonné. Les Visconti convoitaient toujours cette place avec ardeur. La voyant possédée par des mineurs, ils crurent l'occasion favorable pour s'en rendre maîtres. Galéas, peu de mois après la mort du marquis Jean, vint en faire le siége. Otton de Brunswick essaya vainement de conclure avec lui un traité de paix. Voyant qu'il ne voulait rien relâcher de ses prétentions excessives, il implore le secours d'Amédée VI, comte de Savoie, pour la défense de ses pupilles. Le comte se trouva dans un grand embarras; il était à la fois parent des jeunes princes et des Visconti. Mais lorsqu'il vit le marquis de Saluces entrer dans l'alliance de ces derniers, la crainte que leur agrandissement ne tournât à son propre désavantage, lui fit prendre le parti de la maison de Montferrat. Il forma lui-même une ligue contre les Visconti, dans laquelle il fit entrer le pape, le marquis d'Est, François de Carrara, et les Florentins. Cependant Galéas continuait le siége d'Asti. Amédée envoya aux assiégés des troupes qui en vinrent souvent aux mains avec les assiégeants. Enfin Otton de Brunswick pourvut si bien à la défense de la ville, que Galéas échoua dans son entreprise, et fut obligé de se retirer. L'an 1377, le jeune marquis, autorisé de son tuteur, termina, le 15 juin, ses différents avec Jean Galéas Visconti, comte de Vertus, par un traité portant qu'il épouserait Yolande, sœur de ce dernier et veuve de Lionel, duc de Clarence, et que Jean-Galéas, en considération de cette alliance, lui céderait, après la mort de Galéas, son père, les villes de Casal et d'Asti. Le mariage s'accomplit effectivement à Pavie, le 2 du mois d'août suivant. Mais Jean-Galéas, comptant pour rien ses serments, retint Casal, et faisant semblant de rendre Asti, il obtint artificieusement de son beau-frère, qu'il le garderait à titre de gouverneur. Le marquis ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était joué. En vain il voulut se rendre maître d'Asti; Jean-Galéas refusa constamment de désemparer. La guerre était prête à se renouveler entre les deux beaux-frères, lorsqu'un accident imprévu la prévint. Le marquis Otton était d'un caractère féroce et sujet à des accès de frénésie, dans lesquels il comptait pour rien la vie de ceux qui étaient auprès de lui. L'an 1378, étant à Langirano, dans le Parmesan, au mois de décembre, un léger manquement d'un valet le met tout-à-coup en fureur. Il se jette sur lui, et veut l'étrangler. Un Allemand, compatriote de ce malheureux, pour lui sauver la vie, tire son sabre, et en décharge sur la tête du marquis, un coup dont il mourut quatre jours après, sans laisser de postérité. Sa veuve se remaria à Louis Visconti, seigneur de Lodi, et mourut en 1382.

JEAN III.

1378. Jean fut le successeur d'Otton, son frère, au marquisat de Montferrat. Comme il n'avait pas encore l'âge de vingt-cinq ans, marqué par son père pour la majorité de ses enfants, Otton de Brunswick, étant revenu de Naples, reprit le gouvernement de ses états. Loin d'y former opposition, Jean, lui-même, le chargea de la régence, par un acte passé publiquement à Moncalvi, ou Montecalvo, le 3 janvier 1379. Le recouvrement d'Asti fut le premier objet des soins du régent. Jean-Galéas, pour amuser Otton et son neveu, consentit à prendre pour arbitres de la querelle, le pape Clément VII, et Amédée VI, comte de Savoie. L'acte de compromis fut dressé, le 22 janvier 1379, dans la place publique de Sainte-Agnès, au diocèse de Verceil, et signé par les procureurs des parties, qui conclurent en même tems une trève de deux ans et deux mois, en attendant le jugement des arbitres. (Benvenuto, pag. 600.) Chazot dit que le jeune marquis, *voyant qu'il ne pourrait recouvrer Asti par la force, s'accommoda avec Jean-Galéas, et en reçut, par dédommagement, quatre mille florins d'or.* Nous ne voyons pas où il a puisé cette anecdote inconnue à Benvenuto dit San-Giorgio, ainsi qu'à Muratori: la suite même en fait voir la fausseté. L'an 1381, le marquis Jean étant allé avec Otton au secours de la reine de Naples, fut tué, le 25 août, dans une bataille livrée contre Charles *de la Paix*, compétiteur de cette princesse.

THÉODORE II.

1381. Théodore, né l'an 1364, successeur de Jean, son frère, dans le marquisat de Montferrat, avait été confié, dès son enfance, par son père, à Jean-Galeas Visconti, comte de Vertus, pour être élevé auprès de lui avec son fils. Dans la trève dont nous avons parlé, conclue, l'an 1379, entre Jean-Galeas et Otton de Brunswick, comme tuteur et gouverneur du marquis Jean III et de ses frères, il y avait un article portant que le jeune Théodore ne pourrait faire avec Jean-Galéas aucun accord capable de lui porter préjudice ou à ses frères. Mais après la mort de Jean III, le marquisat étant dévolu à Théodore, Jean-Galéas obligea celui-ci, qu'il tenait toujours en son pouvoir, de faire avec lui un traité de paix, dont un des articles portait que chacun d'eux retiendrait les lieux dont il était en possession. Par là, Jean-Galéas demeura maître d'Asti et de son territoire. Cette ville, dans la suite, fit partie de la dot de Valentine, sa fille, lorsqu'elle épousa Louis, duc de Touraine. Théodore, l'an 1385, eut, avec le comte de Savoie, une guerre qui dura cinq mois, et fut terminée par la médiation de Jean-Galéas, alors seigneur de Milan. Il épousa, l'an 1394, à Chivas, Jeanne, fille de Robert, duc de Bar, qui lui apporta trente-deux mille livres en dot. Nouvelle guerre, en 1396, entre le marquis de Montferrat et Amédée VIII, comte de Savoie, au sujet de leurs limites respectives. Louis, prince d'Achaïe, frère du comte, ayant soudoyé des troupes licenciées de France, s'empare de Montevico et d'autres lieux. Le duc de Milan, choisi pour arbitre l'année suivante, ne vint à bout d'établir entre les parties qu'une trève qui fut prolongée à diverses fois. Mais le marquis ne put recouvrer Montevico, dont la perte fut sans retour pour lui. Malgré le regret qu'elle lui causait, devenu veuf, le 15 janvier 1402, par la mort de Jeanne de Bar, son épouse, il ne laissa pas de s'allier, l'année suivante, à Marguerite de Savoie, fille de ce même Louis, prince d'Achaïe. L'an 1409, les Génois, pendant l'absence de Boucicaut, leur gouverneur, ayant secoué le joug des Français, se donnent au marquis de Montferrat, qui fait son entrée à Gênes, le 5 du mois de septembre. Boucicaut apprend cette nouvelle à Milan, et se met en mouvement pour aller soumettre les rebelles; mais le marquis, étant venu au-devant de lui dans l'Alexandrin, lui livre une

bataille où il le met en déroute. Les Français sont obligés de repasser les Alpes, et le gouvernement de Gênes demeure entre les mains du marquis.

L'an 1414, l'empereur Sigismond, par ses lettres données à Heidelberg, le 20 septembre, établit Théodore et ses successeurs au marquisat de Montferrat, vicaires perpétuels de l'empire, en Lombardie, privilége qui leur fut confirmé dans la suite par les empereurs Fréderic III et Maximilien, son fils. L'an 1418, le marquis Théodore finit ses jours, et fut inhumé aux Frères mineurs de Moncalvi. Marguerite de Savoie, sa seconde femme, après l'avoir perdu, se fit religieuse au monastère de la Madelaine d'Albe, où elle finit saintement ses jours, au mois de novembre 1464. De son premier mariage il laissa un fils, qui suit; et Sophie, alliée, 1°. à Philippe-Marie Sforce, comte de Pavie; 2°. à Jean II Paléologue, empereur grec.

JEAN-JACQUES.

1418. **Jean-Jacques**, qualifié marquis d'Aquasana, du vivant de Théodore II, son père, lui succéda au marquisat de Montferrat, avec **Jeanne**, fille d'Amédée VII, duc de Savoie, qu'il avait épousée en 1411. L'an 1425, après avoir vécu jusqu'alors en bonne intelligence avec Philippe-Marie, duc de Milan, il entra dans la confédération que firent contre lui les Florentins avec Alfonse, roi de Naples, le duc de Savoie et la république de Venise. Mais Philippe-Marie trouva le moyen d'en détacher, l'année suivante, le duc de Savoie, en promettant d'épouser Marie, sa fille, avec le Verceillois pour sa dot. Cette défection affaiblit le parti des confédérés, et donna ouverture à des négociations pour la paix.

Le marquis Jean-Jacques s'étant ligué de nouveau avec les Vénitiens et les Florentins, contre le duc de Milan, celui-ci envoya, l'an 1431, dans le Montferrat, son général François Sforce, ou, selon d'autres, Piccinino, qui fit de si grandes conquêtes dans le Montferrat, qu'il mit le marquis presque en chemise, suivant l'expression de Muratori, ne lui ayant laissé que Casal et quelques autres lieux aux environs, qu'on l'obligea même, pour obtenir la paix, de remettre entre les mains du duc de Savoie. Dans cette extrémité, Jean-Jacques prit le parti de se retirer à Venise pour y vivre aux dépens de la seigneurie. Il y resta jusqu'à la paix que le duc de Milan fit avec Venise et ses confédérés, par la médiation du marquis d'Est et du marquis de Saluces. Mais il eut bien de la peine à se faire comprendre dans le traité du 26 avril 1433, portant que les parties belligérantes se restitueraient toutes les terres qu'elles s'étaient prises respectivement dans le cours de la guerre. Le duc de Savoie ne se pressa pas néanmoins de se dessaisir de celles de Montferrat, qu'il avait en dépôt. Avant de les rendre, il exigeait que le marquis lui fît cession de tout ce qu'il avait au-delà du Pô et de la Doria, c'est-à-dire de Chivas, Settimo, Aréglio et Brandis, sous la promesse que le duc faisait de les redonner en fief au fils aîné du marquis. Il fallut enfin en venir là; et ce qu'il y a de singulier, ce fut ce même duc de Milan, Philippe-Marie, contre lequel il s'était confédéré, qui fut le médiateur de l'accommodement, dont le traité fut signé, au mois de janvier 1435, par les plénipotentiaires des parties à Turin. L'an 1445, le marquis Jean-Jacques finit ses jours, le 12 mars, à Casal, qu'il avait choisi pour le lieu de sa résidence, et fut enterré aux Cordeliers de cette ville. Sa femme lui survécut jusqu'en 1460. Il laissa d'elle quatre fils et deux filles. Les fils sont : Jean, qui suit; Guillaume, qui viendra ensuite; Boniface, successeur de Guillaume; et Théodore, cardinal en 1464, mort le 21 janvier 1481. Les filles : Aimée, femme de Jean III, roi de Chypre; et Isabelle, mariée à Louis, marquis de Saluces.

JEAN IV.

1445. **Jean**, fils aîné du marquis Jean-Jacques et son successeur, vit fondre inopinément dans le Montferrat, le 6 septembre 1446, Charles de Gonzague, à la tête d'un corps de troupes avec lequel il saccagea trois villages de ce pays. Voici quel fut le sujet de cette irruption. Guillaume, frère du marquis, après s'être mis au service de Philippe-Marie, duc de Milan, s'en était retiré par jalousie contre Charles de Gonzague, à qui le duc témoignait plus de confiance, et avait passé au service des Vénitiens avec lesquels les Bolonais etaient ligués contre le duc. Or, Charles se trouvant au château de Saint-Jean du Bolonais, dont la citadelle était gardée par les soldats de Guillaume, ceux-ci, ayant Tibert Brandolin à leur tête, tombèrent subitement sur les gens de Charles, qu'ils massacrèrent, ne lui laissant à lui-même que le tems de se sauver en diligence, avec ceux qui purent échapper, à Modène. C'était donc pour venger ce massacre que Gonzague se jeta sur le Montferrat. Le duc Philippe-Marie étant mort le 13 août de l'année suivante, le marquis Jean, et Guillaume, son frère, prirent deux partis opposés à l'égard de François Sforce, qui travaillait à lui succéder. Le premier conclut, le 15 décembre 1447, une ligue avec Charles, duc d'Orléans, contre Sforce. Guillaume, au contraire, épousa les intérêts de cet usurpateur qui lui donna le commandement de ses troupes, et s'engagea ensuite, par traité du 1er. novembre 1448, à lui donner en fief la ville et le diocèse d'Alexandrie. Mais Sforce, l'année suivante, s'apercevant qu'il était amoureux de sa femme, le fit arrêter, le 1er. mai, dans Pavie, où il était allé pour la voir. Enfermé dans la citadelle, il y resta prisonnier un an et dix jours. Pour recouvrer sa liberté, il fallut que, par traité du 9 mars 1450, il remît l'Alexandrin à Sforce, qui lui assura, en échange, deux mille livres de pension sur les entrées de Milan et de Pavie. Mais Guillaume protesta, le 7 juin suivant, pardevant des notaires à Trin, contre ce traité forcé; après quoi il passa au service d'Alfonse, roi de Naples et des Vénitiens. Ayant reçu d'eux quatre mille cavaliers et deux mille hommes de pied, il les amena, l'an 1451, dans l'Alexandrin, dont il prit la plupart des châteaux; mais il échoua devant la capitale défendue par Conrad Sforce. Bientôt après, Sagramore de Parme, envoyé contre lui avec deux mille chevaux et de l'infanterie, étant tombé sur ses quartiers, le mit en déroute, après lui avoir fait beaucoup de prisonniers et enlevé son bagage. Guillaume, après cet échec, dit Muratori, fut long-tems à refaire ses plumes. Les Vénitiens, cependant, firent la paix avec le duc de Milan, en 1454. Dans le traité, signé le 8 avril à Lodi, furent compris le marquis Jean et Guillaume, son frère. Le duc reprit ce dernier à son service, avec les appointements de huit mille ducats par an, et la cession des places de Felizano et de Cassino avec leurs territoires. Le marquis Jean vécut paisible depuis ce tems, et finit ses jours à Casal, le 19 janvier 1464, sans laisser d'enfants de **Marguerite**, fille de Louis, duc de Savoie, qu'il avait épousée à Chambéri, le 2 juillet 1458. Sa veuve épousa, en secondes noces, Pierre II de Luxembourg, comte de Saint-Paul.

GUILLAUME VI.

1464. **Guillaume**, frère de Jean IV et son successeur, fit, le 25 février 1467, un traité de confédération avec le duc de Milan, contre Amédée, duc de Savoie, et Philippe, son frère. Il y eut, de part et d'autre, des hostilités qui cessèrent la même année, ou dans le commencement de la suivante, par la médiation de Louis XI, roi de France. L'an 1475, le duc de Milan, Galéas-Marie Sforce, institua solennellement dans le duomo ou l'église cathédrale de Milan, le marquis Guillaume, capitaine-général de ses troupes. Pendant les huit années qu'il jouit de ce titre, on ne trouva point d'occasion éclatante où il en ait fait usage. Il mourut, le 28 février 1483, à Casal, où il fut enterré auprès de ses ancêtres

dans l'église des Franciscains. Beovenuto dit qu'il laissa après lui *une mémoire d'or.*

Il avait épousé, 1°. MARIE, fille de Gaston IV, comte de Foix; 2°. ELISABETH, fille de François Sforce, duc de Milan; 3°. BERNARDINE, fille de Jean I de Brosse et de Nicole de Blois, dite de Bretagne, comtesse de Penthièvre. Du premier mariage, il laissa Jeanne, mariée à Louis II, marquis de Saluces, et du second, Blanche, femme de Charles I, duc de Savoie. Le troisième mariage fut stérile.

BONIFACE IV.

1483. BONIFACE, frère et successeur de Guillaume, était au service d'Hercule d'Est, duc de Ferrare, lorsque le marquisat du Montferrat lui échut. Il entra, peu de tems après, dans la ligue que le pape et le duc de Milan formèrent avec plusieurs autres princes d'Italie contre les Vénitiens. Jusqu'alors, quoique avancé en âge, il n'était point marié. Il épousa, par procureur, au mois d'août 1483, HÉLÈNE DE BROSSE, sœur de Bernardine, femme de Guillaume, son frère, et la perdit, l'année suivante, sans en avoir eu d'enfants. L'an 1485, il prit en secondes noces, MARIE, fille, selon Campana et Sansovio, de Georges Scanderberg, despote d'Épire, et selon d'autres, d'Etienne, despote de Servie, dont il eut Guillaume, qui suit; et Jean-Georges, qui viendra ensuite. Le marquis Boniface termina ses jours l'an 1493. Il était d'une taille avantageuse et d'une force extraordinaire.

GUILLAUME VII.

1493. GUILLAUME, fils aîné de Boniface, lui succéda en bas âge sous la tutelle de Marie, sa mère, qu'il perdit en 1495. L'an 1508, il épousa, le 31 août, ANNE, fille de René, duc d'Alençon, dont il eut: Boniface, qui suit; Marie et Marguerite, desquelles il sera parlé ci-après. Guillaume mourut en 1518, âgé de trente ans.

BONIFACE V.

1518. BONIFACE, fils et successeur de Guillaume VII, n'était âgé que d'un an à la mort de son père. Anne, sa mère, prit soin de sa tutelle et de celle de ses deux sœurs. Il était dans sa treizième année, lorsqu'une chute de cheval, qu'il fit à la chasse, lui causa la mort en 1530.

JEAN-GEORGES.

1530. JEAN-GEORGES PALÉOLOGUE, fils du marquis Boniface IV, était évêque de Casal et abbé de Loccedio, à la mort de son neveu Boniface V. Etant le seul mâle qui restât de sa maison, la succession de ce jeune prince lui était dévolue, et personne ne la lui contesta. Pour continuer sa race, il quitta ses bénéfices, et rechercha en mariage la princesse Julie, fille de Frédéric d'Aragon, roi de Naples. Mais la mort l'enleva, le 30 avril 1533, avant la consommation de cette alliance.

Boniface V avait deux sœurs, comme on l'a dit, Marie et Marguerite, qui lui survécurent, ainsi qu'à leur oncle. La première ayant été mariée à Frédéric II de Gonzague, duc de Mantoue, et ensuite répudiée, se retira dans un cloître. La deuxième, après la retraite de Marie, donna sa main, dans le mois de septembre 1532, au même Frédéric, et prétendit, avec lui, succéder, après la mort de Jean-Georges, son oncle, au marquisat de Montferrat. Mais elle eut deux concurrents, Louis II, marquis de Saluces, qui avait épousé Jeanne, fille du marquis Guillaume VI, et Charles III, duc de Savoie, qui revendiquait cette succession, et comme suzerain du Montferrat, en vertu des hommages que les marquis lui avaient prêtés, et comme descendant d'Yolande de Montferrat, fille de Théodore I, et femme d'Aimon, comte de Savoie. L'empereur Charles V, ayant évoqué la cause à son conseil, décida, par son jugement rendu à Gênes, le 5 janvier 1536, en faveur des ducs de Mantoue, qui s'étaient déjà mis en possession de l'héritage contesté. L'an 1574, Guillaume, fils du duc Frederic II et son successeur, obtint de l'empereur Maximilien II, l'érection du Montferrat en duché. Cependant les ducs de Savoie n'avaient pas renoncé à leurs prétentions sur ce domaine. Le duc Charles-Emmanuel, ayant trouvé l'occasion de les renouveler et de les faire valoir, entra, l'an 1613, dans le Montferrat, et le conquit sans le secours d'aucun allié. Mais il fut bientôt obligé de les rendre. Son fils, Victor-Amédée, en recouvra une partie, l'an 1631, comme on l'a dit ailleurs, par le traité de Quieras. Charles IV, duc de Mantoue, étant mort dans le ban de l'empire, en 1708, pour avoir suivi le parti de la France, l'empereur Joseph I adjugea au duc de Savoie le reste du Montferrat, dont la possession lui fut confirmée à la paix d'Utrecht.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES SEIGNEURS, PUIS DUCS DE MILAN.

MILAN, ville de l'Insubrie, fondée par les Gaulois, qui, sous Velluvèse, s'établirent en Italie vers l'an de Rome 170 (584 avant Jésus-Christ), devint la capitale d'un royaume, dont Viridomar fut le dernier roi (222 avant Jésus-Christ). Milan alors, avec toute l'Insubrie, passa sous la domination des Romains. Les Huns, les Goths, les Lombards, conquirent successivement cette ville avec son territoire, dans les cinquième et sixième siècles de l'église. Après la ruine du royaume de ces derniers, elle tomba sous la puissance de Charlemagne, et fut comme incorporée dans la suite au nouvel empire d'Occident. Mais depuis que cet empire eût été transporté en Allemagne, la ville de Milan ne pouvant s'accoutumer à la dureté du gouvernement germanique, travailla à se mettre en liberté, toutes les fois que la faiblesse, ou les embarras des empereurs lui en fournirent l'occasion. Elle ne le fit pas toujours impunément. On a vu, à l'article de l'empereur Frédéric I, le traitement affreux qu'elle s'attira, l'an 1162, par sa révolte. S'étant rétablie peu de tems après, le souvenir de ses malheurs ne la rendit que plus disposée à secouer le joug des Allemands : elle s'en affranchit insensiblement, à la faveur des troubles qui s'élevèrent entre le sacerdoce et l'empire. Mais incapable de se former en république, par la division des habitants, elle eut pour maître les chefs des factions qui se formèrent dans son sein. Trois familles dominèrent l'une après l'autre à Milan, les Torriani, ou della Torre (de la Tour), les Visconti et les Sforces. Nous trancherons court sur la première, parce qu'elle n'eut qu'une autorité chancelante à Milan, et qu'elle n'y établit point un gouvernement fixe.

L'an 1257, MARTIN DELLA TORRE, s'étant mis à la tête d'une sedition qui s'était élevée dans Milan, chasse de la ville l'archevêque Léon Perego, avec tous les nobles, et prend en main le gouvernement. Le 4 avril de l'année suivante, l'archevêque et les nobles rentrent à Milan, en vertu d'un accommodement conclu par le légat Philippe de Fontana; mais cette paix, nommée *la paix de saint Ambroise*, fut de courte durée. Le 29 juin de la même année, l'archevêque et les nobles sont de nouveau chassés. Martin et les Milanais accèdent, l'an 1259, à la ligue formée, le 11 juin, entre le marquis Obert Pallavicini, le marquis d'Est, les Ferrarais, les Mantouans et les Padouans, contre Eccelin, tyran chassé de Padoue, qui désolait la Lombardie par ses brigandages et ses cruautés. S'étant mis en campagne pour aller joindre les confédérés, Martin apprit, par ses espions, le 17 septembre, qu'Eccelin venait de passer l'Adda, et dirigeait sa route vers Milan. A cette nouvelle, il se hâta d'y retourner. Eccelin, voyant par là son coup manqué, se venge sur Monza, dont il brûle les faubourgs. Vers la fin de la même année, Martin s'empare de Lodi, où s'étaient refugiés les nobles bannis de Milan. Mais considérant la forte haine de ses ennemis, et craignant d'en être la victime tôt ou tard, il persuade au peuple de Milan de conférer, pour cinq ans seulement, la seigneurie de leur ville au marquis Obert, espérant de conserver son autorité à l'ombre de celle du marquis. Obert accepta l'offre; mais loin de remplir les vues de la famille *della Torre*, son principal soin fut de l'abaisser. Cependant, il ne put ruiner le crédit de Martin, qui posséda toujours la confiance du peuple. L'an 1260, les bannis de Milan s'étant emparés du château de Zubiago, Martin court aussitôt l'assiéger, force les défenseurs à se rendre, et les emmène tous enchaînés à Milan. Le peuple veut les faire mourir; Martin s'y oppose : *Je n'ai jamais su faire un homme*, dit-il, *ni me donner un fils; et par cette raison, je ne veux défaire aucun homme.* Ils sont exilés en divers endroits. L'an 1263, le marquis Obert et Martin della Torre vont assiéger, au mois d'avril, dans Arona, Otton, Visconti, nouvel archevêque de Milan, sacré malgré eux par le pape, prennent la place, et obligent le prélat de retourner à Rome. Martin, la même année, finit ses jours le 18 décembre. Otton Visconti, suivant les annales du Milanez, fut nommé, cette année, archevêque de cette ville par le pape Clement IV, contre le gré du people, qui connaissait son attachement pour la noblesse. Le pape, apprenant qu'on refusait de le reconnaître, et qu'on lui enlevait ses domaines, frappa la ville d'interdit, espèce de châtiment qui dura l'espace de quatre ans. Elle n'empêcha pas PHILIPPE DELLA TORRE, frère de Martin et son successeur, d'ajouter à son domaine les villes de Côme, de Novarre, de Verceil et de Lodi. Il était sur le point de passer à Brescia, pour soutenir la révolte de cette ville contre le marquis Obert Pallavicini, son seigneur, lorsque la mort l'enleva, dans le mois d'août 1265, au grand regret de son peuple, si l'on en croit Paul Jove; ce qui ne s'accorde guère avec les actes de violence et de tyrannie que d'autres lui imputent.

1265. NAPOLÉON DELLA TORRE se fit proclamer seigneur de Milan aussitôt après la mort de Philippe, son parent. Il commença son gouvernement par se déclarer contre les nobles, dont plusieurs furent emprisonnés, et quelques uns mis à mort par ses ordres. L'interdit jeté sur la ville de Milan durait toujours, au grand regret des citoyens et de Napoléon lui même. S'étant concertés ensemble, ils députèrent à la cour pontificale, pour le faire lever. L'audience ayant été refusée à leurs ambassadeurs, ceux-ci eurent recours à Charles, roi de Sicile, qui, voulant attirer dans son parti les Milanais, joignit à leurs ambassadeurs les siens propres, qu'il chargea d'une lettre très-pressante et très-ferme pour le pape, qui était alors à Viterbe. L'audience alors leur ayant été accordée, ils exposèrent, au saint père, leurs moyens de défense, en rejetant sur l'archevêque et sur les nobles qu'ils avaient bannis, tous les désordres

passés. Le prélat qui était présent, s'étant alors levé, plaida sa cause avec tant d'énergie, et dépeignit si vivement l'atrocité de la conduite des Torriani envers les nobles, qu'il émut à compassion toute l'assemblée. Les députés de Milan, voyant qu'ils ne pourraient y faire rétablir le service divin qu'en recevant l'archevêque dans leur ville, promirent de se conformer à la volonté du pape. Mais, pour s'assurer de la sincérité de leur promesse, on envoya sur les lieux un légat, qui, étant arrivé dans le mois de novembre 1268, exigea des Milanais, pour les réconcilier avec le saint siége, qu'ils reconnussent Otton pour leur pasteur légitime; qu'ils lui accordassent l'entrée et la résidence dans leur ville; qu'ils lui restituassent les domaines qu'ils lui avaient ravis, et qu'ils ne missent plus à contribution le clergé. Tout cela ayant été consenti, le légat retourne à Rome pour ramener Otton à Milan, et le rétablir sur son siége. Mais Clément IV étant mort dans ces entrefaites, les Torriani ne tinrent compte de leurs engagements. Grégoire X, successeur de Clément IV, étant venu vers la mi-novembre à Milan, les Turriani lui firent tant d'honneurs et de caresses qu'ils le détachèrent des intérêts d'Otton, qui, se voyant abandonné par le pape, se retira à Biella, dans le Piémont. Les bannis de Milan l'étant venu joindre, l'aidèrent à former une armée, avec laquelle il livra bataille, le 21 janvier 1276, aux Turriani qu'il mit en déroute, et fit prisonnier Napoléon avec Mosca, son fils, et plusieurs de ses parents. Après cette victoire éclatante, Otton Visconti fait son entrée à Milan, où il prend possession de son siége, et en même tems il est proclamé seigneur temporel de la ville par le peuple et les nobles. Les Torriani, chassés de Milan, vont chercher une retraite dans le Frioul, où ils sont favorablement accueillis par Raymond, patriarche d'Aquilée, leur parent. (*Chron. Placentin.*) Ils n'y restèrent pas oisifs. Le plus brave d'entre eux, Casson della Torre, fils de Napoléon, s'étant mis à leur tête, en 1278, va, dans le mois de mai, s'emparer de Lodi. A cette nouvelle, les Milanais et les Pavesans accourent chacun avec leur caroccio pour faire le siége de Lodi. Mais Raymond della Torre, patriarche d'Aquilée, étant venu au secours de la place avec un corps de cavalerie et d'arbalétriers, auxquels se joignirent les Parmesans, les Crémonais, les Modenois, et ceux de Reggio, cette armée nombreuse obligea les Milanais à lever le siége. Ce fut alors que ceux-ci, pour réparer cet échec, élurent, pour leur capitaine, Guillaume, marquis de Montferrat. Guillaume, les ayant ramenés avec leurs alliés, au mois d'août suivant, devant Lodi, fit le dégât aux environs. Mais apprenant que les Parmesans, les Crémonais et les autres partisans des Turriani venaient à lui avec des forces supérieures, il prit le parti honteux de retourner à Milan. (*Gulv. Flam. Manip. flor.*) La voie de négociation qu'il employa l'année suivante, eut un meilleur succès. Ayant fait proposer aux Torriani de leur restituer tous leurs biens allodiaux et tous les prisonniers qu'on avait faits sur eux; à condition de rendre aux Milanais ce qu'ils leur avaient enlevé; il les engagea par là à conclure, au mois de mars, un traité de paix. Mais après qu'ils eurent exécuté leurs engagements, il refusa de tenir les siens. La guerre recommença, et se fit avec des succès variés. Cependant, Napoléon était toujours en prison. Il y mourut, l'an 1285, au plus tard. Cette même année, l'archevêque Otton trouva moyen de se défaire du marquis de Montferrat, qui travaillait, à la faveur de son titre de capitaine de Milan, à s'y rendre souverain. Ayant saisi l'occasion où des affaires l'avaient attiré à Verceil, il chassa de la ville son vicaire, et lui en substitua un de sa façon; ce qui ferma le retour au marquis. (*Voyez* Guillaume, marquis de Montferrat.) L'an 1286, l'archevêque Otton fit la paix avec les Torriani, et leur rendit leurs biens, à condition qu'ils s'éloigneraient de Milan. Ce prélat finit ses jours, à l'âge de 97 ans, le 8 août 1295. (Muratori, *Ann. d'Ital.*, tom. VII, pag. 367, 373, 378, 387, 397, 399, 403, 407, 411, 418, 456.)

MATHIEU VISCONTI, DIT LE GRAND.

1295. MATHIEU VISCONTI, neveu de l'archevêque Otton, et descendant d'Eliprand, que Charles le Gros avait nommé vicomte de Milan, fut reconnu seigneur de cette ville après la mort de son oncle, qui, l'an 1282, l'avait nommé son vicaire temporel, et, l'an 1294, l'avait fait nommer par l'empereur, vicaire de l'empire en Lombardie. Les principaux nobles de Milan, jaloux de son élévation, pensèrent à vouloir faire revenir les Torriani, pour contre-balancer son autorité. Mais ce rappel n'eut lieu qu'en 1302, suivant la chronique de Plaisance. Plusieurs villes de Lombardie s'étant liguées, en 1299, avec Azzon, marquis d'Est, déclarèrent la guerre à Mathieu. Sa bonne contenance les intimida: la paix se fit la même année; mais elle ne fut point durable. Les amis ne lui manquaient pas. Il était lié surtout avec les Parmesans et avec Azzon, marquis d'Est, seigneur de Ferrare, de Modène, de Reggio, de Rovigo, etc., dont la fille était devenue sa bru. Mais son alliance avec Azzon était ce qui animait le plus ses ennemis, dans la crainte que ces deux seigneurs ne réunissent leurs forces pour envahir toute la Lombardie. Le plus envenimé de tous ceux qui avaient conjuré sa ruine, était Albert Scotto, seigneur de Plaisance, parce que Béatrix, sœur d'Azzon, lui ayant été destinée, Mathieu l'avait obtenue pour Galéas, son fils. Scotto fut proprement l'âme de la conjuration dans laquelle il fit entrer Philippe, comte de Langusco et seigneur de Pavie, Antoine de Fisiraga, seigneur de Lodi, les Avocati de Verceil, les Brusati de Novarre, le marquis de Montferrat, les Alexandrins, les Comasques, les Crémonais, et d'autres peuples de Lombardie. Les Turriani entrèrent aussi dans la ligue. Mais ce qu'il y eut de pire fut que les nobles de Milan, l'oncle même de Mathieu, et d'autres de ses parents, se joignirent aux conjurés. Scotto qui, jusqu'alors, avait feint d'être l'intime ami de Mathieu, ayant une armée formidable, vint, au mois de juin 1302, asseoir son camp dans la terre de Saint-Martin au comté de Lodi. Mathieu, avec les forces qu'il avait pu rassembler, vint à sa rencontre. Mais tandis qu'il attendait l'occasion de livrer bataille, il apprit qu'à Milan il venait d'éclater une sédition du peuple qui avait chassé Galéas, son fils, qu'il y avait laissé avec une garnison parmesane. Il vit de plus Conrad, son gendre, seigneur de Côme, sur le secours duquel il comptait, se déclarer hautement contre lui. Alors se trouvant hors d'état de faire face à tant d'ennemis, il prit le parti d'aller se remettre, le 13 juin, ou le lendemain, 1302, entre les mains d'Albert Scotto, qui, faisant semblant d'être toujours son ami, se portait pour médiateur entre lui et les conjurés. Mathieu, en lui remettant le bâton de la seigneurie de Milan, lui demanda la conservation de ses biens propres; ce qui lui fut promis. Mais au lieu de lui tenir parole, on le conduisit comme prisonnier à Plaisance, d'où il ne fut relâché qu'après avoir consigné, entre les mains de son vainqueur, le château de Saint-Colomban. S'étant, après cela, retiré à Borgo san-Donnino, il y attendit le retour de la bonne fortune. Les Torriani étaient déjà rentrés à Milan, où ils s'étaient remis en possession de leur ancien patrimoine. Mais, voulant encore recouvrer la seigneurie de cette ville, ils éprouvèrent de grandes oppositions de la part des nobles, qui voulaient s'ériger en république. Albert Scotto tint, à cette occasion, dans Plaisance, un parlement où se trouvèrent les députés de la plupart des villes de Lombardie; mais il ne paraît pas que rien y ait été conclu pour le gouvernement de Milan. Mathieu Visconti faisait cependant des tentatives pour retourner en cette ville; et Scotto, mécontent des Torriani, favorisait son dessein. S'étant détaché de la ligue, il entra en campagne avec une armée considérable pour reconduire Mathieu Visconti à Milan. Mais les Torriani, appuyés par le marquis de Montferrat et plusieurs villes de Lombardie, rendirent ses efforts inutiles; ce

qui obligea Mathieu de se retirer à Plaisance. (*Chron. parm.*, tom. IX, *Rer. ital. Corio*, *Istor di Milano.*)

L'empereur Henri VII étant arrivé, l'an 1310, en Lombardie, Mathieu vient se présenter à lui au mois de novembre, dans la ville d'Asti. Il en est favorablement reçu, et l'accompagne à Milan, où ce prince fait son entrée, le 23 décembre. Mathieu se réconcilie en apparence avec les Torriani, et leur dresse en secret des embûches. Ils deviennent suspects aux Allemands par ses artifices; et le 10 février, ceux-ci ayant fait irruption dans leurs hôtels, pillent leurs meubles et les chassent de la ville. Mathieu, néanmoins, est exilé lui-même à la prière de quelques nobles qui craignaient de le revoir à leur tête; mais, le 7 avril suivant, il obtient son rappel, et se fait confirmer le titre de vicaire de l'empire. Il se rend maître par force, ou par adresse, l'an 1315, de Pavie, de Plaisance, et de quelques autres villes. L'an 1317, le pape Jean XXII ayant fait défense que personne prît le titre de vicaire de l'empire, et en exerçât les fonctions sans la permission du saint siége, Mathieu quitte ce titre, qu'il avait porté jusqu'alors, et se fait proclamer *seigneur général de Milan*. Son attachement à l'empereur Louis de Bavière, irrita contre lui Jean XXII, qui le frappa, l'an 1318, d'excommunication. Le pape, l'an 1321, voyant que depuis trois ans Mathieu ne tenait compte de ses censures, et faisait toujours de nouveaux progrès, le fait citer à son tribunal pour répondre sur les crimes d'hérésie et de magie dont il est accusé. (C'était Jean XXII lui-même qui était l'accusateur.) Sur son refus de comparaître, il le déclare convaincu, confisque ses biens, et le prive de ses dignités. L'interdit est en même tems jeté sur Milan et sur les autres villes soumises à Mathieu. L'an 1322, voyant la plupart des nobles milanais disposés par les semonces et les promesses du légat à se retirer de son obéissance, il abdique en faveur de son fils aîné, va se confiner au monastère de Cresconzago, y tombe malade de chagrin, et y meurt, le 27 juin de la même année, dans sa soixante-douzième année, étant né le 13 décembre 1250. Il était seigneur, non-seulement de Milan, mais de Pavie, de Plaisance, de Novarre, de Côme, de Tortone, d'Alexandrie, de Bergame, et d'autres villes. Sa valeur et la force de son génie lui ont mérité le surnom de *Grand*. Mais on ne voit pas, dit Muratori, que personne l'ait regretté, parce qu'il avait fort grevé le peuple, et qu'il n'était pas exempt de vices. Sa mort fut tenue secrète pendant quatorze jours, et on l'inhuma dans un lieu inconnu, parce qu'il était mort dans l'interdit et sous l'excommunication. Il laissa cinq fils: Galéas, Marc, Luchin, Etienne et Jean (Murat., *Annali d'Ital.*, tome VII, pp. 491, 499, 504, 527, tome VIII, pp. 13, 43, 74, 96, 127.)

GALÉAS VISCONTI.

1322. GALÉAS VISCONTI, célèbre par divers exploits, du vivant de Mathieu, son père, éprouva de grandes difficultés pour lui succéder. Il eut des adversaires, non-seulement parmi les Guelfes, mais aussi parmi les Gibelins, dont son père avait été comme le chef en Italie, et jusques dans sa propre famille. Après avoir soutenu les efforts de ses ennemis avec beaucoup de valeur, en diverses batailles, il fut obligé de sortir de Milan au mois de novembre 1322, et se retira à Lodi: mais la sédition qui s'éleva dans Milan après son départ, engagea la garnison allemande, qui avait elle-même contribué à son expulsion, à demander son rappel. Le 9 décembre, il rentra dans Milan, où il fut proclamé capitaine et seigneur de la ville: mais il avait au-dehors un ennemi redoutable dans la personne du légat Bertrand du Pouget, qui, pendant les derniers troubles, lui avait enlevé Plaisance, le 9 octobre, en persuadant aux principaux de cette ville de se donner au pape. Fier de cet avantage, ce prélat envoya, l'an 1323, une armée formidable dans le Milanez, sous la conduite de Raymond de Cardonne, qui, le 13 juin, mit le siége devant Milan: mais, sur la fin du mois suivant, il fut obligé de se retirer. L'année d'après, Galéas assiége à son tour Monza, dont il se rend maître, le 10 décembre.

L'an 1327, Galéas reçoit, le 16 mai, l'empereur Louis de Bavière à Milan. Malgré les déclamations que firent devant ce prince, contre la conduite de Galéas, Marc, son frère, et Lodrisio, son oncle, l'empereur lui confirma le vicariat ou la seigneurie de Milan, de Lodi, de Pavie et de Verceil. Louis ayant indiqué le jour de la Pentecôte pour son couronnement à Milan, Cane de l'Escale s'y rendit à la tête de cinq cents cavaliers pour honorer la cérémonie, dans l'espérance, dit-on, d'en obtenir la seigneurie de cette ville; mais le coup, si telle était son intention, fut manqué. Le couronnement de Louis et de son épouse se fit dans l'église de Saint-Ambroise, hors des murs; et comme l'archevêque Ricard était du nombre des bannis, trois évêques excommuniés par le pape, Frédéric de Brescia, Gui d'Arezzo et Henri de Trente, le remplacèrent dans cette fonction. Mais bientôt, par la jalousie de Marc, son frère, Galéas se brouille avec l'empereur, qui le fait arrêter, le 20 juillet, avec deux autres de ses frères, Luchin et Jean, qui étaient clercs, et les envoie prisonniers à Monza. Le même jour, Etienne, leur frère, et son fils, Azzon, moururent subitement, empoisonnés, suivant le bruit public. Louis fait signifier ensuite à Galéas que si, dans trois jours, il ne lui remet pas le château qu'il avait fait bâtir sur la terre de Monza, sa tête en répondra. Galéas envoie l'ordre qu'on lui demande; mais il n'est point obéi, parce que le châtelain avait auparavant reçu défense de livrer à qui que ce fût la place, sans un commandement personnel de Galéas lui-même. La femme de ce seigneur, Béatrix d'Est, et Richarde, sa fille, viennent supplier, les mains jointes, le châtelain de céder à la volonté de l'empereur. N'ayant pu rien obtenir, elles s'en retournent accablées d'affliction à Milan. Mais enfin, le châtelain, bien assuré que la vie de son seigneur était en péril, remit aux gens de l'évêque d'Arezzo la place où Galéas fut renfermé avec ses deux frères et son fils. Les nobles de Milan, et les villes du parti guelfe, témoignèrent une grande joie de cet événement, qui couvrit d'infamie l'empereur, pour avoir montré tant d'ingratitude envers les Visconti. On pourvut, après cela, au gouvernement de Milan, où l'on établit quatre nobles pour régir la commune; et à leur tête, l'empereur nomma un vicaire, qui fut Guillaume de Montfort. Ce prince étant parti de Milan, le 12 août, à la sourdine, dit Muratori, s'achemine vers Rome, où il n'arriva néanmoins que le 7 janvier 1328. Le fameux Castruccio Castracani qui l'accompagna depuis son entrée dans la Toscane jusqu'en cette ville, ne cessait de lui demander la liberté de Galéas, de ses deux frères et de son fils. Marc, frère de Galéas, et le principal auteur de leur ruine, se joignit à Castruccio pour solliciter la même grâce. Les seigneurs gibelins firent de même; et aux prières ayant ajouté les menaces d'abandonner l'empereur, ils triomphèrent enfin de sa résistance, et obtinrent un ordre de relâcher les Visconti. Délivrés le 25 mars, ils vinrent trouver Castruccio, qui faisait alors le siége de Pistoie. Dès qu'il aperçut Galéas, il l'embrassa tendrement, et lui donna le commandement de l'expédition qu'il avait entreprise. Mais les fatigues que Galéas y essuya, jointes aux chagrins qu'il avait éprouvés dans sa prison, lui causèrent une maladie qui engagea Castruccio, avant que la place se rendît, à le faire porter à Brescia. Il y mourut, dans le mois d'août 1328, à l'âge de cinquante-un ans, laissant un grand exemple, dit Muratori, de l'inconstance des fortunes de ce monde. Son généreux ami le suivit au tombeau, le 3 septembre suivant, à l'âge de quarante-sept ans. De BÉATRIX, son épouse, fille d'Obizon II, marquis d'Est, veuve de Renco Scotto, juge ou seigneur de Gallure, en Sardaigne, qu'il avait épousée le 24 juin 1300, Galéas ne laissa qu'un fils qui suit. (Mur., *Annali d'Ital.*, tome VIII, pag. 150, 152, et seqq.)

AZZON, ou ATTON VISCONTI.

1328. AZZON VISCONTI, fils de Galéas, reçut de l'empereur,

au mois de janvier 1329, à Pise, moyennant une somme de 25,000 florins d'or, le titre de vicaire de l'empire, à Milan. Au mois d'août suivant, Marc Visconti, son oncle, étant venu à Milan, y fut honorablement reçu par Azzon et ses deux oncles, Luchin et Jean, frères de Marc; mais ceux-ci s'étant aperçus qu'il voulait se rendre maître de la ville, ils le firent étrangler secrètement, le 8 septembre de la même année, et non 1331, comme le marque Chazot. Cette dernière année, Azzon reçoit des ambassadeurs de Pavie, de Verceil et de Novarre, qui lui défèrent la seigneurie de ces villes. S'étant rendu, le 2 mars suivant, à Parme, il y est de même proclamé seigneur, trois jours après, dans un conseil public; ce qui procura le rappel des Corrèges et des autres exilés qu'il rétablit. De là il arriva le 15 avril à Reggio, dont le peuple lui fit le même honneur, avec des transports extraordinaires de joie, demandant en même tems qu'il déposât les Manfredi et les Fogliari, qui en avaient usurpé les domaines. D'autres villes, où il vint ensuite, l'acceptèrent de même pour seigneur en des assemblées générales. C'était une espèce d'enchantement, dit Paul Jove, que ce changement: ce qui ne doit pas néanmoins, ajoute-t-il, paraître étrange, parce que, dans toute l'Italie, on ne cherchait, sans autre examen, qu'un maître étranger, capable d'éteindre l'esprit de faction, et de faire jouir les peuples des douceurs de la paix. Azzon se ligue, le 8 août de la même année, avec les marquis d'Est, Mastin de l'Escale, seigneur de Vérone, et les Gonzagues, seigneurs de Mantoue, contre Jean, roi de Bohême, qui était entré avec une puissante armée en Italie. Il perd, l'an 1332, Béatrix, sa mère, décédée le premier septembre. L'année suivante, désirant ajouter à ses états la ville de Plaisance, possédée par François Scotto, il en forma le siége, qui dura huit mois, et finit le 15 décembre par la reddition de la place, où il rétablit la paix en rappelant les exilés. Jaloux de ses succès, Lodrisio Visconti, son parent, lève une armée qui lui est fournie par les seigneurs de Vérone, et passe dans le Milanez pour le dépouiller. Luchin Visconti marche à la rencontre de Lodrisio, et le 21 février 1339, lui livre une sanglante bataille, dans laquelle il le fait prisonnier, avec un grand nombre des siens.

On fit courir le bruit que saint Ambroise avait apparu dans cette bataille, un fouet à la main, dont il frappait les ennemis, et on ne se contenta pas de peindre ce conte sur la toile, on le fit graver sur les monnaies. Mais le peuple, dans la suite, expliqua cela faussement d'une victoire remportée sur les Français. Azzon ne survécut pas long-tems à cet événement. La mort le ravit à ses peuples, qui le chérissaient, le 14 ou le 16 mai suivant, à l'âge de trente-sept ans. Muratori le représente comme un héros accompli; piété, valeur, prudence, générosité, douceur, affabilité, toutes les vertus semblaient se réunir en lui. Exempt de partialité, il traitait avec la même équité les Guelfes et les Gibelins. Il avait épousé, l'an 1333, CATHERINE, fille de Louis II de Savoie, seigneur du Bugey, dont il ne laissa point de postérité. Sa veuve se remaria à Raoul III, comte de Guines, puis à Guillaume I de Flandre, comte de Namur.

LUCHIN VISCONTI,

1339. LUCHIN VISCONTI, oncle d'Azzon, lui succéda dans la seigneurie de Milan. La dureté de son gouvernement fut le contraste de celui de son neveu. Elle excita, l'an 1340, une conjuration tramée par François de Posterla, qui, ayant été découverte, avant qu'elle éclatât, n'eut que le tems de s'enfuir avec sa famille à Avignon. Mais Luchin ayant réussi à le tirer de là au moyen d'une lettre supposée de Mastin de l'Escale, qui l'invitait, sous les plus belles promesses, à venir le trouver à Vérone, il le fit arrêter sur la route et amener à Milan, où il eut la tête tranchée avec ses fils et d'autres complices. Cet acte de sévérité répandit, parmi les Milanais, une si grande terreur, qu'ils n'osèrent plus désormais se révolter. Luchin, depuis ce tems, faisait garder la porte de la chambre où il couchait, par deux énormes chiens qui l'accompagnaient aussi partout où il allait; et malheur à celui, dit Muratori, qui, le rencontrant, laissait échapper quelque geste indiscret: les chiens se lançaient aussitôt sur lui, et l'étendaient par terre. La maison des Visconti et les Milanais étaient toujours brouillés avec le saint siége. Luchin vint à bout, l'an 1341, de faire sa paix avec le pape Benoît XII, qui, regardant l'empire comme vacant, lui accorda l'investiture du vicariat impérial de Milan, et des autres villes dont il avait la possession, sous la promesse que fit Luchin, de lui payer cinquante mille florins d'or. Tranquille alors, et voulant maintenir la paix dans ses états, il publia des lois fort sages, pour abolir quantité d'abus qui s'y étaient introduits à la faveur des troubles.

L'an 1346, Obizon III, marquis d'Est, voyant la ville de Parme, dont il était seigneur, menacée par les Gonzagues et d'autres seigneurs puissants qui l'environnaient, se détermina d'autant plus volontiers à la céder à Luchin, qu'elle était séparée de ses autres états. Luchin, qui jalousait fort cette place, et s'était uni pour la conquérir aux ennemis d'Obizon, accepta l'offre du marquis, en s'obligeant de lui rembourser ce qu'il avait payé à Azzon de Corregio, pour l'acquérir. Le traité qu'ils firent entre eux fut passé dans le mois de novembre 1346. (Villani, *Chron. l.* 12, *ch.* 73.) Luchin fit, vers le même tems, l'acquisition de la ville d'Asti, dans le territoire de laquelle les Solari, famille puissante, possédaient vingt-quatre châteaux auxquels ils auraient bien voulu joindre cette place. Luchin, instruit de leurs vues, s'appliqua à détruire cette famille, et réussit à ne lui laisser pas un seul pied de terrain dans l'Astesan. La fortune et l'industrie de Luchin ne se bornèrent point là. Il acquit encore les villes de Bobbio, Tortone et Alexandrie; il enleva, l'an 1348, à Jeanne, reine de Naples, les villes d'Albe, de Quiers, et d'autres terres, jusqu'à Vinaglio et aux Alpes. Son ambition, excitée par les troubles qui régnaient dans la ville de Gênes, lui inspira le désir d'en profiter, pour joindre cette ville à ses domaines. S'étant concerté avec ceux qu'elle avait bannis, c'est-à-dire, les Doria, les Spinola, les Fiesques, les Grimaldi, il leva une grosse armée qu'il fit partir sous la conduite de Bruzio, son fils naturel, pour en faire le siége. Il fut long; mais la vie de Luchin ne le fut assez pour lui en faire voir l'issue, qui eût tourné vraisemblablement à son avantage.

Dans toutes les ligues où Luchin entrait, son intention était de faire servir ses confédérés à son propre agrandissement. S'étant brouillé (on ne sait pour quel sujet) avec les Gonzagues qui lui avaient procuré l'acquisition de Parme, il se joignit aux communes de Brescia et de Crémone, pour leur demander plusieurs places et châteaux qui leur appartenaient auparavant. Sur le refus qu'ils firent de les rendre, il prit les armes, et leur enleva Casal maggior, Sabionete, Piadone, Azolo, Montechiaro, et d'autres forteresses.

Luchin, qui jusqu'alors avait été vaillamment secouru par Guido I Torelli, parent de sa femme, perdit cet excellent appui; Guido ayant passé, en 1348, dans le parti de Philippe de Gonzague, qui, pour l'y attirer, lui avait promis sa fille Eléonore en mariage. Philippe de Gonzague et Guido Torelli défirent, le 30 septembre de la même année, l'armée de Luchin sous les murs de Borgoforte. Ce prince ne survécut pas long-tems à ce revers. Il mourut, le 24 janvier 1349, empoisonné, suivant quelques-uns, par sa propre femme ISABELLE DE FIESQUE. Elle était bien capable d'un pareil forfait. D'une même couche, elle eut deux fils qu'elle déclara n'être point de son époux, mais de Galéas, son neveu; ce qui fit qu'ils ne lui succédèrent pas. L'un d'eux mourut en prison, et l'autre en exil. Elle fut aussi mère de Catherine, femme de François d'Est. Luchin était d'une humeur si sombre qu'on ne le vit jamais rire.

JEAN VISCONTI.

1349. JEAN VISCONTI, frère de Luchin, créé cardinal, en

1328, par l'antipape Nicolas de Corbières, confirmé, l'année suivante, par le pape Jean XXII, évêque, en 1330, de Novarre, dont il usurpa la seigneurie en 1333, après en avoir chassé les Tornielli à qui elle appartenait, pourvu l'année suivante de l'administration de l'évêché de Milan, et fait archevêque en titre de cette église en 1342, prit les rênes du gouvernement civil du Milanez vers la fin d'avril 1349, à la satisfaction des peuples, et à l'avantage de sa famille. Plusieurs villes gagnées par ses insinuations, ou forcées par ses armes, se soumirent à lui. L'an 1350, il devint maître de la ville de Bologne par la vente que lui en fit Jean de Pépoli, qui en avait hérité de Taddée, son père. Le pape Clément VI l'ayant inutilement sommé de rendre cette ville, le frappe d'excommunication, et jette l'interdit sur Milan. Le prélat demeure inébranlable. Las de fulminer en vain, Clément lui envoie un légat pour l'obliger à se dessaisir de Bologne, et à se démettre, ou de l'archevêché de Milan, ou de son domaine temporel. L'archevêque renvoie le legat au dimanche suivant pour recevoir sa réponse dans son église cathédrale. Il officie ce jour-là, et à l'issue de la messe, tenant d'une main sa croix, et de l'autre une épée nue : *Voilà*, dit-il, *un légat, en montrant la croix, la preuve de mon pouvoir spirituel; et voici l'épée avec laquelle je défendrai les états que je possède*. Le pape ayant appris cette réponse, entre en colère, et cite Visconti à comparaître devant lui. Il promet d'obéir, et fait partir son secrétaire pour Avignon, afin qu'il lui prépare des logements convenables. Arrivé dans cette ville, le secrétaire arrête d'abord toutes les hôtelleries et toutes les maisons qui se trouvent à louer. Les étrangers se plaignent qu'ils ne trouvent point où loger. Le pape fait venir le secrétaire pour savoir la cause de ce dérangement. Celui-ci répond que l'intention de son maître est d'arriver à Avignon avec douze mille hommes de cavalerie et six mille d'infanterie. Clément effrayé de cette annonce, dispensa le prélat de se rendre auprès de lui. Visconti fit d'autres bravades au pape et aux cardinaux. Cependant il vint à bout, l'an 1352, de faire sa paix avec le pape, qui leva l'interdit de la ville de Milan, lui en renouvela l'investiture, et lui accorda encore celle de Bologne pour douze années, à la charge de douze mille florins d'or par an. La même année qu'il s'empara de Bologne, il déclara la guerre aux Florentins, et envoya des troupes en Toscane, sous les ordres de Jean Visconti d'Olégio, son parent. Les hostilités durèrent trois ans, sans aucun succès marqué de part ni d'autre. L'an 1353, la ville de Gênes, pressée par l'archevêque, consent à recevoir un gouverneur de sa main. Ce prélat guerrier mourut le 5 octobre 1354, laissant trois enfants naturels.

MATHIEU II, BERNABO ET GALÉAS II.

1354. MATHIEU II, BERNABO et GALÉAS II, tous trois fils d'Etienne Visconti, frère de Jean, succédèrent à leur oncle, dans l'état de Milan, qu'ils partagèrent par égales portions, à l'exception de Milan et de Gênes, qu'ils possédèrent par indivis. Mathieu, ami de l'oisiveté, quoique sensible aux offenses, ne ressemblait à Mathieu le Grand, son aïeul, que de nom. Né avec un esprit et des goûts peu militaires, adonné aux femmes, il perdit avec elles les forces de son corps et de son esprit. Il usait alors, dit Paolo Giovio (*vite de Dodeci Visconti*, liv. 7, pag. 127) de remèdes étranges, pour s'exciter à de nouvelles débauches. Une fièvre lente, occasionnée par ses excès, le conduisit au tombeau, le 26 septembre 1355. Valentine, sa mère, accusa Galéas et Bernabo, ses frères, de l'avoir empoisonné dans du porc frais, qu'il aimait beaucoup. Il avait épousé EGINIOLE DE GONZAGUE, sœur d'Isabelle, mariée à Rodolfe de Habsbourg, comte d'Inspruck, et d'Eléonore, mariée à Guidon I Torelli, descendant des anciens souverains de Ferrare. Mathieu, de ce mariage, eut deux filles, Orsina, mariée à Hugolin de Gonzague, et Catherine, alliée à Baldazar Pusterla, seigneur fort riche pour ce tems-là. Il fut inhumé à Saint-Eustorge de Milan; et comme il ne laissait aucun enfant mâle, ses deux frères héritèrent de sa part, à l'exception de Bologne, qu'il s'était laissé enlever par Visconti d'Olégio. Ils obtinrent, la même année, de l'empereur Charles IV, le vicariat de Lombardie. Leur union les défendit contre une ligue puissante formée par les Florentins et les marquis d'Est, de Mantoue et de Montferrat. Mais elle ne put les maintenir dans la possession de l'état de Gênes. Les Genois, las d'une domination étrangère, se soulevèrent, en 1356, contre les officiers milanais qui commandaient à Gênes, les chassèrent, et rétablirent le dogat.

Bernabo Visconti, l'an 1357, voulant occuper ses troupes, les fit passer, au commencement de juin, sous le commandement de Galasso Pio, dans le Modenois, où elles firent de grands dégâts. De là, étant entrées, au mois de juillet, dans le Bolonais, elles furent rencontrées par les milices des Gonzagues, des marquis d'Est, et des Olegio, qui les poussèrent si vigoureusement, qu'elles furent contraintes de reprendre, en diligence, la route de leur pays. (Johan. de Bazano *Chron. apud Murat. Rer. ital.*, tom. XV.) Les Visconti se dédommagèrent de ce revers au mois d'août, par la prise de Borgoforte; après quoi, étant passés dans le Mantouan, ils en assiégèrent la capitale. Hugolin de Gonzague, et le comte de Lando, capitaine allemand, pour faire diversion, se jetèrent dans le Milanez, où ils mirent tout à feu et à sang: ce qui obligea Jean Bizozero, général de Bernabo, de lever le siège de Mantoue pour marcher contre eux. Les deux armées s'étant rencontrées au passage de l'Oglio, celle de Bernabo fut mise en déroute, et son général, avec beaucoup d'autres, fait prisonnier. (Villani, l. 8, c. 18). Mais telle était son habileté, qu'il savait toujours se relever de ses pertes, de manière à se rendre plus redoutable qu'auparavant. Les Gonzagues, les marquis d'Est, et leurs alliés, las d'une guerre ruineuse, commencèrent les premiers à demander la paix. Leurs plénipotentiaires s'étant rendus à Milan, elle fut conclue, le 8 juin 1358, en présence des ambassadeurs de l'empereur Charles IV. Mais, en la signant, les Visconti n'avaient point renoncé à leurs vues de conquêtes. Contents d'avoir rompu la ligue formée contre eux, Bernabo et Galéas, son frère, reprirent, en 1359, le siège de Pavie, qu'ils avaient commencé dès l'an 1356, et forcèrent la place à se rendre, après lui avoir fait éprouver les horreurs de la famine et de la peste. Pour la tenir en bride, Galéas, à qui elle demeura, y fit construire un château, parce qu'il connaissait la haine des Pavesans contre les Milanais. Mais, pour repeupler cette ville, et lui rendre son premier lustre, il y fonda une université.

Bernabo avait toujours en tête le recouvrement de Bologne, qui, ayant été vendue, comme on l'a dit, l'an 1350, par Jean de Pépoli, à Jean Visconti, archevêque de Milan, avait été ensuite usurpée, l'an 1355, par Jean d'Olégio. L'armée qu'il envoya, l'an 1359, contre cette ville, dont le territoire, par son étendue, valait une province, ne remporta pas les avantages qu'il en espérait. Jean d'Olegio prévoyant néanmoins qu'il succomberait tôt ou tard aux efforts de Bernabo, céda Bologne, l'an 1360, au cardinal Gille Albornoz, qui lui donne en échange la ville de Fermo. (*Chron. Bonon. Rer. ital.*, tom. XVIII.) Le cardinal, avec le secours des troupes qu'il obtint du roi de Hongrie, força celles de Bernabo d'évacuer le Bolonais. La ligue s'étant renouvelée contre ce dernier, en 1362, mit dans ses intérêts le pape Urbain V, qui, l'année suivante, au mois de mars, fulmina une sentence d'excommunication contre lui. Bernabo n'en tint compte, et n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur l'exécution de ses projets. Une grande victoire que remporta sur lui, la même année, Feltrin de Gonzague, ne le déconcerta pas. (*Corio istor di Milano*). L'empereur Charles IV étant arrivé, l'an 1368, en Italie, pour appuyer le pape et les confédérés, Bernabo s'allia avec Cane de l'Escale, seigneur de Vérone, pour lui résister. Voyant l'inutilité de ses efforts contre les Visconti, l'empereur convient avec eux d'une trêve qui,

l'année suivante, au mois de février, est convertie en un traité de paix où sont compris d'une part, les Visconti et le seigneur de Vérone; de l'autre, le pape, l'empereur, la reine de Naples, le marquis d'Est, les Gonzagues, les Malatesta, et les Communes de Sienne et de Perouze. (Muratori.) L'an 1371, Bernabo acquit de Feltrin de Gonzague la ville de Reggio. Nouvelle ligue formée, l'an 1372, contre les Visconti, à l'occasion de la ville d'Asti, qu'ils voulaient enlever au marquis de Montferrat. Le pape Grégoire XI, le comte de Savoie, le marquis d'Est, François Carrare et les Florentins, envoient des troupes au secours de la place assiegée par Galeas, qui, à la fin, est obligé de se retirer les mains vides. D'un autre côté, Bernabo, son frère, étant entré dans le Modénois, où il faisait le dégat, est attaqué le 2 juin par l'armée des confederés, qu'il met en déroute après un sanglant combat. Le gain de cette bataille lui facilite la conquête de Corregio. Les confederés envoient des nouvelles forces contre les deux frères. On se harcèle de part et d'autre, et la campagne se termine par une trève que le roi de France, Charles V, avait menagée. La guerre recommence le 5 janvier de l'année suivante. Les troupes de Bernabo sont battues sur le Panaro, dans le Bolonois, par Jean Aucud, fameux partisan anglais, qui, s'étant donné d'abord aux Visconti, les avait ensuite abandonnés pour passer au service de la ligue. Le 8 mai de la même année, Aucud remporte une seconde victoire au pont de Chiesi sur les Visconti. Le marquis de Montferrat, Hugolin et Galeas, sont du nombre des prisonniers faits à cette journée. Le Bergamasc s'étant révolté peu de tems après, Bernabo envoie son bâtard Ambroise pour réduire ce pays. Ambroise est pris dans une ambuscade et mis à mort par les paysans, le 17 août.

L'an 1375, les affaires d'Italie changent de face. Ce n'est plus la Lombardie qui est le théâtre de la guerre, ni l'ambition des Visconti, qu'il s'agit de réprimer. La tyrannie des officiers du pape Grégoire XI attire toute l'attention des puissances italiennes, en même tems qu'elle fait soulever les villes de l'état ecclesiastique. Il se forme, pour appuyer ces villes, une confédération dans laquelle entrent la reine de Naples, Bernabo, les Florentins, les Pisans et les Siennois. Plus de quatre-vingts places secouent le joug du pape, et se maintiennent dans leur revolte, malgré les efforts du partisan Aucud et de ses Anglais, pour les faire rentrer dans le devoir. (Muratori.) Galeas mourut, le 4 août 1378, à l'âge de cinquante-neuf ans. Dans ses dernieres années, il avait pris peu de part aux affaires qui ne concernaient pas ses états. C'était dans la compagnie des gens de lettres, dont Pétrarque était le plus distingué, qu'il passait une partie de son tems. Ce fut, à la persuasion de cet homme célèbre qu'il fonda une grande bibliothèque, et établit l'université de Pavie. Son goût pour l'architecture se manifesta par plusieurs beaux édifices qu'il fit construire. Ce fut lui qui bâtit la superbe citadelle de Milan. Le pont qu'il éleva sur le Tesin, est regardé comme un chef-d'œuvre de l'art. Petrarque, si avare de louanges, même pour les grands hommes de son siècle, ne peut contenir son admiration, ni supprimer ses éloges en parlant du palais que ce prince avait construit dans la partie septentrionale de la ville de Pavie. *Galéas*, s'écrie-t-il, *a surpassé, dans ses autres ouvrages, les princes les plus puissants de l'Europe; mais ici il s'est surpassé lui-même.* A ce palais, où il avait rassemblé les plus belles peintures, était joint un parc qui avait quinze milles de circonférence. Pour lui donner cette étendue, il fallut empiéter sur les proprietés de plusieurs familles, qui furent très-peu satisfaites des indemnités qu'on leur accorda. Un particulier nommé Bartole Sista, qu'on força de renoncer aux champs qu'il tenait de ses pères, fut si desespéré de cette violence, qu'il frappa Galeas d'un coup de poignard qui ne fit que l'effleurer, parce qu'il avait, ce jour-là, sous ses habits une partie de son armure. Galeas, dit Muratori, fut peu regretté, parce qu'il avait foulé ses peuples pour subvenir aux dépenses que ses guerres et son luxe occasionaient. Il avait de plus, dans ses dernières années, ajoute-t-il, la maladie des vieillards, qui est l'avarice; et comme il ne payait pas ses soldats, il s'ensuivit de là des vols et des brigandages continuels. Bref, ce fut un méchant homme, qu'on doit regarder plutôt comme un tyran que comme un bon seigneur. Galeas avait épousé, l'an 1350, BLANCHE, fille d'Aimon, comte de Savoie, dont il eut Jean Galeas, qui lui succéda, et Yolande, mariée, 1°. l'an 1368, à Lyonnel d'Angleterre, duc de Clarence, à qui elle apporta en dot deux cent mille livres sterlings, somme exhorbitante pour ce tems-là; 2°. à Otton, marquis de Montferrat; 3°. à Louis Visconti, seigneur de Lodi.

JEAN-GALÉAS, PREMIER DUC DE MILAN.

1378. JEAN-GALÉAS, fils et successeur de Galéas Visconti, était marié, depuis 1360, avec ISABELLE, fille de Jean II, roi de France, qu'il avait achetée, disent les historiens du tems, moyennant six cent mille florins, dont le monarque français avait besoin pour payer sa rançon. Du vivant de son père, il s'appelait comte de Vertus, comte de Champagne qu'Isabelle, sa femme, lui avait apporté en dot. Ayant perdu cette princesse, le 11 septembre 1372, il se remaria, le 15 novembre 1380, à CATHERINE VISCONTI, sa cousine, fille de Bernabo, son oncle.

L'intérêt attacha Jean-Galéas à l'empereur Wenceslas, qui le declara, l'an 1382, vicaire général de l'empire en Lombardie. L'an 1384, Bernabo et ses fils, à qui il avait partagé les villes de son obéissance en 1379, voyant Jean-Galéas sans enfants mâles, forment le dessein de le faire périr, pour avoir ses états; mais celui-ci, qui vivait dans la defiance, et sous les dehors d'une piété stupide, les prévint. Bernabo étant venu le saluer avec deux de ses fils, le 6 mai 1385, comme il passait près de Milan, Jean-Galeas le fit arrêter et conduire dans un château, où Bernabo mourut le 18 décembre de la même année. Jean-Galéas, après s'être rendu maître de la personne de son oncle et de celles de ses deux cousins, n'eut pas de peine à s'emparer de leurs terres. Charles Visconti, seigneur de Parme et de Crème, troisième fils de Bernabo, lorsqu'il eut appris la detention de son père, se sauva en Bavière: Mastin, son frère, âgé de dix ans, se défendit quelque tems dans Brescia, avec le secours des Gonzagues;

BERNABO VISCONTI.

Bernabo continua de régir sa part du Milanez après la mort de son frère, dont il tâcha, mais en vain, d'envahir la succession. Son ambition ne se borna point là. Ayant épousé REINE DE L'ESCALE, il prétendit que Vérone et Vicence appartenaient à sa femme, parce qu'elle était née d'un mariage legitime, au lieu que ses deux frères, Barthelemi et Antoine, qui possedaient le Veronais, etaient bâtards. Le jour de Pâques (18 avril) 1378, Bernabo fait une irruption dans ce pays: mais il trouve des gens preparés à le recevoir; et au mois de septembre suivant, il est obligé de faire une trève, qui, l'an 1379, se convertit en paix. L'an 1385, Jean-Galéas, son neveu et son gendre, s'étant aperçu qu'il lui tendait des embûches, l'attire près de Milan, où il le fait arrêter avec ses deux fils, Louis et Raoul, et conduire au château de Trezzo, où il mourut de poison, à ce qu'on pretend, avec ses deux fils, le 18 decembre de la même année, à l'âge de soixante-six ans. A sa mort, on trouva, dans son palais, sept cent mille écus d'or, et la charge de sept charriots en vaisselle d'argent et en meubles précieux. C'était le fruit de ses rapines et de son insatiable avarice. La soif de l'argent était si grande en lui, que tout moyen lui était bon pour la satisfaire. Entre ceux qu'elle lui suggéra, celui-ci est le plus remarquable. Ce fut de créer une chambre de justice pour faire la recherche de tous ceux qui, cinq ans auparavant, avaient tué des sangliers, ou qui, seulement, en avaient mangé à la table d'un autre. Malheur à qui ne pouvait se racheter par des sommes payées en argent comptant; il était livré au bourreau pour

mais il rendit à la fin la place, moyennant une pension qui lui fut assurée. C'est ainsi que Jean-Galéas devint seigneur universel de Milan. Son ambition n'étant point encore satis faite, il ligua, l'an 1387, avec François-Carrara, segneur de Padoue, contre Antoine de l'Escale, seigneur de Verone et de Vicence, prétendant que ces villes appartenaient à Catherine, son épouse, fille de Reine de l'Escale, seule héritière légitimè, selon lui, de sa maison. Aotoine se mit en état de défense; mais, l'année suivante, il mourut des fatigues de la guerre au mois d'août, et toute sa succession fut envahie par Jean-Galéas, quoiqu'il eût laissé un fils et trois filles. Jean Galéas conclut une nouvelle ligue, le 19 mai 1388, avec les Gonzagues, le marquis d'Est, et la république de Venise, pour dépouiller de Padoue et de ses autres domaines François Carrara, ci-devant son allié. Il y réussit, autant psr adresse que par force, dans le cours de la même année.

L'an 1389 (n. st.), Jean-Galeas donne Valentine, sa fille, en mariage à Louis I de France, duc d'Orléans, et lui assigne, pour sa dot, la ville d'Asti, avec cent mille florins. Dans le contrat de mariage, il fut stipulé que si les deux fils de Jean-Galéas venaient à mourir sans enfants mâles, Valentine ou ses héritiers leur succéderaient au duché de Milan. Cette clause funeste, dit un moderne, est la source des guerres sanglantes dont Milan fut le théâtre, sous les règnes des rois de France Louis XII et François I.

L'an 1391, Charles Visconti se concerte avec Jean III, comte d'Armagnac, pour abattre la puissance de Jean-Galéas; mais leurs efforts furent vains. Le comte d'Armagnac fut battu et fait prisonnier devant Alexandrie, au mois de juillet de la même année, et mourut, peu de jours après, de ses blessures ou de poison. (*Voyez* les comtes d'Armargnac.) On fit, au mois de janvier suivant, une trève de cinquante ans, au moyen de laquelle François Novello Carrara fut remis en possession de Padoue, en s'obligeant de payer cinq cent mille florins à Jean-Galéas, dans le cours de cinq années. L'an 1395, Jean-Galéas obtint un honneur que ses prédécesseurs avaient vainement sollicité. A l'appât de cent mille florins d'or qu'il offrit à Wenceslas, roi des Romains, ce prince lui accorda, par un diplôme du premier mai, le titre de duc de Milan. Ce fut alors qu'il quitta le titre de comte de Vertus, qu'il avait porté jusques-là. Par un autre diplôme du 13 octobre 1396, Wenceslas lui abandonna l'autorité souveraine sur presque toutes les villes de Lombardie, qui relevaient de l'empire. Cette double faveur, accordée sans le consentement des électeurs, les indisposa contre Wenceslas, et fut un des motifs qu'on allégua, quelques années après, pour sa déposition.

L'an 1397, Jean-Galeas déclare la guerre à François de Gonzague, seigneur de Mantoue. Deux batailles qu'il perd dans le même jour (28 août de cette année), l'une navale, sur le Pô, l'autre par terre, ne le déconcertent point. Il envoie, dans le Mantouan, de nouvelles forces qui le rendent maître de plusieurs places. Mais apprenant que les Vénitiens se préparent à venir au secours de Gonzague et des Florentins, ses confédérés, il fait proposer une trève, qui fut acceptée et signée le 11 mai de l'année suivante. La puissance de Jean-Galéas va toujours en croissant. L'an 1399, il acquiert, pour deux cent mille florins d'or, de Gérard d'Appiano, la ville de Pise, au mois de février. (Tronci, *Annal. pison.*) Celle de Sienne, qui l'avait pris d'abord pour protecteur, le proclame de même son seigneur au mois d'août. Sommé, l'an 1401, par l'empereur Robert, de restituer, au domaine de l'empire, le duché de Milan, il répond fièrement qu'il le possède par la concession de l'empereur légitime et par une investiture conforme à l'usage et aux lois. Robert, sur cette réponse, à laquelle il devait s'attendre, lève une armée dont il donne le commandement à François Carrara, italien, général experimenté; ce qui cause un vif dépit à Léopold, duc d'Autriche, surnommé le *Superbe*. Galéas, apprenant cet armement, emploie Pierre de Tusiman, son médecin, ami d'Herman, premier médecin de l'empereur, pour engager celui-ci à faire périr son maître et ses fils par le poison. Le complot est découvert à Sulzbach, le 20 avril, avant qu'il eût son exécution. Robert passe les Alpes avec son armée dans le mois de septembre, et arrive, par le Trentin, dans le territoire de Brescia, dont il se disposait à faire le siége. Facino Cane, chargé par Galéas de défendre cette ville, voyant l'empereur campé non loin du lac de Garde, fait une sortie pour venir l'attaquer. C'était l'usage alors, qu'avant d'engager une action générale, les chefs respectifs des armées préludassent entre eux par des combats singuliers. Théodore, marquis de Montferrat, du côté de Galéas, attaque Fréderic, burgrave de Nuremberg, et d'un coup de lance le désarçonne; ce qui met le trouble dans la troupe qu'il commandait. Le duc d'Autriche s'étant avancé, est également renversé par Charles Malatesta, seigneur de Rimini, pris et emmené prisonnier. Mais Jacques Carrara, fils de François, désarçonne à son tour le vainqueur de Léopold, et rétablit en partie le combat. Les Impériaux, cependant, méditaient la retraite. Facino, qui se croyait vainqueur par la prise de Léopold, ne poursuivit pas ses avantages, et reprit la route de Brescia. Cette bataille, ou plutôt cette escarmouche, est du 17 octobre, suivant M. Schoepflin (*Act. Acad. Palat.*, t. II, p. 201), et du 21, selon Muratori. Trois jours après, on vit revenir au camp le duc d'Autriche, sain, sauf et entièrement libre. L'empereur témoigna de la joie de son retour. Mais Carrara reçut une lettre de Brescia, par laquelle on lui mandait que Léopold n'avait obtenu sa liberté qu'en promettant de le livrer aux ennemis. L'empereur, sur cette nouvelle, envoie Carrara à Padoue, pour le mettre à couvert des embûches qu'on lui dressait, et va l'y joindre ensuite, après avoir licencié une partie de son armée. De là il se rend à Venise, d'où, après quelques jours, il retourne en Allemagne, voyant que les Italiens craignaient encore moins la domination des Visconti que celle des Allemands. L'an 1402, la ville de Bologne, à l'imitation de celle de Pérouse, choisit, le 10 juillet, Galéas pour son protecteur, après une victoire qu'il avait remportée, le 26 juin précédent, sur les Bolonais et les Florentins; victoire dont fut la victime Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, que ses sujets massacrèrent le 28 du même mois. (Murat.

être étranglé. On vit avec horreur plus d'une centaine de ces malheureux périr par cet infâme genre de mort. Sa femme lui donna cinq fils et dix filles, qu'il eut la satisfaction de marier tous dans les meilleures maisons de l'Europe. Marc, l'aîné de ses fils, épousa Elisabeth de Bavière, et mourut sans lignée en 1382. Louis, le deuxième, fut marié, comme on l'a déjà dit, avec Yolande, sa cousine, fille de Galéas, et eut de son père la seigneurie de Lodi. Raoul, le troisième, fut créé par son père, seigneur de Bergame. Charles, le quatrième, seigneur de Parme, épousa, l'an 1382, Beatrix, fille de Jean II, comte d'Armagnac. Mastin, le cinquième, seigneur de Brescia, prit en mariage Antoinette de la Scala. Viride, l'aînée des filles de Bernabo, fut alliée à Léopold III, duc d'Autriche. Thaddée, la deuxième, épousa Etienne, duc de Bavière-Ingolstadt. Agnès, la troisième, fut accordée à François de Gonzague. Anglaisie, la quatrième, épousa Fréderic, burgrave de Nuremberg. Valentine, la cinquième, donna sa main à Pierre II, roi de Chypre. Antoinette, la sixième, devint femme d'Eberhard II, comte de Wurtemberg. Catherine, la septième, fut mariée à Jean-Galéas, son cousin, duc de Milan. Madelaine, la huitième, épousa Frédéric, duc de Bavière, à Landshut. Elisabeth, la neuvième, eut pour époux Ernest, duc de Bavière. Lucie, la dixième, fut mariée à Edmond Holland, comte de Kent.

La lubricité de Bernabo ne le cédait guère à son avarice. De quatre maîtresses, il eut treize bâtards qu'il pourvut avantageusement, sept filles et six fils, dont les deux plus remarquables sont Hector, qui prétendit au duché de Milan, et fut tué l'an 1412; et Sagromor, tige des comtes de Sèze.

Ann., t. IX, p. 9.) Maître de cette ville, Jean-Galéas ne tarda pas d'y faire élever une citadelle; ce qui mortifia beaucoup les Bolonais. Mais les Florentins eurent bien lieu de trembler pour eux-mêmes, en se voyant entourés de tout côté, dit Muratori, par ce grand serpent, maître de la Lunigiane, de Pise, de Sienne, de Pérouse et de Bologne. Le duc, néanmoins, calma leur frayeur par un traité de paix et de confédération qu'il fit avec eux. Ce qui dut encore plus les tranquilliser, ce fut la mort de Jean-Galéas qui suivit de près ce traité. S'étant transporté de Pavie, où la peste régnait, à Marignan, il y tomba malade, sur la fin d'août 1402, et y mourut le 4 septembre suivant, laissant de CATHERINE, sa femme, deux fils: Jean-Marie, son successeur au duché de Milan; et Philippe-Marie, qu'il fit comte de Pavie, Verceil, Alexandrie, Tortone, Verone, Vicence, et d'autres villes; avec une fille, Valentine, dont on vient de parler. (Corio. Murat.) A Gabriel, l'un de ses fils naturels, qu'il avait fait légitimer, il laissa Pise et Crême. Jean-Galéas fut le plus célèbre des Visconti ducs de Milan. Il protégea les arts et les lettres; il fixa, dans l'université de Pavie, les hommes les plus célèbres de son tems; les deux Raphaelli, Fulgoso, le Cumasco, Hugues Siestne, Blaise Pelacarne, Antonin Vacca, Emmanuel Chrysolore, Pierre Philarge, depuis le pape Alexandre V. Il établit l'ordre dans l'administration de ses états; chose inconnue avant lui: et la diplomatique lui fut redevable d'avoir le premier rassemblé avec ordre, dans les archives, les titres et les actes publics. Ce fut lui qui ramena l'art militaire en Italie. La cathédrale de Milan, qui n'est pas encore achevée, la citadelle de Pavie, le pont du Tesin, et la chartreuse de Pavie, où il est enterré, sont ses ouvrages. Il enrichit sa patrie, en y rétablissant l'agriculture, et faisant creuser des canaux qui en font encore la richesse. Ses conquêtes l'avaient conduit au point d'aspirer à se faire roi d'Italie; et s'il eût vécu plus long-tems, il pouvait en venir à bout. Il fut sévère pour faire observer à ses sujets la justice qu'il violait impunément lui-même. *Je veux*, disait-il, *qu'il n'y ait point d'autre voleur que moi dans mes états.* (Lalande, *Voyage d'Italie.*) Sa veuve Catherine lui survécut.

JEAN-MARIE VISCONTI.

1402. JEAN-MARIE, fils aîné de Jean-Galéas, né le 7 septembre 1388, fut son successeur au duché de Milan. Comme il était mineur, il demeura sous la tutelle de Catherine, sa mère, et sous la regence de Pierre de Candie, archevêque de Milan, de Charles Malatesta, seigneur de Rimini et de Jacques de Verme. Le peu de sens de la duchesse Catherine donna lieu aux factions des Guelfes et des Gibelins, que l'attention de Jean-Galéas avait comme assoupies, de se réveiller. Plusieurs villes se retirèrent de l'obéissance du jeune duc. Le cardinal Balthasar Cossa, légat du pape Boniface IX, attisait le feu de la révolte, et faisait, de son côté, des conquêtes dans le Bolonais. Les régens du Milanez, pour empêcher la ruine entière de leur maître, prennent le parti de faire la paix avec le pape, à qui ils cèdent, par traité du 25 août 1403, Bologne, Assise et Pérouse. Sienne, dans le même tems, recouvra sa liberté. Le duc Jean Marie, s'étant brouillé avec sa mère, la fait enfermer, l'an 1404, dans le château de Milan, où elle mourut le 15 septembre de la même année. Philippe-Marie, frère puîné du duc, et comte de Pavie, est, dans la même année, emprisonné par un citoyen puissant de Pavie, nommé Zacheria, et perd, durant sa captivité, Verceil, Novarre, et d'autres terres qu'il possédait en Piémont. Voilà donc cette puissance des Visconti, dit Muratori, si formidable jusqu'alors, entièrement culbutée. Le duc Jean-Marie voyant les factions des Guelfes et des Gibelins également soulevées contre son gouvernement, se détermine, l'an 1408, par le conseil des amis de sa maison, à nommer gouverneur de Milan, que ces factions déchiraient à l'envi, Charles Malatesta, seigneur de Rimini, l'un des plus sages et des plus braves seigneurs d'Italie. Mais l'année suivante, les Milanais s'étant donnés au maréchal de Boucicaut, déjà gouverneur de Gênes, il se retire. Boucicaut perd, l'année suivante, l'un et l'autre gouvernement. Sa retraite forcée, qu'on regarda comme l'ouvrage de Facino Cane, augmenta considérablement le crédit et le pouvoir de celui-ci, son ennemi capital, qui, étant en guerre avec le duc, fit une trève, et ensuite, le 3 novembre 1409, un traité de paix avec lui. La nouvelle de cet accommodement causa une joie inexprimable à Milan, où Cane entra, comme en triomphe, à la tête de ses troupes. Mais, dès le mois d'avril suivant, une querelle qui s'éleva entre ses gens et ceux du duc, le mit en danger de perdre la vie, et lui laissa à peine le tems de se sauver à Bosate. Son absence fut courte, et le 7 mai suivant, il revint à Milan, où il fut décoré du titre de gouverneur. Le duc et lui, bientôt après indisposés contre Philippe-Marie, frère du premier et comte de Pavie, le contraignirent, les armes à la main, de se retrancher dans le château de cette place, qu'un siége vigoureusement poussé, l'obligea de rendre l'année suivante. Le duc Jean-Marie triomphait de cette conquête, sans s'apercevoir qu'il travaillait à la ruine de sa maison. A mesure qu'il avançait en âge, il développait la férocité de son caractère. Elle était montée au point que, dans les dernières années de sa vie, il faisait dévorer par des chiens affamés ceux qu'il haïssait, et qu'il avait condamnés au dernier supplice. Ce prince repaissait ses yeux de cet affreux spectacle. Le ministre de ses vengeances, chargé de cette meute sanguinaire, s'appelait Squarcia Giramo. Tant de cruauté et d'avarice devenant à la fin insupportable, deux frères, André et Paul Baucin, qui servaient dans sa maison, François Maino, et trois hommes illustres par leur naissance, les deux Pusterli, et Aconcio Trivulci, se mirent à la tête de trente autres conjurés; et comme le duc allait à l'église de Saint-Gothard, le 16 mai 1412, les deux frères Bauci et François Maino la poignardèrent. Facino Cane, avec qui Jean-Marie s'était réconcilié, était à toute extrémité, lorsqu'il apprit la mort du duc. Il pria les officiers qui l'entouraient de la venger, et de se réunir sous Philippe-Marie, son successeur; il mourut lui-même quelques heures après. Jean-Marie avait épousé, le 8 juillet 1408, ANTOINETTE, fille de Malatesta, seigneur de Cesène et de Rimini, dont il ne laissa point d'enfants. (Murat. *Annal. Ital.*, tom. IX.)

PHILIPPE-MARIE VISCONTI.

1412. PHILIPPE-MARIE, comte de Pavie, que Facino Cane avait presqu'entièrement dépouillé, prit le titre de duc de Milan après la mort de Jean-Marie, son frère. Il eut, pour concurrent, Astor, l'un des fils naturels de Bernabo Visconti, homme valeureux, que les conjurés, à la tête desquels il était, avaient proclamé duc aussitôt qu'ils eurent fait leur coup. Pour être en état de se maintenir contre cet usurpateur, Philippe-Marie épousa Béatrix de Tende, veuve de Facino Cane, et bien plus âgée que lui. Cane, par son testament, avait institué Béatrix, dont il ne laissait point d'enfants, héritière de tous ses biens, c'est-à-dire des villes de Verceil, d'Alexandrie de la Paille, de Novarre, de Tortone, et d'autres dont il s'était emparé à la faveur des troubles qui agitaient l'Italie. Béatrix, de plus, hérita de lui des sommes considérables en espèces monnayées, et cet argent servit à son nouvel époux pour gagner les soldats. Philippe-Marie s'étant mis à leur tête, marcha vers Milan, où il défit Astor. En entrant dans la ville, le vainqueur fit publier que personne n'avait rien à craindre, excepté les assassins de son frère. Les deux principaux, Paul Bancio et François Maino, ayant été arrêtés dans ce premier tumulte, furent exécutés sur-le-champ. Le duc ensuite alla faire le siége de Monza, où Astor s'était renfermé. La ville fut prise au bout

de quatre mois; et Astor s'étant réfugié dans le château, y reçut une blessure dont il mourut. Sigismond, roi des Romains, étant arrivé au commencement de l'an 1414 en Lombardie, dans la disposition de déployer sa haine contre le duc Philippe-Marie, lui suscita, pour ennemis, Gabrino Fondolo, tyran de Crémone, Jean de Vignate, seigneur de Lodi, et Théodore, marquis de Montferrat. Mais les efforts qu'ils firent pour lui nuire furent inutiles, parce qu'alors ses forces augmentaient chaque jour. Sigismond séjourna l'espace de deux mois à Plaisance, occupé à imaginer les moyens d'abaisser la puissance du duc. De là, étant passé dans le Piémont, une sédition qui s'élève contre lui dans la ville d'Asti, le détermine à reprendre la route d'Allemagne sans remporter aucun fruit de son voyage. Philippe-Marie, voyant Sigismond éloigné de Plaisance, envoya ses gens, qui reprirent cette ville le 20 mars, et le château, le 6 juin suivant. Mais la place ne resta pas long-tems entre ses mains. Philippe des Arcelli, noble plaisantin, la lui enleva le 25 octobre 1415. Philippe-Marie eut un habile général dans la personne de François Bussoni, dit Carmagnole, soldat de fortune, qui le rendit maître de Bergame en 1419, de Crémone, l'année suivante, ensuite, de Parme et de Brescia, et enfin de Gênes, le 2 novembre 1421. Mais Carmagnole, ayant depuis été dépouillé du gouvernement de Gênes par une cabale de cour, quitta le service du duc, passa chez les Vénitiens, et forma une ligue puissante qui fit perdre à Philippe-Marie tous les avantages qu'il avait remportés jusqu'alors. La mort délivra le duc de ce redoutable ennemi que les Vénitiens firent décapiter, le 5 mai 1432, sur des soupçons d'infidélité. Philippe-Marie eut encore un autre général aussi habile peut-être que Carmagnole, dont il était l'élève, dans la personne de Guido II Torelli, dit le Grand, qui, attaché au duc par les liens du sang, lui marqua toujours un dévouement inviolable. (Voy. son art. aux *comtes de Guastalle.*) Philippe-Marie admit, dans la suite, à son service, un aussi grand homme de guerre, mais moins fidèle, François Sforce, qui, d'abord attaché au duc, le quitta, en 1439, pour s'attacher, de même que Carmagnole, au service de Venise. Philippe-Marie trouva moyen toutefois de le regagner, en lui faisant épouser, le 25 octobre 1441, Blanche, sa fille naturelle et son héritière; mais, dès l'année suivante, le beau-père et le gendre se brouillèrent de nouveau. L'an 1445, le duc s'étant ligué avec le pape et le roi de Naples, envoie contre Sforce, ligué de son côté avec les Vénitiens, Nicolas Piccinino, fameux capitaine, dont Sforce triompha, ainsi que de François, son fils, qui le remplaça. L'an 1447, Philippe-Marie, se trouvant hors de mesures, se réconcilie avec son gendre. Il meurt, le 13 août de la même année, dans le château de Porta Zobbia (*Chron. di Rimini*), sans laisser d'enfants de ses deux femmes, BÉATRIX, qu'il fit décapiter au mois d'août 1418, sur un faux soupçon d'adultère commis, disait-on, avec un musicien nommé Orumbello, et MARIE, fille d'Amédée VIII, duc de Savoie, qu'il épousa le 2 décembre 1427. Mais le duc Philippe-Marie, eut une fille naturelle, Blanche-Marie, qu'il maria, comme on l'a dit, l'an 1441, avec François Sforce. En mourant, il disposa de son duché en faveur d'Alfonse, roi de Naples, par la crainte que les Vénitiens ne se rendissent maîtres de sa succession. (Murat., *Ann. d'Ital.*, tom. IX.)

C'était une étrange politique, dit Muratori, que celle de Philippe-Marie Visconti. On ne pouvait faire aucun fond sur sa parole; ce qu'il promettait aujourd'hui, demain il le rétractait. Il n'était invariable que dans ses ressentiments. Quand l'esprit de vengeance s'était emparé de son cœur, il n'en sortait plus. Mais il savait le voiler des plus beaux semblans d'amitié. Il en imposa par-là aux personnes qui n'étaient pas en garde contre sa mauvaise foi. Mais les ruses qu'il employa pour les tromper, retournèrent aussi quelquefois contre lui-même. A l'égard de ses vertus guerrières, on ne peut disconvenir qu'elles ne fussent éminentes. Aussi habile général que soldat intrépide, il fut heureux dans les guerres qu'il entreprit, lorsque des accidents, qu'il n'avait pu prévoir, ne croisèrent point ses vues. Ce même héros qui, dans les combats, affrontait hardiment les plus grands dangers, montrait dans sa vie privée la pusillanimité du plus faible mortel, jusqu'à s'aller cacher, au bruit du premier coup de tonnerre, dans un caveau le plus profond: tel était l'effet des remords dont son âme était agitée pour divers crimes qu'il ne pouvait se dissimuler, entre lesquels il faut mettre le supplice injuste de Beatria, sa première femme.

FRANÇOIS SFORCE.

1447. FRANÇOIS SFORCE, ou SFORZA, né le 23 juillet 1401, était fils naturel de Jacques Attendolo, dit Jacomuzzo, et surnommé Sforce, qui, de simple paysan de Cotignola dans la Romagne, était parvenu, par sa valeur, aux dignités de connétable du royaume de Naples et de gonfalonier de l'église romaine. François Sforce n'avait que quinze ans lorsqu'en 1415, il fut emprisonné à Benevent avec son père, par ordre de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, qui venait épouser Jeanne II, reine de Naples. Relâché, l'année suivante, il combattit, l'an 1417, à côté de son père, près de Toscanelle, contre le général Tartaglia, et il fit, dans ce premier essai de sa valeur, des exploits dignes d'un capitaine consommé dans le métier des armes. Son père, l'année suivante, lui fit épouser Polisène de la maison de Rufo, qui lui apporta en dot la ville de Montalte et beaucoup de belles terres en Calabre. L'an 1424, après la mort de son père, étant venu se présenter devant la reine Jeanne dans la ville d'Aversa, il en fut accueilli avec les marques de l'affection la plus vive, et de la plus parfaite reconnaissance pour les services importants que Jacques Sforce avait rendus à cette princesse. Ce fut alors qu'elle fit prendre à François le surnom de Sforce, au lieu de celui d'Attendolo qu'il avait porté jusqu'alors. L'an 1425, il passa au service du duc de Milan avec quinze cents cavaliers qui avaient fait leurs preuves de valeur sous Jean-Galéas. Le duc l'envoya, sur la fin de l'an 1427, au secours de Gênes, contre Thomas de Campofregose, et d'autres bannis qui infestaient cette ville. Mais étant entré dans les gorges de l'Apennin, plusieurs des siens y périrent accablés par les paysans, qui faisaient rouler sur eux des quartiers de roches du haut des montagnes; et le reste eut peine à gagner, avec lui, le château de Ronco. Ses envieux se prévalurent de ce revers pour le décréditer dans l'esprit du duc, dont ils obtinrent un ordre pour le reléguer à Mortare, où il passa deux années, sans pouvoir se justifier. On prétend même que, si le comte Guido II Torelli n'avait pris hautement sa défense, deux fois il courut risque de perdre la tête, parce qu'on le soupçonnait de vouloir aller se mettre au service des Vénitiens ou des Florentins. Convaincu à la fin de son innocence, le duc lui rendit sa faveur; et l'an 1430, il l'envoya à la défense de la ville de Lucques, dont il obligea les Florentins de lever le siége. Ce prince désirant de recouvrer Bergame et Brescia, dont les Vénitiens s'étaient emparés, fit équiper sur le Pô, contre eux, une flotte considérable à la tête de laquelle il mit François Sforce, Guido II Torelli, Nicolas Piccinino, et d'autres habiles capitaines. Après divers combats contre la flotte vénitienne, ils remportèrent sur elle une victoire complète, le 23 mai 1431. Deux ans après, d'intelligence avec le duc, Sforce enleva, au pape Eugène, la marche d'Ancône, feignant d'agir au nom du concile de Bâle, qui avait rompu alors avec ce pontife. Il eut poussé plus loin ses conquêtes dans l'état ecclésiastique, si Eugène n'eût trouvé moyen de le regagner en le créant gonfalonier de l'église. Piccinino l'ayant supplanté auprès du duc, il prêta l'oreille à l'offre que les Florentins lui firent, en 1434, du commandement de leurs troupes, avec lesquelles il les remit en possession de la Lunigiane que Piccinino leur avait enlevée. Le duc de Milan l'ayant ramené dans son parti, sous la promesse de le faire son gendre,

l'envoya, l'an 1438, au secours de René d'Anjou, qui disputait le royaume de Naples à Alfonse, roi d'Aragon. Les Vénitiens l'ayant appelé, l'année suivante, pour l'opposer à Nicolas Piccinino, il remporta deux victoires sur lui et sur François, son fils. Il fit sa paix ensuite avec le pape, qui avait recouvré la Marche d'Ancône. Alors le duc, son beau-père, se voyant pressé de tout côté par ses ennemis, sentit le besoin qu'il avait de son bras pour leur résister: L'ayant, à force de prières et de promesses, engagé à revenir, il le déclara capitaine général du Milanez. Les choses changèrent bientôt de face sous ce général. En peu de tems, il fit la conquête de Plaisance, de Novarre, d'Alexandrie, de Tortone, de Parme, de Vigevano. Enfin, après la mort de son beau-père, il prétendit lui succéder; mais il eut quatre concurrents, le duc de Savoie, les Vénitiens, le roi de Naples, et Charles, duc d'Orléans, et petit-fils du duc Jean-Galéas, par Valentine, sa mère. Les Milanais, pour les accorder, prirent le parti d'abolir la puissance ducale, et de s'ériger en république. Ils nommèrent des regents de l'état, et donnèrent à François Sforce le commandement de leurs troupes. Les avantages considerables qu'il remporta sur les Vénitiens justifièrent ce choix; mais ces mêmes avantages l'ayant rendu suspect aux Milanais, il s'accorda, le 19 octobre 1448, avec les Vénitiens, et se ligua avec eux contre ses premiers maîtres. L'an 1449, après s'être emparé des environs de Milan, il forma le blocus de cette ville, et vint à bout de l'affamer. Le peuple alors s'étant soulevé, lui fait ouvrir les portes: Sforce y entra le 25 mars 1450, et fut solennellement proclamé duc. Par traité fait la même année avec Borso d'Est, duc de Ferrare, il obtient les territoires de Cunio, de Barbiano, et de Budrio, dans le Ferrarais, pour étendre la juridiction de son comté de Cotignola, dont ils étaient limitrophes. (Busching.) L'an 1454, il fait la paix avec les Vénitiens, qui lui avaient déclaré la guerre en 1452. Il s'accommoda, la même année, avec Alfonse, roi de Naples, contre lequel il avait soutenu jusqu'alors les intérêts de la maison d'Anjou. Le roi Louis XI lui ayant cédé les droits de la France sur Gênes, il envoie, l'an 1464, des troupes dans cette ville, dont il se fait reconnaître seigneur. L'année suivante ne fut pas moins fortunée pour lui. Ferdinand I d'Aragon, roi de Naples, avant enlevé, au prince de Tarente, la ville et le duché de Bari, ainsi que toutes ses autres possessions, les donna, l'an 1465. au duc de Milan. (Busching.) François Sforce gouverna ses états avec beaucoup de modération, et on a dit de lui que jamais usurpateur ne devint meilleur souverain. Il mourut, le 8 mars 1466, comblé de gloire et de bonheur. Les historiens rapportent qu'il gagna, pendant sa vie, vingt-deux batailles, sans jamais avoir été vaincu. Il avait épousé, 1°. comme on l'a dit, POLIXÈNE RUFFA, dont il n'eut point d'enfants; 2°. l'an 1441, BLANCHE-MARIE VISCONTI, fille naturelle du duc Philippe-Marie, dont il laissa Galeas-Marie, qui suit; Philippe-Marie, comte de Pavie, mort en 1479; Sforce-Marie, duc de Bari, mort la même année; Ludovic-Marie, dit le More, qui fut un de ses successeurs; Ascagne Marie, evêque de Pavie et de Crémone, puis cardinal; Octavien, qui se noya l'an 1476; Hippolyte, femme d'Alfonse, duc de Calabre, puis roi de Naples; Elisabeth, mariée à Guillaume, marquis de Montferrat. François Sforce laissa aussi plusieurs bâtards, dont les deux principaux furent Sforce, tige des comtes de Borgonovo, et Jean Marie, archevêque de Gênes: Ce fut sous son règne que fut creusé le canal *Martesana*, qui vient de l'Adda se reunir à Milan, au grand canal dit *il Naviglio grande*.

GALÉAS-MARIE SFORCE.

1466. GALÉAS-MARIE, né le 14 janvier 1444, était en France, au service du roi Louis XI, lorsque le duc François Sforce, son père, mourut. A la nouvelle de cet événement, il se mit promptement en route pour le Milanez, mais travesti, parce qu'alors, dit Muratori, c'était l'usage des petits seigneurs d'épier les grands qui passaient sur leurs terres, pour les arrêter et les rançonner à leur gré. Galeas-Marie, ajoute-il, courut le même danger à l'abbaye de Novalèze; mais il eut le bonheur d'en échapper, et d'arriver sain et sauf dans le Novarrais. De là, s'étant acheminé vers Milan, il y fit son entrée solennelle, le 20 mars 1466. Par les sages précautions de sa mère, il n'éprouva aucune opposition de la part des puissances voisines, quoiqu'on en eût à craindre beaucoup des Vénitiens. On fut aussi redevable de cette tranquillité aux lettres, que le pape Paul II écrivit aux princes pour les exhorter à maintenir la paix dans l'Italie. La conduite du nouveau duc ne répondit nullement à de si heureux auspices. Son gouvernement fut une vraie tyrannie. Livré à la débauche et à la cruauté, il s'attira la haine de ses sujets. Blanche, sa mère, princesse vertueuse, et universellement chérie, à laquelle il avait tant d'obligations, fut tellement indignée des procédés violents de ce fils ingrat à son egard, qu'elle le quitta pour se retirer à Crémone, qui lui avait été assigné pour sa dot. Elle y mourut le 24 octobre 1468, fort regrettée des gens de bien et surtout des pauvres. (*Chron. di Bologna Rer. ital.*, tom. 18.) Le Corio, dans son Histoire de Milan, parle d'un voyage que le duc Galéas-Marie fit, en 1471, avec la duchesse, son épouse, à Florence, où il étala, sans nécessité, la plus grande pompe. Le grand duc, Laurent de Medicis, ne voulut point lui ceder en magnificence. De là il passa à Lucques, d'où il se rendit à Gênes, où, à travers les honneurs qu'on lui rendit, il remarqua sur les visages certains signes d'aversion, qui l'indisposèrent contre les Génois. De retour à Milan, il acheva d'irriter les citoyens par les nouvelles fortifications qu'il y fit faire, comme s'il les eût destinées à se mettre en garde contre eux. Trois gentilshommes, joignant à l'indisposition publique, leurs mecontentements particuliers, l'assassinèrent, le 26 décembre 1476, dans l'église de Saint-Etienne de Milan. Il avait epousé, 1°. DOROTHÉE DE GONZAGUE, fille de Louis, marquis de Mantoue, laquelle il fit empoisonner, suivant Chazot, l'an 1468; 2°. la même année, il se remaria, le 6 juillet, à BONNE, fille de Louis, duc de Savoie (morte en 1485), dont il eut Jean-Galeas-Marie, qui suit; Hermès, qui passa en Allemagne après la mort de son frère; Blanche-Marie, femme, 1°. de Philibert I, duc de Savoie; 2°. de l'empereur Maximilien I; et Anne, mariée, l'an 1491, à Alfonse I, duc de Ferrare.

JEAN-GALÉAS-MARIE SFORCE.

1476. JEAN-GALÉAS-MARIE, né sur la fin de 1468, succéda au duc Galeas-Marie, son père, sous la tutelle de Bonne, sa mère, et de Cecco Simonetta, secretaire d'état. Ses oncles, irrités de se voir exclus de la regence, vinrent à Milan pour y exciter des troubles, et furent exilés: mais Ludovic-Marie Sforce, trois ans après, étant rentré dans le Milanez avec des troupes, s'empara de Tortone, marcha de là à Milan, dont le château lui fut livré par le gouverneur, et obligea la duchesse et son fils à lui donner part au gouvernement. L'ambition de Ludovic ne se borna point à cet avantage: il voulut être seul régent. Dans cette vue, il fit arrêter le sage Simonetta, et vint à bout de le faire condamner à perdre la tête, ce qui fut exécuté, le 30 octobre 1480, à Pavie. La duchesse Bonne fut obligée de sortir, trois jours après, de Milan. (M. l'abbé Garnier dit que Ludovic la fit enfermer dans une étroite prison, et cite pour garant les manuscrits de l'abbé le Grand. Ce trait ne se trouve point dans les auteurs italiens.) Maître alors des affaires, Ludovic ne laissa au jeune duc que son titre, et exerça tous les droits de la souveraineté. L'an 1482, il entre dans la ligue de Ferdinand I, roi de Naples et des Florentins, contre les Vénitiens. Ayant découvert, l'an 1484, une conjuration formée pour remettre le gouvernement

entre les mains de la duchesse Bonne, il en fait punir sévèrement les auteurs. Il invite, l'an 1493, Charles VIII, roi de France, à venir en Italie, et sait en même tems se ménager avec l'empereur Maximilien I et Ferdinand, roi de Naples. Charles étant arrivé, l'an 1494, à Asti, Ludovic vient l'y trouver, pour l'encourager à suivre son dessein. *Sire*, lui dit-il, *ne craignez point cette entreprise. En Italie, il y a trois puissances que nous tenons grandes, dont vous avez l'une, qui est Milan; l'autre ne bouge, qui sont les Vénitiens: ainsi, vous n'avez affaire qu'à celle de Naples; et plusieurs de vos prédécesseurs nous ont battus que nous étions tous ensemble. Quand vous me voudrez croire, je vous aiderai à vous faire plus grand que ne fut jamais Charlemagne; et chasserons ce Turc hors de cet empire de Constantinople aisément, quand vous aurez ce royaume de Naples.* (Commines, l. VIII, ch. VI.) Quelques jours après, une mort, que cet homme affreux avait, dit-on, préparée, le met au comble de ses vœux: le jeune duc, Jean-Galéas-Marie, qu'il tenait renfermé dans le château de Pavie, expire le 22 octobre, à l'âge de vingt-cinq ans, d'un poison lent, si l'on en croit le public, qu'il lui avait fait donner. Ce jeune prince avait épousé, le 2 février 1493, ISABELLE, fille d'Alfonse II, roi de Naples, laquelle, après la mort de son époux, se retira à Bari, où elle mourut en 1524. De ce mariage sortirent François Sforce, qui, ayant été envoyé par sa mère à Louis XII, roi de France, devint abbé de Marmoutiers; Bonne, mariée, en 1518, à Sigismond, roi de Pologne, et décédée à Bari, le 17 septembre 1558; et Hippolyte, morte en 1501.

LUDOVIC-MARIE SFORCE, DIT LE MORE.

1494. LUDOVIC-MARIE SFORCE, né le 3 août 1451, de François Sforce, duc de Bari, et de Blanche-Marie, succéda au duc Jean-Galéas Marie, son neveu, en vertu de l'investiture qu'il s'était fait donner du Milanez, par l'empereur Maximilien I. Le surnom de MORE lui avait été donné par allusion au mûrier, dit en italien *moro*, symbole de la prudence, qu'il avait pris pour sa devise. (Paul-Jove). L'an 1495, il entre dans la ligue conclue, le 31 mars, par le pape Alexandre VI, l'empereur Maximilien I, Ferdinand V, roi d'Espagne, et les princes d'Italie, contre le roi Charles VIII. Un mot échappé à Louis, duc d'Orléans, dans Asti, dont il était seigneur, détermina Ludovic à prendre ce parti. *Voici le tems*, avait dit le prince français, à l'occasion des succès du roi Charles en Italie, *de faire valoir les droits de Valentine Visconti, mon aïeule, sur le Milanez.* Louis, devenu roi de France, effectua, l'an 1499, les menaces qu'il avait faites dans Asti. Jean-Jacques Trivulce, envoyé par ce prince dans le Milanez, avec une armée, le rendit maître de ce duché, avec une rapidité qui étonna toute l'Italie. Il fut secondé par son neveu, François Torelli, comte de Montechiarugulo, qui se distingua à la prise de Milan, où il commandait l'armée. (Quadrio, l. 1, ch. 8.) Louis vint lui-même prendre possession de sa conquête, et fit son entrée dans Milan, le 6 octobre 1499. Mais la mauvaise conduite des Français, après son départ, donna la facilité à Ludovic, qui avait pris la fuite, de rentrer dans Milan, au mois de février suivant, avec le secours de huit mille suisses, joints à quelques troupes que l'empereur lui avait fournies. Ce triomphe, néanmoins, fut de courte durée. Son imprudence l'ayant porté à passer, avec dix-huit mille hommes, de Milan à Novarre, les Français, qui étaient à Verceil, prirent la résolution de venir l'y assiéger. En vain les Suisses de son parti l'exhortèrent à ne pas soutenir un siège dans une place mal approvisionnée, et contre une armée aussi considérable que celle de France, jointe aux Vénitiens. Il fut également sourd aux clameurs des lansquenets, qui demandaient à combattre, et aima mieux attendre l'événement dans Novarre. Les Français s'approchaient cependant de la place. Il fallut alors se mettre en campagne. Mais les Suisses déclarèrent au duc qu'ils ne combattraient point contre leurs compatriotes qui étaient dans l'armée ennemie. Tout ce que Ludovic Sforce put obtenir d'eux, fut qu'ils le mèneraient en lieu de sûreté; ce qui l'obligea de prendre l'habit d'un simple soldat. Il se plaça dans les rangs, espérant qu'à la faveur de ce déguisement il ne serait point reconnu, lorsqu'il défilerait avec les Suisses devant l'armée française. (S. Gelais, *Hist. de Louis XII*, pag. 159). Mais Ludovic ne put échapper à son malheureux sort. Il fut lâchement trahi par un de ses trabants, nommé Turmann, du canton d'Uri. Aussitôt le bailli de Dijon se saisit de lui, le 9 avril 1500, malgré les protestations des Suisses. Le traître, à qui il donna deux cents écus *de couronne* (1), fut un objet d'horreur à ses compatriotes. Ils le mirent aux fers à son retour en Suisse, et lui firent couper la tête en punition de ce crime. A l'égard de Sforce, Louis de la Trémoille, général français, le fit conduire en France avec le cardinal Ascagne, son frère, et d'autres princes de sa maison. Ludovic fut enfermé d'abord à Pierre-Encise, ensuite dans la tour du Lys de Saint-Georges, en Berry, et de là, conduit, quatre ou cinq ans après, au château de Loches, où il passa le reste de ses jours, non dans une cage de fer, comme plusieurs l'ont avancé, mais servi avec distinction, et se promenant, la dernière année, à cinq lieues du château. L'opinion commune met sa mort en 1510: cependant, Léandre Alberti et Sénaréga, auteurs contemporains, la placent en 1508, et le dernier la date du 16 juin de cette année. Ludovic laissa, de BÉATRIX D'EST, fille d'Hercule I, duc de Ferrare, qu'il avait épousée le 18 janvier 1491 (morte le 2 janvier 1497), deux fils, Maximilien et François-Marie.

LOUIS XII, ROI DE FRANCE.

1500. LOUIS XII, roi de France, resta maître du Milanez, lorsqu'il le fut de la personne de Ludovic Sforce. L'an 1505, il obtint, de l'empereur Maximilien I, l'investiture de ce duché, par un diplôme daté d'Haguenau, le 5 avril. Il reçut, l'an 1508, de l'empereur, une nouvelle investiture, parce que la première était imparfaite, en concluant la ligue de Cambrai. Quatre ans après, le Milanez échappe à Louis XII. (Voy. *les rois de France.*)

MAXIMILIEN SFORCE.

1512. MAXIMILIEN SFORCE, né l'an 1491, avait été envoyé, avec son frère, par le duc Ludovic, son père, après sa déroute, à l'empereur Maximilien I. La ligue formée, en 1512, par le pape Jules II et l'empereur, le déclara duc de Milan. Le 15 décembre de la même année, il fit son entrée dans la capitale de ce duché, aux acclamations de tout le peuple; mais bientôt après, il courut risque de la perdre. Le château de Milan était toujours occupé par les Français. Au lieu d'entreprendre de les en déloger, Maximilien se mit en campagne pour aller s'opposer aux généraux Trivulce et la Trémoille, dont les armes faisaient de grands progrès. La ville de Milan, se voyant dégarnie de troupes, était prête à se soulever: mais la victoire que Maximilien remporta, le 6 juin 1513, près de Novarre, le réconcilia avec sa capitale. Le château se rendit l'année suivante. François Ier., roi de France, ayant fait une nouvelle expédition en Italie, gagne, le 13 et le 14 septembre 1515, la célèbre bataille de Marignan, qui le rendit maître, en peu de jours, de presque

(1) Les écus à la couronne étaient au titre de 23 carats un huitième, et de la taille de 70 au marc: ainsi, chaque écu devait être du poids de 65 grains $\frac{32}{35}$, et puisque l'or à ce titre, suivant la déclaration du 3 octobre 1785, vaut 798 liv. 7 s. 9 den. trois quarts, il s'ensuit que l'écu en question vaudrait 11 liv. 8 s. 1 den. $\frac{23}{210}$, et par conséquent les deux cents valaient 2281 l. 2 s. 3 d. six septièmes de notre monnaie courante.

tout le Milanez (1). La ville de Milan ayant envoyé, le lendemain, ses clefs au vainqueur, son exemple entraîna les autres villes du duché. Plaisance et Parme suivirent le même sort. François Ier. confia le gouvernement de cette dernière ville au comte François Torelli, qui l'avait si bien servi. Les châteaux de Milan et de Crémone furent les seules places qui firent de la résistance. Maximilien, renfermé dans le premier, pouvait s'y défendre long-tems : mais le connétable de Bourbon lui ayant proposé de céder à la France, non-seulement la place, mais tout le duché, moyennant une pension de trente mille ducats d'or, il eut la lâcheté de consentir à ces offres. En conséquence, il sortit du château, le 5 octobre, pour aller passer honteusement le reste de ses jours en France. Il mourut à Paris, au mois de juin 1530, sans avoir été marié, et fut enterré aux Carmes.

FRANÇOIS I, ROI DE FRANCE.

1515. FRANÇOIS I, roi de France, resta, l'espace de six ans, possesseur du duché de Milan, dont il confia le gouvernement à Odet de Lautrec. L'événement ne justifia pas ce choix. Lautrec aliéna les cœurs des Milanais, par la dureté de sa conduite, et ses troupes par leur licence. Le pape Léon X, irrité lui-même des hauteurs de ce gouverneur à son égard, conclut, le 8 mai 1521, avec Charles-Quint, une ligue contre les Français, dans laquelle entrèrent plusieurs princes d'Italie. Prosper Colonne, nommé général de l'armée des alliés, avec le marquis de Pescaire, battit l'armée française à Vauri sur l'Adda, le 18 novembre ; et le jour suivant, ayant surpris Milan, il fit prendre possession de cette ville et du duché, par Jérôme Moroné, au nom de François-Marie Sforce. (*Voy.* François I, *roi de France.*)

FRANÇOIS-MARIE SFORCE.

1521. FRANÇOIS-MARIE SFORCE, deuxième fils du duc Ludovic, arriva de Trente (où il était depuis six ans) sur la fin de novembre à Milan, et y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. L'an 1522, la funeste bataille de la Bicoque, que les Suisses forcèrent Lautrec de livrer aux Impériaux, le 22 avril, fit perdre aux Français le duché de Milan, dont François-Marie fut mis en possession. Le roi de France étant arrivé, l'an 1524, en Italie, Sforce, à son approche, abandonna Milan. Il y rentra, l'année suivante, après la bataille de Pavie, gagnée le 24 février par les Impériaux sur les Français ; mais les victorieux ne lui laissent que le titre de duc, et s'emparent du gouvernement. Jérôme Moroné, chancelier du duc, forme alors le projet de chasser les Impériaux d'Italie, et réussit à le faire adopter par le pape et les Vénitiens. Le complot est découvert ; et le duc, comme s'il eût été complice, est déclaré déchu de tous ses droits, et obligé de livrer ses meilleures places. Antoine de Lève étant entré dans Milan, contraint les habitants de prêter serment de fidélité à l'empereur. On conclut à Cognac, le 22 mai 1526, entre le pape, le roi de France et les Vénitiens, une ligue, dont un des objets était de rétablir le duc de Milan ; mais les efforts des confédérés furent impuissants, parce que leurs opérations furent mal concertées. Enfin, l'an 1529, François-Marie, étant venu trouver l'empereur à Bologne, obtint de lui, le 23 décembre, par la médiation du pape qui était présent, l'investiture du duché de Milan, moyennant neuf cent mille ducats d'or, payables en différents termes, et à d'autres conditions onéreuses. L'an 1535, le 24 octobre (et non dans le mois de novembre, comme le marque Ferreras), François-Marie meurt sans laisser d'enfants de CHRISTINE, fille de Christiern II, roi de Danemarck, qu'il avait épousée l'an 1534. L'empereur alors s'empare du Milanez, comme d'un fief dévolu à l'empire. L'an 1540, le 11 octobre, il donne l'investiture de ce duché à Philippe, son fils. Ce prince, et tous les rois d'Espagne, ses successeurs, possédèrent le Milanez jusqu'en 1706. L'empereur Joseph I s'en rendit maître alors, et Charles VI, son successeur, s'en fit confirmer la possession, par le traité de Bade, en 1714. L'impératrice, reine de Hongrie et de Bohême, l'a transmis à sa postérité. (Voyez Charles I, *roi d'Espagne*, et François I, *roi de France.*)

(1) Avant la bataille, et avant de créer des chevaliers, « le roi, dit » Champier (vie de Bayard), appelle le noble chevalier Bayard, si » lui dit : Bayard, mon ami, je veux que aujourd'hui soye fait chevalier par vos mains, pour ce que le chevalier qui a combattu à pied » et à cheval en plusieurs batailles entre tous autres, est tenu et réputé » plus digne chevalier. Or, est ainsi de vous que aves en plusieurs batailles et conquets vertueusement combattu contre plusieurs nations. » Aux paroles du roi respondit Bayard : « Sire, celui qui est roi d'un si » noble royaume est chevalier sur tous autres chevaliers. Si dit le roy, » Bayard, despéches-vous, il ne faut ici alléguer ne loix, ne canons, » soit d'acier, de cuivre, ou de fer. Faites mon vouloir et commendement, si vous voules estre du nombre de mes bons serviteurs et » amis. Certes, répond Bayard, sire, si ce n'est asses d'une fois, » puisqu'il vous plaist, je la ferai sans nombre pour accomplir, moi » indigne, vostre vouloir et commandament. Alors preint son espée » Bayard, et dit : Sire, autant vaille que si c'estait Roland ou Olivier, » Godefroi ou Bauduin, son frère ; certes, vous estes le premier » prince que oncques feis chevalier. Dieu veuille que en guerre ne » preniez la fuite. Et puis après, par manière de jeu, cria haultement » l'espée en la main dextre : Tu es bienheureuse d'avoir aujourd'hui, » à un si vertueux et puissant roy, donné l'ordre de chevalerie. Certes, » ma bonne espée, vous seres moult bien comme relique gardée et » sur toutes honorée. Et ne vous porterai jamais, si ce n'est contre » Turcs, Sarrasins ou Maures ; et puis feit deux saults, et après remit » en fourreau son espée. » Cette épée a été perdue.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE PARME ET DE PLAISANCE.

PARME, ville de l'Emilie, sur la voie flaminienne et la rivière de Parme qui la traverse, fondée par les Boïens gaulois, devint Colonie romaine, l'an 569 de Rome, cent quatre-vingt-quatre ans avant l'ère chretienne, sous le consulat de M. Claudius Marcellus et de Q. Fabius Labeo. Ayant souffert beaucoup, pendant le triumvirat, par les vexations des gens d'Antoine, elle fut dédommagée de ses pertes par les bienfaits d'Auguste, qui la repeupla par une nouvelle colonie; en reconnaissance de quoi elle prit le nom de *Julia Augusta Colonia*.

Cette ville, dont l'évêque est suffragant de Bologne, passe aujourd'hui pour l'une des plus belles de Lombardie. On fait monter à trente mille hommes le nombre de ses habitants. Elle est située dans une plaine agréable; ses rues sont larges et propres, et sa grande place a des arcades qui règnent des deux côtés. L'hôtel-de-ville, qu'on oomme Anzianato, est de même orné d'un grand portique, où se tient le marché au blé quand il pleut. Le palais ducal, situé sur le bord méridional de la rivière, communique, par un petit pont, à la citadelle qui passe pour très-forte. On vante le théâtre de Parme, construit par le fameux de Vignole, comme un ouvrage d'architecture qui n'a point de pareil en Italie. Parme est la capitale d'un duché dont la population monte à trois cent mille hommes.

PLAISANCE (*Placentia*), capitale d'un autre duché, qui fait partie des états de Parme, ne le cède guère à celle-ci pour la beauté des édifices; mais elle lui est inférieure, de près des deux tiers, pour le nombre des habitants. Son évêque, comme celui de Parme, relève de l'archevêque de Bologne.

Après la destruction de l'empire d'Occident, Parme et Plaisance eurent la même destinée que les autres villes de l'Emilie. Subjuguées, l'an 570, par les Lombards, elles restèrent, l'espace de vingt ans, sous leur domination, d'où elles passèrent, en 590, sous celle des Grecs. Ce furent les ducs de ces deux villes, ainsi que celui de Reggio qui se donnèrent volontairement à l'exarque Smaragde, effrayés par l'armée du roi Childebert qui était en marche pour venir se joindre à celle des Grecs, et fondre avec elle sur les Lombards. (Paul. Diac. l. 2, ch. 4.) Charlemagne ayant conquis, l'an 774, le royaume de Lombardie, Parme et Plaisance ne furent point exceptées du nombre des villes qui tombèrent sous ses lois, comme quelques-uns le prétendent, en soutenant qu'elles faisaient partie de celles dont Pepin le Bref avait fait donation à l'église romaine. La preuve qu'ils se trompent est visible dans le partage que Charlemagne fit de ses états à la diète de Thionville, entre ses trois fils, Charles, Pepin et Louis. On voit en effet Parme et Plaisance comprises, avec leurs territoires, dans l'enumération que ce partage fait des différentes parties du royaume d'Italie, qui devaient appartenir à Pepin. (Bouquet, tom. V, pag. 771-772.) Lorsque l'empire fut transporté en Allemagne, ces deux villes, profitant de l'éloignement de leurs souverains, surtout après la mort d'Otton I, commencèrent à se donner des lois, et à se former en républiques. Il n'y eut pas cependant une coalition indissoluble d'intérêts entre Parme et Plaisance. Les annales de celle-ci nous apprennent que ses habitants ayant formé, l'an 1149, le siége du château de Tabiano, les Parmesans et les Cremonais accoururent au secours de la place, et battirent les assiégeants de manière que la plus grande partie d'entre eux resta prisonnière. (Murat. *Rer. Italic.*, tom. XVI.) Les Plaisantins prirent leur revanche, en 1152, par la conquête qu'ils firent sur les Parmesans du château de Medesana, dont ils détruisirent jusqu'aux fondements. Mais les Crémonais s'étant rendus médiateurs entre eux, engagèrent les seconds à faire la paix en rendant aux premiers les prisonniers qu'ils avaient faits sur eux. (*Ibid.*) Sigonius (*de regno Ital.*, liv. 12.) parle, sous la même année, d'une autre guerre qui s'éleva entre les Reggianais et les Parmesans. Ceux-ci dévastant, les armes à la main, les bords de la Secchia, les Reggianais accoururent pour les arrêter. Mais ils furent défaits, et plusieurs d'entre eux, ayant été faits prisonniers, furent renvoyés, le jour de l'Assomption, en chemise, un bâton à la main, après avoir reçu chacun un soufflet sur la joue. C'est encore Sigonius qui nous apprend, sans citer de garant, qu'en 1153, les Plaisantins, ligués avec les Crémonais, en vinrent aux mains, le 26 juin, à Casolecchio, avec les Parmesans, qui, les ayant battus, emmenèrent un grand nombre d'entre eux dans les prisons de Parme. La discorde se mit ensuite entre les Crémonais et les Plaisantins, qui, l'an 1155, étant entrés sur le territoire des premiers, le saccagèrent, et répétèrent, pendant trois ans, les mêmes actes d'hostilité. Excédés par les pertes qu'ils essuyaient, les Crémonais en portèrent leurs plaintes, l'an 1158, à l'empereur Frederic, qui tenait alors la diète de Roncaille. Le monarque, faisant droit sur leur requête, mit au ban de l'empire les Plaisantins. Pour le faire lever, il fallut qu'ils consentissent, outre une grande somme d'argent qu'ils payèrent, à démolir les bastions qu'ils avaient élevés depuis trois ans, et toutes les anciennes tours qui défendaient leurs murs. Nouvelle guerre, en 1199, des Parmesans contre les Plaisantins, à l'occasion de Borgo San-Donnino, que l'empereur Henri VI avait engagé aux seconds pour la somme de deux mille livres imperiales. Ceux-ci, pour se mettre en possession de cette terre, appelèrent à leur secours les Milanais, les Bressans, les Comasques, les Astesans, les Novarrais, et les Alexandrins. De leur côté, les Parmesans eurent pour confédérés les Reggianais, les Modenais et les Crémonais. L'armée des Plaisantins, s'étant approchée du territoire contentieux, le trouva défendu par un vaillant corps de combattants qui l'obligea de battre en retraite, et lui prit deux cents cavaliers

qui furent traînés aux prisons de Parme. (Murat. *Annal. d'Ital.* tom. VII.) Les Plaisantins, l'année suivante, firent encore une plus grande perte dans une guerre qu'ils eurent avec ceux de Crémone. N'ayant plus d'ennemis étrangers à combattre, ils se firent la guerre entre eux. Le peuple, soulevé contre la noblesse, chassa, l'an 1218, son podestat Gui de Busto, milanais, et traita de même tous les nobles l'année suivante.

L'an 1245, l'empereur Frédéric II, étant devenu le maître à Parme, envoya ravager le Plaisantin où le pape avait ordonné aux parents et amis qu'il avait à Parme, de se retirer. C'étaient les San-Vitali, les Rossi, les Corrégio : le cardinal-légat Grégoire de Montelungo lança en même tems l'excommunication contre Frédéric II. Ce prince, qui avait déjà passé Turin pour se rendre à Lyon, furieux contre les parents et adhérents d'Innocent IV, qu'il avait jusqu'alors traités avec clémence, fit ruiner leurs châteaux et confisquer leurs biens. Mais les bannis, sous les ordres de Hugues San-Vitali, au moyen des intelligences qu'ils entretenaient à Parme, marchèrent avec un gros corps d'armée contre cette ville. Son podestat, Henri Testa, nommé par l'empereur, vint au-devant d'eux avec les milices parmesanes, jusqu'à la rivière de Taro, et périt dans le combat sanglant qu'il leur livra au bourg du même nom, le 16 juin 1247. Les bannis, après cette victoire étant rentrés à Parme, massacrèrent Mainfroi Cornazani, et la plupart des partisans de l'empereur; Gérard Corrégio fut aussitôt proclamé podestat par le peuple, qui, s'étant en même tems emparé des tours du palais de la commune, en chassa les Impériaux; Entius, fils naturel de Frédéric, commandant pour lui en Lombardie, faisait alors le siége du château de Quinzano, dans le Bressan. L'ayant levé, il se replia sur le Parmesan. Frédéric, arrivé précipitamment dans le voisinage de Parme, le 2 août, exerça sa vengeance dans les environs de cette ville; et pour la tenir en échec, il fit bâtir vis-à-vis une autre ville qu'il nomma Vittoria. Le siége de Parme traîna en longueur, et fut terminé au désavantage de l'empereur par une sortie faite en février 1248, dans laquelle les troupes pontificales défirent totalement les Impériaux, et prirent d'assaut Vittoria, tandis que Frédéric était à la chasse. On y fit main-basse sur les Sarrasins et les Grecs de la Pouille et de la Marche trévisane que le fameux Ecelin Da-Romano commandait; mais on fit quartier aux Lombards. Parmi les morts se trouva Taddée de Sessa, qui avait plaidé la cause de Frédéric au concile de Lyon. Le butin que l'on fit en or et en joyaux était inappréciable; la couronne impériale, ainsi que le saint suaire de Parme, y furent compris. On prit aussi le Caroccio, que les Crémonais y avaient amené, et le tout fut transporté à Parme. Les fuyards furent poursuivis jusqu'au Taro, et perdirent plus de deux mille hommes dans leur déroute. Les vainqueurs, après cela, mirent le feu à la nouvelle ville, dont ils arrachèrent jusqu'aux fondements. (*Chron. Parmense.*) Frédéric cependant avait coutume de dire qu'il n'enviait rien aux empereurs, ses prédécesseurs, puisqu'il possédait Ecelin Da-Romano et Obert Palavicini, deux hommes d'une valeur et d'une prudence incomparables. Il donna, en 1254, à ce dernier, la seigneurie de Plaisance pour la réunir à celles de Crémone, de Bussetto, de Borgo San-Donnino, et d'un très-grand nombre de fiefs dont il était déjà pourvu. Obert Palavicini fit ensuite une tentative sur Parme, avec le secours des Gibelins, qui recommençaient à se multiplier dans cette ville, et dans ce dessein, il entreprit de se rendre maître de Colorno. Mais un vil tailleur d'habits, dit Muratori, s'étant fait reconnaître chef du peuple, fit manquer le coup, et obligea Palavicini de retourner à Crémone. Palavicini essuya, l'an 1257, un autre affront encore plus sensible. Le parti des Guelfes ayant prévalu à Plaisance, le chassa de la ville, avec Ubertin Lando, son fidèle adhérent; ce qui occasiona une guerre civile entre les Guelfes et les Gibelins. Les Plaisantins s'étant réconciliés en 1261 avec Palavicini, lui rendirent leur seigneurie pour quatre ans. Ubertin Lando demeurait cependant toujours banni de Plaisance. Mais il se vengeait par de fréquentes courses qu'il faisait avec d'autres nobles, compagnons de son exil, sur le territoire de cette ville. Les Plaisantins, pour se mettre à couvert de ses déprédations, prirent le parti de se donner, l'an 1271, à Charles I, roi de Naples. (*Chron. Placent.*) Sous le règne de Charles II, son fils, les Plaisantins, gagnés par Albert Scotti, reconnurent celui-ci pour capitaine et seigneur perpétuel de leur ville. Mais, l'an 1304, mécontents de son gouvernement, ils formèrent au mois d'août, une conjuration pour le déposer. Scotti l'ayant réprimée, mais non pas étouffée, par la mort ou l'exil de ses principaux chefs, elle se renouvela au mois de novembre suivant avec plus de fureur qu'auparavant. Les bannis étant venu saccager le territoire de Plaisance, Gibert de Corrégio, qui, l'année précédente, s'était fait déférer la seigneurie de Parme, accourut avec ses milices, sous couleur d'apporter du secours à Scotti, et trancha, par un jeu de main, la querelle, en persuadant à Scotti de se retirer à Parme; après quoi, il se fit proclamer seigneur de Plaisance. C'est ainsi, dit Muratori, qu'un renard en chassa un autre. Mais la fraude de Corrégio n'eut pas le succès qu'il espérait. Les Plaisantins, qui n'avaient pas chassé leur maître pour en avoir un autre, s'écrièrent tout d'une voix que Corrégio eût à s'en retourner promptement à Parme. Scotti fut ensuite chassé avec ses amis; ses palais furent rasés, et les bannis rappelés.

L'an 1322, Verzusio Lando, s'étant concerté avec le légat Bertrand Poyet, manœuvra une conjuration à Plaisance, où il entra de nuit, le 8 octobre, avec un corps de cavalerie que le prélat lui avait fourni. Béatrix, femme de Galéas Visconti, étant alors dans cette ville avec Azzon, son fils, eut l'adresse de le faire échapper et conduire sous bonne garde à Fiorenzuola; après quoi, elle fut elle-même conduite honorablement hors de la ville, où le légat fit son entrée le 27 novembre, et reçut, au nom de Jean XXII, les hommages des habitants, qui élurent pour seigneur le pontife *toto tempore vitæ suæ*, disent les annales de Plaisance. (*Voyez* Azzon Visconti, seigneur de Milan.) Le même légat eut l'habileté d'engager les Parmesans, le 27 septembre 1326, à se donner au pape *vacante imperio*. Le pontife ne conserva néanmoins que deux ans le domaine de Parme. Passerin de la Torre, qu'il y nomma gouverneur, accablant d'impôts le peuple, Marsiflio de Rossi et Azzon de Corrégio, irrités de ce traitement, chassèrent, le premier août 1328, la garnison papale, avec l'aide de Mastin de l'Escale, neveu d'Azzon, par sa mère, et s'établirent seigneurs de Parme. Il en arriva de même à Reggio, dont les Manfredi, unis aux Fogliani, se rendirent maîtres, après avoir mis en fuite le gouverneur, que le légat y avait nommé.

Au mois de mai 1341, les Scaliger, qui avaient tyrannisé plutôt que gouverné Parme, pendant six ans, furent chassés par les Corrégio : Azzon et Gui dominèrent ensuite quelque tems en cette ville. Mais troublés par Mastin de l'Escale ou Scaliger, qui regardait Azzon comme son lieutenant à Parme, et par les maisons puissantes des bannis, ils prirent le parti, en novembre 1344, de vendre cette seigneurie au marquis d'Est Obizon, qui, deux ans après, la revendit, le 10 octobre 1346, à Luchin Visconti, pour le prix qu'elle lui avait coûté. (*Angeli Storia di Parma*, pag. 174-179.)

Luchin s'appliqua à détruire les forteresses des nobles parmesans; ce qui les mécontenta beaucoup. Parme resta encore soumise, l'espace de cinquante-sept ans, aux seigneurs de Milan. Mais, en 1403, Otton de Terzi, général du duc Jean-Marie Visconti, voyant ses services méconnus, se paya lui-même par ses mains, en se faisant reconnaître souverain par la ville de Parme; et ce qu'il y eut de singulier, il eut la dextérité de faire approuver cette usurpation par son maître. Toutefois, ayant à redouter Pierre de Rossi, très-puissant en cette ville, il convint avec lui d'en partager ensemble le domaine. Pierre, s'étant établi à Plaisance, vint à la tête d'une troupe armée, le 7 mars 1404, à Parme, d'où il chassa la garde du duc de Milan; après quoi, Otton de Terzi étant survenu en diligence,

le peuple s'empressa de lui rendre obéissance, ainsi qu'à Rossi. Mais le concordat, entre les deux collègues, fut si peu durable, qu'Otton, ayant chassé les Rossi de Parme, avec l'aide de François de Gonzague, marquis de Mantoue, y resta seul maître, dans le même mois, et réduisit ensuite Plaisance sous ses lois. Les entreprises de Terzi sur les domaines du marquis d'Est, et les ravages qu'il faisait faire de côté et d'autre par le comte Guido Torelli, son parent, vinrent au point que les Vénitiens se crurent obligés de lui envoyer des ambassadeurs pour l'engager à cesser ses hostilités. Il ne tint aucun compte de leurs remontrances, et alla toujours en avant. On fit enfin ouvrir les yeux au duc de Milan sur l'ambition effrénée de Terzi, qui ne voulait plus reconnaître ni supérieur ni égal. Ce prince s'étant concerté alors avec le marquis d'Est, Jean-François de Gonzague, Pandolfe Malatesta, seigneur de Brescia, et Gabrino Fondolo, qui dominait à Crémone, il se conclut entre eux, le 13 mai 1408, contre Terzi et ses adhérents, une ligue dont les articles se trouvent dans les antiquités d'Est, part. II, p. 174. L'armée que levèrent les confédérés fut confiée au fameux Sforce Attendolo de Cotignola. La campagne, ouverte par ces deux généraux, se termina à l'avantage du seigneur de Parme. Mais Terzi, malgré ses succès, n'était pas sans crainte sur l'avenir. Déterminé par la difficulté qu'il trouvait à faire de nouvelles recrues, il voulut entrer en négociation : mais dans une conférence tenue à Valverde, entre Rubiera et Reggio, le 27 mai 1409, il fut lâchement poignardé par Sforce, suivant les ordres de Nicolas, marquis d'Est. On lui coupa la tête, que les Rossi placèrent dans leur château de Felino; ses membres, taillés en morceaux, furent attachés aux portes de Modène, d'où la populace les arracha, pour déchirer avec ses ongles et ses dents les restes malheureux du même homme que ses sujets avaient surnommé LE BON. (Bonaventura d'Angeli, *Storia di Parma*, liv. 5, pag. 406.) Parme, toujours en proie aux factions des Terzi, des Rossi, des San-Vitali et des Palavicini, retomba enfin sous la domination des ducs de Milan, où elle resta jusqu'en 1513.

Les Plaisantins s'étant révoltés, l'an 1403, contre le duc de Milan, tombèrent sous la puissance de Jean de Vignate, qui transporta leur seigneurie, l'an 1413, à Sigismond, roi des Romains, lorsqu'il le vit arriver en Italie. (Corio, *Istor di Milano*) Mais l'année suivante, après le départ de ce prince, Philippe-Marie, duc de Milan, recouvra la ville de Plaisance, le 20 mars, et le château, le 6 juin. (Sanuto, *Istor. di Venezia*.) Philippe des Arcelli, l'un des principaux nobles de Plaisance, s'étant fait un parti considérable dans la ville, en usurpa le domaine sur le duc de Milan, le 25 octobre 1415, après avoir fait un grand carnage des citoyens qui lui étaient opposés. Mais François Carmagnole la reprit en 1417, sans pouvoir néanmoins emporter la citadelle, dont il forma le siége. Pandolfe Malatesta, seigneur de Rimini, vint au secours de la place assiégée. Le duc alors se trouvant hors d'état de seconder les efforts de Carmagnole, ordonna que tous les habitants évacuassent la ville; ce qui fut exécuté de manière qu'Arcelli et Malatesta, en y entrant, ne trouvèrent que les murs des maisons. Carmagnole, étant revenu, la même année, devant Plaisance, recommença le siége de la citadelle, dont à la fin il se rendit maître l'année suivante, soit par force, soit par un traité fait avec Arcelli, qui, ayant passé au service des Vénitiens, se distingua par différents exploits, dont l'issue fut la conquête du Frioul.

La discorde s'étant mise à Plaisance, en 1447, les chefs du conseil ne trouvèrent pas de meilleur expédient, pour ramener la paix, que de se donner aux Vénitiens, qui, le 22 août, envoyèrent le provéditeur, Antoine Marcel, pour prendre possession de la ville. (Ripalta, *Hist. Placent.*) Mais le 16 novembre suivant, la place fut reprise par François Sforce, après un siége de six semaines, et une des plus sanglantes batailles (Ripalta, *ibid.*)

François Ier., roi de France, fit, en 1515, la conquête du Milanez. Alors le pape Léon X, qui ne voulait être ami, dit Muratori, que de ceux qui étaient favorisés de la fortune, conclut avec ce prince, par l'intervention de Charles, duc de Savoie, un traité, dont les conditions furent singulières. La principale fut que le pontife rendrait au roi Parme et Plaisance, dont il s'était fait céder, l'an 1513, la seigneurie, par le duc de Milan, et qu'en récompense, le monarque donnerait à Julien de Médicis, frère du pontife, un état en France, avec une pension, et une autre pension à Laurent, neveu du même Léon. La chance ayant tourné, l'an 1521, Parme et Plaisance rentrèrent sous l'obéissance du pape. Depuis ce tems, le saint siége en jouissait tranquillement, lorsqu'en 1534, Alexandre Farnèse, d'une maison ancienne d'Orviète, dans la Toscane, fut élu pape, d'abord sous le nom d'Honoré V, ensuite de Paul III. (Sansovino, *famil. illustri d'Ital. et Bonav. d'Angeli Storia di Parma*, liv. 5 pag. 519.) Entre les enfants qui lui étaient nés d'un concubinage dans sa jeunesse, il avait un fils, Pierre-Louis Farnèse, qu'il fit d'abord seigneur de Népi et de Frescati. Voulant ensuite lui faire un sort encore plus avantageux, Paul lui donna, avec le consentement de plusieurs membres du sacré collége, et contre l'avis de quelques autres, les villes de Parme et de Plaisance, qu'il érigea en duchés, et prit en échange les villes de Népi et de Frescati, qu'il réunit au saint siége, pour le dedommager, outre une redevance annuelle de huit mille écus, dont il chargea les duchés de Parme et de Plaisance. Pierre-Louis était déjà en possession, depuis 1528, du duché de Castro et du comté de Ronciglione, qui relevaient aussi de l'eglise romaine.

PIERRE-LOUIS FARNÈSE,

PREMIER DUC DE PARME ET DE PLAISANCE.

PIERRE-LOUIS FARNÈSE, duc de Castro, reçut du pape Paul III, son père, le 12 août 1545, l'investiture des états de Parme et de Plaisance, pour lui et ses descendants mâles, à perpétuité. Mais il ne put obtenir celle de l'empereur Charles-Quint, qui avait droit de la conférer comme seigneur souverain de Milan, dont Parme et Plaisance étaient, comme on l'a vu, d'anciennes dépendances. Toutefois, il se maintint par la protection et la fermeté du pape, son père. La conduite qu'il tint dans ses nouveaux etats, lui aliéna bientôt les cœurs de tous ses sujets. Les mœurs les plus licencieuses et des excès de toute espèce signalèrent son gouvernement. Animé de cette jalousie qui dévore ordinairement les petits souverains, il eut recours à toutes les ressources de cruauté et de perfidie pour abaisser et exterminer la noblesse soumise à sa domination. Par ressentiment contre l'empereur, il persécuta son favori, Ferrante de Gonzague, gouverneur de Milan, et entra dans la conjuration de Jean-Louis, comte de Fiesque, contre André Doria, l'homme de confiance de Charles. La vengeance divine ne tarda pas d'éclater sur une tête aussi coupable. Les comtes Jean-François-Angoisciola, Augustin Landi, les marquis Jean-Louis Gonfalonieri, Jérôme et Alexandre Palavicini, formèrent contre lui une conspiration, à laquelle l'empereur, sollicité par Ferrante de Gonzague, donna en secret les mains, mais à condition qu'on épargnerait la vie du duc, et qu'on remettrait aux troupes impériales la ville de Plaisance. Le 10 septembre 1547, Pierre-Louis étant dans la vieille citadelle de cette ville, tandis que Jérôme Palavicini attroupe le peuple dans une église, et que Gonfalonieri amuse, dans l'intérieur du palais, la garde allemande, Landi s'empare de la porte principale; Anguisciola, avec un autre conjuré, entre dans la chambre du duc, qui était seul, et l'ayant poignardé, ils jettent son corps par les fenêtres. Gonfalonieri ouvre ensuite les portes de la ville aux troupes de l'empereur, qui attendaient l'événement dans le voisinage. Ferrante de Gonzague arriva bientôt après de Lodi, à la tête d'un gros corps de cavalerie, pour

prendre possession de la ville. Il fit inhumer le corps de Pierre-Louis, qui, dépouillé par le peuple, avait été exposé à toutes sortes d'insultes. (Bonav. *d'Angeli, pp.* 533 *et seqq.*) Pendant la courte durée de sa régence, il avait fait commencer la nouvelle citadelle de Plaisance qui sert encore de boulevard à l'état de Parme, du côté de la Lombardie. D'HIÉRONYME ORSINI, son épouse, fille de Louis, comte de Petigliano, Pierre-Louis laissa trois fils et une fille. Les fils sont, Alexandre, mort cardinal en 1589 (fondateur de l'église du grand Jésus et du palais Farnèse, deux merveilles de Rome); Octave, qui suit; Ranuce, cardinal, archevêque de Naples, célébré par les plus savantes plumes de son tems; la fille, nommée Victoire, épousa le duc d'Urbin, Gui Ubald II. Le duc Pierre-Louis eut de plus un fils naturel, nommé Horace, qui s'arrogea le titre de duc de Castro (état qu'il ne posséda jamais), et fut tué, l'an 1553, au siége d'Hesdin. Horace avait épousé Diane d'Angoulême, fille naturelle de Henri II, roi de France.

OCTAVE FARNÈSE.

1547. OCTAVE FARNÈSE, après l'assassinat de son père, ne put lui succéder, même avec grand'peine, qu'au duché de Parme. Le marquis Ferrante de Gonzague, gouverneur du Milanez, continuait de garder Plaisance, au nom de l'empereur Charles-Quint, depuis le jour même que le duc Pierre-Louis avait été mis à mort. Le pape Paul, son aïeul, révoqua, l'an 1549, la cession qu'il avait faite à Pierre-Louis de Parme et de Plaisance, et dédommagea Octave par un nouvel établissement dans l'état ecclésiastique. C'était un trait de politique, afin d'empêcher l'empereur de se rendre maître de Parme, comme il avait fait de Plaisance, et de pouvoir même revendiquer cette dernière ville, au nom de l'église, avec plus de droit et d'autorité qu'il n'avait pu le faire au nom de sa famille. Octave, toutefois, ne goûta point cette finesse. Peu satisfait de son dédommagement, il s'échappe de Rome, et tente de s'emparer, par surprise, de Parme. Mais cette entreprise ayant échoué par la fidélité de Camille Orsini, gouverneur, que le pape avait mis dans la place, Octave fait des ouvertures à l'empereur, offrant de renoncer à toute liaison avec le pontife, et de n'attendre que de lui son avancement et sa fortune. Paul, à la nouvelle de la défection inattendue de son petit-fils, et de sa liaison avec un prince qu'il déteste, entre dans une colère affreuse. (*Voy.* Paul III, pape.) Il meurt peu de tems après, et Octave reste possesseur de Parme. L'an 1550, Alexandre, frère d'Octave, fit hommage pour lui au saint siége, et paya le cens porté à l'investiture. Cependant, l'empereur ne perdait pas de vue le recouvrement de Parme; et le gouverneur du Milanez, Ferrante de Gonzague, ennemi particulier d'Octave, faisait les dispositions pour le déposséder. C'était au pape, comme suzerain, à le défendre. Mais Jules III, qui tenait alors le saint siége, n'était pas d'humeur à se brouiller avec l'empereur. Octave, après lui avoir fait d'inutiles remontrances à ce sujet, se détermina, par le conseil, à ce qu'on croit, des deux cardinaux, Alexandre et Rainuce, ses frères, à poursuivre un traité déjà entamé par Horace, duc, soi-disant, de Castro, son autre frère, avec le roi de France Henri II, pour l'engager à venir à son secours. Henri, jaloux comme il était de la puissance autrichienne, saisit avidement l'occasion qu'on lui présentait de la traverser; et par un traité signé le 27 mai 1551, il prit sous sa protection la maison Farnèse, s'obligeant à entretenir au duc Octave, deux mille hommes de pied avec deux cents chevau-légers pour la défense de Parme, et à lui payer annuellement douze mille écus d'or, avec promesse d'un plus grand secours, s'il en avait besoin. (Du Mont.) Le pape, informé de cette négociation par le cardinal Farnèse, se donna de grands mouvements à la cour de l'empereur et auprès du duc de Parme, pour la faire manquer. Mais il s'y prit trop tard. Le traité étant consommé, Octave, en homme d'honneur, ne voulut point reculer, malgré les sollicitations d'Hercule II, duc de Ferrare, effrayé d'un incendie qui allait s'allumer si près de ses états. Jules, alors, ne gardant plus de mesures, somma, par des lettres monitoriales, Octave, de consigner, entre les mains de ses ministres, la ville de Parme. N'étant point obéi, il en vint aux censures, et à déclarer Octave déchu de tout droit sur ce duché, ainsi que du grade de gonfalonier de l'église romaine. Les deux cardinaux, Alexandre et Rainuce Farnèse, reçurent ordre de sortir de Rome; et dans le même tems, l'empereur dépouilla du riche archevêché de Montréal, le cardinal Alexandre, et Octave, de la ville de Novarre et du duché de Citta di Penna, qui faisaient la dot de Marguerite, sa femme. Les parents du pape profitèrent d'une partie des dépouilles de la maison de Farnèse. Cependant, le seigneur de Thermes était déjà dans Parme avec une garnison française; ce qui n'empêcha pas le pape de traiter avec l'empereur et le roi de France, pour prévenir la guerre. Mais la précipitation de Ferrante de Gonzague, gouverneur de Milan, rompit les mesures pacifiques du saint père. S'imaginant qu'Octave ne cherchait qu'à gagner du tems pour se fortifier, il entra, vers la mi-juin, dans le Parmesan, avec sept mille hommes de troupes réglées et six mille fourrageurs, qui firent le dégât dans le pays. Le roi de France, qui était alors en trève avec l'empereur, ne tarda pas à lui déclarer la guerre. Pierre Strozzi, exilé de Florence, et Corneille Bentivoglio, marquis de Gualtieri, étant venus de sa part à la Mirandole pour y faire recrue, envoyèrent de là cinq cents cavaliers à Parme, qui, par de fréquentes sorties, forcèrent les Impériaux, qui bloquaient la ville, à laisser un libre passage aux vivres. D'un autre côté, le seigneur de Brissac, envoyé de France avec une armée dans le Piémont, faisait une diversion en faveur du duc de Parme. Le pape, dans ces entrefaites, eut l'imprudence de conclure une ligue avec l'empereur. Ayant levé, en conséquence, une armée d'environ dix mille hommes, il la fit partir sous les ordres de Jean-Baptiste del Monte, son neveu, guidé par Alexandre Vitelli, général expérimenté, pour aller faire le siége de la Mirandole. Vaine tentative, qui n'aboutit qu'à construire deux forts vis-à-vis de la place, afin de la tenir en échec. Les frais de cette guerre eurent bientôt épuisé le trésor du saint siége. Mais ce qui fut encore plus terrible, c'est que la source, qui pouvait le remplir, fut coupée par la défense que fit le roi de France, de porter de l'argent à Rome. Ce prince rappela de plus les prélats de son royaume qui étaient au concile de Trente, et défendit aux autres d'y aller; enfin, il menaçait d'assembler en France un concile national. Les plus sages du sacré collége firent sentir alors au pape la nécessité où il se trouvait de renoncer à la guerre, et de prendre des pensées de paix. Les Vénitiens s'étant rendus médiateurs, le cardinal de Tournon fut envoyé de France pour traiter d'accommodement avec le saint siége. Le 29 avril 1552, on conclut entre le pape, le roi de France et le duc Octave, une trève de deux ans, dont les principaux articles portaient que le pape retirerait ses troupes des territoires de Parme et de la Mirandole, qui rentreraient sous l'obéissance du duc Octave; et que les cardinaux Farnèse seraient rétablis dans les biens dont ils avaient été dépouillés, ainsi qu'Horace Farnèse dans le duché de Castro. L'empereur, quelque tems après, fut contraint, par le mauvais succès de ses armes, d'accéder à cette trève; ce qui assura au duc Octave la possession tranquille du Parmesan. L'an 1556, Philippe II, roi d'Espagne, pour détacher Octave du parti de la France, lui rendit la ville de Plaisance, mais en gardant le château, où il mit une garnison, qu'Octave devait payer. L'acte de cette restitution est du 15 septembre 1556 (Muratori.) M. Robertson se trompe en la rapportant à l'an 1557. L'an 1574 (et non 1550, comme le marque Quadrio, suivi de quelques autres), Octave, à la demande du docteur Eugène Visdomini, fonde à Parme l'académie des *Innominati*. (Iren. Affo.)

Le château de Plaisance restait toujours entre les mains des Espagnols. Octave, pour le recouvrer, chargea son fils Alexandre, à qui Philippe II devait beaucoup, de faire les premières démarches en son nom, et lui envoya le comte Pomponio Torelli : c'était l'homme de ses états le plus capable, par sa considération personnelle et ses talents, de faire réussir cette affaire (1). Torelli partit au mois d'octobre 1584, pour se rendre en Flandre, où il trouva Alexandre Farnèse, sous les murs d'Anvers; et le 18 novembre, muni de ses instructions, il se mit en route pour Barcelonne, où, à travers mille dangers, il joignit Philippe II. Il plaida si bien auprès de lui la cause d'Alexandre et d'Octave, que ce monarque, après avoir hésité long-tems, restitua la place à ce dernier, vers la fin de 1585. (*Voy.* Pomponio Torelli aux *comtes de Guastalle.*) Octave mourut le 18 septembre de l'année suivante, à l'âge de soixante-deux ans. De MARGUERITE D'AUTRICHE, fille naturelle de Charles-Quint, et veuve d'Alexandre de Médicis, duc de Florence, qu'il avait épousée, suivant Muratori, en 1538, et morte, la même année que lui, au mois de février, à Aquila, dans l'Abruzze, il laissa Alexandre, qui suit. Il eut, de plus, trois filles naturelles : Lavinie, qui devint femme d'Alexandre, marquis de Palavicini; Ersilie, mariée à Renaud, comte de Boromée; et Isabelle, alliée à Alexandre Sforce, comte de Borgonovo. (*Voy.* Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas.)

ALEXANDRE FARNÈSE.

1586. ALEXANDRE, fils unique et successeur d'Octave, né l'an 1544, fut un des plus grands capitaines de son siècle. Il combattit, sous Jean d'Autriche, à la bataille navale de Lépante, gagnée contre les Turcs, le 7 octobre 1571. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma, l'an 1578, gouverneur des Pays-Bas. Il y trouva les affaires d'Espagne dans un état déplorable, et les rétablit, autant qu'il fut possible, par sa prudence, sa valeur et son habileté. Peut-être, après la réduction d'Anvers, eût-il achevé celle des Pays-Bas, si Philippe II ne l'en eût tiré pour aller soutenir en France le parti de la ligue. (*Voyez* Henri IV, roi de France.) Il mourut à Arras, le 3 décembre 1592, âgé de quarante-huit ans, des suites d'une blessure qu'il avait reçue au siége de Rouen. Son corps fut transporté à Parme, dont il avait fait construire la citadelle; et sa statue équestre en bronze, ouvrage du fameux sculpteur Jean de Bologne, est un des ornements de la grande place de Plaisance. Il avait épousé, à Bruxelles, le 18 novembre 1565, MARIE DE PORTUGAL, petite-fille, par l'infant Édouard, son père, d'Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal, et sœur aînée de Catherine, duchesse de Bragance. De ce mariage, il eut Ranuce, qui suit; Odoard, cardinal en 1591; et Marguerite, femme de Vincent, duc de Mantoue.

RANUCE ou RAINUCE I.

1592. RANUCE I, fils aîné d'Alexandre Farnèse, né l'an 1569, était dans les Pays-Bas lorsqu'il apprit sa mort. Lui ayant succédé, il prêta serment de fidélité au saint siége, par son ambassadeur, le 6 septembre 1592. Du vivant de son père, il avait formé, l'an 1580, des prétentions sur la couronne de Portugal, après la mort du roi Henri, son grand-oncle maternel. Mais le droit que Philippe II lui opposa, prévalut, parce qu'il était appuyé de la force. L'an 1600, le pape Clément VIII lui conféra la dignité de gonfalonier de l'église, pour lui et ses successeurs, en considération de son mariage avec MARGUERITE ALDOBRANDIN, nièce de ce pape, qu'il épousa au mois de mai de cette année. Ranuce travailla beaucoup pour l'embellissement de Parme. Il fit bâtir, par le conseil de Pomponio Torelli, le collége qui sert à l'éducation de la jeune noblesse, donna, en 1599, un nouveau lustre à l'université fondée en 1412, et protégea l'académie des *Innominati.* « Ranuce, dit » Muratori, était un seigneur d'un caractère altier, grand po- » litique, mais d'un naturel sombre et mélancolique, couvant » toujours dans sa pensée des soupçons qui troublaient son re- » pos et celui des autres. Dans ses sujets il ne voyait que des » ennemis, se rappelant sans cesse la funeste catastrophe de » Pierre-Louis, son bisaïeul. Disposé de la sorte, il s'étudiait » à se faire moins aimer que redouter; toujours prompt à » punir, et n'accordant que difficilement des grâces. Ceux qui » lui étaient soumis, lui rendaient bien la pareille, et répon- » daient, par la haine, à la crainte qu'il tâchait de leur ins- » pirer. Ce qu'il avait lieu d'appréhender, lui arriva l'an » 1612; il découvrit une conjuration tramée contre lui l'an- » née précédente, dont les principaux auteurs étaient le » marquis Jean-François de San-Vitali, la comtesse de Sala, » le comte Horace Simonetta, son mari, le comte Pio » Torelli, le comte Alfonse, et le marquis Jérôme, tous deux » San-Vitali, le comte Jérôme de Correggio, le comte Jean- » Baptiste Mazzi et d'autres. On mettait encore, parmi les » complices de cette conspiration, le marquis Jules-César » Malaspina, capitaine des gardes du duc de Mantoue, Ferdi- » nand Malaspina, marquis de Liciana, Théodore Scotti, » comte de Plaisance, et Albert Canossa, comte de Reggio. » Presque tous les chefs de la révolte ayant été arrêtés, on ins- » truisit leur procès, dans lequel il fut prouvé, dit-on, que » leur dessein avait été d'assassiner et d'exterminer toute la » maison de Farnèse. En conséquence, ils eurent la tête tran- » chée le 19 de la même année, et quelques-uns de leurs gens » furent pendus » (1). Colorno et Sala, qui étaient aux San-

(1) Le comte Pomponio Torelli était un des meilleurs et des plus féconds poëtes de son tems. On a de lui un recueil de poésies latines, un autre d'italiennes, un volume de tragédies, qu'il faisait représenter dans son château de Monte-Chiarugolo, et l'excellent *Trattato del debito del cavaliere.* Il est surprenant que cet auteur ne soit pas plus connu en France.

(1) Dans la vérité, le fait est que les grands vassaux du duché, soulevés contre l'avarice et la tyrannie du duc, témoignèrent hautement leur mécontentement. Ranuce crut devoir les prévenir : il trouva sa sûreté personnelle, et satisfit sa soif de l'or, en les dépouillant à la fois de la vie et de leurs biens. Sous divers prétextes, il fait arrêter les prétendus conjurés, le 4 juin 1611; le 15 du même mois, l'hôtel-de-ville et la noblesse vont en députation demander au duc les raisons d'un coup d'autorité si étrange contre tant de personnages illustres. Ce prince répond qu'ils avaient conspiré contre sa personne et contre le salut de tous les citoyens. Ces corps demandèrent alors que le procès des accusés fût fait en forme; ce qui, exigeant des longueurs, empêcha le duc de faire faire sur-le-champ, comme il l'avait projeté, l'exécution, et l'obligea de la différer jusqu'à l'année suivante. Les chefs d'accusation détaillés dans le manifeste du duc, affiché dans tous les lieux publics, le 17 mars 1612, étaient que les conjurés, chargés chacun de crimes les plus honteux envers Dieu et les hommes, coupables de rebellion, avaient projeté d'assassiner le duc, d'égorger, *Herodiano more*, ses enfants, en présence de la duchesse, de massacrer tous ses ministres, tous ses soldats, tous ses ses serviteurs, et enfin de piller toutes les maisons particulières, toutes les églises et tous les monastères. Une forme à peu près légale ayant été donnée à ces accusations par des dépositions controuvées, on fit grâce à une quinzaine de prétendus coupables peu riches. Les seuls possesseurs de grands fiefs parurent indignes de pardon. Le 19 mai 1612, à dix heures d'Italie, sur un échafaud dressé à la hauteur des fenêtres du palais, parut d'abord Barbara San-Vitali, née San-Severi, comtesse de Colorno, l'une des plus belles femmes de son tems, dont le duc avait été épris et maltraité. L'amour qu'elle marquait au comte Pio Torelli fut, à ce qu'on croit, la raison pour laquelle ils furent tous deux enveloppés dans cette affreuse proscription. On vit suivre le comte Horace Simonetta, chambellan et grand écuyer, le comte Jérôme San-Vitali, marquis de Sala, le jeune Jean-François, son fils, dit le *Marchesino di Sala*, le comte Alfonse San-Vitali, son cousin, enfin Pio Torelli, comte de Monte-Chiarugolo, et le comte J. B. Masi,

Vitali, et que le duc marchandait depuis long-tems, lui passèrent, par ce moyen, sans debourser, et devinrent les maisons de plaisance de ses successeurs. Le comté de Monte Chiarugolo fut réuni à la chambre ducale. La confiscation de ces fiefs augmenta considérablement le domaine du prince. Mais les amis des suppliciés les regardant comme innocents, firent, pour venger leur mort, des courses funestes dans le Parmesan, où ils brûlèrent plusieurs bourgs et villages. Le bruit courut en effet, et il n'a pas encore cessé, ajoute Muratori, que cette conjuration avait été controuvée par le duc, pour satisfaire son avarice, et se défaire de personnes qui gênaient son autorité. Les Torelli et les San-Vitali, collatéraux des décapités, ayant porté leurs plaintes au grand duc de Toscane, Ranuce, pour justifier sa conduite, lui envoya, dit-on, copie du procès par un ambassadeur. A cet envoi, le grand duc répondit avec actions de grâces, en lui envoyant de son côté un autre procès bien en règle, par lequel il apparaissait que ce même ambassadeur avait tué un homme à Livourne, avant de partir de Parme, voulant, par cette plaisanterie, démontrer qu'il était plus aisé de faire, à un homme innocent, son procès avec des pièces controuvées, que de se justifier d'une pareille infamie aux yeux du public désintéressé. Le duc Ranuce mourut subitement au commencement de mars 1622, laissant de son mariage trois fils, Alexandre, Odoard, qui suit, et François-Marie, cardinal en 1645, avec deux filles, Marie et Victoire, qui devinrent l'une et l'autre, par leurs alliances, duchesses de Modène. La statue équestre, en bronze, du duc Ranuce, accompagne celle d'Alexandre, son père, dans la grande place de Plaisance.

ODOARD ou ÉDOUARD.

1622. ODOARD, second fils de Ranuce, né le 28 avril 1612, lui succéda, par préférence à son aîné, qui était sourd et muet de naissance. Cette même année, le besoin d'argent l'obligea d'engager le duché de Castro et le comté de Ronciglione au mont-de-piété de Rome. Mécontent des Espagnols, il entra, l'an 1633, dans la ligue que la France fit proposer aux princes d'Italie, et y entra presque seul. C'était un prince, dit Muratori, plein de l'esprit guerrier, mais qui prenait conseil plutôt de son courage que de ses forces. Dans le manifeste qu'il publia, il parlait avec tant de hauteur et de fierté, que le grand-duc de Toscane, après l'avoir lu, s'écria en plaisantant : *Le roi de Parme déclare la guerre au duc d'Espagne!* Le pape Urbain VIII, son parent, à la sollicitation de la maison d'Autriche, le somma plusieurs fois, comme seigneur suzerain de Parme, mais inutilement, de rompre ses engagements avec la France. Les armes de l'Espagne et de ses alliés eurent plus d'effet. L'an 1636, pendant que le duc Odoard était en France, pour y solliciter du secours, François I, duc de Modène, à la tête des troupes espagnoles et des siennes, entra dans le Parmesan, où il commit d'horribles dégâts. C'en était fait des états d'Odoard, si le pape Urbain VIII et le grand-duc de Toscane ne s'étaient entremis pour faire sa paix avec le marquis de Léganez, gouverneur de Milan. Les ministres qu'ils envoyèrent au marquis, le trouvèrent dans les meilleures dispositions; mais le duc en montra de contraires; soit feinte, soit obstination réelle, il paraissait déterminé à continuer la guerre. A la fin il se laissa fléchir par les larmes de la duchesse, sa femme, et conclut, au commencement de l'année suivante, un traité de paix avec les Espagnols, auxquels il abandonna Sabionetta. Ce traité se fit à l'insu des Français, qui étaient maîtres de Plaisance, et qu'on engagea d'en sortir, sous prétexte d'une revue; après quoi, voulant y rentrer, ils virent braqué contre eux le canon, qui les obligea de se retirer. On fit grand bruit à Paris de cette défection de Farnèse, dont l'envoyé Fabio Scotti fut arrêté par ordre de la cour. Mais le duc ayant fait exposer au cardinal de Richelieu ses moyens de justification, sa conduite fut approuvée, et son cœur continua d'être attaché à la France. (Murat., *Ann. d'Ital.*)

L'an 1639, Urbain VIII, excité par ses neveux, entreprend d'enlever au duc de Parme le duché de Castro, pour le réunir au saint siège, faute de remboursement des sommes pour lesquelles il était engagé au mont-de-piété. Odoard met dans ses intérêts les Vénitiens, les Florentins et le duc de Modène. On fait une guerre de chicane, et des négociations infructueuses pendant cinq ans. Ce fut, durant ces hostilités, que Ferrante Palavicini, qui était de Plaisance, publia, l'an 1643, son livre intitulé : *Il Divorzio celeste*, où il feint que Jésus Christ demande au Père éternel la permission de faire divorce avec l'église à cause de ses désordres. L'auteur fut trahi par un faux ami, qui le détermina à venir en France, et le fit passer sur le pont de Sorgues, où, ayant été arrêté, il eut la tête coupée à Avignon, en 1644. (M. de la Lande.)

La paix est enfin conclue le 31 mars 1644, entre le pape, le duc de Parme et ses alliés, par la médiation de la France, des Vénitiens, du grand-duc de Toscane et du vice-roi de Naples. (Murat.) Le duc demande l'absolution des censures qu'on avait employées contre lui, et recouvre, soixante jours après, son duché de Castro. Il mourut, le 12 septembre 1646 (et non 1648), à l'âge de trente-quatre ans. « Ce duc était compté, » dit Muratori, parmi les beaux esprits de son tems. Il enchan- » tait le monde par ses beaux discours, dans lesquels néan- » moins il montrait un peu de penchant à la satire, défaut dan- » gereux dans les particuliers, et beaucoup moins convenable à » des princes et à des souverains. Entre ses belles qualités, les » plus remarquables étaient la magnificence, la grandeur d'âme » et la libéralité. Il avait auprès de lui des ministres, non » pour prendre leurs avis, mais pour leur faire exécuter ses » volontés, croyant sa tête capable de tout; et comme il avait » la cervelle chaude et portée aux grandes choses, il lui était » facile de se méprendre, et de former des résolutions supé- » rieures à ses forces. » De MARGUERITE DE MÉDICIS, son épouse, sœur du grand-duc Ferdinand II (mariée en 1628, morte en 1679), il laissa quatre fils, Ranuce, qui suit, Alexandre, Horace et Pierre, avec deux filles.

RANUCE II.

1646. RANUCE, né l'an 1630, succède au duc Odoard, son père. Quoique son pays fût alors délivré d'ennemis étrangers, la guerre l'avait tellement épuisé, qu'il lui restait à peine les moyens de subsister avec décence. Innocent X occupait alors le saint siège. Il était mal disposé envers les Farnèse, parce qu'il les regardait comme des sujets rebelles à leur légitime souverain. L'occasion suivante fit éclater ses préventions. L'évêché de Castro étant venu à vaquer l'an 1649, il y nomma Christophe Giarda, religieux Thratin, contre le gré de Ranuce. Giarda, sachant qu'il n'avait pas l'avantage de plaire à ce prince, fit ses efforts pour engager Innocent à révoquer sa nomination, prévoyant le malheur qui le menaçait. Il eut beau insister, il fallut obéir. Or il arriva qu'étant dans la ville d'Aquapendente, il y fut tué la même année par des assassins que Jacques Gaufridi, provençal de nation, qui se donnait pour premier ministre du duc, avait,

beau-frère du dernier. A mesura qu'ils parurent, on leur trancha la tête, et les sept têtes restèrent long-tems attachées aux murs du palais. Le duc, d'une de ses fenêtres, assista lui-même à l'exécution, qui dura quatre heures. Ranuce voulut aussi s'assurer des descendants de ces malheureuses victimes. De deux San-Vitali, enfants, l'un fut écrasé entre deux pierres; l'autre, ayant échappé, fut repris quelques années après et fait eunuque. Un fils et un neveu de Pio Torelli, auxquels on préparait le même sort, l'évitèrent heureusement par la piété et la reconnaissance des Franciscains de Monte-Chiarugolo, que leurs ancêtres avaient fondés. Ces religieux les transportèrent la nuit, au péril de leur vie, dans les états de Modène, et Joseph Salinguerra, l'un d'eux, est devenu depuis la souche de la maison du roi de Pologne actuel (1785).

dit-on, apostés. Le pape, irrité de cet attentat sacrilége, envoie aussitôt des troupes pour assiéger la ville de Castro. Gaufridi, de son côté, marche à la tête de celles que le duc avait levées, attaque l'armée ecclésiastique, et ne fait que hâter, par sa défaite, la reddition de la place. Le pape, victorieux, fait raser Castro; et au lieu où cette ville avait été, il fait placer une colonne sur le piédestal de laquelle on grava ces mots italiens : *Qui fù Castro*, ici fut Castro. Ranuce, menacé d'une irruption de l'armée pontificale dans ses états de Parme, prend le parti de céder au pape le duché de Castro, avec le comté de Ronciglione, se réservant toutefois la faculté de les recouvrer, en s'acquittant envers le mont-de-piété. L'an 1660, le cardinal Mazarin, principal ministre de France, fait prier le pape Alexandre VII de rendre au duc de Parme le duché de Castro et le comté de Ronciglione. Mais ce pape, qui n'aimait ni le cardinal, ni le roi, son maître, loin de déférer à cette demande, déclare, l'an 1661, en plein consistoire, ces domaines réunis pour toujours à la chambre apostolique, ce qui s'appelle *Incameration*. Depuis ce tems, la maison de Parme n'a pu y rentrer, quoique, par le traité conclu, le 12 février 1664, à Pise, entre le roi Louis XIV et ce pape, il fût accordé au duc une prorogation de huit ans pour le rachat de l'hypothèque. En 1732, don Carlos offrit de payer le capital pour lequel ce pays était engagé; mais le pape ne voulut jamais y acquiescer; et d'un autre coté, l'empereur promit, dans le traité de paix de 1736, de ne plus chercher à démembrer Castro des domaines du saint siége.

Le duc Ranuce ouvrit enfin les yeux sur les malversations de son ministre Gaufridi. Non content de le disgracier, il fit instruire son procès, dont la conclusion fut un jugement qui le condamnait à perdre la tête sur un échafaud, ce qui fut exécuté au mois de janvier 1670. Giosepino, fils d'un tailleur de Pavie, s'empara ensuite de la confiance du duc, dont il ne se montra pas indigne par sa conduite : c'était le talent de la musique, où il excellait, qui l'avait introduit à la cour de ce prince, grand amateur lui même de cet art. Les autres qualites qu'il développa lui méritèrent la place de Gaufridi, qu'il conserva jusqu'à la mort de l'auteur de sa fortune, arrivée le 11 decembre 1694. Le duc Ranuce avait été marié trois fois, 1°. l'an 1660, avec MARGUERITE YOLANDE, fille de Victor Amédée I, duc de Savoie, morte en 1663; 2°. l'an 1664, avec ISABELLE D'EST, fille de François I, duc de Modène, morte en 1666; 3°. en 1668, avec MARIE D'EST, sœur d'Isabelle, décédée en 1684. Du second lit, il eut Odoard, mort le 5 septembre 1693, laissant de Dorothée, fille de Philippe-Guillaume, électeur palatin, son épouse, une fille, Elisabeth, mariée à Philippe V, roi d'Espagne; Marguerite, femme de François II, duc de Modène, et Thérèse. Du troisième lit, Ranuce eut François et Antoine, qui lui succédèrent, et une fille nommée Isabelle.

Muratori, parlant du duc Ranuce II, dit que c'était un homme du vieux tems, *uomo dei vecchi tempi*, un prince rempli de valeur, bon économe, mais généreux et libéral dans l'occasion, zelé, jusqu'à la sévérité, pour la justice, ce qui le fit, ajoute-t-il, moins aimer que redouter.

FRANÇOIS.

1694. FRANÇOIS, né le 19 mai 1678, successeur de Ranuce, son père, fut témoin des guerres qui troublèrent de son tems l'Italie, sans y prendre part. Les généraux de l'empereur Léopold ayant voulu l'obliger, en 1702, à recevoir garnison impériale à Parme, il s'en excusa sur ce que ses états étant un fief de l'église, il ne pouvait en disposer sans l'agrément du pape, dont il avait arboré l'étendard. Pour plus grande sûreté, il fit venir des troupes papales, pour s'établir en garnison dans les villes de son duché. Cette précaution n'empêcha pas néanmoins les Impériaux de s'emparer de Borgo-San-Donnino, et de quelques autres places du Parmesan. L'an 1718, la quadruple alliance, par l'article 5 du premier chapitre de son traité, déclara que les duchés de Parme et de Plaisance, ainsi que celui de Toscane, seraient tenus pour fiefs masculins de l'empire; que lorsque la succession de ces états serait ouverte, on les donnerait au fils aîné d'Elisabeth Farnèse, reine d'Espagne; et qu'au défaut de ce prince, ou de sa postérité masculine, ces duchés passeraient aux autres fils de la reine ou de leur postérité masculine. Cette manière de régler la succession des états, sans consulter les personnes qui les possedaient, surprit toute l'Europe, excepté ceux qui étaient dans le secret de la quadruple alliance. Le duc François ne vit pas lui-même cet arrangement sans peine. Mais il fallut plier à la nécessité, lorsque la diète d'Allemagne eut consenti, le 9 décembre 1622, à la succession éventuelle de don Carlos, fils aîné du second lit de Philippe V, dans la Toscane et dans le duché de Parme. Le pape Innocent XIII protesta néanmoins, soutenant que le duché de Parme était un fief mouvant du saint siége, et qui devait lui retourner. Mais on n'eut aucun égard à sa protestation, comme la suite le fera voir. Le duc François mourut le 26 février 1727, sans laisser d'enfants de DOROTHÉE, veuve d'Odoard, son frère, qu'il avait épousée le 8 décembre 1695.

ANTOINE.

1727. ANTOINE, né le 29 novembre 1679, succéda, dans le duché de Parme, à François, son frère. Le 5 février 1728, il épousa HENRIETTE-MARIE, fille de Renaud, duc de Modène, née le 2 février 1702, qui ne lui donna point d'enfants. Il mourut le 20 janvier 1731. Ce prince, suivant M. de Silhouette, était extrêmement gros et puissant. Il aimait la bonne chère et la tranquillité. Après sa mort, les troupes impériales se saisirent, à tout événement, des duchés de Parme et de Plaisance, comme de fiefs vacants de l'empire.

DON CARLOS.

1731. DON CARLOS, infant d'Espagne, né le 20 janvier 1716, du roi Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, se porta pour héritier de Parme et de Plaisance, en vertu du traité de la quadruple alliance et d'un autre, conclu, le 30 avril 1725, à Vienne, entre l'empereur Charles VI et le roi d'Espagne. La princesse Dorothée, veuve du duc François, prit possession, au nom de don Carlos, de ces duchés, le 29 décembre 1731, entre les mains du comte Stampa, plénipotentiaire de l'empereur, qui lui fit livrer les clefs de la capitale, et ordonna aux troupes impériales de se retirer le 30 du même mois. Jacques Oddi, commissaire du pape, fit sa protestation publiquement, pour mettre en sûreté les droits du saint siége. Cette protestation se renouvelle encore tous les ans, le 28 juin (1), la cour de Rome s'étant obtinée jusqu'à nos jours (1787), à ne point vouloir reconnaître l'infant pour duc de Parme, et se contentant de lui donner le titre de grand-prieur de Castille. L'an 1732, l'infant don Carlos (2) fait son entrée à Florence, le 9 mars; à Parme, le 9 octobre; et à Plaisance, le 23 du même mois. Ce prince, ayant conquis le royaume de Naples, au mois d'août 1734, donna, le 5 janvier 1737, sa renonciation aux duchés de Parme

(1) Toutes les années, le 28 juin, dit M. de la Lalande (*Voyage d'Italie*, tome I, page 448), avant que le connétable du royaume de Naples présente la haquenée au saint père, le procureur fiscal de la chambre (*Fiscale della Camera*) va faire au Vatican deux protestations: l'une, pour les tributs dus au saint siége par le royaume de Naples; l'autre, pour le duché de Parme et de Plaisance. (Les choses, à cet égard, ont changé depuis 1788.)

(2) Pour éviter la réclamation d'une infinité de maisons qui avaient des prétentions de droit, tant sur les fiefs que sur les allodiaux du duché de Parme, don Carlos, en 1734, en fit transporter tous les titres à Naples, où ils sont restés jusqu'en l'année 1788, que l'infant actuel don Ferdinand en a obtenu du roi de Naples la majeure partie.

et de Plaisance, conformément au traité du 30 avril 1725; mais en y ajoutant la clause de ne point poursuivre la désincamération de Castro et de Ronciglinne, pour laquelle il avait fait des mouvements en 1732. En conséquence, le duc de Montemar fait évacuer, à ses troupes, les places qu'elles occupaient, et les fait embarquer et partir pour l'Espagne, le 9 février suivant. L'an 1738, traité de Vienne, du 18 novembre, par un des articles duquel on abandonne au pape, à perpétuité, le duché de Castro et le comté de Ronciglione. L'an 1748, par le traité de paix, signé le 18 octobre, à Aix-la-Chapelle, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalle, sont cédés, par la reine de Hongrie, à don Philippe, infant d'Espagne, pour lui et ses héritiers mâles, avec la clause de réversion, au défaut de postérité masculine, comme aussi, dans le cas où ce prince parviendrait au trône des deux Siciles, ou à celui d'Espagne. (*Voy.* Louis XV, *roi de France*, et don Carlos, *roi de Naples.*)

DON PHILIPPE.

1749. Don Philippe, infant d'Espagne, né le 15 mars 1720, du roi Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, arrive à Parme, le 7 mars 1749, et prend possession de cette capitale et de ses nouveaux états. Il était marié, depuis le 26 août 1738, avec Louise-Elisabeth, fille de Louis XV, roi de France. L'an 1759, cette princesse meurt à Versailles, de la petite vérole, le 6 décembre. Le même genre de maladie trancha les jours de son époux, le 18 juillet 1765, dans la ville d'Alexandrie, où il en fut attaqué. De son mariage, il eut un fils, qui suit, et deux filles, Isabelle, née le 31 décembre 1741, mariée, le 6 octobre 1760, à l'archiduc Joseph (aujourd'hui (1787) empereur), morte le 25 novembre 1763; et Louise-Marie-Thérèse, née le 9 décembre 1751, et mariée, le 4 septembre 1765, à Charles, prince des Asturies, depuis roi d'Espagne. On a vu, à l'article de Louis XV, et dans celui de Philipe V, roi d'Espagne, les preuves que don Philippe donna de sa valeur en Savoie, dans les années 1744, 1745 et 1746. Ce prince fit le bonheur de ses sujets par sa bienfaisance, et marcha, en tout, sur les traces de son auguste frère, qu'il remplaçait. Son règne est surtout remarquable par les réformes qu'il fit dans les affaires ecclésiastiques. L'an 1764, il donna un édit par lequel, à commencer du 25 octobre de cette année, il était défendu, sous des peines graves, de faire, en fondations pieuses, des legs qui passassent la valeur de trois cents écus de Parme; enjoint par le même édit, à tous ceux qui veulent faire des vœux monastiques, de renoncer à tout droit de succession. L'an 1765, autre édit du 13 janvier, portant que tous les biens, qui, des mains des laïques, avaient passé en celles des ecclésiastiques, seraient soumis aux mêmes impositions qu'ils payaient auparavant.

DON FERDINAND.

1765. Don Ferdinand, né le 20 janvier 1751, élevé par l'abbé de Condillac et M. de Keralio, succède dans les états de Parme, de Plaisance et de Guastalle, à l'infant don Philippe, son père.

L'an 1768, au mois de janvier, Ferdinand fait publier une pragmatique-sanction, composée de quatre articles, dont le premier défend de porter, sans sa permission, les affaires contentieuses à des tribunaux étrangers, pas même à ceux de Rome; et le dernier déclare nuls les décrets, bulles et brefs qui viendraient de Rome, à moins qu'ils ne soient munis du *regium exequatur*. Bref, du pape (en date du premier février suivant), qui casse, abroge et déclare nulle cette ordonnance, et ceux qui y ont concouru, soumis aux censures prononcées par la bulle *in cœna Domini* contre les violateurs des immunités ecclésiastiques. Dans le même mois de février, la nuit du 7 au 8, tous les Jésuites établis dans les états de l'infant-duc, en sont expulsés à la même heure; et le 8 au matin, on publie et affiche, à Parme, la pragmatique-sanction du souverain (datée du 3), contenant les dispositions relatives à la proscription de ces religieux. Le 3 mars suivant, ordonnance de l'infant-duc, qui supprime le bref du pape rendu contre sa pragmatique-sanction du mois de janvier précédent.

M. du Tillot (1), bayonnais de naissance et marquis de Felino, qui avait rempli les fonctions de ministre sous don Philippe, avec autant de zèle et de lumières que d'intégrité, ayant été desservi auprès de ce prince, prend le parti de quitter Parme l'an 1769, et va s'établir à Paris, où il est mort quelques années après. Le 27 juin de la même année, l'infant-duc épouse, à Colorno, l'archiduchesse Marie-Amélie-Josephe-Jeanne-Antoinette, morte en 1804, fille de l'empereur François, née le 26 février 1746. Les enfants du duc Ferdinand, mort le 9 octobre 1802, sont Caroline-Marie-Thérèse, née le 22 novembre 1770, mariée, le 9 mai 1792, à Maximilien de Saxe, frère de Frédéric-Auguste; Louis, né le 5 juillet 1773; Marie-Antoinette, née le 28 novembre 1774; Charlotte-Marie, née le 1er. septembre 1777, religieuse; et Marie-Louise, née le 17 mars 1787.

DON LOUIS, ROI D'ETRURIE.

1802. Don Louis, né le 5 juillet 1773, prince héréditaire de Parme, ne succéda point à son père dans ses états, dont Buonaparte se mit en possession, en vertu d'une convention faite à Madrid, le 21 mars 1801, par laquelle la Toscane était cédée à don Louis à titre de *royaume d'Etrurie*, en indemnité des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalle. Ce prince mourut le 27 mai 1803. Il avait épousé, le 25 août 1795, Marie-Louise, infante d'Espagne, duchesse de Lucques, née le 6 juillet 1782. De ce mariage sont issus:

1°. Charles-Louis, qui suit;

2°. Marie-Louise-Charlotte, née le 1er. octobre 1802.

CHARLES-LOUIS.

1803. Charles-Louis, né le 23 décembre 1799, roi d'Etrurie, le 27 mai 1803, sous la régence de sa mère, fut dépouillé de ses états par Buonaparte, le 10 décembre 1807. Les événements de 1813 ayant remis l'archiduc Ferdinand d'Autriche en possession de la Toscane, et la jouissance des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalle, ayant été assurée, pour sa vie durant, à l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur François II, le congrès de Vienne assigna provisoirement, à la maison de Parme, en 1815, le duché de Lucques, pour le posséder jusqu'à l'époque où elle rentrera dans son patrimoine. Le prince héréditaire, Charles-Louis, est fiancé à Marie-Thérèse, fille de Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, née le 19 septembre 1803.

(1) M. du Tillot, fils d'un homme obscur, s'étant élevé, par de grands talents, par une probité exacte et par un dévouement sincère aux vrais intérêts de son maître, dont il se rendit lui-même la victime, voulait que l'infant don Ferdinand épousât Marie-Béatrix, fille et unique héritière du duc de Modène, afin d'opérer la réunion des états de Parme, Guastalle, Plaisance, à ceux de Modène, Reggio, et la Mirandole; ce qui eût rendu ce prince l'arbitre de l'Italie. Mais les vues de ce ministre éclairé, contrariaient celles de la maison d'Autriche, qui, accoutumée à s'agrandir par les mariages, projetait à la fois, et de donner une archiduchesse pour épouse à l'infant, et d'obtenir, pour l'archiduc Ferdinand, *Marie-Béatrix* et ses états. Ce fut le crime de M. du Tillot. Les cours de France et d'Espagne ayant envoyé des ministres pour examiner sa conduite, on n'y trouva rien de répréhensible. On ne peut lui reprocher que d'avoir eu des vues trop grandes. pour un petit état, et des vertus qui excitèrent l'envie. Ses souverains même lui rendirent justice après sa mort.

MARIE-LOUISE.

1815. MARIE-LOUISE, archiduchesse d'Autriche, déclarée duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalle par les actes du congrès de Vienne du 9 juin 1815 et le traité du 10 juin 1817, née le 12 décembre 1791, fille de l'empereur d'Autriche, François I, a été mariée, le 1er. avril 1810, à Napoléon, empereur des Français, dont elle a un fils :

François-Joseph-Charles, nommé duc de Reichstadt, né le 20 mars 1811.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES CAPITAINES,

PUIS MARQUIS, ET ENSUITE DUCS DE MANTOUE.

MANTOUE, dont la fondation précède de près de trois siècles celles de Rome, est la capitale d'un état qui s'étend sur une longueur d'environ soixante-dix milles d'Italie, depuis les frontières du Crémonais jusqu'à Stellata, terre du pape, et sur une largeur d'environ quarante milles, mais quelquefois moindre, depuis Vidiano, jusqu'à la frontière du Véronais. Tout le circuit du Mantouan peut être évalué à deux cents milles. Sous le règne de ses souverains, Mantoue renfermait cinquante mille âmes, et quarante monastères, dont les églises étaient ornées des tableaux des plus grands maîtres. Le palais du prince renfermait cinq cents chambres ou l'on voyait briller la magnificence et la richesse. Les principales rivières qui arrosent le Mantouan, sont le Pô, qui le traverse presque d'un bout à l'autre, le Mincio, l'Oglio et la Secchia, qui vont toutes se perdre dans ce roi des fleuves de l'Italie.

Depuis environ un siècle, Mantoue se gouvernait en forme de république, sous la protection des empereurs, lorsque Otton II la donna au marquis Thédalde, aïeul de la comtesse Mathilde, qui s'en mit en possession l'an 1114. Après la mort de cette princesse, il paraît que Mantoue fut du nombre des villes qui profitèrent des divisions du sacerdoce et de l'empire pour se mettre en liberté; mais elle ne fit que changer de maîtres. Les querelles que fit naître l'ambition entre les principales familles de Mantoue, donnèrent occasion aux plus forts de la subjuguer. Le fameux Sordello Viaconti, troubadour, chevalier errant, grand capitaine et grand politique, en fut podestat vers 1220 (1). (*Voy.* Maria Equicola, *storia di Mantua*, l. 1, pag. 86.) Mantoue jouit de quelque tranquillité sous sa magistrature; il défendit cette ville contre Eccellio, et y fit la fortification qui porte encore aujourd'hui le nom de *Seraglio*. LUDOVIC, fils de Richard, comte de San-Bonifacio, domina à son tour, à Mantoue, pendant plusieurs années; mais Pinnamonte Bonacolsi et Ottonello Zenecalli, se firent élire capitaines en 1274. Un mois après, Pionamonte fait tuer, par trahison, pendant la nuit, Ottonello, et convient avec les familles de Riva, Mercaria et Casaloldi, de chasser tous les autres nobles; Sordello Visconti fut compris dans ce bannissement; Pinnamonte vint à bout de chasser ensuite ces mêmes familles, les unes par les autres, et resta seul maître de Mantoue. La mort le surprit en septembre 1289. Pinnamonte ayant, par testament, nommé Carpio, son fils, pour lui succéder, Bardelon, son autre fils, jaloux de cette préférence, le chassa en 1291, et s'empara du gouvernement. Il réunissait tous les vices; sa tyrannie le rendit odieux. Botticella-Bona-

(1) Sordello, natif de Mantoue, descendait des Visconti, seigneurs de *Goito*. Etant allé dans sa jeunesse à la cour du marquis Richard de San-Bonifacio, seigneur de Vérone, il séduisit sa femme Cunizza, fille du fameux Eccelin, dit le Moine. Elle quitta, dit-on, son mari pour le suivre, et depuis se remaria quatre fois. Les historiens du tems représentent Sordello comme le plus bel homme, le plus adroit, le plus valeureux, le plus savant et le meilleur poëte de son tems. Outre ses poésies dont on trouve quelques-unes avec celle des auteurs troubadours, il composa un livre intitulé : *Trésor des Trésors*, où il traitait des hommes célèbres dans le gouvernement et des principes de la politique. Il voyagea dans presque toute l'Europe, et fit tant de choses mémorables, que l'historien des Troubadours (tome II, page 80) a cru devoir les attribuer à deux personnages. Sordello vivait encore en 1282, et mourut vers la fin du treizième siècle. Le Dante l'a célébré; (Voyez *son Purgatoire*, lib. 1, ch. 6 et 7, *et de Vulgari eloquio*, lib. 1, cap. 15; *Donesmondi*, part. 1, lib. 4, p. 237; *le cardinal Bembo nelle prose*, liv. 1; *Giust. Fontanini*, *dell. eloq. Italiana*, lib. 1, § 12 et 20, et liv. 2, . 40; *l'abbé Quadrio*, *stor. et rag. d'ogni poësia*, tome II, page 130; *Storia dei Eccellini de Verci*, tome I, lib. 3, page 119;) le docte abbé Tiraboschi; *Storia della letteratura italiana*. Eolin; la dissertation intéressante sur Sordello, qu'a donnée, en 1783, M. le comte Jean-Baptiste d'Arco, intendant politique du Mantouan, si connu par les services rendus aux arts, et son goût pour les sciences.

Nous avons cru devoir sortir de notre règle ordinaire, en indiquant ici les sources où l'on peut puiser des détails sur Sordello, vu sa célébrité en Italie, et le peu de lumière que nous avons sur lui en France.

colsi, son petit-fils, l'expulsa à son tour, en 1299. Bardellon, retiré à Padoue, y mourut malheureusement après trois ans d'exil. Boticella secourut François d'Est, contre le marquis Azzon, son frère, et fit la guerre aux Cremonais. Pendant ce tems, Azzon, pour se venger, lui enleva le château de Saravalle, où etait la plus grande partie de ses richesses. Boticella mourut presque en même tems que son rival. (Equicola, *ibid.*, l. 1, p. 48, *et seqq.*) A Boticella succédèrent, l'an 1308, dans la seigneurie de Mantoue, ses deux fils, PASSERIN et BUTIRON BONACOLSI. Le deuxième est peu connu; mais Passerin se rendit célèbre par diverses actions d'eclat. L'an 1312, ayant marché au secours des Modénais attaqués par les Bolonais, il engagea les premiers à l'elire pour leur seigneur. Franceschin, ou François I de la Mirandole, lui enleva la ville de Modène, à la faveur d'une sédition qu'il excita le 18 janvier 1318, et s'en fit proclamer seigneur: mais, pressé par divers ennemis auxquels se joignit Passerin, il la lui rendit, par traité du 30 novembre 1319. S'étant ligué, l'an 1325, avec divers seigneurs contre les Bolonais, Passerin remporta sur eux une grande victoire, le 15 novembre. Ce seigneur était un des grands partisans de l'empereur Louis de Bavière; et par là, il se rendit odieux au pape Jean XXII, qui le comprit parmi ceux contre lesquels il fit publier la croisade. Les efforts de ce pontife, pour lui nuire, furent vains, et ne l'empêchèrent pas de gouverner tranquillement son etat; mais il eut le malheur d'avoir un fils imprudent dans la personne de Francesco, qui, à la suite d'un commerce suspect avec la femme de Philippin de Gonzague, offensa grièvement l'époux. Les Gonzagues jurèrent de s'en venger: assurés du secours de Cane de l'Escale et de Guillaume de Castelbarco, le 16 août, Philippin de Gonzague, Guido et Feltrino, ses frères, et Albert Savioli, soulèvent le peuple. Passerin Bonacolsi accourt au bruit pour apaiser l'émeute; etant blessé violemment à la tête, son cheval l'emporte, et le peuple le massacre. L'imprudent François, fils de Passerin, et cause de ces malheurs, fut arrêté sortant de son lit, et conduit avec ses cousins, les fils de Butiron, à Castellaro, où Nicolas de la Mirandole les fit périr au milieu des tourments les plus cruels, pour se venger de la perte de François de la Mirandole, son père, que Passerin avait fait mettre à mort sans motif. Ainsi finit la puissance des Bonacolsi, après avoir duré un demi-siècle. Ce fut alors que la seigneurie de Mantoue passa dans la maison de Gonzague, où elle s'est conservée l'espace de quatre cents ans.

LOUIS I DE GONZAGUE, CAPITAINE DE MANTOUE, GUI, FELTRINO, ET PHILIPPIN, SES ENFANTS.

L'an 1328, LOUIS DE GONZAGUE, d'une maison très-ancienne, fut reconnu seigneur de Mantoue, sous le titre de capitaine, après la mort de Passerin Bonacolsi. Son premier soin fut de retablir l'ordre dans la ville, d'affermir sa puissance au-dehors par des alliances et des traités avec ses voisins, et de la cimenter au-dedans par sa douceur et sa liberalité. Il avait alors de RICHILDE RAIMBERTI, sa femme, trois fils dejà majeurs, GUI, PHILIPPIN, ET FELTRIN, auteurs de la révolution, qu'il associa au gouvernement. S'étant alliés aux Scaligers, ou della Scala, seigneurs de Vérone, ils obtinrent d'eux, le 11 juillet 1335, la ville de Reggio, que ceux-ci s'étaient fait céder par les Fogliani, le 3 du même mois, et dont Philippin prit possession. La raison d'etat fit, dans la suite, oublier ce bienfait aux Gonzagues. L'an 1348, ils se liguèrent avec les Vénitiens, pour abaisser la puissance des Scaligers, qui semblait menacer la liberté de l'Italie. Ceux-ci, de leur côté, s'étant unis avec Luchin Visconti, seigneur de Milan, et Obizon, marquis de Ferrare, contre les Gonzagues, entrèrent dans le Mantouan, où ils firent le dégât; mais Philippin de Gonzague, de retour de Naples, où il était allé venger la mort du roi André, que Jeanne Ire, sa femme, avait fait etrangler, vint se joindre à Guido I Torelli, et, le 30 septembre 1348, ils tombèrent si vigoureusement sur les troupes milanaises campées sous Borgoforte, qu'ils les mirent en deroute, et dissipèrent la ligue. (Murat., *Rer. Ital. script.*, tom. XVIII.) L'an 1354, Louis de Gonzague reçoit à Mantoue, l'empereur Charles IV, qui lui confirme, pour lui et ses descendants, la souveraineté de Mantoue, avec celle de Reggio et des autres acquisitions qu'il avait faites.

En 1356, Philippin meurt avec une grande réputation de valeur, laissant d'ANNA DOVARA, sa seconde femme, trois filles, Egidiola, mariée à Mathieu II Visconti; Eléonore, alliée à Guido I Torelli, et Isabelle, femme de Rodolfe d'Habsbourg.

Bernabo Visconti, seigneur de Milan, déclara la guerre, en 1357, à Louis de Gonzague, qui soutenait Olegio Visconti dans Bologne, et vint mettre le siége devant Mantoue. Il se rendit maître de quelques places aux environs, en quoi il fut secondé par Guido Torelli, qui venait de se brouiller avec es Gonzagues, pour une légère offense. (*Voyez* Platina, *Hist. Mantuana*, *lib.* 3; et Muratori, *Rer. Italic.*, tom. XX.) Mais Hugolin de Gonzague, petit-fils de Louis, pour éloigner le théâtre de la guerre, alla prendre Novarre, assiéger Verceil, et mettre le Milanez à feu et à sang. Cette diversion fut utile, et la paix se fit entre les Gonzagues et les Visconti, par la mediation d'Aldovrandin d'Est. L'an 1360, Louis meurt le 18 janvier, dans sa quatre-vingt-treizième année. Il avait épousé, 1°. N. DE RAIMBERTI; 2°. N. MALATESTA; 3°. N. MALESPINA. De la première, il laissa deux fils, dont l'aîné, qui suit; Feltrin, souche de la branche des Gonzagues de Novellare, éteinte; et une fille, Thomasine, mariée à Guillaume, comte de Castelbarco.

GUI DE GONZAGUE.

1360. GUI DE GONZAGUE, second fils de Louis, fut son successeur dans la seigneurie de Mantoue, qu'il avait déjà régie du vivant de son père. Feltrin, son frère, eut celle de Reggio, qu'il vendit, le 17 mai 1371, à Bernabo Visconti, seigneur de Milan, mais en se réservant Novellare et Bagnolo, qui étaient du district de Reggio. Gui avait trois fils, Hugolin, Louis et François. Ayant confié le soin du gouvernement au premier, il excita, par là, la jalousie des deux autres, qui tendirent des embûches à leur aîné, et le firent périr le 12 ou le 13 octobre 1362. On renvoya sa veuve, fille de Mathieu Visconti, à Bernabo, seigneur de Milan; elle ne laissa qu'une fille, mariée, au comte d'Urbin, en 1365. La même année, l'empereur Charles IV étant à Bude, donna des lettres de grâce à Louis et François de Gonzague, pour les relever de l'assassinat commis en la personne d'Hugolin, leur frère. Ils s'étaient déjà fait absoudre de ce crime par le saint siége, sous Urbain V, en 1363. Gui survécut à la perte d'Hugolin, l'espace de sept ans, pendant lesquels ses deux fils exercèrent presque toute l'autorité souveraine à Mantoue: enfin il mourut, l'an 1369, avant ou après VERDE BECCARIA, sa femme. Il était, dit Equicola, d'un caractère doux et tranquille, et religieux observateur de sa parole.

LOUIS II DE GONZAGUE.

1369. LOUIS II DE GONZAGUE, second fils de Gui, et son successeur, eut, pendant quelque tems, pour collègue, François, son frère; mais la discorde s'étant mise entre eux, il le fit périr par un genre de mort qu'on ignore. François avait épousé, en 1366, Leta, fille de Gui ou Guido de Polenta, dont il ne laissa point de postérité. Louis, coupable de deux fratricides, tâcha d'en effacer le souvenir par la douceur de son gouvernement. Henninges dit, qu'ayant été con-

vaincu d'adultère, il fut condamné par ses concitoyens, à perdre la tête sur un échafaud. Mais Gazata, dans la chronique de Reggio, nous apprend qu'il mourut tranquillement à Mantoue, dans le mois d'octobre 1382, laissant un grand trésor à François, son fils, qu'il avait eu d'ALDE D'EST, fille d'Obizon III, seigneur de Ferrare. Il aimait extrêmement sa femme, qui fut enterrée à Saint-François de Mantoue.

FRANÇOIS I DE GONZAGUE.

1382. FRANÇOIS I DE GONZAGUE, né l'an 1363, succède à Louis, son frère. L'an 1385, il prend, mais sans succès, la défense de Mathieu Visconti, son beau-frère, contre Jean-Galéas, seigneur de Milan, qui le tenait assiégé dans Brescia. L'an 1388, il fait une ligue avec ce même Jean-Galéas et les Vénitiens, contre les Carrara, seigneurs de Padoue, dont il se détacha ensuite, l'an 1391. François, en 1389, avait conduit en France Valentine Visconti, qui allait épouser Louis, duc d'Orléans. Ses liaisons avec le duc de Milan étaient si étroites alors, que celui-ci avait voulu qu'il acceptât ses armes, pour les porter écartelées avec les siennes. (*Voy.* Equicola, liv. 2, pag. 3 et seq.): grande marque de faveur usitée, par les souverains, dans ce tems-là. François avait épousé, en 1380, AGNÈS, fille de Bernabo Visconti. La mort de cette princesse, qu'on accusa son époux d'avoir hâtée, pour se venger d'un adultère, donna prétexte à Jean-Galéas, son cousin, de déclarer la guerre, en 1397, à François de Gonzague. Jacques del Verme, général de Jean-Galéas, étant entré, au mois d'avril, avec une puissante armée, dans le Mantouan, y fut joint par Ugolotto Biancardo, gouverneur pour le même duc à Vérone. François, mal préparé à cette visite, implore le secours des Florentins, des Bolonais et des Ferrarais, ses alliés, qui ne lui manquèrent pas au besoin. Après avoir ravagé le territoire de Mantoue, Biancardo vient mettre le siége devant Governolo, où Marsilio Torelli commandait avec Guido II, son fils, depuis si célèbre: mais le 24 août, Charles Malatesta, beau-père de François, s'étant fait jour à travers l'armée des assiégeants, entre dans la place, et la ravitaille. François de Gonzague y arrive deux jours après, avec un nouveau renfort. Le 28 du même mois, les alliés remportèrent sur les Milanais deux victoires éclatantes, l'une sur terre, et l'autre sur le Pô. Mais Jean-Galéas ayant envoyé promptement une nouvelle armée dans le Mantouan, ravagea ce pays. L'année suivante, François de Gonzague et ses alliés font, le 11 mai, une trève avec lui. L'an 1402, François se ligue avec le duc de Milan, contre Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne. Il fait une nouvelle alliance, en 1404, avec les Vénitiens, contre les Carrara, et contribue, par le succès de ses armes, à mettre ses alliés en possession de Padoue, de Vérone, et des autres domaines de cette illustre maison. François de Gonzague avait engagé François Carrara à se rendre à Venise, pour traiter en personne ses intérêts avec le doge, l'assurant qu'il y serait en toute sûreté. Il fut en conséquence très-affligé de voir les Vénitiens arrêter François Carrara, et le faire périr cruellement dans sa prison, ainsi que ses enfants (1). François de Gonzague bâtit plusieurs monastères, finit le château de Mantoue, et mourut le 8 ou le 17 mars 1407, laissant de MARGUERITE MALATESTA, sa deuxième femme, un fils, qui lui succéda.

JEAN-FRANÇOIS DE GONZAGUE,

PREMIER MARQUIS DE MANTOUE.

1407. JEAN-FRANÇOIS DE GONZAGUE, fils de François, devient son successeur à l'âge de treize ans, sous la régence de Charles Malatesta, son oncle maternel, et la protection des Vénitiens. On jugera quel devait être ce régent, en sachant que, jaloux de la gloire de Virgile, il fit jeter, dans le Mincio, la statue de ce grand poëte. Jean-François soutint, par sa valeur, la gloire que son père s'était acquise dans les armes. Le pape Jean XXIII l'ayant choisi pour général des troupes de l'église, dans la guerre qu'il eut contre Ladislas, roi de Naples, il défendit vaillamment Bologne, assiégée par Malatesta, seigneur de Rimini, général de Ladislas. Il reçut, en 1418, le pape Martin V, qui arriva de Milan à Mantoue, le 25 octobre, et y séjourna jusqu'au 7 février 1419. Bientôt il entra dans la ligue, conclue, le 27 juin 1425, par les Vénitiens, les Florentins et les marquis d'Est et de Montferrat, contre Philippe-Marie, duc de Milan. Jean-François de Gonzague, François Carmagnola et Nicolas Tolentino, commandaient les troupes confédérées: François Sforce, Nicolas Piccinino, et Gui ou Guido II Torelli, qui venait de remettre, l'année précédente, Jeanne II sur le trône de Naples, étaient les généraux que le duc de Milan leur opposa. Jean François, dans cette campagne, prit les citadelles de Brescia et Asola, et rentra en triomphe à Mantoue. Cette guerre lui fournit les occasions de donner toutes sortes de preuves de son habileté et de son courage. Il commandait les Vénitiens, en 1431, dans le Bressan, et Carmagnola dans le Crémonais, lorsque Sforce, Torelli et Piccinino ayant donné le change à Carmagnola, attaquèrent, sur le Pô, le 22 mai de la même année, la flotte vénitienne, à vingt-trois milles environ au-dessous de Crémone. Nicolas Trivisano, qui la commandait, fut totalement défait. Jean-François de Gonzague, Trivisano et Carmagnola furent mandés à Venise; la république fit trancher la tête à Trivisano, pour avoir été battu, à Carmagnola, pour ne l'avoir point secouru, et remercia Jean-François de son zèle et de sa conduite. Philippe-Marie Visconti lui opposa bientôt Gui Torelli, qu'il envoya, le 7 décembre 1432, avec le titre de commandant-général de ses forces, dans la Valteline, le Bressan et le Bergamasque. La réputation de ce grand homme et son adresse, contribuèrent à hâter la paix que Nicolas d'Est, marquis de Ferrare, chercha à négocier, et qui fut enfin conclue par ses soins, en 1433. Cette même année, Jean-François reçut magnifiquement, à Mantoue, l'empereur Sigismond. Ce prince y arma chevaliers Louis, Charles et Alexandre, ses fils; et, pour marquer mieux à Jean-François sa reconnaissance, il le créa marquis de Mantoue, et lui permit, ainsi qu'à sa postérité, de cantonner la croix de gueules de la ville de Mantoue, qui supportait son écu, de quatre aigles de sable, membrées et becquées de gueules. Cette érection et cette donation, furent toutes deux du 22 septembre 1433 (*Voy.* Sansovino, pag. 359; Equicola, lib. 3, p. 151.) M. Pfeffel dit qu'outre cela, Sigismond le créa vicaire perpétuel de l'empire, dans le Mantouan, c'est-à-dire qu'il lui donna les droits de la souveraineté, sous la directe de l'empire. La réputation de sa valeur engagea les Vénitiens, en 1437, à le choisir pour leur général. Mais il ne resta pas long-tems à leur service; mécontent de ces républicains, il les quitte le 3 juillet de l'année suivante, et fait un traité d'alliance avec le duc de Milan. Les Vénitiens ayant renouvelé l'ancienne ligue avec les Florentins contre ce prince, François Sforce, qui avait abandonné Philippe-Marie, fut fait commandant des troupes florentines, vénitiennes et génoises. Jean-François de Gonzague les battit en plusieurs occasions, défendit le cours du Pô, couvrit le Mantouan, prit, le 1er. mai 1439, Lignago; et peu après, Lunigo, Montebello, Brandola, Montelino, infesta les environs de Vérone, et surprit cette ville, qui, quatre jours après, fut reprise par Sforce, au commencement de 1440. Le marquis de Mantoue, étant allé avec Piccinino, à Milan, y pardonna à Louis le Turc, son fils, qui, jaloux de la préférence donnée à Charles, son frère, s'était retiré chez les Visconti; il s'occupa ensuite à faire reprendre par

(1) La politique de la république alla si loin, que restant une branche de cette illustre et malheureuse maison, qui existe encore aujourd'hui à Padoue, on l'a obligée de quitter le nom de *Carrara*, pour prendre celui de *Peppa-Fava*; sobriquet donné anciennement à Giacobino, l'un de ses auteurs.

Charles et Louis, ses fils, les différentes petites places que Sforce lui avait enlevées. La paix se fit enfin, en 1441, et le marquis Nicolas d'Est en fut encore le médiateur. Jean-François, après avoir jeté les fondements du couvent des Carmélites et de celui des Chartreux, fait construire le fort du bourg Saint-Georges et plusieurs palais. Il meurt, le 23 septembre 1444, laissant de PAULE MALATESTA, sa femme, qu'il avait épousée l'an 1410, Louis le Turc, qui suit; Charles, seigneur de Gonzague, Bozzolo et autres lieux; Alexandre, marié, le 5 mars 1445, à Agnès de Montefeltro, mort le 16 janvier 1466; Jean Lucide, qui était bossu, destiné à l'église, mort le 11 janvier 1448; et Marguerite, première femme de Lionel d'Est, seigneur de Ferrare. Jean-François, premier marquis de Mantoue, établit l'étiquette à sa cour, et poussa même la magnificence jusqu'à la prodigalité. Il introduisit le premier dans ses états, l'usage de baiser la main, qui, avant Jean-Galéas Visconti, était inconnu en Italie. (Voy. *Equicola*, liv. 3.)

LOUIS III, DIT LE TURC, SECOND MARQUIS DE MANTOUE.

1444. LOUIS III, fils et successeur de Jean-François, né l'an 1414, le 5 juin, élevé par Vittorio di Feltro, l'un des philosophes de son siècle, avait fait ses premières armes sous le fameux capitaine Piccinino; le surnom de Turc lui fut donné, parce qu'il introduisit l'usage de porter de longues moustaches, qu'il regardait comme la parure du militaire. L'an 1450, il se ligue avec François Sforce, devenu duc de Milan. Charles, son frère, lui redemandait, en 1453, certaines terres de la succession paternelle, qu'il prétendait être de son lot; ne pouvant les obtenir de gré, il entra dans le Mantouan, l'an 1453, à la tête de trois mille hommes de troupes vénitiennes, pour les recouvrer de force. Le marquis, apprenant cette irruption, va au-devant de lui pour le repousser. Les deux frères se rencontrent le 15 juin; et après un combat de cinq heures, où François *Secco*, l'un des officiers de Louis, fit des prodiges de valeur; Charles est mis en déroute; mais le duc de Milan, ayant pris son parti, obligea le marquis à lui rendre ces mêmes terres en 1454. Charles avait épousé, en 1441, Lucie d'Est, fille de Nicolas III, marquis de Ferrare, et mourut le 19 décembre 1456. Le pape Pie II ayant dessein d'engager les princes chrétiens à se réunir pour reprendre Constantinople sur les Turcs, indiqua, pour ce sujet, une grande assemblée à Mantoue, où il arriva sur la fin de mai 1459; il y resta jusqu'à la mi-janvier de l'année suivante, ne cessant de conférer sur l'objet de son voyage avec les ambassadeurs de diverses puissances, qui s'y étaient rendus. Mais la plus grande satisfaction qu'il remporta fut celle du bon accueil que le marquis Louis lui avait fait. (Gobelin, Persona, *Comment.*, liv. 2.) François Sforce vint voir deux fois Louis en décembre 1453 et en octobre 1457. On parle aussi d'une visite qu'il reçut de l'empereur Frédéric III, et de Christiern I, roi de Danemarck, mais sans en marquer la date. Les Vénitiens, étant disposés à faire la guerre au duc de Milan, nommèrent, en 1462, le marquis de Mantoue pour commander leurs troupes de terre. La guerre n'ayant point eu lieu, Louis manqua l'occasion de signaler sa valeur et son habileté. (*Chron. di Bologna.*, tom. 18, *Rer. Italic.*) Quoiqu'il n'ait presque jamais fait la guerre pour son propre compte, il eut toujours soin d'entretenir un bon corps de troupes réputées pour les plus belliqueuses de l'Europe, qu'il vendait aux princes voisins; espèce de trafic qui lui rapportait des sommes considérables, au moyen desquelles il se trouva en état de faire chez lui de grandes et utiles entreprises sans grever ses peuples. Sa mort arriva, le 12 juin 1478, à Goito. De BARBE, son épouse, de la maison de Brandebourg, Louis le Turc laissa, 1°. Frédéric, qui suit; 2°. François, né en 1441, cardinal en 1451, mort le 20 septembre 1483; 3°. Jean-François, né en 1443, marié, le 17 juillet 1479, à Antoinette Balza, fille de Pyrrhus, duc d'Andria, mort le 28 août 1496, souche de la branche des ducs de Sabionnetta et princes de Bozzolo; 4°. Rodolphe, né en 1451, marié, en 1480, à Catherine Pic de la Mirandole, mort le 6 juillet 1495, dont sort la branche des marquis, puis prince de Castiglione et Sulpherini, existante encore aujourd'hui; 5°. Louis, né le 28 mars 1458, évêque de Mantoue en 1483, mort en 1511; et de plus, trois filles: savoir, Dorothée, épouse de Galéas-Marie Sforce, duc de Milan; Paule, femme de Léonard, comte de Goritz; et Barbe, femme d'Eberhard V, duc de Wurtemberg. Catherine, sa fille naturelle et légitimée, fut mariée à Franciuolo Secchi d'Arragona, général célèbre. La ville de Mantoue est redevable à Louis le Turc d'une partie de ses embellissements.

FREDERIC I, TROISIÈME MARQUIS DE MANTOUE.

1478. FRÉDÉRIC I, né en 1439, était à Revero quand il apprit la mort de Louis, son père. Alors il se rendit à Mantoue pour prendre les rênes du gouvernement; il les tint avec sagesse. Son administration fut avantageuse à sa famille qu'il aimait, et nullement onéreuse à ses sujets. Il secourut d'abord Bonne, duchesse de Milan, et chassa, dans le mois de novembre, les Suisses, qui, étant descendus vers la partie de Côme, assiégeaient Lugnano. Sixte IV, qui, par faiblesse pour Jérôme Riario, son neveu, avait trempé dans la conjuration des Pazzi, voulut bouleverser la Toscane. (*Voy.* Laurent de Médicis *aux ducs de Toscane.*) Hercule d'Est, duc de Ferrare, et le duc de Milan, s'unirent contre lui en faveur des Médicis. Frédéric de Gonzague, chargé du commandement des Milanais, étant arrivé, au mois de mai 1479, en Toscane, eut un différent très-vif avec le duc de Ferrare, ce qui détermina ces deux princes à faire agir séparément leurs troupes. Frédéric, qui, après avoir donné des preuves de sa valeur, était retenu par la fièvre à Arezzo, ayant su que Marguerite, son épouse, était fort mal, partit pour Mantoue en 1480, et apprit, en arrivant, qu'elle était morte le 14 octobre de la même année. En 1482, Frédéric entra dans la ligue conclue entre Ferdinand I, roi de Naples, le duc de Milan et les Florentins, contre la république de Venise. Dans un congrès tenu à Crémone, en mars 1483, où Louis Sforce, Laurent de Médicis, Alfonse, duc de Calabre, le cardinal François de Gonzague, son frère, comme nonce apostolique, et le comte Jérôme Riario, capitaine général de l'église, étaient réunis, Frédéric se distingua par la grandeur de ses vues et la sagesse de ses discours. (*Voy.* Equicola, liv. 3, pag. 185 et suiv.) Après avoir pris possession d'Asola, qu'Alfonse, duc de Calabre, avait emporté au bout de trois jours de siége, Frédéric passa à Milan en 1484. Il séjourna en juin dans le Bressan; et, étant tombé malade à son retour à Mantoue, il y mourut le 15 juillet de la même année. La paix qu'il avait conseillée, se fit, après sa mort, le 7 août 1484. De MARGUERITE, fille d'Albert III, duc de Bavière, qu'il avait épousée en 1463, Frédéric Ier de Gonsague laissa trois fils et trois filles. Les fils sont, 1°. Jean-François, qui suit; 2°. Sigismond, né en 1469, qui servit utilement l'empereur Maximilien I et le pape Jules II, fut créé, par ce dernier, cardinal en 1505, et mourut le 4 octobre 1525; 3°. Jean, marquis de Vescovato, né l'an 1474, marié, le 20 septembre 1493, à Laure, fille de Jean II Bentivoglio, seigneur de Bologne, mort le 23 septembre 1523. Claire, sa fille aînée, épousa Gilbert de Montpensier, dauphin d'Auvergne; Isabelle, la seconde, fut donnée à Gui-Ubald de Montéfeltro, duc d'Urbin; et Madeleine, la troisième, fut mariée à Jean Sforce, seigneur de Pesaro. Frédéric fut généreux envers ses sujets, magnifique envers les étrangers, et encouragea le commerce et les arts. Eusèbe Malatesta et François Secchi d'Arragone furent ses favoris.

JEAN-FRANÇOIS II, QUATRIÈME MARQUIS DE MANTOUE.

1484. **Jean-François II**, né le 10 août 1466, succède au marquis Frédéric, son père. Il commandait en 1494, les troupes des Vénitiens, lorsque le roi Charles VIII entra en Italie. Le 6 juillet de l'année suivante, il signala sa valeur contre les Français au combat de Fornoue, où il fit prisonnier le bâtard de Bourbon. Les Vénitiens le firent alors généralissime de toutes leurs forces, par lettres du 27 juin 1495. La paix s'étant faite le 18 octobre, Jean-François fut trouver Charles VIII à Verceil; il partit ensuite de Mantoue, en février 1496, pour conduire les troupes des Vénitiens au secours du roi de Naples. La république ne reconnut pas la manière dont le marquis l'avait servie en Calabre; mais l'empereur, en échange, le fit alors son capitaine-général en Italie. Venise voulut le ramener à elle en 1498; mais Ludovic Sforce, duc de Milan, les gagna de vîtesse, et le créa, par lettres du 13 octobre 1498, commandant-général de ses troupes, lorsque ce prince ayant, en 1499, perdu Alesandrie, abandonna Milan à Louis XII, qui, le 6 octobre, y fit son entrée. Parmi les grands seigneurs qui vinrent lui faire leur cour, le roi distingua beaucoup Jean-François, l'honora du collier de l'orde de Saint-Michel, et l'attacha, en 1500, à son service. En 1503, il l'envoya vers Naples délivrer Gaëte que les Espagnols assiégaient; et, le 27 juillet de cette année, il le fit son lieutenant-général et vice-roi dans ce royaume. Jean-François, consumé par une fièvre opiniâtre, fut obligé de retourner à Mantoue en 1506. Jules II, par lettres du 25 octobre de la même année, données à Imola, le fit lieutenant-général de l'armée qu'il destinait pour enlever Bologne aux Bentivoglio. A peine Jean-François eut remis cette place entre les mains du pontife, que Louis XII le réclama pour marcher de là contre les Génois. Le marquis de Mantoue les fit rentrer dans l'obéissance. Louis XII ayant passé les Alpes en avril 1509, Jean-François, qui avait accédé à la ligue de Cambrai, prit au mois de mai Casalmaggiore, et défit Bartholomeo d'Alviano. Il alla ensuite faire sa cour au roi à Casciano sur la rive de l'Adda, et fut reçu de ce monarque avec toutes sortes de bontés: mais après la bataille d'Agnadel, gagnée le 14 mai, les Français s'étant avancés jusqu'à Peschiera sur le Mincio, Louis XII, par humeur contre Masimilien, qui au lieu de s'aboucher avec lui, s'en était retourné à Arco (1), s'empara de Peschiera, qui couvrait d'une part ses conquêtes, et de l'autre ouvrait un passage sur les terres impériales. Le roi oublia dans ce moment que Peschiera appartenait au marquis de Mantoue, qui l'avait servi si fidèlement. Cette injustice faisant un très-mauvais effet dans l'esprit des Italiens, on offrit des dédommagements à Jean-François; mais celui-ci, plus offensé du manque de procédé du roi, qu'affligé de la perte de sa place, les refusa. L'empereur l'envoya bientôt occuper Vérone. Les secours d'hommes et d'argent, que Maximilien avait promis, n'arrivant pas, le marquis fut obligé d'évacuer la place. Etant allé de là camper à douze milles dans l'île de la Scala, il y commit la faute de trop diviser ses quartiers. Lucio Malvezzi, commandant des Vénitiens, en étant instruit, vint le surprendre pendant la nuit. Louis de la Mirandole, commandant des troupes papales, qui étaient campées séparément à Vagaso et Rebé, au lieu d'accourir à son secours lors de l'attaque, s'enfuit précipitamment vers Mantoue. Les troupes de Jean-François furent mises en déroute; lui-même se sauva en chemise, et se cacha dans un champ de millet; un paysan, qui, l'ayant découvert lui avait promis le secret, le trahit. Il fut arrêté prisonnier le 9 août de la même année 1509, conduit de Lignano à Padoue, et de Padoue à Venise. Il y fut reçu d'une manière bien différente de celle dont il y était entré après la bataille de Fornoue, où, quoiqu'il eût été défait, le sénat, pour tromper les peuples, et leur faire accroire que la république avait remporté la victoire, lui décerna; dit-on (ce qui est difficile à croire), les honneurs du triomphe. L'an 1510, il est élagi, au mois de juillet, à la recommandation du pape Jules II, qui lui donna, le 3 octobre suivant, la dignité de gonfalonier de l'église. C'est ainsi, dit Muratori, qu'il épousa, du moins en apparence, les intérêts du pape et des Vénitiens, envers lesquels il se comporta avec beaucoup de sagesse. Il fallut en avoir beaucoup, pour avoir préservé ses états de toutes hostilités au milieu de l'incendie général. Les fatigues de la guerre avaient depuis long tems altéré sa santé; une fièvre lente le saisit au commencement du mois de mars 1519, et le 29 de ce mois fut le terme des jours du marquis Jean-François II, qui avait donné, dit le même historien, en tant d'occasions, les preuves d'une grande valeur, et avait mérité l'affection de ses sujets, par la modération de son gouvernement. Il avait épousé, le 15 février 1490, **Isabelle d'Est**, fille d'Hercule I, duc de Ferrare (morte en 1539), dont il laissa Frédéric, qui suit; Hercule, qui devint cardinal en 1527, mort le 2 mars 1563; et Ferdinand, comte de Guastalle, qui s'acquit un grand nom parmi les capitaines de son siècle; (voyez Ferrand de Gonzague, comte de Guastalle); Eléonore, femme, 1°. d'Antoine de Montalte, 2°. de François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, morte en 1570; Hippolyte et Paule, religieuses, Marguerite et Théodore, mortes sans avoir été mariées.

FRÉDÉRIC II, CINQUIÈME MARQUIS ET PREMIER DUC DE MANTOUE.

1519. **Frédéric II**, né le 17 mai 1500, succéda, le 3 avril, à Jean-François, son père. On parle d'un magnifique tournoi qu'il donna au mois de février 1520. Six chevaliers français l'ouvrirent, et il y fit preuve de sa bravoure et de son adresse. Frédéric s'occupa ensuite à terminer les différents qui s'étaient élevés entre les officiers de sa juridiction et ceux de l'évêque de Mantoue, pour lequel le pape Léon X s'était déclaré. Le marquis envoya au pontife le fameux Balthasar Castiglione (1), qui mit Léon dans les intérêts de Frédéric, au point que ce pape le nomma capitaine-général des troupes de l'église, et le confirma ensuite dans cette charge, par un bref très-honorable, donné, en plein consistoire, le 1er. juillet 1521. Obligé, par là, de faire la guerre à la France, contre laquelle Léon était

(1) Arco, petite ville du Tyrol sur la Sarla, appartient depuis plus de cinq cents ans aux comtes de Bogen ou d'Arco, sortis d'une branche de la maison de Bavière. Le château, qui était très-fort, et qui commande la ville, renferme des richesses diplomatiques considérables, que les savants qui auront lieu de passer par-là, feront bien de visiter. Arco fut érigé en comté, en 1413, par l'empereur Sigismond.

(1) Balthasar Castiglione, né d'une maison illustre à Mantoue, en 1478, se distingua dans la littérature et la politique. Il est auteur d'une tragédie de Cléopâtre, estimée des connaisseurs, et d'un grand nombre de poésies fugitives, italiennes et latines. Scaliger le compare à Lucain, pour l'élévation des pensées, et à Virgile, pour l'élégance du style. Son livre, intitulé *le Courtisan*, est un ouvrage que les Italiens ne peuvent se lasser de lire. Il avait épousé Hippolyte, fille de Guido Torelli, marquis de Caséi, et de Françoise Bentivoglio. (Chasot, *génal. des M. Souv*, tome II, page 681.) Cette dame, émule de son époux, composa, comme lui, des poésies latines et italiennes. Leur union ne dura qu'environ quatre ans. La mort enleva Hippolyte à son époux au mois d'août en 1520. Balthasar, inconsolable de cette perte, relisait sans cesse une élégie latine que sa femme, quelque tems avant de mourir, lui avait adressée, pour se plaindre de son absence, pendant qu'il était auprès du pape Léon X. Ce pontife, pour le consoler, voulut lui donner le chapeau de cardinal, qu'il refusa. Clément VII l'envoya à Charles-Quint, qui conçut pour lui une telle estime, qu'il se proposait de le choisir pour son second, si le cartel proposé par François I avait eu lieu. Balthasar, après avoir beaucoup hésité, se décide pour l'état ecclésiastique. Nommé par l'empereur à l'évêché d'Avila, il en remplit les devoirs avec zèle, et mourut à Tolède, en 1529, à l'âge d'environ cinquante ans, regretté des souverains, des gens de lettres et des pauvres.

allié pour lors avec Charles-Quint, le marquis renvoya au général Lautrec le collier de Saint-Michel, dont le roi François I l'avait honoré. Il accompagna Prospère Colonne, et lui fut très-utile dans la défense du Milanez. L'an 1527, il entra dans la ligue des princes d'Italie contre Charles-Quint, pour la délivrance du pape Clément VII : mais l'an 1529, sur la fin de novembre, il alla trouver, en grand cortège, l'empereur à Bologne, et fut très-bien accueilli de ce prince. Il entra dans la ligue que l'empereur y conclut, le 23 décembre, avec les ducs de Savoie et de Milan, les Vénitiens et le marquis de Montferrat, pour la sûreté de l'Italie. L'année suivante, il reçut, à Mantoue, Charles-Quint, qui lui conféra, par un diplôme du 25 mars, le titre de duc. Étant venu, l'an 1536, trouver ce prince à Gênes, il obtint de lui, le 3 novembre, une sentence, qui lui adjugeait le marquisat de Montferrat. Cette principauté, depuis 1533, époque de la mort du marquis Jean-Georges Paléologue, décédé sans enfants, était en séquestre entre les mains de Charles-Quint. Trois princes se la disputaient, le duc de Savoie, le marquis de Saluces, et le duc de Mantoue. Le dernier l'emporta, comme ayant épousé (le 16 novembre 1531), MARGUERITE, fille de Guillaume VI Paléologue, et nièce de Jean-Georges Paléologue. Frédéric mourut à l'âge de quarante ans, le 28 juin 1540, laissant de son mariage François, qui suit; Guillaume, qui lui succéda; Louis (né le 22 septembre 1539), qui devint duc de Nevers, le 4 mars 1565, par son mariage avec Henriette de Clèves (*Voyez* Louis de Gonzague, duc de Nevers); Frédéric, évêque de Mantoue, puis cardinal en 1563, mort le 21 février 1565. Il eut de plus un fils naturel appelé Alexandre, et une fille nommée Isabelle, mariée à François d'Avalos, marquis de Pescaire.

FRANÇOIS II OU III, DEUXIÈME DUC DE MANTOUE.

1540. FRANÇOIS II, né le 10 mars 1533, succède au duc Frédéric, son père, sous la tutelle du cardinal Hercule, son oncle. Il se noya le 24 février 1550, sans laisser d'enfants de sa femme CATHERINE D'AUTRICHE, fille de Ferdinand, roi des Romains, puis empereur, qu'il avait épousée le 22 octobre 1549. Elle se remaria, le 5 juillet 1553, avec Sigismond-Auguste, roi de Pologne, veuf de sa sœur Élisabeth, morte le 15 juin 1545.

GUILLAUME, TROISIÈME DUC DE MANTOUE.

1550. GUILLAUME, né l'an 1536, succède, dans le duché de Mantoue et le marquisat de Montferrat, à François II, son frère. L'an 1567, les habitants de Casal, dans le Montferrat, s'étant soulevés, pour faire revivre le privilège de ville impériale, dont ils avaient autrefois joui, le duc Guillaume envoya d'abord la duchesse, son épouse, pour tâcher d'adoucir les esprits : il se rendit ensuite lui-même sur les lieux, pour étouffer les germes de révolte. Mais Conrad Mola, Olivier Capello et Flaminio, bâtard des Paléologues, conduisaient une conspiration contre lui. Assurés de l'appui du duc de Savoie, ils devaient, au son des cloches, que les habitants de Casal feraient retentir, entrer dans la ville avec les habitants de la campagne, massacrer le duc, la duchesse et ses gardes, s'emparer de la citadelle, et établir alors un gouvernement tel qu'ils le jugeraient à propos. On avait choisi, pour l'exécution du projet, un dimanche dans les premiers jours d'octobre, où le seigneur Ambroise Aldegatti, prenant possession de l'évêché, chanterait sa première messe, à laquelle le duc et la duchesse devaient assister. Comme ils étaient au saint sacrifice, accompagnés de Louis de la Mirandole et de Vespasien de Gonzague, duc de Sabionetta, on apporte, pendant le *credo*, une lettre au duc, qui lui révèle la conspiration, lui apprend qu'elle doit s'effectuer le jour même, et que le coup de cloche, qui doit servir de signal, sera donné au *commencement de la préface*. Le duc montre la lettre à Vespasien. Celui-ci, sans interrompre l'office divin, prend son parti sur-le-champ, fait serrer ses hallebardiers alentour du duc, sort, et envoie enlever incontinent toutes les cordes et les échelles des cloches. Dans le même instant, il fait monter à cheval Bartolomeo Mazocru, qui se trouvait à la porte de l'église avec sa troupe, et fait publier, à son de trompe, défense à tout propriétaire de sortir de sa maison sous peine de mort. Par cette présence d'esprit, il sauve le duc et la duchesse, et empêche la révolution. Le duc fit ensuite arrêter les principaux conjurés. Marc-Antoine Cotto fit, par ses ordres, mettre à mort Olivier Capello, dans Chieri. Flaminio arrêté, périt depuis à Goïto, où il avait été transféré. L'ordre et la tranquillité rétablis, Guillaume s'en retourna à Mantoue, laissant Vespasien de Gonzague, son parent, pour commander à Casal, où, par sa conduite sage, il regagna l'affection des habitants. (Campana, *vita del re Filippo II*, pag. 3, lib. 1, Caroldi, *vita di Vespasiano Gonz. Ireneo Affo*, *vita di Vesp. Gonz.*) L'an 1572, Guillaume alla voir, à Rome, Grégoire XIII, lors de son exaltation. En 1574, il reçoit magnifiquement le roi Henri III, qui, fuyant la couronne de Pologne, avait pris sa route par l'Italie, pour se rendre en France. (*Voyez* Sansovino, *Orig. delle case illust.* d'Ital. pag. 362.) La même année, Guillaume fait ériger, par l'empereur, le Montferrat en duché. Ce prince mourut à Bozzolo, le 14 août 1587. Il avait épousé, le 26 avril 1561, ELEONORE, fille de l'empereur Ferdinand I, née le 2 novembre 1534, et sœur de Catherine, veuve de François II. Cette princesse mourut le 5 août 1594, laissant Vincent, qui suit; Anne-Catherine, mariée, en 1582, à Ferdinand d'Autriche, archiduc d'Inspruck; et Marguerite, femme d'Alfonse II, duc de Ferrare. Le duc Guillaume était mal fait de corps; mais il rachetait ce défaut par de grandes qualités d'esprit.

VINCENT I, QUATRIÈME DUC DE MANTOUE.

1587. VINCENT I, né le 21 septembre 1562, succède au duc Guillaume, son père. Il s'acquit beaucoup d'estime par sa piété, sa justice, son amour pour les sciences, et sa libéralité. L'an 1608, il institua l'ordre des chevaliers du *Précieux Sang*. Il fit construire une belle citadelle à Casal, et mourut le 18 février 1612. Vincent avait épousé, 1°. MARGUERITE FARNESE, fille d'Alexandre, duc de Parme, de laquelle il se fit séparer, en 1580, pour un défaut corporel de cette princesse; 2°. l'an 1581, ELEONORE DE MÉDICIS, fille de François, grand duc de Florence, née en 1566 (morte en septembre 1611), sœur aînée de Marie de Médicis, reine de France, dont il eut trois fils, qui lui succédèrent l'un après l'autre; et deux filles, Marguerite, femme de Henri, duc de Lorraine, et Eléonore, mariée, le 4 février 1622, à l'empereur Ferdinand II, couronnée reine de Bohême en 1627, morte le 27 juin 1655.

FRANÇOIS III OU IV, CINQUIÈME DUC DE MANTOUE.

1612. FRANÇOIS III, né le 7 mai 1586, succède au duc Vincent, son père. Mais il ne survécut que dix mois, étant mort le 22 décembre 1612. Il avait épousé, le 29 février 1608, MARGUERITE, fille de Charles-Emmanuel, duc de Savoie (morte en 1655), dont il ne laissa qu'une fille, nommée Marie, née le 29 juillet 1609, mariée le 25 décembre 1627, à Charles II de Gonzague, duc de Réthelois, morte le 14 août 1660.

FERDINAND, SIXIÈME DUC DE MANTOUE.

1612. FERDINAND, né le 24 mai 1587, fait cardinal en 1605, prit le titre de duc de Mantoue et de Montferrat, après la mort de François III, son frère, et s'empara de la tutelle de la princesse Marie, sa nièce. Le duc de Savoie, aïeul maternel de Marie, prétendit que cette tutelle appartenait à la duchesse Marguerite, veuve de François III, et se servit de ce prétexte,

pour faire revivre ses prétentions sur le Montferrat. On prit les armes de part et d'autre, et ce différent ne fut terminé que par les traités conclus à Madrid et à Pavie, en 1617. Ferdinand, qui avait renoncé au chapeau de cardinal en 1615, mourut le 29 octobre 1626, paisible possesseur du duché qu'il avait usurpé sur sa nièce. Il avait épousé, 1°. en secret, CAMILLE RETICINE, dont il eut un fils, Hyacinthe; 2°. le 17 février 1617, après avoir fait casser ce premier mariage, CATHERINE DE MÉDICIS, fille de Ferdinand I, grand-duc de Toscane, née le 2 mai 1593 (morte en 1629), dont il n'eut point d'enfants. Pour rendre à la mémoire de Virgile l'honneur qui lui était dû, il fit bâtir au village d'Andes, où ce grand poëte était né, une belle maison de plaisance, qui fut appelée la Virgiliane.

VINCENT II, SEPTIÈME DUC DE MANTOUE.

1626. VINCENT II, né le 7 janvier 1594, créé cardinal en 1615, renonce à cette dignité en 1626, et s'empare du duché de Mantoue, après la mort du duc Ferdinand, son frère. Il avait épousé, l'an 1617, en secret, ISABELLE DE GONZAGUE, fille de Ferdinand, prince de Bozzolo. Vincent voulut faire casser ce mariage, pour cause de stérilité, afin d'épouser la princesse Marie, sa nièce, et la faire rentrer, par là, dans ses droits sur le duché. Mais ayant changé d'avis, il fit épouser Marie à Charles de Gonzague, son cousin, duc de Réthelois. Il mourut le 26 décembre 1627, sans laisser de postérité. Sa mort replongea les Mantouans dans les horreurs de la guerre, par la jalousie de la maison d'Autriche, qui ne voulait pas laisser cette succession à l'héritier légitime, déjà possesseur de grands biens en France, et qu'on savait dévoué à cette cour.

CHARLES I, HUITIÈME DUC DE MANTOUE.

1627. CHARLES I, duc de Nevers, fils de Louis de Gonzague, duc de Nevers, et de Henriette de Clèves, et petit-fils de Fréderic II, duc de Mantoue, apprit à Rome, où il était pour les intérêts de la France, la mort du duc Vincent, son cousin. Il partit aussitôt pour se mettre en possession des états de ce prince, comme son plus proche héritier. Il eut pour concurrent, César de Gonzague, duc de Guastalle, qui lui disputa cette succession; et le duc de Savoie saisit cette occasion pour redemander le Montferrat. Ce dernier se joint aux Espagnols pour faire le siége de Casal. Le roi Louis XIII prend la défense de Charles, force le pas de Suse, en 1629, et fait lever le siége de Casal. L'an 1630, au commencement du printems, Collalto, général de l'empereur Ferdinand II, qui voulait mettre en séquestre le Mantouan, forme le blocus de Mantoue. Le 8 avril, le maréchal d'Etrées arrive de Venise, où il avait été solliciter du secours, et s'enferme dans Mantoue avec le duc. Ils persistent à défendre cette place, malgré la peste qui y régnait et emportait plus de deux cent cinquante personnes par jour. Enfin, le 18 juillet, les Impériaux surprennent Mantoue, du côté du bourg et du pont Saint-Georges, par une tranchée qui était sur la rive du lac. On n'y faisait presque point de garde, parce qu'on jugeait ce passage inaccessible, et que d'ailleurs la garnison était si faible, qu'elle ne montait pas à mille hommes; la contagion ayant emporté plus de vingt-cinq mille personnes dans la ville depuis trois mois. Le duc et le maréchal se jetèrent dans le fort de Porto; mais n'ayant ni vivres, ni troupes suffisantes pour s'y défendre, ils capitulèrent, et se retirèrent sur l'état ecclésiastique. Les Allemands exercèrent un pillage affreux dans Mantoue durant trois jours. Le cabinet et le trésor des ducs ne furent pas épargnés. Toutes les choses curieuses qu'ils renfermaient, et qui avaient coûté plusieurs millions, furent dissipées par des soldats qui n'en connaissaient pas le prix. Un d'eux avait un butin de huit mille ducats, et perdit tout au jeu dans la même nuit. Le général Collalto le fit pendre le lendemain, pour avoir si mal usé de sa fortune. Les plus belles peintures du palais de Mantoue furent alors transportées à Prague; Christine, reine de Suède, les ayant acquises depuis, les fit transporter à Rome, où elles sont demeurées jusqu'au tems que le duc d'Orléans, régent de France, les acheta aussi bien que les statues antiques de cette princesse, pour en orner sa galerie. Le 13 octobre suivant, traité de Ratisbonne conclu entre les ministres de l'empereur et ceux du roi de France. Il y est arrêté que le duc Charles se conciliera les bonnes grâces de sa majesté césareenne, par un écrit selon la forme convenue de soumission et de *déprécation*, que six semaines après on lui enverra l'investiture des duchés de Mantoue et de Montferrat, et que dans les quinze jours suivants, les troupes impériales et espagnoles évacueront ses états. L'ambassadeur d'Espagne ne voulut point signer ce traité. L'an 1631, traité de Quiérasque, du 6 avril, qui confirme au duc Charles la possession des duchés de Mantoue et de Montferrat, dont il reçoit l'investiture le 22 juin suivant. Ce prince, la même année, a le chagrin de perdre ses deux fils, Charles II, duc de Réthelois, et Ferdinand, duc de Mayenne, nés de son mariage avec CATHERINE de LORRAINE, sœur de Henri, duc de Mayenne (qu'il avait épousée en 1599, et qui mourut le 8 mars 1618). L'aîné de ces deux fils, regardé par les historiens comme le deuxième duc de Mantoue de son nom, né en 1609, et mort le 30 août 1631, laissa, de Marie de Gonzague, sa cousine, que le duc Vincent II lui avait fait épouser le 25 décembre 1627, deux enfants, Charles, qui suit, et Eléonore, troisième femme de l'empereur Ferdinand III, mariée à ce prince le 30 avril 1651. Le duc Charles I survécut six ans à cette perte. Il fit bâtir Charleville, en Champagne, et mourut le 22 septembre 1637, laissant trois filles, Marie-Louise, mariée, 1°. l'an 1646, à Uladislas VI, roi de Pologne; 2°. le 4 mars 1649, à Jean-Casimir II, frère et successeur d'Uladislas, morte le 10 mai 1667; Anne, dite la princesse palatine, mariée, en 1645, à Edouard de Bavière, prince palatin du Rhin (à laquelle on a attribué des mémoires imprimés il y a quelques années sous son nom, retirée et morte à Paris le 6 juillet 1684); et Bénédicte, abbesse d'Avenai. Le duc Charles augmenta son duché de Mantoue de la principauté de Correggio, dont il s'empara, l'an 1635, sur la maison de Siro, avec le consentement de l'empereur, qui lui en donna l'investiture. (*Voyez ci-devant* Charles II, *duc de Nevers.*)

CHARLES III, NEUVIÈME DUC DE MANTOUE.

1637. CHARLES III, fils de Charles II et de Marie de Gonzague, né le 31 octobre 1629, succéda au duc CHARLES I, son aïeul, à l'âge de huit ans, sous la tutelle de sa mère. Il épousa, le 13 juin 1649, ISABELLE-CLAIRE D'AUTRICHE, fille de l'archiduc Léopold, petit-fils de l'empereur Ferdinand I, par Charles II, son père, souche de la branche de Styrie. L'an 1657, pendant l'interrègne qui suivit la mort de l'empereur Ferdinand III, il prétendit exercer le vicariat général d'Italie, en vertu d'un diplôme que ce prince lui avait récemment accordé. Le duc de Savoie réclama ce droit pour lui-même, alléguant une ancienne observance en sa faveur. Le duc de Mantoue fut évincé, et ses lettres de vicariat furent cassées par les électeurs dans la capitulation de l'empereur Léopold. Charles mourut le 14 août 1665, laissant de son mariage un fils unique, qui suit. Le duc Charles III avait d'abord embrassé le parti de la France; il le quitta, l'an 1652, pour s'attacher à l'Espagne. Mais les Français, commandés par le duc de Modène, étant venus prendre des quartiers d'hiver, l'an 1658, dans le Mantouan, l'obligèrent de renoncer à cette alliance. Ce fut lui qui vendit, en 1659, au cardinal Mazarin, tous ses domaines de France. (*Voyez* Charles III, *duc de Nevers.*)

CHARLES IV, DIXIÈME DUC DE MANTOUE.

1665. FERDINAND-CHARLES, ou CHARLES IV, né le 31 août 1652, succède au duc Charles, son père, sous la régence de sa mère. « La guerre de la succession d'Espagne, dit un » prince de sa maison, où il n'avait aucun intérêt à démêler, » l'entraîna dans l'abîme. La politique exigeait qu'il restât » tranquille spectateur de cette grande querelle, dont il pré- » voyait qu'il serait la victime; mais enfin, determiné par les » menaces de Louis XIV, il lui vendit Casal. C'était lui » donner la clef pour ouvrir ou fermer les barrières d'Italie. » Tant que l'armée française fut triomphante, Charles eut à » se féliciter de cette alliance : mais après la bataille de Turin, » qui enleva la moitié de l'Italie à Louis XIV, les états de » Mantoue furent envahis par le vainqueur. Charles, souve- » rain sans états, sans sujets, fut chercher un asile en France, » où Louis XIV le consola par des promesses, qu'une conti- » nuité de malheurs l'empêcha de réaliser. L'empereur, irrité » de ce qu'un prince, son parent, se fût déclaré son ennemi, » le mit au ban de l'empire, et le condamna sans daigner » l'entendre; mais, comme aucune des formalités prescrites » par la loi ne fut observée, cette infraction donna lieu à » une juste réclamation. Charles, dépouillé de ses états, erra » dans différentes villes d'Italie, où il traîna les restes de sa » grandeur expirante. Ce prince opprimé, sans avoir mérite » de l'être, fit ses observations à la diète de Ratisbonne, où » il établit ses droits par des raisons victorieuses. Il ne tint » point le langage d'un suppliant; son éloquence, fière avec » noblesse, est celle d'un souverain qui vient invoquer la » justice dans une assemblée de rois ses égaux. Il réclama » l'assistance des electeurs et des autres princes germains in- » téressés comme lui à restreindre le pouvoir arbitraire du chef » de l'empire. Mais Joseph pouvait-il être arrêté par des » princes qu'il avait rendus les artisants de sa grandeur? » Après avoir dicté des lois à Louis XIV, ne pouvait-il pas » se regarder comme l'arbitre des destinées de l'Europe? » Tous les membres de la diète furent muets, et le faible fut » opprimé ......» Charles avait été lié d'amitié avec le comte Joseph Torelli, des comtes de Montechiarugolo, malheureux et dépouillé comme lui; lorsque le duc apprit la fin de son ami mort empoisonné à Paris, en 1707, « Je ne lui survivrai » pas long tems, dit-il, et peut-être me feront-ils périr de » même ». Sa prédiction s'accomplit. Il mourut à Padoue, le 5 juillet de l'année suivante, dans la cinquante-sixième année de son âge, empoisonné, si l'on en croit les bruits qui coururent alors, par une dame qu'il aimait. Ce prince avait épousé, 1°. le 7 avril 1671, ANNE-ISABELLE DE GONZAGUE, fille de Ferdinand III, duc de Guastalle, morte le 18 novembre 1703; 2°. le 8 novembre 1704, SUSANNE-HENRIETTE, fille de Charles III de Lorraine, duc d'Elbœuf, morte à Paris, le 19 décembre 1710, en sa vingt-cinquième année. Ces deux mariages furent stériles. La succession du duc Charles fut contestée entre les ducs de Guastalle et de Lorraine. Cependant le duc de Savoie avait une prétention fondée sur un droit plus ancien; celui que Jean II Paléologue, marquis de Montferrat, en mariant, l'an 1330, Yolande, sa sœur, à Aimon, comte de Savoie, lui accorda de succéder à ce marquisat, au défaut d'hoirs mâles. (Voyez *les ducs de Savoie*.) Mais l'empereur Joseph I les mit d'accord, en prenant possession du Mantouan, où il mit un gouverneur, et en donnant au duc de Savoie l'investiture du Montferrat, le 7 juillet, ainsi que les villes et les districts d'Alexandrie et de Valence, la Lomelline, et le Val de Sessia que Léopold avait assuré aux ducs de Savoie, par le traité de 1703. Ainsi finit la dynastie des ducs de Mantoue, qui régnait depuis l'an 1328, et aurait dû intéresser presque tous les souverains de l'Europe auxquels elle avait donné des mères.

En moins d'un demi-siècle, on vit disparaître les descendants nombreux de cette illustre maison. La branche des ducs de Sabionnetta et des princes de Bozzolo, s'éteignit en 1703; celles des comtes de Novellara, en 1728. Il ne reste que celle des marquis de Castiglione, dont les princes, dès 1723, exilés de leurs propres états, et accusés de félonie, virent leur principauté passer au fisc impérial. Cette branche est représentée encore par trois individus existants aujourd'hui (1785), savoir: 1°. le prince Louis III de Gonzague, des marquis de Castiglione et de Solpherino, marié, en 1779, avec Elisabeth Rangoni; 2°. le prince Jean de Gonzague, des marquis de Luzzara, né le 4 juillet 1721, marié à N....N.... dont la fille unique, la princesse Louise, a épousé, en 1787, le comte Etienne Sanvitali de Parme; 3°. le prince François-Louis de Gonzague, marié à N. Cavriani. Ces deux derniers seigneurs sont établis à Mantoue.

Cette branche des marquis de Castiglione a donné à l'église, saint Louis de Gonzague, né le 9 mars 1568, de la compagnie de Jésus, en 1585, mort le 21 juin 1591, béatifié en 1605, canonisé le 31 décembre 1726.

La maison de Gonzague a fourni nombre de grands hommes, entr'autres Louis de Gonzague, dit *le Rodomont*, fils de Louis I, seigneur de Sabionetta et de Bozzolo, et de Françoise Fieschi des seigneurs de Gênes, né en 1500, marié vers 1531, à Isabelle Colonna, duchesse de Trajetto et comtesse de Fondi, mort le 3 décembre 1532; Vespasien, duc de Sabionetta, et Trajetto, son fils, né le 6 décembre 1531, marié à Anne d'Arragone, mort le 13 mars 1591. Le P. Irenée Affò a publié, en 1780, la vie de ces deux personnages.

Cette maison a été aussi très-féconde en femmes célèbres, telles que *Cécile*, qui, après avoir brillé par son esprit dans le monde, au quinzième siècle, édifia le cloître où elle finit ses jours; *Eléonore-Hippolyte*, duchesse d'Urbin, morte en 1570, qui fut un modèle de vertus et de chasteté; *Hippolyte*, duchesse de Mondragon, morte le 9 mars 1563, célébrée par tous les poëtes de son tems pour son esprit, ses grâces et ses talents (1); *Lucrèce*, mariée à Jean-Paule Fortebracchio Manfrone, morte le 11 février 1576 : (ses lettres publiées à Venise, par Giolito, en 1651, sont un monument de ses malheurs, de son courage, de ses connaissances et de sa piété); *Isabelle de Gonzague*, duchesse d'Urbin, qui signala sa vie par sa charité, et une suite de bonnes œuvres; *Julie de Gonzague*, un des ornements du seizième siècle : elle eut esprit, beauté et sagesse en partage : sa réputation arriva jusqu'à Soliman II, qui avait chargé, en 1534, Barberousse, de l'enlever à Fondi qu'elle habitait, et à qui heureusement elle échappa : elle cultiva les sciences et les lettres, et finit une carrière brillante par une mort chrétienne, le 19 avril 1566 : ses envieux l'accusèrent d'hérésie sur la fin de ses jours (2); *Catherine*, duchesse de Longueville, morte le 2 décembre 1629, qui fonda à Paris le monastère des Carmélites, de la rue Chapon; enfin, *Marie-Louise*, reine de Pologne, morte le 10 mai 1667, après avoir mené une vie si orageuse au milieu des factions, soutenu, par son courage, le roi Casimir V, son second époux, et, par son adresse, rétabli la tranquillité dans l'état.

(1) Bernard Tasso, père de Torquato, dans son poëme d'Amadis, chant 100, l'appelle :

La bella Gonzaga
Ippolita, d'onor, non d'altro vaga.

(2) Dans le même chant, stance 28, le même auteur fait, de la vie exemplaire et pieuse de Julie, l'éloge suivant :

Giulia Gonzaga, che le luci sante,
E i suoi pensier siccome strali à segno
Rivolti à Dio, in lui viva, in se morta,
Di null' altro si ciba, e si conforta.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES, PUIS DUCS DE GUASTALLE,

ET DES COMTES DE MONTECHIARUGOLO.

GUASTALLE sur le Crostolo, ou le Crustolo, près du Pô, fondée au commencement du septième siècle de l'église par les Lombards, qui la nommèrent, dans leur langage, Wardstall, est la capitale d'un comté, puis duché, dont l'étendue est d'environ quatre lieues en longueur, sur une de largeur, et dix lieues quarrées de surface, en y comprenant la seigneurie de Luzzara, située sur la même rivière. Ces villes n'étaient proprement que des cours (*curtes*) faisant partie du comté de Reggio, lorsque l'empereur Louis II en fit présent, le 2 novembre 864, à l'impératrice Angilberge, sa femme, qui en prit possession le 15 du même mois. Cette princesse, dont le dessein était depuis longtems de fonder à Plaisance un monastère en l'honneur des martyrs saint Siste et saint Fabien, l'exécuta en 874. (Murat. *Antiq. med. ævi*, tom. II, *Dissert.* 26, col. 453); et l'an 877, par son testament, elle legua à cet établissement les terres de Guastalle et de Luzzara. A la faveur des lettres d'affranchissement qu'elle accorda aux habitants de Guastalle, la population commença dès-lors à s'y accroître. Après la mort de son époux, Angilberge obtint de Carloman, roi d'Italie, de nouvelles cours et de nouvelles églises pour enrichir son monastère. Ermengarde, sa fille, était alors mariée à Boson, comte de Provence, qui prit ensuite le titre de roi. Charles le Gros, successeur de Charles le Chauve dans l'empire, devint jaloux de la puissance de ce nouveau monarque; et, pour l'abattre, il vint, l'an 880, mettre le siége, en son absence, devant la ville de Vienne, en Dauphiné Ermengarde, qui s'y était renfermée, la défendit en héroïne l'espace d'environ deux ans. Charles, pour se venger, fit arrêter l'impératrice, sa mère, et l'emmena prisonnière en Allemagne. Mais le pape Jean VIII, qui n'avait pas encore donné la couronne impériale à Charles le Gros, obtint, pour condition de cette cérémonie, qu'Angilberge fût relâchée et lui fût renvoyée à Rome. Charles, réconcilié avec Boson, accorda, le 18 avril 882, à l'impératrice Angilberge, un diplôme confirmatif de toutes les donations qui lui avaient été faites par Louis II, son époux, et par Carloman, roi de Bavière, diplôme dans lequel sont formellement énoncés Guastalle et Luzzara. Pour donner plus de consistance au pieux établissement qu'elle avait fait, elle eut recours, dans le mois d'avril 885, à un concile, présidé par le pape, mais dont ignore le lieu. Par une bulle du 17 avril de la même année, le pontife accorda au monastère l'exemption de dîmes dans ses possessions, et, ce qui est plus singulier, il le mit sous la juridiction immédiate du saint siége. (Murat. *Annal. d'Ital.*, tom. V.) Il y eut dès-lors un archiprêtre établi à Guastalle, qui exerçait dans l'abbaye de Saint-Sixte et ses dépendances, l'autorité presque épiscopale. Angilberge, pour plus grande sûreté, fit confirmer, en 885, sa fondation par Bérenger I, roi d'Italie. Après la mort de cette princesse, Ermengarde, sa fille, renouvela, en 890, les donations qu'elle avait faites à Saint-Sixte; ce qui fut ratifié en 901, par Louis III. Les successeurs de Louis au royaume d'Italie l'imitèrent en ce point; savoir: Bérenger I, en 906 et en 917; Rodolfe II, roi de Bourgogne, en 924; Hugues, comte de Provence, en 926; Bérenger II, marquis d'Ivrée, et Adalbert, son fils, en 951; et Otton I, roi d'Allemagne, en 952; mais l'an 980, Landolfe Bonizon, archevêque de Milan, favori de l'empereur Otton II, fit donner en fief par ce prince la terre de Guastalle à son frère Ubertin, avant la fin du même siècle. Le monastère de Saint-Sixte perdit alors ses priviléges, et bientôt après tomba sous la domination de l'évêque de Reggio, qui ceda Guastalle par bail emphytéotique à Boniface, marquis de Toscane. La célèbre comtesse Mathilde, sa fille et son héritière, fit rétablir, en 1096, par le pape Urbain II, l'église de Guastalle dans son ancienne indépendance, et restitua la ville, le 4 juin 1102, à Imilda, abbesse de Saint-Sixte. Guastalle alors était assez considérable pour être le siége d'un nombreux concile que le pape Paschal II y tint le 22 octobre 1106. (Voy. *Chronol. hist. des concil.*) Déja les religieuses de Saint-Sixte commençaient à déchoir de la sainteté de leur état. Mathilde trouvant trop de difficulté à les réformer, engagea le même pontife, l'an 1112, à leur substituer des moines de Cluni. Fébronia, la dernière abbesse de Saint-Siste, s'était laissé engager par les Crémonais à leur céder le tiers de la ville de Guastalle, et cette concession fut confirmée par la faiblesse d'Odon, premier abbé de ce monastère. L'abbé Bernard, qui vint après Odon, fit encore pis. Les Crémonais, abusant des termes équivoques d'un traité qu'il fit avec eux vers l'an 1162, se prétendirent entièrement maîtres de Guastalle, et en chassèrent l'abbé. Ce fut l'occasion d'un long procès, qui fut porté, dans le mois juillet 1185, devant l'empereur Fréderic I. En attendant qu'il fût jugé, ce prince mit sous sa main les deux terres de Guastalle et de Luzzara, qu'il fit regir par ses officiers. Fréderic et son fils Henri VI, ayant laissé l'affaire indécise, les Crémonais, après la mort du dernier, se mirent, l'an 1198, en possession des deux terres contestées. Gandolfe, pour lors abbé de Saint-Sixte, se pourvut à Rome contre cette nouvelle invasion. Mais ni le pape Innocent III, ni son successeur Honoré III, n'ayant pu dompter leur obstination, même avec les foudres de l'église, employées en 1203 et 1220, l'abbé Gandolfe consentit, l'an 1227, à leur rendre les deux terres litigieuses, moyennant une somme dont il fut convenu. Toutefois ils n'en jouirent paisiblement que l'espace de vingt ans. Richard de saint Boniface, seigneur véronais, grand partisan des Guelfes, vint à bout par adresse et

par force de leur enlever, en 1247, Guastalle et Luzzara. Bientôt cependant elles leur furent rendues par le fameux Eccelin, qui les avait reprises.

Gilbert de Corregio, l'un des plus puissants nobles de Parme, ayant pacifié les troubles qui agitaient cette ville, en y rétablissant les familles guelfes qui en avaient été chassées, mérita par ce service, d'en être proclamé, l'an 1305, seigneur absolu. Azzon VIII d'Est ne vit pas sans jalousie cet accroissement de puissance. La guerre s'étant élevée entre lui et Gibert, les Crémonais se déclarèrent pour Azzon. Mais Gibert ayant mis dans son parti les Mantouans, sortit de Parme la veille de saint Barthelemi 1307, à la tête de ses troupes, et ravagea les terres des Crémonais. Ceux de Guastalle, pour éviter un pareil traitement, offrirent leurs soumissions au vainqueur, qui vint aussitôt prendre possession de leur territoire. Cependant Gibert, craignant que les Crémonais ne revinssent assaillir de nouveau Guastalle, en fit combler les fossés, abattre les murs, et détruire entièrement les remparts. Ce qu'il avait lieu de prévoir arriva. Les Crémonais s'étant unis, en 1308, aux Lupi et aux Rossi, qu'il avait bannis de Parme, le chassèrent lui-même de cette ville, et rentrèrent ensuite sans peine dans Guastalle, où ils se firent prêter serment par les habitants. Mais les Scaliger et les Bonacossi, qui soutenaient Gibert de Corregio, accoururent bientôt avec les Véronais et les Mantouans, et, pour châtier les habitants d'avoir abandonné leur maître, en se livrant aux Crémonais, ils saccagèrent la ville, qu'ils laissèrent ensuite sous l'obéissance de Gibert. C'était alors Clément V qui occupait le saint siège. Gibert de Corregio, après lui avoir témoigné un grand attachement, commença à se laisser gagner par les Gibelins, lors de la venue de l'empereur Henri VII, en Italie, l'an 1310. Ce prince l'arma chevalier à Milan, le jour de l'Epiphanie 1311, avec cent soixante autres seigneurs et nobles du pays. Pendant ce tems, les Crémonais s'étaient emparés de Guastalle, que des traîtres leur avaient livrée. Gibert alors se déclara décidément pour l'empereur, qui, passant à Crémone, obligea les habitants à rendre Guastalle à son premier seigneur, auquel il donna l'investiture, en le créant en même tems son vicaire à Reggio. Dans le même tems, l'empereur investit Passerino Bonacossi, seigneur de Mantoue, de la villa de Luzzara; et les deux fiefs qui avaient été jusqu'alors unis, se trouvèrent soumis, pendant plusieurs siècles, à des maîtres différents. La protection de l'empereur détermina les Crémonais, au mois de mars 1312, à se démettre de leur prétention sur Guastalle en faveur de Gibert Corregio, et à lui confier, même pendant cinq ans, le gouvernement de leur patrie. La mort de l'empereur Henri VII amena, l'année suivante, un nouvel ordre de choses. Les Crémonais s'étant partagés en deux factions, celle des Ponzoni et celle des Cavalcabo, Gibert se déclara pour les derniers. Mais les premiers s'étant mis sous la protection de Mathieu Visconti, seigneur de Milan, de Canoes, seigneur de l'Escale et de Passerino Bonacossi, parvinrent à lui enlever, l'an 1316, la ville de Parme. Il se releva toutefois de cette perte. Mais, sans entrer dans le détail de ses autres exploits, nous dirons que, n'ayant depuis cessé d'inquiéter les Parmesans, il alla mourir à Castelnuovo, vers la fin de juillet 1321, laissant pour héritiers quatre fils légitimes, Simon, Gui, Azzon et Jean. Il ne dégénérèrent point de la valeur de leur père, et en donnèrent des preuves dans les vicissitudes de la fortune qu'ils éprouvèrent. En 1335, la faction de Mastio de l'Escale, auquel ils étaient attachés, ayant prévalu dans le Parmesan, ils se trouvèrent paisibles possesseurs de Guastalle, dont ils entreprirent de relever les ruines. Mais s'étant tournés ensuite contre Mastin, les quatre frères, appuyés secrètement par Luchin Visconti, seigneur de Milan, et ouvertement par les Gonzagues, lui enlevèrent Parme, dont Gui, l'un d'entre eux, prit le gouvernement. Par le traité qu'ils avaient fait avec Luchin, il était dit, qu'après avoir joui quatre ans de Parme, ils lui remettraient cette place. Le terme étant expiré, Azzon et Jean Corregio, sans consulter Gui, leur frère, vendirent Parme à Obizzon, marquis d'Est, au mois d'octobre 1344. Gui, voyant la place inondée des gens de la maison d'Est, prit la fuite avec Gibert et Azzon, ses enfants. Obizzon ne put néanmoins conserver son acquisition, et se vit obligé par les Milanais de la céder, l'an 1346, à Luchin, moyennant le prix qu'elle lui avait coûté. Guastalle suivit le sort de Parme, et tomba également sous la puissance des seigneurs de Milan.

Guastalle demeura soumise l'espace d'environ cinquante-six ans aux seigneurs de Milan, durant lequel tems elle fut en proie aux dissentions et aux guerres multipliées qui troublèrent cette partie de la Lombardie (Voyez *les ducs de Milan et les ducs de Mantoue*). Pendant les années 1403 et 1404, OTTON de Terzi, général du duc de Milan, Jean Marie Visconti, s'étant rendu maître absolu de Parme, comme nous l'avons rapporté (voy. *les ducs de Parme et de Plaisance*), Guastalle et Montechiarugolo tombèrent alors dans sa dépendance. Ce seigneur avait eu l'adresse de conserver toujours la faveur des ducs de Milan. Ce dernier s'étant ligué avec les Vénitiens pour chasser de ses états François Carrara, seigneur de Vérone, Otton de Terzi marcha le combattre; l'armée combinée était commandée par Jacques del Verme, et François de Gonzague, marquis de Mantoue. Gui Torelli, à la sollicitation de Terzi, y prit parti, et entra avec l'armée, le 5 janvier 1405, dans Vérone; mais ils jouissaient à peine de leur victoire, que Jacques Carrara vint à la tête d'une troupe considérable faire le dégât autour de la place. Les confédérés étant sortis pour les repousser, on en vint à un combat furieux, où Torelli, avec d'autres capitaines, demeura prisonnier. Sa captivité fut courte; les confédérés ayant rassemblé leurs milices dispersées, reprirent Vérone, délivrèrent Gui, et par là ruinèrent entièrement la puissance de la maison Carrara. Otton de Terzi, occupé du soin d'augmenter sa puissance, trouvait son intérêt à voir dans Guastalle Gui Torelli, son parent, son ami, et qui lui était entièrement dévoué; il représenta à Jean-Marie Visconti l'obligation où il était de récompenser ce seigneur des dépenses qu'il avait faites pour son service, et la grande utilité dont il pouvait lui devenir par la suite; ses remontrances furent si efficaces, que le duc donna, l'an 1406, en fief à Gui Torelli, Guastalle, qui faisait alors partie du Crémonais. (Affo, *Istor. di Guastalla*, tom. I, lib. 4, pag. 287, tom. II, lib. 5, pag. 3.)

MONTECHIARUGOLO, château fort, situé dans le Parmesan, sur une éminence, à un mille environ de l'Enza ou la Lenza, rivière qui sépare les territoires de Reggio et de Parme, à la distance de neuf milles de cette dernière ville, devint, par la suite, un endroit assez considérable. Il appartint quelque tems aux San-Vitalli, qui le perdirent en 1313. Gui Torelli l'obtint d'abord d'Otton de Terzi, puis des ducs de Milan, en 1415.

GUI TORELLI, DIT LE GRAND, COMTE DE GUASTALLE ET DE MONTECHIARUGOLO.

1406. GUIDO II du nom, ou GUI TORELLI, dit LE GRAND, né de Marsilio, issu, à ce qu'on croit, du sang royal de Saxe, et descendant au troisième degré de Salinguerra III, souverain de Ferrare, fut le premier seigneur de Guastalle (1).

Il avait fait ses premières armes sous le général Carmagnole. S'étant attaché à la fortune d'Otton de Terzi, son parent, il mérita comme lui, en combattant sous ses enseignes, l'estime de Jean-Marie-Visconti, duc de Milan. Ce prince lui fit épou-

(1) Du mariage de SALINGUERRA III, fils de Giacomo Torelli, avec Jeanne, fille du fameux Obert ou Albert Pallavicini, seigneur de Plaisance, naquit BOTACINO, qui épousa Béatrix (fille d'Albert, marquis Malaspina et de Fiesca Fieschi, petite-nièce du pape Adrien V), dont il eut TORELLO, marié à Isabellina (fille d'Albert del

ser ORSINA, sa cousine, et l'investit des fiefs de Guastalle et de Montechiarugolo, avec les droits d'empire *pur et mixte*, et le pouvoir de les transmettre à sa postérité mâle. Ce fut François de Gonzague, seigneur de Mantoue, que le duc de Milan chargea de le mettre en possession de cette seigneurie; ce qu'il executa le 3 octobre 1406. Terzi, après divers avantages remportes à l'aide de Torelli sur le fameux Sforce Attendolo de Cottignola, lui ayant fait proposer une entrevue dont le jour était fixé au 27 mai 1409, pour faire la paix à Valverde, près de Rubbiera, Sforce partit de Modene avec cent cavaliers pour venir au rendez-vous. Terzi, accompagné de Torelli et de plusieurs nobles d'élite, s'y achemina de son côté: sur la route, les deux rivaux s'etant rencontrés, Terzi se détache de sa troupe, et s'avance vers Sforce; mais comme il étendait les bras pour l'embrasser, Sforce, suivant les ordres qu'il avait reçus du marquis Nicolas d'Est, tire un poignard, et l'enfonce dans le sein de Terzi, qu'il étend mort sur la place. (Voyez *les ducs de Parme.*) Indigné d'une si noire trahison, Torelli, malgré la surprise et l'infériorité du nombre, anima ses gens à la vengeance. Le succès ne couronna point son courage. Les soldats de Sforce l'ayant environné, le firent prisonnier avec trente-cinq hommes de sa suite, qu'ils emmenèrent à Modène pour les remettre entre les mains du marquis d'Est. Ce prince lui offrit sa liberte, à condition qu'il combattrait pour lui desormais avec les forces qu'il avait à Guastalle et Montechiarugolo, et l'aiderait à recouvrer les pays que Terzi lui avait enlevés. Guido, qui voyait tous les liens qui l'attachaient au parti de Terzi, rompus par sa mort, accepta la proposition, et pour gage de sa sincerité, offrit de lui donner en otages Marsilio, son pere, sa femme Orsina, et Christophe, son fils, encore enfant. S'étant rendus tous trois, le 6 juin, à Ferrare, ils furent logés dans le palais du marquis d'Est, et traités par lui avec les égards dus à leur condition. (De Layto *Annal. Estens. Rerum. italic.*, tom. XVIII.) Cependant Jacques de Terzi, frère d'Otton, s'étant uni à Charles Fogliano, faisait tous ses efforts pour se maintenir à Parme et à Reggio; mais il fut dépouillé rapidement par Sforce de tous ses châteaux. Le marquis Nicolas d'Est le poursuivit jusque dans la citadelle de Parme, d'où même il le chassa, avec le secours des San-Vitali. Les Terzi, ausquels il ne restait plus que Castel-Nuovo, Guardasone, Borgo-San-Donnino et Fiorenzuola, qu'ils risquaient encore de perdre, recoururent à la médiation des Vénitiens pour obtenir la paix. Le marquis d'Est ne donnant pas de réponse favorable aux ambassadeurs de la république, elle fit partir sur-le-champ une flotte dirigée vers Guastalle, alors presque entièrement dépourvue d'hommes et de munitions: les troupes vénitiennes s'emparèrent sans obstacle de la place, et successivement de Brescello, Colorno et Casal-Maggiore. Pendant ce tems, le marquis d'Est triompha d'un autre côté dans le Parmesan, où son armée, renforcée par les troupes des Scotti, des Pallavirini et d'autres seigneurs, contraignit les Terzi à demander la paix à des conditions bien moins avantageuses que celles proposees la première fois. Les Vénitiens s'etant retirés de Guastalle, Gui Torelli, après le retour de ses otages, y rentra au milieu des signes d'allégresse de ses sujets. Le marquis Nicolas d'Est envoya bientôt Gui, son nouvel allié, s'emparer de Forli; ce qu'il fit d'autant plus aisément que les Torelli, établis à Forli (1), lui en facilitèrent les moyens, en disposant les esprits en sa faveur. Mais le pape ayant demandé que cette ville fût remise entre les mains de Georges et d'Antoine d'Ordelaffi, le marquis d'Est manda à Gui d'en faire la restitution; ce qu'il executa en 1411. (Rubeus, *Hist. Ravenn.*, liv. 7.) Le duc Jean-Marie Visconti ayant lasse la patience de ses sujets, avait péri dans Milan par leurs mains, le 16 mai 1412. Philippe-Marie, son frère, en lui succédant, voulut regagner leur bienveillance et s'assurer les grands vassaux; il s'occupa à détacher Gui de l'alliance du marquis de Ferrare, et pour l'entraîner dans son parti, il lui expédia, le 23 janvier 1415, l'investiture de Montechiarugulo. La guerre s'étant elevée, en 1418, entre le duc de Milan et les Gonzagues, le marquis de Mantoue, secouru des Florentins et du marquis de Montferrat, s'empara par surprise, le 14 février, de Guastalle, mais la rendit presque aussitôt. La paix faite avec le duc, les Gonzagues se declarèrent ouvertement pour lui, ainsi que Gui Torelli, qui, entrant en campagne, déploya la bannière des Visconti. S'étant joint, l'an 1420, aux Terzi et aux Pallavicini, Gui ravageait les environs de Parme, et cherchait à enlever cette ville au marquis d'Est, pour y rétablir le duc de Milan; ce qui s'effectua au mois de novembre 1421. (Voy. Diario Ferrarese, *Rer. ital.*, tom. XXIV.) Philipe-Marie voulant ôter Gênes aux Frégoses, nomma Gui Torelli pour y commander ses forces de mer et de terre, avec l'autorité la plus étendue, comme on le voit par les lettres qui lui furent expédiées à ce sujet, de Galiate, le 18 mars 1422. Orsina, sa femme, resta, pendant son absence, chargée du gouvernement de Guastalle, dont la municipalité était alors regie par deux consuls.

Pendant que Gui soumettait Gênes au duc de Milan, Jeanne II, reine de Naples, pour se mettre à l'abri des armes d'Alfonse V, roi d'Arragon, implorait les secours de Philippe-Marie; et ce prince s'etant décidé à les lui accorder à la recommandation du pape Martin V, donna ordre à Gui d'aller croiser vers Naples, à la tête d'une flotte de douze gros vaisseaux et de vingt-cinq galères. (Iteriano *istor. di Genova*, fol. 169 et 172: Leodrisii Cribelli, *de Vita Sfortiæ Viccom. Rerum ital.*, tom. XIX.) Gui, ayant mis de Gênea, à la voile, en novembre 1423, arrive rapidement à Gaëte, et en force le port. La ville et la forteresse, remplies des troupes d'Alfonse, capitulent; et leur exemple entraîne les autres villes maritimes, qui, soumises à Gui, rentrent bientôt sous l'obeissance de la reine. (Corio, *Istor. di Milano*, fol. 323; Aogeli, *Istor. di Parma*, liv. 4, fol. 411.) Cet amiral alla ensuite bloquer Naples en même tems que François Sforce l'assiégeait par terre. La prise d'une des portes et la famine, obligèrent bientôt Jacques Caldora, qui commandait pour le roi Alfonse dans la place, de la rendre à Gui, le 12 avril 1424. De là, Gui alla soumettre Capoue, et revint ensuite à Naples. (Guistiniano, *Istor. di Genova*, fol. 184; Folietta, fol. 225 et 427; Muratori *ann. d'Ital*, tom. IX.) Jeanne II, rétablie sur son trône, reçut magnifiquement son libérateur, auquel, dans une fête publique, elle donna elle-même un riche bourlier d'or, où était écartelé, avec les armes du vainqueur, un lion d'azur, ayant sur le cœur, une flamme de gueule, symbole de son courage (1). Outre cela,

---

Caretto, des marquis de Savone). Torello eut pour fils GUIDO I, marié à Eléonore (fille de Philippio de Gonzague, seigneur de Mantoue), qui fut père de MARSILIO I, dit le Puissant. Du mariage de Marsilio I avec Hélene, des comtes d'Arco, maison illustre, naquirent Guido le Grand, premier comte de Guastalle, et trois autres enfants, Nicolas, qui mourut jeune, Guillaume et Amurath, dont la postérité s'éteignit quelque tems après. (Voyez *les ducs de Parme et Plaisance*, *les seigneurs de Milan et les seigneurs de Mantoue*.

(1) Cette branche descendait de Giacomo II Torelli, second fils de Salinguerra III, et de Jeanne Pallavicini. Elle est constamment restée depuis environ l'an 1300, à FORLI, et subsiste aujourd'hui (1787) en la personne du marquis Silvio, qui en est le dernier rejeton. Ce rameau a fourni plusieurs hommes célèbres, tels que Tito I, qui servit avec distinction sous François Sforce; Christophe, son fils, qui défit, à Colle-Fiorito, Nicolas Forte-Bracchio, si redoutable ennemi de l'église; Côme, évêque de Camerino en 1719: et Thomas-Louis-Silvio Torelli, des comtes de Castro-Falcino, évêque de Forli, auteur de l'*Armamentarium historico-legale ordinum equestr. et militar.*, 3 vol. in-fol., imprimé à Forli, 1751.

(1) Les Torelli avaient alors leur écu *partie d'or à l'aigle de sable*, *et du taureau furieux d'or au champ de gueules*, *ayant pour issant l'aigle impériale*, *portant sur sa poitrine*, suivant quelques auteurs, *un petit écu de gueules au même taureau d'or*, suivant d'autres, *un cheval gai*

Jeanne le déclara, la même année, premier baron du duché de la Pouille et de la principauté de Capoue, et l'investit des fiefs de Turetta, Caluzia et de Cajazzo. (*Voy.* Carlo de Lellis, tom. I, pag 220; et Muratori, *Rer. ital.*, tom. XIX.)

Gui, de retour à Gênes, où il aborda, le 26 mai de la même année, se rendit aussitôt à Milan, pour faire part au duc des succès de la guerre de Naples. (Joan. Stella. *annal. Gen.*; Murat. *Rer. ital.*, tom. XVII.) Dans leur entretien, il s'exhala en regrets sur la mort de Sforce Attendolo de Cottignola, qui s'était noyé dans la mer, en voulant secourir un de ses domestiques. Il fit ensuite avec tant d'énergie l'éloge de la bravoure et des talents de François Sforce, fils naturel d'Attendolo, que Philippe-Marie l'admit dans sa faveur; et ce fut l'origine de cette grande fortune qui l'éleva depuis jusqu'à la dignité de duc de Milan. (Simonetta, *de Reb. gest. Franc. Sfortiæ.* Muratori *anna. d'Ital.*, tom. IX.)

Gui étant revenu à Guastalle, en décembre, s'appliqua à la fortifier, pour la mettre en état de résister aux Vénitiens qui, le 27 janvier 1425, signèrent une ligue avec les Florentins et les marquis d'Est et de Montferrat contre les ducs de Milan. La guerre, en 1426, étant devenue plus sérieuse, Gui amena ses troupes à Philippe-Marie Visconti. Le siége de Brescia occupait toute l'armée ducale, lorsque le 17 mars, François Carmagnola s'y présenta à la tête des Vénitiens. Ces derniers profitèrent de ce moment qui attirait toute l'attention, pour faire remonter le long du Pô, des troupes de débarquement. S'étant divisées sur Casal-Maggiore et Brescello, elles attaquèrent en même tems ces deux forteresses, dont la dernière n'eut pas été plutôt emportée, que l'armée vénitienne, réunie, marcha vers Guastalle, et en entreprit le siége pendant l'absence de Gui. Orsina Visconti, qui était à dix milles de là, apprenant cette nouvelle, rassemble aussitôt l'élite de ses vassaux, monte à cheval à leur tête, et les conduit à la vue des assiégeants. Alors passant dans les rangs, couverte d'une cuirasse et le casque en tête, elle leur dit: *soldats fidèles, c'est ici que j'attends la preuve de votre valeur. Allons, marchons, courage; quant à moi, je ne dépouillerai pas les armes dont vous me voyez revêtue, que je n'aie avec vous vaincu nos ennemis et délivré mes enfants et vos frères.* En même tems, elle attaque avec tant de vigueur, que les premiers rangs sont rompus: le désordre se met dans l'armée vénitienne, qui, dispersée en un instant, prend la fuite, laissant beaucoup de blessés et plus de cinq cents esclavons morts sur le champ de bataille. Philippe de Bergame (*de Claris Mulier. cap.* 157, fol. 143), rapporte qu'on vit cette femme courageuse, pendant la bataille, conduire elle-même des secours aux endroits les plus chauds, que plusieurs des ennemis périrent de sa propre main, et que ses armes étaient toutes couvertes de sang au sortir du combat. Les habitants de Guastalle firent peindre à fresque cette glorieuse action sur les murs de l'église de Saint-Barthelemi. (Affo, *Istor. di Guastalla lib.* 5.) A cette nouvelle, Milan et toutes les villes et châteaux de ce duché firent éclater leur joie par des feux et d'autres marques d'allégresse. Tandis qu'Orsina se couvrait de gloire, Guido amenait de Gênes à l'armée ducale quatre mille chevaux et trois mille cinq cents fantassins, qu'il jeta dans la citadelle de Brescia. Mais pendant qu'il servait si bien Philippe-Marie, les Marano, nobles de Montechiarugolo, avaient conspiré de livrer cette place au marquis d'Est. Heureusement le comte Alberic da Barbiano et Ludovic da Fermo, qui commandaient dans les environs pour le duc de Milan, ayant découvert ce complot, jetèrent, dans cette forteresse, des troupes qui la garantirent. Gui fit grâce aux conjurés, dont les biens furent seulement confisqués. Les hostilités cessèrent l'an 1428; et la paix s'étant faite par les soins du marquis de Ferrare et du cardinal Albergati, évêque de Bologne, les Vénitiens rentrèrent dans Bergame et Brescia; et la Lombardie recouvra sa tranquillité. Sensible aux services que Torelli lui avait rendus en cette guerre, le duc de Milan lui en marqua sa reconnaissance, en séparant à jamais le fief de Guastalle du Crémonais, et celui de Montechiarugolo du Parmesan, et les érigeant en comté, pour lui et ses descendants mâles et collatéraux, par un diplôme du 6 juillet 1428; à quoi il ajouta le don des armes Visconti (1), pour en écarter les siennes. (Bonav. d'Angeli, *Istor. di Parma*, lib. 4; Carlo de Lellis, tom. I, pag. 220.)

François Sforce qui avait aussi des droits à la reconnaissance du duc de Milan, était à la veille d'éprouver un sort bien différent. Accusé par ses envieux de conspirer contre ce prince avec les Génois alors rebelles, il vit deux fois le conseil assemblé opiner pour le faire jeter dans une prison, et condamner à mort; sans le secours de Gui qui prit hautement sa défense, ce parti eût vraisemblablement prévalu. (Simonetta, *de Reb. gest. Francis. Sforc.*, lib 2.) La guerre, rallumée, en 1429, entre le duc et les Florentins, fit sentir à ce premier, le besoin qu'il avait du bras de l'accusé comme de celui de son défenseur. Tous deux conjointement avec Piccinino lirent prendre le change à Carmagnole, pour l'empêcher de secourir Nicolas Trivisano, et pendant ce tems, défirent entièrement la flotte de ce général, le 22 mai de la même année, à trois milles au-dessous de Crémone. (*Voy.* Jean-François de Gonzague, *premier marquis de Mantoue.*) Le duc de Milan voulut encore récompenser Gui en l'investissant des fiefs de Casei, Cornale et Settimo avec le titre de marquis pour lui et ses descendants à perpétuité. Les lettres d'investiture sont du 14 juin 1431. Ce prince l'envoya ensuite, l'an 1432, avec l'autorité la plus étendue pour gouverner, en son nom, la Valteline, la Val-Camonique, le Bressan et le Bergamasc, et par lettres-patentes du 1er. mai 1441, le créa, ainsi que ses descendants, patrice, né à perpétuité de Milan, Parme et Pavie. Pendant son absence, le jeune comte Christophe, son fils aîné, gouvernait Guastalle et Montechiarugolo, conjointement avec Orsina, sa mère, et par leurs soins et de bons réglements, ils surent préserver ces deux villes de la peste, qui ravagea deux fois les environs, en 1444 et 1447. Cette dernière année, Philippe-Marie Visconti ayant fini ses jours le 13 août, François Sforce, qui lui succéda, fut d'abord inquiété par les Vénitiens et le marquis de Mantoue. Gui fit alors avec ce dernier une convention pour mettre Guastalle à l'abri de toute insulte, et en même tems envoya Christophe, son fils, à l'armée de Sforce. Ce jeune homme qui, à l'âge de dix-huit ans, s'était déjà distingué, en 1427, à l'affaire de Macalò, (André Bilia, *hist. Mediol.*, l. 6. Murat. *Rer. ital.*, tom. IX), fit des prodiges de valeur, près de Casal-Maggiore, et surtout à la sanglante journée de Caravaggio, dont on lui dut tout les succès. (Simonetta, lib. 2, fol. 188-200.) Cette dernière fut si importante, qu'à Milan, on en fit de grandes réjouissances, et, pour en remercier le ciel, des processions pendant trois jours. (Carlo de Lellis, *Famigl. nob.*, tom. I. pag. 222.) Gui attendait à Milan que son fils lui ramenât son ami François Sforce triomphant, et espérait le voir couronner duc; mais il n'eut

d'argent dans un champ de pourpre. Depuis les donations des armoiries de la reine de Naples et des ducs de Milan, Gui et ses descendants en écartelèrent leurs armes.

(1) On sait que les armoiries des Visconti sont *d'argent à la bisse, ou guivre, d'azur, en pal, dévorant un enfant ou à l'issant de gueules, couronnée du même.* En voici, dit-on, l'origine : au siége de Jérusalem, sous Godefroi de Bouillon, un chef des Sarrasins, nommé Voluce, espèce de géant d'une force prodigieuse, s'avança dans la plaine pour défier le plus vaillant chevalier de l'armée chrétienne Otton Visconti se présenta aussitôt, combattit le géant, le perça de sa lance, et ayant aperçu que l'aigrette de son casque était une vipère formant mille replis autour d'un enfant qu'elle semblait dévorer, il l'arracha et la cloua sur son bouclier, qui devint depuis l'écu de la maison des Visconti. (Sansovino, *Orig. delle case illust. d'Ital.*, page 9.)

pas cette satisfaction. Une maladie hâta le terme de ses jours. Gui, à juste titre surnommé le Grand, mourut le 8 juillet 1449, âgé d'environ soixante-dix ans. Son corps fut transporté à l'église de Saint-François de Mantoue, et déposé dans le tombeau de ses pères. De sa femme, qui mourut après lui, il laissa Christophe et Pierre-Gui, qui suivent, avec une fille, Antonia (1), mariée avant septembre 1428, à Pietro-Maria de Rossi, cinquième marquis de San-Secondo. Gui fit à Guastalle, plusieurs établissements utiles, et bâtit la forteresse de Montechiarugolo, fort remarquable pour ce tems-là.

CHRISTOPHE ET PIERRE-GUI I.

1449. CHRISTOPHE et PIERRE-GUI succédèrent à Gui, leur père, dans les seigneuries de Guastalle et de Montechiarugolo, qu'ils gouvernèrent d'abord par indivis. Pierre-Gui, à la mort de son père, était occupé à défendre dans Final, Galeotto del Carretto, son beau père, contre les attaques de Jean de Frégose. Mais Final, étant tombé la même année au pouvoir des Génois, il s'en revint à Guastalle, laissant Madeleine, sa femme, auprès d'Agnès, sœur de celle ci, et femme d'Albert Pii, prince de Carpi, qui lui fut renvoyée quelque tems après Christophe, qui était pareillement absent, étant revenu, les deux frères prirent possession des états de leur père, après quoi le premier retourna au service de Sforce, qui continuait le siége de Milan. Sforce, devenu maître de la place et proclamé duc de Milan, confirma les priviléges de nos deux comtes, qui gouvernèrent en commun leurs états héréditaires. Ce fut vers le même tems, à ce qu'il paraît, que furent dressés les statuts de Guastalle, qui s'observent encore de nos jours en cette ville.

La guerre s'étant renouvelée, l'an 1453, entre Sforce et les Vénitiens, Christophe alla faire, pour le premier, le siége de Manerbio; qu'il emporta malgré la longue et vigoureuse résistance de la place. Mais bientôt après, un bombardement qui dura trois jours, l'obligea de la rendre à Jacobo Piccinino.

La concorde ne fut pas durable entre Christophe et Pietro Guido, son frère. Le second ayant demandé partage à l'autre de la succession paternelle, celui-ci voulut bien y consentir, exceptant, néanmoins, les fiefs qui devaient être possédés en commun, ainsi que les citadelles de Guastalle et de Montechiarugolo, où il fut convenu qu'ils auraient chacun un domicile séparé; ce qui fut arrêté le 30 janvier 1455. Peu de jours après, Jacques Piccinino, fameux capitaine, s'étant retiré du service des Vénitiens, s'était jeté avec sa troupe d'aventuriers dans la Toscane, et avait mis le siége devant la ville de Sienne. Le duc de Milan, ami des Siennois, chargea Christophe, entr'autres alliés, de leur porter du secours. Mais pendant son absence, Pierre-Gui, son frère, s'étant associé un brave, nommé François de Montiglio, s'approcha, vers la mi-juillet, de Montechiarugolo, dont il demanda les clefs au châtelain Simon de Carcano, que les deux frères y avaient mis d'un commun consentement. Celui-ci s'étant excusé de les lui remettre, sur ce que Pierre-Gui n'était pas le seul maître de la place, ce dernier les lui arrache de force, et joint à Simon un autre châtelain pour la garde de Montechiarugolo. Mais ce fut au seul François de Montiglio que la garnison eut ordre d'obéir. La comtesse Taddée Pii, femme de Christophe, étant survenue pour entrer dans la place, Montiglio lui en refusa l'entrée. Le duc de Milan, sur les plaintes que Christophe lui fit passer de Toscane contre son frère, réforma les changements que Pierre-Gui avait faits, en rétablissant les choses comme elles étaient auparavant. Mais l'année suivante, au retour de Christophe, il consentit à la demande qu'il lui fit, d'un partage nouveau de toute la succession paternelle, et par-là Christophe devint seul maître de Montechiarugolo et de ses dépendances, du marquisat de Casei et Cornale, de la moitié des allodiaux de Guastalle, avec une somme annuelle sur les impositions de cette ville. Pierre-Gui conserva le château de Guastalle avec les fiefs de Settimo, de Misano, et quelques petits bourgs dans le Milanez.

Pierre-Gui, devenu maître de Guastalle, y nomma podestat Colomb de Carcano. Il aurait pu vivre heureux, et avec la réputation d'un seigneur sage et prudent, s'il ne se fût pas rendu ingénieux à s'inquiéter lui-même et à troubler le repos de ses voisins, dont quelques-uns étaient bien plus puissants que lui, tels que les comtes de Novellara et Louis de Gonzague, marquis de Mantoue, qui pouvaient l'écraser en un instant. Il ne put même vivre en paix avec son frère, depuis la séparation de leurs domaines. Mais la mort, l'an 1460, mit fin à leurs querelles; car tous deux moururent dans le cours de cette année, à un mois près l'un de l'autre; Christophe, le 6 mars, à Montechiarugolo, après avoir fait son testament (1), le 10 août 1458, dont il nomma exécuteur François Sforce, duc de Milan, et Louis III de Gonzague, marquis de Mantoue; et Pierre-Gui à Carpi, le 18 avril, après avoir fait la veille son testament, par lequel il laissait l'usufruit de ses biens à MADELEINE DEL CARRETTO, sa femme, avec la tutelle de ses deux fils, Gui-Galeotto et François-Marie. Pierre-Gui eut encore deux filles, Antoinette et Lucrèce, mariée au comte Frédéric Ippoliti.

Christophe laissa de TADDÉE PII, sa femme un bien plus grand nombre d'enfants, savoir, six fils et sept filles: 1°. Marc Antoine, mort sans postérité; 2°. Marsilio, qui fut comte de Montechiarugolo, après son frère; 3°. Giacobo ou Giacomazzo, qui eut pour épouse N., fille de Spinetta Malaspina, marquis de Fivizzano, et mourut sans postérité; 4°. Amurath, marié à une autre fille du marquis de Fivizzano, mort en septembre 1483; 5°. Guido, destiné d'abord à l'église et protonotaire apostolique, dignité alors regardée comme la première après celle de cardinal, qu'il quitta, pour épouser Françoise Bentivoglio, fille de Jean II, seigneur de Bologne (1); 6°. Gio-

(1) Antonia fut aussi courageuse que sa mère. Parme s'étant révoltée contre François Sforce, Antonia rassemble à la hâte des troupes, se met à leur tête, court à Parme, se rend maîtresse de la ville et la restitue au duc (*Voy.* Filip. de Bergamo, *De Clar. Selectisq. Mulier.*, et Giuseppe Betussi, *Delle Donne illust*, fol. 146) San-Sovino, page 77, dit qu'elle eut neuf enfants, entr'autres Donella, mariée à Gibert San-Vitali, auquel elle porta en dot le château de Noreto. Cette même Donella, pendant l'absence de son mari, étant assiégée à Sala, près de Parme, en septembre 1483, par Amurath Torelli, son cousin, qui commandait une armée de Vénitiens contre le duc de Milan, soutint un assaut, se défendit long-tems sur la brèche, empêcha la prise de la place, et d'un coup d'arquebuse tua elle-même le malheureux Amurath. (*Voyez* Francesco Carpesano, *Comment. de tempi suoi*; apud Marten., *Vet. Script*, tom. V) Il est assez singulier que trois femmes de la même maison, la mère, la fille et la petite-fille aient eu dans leur vie trois occasions de se distinguer par trois actions du même genre, extrêmement rares pour leur sexe, et qu'elles aient toutes trois réussi dans leurs entreprises.

(1) Par ce testament, Christophe établit, à l'exemple de Gui le Grand, son père, une substitution de ses fiefs à perpétuité pour ses descendants mâles, suivant l'ordre de primogéniture, rappelant à leur défaut ses trois filles mariées aux marquis Rangone, Pallavicini et Gonzague; et à l'extinction d'elles et de leurs enfants, les descendants de la comtesse Antonia, sa sœur, mariée au marquis Pierre-Marie de Rossi; et en cas d'extinction de tous ses héritiers quelconques, il ordonne qu'il soit construit, sur les biens qu'il possède à Luzzara, une église et un couvent de Récollets; que ses terres situées dans le Milanez soient attribuées à la Chartreuse de Pavie; et que le reste de ses biens soit en entier employé à faire bâtir, dans la ville de Parme, une église et un hôpital, capable de recevoir des malades et des pauvres de tous lieux et de toutes les nations.

(1) Il fut père de Marc-Antonio, marié à Hippolita Gonzague, souche de la branche des marquis Torelli, établis à Pavie, qui subsiste aujourd'hui dans la personne de François Torelli, marquis de Casei et Cornale, comte de Secrone, chevalier de Saint-Etienne: et d'Hippolita, née en 1501, mariée, en 1516, à Baldassar Castiglione, comte de Novellara, chevalier de la Jarretière, auteur du *Cortegiano*.

vanne Antonio, souche de la branche établie au royaume de Naples, éteinte au commencement de ce siècle. Les sept filles sont, 1°. Hélène, qui épousa, du vivant de son père, Uguccione Rangone de Modène; 2°. Anastasie, alliée à Jean-Louis, marquis de Pallavicini; 3°. Alda, femme de Georges de Gonzague; 4°. Catherine, mariée à Jean-Pierre de Gonzague; 5°. Taddée, femme de René Trivulce, frère de Jean-Jacques, maréchal de France; 6°. Bianca; 7°. Bernardina. De ces deux dernières, l'une fut mariée à Battistino da Campo Fregoso, doge de Gênes.

GUI-GALEOTTO, ET FRANÇOIS-MARIE.

1460. GUI-GALEOTTO et FRANÇOIS-MARIE succédèrent à leur père sous la tutelle de Madeleine del Carretto, leur mère. Gui-Galeotto, parvenu à l'âge de majorité en 1474, commença à prendre les rênes du gouvernement, indépendamment de la comtesse Madeleine. Il contraria d'abord la municipalité; elle le desservit à son tour auprès du gouvernement de Milan, qui, dès 1475, voulut conduire les affaires de Guastalle. Soit délations secrètes contre les deux comtes, soit politique jalouse, ils déplurent tellement à Galéas-Marie Sforce, que Jacob Govenzate, commissaire de la chambre ducale, fit publier, le 28 juillet 1475, la sentence de confiscation de la portion de Guastalle, appartenante au comte François-Marie, et ordonna au domaine d'en prendre possession; ce qui fut exécuté le 15 décembre de la même année. François-Marie se mit sous la protection de Robert San-Severino, parent du duc; et ce seigneur, jouissant alors d'un très grand crédit, diminua la rigueur avec laquelle on le traitait. Gui-Galeotto, qui aurait dû partager le crime de félonie, s'il en eût existé un, fut laissé en possession ou l'éloigna seulement des affaires; et ces ménagements furent dus à ce qu'il avait épousé MARGUERITE SIMONETTA, parente de Cecco Simonetta, alors secrétaire d'état et ministre absolu. Sur ces entrefaites, Galeas-Marie Sforce ayant été assassiné à Milan le 26 décembre 1476, la duchesse Bonne, sa veuve, tutrice de Jean-Galeas, son fils, commença par accorder un pardon général à tous ceux qui avaient été accusés auprès de son époux, et leur fit rendre les biens qui leur avaient été confisqués. Le comte François-Marie recouvra pour lors les allodiaux de sa maison qui lui appartenaient par indivis avec son frère; mais il paraît qu'il ne put rentrer dans la partie féodale. Il se rendit ensuite à Guastalle, en 1477, avec la comtesse LOUISE, fille de Robert San-Severino, qu'il venait d'épouser. La même année, le comte Gui-Galeotto députa à Milan Pierre Pelizzari, son chancelier, et François-Marie, de son côté, Laurenzo de Cazoli, pour demander chacun la confirmation des investitures; elle fut refusée à ce dernier. De désespoir, il alla se ranger sous les drapeaux de Robert San-Severino, partisan de Sforce, duc de Bari, qui s'efforçait de diminuer la puissance avec laquelle Cecco gouvernait le Milanez. Mais Simonetta ayant triomphé de ce rival, et humilié les Sforces, François-Marie retomba dans la disgrâce auprès de la duchesse, qui ordonna aux Guastallais de ne prêter serment qu'au comte Gui-Galeotto et à ses descendants. Cependant, après la mort de Sforce, duc de Bari, arrivée l'an 1479, son frère Louis le More, s'étant insinué dans l'esprit de la duchesse Bonne, prit bientôt un grand ascendant dans les affaires du gouvernement. Le malheureux Simonetta se vit alors en butte à tous ses ennemis, qui pressaient pour qu'on le mît en prison, et qu'on lui fît son procès. Parmi ceux-ci, Robert San-Severino et François-Marie n'étaient pas les moins ardents. Ce dernier, par l'abaissement de Simonetta, s'étant relevé de l'état d'infortune où il s'était vu injustement plongé, fit bientôt déchoir son frère du grand crédit dont il jouissait, et qui n'était dû, comme on l'a dit, qu'à sa parenté avec Cecco. Non-seulement Louis le More le fit bientôt absoudre par la duchesse, mais encore lui procura un partage de biens entre lui et Gui-Galeotto, par lequel celui-ci eut pour son lot la seigneurie de Settimo, et abandonna à François-Marie celle de Guastalle. Gui-Galeotto s'était rendu célèbre dans les tournois: on ignore l'année de sa mort, mais il vivait encore en 1495. De Marguerite, sa femme, il laissa une fille, N..., mariée à Hermès Visconti, et quatre enfants mâles: 1°. Pierre-Marie, auteur de deux bâtards légitimés et de Madeleine, fille naturelle, mariée à Hercule Gonzague, de la branche de Novellara; 2°. Frédéric; 3°. Alexandre; 4°. Louis, marié à Camille Martinengua, dont il eut Alda Torelli, alliée à Jean-Marie Lunati: elle est connue par des poésies très-agréables, que l'on trouve au nombre des *Rime delle cinquanta poetesse, raccolte dal Domenichi nel* 1559, et parmi les poésies qu'Antoine François Rainieri a imprimées en 1574.

FRANÇOIS-MARIE, *seul.*

1479. FRANÇOIS-MARIE, relevé du crime de félonie, le 6 octobre, par la duchesse de Milan, rétabli dans ses états et seul maître de Guastalle, en fit prendre possession, le 8 du même mois, par Maffeo Visiolo, auquel on remit, avec les clefs de la ville et de la forteresse, l'artillerie et les munitions de guerre. Il s'y rendit bientôt lui-même, et y reçut, l'année suivante, Robert San-Severino, son beau-père, tandis que l'infortuné Simonetta, leur ennemi commun, laissait sa tête sur un échafaud. La guerre s'étant élevée, l'an 1482, entre le duc de Milan et les Vénitiens, protecteurs des Rossi, le comte François-Marie se montra fidèle au parti du duc; et après avoir bien recommandé la défense de Guastalle à François Riccio, dit Achillino, et à Galeas de Pori, ses châtelains, il joignit le camp. Les Vénitiens, l'an 1484, ne pouvant pénétrer plus avant, se replièrent sur le duc de Ferrare, qui appela à son secours François-Marie. Dans le mois de juin, celui-ci alla ravager le Bressan, et tint la campagne jusqu'à la conclusion de la paix, qui eut lieu au mois d'août de la même année. Il revint à Guastalle avec une santé fort dérangée par les fatigues qu'il avait essuyées dans cette expédition. Il avait alors perdu, à ce qu'il paraît, Louise, sa femme, dont la fidélité lui était suspecte. La mort de cette dame, loin d'éteindre ses soupçons, ne fit que les augmenter et lui persuader qu'Achille, le second fils qu'elle avait mis au monde, n'était pas de lui: tel était l'effet de la mélancolie où sa maladie l'avait réduit. Désespérant de sa guérison, il fit, le 10 octobre 1485, son testament, par lequel il déclara son héritier universel Pierre-Gui, son fils, sans exclure néanmoins de sa succession le comte Achille, au cas que le premier vînt à manquer, et les mit tous les deux sous la tutelle de Madeleine del Carretto, leur aïeule et sa mère. Mais cette femme, avide de commander, ne trouvant pas encore ces dispositions assez avantageuses pour elle, engagea son fils, en novembre suivant, à se transporter à Mantoue, chez Lucrèce, sa sœur, mariée à Fréderic, comte de Gazolo. Lucrèce servit sa mère comme elle le désirait, en persuadant à son frère de faire, le 16 janvier de l'année suivante, un autre testament, par lequel il excluait Achille de la succession, et ordonnait que Pierre-Gui resterait sous la garde-noble de son aïeule jusqu'à l'âge de trente ans; mais la cour de Milan, ayant eu connaissance de ces nouvelles dispositions, les déclara nulles, et régla que Pierre-Gui et Achille, son frère, partageraient également la succession de leur père. François-Marie mourut vers le mois de février 1486. Outre Pierre-Gui et Achille, qui suivent, et qu'il laissa de Louise San-Severina, son épouse, il eut deux filles naturelles, Orsina et Jeanne, dont la dernière fut mariée à Hector Torelli, aussi bâtard de sa maison, mort sans postérité.

PIERRE-GUI II.

1486. PIERRE-GUI ne survécut que huit ans au comte François-Marie, son père, étant mort sans avoir été marié, dans un voyage qu'il fit à Milan, en 1494, pour défendre ses droits

contre la comtesse Paola Secchi, veuve du comte Marsilio Torelli, à qui Madeleine, sa tutrice, disputait sa part des impositions de Guastalle. Il avait institué, par son testament du 10 août de la même année, son frère Achille, son héritier, lui substituant ses cousins, fils du comte de Gui-Galeotto, seigneur de Settimo.

ACHILLE.

1494. ACHILLE succède à son frère au comté de Guastalle, et reconnait, le 1er. avril 1495, ainsi que Madeleine, son aïeule, Louis le More, duc de Milan, comme son suzerain. Le nouveau duc, au désespoir d'avoir amené Charles VIII en Italie, voulait l'en expulser entièrement, et, dans ce dessein, s'était allié, le 31 mars 1495, avec le pape, l'empereur et le roi d'Espagne. Il appela à son secours tous les princes d'Italie. Achille, qui, comme les autres, était sous les armes, voulut profiter de ce moment pour se tirer de l'asservissement où le retenait la comtesse, son aïeule, se mettre à la tête des affaires, et l'en éloigner entièrement. Il garnit de troupes le château de Guastalle, nomme un commissaire pour y gouverner en son nom, et renferme la comtesse désespérée dans la partie de la forteresse qu'elle habitait, où elle resta presque assiégée. Après s'être bien assuré de la ville et de la citadelle, Achille se rend à l'armée des confédérés, et combat avec eux, sur les bords du Taro, à la fameuse journée de Fornoue, le 6 juillet, puis au siége de Novarre, où le duc d'Orléans était renfermé. Pendant qu'Achille était occupé à ces expéditions, la vieille comtesse avait mandé à Gui-Galeotto, comte de Settimo, son fils, d'arriver à son secours, l'assurant qu'elle l'aiderait à s'emparer de Guastalle; mais celui-ci, voyant la place trop bien gardée, prit le parti de se retirer. Ce fut alors que l'ambitieuse Madeleine, trouvant que la force et l'adresse ne lui réussissaient pas, trama, avec ses filles Antoinette et Lucrèce, le complot le plus noir. Elles résolurent toutes trois de rappeler Achille dans ses états, en feignant un raccommodement sincère, de renoncer à toutes leurs prétentions; mais, quand il serait rendu parmi elles, de s'en défaire le jour même en l'empoisonnant, et de finir ainsi cette longue querelle. Si le poison manquait son effet, on devait le couper par morceaux, égorger ses partisans, et s'emparer du reste de la ville et de la forteresse. Cette trame odieuse fut découverte par Ciarpellone da Cremolino, officier du comte Achille, qui, paraissant être du parti de la comtesse douairière, s'instruisait de ce qu'on pouvait faire contre les intérêts de son maître. Comme il ne pouvait lui faire autrement parvenir cette nouvelle si intéressante, il descendit du rempart, au moyen d'une corde, la nuit du 2 août, se rendit auprès de celui qui commandait dans la citadelle pour Achille, et lui révéla la conspiration. Des courriers dépêchés au comte lui en ayant porté tous les détails, il arriva bientôt, avec ses troupes, à Guastalle, pour en tirer vengeance. Madeleine et ses filles criminelles n'évitèrent leur châtiment que par la fuite; mais cette vieille ambitieuse, réfugiée à Milan, traduisit bientôt à cette cour, Achille, son petit-fils, et lui intenta, en 1496, un procès dont elle ne vit pas la fin, étant morte peu de tems après qu'il eût été commencé.

Les Français ayant évacué l'Italie, le comte Achille pensa à se marier, et donna sa main à Véronique, fille du marquis Pallavicini, seigneur de Busseto. Il gouverna paisiblement Guastalle. La tranquillité dont il jouissait au temporel, fut altérée au spirituel, par rapport aux biens du docteur Paul Bonjani, dont il s'était emparé, comme étant mort le dernier de sa famille. Le prêtre Louis Musoni, l'héritier qui y était appelé, se pourvut en cour de Rome, où il obtint une sentence qui mit sous l'anathème le pays de Guastalle. Le trouble où cela jeta ses sujets, obligea le comte Achille de plier, après avoir tenu ferme pendant quelque tems. Il restitua les biens de l'ecclésiastique, et l'interdit fut levé dans le mois de juillet 1499. C'était alors Louis XII qui occupait le trône de France. Ce prince, voulant faire valoir les droits de Valentine Visconti, son aïeule, sur le duché de Milan, s'était allié avec le pape et les Vénitiens pour chasser Louis le More. Le comte Achille fit son traité pour fournir des troupes à ces républicains, auxquels il envoya, le 9 juin de l'année 1500, Louis de Carugo et Jacob Cignacchi, pour en signer les conditions. Achille suivait en cela le parti de la France; mais quand elle eut changé de système, en s'alliant, le 10 décembre 1508, par la ligue de Cambrai, avec Jules II, Ferdinand d'Arragon, le duc de Savoie, le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue, contre les mêmes Vénitiens, Achille resta fidèle à Louis XII. Il se trouva aux affaires sanglantes de Ghiara d'Adda, en avril 1509, et à celle d'Agnadel, le 14 mai de la même année. Mais le pape Jules II s'étant détaché de la ligue pour se joindre aux Vénitiens, l'an 1510, le comte Achille envoya les marquis Galeas, Christophe et Antoine-Marie Pallavicini, ses cousins, à la tête de différents corps de cavalerie et d'infanterie, entretenus par ses sujets, pour garder Guastalle, et le mettre à l'abri de toute insulte. En effet, les Vénitiens vinrent l'attaquer en 1511. Ils ne mirent pas la place au pillage, comme le prétend Guicciardin, *liv.* 9, mais se contentèrent de ravager la campagne. Le comte Achille, averti de ce danger, était venu promptement se jeter dans Guastalle au mois de mai. La victoire que les Français remportèrent à Ravenne, contint un peu les Vénitiens; mais Maximilien ayant retiré les troupes qu'il avait jointes à l'armée du roi de France, et les Milanais ayant repris courage, Parme et Plaisance embrassèrent le parti du pape Jules II. Le comte Achille, se voyant alors isolé et entouré de tous côtés du parti contraire, sentit la nécessité de passer avec ses troupes au service du pape; ce qui lui mérita les bonnes grâces du saint père, et le droit qu'il lui donna de nommer, par la suite, à l'archiprêtrise de Guastalle. Son traité avec l'église fut signé, le 19 octobre 1512, par César Maineri, son envoyé, et l'archevêque d'Avignon, trésorier général du pape. Malgré la mort de Jules II, Achille resta attaché au parti de l'église; mais ayant ensuite à s'en plaindre, il passa, en 1515, dans celui du roi François I, alors duc de Milan. L'année suivante, Achille maria Louise, sa fille unique, à Louis Stanghi, comte de Castel-Nuovo di Bocca d'Adda. Il termina, avec les comtes de Novellara, les différents qui existaient depuis Pierre-Gui I, au sujet des confins; et voulant resserrer, par un lien de parenté, son union avec eux, il donna Madeleine, sa parente et sa pupille, fille de Pierre-Marie Torelli, des comtes de Settimo, à Hercule Gonzague. Les noces furent célébrées en février 1522, et les nouveaux époux restèrent près du comte à Guastalle, jusqu'au mois de juillet. Achille s'étant rendu en novembre à Novellara, y abusa, à ce que l'on croit, de Madeleine, dont on vient de parler. Hercule, son époux, furieux de cet outrage, alla poignarder Achille dans son lit, la nuit qui suivit la fête de saint André. Il eut de son mariage avec VÉRONIQUE PALLAVICINI, François, mort en bas âge, et une fille, Ludovica, qui suit. Le comte Achille ne fut nullement regretté de ses sujets, qu'il avait accablés d'impôts, et opprimés de diverses manières. Comme il était fort relâché dans ses mœurs (1), il laissa plusieurs enfants naturels, entr'autres de N..., l'une de ses concubines, mariée à N. ... Tuni de Carri, Hercule Torelli, qui devint depuis archiprêtre de Guastalle. Achille avait fondé, en 1518, le monastère des religieuses de Saint-Augustin, qu'il engagea le pape Léon X à ériger, par un bref du 23 août de la même année. La sœur Diletta de Castel Gilfredo en fut la première abbesse. Il avait jeté aussi, en 1521, les fondements du

(1) Tale fu il fine del conte Achille Torello, uomo realmente trasportato all' eccesso dalla libidine, perche fu solito di tener Donne pubblicamente a suoi trastulli, ciascuna delle quali provedevale poi di dote, e di marito. L'ultima, che avea collocata in matrimonio, era Elisabetta Tenchi da Luzzara, chiamata solennemente *l'Amasia del conte* nell'istrumento dotale rogato Octaviani Cignacchi die ult. julii 1522. (Affo, *Hist. di Guastalla*, tome II, lib. 6, p. 143.)

palais, qui est sur la nouvelle place, et que les Gonzagues achevèrent. (*Voyez* Baldi, *Hist. di Guastalla*, *M. S.*).

LOUISE, COMTESSE DE GUASTALLE.

1522. LODOVICA, ou LOUISE TORELLI, fille unique du comte Achille et de Veronique Pallavicini, nee l'an 1500, mariée à Louis Stanghi, en 1516, recueillit la succession de son père, non-seulement, quant aux biens allodiaux hereditaires, mais aussi, ce qui ne s'était jamais vu à Guastalle, quant aux fiefs. Suivant les conseils de sa mère, elle commença par soulager son peuple du poids des impots, dont Achille l'avait chargé. Les Torelli de Settimo, comme descendants de Gui-Galeotto, troisième comte de Guastalle, ne tarderent pas à la traduire à la cour de Milan, pour lui redemander le comte dont elle s'était mise en possession, et qui, aux termes des investitures, était substitué à jamais dans la ligne masculine. La comtesse, s'étant transportee a Milan, pour y plaider sa cause, fut obligée d'en venir a un accommodement, par lequel elle demeura maîtresse du comté de Guastalle, au moyen d'une somme annuelle, qu'elle s'engagea de leur payer. De retour chez elle, elle fit, l'an 1523, la perte de sa vertueuse mère, au grand regret des pauvres, dont elle etait l'appui. Cette mort fut suivie, l'année d'après, de celle de Louis Stanghi, son époux, arrivée chez lui, a Castelnuovo di Bocca-d'Adda. Cependant le pays de Guastalle se ressentait des suites de la bataille de Pavie. Les Espagnols, maîtres alors de la Lombardie, exercèrent dans toute sa rigueur le droit de conquête sur les Guastallais, comme sur les autres peuples de ces contrees; et la comtesse Louise, ne pouvant calmer l'orage, alla chercher un asile à Vérone. Pendant sa retraite, elle se remaria a Antoine Martinengue, d'une maison illustre de Brescia, mais homme dur, feroce et dédaigneux, qui, arrivant à Guastalle, en 1526, comme dans un pays conquis, pretendit s'en dire le maître. Retourné à Brescia, la même sonee, la comtesse eut toutes sortes de mauvais traitements à essuyer de son époux qui voulait la forcer à faire une donation entiere de ses biens à Girolamo, son fils, qu'il avait eu d'un premier lit: le poignard à la main, il la menaça plusieurs fois de l'egorger, si elle ne remplissait pas ses vues. La patience, la douceur et la prudence étaient les seules armes de la comtesse pour se defendre. (*Voyez* Paolo Morigio, *Vit. dell illust. Lodovica Torella*, pag. 2.) Elle avait d'autant plus raison de craindre les fureurs de son mari, qu'il avait fait mourir N... SOMAGLIA, sa première femme. Un frère de cette infortunée tua lui-même Antoine Martinengue, pour la venger, et fut l'instrument dont la providence se servit pour delivrer Louise d'un pareil monstre. (Rossignoli, *Vita di Lodovica Torella*, p. 1, cap. 2, pag. 10.) La comtesse Louise n'eut de ce second mariage qu'un enfant, mort en bas âge.

Retournée à Guastalle, le 11 mars 1530, elle dépouilla le faste de sa coue, pour adopter un genre de vie simple, et se livrer aux exercices de piete; mais les procès intentés par sa famille la forcèrent de retourner à Milan. Dès l'annee de la mort du comte Achille, Damigella Trivulci, veuve de François, comte de Montechiarugolo, avait commencé à traiter de l'acquisition de la portion de Guastalle, qui appartenait aux enfants de Frédéric Torelli, fils du comte Gui-Galeotto. Gui, fils aîné de Frédéric, avait promis à Damigella, le 27 décembre 1522, de céder ses prétentions à Paul, son fils, comte de Montechiarugolo, et la promesse avait éte ratifiee par ses frères, Marsile, Marc-Antoine, Amurath et Giacomazzo, le 15 septembre de l'annee d'après. L'affaire ayant été portée au tribunal de l'empereur, la cour de Milan rendit, l'an 1532, un arrêt provisionnel, qui adjugea la portion des impôts du Guastallais, réclamée par Paul de Montechiarugolo, à Marc-Antoine Torelli de Mantoue. Paul, mécontent de ce jugement, s'avisa de s'adresser, l'an 1535, pour le faire reformer, au pape Paul III, qui, sans avoir aucune autorité, temporelle sur le comte de Guastalle, écrivit à Louise, pour lui enjoindre de satisfaire le comte Paul. Elle repondit au pontife avec autant de fermeté que de modestie, alleguant pour sa defense l'opposition des Guastallais à la demande du comte Paul: sur quoi le pape prit le parti de mettre la ville en interdit. Les Torelli continuèrent cependant leurs poursuites a la cour de Milan, pour y faire juger definitivement leur procès. Mais l'affaire se trouvant trop compliquée pour que l'empereur, occupé d'une foule d'autres objets, pût y donner toute l'attention qu'elle exigeait, Ferdinand de Gonzague, alors vice-roi de Sicile, proposa un expedient, qui était d'engager les parties à vendre leurs droits à un seul, qui, en acquerant le domaine de Guastalle, le tiendrait à foi et hommage de sa majesté imperiale. Ferdinand mit tous ses soins à faire approuver cet avis, parce qu'il pensait à faire lui-même cette acquisition. Mais Louise était convenue, de son côté, avec Rodolphe de Gonzague, seigneur de Luzzara, que, dans le cas où elle prendrait le parti de vendre Guastalle, elle ne s'en déferait qu'en sa faveur. Ferdinand chargea Vincent Andreasi et Alexandre Donesmondi, de proposer à Rodolphe Gonzague, de lui vendre, en échange, Poviglio, Voyant, en 1538, que cette négociation tournait bien, et qu'il pouvait lever les difficultes de ce coté, il présenta requête à l'empereur pour être autorisé à faire l'acquisition du comté de Guastalle, quoique les comtes Torelli fussent encore en procès, que plusieurs fussent mineurs, et qu'il n'y eût rien de décidé sur leurs droits; promettant à sa majesté impériale, de se reconnaître pour vassal direct de l'empire et de ses successeurs au duche de Milan. Charles V lui accorda la permission demandee, le 21 mai 1538; et la comtesse Louise, autorisée par ce décret, signa l'acte de vente, à Milan, le 3 octobre 1539, où Vincent Andreasi, noble mantouan, stipulait pour Ferdinand de Gonzague, et prit possession, en son nom, de la ville et de la forteresse de Guastalle, le 12 décembre de la même année.

Louise, qui avait déjà renoncé à toutes les choses du monde, pour se donner entièrement à Dieu, et qui avait fondé à Milan la congrégation dite des Angéliques, augmenta cet établissement, au mois d'août 1535, de vingt-quatre maisons, et de tout le terrain qui est entre la porte de Saint-Louis et celle de Sainte-Euphémie; et, le 7 octobre de la même année, les dames de cette congrégation y ayant été réunies, l'office divin fut celébré. Elle mit le monastère des Angéliques, l'an 1536, sous l'invocation de saint Paul converti, et prit, dès-lors, le nom de PAULE-MARIE. La comtesse Louise contribua encore à la fondation du monastère des prêtres réguliers de la congrégation de saint Paul des Décolles, surnommée de Saint-Barnabé, dans la même ville de Milan; y institua le couvent des Ermites du Crucifix, sous le nom de Sainte-Marie l'Egyptienne, depuis cédee à des religieuses sous la règle de saint Augustin; et jeta, dans la ville de Crémone, les fondements de la maison des religieuses de Sainte-Marthe, sous la conduite des mêmes pères de Saint-Paul des Decolles. A Ferrare, elle établit le couvent des Converties de Terra Nuova. (*Voyez* Morigio, *Vita dell illust. Lodovica Torella, contessa di Guast.*) Brûlant du zèle de la maison de Dieu, elle fit des missions fréquentes, suivie de ses compagnes, servant, pendant ce tems, les malades, convertissant les femmes dereglées, et ramenant les impies à la religion. Rendue à Venise, ses exemples et ses exhortations firent tant d'impression, que beaucoup de seigneurs vénitiens maries, ayant quitté leur maison, pour se retirer dans les monastères, la république crut devoir la bannir de ses etats. Elle en sortit pour aller à Vicence, aider de son exemple et de ses largesses le monastère des nouvelles Converties. Retournée à Milan, elle trouva les religieuses qu'elle avait fondées, pour être utiles à la société, et exercer la charité, qui demandaient à grands cris la clôture, qu'elles obtinrent du pape Jules III, malgré leur fon-

datrice. Les mauvais traitements qu'elle essuya de la part de ses religieuses, pour l'obliger à y consentir, allèrent jusqu'à attenter deux fois à sa vie par le poison. Louise, offrant à Dieu cette nouvelle amertume, et sortie de la maison qu'elle avait bâtie avec tant de peines et de soins, alla en fonder une autre près de la porte Romaine, appelée le college de la Guastalle. Les dames de cette nouvelle congregation, aux instigations de saint Charles Borromée, archevêque de Milan, voulurent aussi obtenir la clôture, contre son avis. Elle s'y opposa constamment. Saint Charles vint encore dans sa chambre, la veille du jour où elle expira, pour la determiner à cloîtrer le monastère des Guastallines : elle lui repondit : « Monseigneur, par l'amour de Jesus-Christ, ne me tourmentez pas au moment de ce passage à une autre vie, et ne » veuillez pas me forcer de faire differemment de ce que le » saint esprit m'a inspiré ; je vous demande seulement l'absolu- » tion de mes pechés, et votre bénédiction ». Enlevée enfin à tant de tribulations et de souffrances, son âme fut appelée à Dieu, le lendemain vendredi 28 octobre 1569, à l'âge de 69 ans. Elle avait fait son codicille le 2 du même mois, dans lequel elle établissait les reglements que devait suivre sa maison, et fondait dix-huit places, pour l'education de jeunes filles nobles et orphelines. Elle fut ensevelie à San-Fedele, église des Jesuites, où son tombeau existe encore : sa mémoire est restée en odeur de sainteté. Les religieuses obtinrent depuis la clôture, sans respecter les volontés de leur bienfaitrice. Sa majesté impériale, l'an 1785, en supprimant le monastère dit des Vierges espagnoles, a decidé qu'elles seraient réunies au college des Guastallines. (*Voyez* Rossignoli, *Vita di Lodovico Torella, contessa di Guastalla* ; Anaclet Sicco et Valère Modio, *Synops. Cleric. Regul. S. Pauli;* Heliot, *Hist. des Ordres rel.*, tom. IV, ch. 16, pag. 116 et suivantes; Affo, *Istoria di Guastalla*, tom. II, lib. 7.)

FERDINAND DE GONZAGUE I.

1539. FERDINAND ou FERRANT DE GONZAGUE, premier du nom, né le 28 janvier 1507, de François II, quatrième marquis de Mantoue, et d'Isabelle d'Est, et marié à ISABELLE DE CAPOUE, duc d'Ariano, vice-roi de Sicile pour l'empereur, était dans sa trente-troisième année quand il se rendit à Guastalle, à la fin de décembre, pour s'établir dans ses nouveaux etats. Ce prince avait servi sous le connetable de Bourbon, son cousin germain, et sous le prince d'Orange, auquel il succéda dans le commandement des troupes qui assiegaient Florence. Il avait commandé les Impériaux en Italie, dans les Pays-Bas, en Hongrie et contre les Turcs. Sa reputation l'avait precedé, et les Guastallais, las d'obeir à une femme, attendaient avec impatience un nouveau maître qu'ils espéraient pouvoir les proteger et les défendre. Le but de Ferdinand était de faire établir Guastalle en fief immediat de l'empire, ainsi qu'il avait été autrefois au lieu d'arriere-fief qu'il était devenu depuis. Cet arrangement éprouva beaucoup d'obstacles de la part du sénat de Milan ; mais Charles V, qui aimait Ferrant, etant à Gênes, satisfit ses desirs à ce sujet, le 6 septembre de l'année 1541, en séparant à jamais le comté de Guastalle du Milanez, pour le mettre sous la directe de l'empire. Ferrant qui avait été faire la guerre aux Algeriens, revenu à Guastalle avec toute sa famille en 1543, après avoir assisté cette année au congrès tenu à Busseto par Charles V et le pape Paul III, passa en Allemagne pour prendre le commandement de l'armée impériale, et y châtier les rebelles. Revenu à Guastalle après la paix de Crépi en 1544, il acheta, l'année suivante, des enfants de Paul Torelli, comte de Montechiarugolo, alors mineurs et sous la tutelle de Beatrix Pic de la Mirandole, leur mère, les biens et la portion des droits qui leur restaient sur les impositions de Guastalle. Il travailla en même tems à faire l'acquisition de Soragna, ancien fief de la famille Lupi, qui, situé au milieu de l'état des Farnèze, lui donnait, en cas de rupture, les moyens de servir utilement contre eux, l'empereur, auquel ils deplaisaient. Créé par ce prince gouverneur de Milan en 1546, à la place du marquis Del Vasto, sa grande puissance et sa faveur déterminèrent les autres Torelli à traiter avec lui de leurs portions de Guastalle. Marc-Antoine lui céda la sienne le 28 juillet de la même année, Pierre-Marie, comte de Settimo, le 20 decembre de l'année suivante, et Ferrant se trouva enfin avoir éteint et réuni tous leurs droits, en supposant que la vente de la comtesse Louise ait pu se trouver legale; ce qui n'est pas l'opinion de tous les publicistes. Ferrant de Gonzague conduisit très-adroitement l'affaire de la révolution de Plaisance, qui finit par la catastrophe arrivée, le 10 decembre 1547, au malheureux Pierre-Louis. (Voyez *son article aux ducs de Parme et de Plaisance.*) Ses ennemis, cependant, le desservaient auprès de l'empereur. Jean de Luna, châtelain de Milan, et François Taverne, chancelier de ce cette ville, abusant d'un de ses blancs seings, l'accusèrent auprès de son souverain d'avoir voulu livrer Milan aux Français. Depouillé aussitôt de son gouvernement, il fut obligé, l'an 1554, d'aller se justifier à la cour de l'empereur. Son innocence fut attestée par un diplôme de Charles V, donné à Bruxelles le 10 juin 1555. Pour le dedommager, le monarque lui donna le Val San-Severino, au royaume de Naples, qu'il avait confisqué sur le prince de Salerne, et le 27 mars de l'année suivante, le rendit habile à succéder au comté de Novellara. Charles ordonna de plus qu'il fût remboursé des sommes qu'il lui avait prêtées pour les frais de la guerre, et couronna ces bienfaits en le revêtant du titre de president du conseil aulique. Mais ces faveurs ne le consolèrent point de la perte du gouvernement de Milan, qui ne lui fut point rendu. Surmontant néanmoins son ressentiment contre la maison d'Autriche, il alla combattre pour Philippe II, roi d'Espagne, en 1557, à la fameuse bataille de Saint-Quentin ; ce fut sa dernière expédition. Une chute de cheval qu'il fit de nuit, en voulant reconnaître la place, obligea de le transporter à Bruxelles, où il mourut le 15 novembre de la même année. ISABELLE, fille de Ferdinand, duc de Molfeta, qu'il avait epousée, en 1529, le fit père de cinq fils et d'une fille. Les fils sont César, qui suit ; André, prince de Melfe ; François et Jean-Vincent, l'un et l'autre cardinaux, le premier en 1561, le second en 1576; et Octave, qui se fit de la reputation par les armes. Hippolyte, fille de Ferrant, epousa Fabrice Colonna, fils d'Antoine Caraffa, prince de Stigliano. De Thou, parlant de Ferrant de Gonzague, dit liv. XIX, « que ce fut un homme d'un grand courage, mais d'un caractère opiniâtre ; qu'il fut employé dans de grandes entreprises » où la fortune lui fit éprouver toutes ses vicissitudes. Sur la » fin de sa vie, ajoute-t-il, il fut accusé d'une avarice sordide » et d'une cupidité insatiable. » On peut lui reprocher aussi des traits de cruauté, tels que le suivant. En 1551, des soldats français, à la faveur de la paix, traversaient le Milanez, deux à deux, sans armes et sans équipages, pour se rendre dans le Parmesan et la principauté de la Mirandole. Ferrant les fit tous noyer ou égorger impitoyablement, n'épargnant que les plus robustes, pour les envoyer ramer sur les galères d'André Doria : cruauté que Gosselin, dans sa vie, n'a pu dissimuler ni excuser.

CÉSAR I.

1557. CÉSAR GONZAGUE, fils aîné de Ferrant, et son successeur, l'ayant accompagné en Flandre, ne se rendit à Guastalle qu'au commencement de juillet 1559. Il avait été revêtu, dès l'année precedente, du commandement général des troupes autrichiennes en Lombardie, et de la charge de grand-justicier au royaume de Naples. Comme il avait épousé, l'an 1560, CAMILLE BORROMÉE, sœur de saint Charles, il se rendit à Rome pour remercier le pape Pie IV, qui lui avait procuré cette alliance. Pie, l'an 1561, nomma le cardinal Hercule de

Gonzague, oncle de César, pour présider au concile de Trente, qui reprenait alors sa dix-septième session, et dans la promotion du 26 février de cette année, il donna le chapeau de cardinal à François, frère de César. Don Juan d'Autriche ayant invité, l'an 1573, les princes chrétiens à venir se joindre à lui contre les Barbaresques de Tunis, César met à la voile de Livourne, le 23 août, pour aller s'enrôler dans cette espèce de croisade. Jeté par la tempête sur des écueils, et sauvé par un forçat espagnol, il aborde, le 25, à Civita Vecchia, et, s'étant rendu à Messine, il équipe à ses frais un vaisseau de guerre qui le porte sur les côtes de Barbarie, où il se trouve à la défaite d'Ulacriali, roi d'Alger. De retour à Guastalle, en 1574, il y essuya, l'année suivante, une maladie considérable, qui engagea saint Charles à venir de Rome pour assister à ses derniers moments. Ce fut entre les bras de ce vénérable prélat qu'il mourut le 17 février 1575. De son mariage, il laissa un fils, qui suit; et Marguerite, alliée, en troisièmes noces, à Vespasien Gonzague, duc de Sabionetta.

FERRANT II, PREMIER DUC DE GUASTALLE.

1575. FERRANT II, succède, en bas âge, au comte César, son père, sous la tutelle de Camille Borromée. Devenu majeur en 1580, il se rend auprès de l'impératrice Marie de Castille, veuve de Maximilien II, qu'il accompagna par mer jusqu'en Espagne. De retour à Guastalle en 1582, il y fut successivement témoin de la mort de Camille, sa mère, et de celle d'Octave Gonzague, son oncle. André, un autre de ses oncles, en mourant, le rendit héritier, l'an 1586, du comté d'Alessano et du marquisat de Specchia. Il épousa, l'année suivante, à Gênes, VICTOIRE, fille du prince Jean-André Doria, et, en 1592, il obtint le gouvernement du Montferrat, qu'il exerça pendant quelques mois. Le mariage de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche avec Philippe III, roi d'Espagne, ayant été conclu, l'an 1599, Ferrant accompagna cette princesse jusqu'à Madrid, d'où il revint avec l'ordre de la Toison-d'Or.

L'empereur Ferdinand II, par un diplôme donné à Vienne le 2 juillet 1621, érige Guastalle en duché pour Ferrant et sa postérité (1). Ce même empereur, le 23 mars 1624, crée Ferrant commissaire-général de l'empire en Italie, et lui donne pour adjoint César II, son fils. Ferdinand, duc de Mantoue, étant mort, et son frère, Vincent II, lui ayant succédé, Charles, Gonzague, duc de Réthel et de Nevers, comme fils de Louis, frère puîné du duc Guillaume, était d'un degré plus proche de la succession que le duc de Guastalle, qui descendait de Ferrant I, oncle paternel de ce même Guillaume. Mais le duc de Réthel se trouvait fils d'un père qui, totalement dévoué à la France, avait été rebelle à Charles V et à Ferdinand I, son successeur et son fils. C'était un titre pour le faire exclure par l'empereur. Sur ces entrefaites, le duc de Nevers arrive de Rome à Mantoue. Appuyé par le comte Striggi, ministre de Vincent II, il ne quitte pas ce prince qu'il ne lui ait fait faire un testament en sa faveur; et à peine a-t-il les yeux fermés, que tirant MARIE, sa nièce, du monastère où elle s'était renfermée, il l'épouse le 25 décembre 1627. L'année suivante, le duc de Guastalle, qui se tenait sur ses gardes, envoya don César, le 3 février, à la cour de Vienne, et le comte Jean-Baptiste Panigarola à Madrid, pour les noces qui devaient se célébrer entre Ferdinand d'Autriche, roi de Hongrie, et Marie, infante d'Espagne. L'empereur cependant interposait son autorité pour soutenir le duc de Guastalle. On en serait venu à un accommodement, qui avait été proposé, si le duc de Nevers n'avait cherché à gagner du tems, jusqu'à ce que le siége de la Rochelle, dont on s'occupait alors en France, étant terminé, le roi Louis XIII pût l'appuyer de ses armes. Cette expédition finie, l'on voit en effet, l'an 1629, le monarque français se mettre en marche le 16 février, et, le 6 mars, forcer le Pas de Suze. L'empereur, de son côté, déployant ses forces, fait partir pour l'Italie le général Collalto, qui garnit Guastalle de troupes pour la mettre en sûreté, assiége Mantoue, et s'en rend maître le 18 juillet 1630. (*Voy. ci-devant* Charles I, *duc de Mantoue.*) Le traité de Ratisbonne, conclu le 13 octobre suivant, laisse Charles, duc de Nevers, en possession du duché de Mantoue et du Montferrat; ce qui lui est confirmé par le traité de Quiérasque du 6 avril 1631.

Dans la même année 1630, la famille de Correggio, que nous avons vu dominer à Guastalle avant les Torelli, fut dépouillée de ses biens par l'empereur. Dès le mois de janvier, le colonel Aldringhen, étant venu loger dans le palais du prince Cyr, prend possession de la citadelle le 5 février, et, l'ayant privé de ses gardes et de toute autorité, le somme de comparaître devant sa majesté impériale ou son commissaire, pour se justifier sur l'accusation intentée contre lui, d'avoir altéré sa monnaie. Malade de chagrin, le prince Cyr de Correggio n'obtient, pour toute grâce, que la liberté de sortir de la ville pour rétablir sa santé. Le duc Ferrant, en sa qualité de commissaire impérial de Lombardie, par un ordre de l'empereur du 17 avril, confisque l'état de Correggio et en prend possession au nom de sa majesté impériale. Les descendants de cette maison s'éteignirent peu de tems après. Ferrant, ravi de voir les Impériaux maîtres de Mantoue, espérait de rentrer bientôt, avec leur secours, dans ce duché. Mais la peste, qui régnait alors dans ce pays, s'étant répandue à Guastalle, le duc, qui s'était retiré à Aurélia, l'une de ses maisons de plaisance, fut atteint de cette maladie, qui l'emporta le 5 août 1630. Son corps, enterré précipitamment à la chapelle de San Venerio, fut transporté, quelque tems après, dans le tombeau de sa maison au dôme de Guastalle. De VICTOIRE DORIA, sa femme, il laissa sept fils, dont les principaux sont César, qui suit; André, marié à Laure Crispano, et père de Vincent, qui fut depuis cinquième duc de Guastalle; Gianettino, qui devint général des Théatins en 1646. Ferrant eut aussi quatre filles, dont l'aînée, Zénobie, mariée, le 8 février 1607, à don Juan d'Aragon, duc de Terra-Nuova, mourut sans enfants le 8 février 1618.

CÉSAR II.

1630. CÉSAR, né l'an 1592, en succédant à son père, vit traiter ses intérêts à la diète électorale de Ratisbonne. Ne pouvant obtenir tout ce que Ferdinand avait prétendu de dédommagement, il consentit à un arrangement, par lequel l'empereur lui assurait, sur les terres de Luzzara et Reggiolo, une rente de 6000 écus d'or, se réservant de succéder au duché de Mantoue, à l'extinction de la ligne masculine des ducs de Nevers. La crainte de la peste avait retenu le nouveau duc à Vienne; une maladie l'y arrêta, et la mort l'y surprit le 26 février de l'an 1632. Il avait fait son testament le 3 janvier précédent. Ce prince aimait et cultivait les arts et les lettres. Il reste quelques tableaux de sa main, et la *piagha felice*, pastorale qu'il avait composée. D'ISABELLE DES URSINS, fille de Virginio II, duc de Bracciano, morte en 1623, il laissa Ferdinand, qui suit, et Vespasien, né le 8 septembre 1621, marié, le 8 août 1679, à Marie-Agnès Manrique, fille d'Emmanuel, comte d'Eparédès, vice-roi de Valence, mort le 5 mai 1687, laissant une fille unique, Marie-Louise, née le 17 avril 1649, mariée, le 22 avril 1692, à Thomas de la Cerda, marquis de Laguna, et morte le 4 septembre 1721.

(1) Ferdinand II n'était nullement avare de titres honorifiques. On remarque que, dans le cours d'un règne de dix-sept ans, il créa un duc, vingt-deux princes, soixante comtes, et cent vingt barons du saint empire. (Pfeffel, *Hist. du droit public d'Allem.*, tom. II, p. 321.)

FERDINAND III.

1632. FERDINAND III, né le 4 avril 1618, resté sous la tutelle des princes ses oncles, et aidé d'Alexandre Donesmondi et du comte Pomponio Spilimberg, prend le timon des affaires. Il fait réparer les fortifications de Guastalle en 1636, et et à l'avénement de Ferdinand III à l'empire, se fait, en 1638, renouveler les investitures de Guastalle, Luzzara, Reggiolo, et vend, l'année suivante, pour payer les dettes de ses prédécesseurs, les biens qu'il avait au royaume de Naples. Il a le chagrin de voir, lors du congrès de Monster et d'Osnabruck, ses intérêts entièrement abandonnés par la cour d'Espagne, au service de laquelle ses pères, s'étaient ruinés. La santé de Ferdinand s'altérant, et son fils César étant mort en 1666, Laure, duchesse de Modène, projette de marier le prince, son fils, à la princesse Anne-Isabelle, fille aînée du duc de Guastalle; mais ayant eu la maladresse d'offenser le duc par quelques actes de violences faits à Gualtieri, ses espérances se virent détruites. L'archiduchesse Isabelle-Claire d'Autriche, femme de Charles III, duc de Mantoue, avait aussi les mêmes vues pour Ferdinand-Charles, son fils. Elle espérait obtenir facilement de l'empereur que cette princesse pût porter en dot à son époux le duché de Guastalle. Les articles du mariage furent signés à Goïto, le 13 août 1671. Ferdinand III mourut d'hydropisie le 11 janvier 1678. Il avait épousé à Modène, le 23 juin 1647, MARGUERITE D'EST, fille d'Alphonse III, duc de Modène, depuis capucin sous le nom du père Jean-Baptiste d'Est. De ce mariage, il ne laissa d'enfants qui lui survécurent, qu'Anne-Isabelle, née le 12 février 1655, mariée, comme nous l'avons dit, à Ferdinand-Charles, neuvième duc de Mantoue, et Marie-Victoire, née le 6 septembre 1659, mariée, le 30 juin 1679, à Vincent de Gonzague, depuis duc de Guastalle, morte le 5 septembre 1707. Ferdinand III, prince pieux et charitable, fut peu instruit, quoique doué d'une mémoire heureuse. Il était très adroit à tous les exercices du corps. Il fonda le couvent des Capucines de Guastalle en 1673.

CHARLES IV.

1678. CHARLES IV, ou FERDINAND-CHARLES, duc de Mantoue, apprenant la mort de Ferdinand III, fait prendre possession, en son nom, du duché de Guastalle, par le comte Vialardi, son secrétaire d'état, et s'y rend lui même, le 13 janvier 1679, avec des troupes. Il se fait prêter serment de fidélité, le 17, par les Gustallais, ceux de Luzzara et de Reggiolo, et laisse, en partant, le marquis Baldassar Castiglione pour gouverner cet état. Vespasien de Gonzague, vice-roi de Naples, et oncle du feu duc, témoin de cette scène, qu'il n'avait pu empêcher, comme il retournait à Naples, en porta ses plaintes au gouverneur impérial de Milan. François II, duc de Modène, y joignit les siennes en faveur de la duchesse Marguerite d'Est, dont on avait, disait-il, envahi les états à main armée. Il demandait, en conséquence, que l'empereur nommât une puissance tierce pour gouverner Guastalle, *usque ad jus cognitum*. Les prétentions que formait aussi, de son côté, Vespasien, comte de Paredès, au même duché, paraissant d'ailleurs solides, l'empereur se trouvait embarrassé pour satisfaire le duc de Mantoue, qu'il voulait obliger. Celui-ci le tira de ce pas, en persuadant à Vincent de Gonzague, comte de Saint-Paul, d'épouser Marie-Victoire, seconde fille de Ferdinand III, duc de Guastalle. Par là, il se flattait que cette union tardive, ne promettant aucune postérité, ses espérances ne seraient que différées, et nullement détruites. Le mariage se fit, le 30 juin 1679, avec le consentement de la duchesse douairière, à qui, pour l'obtenir, l'on accorda la régence. Mais, l'an 1681, le duc de Mantoue ayant introduit les Français dans Casal, se brouilla en cette occasion, avec l'empereur. Ce fut bien pis encore, lorsqu'en 1685, le duc Charles IV obtint l'agrément de Louis XIV pour faire fortifier Guastalle aux propres dépens de ce monarque.

Un grand sujet de surprise pour le duc, fut la naissance inattendue d'un fils, que la princesse Marie-Victoire mit au monde, le 9 décembre 1687. Cet événement, qui confondait sa politique et anéantissait son espoir, le porta à se rapprocher de l'empereur. Pour y réussir, il passa, la même année, à son service, en Hongrie, contre les Turcs, et entra victorieux, avec l'électeur de Bavière, dans Belgrade, le 6 septembre 1688. Vincent de Gonzague avait abandonné, un jour auparavant, le duché de Guastalle, dont le duc de Mantoue lui laissait à peine le titre, et que les troupes espagnoles étaient prêtes d'envahir. Retiré à Venise, il met dans ses intérêts l'empereur, qui, par un décret du 4 mai 1692, donna ordre aux Guastallais de lui obéir comme à leur souverain; ce que le comte Aldobrandin Turco, en qualité de commissaire impérial, fit exécuter le 11 août suivant.

VINCENT DE GONZAGUE.

1692. VINCENT DE GONZAGUE, né l'an 1634, petit-fils de Ferrant II, premier duc de Guastalle, étant arrivé de Venise, le 28 août, prit enfin, après une si longue dépendance, possession de ses états. La France et la maison d'Autriche travaillant, chacune de leur côté, à l'attirer dans leur parti, Vincent, par reconnaissance, se déclara pour la seconde. Le prince Eugène, après avoir jeté dans Guastalle un corps d'infanterie de deux mille huit cents hommes, vint s'établir à Luzzara, dans le mois de janvier 1702. Le duc de Vendôme attaqua de son côté, le 26 juillet, le comte d'Ausberg, entre le Crostolo et le Tassone. Le duc Vincent, se voyant entouré d'ennemis, prend le parti de retourner à Venise avec une escorte allemande. Bataille de Luzzara, le 15 août 1702 : le prince Eugène y commandait les Impériaux; le duc de Vendôme et le roi d'Espagne étaient à la tête de l'armée des alliés. Luzzara se rend à ces derniers, le 17 du même mois. Le marquis de Vaubecourt, avec dix mille hommes d'infanterie et cinq mille chevaux, investit Guastalle, qui est obligée de capituler, le 9 septembre, malgré la brave défense du général Solari, qui n'avait que quatre canons dans la place, dépourvue d'ailleurs de fortifications intérieures et de palissades. Le roi d'Espagne, don Philippe, qui était en Italie, déclara, dans le mois suivant, le duc Charles IV réintégré dans ses droits sur Guastalle, où il se fit prêter un nouveau serment de fidélité. Les Impériaux ayant repris cette ville le 5 décembre 1706, y rétablirent le duc Vincent, qui s'y rendit de Venise avec son épouse, le 8 juillet 1707. Mais les Guastallais ne jouirent pas long-temps de cette princesse, que la mort enleva le 4 septembre de la même année. Le duc Ferdinand-Charles l'avait devancée au tombeau, le 5 juillet précédent. Sa succession fit le sujet d'une contestation entre le duc Vincent et Léopold, duc de Lorraine, petit-fils d'Eléonore de Gonzague. Mais l'empereur Joseph n'eut point d'égard au droit de Vincent, qui était le mieux fondé, et lui donna seulement l'investiture des duchés de Sabionetta et de Bozzolo, du marquisat d'Ostiano et du comté de Pomponesco. Le duc de Lorraine eut aussi le duché de Teschen en Silésie. Vincent mourut le 28 avril 1714. Il avait épousé, en premières noces, THEODORA DE BAGNO, dont il n'eut point d'enfants. De MARIE-VICTOIRE GONZAGUE, sa seconde femme, il eut Antoine-Ferdinand, qui suit; Joseph, qui lui succéda; Marie-Isabelle, morte en 1726; et Eléonore-Louise, femme de François-Marie de Médicis.

ANTOINE-FERDINAND.

1714. ANTOINE-FERDINAND, successeur de Vincent, son père, débuta par le don qu'il fit d'un apanage à son frère

Joseph, avec lequel il vécut d'abord dans la plus étroite union; mais un courtisan les ayant ensuite brouillés, Joseph prit le parti de se retirer à Venise. Il était en route pour s'y rendre lorsqu'il fut arrêté par ordre d'Antoine-Ferdinand, qui le fit enfermer. Sa prison lui dérangea le cerveau. Cependant le duc faisait valoir à la cour de Vienne ses droits sur le Mantouan. L'empereur lui ayant fait offre de la partie de cet état qui est entre l'Oglio et le Pô, il n'en fut point content, et persista à demander la totalité. Il fit de vains efforts pour l'obtenir, en 1725, au congrès de Cambrai. Pomponin Spilimberg, son ministre, qui avait échoué dans la poursuite de cette affaire, réussit mieux à négocier le mariage du duc avec la princesse THÉODORE, fille de Philippe, landgrave de Hesse-Darmstadt, gouverneur de Mantoue, qu'il épousa effectivement au mois de février 1727. Cette alliance, néanmoins, fut malheureuse par la mauvaise conduite du duc, qui négligea sa femme et l'abandonna sans en avoir eu d'enfants. Antoine-Ferdinand mourut le 19 avril 1729. Le feu ayant pris à des liqueurs spiritueuses dont il se faisait frotter au retour de la chasse, qu'il aimait passionnément, il fut dévoré par la flamme, et périt ainsi dans des douleurs cruelles.

JOSEPH.

1729. JOSEPH, frère du duc Antoine-Ferdinand, fut tiré de sa captivité pour lui succéder. Eléonore, sa sœur, grande-duchesse douairière de Toscane, sachant que sa tête n'était point rétablie, vint à Guastalle, sous prétexte de lui faire visite d'amitié, mais dans l'intention de se faire adjuger l'administration du duché. Le comte de Spilimberg vint à bout de la supplanter, et obtint du conseil aulique un décret qui le déclarait administrateur du duché jusqu'au rétablissement du duc Joseph. On lui reprocha des manœuvres odieuses qu'il employa pour maintenir son autorité. L'adresse qu'il eut de cacher l'état du duc, et de ne le montrer au public que dans des moments lucides, en imposa tellement, qu'il lui obtint la main de la princesse MARIE-ÉLÉONORE, fille du duc de Sleswick-Holstein. Ce fut le 29 avril 1731 qu'il l'épousa, au nom de son maître, à Lilienfeldt, en Autriche. La princesse, amenée par ce ministre à Guastalle, le 17 mai suivant, ne tarda pas à s'apercevoir du véritable état de son époux, et dès-lors elle ne voulut plus avoir de commerce avec lui.

La guerre s'étant rallumée en Italie, l'an 1733, entre l'empereur, d'une part, et les rois de France, d'Espagne et de Sardaigne, de l'autre, le duc et la duchesse de Guastalle, à l'approche des armées ennemies, se virent contraints d'aller chercher, avec leur cour, une retraite à Venise. Pendant leur absence, le comte de Spilimberg ouvrit les portes de Guastalle, le 19 mai 1734, au général Merci; mais, le 4 juillet suivant, après le départ des Impériaux, il fut obligé de rendre la place au roi de Sardaigne, qui, le 19 septembre, les défit devant Guastalle. La paix s'étant faite en 1736, la duchesse, au mois de novembre, revint avec son époux dans ses états. Dès lors elle commença à faire éclater la jalousie que lui causait la trop grande autorité dont jouissait le comte de Spilimberg. Ayant obtenu de l'empereur, le 18 octobre 1737, un décret qui la nommait administratrice de l'état de Guastalle, pour en hâter plus sûrement l'exécution, elle entreprit, au mois d'août 1738, un voyage en Allemagne, sous prétexte de voir sa famille. De retour dans ses états, en 1741, elle nomma, l'année suivante, pour son premier ministre, le marquis Valentini, avec l'agrément de l'empereur Charles VII. Mais, en 1745, le général Castellar prit possession de Guastalle, au nom d'Elisabeth, reine d'Espagne, en même tems qu'il s'emparait, pour elle, des duchés de Parme et de Plaisance. Les choses changèrent bientôt de face, après la mort de Charles VII et l'élection du nouvel empereur François de Lorraine, dont les troupes entrèrent dans Guastalle, le dimanche des Rameaux, 3 avril 1746. Le duc Joseph étant mort le 16 août suivant, la duchesse, son épouse, dont il ne laissait point de postérité, se retira dans les terres qu'elle avait en Moravie. L'impératrice-reine, Marie-Thérèse, regardant le Guastallais comme un démembrement du Milanez, envoya sur les lieux le marquis de Castiglione, qui lui fit prêter serment, le 4 septembre 1746, par les habitants de Guastalle, dont elle conserva le domaine jusqu'à la paix d'Aix la-Chapelle, conclue en 1748. Ce fut alors que, par le traité définitif signé le 18 octobre, l'impératrice-reine, en compensation des Pays-Bas que la France lui cédait, abandonna les duchés de Parme, Plaisance et Guastalle à don Philippe, infant d'Espagne, pour lui et ses descendants: les allodiaux en furent réservés au duc de Modène, qui se chargea de l'apanage des duchesses douairières, Theodore de Darmstadt, et Marie-Eléonore de Sleswick, pendant leurs vies. C'est ainsi que ces trois duchés sont tombés dans la maison de Bourbon.

DON PHILIPPE.

1749. DON PHILIPPE, infant d'Espagne, fit prendre possession par le duc d'Aumade, qui reçut le serment des vassaux et du peuple, le 22 février de cette année. (Voyez la suite *aux ducs de Parme et Plaisance*.)

L'etat de Guastalle nous serait très-peu connu, sans le soin qu'a pris le P. Irenée Affo, bibliothecaire du duc de Parme régnant, de nous en donner récemment une histoire complète en quatre volumes in-4°. Cet ouvrage et les *Antichità e Pregi della Chiesa Guastallese* du même auteur, sont tous deux remplis de recherches savantes, et dirigées suivant les règles de la plus saine critique.

COMTES DE MONTECHIARUGOLO.

MARC-ANTOINE.

1460. Conformément aux intentions de CHRISTOPHE, son père, MARC-ANTOINE l'aîné prit le gouvernement de Montechiarugolo et la tutelle de ses frères. Mais, la même année, il passa dans le royaume de Naples, sous les drapeaux d'Alexandre Sforce que le duc de Milan envoyait au secours de Ferdinand, roi d'Aragon, contre Jean d'Anjou. Le 27 juillet 1460, il mérita les plus grands éloges à la bataille de San-Fabiano. (Voyez *Simonetta Sfortiad*, lib. 27.) Ses affaires domestiques le rappelèrent chez lui en 1461; mais, étant retourné au camp de Sforce, l'été de l'année suivante, il périt malheureusement en se jetant à la nage, tout armé, dans un lac, où il avait rêvé, la nuit précédente, qu'il se noyait. Il joignait à une grande force de corps des talents marqués pour la poésie. (*Voyez* Fulgotius, *Dicta et facta memorab.*, lib. 1, cap. 5; Lodovico Domenichi, *Ist. varia*, lib. 4, pag. 214; Cardanus, *Synes somn.*, lib. 4, cap. 2; Erba, *Ist. Mª S. di Parma*.) Il ne laissa point de posterité, n'ayant point été marié, comme on l'a dit.

MARSILIO.

1462. MARSILIO, après la mort de Marc-Antoine, laissa à Gui, son autre frère, la carrière ecclésiastique, obligé de la quitter pour se mettre à la tête des affaires de sa maison. Une amitié tendre l'unit à Giacomazzo, celui de ses frères qu'il chérissait le plus. Il se rendit à Guastalle avec lui, en novembre 1465, pour terminer quelques différents avec la comtesse Madelaine del Caretto, douairière de Pierre Gui I. Marsilio, gouverneur de Tortone, pour les ducs de Milan, ensuite général du duc Jean-Galéas-Marie Sforce, commanda, en 1478, l'expédition contre Robert San-Severino et la ligue, puis contre les Suisses, lorsqu'ils se furent emparés de Bellinzona. (Angeli, *Ist. di Parma*, lib. 4, pag. 415.) En 1479,

il passa au service du pape Sixte IV, et de Ferdinand, roi de Naples, après avoir mis dans son traité avec ces puissances, qu'il ne porterait jamais les armes contre les ducs de Milan et de Mantoue.

Lorsque les Rossi, soutenus par la république de Venise, se révoltèrent contre le duc Jean-Galéas, les comtes de Montechiarugolo se divisèrent. (Affo, *Ist. di Guast.*, tom. II, pag. 94.) Gui et Amurath, frères de Marsilio, embrassèrent le parti des Vénitiens; et ce dernier leur rendit de si grands services, qu'à sa mort, arrivée en 1483, la république fit écrire à ses frères pour leur témoigner son regret de la perte de ce grand homme, et donna le commandement des troupes qu'il avait sous ses ordres, à Gui, alors protonotaire aspostolique. (Angeli, *Ist. di Parma*, pag. 418.) Mais le comte Marsilio et Giacomazzo restèrent fidèles au duc, qui, justement irrité de la défection d'Amurath, confisqua ses biens et en investit Marsilio le 10 septembre 1482. Ce prince, voulant donner de nouvelles marques de sa confiance à ses deux fidèles vassaux, les nomma, par lettres du 18 septembre 1483, pour commander tous deux dans le Bressan. Pendant le siége de Genes, Marsilio, aidé par François Secchi d'Aragone, et quelques troupes d'élite que Frédéric Gonzague lui avait envoyées, introduisit dans la place Battistino da Campo-Fregoso, son beau-frère, doge de cette république, le même qui, en novembre de la même année, fut fait indignement prisonnier par le cardinal Paul Fregose, archevêque de Gênes, dans une visite qu'il rendait à ce prélat, et fut obligé de lui céder la charge de doge pour sauver sa vie. (*Ann. d'It.*, tom. X, 1483.) Rappelé par Ferdinand I, roi de Naples, Marsilio mérita l'affection de ce prince, qui l'admit dans son conseil d'état, et le combla de bienfaits. Il lui rendit de grands services pendant la guerre contre les barons (Camillo Portio, *Congiura dei Baroni*, fol. 52 et 54), et mourut d'une fièvre tierce, à Thetti, dans l'Abruzze, le 15 août 1490. Le comte Secchi d'Aragone, général célèbre et favori de Fréderic, troisième marquis de Mantoue, qui avait épousé Catherine de Gonzague, (*Voy.* Louis de Gonzague, deuxième marquis de Mantoue) sœur naturelle légitimée du duc, son maître, eut de cette alliance une fille unique, nommée PAULE, qu'il maria au comte Marsilio. Elle laissa à la maison Torelli, par son testament fait à Ferrare, le 22 octobre de l'an 1500, des biens considérables, que recueillirent ses enfants. Marsilio laissa de cette union Christophe et François, qui suivent, une fille nommée Orsina, donnée en mariage au comte François Sforce, des comtes de Santa-Fiore, seigneur de Castel-Arquato, dont elle n'eut point d'enfants, morte à Reggio, le 22 juillet 1531. Il eut de plus un fils naturel, nommé Hector. (*Voy.* Corio, *Istor. di Milano*; *Cronica di Parma del anonimo contemporaneo*; Erba, *Istor. manuscripta di Parma*.)

CHRISTOPHE II ET FRANÇOIS I.

1490. CHRISTOPHE et FRANÇOIS, étant près de leur majorité, restèrent sous la curatelle de Paule Secchi, leur mère, qui défendit leur droit sur les impositions du comté de Guastalle, que la comtesse Madelaine del Caretto et Pierre-Gui II lui disputaient pardevant le duc Louis-Marie Sforce. La comtesse Paule et ses enfants furent confirmés dans ce droit par une lettre du duc du 5 mai 1494, et par une sentence rendue en sa faveur, en 1501, où elle fut réintégrée dans les biens même confisqués au comte Christophe, son fils, qui avait déjà encouru la disgrâce du duc de Milan. Il avait appelé à son secours, lorsqu'il perdit ses états, son oncle, Gui le Protonotaire, qui, avec les troupes que Jean Bentivoglio lui avait envoyées de Bologne, était parvenu à reprendre Montechiarugolo, et à la restituer à son neveu. (Voyez *Diario Ferrarese*, *anno* 1497, 7 *février* et 22 *juin*; Muratori, *Rer. Ital.*, tom. XXIV.) Christophe ne fut pas heureux dans le choix des partis qu'il embrassa. Devenu gendre de Robert San-Severino, l'un des plus zelés défenseurs du duc de Milan, il se rapprocha de ce prince et s'attacha à sa fortune. Apprenant qu'il revenait d'Allemagne pour recouvrer le Milanez, Christophe fait enlever, par Thomas Cantelli, le 11 février de l'an 1500, le pavillon français qui flottait sur les remparts de Parme, pour y substituer celui du duc; ce qui occasiona de grands tumultes dans cette ville, et coûta la tête à Cantelli, le 23 mars de l'année suivante. Mais déjà Jean-Jacques Trivulce, qui venait de remplacer le maréchal de Chaumont, dans le commandement de l'armée du roi Louis XII, s'avançait. Il avait pris Concordia; Bologne lui ouvrait ses portes; le 21 mai, Parme suivit le même exemple: et Montechiarugolo assiégé, quoique vaillamment défendu, fut pris par les Français dans les premiers jours de juin, confisqué et donné, en récompense de leur service, à MM. de Prie et de Gimel. Ce dernier fut quelque tems commandant à Parme. L'auteur du *Diorio Ferrarese* (pag. 386), dit que la prise de la forteresse de Montechiarugolo coûta aux Français sept chariots remplis de morts, que l'on rapporta à Parme pour les y ensevelir. Christophe, dépouillé de ses états, servit les Florentins, puis l'empereur Maximilien, avec lequel il ne fut pas non plus très-fortuné. François IV, marquis de Mantoue, lui confisqua, le 27 juin 1506, les biens qu'il pouvait avoir dans le Mantouan, ainsi que ceux de François, son frère, pour les punir d'avoir fait des irruptions à main armée dans ses états, et en investit Françoise Bentivoglio, femme de Gui le Protonotaire, leur oncle. Lorsque le comte François eut racheté Montechiarugolo, en 1503, Christophe se retira à Coënzo, fief dont il fut investi par Maximilien I. Absout et rétabli dans ses biens allodiaux, par Louis XII, suivant les lettres-patentes de ce prince, expédiées de Blois au mois de janvier 1508, il vint habiter Parme, et vécut jusques au-delà de l'année 1542. On ignore celle de sa mort. Il avait épousé IPPOLITA, fille de Robert San-Severino, général célèbre, tué en 1487, qui se trouva à presque toutes les affaires de son tems. Il en eut Marsilio et Frederic, comte de Coënzo, dont la postérité s'éteignit peu après, et dont les biens furent recueillis par le comte Pomponin Torelli. Marsilio l'aîné eut entr'autres enfants Barbara, célèbre en Italie par ses poésies comme par sa beauté, mariée en premières noces, avant le mois d'octobre 1491, à Hercule Bentivoglio, noble bolonais et ferrarais, et poëte lui-même. Elle fut tendrement aimée d'Hercole Strozzi, egalement noble et poëte ferrarais, qui l'épousa, en 1508, après la mort de son premier mari. Mais un rival, jaloux de cette union, poignarda son époux treize jours après ses noces. Barbara fut inconsolable de sa perte. Elle fit un sonnet touchant à ce sujet, qu'on trouve dans les *Rime scelte de Poeti Ferraresi* de *Bergalli*: il est rapporté ci-dessous (1). Après avoir fait son testament à Bologne, le 7 novembre de l'an 1533, elle vint finir, peu après, ses jours à Parme dans des sentiments chrétiens.

---

(1) Spenta è d'Amor la face, il dardo è rotto,
E l'arco, e la faretra, e ogni sua possa,
Poi ch' ha Morte crudel la pianta scossa,
A la cui ombra cheta io dormia sotto.
Deh! perchè non poss' io la breva fossa
Seco entrar dove hallo il destin condotto,
Colui, che appena cinque giorni, et otto
Amor legò pria della gran percossa?
Vorrei col foco mio quel freddo ghiaccio
Intepidire, e rimpastar col pianto
La polve, e ravvivarla a nuova vita;
E vorrei poscia baldanzosa, e ardita
Mostrarlo a lui, che ruppe il caro laccio,
E dirgli: Amor (mostro crudel!) può tanto.

(Ce sonnet se trouve aussi dans Borsetti, *Hist. almi Ferrar. Gymnasii.*)

FRANÇOIS, *seul.*

1503. François Torelli, fils du comte Marsilio, commença par servir sous le général Paul Vitelli, décapité depuis en 1499. Il eut ensuite une compagnie de cent hommes d'armes sous Charles VIII; et sous Louis XII, il se distingua, comme on l'a vu, au siége de Milan. Ayant racheté Montechiarugolo de MM. de Gimel et de Prie, il rentra, en avril 1501, dans cette forteresse, où il trouva son palais entièrement devasté. Le maréchal Trivulce, sous lequel il avait combattu, et qui l'aimait beaucoup, lui donna en mariage Damigella, sa nièce (1), que les historiens ont tant célébrée, et dont l'esprit et l'érudition étaient regardés comme un prodige : *ut potiùs prodigium quàm fœmina existimetur.* C'est l'expression de Philippe de Bergame, auteur contemporain, qui la voyait souvent. (Voy. *De claris selectisque Mulieribus.*)

François donna au roi François I, lors de son arrivée en Italie, des preuves de son attachement à ses intérêts, en conduisant à son service tout ce qu'il put ramasser de troupes. Il paraît qu'il combattit avec lui à la bataille de Marignan. Le roi le prit tellement en affection, qu'à son passage à Parme, en décembre de la même année, il daigna l'aller voir à Montechiarugolo, où le comte eut le bonheur de le recevoir et de le traiter ainsi que toute sa cour. Ce prince, donna cette année, au comte François, le gouvernement de Parme. Ayant besoin de renfort, Torelli y fit venir, le 6 avril 1516, trois compagnies d'ordonnance de gascons; mais elles y causèrent tant de désordres et de pillage, qu'il fut obligé de les renvoyer, pour empêcher les habitants de se révolter. Les soins qu'il prit pour contenir les Parmesans, la sévérité dont il fut obligé d'user envers eux, son zèle à protéger les Français et à soutenir les intérêts du roi, l'ayant rendu odieux, la ville envoya, le 4 mai, Damien Cornazzano l'accuser à Milan, et le comte jugea à propos de s'y rendre le 18 pour se justifier. Au mois de mai 1517, François secourut le comte de Novellara, qu'Achille, comte de Guastalle, voulait attaquer. Craint de ses ennemis, aimé de ses sujets, considéré des souverains, heureux dans son intérieur, il s'occupait avec sa femme des sciences et des lettres, lorsque la mort l'enleva dans la force de l'âge, le 6 septembre 1518. On lui fit les funérailles les plus magnifiques qu'on eût vues à Parme, à ce que disent les historiens. François laissa de Damigella Trivulzia, Paul, qui suit; et quatre filles : Angiola, femme du comte Winceslas Rangone; Paule, mariée, le 16 juin 1518, au comte Jean-Pierre Belgiojoso; Orsine, et Nastasie. Il eut dans sa jeunesse un batard, nommé Gaspar, qui se fit un nom par ses poésies.

François augmenta les faubourgs de Montechiarugolo, rétablit les fortifications de la forteresse, qu'il garnit d'une belle artillerie de bronze toute à ses armes. (Elle fut depuis emportée par les Allemands à l'arsenal de Mantoue, et vendue au milieu de ce siècle.) François avait considérablement augmenté les impositions sur Guastalle, comme il paraît par un bref d'absolution du 24 août 1517, qu'il avait obtenu à ce sujet du pape Léon X, pour tranquilliser sa conscience.

PAUL.

1518. Paul, fils de François Torelli, lui succéda en bas âge sous la tutelle de Trivulcia, sa mère. Cette dame, pendant sa régence, fonda, l'an 1522, suivant les intentions de son époux, un couvent de Récollets, nommé *Sainte-Marie-les-Grâces, hors des murs de Montechiarugolo.* Tandis qu'elle travaillait aux édifices de cet établissement, qui ne furent achevés qu'après sa mort, arrivée en 1528, le comte Paul, son fils, se rendit à la cour de Vienne pour faire sa cour à Charles-Quint, passa ensuite à Cracovie (1) sur l'invitation de Bonne, reine de Pologne, fille de Jean Sforce, duc de Milan et femme de Sigismond I. Cette princesse, qui se ressouvenait que sa maison devait son élévation à Gui II Torelli, fit, au comte Paul, l'accueil le plus distingué, et engagea son époux, entr'autres marques d'honneur, à le déclarer *noble polonais;* titre qui paraît avoir été renouvelé ou confirmé à ses descendants. Le comte, pendant son séjour dans ce royaume, fut chargé secrètement des intérêts du pape Clément VII.

De retour à Rome, il rendit compte au pontife de sa négociation; après quoi, il s'occupa à défendre ses droits sur le comté de Guastalle, que Ferrant de Gonzague était sur le point d'acheter de la comtesse Louise Torelli, dernière héritière de sa branche. En vain Clément VII le recommanda-t-il, par un bref du 30 mars 1528, au duc de Milan; en vain la reine Bonne écrivit-elle à ce prince pour l'engager à se montrer favorable à Paul, le crédit qu'avait Ferrant de Gonzague auprès de Charles V l'emporta. Les Guastallais, se sentant soutenus, allèrent jusqu'à refuser au comte Torelli sa part des impositions et des droits régaliens. La cour impériale accueillit mal ses plaintes à ce sujet. Alors le pape Paul III, auquel il s'adressa, prit sa défense, et mit, en 1535, la ville de Guastalle sous un interdit, dont elle ne fut relevée qu'en 1541. Ce pape n'avait pas plus le droit de se mêler des affaires temporelles de Guastalle, que le duc de Milan et Charles V, tandis que les héritiers naturels existaient, d'autoriser la comtesse Louise Torelli à vendre un fief substitué dans la ligne masculine, aux termes des investitures, qui rappelaient les agnats jusqu'à l'infini. Paul, désolé de voir ainsi le comté de Guastalle lui échapper et sortir pour toujours de sa maison, ne voulut jamais vendre à Ferrant de Gonzague les droits qui lui restaient. Peu d'années après, il eut encore le chagrin d'être sur le point de reconnaître pour suzerain Pierre-Louis Farnèse qu'il haïssait, au lieu du duc de Milan et du pape auxquels il était attaché. Toutes ces contrariétés l'affectèrent et avancèrent ses jours; il mourut le 2 janvier 1545, six mois avant que le duc Pierre-Louis reçut l'investiture de Parme.

Paul fut marié deux fois. De la comtesse Isabelle Contrari,

(1) Damigella Trivulcia, née vers 1479, était fille de Jean Trivulce, seigneur milanais, et d'Angelle Martiningue de Brescia. Dès l'âge de douze ans, elle était un objet d'admiration, et sa mémoire fut citée comme une chose extraordinaire; elle composa des harangues, des épîtres et des poésies grecques et latines. Sa réputation s'étendait dans presque toute l'Europe. Betinelli, *Risorgimento d'Ital.*, part. 2, cap. 2; Quadrio, *Storia e ragione d'ogni poesia*, vol. 7, pag. 70 et 71; Tiraboschi, *Storia della litterat. Ital.*, tome I, part. 2, pag 12, et nombre d'autres auteurs en parlent avec éloge. Devenue veuve, en 1518, elle se livra toute entière à l'éducation de son fils, à l'étude et à la prière, et finit ses jours le 2 mars 1528. L'Ariosta l'a célébrée, chant 46, 58, 4.

Veggo Ippolito Sforza, e la nodrita,
Damigella Trivulzia al sacro Speco.

(1) Paul, en Pologne, fut étroitement lié avec Samuel Maciejowski, fils de Bernard de Maciejow, castellan de Lublin, évêque de Cracovie, et grand chancelier de la couronne, qui croyait descendre des Torelli d'Italie Ugossius, en effet (*Hist. Polon.*, p 739, en parlant d'André Ciolecа, évêque de Plotsk, dit *Præfatus autem Andreas genere nobilis erat de Domo Taurorum* Bernard Maciejowski, neveu de Samuel, qui avait fait ses études à Rome, et devint depuis évêque de Cracovie, archevêque de Guesne, et cardinal, fut aussi l'ami intime du comte Pomponio, chez lequel il séjourna plusieurs fois à Montechiarugolo, en allant à ses ambassades. Ce furent ces liaisons qui amenèrent depuis la transplantation en Pologne d'une branche des comtes de Guastalle et de Montechiarugolo, en la personne de Joseph Salinguerra Torelli (en *Polonais* Cioleck), qui s'établit dans ce royaume, après avoir épousé Sophia Poniatowska, et dont un descendant occupe aujourd'hui (1785) le trône.

sa première femme, il n'eut qu'un fils, François, qui, étant passé en France, fut aumônier du roi Charles IX, et abbé commendataire de Lezat. Sa seconde femme, qu'il épousa vers 1520, fut Beatrix, fille de Jean-François-Pic, comte de la Mirandole et de Jeanne Caraffa, nièce du pape Paul IV. (Le fameux Jean Pic, surnommé le Phénix de son siècle, était son oncle.) C'est du chef de Béatrix que cette principauté se trouva dévolue à la maison Torelli, vers la fin du siècle dernier. Paul eut de ce second lit trois fils et deux filles; 1°. Pomponio qui suit; 2°. Paul-Camille, qui, étant passé au service de France, sous Henri II, se distingua beaucoup au siége de Metz, en 1552, fut fait colonel dans les guerres d'Italie, en 1557, sous le duc de Guise, et mourut jeune; 3°. Adrien, colonel d'infanterie au service d'Espagne, ensuite de cavalerie au service du pape, puis, dans le même grade, au service de France, mort à Niort, au retour du siége de Saint-Jean-d'Angely. Les deux filles furent N., religieuse aux sœurs Blanches de Reggio, et Angiola, mariée, en 1566, à Frederic, comte de Coenzo, mort vers 1570. Paul cultiva les lettres et les mathématiques avec succès. Il jouissait d'une haute considération personnelle. Il reçut à la fois à Montechiarugolo, le pape Paul III, six cardinaux, le duc de Ferrare et toute leur cour, et pendant plusieurs jours, leur y donna des fêtes. Il aimait beaucoup la magnificence et les arts. Ayant réuni des biens allodiaux très-considérables pour ces tems-là, ses dépenses de luxe ne l'empêchèrent pas de faire des établissements très-utiles pour ses sujets, qu'il ne foula jamais, et dont il fut long-tems regretté.

POMPONIO.

1545. Pomponio, né vers 1539, resta sous la tutelle de Béatrix Pic de la Mirandole, sa mère, et du cardinal Augustin Trivulce, qui, cédant tous deux aux sollicitations de Ferrant de Gonzague, lui aliénèrent, le 31 octobre 1545, les droits que leur pupille conservait sur Guastalle, et dont le comte Paul, son père, n'avait jamais voulu traiter. Elevé au sein de l'université de Padoue, Pomponio y fit les plus grands progrès. Voyageant ensuite dans le midi et dans le nord de l'Europe, chose rare dans ces tems-là, il laissa partout des marques de son érudition et de son esprit. La mort de ses frères le rappela à Montechiarugolo; ce fut là qu'il composa ses poésies latines et ses *rime amorose*, fruit de sa jeunesse. En 1566, il accompagna, en Flandre, Marie de Portugal, destinée au prince Alexandre Farnèse. A son retour, le cardinal Alexandrin (1) lui fit épouser Isabella Bonelli, sa sœur, petite-nièce du pape Pie V, qui, dans cette occasion, ne fit rien pour elle, disant *qu'Isabelle avait assez de ses vertus*. Pomponio donna bientôt tous ses soins à l'academie des Innominati, qu'il avait, conjointement avec le docteur Eugène Visdomini, engagé le duc de Parme à fonder en 1574. Le surnom qu'il y adopta, suivant l'usage, fut *il Perduto*. Il y donnait des leçons sur le droit naturel, science alors au berceau, et sur la poétique. Mais des occupations plus sérieuses l'enlevèrent à ses travaux littéraires. Alexandre Farnèse voulant tenter d'obtenir la restitution de la citadelle de Plaisance, demanda, dit M. de Thou, au duc son père, quelqu'un à qui sa naissance et la connaissance des affaires pût donner quelque poids auprès du roi d'Espagne. Le duc Octave ne vit que Pomponio Torelli capable de conduire cette négociation délicate. Plaisance était tombée, comme on l'a vu, entre les mains de Charles V, après la mort funeste de Pierre-Louis. Elle fut rendue aux Farneses, par Philippe II, en 1556; mais ce prince s'étant réservé la citadelle, où il avait mis une forte garnison, qu'Octave devait payer, le tenait toujours en échec par ce moyen. Il était difficile au duc de Parme, sans forces, d'obtenir la remise de cette place d'un monarque tout-puissant, et dans le fond du cœur, son ennemi.

Muni de ses pleins pouvoirs, le 19 octobre 1584, Pomponio alla joindre Alexandre Farnèse sous Anvers. Ayant passé quelque tems avec lui à Bevereo, pour prendre des instructions plus détaillées, il le quitte, le 14 novembre, et après s'être arrêté quelques jours à la cour de France, arrive en Espagne. Le comte trouva Philippe II à Barcelonne. Son premier soin fut de gagner ses bonnes grâces, et il y mit tant d'habileté, que le roi prêtant l'oreille à ses propositions, chargea le cardinal de Granvelle et don Juan d'Idiaguez, secrétaire d'etat, de traiter avec lui sur cet objet, desirant que ses autres ministres l'ignorassent. Au bout d'un an, Pomponio s'aperçut que, suivant l'usage d'Espagne, on cherchait à l'amuser et à gagner du tems. « Alors il quitta le personnage de négociateur, pour prendre celui de médiateur, et leur fit entendre » qu'il était dangereux de traîner trop cette affaire en langueur, » parce que, quoiqu'il n'eût aucun lieu de le croire, il pouvait cependant arriver que, de son côté, le prince de Parme » tirerait aussi le siége d'Anvers en longueur, ce qui apporterait un très-grand préjudice au succès que S. M. C. avait » lieu d'espérer ». Ces paroles rapportées au roi, firent une impression terrible sur son esprit, et le décidèrent à la restitution de la place. Mais le roi ne voulait la remettre qu'au prince de Parme, Alexandre Farnèse, qui lui avait rendu de si grands services, et qu'il désirait obliger. Le duc, que le roi était bien aise d'humilier, ne pouvait, de son côté, souffrir qu'on lui donnât cette mortification. Il fallut tout l'art et l'esprit de Pomponio, pour ramener le monarque espagnol sur ce point, qui fut enfin obtenu. Le duc de Terra Nova, gouverneur du Milanez, remit alors la citadelle de Plaisance, le 15 juillet 1585, à Ranuce Farnèse, qui la reçut au nom d'Octave, son aïeul. (Voy. *hist. univers. de M. de Thou*, tom. IX, pag. 442 et suivantes.)

A Parme, on avait cru la négociation manquée: la joie que son heureuse réussite occasionna, fut si grande, que le peuple allant en foule au devant de Pomponio, l'enleva, malgré lui, de dessus son cheval, et le porta en triomphe sur ses épaules, jusques dans l'appartement même du duc Octave. (Poggiali, *Memor. Istor. di Piacenza*, tom. X, pag. 228.) Pomponio, aimé de ce prince, chéri d'Alexandre, son fils, craint et respecté de Ranuce Farnèse, qui était incapable d'aimer personne, remplaça ce dernier comme président de l'académie des Innominati, et fut en même tems reçu à celle des *Ricovrati* et des *Fecondi*, de Padoue. Il fit un voyage à Rome, en 1588, pour voir Sixte-Quint. La mort l'enleva, le 12 avril 1608, à Parme: son corps fut déposé à l'église de l'Annunziata de cette ville, dans une chapelle de sa maison. Bernardino Baldi, son ami, fit ce distique pour mettre sur sa tombe:

Parcere si meritis hominum mors improba vellet,
Non te, Pomponi, clauderet iste lapis.

D'Isabella Bonelli, née à Bosco, le 8 mai 1554, qu'il avait épousée le 24 novembre 1573, morte l'an 1591, Pomponia laissa, 1°. Paolo, né l'an 1576, qui renonça à ses droits d'aînesse pour suivre l'église; prélat vertueux et savant, employé comme légat dans diverses missions difficiles, archevêque de Rossano, grand-inquisiteur de Malte, mort à Rome en avril 1630; 2°. Pio, qui suit; 3°. François, grand-chambellan du grand-duc de Toscane, dont la postérité est éteinte; 4°. Marsilio, chevalier de Malte, en 1588, mort avant 1608; 5°. Pompilio, aussi chevalier de Malte, mort jeune; 6°. Salinguerra, né en 1587, souche des branches de

(1) Il fut légat en France, en Espagne et en Portugal. Ce fut par ses soins que se conclut, le 20 mai 1571, la fameuse ligue contre les Turcs, dont la victoire de Lépante fut la suite.

Pologne et de France (1). Les filles sont, 1°. Clélie, mariée, en 1604, à J. B. Mesi, comte de San-Michele, décapité à Parme, en 1612; 2°. Flavie, mariée au comte Girolemo Bernieri, neveu du cardinal Sant-Angelo: 3°. Ersilie, alliée au comte François Anguisciola, de Plaisance. Outre ces enfants, il avait eu, avant son mariage, d'une villageoise appelée Ca-

---

(1) *BRANCHE DE FRANCE.*

1587. Gui-Sévère Salinguerra, dit Salinguerra IV, sixième fils du comte Pomponio Torelli, né à Parme, le 3 février 1587, élevé à Rome, épouse, à Montechiarugolo, le 25 août 1610, Prudence Lanfranchi, d'une maison illustre de Pise. Après avoir eu quelques différents avec ses frères, au sujet de son apanage et de la primogéniture établie en faveur du comte Pio, il alla se fixer à Bosco, près d'Alexandrie, chez ses parents maternels, les Bonelli, marquis de Cassano. Il était dans le Parmesan, lorsque Pio Torelli fut décapité, et le bonheur de n'être qu'apanagé le sauva d'être impliqué dans le procès de son malheureux frere; mais il y perdit ses biens. Entré au service du duc de Savoie, qui le distinguait beaucoup, il fut lié d'amitié avec le célèbre cavalier Marino et le Tassoni, auteurs des poëmes de l'*Adone* et de la *Secchia rapita*. Blessé ensuite grièvement au siége d'Asti, et ayant reçu dans une autre affaire une contusion à la tête, dont sa raison resta quelque tems altérée, il mourut à Bosco, des suites de cet accident, en 1615. Sa femme le suivit au tombeau, le 28 décembre 1618, et leurs cendres réunies, furent déposées dans le sépulcre des Bonelli. Ils laissèrent de ce mariage, Philibert, qui suit; et Joseph Salinguerra, auteur de la branche de Pologne.

Philibert, fils puiné de Salinguerra IV, et petit-fils de Pomponio Torelli, comte de Montechiarugolo, né à Bosco, le 30 décembre 1613, tenu sur les fonts de baptême le 2 janvier 1614, au nom du prince Emmanuel Philibert de Savoie et de la duchesse de Mantoue, resté orphelin en 1618, fut élevé par les marquis Bonelli. Il entra au service du roi d'Espagne Philippe IV; séjourna quelques années à Naples; passa ensuite en France, et de là à Turin. Marié, en 1643, à Clomia Fazza, issue d'une maison ancienne de Naples, femme d'un esprit et d'une beauté célèbres, il transigea, le 1er. août 1646, avec le comte Adrien Torelli, son cousin, au sujet des biens de Gualtiéri, et tenta, par la protection de la maison de Savoie, de rentrer dans ceux qui lui avaient été confisqués dans le Parmesan; mais le duc Charles-Emmanuel II, se disposant à marier Marguerite Yolande de Savoie à Rainuce II Farnese, laissa de côté l'affaire de la restitution des biens de Philibert, qui déplaisait au duc de Parme. Philibert, aigri par cette contrariété, eut le malheur d'oublier ce qu'il devait à ses bienfaiteurs. Comme il s'échappait, pour se réfugier en France, il fut assassiné au pied du Mont-Cenis, en 1659. Sa femme, inconsolable, ne lui survécut que peu de tems, et finit ses jours à Turin l'année suivante. Dans son testament, fait à Parme, en 1646, Philibert, à défaut du comte Joseph, son fils unique, rappelait, pour ses héritiers, les branches établies en Pologne et en Lombardie.

Joseph I, né à Turin, le 26 septembre 1645, après avoir fini son éducation à Rome, passa à Naples. Il fut successivement au service de Charles II, roi d'Espagne, et des ducs de Savoie, qu'il quitta ensuite pour parcourir l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, la Turquie, les Pays-Bas, l'Angleterre et la France. Doué d'une mémoire et d'une activité incroyables, il embrassa avec ardeur les études de toute espece. A la connaissance de la plupart des langues de l'Europe, il joignait une érudition vaste; mais ce génie ardent était malheureusement porté à la satire. En ayant usé successivement contre les ducs de Parme, et contre Victor Amédée II, qui l'avait protégé d'abord, et ensuite abandonné, il fut forcé de se réfugier en France pour sauver sa tête mise à prix, et d'y vivre ignoré quelque tems. Charles IV de Gonzague, dernier duc de Mantoue, l'aimait particulièrement, et les espérances qu'il lui avait données, de le faire rentrer dans les bonnes grâces du duc François Farnese, et d'engager ce prince à le rétablir à Montechiarugolo, s'étant évanouies, Joseph en fut accablé de chagrin. Saisi d'une fievre bilieuse à Mantoue, il y fit son testament le 10 mars 1702, par lequel il instituait ses enfants héritiers par parties égales, déclarant qu'il n'y aurait lieu à une primogéniture que pour les biens de fidéi-commis et les fiefs situés en Italie. Il rappelle aussi, à leur défaut, comme le comte Philibert, son pere, les branches de Pologne et de Lombardie. Echappant à cette maladie et à de nouveaux périls, de retour en France, il y fut persécuté jusqu'au dernier moment par ceux qu'il avait si injustement offensés, et périt empoisonné, à Paris, le 7 octobre 1707. Il avait épousé, en 1696, N..... Masson, d'une famille chapitrale de Franche-Comté, dont il

BRANCHE DE FRANCE.

laissa, outre deux filles mortes sans alliances, deux enfants mâles; Joseph-Philippe et Claude, qui suivent.

Joseph-Philippe, né à Paris, en 1697, élevé à Rome, fut quelques années au service du pape, qu'il quitta pour passer en France en 1723. Aux talents pour la poésie, dont il fut doué comme ses aïeux, il réunit de grandes vues politiques qui l'égarerent. Il épousa, en 1748, Anne-Thérèse-Monnerqué de Razoncourt, d'une famille noble, originaire de Champagne; et de ce mariage, sortirent quatre enfants, Claude-Philibert, Cyr-Gabriel, Isaac-Joseph, et une fille nommée Adélaïde.

Claude, deuxième fils de Joseph I, né à Paris en 1699, élevé avec son frère à Rome, fut d'abord destiné à l'église, et reçut les ordres mineurs. Ensuite étant entré au service de France dans la cavalerie, il fut obligé de le quitter, quoique fort jeune, à cause des violents accès de goutte dont il était tourmenté. Du courage pour supporter de grandes infortunes, des vertus intérieures et chrétiennes, et de bonnes actions ont rempli sa longue et estimable carrière, terminée en 1783, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il avait cultivé les belles-lettres et les mathématiques. On a de lui un traité de fortifications, écrit en italien, dont on fait cas, mais qui n'a jamais été imprimé. De Claude-Louise Monnerqué, qu'il avait épousée en 1755, morte le 9 février 1790, il a laissé un fils unique, Joseph II, onzième comte du nom, né à Paris, colonel de cavalerie au service de France, et chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas.

BRANCHE DE POLOGNE.

Joseph Salinguerra, cinquième du nom, fils de Salinguerra IV et petit-fils de Pomponio Torelli, comte de Montechiarugolo, né le 7 janvier 1612, échappa, avec Adriano, son cousin, aux satellites de Rannuce I Farnèse, par l'humanité et la pieuse reconnaissance des Récollets de Montechiarugolo, et fut élevé à Gualtiéri, sous les yeux de la comtesse Bentivoglio, veuve du comte Pio Torelli, son oncle. Appelé par les Maciejowski, Joseph Salinguerra passa en Pologne, où, à l'exemple de cette famille, il polonisa son nom en Ciolek, traduction du nom italien Torelli, comme on le voit par les actes où il est intitulé: *Illustris et magnificus Josephus Salinguerra, comes Ciolech, filius olim illustris et magnifici Salinguerræ comitis Montisclariculi.* Profitant de l'indigénat accordé à ses pères, il s'établit dans ce royaume, où il avait épousé, fort jeune, Sophie, fille d'Albert de Poniatow ou Poniatowski, et d'Anne Leszczynska, qui lui apporta partie du fief de Poniatow. Il mourut vers 1650, laissant de ce mariage un fils, qui suit, et une fille religieuse.

Jean Torelli de Poniatow, ou Ciolek Poniatowski, né, le 12 décembre 1630, à Cracovie, attaché d'abord, comme gentilhomme d'honneur, à Marie-Louise Gonzague, reine de Pologne, se trouva, en juin 1651, à l'affaire où le roi Jean-Casimir V mit en fuite Chmielinski et le kan des Tartares; il fit toute la guerre contre Charles-Gustave, roi de Suède, et mourut de plusieurs blessures qu'il avait reçues. Jean avait épousé, à Cracovie, le 23 novembre 1650, Hedwige, fille de Stanislas Maciejowski et d'Ursule Rapstinska, petite-nièce du cardinal Bernard Maciejowski, dont il laissa un fils unique nommé François.

François, deuxième du nom, né à Cracovie, le 3 octobre 1651, fut fort aimé du roi Michel Korihut Wiesnowiecki, et suivit plusieurs fois Jean Sobieski III dans ses expéditions, ou plutôt dans ses triomphes contre les Turcs. D'Hélène N....., qu'il avait épousée le 8 janvier 1673, il a laissé, outre plusieurs enfants morts, à ce que l'on croit, sans postérité, Stanislas, qui suit.

Stanislas I, né en 1675, tourmenté du désir d'acquérir de la gloire, passa dans sa tendre jeunesse au service de Suède. Ayant conduit au-devant des Saxons, par des bois et des défilés, un détachement de l'armée, qui arriva deux jours plutôt qu'on ne pouvait l'espérer,

therine, un fils naturel, nommé Pompilio, reçu, malgré sa bâtardise, chevalier de justice, à Malte, en 1582, comme descendant de maison souveraine.

Pompooio recueillit les biens de la branche des comtes de Coënzo, et obtint des privileges des ducs de Parme, en faveur des habitants de Montechiarugolo. Il est à remarquer que, réunissant les talents littéraires et politiques, il n'en abusa jamais. Pour faire connaître cet homme célèbre, presque ignoré en France, nous en rapporterons ici dessous, le portrait qu'en fait un auteur contemporain (1).

BRANCHE DE POLOGNE.

Charles XII jugea ses talents, se l'attacha et en fit son aide de camp. Il avait déjà sa confiance, lorsque ce prince, vainqueur de la Pologne, déposa Frédéric-Auguste le 15 février 1704. Mais Auguste étant remonté sur le trône, en 1709, pour se venger du comte Stanislas, le bannit à jamais du royaume, et confisqua ses biens. Ayant constamment suivi la destinée bisarre de Charles XII jusqu'à sa mort, Stanislas, en 1719, revient en Suède. La reine Ulrique-Eléonore, sœur de ce monarque, lui offre tout ce qui peut le récompenser de tant de services rendus au feu roi. Mais celui-ci témoigne qu'il est polonais, attaché à sa patrie, et se contente de lui demander le diplôme original d'abdication de la couronne, que Charles avait forcé le roi Auguste de signer en 1704. La reine le lui ayant accordé, le comte Stanislas instruit le roi de Pologne, son maître, que tous les liens qui l'attachaient à un héros, son ami, sont rompus par sa mort; qu'il désire rentrer dans l'obéissance de son souverain naturel, et qu'il lui remettra le diplôme d'abdication de sa couronne dont il est possesseur. Auguste, pour qui cet acte était si important, reçut Stanislas à bras ouverts, lui rendit tous ses biens, ses privilèges, et le fit sous-veneur du grand duché de Lithuanie. Il augmenta en faveur sous Auguste III, et, avec les deux princes Czartorinski, forma ce triumvirat, qui, tantôt avec le comte de Bruhl, tantôt malgré lui, gouvernait le royaume. Successivement général des gardes royales, premier régimentaire des armées de la couronne, staroste de Lublin et Stryish, grand-trésorier de Lithuanie, palatin de Masovie, castellan de Cracovie, chevalier de l'Aigle-Blanc, il mourut le 3 août 1762, comblé d'honneurs et de gloire, laissant de la princesse Constance Czartoriska, qu'il avait épousée le 14 septembre 1720, outre deux filles, Louise, née en 1728, mariée au comte Zamoyski, et Isabelle, née en 1730, alliée au comte Clément Braniçki, grand-général de la couronne, huit fils, 1°. Casimir, né en 1721, grand-chambellan de la couronne, créé prince, ainsi que ses frères, le 18 décembre 1764, marié à Apollonia Ustrzycka, dont deux enfants, Stanislas, grand-trésorier de la couronne, et Constance, alliée au comte Louis Tyszkiewicz; 2°. Jacques; 3°. François; 4°. Alexandre; 5°. Michel-Louis: tous morts jeunes ou sans postérité; 6°. Stanislas, qui suit; 7°. André, né en 1734, mort en 1773, marié en 1760 à Marie-Thérèse, comtesse de Kinsky, dont un fils, Joseph, né le 3 mai 1766, chevalier des ordres de Saint-Stanislas et de l'Aigle-Blanc, blessé à Sabatz, dans la dernière guerre contre les Turcs, général-major et colonel-propriétaire des gardes de la couronne; et une fille, Marie-Thérèse, née le 28 novembre 1763, mariée au comte Tyszkiewicz, grand-référendaire de la couronne; 8°. Michel-Georges, né le 12 octobre 1736, archevêque de Gnesne, premier prince et primat de Pologne, chevalier de Saint-Stanislas et de l'Aigle-Blanc.

Stanislas II, douzième comte du nom, descendant par les Cioleck, ou Torelli, ses pères, au vingtième degré de Gui Salinguerra, premier souverain de Ferrare, et au vingt-huitième de Ludophe, duc de Saxe, en 856, issu par la princesse Czartoriska, sa mère, du sang des Jagellons, grands-ducs de Lithuanie et depuis rois de Pologne, naquit, le 17 janvier 1732, à Wolczyn, en Lithuanie, voyagea dans l'Allemagne, en France et en Angleterre. Successivement envoyé de Pologne à la cour de Russie, grand-pannetier de Lithuanie, chevalier de l'Aigle-Noir et de Saint-André; il fut élu roi de Pologne le 6 septembre 1764, proclamé le lendemain, et couronné le 25 novembre suivant. (Voy. son article à la *Chronologie des ducs et rois de Pologne.*)

En faisant mention des branches issues des comtes de Guastalle et de Montechiarugolo, depuis le moment qu'elles ont perdu ces fiefs, nous nous sommes écartés de la règle générale que nous nous étions prescrite pour les grands feudataires; mais nous avons cru devoir faire cette exception pour une maison souveraine, aussi intéressante par ses malheurs que célèbre par son origine, par la quantité de grands hommes qu'elle a produits, et dont l'histoire est peu connue en France; et nous avons cru que nos lecteurs nous en sauraient gré.

PIO.

1608. Pio, second fils de Pomponio Torelli, succède à son père dans le comté de Montechiarugolo et de Coënzo, en vertu de la renonciation de Paul, son aîné, depuis archevêque de Rosano, et de la primogeniture, que le duc Octave avait établie en sa faveur, le 9 avril 1577, par laquelle le fief et les allodiaux de Montechiarugolo réunis, se trouvaient substitués pour toujours dans sa ligne directe, et, à son extinction, dans celle de ses autres frères et de leurs descendants jusqu'à l'infini. Cette vue sage du comte Pomponio semblait devoir conserver à jamais la richesse et la splendeur de sa maison. Le duc Ranuce II avait confirmé cette disposition, par lettres-patentes du 9 novembre 1594; mais il n'en laissa pas jouir Pio longtems, et quatre ans après, il lui fit trancher la tête, ainsi qu'au comte Masi, son beau-frère, et à cinq autres grands vassaux, les plus riches de ses états, sous prétexte qu'ils étaient entrés dans une conspiration tramée contre lui (*Voy.* ces détails à la note qui se trouve au bas de l'article de Ranuce I, aux *ducs de Parme et de Plaisance.*)

Pomponio semblait avoir prévu ce malheur, et dans son testament, il avait declaré que celui de *ses descendants, possesseur du comté de Montechiarugolo, qui se serait rendu criminel par le fait ou l'intention de quelque rebellion envers le suzerain, se trouverait alors déchu dudit fief, qui passerait dès l'instant même au frère le plus proche du coupable.* On n'eut aucun égard, ni à cette disposition, ni aux services rendus par ce grand homme, ni à l'innocence des frères du comte Pio. Le duc de Parme confisqua les comtés de Montechiarugolo et de Coënzo, avec toutes leurs dépendances, les déclarant à jamais réunis à la chambre du domaine ducal, à laquelle ils sont restés affectés depuis ce tems. C'est ainsi que cette infortunée maison fut dépouillée du dernier de ses fiefs.

Le crime de Pio fut de posséder de grands biens, et de faire ombrage, par son nom et ses alliances. Arrêté, le 10 novembre 1611, dans l'antichambre du duc, par le comte Galéas Scotti, après être resté six mois neuf jours en prison, il fut conduit, le 19 mai 1612, à l'échafaud, et décapité au son de la cloche. Sa tête resta attachée aux murs du palais, et son corps fut reçu et enseveli à la chapelle de Saint-Jean des Décollés de Parme.

Le duc, par réflexion, voulut s'emparer d'Adriano, souche

(1) Dalla qualita del conte Pomponio Torelli non dirò altro, poichè sapete tutti, com egli sia privilegiato di persona, d'aspetto, di leggiadria, e di maniere, che lo rendono riguardevole al mondo per uno de' più belli et più gratiosi cavalieri dell' Europa. Ma questi sono beni del corpo, et beni se non commuoi, almeno caduchi. Volgiamo gli occhi all' immortalità del suo nome, e confessiamo, che forsi non si trova hoggi altro cavaliere, che al pari di lui si sia felicemente, et gloriosamente faticato intorno allo studio delle belle, et polite Lettere, et che con molta maraviglia nostra sia giunto al segno del gran Teologo, del buon Filosofo, dell' eccellente Poeta, del felice dicitore in prosa, ed in rima, e del possessore di varie dottrine, come ne fanno ampia fede gli scritti suoi più facili ad invidiare, che ad imitare. (Voyez *Ghirlanda della contessa Angela Bianca Beccaria*, pag. 204.)

Outre ses poésies latines et italiennes et le *Trattato del debito del cavaliere*, que les Italiens appellent *un livre d'or*, on a encore de Pomponio les tragédies de *Galatée*, *Victoire*, *Polidore*, *Tancrede et Mérope*, dont la dernière a acquis et conservé une juste célébrité. Tous ces ouvrages furent imprimés à Parme, par Viotti, vers 1600.

de la branche d'Italie (1), fils du malheureux Pio, et de Joseph Salinguerra, son neveu, alors au berceau, croyant ut'le d'éteindre, par leur mort, toute réclamation aux biens confisqués. Les Recollets de Montechiarugolo, que Paul Torelli avait fondés, en furent instruits; touchés du danger que couraient leurs maîtres, ils enlevèrent, au péril de leur vie, ces deux enfants de la forteresse, pour les retirer dans le couvent; et tandis que quelques coups de fusil, tirés par les fenêtres, arrêtaient, un instant, les archers du duc, un frère, nommé Giacomo, les avait déjà transportés au-delà de l'Enza, rivière qui sépare le Parmesan du Modénois, et les laissa tous deux en sûreté à Gualtiéri. Un tableau, que l'on voit dans l'église de ce lieu, sert encore de monument à ce fait touchant et digne de mémoire.

---

(1) *BRANCHE D'ITALIE.*

ADRIEN I, fils du comte Pio et petit-fils du comte Pomponio Torelli, né à Parme, le 13 janvier 1612, réfugié avec sa mère près les Bentivoglio, ses oncles, marquis de Gualtiéri, dépossédé de tous ses biens, n'eut de consolation que l'intérêt et les bontés que lui marquèrent constamment les maisons d'Est et de Gonzague. Il se vit grand-maître de la cour de la princesse Marguerite d'Est, duchesse de Guastalle, dans le même lieu où son bisaïeul exerçait les droits régaliens soixante ans auparavant, et dont, suivant toutes les lois, il devait se trouver lui-même souverain. Mort le 7 février 1680, il fut enterré aux Théatins de Guastalle, dans une chapelle qu'il avait fondée. De VIRGINIE ZOBOLI, d'une famille noble de Parme, qu'il avait épousée en 1634, Adrien laissa deux filles, Isabelle, morte, aux Ursulines de Parme, en odeur de sainteté; Geneviève, religieuse à Borgo San-Donino, et cinq fils. 1°. Pio, qui suit; 2°. Salinguerra; 3°. Pomponio-Diego; 4°. Girolamo-Gaetano, qui tous trois prirent les ordres ecclésiastiques; et 5°. Paul, chevalier d'honneur du duc de Modène, qui suivit ce prince en cette qualité à Paris, puis au siége de Pavie, et revint en France, où il séjourna vingt-deux ans. Il mourut à Gualtiéri en 1685.

PIO II, né en 1636, attaché d'abord au grand-duc de Toscane, ensuite à Ferdinand-Charles de Gonzague, dernier duc de Mantoue, en qualité de chevalier d'honneur, puis grand-chambellan de la princesse Marguerite d'Est, duchesse douairière de Guastalle, était nommé chevalier de l'ordre du Rédempteur, lorsque la mort le surprit le 10 juillet 1699. Il fut inhumé dans le tombeau des Bentivoglio. D'ANNE-VICTOIRE TIBALLI, son épouse, dame d'honneur de la même duchesse Marguerite, il laissa trois filles, Laure et Eléonore, religieuses, et Virginie, mariée au comte Caruzzi, ancien gouverneur de Guastalle; et trois fils, François, Adrien et Charles, qui suivent.

FRANÇOIS, deuxième du nom, né en 1670, gentilhomme de la chambre de René, duc de Modène, fut marié, en 1693, à OCTAVIE MANFREDI-PALUCCA, dame de la croix étoilée, et mourut sans postérité. Il avait beaucoup d'érudition, fit des recherches très-vastes sur l'histoire et la diplomatique, et fut l'ami de Muratori, comme ce grand homme nous l'apprend lui-même dans la préface du *Diarium Parmense, rer. ital.*, tome XXII; *Diarii hujus codicem manuscriptum suppeditavit mihi præclarissimus olim vir comes Franciscus Torellus, cujus familia à celebre Salinguerrâ olim dominatore Ferrariæ, originem ducit, et cujus ergà me amor minime vulgaris erat, etc....*

CHARLES II, second fils du comte Pio II, né en 1676, s'établit à Reggio de Modène, épouse, en 1711, JOCONDE CORRADGI D'AUSTRIA, des comtes de Medesano, et meurt d'une maladie de langueur le 6 juin

BRANCHE D'ITALIE.

1724, laissant de ce mariage, outre trois filles, Anne, morte religieuse; Barbe, supérieure des Carmélites déchaussées de Reggio, existante à Modène; Louise, mariée au comte Prosper Malaguzzi, chevalier de l'ordre de Bavière, qui fut première dame d'honneur de la duchesse régnante, et mourut à Reggio: deux enfants mâles, Christophe, qui suit; et Pio, mort en 1775, chanoine de la cathédrale de Reggio, après avoir été, par le duc François III, présenté au saint siége pour l'évêché de Modène.

ADRIEN II, troisième fils du comte Pio II, né l'an 1681, marié, en 1717, avec ELISABETH DONATI, se transporta à Padoue, et y mourut, laissant de ce mariage quatre enfants, 1°. Gaspard, religieux du Mont-Cassin, sous le nom de don Jean-Baptiste, mort à Padoue en 1775; 2°. Joseph, aussi religieux du Mont-Cassin, sous le nom de dom Adrien, existant aujourd'hui (1785) à Modène; 3°. Antoine Salinguerra, né en 1722, exempt des gardes du corps de François III, duc de Modène, qui se trouva avec ce prince à la surprise de Vélétri, et l'accompagna en France. Il alla complimenter, au nom de la maison Torelli, sa majesté polonaise sur son avénement à la couronne, et fut, à cette occasion, nommé colonel-propriétaire du régiment Torelli au service du duc de Modène, puis créé brigadier et chambellan de la duchesse régnante: il est mort à Reggio, en 1775; 4°. GUI-ANTOINE, né à Venise en 1718, marié à Anne Cassini en 1764, aujourd'hui (1785) existant à Padoue. Il a obtenu de cette union une fille, Marie-Thérèse, et quatre enfants mâles, Charles, Adrien, Salinguerra et Pio.

Nota. *On ne distingue point la branche ci-dessus de celle de Reggio; on la regarde comme étant la même, puisqu'elle héritera des biens de fidéi-commis, qui sont situés dans cette ville et dans le Modenois et le Ferrarais.*

CHRISTOPHE II, fils aîné de Charles II, onzième comte du nom, né à Reggio, le 27 décembre 1711, chevalier des ordres de Saint-Stanislas et de l'Aigle-Blanc de Pologne, est chef du nom et armes de cette illustre et infortunée maison, qui subsiste encore, comme on le voit, en cinq branches, établies dans les villes de Reggio, de Varsovie, de Paris, de Pavie et de Forli. Le comte Christophe a épousé CATHERINE, des marquis de Canossa, si anciens et si connus, morte à Reggio en 1783. Il n'a obtenu, de ce mariage, qu'Hippolyte et Charles, morts en bas âge, et une fille, Victoire, en la personne de laquelle sa ligne s'éteint; elle est dame du palais de S. A. S. madame la duchesse de Modène, et a épousé, en 1776, le comte François-Nicolas Rangone, des marquis Rangone, seigneur de Castel-Vetro, Buonporto, Stuffione, patrice né de Modène, de Reggio, de Ferrare, de Mantoue, de Parme, et chevalier de Malte. De cette alliance sont issus plusieurs enfants.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES SEIGNEURS,

PUIS DUCS DE FERRARE, DE MODÈNE ET DE REGGIO.

Les villes de Ferrare, de Modène et de Reggio, après avoir été possédées par les marquis de Toscane, se trouvant disputées entre les papes et les empereurs, depuis la mort de la grande comtesse Mathilde, s'étaient mises en liberté, comme la plupart des autres villes d'Italie, à la faveur des troubles que les démêlés de ces deux puissances excitèrent. Ferrare fut ceinte de murs, vers l'an 604, lorsqu'elle se réunit aux habitants de Ravenne, pour se défendre contre les Lombards; son église relevait déjà du siége des archevêques de Ravenne avant 658. (Voy. *Hieronym. Rub. Hist. Ravenn.*, lib. I, pag. 198 et 206). Devenue libre, elle fut gouvernée par un podestat, qu'elle choisissait entre les principaux nobles, et à qui elle conférait l'autorité, presque souveraine, pour une ou plusieurs années. Des seigneurs de la maison Torelli y dominèrent d'abord, puis ceux de la maison d'Est, qui y devinrent perpétuels; ensuite elle eut, l'an 1471, ses ducs, tous de cette dernière maison, qui règne encore de nos jours (1787) à Modène, à Reggio et à la Mirandole.

FRÉDÉRIC.

1067. Frédéric, dit il Taurello (1), ou le petit Taureau, fils de Ludolphe de Saxe, surnommé *il Tauro*, *et d'Hingilda Traversaria* des seigneurs de Ravenne, est regardé comme arrière-petit-fils de Henri *le Querelleur*, duc de Bavière en 955. (Voyez *aux ducs de Bavière.*) Il exerça le premier une grande autorité dans Ferrare, où il paraît qu'il possédait des biens considérables en 1080. (Voyez *Ludovico Vittorio Savioli Annali Bolognesi*, tom. I, part. I, et tom. II, pag. 243; *Istoria MS. di Ferrara; Archiv. Regii Lepidi, sub* pag. 38 *libri rubei.*) Sa mort arriva vers l'an 1117. Il avait épousé N....., fille de Pietro d'Ermengarda, descendant de Pietro, dit Pietrona, duc de la Romagne et marquis d'Italie, et par Guadrada, mère d'Ermengarda, sa bisaïeule, issue du sang de Charlemagne. (Voyez *Savioli Annali Bolognesi*, tom. I, part. I, pag. 122 et 143, et *les pièces justificatives qui suivent.*) Frédéric fut enterré à San-Salvator *di Ferrara.* Il fut père de Gui I, dit *Salinguerra*, qui suit, et de Pierre d'Ermengarda, qui vivait encore en 1104, et avait gouverné Ferrare, par concession de la comtesse Mathilde de 1092. Ce même Pietro d'Ermengarda est la souche des Torelli de Bologne, éteints depuis long-tems. (*Savioli Annal. Bolognesi*, tom. II, pag. 243; *Guarini*, *Istoria delle Chiese di Ferrara.*)

GUI I, dit SALINGUERRA, seigneur de Ferrare.

1118. Gui, surnommé Salinguerra, né vers la fin du onzième siècle, et dit fils de Frédéric Taurello, dans un instrument de 1117, où il est désigné comme possesseur des terres situées entre le Ferrarais et le Bolonais (1), augmenta en richesses et en crédit dans Ferrare, qu'il gouverna presqu'en maître (2). Il construisit plusieurs édifices magnifiques, étendit considérablement la ville (3), la fortifia et la munit de trente-deux tours. La grande puissance qu'il y avait peut le faire regarder comme le premier seigneur de Ferrare. Son nom était Gui, et sa vaillance le fit surnommer *Saliens in guerra*, ou Saillant en guerre. Le détail de ses exploits militaires n'a point passé à la postérité. Il vivait encore en 1149: on ignore l'année de sa mort. Il avait épousé Aylixia, ou Adélaïde, qu'on dit, sans preuve, fille d'Engelbert I, comte de Goritz. Gui fut inhumé dans l'église de tous les Saints, qu'il avait bâtie. (Voy. *Guarini*, ibid. *Claud. Rondoni Istor. di Ferrara MS*; *Carol. Sigonius de regno Italiæ*; *Hieronym. Rubei Storia Ravenn.*, p. 333.)

(1) Il est ainsi appelé suivant l'usage du tems, où le plus jeune d'une famille portait son nom en diminutif, pour se distinguer de son père et de son oncle. C'est ainsi que nous voyons le fils de Folco s'appeler Folculino; celui d'Azzo, Azzolino; d'Obizzo, Obizzino; d'Ecelo, Ecelino. Négligeant les noms réels, les surnoms devinrent quelquefois, par la suite, noms de famille; ce qui arriva aux Ecelini, aux Malespina, aux Torelli, aux Pallavicini, aux Rossi, aux Savioli et à tant d'autres.

(1) Voy. *Savioli Ann. Bolognesi*, tom. I, part. I, pp. 173 et 181; et dans un autre instrument du même tems, *nelle Scritture Raven. Ego Guidus quondam Frederici illustris Taurelli viri filius. Chronic. Ravenn. MS.*

(2) *Dominus Salinguerra cui soli Ferrarienses omnem Reipublicæ curam gubernandam mandaverant.* (Voy. *Ughelli Italia Sacra*, tom. V; *Muratori Dissertat. dei principi e Tiranni d'Italia.*) C'est dans cette savante dissertation que Muratori distingue clairement les deux premiers Salinguerra, que tous les auteurs avaient sans cesse confondus; ce qui jetait de l'invraisemblance et de l'obscurité sur leur histoire.

(3) *Angeli Istor di Parma*, lib. IV, pag 410; *Carlo de Lellis*, *Famigl. nobili.*, tom. I, pag. 214; *Isnardi Istoria MS. di Ferrara.*

TAURELLO.

1150. Taurello est nommé, dans une charte de *S. Nicolo di Lido*, de l'an 1187, *Ego Taurellus quondàm Salinguerræ viri clarissimi filius* (*Antichità Estensi*, part. I, pag. 386.) Il succeda à son père Gui Salinguerra I, dans ses biens comme dans sa puissance et son crédit sur les Ferrarais. Muratori nous apprend que, dans un diplôme da 1164, conservé dans les archives de la maison d'Est, il y est désigné l'un des premiers vassaux de l'église de Ravenne, probablement à cause des terres dont Ludolphe, son bisaïeul, avait été investi par Arnould *le Taureau*, son père, depuis la mort de N...., sa femme, élu soixante-cinquième archevêque de Ravenne, en 1014. Torello fut arbitre, en 1178, des differents qui s'étaient élevés entre Aldobrandin et Boniface, marquis d'Est (*Antichità Estensi*, part. I, pag. 348), et fit le traité de la ville de Ferrare avec l'empereur Henri VI. Adelasie et Oremplasie d'Est le prirent pour juger leurs differents en 1193. (*Antichità Estensi*, cap. XXXVII, pag. 364.) On le voit protecteur de l'abbaye de la Pomposa, en 1196 (*Antichità Estensi*, cap. XXXVIII, p. 369.) Il paraît qu'il mourut l'année suivante. Les deux seigneurs les plus puissants de Ferrare étaient alors Adelard et Taurello. Adelard, chef du parti guelfe, approchant du tombeau, pour éteindre les anciennes haines et laisser en mourant la paix à sa patrie, voulut marier sa fille unique, Marchesella, à l'un des fils de Taurello, et la lui confia, à l'âge de sept ans, pour la faire élever dans sa maison, comme l'épouse d'Arriverin, son fils. La Marche d'Ancône et les biens considérables qu'elle portait en dot, donnaient une trop grande prepondérance au parti des Gibelins, pour que leurs adversaires n'en fussent pas jaloux. Vers l'an 1184, Pierre Traversaria, seigneur de Ravenne, guelfe zélé, se joignit, quoique parent de Taorello, aux marquis Azzon, Boniface Folco et Obizzon d'Est, pour enlever, pendant la nuit, de la maison des Torelli, la jeune Marchesella, et la faire épouser au marquis Obizzon (1). Ce fut ce rapt qui fut la source de l'affaiblissement de la puissance des Torelli, et de l'accroissement de celle des marquis d'Est dans Ferrare. Car, quoique riches par les grands biens qu'ils avaient ailleurs, jusqu'alors ils ne possédaient presque rien dans cette ville (2). Cet évenement fut aussi l'origine des haines invétérées qui éclatèrent entre les Torelli et les marquis d'Est, et qui, prolongées, entre ces deux maisons illustres, firent, par la suite, verser tant de sang dans Ferrare et dans toute la Lombardie (3). D'Aicua, sa femme, que les uns croient de la maison des Polenta, les autres des Traversaria, Taurello laissa trois enfants: Arriverio; Salinguerra, qui suit, et Pietro di Remengarda, en faveur desquels il institua, par son testament, une substitution.

(1) *Sub anno nativitatis Christi MCXL, Guilielmus Marchesellæ de familiâ Adelardorum unius partis princeps erat Ferrariæ, alterius verò Taurellus Salinguerræ... Adelardus, volens saluti Reipublicæ Ferrariæ providere amanter, ne civitas Ferrariæ discordiis laceraretur, et bellis, eam suam heredem nondum septennem Taurello adversæ partis Principi tradidit, ejus filii sponsam futuram. Defuncto Guilielmo, Nobiles Ferrariæ, qui in civilibus dissensionibus ipsi Guilielmo fuerant obsequentes, Taurelli felicitatem ægre ferentes, afflictabantur invidiâ. Itaque in odium Taurelli consilio inito statuerunt aliquem ex Marchionibus Estensibus habere Principem, eis infestaturi Taurellum et homines suæ partis Ferrariæ. Marchesellam quoque ex domo Taurelli, furto vel fraude abduxerunt, et uni ex Marchionibus nomine Obizzoni tradiderunt sponsam futuram.* (*Chronica parva Ferrariens. Script. Rer. Italic.*, t. VIII, page 481.)

(2) *Salinguerra siquidem erat prædives et locuples. Marchionibus erant ibi non magni reditus.* (*Chronic. parva Ferrariens*; ibid., page 482.) Ce qui nous est confirmé par une chronique existante à la bibliotheque du Vatican, ou l'on trouve ces paroles: *Salinguerra potens homo fuit et famosus et majoribus magnus, et sapientiâ reputatus, Dominium Ferrariæ habuit sicut Guillelmus de Marchesellâ quondam habuerat, et Marchioni Estensi dederat, qui prius in Ferrariâ nihil, quod suum esset, habebat.*

(3) *Muratori Antichità Estensi*, part. I, cap. XXXVI, pag. 234. et *Chronica parva Ferrariensis inter Scrip. Rer. Ital.*, t. VIII, pp. 481-482.

SALINGUERRA II.

1195. Salinguerra Torelli, né vers 1160, fut élu podestat de Ferrare. Il s'était fait une réputation brillante dans les armes, et les historiens le remarquent comme un des grands hommes que son siècle ait produits. Le premier essai de ses forces est de tenter d'anéantir le parti des Guelfes, à la tête desquels était Azzon d'Est, qu'il chasse de Ferrare; mais il eprouve bientôt leur vengeance, et Azzon VI, par le secours d'Adélard, rentre dans cette ville, et s'en fait élire podestat en 1196. Alors, Salinguerra passe en Sicile pour demander des secours à l'empereur Henri VI, qui les lui promet, et recommande au fameux Ezzelin IV, dit *le Moine*, de l'appuyer de toutes ses forces. (Voy. *Rossi*, lib. VI; *Sigonius. de regno Italiæ*, lib. XV.) Rentré vainqueur dans Ferrare, il en est nommé podestat en 1199. (Voy. *Tiraboschi stor. di Nonantola*, tom. II, pag. 330.) Il le devient aussi de Vérone en 1200, et de Modène en 1205. Mais il eut bientôt la douleur de voir Azzolino, élu nouvellement à sa place, reprendre son credit dans Ferrare. L'an 1208, chassé de cette ville, Torelli prend les Bolonais à sa solde, et y rentre la même année. Gerard Maurice, auteur contemporain et témoin oculaire, rapporte qu'au passage d'Otton, roi d'Allemagne en Lombardie, il vit Salinguerra, qu'il appelle *vir prudens, nobilis ac bellicosus*, arriver à la tente de ce prince, suivi d'un cortége brillant et de cent chevaliers, dont on portait les bannières déployées; qu'ayant mis pied à terre auprès du roi, ce seigneur porta ses plaintes au monarque des trahisons dont le marquis Azzon avait usé à son égard; ajoutant qu'il était prêt, en sa presence, de justifier son accusation par les armes; qu'un grand tumulte s'étant élevé à ce sujet entre Salinguerra, Azzon d'Est et leur suite, Henri Calendrio, à la tête d'une troupe de chevaliers allemands, se jeta l'épée à la main entre eux pour les séparer; et que le roi intervint pour rapprocher ces deux rivaux. (Voy. *Scriptor. rer. Italic.* tom. VIII, pag. 19 et 20.)

En 1211, l'empereur Otton réunit de nouveau Azzon d'Est et Salinguerra Turelli; mais le marquis, derechef, chasse bientôt ce dernier de Ferrare. La mort même d'Azzon ne mit point de bornes à ces haines implacables. Aldovrandin d'Est, son fils, en hérita; et les mêmes dissensions continuèrent pendant sa vie. Cependant l'empereur Otton IV, par reconnaissance du zèle et de l'attachement que Salinguerra temoignait pour son parti, le créa prince de l'empire en 1210, et l'investit de vingt-quatre grands fiefs dans la Romagne, provenant de la succession de la comtesse Mathilde, parmi lesquels se trouve la ville de Carpi. (Voy. *Tortellino indic. deg. imperatori Collenucio; storia di Napoli*, fol. 90; *Calch. Istoria di Milano*, lib. VII, fol. 136.) Salinguerra fut excommunie à ce sujet, en 1211, avec l'empereur; mais le pape Innocent III lui donna depuis, en 1215 (1), l'investiture des mêmes fiefs. (Voyez *Tiraboschi storia dell' abbadia di Nonantola*, tom. I, pag. 469 et 470). Son successeur, Honoré III, en la renouvelant deux ans après, par un bref du 17 avril, en excepta les villes de Carpi et de Monte-Baranzone, dont il accorda la garde aux Modenois, d'apres leurs pressantes sollicitations; et le 21 février 1220, Salinguerra Torelli renonça à toutes ses prétentions sur ces deux places. (Voy. *Tiraboschi*, ibid. et *Muratori Antiq. Ital.*, vol. IV, p. 415 et 429).

(1) *In anno MCCXV, Peregrinus Capellanus Papæ fuit apud castrum Carpi cum pluribus Episcopis, occasione investiendi Salinguerram de Ferrariâ de Ducatu Comitissæ Mathildæ; et tunc occupaverant Carpum occasione prædictâ.* (Voy. *Annali Modenesi Script. Rer. Ital.*, vol. XI, pag. 57.)

Azzon VII, ou *Novello*, ayant succédé à son frère, il n'était pas difficile à Salinguerra de conserver l'ascendant sur un jeune homme. Pendant ce tems de tranquillité, ce seigneur avait relevé les forteresses de Thedaldo, de Fratta, et embelli ses palais. Occupé alors du gouvernement de Mantoue, il se reposait sur la foi des traités faits entre lui et Azzon *Novello*, lorsque le jeune marquis, ayant réuni des troupes de Padoue et de Vérone, attaqua subitement le château de Fratta, où Salinguerra avait rassemblé ce qu'il avait de plus précieux. L'élite de ses troupes formait la garnison; elle s'y défendit avec un courage opiniâtre. Pressé par la famine, et n'ayant nul espoir de secours, elle s'était rendue; mais Azzon la fit toute égorger impitoyablement, sans épargner les femmes et les enfants. Il n'échappa au fer des vainqueurs que ceux qui cherchèrent une mort non moins cruelle, en se précipitant dans les eaux qui défendaient la place. (Voy. *Roland. script. rer. Ital.*, tom. VIII, pag. 186.) Au désespoir d'avoir aussi malheureusement perdu ses plus fidèles serviteurs, Salinguerra repandit l'amertume de sa douleur dans le sein d'Ezzelin, son ami et son beau-père, en réclamant son secours (1). Bientôt leurs armes réunies firent repentir le marquis de ses cruautés. Ils l'expulsèrent, en 1227, de Vérone, dont Ezzelin fut fait podestat. (Voy. *Roland.* ibid. pag. 188.) Salinguerra le fut à son tour de la même ville en 1230, et, l'année 1236, il remit Ferrare, dont il était maître, à l'empereur. (Voy. *Scriptores rerum Italic.* tom. XVIII, pag. 259.)

Couvert de gloire et chargé d'années, Salinguerra jouissait enfin des fruits de la paix, et restait paisible possesseur de Ferrare (2); mais sa grande puissance donnait malheureusement de l'ombrage aux Vénitiens, dont il avait interrompu le commerce, ils se liguèrent avec Gregorio Montelongo, légat du pape Grégoire IX, prélat dévoué à la maison d'Est. Bientôt une armée nombreuse de Vénitiens, Milanais, Mantouans, Bolonais et Véronais, assiégea Ferrare au mois de février 1240. Le marquis Azzon en avait le commandement. Salinguerra s'y défend vaillamment pendant quatre mois. Pour le vaincre, l'on est obligé d'avoir recours à l'artifice. Azzon l'attire sous prétexte d'un pourparler propre à établir les articles de paix; et comme ce grand homme se rendait avec confiance au rendez-vous, le 3 juin, jour de la Pentecôte, Ramberto et Richard, comte de San-Bonifacio, le font prisonnier, et le doge Jacques Tiepolo, qui avait conduit en personne les troupes de la république au siége, l'emmène à Venise. Salinguerra y fut traité avec toutes sortes d'égards, mais tenu dans une captivité qui ne fut terminée que par sa mort, arrivée quatre ans après, le 25 juillet. Plus de quinze cents familles de son parti, qui étaient sorties de la ville après sa détention, le vengèrent de cette trahison odieuse. (*Script. rer. Ital.* tom. VIII, pag. 485.) Salinguerra avait fini sa carrière, âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans. Toute la noblesse de Venise assista à ses funérailles, et lui rendit de grands honneurs. Il fut enterré dans l'église du monastère des Bénédictins de San Nicolo di Lido. Sur son sépulcre de marbre, qui existe encore, on lit l'inscription suivante: *Sepulchrum magnifici domini Salinguerræ de Ferrariâ, qui obiit die 25 julii, anno* 1244. Salinguerra Torelli eut trois femmes, la première, RETRUDE, dont on ignore le nom de famille; la seconde, SOPHIE DA ONARA, fille d'Ezzelin IV, dit *le Moine*, et d'Adélaïde, des comtes de Mangone, veuve de Henri d'Egna, qu'il épousa vers 1222. (*Verci storia dei Eccell.*, tom. I, p. 114.) Il paraît qu'elle était morte avant sa captivité, puis qu'il se maria en troisièmes noces avec SIBILIA DA MONTAFIORE, fille d'Uguzone. (*V.* Savioli, *Annal. Bolog.*, tom. II, pag. 243.) Salinguerra obtint du premier lit, 1°. Paolo, qui, marié à Lucrèce N..., fut père du bienheureux Torello, né en 1202 (1), mort en 1282; 2°. Bartolomea, mariée à Giacobino Rangone. Du deuxième lit, il n'eut qu'un fils, Giacobo ou Giacomo, qui suit, et une fille, Fraisenda, qui vivait en 1262. Plusieurs chroniques disent que Salinguerra eut de sa troisième femme deux fils, Ricciardo et Salinguerra. Le seul fait certain est que cette épouse fidèle l'accompagna à Venise dans sa prison, ou elle le consola jusqu'à ses derniers instants (2).

GIACOMO.

1244. GIACOBO, ou GIACOMO, avait le cerveau dérangé, comme nous le confirme Muratori (3). A la prise de Ferrare, Azzon et les chefs de l'armée, ne le croyant pas dangereux, lui permirent de se retirer où il voudrait; et il choisit la cour d'Ezzelin, son aïeul maternel. (Voyez *Pigna Stor. dei Principi d'Est*, lib. II, pag. 189.) Le parti des Gibelins voulut le rappeler à Ferrare; mais sa nullité ne lui permit pas d'en profiter. L'empereur Frédéric II l'investit, en 1245, des mêmes fiefs, provenants de la comtesse Mathilde, qu'il avait donnés à Salinguerra, son père, vers l'an 1210, et qu'Innocent III lui avait confirmés en 1215. (Voyez *Trist. Calch. Istoria di Milano*, lib. III.) Ces mêmes fiefs furent donnés, depuis, par l'empereur Charles IV aux Gonzagues, vers 1360, ainsi que l'attestent Possevino, *Istor. dei Gonzaghi*, lib. IV, fol. 325; et Maria Equicola, *Stor. di Mantoua*, lib. II, p. 95. Giacomo épousa MARIE MOROSINI, petite-fille, à ce qu'on croit, de Dominique Morosini, doge de Venise en 1148. Outre une fille, dont on ignore le nom, il eut encore de ce mariage un fils, Salinguerra, qui lui succéda.

---

(1) Je crois devoir au lecteur la réponse d'Eccellino, qui peint si bien le caractère de grandeur de ces tems-là:

Responsio Ecelini de Romano litteræ Salinguerræ:

Sapienti et probo viro Domino Salinguerræ suo Domino præ cunctis mortalibus reverendo. Ecelinus de Romano ejus subditus et fidelis amicus, salutem, et de inimicis gloriam et triumphum.

Duo sunt principaliter in hâc vitâ, ad quæ tenentur homines inter cætera laborare, fidem videlicet observare amicis et vivere cum honore: et hæ sunt illæ causæ præcipuæ, quibus me sentio indissolubiliter alligatum, ut totaliter intendam et vigilem ad vestra negotia quæ sunt mea. Sane postquam audivi de facto Fratæ, nec fui quietæ mentis, nec potui consolari: immo in veritate protestor, quod plenam lætitiam non habebo nisi prius contigerit de damno, et sanguine ibi facto, sumere ultionem. Est autem pusillanimitas in adversis modum excedere in dolendo. Consoletur ergò cor vestrum, et ego una vobiscum; quoniam, Deo dante, non prius anni circulus revolvetur, quàm inimicos nostros tam acutis calcaribus perforare nitemur, quòd in suam cadere præcipitium compellantur. (*Verci Storia degli Ecelini*, tome III, page 208.)

(2) *Fuit in conditionibus pacis jam dictæ, ut non liceret Marchionibus venire Ferrariam, nisi cum comitatu non magno, bis in anno, et de præscientiâ Salinguerræ* (Voy. *Chronica parva Ferrar.*; *Murat. Script. Rerum Ital.*, tom. VIII, pag. 482.)

(1) *Beatus Taurellus, cui ge[illegible] cognomen, at in Torelliâ gente et aliis non rarò usuvenit, idem ac [illegible]mea fuit, anno Eræ vulgaris* MCCII, *oppido satis nobili ad Arnum sito et Clasentinæ provinciæ facilè principe, parentibus antiquitate generis et gloriâ majorum, et suâ virtute florentibus, natus est.* (*V.* Jacob. Bellogradus, *de vitâ B. Torelli Puppiensis Vallis-Umbrosæ commentarius.*) (*Trattato apolog. in cui si dimostra S. Torello da Poppi Eremita essere stato dell' ordine di Vallombrosa.*) (*Opera di D. Fedele Saldani da Poppi*, pag. 1 et 2; et plusieurs autres vies de ce saint, patron de la ville de Forli. Il est en grande vénération dans toute la Toscane.)

(2) *Porrò Dominus Salinguerra solitus erat dicere*: Cœlum cœli domino, terram autem dedit filiis hominum, *quasi per hoc volens gloriari quòd potens esset in terris, et tamen in aquis Venetiarum mortuus est; et cum esset sapiens filium habuit stultum ... hic dictus est Jacobus Torellus.* (Voy. *Chronica Vaticana.*) Le Tassoni, au chant IV de la *Secchia rapita*, stance 39, nous peint la puissance de Salinguerra dans ces deux vers:

Di Salinguerra il poderoso io dico
Che tenne già Ferrara e Francolino.

(3) *Jacobus Torellus quoque ejus unicus filius jàm in ætate factus, amicis erat mærori, gaudio inimicis, ut pote fatuus et delirus. Hæ conditiones rerum eum virum reddiderunt inglorium, etc.* (Voy. *Chronica parv. Ferrar. Rer. Ital.*, tome VIII, page 484.)

SALINGUERRA III.

1270. SALINGUERRA, troisième du nom, surnommé GIUSTINELLI pour avoir été conduit à Ferrare, en 1261, par un seigneur de cette famille, fut heritier, non de la folie de Giacomo, son père, mais du courage et des talents de Salinguerra II, son aïeul, et se distingua, dès sa jeunesse, par une grande valeur. (*Carlo de Lellis famigl. nob.*, t. I, part. I, pag. 217.) Il fut créé, l'an 1301, chef de la ligue formée par les villes de Bologne, Forli et Imola, vint, à la tête de son armée, assiéger Faënza, le 27 avril de la même année, et s'en empara le 2 mai. (*Voyez* Sigismond Marchesi, *Storio di Forli.*) Ayant épousé, vers l'an 1306, le ressentiment de François d'Est contre son frère Azzon VIII, il enlève à ce seigneur Melara, Fighuarola et le fort de la Stellata. Profitant ensuite du trouble arrivé à la mort d'Azzon en 1308, Salinguerra Torelli se ménagea, par ses amis et ses richesses, un parti dans Ferrare, où il s'introduisit, et s'en fit proclamer souverain par le peuple. Mais le cardinal Pelagrù, legat du saint siége, et les marquis François Renaud et Obizzon d'Est ayant réuni, l'an 1310, leurs efforts, ne lui permirent pas de s'y maintenir. En se retirant, Ramberto Ramberti et François Menalvi, qui avaient suivi et seconde Salinguerra, ravagèrent Ferrare, son territoire, livrèrent au pillage et aux flammes les palais du marquis. (Muratori, *Annal. d'Ital.*, tom. VIII; Pigna, *ibid. lib. IV.*) Salinguerra fit de nouveau diverses tentatives pour rentrer dans les anciens états de ses pères; mais elles furent infructueuses, et il fut obligé d'y renoncer entièrement. Depuis ce tems, la seigneurie de Ferrare resta à la maison d'Est seule.

Salinguerra Torelli recueillit l'héritage des biens de Pierre Traversaria, seigneur de Ravenne, du chef d'Hingilda, femme de Ludolphe de Saxe, sa cinquième aïeule. Il avait épousé, en 1284, JEANNE, fille du fameux Albert Pallavicini, seigneur de Milan, Brescia, Crémone, Plaisance, Tortone et Alexandrie (*Voyez* Sansovino, *Famigl. illust. d'Ital.*, pag. 385), et eut de cette union deux filles, Marguerite et Amia. On voit qu'il donna, en 1304, sa procuration pour les marier à Renaud et Obizzon d'Est, tous deux fils du marquis Aldovrandin. De son épouse, Salinguerra eut aussi deux enfants mâles, Giacomo, qui se retira à Forli, où il fut la souche des marquis Torelli qui existent encore aujourd'hui (1785) dans cette ville; et Botacino, marié à Beatrix Malespina. Ce dernier fut trisaïeul de Guido II Torelli, dit *le Grand*, premier comte de Guastalle. (Voyez la suite des descendants de cette maison à l'article des *comtes de Guastalle et de Montechiarugolo.*)

SEIGNEURS DE LA MAISON D'EST.

AZZON VI.

1196. ATTO, AZZO, ou AZZOLINO, marquis d'Est, sixième du nom de cette maison, sans contredit l'une des plus anciennes et des plus illustres de l'Europe, était déjà podestat de Ferrare en 1196. Il y acquit une grande autorité, et il obtint aussi la même dignité à Padoue, l'an 1199. Azzon tirait son origine, ainsi que les Malespina et les Pallavicini, en ligne directe, comme le prouve Muratori, d'Obert I (1), seigneur de Canossa, que l'empereur Otton I fit comte du sacré palais, en 962. Après avoir perdu LEONORE, fille de Thomas, comte de Savoie, sa première femme, il épousa, le 22 fevrier 1204, ALAUSIE, ou ADELAÏDE, fille de Renaud de Châtillon, prince d'Antioche. En 1205, Azzon chasse Salinguerra de Ferrare, et détruit son château de la Fratta; mais il y rentre bientôt. Allié, en 1207, avec les San-Bonifacio et les Mantouans, il défait, à Vérone, Ezzelin *le Moine*, repousse les ennemis jusqu'au lac de Garde, et revient ensuite attaquer Salinguerra, qui était allé au secours d'Ezzelin. En 1209, Azzon va au-devant d'Otton, roi d'Alle-

(1) Ascendants d'Azzo VI, d'après les tables généalogiques, 1, 2 et 8 de Muratori (Voy *Antichita Estensi ed Italiane*, part. 1.)

BONIFACE I, comte de Lucques et duc de la Toscane, fleurissait dans l'année 811 Il laissa deux fils, Berald, autrement Berchard ou Bérenger, qui vivait en 829, et Boniface, qui suit.

BONIFACE II, comte, ou duc de la Toscane, et préfet de la Corse, vivait en 829; il laissa un fils, qui suit.

ADALBERT I, marquis et duc de la Toscane, fleurissait dans les années 847 et 875. Il laissa deux fils, Boniface, comte en 884, et Adalbert II, qui suit.

ADALBERT II, surnommé LE RICHE, marquis et duc de Toscane, mourut en 917, laissant deux fils, Lambert, marquis et duc de Toscane vers l'an 931, et Gui, qui suit.

GUI, marquis et duc de Toscane, finit ses jours vers l'an 930. Plusieurs conjectures donnent lieu de croire que de cette famille, et nommément de celle du marquis Gui, naquit

ADALBERT III, marquis d'Italie, vivant en l'année 940. Il laissa un fils, qui suit.

OBERT I, ou ALBERT, fut, dit Muratori, non-seulement marquis d'Italie, mais aussi comte du sacré palais; dignité la premiere du royaume d'Italie, qui rendait celui qui la possédait vicaire du souverain, et lui assujétissait un grand nombre des villes de cet état. Indigné de la tyrannie du roi Bérenger II, et de la persécution qu'il faisait à la reine Adélaïde, veuve du roi Lothaire, pour la contraindre à épouser Adalbert, son fils, il alla trouver, en Allemagne, le roi Otton I pour l'engager à venir délivrer cette princesse; ce qu'il obtint, comme on l'a vu ci-devant. Le premier monument dans lequel on voit Obert qualifié marquis, est de l'an 931, et le dernier de l'an 971. (Voy. *Antichita Estensi*, part. 1. pp. 134-152) Mais il y a bien de l'apparence qu'il prolongea beaucoup plus loin sa carrière. Il jouissait en bénéfice de l'abbaye de San-Colomban de Bobio. Il eut pour successeur son fils,

OBERT II, marquis d'Italie, qui fleurissait depuis l'an 994 jusqu'à l'an 1014. Il laissa au moins trois fils, savoir Azzon I, qui suit; Hugues I, marquis et comte depuis l'an 1014 jusqu'à l'an 1038; Adalbert, marquis, fondateur de l'abbaye de Castiglione en l'année 1033; et peut-être Gui, marquis en 1029.

ALBERT-AZZO I, marquis d'Italie et comte, fleurissait depuis l'an 1014 jusqu'à l'an 1029. Il laissa un fils, qui suit.

ALBERT-AZZO II, né vers l'an 996, marquis d'Italie, comte de Luoigiana, seigneur d'Est (en latin *Ateste*), et de Rovigo (en latin *Rodigium*), mourut en 1097. Il est la tige des familles régnantes de Brunswick et de Modene. De CUNEGONDE, princesse de la maison des Guelfes, il laissa Guelfe IV, duc de Bavière, duquel descendent les princes de la maison ducale, électorale et royale de Brunswick; et de GARSENDE, fille d'Herbert *Eveille-Chien*, comte du Maine, sa deuxième femme, il eut Foulques I, qui suit; et Hugues II, marquis d'Italie et comte du Maine, vivant l'an 1100. Ce dernier laissa trois fils, Azzo III, marquis, mort en 1142; Tancrede, marquis, mort en 1145; et Robert, marquis, vivant encore en 1121. Le marquis Tancrède eut un fils de même nom que lui, qui mourut l'an 1164, sans postérité mâle. Hugues laissa ses enfants en Italie, pour aller prendre possession du Maine, où il était appelé par les seigneurs du pays. (Voyez *les comtes du Maine.*)

FOULQUES I, marquis d'Italie, seigneur d'Est, Rovigo, etc., meurt vers l'an 1136. De ce prince descend la famille des marquis d'Est, ducs de Ferrare et de Modène. Il laissa cinq fils, Boniface I, marquis d'Est, mort en 1163; Obizzon I, qui suit; Foulques II, marquis d'Est, mort en 1178; Albert, marquis d'Est, mort en 1184; et Azzo IV, aussi marquis d'Est.

OBIZZON I, marquis d'Est, meurt vers l'an 1194. Il eut deux fils, Boniface III, marquis, vivant l'an 1212; et Azzon V, mort avant son père, l'an 1193, laissant un fils de même nom que lui, qui suit.

AZZO VI, ou AZZOLIN, marquis d'Est et d'Ancône, seigneur de Ferrare, dont il est question ci-dessus.

magne, qui se rendait à Rome, pour y recevoir la couronne impériale. Ce fut à cette occasion qu'il eut le chagrin de voir que ce prince, quoique son parent, portait à Ezzelin et à Salinguerra, une affection particulière. Avant cette époque, le pape Innocent III avait nommé Azzon marquis d'Ancône; Marche sur laquelle les papes avaient des prétentions, comme faisant partie du fameux héritage de la comtesse Mathilde. L'empereur Otton IV, pour conserver ses droits, lui confera, de son côté, la même dignité, au mépris du serment qu'il avait fait à son couronnement impérial, de restituer au saint siége les terres allodiales de Mathilde. Le pape ayant frappé d'anathême, l'an 1210, Otton, et l'ayant declaré dechu de l'empire, Azzolin abandonna son parti pour embrasser celui de Frédéric II, son rival, qu'Innocent protégeait alors. Azzolin mourut au mois de novembre 1212, laissant du premier lit, Aldovrandin ou Aldobrandin, qui suit; et du second, Azzon, qui fut le septième de son nom; Agnès, mariée à Ezzelin *le Moine*; et Beatrix, fondatrice du monastère de Gemola, morte l'an 1226.

ALDOVRANDIN I.

1212. Aldovrandin I, fils d'Azzolin, lui succéda dans la marquisat d'Est et la Marche d'Ancône, dite aussi la Marche de Warnier; mais il n'eut pas la même autorité que lui dans Ferrare. Salinguerra, qu'Azzolin en avait fait bannir, n'a pas plutôt appris sa mort, qu'il y rentre avec les siens. L'an 1213, il oblige Aldovrandin, le 29 mai, à faire avec lui un traité par lequel il était dit qu'ils éliraient en commun le podestat, et qu'ils gouverneraient la ville ensemble; mais Aldovrandin ne tint pas sa promesse. Il fit une ligue avec les Parmesans, les Mantouans et les Modénois contre Salinguerra. Ces derniers étaient animés contre lui, parce qu'il s'était emparé de la personne de Balduino Vis-Domini, leur podestat, et lui avait fait arracher la langue. Aldovrandin assiegea pour la seconde fois, en 1213, la château de Ponte-Duce, et obligea Salinguerra à la lui abandonner pour le raser entièrement. (Voyez *Tiraboschi*, tom. I, pag. 286.) L'an 1214, pressé par les sollicitations du pape Innocent III, Aldovrandin prit les armes pour recouvrer la Marche d'Ancône, dont les marquis de Célano, partisans d'Otton IV, avaient envahi la plus grande partie. Aldovrandin mourut empoisonné l'an 1215, ne laissant qu'une fille, Béatrix, que son oncle, Azzon VII, maria, l'an 1234, à André II, roi de Hongrie.

AZZON VII.

1215. Azzon VII, dit Novello, ou le Jeune, successeur d'Aldovrandin, son frère, dans un âge encore tendre, fut obligé, dans le commencement, de céder presque toute l'autorité à Salinguerra dans Ferrare. Ayant repris le dessus en 1221, il chassa ce rival, qui, bientôt après, rentra dans la ville, au moyen d'un accommodement. L'année suivante, chassé à son tour par Salinguerra, il vint mettre le siége devant Ferrare; mais Salinguerra, l'ayant attiré dans la ville avec cent des siens, sous pretexte de traiter de la paix, excita contre lui une sédition, dont il n'échappa que par la fuite. L'an 1240, s'étant ligué par les intrigues de Grégoire de Montelongo, legat du pape, avec les Vénitiens, les Bolonais et les Mantouans, il vint à leur tête faire le siége de Ferrare, au commencement de fevrier. Salinguerra ayant été fait prisonnier, le marquis Azzon se vit delivré d'un dangereux ennemi, et Ferrare, où il avait des intelligences, lui ouvrit ses portes. L'an 1249, le fameux Ecelin V (1), podestat de Padoue, et le plus redoutable tyran d'Italie, enlève au marquis Azzon, les armes à la main, une partie de ses terres. Azzon, l'an 1256, entre dans la croisade publiée par le pape contre Ecelin. Il marche avec les croisés au siége de Padoue. Cette

(1) On a souvent confondu ensemble les différents Ezzelins; et il nous paraît indispensable de faire ici connaître ces hommes célèbres, si défigurés par les erreurs des historiens.

Eselo, ou Ezzelona, fils d'Arpon, était un des barons allemands qui accompagnèrent, vers 1036, l'empereur Conrad II en Italie. Il lui donna les fiefs d'Onora et de Romano, dont ses descendants portèrent le nom. Gisla, sa femme, qui vivait sous la loi lombarde, est nommée dans une donation faite, par son mari, au monastère de Saint-Félix, en 1074. Un diplôme de l'empereur Henri IV, de 1091, en faveur des religieuses de Saint-Pierre de Padoue, est le dernier acte où l'on voit paraître Ecelo I. Il semble qu'il mourut peu après, alors âgé de plus de quatre-vingts ans, et laissant deux enfants, Ecelo II et Albérico. Ghérard Maurice fait un grand éloge de la probité et des vertus d'Ecelo I.

Ecelo II et Albérico I, son frère, firent, à divers monastères, de riches donations, qui leur méritèrent la réputation de personnages pieux et respectables. Au passage de l'empereur Henri V, en Italie, l'an 1116, ils étaient assis à ses côtés quand il rendait la justice. La femme d'Ecelo II s'appelait Atea; celle d'Alberico, Cunizza ou Cunegonde, dont il laissa un seul fils, Ecelo III. Albéric mourut avant 1154.

Ecelo III, aussi appelé, par un diminutif, Ecelino, suivant l'usage de ce tems-là, que nous avons déjà expliqué, fut encore surnommé *il Balbo*, ou *le Begue*, à cause de la difficulté qu'il éprouvait en parlant. Imitateur de la générosité de ses peres envers l'église, il passa à la Terre-Sainte en 1147, lors de la croisade prêchée par saint Bernard, et mérita l'honneur d'être choisi pour chef par tous les aventuriers lombards qui s'y étaient rendus. Il y acquit beaucoup de gloire, et la soutint le reste de sa vie. Ce seigneur habitait ordinairement Vicence, ou Trevigi. A sa mort, arrivée vers l'an 1183, il laissa, de son épouse Auria da Baona, deux fils, Giovanni, marié à Béatrix da Baone, et Ecelin IV, dit *le Moine*; il en obtint aussi deux filles, Cunisza, mariée à Tisolino da Campo Sampiero, et Gisla.

Ecelino IV, dit *il Monaco*, ou *le Moine*, fut ainsi surnommé parce que, vers la fin de sa vie, il se retira dans un monastère de Bénédictins, pour se préparer à la mort : action fréquemment usitée dans le moyen âge. Il naquit vers 1150. Ayant épousé, d'abord fort jeune, Agnès, fille d'Azzon VI, marquis d'Est, qui mourut en couche, il se remaria à Speronella Dalesmannini, qui abandonna son époux pour s'enfuir avec Olderico di Fontana, et mourut, en 1199, âgée de cinquante ans, après avoir eu successivement cinq maris. Ecelin épousa ensuite Cecilia da Abano, fille de Mainfroi, comte de Badone, qu'il répudia parce qu'elle avait été violée par Gérard da Campo Sampiero : ce fut là cause des guerres cruelles qui ravagerent ensuite la Marche de Trevigi. Ecelin prit enfin, en quatrièmes noces, Adelaïda, des comtes de *Mangone*, qui passait pour être très-versée dans l'astrologie judiciaire. Ecelin donna, comme ses prédécesseurs, des exemples de religion et de dévouement à l'église. Il fonda à Vicence, en 1205, l'église de Saint-Donat, et à Oliero, six milles au-dessus de Bassano, une église et un monastère de Bénédictins, qui fut le lieu de sa retraite. Il y vécut jusqu'après l'an 1233, et laissa deux fils et six filles; savoir, du premier lit, Palma, mariée à Valpertino da Cavazo; du troisième, Agnes, mariée à Giacomo Gnidotti; du quatrieme enfin, Palma Novella, née vers 1186, mariée, en 1207, à Albert da Baone; Emilia, née vers 1188, mariée à Albert, comte de Vicence; Sophie, née vers 1190, mariée à Henri d'Egna, dont elle devint veuve, puis en secondes noces, vers 1222, à Salinguerra II, souverain de Ferrare; enfin Cunisza, née vers 1198, mariée aussi, vers 1222, à Richard, comte Saint-Bonifacio; mais bientôt après Sordello Visconti l'enleva.

Des deux fils d'Ecelin *le Moine*, issus d'Adélaïde, Ecelion l'aîné naquit le 26 avril 1194. L'histoire de sa naissance fut sujette à mille fables, comme celle de sa vie. Les écrivains guelfes nous présentent ce guerrier sous les plus noires couleurs, parce qu'il fut l'ennemi le plus formidable du saint siége. Cependant on peut observer que ce prince semble avoir eu deux caracteres. Voici le portait qu'en fait le moine de Padoue : *Dum enim, sicut civis, in statu degeret militari, acer quidem erat in hostes : erga tamen amicos lenis et tractabilis videbatur. In promissis quoque satis erat fidelis, in proposito stabilis, in verbis maturus, in consilio providus, et in omnibus factis suis miles egregius apparebat.* (Voyez *Script. Rer. Ital*, tome VIII, page 708.)

ville ayant été prise le 20 juin, Azzon recouvre les terres que le tyran avait usurpées sur lui. L'an 1259, il forma une ligue, le 11 juin, avec les Milanais, les Bolonais, les Crémonais et les Padouans, contre ce même Ecelin, qui continuait de désoler la Lombardie par ses brigandages et ses cruautés. Azzon, à la tête des confédérés, l'arrête, le 26 septembre, au pont de Cassano qu'il voulait passer pour entrer dans le Milanez. Ecelin, blessé dans le choc, se retire, et va tenter un autre passage sur l'Adda; mais le lendemain, attaqué de nouveau, il est pris et conduit à Soncino, où il meurt, le 27 du même mois, des blessures qu'il avait reçues. (Voyez *Storia dei Eccellini*, tom. II, pag. 391.) L'an 1264, la nuit du 16 au 17 février (*die decimâ-tertiâ exeunte februario, nocte dominicæ diei*, comme porte un mémorial de ce tems-là), Azzon, âgé de cinquante ans, meurt à Ferrare, qu'il gouvernait avec beaucoup de sagesse depuis vingt-quatre ans (1).

OBIZZON II.

1264. Obizzon, second du nom, de la maison d'Est, petit-fils d'Azzon VII, par Renaud, son père, mort en 1251, succéda dans le marquisat d'Est et les autres biens de cette maison, à son aïeul, et fut proclamé, d'un consentement unanime, par les habitants, seigneur de Ferrare. Il marcha, l'an 1265, au secours de Charles d'Anjou contre Mainfroi, roi de Sicile, en vertu d'une ligue conclue entre eux le 5 août de cette année. Le 30 mars de l'an 1276, il reçoit, des commissaires de l'empereur Rodolphe I, l'investiture de ses états, situés dans la mouvance de l'empire. Les Modenois, qui, depuis qu'ils s'étaient mis en liberté, étaient gouvernés par un podestat, las des désordres causés par les factions qui les déchiraient, députent, le 15 décembre 1288, Philippe Boschetti, leur évêque, Lanfranco Rangone et Guido Guidone, au marquis Obizzon pour se donner à lui. Obizzon accepte leurs offres, et envoie le comte Cinello, son parent, pour prendre possession de la seigneurie de Modène en son nom. Il y fait lui-même en personne son entrée solennelle au mois de janvier suivant. (Voyez *Chronica di Bolog. Muratori Rer. Ital.*, t. XVIII, p. 295.) Pareillement élu, le 15 janvier 1290, seigneur de Reggio, pour mieux attacher à son parti les Rangone (1), famille illustre

---

Ecelino disait souvent qu'il voulait faire des choses plus grandes que Charlemagne n'en avait exécutées pendant son règne. En effet, s'il eût réussi dans son entreprise sur Milan, il faisait de la Lombardie le royaume le plus florissant de l'Europe. Depuis l'an 1237, le caractère d'Ecelino changea. Le même écrivain nous le peint alors ainsi : *Sed postquàm Marchiæ dominium est adeptus, statura corporis, quæ mediocris fuit, eâdem permanente, repente in virum alterum est mutatus. Nam in facie austerus est effectus. Talis namque apparebat in vultu, qualis erat in actu. In modo loquendi terribilis, in incessu superbus, solo intuitu homines deterrebat. Ab amore satis abstinuit mulierum : sed viros ab uxoribus separabat, et eos cum aliis de facto contrahere compellebat. Latrones odio habuit et prædones, sed illorum supplebat officium, omnes indifferenter spoliando pariter et mactando. Valde suspiciosus fuit : semper namque in deteriorem partem facta et verba indifferentia exponebat. Omninò fuit immisericors ; crudelitate namque superavit sævitiem omnium tyrannorum.* (Ibid.)

Plusieurs historiens l'accusent d'avoir fait périr près de cinquante mille hommes par ses ordres. Ses cruautés sont souvent exagérées; mais il en commit beaucoup. Les séditions élevées contre lui, à Vicence, à Padoue et à Vérone, l'obligèrent, il est vrai, à des châtiments sévères qu'il outra, et qui servirent de prétexte au pape pour prêcher une croisade contre lui. Ecelin da Romano épousa, en premières noces, Gilia, sœur du comte San-Bonifacio. L'ayant répudiée, l'an 1238, il prit, en secondes noces, Selvagia, fille naturelle de l'empereur Frédéric II; et en troisièmes, l'an 1244, Isotta, parente, par sa mère, du roi Mainfroi; enfin il prit, en quatrièmes noces, l'an 1249, Béatrix de Castel-Nuovo, mais il n'eut aucun enfant de ces alliances. Il mourut, comme on le voit ci-dessus, en 1259, à l'âge de soixante-cinq ans et six mois. Ce seigneur croyait à l'astrologie judiciaire, et consultait souvent, sur ses opérations, un crémonais nommé Gérard de Sabinnetta, grand astrologue de ces tems-là. Il en avait beaucoup à sa cour, ainsi que des histrions, des bouffons, des conteurs, des poëtes et des hommes de lettres; ce qui n'annonce pas un caractère si porté à la barbarie et à la férocité.

Albéric, frère d'Ecelin V, né vers 1196, vécut en bonne intelligence avec les papes jusqu'en 1255, et fut fort aimé de ses sujets. Mais lorsque, rapproché de son frère, il eut abandonné le parti guelfe, il éprouva toutes les vengeances de la cour de Rome, qui l'excommunia en 1258, et, dès cet instant, l'histoire le peignit comme un monstre. De Béatrix, sa femme, qu'il avait épousée à Vicence, en 1220, il eut six fils et trois filles; dont Adélaïda, l'aînée, mariée à Renaud d'Est, fut exilée par Frédéric, avec son mari dans la Pouille, où elle mourut. Une fin bien plus cruelle attendait sa malheureuse famille. En un même jour, Albéric, attaché, par les Trévisans, à la queue d'un cheval furieux, fut traîné dans la ville et mis en pièces, ses six enfants massacrés, et Marguerite, sa seconde femme, brûlée vive avec Griselde et Amabilie, ses filles. C'est ainsi que s'éteignit totalement, l'an 1260, la célèbre maison des Ecelin da Onara et da Romano.

Nous avons cru cette note nécessaire pour l'intelligence de cette partie de l'histoire du moyen âge, et nous l'avons puisée dans *la Storia dei Eccelini di Giam Battista Verci*, 3 vol. in-8°. Bassano 1779 : ouvrage plein d'érudition.

(1) Les républiques d'Italie ne se bornaient pas à défendre leur liberté contre les tyrans; elles n'étaient guère moins occupées des moyens de s'agrandir aux dépens de leurs voisins. Les villes de Nonantola et de San-Cesareo étaient de tems immémorial du domaine des Modénois. Les Bolonais, s'en étant rendus maîtres les premiers, leur en firent demander la restitution par leurs députés. La réponse des Bolonais fut que Nonantola s'était donnée volontairement à eux, que San-Cesareo leur était demeuré pour les frais des guerres passées ; que cependant, pour ne pas leur céder en générosité, ils consentaient à les rendre. Ce discours, tout modéré qu'il était, blessa l'orgueil des Modénois, et devint le signal de la guerre. On prend les armes de part et d'autre. Entius, ou Enzio, roi de Sardaigne, et fils naturel de l'empereur Frédéric II, vient au secours des Modénois, et se met à la tête de leur armée. Ayant rencontré celle des Bolonais, près de Fossalte, il lui livre une bataille sanglante, et la perd, avec la liberté, le jour de Saint-Barthélemi 1249. Conduit prisonnier à Bologne, il est réclamé, avec menaces, par l'empereur, son père, qu'on n'écoute qu'avec mépris. Frédéric, changeant de ton, offre, pour la rançon de son fils, d'entourer la ville avec un fil d'or. Il ne réussit pas mieux. Enzio mourut à Bologne, après vingt-trois ans de captivité, pendant lesquels il fut traité, d'ailleurs, avec tous les honneurs dus à son rang et à sa naissance. On lui fit des funérailles magnifiques et vraiment royales. Quant à la guerre qui avait occasionné sa détention, elle fut terminée par la médiation du pape Innocent IV, irréconciliable ennemi de Frédéric et de sa race. Qui s'imaginerait que cette guerre, dont nous traçons un fidèle précis d'après Camponaccio, qui en a donné une histoire particulière, a fourni au Tassoni la matière de son poëme héroï-comique de la *Secchia rapita*, ou du *Seau enlevé?* Le marquis Azzon ne fut que spectateur des querelles de Modène et de Bologne, attendu que ni l'une ni l'autre de ces villes n'était de sa dépendance; et nous ne rapportons ces faits que parce qu'ils intéressent une république qui tomba sous la puissance de ses successeurs.

Les lettres ont l'obligation à monseigneur François-Marie d'Est, évêque de Reggio et abbé de Nonantola, d'avoir une histoire diplomatique très-intéressante de cette abbaye célèbre. Le savant chevalier Tiraboschi l'a publiée en deux volumes in-folio, imprimés à Modène en 1784.

(1) Cette maison illustre tire son origine de la Westphalie, ou de la Saxe, ainsi que nous l'apprend Muratori (*Dissertat. dell' orig. dè cognomi.*) Gherardo Rangone la transplanta en Italie vers la fin du onzième siècle. Un second Gherardo, son petit-fils, était podestat de Bologne en 1156. On le voit ensuite investi par Guelfe, duc de Spolette et marquis de Toscane en 1166, *della Corte di Garassa*. (Voy. *Antichit. Est.*, part. 1, cap. 30 ; *Savioli Annali Bolog.*, tome I, part 1, pag. 309 et 310.) Un troisième Gherard fut podestat de Bologne en 1226, de Vérone en 1230, de Sienne en 1232, de Mantoue en 1241, et tué la même année dans une bataille. Un quatrième Gherard fut podestat de Bologne en 1240, de Mantoue en 1251 : c'est le même que le Tassoni a chanté dans sa *Secchia rapita*, cant 1, stanz. 13. Il fut

et puissante, qui jouissait alors d'un grand crédit sur les Modénois, et les avait déterminés à se donner à la maison d'Est, le marquis Obizzon marie Aldobrandin, son second fils, à Alda, fille de Tobie Rangone. (Voy. *Vedriani Stor. di Modena*, part. II, lib. XIV.) Il fait, l'année suivante, son testament, daté *die tertio exeunte Junio*, c'est-à-dire le 28 juin, et finit ses jours le 13 février 1293, laissant de JACQUELINE DE FIESQUE, sa première femme, morte en 1287, trois fils, Azzon, qui suit; François et Aldovrandin, avec une fille, Béatrix, mariée, 1°. à René Scotto, juge, ou seigneur de Gallure, en Sardaigne; 2°. à Galeas Visconti, seigneur de Milan. CONSTANCE DE L'ESCALE, sa seconde femme, ne paraît pas lui avoir donné d'enfants.

AZZON VIII.

1293. AZZON D'EST, huitième du nom, fils aîné d'Obizzon II, lui succède, le 11 février, dans ses états. Le 3 mars suivant, la ville de Modène l'élit pour son seigneur perpétuel. Celle de Reggio lui défère le même honneur, peu de jours après. Les deux frères d'Azzon, François et Aldovrandin, excités par des brouillons, prétendent, l'un à la seigneurie de Modène, l'autre à celle de Reggio. Aldovrandin, appuyé par les Rangone, surprend, le 29 mars de la même année, la ville de Modène, d'où il est chassé, presque aussitôt, par le peuple. Les Padouans épousèrent ensuite les intérêts d'Aldovrandin, et, s'étant armés en sa faveur, prirent et ruinèrent les châteaux d'Est, de Cotto et de Calaone. La concorde est rétablie, l'an 1294, par un traité de paix entre les trois frères. Azzon eut la guerre, les deux années suivantes, avec les Bolonais et les Parmesans, et s'en tira avec avantage. Les Modénois, excités par deux capitaines qu'Azzon leur avait donnés, se révoltent contre lui, le 26 janvier 1306, chassent ses partisans et se mettent en liberté. Ceux de Reggio imitent le lendemain cet exemple. Au mois de février suivant, ces deux villes firent une ligue avec celles de Padoue, Vérone, Brescia, Mantoue et Parme, pour chasser encore de Ferrare le marquis; mais leurs efforts furent inutiles. Azzon meurt dans son château d'Est, le 31 janvier 1308, sans laisser d'enfants de ses deux femmes, JEANNE DES URSINS, et BÉATRIX, fille de Charles II, roi de Naples, qu'il avait épousée au mois d'avril 1305. En mourant, il nomma pour son héritier Folcon, ou Foulques, fils de Fresque, son bâtard, au préjudice de ses deux frères, François et Aldovrandin, et des fils de ce dernier.

FOULQUES.

1308. FOULQUES, fils de Fresque, ou Fresco, bâtard d'Azzon VIII, fut mis en possession de la seigneurie de Ferrare, par son père, avec le secours des Bolonais. Mais François et Aldovrandin, frères d'Azzon, s'emparèrent d'Est et de plusieurs autres terres de leur maison. Alors commença la guerre entre Foulques et les princes légitimes d'Est. Ceux-ci recoururent au pape pour implorer son appui. Mais la cour de Rome exigea qu'ils reconnussent Ferrare pour une ville dépendante de l'église romaine. Ce point accordé, le pape fait partir des officiers et des troupes, pour aller prendre possession de Ferrare, sous les ordres du marquis François d'Est. Foulques, alors, fait proposer aux Vénitiens de leur céder cette ville à certaines conditions. La proposition acceptée, les Vénitiens envoient des troupes qui forcent les Ferrarais, après quelques combats, à demander la paix, et à recevoir le podestat qu'il plut aux vainqueurs de leur donner. Le pape Clément V, irrité de l'entreprise des Vénitiens, publia contre eux, le 27 mars 1309, pour s'être emparé de Ferrare, une bulle, dit Muratori, la plus terrible et la plus injuste. Pour joindre ensuite les armes temporelles aux spirituelles, il fit prêcher contre eux la croisade; ce qui lui procura, en peu de tems, une armée considérable. Les Vénitiens se défendirent vaillamment; mais, le 28 août de la même année, les Ferrarais remportèrent sur eux une victoire complète qui décida la querelle. Le pape, étant devenu par là maître de Ferrare, en donna le vicariat à Robert, roi de Naples, sans penser à François d'Est, qui s'était donné tant de peines pour rentrer en possession de cette ville. Les Ferrarais, excédés par les mauvais traitements des officiers et des troupes que le roi de Naples leur envoyait, se soulèvent contre eux, le 4 août 1317, et les ayant obligés à se retirer dans le Château-Thédalde, il les y forcent, avec le secours des marquis d'Est et des Bolonais, les massacrent tous, et livrent aux flammes cette forteresse.

RENAUD ET OBIZZON III.

L'an 1317, le 15 août, RENAUD et OBIZZON III, fils du marquis Aldovrandin et d'Alde Rangone, sont rétablis dans la seigneurie de Ferrare, et s'associent NICOLAS, premier du nom, leur troisième frère. Le pape Jean XXII n'apprit pas ce rétablissement avec indifférence. Il somma les trois marquis d'abandonner Ferrare; et, sur leur refus, aussi respectueux que raisonnable, il mit la ville en interdit, les excommunia, l'an 1320, et les fit poursuivre comme hérétiques par l'inquisition. Les trois marquis, l'an 1329, se rapprochent du pape, et abandonnent l'empereur Louis de Bavière, son ennemi, dont ils avaient suivi le parti jusqu'alors: mais la réconciliation ne fut consommée que l'an 1332. Les marquis d'Est, s'étant soumis à reconnaître le pape pour souverain de Ferrare, obtinrent de lui une bulle qui leur conférait le vicariat de cette ville et de son district, à l'exception d'Argenta, que le pape

---

commandant des Modénois, et fait prisonnier avec le roi Entius. Enfin un cinquième GHERARDO, qui était préteur de Bologne en 1226 (voyez Sigonius, *de Regn. Ital.*, lib. XVII), de Milan en 1251, finit pieusement sa carrière dans l'ordre de Saint-François et fut depuis béatifié. (Voyez *Tiraboschi della letterat. Ital.*, tome IV, lib. 2., *Corio, Stor. di Milano*, part. 2.) On remarque encore, parmi les grands hommes de cette maison, GIACOMINO, célèbre dans les armes; un autre GIACOMINO, podestat de Bologne et de Crémone, qu'il gouverna avec sagesse; GUILIELMO, podestat d'Orvietto en 1253; GUI, général des Florentins et des Siennois, qui chassa les Français du comté de Sienne, reprit, avec le secours du duc d'Urbain, Lodi et Crémone, et servit depuis le roi François Ier en Piémont. (Voy. *Muratori Antich. Est.*, p. II, cap. XI et XII; *Sansovino Ritratti di cento Capitani illustri.*) Entr'autres prélats distingués, les Rangone ont donné à l'église le cardinal GABRIEL, qui vivait en 1477; HERCULE, successivement évêque d'Adrie, de Ceve, de Mazare et enfin de Modène, cardinal en juillet 1517, pris avec le pape Clément VII par les Impériaux, et mis en prison avec ce pontife dans le château Saint-Ange, où peu après il mourut en 1527 (voyez *Auberi, hist. des Cardinaux*), CLAUDE, légat du saint siége, en Pologne, où il remplit une mission difficile: il était l'ami particulier du fameux comte Pomponio Torelli; enfin HUGUES, évêque de Reggio le 18 octobre 1510, pareillement légat du saint siége auprès de Charles-Quint, et mort à Modène le 28 août 1540.

On compte, parmi les femmes célèbres issues de cette maison, CONSTANCE, mariée à César Fregose, qu'elle suivit dans les combats: Jules-César Scaliger lui dédia plusieurs de ses poésies latines (voyez Sansovino, *Origin. delle Case illust.*, pag. 907): GENEVIÈVE, sœur de Gui Rangone, que le même Scaliger a aussi célébrée; CLODIA, épouse de Gibert Correggio, très-versée dans la philosophie, la grammaire, la théologie, l'amie de Pie V, et qu'Annibal Caro appelait la muse de son siècle. Le pape Pie IV disait *qu'il n'y a point de prince chrétien qui ne pût être honoré de l'alliance de cette maison.* Elle a pour chef aujourd'hui (1785) le marquis GHERARDO RANGONE, chambellan de S. M. I. et R., conseiller et ancien ministre d'état de monseigneur le duc de Modène, et subsiste, avec lustre, dans la ville de ce nom, où elle est divisée en deux branches. Le comte FRANÇOIS-NICOLAS RANGONE, chevalier de Malte, frère puîné du marquis Gherardo, est, par son mariage avec VITTORIA TORELLI (voy. ci-devant *la branche d'Italie sortie des comtes de Montechiarugolo*), souche d'une troisième branche, établie à Reggio.

se réservait, et qui fut remise à son légat. Les trois marquis, l'an 1335, viennent assiéger la ville de Modène, alors possédée par les Pii. Renaud tombe malade à ce siége, et, étant retourné à Ferrare, il y meurt le 31 décembre de la même année. L'an 1336, Gui et Mainfroi des Pii, voyant la ville de Modène serrée par les marquis d'Est, qui s'étaient rendus maîtres de toutes les villes de son district, leur remettent, le 17 avril, cette place, dont les marquis prirent possession le 15 mai suivant. Obizzon, l'an 1346, vend à Luchin Visconti, seigneur de Milan, la ville de Parme, qu'il avait acquise, l'an 1344, d'Azzon de Correggio. Le marquis Nicolas meurt le premier mai de cette année, laissant un fils, Renaud, qui mourut en 1369. Obizzon, le 27 mai 1350, fait lever l'interdit jeté, dès la fin de 1313, sur Modène, par le pape Clément V, à cause du meurtre de Raymond d'Aspel, marquis d'Ancône, son parent, que les Modenois avaient massacré et pillé avec sa suite, comme il passait sur leur territoire pour aller dans son marquisat. L'an 1352, Obizzon meurt le 19 ou le 20 mai, laissant de RIPPA ARIOSTA, sa concubine, puis sa femme, morte le 27 novembre 1347, cinq fils, Aldovrandin, qui suit; Nicolas; Foulques; Hugues et Albert, avec quatre filles, Alde, femme de Louis II de Gonzague, capitaine de Mantoue; Beatrix, femme de Waldemar, prince d'Anhalt-Dessau; Alix, mariée, le 12 juillet 1349, avec Gui, fils de Bernardin de Polenta, seigneur de Ravenne; et Constance, qui épousa, le 2 mai 1362, N..... Malatesta, seigneur de Rimini.

ALDOVRANDIN III.

1352. ALDOVRANDIN, fils aîné d'Obizzon III et son successeur, gouverna ses états, quoique fort jeune, avec beaucoup de vigilance et de vigueur. L'empereur Charles IV étant venu, l'an 1354, en Italie, connut son mérite et l'honora d'une singulière estime. Aldovrandin termina, par un traité de paix, les démêlés qu'il avait avec le duc de Mantoue et celui de Milan; mais il ne jouit pas long-tems de cet avantage, étant mort le 3 septembre 1361, à l'âge de vingt six ans. De BÉATRIX DE CAMINO, sa femme, il laissa Obizzon, mort peu de tems après lui, et Verde, mariée à Conrad, duc de Teck.

NICOLAS II.

1361. NICOLAS, IIe. du nom, frère d'Aldovrandin, lui succède au préjudice d'Obizzon, son neveu. Le 19 décembre 1361, il fut investi, avec ses deux frères, Hugues et Albert, de Rovigo, d'Adria, de Comachio et d'autres places par l'empereur Charles IV, qui leur confirma en même tems le vicariat qu'il avait donné, l'an 1354, à Aldovrandin II. Nicolas eut avec les Visconti de longs démêlés, qui furent terminés par un traité de paix au mois de février 1369. (Voy. *aux ducs de Milan.*) Il enlève, vers la mi-mai 1371, la ville de Reggio à Feltrin de Gonzague, qui en était seigneur. Mais Feltrin la vend dans le même tems, par traité du 17 mai, à Bernabo Visconti, seigneur de Milan, qui en chassa les troupes du marquis d'Est. Nicolas meurt le 26 mars 1388, laissant de VERDE, fille de Mastin II de l'Escale, qu'il avait épousée le 19 mai 1362, une fille, nommée Taddée, mariée, le 31 mai 1377, à François II de Carrara, seigneur de Padoue.

ALBERT D'EST.

1388. ALBERT D'EST, frère de Nicolas, devient son successeur dans la seigneurie de Ferrare. Peu de tems après, il se forme une conjuration, tramée par les seigneurs de Padoue et les Florentins, pour l'assassiner, et mettre à sa place Obizzon, son neveu, fils du marquis Aldovrandin. Le complot est découvert, et les conjurés sont sévèrement punis. Albert fut d'abord étroitement uni avec Jean-Galeas Visconti, qu'on nommait alors le comte de Vertus. Il entra dans la ligue de ce prince et de François de Gonzague, marquis de Mantoue, contre les Bolonais; mais le duc de Bavière, qui était passé en Italie, avec une forte armée, pour secourir les Bolonais, étant arrivé, le 3 octobre 1390, à Ferrare, réussit à détacher Albert de cette ligue, et à lui en faire contracter, le 7 novembre, une nouvelle avec ceux dont il s'était déclaré l'ennemi. Albert mourut le 30 juillet 1393, fort regretté de ses sujets, laissant de JEANNE, fille de Gabrino Roberti, qu'il avait épousée le 8 septembre 1388, Nicolas, qui suit.

NICOLAS III.

1393. NICOLAS III, fils du marquis Albert, lui succède à l'âge de neuf ans, sous la tutelle de plusieurs nobles, que son père avait designés, et la protection de la république de Venise, qu'Albert lui avait ménagée. L'an 1394, Azzon, marquis d'Est, fils du marquis François II, qui, ayant été chassé de Ferrare, était devenu général des armées de Galeas Visconti, prend occasion de la jeunesse de Nicolas pour travailler à lui enlever ses états. Ayant pratiqué des intelligences avec plusieurs nobles ferrarais et des vassaux de la maison d'Est, il entre dans l'état de Ferrare, où il s'empare de quelques places; mais les Vénitiens, les Bolonais et les Florentins, étant venus au secours de Nicolas, obligent le marquis Azzon de se retirer. Azzon, étant revenu l'année suivante, fut battu le 16 avril et fait prisonnier par Astor de Manfredi, seigneur de Faënza, qui le fit conduire dans les prisons de cette ville. L'an 1397, le marquis Nicolas, âgé de treize ans, épouse, au mois de juin, JULIE DE CARRARA, fille de François II, seigneur de Padoue. Nicolas, l'an 1403, entre dans la ligue formée contre la duc de Milan, par le pape Boniface IX, qui le déclare capitaine-général de l'armée de l'église. S'étant concerté avec les habitants de Reggio, il enlève cette ville au duc de Milan; mais il en est chassé par Ottoboni, qui, feignant de venir au secours du duc, garde la ville pour lui, après s'en être rendu maître. Nicolas, le 13 mai 1408, conclut une ligue avec Jean-Visconti, duc de Milan, et d'autres princes, pour arrêter les brigandages qu'Ottoboni ne cessait d'exercer en Lombardie. Ottoboni est tué, le 27 mai 1409, par Sforce Cotignola, général des troupes de Nicolas, dans un pourparler qu'il avait demandé à ce marquis pour traiter de la paix avec lui. (Voy. *aux ducs de Parme, et aux comtes de Guastalle.*) Le 27 juillet suivant, Nicolas entre dans Parme, dont il est proclamé seigneur, et se rend maître, dans le même mois, de Reggio. L'an 1414, dans un voyage qu'il entreprend à Saint-Jacques, en Galice, il est fait prisonnier par le châtelain d'un château, nommé Saint-Michel, appartenant au marquis de Caretto; et cela uniquement, suivant la coutume du tems, pour en obtenir une rançon que le marquis paya effectivement. L'an 1425, après la mi-mars, Nicolas fait trancher la tête à PARISINA-MALATESTA, sa seconde femme, et à Hugues, son fils naturel, convaincus d'un commerce criminel. (Murat. *Antich. Est.*, tom. II, pag. 190.) Aldovrandin Rangone et deux demoiselles, complices de cet adultère, subirent la même peine. Nicolas entre, le 9 janvier 1426, dans la ligue des Florentins et des Vénitiens contre le duc de Milan, et se met à la tête de leurs troupes. (*Ibid.* pag. 193.) L'an 1431, le roi de France, Charles VII, par lettres datées de Chinon, le 1er. janvier, permet au marquis Nicolas de joindre à l'aigle blanc de ses armoiries, celles des rois de France, c'est-à-dire trois fleurs de lis d'or au champ d'azur. (Murat. *ibid*, tom. I, pag. 195.) Ces lettres étant datées de la dixième année du règne de Charles, sont de l'an 1432, selon le nouveau style. L'an 1433, Nicolas, réconcilié avec le duc de Milan, se porta pour médiateur dans la guerre que les Vénitiens, les Florentins et leurs confédérés faisaient à ce prince, et réussit à leur faire conclure un traité de paix la 26 avril de cette année. Le duc de Milan l'ayant invité, l'an 1441, à se rendre à Milan, il y vint; mais il y trouva la mort, qui l'emporta le 26 décembre, non sans soupçon de poison donné par ceux qui avaient intérêt de craindre que le duc ne le fît son

héritier. De RISARDE, ou RICHARDE, sa troisième épouse, fille du marquis de Saluces, il laissa deux fils en bas âge, Hercule et Sigismond. Il eut de plus cinq enfants naturels, Lionel, qui suit, Borso, Renaud et Albert; avec une fille, Blanche, mariée, l'an 1468, à Galeotto Pic de la Mirandole. Les historiens milanais mettent la mort de Nicolas III en 1442, parce que l'année commençait alors le jour de Noël à Milan.

LIONEL.

1441. LIONEL, fils naturel de Nicolas III, lui succéda, par la disposition de son père et celle du pape, dans les seigneuries de Ferrare, Modène, Rovigo et Comachio, etc., au préjudice des enfants légitimes de Nicolas. Il avait épousé, au mois de janvier 1435, MARGUERITE, fille de Jean-François I de Gonzague, marquis de Mantoue. L'an 1444, après la mort de Marguerite, arrivée au mois de juillet 1439, il donna sa main, dans le mois d'avril, à MARIE, fille naturelle d'Alfonse V, roi d'Aragon: mais cette princesse mourut le 9 décembre 1449. L'année suivante, Lionel fut médiateur de la paix, qui se conclut le 2 juillet, à Ferrare, entre les Vénitiens et Alfonse, roi de Sicile. Ce prince termina ses jours le premier octobre de cette année, laissant, du second lit, un fils nommé Nicolas. Lionel, dit Muratori, n'eut pas son égal en piété envers Dieu, en équité et en douceur envers ses sujets. Il fut le protecteur des gens de lettres, et écrivait très-bien lui-même en latin.

DUCS DE FERRARE, MODÈNE ET REGGIO.

BORSO.

1450. BORSO, frère naturel de Lionel, fut préféré à ses frères légitimes, Hercule et Sigismond, pour lui succéder. Il alla, l'an 1452, au-devant de l'empereur Frédéric III, qui venait en Italie, et entra dans Ferrare avec lui, le 17 janvier. L'empereur y revint le 10 mai suivant, à son retour de Rome; et, pour témoigner au marquis Borso la satisfaction qu'il avait de sa bonne réception, il le créa duc de Modène et de Reggio, le 18 du même mois: mais il en exigea, pour cette faveur, un cens annuel de quatre mille florins d'or. Borso eut encore l'honneur, en 1459, de recevoir, le 18 mai, le pape Pie II dans Ferrare. Ce prince vint avec un cortége magnifique, l'an 1471, à Rome, et fut créé duc de Ferrare, le 14 avril, dans la basilique du Vatican, par le pape Paul II. Il ne jouit pas longtemps de cet honneur; car étant retourné dans cette ville, il y mourut le 20 août de la même année, sans avoir été marié. Ce fut un prince des plus accomplis de son siècle. Protecteur des lettres, il appela l'imprimerie naissante dans ses états, et Andréas Gallus fut le premier, suivant Maittaire, qui exerça cet art à Ferrare.

HERCULE I.

1471. HERCULE I, frère légitime de Borso, né l'an 1433, se mit en possession de ses états après sa mort, et par là frustra l'espérance de Nicolas d'Est, fils de Lionel, qui comptait succéder à Borso. L'an 1476, Nicolas, pendant l'absence d'Hercule, surprend Ferrare, le premier septembre, par la trahison d'un prêtre; mais il en est chassé le même jour par les frères du duc; et, étant poursuivi par Louis Trotti, il est ramené prisonnier à Ferrare, où, trois jours après, on lui fait trancher la tête. Hercule est choisi, l'an 1478, par les Florentins pour commander leurs troupes contre l'armée du pape et du roi de Naples. Les Vénitiens, ligués avec le pape Sixte IV, déclarent la guerre, en 1482, au duc de Ferrare. Ce prince, après avoir fait ses efforts pour l'éviter, fait une ligue, de son côté, avec Ferdinand, roi de Naples, son beau-père; Louis le More, gouverneur de Milan; Frédéric, marquis de Mantoue; les Florentins et les Bentivoglio. Les hostilités commencèrent au mois de mai; et, le 21 août, Alfonse, duc de Calabre, fut battu par le comte Jérôme Riario, neveu du pape, joint à Robert Malatesta, capitaine vénitien, à Campomorto, près de Velletri. Le 12 décembre suivant, le pape, s'étant détaché des Vénitiens, fait la paix avec le roi Ferdinand, le duc de Ferrare et leurs alliés. Toutes les puissances d'Italie se déclarent alors contre les Vénitiens. Sixte veut s'établir arbitre de la paix; et trouvant les Vénitiens opposés à ses désirs, il les excommunie le 25 mai 1483, et met toutes leurs terres en interdit. Les Vénitiens appellent de la bulle et continuent la guerre. Après deux ans d'hostilités, le duc de Ferrare, abandonné de ses alliés, fait la paix, le 7 août 1484, avec ces républicains, auxquels il cède Rovigo et tout le Polésin, dont ils s'étaient emparés. Le duc Hercule meurt le 25 janvier de l'an 1505, laissant de LÉONORE, fille de Ferdinand I, roi de Naples, qu'il avait épousée le 3 juillet 1473 (morte le 11 octobre 1493), trois fils, Alfonse, Ferdinand, et Hippolyte, depuis cardinal; avec deux filles, Béatrix, femme de Ludovic Sforce, duc de Milan, et Isabelle, mariée, l'an 1490, à Jean-François II de Gonzague, marquis de Mantoue.

ALFONSE I.

1505. ALFONSE D'EST I, fils aîné d'Hercule, né le 21 juillet 1476, succède à son père dans ses duchés. Il était marié en secondes noces, depuis 1502, avec la fameuse LUCRÈCE BORGIA, fille du pape Alexandre VI. Lucrèce était alors à son quatrième mari. Ses deux premiers mariages avaient été cassés par son père; et Alfonse d'Aragon, son troisième époux, avait été étranglé, le 18 août 1500, par ordre de César Borgia, frère de Lucrèce. L'an 1506, le duc Alfonse fait condamner à mort Ferdinand, son frère légitime, et Jules, son frère naturel, pour avoir conspiré contre lui; mais, à l'instant de l'exécution, il leur fait grâce et commue la peine en une prison perpétuelle. Le premier y demeura jusqu'en 1540, et l'autre jusqu'en 1559, qu'il obtint sa liberté. Alfonse, étant entré dans la ligue de Cambrai, fut créé, le 19 avril 1509, gonfalonier de l'église, par le pape Jules II; mais ce pontife, l'année suivante, s'étant retiré de la ligue, veut en détacher aussi le duc de Ferrare; et ne pouvant y réussir, il publie contre lui, le 9 août, une bulle par laquelle il l'excommunie, et le prive de Ferrare, ainsi que de toutes les terres qu'il a dans la mouvance du saint siége. Dix jours après, les troupes du pape s'emparent de Modène à la faveur des intelligences que Jules avait pratiquées dans la ville. Elles font ensuite diverses conquêtes dans le Ferrarais, tandis que les Vénitiens, de leur côté, se rendent maîtres de Polésin, qu'Alfonse avait recouvré. La valeur d'Alfonse sauva la ville de Ferrare, dont les troupes du pape, commandées par le duc d'Urbin, son neveu, s'étaient approchées. Ce général enlève, dans la même année, au duc Alfonse, Reggio et Brecello. Alfonse fut plus heureux, l'an 1512, à la bataille de Ravenne, donnée, à trois milles de cette place, le jour de Pâques, 11 avril. Ce fut par l'effet de son artillerie, qu'il rendit les Français victorieux cette journée. Comptant, après un succès si éclatant, trouver le pape plus traitable, il lui fait demander un sauf-conduit, qui lui est accordé pour se rendre à Rome. Y étant arrivé dans le mois de juin, il est absous des censures par le pape, et admis à lui baiser les pieds. Mais tandis qu'il est dans cette ville, le duc d'Urbin lui enlève plusieurs places dans la Romagne, et force Reggio même, qu'Alfonse avait repris, à se rendre. Le pape voulut encore obliger Alfonse à lui céder le duché de Ferrare; et, ne pouvant obtenir de lui ce sacrifice, il se dispose à le retenir prisonnier. Mais le duc ayant pénétré son dessein, s'échappe, avec le secours des Colonnes, et retourne à Ferrare, où il apprit, sans regret, la mort de Jules, arrivée le 21 février de l'année suivante. L'an 1514, le pape Léon X achète de l'em-

pereur, pour quarante mille ducats d'or, la ville de Modène, que le pape Jules II avait mise en dépôt entre les mains de ce prince. Léon avait promis au duc Alfonse, en présence du roi François I, de lui rendre cette ville, ainsi que celle de Reggio; mais, loin de tenir sa parole, il charge, l'an 1519, l'évêque de Vintimiglia, qui se trouvait à Bologne, et de s'emparer, par surprise, de Ferrare, pendant une grande maladie qui tenait le duc dans l'inaction. Heureusement le marquis de Mantoue, neveu d'Alfonse, ayant aperçu les troupes du pape qui s'approchaient de Ferrare, les oblige à se retirer. Léon, qui avait conclu une ligue secrète, le 8 mai 1521, avec l'empereur et les Florentins, fait une nouvelle tentative sur Ferrare et y échoue comme la première fois. Alors, furieux de se voir frustré de son espérance, il ne rougit point de fulminer un monitoire contre le duc Alfonse, et de mettre sa ville de Ferrare en interdit, pour s'être emparé, disait-il, des terres de Final et de Saint-Félix, appartenantes au saint siége. Mais, le premier decembre suivant, Léon alla rendre compte à Dieu de ses actions, et delivra, par sa mort, le duc Alfonse d'un redoutable ennemi. Ce prince, ne pouvant contenir la joie que lui causait cet événement, fit frapper une monnaie, sur le revers de laquelle on voyait un homme qui tirait un agneau de la griffe d'un lion, avec ces mots au-dessous : *De manu leonis.* Il recouvre une partie de ses terres en 1522; et l'année suivante, après avoir fait une tentative sur la ville de Modène, defendue par Guichardin, gouverneur pour le pape, qu'il somme inutilement de rentrer sous son obéissance, il va se présenter, le 29 septembre, devant Reggio, qui lui ouvre ses portes sans faire de resistance. L'an 1527, il oblige les Rangoni, qui commandaient alors à Modène, de lui rendre la place, et y fait son entrée, le lendemain 6 juin, aux acclamations de tout le peuple. Le 15 novembre suivant, il entre, malgré lui, dans la ligue formée par le sacré college, les rois de France et d'Angleterre, le duc de Milan, les republiques de Venise et de Florence, contre l'empereur Charles-Quint, pour la delivrance du pape Clement VII. Ce pontife fut si peu reconnaissant de ce service, que, l'année d'après, il tendit au duc diverses embûches pour lui enlever ses etats, et même le priver de la vie. L'empereur étant à Bologne, en 1530, avec le pape, l'engage à permettre au duc de Ferrare de s'y rendre pour les réconcilier. Le duc, arrivé, signe, le 21 mars, avec le pape, un compromis, entre les mains de l'empereur, pour juger leurs differents. Charles, après un mûr examen de la contestation, décide que Reggio et Modène appartiennent de droit au duc Alfonse, et que, moyennant une somme de cent mille ducats, le pape lui donnera une nouvelle investiture de Ferrare. *Ce laud* ou jugement fut rendu, le 21 décembre 1530, à Cologne; mais il ne fut publié que le 21 avril suivant. Clement VII refusa de s'y soumettre et attendait l'occasion de se venger et de l'empereur et du duc; mais avant que d'en pu la rencontrer, il mourut le 25 septembre 1534. Alfonse le suivit de près au tombeau, étant decedé le 31 octobre de la même annee, à l'âge de cinquante-neuf ans : prince, dit Muratori, *qui, en bon sens et en valeur, eut peu d'égaux de son tems ; et il eut grand besoin*, ajoute-t il, *de ces qualités pour se soutenir contre trois papes très-puissants, qui, pleins de passions mondaines, désiraient ardemment de dépouiller de ses domaines la très-noble maison d'Est.* Alfonse, dans l'entrevue qu'il eut, en 1530, avec l'empereur à Bologne, avait obtenu de lui, à force de prières et moyennant une somme de cent mille ducats, la principauté de Carpi, dont la maison Pic fut depossédée après en avoir joui depuis l'an 1319. Ce prince avait ete marié trois fois : 1°. le 23 janvier 1491, avec ANNE, fille de Galéas-Marie Sforce, morte enceinte le 30 novembre 1497; 2°. l'an 1502, comme on l'a dit, le 2 février, avec LUCRÈCE BORGIA, morte en 1520, dont il laissa Hercule, qui suit; François, marquis de Massa; et Hippolyte, qui devint célèbre dans l'etat ecclesiastique, et fut nommé cardinal par Paul III, à la demande du roi de France. Sur la fin de ses jours, Alfonse épousa LAURE EUSTOCHIE DES DIANTI, fille de basse naissance, après en avoir eu deux fils, Alfonse et Alfonsin, qu'il fit legitimer par l'empereur, mais que la cour de Rome ne voulut point reconnaître. Leur mère termina ses jours le 27 juin 1573. (Murat. *Antich. Est.*)

HERCULE II.

1534. HERCULE II, fils aîné du duc Alfonse et de Lucrèce, né le 4 avril 1508, succède, le 31 octobre, à son père, avec RENÉE de France, qu'il avait épousée à Paris le 28 juin 1528. Cette princesse lui apporta en dot le duché de Chartres que le roi venait d'ériger en sa faveur. Après avoir pris possession de ses états, un des premiers soins d'Hercule fut de travailler à faire approuver à Paul III, nouveau pape, le jugement rendu par Charles-Quint en faveur de sa maison. Dans ce dessein, après lui avoir envoyé un ambassadeur, il se rendit lui-même, le 9 octobre 1535, à Rome; et, n'ayant reçu du pape que des paroles équivoques, il fut de là trouver, à Naples, l'empereur, qui revenait triomphant de son expedition d'Afrique. Charles-Quint, en passant à Rome, l'an 1536, pressa le pape sur le même article, et n'en put rien obtenir. Enfin, le 23 février 1539, François d'Est, frère du duc, termina cette grande affaire à Rome, d'où il revint avec le renouvellement de l'investiture de Ferrare, donnée par Alexandre VI à la maison d'Est. Hercule, l'an 1543, reçoit Paul III à Modène le 3 avril, et le 21 du même mois à Ferrare. L'an 1556, cédant aux menaces du nouveau pape Paul IV, et aux sollicitations du duc de Guise, son gendre, Hercule signe, malgré lui, le 13 novembre, la ligue formée par le premier et par la France contre l'Espagne. Le pape le nomma général de l'armée de l'église, et le roi de France le crea son lieutenant-général en Italie. Mais les armes d'Espagne ayant pris le dessus en Italie, et le pape s'étant accommodé, le 11 septembre 1557, avec le roi Philippe II, le duc de Ferrare, après avoir emporté quelques places dans le duché de Parme, songea sérieusement à faire sa paix, et y réussit par un traité signé le 18 mars 1558, entre les mains de Côme I, duc de Florence. Il mourut le 3 octobre 1559, laissant de RENÉE DE FRANCE, seconde fille du roi Louis XII et d'Anne de Bretagne, deux fils, Alfonse, qui suit, et Louis, depuis cardinal et archevêque d'Auch, prélat qui mérita, dit M. de Thou, d'être appelé le trésor des pauvres, la gloire du sacré collége, et l'ornement de la cour de Rome. Hercule laissa encore trois filles : Anne, qui épousa, 1°. le 19 janvier 1548, François de Lorraine, duc d'Aumale, puis duc de Guise; 2°. l'an 1566, Jacques de Savoie, duc de Nemours; Lucrèce, mariée, le 19 janvier 1570, à François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin; et Eléonore, qui vécut dans le celibat, et mourut le 19 février 1581. Après la mort d'Hercule, la duchesse, sa veuve, princesse savante et protectrice des gens de lettres, revint en France. Elle y mourut à l'âge de soixante-cinq ans, dans le château de Montargis, le 12 juin 1575, infectée des erreurs du Calvinisme, qu'elle avait embrassé pendant son séjour au-delà des monts. La maison de cette princesse, lorsqu'elle demeurait en Italie, etait l'asyle de tous les Français qui s'y rencontraient, et sa générosité s'épuisait pour les bien traiter et les assister. Ses intendants lui faisant quelquefois des remontrances à ce sujet ; elle leur répondait : *Que voulez-vous que je fasse ? ce sont des pauvres françois de ma nation, lesquels, si Dieu m'eût donné barbe au menton et que je fusse homme, seroient maintenant tous mes sujets, voire même seroient ils tels, si cette méchante loi salique ne me tenoit trop de rigueur.* La ville de Modène fut augmentée par le duc, son époux, d'un bourg qui fut appelé, de son nom, *la Citta Herculea.*

ALFONSE II.

1559. ALFONSE II, né, le 22 novembre 1533, du duc Her-

cule et de la duchesse Renée, était en France au service de cette couronne lorsque son père mourut. A la nouvelle de cet événement, il prend congé du roi François II, retourne en Italie, et fait, le 26 novembre, son entrée solennelle à Ferrare avec sa femme, LUCRÈCE DE MÉDICIS, fille de Côme I, duc de Toscane, qu'il avait épousée au mois de juin 1558. Lucrèce étant morte le 21 avril 1561, Alfonse épouse, en secondes noces, le 5 décembre 1565, l'archiduchesse BARBE, fille de l'empereur Ferdinand I. L'an 1566, il part de Ferrare, le 13 août, avec un nombreux cortége, précédé d'une petite armée pour aller au secours de la Hongrie, attaquée par les Turcs. Mais Soliman II étant mort le 30 du même mois, et Selim, son successeur, marquant des dispositions pour la paix, il y eut peu d'entreprises de part et d'autre; et toutes les opérations se réduisirent à la prise de Sigeth et de Giule dont les Turcs s'emparèrent. L'an 15[illegible], la duchesse Barbe meurt le 19 septembre: le cardinal Hippolyte d'Est, nommé le cardinal de Ferrare, oncle du duc Alfonse, termina sa carrière le 2 décembre suivant. Il était en même tems archevêque de Milan, évêque de Ferrare, administrateur des archevêchés de Milan, de Ferrare, de Narbonne, de Lyon, des évêchés d'Orléans, d'Autun et de Maurienne, sans parler de plusieurs abbayes dont il jouissait. La légation qu'il avait exercée en France sous le pontificat de Pie IV, et le soin qu'il prit à Rome des affaires de cette couronne, dont il était protecteur, lui avaient procuré la plupart de ces bénéfices, qui passèrent au cardinal Louis d'Est, son neveu. Le duc Alfonse, veuf depuis sept ans, épouse en troisièmes noces, le 25 février 1579, MARGUERITE DE GONZAGUE, fille de Guillaume, duc de Mantoue. La même année, il fait enfermer, sous prétexte de folie, dans l'hôpital de Sainte-Anne de Ferrare, le célèbre poëte *Torquato Tasso*, dont les liaisons avec Léonore, sœur d'Alfonse, avaient donné de l'ombrage à ce prince. C'est ce qu'assurent la plupart des historiens; l'abbé Cérassi, dans la Vie de ce poëte, imprimée à Rome en 1785, détruit ces prétendues liaisons, et prouve que ce ne furent point ces amours avec Léonore, mais des excès de colère du Tasse contre le duc qui occasionèrent sa détention. Le Tasse ne sortit de cette captivité qu'au bout de sept ans, et mourut, le 26 avril 1595 (Muratori), en arrivant à Rome, où le pape Clément VIII l'avait appelé pour le couronner solennellement au Capitole. Le duc Alfonse meurt sans enfants, le 27 octobre 1597, à l'âge de cinquante-un ans, regretté de ses sujets, dont il avait fait le bonheur, des gens de lettres qu'il avait protégés, et des artistes, surtout des peintres, des sculpteurs, et des architectes, qu'il n'avait cessé d'employer à la décoration de ses palais et des édifices publics de Ferrare et de Modène.

CÉSAR D'EST, Ier. DU NOM, DUC DE MODÈNE ET DE REGGIO.

1597. CÉSAR I, fils d'Alfonse d'Est, marquis de Montechio, et de Julie de la Rovère, et petit-fils du duc Alfonse I et de Laure-Eustochie, né au mois d'octobre 1562, marié, dans le mois de février 1586, à VIRGINIE DE MÉDICIS, fille de Côme I, grand-duc de Toscane, est proclamé duc de Ferrare, Modène, etc., le 29 octobre 1597, en vertu du testament du duc Alfonse II, qui l'avait déclaré son héritier universel. Aussitôt après son couronnement, il dépêcha un ambassadeur à Rome, pour en faire part au pape Clément VIII. Mais la cour de Rome, dès qu'elle eut appris la mort d'Alfonse, prétendit que le duché de Ferrare était dévolu au saint siége, *ob lineam finitam, seu ob alias causas.* En conséquence, le pontife, loin de reconnaître César pour légitime successeur d'Alfonse II, fait publier, le 4 novembre, un monitoire par lequel il le cite à comparaître, sous quinzaine, à Rome, pour y déduire les raisons qui l'avaient porté à prendre le titre de duc de Ferrare. En même tems, il fait assembler les troupes de l'état ecclésiastique, avec ordre d'entrer dans le Ferrarais. César, effrayé, députe un nouvel ambassadeur au pape pour lui expliquer ses raisons. Elles sont examinées par le sacré collége, qu'elles embarrassent. On fait craindre d'ailleurs à Clément VIII que divers princes, même des hérétiques, ne viennent au secours de celui qu'il veut dépouiller. Un aventurier tire le pape d'intrigue en lui persuadant d'envoyer à Ferrare des personnes affidées pour séduire les habitants, et les engager, sous de magnifiques promesses, à se donner au saint siége. L'expédient réussit. Les Ferrarais enchantés, dit Muratori, par ces sirènes, oublient leur ancien attachement à la maison d'Est. Pour achever de les en détacher, Clément VIII publie, le 23 décembre, une sentence par laquelle il déclare César d'Est (qu'il regardait comme fils d'un bâtard, sans oser néanmoins le dire), incapable de succéder au duché de Ferrare, excommunie ce prince avec tous ceux qui l'aideront à s'y maintenir, et soumet cette ville à l'interdit. Cependant les troupes du pape, au nombre de vingt-cinq mille hommes, approchaient du Ferrarais. Le duc César, après s'être vainement adressé à différentes puissances pour en obtenir des secours, travaille à mettre ses places en état de défense. Mais, s'apercevant bientôt qu'il ne pourrait tenir seul contre une si forte partie, il se détermine à solliciter un accommodement et à demander une suspension d'armes dans l'intervalle des négociations. Elle lui est accordée à deux conditions, savoir: 1°. qu'il déposera en secret les ornements de la puissance ducale en présence du magistrat de Ferrare; 2°. qu'il remettra en otage son fils, âgé de sept ans, entre les mains du cardinal Aldovrandin, neveu du pape et légat à Bologne. Ces conditions remplies, le cardinal neveu s'étant transporté à Faënza, lieu choisi pour les conférences, signe avec le ministre du duc, le 13 janvier 1598, une capitulation portant, entr'autres clauses, que César d'Est serait absous de toutes les censures en renonçant à la possession du duché de Ferrare et de ses dépendances, et en cédant au pape la moitié de l'artillerie et des armes qui étaient dans la ville. Le duc, après avoir ratifié cet acte, sortit de Ferrare le 28 du même mois de janvier, et alla établir sa cour à Modène. Au mois de février suivant, le pape donne une bulle par laquelle il réunit le duché de Ferrare au saint siége (1). Mais la cour de Rome, non contente de se mettre en possession de ce duché, s'empara aussi des biens allodiaux et de fiefs mouvants de l'empire que la maison d'Est y possédait, et cela contre la teneur de la capitulation du 13 janvier. Du nombre de ces usurpations fut Commacchio, ville de tout tems reconnue pour être dans la mouvance de l'empire. Le duc César donna ses soins à l'embellissement de sa nouvelle capitale, où quantité de Ferrarais, détrompés, par l'événement, des vaines promesses que les émissaires du pape leur avaient faites, se transportèrent avec leurs effets, et fixèrent leur demeure. L'an 1602, César eut avec les Lucquois, au sujet de la terre de Garfagnana, que sa maison possédait depuis 1429, une guerre qui fut terminée par l'empereur à l'avantage du duc. Elle se renouvela l'an 1613, et finit, la même année, sans aucun succès marqué. L'an 1628, le duc César meurt le 11 décembre, laissant de VIRGINIE, sa femme (morte le 15 janvier 1615, ou 1614, suivant le style de Florence), six fils, Alfonse qui suit; Louis; Hippolyte; Nicolas; Borso et Foresto; avec trois filles; Julie; Laure,

(1) Ferrare, qui n'a titre de ville que depuis le septième siècle de l'église, parvint à un haut degré de splendeur et de population sous le gouvernement de ses ducs, qui n'avaient rien négligé pour l'orner et la rendre une des villes les plus belles et les plus peuplées de l'Italie. Depuis qu'elle est tombée sous la puissance des papes, elle est devenue si déserte, qu'elle n'a presque plus qu'autant d'habitants que de maisons; quoique Clément VIII y eut fait construire une belle citadelle et établi la résidence d'un légat. Sa situation est sur la plus petite branche du Pô; à 10 lieues N. E. de Bologne, 15 N. O. de Ravenna, et 76 de Rome.

femme d'Alexandre Pic, duc de la Mirandole; et Ange-Catherine, religieuse.

ALFONSE III, DUC DE MODÈNE.

1628. ALFONSE III, fils aîné du duc César et de la duchesse Virginie, né le 22 octobre 1591, succède à son père dans les duchés de Modène et de Reggio. Il avait été marié dans le mois de février de l'an 1608, avec ISABELLE, fille de Charles-Emmanuel I, duc de Savoie, qu'il perdit au mois d'août 1626. Alfonse, l'an 1629, fait, le 24 juillet, son testament, par lequel il institue son héritier, François, son fils aîné, et assigne des biens suffisants à ses autres enfants, savoir : Obizzon, fait évêque de Modène le 19 octobre 1640, depuis cardinal; César, dont il sera parlé ci-après; Charles-Alexandre; Renaud, qui fut créé cardinal le 16 décembre 1641; Philibert, mort à vingt-deux ans en 1645; Marguerite, qui épousa Ferdinand, duc de Guastalle, Anne-Beatrix, devenue femme d'Alexandre Pic, duc de la Mirandole; et Catherine, qui embrassa la vie religieuse en Espagne. Le lendemain, Alfonse abdique solennellement la puissance ducale; après quoi, s'étant retiré chez les Capucins de Marano, dans le Tyrol, il y prend l'habit, le 8 septembre, sous le nom de frère Jean-Baptiste de Modène, à l'âge de trente-huit ans. Il persista dans sa vocation, et mourut dans le cours d'une mission qu'il faisait dans la province de Carfagnana, au pied de l'Apennin, le 14 mai 1644.

FRANÇOIS I.

1629. FRANÇOIS I, fils aîné d'Alfonse III et d'Isabelle de Savoie, né le 5 septembre 1610, succède à son père, au retour d'un voyage fait l'année précédente en France, en Flandre et en Allemagne. L'Italie fut désolée, l'an 1630, par la guerre occasionée pour la succession du duché de Mantoue, et par la peste répandue dans ce pays. François eut l'adresse d'écarter le premier fléau de ses états; mais il ne put les garantir du second. La peste ayant cessé, on pensa à le marier. Il épousa, l'an 1631, MARIE FARNÈSE, fille de Ranuce I, duc de Parme. La guerre du Montouan lui donnant toujours de l'inquiétude, il pourvut à la sûreté de sa capitale par une citadelle qu'il y fit élever dans la partie occidentale. Ce fut cette même année qu'il reçut de l'empereur Ferdinand et du roi d'Espagne, auxquels il était attaché, l'investiture de la principauté de Correggio (1), qu'il avait acquise de cette dernière puissance, pour deux cent trente mille florins d'or. S'étant ligué, l'an 1636, avec les Espagnols, il entre, au commencement de février, sur les terres du duc de Parme (Odoard Farnèse, son beau-frère). Il est d'abord battu par le marquis de Ville, à San-Lazaro; mais le marquis de Leganez lui ayant envoyé un renfort considérable, il prend diverses places dans le Parmesan, oblige les Français à se retirer sous le canon de Parme, et fait de grands dégâts dans ce pays. La paix s'étant faite, la même année, par la médiation du pape et du grand-duc de Toscane, le duc François retourna dans ses états. Il en partit de nouveau, le 12 août 1638, avec un cortége superbe, pour se rendre à Madrid, faisant conduire à sa suite de magnifiques présents destinés à Philippe IV, roi d'Espagne, dont il tint sur les fonts de baptême, pendant son séjour, la fille, Marie-Thérèse, la même princesse qui épousa depuis, en 1660, le roi Louis XIV. Modène revit son souverain, le 25 novembre de la même année, comblé des honneurs et enrichi des gratifications qu'il avait reçus à la cour de Madrid. Il devint veuf, l'an 1646, de la duchesse Marie Farnèse, morte en couches, le 25 juin. Mécontent alors de la cour d'Espagne, qui refusait perseveramment de retirer de Correggio la garnison qu'elle y tenait depuis la vente de cette principauté, le duc François se tourne, l'an 1647, du côté de la France, et accepte le commandement de ses armées en Italie. Il acquit peu de gloire dans ce poste, parce que ses desseins furent toujours croisés par les généraux français dont il était dépendant, quoique revêtu du titre de généralissime. Enfin, l'an 1649, le marquis de Caracéna, gouverneur de Milan, étant entré, avec les troupes espagnoles dans le Modénois, obligea le duc à demander la paix, qui fut signée le 27 février de cette année. François avait épousé, le 12 février de l'année précédente, par dispense du pape Innocent X, VICTOIRE FARNÈSE, sœur de sa première femme. Cette princesse mourut le 10 février de l'année suivante. Le duc François, l'an 1654, épouse en troisièmes noces, le 23 avril, LUCRÈCE BARBERINI, petite-nièce du pape Urbain VIII. Au commencement de mars 1655, le marquis Caracéna, voulant forcer le duc de Modène à faire quitter au cardinal Renaud, son frère, le titre de protecteur de la France, se met en marche pour entrer une seconde fois dans les états de ce prince. Le duc, à cette nouvelle, envoie promptement demander du secours à la cour de France et au duc de Savoie. En l'attendant, il met ses places en état de défense, et fait si bonne contenance, que le marquis, après avoir inutilement assiégé Reggio, est contraint de reprendre la route du Milanez. Ayant joint ensuite ses troupes à celles de France et de Savoie, commandées par le prince Thomas, le duc alla faire le siége de Pavie, qui fut ouvert le 24 juillet; mais il y reçut dans l'épaule un coup de feu qui l'obligea de se faire transporter à Asti, où il passa trois mois à se faire panser. Le siége de Pavie fut levé le 15 septembre suivant, et le prince Thomas, étant revenu malade à Turin, y mourut le 22 janvier 1656. Au commencement de juin, le duc François, au retour d'un voyage fait à Paris, forme, avec ses troupes et celles de Savoie, le siége de Valence, qui se rend le 7 septembre suivant. Il n'eut pas le même bonheur, l'an 1657, au siége d'Alexandrie, qu'il avait commencé le 17 juillet, et que divers contre-tems l'obligèrent à lever le 19 août. Le jeune marquis de Ville, envoyé par le duc de Modène, surprend, au mois de juillet 1658, la ville de Trin, occupée par les Espagnols. Le duc se rend maître de Mortare, le 15 août suivant. Ce fut sa dernière expédition : il en revint malade, et alla mourir à Santia, ou Sainte Agathe, en Piémont, le 14 octobre de la même année, laissant, de sa première femme, Alfonse, qui suit; Aymeri; et trois filles, Isabelle, née l'an 1635, mariée, l'an 1664, à Ranuce II, duc de Parme; Léonore, née l'an 1642, religieuse à Modène; Marie, née l'an 1644, troisième femme de Ranuce II, duc de Parme; et de sa troisième femme (morte en 1699), Renaud, qui devint duc de Modène. Le duc François joignit à la science militaire le goût des belles-lettres et l'amour des beaux arts, qui fleurirent à Modène sous son règne. Ce fut lui qui commença le palais ducal sur les dessins de l'Avanzzini. Plein de respect pour les choses sacrées et les lieux saints, il eut soin, dans les guerres qu'il fit, de les mettre à l'abri de la licence de ses troupes. On raconte, à ce sujet, qu'un proche parent du maréchal de Gassion, ayant commis quelque profanation dans une église, il le fit fusiller, sans se laisser fléchir par les prières des chefs de l'armée, qui demandaient sa grâce : *Je lui pardonnerais*, dit-il, *s'il m'eût fait perdre une bataille; mais je ne puis lui pardonner d'avoir traité sans respect la maison de Dieu.*

ALFONSE IV.

1658. ALFONSE IV, fils aîné du duc François I et de Marie

(1) Correggio, situé entre Reggio et Novellara, fut long-tems possédé par la maison de Siro, en faveur de laquelle l'empereur Mathias érigea Correggio en principauté, par un diplôme daté du 13 février 1616. Mais sept ans après, sous le règne de Ferdinand II, Jean Siro, nouveau prince de Correggio, ayant été accusé de falsifier les monnaies, fut sévèrement puni, et dépouillé de ses états en 1630. (Voy. *les comtes, puis ducs de Guastalle.*)

Farnèse, né au mois de février 1634, marié, le 27 mai 1655, avec **Laure Martinozzi**, nièce du cardinal Mazarin, succède à son père dans ses états et dans le titre de généralissime des armées de France en Italie, dont la patente lui fut expédiée au mois de decembre da la même année. Voyant, l'an 1659, la Franre disposée à faire la paix avec l'Espagne, il travaille, par le couseil de Mazarin, a faire snn accommodement avec cette dernière puissance, et y réussit en renonçant à la ligue que son père avait contractee avec la première. Par la paix des Pyrénées, conclue, entre la France et l'Espagne, le 7 novembre de la même année, il fut dit, art. 97, que l'Espagne retirerait la garnison qu'elle tenait à Correggio, et engagerait l'empereur à en donner l'investiture au duc de Modène. Le duc Alfonse, tourmenté de la goutte depuis quelques années, y succomba le 16 juillet 1662, à l'âge de vingt-huit ana, laissant, de son épouse, deux enfants, François, qui suit, et Marie-Beatrix, qui épousa Jacques II, roi d'Angleterre.

FRANÇOIS II.

1662. **François II**, fils d'Alfonse IV et de Laure Martinozzi, ne le 6 mars 1660, succéda à son père, sous la tutelle de sa mère, qui gouverna l'etat de Modène avec une sagesse admirable durant la minorité de son fils. L'an 1664, traité de Pise, conclu le 12 fevrier entre le pape Alexaodre VII et le roi de France, dont le second article porte que le pape dédommagera le duc de Modène des prétentions qu'il a sur la ville et les vallees de Commacchio; mais cet article n'eut point d'exécution. François, au mois de mars 1674, ayant atteint l'âge de quatorze aos, prend en main les rênes du gouvernement. Le prince Cesar d'Est, fils d'Alfonse III, acquiert un si grand ascendant sur son esprit, que la duchesse Laure, ne pouvant souffrir un tel concurrent, prend le parti de se retirer à Rome; ce qu'elle executa, malgré les prières de son fila, au mois d'avril 1676. Elle mourut en cette ville, le 19 juillet 1687, avec la réputation d'une héroïne et d'une princesse vertueuse. L'an 1692, le duc François épouse, le 14 juillet, **Marguerite Farnèse**, fille de Ranuce II, et meurt de la goutte, à Sassuolo, le 6 septembre 1694, sans laisser de posterité. Ce prince aimait extrêmement les lettres et les arts. Il fonda la riche bibliothèque d'Est, l'académie des *Dissonanti*, l'université de Modene, et fit faire une belle façade de marbre à l'eglise de Saint-Georges, qui avait été bâtie sur les desseins du celèbre Vigerini.

RENAUD.

1694. **Renaud**, fils du duc François I et de Lucrèce Barberini, né le 25 avril 1655, creé cardinal le 2 septembre 1686, succède à son neveu le duc François II. S'étant rendu, l'an 1695, à Rome, il en ramène, au mois de mai, la duchesse, sa mère, qui s'y était retiree au mois d'octobre 1683, pour s'enfermer dans un convent. Mais l'arrivée de cette princesse occasione le depart de la duchesse Marguerite, veuve de François II, qui, le 20 novembre suivant, quitte Modène, et s'en retourne à Parme, où elle mourut au mois de juin 1699. Huit jours après le depart de Marguerite, le duc Renaud epouse, par procureur, dans le château d'Hanovre, la princesse **Charlotte-Félicité**, fille aînee de Jean-Fréderic, duc de Brunswick-Hanovre, sœur de Guillelmine-Amelie, qui épousa depuis l'empereur Joseph I. Les deux époux tiraient leur origine commune d'Albert-Azzon II, marquis d'Est. Cet Azzon eut deux femmes: Cunegonde, la première, lui donna Welphe, ou Guelfe, quatrième du nom de sa maison, lequel, étant passé en Allemagne, y fut créé duc de Bavière, en 1071, par l'empereur Henri IV, et devint le chef de la branche d'Est-Brunswick; Gersende, la seconde femme d'Albert-Azzon, le fit père de Foulquea et de Hugues qui continuèrent la maison d'Est, en Italie. (*Voyez* Welphe, *aux ducs de Bavière.*)

Le duc Renaud obtient enfin, l'an 1698, de l'empereur, un diplôme, daté du 7 mai, qui le confirme dans la possession de Correggio, qui lui était disputée par Gilbert, descendant des anciens souverains de cette principauté. L'an 1702, le 6 janvier, il livre sa forteresse de Brescello aux Impériaux, qui étaient aussi entrés dans la Mirandole. Voyant ensuite les troupes françaises prêtes à inonder son pays, il sortit de Modène avec sa famille et sa cour, le 30 juillet, et alla s'établir à Bologne, en attendant que l'orage fut passé. Les Français établis à Modène, saisissent et confisquent, le 8 décembre 1703, tous les revenus du duc Renaud, sous ce prétexte, dit Muratori, que son ministre à Vienne, etant dans l'antichambre de la reine des Romains, avait salué l'archiduc Charles, alors déclaré roi d'Espagne, et lui en avait fait son compliment. Le malheureux duc ne fut pas mieux traite des Imperiaux, que leurs mauvais procédés l'avaient ensuite obligé d'abandonner. La nuit du 19 au 20 novembre 1706, ils emportèrent d'assaut la ville de Modène. Les Français, qui, après la brèche forcee, ne furent pas diligents pour gagner le château, furent massacrés dans la chaleur de la prise. L'année suivante, tandis que les Impériaux pressaient le siége de la citadelle de Modène, le duc Renaud arrive de Bologne le 31 janvier, et, le 7 fevrier suivant, il engage le gouverneur à rendre la place malgré l'ordre qu'il avait reçu de se defendre jusqu'à la dernière extrémité, malgré les menaces que lui fit avec emportement, s'il avait la lâcheté de se rendre, le chevalier Folard, l'un des principaux officiers, malgré le refus de tous les autres officiers, de signer aucune capitulation, et malgré l'indignation de la garnison. Les Français devaient sortir par la brèche; mais comme il n'y en avait point, on en fit une. Quand ce travail fut fini, mille assiégés défilèrent en présence de six cents assiégeants; car il n'y en avait pas davantage. Cette singulière aventure finit par une pension de six mille livres qu'on accorda au gouverneur. L'an 1708, un événement, auquel on ne s'attendait guère, sembla ouvrir au duc de Modène une voie pour rentrer dans un autre héritage enlevé à ses ancêtres. Au mois de mai de cette année, mécontent du pape Clément XI, l'empereur Joseph envoya des troupes dans le Ferrarais, pour s'emparer de Comachio et de son district, comme d'un fief impérial usurpé sous le pontificat de Clément VIII; il étendit même ses pretentions sur tout le Ferrarois. Clément XI, sans s'effrayer, fait partir vingt mille hommes, sous les ordres du comte Marsigli, pour aller s'opposer aux Impériaux, qui s'étaient dejà rendus maîtres de Comachio et d'autres places. Mais, le 15 janvier de l'année suivante, il fait, avec l'empereur, un traité de paix, dont un des articles porte que le différent entre le pape et le duc de Modène serait mis en arbitrage, que Comachio resterait entre les mains de l'empereur jusqu'à ce qu'on en fût autrement convenu, et qu'on nommerait, de part et d'autre, des commissaires pour regler les prétentions de sa majesté impériale sur ce fief. « Le duc de Modène, dit M. l'abbé » de Mably, ne pouvant se deguiser, malgré ce qu'on semblait » avoir stipulé en sa faveur, que ses interêts étaient sacrifiés » à l'avidité de Joseph, et que ce prince ne cherchait qu'à » cacher son usurpation, sous le nom honnête d'un séquestre, » protesta contre le traité de 1709 ». Le pape Benoît XIII obtint de l'empereur Charles VI, au commencement de 1725, la restitution de Comachio. L'empereur, l'an 1710, pour punir le duc François-Marie Pic d'avoir pris le parti de la France et de l'Espagne, confisque, sans avoir égard aux prétentions bien fondees de la maison Torelli, le duché de la Mirandole, le marquisat de Concordia, et les met, pour ainsi dire, à l'encan. Le duc de Modène en fait l'acquisition, au mois de mai pour deux cent mille pistoles. Il perd, le 28 septembre de la même annee année, la duchesse **Charlotte Félicité**, son epouse, morte à Modène. L'an 1734, il est encore obligé de se retirer à Bologne, après que les Français et les Espagnols se furent empares de ses etats dans la guerre qu'ils faisaient à

l'empereur. Les ennemis ayant évacué le duché de Modène au mois de mai 1736, le duc y rentre sur la fin du même mois. Le 12 octobre de l'année suivante, il reçoit, de l'empereur Charles VI, l'investiture du comté de Novellara, vacant par la mort du dernier comte, Philippe de Goozague, decede sans enfants. Le duc Renaud était malade alors, et mourut le 26 du même mois, laissant, de son épouse, un fils, qui suit; et trois princesses, Bénédicte-Erneste (morte dans le célibat le 19 septembre 1777); Amélie-Joséphine; et Henriette-Marie, alliée, 1°. le 5 février 1728, à Antoine, duc de Parme, dont elle n'a point eu d'enfants; 2°. l'an 1740, à Léopold, prince de Hesse-Darmstadt, dont elle est demeurée veuve en 1764, morte le 29 janvier 1777.

FRANÇOIS III.

1737. François-Marie III, fils du duc Renaud, et de Charlotte-Félicité, né le 2 juillet 1698, marie, le 21 juin 1720, à Charlotte-Aglaé, fille de Philippe, duc d'Orléans et régent de France, succéda, le 26 octobre, à son père. Il était alors en Hongrie, occupé à combattre dans l'armée de l'empereur contre les Turcs. La campagne finie, il se rend, le 1er. novembre, à Vienne, où l'empereur le nomme général de son artillerie. Le 4 decembre suivant, il arrive dans sa capitale, où il reçoit magnifiquement, l'an 1739, le grand-duc François de Lorraine et son épouse, Marie-Thérèse, qui se rendaient dans leurs etats de Toscane. L'an 1742, pressé d'un côté par les Autrichiens, et de l'autre, par les Espagnols, dans la guerre qui s'était renouvelée entre la maison d'Autriche et celle de Bourbon, le duc de Modène prend d'abord le parti de la neutralité; mais les Autrichiens veulent qu'il se déclare pour eux. Sur son refus, le roi de Sardaigne, allié de la reine de Hongrie, entre, à la tête d'une armée, dans les états de Modène. Le duc quitte alors son palais de Sassuolo, où il était avec sa cour, et se retire, le 6 juin, à Ferrare, d'où il passe ensuite à Venise. La ville de Modène se rend aux alliés, sans résistance; mais la citadelle se défend avec vigueur, sous les ordres du général Paludi, et ne capitule que le 28 du même mois. Ces hostilités des alliés obligent le duc à se déclarer pour la maison de Bourbon. L'an 1743, le roi d'Espagne le nomme généralissime de ses troupes en Italie. Le duc s'étant rendu à Rimini, où était l'armée du comte de Gages, prend possession, le 9 mai, de sa charge. Au mois de novembre suivant, il décampe de Rimini, devant l'armée du prince Lobkowitz, et se replie du côté du royaume de Naples. Un détachement des Autrichiens, le 11 août de l'année suivante, surprend le roi de Sicile et le duc de Modène à Velétri. Mais ces princes ayant rallié leurs troupes qui avaient pris la fuite, tombent sur l'ennemi, qui ne s'occupait qu'à piller la ville, et mettent en fuite les troupes qui échappèrent à la première fureur du soldat. Le 29 décembre de la même année, Marie-Thérèse-Félicité, fille du duc et de la duchesse de Modène, née le 6 octobre 1726, épouse, à Versailles, Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre. Le duc de Modène, ayant passé le Panaro, entre dans la Garfagnana, province de ses états, occupée par les alliés, et se rend maître, le 24 avril 1745, de Castel Nuovo, puis du fort Mont-Alfonso. La prise de ces deux places lui facilite la réunion de son armée avec celle de l'infant don Philippe, qu'il rejoint, en effet, dans l'état de Gênes, au mois de mai suivant. La nuit du 7 au 8 août, le duc de Modène fait ouvrir la tranchée devant Tortone, qu'il oblige à capituler, le 3 septembre, après une vigoureuse défense. Dans le même mois, la nuit du 21 au 22, il entre, par un aqueduc, avec un détachement, dans Pavie, dont il se rend maître. Le marquis de Las-Minas étant venu, l'an 1746, en Italie, avec la patente de général, expédiée de la part de Ferdinand, nouveau roi d'Espagne, l'infant don Philippe et le duc de Modène, voyant qu'il ne reconnaissait leur autorité qu'en apparence, et agissait despotiquement, suivant les ordres secrets dont il était muni, prennent le parti de se retirer en Provence. Le duc de Modène est rétabli, l'an 1748, dans ses états, par la paix d'Aix-la-Chapelle. L'année d'après, il fait un voyage en Angleterre, et arrive, le 19 avril, à Londres. Il en part le 1er. juin suivant, et se rend à Cologne, d'où, ayant pris, le lendemain, sa route par Francfort et le Tyrol, il fait son entrée à Venise, le 31 août; enfin, après une absence de sept ans, il rentre à Modène, le 28 septembre 1752, et y est reçu avec les marques de joie les plus éclatantes.

L'impératrice-reine ayant nommé, au mois de décembre 1753, l'archiduc Pierre-Léopold, son second fils, gouverneur de tous les pays qu'elle possède en Lombardie, envoie au duc de Modène la patente de vice-gouverneur de ces pays. Ce prince, en conséquence, arrive à Milan le 9 janvier 1754, et le lendemain, prend possession du gouvernement au nom de l'archiduc. Etant parti de cette ville le 4 février, il y revient le 22 août suivant, pour reprendre l'administration du duché de Milan. Charlotte-Aglaé d'Orléans, femme du duc François-Marie, qui l'avait épousée le 21 juin 1720, meurt le 19 janvier 1761, âgée de soixante ans: son époux lui survécut l'espace de dix-neuf ans, et finit sa carrière à Varèse, le 23 février 1780, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, laissant, de son mariage, un fils, qui suit; Mathilde, existante aujourd'hui (1785), née le 7 février 1729; et Marie-Fortunée, née le 24 novembre 1731, mariée, le 27 février 1759, à Louis-François-Joseph de Bourbon, comte de la Marche, depuis prince de Conti.

HERCULE-RENAUD.

1780. Hercule-Renaud, fils et héritier de François-Marie, né le 22 novembre 1727, lui a succédé dans ses états de Modène, de Reggio et de la Mirandole. Il épousa, le 29 septembre 1741, Marie-Thérèse, fille d'Albéric II Cibo-Malespina, duc de Massa, prince de Carrara, et dernier rejeton de la branche masculine de cette ancienne famille; elle décéda à Reggio, en Lombardie, la nuit du 25 au 26 décembre 1790, et fut enterrée dans l'église de la Sainte-Vierge, dite *Della Ghiaja*.

En 1796, les victoires remportées dans le Piémont par les armées françaises, sous les ordres du général Napoléon Buonaparte, forcèrent le duc Hercule III à se déterminer de quitter ses états, qui étaient menacés d'une irruption de la part des ennemis.

Il partit de Modène avec la princesse Mathilde, sa sœur, le soir du 7 mai 1796, au grand regret de ses sujets, et se retira à Venise, après avoir nommé, avant son départ, une régence, à laquelle présidérait le marquis Girard Rangone, homme très-éclairé. C'est à cette régence que le duc confia pour lors le gouvernement de ses domaines. Peu après, on dépêcha une députation au général en chef, qui se trouvait déjà à Plaisance, et il fallut s'obliger de payer une très-grande contribution à l'armée française, et de dépêcher une ambassade au directoire de la république, à Paris, pour traiter de la paix entre elle et le duc de Modène.

Le comte de San-Romano, nommé à cette difficile mission, partit bientôt accompagné de M. le professeur Jean-Baptiste Venturi, et de deux secrétaires. Mais toutes ces démarches n'aboutirent à rien; et les troupes françaises occupèrent hostilement Modène, le soir du 6 octobre 1796.

Dans cette même année, on assembla, par ordre de Buonaparte, un congrès composé d'Italiens-Cispadants, à Reggio de Lombardie; et le 27 décembre, on arrêta l'unité et l'indivisibilité de la république Cispadane, à laquelle ces provinces furent ointes, mais pour peu de tems: car Buonaparte, par son décret du 23 mai 1797, les détacha de la Cispadane, et les unit à la nouvelle république Cisalpine, qui eut pour ville capitale Milan.

Peu de tems après le traité de Léoben, la guerre s'étant rallu-

mée, le sort des armes changea tout-à-fait en Italie, et les corps francs allemands pénétrèrent, le 30 avril 1799, du côté de Parme. Le 4 mai de la même année, les troupes autrichiennes occupèrent Modène, où l'on établit provisoirement une regence, qui publia, le 13 du même mois, un nouveau reglement d'administration pour les etats de la maison d'Est.

Mais l'armée française, qui sejournait dans le royaume de Naples, commandée par le général Macdonald, approchait à grandes journées de Modène, pour aller au secours de la grande armée campée sur le Pô. Un corps d'autrichiens, sous les ordres du général Ott, s'opposa à son passage par ces etats, dans la seule vue d'en retarder la marche. En effet, les Français ayant donné, le soir du 11 juin 1799, le signal de l'attaque sous les remparts de Modène, ils l'entreprirent le jour après, et les Autrichiens la soutinrent faiblement pendant quelque tems, après quoi ils abandonnerent la ville aux Français, qui y entrèrent à main armée, et y causèrent beaucoup de dommages, sans toutefois la piller.

Le corps allemand se retira vers Plaisance, où il rejoignit l'armée du general en chef Melas, et celle du général russe Suwarow, qui y attendaient les Français. Ces derniers furent battus à la Trebia, le 19 juin, obligés de se replier, le 24, reduits en mauvais etat, sur Reggio et Modène. Ils se retirèrent en Toscane, toujours poursuivis de près par le general autrichien Klenau, qui, le 25, occupa Modène. Les provinces retournèrent dès-lors sous la domination d'Hercule, et on nomma une regence, à laquelle présida le commissaire impérial, comte Querrieri de Mantoue; mais le duc continua de résider à Trevise, car il ne voyait pas encore les affaires d'Italie entièrement raffermies. En effet, la bataille de Marengo, gagnée au mois de juin 1800 par les Français, les rendit de nouveau maîtres de toute la Lombardie et des provinces contiguës. Les vainqueurs retablirent le gouvernement de la republique Cisalpine à Modène ainsi qu'à Reggio, gouvernement qui y subsista jusqu'à l'epoque de la fondation du royaume d'Italie, dont ces états formèrent deux departements, l'un nommé du Panaro, ayant pour chef-lieu Modène; l'autre du Crostolo, ayant pour chef-lieu Reggio.

Lorsque la ville de Venise fut menacée et ensuite occupée par les armées françaises, le duc Hercule se retira à Trevise avec la princesse Mathilde; il y vécut, exilé de ses etats, jusqu'en 1803, où, après une pénible maladie, soutenue avec toute la résignation chrétienne, il mourut la nuit du 13 au 14 octobre, et fut enseveli dans l'église des pères Capucins de cette ville, d'où ensuite son corps a été transporte, l'an 1816, à Modène, et depose, dans un tombeau fait exprès, dans l'église cathédrale, comme il l'avait ordonné par son testament. Dans le même mois, décéda aussi la princesse Mathilde, à Trevise; et le mois suivant, sa sœur, la princesse Fortunée, veuve du prince de Bourbon-Conti, termina ses jours à Venise.

MARIE-BÉATRIX D'EST, ET FERDINAND Ier. D'AUTRICHE.

1803. MARIE-BÉATRIX D'EST, fille d'Hercule-Renaud, duc de Modène, et de Marie-Therèse de Cibo-Malespina, succeda, le 26 décembre 1790, à sa mère, dans les principautés de Massa et Carrara. Cette princesse avait épousé, dès le 15 octobre 1771, l'archiduc FERDINAND D'AUTRICHE, fils de l'empereur François Ier, et de Marie-Therèse; elle lui porta ses droits sur les etats de Modène, de Reggio et de la Mirandole, du chef de son père. On connaît l'esprit, les talents et les vertus de cette princesse. Les evénements de la guerre dont nous venons de donner quelques details, avaient forcé l'échange des etats de Modène contre le Brisgaw et l'Ortenaw, par suite de la paix de Lunéville en 1801; mais le duc Hercule de Modène, n'ayant pas voulu prendre possession de ces nouvelles provinces, en fit la cession à l'archiduc Ferdinand, son gendre, qui n'en conserva la souveraineté que jusqu'en 1805, qu'elles passèrent au grand-duc de Bade. L'archiduc mourut le 24 décembre 1806, laissant de son mariage :

1°. Marie-Thérèse, née le 1er. novembre 1773, mariée, le 23 avril 1789, à Victor-Emmanuel IV, roi de Sardaigne;
2°. Marie-Léopoldine, née le 10 décembre 1776, mariée à l'electeur palatin, Charles-Théodore, mort en 1799;
3°. François IV, dont l'article suivra;
4°. Ferdinand, archiduc d'Autriche, prince de Modène, né le 25 avril 1781, général de cavalerie au service d'Autriche;
5°. Maximilien, archiduc d'Autriche, né le 14 juillet 1782, feld-maréchal-lieutenant au service d'Autriche;
6°. Charles-Ambroise, né le 2 novembre 1785, mort en 1809;
7°. Marie-Louise-Beatrix, née le 14 décembre 1787, mariée à l'empereur d'Autriche François Ier., morte le 7 avril 1816.

FRANÇOIS IV D'AUTRICHE.

1806. FRANÇOIS IV, fils de l'archiduc Ferdinand, et de Marie-Beatrix d'Est, né le 6 octobre 1779, fut rappelé au duché de Modène en 1814. Les affaires de l'Europe changèrent de face à cette époque, et des troupes napolitaines, sous les ordres de Murat, alors roi de Naples, parurent, le 21 janvier, à Modène, sans pourtant faire paraître un caractère hostile. Mais peu de jours après, il arriva un petit corps autrichien, et un autre anglais, commandés par le général Nugent. Ils se joignirent à l'armée napolitaine, et commencèrent, dans ces pays, les hostilités contre l'armée du royaume d'Italie. Le 7 février, on publia une proclamation du general Nugent, par laquelle on rendait ces etats au successeur legitime, François IV, archiduc d'Autriche, fils aîné de Ferdinand, archiduc d'Autriche, déjà mort, et de l'archiduchesse Marie-Béatrix d'Est, seul rejeton survivant de l'ancienne famille d'Est.

Les troupes de Naples occupant toujours la ville de Modène, on y accueillit, le 27 mars, le saint père Pie VII, qui revenait triomphant de son esclavage, et qui logea au palais de l'évêché pendant les quatre jours qu'il y demeura.

Le nouveau souverain François IV entra solennellement à Modène, le 14 juillet 1814, accompagné de son épouse, Marie-Beatrix-Victoire, fille de S. M. le roi de Sardaigne, et suivi du prince Maximilien d'Est, archiduc d'Autriche, son frère. Cela repandit la plus grande joie parmi tous les ordres des citoyens, qui voyaient enfin leurs vœux accomplis.

La tranquillité dont on commençait à jouir en Italie, fut, l'année suivante 1815, troublée de nouveau, et Modène fut aussi enveloppée dans les malheurs communs, dont cependant elle fut bientôt delivrée par l'activite et la grande part que son souverain prit aux affaires militaires. Le 4 avril 1815, l'armée de Murat se présenta sous les remparts de Modène, gardée seulement par un corps d'infanterie allemande et de peu de cavalerie, sous les ordres du général autrichien Bianchi. Les forces napolitaines etant beaucoup plus considérables, quoiqu'assez mal commandées, le duc de Modene jugea à propos de s'éloigner, pour quelque tems, de la capitale, et partit vers Mantoue, où il avait eté précédé de quelques jours par l'archiduc Maximilien, qui alla promptement en Autriche pour y accélérer les secours destinés à l'armée allemande, en Italie. L'archiduchesse, épouse du duc, était déjà partie, quelques jours auparavant, pour Mantoue, tandis que toute la famille se transporta à Venise. Mais les troupes autrichiennes étant déjà en chemin, elles arrivèrent bientôt, après quelques combats partiels qu'elles soutinrent contre les ennemis, et dans lesquels ces derniers furent toujours battus. La nuit du 11 au 12 avril, la division napolitaine, precedée du roi Murat, quitta la ville, qui fut entièrement soulagée, voyant arriver, le matin même,

le duc François IV, à la tête d'un corps de cavalerie hongroise. Cette seconde entrée du prioce fut, pour ses sujets, une époque que l'on peut dire plus joyeuse que la première, puisqu'ils se voyaieot delivrés, par son entremise, du danger immioent de retomber sous une domination étrangère. Aussi, tout le monde se hâta de lui témoigner les plus purs sentiments d'allégresse sur un retour aussi prompt que désiré.

Les victoires remportées par les Allemands contre l'armée de Naples, qui dans peu de jours fut contrainte à quitter les états du souverain pontife, poursuivie toujours de près par les Autrichiens, firent résoudre le saint père à se rendre de nouveau à Rome, d'où il était parti la seconde fois, lorsque les troupes napolitaines approchèrent de sa capitale. Alors, il prit la route de Toscane et de Gênes; mais en retournant à son siége, il honora, pour la quatrième fois, la ville de Modène de sa présence, et y arriva le 24 du mois de mai de ladite année 1815. Il fut reçu aux portes de la ville par le duc régnant, et y demeura jusqu'au 27 du même mois.

Le duc de Modène, François IV, a épousé, le 20 juin 1812, MARIE-BÉATRIX-VICTOIRE-JOSÉPHINE, fille de Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, née le 6 décembre 1792. De ce mariage est issue :

Marie-Thérèse-Béatrix-Cajetane, née le 14 juillet 1817.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES SEIGNEURS, PUIS DUCS DE LA MIRANDOLE *.

MIRANDOLE, ville épiscopale, située entre Mantooe et Modene, est la capitale d'oo très-petit état, possedé, dès le commencement du XIIe. siècle, par la maison de Pico ou de Piso, doot l'origine remonte à Hugues, fils de Mainfroi ou Manfredi, qui fut aussi l'auteur de celle des Pii, depuis prince de Carpi. Le Contelori et le Fiorentini, chacon dans la vie qu'ils ont séparément écrite de la fameuse comtesse Mathilde, ont publie une charte, dans laquelle cette princesse declare que le marquis Boniface, son père, avait eu de Rodolfe, abbé de Nonantola, la cour de Quarentola, avec le château de la Mirandole et deux églises construites dans cette cour: *Totam Curtem Quarentulæ, cum castro Mirandulæ et cum duabus Ecclesiis in dictâ curiâ constructis*; à quoi elle ajoute que, voulant montrer sa reconnaissaoce envers Hugues, fils de Mainfroi, vaillant capitaine, qui l'a fidèlement servie en paix et en guerre, elle lui fait don de cette même cour avec ses dépendances, y compris le château qu'elle avait fait élever à la Mirandole; le tout à la charge d'acquitter envers l'abbaye de Nonantola, les redevances qoe le marquis Booiface avait coutume de lui payer. Hugues, eo mourant, laissa un fils nommé Ubald, qui décéda sans postérité. La succession d'Ubald fut recueillie par ses héritiers collatéraux, qui possédèrent, en commun, la terre de Quarentola. Nous voyons, en effet, que les descendants de Mainfroi, par un acte de l'ao 1174, promirent à la commune de Reggio de lui assurer le chemin qui conduisait de Quarentola à Ferrare. Les noms de leurs représentants sont *Manfredinus, filius Bernardi, et Bernardus, frater Roberti, consules Domûs filiorum Manfredorum*. (Alfonso Loschi, *Compend. Histor.*) La cour de Quarentola tomba depuis sous la puissance de cette même commune; mais ce ne fut pas pour long-tems; car on voit, en 1198, les descendants de Mainfroi retablis à Quarentola. Ce fut cette année que le pape Innocent III nomma le prévôt de la cathédrale de Modène avec l'archiprêtre de Carpi, et un nommé Jacques de Casal-Otton, pour connaître d'une certaine cause déférée au saint siége. Le prévôt écrivit à ses deux collègues, qu'ils eussent à procéder sans lui au jugement, parce que les descendants de Mainfroi l'empêchaient de sortir de Modène, attendu qu'ils en avaient enlevé tous les chevaux pour aller au secours de Quarentola: *Maximè quià non potui habere equos, quoniàm filii Manfredorum acquisierunt omnes equos ut succurrant Quarentulam*. (*Archiv. Parmense.*) Pour affermir leur domaine et leur autorité à Quarentola, ces mêmes descendaots de Mainfroi eurent recoors, l'an 1221, au pape Honoré III, en lui représentant que, tenant cette terre de la comtesse Mathilde, ils la regardaient comme uo fief de l'eglise, dont ils lui demandaient, eo conséqueoce, une nouvelle investiture; ce qui fut exécuté par un décret du cardinal légat, évêque d'Ostie et de Velétri, en date du 15 avril, et confirmé, le 13 juin suivant, par un bref de ce pootife. (*Histor. Nonantulæ.*) Malgré le partage que les descendants de Mainfroi firent entre eux des biens qui leur venaient de sa succession, le domaine de Quarentola avec les droits et honneurs y attaches, restèreot indivis dans leur famille jusqu'au commencement du XIVe. siècle. Parmi les branches de cette famille, la plus distinguée etait celle des Pico ou Pisons, dont nous avoos dejà parlé. Le premier d'entre eux qui soit venu à ootre connaissance, *Pisus de Manfredis*, était podestat de Reggio, en 1154. (Murat. *Rerum Ital.*, tom. VIII, pag. 1073.) Le nom de Pic devint ensuite patronymique dans sa posterité. Nous voyons Henri Pic, nommé dans deux chartes de l'an 1188. Il avait trois frères, Ubertin, Laufranc et Jean, qui ajoutèrent à leurs noms particuliers celui de Pic. Ce n'est qu'au XIVe. siècle, qu'on voit les Pics qualifiés seigneurs de la Mirandole, parce que cette terre n'entra que vers ce tems-là dans leur maison. Elle appartenait auparavant aux Modenois, qui, l'an 1267, en firent l'acquisition, avec celle de la Motte Papazoni, pour la somme de vingt mille livres,

(*) Extraite, en partie, des Mémoires du chevalier Tiraboschi, bibliothécaire du duc de Modène.

et en rasèrent ensuite les fortifications, qui leurs faisaient ombrage.

L'empereur Henri VII étant venu, l'an 1311, en Italie, François Pic, fils de Barthelemi, fut un des ambassadeurs que la commune de Modène députa à Brescia pour lui faire hommage. Il sut tellement captiver la bienveillance du prince, qu'il en obtint le titre de vicaire de l'empire dans le Modenois. Henri, dans le même tems, lui accorda pour lui et ses cousins, Zappin, fils de Nicolas, et un autre Nicolas, surnommé *le Grand*, fils de Jean, l'investiture de Quarantola avec ses dépendances, au nombre desquelles était la Mirandole. Le diplôme expédié à ce sujet est du 25 janvier 1311. (*Archiv. Estense.*) François étant revenu à Modène pour exercer sa nouvelle charge, donna, peu de tems après, une de ses filles en mariage à un des fils de Jean Boschetti. (*Chron. Ms. di Carpi.*) Ce degré d'honneur et de pouvoir excita l'envie contre lui. Elle alla si loin que, le 27 novembre 1321, François Bonacossi, fils de Passerin, ayant pris en trahison François Pic, avec ses deux fils, Prendiparte et Thomas, les fit jeter dans le fond d'une tour, où ils moururent de faim, après s'être mutuellement dévorés. (Murat, *Rerum Ital.*, tom. XI, col. 105, et tom. XV, col 583.) Le lieu de cette horible scène, appelé *Castellarium*, est placé dans le Modenois par l'auteur des Annales de Modène, et dans le Mantouan, par Jean Bazzano, dans sa chronique. La justice divine ne laissa pas impunie dans ce monde une telle atrocité. Ce fut Louis de Gonzague qui se rendit l'exécuteur de sa vengeance. Après avoir tue Passerin dans Mantoue, il se saisit des fils de celui-ci, François et l'abbe de Saint-André, ensemble de ses petits-fils, Gui et Pinnamonte, puis les remit entre les mains des Pics, qui, les ayant conduits dans la prison où François Pic etait mort avec ses fils, les firent expirer dans les supplices. (*Murat. ibid.*, tom. XI, col. 516, et tom. XIII, col. 662.) Villani, auteur contemporain, parlant de ce fait dit que les fils de Passerin *furono consegnati al figliuolo di M. Francesco della Mirandola.* Ce fils, dont il parle sans le nommer, etait petit-fils de Nicolas, surnommé *le Grand.* Ce fut par lui, et par Paul, fils unique du malheureux Prendiparte, que se propagea la lignee des Pics. Paul n'eut pas un meilleur sort que son père, ayant été tue, l'an 1355, dans une sédition qui s'était élevée à Verone, dont il etait podestat.

La même année, l'empereur Charles IV étant descendu en Italie, François, Prendiparte, Thomassin et Spineta, fils de Paul, avec Jean, Francesquin et Prendiparte, fils de Nicolas, vinrent se présenter à lui dans Mantoue, et en obtinrent une nouvelle investitura de Quarantola et de la Mirandole; mais quoique cette investiture fût commune à tous, la propriéte de la Mirandole resta aux seuls descendants de Paul. L'an 1432 (et non 1414, comme le marque Chazot), Jean et François, fils de Paul, obtinrent de l'empereur Sigismond un diplôme par lequel il érigeait en comte la terre de Concordia, qui leur appartenait. François épousa Pierrette, fille de Marc Pio, dont il eut Taddée, qui fut mariée au marquis Jacques Malespina, et deux fils qui moururent sans postérité; ce qui rendit Jean, son frère, qui lui survecut, seul maître de Concordia. Jean Pic épousa, l'an 1416, Catherine, fille de Guillaume Bevilacqua, dont il eut Jean-François, qui suit, et Nicolas, mort dans l'état ecclesiastique en 1448.

JEAN-FRANÇOIS PIC.

Jean-François Pic, successeur de Jean, son père, épousa Julie, fille de Feltrin Bojardo, qui le fit père de Galeotto Pic, d'Antoine-Marie et de Jean, dont il sera parlé ci-après; plus, de deux filles, Catherine, femme, 1°. de Lionel Pin, 2°. de Rodolle Gonzague; et Constance, mariée à Pinn des Ordelaffi, seigneur de Forli, puis au comte de Montegnana. L'aîné de ces enfants avait déjà quatorze ans, lorsqu'en 1452, il vint avec son père à Ferrare pour rendre hommage à l'empereur Fréderic III, qui l'arma solennellement chevalier. Jean-François, suivant Maufredi, termina ses jours le 8 novembre 1467.

GALEOTTO PIC.

Galeotto Pic, successeur de Jean-François son père, épousa, l'an 1468, Blanche, fille legitime de Nicolas III, marquis d'Est. Fier de cette alliance, il prétendit avoir seul toute la succession paternelle, et pour l'envahir, il prit prétexte de l'accusation d'un crime de lèse majesté impériale, qu'on n'explique pas, formée contre Antoine-Marie, son frère. L'ayant en conséquence fait arrêter, il l'enferma chargé de fers au fond d'une tour. Il fit à-peu-près le même traitement à Julie, leur mère commune, qu'il retint prisonnière dans sa chambre, parce qu'elle avait pris le parti d'Antoine-Marie. Celui-ci, remis en liberté au bout de deux ans, vécut quelque tems en paix avec son frère; et pendant cet intervalle, il épousa Constance, fille de Sante-Bentivoglio. (Murat. *Rer. ital.* tom. XXIII, col. 900.) La guerre s'étant renouvelée entr'eux, il n'y eut plus moyen de les amener à aucun accommodement.

Jean Pic, leur frère, cependant éloigné de sa patrie, cultivait tranquillement les lettres avec une ardeur incroyable. Les progrès qu'il y fit surpassent toute croyance, s'il est vrai qu'à l'âge de dix-huit ans il savait vingt-deux langues; ce qui serait encore difficile à croire, en ne l'entendant que des elements de chacune de ces langues. Quoi qu'il en soit, à l'âge de vingt-quatre ans, il osa faire afficher à Rome et soutenir publiquement des thèses sur tous les objets des sciences, sans en excepter aucune, *de re omni scibili*, comprises en quatorze cents conclusions, lesquelles, à l'exception d'une légère teinture de géométrie qu'on y voit répandue, prouvent mieux le mauvais goût de son siècle que l'etendue des connaissauces utiles qu'il avait acquises. Ces thèses furent déférées par les envieux de la gloire de l'auteur, au pape Innocent VIII, qui ne put s'empêcher d'en censurer plusieurs articles. Pic se défendit par une apologie, et à la fin se soumit au pape Alexandre VI, qui lui accorda, l'an 1493, son absolution (1). Il mourut à l'âge de trente-trois ans, le 24 fevrier 1495, le même jour que le roi Charles VIII fit son entrée dans Naples.

Galeotto Pic termina sa vie le 7 avril 1499, laissant de son mariage avec Blanche-Marie, fille naturelle de Scipion d'Est, trois fils, Jean-François, Louis et Frédéric, avec une fille, Madeleine, qui se fit religieuse à Florence.

JEAN-FRANÇOIS PIC.

Jean-François Pic, fils aîné de Galeotto, loin de s'appliquer à éteindre le feu de la discorde que l'ambition de son père avait allumé dans sa famille, l'entretint en marchant sur ses traces. Le refus persévérant qu'il fit de partager la succession paternelle avec ses frères, Louis et Frederic, le mit continuellement aux prises avec eux. Louis, appuyé des forces d'Hercule d'Est, et de son beau-père Jacques Trivulce, mar-

(1) « Je ne sais, dit l'abbé de Longuerue, si Pic de la Mirandole » fit autant de bruit dans son siecle qu'on le dit; mais il ne le mérita » guère. Ce que nous avons de lui est peu de chose. C'était un homme » à qui la lecture des Scholastiques, et peut-être aussi les louanges des » flatteurs qui ne manquent jamais aux grands, avaient gâté l'esprit. Il » croyait savoir et pouvoir répondre *de omni re scibili* Il ne faut point » d'autre titre pour avoir droit d'être logé aux Petites-Maisons. Il » voulait réfuter l'Alcoran sans savoir l'arabe; et vraisemblablement il » ne le connaissait que par la très-misérable traduction qui est dans » Pierre le Vénérable. Cet homme-là voulait accorder Platon et » Aristote, saint Thomas et Scot; réfuter toutes les sectes, toutes les » religions, concilier tous les théologiens et tous les philosophes; » enfin il finit par vouloir se faire moine. » (*Longueruana*, p. 60.)

quis de Vigevano, dépouilla, l'an 1503, son aîné de la Mirandole et de Concordia. S'étant donné ensuite au service du pape Jules II, il fut tué, l'an 1509, en combattant à la tête de ses troupes contre les Vénitiens. Deux ans après, Jules II, dont personne n'ignore la haine qu'il portait aux Français et à leurs alliés, étant venu faire en personne le siége de la Mirandole dont ils s'étaient emparés, l'emporta d'assaut, et y entra par la brèche. Mais il ne la garda point, et la rendit à Jean-François, moyennant vingt mille ducats qu'il exigea de lui, avec son serment de fidélité. La bataille de Ravenne, gagnée le 11 avril 1512 par les Français, les remit en possession de la Mirandole, et contraignit de nouveau Jean-François d'en sortir. L'empereur Maximilien l'y rétablit quelque tems après. Il jouissait paisiblement de ses états depuis environ vingt ans, uniquement appliqué à l'étude des belles-lettres et des sciences, à l'imitation de Jean, son oncle, lorsqu'en 1533, Galeotto Pic, second du nom, son neveu, fils de Louis, étant entré de nuit dans la ville avec quarante hommes armés, le poignarda ainsi qu'Albert son fils, comme ils étaient prosternés devant un crucifix. L'assassin fit en même tems enfermer Jeanne Caraffa, femme de Jean-François, et Charlotte des Ursins avec son mari Jean-Thomas Pic, et Paul, le dernier de leurs fils. (*Thuan. hist.*, liv. 8.) On ignore ce que devinrent leurs autres enfants, à l'exception de Béatrix, mariée à Paul Torelli, comte de Montechiarugolo, et qui fut mère du comte Pomponio, littérateur célèbre. (Voy. *aux comtes de Guastalle.*) Galeotto jouit paisiblement du fruit de ses crimes, jusqu'en 1556. Son cousin, Jean-Thomas, s'étant échappé de sa prison, fit des efforts pour rentrer dans les domaines de son père. Quoiqu'insuffisants pour son rétablissement, ils déterminèrent Galeotto, l'an 1542, à remettre son état au roi François I, qui lui donna en compensation des terres en France. Il mourut en 1571, laissant de sa femme HIPPOLYTE DE GONZAGUE, fille de Louis de Gonzague, comte de Sabionetta, Louis, qui suit, avec deux filles, Silvie, femme de François, comte de la Rochefoucauld, et Fulvie, mariée à Charles de la Rochefoucauld.

LOUIS.

LOUIS, fils de Galeotto, ne lui survécut que trois ans, étant mort en 1574. De FULVIE, son épouse, fille d'Hippolyte de Correggio, il eut, outre Galeotto, qui fut commandeur de Malte, Frédéric, son successeur, mort, en 1602, sans enfants; Alexandre, qui, par un diplôme impérial de l'an 1619, fut créé duc de la Mirandole, et mourut en 1637, après avoir perdu, la même année, Galeotto III, son fils, qu'il avait eu de LAURE, fille de César d'Est, duc de Ferrare.

GALEOTTO III.

GALEOTTO III, en mourant, laissa de MARIE CIBO, sa femme, un fils en bas âge, nommé ALEXANDRE, qui, de son épouse Anne-Béatrix d'Est, fille d'Alfonse III, duc de Ferrare, eut plusieurs enfants, savoir : François, mort avant son père, le 19 avril 1689; Galeotto; Jean; Louis, cardinal; Marie-Elisabeth; Laure, mariée à Ferdinand de Gonzague, prince de Castiglione; et Fulvie, femme de Thomas, prince d'Aquino. Alexandre, étant mort l'an 1691, eut pour successeur son petit-fils, FRANÇOIS-MARIE, né le 30 septembre 1688, de François Pic et de Camille Borghèse. Ce fut Brigitte, grand'-tante de François-Marie, qui prit soin de sa tutelle. Pendant la guerre que se faisaient en Italie le roi Philippe V et l'empereur, elle fit entrer des troupes allemandes dans la Mirandole, et obligea la Chetardie, commandant de la garnison française, de se retirer. Devenu majeur en 1704, François-Marie embrassa le parti de la France et de l'Espagne. L'empereur, qu'il irrita par là, confisqua son état, et le vendit, pour cent soixante mille pistoles, au duc de Modène, qui en reçut l'investiture le 12 mars 1711, et voulut bien assurer à François-Marie, duc dépouillé, une pension annuelle de trois mille pistoles. Celui-ci mourut en Espagne sans enfants de sa femme MARIE-THÉRÈSE, fille de Philippe-Antoine Spinola, marquis de Los-Balbazes, qui fut noyé, le 15 septembre 1723, dans le jardin d'Ognato à Madrid, par un orage qui inonda son jardin et sa maison.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DOGES DE VENISE.

La république de Venise doit son origine aux Venètes, anciens peuples d'Italie, que les uns font venir des Venètes de l'Armorique, les autres des Hénètes de la Paphlagonie. L'an 452, à l'arrivée des Huns en Italie, sous la conduite d'Attila, les peuples de la Vénétie, se trouvant hors d'état de leur resister, se réfugièrent dans les petites îles formées le long de la mer Adriatique, dont la principale était Rialto. La réunion de ces îlots, au nombre de soixante-douze, a fait depuis la ville de Venise, dont le gouvernement, quoique toujours autonomique, a souffert quelque variation. D'abord chaque île fut gouvernée par un tribun particulier. Ces tribuns, au nombre de douze (1), furent remplacés, vers la fin du septième siècle, par un magistrat suprême et perpétuel, nommé DOGE ou DUC, dont l'autorité, limitée par les lois, s'étendit sur toutes les îles confédérées de la mer Adriatique. Des doges, la république de Venise passa, l'an 737, sous un magistrat annuel, appelé MAITRE DE LA MILICE; mais quatre ans après, les doges furent rétablis; et cet état subsiste encore de nos jours (1787), avec cette différence néanmoins que le gouvernement de Venise est aujourd'hui purement aristocratique, au lieu qu'il était autrefois presque monarchique.

Les historiens modernes ont prétendu que Venise avait été indépendante dès son origine. Mais cette prétention est réfutée par M. de Saint-Marc, qui prouve, par des exemples multipliés, que Venise à été non-seulement soumise aux empereurs grecs, mais qu'elle a été aussi sous la dépendance des rois Goths, et donne même lieu de soupçonner qu'elle ne fut pas absolument étrangère à l'empire d'Occident.

PAUL ANAFESTO, DIT PAOLUCCIO.

PAUL ANAFESTO, dit PAOLUCCIO, est élu le premier doge perpétuel de Venise dans une assemblée tenue, l'an 697, à Héraclée, par Christophe, patriarche de Grado, les évêques suffragants, ou du moins ceux dont les siéges avaient été transférés dans les îles, le clergé, la noblesse et le peuple de ces îles. Les dissensions qui régnaient depuis plusieurs années entre leurs tribuns furent le motif qui porta les Vénitiens à les supprimer et à leur substituer cette nouvelle magistrature. Le doge avait le pouvoir d'assembler le conseil, de nommer les tribuns des troupes et les juges civils, en un mot, de présider à toutes les affaires du gouvernement. L'an 715, le doge Paoluccio fait un traité avec Liutprand, roi des Lombards, par lequel on règle les limites des deux états. Les Vénitiens dès-lors possédaient en terre ferme ce qui était renfermé entre les rivières dites la grande et la petite Piave. Ces possessions, ainsi que tout l'état de Venise, étaient indépendantes du royaume des Lombards. L'an 717, le doge Paoluccio termine ses jours, après avoir gouverné pendant vingt ans avec honneur.

MARCEL TEGAGLIANO.

717. MARCEL TEGAGLIANO, de la ville d'Héraclée, l'une de celles qui composaient l'état de Venise, est élu IIe. doge après la mort de Paoluccio, sous lequel il exerçait la charge de général de la milice. On fait l'éloge de sa prudence et de sa bonté. Son gouvernement fut très-paisible. Il mourut l'an 726.

ORSO, IIIe. DOGE.

726. ORSO, IIIe. doge, successeur de Tegagliano, et natif comme lui d'Héraclée, reçut à Venise, l'an 727, l'exarque Eutychius, à qui le roi Liutprand avait enlevé Ravenne, et le rétablit l'année suivante, à la prière du pape Grégoire II. L'église de Grado étant inquiétée par Calixte, patriarche d'Aquilée, qui voulait la soumettre à son obéissance, Orso prit sa défense, et obligea le prélat à laisser cette église en paix. Orso fut tué, l'an 737, dans Héraclée, en voulant apaiser une sédition qui s'y était élevée.

Après sa mort, les factions n'ayant pu se réunir pour le choix d'un nouveau doge, on prit le parti de supprimer ce magistrat perpétuel, et de lui substituer un magistrat annuel, sous le nom de *maître de la milice*.

MAITRES DE LA MILICE.

DOMINIQUE LÉON.

DOMINIQUE LÉON fut élu maître de la milice en 737. Il eut pour successeur, en 738, FÉLIX CORNICOLA, qui fut remplacé, l'an 739, par DEUSDEDIT, fils du doge Orso.

(1) Voici les noms des familles qui sortent de ces douze tribuns, et qui, par une espèce de miracle, se sont conservés jusqu'à nos jours. Ce sont les Contarini, les Morosini, les Gradenighi, les Baduari, les Tiépoli, les Micheli, les Sanudi, les Memmi, les Falieri, les Dandoli, les Polani et les Barozzi. Il y a quatre autres familles presque aussi anciennes que celles-ci, et qui signèrent avec elles la fondation de l'église de Saint-Georges en 800 : ce sont les Justiniani, les Cornari, les Bragadini et les Bembi. Ces seize familles composent la première classe de la noblesse vénitienne. La seconde classe est composée de ceux dont les noms se trouvent dans le livre d'or, écrit en 1297. On met dans la troisième classe ceux qui, depuis ce tems-là, ont acheté leurs titres de noblesse; et dans la quatrième, ceux qui ont été agrégés par le sénat, tels que les Bentivoglio, etc.

JOVIEN ou JULIEN.

JOVIEN ou JULIEN, élu l'an 740, joignit au titre de maître de la milice celui de consul, qu'il obtint de l'empereur. Ce dernier titre, dont plusieurs ducs en Italie furent honorés en ce tems-là, faisait jouir des plus grands honneurs ceux auxquels on le donnait; et comme il était à vie, il leur conservait, lorsqu'ils n'étaient point en place, la préséance sur leurs successeurs (Saint-Marc.)

GIOVANNI FABRICIACO.

GIOVANI FABRICIACO, fait maître de la milice en 741, n'acheva pas son année. Les Vénitiens s'étant soulevés contre lui, le déposèrent et lui crevèrent les yeux. Il fut le dernier maître de la milice. Les Vénitiens, s'apercevant alors des inconvénients de cette magistrature annuelle, résolurent, dans une assemblée tenue à Malamocco, de rétablir l'autorité ducale.

DOGES RÉTABLIS.

DEUSDEDIT, ou THÉODAT.

742. DEUSDEDIT, ou THÉODAT, fils du doge Orso, et le même qui avait été maître de la milice, est élu le IVe. doge de Venise. Il fixa sa résidence à Malamocco, ne voulant point demeurer à Héraclée, qui avait été le théâtre de l'assassinat de son père. L'empereur lui donna le titre de consul impérial. Par un traité qu'il fit avec Astolphe, roi des Lombards, il étendit le territoire de l'état de Venise. Les doges, ses prédécesseurs, avaient fait construire des forts à l'embouchure de la plupart des fleuves qui se jettent dans les lagunes. Pour rendre cette chaîne plus exacte, Théodat fit élever une grande tour sur une des rives du port de la Brente. Mais tandis qu'il pressait l'ouvrage, un séditieux, nommé Galla, excita contre lui une émeute, dans laquelle il fut tué l'an 755. (*Dandoli Chron.*, tom. XII, *rer. Ital.*)

GALLA.

755. GALLA trouva moyen, après avoir fait périr Théodat, de se faire élire à sa place. Il fut le Ve. doge; mais il le fut peu de tems. Des citoyens zélés, voyant l'abus qu'il faisait de son autorité, se saisirent de lui l'an 756, lui crevèrent les yeux, et l'envoyèrent en exil.

DOMINIQUE MONÉGARIO.

756. DOMINIQUE MONÉGARIO fut choisi pour succéder à Galla; mais dans la crainte qu'il n'abusât du pouvoir suprême, on lui donna pour adjoints deux tribuns, qui devaient changer tous les ans. Ces liens ne furent pas capables de contenir le caractère altier et féroce de Monégario. Il compta pour rien les tribuns, méprisa leurs conseils, et ne suivit d'autres lois que celles de son caprice et de ses passions. Les Vénitiens supportèrent ce gouvernement tyrannique pendant huit ans. Enfin, l'an 764, leur patience étant épuisée, ils eurent recours au remède déjà usité. On aveugla le doge, et on le chassa. (*Dandoli Chron.*)

MAURICE GALBAIO.

764. MAURICE GALBAIO, d'une famille noble d'Héraclée, suivit une conduite toute opposée à celle de Monégario, qu'il remplaça. Il se fit tellement aimer du peuple, qu'on lui donna, l'an 777, JEAN, son fils, pour collègue. C'est la première fois que les Vénitiens eurent deux doges à la fois; exemple, dit Muratori, qui, dans la suite, produisit de pernicieux effets. L'an 777, suivant Dandolo, le doge Maurice Galbaio meurt fort regretté des Vénitiens. Il avait fait ériger, la onzième année de son gouvernement, ou l'an 775, un évêché dans la petite île d'Olivolo, qui fait aujourd'hui partie de la ville de Venise, et y avait fait nommer Obelèto, qui fut sacré par le patriarche de Grado.

JEAN GALBAIO.

787. JEAN GALBAIO, fils de Maurice, continua de gouverner l'état de Venise après la mort de son père, qu'il n'imita qu'en un point; ce fut en se faisant associer au dogat MAURICE, son fils. Du reste, le gouvernement de ces deux magistrats fut une vraie tyrannie. L'an 801, après la mort d'Obelèrto, évêque d'Olivolo, Jean, à la recommandation de l'empereur Nicephore, ayant fait élire en sa place un grec, nommé Christophe, les tribuns de Venise, qui vivaient mal avec le doge, engagèrent le patriarche de Grado à refuser la consécration à l'élu. Furieux de ce refus, le doge et son fils passent avec des troupes à Grado, et précipitent le patriarche du haut d'une tour où il s'était réfugié. Ce prélat se nommait Jean, comme le doge. Baronius, d'après Sabellicus et Pierre Giustiniani, dit que Paulin, patriarche d'Aquilée, tint dans Altino, l'an 802, un concile, où il excommunia les auteurs de ce meurtre et leurs complices. Mais la mort de Paulin, arrivée le 11 janvier 802, a vraisemblablement précédé cet événement, ou du moins n'a pas laissé à Paulin le tems d'assembler ses collègues pour en tirer vengeance par la voie des censures. (Voy. *dans la Chronol. des conciles celui d'Altino, de l'an* 799.) L'an 803, Fortunat, qui avait succédé au patriarche Jean, dont il était parent, se concerte avec plusieurs nobles vénitiens pour faire déposer le doge. La conjuration ayant été découverte, le patriarche se sauve en France, et les autres conjurés se retirent à Trévise. Ceux-ci, l'an 804, par les intelligences qu'ils entretenaient avec les nobles restés à Venise, font élire subitement pour doge le tribun Obelério; ce que Jean et Maurice, son fils, ayant appris, ils prennent aussitôt la fuite. Ils firent dans la suite divers efforts pour rentrer à Venise; mais toujours rejetés, ils finirent leurs jours dans l'exil. (*Dandoli Chron.*)

OBÉLÉRIO.

804. OBÉLÉRIO, appelé par les auteurs français WILLÈRE ou WILLERIN, tribun d'Héraclée, est placé sur le trône ducal, avec grande solennité, à Malamocco, où les doges avaient fixé leur résidence. Bientôt après, il obtint pour collègue BÉAT, son frère. L'an 806, au mois de janvier, l'un et l'autre, accompagnés de Paul, duc de Zara, et de Donat, évêque de cette ville, députés de Dalmatie, viennent trouver, avec des présents, l'empereur Charlemagne à Thionville. « On ne sait pas » bien, dit Muratori, quel fut l'objet de cette ambassade, ni » ce qui fut traité dans les conférences qu'elle occasiuna. Les » historiens nous apprennent seulement que l'empereur fit, » avec les doges et les députés, quelques réglements concernant » les doges et les peuples, tant de Venise que de la Dalmatie ». Ces deux peuples étaient en dissension depuis quelques années; et Pepin, roi d'Italie, dans le dessein de s'agrandir, attisait le feu que son père voulait éteindre. L'empereur grec, qui pénétrait les vues de Pepin, envoie le patrice Nicétas avec une flotte dans la mer Adriatique. Nicétas fait une trève, jusqu'au mois d'août, avec Pepin, après quoi il s'en retourne à Constantinople avec le doge Beat, qui rapporta de son voyage le titre de consul, dont l'empereur Nicephore l'avait honoré. La même année, les deux doges obtinrent du peuple que VALENTIN, leur troisième frère, leur fût associé. L'an 809, une armée navale, envoyée sous le commandement de Paul, arrive sur les côtes de Dalmatie, et de là se rend à Venise, d'où elle part après y avoir hiverné, pour aller s'emparer de l'île et de la ville de Comachio, situées sur le bord de la mer, au-delà de ce qu'on appelait alors le Grand-Pô; mais elle est mise en déroute par la garnison de Pepin, et obligée de retourner à Venise. Ces

échec détermine le commandant à traiter avec Pepin, comme s'il n'eût été envoyé que pour cela par son maître. Mais s'étant aperçu que les doges traversèrent la négociation, et qu'ils lui tendaient même des embûches, il fait voile pour Constantinople. L'an 810, le roi se rend maître de toutes les îles des Vénitiens, à l'exception de Rialto. Sigonius dit que Pepin, ayant voulu poursuivre les Vénitiens dans cette retraite, ses vaisseaux, qui tiraient beaucoup d'eau, s'embourbèrent dans les lagunes, et donnèrent par-là un grand avantage sur eux aux bâtiments ennemis, qui, plus légers et voguant librement, défirent sans peine cette lourde flotte, et remportèrent une victoire complète. La même année, après la mort de Pepin, arrivée à Milan le 8 juillet, Charlemagne reçoit, au mois d'octobre, un ambassadeur de l'empereur grec, avec lequel il fait un traité de paix, en vertu duquel il rendit la Vénétie l'an 812, suivant Eghinart. Cette Vénétie, au reste, ne consistait que dans ce qui représente aujourd'hui le degado ou le duché : Venise, Chiozza, Malamocco, Torcello, au milieu des lagunes, faisaient les places de cet état. L'an 811, Charlemagne congédie l'ambassadeur grec; et ayant appris que les Vénitiens avaient déposé le doge Obélério et ses deux frères, à cause de leur perfidie, il ordonne que le premier soit envoyé à l'empereur Nicéphore, son seigneur.

ANGÉLO PARTICIACO, ou PARTICIPIATIO.

811. ANGÉLO PARTICIACO, ou PARTICIPIATIO, natif d'Héraclée, fut élu doge après la déposition d'Obélério et de ses frères. Quelque bonne opinion qu'on eût de la sagesse et des talents d'Angélo, on lui donna deux tribuns pour adjoints. Il transféra le siége ducal de Malamocco à Rialto, où il bâtit le palais des doges, qui existait encore du tems d'André Dandolo, doge lui-même et historien de Venise, c'est-à-dire vers le milieu du quatorzième siècle. C'est vers l'an 815 qu'on croit à Venise que les Vénitiens trouvèrent le secret d'enlever les reliques de l'évangéliste saint Marc, et de les transporter chez eux d'Alexandrie où elles étaient honorées d'un culte public de tems immémorial. Les Vénitiens croient encore les avoir aujourd'hui, et assurent qu'elles sont placées dans la chapelle ducale, mais qu'ils ne savent pas précisement l'endroit; c'est un secret réservé au doge et aux procurateurs *di Sopra*. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'enlèvement de ces reliques a donné lieu à la république de l'adopter pour patron, au lieu de saint Théodore, martyr, qui l'était anciennement. Quant au secret sur l'endroit où elles sont placées, ce peut être l'effet de la religion et de la politique des anciens souverains de l'état, qui vraisemblablement se persuadaient que la durée de la république était attachée à la conservation de ce précieux dépôt. Le doge Angélo Particiaco avait deux fils, Giustiniani et Jean. L'an 819, il envoya l'aîné à la cour de Constantinople, où l'empereur Léon l'Arménien le fit hypate ou consul impérial. Pendant ce voyage, Angelo se fit donner JEAN, son deuxième fils, pour collègue. Mais Giustiniani, à son retour de Constantinople, trouva fort mauvais qu'on eût, à son préjudice, élevé son frère à cette dignité. Il refusa d'entrer dans le palais, et alla se loger, avec Félicité, sa femme, dans une maison particulière de Venise. Le père, qui l'aimait tendrement, se repentit de lui avoir causé ce déplaisir. Pour l'apaiser, il déposa son fils Jean, l'envoya en exil, et peu de tems après se fit associer dans le dogat, non-seulement GIUSTINIANI, mais encore le fils de celui-ci, nommé Angelo. Tout ce procede mit Jean de fort mauvaise humeur. Il alla trouver l'empereur Louis le Débonnaire pour lui en porter ses plaintes. Ce prince, l'ayant reçu avec bonté, interposa ses soins pour le reconcilier avec son père, en le renvoyant à Venise. Le doge Angélo, pour ôter toute occasion de discorde entre les deux frères, crut ne pouvoir mieux faire que d'envoyer Jean, avec sa femme, demeurer à Constantinople. L'an 821, Angelo, fils du doge Giustiniani, et neveu de Jean, meurt dans cette même ville, où il était venu pour saluer Michel le Bègue, nouvellement élevé à l'empire. L'an 827, le doge Angélo Particiaco termine le cours de sa vie à Venise.

GIUSTINIANI PARTICIACO.

827. GIUSTINIANI PARTICIACO continua de gouverner la république de Venise après la mort de son père. Il rappela de Constantinople Jean, son frère, et l'associa au dogat avec le consentement du peuple. Il mourut l'an 829, laissant plusieurs legs pieux, et surtout un fonds considerable pour bâtir une église à l'honneur de saint Marc.

JEAN PARTICIACO.

829. JEAN PARTICIACO, après avoir été le collègue de Giustiniani, son frère, devient son successeur. L'an 830 ou environ, il marche contre Obélério, doge déposé, qui, étant revenu de son exil, s'était fortifié dans l'île de Vigilia. Il assiége cette île; mais les habitants de Malamocco, qui étaient dans son armée, l'abandonnèrent pour passer au service d'Obélério, parce qu'il était leur compatriote. Le doge Jean laisse, alors, Vigilia, et va se jeter sur Malamocco, qu'il prend et livre aux flammes, après quoi, étant revenu devant Vigilia, il se rend maître de l'île et de la personne d'Obélério, qu'il fait décapiter. L'an 835, quelques nobles vénitiens, mécontents du gouvernement de Jean, se soulèvent, le chassent et mettent à sa place un certain Caroso, fils du tribun Boniface, et tribun lui-même. Mais au bout de six mois, le plus grand nombre, indigné de cette usurpation, se saisit de Caroso, lui creva les yeux et l'envoya en exil. Jean, qui s'était réfugié auprès de Louis le Débonnaire, fut alors rétabli, mais ce ne fut pas pour long-tems. L'an 837, une nouvelle conjuration s'étant formée contre lui, il fut arrêté dans l'église de Saint-Pierre, le jour de la fête du saint, 29 juin, et, après qu'on lui eût coupé la barbe et les cheveux, on le força de se faire ordonner clerc dans l'église de Grado, où il termina ses jours.

PIERRE TRADONICO.

837. PIERRE TRADONICO, natif de Pole, et domicilié à Rialto, est élu pour succéder à Jean dans le dogat. Bientôt après, il obtient du peuple qu'on lui donne JEAN, son fils pour collègue. L'an 839 ou environ, étant passé avec une flotte en Dalmatie, il fait, avec les Sclaves qui habitaient cette province, un traité par lequel ils s'engagent à ne plus exercer la piraterie sur la mer Adriatique. De là ayant fait voile vers les îles de Narenta, il conclut un semblable traité avec Drosorico, duc de ces îles. A son retour, il reçoit le patrice Théodose, qui, après lui avoir conféré, de la part de l'empereur Théophile, le titre de protospathaire impérial, l'engagea à faire un armement considerable sur mer, contre les Sarrasins. La flotte vénitienne, composée de soixante vaisseaux, alla debarquer à Tarente, où l'on en vint aux mains avec les Infidèles, qui, étant bien supérieurs en nombre, taillèrent en pièces, ou firent prisonniers tous les Vénitiens. Fiers de cette victoire, les Sarrasins montent sur leurs vaisseaux pour aller ravager les côtes de la mer Adriatique. Le deuxième jour de Pâques, ils prennent et brûlent Ausera, dans la Dalmatie; Ancône éprouve ensuite le même traitement. Le doge Pierre obtient, l'an 842, de l'empereur Lothaire, la confirmation de la franchise des domaines, dont la république jouissait dans le royaume d'Italie. L'an 856, il reçoit à Venise l'empereur Louis II et sa femme Angelberge, au-devant desquels il avait été avec son fils et un superbe cortége jusqu'à Bondolo. L'an 864, plusieurs nobles ayant conspiré contre lui, le mettent à mort, le 13 mars, dans le monastère de Saint-Zacharie, où il s'était rendu pour célébrer la fête de ce saint. Il avait perdu, quelque tems auparavant, le doge Jean, son fils.

ORSO PARTICIACO, ou PARTICIPIATIO.

864. ORSO PARTICIACO, ou PARTICIPIATIO, est élu doge après la mort de Pierre Tradonico. L'empereur Basile l'honore du titre de protospathaire, et en reconnaissance, Orso lui envoie douze grosses cloches. (Ce furent les premières, si l'on en croit André Dandolo, dont les Grecs se servirent.) Léon Allatius convient aussi qu'anciennement les cloches n'étaient point en usage parmi eux. C'est aux Italiens, dit Muratori, qu'on en rapporte communément l'invention, quoiqu'il soit vrai que les petites cloches ou sonnettes aient été d'usage dans l'antiquité païenne. L'an 877, les Sarrasins étant venus assiéger la ville de Grado, sont obligés de se retirer par la vigoureuse défense des habitants et sur la nouvelle de l'arrivée d'une flotte vénitienne, commandée par Jean, fils du doge. Ils vont de là saccager Comachio. Peu de tems après, JEAN fut donné pour collègue à son père. De l'aveu de l'historien Dandolo, les marchands vénitiens étaient alors dans l'usage de vendre les Chrétiens pauvres aux corsaires sarrasins, ou esclavons. Le doge et le sénat de Venise s'étant concertés, défendirent ou commerce si honteux, sous les peines les plus rigoureuses. L'an 881, le doge Orso cesse de vivre, prince recommandable, dit Muratori, par sa sagesse, sa piété et son amour pour la paix. La ville de Venise s'agrandit sous son gouvernement, par l'addition d'une autre île, nommée Dorso-Duro. Ce fut par ses soins que furent terminées, pour un tems, les longues querelles des patriarches d'Aquilée et de Grado.

JEAN PARTICIACO II, ou PARTICIPIATIO.

881. JEAN PARTICIACO II, ou PARTICIPIATIO, devient le successeur d'Orso, son père, dont il était le collègue. Peu de tems après, il envoie Badoër à Rome, pour demander au pape Jean VIII le comté ou gouvernement de Comachio. Mais Marin, de cette ville, instruit de ce dessein, attend Badoër sur la route; et, l'ayant blessé à la cuisse, le prend et le met en prison. Badoër n'obtient son élargissement qu'en promettant de ne point tirer vengeance de cette insulte ni du mal qu'on lui avait fait. Il n'eut pas le tems de violer sa promesse, s'il en eut l'envie, étant mort de sa blessure peu de jours après son retour à Venise. Cet événement fut un motif pour le doge de conduire une armée à Comachio, qu'il mit au pillage après s'en être rendu maître, et où il mit des juges pour y rendre la justice en son nom, comme dans un pays de conquête. (Cette ville ne resta pas long-tems à la seigneurie.) De là étant passé sur le territoire de Ravenne pour se venger des Ravennates, qui étaient complices de l'emprisonnement de Badoër, il y commit de grands ravages. L'an 887, étant devenu infirme, il se démit du gouvernement comme d'un poids qu'il ne pouvait plus soutenir; et quoiqu'il eût pour collègue Orso, son frère, il laissa au peuple la liberté d'élire un nouveau doge.

PIERRE CANDIANO.

887. PIERRE CANDIANO, homme d'un grand sens et d'une égale valeur, est élu, le 17 avril, pour succéder dans le dogat à Jean Particiaco. Il périt, au mois de septembre suivant, dans un combat naval contre les Esclavons.

JEAN PARTICIACO.

887. JEAN PARTICIACO fut contraint par le peuple de reprendre le dogat après la mort de Candiano. Cette seconde administration ne dura que six mois et treize jours, Jean étant mort vers la fin d'avril 888.

PIERRE TRIBUNO.

888. PIERRE TRIBUNO, personnage de toute bonté, dit Muratori, est élu doge au mois de mai, et reçoit, quelque tems après, de l'empereur Léon le Philosophe, le titre de protospathaire. L'empereur Gui, l'an 891, lui fit expédier un diplôme de renouvellement des priviléges et exemptions accordés aux Vénitiens par les rois d'Italie et les empereurs d'Occident. L'an 906, il donna la chasse aux Hongrois, qui, après avoir ravagé l'Italie et saccagé plusieurs villes dans les Lagunes, étaient venus, le 28 juin, jusqu'à Malamocco, et même jusqu'à Rialto, c'est-à-dire à Venise. Pierre mourut vers la fin de mai 912, après avoir gouverné sagement l'état pendant vingt-trois ans et vingt-trois jours.

ORSO PARTICIACO II.

912. ORSO PARTICIACO II, surnommé PAURÉTA, devenu successeur du doge Pierre Tribuno, par l'élection du peuple, envoie Pierre, son fils, à la cour de Constantinople, pour y faire part de sa promotion. L'empereur grec devait être alors le jeune Constantin Porphyrogénète, parce que son oncle Alexandre mourut le 6 juin de cette année. Pierre fut comblé, dans cette cour, de caresses et de présents, outre le titre de protospathaire dont il fut décoré; mais en retournant à Venise, il fut pris, sur les frontières de la Croatie, par Michel, duc de Sclavonie, qui, après l'avoir dépouillé, le remit entre les mains de Siméon, roi de Bulgarie. Pour le ravoir, le doge son père fut obligé d'envoyer au roi bulgare, Dominique, archidiacre de Malamocco, avec de riches présents, au moyen desquels il le racheta. Ce service valut, dans la suite, à Dominique l'évêché de Malamocco, que le doge lui fit conférer. L'an 932, Orso Particiaco, se voyant avancé en âge, abdique le dogat et se retire dans un monastère où il finit ses jours.

PIERRE CANDIANO II.

932. PIERRE CANDIANO II est élu doge, et envoie presque aussitôt Pierre, son fils, à la cour de Constantinople, d'où il rapporta le titre de protospathaire. L'état de Venise s'étendit beaucoup par les conquêtes que ce doge fit sur les peuples voisins, et par les alliances qu'il contracta avec diverses puissances. L'an 935, les habitants de Comachio ayant mis en prison quelques Vénitiens, le doge Pierre envoya contre eux une armée qui prit la ville, y mit le feu, massacra plusieurs citoyens, et emmena prisonniers les autres, qui n'obtinrent leur liberté, qu'en promettant d'être, désormais, soumis à la seigneurie de Venise. Pierre Candiano mourut l'an 939.

PIERRE BADOER.

939. PIERRE BADOER est donné pour successeur au doge Candiano. Quelques-uns prétendent qu'il était fils du doge Orso Particiaco II, d'où il s'ensuivrait que les Particiaco et les Badoër seraient la même famille. Pierre Badoër mourut l'an 942.

PIERRE CANDIANO III.

942. PIERRE CANDIANO III, dont la famille croissait en lustre à Venise, parvient à la dignité ducale par les suffrages du peuple. L'an 955, il se fait associer PIERRE, un de ses fils; mais ce jeune homme, bientôt méprisant les avis de son père, se révolte ouvertement contre lui. Les factions du père et du fils en viennent à un combat dans la place de Rialto. Celle du premier eut l'avantage, et le fils était près de succomber, si le père ne lui eût obtenu la vie par grâce. Mais, pour satisfaire à la justice et à la demande du peuple, il l'envoya en exil. Tous les ordres de l'état firent alors un décret par lequel ils s'engagèrent avec serment à ne jamais l'admettre pour doge, soit du vivant de son père, soit après sa mort. Le doge Pierre Candiano finit ses jours l'an 959.

PIERRE CANDIANO IV.

959. PIERRE CANDIANO IV, le même que les Vénitiens avaient exclu du gouvernement à perpetuité, devient, par leur choix, le successeur de son père. Il était retiré à Ravenne, d'où il avait fait quelquefois des courses sur les vaisseaux de ses compatriotes, pour se venger de son exil. Le clergé, la noblesse et le peuple, montés sur trois cents barques, allèrent le trouver dans sa retraite, et l'ayant amené en pompe à Venise, ils lui conférèrent de nouveau la dignité de doge. Durant plusieurs années, il la remplit avec honneur; mais sa conduite se dementit dans la suite, et lui attira une catastrophe sanglante, dont voici quelle fut l'occasion. S'étant dégoûté de sa femme, et l'ayant obligée, sous divers prétextes, à se faire religieuse, il épousa Gualdrane, ou Waldrade, sœur de Hugues, marquis de Toscane, et petite-fille, non du roi Bérenger, comme le dit M. l'abbé Laugier, mais du roi Hugues. Ce mariage lui procura des biens considerables, que Gualdrade lui apporta en dot; et comme ses biens étaient hors de l'état de Venise, il soudoya un grand nombre de soldats italiens pour les defendre. Mais sa hardiesse s'étant accrue avec son opulence, il commença à traiter le peuple de Venise avec une rigueur qui tenait de la tyrannie. Pour se mettre à l'abri des soulèvements, il introduisit une garde dans son palais, et prit toutes les precautions odieuses que la mefiance inspire aux tyrans. Les sentiments alors changèrent à son égard. Il se forma contre lui une conjuration qui éclata l'an 976. Les Vénitiens l'assiégèrent dans son palais; mais ne pouvant l'y forcer à cause de la vigoureuse resistance de ses gardes, ils y mirent le feu par le conseil de Pierre Orséolo. Les flammes consumèrent non-seulement cet edifice, mais encore l'eglise de Saint-Marc, avec deux autres églises et plus de trois cents maisons. Le doge fut pris en fuyant et mis à mort avec son fils du second lit, encore enfant. Il avait eu, du premier lit, un autre fils, nomme Vital, qu'il fit patriarche de Grado, après l'avoir contraint d'embrasser la cléricature.

PIERRE ORSÉOLO I.

976. PIERRE ORSÉOLO I, personnage, dit Muratori, d'une rare piété et de mœurs vraiment chretiennes, est élu doge le 12 août. Son premier soin fut de réparer le palais ducal et l'église de Saint-Marc, dont il avait occasioné la ruine par ses conseils. Le patriarche Vital, fils du doge défunt, était cependant à la cour de l'empereur Otton II, où il sollicitait le secours de ce prince pour venger la mort de son père. Gualdrade, veuve de Candiano, faisait les mêmes instances auprès de l'imperatrice Adélaïde. Mais Orséolo sut mettre Adélaïde dans ses intérêts, et rendit inutiles, par son adresse, les mouvements de Vital et de Gualdrade. La sagesse de son gouvernement ne put cependant lui concilier tous les esprits de ses concitoyens. Il s'aperçut qu'il avait des ennemis secrets, et d'ailleurs touché de repentir d'avoir contribué à la mort de son predécesseur, il pensa sérieusement à abdiquer. Il était dans ces dispositions lorsque Guerin, abbé de St. Michel de Cuxa, en Roussillon, étant venu à Venise, acheva de le determiner. Ils partirent secrètement ensemble, à l'insu de Felicie, femme du doge, et de Pierre, son fils, la nuit du 1er. septembre 978, accompagnés de saint Romuald et de trois autres personnes, et se rendirent à Saint-Michel de Cuxa, où l'abbé donna l'habit monastique à Pierre Orseolo; il passa neuf ans dans ce monastère, et y mourut en odeur de sainteté l'an 987, et non pas 997, comme le prouve D. Vaissète, (*Hist. de Lang.*, tom. II, p. 597.)

VITAL CANDIANO.

978. VITAL CANDIANO, frère de Pierre Candiano IV, est donné pour successeur à Pierre Orseolo. Il ne tint le dogat que quatorze mois, pendant lesquels il fut toujours infirme: sa mort arriva sur la fin de 979.

TRIBUNO MEMMO.

979. TRIBUNO MEMMO, homme d'un esprit médiocre, remplace le doge Vital. Son administration fut des plus orageuses par la dissension de deux familles puissantes de Venise, les Caloprini et les Morosini. Les premiers, appuyés par le doge, prirent les armes contre les seconds, qui hors d'état de resister, eurent le bonheur de se sauver, à l'exception de Dominique Morosini, qui resta victime de la fureur de ses ennemis. Les vainqueurs, enorgueillis de cet avantage, excitèrent de nouveaux troubles, qui determinèrent le doge à exiler Etienne Caloprini, leur chef. Celui-ci s'étant retiré auprès de l'empereur Otton II, gagna si bien l'esprit de ce prince, qu'il défendit tout commerce à ses sujets avec la seigneurie, jusqu'à ce que Caloprini fût satisfait et rétabli. La disette que cette defense occasiona parmi les Vénitiens, les anima contre les Caloprini, dont ils ruinèrent les maisons après les avoir chassés. La mort de l'empereur, arrivée l'an 983, apporta du changement aux affaires des Vénitiens. L'impératrice Adélaïde, toujours portée à la douceur, ménagea un accommodement, au moyen duquel la seigneurie se réconcilia avec l'empire en rappelant les Caloprini. Mais, bientôt après, les querelles se renouvelèrent entre cette famille et les Morosini. Les batailles et les massacres recommencèrent. Le doge fit de vains efforts pour éteindre ce feu: il était trop peu considéré pour imposer à l'un ou à l'autre des deux partis. Enfin, l'an 991, étant tombé malade, il se fit porter au monastère de Saint-Zacharie, où il mourut six jours après avoir pris l'habit monastique.

PIERRE ORSÉOLO II.

991. PIERRE ORSÉOLO II, fils du doge Pierre Orséolo I, est élevé au dogat après la mort de Tribuno Memmo. C'était un homme de grand sens, qui éleva la république à un haut point de prosperité. L'an 993, il rebâtit et fortifia la ville de Grado. L'an 997, après la mort de Tirpimir, roi de Croatie, apprenant que les villes maritimes de Dalmatie étaient disposées à se mettre sous la domination de Venise, qui ne possedait sur ces côtes que la ville de Zara, il equipa une flotte avec laquelle il se rendit sur les lieux, où il n'eut qu'à recevoir les soumissions de Pola, de Spalatro, de Raguse et des autres villes et îles de cette contrée. Il n'y eut que Corsola et Lésinia qui refusèrent de se soumettre: mais le doge les ayant attaquées et prises d'assaut, les contraignit de subir la loi. Il entra ensuite dans le pays de Narenta, dont les habitants exerçaient impunément la piraterie dans la mer Adriatique; et ayant forcé leurs places, il y mit tout à feu et à sang. A son retour à Venise, il commença à s'intituler duc de Dalmatie. L'an 998, il reçoit l'empereur Otton III, que la curiosité avait engagé à visiter *incognito* la ville de Venise. L'an 999, Basile, empereur de Constantinople, donne en mariage à Jean, fils du doge, sa nièce Marie, fille de sa sœur et d'Argyre, père de Romain Argyre, qui parvint depuis à l'empire. L'an 1005, Jean et son épouse meurent de la peste, occasionée par une famine qui régna dans toute l'Europe. Pierre Orséolo paie lui même le tribut à la nature vers le mois de mars 1009, pleuré du peuple qu'il avait gouverné avec beaucoup de sagesse et de douceur. Il laissa deux fils, Otton, qui suit, et Orso, patriarche de Grado.

OTTON ORSEOLO.

1009. OTTON ORSEOLO, fils aîné du doge Pierre Orséolo, lui succède après avoir ete peut-être son collègue. Il etait marie pour lors à Gisèle, sœur d'Étienne, premier roi de Hongrie. Il est chassé, l'an 1023, par une faction, et se retire en Istrie

avec son frère Orso, patriarche de Grado. Poppon, patriarche d'Aquilée, profite de l'absence de ce dernier pour s'emparer de son église. Mais, l'année suivante, le doge ayant été rétabli, procure aussi le rétablissement de son frère. L'an 1026, Otton ayant refusé d'investir Dominique Gradenigo le jeune, évêque de Venise, les partisans de ce prélat, à la tête desquels était Dominique Flabanico, l'un des plus nobles Vénitiens, saisissent le doge, le déposent, lui coupent la barbe, et l'envoyent en exil à Constantinople. On élit à sa place PIERRE BARBOLANO, ou CENTRANICO. Mais les fréquentes séditions qu'il eut à essuyer ne lui permirent pas de jouir tranquillement de ce poste. L'an 1031, le parti d'Otton ayant prévalu dans Venise, se saisit de la personne du doge Barbolano, lui coupe la barbe et les cheveux, le revêt de l'habit monastique, et le relègue en cet état à Constantinople. Quelque tems après, les Vénitiens envoyent une ambassade à Otton pour le ramener. Cependant ils confient le gouvernement ducal au patriarche de Grado, son frère, qui exerça pendant quatorze mois, avec beaucoup de sagesse, les fonctions de vice-doge. Mais les ambassadeurs étant revenus en 1032, apportèrent la nouvelle qu'Otton était mort avant d'avoir pu se mettre en route. Le patriarche, son frère, se démit alors du vice-dogat. Otton Orseolo eut un fils, Pierre, surnommé l'Allemand, qui fut roi de Hongrie.

DOMINIQUE ORSEOLO.

1032. DOMINIQUE ORSEOLO s'empare du trône ducal avec la faveur du peuple; mais ce fut pour son malheur. Car les nobles s'étant bientôt soulevés contre lui, il eut bien de la peine à se sauver à Ravenne, où il mourut peu de tems après. Girolamo Rossi met sa fuite et sa mort en 1024. Mais André Dandolo, historien exact de sa patrie, mérite en ceci plus de croyance qu'un moderne et un étranger. (Murat. *Ann. d'Ital.*, tom. VI, p. 98.)

DOMINIQUE FLABANICO.

DOMINIQUE FLABANICO, qui était alors en exil, où le patriarche Orso Orséolo l'avait envoyé, fut créé doge après la fuite de Dominique. Il porta sur le trône ducal sa haine et ses ressentiments contre la famille des Orseoli, qu'il fit bannir à perpétuité par un décret de l'assemblée générale. Quelque tems après, il fit rendre une loi qui défendait l'association des enfants des doges. Dandolo met sa mort en 1043.

DOMINIQUE CONTARENO.

1043. DOMINIQUE CONTARENO, successeur de Flabanico, fut honoré par l'empereur grec, Constantin Monomaque, du titre de maître de la milice, comme les ducs de Naples, c'est-à-dire général d'armée. Poppon, partriarche d'Aquilée, toujours jaloux de soumettre l'église de Grado à la sienne, obtint, l'an 1044, un décret du pape Benoît IX conforme à ses désirs. En conséquence, il se rend, à la tête de gens armés, à Grado, où il fait main-basse sur ceux qui lui résistent, et met le feu aux églises dont on lui avait fermé les portes. Le doge écrit à Rome pour se plaindre de cette violence, et vient à bout de faire révoquer le décret du pape dans un concile. L'année suivante, selon Dandolo, Salomon, roi de Hongrie, ayant séduit les habitants de Zara, les engage à se soumettre à lui. Mais Salomon n'étant monté sur le trône qu'en 1063, cet événement doit être reculé de plusieurs années. Zara ne demeura pas long-tems entre les mains de Salomon. Les démêlés de ce prince avec ses frères fournirent au doge une occasion dont il profita pour faire rentrer cette place sous l'obéissance de ses premiers maîtres. Dominique Contareno mourut l'an 1071.

DOMINIQUE SILVIO.

1071. DOMINIQUE SILVIO monte sur le trône ducal, par une élection libre et régulière. L'an 1084, il envoie une flotte pour se joindre à celle des Grecs, qui étaient en guerre avec Robert Guiscard, duc de la Pouille. Les deux flottes sont battues au mois de novembre, par ce prince. Anne Comnène dit que cet échec avait été précédé de deux victoires des Vénitiens, remportées, dans cette même année, sur Guiscard; mais il n'en est fait nulle mention dans les autres historiens. Quoi qu'il en soit, le peuple de Venise, inconsolable de la perte qu'il venait de faire, s'en prit au doge Silvio, et le déposa. Ce doge avait épousé THÉODORA, fille de l'empereur Constantin Ducas.

VITAL FALÉDRO, OU FALIERI.

1084. VITAL FALÉDRO, ou FALIERI, qui avait soulevé le peuple contre Dominique Silvio, fut mis à sa place. Il obtient de l'empereur Alexis Comnène, le titre de *Protosebaste*, qu'il ajouta à ceux de duc de Dalmatie et de Croatie. L'an 1094, on découvre à Venise, suivant André Dandolo, le corps de saint Marc, dont le lieu de la sépulture était oublié depuis longtems, et on le place en l'église de son nom, dans un autre endroit qui est de nouveau retombé dans l'oubli. (*Voy.* ci-dessus l'art. du *doge Angelo Particiaco.*) L'an 1096 le doge Vital Falédro finit ses jours.

VITAL MICHÉLI.

1096. VITAL MICHÉLI succède à Vital Falédro, dans le dogat. L'an 1096, les Vénitiens, pleins d'ardeur pour la croisade, équipent une flotte de deux cents vaisseaux qui, ayant mis à la voile dans l'été de 1098, va hiverner dans le port de Rhodes. La flotte des Pisans, qui faisait route pour la même expédition, ayant paru à la vue de ce port, et faisant mine de vouloir y entrer, celle des Vénitiens, plus forte des trois quarts, va au-devant d'elle, lui livre un rude combat et la met en déroute. L'an 1099, les Vénitiens abordent à Jaffa ou Joppe, dont les croisés s'étaient déjà rendus maîtres. L'année suivante, ils remirent à la voile pour s'en retourner, sans avoir fait aucun exploit dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. L'an 1102, Vital Michéli termine ses jours.

ORDELAFO FALÉDRO.

1102. ORDELAFO FALÉDRO succède au doge Vital Michéli. L'an 1115, il reprend Zara, dont Coloman, roi de Hongrie, s'était emparé quelques années auparavant. L'an 1116, au mois de mars, il reçoit, à Venise, l'empereur Henri V, que la curiosité y avait attiré. Les Hongrois, l'an 1117, sous la conduite du roi Etienne II, étant entrés en Dalmatie, dans la vue d'assiéger Zara, le doge se met en mer promptement pour les repousser; mais la même année, il perd la vie dans un combat qu'il leur livre. Son corps rapporté à Venise, fut enterré pompeusement à Saint-Marc, près de celui de Vital Falédro, avec une épitaphe qui lui donne toutes les vertus d'un héros chrétien.

DOMINIQUE MICHÉLI.

1117. DOMINIQUE MICHÉLI parvient au dogat dans un âge avancé. C'était un homme plein de religion, de valeur et de prudence. L'an 1123, à la sollicitation de Baudouin II, roi de Jérusalem, il conduit en Palestine, une flotte considérable, avec laquelle il bat, à la hauteur de Jaffa, celle du sultan d'Egypte. L'année suivante, il forme le siége de Tyr avec les autres croisés; et, après divers assauts, il force les Infidèles à rendre la place. Cette expédition valut aux Vénitiens le tiers de Tyr, avec la confirmation de plusieurs priviléges qui leur avaient été accordés par le roi Baudouin I, dans la Terre-Sainte. L'an 1125, le doge, en s'en retournant, ravage les îles de l'Archipel, pour se venger de l'empereur Jean Comnène, qui, jaloux des succès que les Vénitiens avaient pro-

curés aux croisés, avait donné ordre de courir sur leurs vaisseaux. L'an 1130, et non 1128, comme le marque M. l'abbé Laugier, le doge meurt à Venise, fort regretté de tous les ordres de l'état. (Murat.)

PIERRE POLANO.

1130. PIERRE POLANO fut élu pour succéder à Dominique Michéli, son beau-père. Les Padouans ayant détourné le cours de la Brenta, pour empêcher les vaisseaux vénitiens d'y entrer, le doge leur envoie, l'an 1143, des ambassadeurs, pour les prier de rétablir ce fleuve dans son lit. Ces représentations ayant été sans effet, le doge vient ravager le territoire de Padoue, et oblige les Padouans à demander grâce. L'an 1148, il fait un armement considérable sur mer, pour aider l'empereur Manuel à recouvrer les places que Roger, roi de Sicile, avait enlevées aux Grecs. Il monte lui-même sur sa flotte; mais une maladie qui lui survint dans la navigation, oblige de le ramener à Venise. Il y mourut la même année, tandis que sa flotte faisait, avec celle des Grecs, le siége de Corfou.

DOMINIQUE MOROSINI.

1148. DOMINIQUE MOROSINI devient, dans un âge avancé, doge de Venise. L'an 1149, les flottes combinées des Grecs et des Vénitiens, forcent enfin l'île de Corfou à se rendre. Le doge, l'année suivante, ayant fait armer cinquante galères, en donne le commandement à Dominique, son fils, et à Marin Gradenigo, pour aller reprendre plusieurs villes d'Istrie, dont les corsaires s'étaient emparés. Cette expédition fut heureuse. Les corsaires furent chassés de Pole et des autres villes où ils s'étaient établis, après quoi l'on alla réduire Parenzo, Rovigno, Urmago et Emonia (aujourd'hui Citta-Nuova), qui avaient secoué le joug de la seigneurie. L'an 1152, le doge conclut une alliance défensive avec Guillaume, roi de Sicile, à des conditions très favorables au commerce de la seigneurie dans les ports de cette île. L'an 1156 fut le terme des jours du doge Morosini.

VITAL MICHÉLI II.

1156. VITAL MICHÉLI II parvient au trône ducal, et, peu de tems après, fait la paix avec les Pisans, qui, sous le règne précédent, sans être en guerre ouverte avec Venise, insultaient son pavillon dans leurs courses maritimes toutes les fois qu'ils le rencontraient. L'an 1163, Ulric, nouveau patriarche d'Aquilée, ayant fait une invasion dans l'île de Grado, les Vénitiens y accourent avec une flotte de galères, font prisonnier le patriarche avec plusieurs nobles du Frioul, le *jeudi de carnaval* (31 janvier) et les envoient dans les prisons de Venise. Le prélat, pour recouvrer sa liberté, s'obligea d'envoyer tous les ans à Venise, le dernier mercredi-gras avant le carême, un taureau, douze porcs gras et douze gros pains, en mémoire de cette victoire et de sa délivrance. Alors on fit à Venise un statut, portant qu'à l'avenir tous les ans, le jour du jeudi-gras, on couperait la tête, dans la place publique, à un taureau et à douze porcs, usage qui subsiste encore, pour le taureau, dans cette ville. *Le peuple s'imagine*, dit Muratori, *que cela fut établi pour marquer qu'on avait coupé la tête au patriarche et à douze de ses chanoines; mais les gens instruits savent le contraire.* L'an 1164, les Vénitiens, étant entrés dans la ligue des villes de Lombardie contre l'empereur Fréderic I, obligent ce prince à reprendre la route d'Allemagne. Le doge, l'an 1171, reprend Zara, qu'Etienne III, roi de Hongrie, avait enlevée à la seigneurie. Les cités commerçantes d'Italie, Gênes, Pise, Florence et Venise, avaient alors des comptoirs à Constantinople; mais la dernière était la plus favorisée. Depuis la guerre de l'empereur Alexis contre Robert Guiscard, les Vénitiens jouissaient de grands priviléges dans tout l'empire. Ils possédaient dans Constantinople une rue entière qui leur avait été donnée pour habitation; et seuls de tous les négociants étrangers, ils étaient exempts de péages, soit pour l'entrée, soit pour la sortie de leurs marchandises. Tant de faveurs les ayant extrêmement enrichis, ils en devinrent orgueilleux jusqu'à mépriser les plus grands seigneurs et à ne tenir aucun compte des édits ni des menaces de l'empereur. Leurs querelles avec les Lombards, qu'ils haïssaient mortellement pour avoir quitté leur parti dans les guerres d'Italie, étaient fréquentes et remplissaient la ville de trouble. Il arriva qu'un jour, plus échauffés qu'à l'ordinaire, ils eurent la hardiesse, après les avoir maltraités dans leurs personnes, de piller leurs magasins et d'abattre leurs maisons. L'empereur, les ayant condamnés à rebâtir celles qu'ils avaient détruites et à restituer ce qu'ils avaient pris, ils ne répondirent à cet arrêt que par des mépris et des menaces. Une pareille révolte ne pouvait rester impunie sans compromettre la majesté impériale. Sur un ordre secret de l'empereur, envoyé à chaque gouverneur, tous les Vénitiens, tant à Constantinople que dans le reste de l'empire, se trouvèrent arrêtés en un même jour. Alors, déposant leur fierté, ils promirent de satisfaire, et furent remis en liberté à cette condition. Mais, au lieu de remplir leurs engagements, ils s'évadèrent précipitamment et retournèrent en leur patrie se plaindre d'avoir été injustement pillés et emprisonnés. Tel est, suivant les historiens grecs, la cause de la guerre que les Vénitiens déclarèrent alors à l'empereur Manuel. L'historien Dandolo raconte les choses autrement. L'empereur grec, s'il faut l'en croire, après avoir invité les Vénitiens à venir commercer dans les ports de sa domination, avait expédié, le 22 mars 1171, des ordres pour faire saisir tous leurs vaisseaux. Quoi qu'il en soit, au mois de septembre suivant, le doge se remet en mer avec une flotte de cent galées et de vingt vaisseaux de transport. Après avoir recouvré Trau et Raguse, dont les Hongrois s'étaient emparés, il fait voile vers l'île de Negrepont, dont il assiége la capitale. Les Grecs alors font des propositions de paix; mais, en attendant le retour des députés qu'on avait envoyés de part et d'autre à Constantinople, le doge va se rendre maître de l'île de Scio, où il passe l'hiver avec sa flotte. La peste se met parmi ses troupes, et le doge, sans avoir pu rien conclure avec l'empereur Manuel, prend le parti de retourner à Venise. Sa flotte y apporte le mal dont elle était infectée; ce qui ayant causé une grande mortalité dans la ville, le peuple s'en prend au doge; il est frappé dans une sédition, et meurt de sa blessure, le 27 mai de l'an 1173. Après sa mort, on fit des changements considérables dans la forme du gouvernement. Il fut réglé que douze électeurs, tirés de six quartiers, choisiraient quatre cent soixante-dix conseillers, pour en former un corps qui déciderait des affaires qu'on avait portées jusqu'alors aux assemblées générales. On arrêta, de plus, que le grand conseil nommerait tous les ans six conseillers, sans l'avis desquels le doge ne pourrait rien entreprendre.

SÉBASTIANO ZIANI.

1173. SÉBASTIANO ZIANI succède au doge Vital Michéli, à l'âge de soixante-dix ans, sur le refus d'Orio Malipiéri, qui avait eu la pluralité des suffrages. Témoin du tumulte qui s'était élevé dans plusieurs élections, il se concerta avec les principaux citoyens pour exclure le peuple du droit dont il abusait, d'élire son chef, et établir un conseil indépendant et souverain, duquel se tireraient à l'avenir les électeurs du doge. Mais ce conseil, composé de deux cent cinquante personnes tirées indifféremment de tous les états, ne remédia point à l'abus que l'on voulait éviter. Les factions continuèrent dans les élections par la jalousie réciproque et la diversité des intérêts qui animaient les électeurs, suivant la différence de leurs conditions. La rupture continua sous le gouvernement de Ziani, entre les Vénitiens et les Grecs. Ancône et quelques villes du voisinage ne reconnaissaient point encore l'autorité de l'empereur d'Occident, et se maintenaient en liberté sous la protec-

tion de l'empereur grec. Venise, qui aspirait dès-lors au domaine de la mer Adriatique, avait déjà fait plusieurs efforts, mais inutiles, pour subjuguer Ancône. L'an 1174, le doge s'étant concerté avec l'archevêque de Mayence, général des troupes de l'empereur Frédéric I, en Italie, envoie une flotte pour faire le siége de cette ville, tandis que l'archevêque, avec ses troupes, vient la bloquer par terre. Le siége dura depuis le 1er. avril jusqu'à la mi-octobre. Mais lorsque les assiégés, pressés par la famine, étaient disposés à se rendre, Guillaume des Adélardi et Aldrode des Frangipani de Rome, comtesse de Bertinoro, s'étant joints ensemble, arrivent au secours de la place, à la tête d'une bonne armée, et obligent l'archevêque à lever le siége avec précipitation. L'an 1177, le 24 mars, le doge reçoit à Venise le pape Alexandre III, qui venait y chercher un asile contre la persécution de l'empereur Frédéric. Ce dernier l'ayant appris, fait sommer, dit-on, les Vénitiens de remettre le pontife entre ses mains; et, sur leur refus, il fait armer soixante-quinze galères qu'il envoie contre eux, sous le commandement de son fils Otton. Ziani, s'étant embarqué, rencontre la flotte impériale à la hauteur de Pirano, lui livre bataille, remporte sur elle une victoire complète, et amène prisonnier le prince Otton au port de Venise, où le pape, étant venu au-devant du vainqueur sur le rivage, lui met au doigt, en l'embrassant, un anneau d'or, et lui dit : « Servez-vous de » cet anneau comme d'une chaîne pour retenir sous le joug la » mer Adriatique, et comme d'un symbole d'union conjugale » pour l'épouser, afin qu'elle vous soit soumise de même » qu'une épouse à son époux ». Telle est, suivant la plupart des modernes, l'origine du mariage du doge et de la mer; cérémonie qui se renouvelle avec pompe chaque année le jour de l'Ascension. Mais Sigonius, Baronius et Muratori, et plus récemment M. de Saint-Marc, traitent cette histoire de fable, et prouvent que jamais il n'y eut de rupture, moins encore de bataille, à l'occasion du pape Alexandre, entre l'empereur et les Vénitiens; que le doge n'employa que ses bons offices pour rétablir la paix entre le sacerdoce et l'empire, et qu'il eut enfin le bonheur d'y réussir. Nous savons, en effet, par les historiens du tems, que l'empereur, étant arrivé à Venise le 24 juillet 1177, trois cardinaux, accompagnés du doge et du sénat, vinrent le recevoir au Lido, et l'amenèrent solennellement au portail de l'église de Saint-Marc, où la réconciliation se fit entre lui et le pape Alexandre, dont il embrassa l'obédience, après avoir renoncé au schisme; que cette réconciliation fut cimentée, le 1er. août suivant, par un traité de paix, dans lequel furent compris les villes et les seigneurs qui avaient pris les armes contre Frédéric, et que le doge et la seigneurie n'entrèrent que comme médiateurs dans cet accommodement. Nous ne voudrions cependant pas nier absolument qu'Alexandre, aussi plein que ses prédécesseurs des vaines prétentions de son siége, n'ait accordé la propriété de la mer Adriatique aux Vénitiens, comme il accorda la propriété de l'Irlande au roi d'Angleterre. Mais il ne reste aucun monument de cette concession, et l'on sait la réponse que fit l'ambassadeur de Venise au pape Jules II, qui lui demandait le titre du domaine que la république s'attribuait sur cette mer. « Saint père, dit-il, il est au dos de la donation de Constantin. » L'an 1179, Sébastiano Ziani meurt le 13 avril. Il est le premier doge qui ait scellé ses diplômes en plomb. Ce fut lui qui fit élever, vers l'an 1175, les deux grandes et belles colonnes de granit, qu'on voit sur le bord de la mer, à l'extrémité de la partie de la place de Saint-Marc qu'on nomma Piazzetta. Sur l'une est un lion ailé de bronze, et sur l'autre, la statue de saint Théodore, ancien patron de la seigneurie, tenant de la main droite un bouclier et de la gauche une lance. C'est entre ces deux colonnes que se font les exécutions; et de là le proverbe à Venise : *Guarda-ti dall' intercolunnio.* L'abbaye de Saint-Georges de Venise reconnaît aussi le doge Ziani pour son fondateur. (*Dandoli Chr.*)

ORIO MASTROPETRO.

1179. ORIO MASTROPETRO est élu doge par deux cent cinquante électeurs, pris dans les trois ordres, suivant la nouvelle forme d'élection établie par son prédécesseur. L'an 1188, les Vénitiens envoient une flotte nombreuse au secours de la Terre-Sainte. L'an 1191, le doge Orio renonce à sa dignité et au siècle pour se retirer dans un monastère.

HENRI DANDOLO.

1192. HENRI DANDOLO est élevé, dans un âge avancé, sur le trône ducal, le 1er. janvier. Il était à Constantinople en qualité d'ambassadeur, l'an 1171, lorsque l'empereur Manuel fit arrêter tous les Vénitiens qui étaient dans ses états, et fut du nombre des prisonniers. On prétend même que Manuel lui fit alors passer un fer chaud sur les yeux; ce qui le priva presque entièrement de la vue. Ce qui est certain, c'est qu'il s'en revint avec cet organe très-affaibli. Malgré cette infirmité, jointe au poids des années, sa régence fut des plus glorieuses et des plus utiles à la république. La première occasion qu'il eut de se signaler, fut contre une entreprise des Pisans qui, ayant pénétré jusqu'au fond du golfe, s'étaient rendus maîtres de la ville de Pole, en Istrie. Une flotte qu'il fit partir, sous le commandement de Jean Bascio et de Thomas Faliéri, remit la seigneurie en possession de cette place. Les Pisans n'en furent pas quittes pour l'avoir rendue. Poursuivis par les vainqueurs jusqu'à la hauteur de Modon, en Morée, ils couraient risque d'essuyer de plus grands revers, si le pape Célestin III n'eût interposé ses bons offices pour prévenir toute autre guerre entre les deux peuples; en quoi il réussit par un traité de paix qu'il les engagea de conclure. L'an 1202 (Muratori), les députés des chefs de la nouvelle croisade étant venus demander du secours aux Vénitiens, la seigneurie fait avec eux un traité par lequel elle s'engage à fournir une flotte pour quatre mille cinq cents cavaliers, neuf mille écuyers et vingt mille fantassins, avec des vivres pour neuf mois, moyennant une somme de quatre-vingt-quinze mille marcs d'argent. Les croisés, s'étant rendus à Venise, trouvèrent la flotte prête; mais la difficulté était de trouver l'argent promis aux Vénitiens. Les croisés n'étant pas en état de fournir cette somme, on imagina un expédient; ce fut que les Français et les Flamands, pour indemniser les Vénitiens, les aideraient à recouvrer la ville de Zara, que le roi de Hongrie avait reprise sur eux depuis quelques années. En conséquence, le doge, quoique vieux et presque aveugle, s'embarque à la tête de l'armée navale, et, ayant mis à la voile le 8 octobre, arrive devant Zara le 10 novembre suivant. Les habitants étaient disposés à se rendre; mais faute de s'entendre, la ville fut prise de force, le 24 novembre, et saccagée; après quoi, l'on en détruisit les murs, pour prévenir une nouvelle révolte. La saison étant trop avancée pour entreprendre le voyage du Levant, l'armée prit la parti de passer l'hiver en Dalmatie. Le pape Innocent III fut très-mécontent de cette première expédition des croisés, parce qu'elle était faite contre Eméric, roi de Hongrie, qui avait lui-même pris la croix, et que les Zarétins s'en étaient rapportés à la décision du saint siége. Il écrivit à l'armée des croisés une lettre pleine de reproches, dans laquelle il les traitait d'excommuniés, et leur ordonnait de restituer Zara au roi de Hongrie. Les plaintes et les ordres du pontife furent sans effet.

L'an 1203, Alexis, fils de l'empereur grec Isaac l'Ange, étant venu trouver les croisés en Dalmatie, les engage à se rendre à Constantinople, pour rétablir son père, qu'Alexis Comnène avait détrôné. Les croisés arrivent devant cette ville le 23 juin, l'attaquent aussitôt, et l'emportent d'assaut le 18 juillet suivant. Isaac est replacé sur le trône, et son fils Alexis lui est donné pour collègue. La flotte des croisés reste

au port de Constantinople, en attendant le salaire qu'Alexis leur avait promis. Tandis que ce prince est occupé à le lever, les Grecs, irrités des contraintes qu'il employait à cet effet et de la licence des Latins, se soulèvent contre lui, le déposent et élisent à sa place Murtzuphle, qui le fait étrangler le 8 février 1204. Ces événements firent alors prendre aux croisés la résolution, si même ils ne l'avaient pas conçue dès leur arrivée, de s'emparer de Constantinople, et d'y établie leur domination. Ce qui ayant été exécuté au mois de mars, les Vénitiens, dans le partage qu'on fit de l'empire grec, en eurent, pour leur part, la quatrième partie, consistant en diverses provinces, îles et cités, et rapportées dans la chronique d'André Dandolo, avec la faculté d'élire le patriarche latin de Constantinople. Le doge Henri Dandolo mourut au mois de juin 1205, en cette ville où il tenait le premier rang après l'empereur Baudouin. (Voyez *les empereurs d'Orient*.) Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. C'était le plus grand homme que la république eût eu jusqu'alors, et peu de ses successeurs l'ont égalé.

PIERRE ZIANI.

1205. PIERRE ZIANI, fils du doge Sébastien Ziani, est élu, le 5 août, pour remplacer Henri Dandolo. Peu de tems après, le sénat nomme un podestat avec quatre provéditeurs pour aller gouverner le quartier de Constantinople qui appartenait à la seigneurie. Les habitants de la portion de l'empire grec qui avait été cédée aux Vénitiens n'étant pas disposés à se soumettre à ces nouveaux maîtres, le doge, de concert avec le sénat, fait publier une proclamation par laquelle on abandonne aux citoyens de Venise, moyennant l'hommage, toutes les îles de l'Archipel dont ils pourront s'emparer. Plusieurs riches Vénitiens armèrent en mer, pour mettre à profit cette occasion de s'agrandir. L'an 1206, le doge envoie Renier Dandolo pour donner la chasse à un corsaire génois, nommé Léon Vetrano, qui faisait des courses avec neuf galères sur les vaisseaux des Vénitiens. Le corsaire est pris et pendu; ce qui occasione une rupture avec les Génois. Ceux-ci engagent Henri, dit le Pêcheur, comte de Malte, à faire une invasion dans l'île de Candie, qui appartenait aux Vénitiens. Renier, l'an 1207, conduit une flotte à Candie, dont il reprend la capitale, après avoir chassé la maltais et lui avoir enlevé quatre vaisseaux. Renier meurt, la même année, d'une blessure qu'il avait reçue à l'œil dans une sédition. L'an 1217, André, roi de Hongrie, étant arrivé à Venise avec l'armée qu'il conduisait à la Terre-Sainte, obtient du sénat des vaisseaux pour son expédition. L'an 1229, le doge Pierre Ziani termine ses jours, après un gouvernement de vingt-quatre ans. Il avait épousé, en secondes noces, CONSTANCE, fille de Taucrède, roi de Sicile. Ce fut de son tems qu'on apporta de Constantinople à Venise les quatre chevaux de bronze qui ont été placés au-dessus du portail de l'église de Saint-Marc. Ces chevaux, chef-d'œuvre du fameux Lisippe, furent donnés par Tiridate à Néron, qui les fit mettre sur l'arc-de-triomphe qui lui fut consacré à Rome, d'où ils furent transportés, sous Constantin le Grand, à Constantinople. Ce fut aussi du tems de ce doge que l'on établit le tribunal de la Quarantie civile, qui juge de tous les appels en matière civile. Celui de la Quarantie criminelle est plus ancien. Pierre Ziani est fondateur d'une abbaye de filles à Venise, nommée *Monistero delle Vergini*, pour des gentilles-donnes. Cette abbaye n'a point d'autre supérieur que le doge, qui en gouverne souverainement le spirituel et le temporel. C'est lui qui nomme l'abbesse, et il l'épouse, en grande cérémonie, le jour qu'elle prend possession. (Laugier.)

JACQUES TIÉPOLO.

1229. JACQUES TIÉPOLO est élu doge par le sort, à cause du partage des voix, pendant la dernière maladie de Pierre Ziani. Il avait été duc de Candie, où les Grecs rebelles lui avaient donné beaucoup d'exercice. Les Vénitiens avertis, l'an 1233, par Théophile Zéno, leur podestat à Constantinople, d'un grand armement que préparait Jean Vatace, empereur de Nicée, pour attaquer cette ville, envoient une flotte au secours de la place. Elle rencontre celle des Grecs à la hauteur de Gallipoli, lui livre bataille, la met en déroute, et continue de faire voile vers Constantinople, dont Jean Vatace faisait pour lors le siége. Elle arrive au port dans le tems que Jean de Brienne, empereur des Latins, venait de faire lever le siége, après une sortie où il avait battu, à plate couture, l'empereur de Nicée. L'an 1237, Pierre Tiépolo, fils du doge, s'étant mis à la tête de l'armée des Milanais, qui l'avaient élu pour leur podestat, marche contre l'empereur Frédéric II, qui voulait soumettre la ville de Milan à ses lois. Le 27 novembre, il est battu par Frédéric, et fait prisonnier avec plusieurs nobles de Milan, de Novarre et de Verceil, à Citta-Nuova. Le vainqueur les fit conduire en Pouille, où, par son ordre, Pierre Tiépolo fut pendu sur le bord de la mer. La seigneurie de Venise fut tellement irritée de l'insulte qui lui était faite en la personne du fils de son doge, qu'à la fin elle se déclara ouvertement contre Frédéric. (Murat., *Annal. d'Ital.*, t. VIII, p. 238) L'an 1238, le doge envoie des ambassadeurs en cour de Rome, pour y conclure une ligue avec le pape et les Génois contre Frédéric; ce qui ne souffrit aucune difficulté. Frédéric, l'an 1239, enlève aux Vénitiens, dans le golfe Adriatique, un grand convoi de blé qu'ils faisaient venir de la Pouille. L'an 1240, les Vénitiens, leur doge à la tête, aident Azzon Novello, marquis d'Est, à recouvrer Ferrare, dont Salinguerra s'était emparé. L'an 1247, les Vénitiens reprennent, le 22 décembre, après un siége des plus animés, la ville de Zara (1). Le doge Jacques Tiépolo termine ses jours le 9 juillet 1249, après avoir abdiqué quelque tems auparavant, à cause de son grand âge. Sous son règne, il y eut, à Candie, une grande révolte des Grecs, dont le chef, nommé Alexis Calerge, tint tête, durant dix-huit ans, aux Vénitiens, et les contraignit à la fin de lui demander la paix. Ce doge fit le code des lois de Venise; en quoi il fut aidé par Pantaleon Justiniani, alors curé de Venise, depuis patriarche latin de Constantinople.

MARIN MOROSINI.

1249. MARIN MOROSINI, qui avait été duc de Candie, est élu doge par quarante-un électeurs, qu'on avait nommés pour mettre en défaut les partis et rompre les brigues. Il mourut l'an 1252, sans avoir rien fait de mémorable.

RENIER ZENO.

1252. RENIER ZÉNO, podestat de Fermo, succède au doge Morosini. Le pape Alexandre IV ayant publié, l'an 1254, une espèce de croisade contre Ecelin, ou Ezzelin, qui, depuis trente ans, exerçait en Lombardie, les plus grands ravages, la seigneurie se ligue avec les états voisins pour abattre cet ennemi public. Pendant qu'il est occupé au siége de Mantoue, les confédérés, ayant le légat Philippe, archevêque de Ravenne, à leur tête, viennent faire celui de Padoue, capitale d'Ezzelin, où son neveu Ansédin s'était renfermé. La place, après divers assauts, est obligée de se rendre le 20 juin 1256. Cette perte et les réjouissances que les Padouans firent après s'être vus délivrés de la puissance du tyran, mirent la rage dans le cœur d'Ezzelin; douze mille padouans servaient dans

(1) On a supprimé en cet endroit un passage relatif à la révolte et à la prise de Zara. Ce passage, où il est question de Louis le Grand, roi de Hongrie, se rapporte évidemment aux événements du règne d'André Dandolo, rapportés plus loin.

son armée : il poussa la barbarie jusqu'à les faire tous égorger. Son courage, toutefois, ne l'abandonna point ; il fallut encore trois ans de guerre pour l'atterer. L'an 1258, il gagne, le 28 ou le 30 août, une grande bataille, à Corticella, sur les croisés, fait le legat prisonnier, et l'envoie dans les prisons de Brescia. Enfin, l'an 1259, il est battu et fait prisonnier, au passage de l'Adda, par Azzon Novello, seigneur de Ferrare. Il mourut, onze jours après, des coups qu'un soldat lui avait donnés lorsqu'il fut pris.

L'an 1258, les Vénitiens et les Génois se font la guerre à outrance en Palestine. Le pape les oblige à faire la paix. (*Voyez* Gênes.) La seigneurie envoie, l'an 1262, une flotte dans l'Archipel, sous la conduite de Micheli, pour faire la guerre aux Grecs qui avaient recouvré Constantinople. Les Génois viennent au secours des Grecs. Leur flotte se rend dans le port de Constantinople, où ils sont mis en possession du faubourg de Pera, suivant le traité fait avec l'empereur Michel Paléologue. Le général Micheli, étant revenu à Venise sans avoir rien fait, est destitué de son emploi. Gilbert Dandolo, son successeur, remporte, l'an 1263, quelques avantages sur les Genois. L'année suivante, Jacques Dandolo, qui avait remplacé Gilbert, rencontre la flotte génoise à la hauteur de Trapani, près du canal de Malte, où il avait établi sa croisière ; la bataille s'engage aussitôt : on combat de part et d'autre avec toute la fureur qu'une haine mortelle peut inspirer. A la fin, la victoire se déclare pour les Vénitiens, et les Génois se retirent après avoir perdu vingt-cinq galères. L'empereur Michel Paléologue, n'espérant plus rien alors des Génois, demande la paix aux Vénitiens, et n'obtient qu'une trève de cinq ans. L'an 1265, les Genois ayant fait un nouvel armement, s'emparent de la Canée, dans l'île de Candie, pillent la place et la détruisent presque de fond en comble. Les deux nations se livrent, en 1266, plusieurs combats dans l'Archipel et sur les côtes de Syrie. L'an 1268, le doge Renier Zéno meurt vers le mois de juin. Sous sa régence, le pont Rialto fut rebâti en entier. Après sa mort, on établit une nouvelle forme d'élection, qui a paru si sage qu'on n'y a plus fait de changement.

LAURENT TIEPOLO.

1268. LAURENT TIÉPOLO, fils du doge Jacques Tiépolo, est élevé à la même dignité, suivant la nouvelle forme d'élection, le 23 juillet. Le sénat porte, l'an 1270, une loi qui établit un droit de péage sur tous les navires et les marchandises qui entreront dans la mer Adriatique, et cela pour se venger du refus que les villes de Lombardie avaient fait, de fournir du blé à la seigneurie dans un tems où elle en avait grand besoin. Bologne, qui dominait alors sur une grande partie de la Romagne, se plaint à la seigneurie de cette loi, et n'est point écoutée. On se prépare à la guerre de part et d'autre. L'an 1271, le 1er. septembre, bataille des Bolonais et des Vénitiens sur les bords du Pô. Les premiers sont vainqueurs, et les Vénitiens, de l'aveu d'André Dandolo, abandonnent aux ennemis leurs tentes et leurs bagages. Mais de nouvelles troupes leur étant survenues, ils eurent bientôt leur revanche, et tuèrent beaucoup de monde aux Bolonais. L'an 1272, Marc Gradénign, fameux général vénitien, force les Bolonais à demander la paix : ils l'obtinrent, et le péage subsista, mais avec quelque modification. L'an 1275 (et non 1274, comme le marque un moderne), le doge Laurent Tiépolo meurt le 16 août. Il avait épousé la fille du ban de Servie, et avait marié Jacques, son fils, avec une princesse esclavone. Mais à peine eut-il les yeux fermés, que le sénat fit une loi pour défendre au doge, et à ses enfants, d'épouser des femmes étrangères.

JACQUES CONTARENO.

1275. JACQUES CONTARENO, descendant en ligne directe du doge Dominique Contarenn, succède à Laurent Tiépolo dans cette dignité, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. La ville de Capo d'Istria s'étant revoltée, la seigneurie envoie, pour la réduire, André Bascio. Le patriarche d'Aquilée encourage les habitants à se défendre, et tâche de leur faire passer du secours. Ils soutiennent un siége ; et s'étant à la fin rendus, la seigneurie leur fait grâce. L'an 1279, le doge abdique à raison de sa caducité, et meurt peu de tems après.

JEAN DANDOLO.

1279. JEAN DANDOLO, gouverneur de l'île de Cherso, en Dalmatie, est élu doge, au mois de mars, à la place de Contareno. L'an 1283 (Murat.), le patriarche d'Aquilée, Raymond Torriani, voulant soumettre l'Istrie à sa juridiction, entame une guerre contre les Vénitiens, qui dura l'espace de onze ans. Trop faible par lui-même pour mesurer ses forces avec celles de la seigneurie, il se ligue avec le comte de Goritz, et leurs troupes réunies s'emparent de Trieste. Cette même année, le pape Martin IV lance un interdit sur la seigneurie, pour avoir refusé de se déclarer contre Pierre d'Aragon, usurpateur de la Sicile. Cet anathème surprenant fut levé, l'année suivante, par Honorius IV, successeur de Martin. Les Vénitiens étant venus, l'an 1289, faire le siége de Trieste, le patriarche d'Aquilée et le comte de Goritz accourent, avec six mille chevaux et trente mille fantassins, au secours de la place. Les assiégeants, sur le bruit de leur arrivée, prennent la fuite avec tant de précipitation, qu'ils abandonnent tentes, machines et équipages. Les Triestins étant montés ensuite sur leurs vaisseaux, vont ravager Malamocco, Caproli et d'autres places de la seigneurie. Le 28 août de la même année, bulle du pape Nicolas IV pour l'établissement du tribunal de l'inquisition à Venise. Elle fut donnée sur la délibération du grand conseil de la seigneurie, et l'*à-parte* de ce conseil y est inseré avec toutes ses clauses, dont l'une porte que *la seigneurie assignera un fonds pour les dépenses qu'il faudra faire au saint office, et touchera pareillement tous les droits qui en proviendront par amendes ou autrement, nommant pour cela un administrateur qui lui en rendra compte*. Ce qui est bien différent de l'usage des inquisitions des autres états, où tout l'argent va au profit des inquisiteurs. Outre cela, celle de Venise est mixte, composée d'ecclésiastiques et de sénateurs. Les premiers sont juges, les seconds assistants. Le doge Jean Dandalo meurt au mois de novembre suivant. (Murat.) Ce fut sous sa régence qu'on commença à fabriquer une nouvelle monnaie d'or, dont les pièces furent nommées ducats.

PIERRE GRADENIGO.

1289. PIERRE GRADÉNIGO, podestat de Capot d'Istria, charge dans l'exercice de laquelle il avait montré beaucoup de valeur et de capacité, parvient au dogat, le 25 novembre, à l'âge de trente-huit ans. Ayant appris, l'année suivante, que la ville d'Acre était assiégée par Kalil-Ascraf, sultan d'Egypte, il envoie vingt galères au secours de la place ; ce qui ne l'empêcha pas d'être emportée d'assaut, le 18 mars 1291. L'an 1293, la trève établie, trois ans auparavant, entre Venise et Gênes, est rompue à l'occasion de quatre galéaces vénitiennes, dont sept galères de marchands génois s'étaient emparées, au mois de juillet, dans la mer de Chypre. Niculas Spinola, chef de la flotte genoise, bat, l'année suivante, la flotte vénitienne à la hauteur d'Ajaccio, lui enlève vingt-cinq galères avec les marchands et leurs effets, et ne laisse échapper que trois bâtiments, qui vont porter la nouvelle de ce désastre à Venise. La seigneurie, sans se déconcerter, fait équiper une nouvelle flotte de soixante galères, dont elle donne le commandement à Nicolas Quérini, avec ordre d'aller chercher la flotte ennemie dans la mer de Grèce. Mais les Génois ayant su l'esquiver, vont tomber sur la Canée, dans l'île de Candie, la prennent, la

pillent et l'abandonnent après y avoir mis le feu. L'an 1297 (Sanuto), le doge Gradenigo vient à bout d'ôter au peuple le droit d'élire les membres du grand conseil, en rendant héréditaire l'entrée dans cette compagnie, pour les familles qui, depuis quatre ans, y étaient admises. Ce fut alors qu'on forma le *Livre d'or*, qui est le registre de la noblesse vénitienne, et que l'aristocratie commença de s'établir à Venise: mais les citadins, sans avoir part au gouvernement, firent une classe distinguée du peuple. Les ecclésiastiques furent exclus de toutes les charges ainsi que de l'entrée aux conseils publics, où l'évêque et les curés de la ville avaient été admis jusqu'alors. On a même, dans la suite, donné l'exclusion de toutes les délibérations concernant les ecclésiastiques aux nobles qui ont un frère, un oncle ou un neveu cardinal; ce qui faisait dire au cardinal Zapata, que la condition du clergé, à Venise, est pire que celle des Israélites sous Pharaon.

L'an 1298, Lamba Doria, amiral des Génois, étant parti de Gênes avec une flotte de quatre vingt-six galères, entre dans le golfe Adriatique, et livre bataille, le 8 septembre, à quatre-vingt-dix-sept galères vénitiennes, commandées par André Dandolo. Après un long et furieux combat, la victoire se déclare pour les Génois, qui prennent aux Vénitiens quatre-vingt-cinq galères, dont ils brûlent soixante-sept, et emmènent les dix-huit autres en triomphe à Gênes. La chronique d'Est et celle de Césène comptent près de neuf mille quatre cents vénitiens qui périrent dans le choc, et sept mille quatre cents qui furent faits prisonniers avec l'amiral Dandolo, que le chagrin emporta de ce monde quelques jours après. On ne fut pas plutôt informé de ce revers à Venise, que la seigneurie ordonna de construire et d'équiper en diligence cent nouvelles galères; mais ou cet armement n'eut pas lieu, dit Muratori, ou il ne servit de rien. La paix est conclue, l'an 1299, entre Venise et Gênes, par la médiation de Mathieu Visconti, seigneur de Milan. Les prisonniers furent rendus de part et d'autre; mais les Vénitiens s'obligèrent à ne point voyager de treize ans, avec des galères armées en guerre, dans la mer Noire et dans celle de Syrie.

L'an 1307, conjuration de Marin Boccoöio, et d'un grand nombre de plébéiens, dont la plupart étaient de la lie du peuple, pour rétablir le gouvernement démocratique. Elle est découverte par l'habileté du doge; Bocconio et les principaux de ses complices sont arrêtés, condamnés à mort le même jour sur leur propre confession, et le lendemain exécutés. L'an 1308, les Vénitiens s'emparent de Ferrare, sur les princes légitimes de la maison d'Est. Le pape Clément V met à cette occasion, la seigneurie en interdit. Les Vénitiens ne tiennent pas compte de cet anathème. Le pape fait prêcher contre eux la croisade, et envoie en Italie le cardinal de Pelignio, son parent, pour commander l'armée, en qualité de légat. Il le fit avec succès, gagna une sanglante bataille à Francolin, près du Pô, et reprit Ferrare, le 28 août. (*Voy.* Foulques, *seigneur de Ferrare.*) L'an 1310, on vit éclater à Venise, le 15 juin, une nouvelle conjuration, à la tête de laquelle était Baiamont Tiepolo, chef de la faction Guelfe, contre le doge Gradenigo. Après un grand combat, où plusieurs, de part et d'autre, restèrent sur la place, le parti du doge resta vainqueur, et Baiamont fut contraint de prendre la fuite. Gradenigo fit nommer des inquisiteurs d'état pour informer contre tous les complices de la conjuration. Cette commission, qui ne devait être que passagère, devint ordinaire et perpétuelle pour tous les crimes d'état. Telle est l'origine du conseil des dix, à l'inspection duquel le doge, lui-même, fut soumis; ce qui mit le dernier sceau à l'aristocratie ou gouvernement des nobles. L'an 1311, Pierre Gradenigo meurt, le 13 août, à l'âge d'environ soixante ans.

MARIN GIORGI.

1311. Marin Giorgi succède au doge Pierre Gradénigo, le 12 août (Murat.), dans un âge fort avancé. Il n'occupa cette place qu'un peu plus de dix mois, étant mort sur la fin de juin 1312. On fait l'éloge de sa piété et de sa charité.

JEAN-SORANZO.

1311. Jean Soranzo, homme de haute naissance, brave, quoique d'un caractère doux et modéré, fut élu doge le 13 juillet. Il avait commandé à la prise de Ferrare en 1308, et était nommément compris dans la bulle qui excommuniait, à ce sujet, tous les Vénitiens. Cet anathème n'était pas encore levé. L'an 1323, les Vénitiens, après bien des prières et des soumissions, obtiennent enfin, le 14 janvier, l'absolution des censures: mais elle leur coûta cher; car le pape Clément V exigea, pour l'accorder, cent mille florins d'or. Les formalités de cette absolution furent aussi humiliantes que le prix en fut excessif. Il fallut que la seigneurie envoyât un ambassadeur à Avignon où était le pape, pour la recevoir. Cet ambassadeur fut N.... Dandolo. Avant de commencer la cérémonie, on l'obligea de mettre à son cou un collier comme celui des chiens, et les grands pénitenciers le menèrent par une corde attachée à la boucle de ce collier jusqu'aux pieds du pape, à qui il demanda pardon. La maison de Dandolo subsiste encore à Venise, et la branche de cet ambassadeur y est encore désignée par le surnom de *Dandolo del Cane*, Dandolo du Chien. L'an 1327, le doge Jean Soranzo meurt sur la fin de décembre.

FRANÇOIS DANDOLO.

1328. François Dandolo, surnommé Cane, succède, le 8 janvier, au doge Soranzo. Mastin de l'Escale, seigneur de Vérone, que Cane, son père, avait enlevée aux Carrara de Brescia, de Vicence, etc., se brouille, l'an 1336, avec les Vénitiens, au sujet des salines qu'il avait établies à Bovolenta, près des lagunes. Il députe au sénat, pour traiter de la paix, Marsile Carrara, son homme de confiance, qui le trahit. La guerre est déclarée à Mastin. Sur la fin d'octobre, Pierre Rossi, véronais, entre à la tête de l'armée vénitienne dans le Paduan, y prend diverses petites places et détruit les salines de Bovolenta. Mastin remporte, le 26 juin 1337, une grande victoire dans le Véronez sur Luchin Visconti, général de l'armée des Vénitiens et des Florentins, ligués ensemble. Le 3 août suivant, Pierre Rossi entre, par la trahison de Marsile Carrara, dans Padoue, où il prend Albert, frère de Mastin, qu'il envoie prisonnier à Venise. Marsile Carrara, trois jours après, est reconnu seigneur de Padoue. Le 8 octobre suivant, la ville de Brescia est enlevée à Mastin par Azzon Visconti, qui, le 13, se rend maître du château. Mastin conclut, le 24 janvier 1339, un traité de paix avec les Vénitiens, auxquels il cède les villes de Trévise, de Castrombaldo, de Bassano et toute la Marche Trévisane. Le 31 octobre de la même année, le doge François Dandolo termine sa carrière.

BARTHELEMI GRADENIGO.

1339. Barthelemi Gradénigo est élu doge le 9 novembre. Il soumit les Candiots révoltés, et mourut le 28 décembre 1342, peu regretté, parce que la disette avait toujours régné à Venise pendant son gouvernement.

ANDRÉ DANDOLO.

1343. André Dandolo, procurateur de Saint-Marc dès l'âge de vingt-quatre ans, est élevé au dogat, le 4 janvier, à l'âge de trente-sept ans. (Sanut met son élection en 1342, selon le style florentin suivi à Venise.) A peine fut il monté sur le trône, que la seigneurie, sollicitée par le pape Clément VI, fit une ligue avec le roi de Chypre et les Rhodiens contre les Turcs. Au mois de novembre, la flotte vénitienne, sous les

cendres de Pierre Zéno, paraît devant l'île de Négrepont, assiégée par les Turcs, qui se retirent promptement à l'approche de l'ennemi. Ayant fait voile vers Smyrne, au mois de septembre 1344, avec les galères du pape, elle emporte cette place le 28 octobre. Morbassan, général des Turcs, bientôt après, fait des efforts pour la reprendre; il est battu devant Smyrne le 17 janvier 1345. Mais tandis que les vainqueurs pillent son camp, dont ils s'étaient emparés, il revient à la charge, tue beaucoup de monde et en fait prisonniers un plus grand nombre. Parmi les morts se trouvèrent le légat, qui avait pris le casque et l'épée, Pierre Zéno et Martin Zacharie, général des troupes du pape, avec plusieurs chevaliers de Rhodes, qui tous avaient vendu chèrement leur vie. Le reste de l'armée se sauva en desordre à Smyrne, qui rentra, l'année suivante, sous la puissance des Turcs.

L'an 1347, les Vénitiens font avec Hassan Naser, sultan d'Egypte, un traité de commerce, en vertu duquel ils obtiennent la liberté de faire entrer leurs vaisseaux dans tous les ports d'Egypte et de Syrie, et d'y établir des comptoirs. Ce fut alors que Venise commença ce riche commerce qui a versé, durant tant d'années, tout l'argent de l'Europe dans son sein. L'an 1347, au mois de janvier, les Vénitiens font rentrer dans le devoir, après un long siége, la ville de Zara, qui s'était révoltée de nouveau dans le mois d'août 1345. Louis, roi de Hongrie, était venu à son secours au mois de juin 1346; mais ayant été battu par les Vénitiens le 1er. et le 2 juillet suivant, il s'en était retourné. Les Zarétins, après sa retraite, continuèrent à se défendre pendant l'espace de six mois; mais à la fin, se voyant sans ressources, ils implorèrent la clémence de la seigneurie, et obtinrent le pardon après s'être rendus à discrétion. La rivalité de commerce excite, l'an 1350, une nouvelle guerre entre les Vénitiens et les Génois. Ces derniers, étant maîtres de Caffa dans la Crimée, où ils avaient un riche comptoir, prétentaient empêcher les premiers de naviguer sur la mer Noire. En conséquence, ils arrêtèrent les bâtiments vénitiens qu'ils y rencontrèrent et confisquèrent leurs marchandises. La seigneurie les ayant inutilement invités à restituer ces prises, il fallut décider la querelle par la voie des armes. Les hostilités durèrent cinq ans avec des succès variés, et finirent, l'an 1355, par un traité de paix, dont on fut redevable à la médiation des Visconti, seigneurs de Milan. (*Voy.* Gênes.) Le doge André Dandolo ne vit point la fin de cette guerre, étant mort le 7 octobre de l'an 1354: prince qui joignait à un savoir étendu, pour le tems, toutes les vertus civiles, politiques et chrétiennes. C'est lui qui nous a laissé la première histoire de Venise. Il fut le dernier doge qu'on enterra dans l'église de Saint-Marc. Le sénat, pour des raisons qu'on ignore, ordonna que les doges choisiraient ailleurs leur sépulture.

MARIN FALIERI.

1354. Marin Falieri est élu le 11 octobre pour remplir le trône ducal, à l'âge de quatre-vingts ans. Le 4 novembre suivant, Paganin Doria surprend à Porto-Lungo, dans l'île de Sapienza, la flotte vénitienne, commandée par Nicolas Pisani, et forte de soixante-une galères, (d'autres disent trente-cinq); qu'il emmène avec les équipages à Gênes. L'an 1335, le doge, irrité contre la noblesse pour une insulte qu'un de ses membres, nommé Michel Sténo, lui avait faite, trame une conspiration avec des personnes du peuple pour massacrer tous les nobles et se faire proclamer souverain de Venise. Le mystère est découvert, et, le 17 avril, le doge, jugé par le conseil des dix, a la tête tranchée sur le grand escalier du palais ducal.

JEAN GRADÉNIGO.

1355. Jean Gradénigo est élu doge, le 21 avril, à l'âge de soixante-seize ans. Le 1er. juin suivant, la paix est conclue entre Venise et Gênes, par la médiation des Visconti, seigneurs de Milan. L'an 1356, Louis, roi de Hongrie, rompt la trève qui était entre lui et les Vénitiens, sur le refus que la seigneurie fait de lui fournir des hommes et des vaisseaux pour faire la guerre à Jeanne Ire., reine de Naples. Il envoie une armée en Dalmatie, et vient avec une autre en Italie, dans le mois de juin. Le doge Gradénigo meurt le 8 août de la même année.

JEAN DELFINO.

1356. Jean Delfino, provéditeur, parvient au dogat, le 14 août. Il était alors enfermé dans Trévise, et occupé à défendre cette place contre Louis, roi de Hongrie, qui l'assiégeait. La seigneurie fait demander un passe-port pour le nouveau doge à ce monarque, qui le refuse, suivant les uns, qui l'accorde, selon les autres. Quoi qu'il en soit, Jean Delfino trouva moyen de sortir de la place, et d'arriver à Venise, où il fut solennellement intronisé. Au mois de novembre suivant, Louis, rebuté de la résistance des Trévisans, convertit le siége en blocus, et s'en retourne avec la meilleure partie de ses troupes. L'an 1357, au mois de septembre, la ville de Zara, par la trahison de l'abbé de Saint-Michel, tombe au pouvoir des Hongrois, qui, trois mois après, se rendent maîtres du château. Vers le même tems, les villes de Trau et de Spalatro, se donnent elles-mêmes au roi de Hongrie, sur l'avis qu'elles avaient eu que les Vénitiens étaient disposés à les céder à ce prince pour obtenir la paix. L'an 1358, les progrès rapides des armes hongroises déterminent la seigneurie à céder, au roi Louis, l'Istrie et la Dalmatie, par un traité de paix, signé le 18 février. Le doge Jean Delfino meurt le 12 juillet 1361. Sous son règne, on établit, pour réformer le luxe, trois magistrats, qui furent nommés *les surintendants des pompes.*

LAURENT CELSO.

1361. Laurent Celso, jeune d'âge, dit Muratori, mais vieux du côté de la sagesse et de la prudence, est élu doge, le 16 juillet, sur la nouvelle d'une victoire qu'il venait de gagner contre les Génois, dans le golfe Adriatique, où il commandait la flotte vénitienne. Il arrive à Venise, le 20 août, et le lendemain, il reçoit en pompe la corne ducale, qui est le bonnet du doge. Peu de tems après, les colons vénitiens de l'île de Candie se révoltent, sur ce que le sénat, ou prégadi, négligeait de les admettre aux magistratures de Venise. Ils soutiennent trois ans de guerre, et ne rentrent dans l'obéissance qu'après la réduction de la ville de Candie, que Luchin del Verme, général de la seigneurie, força de se rendre le 10 mai 1364. L'année suivante, Laurent Celso meurt le 18 juillet.

MARC CORNARO.

1365. Marc Cornaro, personnage d'un grand savoir et d'une rare prudence, mais plus qu'octogénaire, est élu doge, le 25 août. (Murat.) Nouvelle révolte, l'an 1366, dans l'île de Candie, excitée par les Grecs, et soutenue par les Vénitiens, rétablis dans le pays. On envoie trois provéditeurs, pour les soumettre, et ils y réussissent dans la même année, après avoir enlevé, aux rebelles, toutes les places où ils s'étaient fortifiés. L'an 1367, le doge Marc Cornaro termine ses jours le 13 janvier.

ANDRÉ CONTARÉNO.

1367. André Contaréno est élu doge, malgré lui, le 20 janvier, à l'âge de soixante ans. La ville de Trieste s'étant révoltée, le sénat envoie une flotte, au mois de juillet 1368, pour la réduire. Les rebelles soutinrent un siége de 15 mois, pendant lesquels Léopold, duc d'Autriche, qu'ils avaient appelé à leur secours, fit de vains efforts pour obliger les Vé-

nitiens à se retirer. Enfin la place, manquant absolument de vivres, se rendit, à discrétion, au mois de novembre 1369. Le sénat de Venise, l'an 1372, déclare la guerre à François Carrara I, seigneur de Padoue, pour arrêter les entreprises qu'il faisait sur le territoire de la république. Renier Vaseh, florentin, est mis à la tête de l'armée vénitienne; il entre, au mois d'avril, dans le Padouan, et y répand la désolation. Les Hongrois étant venus, l'an 1373, au secours des Padouans, défont, le 9 mai, Taddée Giustiniani, général vénitien, sur les bords de la Piave, et l'envoient prisonnier à Padoue. Le 1er. juillet suivant, Gibert de Corregio, qui avait remplacé Giustiniani, fait à son tour prisonnier le général Hongrois dans une grande bataille qu'il gagne sur l'armée ennemie. Cette victoire et l'ordre que le roi de Hongrie, peu de tems après, donne à ses troupes de revenir, déterminent le seigneur de Padoue à demander la paix. Il l'obtient à des conditions dures, énoncées dans le traité: signé le 11 septembre, par les deux parties belligérantes. Cette paix ne rendit pas Carrara plus ami des Vénitiens. L'an 1376, il engage le duc d'Autriche à faire une descente dans la Marche Trevisane. L'armée vénitienne bat ce prince, près de Guero, dans le Feltrin, dont elle fait ensuite le siége. La place, attaquée avec du canon, machine inconnue jusqu'alors, ne tarde pas à capituler. (Laugier.) On fit une trêve, l'an 1377, qui fut convertie en paix l'année suivante. Une ligue terrible éclate, l'an 1378, contre les Vénitiens. Elle était composée des Génois, du roi de Hongrie, du seigneur de Padoue et du patriarche d'Aquilée. Voici quelle fut l'étincelle qui causa cet incendie. Au mois d'août 1376, les Génois ayant pris le parti d'Andronic Paléologue, fils de l'empereur Jean I, dit Calo-Jean, l'avaient mis sur le trône, après avoir déposé son père, ami des Vénitiens. Pour récompense de ce criminel service, Andronic leur avait promis l'île de Ténédos. Mais le gouverneur, fidèle à Calo-Jean, refusa de la consigner aux Génois; depuis même, il la remit aux Vénitiens, ce qui mit en fureur, contre ceux-ci, les Génois, qui, dès lors, ne s'occupèrent qu'à leur susciter des ennemis. Le roi de Chypre et les Visconti se déclarèrent pour les Vénitiens: mais il ne leur fournirent presque aucun secours. Cependant la campagne de 1378 fut très-favorable aux armes de la seigneurie. Victor Pisani, qu'elle avait nommé général, battit, entr'autres exploits, la flotte génoise, commandée par Louis de Fiesque, et lui enleva cinq galères. L'année suivante, les Génois eurent leur revanche, et remportèrent de si grands avantages sur les Vénitiens, que ceux-ci, désespérés de leurs pertes, s'en prirent au général Pisani, et le mirent en prison à son retour. Il fallut bien, néanmoins, l'en tirer peu après, et lui rendre le commandement, après qu'on eut vainement demandé la paix aux Génois. La guerre continua encore deux ans, et presque toujours au désavantage des Vénitiens. Enfin la médiation d'Amédée, comte de Savoie, rétablit la concorde entre les deux républiques et leurs alliés, par un *laud*, ou jugement, qu'il rendit comme arbitre, le 8 août 1381, à Turin. Le château de Ténédos fut mis en dépôt entre les mains d'Amédée, pour le garder deux ans, et le faire ensuite démolir: toutes les prises faites de part et d'autre, furent rendues; mais la Marche Trévisane resta au duc d'Autriche, à qui les Vénitiens l'avaient cédée, le 2 mai précédent, ne pouvant plus la défendre contre le seigneur de Padoue. Après la publication de la paix, le sénat anoblit, le 4 septembre, trente des familles citadines, pour récompense des services qu'elles avaient rendus à la patrie durant la guerre, et cela en exécution d'un décret qu'il avait fait le 1er. décembre 1319. Le doge Contareno meurt, le 5 juin 1382, épuisé des fatigues qu'il avait essuyées au siége de Chiuza, où il avait commandé en personne. Un noble fut chargé de prononcer son oraison funèbre; distinction qui n'avait été accordée à aucun de ses prédécesseurs, et que l'usage a depuis rendu commune à tous ceux qui l'ont suivi. Ce fut sous son règne qu'on vit, pour la première fois, un cardinal vénitien, dans la personne de Louis Donato, le même qu'Urbain VI, fit depuis mourir en prison, pour avoir conspiré contre lui.

MICHEL MOROSINI.

1382. MICHEL MOROSINI est élu doge le 10 juin. Il ne fit que paraître sur le trône, étant mort le 16 octobre suivant.

ANTOINE VERNIERI.

1382. ANTOINE VERNIERI, capitaine d'armée à Candie, est donné pour successeur, en son absence, le 22 octobre, au doge Morosini. Il fit son entrée à Venise, le 13 janvier suivant, monté sur le vaisseau nommé le Bucentaure, et le lendemain, il fut couronné à l'ordinaire avec le bonnet appelé *la corne ducale*. L'an 1383, François Carrara I acquiert du duc d'Autriche la Marche Trévisane. La seigneurie qui regardait toujours Carrara comme son plus dangereux ennemi, prend ombrage de cette acquisition. Les habitants d'Udine refusent, l'an 1385, de se soumettre au cardinal d'Alençon, à qui le pape Urbain VI avait donné l'administration du patriarchat d'Aquilée. Les Vénitiens se déclarent pour eux, et François Carrara, par haine pour les Vénitiens, prend le parti du cardinal. Ceux-ci lui opposent Antoine de l'Escale, seigneur de Vérone, qu'ils engagent à lui faire la guerre, moyennant quinze mille florins de solde par mois. Après deux années d'hostilités, Antoine se vit dépouillé de tous ses états par Jean Galéas Visconti, seigneur de Milan, qui, n'ayant pu le déterminer à faire la paix, s'était ligué contre lui avec le seigneur de Padoue. Mais ce dernier ne tarda pas d'avoir son tour. Il prétendait que Vicence, qui faisait partie de la conquête, devait lui revenir. Sur le refus que Jean Galéas lui en fit, ils se brouillèrent avec éclat. L'an 1388, ligue de Jean Galéas avec les Vénitiens, le marquis de Ferrare et le seigneur de Mantoue, contre François Carrara, conclue, le 29 mars, comme le marque M. Laugier, mais le 19 mai. (Murat.) Padoue est enlevée à Carrara dans les premiers jours de novembre; lui-même, au mois de décembre, est pris dans Trévise par Jacques del Verme, général des Milanais, et envoyé prisonnier à Côme. Jean-Galéas réunit à son domaine la seigneurie de Padoue, et cède aux Vénitiens la Marche Trévisane, conformément au traité fait avec eux. L'an 1390, les Vénitiens, jaloux des progrès de Jean-Galéas, favorisent sous main les efforts de François Carrara le jeune, pour recouvrer Padoue, où en effet il rentra. L'an 1400, le doge Antoine Vernieri meurt le 23 novembre. « Le » dogat de ce prince fut très-glorieux, dit M. Laugier: il » répara les pertes que la république avait faites sous le règne » de ses prédécesseurs. Il rétablit son commerce; il étendit son » empire, il la rendit comme l'arbitre souverain de toutes les » puissances voisines. »

MICHEL STENO.

1400. MICHEL STÈNO est élu doge le 1er. décembre, à l'âge de soixante-neuf ans. L'empereur Rubert, dans son expédition d'Italie, s'étant acheminé de Padoue pour aller voir la ville de Venise, le doge, accompagné de tout le sénat, monte le Bucentaure, vient au-devant de lui et l'amène, le 10 décembre 1401, dans la ville, d'où il ne partit avec sa femme et ses fils, qui l'y étaient venus joindre, que le 10 avril suivant. Le but de ce voyage était d'engager la république à se joindre à lui contre le duc de Milan. On lui donna de belles espérances qui furent sans effet, parce qu'on craignait que, vainqueur en Italie, il ne fît la recherche des droits impériaux que la plupart des puissances de ce pays avaient usurpés. (*Gattarus apud Murat. Script. Ital.*, t. XVII, pag. 841; *S. Antonin. Chron.* part. 3, p. 841.) L'an 1403, les Génois, sous la conduite du maréchal de Boucicaut, ayant pillé les effets des marchands vénitiens,

dans le sac de Baruth; le sénat donne ordre à Carlo Zéno, fameux amiral de la seigneurie, de tirer vengeance de cette insulte. Il attaque la flotte genoise à son retour, le 7 octobre, près de l'île de Sapienza, lui enlève trois galeres, et met le reste en fuite. Arrivé à Gênes, le marechal declare la guerre aux Véoitiens. Cette rupture n'eut point de suite, et la paix se fit au commencement de l'année suivante. (*V.* Gênes.) L'an 1404, Catherine, duchesse de Milan, se voyant hors d'etat de conserver Vicence, assiégée par François Carrara II, prend le parti de la vendre aux Vénitiens. Ce fut Jacques del Verme, son général, qui conclut le marché. Jacques de Thiène ayant trouvé moyen d'entrer dans la place avec deux cent cinquante arbaletriers, malgré le siége, y arbora l'étendard de Saint-Marc, le 25 avril; après quoi, la seigneurie ayant fait sommer Carrara de se retirer, il obeit malgre lui. Mais s'étant fait proclamer seigneur de Verone, sur la fin de mai suivant, il excita, par cet accroissement de domaine, la jalousie des Vénitiens, qui lui déclarèrent la guerre. François I, seigneur de Mantoue, se joint aux Vénitiens, et Nicolas, marquis de Ferrare, se ligue avec Carrara, son beau-père. La première opération du marquis de Ferrare fut la conquête de Rovigo; mais il le rendit l'année suivante, aux Vénitiens, par le traite de paix qu'il fit, le 27 mars, avec eux. (Murat.) L'an 1405, le seigneur de Mantoue et Jacques del Verme, se rendent maîtres de Verone, le 22 juin, après un long siege. Paul Savelli, général vénitien, fait dans le même tems des progrès rapides dans le Padouan. Au mois de juillet, il assiége Padoue, qui, après avoir perdu vingt-huit mille âmes par la famine et la peste, ouvre ses portes, le 17 novembre, à Galeas de Mantoue, successeur de Savelli, mort le 3 octobre precédent. Les troupes de la république prennent possession de la ville, le 21 du même mois. Le seigneur de Padoue se transporte, le 30, avec François III, son fils aîné, à Venise, pour implorer la miséricorde du sénat; mais l'un et l'autre sont mis dans la prison où était déjà Jacques, deuxième fils de François II. L'année suivante, le conseil des dix les condamne tous trois à mort; le père est étranglé le 17 novembre, et deux jours après, ses deux fils subissent le même sort. Il restait encore à François Carrara II, deux fils, Ubertin et Marsile, qu'il avait envoyés à Florence. Le premier y mourut le 7 decembre 1407; le deuxième, après avoir fait divers efforts pour rentrer dans l'héritage de ses pères, fut pris à Padoue le 17 mars 1445, et conduit à Venise, où il eut la téte tranchée, le 28 du même mois. Ainsi fut dépouillée la maison de Carrara, qui avait tenu la seigneurie de Padoue l'espace d'environ cent-vingt ans.

L'an 1407, la ville de Lepante se donne aux Vénitiens, avec le consentement du prince de Morée, qui reçut de la seigneurie quinze mille ducats en dédommagement. La seigneurie fit, l'année suivante, l'acquisition de Patras, dans la Morée, et celle de Zara, que Ladislas, roi de Naples, qui en avait fait la conquête, lui céda pour cent mille ducats. L'an 1411, Sigismond, roi de Hongrie, revendique cette place; la seigneurie ayant refusé de la rendre, il envoie dans le Frioul, au mois de décembre, une armée qui désole ce pays, et oblige le patriarche d'Aquilée à se retirer à Venise. L'an 1412, Charles Malatesta, général de l'armée vénitienne, livre bataille, le 9 août, à l'armée hongroise, près de Morta, et demeure vainqueur, après un combat long et sanglant. La guerre continue jusqu'en 1413, qu'elle fut terminée, ou suspendue par une trève, conclue le 18 avril pour cinq ans. L'an 1413, le doge Michel Sténo meurt le 26 décembre. Il était fort appliqué aux affaires, et egalement attentif à maintenir les droits de sa place.

THOMAS MOCÉNIGO.

1414. Thomas Mocénigo est élu doge, en son absence, le 7 janvier (Il était alors en qualité d'ambassadeur auprès du pape et de l'empereur, à Cremone.) Après son élection, on demanda, suivant l'usage, l'approbation du peuple; mais ce fut pour la dernière fois qu'on observa cette formalité. Dans la suite, on se contenta de faire proclamer le nouveau doge par le plus ancien des électeurs. L'an 1416, Pierre Lorédano, général de la flotte vénitienne, attaqué par les Turcs, le 1er. juin, près de Gallipoli, sans déclaration de guerre, remporte sur eux une victoire complete. La paix se fit dans le mois suivant avec le sultan Mahomet I.

L'an 1420, les Vénitiens, sous la conduite du brave Philippe des Arcelli, leur général, achèvent la conquête du Frioul, commencée l'an 1417. Louis, patriarche d'Aquilée, avait attiré leurs armes dans ce pays, en se liguant avec l'empereur Sigismond. Se voyant depouillé de cette principauté, il eut recours au pape Martin V, qui envoya des légats à la seigneurie pour l'engager à rendre au patriarche ce qu'on lui avait enlevé. Mais ce qu'il put obtenir fut une rente de trois mille ducats pour ce prélat, avec une juridiction subordonnée à celle de la seigneurie, dans Aquilée et quelques autres lieux. Les armes vénitiennes ne firent pas de moindres progrès dans la Dalmatie. L'an 1423, le doge Thomas Mocenigo termine ses jours, le 15 avril, à l'âge de quatre-vingts ans. Sous son dogat fut commencée la bibliothèque de Saint-Marc. Le commerce de Venise était alors si florissant, que le seul fret de ses vaisseaux lui rapportait six cent mille ducats.

FRANÇOIS FOSCARI.

1423. François Foscari, procurateur de Saint-Marc, est élu doge à l'âge de cinquante ans. Marin Sanuto met son élection au 15 avril, qui est le jour même où il place la mort de Thomas Mocénigo; ce qui ne peut être, attendu que les électeurs ne durent s'assembler qu'après les obsèques du doge défunt. L'an 1425, François Carmagnole, général de Philippe-Marie, duc de Milan, quitte le service de ce prince, et se retire, le 23 février, à Venise. Ayant engagé les Vénitiens à se liguer avec les Florentins contre le duc, il est déclaré, le 11 février 1426, général de leurs troupes. Le 17 mars suivant, il enlève par surprise, au duc de Milan, la ville de Brescia; il assiége ensuite la citadelle, qui ne se rendit que le 20 decembre. L'an 1427, Carmagnole remporte plusieurs victoires sur le duc de Milan, et soumet plus de quatre-vingts terres aux Vénitiens dans le Bergamasc, le Crémonais et le Bressan. Le duc, l'an 1428, obtient la paix des Vénitiens, par la médiation du pape Martin V, le 18 avril, en leur cédant le B[illegible], le Bergamasc et ce qu'ils avaient conquis dans le Cr[illegible]a guerre se rallume, l'an 1431, entre le duc et la sei[illegible] Le 17 mai, Carmagnole est battu devant Soncino par [illegible]çois Sforce, qui l'avait trompé. Six jours après, la flotte vénitienne est entièrement défaite par celle des Milanais sur le Pô, à trois milles de Crémone. La seigneurie avait, dans le même tems, une flotte sur la Méditerranée, sous les ordres de Pierre Lorédano, pour s'opposer aux Génois, soumis alors au duc de Milan. Le 27 août, Loredano attaque, près de Porto Fino, la flotte génoise, commandée par François Spinola, lui prend huit galères, et fait l'amiral prisonnier. (*Voy.* Gênes.) L'an 1432, Carmagnole, soupçonné de trahison, est rappelé à Venise, mis en prison, et, sur les aveux qu'il fit à la torture, décapité le 5 mai. Le 26 avril de l'année suivante, la paix est conclue entre le duc de Milan, les Vénitiens et les Florentins, leurs alliés.

L'an 1438, nouvelle rupture entre la seigneurie et le duc de Milan. Nicolas Piccinino, général de ce dernier, bat, le 20 mars, l'armée vénitienne près de l'Adda. L'an 1438, il remporte d'autres avantages considérables sur le marquis de Mantoue, général des Vénitiens, qui, le 3 juillet, quitte le service de la seigneurie pour se mettre à celui du duc de Milan. Les Vénitiens, craignant que le marquis de Ferrare ne se declare aussi contre eux, lui cèdent Rovigo et tout le Polésin. Piccinino entre dans le Padouan et dans le Vicentin,

où il fait de grands progrès. L'an 1439, François Sforce, s'étant detaché du duc de Milan, transporte chez les Vénitiens, en passant à leur service, la fortune qui le suivait partout. Le 9 novembre de la même année, attaqué par Piccinino au port de Riva, dans le Bressan, il met son armée en deroute, fait prisonnier Charles de Gonzague, fils du marquis de Mantoue, et laisse à peine le tems à Piccinino de se sauver. Celui-ci lava cet affront, le 16 du même mois, par la prise de Vérone; mais cinq jours après, Sforce l'en deloges. L'année suivante, ce dernier chasse les Milanais du Bressan, après avoir dégagé la capitale, qu'ils tenaient bloquée depuis un an. Les Vénitiens, l'an 1441, font l'acquisition de Ravenne par une voie qui ne leur fait point honneur. Apprenant qu'Ostasio de Polenta, seigneur de cette ville, était mal avec ses sujets, ils l'attirent à Venise avec sa femme et son fils, lui faisant espérer d'y être traité avec honneur. Mais pendant son absence, les Ravennates, excités par les émissaires de la seigneurie, prennent les armes, le 24 février, chassent leur gouverneur et se soumettent à Venise. Le sénat, à cette nouvelle, envoie des deputés pour prendre possession de la ville. Ostasio, pour n'être pas à portée de remuer, est envoyé avec son fils à Candie, où, avec le tems, ils trouvèrent la mort. Le 20 novembre suivant, la paix est publiée entre le duc de Milan, les Vénitiens et leurs alliés.

L'an 1445, au mois de janvier, Jacques Foscari, fils du doge, est dénoncé au conseil des dix comme ayant reçu des presents de plusieurs princes, ministres et généraux étrangers, contre la loi qui le défend à tout noble vénitien, et spécialement aux enfants du doge. Il est mis en prison, et le 20 fevrier, il est condamné au bannissement perpétuel.

L'an 1447, après la mort de Philippe-Marie, duc de Milan, Michel Attignola, général des Vénitiens, engage Lodi, Plaisance et d'autres villes du Milanez à se donner à la seigneurie. Mais François Sforce, alors duc de Milan, reprend, le 16 novembre, Plaisance, après un rude combat contre les Vénitiens sur le Pô. Sforce, ayant recouvré les autres places usurpées par les Vénitiens sur le duché de Milan, et fait plusieurs conquêtes sur leur territoire, les obligea à faire la paix, dont le traité fut signé le 19 octobre 1448.

L'an 1451, mort de Dominique Michéli, patriarche de Grado. Cette ville etant presque déserte, le pape Nicolas V, à la prière du sénat, transfère à perpétuité, par une bulle du 8 octobre, le titre patriarchal au siège de Venise. Laurent Giustiniani, célèbre par son savoir et sa piété, fut le premier patriarche de cette ville.

Les Vénitiens, ligués avec le roi d'Aragon, le marquis de Montferrat et le duc de Savoie, publient, le 19 avril 1452, une nouvelle déclaration de guerre contre le duc de Milan. Ce prince, ayant de son côté fait alliance avec les Florentins, les Génois et le marquis de Mantoue, fit repentir les agresseurs de cette levée de bouclier. L'avantage dans cette guerre fut presque toujours pour lui.

L'an 1453, Constantinople étant assiégée par Mahomet II, la seigneurie fait partir une escadre, sous les ordres de Jacques Lorédano, pour aller au secours de cette ville; mais elle arrive trop tard. Mahomet, après la prise de Constantinople, fait trancher la tête, en sa présence, à Jérôme Minotto, baile de la seigneurie, et fait mettre aux fers dix neuf nobles vénitiens, avec un grand nombre de citadins qui exerçaient le commerce dans cette capitale, persuadé que leur bravoure avait causé la perte de ses meilleurs soldats pendant le siège.

Le pape Nicolas V, voulant tourner les forces de l'Italie contre les Turcs, ménage la paix entre le duc de Milan et les Vénitiens. Elle fut signée à Lodi, le 9 avril 1454, et le roi d'Aragon y accéda le 17 juillet suivant. Mais pendant qu'on faisait des réjouissances de cette paix, le baile de la seigneurie conclut, le 18 avril, un traité d'alliance avec Mahomet II; traité qu'on tint secret jusqu'à ce que le projet de croisade fût évanoui.

Le doge François Foscari est déposé, le 23 octobre 1457, par le conseil des dix, après avoir rempli le dogat pendant trente-quatre ans et demi avec distinction. On pretexta son grand âge et ses infirmités, qui ne lui permettaient plus de vaquer aux devoirs de sa dignité. Il mourut le 1er novembre suivant, en apprenant l'élection de son successeur.

PASCAL MALIPIERO.

1457. Pascal Malipiero, procurateur de Saint-Marc, est élu doge le 31 octobre. Sous son gouvernement, qui fut de quatre ans et demi, l'etat de Venise jouit d'une grande tranquillité. L'an 1461, il reçoit une lettre d'Abousaïd-Khoskadam, nouveau sultan d'Égypte, qui accordait une pleine liberté aux Vénitiens de commercer dans ses ports. Il mourut le 5 mai de l'année suivante. Dans son portrait, qui est à la salle du grand conseil, dit Sanut, on le voit tenant un papier sur lequel est ecrit ce vers;

Me Duce pax patriæ, data sunt et tempora fausta.

CHRISTOPHE MORO.

1462. Christophe Moro, procurateur de Saint-Marc, est élu doge le 12 mai. Saint Bernardin de Sienne, mort l'an 1444, lui avait prophétisé, dit Sanut, qu'il parviendrait à cette dignité. L'an 1463, les conquêtes rapides de Mahomet II en Hongrie, dans la Grèce et dans l'Archipel, alarment la seigneurie, et la déterminent à lui faire la guerre. Le 25 janvier, Louis Lorédano s'embarque, à la tête d'une flotte de vingt galères, pour la Morée, dont la moitié appartenait aux Vénitiens, et l'autre était possedée par les Turcs. On fit le siége d'Argos et celui de Corinthe, qui ne réunissirent point. L'an 1470, au mois de juin, Mahomet étant descendu dans l'île de Negrepont, assiége la capitale; il prend la ville d'assaut, le 12 juillet, à la vue de la flotte vénitienne, commandée par Nicolas Canale, qui n'osa mettre à terre pour la défendre. Le château, défendu par Paul Erizzo, se rendit quelques jours après, sur la promesse que Mahomet fit au commandant de ne point lui faire couper la tête. Mais à peine Erizzo fut-il sorti, que le barbare vainqueur le fit scier par le milieu du corps, disant qu'il s'était engagé à sauver la tête et non le corps. Presque toute la garnison fut massacrée en sa présence. Les Vénitiens font d'inutiles efforts pour reconquérir l'île de Négrepont. Alors tous les états d'Italie se réunissent, et concluent une ligue générale pour arrêter les conquêtes de Mahomet.

Le doge Christophe Moro termine sa carrière le 9 novembre 1471, peu regretté, parce qu'il n'avait rien fait qui lui eût mérité de l'être.

NICOLAS TRONO.

1471. Nicolas Trono succède au dogat, le 13 novembre, à l'âge de soixante-quatorze ans. L'an 1472, la flotte vénitienne, fortifiée des galères de Rome et de Naples, va faire le dégât dans les Cyclades et sur les côtes de Natolie. Pierre Mocénigo, qui la commandait, entreprend le siége de Satalie, et l'abandonne. L'an 1473, mort du doge Nicolas Trono, arrivée le 28 juillet.

NICOLAS MARCELLO.

1473. Nicolas Marcello, procurateur de Saint-Marc, parvient au dogat le 13 août (et non le 4), à l'âge de soixante seize ans. L'an 1474, au printems, le sultan Mahomet II fait entrer en Albanie une armée de trente mille hommes, sous les ordres de Soliman, pacha, qui met le siége devant Scutari. La place se défend avec tant de vigueur, que les Turcs sont obligés de se

retirer au mois d'août suivant. Nicolas Marcello meurt le 1er décembre de la même année.

PIERRE MOCÉNIGO.

1474. PIERRE MOCÉNIGO, qui avait fait lever aux Turcs le siége de Scutari, est élu doge le 16 décembre. L'an 1475, Catherine Cornaro, fille de Marc Cornaro, sénateur vénitien, et veuve de Jacques II, roi de Chypre, ayant perdu le roi Jacques III, son fils unique, se mit sous la protection de la seigneurie de Venise, pour se défendre contre Charlotte, fille du roi Jean III, qui lui disputait le royaume de Chypre. Le sénat l'adopte pour fille de Saint-Marc, et en vertu de cette adoption, s'empare du gouvernement de Chypre, ne laissant presque à Catherine que le titre et les honneurs de la royauté. (Voy. *les rois de Chypre.*) L'an 1476, Pierre Mocénigo meurt le 23 février.

ANDRÉ VANDRAMINO.

1476. ANDRÉ VENDRAMINO, procurateur de Saint-Marc, est élevé à la dignité ducale, le 5 mars, à l'âge de soixante-seize ans. (Sanuto.) Les Turcs, l'an 1477, font une irruption dans le Frioul, où, pendant près d'un an, ils mettent tout à feu et à sang. André Vendramino meurt le 6 mai de l'année suivante.

JEAN MOCÉNIGO.

1478. JEAN MOCÉNIGO, frère de l'avant-dernier doge, parvient à cette dignité le 18 mai, à l'âge de soixante-dix ans. Le sultan Mahomet II prend la ville de Croie en personne, après un long siége, et en fait égorger les habitants, malgré la capitulation qui leur assurait la vie et la liberté. Il assiége ensuite Scutari; mais il échoue devant cette place, et se retire avec fureur le 28 juillet. La paix est signée, le 26 janvier 1479, entre les Turcs et les Vénitiens, qui rendent aux premiers la ville de Scutari. La même année, les Vénitiens se liguent avec les ducs de Ferrare et de Milan, en faveur des Florentins, contre Ferdinand, roi de Naples, qui voulait les opprimer. (Voy. *Florence.*) L'an 1480, ils engagent Mahomet II à déclarer la guerre à ce prince. (Voy. Naples.) Hercule I, duc de Ferrare, entreprend, l'an 1482, d'établir des salines à Comarchin, pour se dispenser de prendre du sel dans les greniers de Venise. La seigneurie lui fait à ce sujet des représentations auxquelles il n'a aucun égard. En conséquence, déclaration de guerre, publiée à Venise, le 2 mai, contre ce prince. (V. Hercule I, *duc de Ferrare.*) L'an 1484, Bajazet II, à l'instigation du roi de Naples, redemande aux Vénitiens l'île de Céphalonie, qu'ils sont obligés de lui abandonner. Le 7 août de la même année, la paix est signée à San-Zéno entre les Vénitiens et le duc de Ferrare, qui leur cède le Polésin de Rovigo. Le pape Sixte IV, qui s'était déclaré contre les Vénitiens et les avait excommuniés, apprenant cette nouvelle, en meurt de chagrin. Innocent VIII, successeur de Sixte, lève, au mois de janvier 1485, l'interdit de Venise, à la demande des ambassadeurs de la seigneurie. Le 4 (ou le 5) novembre suivant, le doge Jean Moncénigo meurt de la peste qui, depuis plusieurs années, faisait de grands ravages à Venise et dans les états voisins.

MARC BARBARIGO.

1485. MARC BARBARIGO, procurateur de Saint-Marc, est élu doge le 19 novembre. Il n'occupa cette place qu'environ huit mois, et mourut le 14 août 1486. (Sanuto.)

AUGUSTIN BARBARIGO.

1486. AUGUSTIN BARBARIGO, procurateur de Saint-Marc, est proclamé doge le 28 août. Le conseil des dix envoie, l'an 1488, Georges Cornaro en Chypre, pour amener la reine Catherine, sa sœur, à Venise, et s'emparer de son royaume au nom de la seigneurie. François Priuli part des côtes d'Istrie avec une flotte pour aller à la suite de Cornaro, et l'appuyer en cas de résistance de la part de la reine. Catherine, après avoir beaucoup hésité, prend le parti de se soumettre aux volontés de la seigneurie. En conséquence de son abdication, le général Priuli prend possession de l'île, le 26 février 1489, et fait arborer l'étendard de Saint-Marc dans Famagouste. Le 14 mai suivant, Catherine s'embarque avec son frère sur la galère de Priuli, et arrive le 6 juin à Venise, où elle est reçue avec de grands honneurs. On lui assigna, pour sa résidence, le château d'Azolo, dans le Trévisan, où elle vécut en reine jusqu'à la fin de ses jours. L'an 1490, Ascraf-Kaïtbai, sultan d'Égypte, dont le royaume de Chypre était tributaire, accorde, le 2 mars, à l'ambassadeur de Venise, l'acte authentique par lequel il admet la seigneurie dans la légitime possession de la couronne de Chypre, et lui en donne l'investiture moyennant le tribut ordinaire de huit mille ducats. C'est ainsi que, par une usurpation manifeste, Venise demeura maîtresse d'un royaume qui appartenait à Charlotte, fille et héritière de Jean III, roi de Chypre. (Voy. *les rois de Chypre.*)

L'an 1494, Charles VIII, roi de France, étant sur le point d'entrer en Italie, envoie Philippe de Comine à Venise, pour disposer la seigneurie à favoriser ses desseins sur le royaume de Naples. Le sénat se tire de cette ambassade par une réponse courte et sage, qui ne concluait rien. Mais l'année suivante, les succès rapides de Charles donnant lieu aux Vénitiens de craindre pour la liberté de l'Italie, ils concluent, le 31 mars, dans Venise même, une ligue offensive et défensive contre ce prince, avec le pape Alexandre VI et le duc de Milan. Le marquis de Gonzague est déclaré général de l'armée vénitienne, et le comte de Cajazze l'est de l'armée milanaise. Le 6 juillet, ces deux généraux attaquent le roi de France à Foronne, et sont battus par une armée beaucoup inférieure à la leur. On rejette cet échec sur Bernardin Contaréno, commandant de la cavalerie légère des Vénitiens, qui, dans le moment le plus critique de l'action, laissa sa troupe s'amuser au pillage. L'an 1496, les Vénitiens fournissent à Ferdinand, roi de Naples, une bonne flotte, un corps de troupes considérable, sous les ordres du marquis de Mantoue, et une somme d'argent; toutes choses dont il avait grand besoin pour être en état de chasser les Français du royaume de Naples. Ils envoient, dans le même tems, un puissant secours aux Pisans, pour se défendre contre les Florentins, qui voulaient de nouveau les assujettir.

L'an 1499, Louis XII, successeur de Charles VIII, tout occupé à s'aplanir les voies pour la conquête du Milanez et pour celle du royaume de Naples, dont il se prétendait héritier, pratique une ligue avec les Vénitiens, qui fut publiée le 25 mars. Le monarque leur avait promis, pour récompense de leurs services, la Chiara-d'Adda et Crémone, dont Ludovic Sforce, duc de Milan, s'était emparé. Il tint parole pour Crémone, après la conquête du Milanez; mais on ne voit pas qu'il leur ait cédé la Chiara-d'Adda. La seigneurie soutenait, dans le même tems, une guerre très-rude contre le sultan Bajazet, non-seulement dans le Levant, mais dans le Frioul, où les Turcs avaient pénétré et commettaient d'horribles ravages. Les derniers mois de la même année 1499, virent éclore une nouvelle guerre dans la Romagne et la Marche d'Ancône, dont les différentes villes étaient occupées par différents seigneurs qui les tenaient du saint siége, en vertu des bulles des souverains pontifes. Alexandre VI, comptant pour rien ces titres, avait résolu de recouvrer ces deux provinces, pour en faire un état à César de Borgia, son fils. Déterminé par ce motif, il entre dans la ligue des Vénitiens avec le roi de France, et leur promet une partie des places qu'ils l'aideront à conquérir.

L'an 1501, le doge Augustin Barbarigo termine sa carrière,

à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Après sa mort, le grand conseil, assemblé pour élire son successeur, établit le tribunal des *inquisiteurs d'état*, composé de trois magistrats, revêtus d'un pouvoir absolu sur tous les citoyens, pour veiller à la conservation de la république.

LEONARD LOREDANO.

1501. **Léonard Lorédano** est élu, le 3 octobre, pour succéder au doge Augustin Barbarigo. La guerre durait toujours entre les Vénitiens et les Turcs. Ceux-ci, après avoir battu la flotte commandée par le procureur Grimani, s'étaient rendus maîtres de Modon dans la Morée, de Corfou, de Durazzo, et menaçaient de plus grandes pertes, les Vénitiens, si Gonsalve de Cordoue, dit *le Grand Capitaine*, envoyé par le roi d'Espagne, ne fût venu à leur secours. A l'aide de ce général, ils enlevèrent, aux Turcs, les îles d'Egine et de Cephalonie. Pesaro, leur généralissime, fit, de son côté, la conquête de l'île de Sainte-Maure. Ces avantages compensèrent les pertes qu'ils avaient faites, et engagèrent Bajazet II a conclure la paix en 1501. Les Vénitiens rendirent Sainte-Maure, et gardèrent Céphalonie. Ce fut alors qu'on établit un consul de la seigneurie à Constantinople. L'an 1503, après la mort d'Alexandre VI, les Vénitiens enlèvent à César Borgia la ville de Faënza, et acquièrent ensuite de Pandolfe Malatesta celle de Rimini, dont ils l'avaient remis en possession.

L'an 1504, Jules II, nouveau pape, jaloux de recouvrer les domaines de l'église que ses prédécesseurs avaient aliénés, redemande, avec menaces, aux Vénitiens, les villes de Ravenne, de Faënza et de Rimini. Sur leur refus, il signe, à Blois, par ses nonces, le 22 septembre, une ligue avec l'empereur Maximilien et le roi de France, mécontents, l'un et l'autre, des Vénitiens. Avertis de l'orage qui les menaçait, ceux-ci le détournent, en cédant au pape un certain nombre de villes de la Romagne.

L'an 1508, ligue de Cambrai, conclue par les intrigues du pape, et signée, le 10 décembre, par l'empereur, le roi de France et le roi d'Aragon et de Naples, puis, l'année suivante, par les ducs de Savoie et de Ferrare, et par le marquis de Mantoue. Le but des confédérés était de dépouiller Venise de ses états de terre ferme, pour les partager entre eux. Les Vénitiens, dit M. Robertson, auraient pu détourner cet orage, ou du moins en briser la violence; mais, animés par une présomption téméraire, dont il n'y a pas d'exemple dans le reste de leur histoire, ils ne firent rien pour l'éviter. L'an 1509, l'armée française ayant devancé l'arrivée du roi en Italie, le maréchal de Chaumont reçoit ordre, le 15 avril, de commencer les hostilités. Son premier exploit, après avoir passé l'Adda, fut la prise de Trévise, où il fit grand nombre de prisonniers. D'un autre côté, le marquis de Mantoue se rend maître de Casal-Maggiore. Le pape alors publie, sous le titre de *monitoire*, une bulle par laquelle il somme les Vénitiens de lui restituer, dans vingt-quatre jours, toutes les usurpations qu'ils avaient faites sur le saint siége, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques. Le 8 mai, l'Alviane, général de la seigneurie, reprend Trevise. De là, il fait marcher son armée vers Crémone et Crême, pour prévenir le roi de France, qui voulait lui couper la communication avec ces deux villes d'où il tirait ses vivres. Le 14 mai, les deux armées se trouvent en présence, à Agnadel, dans la Ghiara-d'Adda, et le combat s'engage presque aussitôt. Les Vénitiens, après avoir fait des prodiges de valeur, sont battus, et l'Alviane, leur général, est du nombre des prisonniers. Cette victoire fut suivie de la conquête de presque toutes les villes que la seigneurie possédait entre la Piave et l'Adige. Le roi de France en fit le partage avec les ambassadeurs de l'empereur qui l'accompagnaient, conformément au traité de la ligue. Le pape, de son côté, se rendit maître de toute la Romagne, à l'exception du château de Ravenne. Le duc de Ferrare reprit le Polésin de Rovigo; le marquis de Mantoue rentra dans Asola et Lunato, que les Vénitiens avaient enlevés à son bisaïeul. Le roi Ferdinand ayant reconquis, par ses généraux, les villes que Venise possédait sur la côte de la mer Adriatique, dans le royaume de Naples, borna là ses conquêtes et ne se mêla plus des affaires de la ligue. Les Vénitiens, accablés de tant de pertes, travaillent à leur réconciliation avec le pape. Tandis qu'on négocie à Rome, André Gritti, détaché avec cinq cents chevau-légers, par le comte de Petigliano, général des Vénitiens, s'approche secrètement de Padoue, occupée par les Impériaux, surprend la garnison, qu'il oblige à se sauver dans la citadelle, et se rend maître de la ville. (L'historien de la ligue de Cambrai met cet événement au 18 juin. Mais il est certain, dit Muratori, qu'il arriva le 17 juillet, un mardi, jour de la translation de sainte Marine, qu'on solennise encore aujourd'hui à Venise, en mémoire de ce commencement de résurrection de la république.) La citadelle de Padoue fut attaquée après la prise de la ville, et ne tarda pas à se rendre à discrétion. Louis XII, après avoir mis ses places en état de défense, reprend la route de France, au mois de juillet, laissant son armée sous les ordres du maréchal de Chaumont. L'empereur était toujours attendu en Italie : il arrive enfin dans les derniers jours d'août, avec une armée considérable. Au commencement de septembre, il ouvre la tranchée devant Padoue; mais dans les premiers jours du mois suivant, il est obligé de lever le siége. Les Vénitiens reprennent Vicence et d'autres places dont les Allemands s'étaient rendus maîtres.

L'an 1510, la république ayant fait sa paix avec le pape, obtient, le 24 février, l'absolution des censures. Jules fait plus, il conclut une ligue avec les Vénitiens, et veut y faire entrer l'empereur, le roi d'Angleterre et les Suisses. Les deux premiers le refusent : les Suisses, plus dociles, font une irruption dans le Milanez, qui oblige le maréchal de Chaumont à se replier sur ce duché. Après les avoir repoussés, il vole au secours du duc de Ferrare, que le pape voulait contraindre par les armes spirituelles et les matérielles à se détacher des intérêts de la France.

L'an 1511, les Allemands, sous la conduite du duc de Brunswick, entrent dans le Frioul, où ils font de rapides conquêtes. Battus ensuite par l'armée vénitienne, ils se retirent, et tout le Frioul, à l'exception de Gradisca, retourne sous les lois de la république. Le 22 mai, les Bentivoglio, qui combattaient dans l'armée française, sont reçus dans Bologne, dont Jules les avait dépouillés en 1506. Cette perte fut une grande mortification pour ce pontife : mais ce qui mit le comble à sa fureur, ce fut d'apprendre que l'empereur et le monarque français travaillaient à faire assembler un concile à Pise pour le déposer. Il sollicite, avec une nouvelle ardeur, toutes les puissances de l'Europe à se réunir contre la France, et vient à bout de gagner le roi d'Aragon. Le 5 octobre, il fait publier à Rome la ligue qu'il avait conclue avec ce prince. Henri VIII, roi d'Angleterre, s'y laissa entraîner quelque tems après, comme il paraît par le traité d'union qu'il signa, le 20 décembre, avec le roi d'Aragon, *pro suscipienda sanctæ romanæ ecclesiæ, matris nostræ, defensione pernecessaria.*

L'an 1512, l'armée pontificale, commandée par le cardinal-légat, Jean de Médicis, et l'armée espagnole, sous les ordres de Raymond de Cardonne, vice-roi de Naples, se réunissent devant Bologne, dont elles commencent le siége le 26 janvier. Mais Gaston de Foix, général français, s'étant jeté dans la place, oblige les confédérés à se retirer dans les premiers jours du mois suivant. Les Français perdent cependant la ville de Brescia, qu'André Gritti leur enlève, par escalade, le 3 février. La ville de Bergame, peu de jours après, arbore l'étendard de Saint-Marc. Le 19 du même mois, la ville de Brescia est reprise par la garnison française de la citadelle, après un sanglant combat, où l'on fit prisonnier le commandant André

Gritti et plusieurs officiers de marque. Le 9 avril, jour du vendredi-saint, le duc de Ferrare fait une tentative sur la ville de Ravenne, défendue par Marc-Antoine Colonne. Le cardinal-légat et le général espagnol volent au secours de la place. L'armée française vient à l'appui du duc. Bataille de Ravenne, donnée le jour de Pâques : les Français la gagnent après avoir perdu Gaston de Foix, leur général, et font prisonnier le cardinal-légat. Ce fut le dernier avantage qu'ils remportèrent en Italie dans le cours de cette guerre. Leurs affaires, depuis ce tems, allèrent toujours en decadence. La defection de l'empereur acheva de les ruiner. Jules, ayant trouvé moyen de regagner ce prince, obligea les Vénitiens à conclure avec lui une trève de dix mois, à des conditions onéreuses pour eux. Les Français, trahis, abandonnés, poursuivis partout, se retirent en Piémont, au mois de juillet. Ils emmenaient avec eux le cardinal-légat et André Gritti, général vénitien. Mais le premier leur fut enlevé au passage du Pô. La *Ligue sainte*, (c'est ainsi qu'on appelait la nouvelle ligue) se désunit bientôt après leur retraite. Tandis que les Vénitiens assiégent Brescia, qui était encore au pouvoir des Français, Raymond de Cardonne survient avec son armée, et prétend que non-seulement cette place, mais Crême et Bergame, que les Vénitiens avaient déjà recouvrées, doivent retourner au roi, son maître. Il l'emporta pour Brescia, que d'Aubigni, commandant de la place, lui remit le 13 novembre par capitulation. D'autres usurpations, que les Espagnols firent sur la république, déterminèrent le sénat à traiter de la paix avec l'évêque de Gurck, ministre de l'empereur en Italie. Le pape voulut qu'elle se négociât à Rome, et, en ayant dicté lui-même les conditions, il commanda impérieusement aux Vénitiens de les accepter. Ceux-ci, les trouvant trop dures, refusèrent, malgré les cris et les menaces du pape, de s'y soumettre. Ce fut alors qu'ils pensèrent à se tourner du côté de ce même roi de France qui les avait accablés.

L'an 1513, ligue conclue, le 13 mars (d'autres disent le 24), entre Louis XII et les Vénitiens. Jules II n'était plus au monde; le cardinal Jean de Medicis l'avait remplacé, le 11 de ce mois, sous le nom de Leon X. Le nouveau pape, résolu de maintenir la ligue formée par son predecesseur, travaille, mais inutilement, à rompre l'alliance des Vénitiens avec la France, et à faire leur paix avec l'empereur. L'Alviane, à qui Louis XII avait rendu la liberté, reprend le commandement des troupes de la république. Il agit de concert avec les Français, qui étaient entrés dans le Milanez, prend Crémone, s'avance jusqu'à Lodi, et abandonne ensuite ses conquêtes, après la défaite des Français à la bataille de Novarre, donnée le 6 juin. L'armée des Espagnols le poursuit, et l'oblige à se replier au-delà de l'Adige. Elle passe elle-même ce fleuve, prend Brescia, Bergame, avec toutes les villes du Polesin et du Vicentin sans coup férir, et, ayant été jointe par l'armée impériale, elles forment ensemble le siége de Padoue; mais, le 16 août, elles sont contraintes, après vingt jours d'attaque, de le lever. Le 7 (et non le 9) octobre, bataille de la Motta, à trois milles de Vicence, gagnée sur les Vénitiens par les alliés. L'Alviane, après cet échec, reçoit ordre du sénat de concentrer toutes les forces de la république dans Padoue et Trévise. Le comte de Frangipani, général des Allemands, fait la conquête d'une partie du Frioul. L'an 1514, ce général est pris dans une embuscade et conduit prisonnier à Venise. Louis XII étant mort le premier janvier 1515, François I, son successeur, renouvelle l'alliance avec les Vénitiens. Le 13 septembre, l'Alviane aide ce prince à gagner la bataille de Marignan. Le 7 octobre, ce général meurt après s'être rendu maître de Bergame.

Traité de paix conclu, le 25 août 1516, à Bruselles, entre l'empereur et le roi de France, et ratifié le 4 décembre. Maximilien, par ce traité, cède à François I la ville de Verone, moyennant deux cent mille écus d'or, payables moitié par ce prince et moitié par les Vénitiens. C'était pour le compte de ces derniers que le roi faisait cette acquisition; la place ayant été remise, le 16 janvier suivant, au maréchal de Lautrec, celui-ci la consigna, trois jours après, entre les mains d'André Gritti, qui en prit possession au nom de la seigneurie. Telle fut la fin de la ligue de Cambrai et de la longue et cruelle guerre qu'elle occasiona.

L'an 1521, le doge Lorédano finit ses jours, le 22 juin, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

ANTOINE GRIMANI.

L'an 1521, ANTOINE GRIMANI parvient, le 7 juillet, au dogat, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il mourut, suivant Jean Palatio, le 7 mai de l'an 1523, âgé de quatre-vingt-sept ans.

ANDRÉ GRITTI.

1523. ANDRÉ GRITTI, célèbre par ses exploits militaires, est élu doge le 20 mai. Le 28 juin suivant, les Vénitiens, jusqu'alors attachés au roi François I, quittent le parti de ce prince et signent un traité d'alliance avec l'empereur Charles-Quint. L'an 1526, ils retournent à la France, et concluent à Cognac, le 22 mai, une ligue avec le pape Clément VII, le roi de France, les Florentins et François Sforce II, pour s'opposer aux progrès de l'empereur, rétablir Sforce dans le duché de Milan et faire la conquête du royaume de Naples. L'an 1527, voyant le pape assiégé dans le château Saint-Ange, par les troupes de l'empereur, ils profitent de cette conjoncture pour se mettre en possession de la ville de Ravenne, qui leur avait appartenu avant la ligue de Cambrai; ils se rendent maîtres ensuite de la forteresse, après en avoir fait mourir le gouverneur, et peu de tems après, ils s'emparent de Cervia; le tout sous pretexte de défendre ces places au nom de l'église. L'an 1528, Clement VII fait redemander aux Vénitiens ce qu'ils lui avaient enlevé pendant sa captivité. Le sénat élude la demande, conserve les places reclamées, et envoie une flotte pour reconquérir celles que la ligue de Cambrai lui avait fait perdre dans le royaume de Naples. La même année, les Vénitiens, par le traité de paix, conclu dans le mois de décembre à Bologne, rendent au pape les villes de Ravenne et de Cervia avec leurs dépendances, et à l'empereur les places du royaume de Naples qu'ils avaient reprises.

L'an 1538, ligue conclue au mois de février, à Rome, entre le pape Paul III, l'empereur Charles-Quint, Ferdinand, roi de Hongrie, son frère, et les Venitiens, contre Soliman II, dont les progrès rapides alarmaient toute la chrétienté. André Doria est declaré capitaine-général de la flotte des alliés, et le duc d'Urbin nommé pour commander les troupes de débarquement. Le premier s'acquitta fort mal de son devoir. Deux fois il se trouva en présence de l'ennemi avec des forces supérieures, et deux fois il refusa le combat, laissant à la seconde (le 28 septembre) l'escadre vénitienne exposée à tout le feu de l'artillerie des Turcs, qui lui causa un dommage considérable. Le 28 décembre 1538, le doge André Gritti meurt à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. La république, dit M. Laugier, n'eut jamais un chef plus digne de sa confiance, plus estimé au-dedans, plus considéré au-dehors Il avait pris pour devise, suivant Paul Jove, un ciel soutenu par un atlas, avec ces mots : *Sustinet, nec fatiscit*.

PIERRE LANDO.

1539. PIERRE LANDO est élu doge le 20 janvier, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Jean Palatio met son élection en 1538, suivant le calcul florentin. L'an 1540, la paix est conclue le 20 octobre, entre les Vénitiens et les Turcs. (Dumont.) L'an 1545, Pierre Lando finit ses jours, le 8 novembre, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

FRANÇOIS DONATO.

1545. FRANÇOIS DONATO est proclamé doge le 22 novembre. Les arts fleurirent sous son règne à Venise. Il mourut le 23 mai 1553.

MARC-ANTOINE TRÉVISANI.

1553. MARC-ANTOINE TRÉVISANI parvient au dogat le 3 juin. Ce fut un prince doué d'une piété sincère. Les austérités de la pénitence abrégèrent ses jours. Il mourut le 31 mai 1554.

FRANÇOIS VENIERI.

1554. FRANÇOIS VENIERI, élu doge le 11 juin 1554, mourut le 2 juin 1556.

LAURENT PRIULI.

1556. LAURENT PRIULI succède, le 14 juin, au doge François Venieri. Le 17 août 1559 fut le terme de ses jours. (Muratori.)

JÉROME PRIULI.

1559. JÉRÔME PRIULI, frère de Laurent, lui est substitué, le premier septembre, dans la dignité docale. Après en avoir joui huit ans deux mois et quatre jours, il mourut le 4 novembre 1567. (Muratori.) Pendant son règne, le sénat sévit contre Marc-Antoine Amulio, son ambassadeur à Rome, pour avoir reçu du pape, en 1560, le chapeau de cardinal contre la loi de l'état qui defend à tout ministre de recevoir aucune dignité étrangère. Il fut banni, et sa famille eut defense de porter la robe sénatoriale.

PIERRE LORÉDANO.

1567. PIERRE LORÉDANO est élevé au dogat, le 26 novembre, à l'âge de quatre-vingt-six ans. L'an 1568, le pape Pie V ayant publié la fameuse bulle *in cœnâ domini*, le sénat défend, sous les peines les plus sévères, à tous les sujets de la république de la recevoir et d'y obéir. L'an 1570, mort du doge Lorédano, arrivée le 3 mai. (Muratori.)

LOUIS MOCENIGO.

1570. LOUIS MOCÉNIGO, personnage de grande valeur, est élu doge le 11 mai. Le sultan Sélim II, oubliant le traité de paix qu'il avait renouvelé depuis deux ans avec la république, méditait alors la conquête de l'île de Chypre. Les Vénitiens, instruits de son dessein, implorèrent le secours de toutes les puissances chrétiennes. Le pape Pie V joint ses instances à celles du senat, et fournit pour sa part douze ou treize galères, sous les ordres de Marc-Antoine Colnone. Du côté de l'Espagne, il en vint cinquante-deux, commandées par Jean-André Doria. La flotte particulière des Vénitiens était de cent soixante voiles, ayant pour capitaine-général Jérôme Zéno. Toutes ces forces se reunirent à la Soude, dans l'île de Candie; mais elles devinrent inutiles par la mésintelligence des chefs, et ne servirent de rien pour la defense de l'île de Chypre. Il n'en fut pas de même de la puissante flotte des Turcs, composée de trois cents voiles. Ses troupes de terre, ayant debarqué sans obstacle dans l'île, commencèrent, le 25 juillet, le siege de Nicosie, qu'elles emportèrent d'assaut, le 9 septembre suivant. Chérines et les autres places, effrayées par le saccagement de Nicosie, envoyèrent leurs clefs aux Barbares. Famagouste fut la seule qui refusa de se rendre. Bientôt assiegée par Mustapha, général de l'armée ottomane, elle fit une si vigoureuse résistance, que le siége, à l'entrée de l'hiver, fut converti en blocus. Il fut repris dans le printems de l'année suivante, et dura jusqu'au 2 août. Ce jour là, Marc-Antoine Bragadin, gouverneur de la place, demande, faute de poudre, à capitoler. Ayant obtenu les conditions qu'il désirait, il remet les clefs de la ville au vainqueur, le 18 du même mois. Mais le perfide Mustapha, sans égard pour la capitulation, fait couper la tête à tous les nobles de Famagouste, passer au fil de l'épée la garnison, écorcher vif le gouverneur, et mettre à la chaîne toute la bourgeoisie. C'est ainsi que l'île de Chypre, après avoir été possédée quatre-vingts ans par les Vénitiens, passa sous la domination des Turcs. Le 7 octobre suivant, bataille de Lépante, gagnée par don Juan d'Autricha, généralissime des flottes combinées des princes chrétiens contre les Turcs. Les Vénitiens contribuèrent à cette victoire, plus que tous les autres confédérés, du moins par le nombre de leurs vaisseaux et de leurs soldats : mais voyant dans la suite qu'elle n'avait produit aucune conquête, ils se déterminèrent à faire la paix avec le sultan, et la conclurent au mois de mars 1573. (Muratori.)

L'an 1574, Henri III, roi de France, arrive à Venise le 19 juillet, à son retour de Pologne, et en part le 27 du même mois, après y avoir reçu le plus magnifique accueil qu'on eût jamais fait à aucun des princes qui avaient honoré cette capitale de leur présence. La peste, l'an 1576, désole Venise, et ne cesse que l'année suivante. Le 4 juin de celle-ci fut le terme des jours du doge Louis Mocénigo.

SÉBASTIEN VÉNIERI.

1577. SÉBASTIEN VÉNIERI, qui avait commandé la flotte vénitienne à la bataille de Lépante, est élu doge le 11 juin. Le pape Grégoire XIII lui envoie la rose d'or, honneur qu'Alexandre III avait fait quatre cents ans auparavant, à un autre Sébastien Vénieri, l'un des ancêtres de celui-ci, et qui occupait lui-même le trône ducal. Ce prince meurt le 3 mars 1578, laissant de grands regrets au people de Venise.

NICOLAS DA PONTÉ.

1578. NICOLAS DA PONTÉ parvient au dogat, le 18 mars, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il mourut accablé de vieillesse, le 30 juillet 1585.

PASCAL CICOGNA.

1585. PASCAL CICOGNA est proclamé doge le 18 août. L'an 1592, on achève à Venise les bâtiments de la place de Saint-Marc. On commence la même année, sur le grand canal, un nouveau pont, nommé le pont Rialto, dont on vante beaucoup la hardiesse. Son ouverture, qui est de quatre-vingt-neuf pieds, n'est cependant guère que la moitié de celle du pont de Brioude, qui en a cent soixante-douze. Le sénat, l'an 1593, fait construire la forteresse de Palma-Nuova, dans le Frioul, à dix milles d'Udine et à huit de Marann, pour arrêter les incursions des Turcs dans cette province. Le doge Cicogna termine ses jours le 2 avril 1595.

MARIN GRIMANI.

1595. MARIN GRIMANI est élu doge le 26 avril. Henri IV, roi de France, l'an 1600, est inscrit, à la demande de son ambassadeur, dans le *livre d'or*, et declaré noble vénitien, avec le droit de transmettre cette prerogative à toute sa postérité. L'an 1605 commença le fameux demêlé du pape Paul V avec la république de Venise. Trois choses y avaient donné lieu: 1°. l'emprisonnement d'un chanoine de Viceoce et de l'abbé de Nervesa, fait par l'ordre du conseil des dix, pour crimes; 2°. le renouvellement d'un decret que le senat avait porté autrefois pour défendre aux ecclé-

siastiques d'acquérir des biens fonds ; 3°. la défense qu'il avait faite, en 1603, de bâtir de nouvelles églises sans sa permission expresse. Paul, fortement attaché aux préjugés de la cour romaine sur les privilèges et exemptions ecclésiastiques, écrivit, le 10 décembre, deux brefs au doge Grimani, l'un pour obliger le sénat à révoquer les deux lois dont on vient de parler, l'autre pour lui enjoindre de remettre les deux ecclésiastiques détenus entre les mains de Mattei, son nonce à Venise, le tout accompagné de menaces d'excommunication. Les brefs furent présentés le jour de Noël, par le nonce, aux conseillers de la seigneurie, en l'absence du doge, qui était à l'extrémité, et mourut le lendemain. On renvoya, suivant l'usage, à les ouvrir après l'élection du nouveau doge. Marin Grimani avait épousé Morosina Morosini, qui fut couronnée en 1595. Ce fut la dernière dogesse à qui l'on fit cet honneur. Celles qui lui ont succédé n'ont plus été que les premières gentilles-donnes de l'état, et n'ont plus participé ni aux honneurs ni aux émoluments du dogat.

LÉONARD DONATO.

1606. Léonard Donato, qui était pour lors ambassadeur à Rome, est élu doge le 10 janvier. Le sénat, après cette opération, prend communication des brefs dont on vient de parler; il refuse de s'y conformer, et envoie Pierre Duedo en ambassade à Rome, pour expliquer au pape les motifs de son refus. Nullement convaincu par les représentations de l'ambassadeur, et irrité de la fermeté du sénat, Paul publie, le 17 avril, en plein consistoire, une sentence monitoriale, par laquelle il déclare le doge et tout le sénat excommuniés, et met la seigneurie en interdit, si dans vingt-quatre jours les deux lois en question ne sont révoquées, et les deux ecclésiastiques consignés entre les mains de son nonce. Le sénat, déjà préparé à ces foudres, n'en fut point effrayé. Pour prévenir l'inconvénient qui pouvait en résulter, il fit défense à tous les prélats de publier et à tous les magistrats de laisser afficher aucune bulle, bref, ou autre écrit de Rome qui leur serait envoyé. Ensuite, les vingt-quatre jours de délai, marqués dans le monitoire étant expirés, il ordonna de continuer, comme auparavant, la célébration du service divin. De tous les corps ecclésiastiques, il n'y eut que les Jésuites, les Théatins et les Capucins qui prirent le parti d'observer l'interdit; encore, parmi ces derniers, ceux de Bergame et de Brescia jugèrent-ils à propos de se conformer aux volontés du sénat. Tous les réfractaires eurent ordre de vider les terres de la république. Les Jésuites de Venise sortirent processionnellement, le 9 mai, sur les neuf heures du soir, portant chacun, pendue au cou dans une boîte, la sainte eucharistie. Alors commença une guerre de plume, dans laquelle se distinguèrent, pour le pape, les cardinaux Bellarmin et Baronius, et pour le sénat, Paul Sarpi, Servite, plus connu sous le nom de Fra-Paolo. Le pape voyant que les armes spirituelles n'étaient pas aussi efficaces qu'il le désirait, fit mine de vouloir y joindre les temporelles. Il assembla des troupes, et eut quelque promesse d'être secouru de l'Espagne. La seigneurie, de son côté, fit un armement considérable pour se tenir prête à tout événement. Cependant, plusieurs puissances, et surtout la France, s'entremirent pour mettre fin à ce scandaleux litige qui pouvait troubler la paix de toute l'Italie. L'an 1607, le cardinal de Joyeuse, envoyé par le roi Henri IV en Italie, arrive à Venise le 15 février, confère avec le sénat, et, après s'être bien assuré de ses dispositions, se rend à Rome le 22 mars. Les remontrances qu'il fit au pape, sur les suites fâcheuses que son obstination pourrait avoir, produisirent leur effet. Paul, après avoir concerté avec ce prélat les moyens de mettre son honneur à couvert, lui donna pouvoir par écrit de conclure l'accommodement et de lever l'interdit. Le cardinal de retour à Venise, le 9 avril, expose le lendemain au sénat sa commission et les conditions de la paix. Elles furent acceptées, à l'exception de celle du rétablissement des Jésuites auquel le sénat ne voulut jamais entendre. Cette difficulté n'empêcha pas que l'accommodement ne se fît. En conséquence, le 21 avril, les deux ecclésiastiques prisonniers furent consignés, par le secrétaire de la république, entre les mains de l'ambassadeur de France, qui les remit au commissaire du pape, envoyé pour cet effet. Ce préliminaire exécuté, le cardinal entra dans le conseil où étaient le doge avec les sages-grands, et là, de vive voix, à portes closes, furent levés les censures et l'interdit, le sénat ayant de son côté révoqué tout ce qu'il avait fait pour s'y opposer. Le doge Donato, qui s'était acquis un haut degré d'estime par la noblesse et la fermeté qu'il avait montrée dans cette affaire, mourut, suivant Palatio, le 17 juillet 1612, dans un âge très-avancé.

MARC-ANTOINE MEMMO.

1612. Marc-Antoine Memmo, vieillard d'une rare prudence, est élu doge le 27 juillet, à l'âge de soixante-seize ans. (Murat.) Pendant son règne, la seigneurie fut presque toujours en guerre avec les Uscoques, espèce de pirates dont la demeure était au fond du golfe Adriatique, entre l'Istrie et la Dalmatie. Cette guerre en produisit une autre, l'an 1615, avec Ferdinand, archiduc d'Autriche, dont les ministres favorisaient secrètement les brigandages des Uscoques. Memmo finit sa carrière, non le 31 janvier 1615, comme le marque Palatio, mais sur la fin d'octobre de cette année. (Murat.)

JEAN BEMBO.

1615. Jean Bembo, procurateur de Saint Marc, parvient à la dignité ducale dans le mois de novembre. La guerre continue entre l'archiduc Ferdinand et la seigneurie. L'Espagne vient au secours du premier. Venise se ligue avec le duc de Savoie : les hostilités durent jusqu'en 1617. La paix signée à Paris le 6 septembre de cette année, entre la maison d'Autriche et les Vénitiens, par la médiation du roi Louis XIII, est ratifiée le 26 du même mois à Madrid. Le doge Bembo meurt le 18 mars 1618.

NICOLAS DONATO.

1618. Nicolas Donato, élu doge au mois de mars, meurt le 26 du mois suivant.

ANTOINE PRIULI.

1618. Antoine Priuli est proclamé doge au mois de mai. Peu de tems après, on découvre à Venise une terrible conjuration, dont l'opinion commune fait auteur le duc d'Ossone, vice-roi de Naples, personnage capable des plus étranges desseins, dit Muratori, et l'ennemi capital des Vénitiens. L'objet des conjurés était de mettre le feu à l'arsenal et à différents quartiers de la ville, de piller l'hôtel de la monnaie et le trésor de Saint-Marc, de massacrer les chefs de la république, et de se rendre maîtres des meilleurs postes de l'état. A cette fin, quantité d'Espagnols et de Français, soudoyés par l'inventeur de l'horrible trame, s'étaient introduits, sous divers prétextes, à Venise, et le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne auprès de la république, s'était chargé de diriger leurs opérations. On attendait, pour se mettre en mouvement, l'arrivée de plusieurs vaisseaux, qui devaient venir de Naples pour s'emparer des ports et des lagunes. Mais ces bâtiments eurent le sort d'être ou pris par les corsaires ou jetés au loin par la tempête, et le coup par-là fut manqué. Tels étaient les bruits et les relations qui coururent alors sur cette barbare entreprise, détaillée au long par l'abbé de Saint-Réal, avec tout le brillant de son imagination, mais sans beaucoup d'égards pour la vérité. Plusieurs, néanmoins, regardent comme une fiction cette prétendue conspiration, sur laquelle jamais le conseil de Venise

n'a voulu s'expliquer. Mais une chose certaine, dit Muratori, c'est qu'un grand nombre de Français et d'Espagnols ayant été arrêtés à cette occasion, furent, les uns pendus et les autres noyés par ordre du sénat. Le 12 août 1623, le doge Antoine Priuli paie le tribut à la nature.

FRANÇOIS CONTARÉNO.

1623. François Contaréno est élu doge le 8 septembre, après avoir rempli dix ambassades avec honneur. Il mourut le 6 décembre de l'année suivante.

JEAN CORNARO.

1624. Jean Cornaro succède, le 16 décembre, au doge Contaréno. Il mourut le 23 décembre 1629.

NICOLAS CONTARÉNO.

1630. Nicolas Contaréno, élu doge au mois de janvier, termine ses jours le 2 avril 1631, suivant Palatio et le sénateur Diedo. Muratori met sa mort en 1630.

FRANÇOIS ERIZZO.

1631. François Erizzo, qui avait commandé les armées de la république dans la dernière guerre, est élu doge. L'an 1645, le sultan Ibrahim forme le dessein d'envahir l'île de Candie. Il avait alors la paix avec la république de Venise. Mais il trouva un prétexte pour la rompre, sur ce qu'une escadre maltaise avait enlevé, le 28 septembre de la même année, une riche caravane, qui allait de Constantinople au Caire, avait mouillé dans quelques ports de l'île de Céphalonie, appartenante aux Vénitiens. Il équipe en diligence une flotte considérable; elle met à la voile au mois de mai, paraît le 23 juin à la hauteur de Candie, et débarque cinquante mille hommes à deux milles de la Canée. Les Turcs, à leur descente, donnèrent l'assaut au fort Saint-Théodore, dont le commandant, Blaise Juliani, se voyant sur le point d'être emporté d'assaut, mit le feu aux mines, et sauta en l'air avec ceux qui l'attaquaient. Les Infidèles allèrent de là se présenter devant la Canée, dont le siége fut aussitôt commencé. Le pape, la France, l'Espagne, la Toscane envoyèrent aux Vénitiens quelques secours, mais trop faibles pour délivrer la place, qui fut obligée de capituler le 5 août, suivant les Turcs, le 16, selon Muratori, le 22, suivant le P. d'Avrigni. Le sénat se préparant à faire partir une nouvelle flotte pour Candie, nomme le doge lui-même pour commander. Ce prince, quoique septuagénaire, accepte généreusement la commission; mais il succombe aux premières fatigues de l'embarquement, et meurt, au moment qu'on allait mettre à la voile, le 3 janvier 1646.

FRANÇOIS MOLINO.

1646. François Molino succède, le 20 janvier, dans le dogat à François Erizzo. La flotte vénitienne, forte de plus de cent trente voiles, et commandée par Jean Capello, ne remporta presque aucun avantage sur les Turcs. Ceux-ci, le 19 octobre, battirent les Vénitiens près de Rétimo, et leur tuèrent environ cinq mille hommes, tant dans le combat que dans la ville, dont ils s'emparèrent. L'an 1647, les Turcs et les Vénitiens se livrent différents petits combats, dans l'île et sur mer, qui ne décident rien. L'an 1648, le Bassa Cussein entreprend, au mois de mai, le siége de la ville de Candie, qu'il pousse avec toute la vivacité imaginable. Mais il éprouve une résistance égale de la part des assiégés, commandés par le capitaine-général Louis-Léonard Mocénigo. Cussein, après avoir perdu vingt mille hommes devant cette place, lève le siége à l'entrée de l'hiver. L'an 1649, il reprend le siége au mois d'août, et se retire, le 9 octobre, dans son camp. Les Turcs s'avisèrent alors de construire, vis-à-vis de la place, une forteresse régulière, qu'ils nommèrent la nouvelle Candie. L'an 1651, la flotte vénitienne remporte une grande victoire sur celle des Turcs, le 23 juin, entre les îles de Santorino et de Scio. (Murat. Diedo.) L'an 1655, le doge François Molino finit ses jours le 28 février.

CHARLES CONTARÉNO.

1655. Charles Contaréno est élu doge le 25 mars. Le 21 juin, grande victoire remportée par la flotte vénitienne, sur celle des Turcs, au détroit des Dardanelles. Le 11 mai de l'année suivante, selon Palatio, mourut le doge Contaréno.

FRANÇOIS CORNARO.

1656. François Cornaro, successeur de Contanéro, fut élu le 16 mai, et mourut le 5 juin suivant.

BERNUCCE VALIERI.

1656. Bernucce Valieri est élevé au dogat le 15 juin. Onze jours après (26 juin), Laurent Marcello, capitaine-général des flottes de la république, remporta dans le canal de Constantinople, une grande victoire sur les Turcs; mais il périt dans l'action. Les vainqueurs demeurèrent maîtres de quatre-vingt-quatre navires, et emmenèrent plus de cinq mille prisonniers. L'an 1657, les Jésuites, à la demande du pape Alexandre VII, auquel se joignit l'ambassadeur de France, et par les soins du nonce Charles Caraffe, obtiennent leur rappel à Venise. Le besoin que la seigneurie avait pour lors de Rome et de la France, pour terminer heureusement la guerre de Candie, fut le motif qui détermina ce rappel; encore ne fut-il décidé, dans le sénat, qu'à la pluralité de cent seize voix contre cinquante-cinq. L'an 1658, le doge Bernucce Valieri descend au tombeau le 30 mars, à l'âge de soixante-douze ans.

JEAN PÉSARO.

1658. Jean Pésaro est proclamé doge le 8 mai. Il mourut, le premier octobre de l'année suivante, à l'âge de soixante-douze ans.

DOMINIQUE CONTARÉNO.

1659. Dominique Contaréno parvient au dogat le 5 octobre. L'an 1667, le grand-visir Achmet-Kiuprili arrive avec une armée de trente-six mille hommes dans l'île de Candie, dont la capitale était toujours bloquée par les Turcs. Le 22 mai, il ouvre la tranchée devant cette place. La France et d'autres puissances de l'Europe envoient du secours aux assiégés. Le 18 novembre, après avoir donné trente-deux assauts et perdu vingt mille hommes, le visir se retire dans son camp, sans néanmoins lever le siége. Il le reprend à la fin de l'hiver avec une nouvelle ardeur. Le 22 juin 1668, le marquis de Montbrun-Saint-André, l'un des meilleurs capitaines de son tems, arrive à Candie avec une troupe de volontaires français. Au commencement de novembre, les assiégés reçoivent de France un nouveau renfort, composé de six cents gentilshommes, ayant à leur tête le duc de la Feuillade, qui avait donné les plus grandes preuves de valeur dans la dernière guerre de Hongrie. Mais après avoir signalé leur bravoure par quelques exploits plus brillants qu'utiles, se voyant réduits à la moitié de leur troupe, ils ne pensèrent qu'à se rembarquer et à regagner la France.

L'an 1669, troisième renfort amené de France à Candie, le 16 juin, par le duc de Beaufort, grand-amiral de France, et la duc de Navailles. Il était composé de cinq mille hommes. Leur arrivée ranime l'espérance des assiégés : ils trouvent la place dans un état déplorable, toutes ses fortifications extérieures enlevés par les Turcs, et de grandes brèches faites à ses murs. Dans une situation aussi critique, la défense ne demandait pas moins de prudence que de valeur. La précipitation des Français gâta tout. Le 25 juin, contre l'avis du capitaine-général Morosini et du marquis de Montbrun, ils font une sortie contre l'ennemi. Leur impétuosité répand une si grande terreur parmi les Turcs, que rien ne leur resiste. Ils parviennent jusqu'au parc de l'artillerie; mais le feu ayant pris à deux barils de poudre et fait sauter trente d'entre eux, cet accident, qu'ils prirent pour l'effet commence d'une mine, les remplit d'épouvante à leur tour. Ils fuient en désordre vers la place, sans que les officiers puissent les retenir. Les Turcs ayant repris courage, les poursuivent jusqu'aux portes de Candie. Le duc de Beaufort périt dans cette malheureuse affaire, sans qu'on ait su de quelle manière ni ce que son corps etait devenu. M. Laugier prétend que sa tête fut du nombre de celles que les Janissaires présentèrent au visir comme un monument de sa victoire. Quoi qu'il en soit, le duc de Navailles, au desespoir de cet humiliant échec, se détermine à retourner en France. Le 20 août, malgré les prières de Morosini, il se rembarque avec sa troupe. Après sa retraite, les assiegés, se voyant sans ressource, ne songèrent plus qu'à capituler. Le 4 septembre, le capitaine général fit arborer le drapeau blanc, et envoya deux officiers au grand-visir pour entrer en négociation. Les articles de la capitulation furent signés le 6, et la place fut évacuée le 16. Ainsi se termina, après avoir duré 29 mois, le plus meurtrier de tous les sieges. Il coûta la vie à trente mille chrétiens et à cent huit mille infidèles. Il ne resta plus aux Vénitiens, dans l'île de Candie, que les deux places de la Soude et de Spinalonga. L'an 1575, le doge Dominique Contaréno termine sa carrière le 26 janvier, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. M. Laugier met sa mort en 1674, d'après les auteurs qui suivent le calcul florentin.

NICOLAS SAGRÉDO.

1675. NICOLAS SAGRÉDO, procurateur de Saint-Marc, est élu doge le 6 février. (Murat.) Il mourut après un règne de dix-neuf mois, commencé le 15 août de l'an 1676, et non 1675, comme le marque Jean Graziani.

LOUIS CONTARÉNO.

1676. LOUIS CONTARÉNO succède, le 26 août, au doge Nicolas Sagrédo. Jean Sagrédo, frère de ce dernier, avait d'abord eu les suffrages des électeurs pour le dogat; mais lorsqu'on l'annonça, du balcon, au peuple rassemble dans la place, plusieurs de la populace crièrent : Nous n'en voulons point, *noi volemo*. Le tumulte ayant augmenté à l'excès, le grand conseil, pour en prévenir les suites, prit le parti de regarder l'élection comme non avenue, et en fit une seconde qui tomba sur Louis Contaréno. Il mourut le 15 janvier 1684. (Murat.)

MARC-ANTOINE GIUSTINIANI.

1684. MARC-ANTOINE GIUSTINIANI est substitué, le 25 janvier, au doge Contaréno. La même année, ligue de la république avec l'empereur et la Pologne, contre les Turcs. François Morosini, qui avait été la terreur des Musulmans au siége de Candie, chargé du commandement de la flotte vénitienne, va faire une descente dans l'île de Sainte-Maure, dont il s'empare le 6 août. Cette conquête fut suivie de celles de la province de Carnia, dans le continent voisin, et du château de Prévesa sur la côte d'Albanie. L'an 1685, Morosini prend d'assaut Modon, l'une des meilleures places de la Morée, après une victoire gagnée le 6 août sur l'armée des Turcs. L'an 1686, nouveaux succès des Vénitiens : le comte de Konigsmarck, à qui la république avait donné le commandement de son armée de terre, s'approche, le jour de la Pentecôte, du vieux Navarrin, qui se rend sans résistance. Il passe ensuite au nouveau Navarrin, qu'il est obligé d'assiéger dans les formes. Le seraskier de la province vient au secours de la place, à la tête de douze mille hommes; il est mis en fuite, et Navarrin ne tarde pas à capituler. Les vainqueurs, de là, marchent à Modon, qui ne tint que sept jours de tranchée ouverte. Leurs armes se tournent ensuite contre Naples de Sacanie, capitale de la Morée, ville très-forte et defendue par une garnison nombreuse sous les ordres du bacha Mustapha. Le serakier tente encore le secours de la place; il est battu, comme à Navarrin, et laisse, en fuyant, son bagage et ses munitions. Morosini, avec sa flotte, avait beaucoup contribué au succès de ces expéditions. Pour sa recompense, la république rendit héréditaire dans sa famille le titre de chevalier dont il était décoré; privilege unique à Venise. En Dalmatie, le général Cornaro, dans le mois d'octobre, emporte d'assaut l'importante forteresse de Sing. L'an 1687, les Vénitiens avancent la conquête de la Morée, et font de nouveaux progrès en Dalmatie. Le doge Giustiniani meurt le 24 mars 1688.

FRANÇOIS MOROSINI.

1688. FRANÇOIS MOROSINI, tandis qu'il était avec la flotte vénitienne dans le golfe d'Egine, est élevé à la dignité ducale. Il reçut la nouvelle de sa promotion le premier juin, qui fut pour l'armée un jour de fête. Le nouveau doge entreprend, de concert avec le comte de Konigsmarck, le siege de la capitale de Négrepont. Le comte meurt dans cette expédition, qui réussit mal, et le siége est levé vers la fin de l'automne. Le provediteur Jérôme Cornaro fut plus heureux en Dalmatie, où il s'empara de plusieurs places. L'an 1689, le doge entreprend le siége de Malvoisie, la seule place qui restait aux Turcs, en Morée. Une maladie qui lui survient l'oblige de remettre le commandement à Jerôme Cornaro, pour s'en retourner à Venise. L'an 1690, Malvoisie, reduite aux abois, demande à capituler, et les Véntiens en prennent possession le 12 août. Après cette conquête, Jérôme Cornaro fit celle de la Vullonne, sur les confins de l'Albanie, et du fort voisin de Canina. Mais il fut emporté par une maladie dans cetta dernière place.

L'an 1694, le doge Morosini, qui avait repris le commandement de l'armée, meurt épuisé de fatigues, le 6 janvier, à Naples de Romanie. (Muratori.) Ses concitoyens lui avaient fait dresser une statue, avant qu'il fût doge, avec cette inscription : FRANCISCO MAUROCENO PELOPONESIACO ADHUC VIVENTI.

SILVESTRE VALIERI.

1694. SILVESTRE VALIERI, fils de Bertucce, qu'on a vu ci-devant doge, succède dans la même dignité à François Morosini, et en même tems est remplacé dans celle de capitaine-général par Antoine Zeno. Traité de paix, signé le 26 janvier 1699, à Carlowitz par les plénipotentiaires de la Porte et ceux des différentes puissances liguées contre elle. L'article qui concerne les Vénitiens leur assura la possession de la Morée, des Iles d'Egine et de Sainte-Maure, et de plusieurs places qu'ils avaient conquises en Dalmatie. Ce traité fut ratifié, le 7 février, par le sénat. L'année suivante, le doge Valieri termina ses jours le 5 juillet, et non sur la fin de l'année, comme le marque un moderne.

LOUIS MOCÉNIGO.

1700. LOUIS MOCÉNIGO succède au doge Valieri. L'Italie étant devenue l'un des théâtres de la guerre qui s'éleva pour la

succession au trône d'Espagne, les Vénitiens prirent le parti de garder une exacte neutralité, et rien ne fut capable de les faire changer de disposition. Le froid fut si vif à Venise, l'an 1709, que toutes les lagunes furent gelées à plusieurs pouces d'épaisseur; phénomène dont on n'avait point encore d'exemple, dit M. Laugier; mais la même chose était déjà arrivée en 891, suivant les annales de Fulde. Le doge Mocénigo finit ses jours le 6 mai de la même année 1709.

JEAN CORNARO.

1709. **Jean Cornaro** monte sur le siége ducal dans le mois de mai. L'an 1711, le comte de Schullembourg, après avoir servi glorieusement en Pologne, passe au service de Venise, où il est reçu avec les marques d'estime que ses grands talents méritaient. La seigneurie lui donne dix mille sequins par an et le commandement de ses forces de terre. Les Turcs, l'an 1714, déclarent la guerre aux Vénitiens, dans le dessein de reprendre la Morée. Le 20 juin, le grand-visir arrive avec une flotte formidable dans l'isthme de Corinthe. Il attaque la ville et la force de capituler après cinq jours de tranchée ouverte. Malgré la capitulation, les soldats de la garnison et presque tous les habitants sont massacrés. Naples de Romanie tombe, dans le mois suivant, au pouvoir des Ottomans. L'an 1715, les Turcs font dans la Morée des progrès si rapides, qu'on a peine à les concevoir. Dans l'espace d'un mois, ils achèvent le recouvrement de ce royaume qui avait coûté aux Vénitiens tant de peines et de dépenses à conquérir. La plupart des places se rendirent à la première sommation.

L'an 1716, descente des Turcs, au nombre de quarante mille hommes, dans l'île de Corfou, dont ils assiégent aussitôt la capitale, secondés par une flotte nombreuse. Le pape, le roi de Portugal, le grand-duc de Toscane et le grand-maître de Malte envoient du secours aux assiégés. L'empereur, craignant pour ses états de Naples, dont l'île de Corfou est comme l'avant-mur, conclut une ligue offensive et défensive avec les Vénitiens, le 25 mai, et ne tarde pas à déclarer la guerre aux Turcs. Cependant le siége de Corfou se poussait avec vivacité. Le comte de Schullembourg, qui commandait dans la place, et la garnison, sous ses ordres, faisaient, à la vérité, la plus belle défense : mais il était aisé de prévoir que, privée de secours (l'armée navale des Vénitiens et de leurs alliés étant trop faible pour attaquer celle des Turcs), tôt ou tard la place serait obligée de se rendre. La main du Tout-Puissant fit ce qu'on n'osait espérer. Les Turcs ayant été battus, le 5 août, en Hongrie, par le prince Eugène, la nouvelle de cette victoire répandit une si grande terreur dans l'armée qui assiégeait Corfou, qu'elle leva le siége aussitôt, abandonnant artillerie, chevaux, bagages et munitions pour regagner ses vaisseaux, comme si elle eût eu l'armée autrichienne à ses trousses. Les Vénitiens, après la retraite des Turcs, reconquirent Sainte-Maure et Butintro.

Les Vénitiens, l'an 1717, reprennent Vonizza, Prévesa et d'autres places que les Turcs leur avaient enlevées.

L'an 1718, la paix est signée, le 21 juillet (Muratori dit le 27 juin), à Passarowitz, entre l'empereur, les Vénitiens et les Turcs. Ceux-ci abandonnent aux Vénitiens Vonizza, Butintro, Prévesa, les îles de Cerigo, et gardent la Morée. L'article vingt-troisième de ce traité porte littéralement : « Si les navires de ce sublime empire (de la Porte) abordaient en tems » de guerre avec d'autres puissances des côtes du Golfe, non » appartenantes aux Vénitiens, les flottes vénitiennes se tien» draient dans les limites du repos et de l'amitié, s'abstenant » de tout mouvement ou secours qui pussent être nuisibles » aux flottes du grand-seigneur. Beaucoup moins encore les » Vénitiens recevront-ils dans leurs ports les vaisseaux d'une » puissance ennemie de ce sublime empire. » Cet article suffit pour réfuter les écrivains qui ont avancé qu'il n'existe qu'une trêve entre la Porte ottomane et la république de Venise, et que celle-ci est sans liaison avec les Turcs. L'an 1722, le doge Cornaro meurt le 12 août, âgé de soixante-quinze ans.

SÉBASTIEN MOCÉNIGO.

1722. **Sébastien Mocénigo** est élu doge le 28 août. Il mourut le 21 mai 1732.

CHARLES RUZZINI.

1732. **Charles Ruzzini**, personnage qui s'était fait une haute réputation de capacité dans diverses ambassades et dans plusieurs négociations importantes, né le 25 décembre 1653, est élevé, le 2 juin, à la dignité ducale. Le 6 janvier 1735 fut le terme de sa vie.

LOUIS PISANI.

1735. **Louis Pisani** succède au doge Ruzzini, le 17 janvier. L'empereur ayant accordé la franchise au port de Trieste, et le pape en ayant fait de même pour celui d'Ancône, le sénat, à la demande des marchands vénitiens, rend un décret, l'an 1736, qui établit aussi la franchise du port de Venise. L'an 1737, l'empereur sollicite en vain les Vénitiens de se joindre à lui contre les Turcs. Ils gardent constamment la neutralité dans la guerre que ces deux puissances se font. L'an 1740, le pape Clément XII ayant excité la jalousie des Vénitiens par l'établissement d'une foire franche à Sinigaglia, le sénat rend un décret, portant défense aux sujets de la république, d'aller à cette foire. Clément XII, par représailles, interdit tout commerce aux sujets de l'église avec les Vénitiens. Cette affaire, qui pouvait avoir des suites, demeura suspendue par la mort de ce pontife, et fut entièrement assoupie sous Benoît XIV, successeur de Clément XII. L'an 1741, le doge Louis Pisani meurt, le 17 juin, dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

PIERRE GRIMANI.

1741. **Pierre Grimani** est élu doge le 29 juin. L'Italie étant devenue l'un des théâtres de la guerre, occasionée pour la succession de la maison d'Autriche, le sénat, après avoir embrassé le parti de la neutralité, prit des mesures pour se mettre à l'abri des hostilités des deux partis. Il envoya sur les bords de l'Adige une armée de vingt-quatre mille hommes, dont on distribua quelques détachements dans les principaux postes sur la frontière du Mantouan, depuis Valeggio jusqu'à Ponté-Molino. Cette précaution n'empêcha pas néanmoins que l'état de Venise n'éprouvât, comme les autres états neutres d'Italie, l'incommodité du passage des troupes. Mais elle eut l'effet de les contenir dans les bornes de la modération. L'an 1745, le sénat résiste aux sollicitations que lui faisait le comte d'Holderness, pour se déclarer en faveur de la reine de Hongrie. L'an 1749, le sénat termine amiablement les contestations qu'il avait depuis long-tems avec le saint siége, touchant les limites du duché de Ferrare. La même année, ligue conclue entre le pape, les Vénitiens, le roi des Deux-Siciles et la république de Gênes, contre les corsaires d'Alger et de Tunis, qui infestaient toutes les côtes de la Méditerranée.

Le sénat, l'an 1750, se brouille avec le saint siége, à l'occasion du patriarcat d'Aquilée. Par une ancienne convention entre les archiducs d'Autriche et les Vénitiens, il avait été réglé que les deux puissances jouiraient alternativement du droit de nommer à ce patriarcat. Mais les archiducs n'avaient jamais joui de ce droit, par le soin que les patriarches d'Aquilée vénitiens avaient toujours eu depuis ce tems-là, de se choisir des coadjuteurs, agréés par le sénat, et munis de bulle du saint siége, pour leur succéder. L'impératrice-reine réclama contre cet usage. Le pape Benoît XIV, choisi pour arbitre de la con-

testation, rendit un jugement en forme de bref, le 19 novembre 1749, par lequel, en maintenant le sénat dans la possession où il était de nommer seul le patriarche d'Aquilée, il établissait en même tems, dans la partie autrichienne de ce patriarcat, un vicaire apostolique, pour soustraire les sujets de l'impératrice-reine à la juridiction d'une puissance étrangère. Ce tempérament déplut au sénat, qui en témoigna son mécontentement au saint père. Mais, sans égard pour ses plaintes, Benoît XIV, par un autre bref du 27 juin 1750, créa évêque *in partibus*, et vicaire apostolique d'Aquilée, le comte d'Artimis, chanoine de Bâle. Le sénat fit alors éclater son ressentiment : il rappela de Rome son ambassadeur, signifia au nonce, qui résidait à Venise, de sortir des terres de la république; et, résolu de soutenir sa prétention, il fit armer ses vaisseaux et ses galères, recruta et augmenta ses troupes de terre. A cet appareil menaçant, Benoît XIV n'opposa qu'une déclaration pleine de modération et de sagesse, qui mit le saint siége hors de cause, et laissa le différent à vider entre l'impératrice-reine et la république. Les rois de France et de Sardaigne employèrent leur médiation pour terminer cette affaire, qui fut enfin accommodée, l'an 1751, de la manière suivante. On éteignit le patriarcat d'Aquilée, dont on partagea le diocèse en deux archevêchés; l'un à la nomination du sénat, pour la partie du Frioul vénitien; l'autre pour le Frioul autrichien, à la nomination des archiducs. Udine fut le siége du premier, et Gorice le fut du second. L'an 1752, le doge Grimani descend au tombeau dans les premiers jours de mars.

FRANÇOIS LOREDANO.

1752. François Lorédano est élu doge le 18 mars, et termine sa carrière la nuit du 19 au 20 mai 1762.

MARC FOSCARINI.

1762. Marc Foscarini, chevalier de l'Etole d'or et procurateur de Saint-Marc, proclamé doge le 31 mai, finit ses jours, le 30 mars 1763, à l'âge de soixante-sept ans.

ALVISIO MOCENIGO.

1763. Alvisio Mocénigo, chevalier de l'Etole d'or, procurateur de Saint-Marc, et ci-devant ambassadeur en plusieurs cours, né le 19 mai 1701, est élevé au dogat le 19 avril 1763. Réglement du grand conseil, en date du 10 octobre 1767, portant défense d'aliéner aucun fonds en faveur des corps ecclésiastiques. Le 20 novembre suivant, décret du sénat, par lequel il est défendu à toutes les communautés régulières de l'état de recevoir des novices jusqu'à nouvel ordre.

L'an 1768, ordonnance par laquelle, entr'autres articles, 1°. l'on soustrait les réguliers à la juridiction de leurs supérieurs généraux, pour les soumettre à celle des évêques diocésains; 2°. l'on confirme la suspension des prises d'habits à l'égard des religieux mendiants; 3°. par rapport aux autres religieux, l'on statue que personne ne pourra être admis à prendre l'habit parmi eux avant l'âge de vingt et un ans accomplis. Le 8 octobre suivant, le pape adresse au sénat un bref, pour se plaindre de cette ordonnance ou decret, comme d'une entreprise sur les droits de la puissance spirituelle. Sa sainteté, dans le même tems, écrit des lettres circulaires aux patriarches et évêques de la république, pour leur défendre de se conformer à ce décret. Quelques prélats déferent à la défense du saint père. Néanmoins, les réguliers prennent le parti de reconnaître le patriarche pour leur supérieur. Le 19 novembre suivant, réponse du sénat au pape, pour justifier son ordonnance du 7 septembre dernier. Le 17 décembre suivant, nouveau bref du pape au sénat, pour soutenir celui du 8 octobre. Réponse du sénat pour appuyer celle du 19 novembre. Le patriarche de Venise commence ses visites dans les monastères. D'autres prélats de la république imitent son exemple.

Le 18 août 1769, le tonnerre tombe sur le magasin à poudre de Brescia, ville dépendante de la république, ce qui occasione une explosion si violente, que toute la ville en est ébranlée, et la sixième partie de ses édifices renversée de fond en comble. Plus de deux mille personnes périssent de cet accident. L'an 1778, le doge Mocénigo meurt, le 31 décembre, à l'âge de soixante-dix-sept ans et un mois.

PAUL RENIER.

Paul Renier, né à Venise le 21 novembre 1710, est élu doge le 14 janvier 1779, et couronné le lendemain. Il meurt la nuit du 14 février 1789, et a eu pour successeur :

Louis Manini, né à Venise le 13 juillet 1726, élu doge le 9 mars 1789, et couronné le lendemain. (Voyez pour les événements postérieurs, la chronologie qui se trouve à la fin de cet ouvrage.)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DOGES DE GÊNES.

« L'ÉTAT de Gênes, dit M. de Brequigni, dans le plus haut » point de sa puissance, contenait toute la Ligurie, et s'éten- » dait le long de la Mediterranee, depuis le Var jusqu'à la Ma- » gra L'île de Corse fut une des premières conquêtes des Génois. » Ils s'emparèrent aussi des îles de Chypre, de Metelin, de » Scio; ils furent maîtres de Caffa et de Péra; ils firent des » conquêtes dans la Sardaigne et dans la Sicile; mais ils n'ont » conservé de leurs anciennes possessions que la Ligurie; » encore n'ont-ils pas aujourd'hui, dans la Ligurie, tout ce » qu'ils y ont autrefois possedé. Les comtés de Nice et de Maro, » les principautés d'Oneille et de Monaco, ne reconnaissent » plus leur domination ». (*Révol. de Gênes, préf.*)

GÊNES (en latin *Genua*, dite aussi *Janua*, et en italien *Genova*), l'émule de Venise, comme Carthage le fut de Rome, était déjà florissante lorsque Magon, dans la quatorzième année de la deuxième guerre punique, 205 avant Jésus-Christ, parut, avec son armée, dans les mers de la Ligurie (1). Il serait difficile de debrouiller, dans l'obscurité de l'histoire, les vicissitudes qu'éprouva cette ville du tems des invasions des Barbares, comme aussi de savoir la forme qu'avait alors son gouvernement; et si on voulait rapporter là-dessus les opinions des historiens modernes d'Italie, on risquerait de donner une fable plutôt qu'une histoire. Le Caffaro, qui a écrit au treizième siècle, par autorité publique, les *Annales de Gênes*, ne les commence qu'à la fin du onzième siècle. C'est par cet écrivain qu'on sait que la république de Gênes était anciennement administrée par des consuls, que leur charge ne durait que quatre ans, et qu'ils gouvernaient avec une autorité suprême.

L'an 1100, les Génois ayant équipé une flotte de vingt-huit galères et de six vaisseaux, pour aller au secours de la Terre-Sainte, mirent à la voile le 1er. août, et abordèrent au port de Laodicée, où ils passèrent l'hiver. Le Caffaro entre dans un grand detail de leurs exploits dans cette expédition. Beaudouin, roi de Jérusalem, fut si content de leurs services, que, par reconnaissance, il leur accorda le tiers de quelques-unes des places qu'ils l'avaient aidé à conquérir, et un quartier dans quelques autres. La république conserve avec soin un acte si honorable, et ses principaux historiens n'ont pas manqué d'en faire mention, quoiqu'avec quelque différence. Il est daté, selon les uns, du 22 avril 1105; et selon les autres, du 23 mai de la même année. (Ubert. Folietta.) Les Génois obtinrent des concessions à peu près semblables, de Boémond, prince d'Antioche.

L'an 1119, le pape Callista ayant soumis la Corse à l'église de Pise, érigée, l'année précédente, en métropole par Gelaze II, son prédécesseur (Pagi), les Génois, maîtres de cette île, qu'ils avaient enlevée, dès le neuvième siècle, aux Sarrasins, en prirent occasion de faire la guerre aux Pisans. Elle dura treize ans, et fut terminée, l'an 1132, par le pape Innocent II, qui érigea l'église de Gênes en archevêché, par une bulle datée du 4 octobre 1133, suivant le style pisan (1132, suivant l'ère vulgaire), et lui attribua deux évêchés de la Corse, dont les trois autres restèrent à l'archevêque de Pise. (Pagi.)

L'an 1145, les Génois entreprirent la guerre contre les Sarrasins qui occupaient l'île de Minorque et les côtes d'Espagne. Cette expédition fut heureuse: ils remportèrent sur ces Infidèles de grands avantages, et retournèrent dans leur patrie, chargés de riches dépouilles.

L'empereur Frédéric I étant venu, l'an 1154, en Italie, la république de Gênes envoya deux ambassadeurs pour le complimenter; mais, à leur retour, on se pressa dans la ville de fortifier ses murailles du côté de la terre, afin de se mettre à couvert des dangers que l'armée impériale avait fait subir à quelques villes de Lombardie. Cette précaution ne fut pas vaine: Frédéric étant revenu en Italie l'an 1155, voulut éprouver les Génois, et leur fit faire de vives instances pour obtenir d'eux, par forme de tribut, quelque somme d'argent. Elles furent rejetées, et, pour soutenir ce refus, les Génois ordonnèrent à tous leurs sujets de prendre les armes, et de mettre en état de défense tous les châteaux de leur territoire. Frédéric, trop faible alors pour attaquer la république, dissimula cet affront, et repassa les Alpes.

L'an 1158, il reparut en Italie avec de plus grandes forces, et s'approcha de Gênes dans le tems que la circonvallation des murs n'était pas encore achevée. La république, pour éviter l'orage qui la menaçait, acheta la paix, en payant à l'empereur douze cents marcs d'argent, et obtint de lui qu'elle serait conservée dans ses droits et possessions sous la protection de l'empire. Ce prince, l'an 1162, médita la conquête de la Sicile; mais, n'ayant point de vaisseaux, il fit avec la république une confédération dont les conditions portaient que les Génois s'engageaient à l'aider de toutes leurs forces maritimes dans cette entreprise, et que Frédéric, devenu possesseur de l'île, serait obligé de céder à la république, en pleine souveraineté, la ville de Syracuse, avec une portion de la vallée de Noto; de per-

(1) Le plus ancien monument où il soit mention de Gênes, est environ de ce même tems. C'est une sentence gravée sur une table de bronze, et rendue, vers l'an 187 avant Jésus-Christ, par deux commissaires nommés par le sénat de Rome, au sujet de quelques différents entre les Génois et leurs voisins, par rapport aux bornes respectives de leurs territoires. Ce monument fut déterré, en 1507, dans la vallée de Polsevera: et le sénat de Gênes, l'ayant acheté, le fit placer dans l'église de Saint-Laurent, où on l'enchâssa dans une muraille. (M. de Brequigni.)

mettre aux Génois le commerce libre dans toutes les villes maritimes de la Sicile, et de leur accorder d'autres priviléges mentionnés dans l'acte de la convention, qui n'eut point lieu par la faute de Frédéric.

Cette même année 1162, nouvelle guerre des Génois contre les Pisans. Une querelle survenue entre les marchands de l'une et de l'autre république en fut l'occasion. Après quelques hostilités, l'empereur les engage à conclure une trève. La Sardaigne, depuis l'expulsion des Sarrasins, était partagée en quatre justices, sous autant de chefs qui gouvernaient chacun avec une autorité absolue leur département. L'an 1164, les juges de Torre et de Cagliari ayant à se plaindre de quelque insulte que leur avait faite Barason, juge d'Arborea ou d'Oristagno, s'unirent aux Pisans pour lui faire la guerre. Barason, ne se trouvant pas en forces pour lui résister, se recommande aux Génois, les priant d'employer leur crédit auprès de l'empereur Frederic I, pour lui obtenir le titre de roi de Sardaigne. Gagnés par les magnifiques promesses qu'il leur fit, les Génois le conduisent à Pavie, où Frédéric était alors. Ce prince avait besoin d'argent. Quatre mille marcs, que Barason lui offrit, le décidèrent en sa faveur; et, le 3 août de la même année, l'empereur le couronna roi dans l'église de Saint-Syre de Pavie. Mais le beau de l'affaire, dit Muratori, c'est que lorsqu'il fallut payer, le nouveau roi se trouva sans le sou. Frédéric, pressé de repasser les monts, voulait l'emmener prisonnier en Allemagne; mais Barason fit tant auprès des Génois, qu'ils avancèrent la somme. Ce fut le même embarras pour lui, quand il fut question de rembourser. Les Génois, qui ne se payaient pas de paroles, voyant qu'il n'avait rien de plus à donner, le mirent en prison. Tandis qu'il y était, les Pisans et les autres juges ravagèrent à leur aise le département d'Arboréa. Les premiers firent plus; après le départ de l'empereur, ils lui députèrent Ugution, l'un de leurs consuls, qui manœuvra si bien auprès de ce prince, qu'il reçut de lui, au nom de ses commettants, l'investiture de la Sardaigne. Les Génois, qui comptaient se mettre aux droits de Barason, pour s'indemniser de leurs avances, apprirent cette nouvelle avec un extrême dépit.

L'an 1165, la guerre se rallume entre les deux républiques. Les Pisans surprennent, le 21 août, la ville d'Albenga, dans l'état de Gênes, la pillent et la brûlent. Les Génois, pour se venger, attaquent la flotte pisane dans la mer de Provence. La nuit sépare les combattants sans aucun succès marqué; mais une tempête submergea les vaisseaux des Pisans à leur retour. L'empereur interposa vainement sa médiation, pour les amener à un traité de paix. La Sardaigne, que les Génois revendiquaient sur les Pisans, faisait une pierre d'achoppement qu'il n'était pas aisé de lever. Les premiers consentaient à partager cette île, que les seconds prétendaient leur appartenir en entier. La guerre continua pendant six années. Enfin, l'an 1175, l'empereur vint à bout de la terminer par une sentence arbitrale, qui adjugeait aux Génois deux des quatre contrées de la Sardaigne, savoir, celles de Cagliari et d'Oristagni, et le reste aux Pisans. (Caffari, *Annal. Genuens*, liv. 3.)

L'an 1190, le gouvernement change à Gênes. Les consuls sont abolis et remplacés par un podestat annuel, qui devait être étranger, pour empêcher les brigues et les factions des citoyens. Ils sont rétablis l'année suivante; mais les dissensions et les querelles qui agitaient la république les obligent d'abdiquer en 1194. On élit un podestat étranger, qui rétablit le calme. La même année, les Génois envoient une flotte en Sicile, pour aider l'empereur Henri VI à soumettre cette île. Les Pisans, venus pareillement au secours de Henri, s'étant rencontrés à Messine avec les Génois, les attaquent, pillent leurs magasins et font prisonniers tous ceux qui tombent entre leurs mains. Les Génois, qui étaient restés à leurs bords, se vengent sur la flotte des Pisans, dont ils enlèvent treize vaisseaux, et mettent aux fers tous ceux qui s'y trouvent. Marquard, sénéchal de l'empereur, apaise ce tumulte, en faisant consentir les parties à se rendre mutuellement ce qu'elles s'étaient pris. Le traité, fidèlement exécuté par les Génois, l'est très mal par les Pisans; ce qui cause au podestat de Gênes, Ubert d'Olivann, un chagrin dont il meurt. A cette disgrace s'en joint une autre. L'empereur, loin de reconnaître les services que les Génois lui avaient rendus, les prive des priviléges et des possessions qu'ils avaient en Sicile. L'an 1201, Gênes revient aux consuls; mais ce ne fut pas pour long-tems, et dès l'année suivante, on élut un podestat. « Ce fut, disent les annales de Gênes, le » seigneur Ghifridotto Graselto, très-noble citoyen de Milan. » Ce personnage, ajoutent-elles, fut orné de beaucoup de » vertus; car il affermit beaucoup de choses par sa connaissance » des lois et par sa prudence. Plein de probité, d'honneur et » de courage, il régla heureusement la cité de Gênes durant » tout le tems de sa podastie, et procura d'heureux succès à » la république... Or il arriva que vers l'octave de Pâques, le » seigneur Ghifridotto Ghiraldo Visconti, podestat de Pise, » et d'autres personnages nobles de Gênes et de Pise, s'assem- » blèrent par la médiation de Boniface, marquis de Mont- » ferrat, et du comte Aldobraodin, à Nice, pour traiter de la » paix et de l'accommodement à faire entre les deux cités; mais » parce que les Pisans parlèrent de beaucoup de choses et spé- » cialement du château de Bonifacio, qu'ils répétaient, ils ne » purent s'accorder ». Bientôt après de nouvelles querelles s'élevèrent entre eux.

L'an 1204, les Pisans, à la faveur des troubles qui régnaient en Sicile, s'étant emparés de Syracuse, cette conquête excita la jalousie des Génois, qui pensèrent aussitôt à les en dépouiller. Ils se liguèrent, pour cet effet, avec Henri, duc de Malte; et ayant joint leurs vaisseaux aux siens, ils arrivèrent, le 6 août, devant Syracuse, qu'ils emportèrent d'assaut au bout de sept jours. On fit un grand carnage des Pisans qui se trouvèrent dans la place, et l'on y rétablit l'évêque, qu'ils avaient chassé avec ses deux frères. Les Génois gardèrent pour eux Syracuse, ou, selon d'autres, ils la donnèrent en fief à un de leurs concitoyens. Les deux républiques conclurent, l'an 1210, une trève de trois ans, par la médiation de Pierre, comte de Celano. L'an 1216, décret de la république de Gênes, qui exclut les citoyens de la magistrature, et confie à des étrangers du voisinage l'administration de la justice. La guerre, qui durait depuis quatorze ans entre les Génois et les Vénitiens, sans aucun exploit mémorable de part ni d'autre, fut terminée, l'an 1218, par un traité de paix.

La ville de Vintimiglia, qui s'était révoltée contre Gênes, est forcée de se rendre, l'an 1222, après un long siége qu'elle soutint jusqu'à la dernière extrémité. Autre avantage que remporte, la même année, cette république outremer: les Génois et les Pisans qui se trouvaient à Saint-Jean-d'Acre, toujours acharnés les uns contre les autres, en viennent à une bataille, où les derniers eurent le dessous. La vengeance qu'ils tirèrent de leur défaite, fut de mettre le feu aux maisons des Génois; ce qui emporta la ruine de la plus grande partie de la ville. Gênes, cependant, fait de nouvelles acquisitions dans son voisinage. Excités par leur podestat, Lazare Ghirardin de Lucques, les Génois, l'an 1227, entreprennent de réduire Albenga et Savone, qui s'étaient soustraites à leur domination. Le siége de Savone fut poussé avec tant de vigueur, qu'en peu de jours toutes les fortifications extérieures, que les habitants avaient fait construire, furent emportées; alors elle fut obligée d'implorer la miséricorde des assiégeants. Le prince Amédée, fils de Thomas, comte de Savoie, qui était entré dans la place pour la défendre, prit la fuite en diligence avec ses Savoyards. Albenga fit moins de résistance, et demanda, dès qu'elle se vit assiégée, à capituler. Cette guerre étant terminée, les Milanais s'entremirent pour finir celle que les Alexandrins avaient suscitée aux Génois, en s'emparant de Capriata, que ces derniers prétendaient leur appartenir. Les arbitres choisis ayant remis les Génois en possession de la place, les Alexan-

drins s'y jetèrent de fureur et la renversèrent de fond en comble. La paix, néanmoins, se fit, en 1250, à l'avantage des Genois. Les Génois, avaient perdu, l'année précédente, la ville de Nice, dont Raymond Berenger IV, comte de Provence, s'était rendu maître. Deux ambassadeurs de l'empereur Frederic II, arrivent à Gênes, l'an 1238, pour demander à la république le serment de fidélité. Les Genois envoient à ce prince une députation qui lui prête ce serment. Frédéric renvoie deux autres ambassadeurs pour demander l'hommage. Les Génois le refusent; et pour se mettre en état de défense contre l'empereur en cas d'attaque, ils se liguent avec le pape Gregoire IX et la seigneurie de Venise.

Les Génois, l'an 1241, fournissent des vaisseaux pour transporter à Rome les prélats français que le pape avait appelés en cette ville pour le concile qui devait s'y tenir. L'empereur, prévoyant que cette assemblée aurait pour objet sa déposition, faisait tous ses efforts pour l'empêcher. Une flotte, que les Siciliens et les Pisans lui avaient fournie, croisait dans la Méditerranée, afin d'arrêter les prélats sur leur passage. Elle rencontre, le 3 mai, celle des Génois à la hauteur de la petite île de Melora, l'attaque et enlève tous ses vaisseaux, à l'exception de cinq qui prennent la fuite. Les prélats qui tombent entre les mains de l'ennemi, sont envoyés prisonniers en divers châteaux du royaume de Naples. Cette victoire plonge la cour de Rome dans le deuil et anime l'empereur à poursuivre sa vengeance contre les Génois. D'un côté, il envoie quarante galères dans la mer de Gênes; de l'autre, il fait marcher contre la république une armée de terre, composée de differents peuples de Lombardie. Les Génois, sans s'effrayer, opposent à ce double armement cinquante-deux vaisseaux et deux bonnes armées de terre, qui rendent inutiles les efforts de l'empereur. Les Génois, les Florentins et les Lucquois, ayant fait une ligue, se mettent en marche, l'an 1243, contre les Pisans. La première attaque est livrée par les Lucquois, qui sont mis en deroute. Mais les Florentins étant venus à leur secours, defont à leur tour les Pisans, près du Serchio, et les poursuivent jusqu'à Pise, qui fut en danger. Les Génois, dans le même tems, enlèvent à ceux-ci le château d'Ilice; ce qui les oblige, vu leur faiblesse, à demander la paix. Ils l'obtiennent, moyennant la restitution de Motron aux Lucquois, la démolition du château de Corvara, et l'abandon de celui de Massa au marquis Boniface Malespina.

Le peuple de Gênes s'étant soulevé, l'an 1257, contre la noblesse, qui ne lui donnait aucune part dans le gouvernement, s'assemble en tumulte dans l'eglise de Saint-Syrus, et y proclame sur-le-champ *capitaine du peuple*, Guillaume Boccanègra. Le lendemain, on choisit trente-deux personnes du corps du peuple pour servir de conseillers au nouveau chef, à qui l'on force le podestat de prêter serment d'obéissance; et quelques jours après, on décide, dans un grand conseil, que le pouvoir du capitaine du peuple durerait dix ans.

Les Vénitiens et les Genois, qui possédaient chacun un tiers de la ville d'Acre, se brouillèrent, l'an 1258, pour une querelle de deux particuliers de l'une et de l'autre nation. On en vient à une guerre ouverte. Venise s'étant liguée avec les Pisans et les Provençaux, envoie une flotte considerable au secours des siens. Gênes en fait partir une à-peu-près égale de son côté. Les deux armées navales s'étant rencontrées, le 24 juin, à la vue du port d'Acre, se livrèrent un combat furieux, qui se termina par la deroute des Genois, à qui les Venitiens enlevèrent vingt-cinq galères. Les vaincus virent bien qu'après cette perte, il fallait quitter la partie. Ils sortirent d'Acre, et les Vénitiens ruinèrent leurs maisons, leurs magasins et leurs forts. Le pape Alexandre IV, considerant combien de pareils evenements nuisaient aux affaires des Chrétiens en Syrie, interposa son autorite pour réconcilier Venise, Pise et Gênes, et réussit à leur faire conclure un traité de paix; mais les esprits demeurèrent toujours aigris, et la guerre, plutôt suspendue que terminée, n'attendait, pour renaître, que le plus léger prétexte.

Les nobles de Gênes, irrités de la conduite fastueuse et despotique de Boccanègra, se soulèvent, l'an 1262, contre lui, et le forcent de se démettre. Alors on rétablit le podestat, et la charge de *capitaine du peuple* est supprimée. La guerre avait déjà recommence entre les Vénitiens et les Génois. Dès l'annee précedente, ceux-ci avaient fait avec l'empereur Michel Paléologue, avant qu'il reprit Constantinople sur les Francs, un traité par lequel ils s'obligeaient à lui fournir une flotte, pour l'opposer aux Vénitiens, ses ennemis. Michel, par reconnaissance, leur céda le faubourg de Pera à Constantinople, mais après en avoir fait détruire les fortifications, afin qu'ils ne pussent s'y maintenir en cas de rebellion. Le pape Urbain IV, instruit de cette manœuvre des Génois, les excommunie; mais ils n'en continuent pas moins de faire tout le mal qu'ils peuvent aux Vénitiens. (Voy. *Venise*.) L'interdit de Gênes fut levé, l'an 1268, par le pape Clément IV, qui s'attendait à ramener par là cette ville à des sentiments de paix: il se trompa; cette grâce ne fit point cesser les hostilités. En vain les ambassadeurs des rois de France et de Sicile se rendirent, avec le légat, à Gênes, pour engager la république à se réconcilier avec Venise, afin que les deux peuples pussent concourir au succès de la nouvelle croisade que saint Louis méditait. Les Génois, loin de les écouter, armèrent vingt-cinq galères, avec lesquelles, étant arrivés devant Acre, ils prirent la tour des *Mouches* et assiégèrent le port. Mais pendant un voyage que Luchet Grimaldi, leur amiral, fit à Tyr, pour conclure une ligue avec Philippe de Montfort, seigneur de cette place, la flotte des Vénitiens étant survenue au port d'Acre, donna la chasse aux vaisseaux génois, après en avoir enlevé cinq. Gênes, cependant, ne laissa pas de fournir un secours considérable d'hommes et de vaisseaux à saint Louis pour la croisade; mais la flotte des croisés étant revenue d'Afrique en Sicile après la mort de ce monarque, eut le malheur d'être presque toute detruite à la vue de Trapani. Pour surcroît d'infortune, ce qu'on put recueillir du naufrage, fut confisqué par le roi de Sicile, Charles I, malgré les remontrances des Génois. Ce prince avide leur allégua la coutume qui adjugeait aux souverains les débris des vaisseaux qui échouaient sur leurs côtes, et les lois données par ses prédecesseurs à ce sujet. Les Génois, humiliés par cette perte, conclurent enfin, l'an 1270, la paix pour cinq ans, avec les Vénitiens, par la médiation du pape et de Philippe le Hardi, roi de France; mais à la guerre extérieure succédèrent les troubles domestiques.

Le 28 octobre 1270, les Doria et les Spinola, deux familles très-puissantes à Gênes, après avoir rassemblé leurs amis et leurs partisans, prennent les armes contre les Grimaldi et les Fiesques, leurs émules, et s'emparent du palais du podestat, qui les protégeait. Celui-ci se réfugie dans l'hôtel de Fiesque, où, ayant été poursuivi, il est pris et congédié, après avoir reçu les honoraires qui lui étaient dus pour son année de service. Le même jour, on proclame *capitaines de la liberté génoise*, Obert Spinola et Conrad Doria, avec un pouvoir absolu. Ils se déclarèrent Gibelins, c'est-à-dire du parti de l'empereur, et il n'y eut aucun lien dans l'état de la république, qui ne reconnût leur autorité; ce qui rétablit le calme dans Gênes. (Muratori)

Les Fiesques et les autres familles chassées de Gênes par les Doria et les Spinola, obtiennent, l'an 1272, de Charles I, roi de Sicile, du secours pour rentrer dans leur patrie, après avoir promis à ce prince de faire tous leurs efforts pour y établir sa domination. Plusieurs villes de Lombardie s'étant jointes à eux, ils font, pendant quatre ans, le dégât sur les terres de la république. La paix se fait enfin, l'an 1276, entre le roi de Sicile et les Génois, par la médiation du pape Innocent V, et les exilés sont rappelés. (*Caffaro Annal. Genuens*, liv. 9.)

Obert Doria gagne, le 6 août 1284, près de l'île de Moléra,

une grande bataille navale sur les Pisans, qui, depuis 1277, avaient recommencé la guerre contre les Génois. Les deux républiques font la paix le 15 août 1288; mais elle fut de peu de durée. On reprit les armes de part et d'autre en 1290, et les fortifications du port de Pise furent fort endommagées par les Génois.

L'an 1291, Spinola et Doria se démettent de la charge de capitaines, le 28 octobre, pour calmer les murmures que les Fiesques avaient excités contre la longue durée de leur gouvernement. On tient une assemblée, dans laquelle il est réglé que chaque année on créera un capitaine, dont les officiers seront tirés par moitié de la noblesse et du peuple; et l'on continue de créer, comme à l'ordinaire, un podestat étranger et subordonné au capitaine.

La guerre, l'an 1293, se rallume entre Venise et Gênes. Il ne tint qu'à la première de l'éviter. Elle s'était formalisée de la prise de quatre de ses galères, faite par sept galères génoises. Le sénat de Gênes désavouant cet acte d'hostilité, fait au préjudice de la trêve établie entre les deux puissances, envoya des députés à la seigneurie pour lui offrir toutes les satisfactions qu'elle pouvait désirer. Ces offres furent rejetées, et l'on eut lieu de s'en repentir. Pendant six ans que dura la guerre, les Génois eurent presque toujours l'avantage, et ruinèrent la marine de leurs ennemis. (Voy. *Venise*.) Cette guerre étrangère n'étouffa point, dans Gênes, les dissensions domestiques. Elles éclatèrent de nouveau et avec plus de fureur que jamais, au commencement de l'an 1296. Les Grimaldi et les Fiesques, à la tête des Guelfes, attaquèrent les Doria et les Spinola. On en vint aux mains: le parti gibelin eut l'avantage; les Guelfes furent chassés, et l'un créa *capitaines du peuple*, Conrad Doria, qui l'avait été précédemment, et Conrad Spinola, fils d'Obert Spinola, qui avait aussi rempli cette dignité. Ce furent les seuls chefs de l'état, et il n'y eut point de podestat étranger.

La paix est signée, l'an 1299, avec les Vénitiens: elle l'est aussi, dans la même année, avec les Pisans. Les Doria et les Spinola se démettent alors du gouvernement, et l'on reprend l'usage de choisir parmi les étrangers un podestat et un capitaine du peuple.

L'an 1306, les Gibelins se divisent entre eux, et le plus grand nombre se réunit aux Guelfes pour abaisser les Spinola, dont le grand crédit commençait à donner de l'ombrage. On se bat dans la ville le jour des Rois jusqu'à la nuit. Les Spinola sont vainqueurs et obligent leurs ennemis de sortir de Gênes. Le lendemain, Obizzon Spinola est fait capitaine du peuple avec un pouvoir illimité. On lui donne pour associé Barnabé Doria, et on laisse subsister les vains noms de *podestat* et d'*abbé du peuple*. Cette dernière dignité avait été imaginée, dès l'an 1270, pour leurrer le peuple, en lui nommant un chef, à qui l'on avait accordé palais, honneurs, revenus, et tout, hors le pouvoir. L'an 1307, les Guelfes sont rappelés à Gênes. Obizzon Spinola les chasse de nouveau l'an 1309, fait déposer solennellement son collègue Barnabé Doria, après l'avoir enfermé la veille dans le palais de l'abbé du peuple, et réussit à se faire déclarer seul gouverneur de Gênes pour toute sa vie. Mais à peine conserva-t-il un an cette dignité.

Doria s'étant échappé de sa prison, se sauve à Sassello, où il est joint par quantité de génois de la faction des Guelfes, et s'avance à leur tête, le 10 juin 1310, vers Gênes. Spinola vient à sa rencontre avec une armée de dix mille hommes de pied et de cinq cents chevaux. Ils se livrent à quatre milles de Gênes, une longue et sanglante bataille où la victoire se déclare pour les Guelfes. De retour à Gênes, les vainqueurs saccagent et détruisent les maisons de Spinola et de ses principaux adhérents, les condamnent à l'exil et confisquent leurs biens; puis, sans convoquer le peuple et de leur propre autorité, créent un conseil composé de dix personnes, pour gouverner l'état jusqu'au premier juillet suivant. Ce terme expiré, le gouvernement est confié à douze personnes, dont six sont tirées du peuple, et six du corps des nobles.

L'an 1311, l'empereur Henri VII passant par Gênes, en allant se faire couronner à Rome, y rétablit la paix autant qu'il est en lui. Les Génois, par reconnaissance, se soumettent à ce prince pour vingt ans; mais il meurt le 24 août 1313. Les troubles renaissent à Gênes après sa mort. Les Spinola et les Doria recommencent à se faire la guerre. L'an 1314, on crée un conseil de vingt-quatre, le podestat à la tête. Ce conseil dure jusqu'en 1317. Alors Charles de Fiesque et Gaspard Grimaldi se font nommer *capitaines du peuple* le 10 décembre.

Les Spinola et les Doria s'étant réunis contre les Guelfes, viennent mettre le siége devant Gênes le 25 mars 1318. Robert, roi de Naples, vient au secours des assiégés, qui le reconnaissent pour dix ans chef de l'etat. Le 24 février 1319, il fait une sortie sur les assiégeants, qui les oblige à lever le siége. Robert s'en retourne, et le 27 juillet suivant, les Gibelins recommencent à assiéger Gênes par mer et par terre. Ce nouveau siége fut beaucoup plus long et plus meurtrier que le premier; il ne finit que le 17 février 1322, par une sortie que les assiégés firent avec tant de succès, qu'ils obligèrent les assiégeants à prendre la fuite, après leur avoir tué beaucoup de monde et fait un plus grand nombre de prisonniers.

Le roi Robert étant revenu à Gênes, le 22 avril 1324, avec son fils, on lui prolonge son administration pour six ans. Ce prince, l'an 1331, rétablit la paix entre les deux partis, qui, d'une commune voix, consentent à être gouvernés comme auparavant par un vicaire qu'il nommerait.

L'an 1335, le 4 février, les Gibelins, que le vicaire cherchait à rabaisser, se révoltent et le chassent avec la plupart des Guelfes. On crée deux capitaines pour deux ans, et ensuite pour trois, avec un podestat et un *abbé du peuple*.

Nouvelle révolution, l'an 1339, à Gênes. Les capitaines s'étant attribué la nomination de *l'abbé du peuple*, le peuple veut le nommer lui même. On s'assemble pour cet effet le 23 septembre; mais sur les remontrances de quelques particuliers, au lieu d'un abbé, l'on veut un doge, et l'on nomme, pour cette dignité, Simon Boccanégra. Dans la même assemblée, on forme un conseil au nouveau doge, on exclut les Guelfes du gouvernement, et on ordonne même à quelques-uns des Doria et des Spinola de sortir de la ville. Ainsi, dit M. de Brequigni, le gouvernement fut transmis des nobles au peuple, et livré tout entier au parti gibelin.

L'an 1341, le doge ayant obligé le marquis de Final, Georges de Cavretto, qui avait fait des courses sur les terres de la république, à venir lui faire excuse en personne, le confine dans une prison obscure, où l'infortuné marquis remet à l'état de Gênes tout ce qu'il possède, dans l'espérance de recouvrer sa liberté; mais cet abandon ne peut fléchir le doge, qui ne le tire de cette prison que pour l'enfermer dans une cage de fer qu'il avait fait faire exprès.

Boccanégra, le 23 décembre 1344, se démet du dogat qu'il avait rempli cinq ans avec honneur, et se retire à Pise. Il comptait, par sa démission et sa retraite, satisfaire les exilés qui étaient en armes aux portes de Gênes; il se trompa. Les propositions de paix qu'on fit faire à ces mécontents furent rejetées; ils voulaient dominer à Gênes. Le peuple aussitôt prend le parti d'élire un nouveau doge. L'élection qui fut faite le jour de Noël de la même année, tomba sur Jean de Murta, citoyen paisible, sage et prudent.

L'an 1345, Luchin Visconti, seigneur de Milan, choisi pour arbitre, par les deux partis, fait la paix entre le peuple et les exilés, qui sont reçus dans Gênes, à l'exception d'un petit nombre.

Les Génois ayant débarqué, le 16 juin 1346, dans l'île de Scio, se rendent maîtres du château, le 3 septembre: ils s'emparent ensuite de Foglia-la-Vieille et de Foglia-la-Neuve, et

auraient fait de plus grands progrès, sans une révolte de la Chiourme.

Le doge Murta finit ses jours au commencement de janvier 1350, emportant, dans le tombeau, les regrets bien mérités des Génois. On élit à sa place, le 9 février, JEAN de VALENTI. La même année, nouvelle rupture entre les Véoitiens et les Génois. Ceux-ci, maîtres de Caffa dans la Crimée, prétendaient interdire aux Vénitiens, la navigation sur la mer Noire; en conséquence, ils saisirent les vaisseaux de la seigneurie qu'ils rencontrèrent, et en confisquèrent les marchandises. Les Vénitiens, après avoir inutilement demandé satisfaction de cette insulte, arment en mer, attaquent, près d'Alcastro, la flotte génoise, lui enlèvent une partie de ses galères, et obligent les autres à se sauver à Scio.

La flotte génoise, sous le commandement de Paganin Doria, entre, l'an 1351, dans le golfe de Venise, au mois de juillet, et, après avoir ravagé plusieurs lieux, fait voile vers le Négrepont, dont elle assiège la capitale. La place, emportée d'assaut, fut saccagée et livrée aux flammes.

La flotte vénitienne, combinée avec celle des Grecs et des Catalans, attaque, l'an 1352, la flotte génoise dans le détroit de Constantinople, le 13 février; après un combat très-opiniâtre et très-sanglant, les Génois restent vainqueurs, et emmènent huit cents prisonniers avec vingt-six galères. Irrités contre l'empereur Jean Cantacuzène, qui avait pris le parti de Venise, ils vont mettre le siège devant Constantinople, et obligent ce prince, le 6 mai, à demander la paix; elle lui fut accordée, mais à condition qu'il chasserait de Constantinople, à la honte du nom chrétien, les Vénitiens et les Catalans, leurs alliés.

Antoine Grimaldi, nouvel amiral des Génois, est battu, le 29 août 1353, par les flottes réunies des Vénitiens et des Catalans, à la hauteur de Cagliari. Il perd trente galères et environ deux mille hommes, sans compter deux mille cinq cents prisonniers, du nombre desquels étaient plusieurs des principaux de Gênes. Les Génois furent d'autant plus consternés de cette défaite, qu'elle les mettait hors d'état de tenir la mer pour se procurer les vivres dont ils avaient un besoin extrême. Dans cette détresse, ils prirent le parti de se donner à Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan; à quoi ils furent comme nécessités par la défense que le prélat avait faite de transporter du Milanez, des denrées dans l'état de Gênes. Le 10 octobre, Guillaume, marquis de Pallavicini, arrive à Gênes, prend possession de l'état au nom de l'archevêque de Milan, et y reste en qualité de gouverneur.

L'an 1354, Paganin Doria, ayant repris le commandement de la flotte génoise, se met en course, d'abord contre les Catalans, ensuite contre les Vénitiens, dont il attaque inopinément la flotte, le 4 novembre, dans le port de Sapienza, près de Modon. La bravoure avec laquelle il ouvrit le combat, étonna si fort le Vénitiens, qu'ils se rendirent après une légère défense. On amena soixante-un bâtiments des ennemis à Gênes, avec cinq mille prisonniers, du nombre desquels était le général Nicolas Pisani.

L'an 1355, la paix se fait, le 1er. juin, entre les Vénitiens et les Génois. Au mois de juin suivant, ces derniers se rendent maîtres, par trahison, de Tripoli en Barbarie. Après avoir fait sept mille prisonniers dans la place, et en avoir emporté pour un million huit cent mille livres d'effets, ils la vendent, pour cinquante mille doubles d'or, à un riche sarrasin, et s'en reviennent triomphants à Gênes.

SIMON BOCCANEGRA.

L'an 1356, les Génois chassent, le 14 novembre, les officiers qui commandaient à Gênes, pour les Visconti, et le lendemain, ils rétablissent le dogat, qu'ils confèrent à SIMON BOCCANEGRA, le même qui l'avait abdiqué douze ans auparavant. Il rendit la paix à l'état, en bannissant les principaux des nobles et du peuple, et en désarmant le reste. Les Visconti le firent empoisonner en 1363.

GABRIEL ADORNE.

GABRIEL ADORNE, plébéien, est élu doge après la mort de Boccanégra. L'an 1361, vers la mi-juillet, les Génois sont battus, dans le golfe Adriatique, par Laurent Celso, vénitien, à qui cette victoire mérita le dogat de Venise. L'an 1371, le peuple s'étant soulevé contre Gabriel Adorne, l'assiège dans son palais, et lui laisse à peine le tems de se sauver.

DOMINIQUE FREGOSE.

Le 13 août 1371, DOMINIQUE FRÉGOSE, l'un des auteurs de la dernière révolte, est élu doge à la place de Gabriel Adorne. Les Génois s'emparent, l'an 1373, de l'île de Chypre, et font prisonnier, l'année suivante, le roi Pierre II, qui ne recouvra sa liberté qu'en leur cédant Famagouste. (*Voy.* Pierre II, *roi de Chypre.*)

L'an 1377, les Génois, jaloux de l'acquisition que les Vénitiens avaient faite de l'île de Ténédos, l'année précédente, entreprennent, mais vainement, de les en chasser. (Voy. *Venise.*) Le peuple, excité, l'an 1378, par Antoine Adorne et Nicolas Guarco, dépose le doge Frégose, et le jette dans une prison. NICOLAS GUARCO est mis à sa place.

L'an 1379, bataille livrée, le 5 mai, près de Pola, entre la flotte vénitienne et la flotte génoise. Lucien Doria est tué au commencement de l'action. Pierre Doria, qui le remplace, gagne la victoire, court jusqu'à Chiozza-la-Grande, dont il se rend maître le 16 août, et de là va prendre Malamocco, que les Vénitiens avaient abandonné. Venise, menacée d'être assiégée, envoie des députés à Doria pour demander la paix. Il la refuse, ou du moins, il y met des conditions si dures, qu'on a peine même à les écouter. Les Vénitiens, ayant repris courage, viennent assiéger les Génois dans l'île de Chiozza, et, les ayant affamés en bloquant le port, ils les obligent de se rendre à discrétion le 24 juin de l'année suivante. Sept jours après, la flotte génoise s'empare de Capo d'Istria, qu'elle cède au patriarche d'Aquilée, à qui les Vénitiens la reprennent le 1er. août suivant. Les Génois se rendent maîtres ensuite de Pola, qu'ils abandonnent après y avoir mis le feu. Enfin, l'an 1381, la paix est conclue à Turin, le 8 août, par la médiation d'Amédée VI, comte de Savoie.

LEONARD MONTALDO.

L'an 1383, nouveau soulèvement du peuple de Gênes, à l'occasion d'un impôt sur la viande. Le doge Guarco est obligé de s'enfuir le 17 avril. Antoine Adorne, auteur de la sédition, veut se faire élire doge. LÉONARD MONTALDO lui dispute cette place, et l'obtient par les suffrages du peuple. Son gouvernement fut heureux, mais court. Il mourut le 13 juin 1384.

ANTOINE ADORNE.

Après sa mort, ANTOINE ADORNE est élu, sans contradiction, pour lui succéder. Son administration fut de six ans, pendant lesquels il fit de grandes choses pour le bien et l'honneur de la république; mais il était d'un caractère altier, qui indisposa bien des citoyens contre lui. A la fin, las des conspirations qui mettaient fréquemment ses jours en danger, il quitte Gênes, le 3 août 1390, sous prétexte d'un voyage à la campagne, et se retire à Savone, abandonnant le gouvernement et sa patrie même. (*Voy.* Pierre I, *duc de Bourbon.*)

JACQUES FREGOSE.

L'an 1390, JACQUES FRÉGOSE, fils de Dominique Frégose,

qui avait été doge vingt ans auparavant, est élevé à cette dignité, dès qu'on fut assuré de l'abdication d'Adorne. Il était d'un esprit doux et tranquille. L'année suivante, Adorne vent reprendre sa place, et, étant entré dans la ville avec huit cents hommes, il oblige FRÉGOSE à lui céder le palais et le dogat; mais, l'an 1391, il est contraint lui-même de prendre la fuite, le 15 juin, pour se soustraire à une révolte.

ANTOINE MONTALDO.

1392. ANTOINE MONTALDO, qui était le chef du soulèvement, est élu doge à l'âge de vingt-trois ans. Mais, l'année suivante, après avoir soutenu courageusement un rude assaut dans son palais, il est obligé, comme son prédécesseur, de prendre la fuite.

FRANÇOIS GIUSTINIANO.

1393. FRANÇOIS GIUSTINIANO remplace Montaldo, et peu après abdique, voyant Adorne qui arrivait avec des troupes pour reprendre le dogat. ANTOINE MONTALDO fait tête aux troupes d'Adorne, qui étaient entrées dans la ville, et les met en déroute. En récompense, il est élu de nouveau doge le lendemain 3 août; mais sur la fin de mai 1394, il s'enfuit pour ne pas être la victime de ses ennemis.

NICOLAS ZOAGLIO.

1394. NICOLAS ZOAGLIO est substitué à Montaldo, et bientôt après il se démet. On lui substitue ANTOINE GUARCO, qui ne peut tenir la place que quelques jours; et enfin ADORNE se fait élire doge pour la quatrième fois.

L'an 1396, Adorne, fatigué des mouvements de Guarco, ligué contre lui, et soutenu par le duc de Milan, engage les Génois à faire une députation à Charles VI, roi de France, pour lui offrir de se donner à lui. L'offre est acceptée, et, le 25 octobre de cette même année, les conditions auxquelles la république se soumettait à la France, sont signées à Gênes, par les commissaires du roi. En conséquence, Adorne leur remet, le 27 novembre, les marques de sa dignité; mais ils le nomment lui-même gouverneur, en attendant celui qui devait venir de France.

L'an 1397, Valéran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, étant arrivé, le 18 mars, de la part de Charles VI, Adorne, sur-le-champ, lui remet sa charge, et lui cède, en même tems, le palais. Adorne mourut le 5 juillet de l'année suivante. Sa patrie, dit M. de Brequigni, perdit, par sa mort, un grand homme, mais un dangereux citoyen. Valéran fit peu de séjour à Gênes. La peste, qui dépeuplait ce pays, l'obligea de retourner en France. L'évêque de Meaux, que la cour de France lui avait donné pour adjoint, prit le commandement après son départ.

L'an 1398, les factions des Guelfes et des Gibelins replongent la ville de Gênes dans les horreurs de la guerre civile. L'évêque de Meaux ne pouvant arrêter la fureur des deux partis, quitte Gênes, et repasse en France. Enfin, après mille combats, les Gibelins se réconcilient avec les Guelfes, et le rétablissement de la tranquillité est annoncé au peuple, le 5 septembre. Calville, nouveau gouverneur, envoyé par la cour de France, n'est pas mieux traité que son devancier. Après avoir apaisé un premier tumulte, il en voit un autre s'élever, le 12 janvier 1400. Ne pouvant y résister ni le calmer, il se retire à Savone. On lui substitue Baptista Boccanégra sous le titre de *capitaine de la garde du roi de France*; après quoi l'on députe à Charles VI, pour lui faire des excuses et le prier d'approuver ce choix. La députation est très-mal accueillie; Boccanégra se démet, et la ville de Gênes, reste dans le trouble et la confusion.

L'an 1401, Jean le Meingre de Boucicaut, maréchal de France, arrive à Gênes, en qualité de gouverneur, le 31 octobre, à la tête de mille hommes de pied et d'autant de cavalerie. Il débute par des actes de sévérité qui rétablissent le calme. Boccanégra est une des premières victimes qu'il immole à la tranquillité publique. (Georg. Stella, *ann. Genuens.*) L'an 1403, il reçoit, le 22 janvier, l'empereur Manuel, qu'il comble d'honnêteté, mais sans lui accorder les secours qu'il était venu chercher contre les Turcs. La même année, Boucicaut passe en personne dans l'île de Chypre, pour délivrer Famagouste, assiégée par le roi Janus. Il y réussit; mais il essaie en vain de réconcilier Pharadge, dit Melétella, sultan d'Egypte, avec les Génois. De là, faisant voile vers la Syrie, il va s'emparer de Baruth ou Bérythe, qu'il abandonne après l'avoir saccagée. Les Vénitiens, qui avaient un riche comptoir à Baruth, se plaignent du tort que cette expédition leur a fait, et cherchent l'occasion de s'en venger: elle ne tarda pas à se montrer. Le 7 octobre, Carlo Zeno, qui commandait à Modon pour les Vénitiens, tombe sur la flotte génoise qui s'en revenait, lui prend trois galères après un rude combat, et met le reste en fuite.

L'an 1405, l'antipape Benoît arrive, le 26 mai, à Gênes, où Boucicaut avait disposé les esprits à le reconnaître pour le chef légitime de l'église. Mais la peste, qui avait recommencé ses ravages dans cette ville, l'oblige d'en sortir le 8 octobre suivant. L'an 1407, le conseil de Gênes donne à la banque de Saint-Georges cette forme et cette consistance qui l'ont rendue, pendant tant d'années, l'une des plus solides ressources de l'état. La république fait, la même année, la conquête de l'importante place de Sarzane. L'an 1409, Jean-Marie Visconti, duc de Milan, ayant résolu de se mettre sous la protection de la France, afin d'être en état de résister à ses ennemis, engage Boucicaut à venir prendre le gouvernement de Milan. Boucicaut part de Gênes, le 31 juillet, avec cinq mille hommes de cavalerie et un grand nombre de gens de pied, sans se défier de la fidélité des Génois qu'il croyait avoir entièrement soumis. Sa confiance le trahit. Un mois après son départ, les bannis de Gênes, excités par Facin Cane et par Théodore, marquis de Montferrat, se mettent en mouvement avec les gens que ces deux seigneurs leur avaient fournis, pour rentrer dans leur patrie et la remettre en liberté. L'approche de cette armée donne l'impulsion aux habitants de Gênes, tant Guelfes que Gibelins. S'étant révoltés, de concert, le 3 septembre, ils massacrent le chevalier de Chazerou, lieutenant de Boucicaut, avec un grand nombre de Français. On élit le lendemain un conseil de douze personnes, moitié guelfes moitié gibelins pour gouverner, et à leur tête, on met le marquis de Montferrat avec le titre de capitaine-général et les émoluments du doge. Bientôt après, les Français sont assiégés dans les forts où ils s'étaient retranchés; ils les abandonnent, et la république se trouve entièrement affranchie du joug de la France. Boucicaut fait de vains efforts pour se rétablir à Gênes.* Enfin, l'an 1410, après avoir épuisé toutes ses ressources, il repasse en France sans argent et sans gouvernement. Tandis que le marquis de Montferrat est à Savone pour y apaiser une sédition, les Génois, le 20 mars 1413, se soulèvent contre son lieutenant, et ne lui laissent que le tems de se sauver avec les autres officiers du marquis. Sept jours après, GEORGES ADORNE, personnage riche, puissant, aimé de tout le monde, est élu doge avec la plus grande solennité. Il rendit le calme à la république, mais ce ne fut pas pour long-tems. Baptiste Montaldo, aidé des Spinola et de quantité d'autres familles considérables, excite, l'an 1414, une sédition contre le doge. Elle commença la nuit du 9 décembre et ne finit que le 9 mars 1415. Le 23 du même mois, Adorne, en exécution de l'accommodement fait avec les rebelles, abdique, et le 29, BARNABÉ DE GOANO lui succède. Le 3 juillet suivant, le nouveau doge est chassé par la faction des Frégose et des Adorne, et, le lendemain, THOMAS FRÉGOSE est élu à sa place. L'administration de Frégose fut plus sage que sa conduite précédente n'avait donné lieu de l'espérer.

Les Génois, dès le neuvième siècle, s'étaient rendus maîtres de l'île de Corse, après l'avoir enlevée aux Sarrasins. L'an 1420, Alfonse, roi d'Aragon, forme sur cette île une entreprise; et ayant pris d'abord Calvi, il vient ensuite mettre le siége devant Bonifacio. Le doge s'empressa de secourir cette place; et ayant fait équiper une bonne flotte, il la fit partir sous les ordres de l'un de ses frères. La flotte arriva à tems, et vint à bout de ravitailler Bonifacio, malgré tous les efforts d'Alfonse, qui peu après leva le siége. Calvi ne tarda pas à chasser la garnison aragonaise et à se mettre sous l'obéissance des Génois. (M. de Brequigni.)

L'an 1421, Philippe-Marie, duc de Milan, jaloux de conquérir l'état de Gênes que ses ancêtres avaient possédé, fait entrer une armée dans ce pays, sous les ordres du fameux Carmagnole, son général. Après s'être rendu maître d'Albenga et d'autres petites places, Carmagnole vient se présenter devant Gênes qu'il assiége par terre, tandis que sept galères catalanes en tiennent le port bloqué. Le doge qui, le 27 juin de cette année, avait vendu Livourne aux Florentins, pour subvenir aux besoins pressants de la république, n'omit rien pour la défense de la ville. Mais le succès ne secondant point son zèle et son activité, voyant d'ailleurs les Génois disposés à se soumettre au duc de Milan, il prit le parti de renoncer à la dignité ducale. La république, en considération de cet acte et avec le consentement du même duc Philippe-Marie, lui céda la ville de Sarzane avec tout son district, pour en jouir sa vie durant, et avec la condition qu'il ne pourrait la céder ni transférer à d'autres qu'à la république même.

Philippe-Marie, pour occuper l'esprit remuant des Génois, crut ne pouvoir mieux faire que de les engager dans des guerres continuelles. Dans les trois premières années qui suivirent sa conquête, il employa leurs flottes en faveur de Jeanne II, reine de Naples, qui en tira de puissants secours. L'an 1431, il mit les Génois aux prises avec les Vénitiens, sur lesquels la flotte qu'il leur avait fournie remporta une victoire complète, le 23 mai, sur le Pô; mais le 27 août suivant, ils furent battus à leur tour dans la Méditerranée, après un combat long-tems incertain.

La ville de Gaëte, au royaume de Naples, pour ne point tomber au pouvoir d'Alfonse, roi d'Aragon, offre aux Génois et au duc de Milan, l'an 1435, de se mettre en leur garde. L'offre acceptée, François Spinola, envoyé par les premiers, et Ottolin Zoppo, envoyé par le second, viennent avec une bonne garnison pour garder la place. Alfonse ne tarde pas à venir l'assiéger. Gaëte, mal pourvue de vivres, est bientôt réduite aux abois. Les Génois, instruits de la situation des assiégés, font partir, le 22 juillet, une flotte sous les ordres de Blaise d'Asereto, fameux capitaine, pour aller à leur secours. Alfonse, apprenant qu'elle approche, va au-devant d'elle, monté sur la sienne avec toute sa noblesse et environ onze mille combattants. L'ayant rencontrée, le 5 août, près de Ponza, il lui livre une bataille qui dure depuis le soleil levé jusqu'à la nuit. La victoire demeure aux Génois: elle ne pouvait être plus complète. Ils firent prisonniers le roi, ses deux frères, Jean, roi de Navarre, l'infant don Henri, avec quantité de grands seigneurs; et de quatorze vaisseaux, ils n'en laissèrent échapper qu'un seul. A la nouvelle de cet événement, les Gaëtans font une sortie sur les assiégés, les chassent de leurs lignes, et délivrent la place. Cependant les prisonniers faits par la flotte génoise, sont amenés à Milan. Le duc traite magnifiquement le roi d'Aragon; et ayant fait une ligue avec lui, il le renvoie libre avec tous les siens. Cette générosité, qui faisait perdre aux Génois tout le fruit de leur victoire, les met en fureur. Le 12 décembre, s'étant soulevés, ils prennent les armes, tuent leur gouverneur, chassent les Milanais, et secouent le joug du duc de Milan. (Ubert Folietta.) Après cette révolution, ils élisent, pour doge, ISNARD GUARCO; mais il ne reste que sept jours en place; et THOMAS FRÉGOSE l'ayant chassé, se fait de nouveau proclamer doge. Thomas avait un frère nommé Baptiste Frégose, qui entreprit, à la sollicitation du duc de Milan, de le supplanter. Il échoua dans cette entreprise; et Thomas en conserva si peu de ressentiment, qu'il le fit nommer chef d'une escadre que les Génois fournirent à René d'Anjou, rival d'Alfonse, pour le royaume de Naples.

Jean Antoine de Fiesque, qui, mécontent du doge, s'était retiré, l'année précédente, auprès du duc de Milan, rentre dans Gênes, par mer, le 18 décembre 1442, s'empare du palais, et fait le doge prisonnier. Après divers arrangements, on nomme doge, le 28 janvier 1443, RAPHAEL ADORNE. Fiesque et Pierre Frégose, qui n'approuvaient point cette élection, sortent de Gênes, et exercent le brigandage aux environs. Les Génois font, l'an 1444, avec le roi d'Aragon, une paix peu avantageuse, mais que leur situation tumultueuse leur rendait nécessaire. L'an 1446, Barnabé Adorne, jeune ambitieux, s'élève contre le doge, son parent, qui, pour le bien de la paix, abdique, le 14 janvier de l'année suivante. Après sa retraite, BARNABÉ ADORNE se fait reconnaître doge, mais au bout d'un mois, il est chassé par JEAN FRÉGOSE, que l'on met à sa place.

L'an 1448, LOUIS FRÉGOSE est élu doge après la mort de Jean. Il est déposé l'an 1450, et PIERRE FRÉGOSE, neveu de Thomas, lui succède. L'empereur Constantin Paléologue, voyant Constantinople sur le point d'être assiégée par les Turcs, demande, l'an 1452, du secours aux Génois. La république lui envoie cinq gros vaisseaux chargés de provisions, qui entrent dans le port de cette ville à travers une flotte de cent voiles, que le sultan Mahomet leur opposa. (Ducas et Calcondyle.) Pendant le gouvernement de Pierre Frégose, qui fut de huit ans, les Adornes et les autres Génois, qu'il avait fait exiler, ne cessèrent de faire des mouvements avec le secours d'Alfonse, roi d'Aragon, son ennemi particulier, pour rentrer dans leur patrie et le faire déposer. A la fin, près de succomber, il persuade aux Génois, l'an 1458, de se soumettre à Charles VII, roi de France. On envoie des ambassadeurs à ce prince, pour négocier cette affaire: elle est heureusement conclue. Jean, duc de Lorraine, envoyé par le roi de France, à Gênes, prend possession de la ville, le 11 mai 1458: il reçoit le serment de fidélité au nom du monarque, et on lui remet les principales forteresses de l'état. Bientôt après, le duc de Lorraine se voit assiégé dans Gênes par les Adornes et les autres mécontents, ligués avec Alfonse, auquel il disputait le royaume de Naples. Une flotte aragonaise vient en même tems bloquer le port de Gênes; mais Alfonse meurt sur ses entrefaites, le 28 juin, et le siége est levé.

Lorsqu'en 1453 Mahomet II entreprit le siége de Constantinople, nulle des puissances chrétiennes ne contribua plus à la défense de cette ville, que la république de Gênes, ou plutôt ce fut elle seule qui s'opposa aux efforts de ce conquérant. Ce fut Jean Giustiniani, l'un de ses nobles, que l'empereur grec nomma son généralissime. Si la victoire était toujours le prix de la valeur et du courage, elle eût sans doute couronné la brave résistance des assiégés conduits par un aussi habile chef. Mais une blessure qu'il reçut dans un assaut, l'ayant obligé de se mettre à l'écart pour se faire panser, les Turcs profitèrent de sa retraite pour donner un assaut général, qui les rendit maîtres de la ville. Giustiniani ne survécut pas à cette malheureuse catastrophe, qui emporta en même tems la perte de Galata, appartenante aux Génois.

Pierre Frégose, le même qui avait appelé les Français à Gênes, se soulève, en 1459, contre le duc de Lorraine. Ayant ramassé des troupes avec l'argent que Ferdinand, roi de Naples, lui avait fourni, il surprend Gênes la nuit du 13 au 14 septembre; mais ses gens sont repoussés, et lui-même périt dans la mêlée. Quelques tems après, le duc part de Gênes pour son expédition de Naples, laissant à sa place Louis Vallier, gentilhomme français.

Les Génois, excités par leur archevêque, Paul Frégose, prennent les armes contre les Français, et les obligent à se renfermer dans le château. La faction des Adornes se réunit à celle des Frégoses, et, le 12 mars, PROSPER ADORNE est élu doge sans contradiction. Les Français sont assiégés dans le château. René d'Anjou leur amène du secours par mer. On en vient, le 17 juillet, à une bataille, où les Génois sont vainqueurs, et mettent leurs ennemis en fuite. Paul Frégose, s'étant ensuite brouillé avec le doge, fait élire en sa place, le 8 juillet de la même année, SPINETA FRÉGOSE, son cousin. Six jours après, celui-ci cède le dogat à LOUIS FRÉGOSE, qui avait exercé cette charge douze ans auparavant. PAUL FRÉGOSE le supplante au commencement de 1463, et réunit, en sa personne, la dignité de doge à celle d'archevêque; mais ce ne fut pas pour longtems.

L'an 1464, Louis XI, roi de France, à qui il ne restait plus que Savone dans l'état de Gênes, la cède, avec tous ses droits sur Gênes, à François Sforce, duc de Milan, moyennant l'hommage. Sforce envoie des troupes qui, secondées par les principaux Génois, soumettent rapidement toute la côte occidentale de Gênes. Paul Frégose, abandonné, se retire par la mer, et le duc de Milan est proclamé souverain de Gênes avec solennité.

Les Génois demeurent tranquilles sous le règne de François Sforce, et sous celui de Galéas-Marie, son successeur; mais après la mort de ce dernier, les factions se réveillent. L'an 1477, celle des Fiesques, quoique sans chef, prend les armes; et, ayant soulevé la populace, elle crée *huit capitaines de la liberté*. Obietto de Fiesque arrive de Rome sur ces entrefaites, avec Paul Frégose et d'autres chefs de factions. Ils s'arrêtent aux environs de Gênes. Les troupes milanaises se présentent en même tems devant cette malheureuse ville. Mais Prosper Adorne, qui était dans cette armée, ayant trouvé moyen d'entrer dans Gênes, engage le peuple à mettre bas les armes. Pour sa récompense, il est nommé gouverneur de l'état. La duchesse régente de Milan ôte le gouvernement, en 1478, à Prosper Adorne, dont la fidélité lui était devenue suspecte. L'évêque de Côme arrive, le 25 juin, pour le remplacer. Les Génois se révoltent, et contraignent les Milanais de se renfermer dans le château. Robert de Saint-Severin, grand perturbateur de l'Italie, vient à l'appui des premiers; et, étant entré dans la ville le 26 juillet, il se concerte avec Adorne pour se mettre en état de faire tête à l'armée milanaise, qui était en marche sous les ordres du bâtard Sforce Visconti. Le 7 août (et non le 9), cette armée s'étant présentée devant celle des rebelles, le combat s'engage, et les derniers remportent une victoire complète. La duchesse de Milan, à cette nouvelle, fait offrir le gouvernement de Gênes à BAPTISTE FRÉGOSE. Il accepte la proposition; et étant entré dans Gênes, il veut profiter de la division des chefs des factions pour s'emparer de l'autorité. Son dessein lui réussit; mais au lieu de prendre le titre de gouverneur, il se fait nommer doge. Cette élection rétablit la tranquillité par la retraite de ceux qui ne l'approuvaient pas. Obietto de Fiesque étant rentré dans Gênes, l'an 1480, soulève une partie du peuple contre le doge. Les deux factions se livrent un combat sanglant le jour de Noël. Obietto périt dans l'action, et son parti met bas les armes.

L'archevêque PAUL FRÉGOSE, devenu cardinal, forme, en 1483, une conjuration avec plusieurs de ses parents pour déposséder Baptiste Frégose, son neveu. Le 25 novembre, l'ayant attiré dans son palais, il le retient prisonnier, l'oblige, sous de grandes menaces, à lui livrer les forteresses, et se fait le même jour proclamer doge. La soumission de Baptiste Frégose servit d'exemple à toute la ville, et assura à son oncle la jouissance paisible de son usurpation.

L'an 1487, les Florentins se rendent maîtres de Sarzane, que Frégose leur avait cédée, sans égard pour les conditions que la république de Gênes lui avait imposées, l'an 1421, en lui en accordant l'usufruit. La perte de cette place, qui était une des clefs de l'état de Gênes, afflige sensiblement le doge; craignant d'ailleurs que les Florentins, à la faveur des divisions qui commençaient à renaître parmi les Génois, ne fissent de plus grands progrès dans les terres de l'état, il se détermine à remettre Gênes sous la domination du duc de Milan. Les principaux Génois approuvent ce parti. On députe à Ludovic Sforce, régent du Milanez, pour traiter avec lui; et au retour de la députation, les bannières du duc Jean-Galeas-Marie sont arborées dans Gênes, dont Augustin Adorne est nommé gouverneur. L'an 1495, Charles VIII, roi de France, excité par les Frégoses et les Fiesques, fait une tentative infructueuse sur l'état de Gênes. La flotte qu'il avait envoyée sur les côtes de la république, est battue et pillée; son armée de terre, qui était sous les murs de la capitale, se retire en apprenant la nouvelle de cette défaite.

Sarzane, que Charles VIII avait obligé les Florentins de consigner entre ses mains, retourne, en 1496, sous la domination des Génois par l'abandon du comte Antoine de Luxembourg qui en était commandant.

Les Génois, l'an 1499, voyant Louis XII, successeur de Charles VIII, maître de Milan, lui envoient dans cette ville une ambassade pour se mettre sous la domination de la France.

L'an 1506, le peuple s'élève contre la noblesse, et pousse les choses au point que les nobles sont obligés de quitter la ville, abandonnant à la fureur de la populace leurs hôtels, qui furent pillés et saccagés. Philippe Ravestein, gouverneur pour le roi, fait de vains efforts pour éteindre cet incendie. Voyant son autorité méprisée, et la populace maîtresse du gouvernement, il quitte Gênes, le 26 octobre, pour retourner en France, après avoir pourvu le château d'une bonne garnison sous les ordres de Roccabertin, son lieutenant. Le départ de Ravestein rendit le peuple et les tribuns, qu'il s'était choisis, plus fiers et plus insolents. Favorisés sous main par le pape Jules II, comme on le reconnut par la suite, ils élurent pour doge PAUL DE NOVI, teinturier en soie, abattirent la bannière de France, et y substituèrent celle de l'empire. Louis XII, résolu de punir cette révolte, après avoir inutilement essayé de la calmer, passe les Alpes à la tête d'une armée, s'arrête quelques jours à Asti, et de là, continuant sa route par les gorges de l'Apennin, force les passages occupés par les rebelles, et entre dans Gênes, le 28 avril 1507, l'épée nue à la main, sans vouloir qu'on lui parle d'accommodement; mais bientôt les larmes des anciens, qui viennent lui demander grâce à genoux, le désarment. Il remet son épée dans le fourreau, pardonne au peuple, et se contente de lui imposer une taxe de trois cent mille écus, payable en quatorze mois, dont ensuite il lui remit le tiers. Après avoir changé le gouvernement, ordonné de bâtir une forteresse au cap du Phare, et condamné à mort quelques-uns des rebelles, il part le 14 mai, laissant pour gouverneur à Gênes, Rodolfe de Lannoi.

Le pape Jules II, l'ennemi le plus implacable de Louis XII, entreprend, l'an 1510, de faire révolter de nouveau les Génois. Déjà Colonne était dans le voisinage de Gênes avec les milices papales; déjà les galères des Vénitiens, après avoir pris Sestri et Chiavari, paraissaient devant cette ville, espérant y voir éclore le soulèvement que le pape y ménageait; mais rien ne branla, et les Génes ayant reçu divers secours, il fallut se retirer. Il en coûta cher, dit Muratori, à qui voulut s'en retourner par terre. Au commencement de septembre, le pape envoya contre Gênes une flotte plus nombreuse que la première. Il comptait que les Suisses viendraient en même tems lui donner la main pour assiéger la place; mais les Suisses ne parurent point, et les Génois, ayant armé un grand nombre de vaisseaux, donnèrent la chasse à ceux du pape.

L'an 1512, les affaires des Français ayant mal tourné en Italie, les Génois commencèrent à se dégoûter de leur domi-

nation. Jules II, qui entretenait ces dispositions par ses émissaires, détacha de l'armée de la ligue Jean Frégose, pour l'envoyer, avec quatre mille hommes, à Gênes. A son arrivée, le peuple se révolta contre les Français, qui n'eurent que le tems de se renfermer dans les forts. JEAN FRÉGOSE, peu de jours après, fut proclamé doge. L'an 1513, Louis XII ayant fait partir une flotte pour aller soumettre Gênes, les Adornes excitent un si grand tumulte dans la ville, que le doge a peine à sauver sa vie par la fuite. Gênes retourne à la France, et Antoine Adorne en est nommé gouverneur pour le roi. Louis Frégose était cependant toujours maître du château. Il était près de l'abandonner, lorsqu'il apprit la défaite des Français à la bataille de Novarre, donnée le 6 juin. Cette nouvelle ranima son courage et celui de ses partisans. Jean Frégose arrive avec une flotte devant Gênes, tandis qu'Octavien Frégose s'y rend par terre, à la tête de trois mille hommes, que le vice-roi de Naples lui avait fournis. Les Adornes, se voyant sans ressources, sortent de Gênes la nuit du 16 au 17 juin, et le lendemain, OCTAVIEN FRÉGOSE est proclamé doge par quatre cents citoyens. Peu de tems après, il assiége le fort de la Lauterne où les Français s'étaient retirés. La place, après une vigoureuse défense, se rendit le 26 août 1514, faute de secours. L'an 1515, François I, nouveau roi de France, traite avec le doge Frégose, et l'engage à lui remettre Gênes dont il le fait en même tems gouverneur en son nom.

Le marquis de Pescaire et Prosper Colonne, généraux de l'empereur, accompagnés des Fiesques et des Adornes, viennent se présenter, au mois de mai 1522, devant Gênes. Ils assiégent la place, chacun de son côté, avec deux corps d'armée séparés. Pierre Navarre, pour lors au service de la France, était arrivé dans la ville deux jours auparavant avec deux mille hommes d'infanterie, faisant espérer un renfort plus considérable. Le gouverneur, pour traîner l'affaire en longueur, négocie un accommodement avec Colonne; mais tandis qu'on est sur le point de conclure, le marquis de Pescaire fait donner l'assaut à la place, et y entre par la brèche, avec ses troupes, la nuit du 30 mai. Gênes fut pillée cette nuit et le jour suivant. On fit prisonnier Navarre et tous les officiers français. Octavien Frégose se rendit au marquis de Pescaire, qui l'emmena avec lui, selon les uns, qui le remit en liberté, suivant les autres, moyennant quinze mille ducats d'or. Quoi qu'il en soit, il mourut au bout de quelques mois. Nul doge avant lui n'avait gouverné la république avec autant de sagesse et d'équité.

ANTOINE ADORNE est élu doge trois jours après la prise de Gênes. Ayant fait venir de l'artillerie de Pise, il se rendit maître aisément des forts, dont les garnisons obtinrent la liberté de retourner en France.

Les Français, l'an 1527, étant rentrés en Italie, Pierre Navarre et César Frégose viennent bloquer Gênes par terre, tandis qu'André Doria, amiral de France, ferme l'entrée du port avec ses galères. La ville, pressée par la disette, et n'espérant point de secours, prend le parti de rentrer sous la domination de la France. En conséquence, elle ouvre ses portes aux Français, qui se contentent de piller le palais du doge, qu'ils trouvèrent vide; Antoine Adorne s'était retiré dans le château. Lautrec, général des Français, envoie Théodore Trivulce pour gouverner Gênes.

L'an 1528, Gênes change encore de maître. André Doria n'ayant pu obtenir, du roi de France, la liberté de sa patrie, passe au service de l'empereur, débauche Philippin, son neveu, pendant qu'Antoine Doria se saisit des galères du roi dans le port de Gênes. André, ayant ensuite surpris Gênes, avec cinq cents hommes, le 12 septembre, oblige Trivulce à se renfermer dans le château, dont il fait aussitôt le siége. Les Genois, ravis de cette révolution, courent, dans le même tems, assiéger Savone, que les Français avaient démembrée de l'état de Gênes. Les deux places se rendirent après une courte résistance: la première fut démolie, et le port de la seconde fut comblé. Le calme étant rendu à Gênes, pour anéantir à jamais les divisions et les factions entre les nobles et les plébeiens, on établit une nouvelle forme de gouvernement, qui a été trouvée si sage, qu'on n'y a rien changé jusqu'à nos jours: ce fut d'agréger aux vingt-huit familles les plus illustres (à l'exclusion des Adornes et des Frégoses), toutes les autres, tant nobles que plébéiennes, qui avaient été admises jusqu'alors aux honneurs et aux magistratures. De là vient, dit Muratori, qu'il y a tant de Doria, tant de Spinola, tant de Grimaldi, tant de Fiesques, etc. Quant au reste des citoyens, qui n'étaient que le plus petit peuple, il fut exclus du gouvernement. Il fut ensuite reglé qu'on élirait un doge tous les deux ans pour régir l'état, avec huit gouverneurs, et un conseil de quatre cents personnes. On élut sur-le-champ pour doge, UBERT CATANÉE. (Voyez *la liste de ses successeurs à la fin de cet article.*) André Doria fut nommé censeur pour sa vie. On lui érigea une statue, et il continua de servir l'empereur sur mer.

L'année 1547 s'ouvrit à Gênes par une scène des plus bruyantes. Cette ville, depuis dix-neuf ans, jouissait d'une grande tranquillité par les soins d'André Doria, que la considération personnelle qu'il s'était acquise avait rendu comme le maître à Gênes. Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagna, jeune homme plein d'esprit, de courage et d'ambition, voyait, avec un œil de jalousie, l'état et la fortune de ce grand homme. Mais ce qui le blessait encore davantage, c'était la prospérité de Jannetin Doria, son égal en âge, en richesses et en mérite, le bras droit d'André, son oncle, qui n'oubliait rien pour lui faire passer, avec ses biens, son crédit et son autorité. Irrité d'ailleurs par la fierté de Jannetin, moyen sûr de se faire haïr, Jean-Louis de Fiesque pratiquait, depuis long-tems, des intelligences avec la France, pour faire recouvrer à cette couronne la souveraineté de Gênes. Le duc de Parme, ennemi des Doria, était dans la confidence, et avait promis de fournir des troupes à Fiesque. Tout étant concerté dans le plus grand secret, celui-ci, la nuit du 1er. au 2 janvier 1547, après avoir introduit dans Gênes quelques centaines des plus hardis de ses vassaux bien armés, rassemble ses amis, leur fait adopter son dessein, et sort avec eux, suivi de ses gens. Sa première opération fut de s'emparer de la porte de l'Arc; de là, il envoie ses deux frères, Jérôme et Ottobon, pour se rendre maîtres de celle de Saint-Thomas. Jean-Louis court cependant à la Darse, pour mettre sous sa main les galères d'André Doria. Il y réussit: mais Jannetin, dont le palais était voisin du port, s'étant éveillé au bruit que faisaient les mariniers et les forçats, s'habille à la hâte, vient se présenter à la porte de Saint-Thomas, et demande impérieusement qu'elle lui soit ouverte. Pour toute réponse, on le perce de mille coups. Ce fut un miracle qu'on n'alla pas de là au palais d'André Doria, pour lui faire subir le même sort. Il était alors retenu dans son lit par la goutte. Ses domestiques entendant la populace, qui s'était jointe aux conjurés, crier partout, *liberté*, *Fiesque!* le prennent, le mettent sur une mule comme ils peuvent, et l'emmènent dans un château des Spinola. On attendait le retour du héros de la scène pour la compléter, en le conduisant au palais ducal; mais Jean-Louis de Fiesque n'était déjà plus. Il s'était noyé en passant sur une planche, pour aller à la capitane des galères. Lorsque sa mort fut divulguée, les conjurés perdirent courage; et quoique Jérôme, son frère, continuât de faire le brave, il se trouva tellement abandonné, qu'il eut peine à gagner son château de Montobbio. Il y fut pris avec les autres conjurés, et tous furent condamnés au dernier supplice. Ainsi finit la conjuration des Fiesques, qui, sans un coup singulier de la Providence, qui sait se jouer des mesures les plus sagement combinées, devait produire une révolution nouvelle dans l'état de Gênes.

L'an 1553, descente des Français et des Turcs, ligués ensemble, dans l'île de Corse, sous les ordres du marquis de

Termes. Ils soumettent en peu de tems toute l'île par la faible résistance des habitants, ennemis des Génois, leurs maîtres. Il n'y eut que Calvi et Bastie qui, étant assiégés, refusèrent de se rendre. Au mois de septembre, les Turcs ayant été rappelés par le sultan, le marquis de Termes passe en Provence pour y ramasser de nouveaux secours d'hommes et de munitions. Les Génois ne s'endormirent pas sur cette nouvelle entreprise des Français. Ayant rassemblé huit mille hommes d'infanterie, ils en donnent le commandement à André Doria, qui, bien qu'âgé de quatre-vingt-quatre ans, accepta cette commission par zèle pour la patrie. Il nomma pour son lieutenant Augustin Spinola, qu'il fit partir avec trois mille hommes pour aller au secours de Calvi assiégé par de Termes. Spinola contraignit, l'année suivante, le marquis de lever le siége de cette place. Doria et Spinola recouvrèrent ensuite la Bastie; après quoi ils allèrent faire le siége de San-Fiorenzo, qui fut vaillamment défendu par Jourdain des Ursins, à la tête de deux mille français. Le bonheur des Génois voulut que la flotte qui amenait de Marseille du secours au marquis de Termes, fut si maltraitée par la tempête, qu'une partie échoua vers Piombino, et l'autre reprit la route de Provence. Ce contre-tems obligea des Ursins à rendre San-Fiorenzo. Les hostilités continuèrent dans cette île, tantôt à l'avantage des Français, appuyés par les Corses, tantôt à celui des Génois, jusqu'à la paix de Cateau-Cambresis, conclue le 2 avril 1559, entre la France et l'Espagne. La France, par le traité, s'oblige de restituer aux Génois ce qu'elle leur avait pris dans l'île de Corse. San-Pietro, seigneur d'Ornano, chef des Corses rebelles, prit le parti de se retirer en France.

André Doria meurt, le 25 novembre 1560, à Gênes, dans sa quatre-vingt-quatorzième année. « Il fut, dit M. de Brequigni, un des plus grands capitaines et un des meilleurs hommes de mer de son tems; et ce qui ne se rencontre pas toujours dans les grands hommes, il fut peut-être le meilleur citoyen. »

L'an 1564, San-Pietro repasse en Corse et y excite une nouvelle révolution. Il soutient la guerre contre les généraux de la république pendant trois ans; mais il eut enfin le sort des rebelles. Au mois de janvier 1566, il fut tué dans une embuscade par Michel-Ange d'Ornano, son beau-frère, dont il avait étranglé la sœur Vannina, sa femme. En mourant, il dit : Je suis un barbare, Vannina est vengée. Alfonse d'Ornano, son fils, prit sa place, et fut reconnu pour capitaine-général par les rebelles. Il remporta quelques avantages sur les Génois. Mais, l'an 1568, Georges Doria, nouveau gouverneur de Corse, ayant fait publier une amnistie, les Corses, las de la guerre, revinrent à l'obéissance. L'an 1569, Alfonse, se voyant abandonné, retourne en France, où dans la suite il mérita, par ses services, le bâton de maréchal.

L'an 1575, disputes des anciens et des nouveaux nobles génois. Le réglement de 1528 avait été fait pour confondre ces deux classes; mais les anciens nobles avaient obtenu, en 1547, un nouveau réglement, qui leur accordait quelques prérogatives au-dessus des autres. Le refus qu'ils firent, en 1574, d'agréger au corps de la noblesse quelques familles plébéiennes, à qui leurs services semblaient avoir valu cet honneur, irrita les nouveaux nobles, et les porta à demander l'exécution pure et simple du réglement de 1528. Le peuple se déclara pour ces derniers, et l'on se prépara, de part et d'autre, à se faire justice par la voie des armes. Presque toutes les puissances de l'Europe s'entremirent pour apaiser ce différent, par la crainte que quelqu'une d'entre elles ne s'en prévalût pour s'assujettir l'état de Gênes. Elles y réussirent : le réglement de 1547 fut anéanti, l'an 1576, par les arbitres qu'elles nommèrent, et l'on autorisa les nouvelles agrégations des plébéiens au corps des nobles. Ce réglement rétablit le calme, et les Génois jouirent d'une paix constante au dehors et au dedans pendant les cinquante années qui suivirent.

La république, en 1624, acquiert de l'empereur le marquisat de Zuccarello. Cette acquisition irrite, contre les Génois, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui avait des prétentions sur ce marquisat. Il engage le roi de France et les Vénitiens à conclure une ligue avec lui contre les Génois. Ayant reçu d'Espagne un prompt secours, ils repoussent les ennemis, qui reperdent leurs conquêtes aussi promptement qu'ils les avaient faites. La même année (1625) le sénat institue le tribunal des inquisiteurs d'état sur le modèle de celui de Venise.

L'an 1627, Vachéro, riche plébéien, outragé par quelques nobles, forme le projet d'écraser toute la noblesse. Il va trouver le duc de Savoie pour lui faire part de son dessein : le duc l'encourage à le suivre, et lui promet sa protection. Vachéro, de retour à Gênes, s'attache tout ce que la ville a d'hommes déshonorés et perdus de dettes : il gagne, par des présents, des marchands, des artisans et même quelques nobles; il fait un grand amas d'armes, et n'oublie enfin aucune précaution pour se rendre maître du succès. Mais le secret est trahi par un des conjurés. Vachéro et ses principaux complices sont arrêtés. Le duc de Savoie, apprenant qu'on instruit leur procès, ne rougit pas de se déclarer l'auteur de la conjoration. Il fait les plus terribles menaces, si l'on exécute les coupables. Le sénat, persuadé que l'intérêt de l'état exige leur punition, condamne Vachéro et ses trois complices à perdre la tête. Le duc de Savoie, comme on s'y était attendu, sacrifie son ressentiment à sa gloire. (*Voy.* Charles-Emmanuel.)

L'an 1631, la paix est signée, dans le mois de novembre, à Madrid, entre Victor-Amedée, pour lors duc de Savoie, et la république de Gênes.

L'an 1672, conjuration de Raphael de la Torré, fils d'un célèbre jurisconsulte génois, concertée avec le duc de Savoie, contre la ville de Gênes. Elle est découverte par un des complices; la Torré prend la fuite, et les inquisiteurs de l'état confirment une sentence de mort, portée, l'année précédente, contre la Torré, pour crime de brigandage. Ce contre-tems n'empêcha pas le duc de Savoie d'exécuter le dessein qu'il avait formé de déclarer la guerre aux Génois. Il la fit avec beaucoup d'ardeur, mais avec très-peu de succès, jusques vers la fin de 1672. L'année suivante, la paix se fit, par la médiation du pape, du roi de France et du roi d'Espagne. La république conservait depuis long-tems un attachement invariable pour cette dernière puissance. La France en devint jalouse. La partialité des Génois pour les Espagnols s'étant manifestée plus ouvertement depuis la paix de Nimègue, Louis XIV s'en offensa. D'autres sujets de mécontentement que les Génois donnèrent à ce monarque, armèrent son bras pour les punir.

L'an 1681, la Torré, après avoir mené une vie errante en divers pays, employé les moyens les plus horribles, mais sans succès, pour se venger de ses ennemis, est assassiné à Venise par un inconnu.

L'an 1684, Louis XIV envoie devant Gênes, une flotte considérable, sous les ordres de M. du Quesne, accompagné du marquis de Seignelai, secrétaire d'état au département de la marine. Ce ministre, avant de commencer les hostilités, offrit la paix aux Génois à des conditions raisonnables, avec menaces de les bombarder. « Leur sénat, dit M. de Mabli, qui pouvait terminer cette affaire en livrant quatre de ses galères, en envoyant quatre de ses membres à Versailles pour faire satisfaction au roi et lui demander sa protection, se piqua malheureusement d'une fermeté qui ne pouvait durer. Il n'aurait pas tenté de mesurer ses forces avec celles de la France, si les grandes terres que la plupart des nobles possédaient dans le royaume de Naples, ne l'avaient forcé d'avoir des ménagements extrêmes pour la cour de Madrid. Les Français commencèrent le bombardement le 18 mai, et le 24, ils firent une descente, au nombre de quatre mille, sous la conduite du duc de Mortemart, dans le faubourg Saint-Pierre d'Arène, qui fut entièrement brûlé. » Le bombardement cessa le 28 mai, après avoir embrasé, renversé palais,

églises, monastères et quantité d'autres édifices. Il serait difficile de peindre la confusion et la désolation où cette superbe ville se trouva. La flotte, après cette expédition, retourne en Provence. Touché de compassion, le pape s'intéresse pour les Génois, et charge Ranucci, son nonce en France, de travailler à leur réconciliation avec le roi. La négociation fut longue; et il ne tint pas à la cour de Madrid qu'elle n'échouât. Ses émissaires firent tous leurs efforts pour détourner les Génois de donner à Louis XIV la satisfaction qu'il exigeait d'eux. Mais enfin, malgré les intrigues des Espagnols, l'accommodement fut signé à Versailles le 12 (et non le 22) février 1685. Il portait en substance, que la république congédierait les troupes espagnoles qui étaient dans ses terres, qu'elle supprimerait toutes les augmentations qu'elle avait faites dans sa marine depuis 1683, et que le doge, sans perdre sa dignité (dont la loi le déclare déchu dès qu'il est sorti de la ville) viendrait, avec quatre sénateurs, témoigner au roi la douleur que ressentait la république d'avoir encouru son indignation. Ce dernier article fut exécuté le 15 mai suivant. L'accueil que le roi fit au doge (François-Marie-Impériale) adoucit, en quelque sorte, l'humiliation du personnage qu'il était venu faire en France. Il partit le 28 du même mois, après qu'on lui eut montré tout ce que Paris et la cour offrent de plus curieux. On sait la réponse qu'il fit lorsqu'on lui demanda ce qu'il avait trouvé de plus singulier en France : *C'est de m'y voir.* Le jour de son départ, on lui porta, de la part du roi, le portrait de sa majesté, garni de diamans, avec deux tentures de tapisserie rehaussées en or.

La république acquiert de l'empereur, par contrat du 20 août 1713, le marquisat de Final, qui avait fait autrefois partie de ses domaines. La cour de Turin fut jalouse de cette acquisition, pour laquelle elle avait fait des offres plus avantageuses que celle du sénat de Gênes.

L'an 1730, soulèvement des Corses, occasioné par la dureté du gouvernement génois. Le sénat envoie, pour l'apaiser, Jérôme Veneroso, personnage fort estimé de ces insulaires, qu'il avait autrefois gouvernés avec beaucoup de sagesse et d'équité. Il sortait depuis deux ans du dogat, où son mérite avait acquis un nouveau lustre. Les mécontents le reçurent avec respect; mais un de leurs chefs ayant été arrêté et mis à mort, à l'insu de Veneroso, cet événement augmenta leur fureur, et fit échouer la négociation. Pompiliana, général des rebelles, prend Bastia par escalade, et met le feu aux maisons des principaux de la ville. Il est pris la même année par les Génois, et mis à mort secrètement. L'an 1731, les Génois, voyant les rebelles déjà maîtres de la plus grande partie de l'île, implorèrent le secours de la cour de Vienne. L'empereur leur envoie un renfort de trois mille hommes, commandés par le baron Wachtendunc. Cette troupe étant arrivée dans l'île le 9 août, dégagea la Bastie, bloquée par les rebelles. Mais, s'étant mise en devoir de les chasser des autres postes qu'ils occupaient, elle trouva des gens, dit Muratori, qui ne connaissaient pas la peur. Vers la mi-août, les Corses donnèrent aux Allemands deux échecs, qui obligèrent les Génois à demander un nouveau secours à l'empereur. Le 24 septembre, deux mille deux cents allemands s'embarquèrent à Gênes, et se rendirent à la Bastie. Il y eut entre les deux armées divers combats, où la victoire se déclara tantôt pour un parti, tantôt pour l'autre; mais, sur la fin d'octobre, les Allemands, en voulant passer à San-Pellegrino, tombèrent dans une embuscade, où ils perdirent plus de mille hommes, tant tués que blessés. Les maladies et les désertions achevèrent de ruiner ce corps.

L'an 1732, les Génois obtinrent de l'empereur un troisième renfort, plus considérable que les deux précédents, sous les ordres du prince Louis de Wurtemberg. Ce général s'appliqua moins à combattre les rebelles, qu'à négocier avec eux. Leur ayant fait proposer, le 17 et le 19 avril, une amnistie et un pardon général, sous la garantie de l'empereur, il engagea par là Giafféri, Ciaccaldi, Paoli et les autres chefs, à venir conférer en sa présence avec les ministres de la république. Les conférences s'ouvrirent à Corté, le 10 mai. Après avoir aplani les difficultés, on signa la paix à des conditions honorables pour les Corses. Les troupes allemandes commencèrent alors à reprendre la route de la Lombardie, chacun étant persuadé que les semences de discorde étaient entièrement étouffées. Mais on fut bien étonné, lorsque les chefs des Corses, étant venus faire leurs soumissions au gouvernement génois, furent arrêtés et mis en prison, par un ordre émané du sénat, pour servir d'exemple à la postérité. La cour de Vienne, instruite de ce traitement inattendu, envoya promptement des ordres pour mettre ces prisonniers en liberté. En vain le gouvernement allegua qu'ils s'étaient rendus indignes de la protection de l'empereur, pour avoir contrevenu aux conditions du traité de paix. Ce prince demeura ferme à exiger qu'ils fussent élargis, et ils le furent après plusieurs mois de prison.

L'an 1733, décret de l'empereur, donné le 16 mars, et publié sur la fin de mai, par lequel il confirme la capitulation accordée aux Corses par la république de Gênes. Les chefs des Corses aimèrent mieux s'expatrier que s'y soumettre; mais l'esprit de révolte ne sortit pas de l'île avec eux. Les Corses, voyant l'empereur occupé à défendre ses états d'Italie contre la France et l'Espagne, profitèrent de cette diversion pour exciter de nouveaux troubles. L'an 1734, le 11 avril, ils se rendent maîtres de Corté. Déterminés, l'an 1735, à s'affranchir pour toujours de la domination génoise, ils publient, le 30 janvier, un règlement pour l'établissement d'une république indépendante dans la Corse. Ciaccaldi, Paoli et Giafféri étaient alors de retour. Ils furent reconnus primats de la nouvelle république, avec le titre d'*altesse royale*.

L'an 1736, un vaisseau anglais, parti de Tunis, arrive au port d'Aléria, dont les rebelles étaient maîtres, et y débarque, vers la mi-mars, le fameux Théodore, baron de Newhof, avec une suite de quinze personnes. L'arrivée de cet étranger, dont la bonne mine, les largesses et les promesses enchantent les Corses, fait changer le système du gouvernement qu'ils avaient commencé d'établir. Il n'est plus question d'une république; on préfère la royauté; et, le 15 avril, Théodore est élu roi dans une assemblée générale, tenue à Alesano. Né dans le comté de la Marck, élevé en France, marié en Espagne, Théodore avait moins de fortune que de naissance, de projets et de talents. Son premier exploit militaire, après son couronnement, fut une entreprise sur la Bastie, où il échoua. Il fut plus heureux dans ses autres expéditions, et se trouva maître en peu de tems de toute l'île, à l'exception des principales places maritimes. Le 14 novembre (1736), il s'embarque pour aller former en Hollande une compagnie de commerce, qui serait intéressée à sa royauté. Les Corses, pendant son absence, continuent de lui être fidèles et de se défendre contre les Génois.

Théodore est arrêté vers le mois de juin 1737, à Amsterdam par ses créanciers : il trouve moyen de les satisfaire, et obtient son élargissement. Les Génois, convaincus par l'expérience que leurs forces seules ne suffisaient pas pour soumettre la Corse, implorent le secours de la France, qui se rend à leur demande après plusieurs mois de négociation. Six bataillons français, commandés par le comte de Boissieux, débarquèrent, le 5 février 1738, tant à la Bastie qu'à St.-Fiorenzo. M. de Boissieux étant mort le premier février 1739, fut remplacé par le marquis de Maillebois; qui, avec les nouveaux renforts qu'il reçut de la France, eut la gloire de pacifier la Corse en 1740. Les troubles se réveillèrent en 1742, et donnèrent de nouvelles inquiétudes aux Génois.

L'an 1743, un autre orage commence à menacer les Génois. Le 13 septembre, par le traité de Worms, l'impératrice-reine de Hongrie vend au roi de Sardaigne le marquisat de Final, que la république de Gênes, comme on l'a vu, avait acquis, le 20 août 1713, de l'empereur Charles VI, père de cette

princesse. Les Génois, après avoir fait des remontrances inutiles à la cour de Vienne, sur l'injustice de cette vente, se préparent à défendre le domaine qu'on veut leur enlever. L'an 1745, traité de la république avec les rois de France, d'Espagne et de Naples, par lequel ces trois puissances lui garantissent le marquisat de Final, moyennant la promesse qu'elle fait de joindre à leurs troupes un corps de dix mille hommes, avec un train d'artillerie. Le 27 septembre, une escadre anglaise bombarde Gênes, sans lui faire presque aucun mal. Elle va faire ensuite la même expédition sur Final et San-Remo, et vient à bout d'écraser ces deux places. L'an 1746, les Français et les Espagnols, en se retirant de l'Italie, laissèrent les Génois exposés à tout le courroux de leurs ennemis. Le 19 août, le comte de Brown arrive devant Novi, dont il se rend maître sans difficulté. Serravalle ne tient qu'une journée contre les attaques du roi de Sardaigne, qui pénètre de là jusqu'à Savone et à Final. L'armée autrichienne ayant forcé le pas de la Bocchetta, le premier septembre, s'avance jusqu'au faubourg de Saint-Pierre d'Arena, où, le 5, elle établit son quartier-général. Les Génois se voyant près d'être assiégés, députent, le 5 septembre, au marquis de Botta, général de l'armée, pour l'assurer de leur soumission envers l'impératrice-reine, et de la disposition où ils sont de garder une exacte neutralité. Le marquis ayant reçu favorablement les députés, se transporte le lendemain (6 du même mois) à Gênes, où il signe une capitulation assez douce; mais devenu maître de la place, il use de ses droits avec la dernière rigueur. Il fait prisonnière de guerre la garnison, exige que toutes les munitions et toute l'artillerie lui soient livrées, et impose une contribution de vingt-quatre millions aux Génois. Ses troupes, qu'il avait promis de contenir dans une exacte discipline, exercent impunément le brigandage partout où elles se trouvent.

De son côté, le roi de Sardaigne entre, le 19 septembre, dans Savone, dont il fait bloquer le château. Sept jours après, il oblige Final à capituler, et recouvre ensuite le comté de Nice, après que les Français ont repassé le Var. Le 25 octobre, M. Diffentaler, officier suisse, qui commandait à Vintimille, rend la place aux Piémontais, après la plus glorieuse défense. Cependant le peuple de Gênes, excédé par les mauvais traitements des Autrichiens, commençait à murmurer tout haut. Le 5 décembre, il éclate à l'occasion suivante. Les Autrichiens, voulant faire le siége d'Antibes, entreprennent d'enlever la superbe artillerie de la république. L'officier qui présidait à cet enlèvement, frappe de sa canne un génois pour le contraindre d'aider à dégager un mortier qui avait enfoncé la voûte d'un aqueduc. La populace aussitôt crie aux armes, et s'en étant fournie en enfonçant les boutiques des armuriers, elle poursuit les Allemands, et les oblige à se retrancher dans leurs postes. Le lendemain, s'étant donné des officiers, elle combattit en règle, et ses succès furent tels, que, le 10 décembre, les Allemands, avec le marquis de Botta, leur général, évacuèrent entièrement la ville, et se retirèrent en désordre à la Bocchéta, d'où ils repassèrent en Lombardie. Après cette expédition, les Génois voulurent tenter le secours de la citadelle de Savone, que les Piémontais continuaient d'assiéger; mais ce fut en vain. Le marquis Augustin Adorne, commandant de la place, n'ayant plus d'espérance de la sauver, se rendit le 19 décembre.

L'an 1747, les Autrichiens, au nombre de vingt ou vingt-deux mille hommes, sous les ordres du comte de Schullembourg, se mettent en marche, le 22 mars, pour rentrer dans l'état de Gênes. Les Génois leur disputent pied à pied tous les passages, et ne peuvent néanmoins les empêcher d'approcher de la capitale. Sur ces entrefaites, le duc de Boufflers, général français, arrive à Gênes le premier mai. Le secours qu'il amène, ceux qu'il fait espérer, les mesures qu'il concerte avec le sénat pour la défense, rassurent les habitants. Il repousse les attaques des ennemis, leur en livre lui-même plusieurs dans leurs différents postes, et presque toujours avec succès; mais tous ses efforts ne peuvent forcer les Allemands à lever le blocus qu'ils avaient formé. Ayant reçu leur artillerie par la mer, ils se disposaient à faire le siége de Gênes en règle, lorsque le roi de Sardaigne rappela ses troupes, qui étaient dans l'armée autrichienne. Ce prince en avait besoin pour les employer à la défense de ses états, menacés par l'armée française, qui avait passé le Var. Schullembourg se trouvant alors trop faible, prit le parti de retourner en Lombardie, et leva le blocus, non le 3, comme le bruit en courut alors en Italie, mais le 6 juillet. M. de Boufflers était mort de la petite vérole, le 2 du même mois, emportant dans le tombeau les regrets bien mérités des Génois. Il fut remplacé par le marquis de Bissi, auquel succéda, dans le mois de septembre, le duc de Richelieu. (*Voy.* Louis XV, *roi de France.*) Le 15 octobre, le duc se met à la tête de toutes les troupes auxiliaires, qu'il partage en trois colonnes, pour déloger les ennemis des postes qu'ils occupaient encore dans l'état de Gênes.

L'an 1748, au mois de janvier, le marquis de Roquépine, envoyé par ce général pour attaquer Varaggio, près Savone, occupé par les Piémontais, s'empare de ce bourg, dont il fait la garnison prisonnière, et l'abandonne ensuite, après en avoir fait détruire les murs. Le 18 février, affaire de Voltri, dans laquelle M. de Richelieu repousse vigoureusement le comte de Nadasti, qui attaquait ce poste, défendu par le marquis de Monti. La perte des Autrichiens, en cette occasion, fut considérable. Cependant ils firent encore, jusqu'à la paix, diverses tentatives contre Gênes, qui échouèrent par la valeur et les soins du général français. Le 28 octobre, la république de Gênes accède au traité d'Aix-la-Chapelle, dans lequel le roi exigea, préalablement à tout, qu'elle serait rétablie dans toutes les possessions qu'elle avait avant la guerre. Le sénat consacra sa reconnaissance envers sa majesté, dans la personne de ses généraux, en décernant une statue de marbre au duc de Richelieu, qui venait de recevoir le bâton de maréchal de France, en inscrivant dans le livre d'or de la noblesse génoise les deux branches de sa maison, le fils du feu duc de Boufflers, le marquis de Chauvelin, premier officier-général, sous leurs ordres, et le comte de Humada, qui avait commandé aussi sous leurs ordres un détachement espagnol; les deux premiers eurent permission, en outre, d'écarteler les armes de la république dans leur écusson.

Revenons aux affaires de la Corse. Les troubles avaient été assoupis, en 1744, par les soins du père Léonardo, célèbre missionnaire de l'ordre d'Alcantara: mais les ennemis de la république les avaient réveillés l'année suivante; et Dominique Rivarola, officier piémontais, assuré de leur secours, avait excité dans l'île une nouvelle révolte. Il prit la Bastie, le 20 novembre de la même année, San-Fiorenzo et San Pellégrino, l'an 1746, et perdit la Bastie peu de tems après. L'an 1748, il obtint des puissances alliées de puissants secours pour reprendre cette place; mais il mourut vers le mois de mars de cette année. Les rebelles lui ayant substitué Mario Matra, commencèrent au mois d'avril, le siége de la Bastie. Le chevalier Cumiana étant venu les joindre avec un corps de troupes autrichiennes et piémontaises, la place fut vivement attaquée; mais la belle défense de M. Ange Spinola, qui commandait à la Bastie, rendit inutiles les efforts des assiégeants, et les obligea de lever le siége le 28 mai. Les hostilités durèrent encore jusqu'au mois de septembre. Elles furent suspendues, vers le milieu de ce mois, par un armistice que M. de Cursai, commandant des troupes françaises dans l'île, fit publier de concert avec les chefs des rebelles et ceux des troupes auxiliaires. Depuis ce tems, la paix se rétablit insensiblement en Corse.

L'an 1754, les Corses s'assemblent en grand nombre près de Nebbio, et commencent à donner de l'inquiétude au gouvernement. Pascal Paoli se met à leur tête, et ils en viennent aux mains, dans le mois d'avril, avec les troupes génoises. Le

12 juin suivant, ils assiégent la tour de San-Pellégrino; trois jours après, ils sont obligés de se retirer.

L'an 1757, le roi de France, à la prière des Génois, envoie, dans le mois de janvier, des troupes dans l'île de Corse, sous le commandement du marquis de Castries : les rebelles offrent au roi de Prusse de se rendre ses sujets, et ce prince a la générosité de le refuser. L'an 1760, le pape, à la demande des rebelles de Corse, et malgré les representations de la republique, envoie M. César Cresconzio de Angelis, évêque de Segni, en qualité de visiteur apostolique dans cette île. Le senat defend à tous les évêques et aux religieux de Corse, d'avoir aucune communication avec ce prelat, et fait publier un ban pour l'arrêter et l'amener à Gênes. Pascal Paoli s'établit à Corte, dont il fait sa place d'armes.

L'an 1762, Cottoni, l'un des chefs des Corses rebelles, tombe, par un stratagème, entre les mains d'un détachement des troupes de la république. En plusieurs occasions, il avait fait expirer, dans des fours ardents, divers partisans de la république. On fait subir à ce barbare le même traitement.

L'an 1763, le sieur Matra, général des troupes de la république en Corse, ayant attaqué, le 18 juillet, les rebelles dans le retranchement de Furiani, est repoussé avec perte de trois cents hommes. Les religieux Servites sont chassés des etats de la république, le 19 septembre, sur le refus persévérant que leur général faisait de rappeler de Corse le visiteur qu'il y avait envoyé.

L'an 1764, Pascal Paoli se rend maître, par trahison, de la tour de l'île de Ciraglia, qui est a la pointe de l'île de Corse, et du poste important de Brando.

L'an 1765, Paoli échoue, vers la mi-novembre, dans le projet qu'il avait forme de surprendre la Bastie et de saccager la place. L'an 1767, les Corses rebelles font une descente, le 7 fevrier, dans l'île de Capraia, près des côtes de Toscane, appartenante à la république, soumettent toute l'île, à l'exception de la forteresse qui soutient un siege, et se rend enfin le 29 mai.

L'an 1768, le 15 mai, traité de la république avec le roi de France, par lequel elle remet la Corse a ce monarque, en nantissement des depenses que la France a faites et doit faire pour la réduction de cette île.

L'an 1769, le comte de Vaux arrive en Corse, le 9 avril, pour achever de soumettre les rebelles, sur lesquels le marquis de Chauvelin et le comte de Marbœuf avaient deja remporte plusieurs avantages. Il avait eté precedé dans cette île par trente huit bataillons et deux légions, et fut suivi des quatre bataillons du régiment Dauphin, qui arrivèrent dans les premiers jours de mai. Etant allé camper à Olleta, en présence des ennemis, il les attaque le 5 mai, s'empare du camp de San-Nicolas, et les debusque, le 7, des hauteurs de Lento, où il établit son quartier général. Le 8 du même mois, les Corses ayant attaqué le camp des Français, sont repoussés avec perte, et, le 21, M. de Vaux entre dans Corté. Ayant passé, le 5 juin, la rivière de Vecchio sous le feu des ennemis, il arrive, le 7, à Bogognano. Le 13, Paoli s'embarque, avec ses compagnons, à Porto-Vecchio, sur un bâtiment portant pavillon anglais, et le lendemain, le comte de Vaux part de Bogognano pour aller recevoir les soumissions du reste des Pièves de l'île.

Pour les événements postérieurs concernant l'état de Gênes, qui s'est érigé en république le 4 juin 1797, sous le nom de *République Ligurienne*, et qui, depuis 1815, fait partie de la monarchie Sarde, voyez la chronologie qui se trouve à la fin de cet ouvrage.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES DOGES BIENNAUX DE GÊNES DEPUIS 1528.

Ubert Catanéo	12 décembre	1528.	Jean-Baptiste Gentilé	19 octobre	1577.
Baptiste Spinola	4 janvier	1531.	Nicolas Doria	20 octobre	1579.
Baptiste Lomellini	4 janvier	1533.	Jérôme de Franchi	21 octobre	1581.
Christ. Grimaldi Rosso	4 janvier	1535.	Jérôme Chiavari	4 novembre	1583.
Jean-Baptiste Doria	4 janvier	1537.	Ambroise di Negro	8 novembre	1585.
André Giustiniani	4 janvier	1539.	David Vacca	14 novembre	1587.
Léonard Catanéo	4 janvier	1541.	Baptiste Negroné	20 novembre	1589.
André Centurioné	4 janvier	1543.	Jean-Augustin Giustiniani	25 novembre	1591.
Jean-Baptiste Fornari	4 janvier	1545.	Antoine Grimaldi Ceba	27 novembre	1593.
Benoît Gentilé	4 janvier	1547.	Mathieu Senaréga	5 décembre	1595.
Gaspard Grimaldi	4 janvier	1549.	Lazare Grimaldi Ceba	10 décembre	1597.
Luc Spinola	4 janvier	1551.	Laurent Sauli	22 février	1599.
Jacques Promontorio	4 janvier	1553.	Augustin Doria	24 février	1601.
Augustin Pinello	4 janvier	1555.	Pierre de Franchi	26 février	1603.
Pierre-Jean Ciarega Cibo	4 janvier	1557.	Luc Grimaldi	1 mars	1605.
Jérôme Vivaldi	4 janvier	1559.	Sylvestre Invréa	3 mars	1607.
Paul-Baptiste Guidicé Calvo	4 janvier	1561.	Jérôme Asséréto	22 mars	1607.
Baptiste Cicala Zoaglio	4 octobre	1561.	Augustin Pinello	1 avril	1609.
Jean-Baptiste Lercaro	7 octobre	1563.	Alexandre Giustiniani	6 avril	1611.
Octavien Gentilé Oderico	11 octobre	1565.	Thomas Spinola	21 avril	1613.
Simon Spinola	15 octobre	1567.	Bernard Clavarezza	23 avril	1615.
Paul Monéglia Giustiniani	2 octobre	1569.	Jean-Jacques Impérialé	29 avril	1617.
Giannotto Lomellini	10 octobre	1571.	Pierre Dorazzo	2 mai	1619.
Jacques Durazzo Grimaldi	16 octobre	1573.	Ambroise Doria	4 mai	1621.
Prosper Fatinanti Centurioné	17 octobre	1575.	Georges Centurioné	25 juin	1623.

Frédéric de Franchi	25 juin	1623.
Jacques Lomellini	16 juin	1625.
Jean-Luc Chiavari	28 juin	1627.
André Spinola	29 juin	1629.
Léonard Torré	30 juin	1631.
Jean-Etienne Doria	9 juillet	1633.
Jean-François Brignolé	11 juillet	1635.
Augustin Pallavicini	13 juillet	1637.
Jean-Baptiste Durazzo	28 juillet	1639.
Jean-Augustin de Marini	4 août	1641.
Jean-Baptiste Lercaro	4 juillet	1643.
Luc Giustiniani	21 juillet	1645.
Jean-Baptiste Lomellini	24 juillet	1646.
Jacques de Franchi	6 août	1648.
Augustin Centurioné	23 août	1650.
Jérôme de Franchi	8 novembre	1652.
Alexandre Spinola	9 octobre	1654
Jules Sauli	12 octobre	1656.
Jean-Baptiste Centurioné	15 octobre	1658.
Jean-Bernard Frugoni	28 octobre	1660.
Antoine Invréa	29 mars	1661.
Etienne Mari	12 avril	1663.
César Durazzo	18 avril	1665.
César Gentilé	10 mai	1667.
François Garbarini	18 juin	1669.
Alexandre Grimaldi	27 juin	1671.
Augustin Saluzzo	5 juillet	1673.
Antoine Passano	11 juillet	1675.
Gianettino Odoné	16 juillet	1677.
Augustin Spinola	29 juillet	1679.
Luc-Marie Invréa	13 juillet	1681.
François-Marie Impérialé Lercaro	18 août	1683.
Pierre Durazzo	23 août	1685.
Luc Spinola	27 août	1687.
Oberto Torré	31 août	1689.
Jean-Baptiste Cattanéo	4 septembre	1691.
François-Marie Invréa	9 septembre	1693.
Bendinelli Négroné	16 septembre	1695.
François Sauli	19 septembre	1697.
Jérôme Mari	3 juin	1699.
Frédéric de Franchi	8 juin	1701.
Antoine Grimaldi	7 août	1703.
Etienne-Honoré Féretto	12 août	1705.
Dominique-Marie Mari	9 septembre	1707.
Vincent Durazzo	14 septembre	1709.
François-Marie Impérialé	17 septembre	1711.
Jean-Antoine Giustiniani	22 septembre	1713.
Laurent Centurioné	26 septembre	1715.
Benoît Viali	30 septembre	1717.
Ambroise Impérialé	3 octobre	1719.
César de Franchi	8 octobre	1721.
Dominique Negroné	13 octobre	1723.
Jérôme Vénéroso	18 janvier	1726.
Luc Grimaldi	22 janvier	1728.
François-Marie Balbi	25 janvier	1730.
Dominique-Marie Spinola	29 janvier	1732.
Jean-Etienne Durazzo	3 février	1734.
Nicolas Cattanéo	7 février	1736.
Constantin Balbi	11 février	1738.
Nicolas Spinola	16 février	1740.
Dominique-Marie Canevaro	20 février	1742.
Laurent Mari	27 février	1744.
Jean-François-Marie Brignolé	28 février	1746.
César Cattanéo	5 mars	1748.
Augustin Viali	10 mars	1750.
Etienne Lomellini	29 mars	1752.
Jean-Baptiste Grimaldi	7 juin	1752.
Jean-Jacques-Etienne Vénéroso	11 juin	1754.
Jean-Jacques Grimaldi	22 juin	1756.
Mathieu Fransone	22 août	1758.
Augustin Lomellini	10 septembre	1760.
Rudolphe Brignolé Salé	21 novembre	1762.
Marie Gaëtan de la Rovéré	29 janvier	1765.
Marcellin Durazzo	3 février	1767.
Jean-Baptiste Negroné	16 février	1769.
Jean-Baptiste Cambiaso	15 avril	1771.
Alexandre-Pierre-François Grimaldi	26 janvier	1773.
Brizio Giustiniani	21 janvier	1775.
Joseph Lomellino	4 février	1777.
Jacques-Marie Brignolé	6 mars	1779.
Marc-Antoine Gentilé	8 mars	1781.
Jean-Baptiste Airoli	6 mai	1783.
Jean-Charles Pallavicini	6 juin	1785.
Raphael Ferrari	4 juillet	1787.
Aleram Pallavicini	30 juillet	1789.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES PRINCES DE MONACO.

La principauté de Monaco, située entre Nice et l'état de Gênes, renferme trois villes, Monaco, que l'on croit être le *Portus Monœci* de Ptolémée, Roquebrune et Menton. Elle est, depuis 1641, sous la protection de la France, par le traité, dit de Péronne, arrêté entre le roi Louis XIII et Honoré II, prince de Monaco; traité en exécution duquel le roi de France fournit et entretient dans cette place une garnison française sous le commandement du prince de Monaco. On n'a rien encore de bien certain sur l'origine de cette principauté, ni sur celle de l'illustre maison de Grimaldi, qui l'a possédée, à ce qu'il paraît, depuis son origine.

GRIMALDI IV.

Grimaldi IV, fils d'Otbert, est celui par qui nous commencerons, sans préjudice d'une plus haute antiquité, la chronologie historique des princes de Monaco. Il fut, suivant Venasco, amiral de la flotte des croisés, qui emportèrent le port de Damiette, le 25 août de l'an 1218, et la ville le 5 novembre de l'année suivante. Grimaldi mourut dans cette expédition, selon Chazot; d'autres le font vivre jusqu'en 1240, et d'autres jusqu'en 1244. D'Oriette, son épouse, fille de Merle de Castre, il eut trois fils, François, qui suit; Dévot Grimaldi, qu'on fait mal à propos évêque de Grasse, comme le prouve D. de Sainte-Marthe, et Luchin Grimaldi, tige des marquis de Mandinio de Naples, et des Grimaldi de Séville.

FRANÇOIS GRIMALDI.

François Grimaldi, fils et successeur de Grimaldi IV, s'attacha au pape Innocent IV, dans les démêlés de ce pontife avec l'empereur Frédéric II. Il se rendit redoutable aux Gibelins, sur mer et sur terre. Charles d'Anjou, frère de saint Louis, le nomma gouverneur de son comté de Provence, l'an 1265, en partant pour aller prendre possession du royaume de Naples. On met sa mort en 1275. Il avait épousé Aurélie de Caretto, dont il eut Rainier, qui suit; Antoine Grimaldi, duquel on fait descendre les barons et les comtes de Beuil; Antoine Grimaldi; et deux autres fils.

RAINIER I.

1275. Rainier I succède à François Grimaldi, son père. Il servit avec honneur Charles II, roi de Naples, contre les Siciliens révoltés, et arma pour lui, suivant quelques historiens, dix galères à ses dépens. Sa mort est placée en l'an 1300. Spécieuse de Caretto, son épouse, fille du marquis de Final, lui donna un fils de même nom que lui.

RAINIER II.

1300. Rainier II, chevalier, seigneur de Cagne et de Villeneuve, devient le successeur de Rainier I, son père, dans la principauté de Monaco. L'an 1304, il combattit contre les Flamands à la bataille de Mons en Puelle. La même année, au plus tard, le roi Philippe le Bel le fit amiral de France. Il fut la terreur du parti des Gibelins en Italie, et aida de ses troupes, tant sur mer que sur terre, les rois de Naples, Charles II et Robert, son fils. Ce prince mourut l'an 1330, laissant de Marguerite Ruffo, des comtes de Sinople, qu'il avait épousée en 1314, Charles, qui suit; Antoine, tige des seigneurs d'Antibes et de Corbon; et Lucien, qui fut chambellan de Jeanne, reine de Naples.

CHARLES.

1330. Charles I, fils et successeur de Rainier II, mérita, par diverses actions d'éclat, le surnom de Grand. Il rendit au roi Philippe de Valois, des services importants, qui lui méritèrent une rente perpétuelle de mille livres, que le roi lui assigna, l'an 1343, sur la sénéchaussé de Baucaire, autant de pension viagère sur la clavèrie d'Aiguesmortes. Il se trouvait en même tems amiral de France et de Gênes, ce qui lui donna occasion de se distinguer sur mer, et contre les Anglais, ennemis de la France, et contre les Catalans, qui faisaient la guerre aux Gênois. L'an 1346, il acheta les seigneuries de Menton, de Roquebrune et de Castillon. Charles mourut en 1363. Luchine, fille de Gérard Spinola, lui donna six enfants, dont l'aîné, Rainier, lui succéda.

RAINIER III.

1363. Rainier III, prince de Monaco, chambellan du roi Charles V, vint en France, du vivant de son père, pour servir ce prince dans ses guerres. Charles le nomma son amiral sur la Méditerranée, et Jeanne I, reine de Naples, son lieutenant-général en Provence. Les pensions qu'il reçut de ces deux couronnes sont des témoignages des grands services qu'il leur rendit. Le pape Urbain VI, connaissant sa valeur, lui envoya Jean Serra, son nonce, pour implorer son secours contre Clément, son rival. L'an 1395, pendant son absence, les barons de Beuil s'emparèrent de Monaco. Ils en restèrent maîtres sept ans; mais, l'an 1402, Rainier y rentra avec le secours du maréchal de Boucicaut, gouverneur de Gênes. L'an 1406, il reçut dans cette ville le pape Benoît XIII. Rainier mourut l'an 1407, laissant d'Isabelle d'Assenaria, sa femme, quatre fils et deux filles.

JEAN.

1407. JEAN, fils aîné de Rainier III, et son successeur, surpassa son père, suivant quelques historiens, par la célébrité de ses exploits. L'an 1427, il prit parti pour le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, dans la guerre qu'il avait avec les Vénitiens, et gagna sur ceux-ci une grande bataille navale sur le Pô. On lui attribue aussi plusieurs avantages maritimes remportés sur les Catalans. Il mourut, l'an 1454, laissant de POMELINE, son épouse, fille de Thomas Fulgose, trois fils, dont l'aîné lui succéda.

CATALAN.

1454. CATALAN, successeur de Jean Grimaldi, son père, épousa BLANCHE DE CARETTO, fille du marquis de Final, et mourut, l'an 1457, ne laissant qu'une fille, qui suit.

CLAUDE.

1457. CLAUDE, fille et unique héritière de Catalan Grimaldi, épousa, l'an 1457, du vivant de son père, ou, selon d'autres, après sa mort, LAMBERT GRIMALDI, son parent, seigneur d'Antibes. Lambert acquit, en 1463, la seigneurie de Vintimille. Il aida, de ses troupes et de ses vaisseaux, René, roi de Naples. Le roi de France, Charles VIII, le nomma gouverneur de toute la côte du Ponent de Gênes. Il mourut en 1493, laissant de sa femme, morte en 1491, neuf enfants, dont l'aîné, Lucien, lui succéda.

LUCIEN.

1493. LUCIEN, fils aîné de Lambert, et son successeur, fut revêtu de la charge de grand-chambellan de France. Il soutint, dans Monaco, l'an 1506, un siége long et opiniâtre contre les Génois et les Pisans, qui furent obligés de le lever. Il reprit ensuite, sur eux, Menton et Roquebrune, dont ils s'étaient emparés. L'an 1525, il fut tué par Barthelemi Doria, marquis de Dolceaqua, son neveu, laissant d'ANNE DE PONTEVEZ, sa femme, Honoré, qui suit.

HONORÉ I.

1525. HONORÉ I, successeur de Lucien, son père, fut mis, par son oncle, sous la protection de l'empereur Charles-Quint, qu'il servit utilement dans ses guerres. Il combattit, sous les yeux de ce prince, en 1535, à la prise du fort de la Goulette et à celle de Tunis. Il signala pareillement son courage, à la tête de ses galères, à la bataille de Lépante, donnée contre les Turcs, le 7 octobre 1571. Ce prince mourut, l'an 1581, laissant d'ISABELLE GRIMALDI, sa cousine, qu'il avait épousée en 1545, sept ou huit enfants, dont l'aîné lui succéda.

CHARLES II.

1581. CHARLES II, prince de Monaco, pensionnaire de Philippe II, roi d'Espagne, repoussa les Français de la forteresse de Monaco, qu'ils avaient attaquée en 1584. Il mourut, en 1589, sans avoir été marié.

HERCULE.

1589. HERCULE, troisième fils d'Honoré Grimaldi, prince de Monaco, succède à Charles, son frère, dans cette principauté. L'an 1596, il conserva, par sa valeur et son habileté, la forteresse de Monaco, dans une attaque imprévue des Français. L'an 1604, il fut assassiné par quelques-uns de ses sujets, suscités, à ce qu'on croit, par des étrangers. MARIE, fille de Claude Lando, prince du saint empire et de Valdétare, qu'il avait épousée, l'an 1595, lui donna six enfants, dont l'aîné lui succéda.

HONORÉ II.

1604. HONORÉ II succède, sous la tutelle de Frédéric Lando, son oncle maternel, à son père Hercule, dans la principauté de Monaco. Pendant sa minorité, Frédéric, son tuteur, eut l'imprudence de recevoir garnison espagnole dans Monaco, croyant, par là, mieux assurer l'autorité de son pupille. Honoré, devenu majeur, s'aperçut que ses protecteurs voulaient se rendre les maîtres et le gouverner à leur gré : il dissimula, il composa avec ses oppresseurs, tant qu'il ne vit pas de jour à pouvoir se tirer de la servitude. Mais, l'an 1641, ayant fait proposer à Louis XIII, roi de France, de le prendre sous sa protection, ce monarque l'y reçut aux conditions qui furent réglées par le traité conclu à Péronne, le 17 septembre de la même année. Ce qui mérite d'être surtout remarqué, c'est que pour le dédommager de la perte de ses terres, situées dans le royaume de Naples et le duché de Milan, qui ne devaient pas manquer d'être confisquées par les Espagnols, le roi lui donna en propriété, pour lui et ses descendants, avec titre de pairie, le duché de Valentinois, avec la baronnie de Buis en Dauphiné, les seigneuries de Baux et de Saint-Remi en Provence, la baronnie de Calvinet en Auvergne, et le comté de Cardalet en Lyonnais. L'an 1642, ce traité n'étant point encore public, le prince Honoré, secondé d'Hercule, son fils, et de quelques-uns des siens, attaque, au milieu de la nuit, la garnison espagnole qui occupait sa citadelle, et l'oblige à évacuer la place. Ce prince mourut, le 10 janvier 1662, âgé de soixante-trois ans. Il avait épousé HIPPOLYTE, fille de Théodore-Charles Trivulce, qui lui donna Hercule, dont on vient de parler, mort d'un accident, l'an 1651, à l'âge de vingt-sept ans, laissant un fils, qui suit, et trois filles, dont la seconde, Thérèse-Marie, épousa, en 1672, François Sigismond d'Est.

LOUIS GRIMALDI.

1662. LOUIS GRIMALDI, fils d'Hercule et d'Aurélie Spinola, succède au prince Honoré, son aïeul. L'an 1666, il se distingue au combat du Texel, donné entre la flotte hollandaise, dans laquelle il était, et celle des Anglais. L'an 1699, il est envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire; il y meurt le 3 janvier 1701. Ce prince avait épousé, le 30 mars 1660, CATHERINE-CHARLOTTE DE GRAMONT, (morte à Paris, le 4 juin 1678), dont il eut deux fils, Antoine, qui suit, et Honoré, archevêque de Besançon, en 1725, qui donna sa démission, le 12 juin, et mourut à Paris, le 16 février 1748; avec quatre filles, dont la troisième, Anne-Hippolyte, épousa, le 18 janvier 1696, Charles de Crussol, duc d'Uzès.

ANTOINE.

1701. ANTOINE, né le 27 janvier 1661 (et non 1667, comme le marque le P. Anselme), marie, le 14 juin 1688, à MARIE DE LORRAINE, fille de Louis, comte d'Armagnac, avait donné des preuves de sa valeur en différentes occasions, lorsqu'il succéda au prince Louis, son père. L'an 1715, le 20 octobre, il marie Louise-Hippolyte, sa fille aînée, à Jacques-François-Léonor, chef des nom et armes de l'ancienne maison de Goyen-Matignon, de Bretagne, lequel fut substitué aux nom et armes de Grimaldi, et prit dès lors le titre de duc de Valentinois; duché qui avait été érigé et cédé au prince de Monaco, par Louis XIII, en conséquence du traité de Péronne. L'an 1724, la princesse Marie termine ses jours le 20 octobre. Le prince son époux la suivit au tombeau, le 20 février 1731, laissant d'elle, outre sa fille aînée, Marguerite-Camille, mariée, en 1720, à Jean-Alfonse de Gand, prince d'Isenghien.

LOUISE-HIPPOLYTE.

1731. LOUISE-HIPPOLYTE, fille aînée d'Antoine Grimaldi et de Marie de Lorraine, succède à son père dans la principauté de Monaco. Elle ne régna que dix mois et quelques jours, étant morte le 29 décembre 1731. De son mariage avec Jacques-François-Léonor de Goyon-Matignon, elle eut huit enfants, dont trois étaient vivants en 1770; savoir, Honoré-Camille-Léonor, qui suit; Charles-Maurice, comte de Valentinois, grand d'Espagne de la première classe, né le 4 mai 1727; et Charlotte, religieuse à la Visitation de Paris.

HONORÉ-CAMILLE-LÉONOR.

1731. HONORÉ-CAMILLE-LÉONOR, né le 10 septembre 1720, succède à Louise-Hippolyte Grimaldi, sa mère, sous la tutelle et administration de Jacques-François-Léonor, son père. L'an 1746, il combat à la tête du régiment de son nom, à la bataille de Rocoux, et y est dangereusement blessé. L'année suivante, le 2 juillet, son cheval est tué sous lui d'un coup de boulet à la bataille de Lawfeld. L'an 1751, il devient possesseur du duché de Valentinois par la mort de son père, arrivée le 23 avril. L'an 1757, il épouse MARIE-CATHERINE BRIGNOLÉ, fille de Joseph-Marie Brignolé, frère de Jean-François Brignolé-Salé, doge de Gênes. L'an 1760, il termine la contestation de territoire, qui subsistait depuis plusieurs siècles, entre la communauté de la Turbie, au comté de Nice, et celle de Monaco, par traité conclu avec le roi de Sardaigne, les 18 et 24 novembre, pour les limites de cette frontière. Ce prince a laissé deux fils, Honoré-Charles-Maurice-Anne, qui suit; et Joseph-Marie-Jérôme-Honoré, né le 10 septembre 1763, marié, le 6 avril 1782, à mademoiselle de Choiseul Stainville, dont il a eu: 1°. Honorine, née le 22 avril 1784; 2°. Athénaïs, née le 22 juin 1786.

HONORÉ-CHARLES-MAURICE-ANNE.

.... HONORÉ-CHARLES-MAURICE-ANNE, duc de Valentinois, prince de Monaco, né le 17 mai 1758, épousa, le 14 juin 1777, LOUISE-FÉLICITÉ-VICTOIRE, fille de Louis-Marie Gui, duc d'Aumont, pair de France. Il en a eu deux fils, Honoré-Gabriel, qui suit; et Tancrède-Florestan-Roger-Louis, né le 10 octobre 1785.

HONORÉ-GABRIEL.

.... HONORÉ-GABRIEL, duc de Valentinois, prince héréditaire de Monaco, né en 1778, a été nommé pair de France, le 4 juin 1814.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS, MARQUIS;

GOUVERNEURS ET GRANDS-DUCS DE TOSCANE.

LA Toscane (*Tuscia*), dont l'étendue est de quarante lieues de long sur trente de large, a pour bornes, au nord, le Modénois, le Bolonez et la Romagne; au midi, cette partie de la Méditerranée, qu'on appelle la mer de Toscane; à l'orient, le duché d'Urbin; à l'occident, la mer de Gênes et l'état de Lucques. Elle faisait anciennement partie de l'Etrurie ou du pays des Etrusques, peuples si puissants avant le tems des Romains, dit M. de la Lande, qui donnèrent leur nom aux deux mers d'Italie, dont l'une s'appelait *mare Tuscum*, et l'autre, *mare Adriaticum*, du nom d'une de leurs colonies, dite *Hadria*, dans l'Abruzze. Ils s'étendirent ensuite, ajoute-t-il, au-delà du Pô et jusqu'aux Alpes dans toute la Lombardie; mais leur puissance déchut à mesure que Rome s'éleva: enfin les Etruriens, après de longues guerres contre les Romains, furent subjugués l'an 280 avant Jésus-Christ. La Toscane demeura soumise à l'empire romain, jusqu'à l'invasion des Barbares vers la fin du 5e. siècle. Sous le règne des Goths, qui dura environ soixante ans, elle fut gouvernée par un préfet de cette nation. Les Lombards, ayant conquis la Toscane sur les Goths, en 568, nommèrent, pour la régir, des ducs amovibles, qui s'éteignirent, en 774, avec le royaume de Lombardie. Charlemagne, destructeur de cette monarchie, soumit la Toscane à des comtes, ainsi qu'on le voit par l'histoire d'Eginhard, chancelier de ce prince, et par un document conservé dans les archives de l'église de Lucques. (Busching.) Aux comtes, sous le règne de Louis le Débonnaire, succédèrent des marquis, chargés de garder les différentes marches de la Toscane. C'est par ces officiers, qualifiés quelquefois aussi ducs, que nous allons commencer la liste des gouverneurs de Toscane.

BONIFACE I.

BONIFACE I, (IIe. du nom, comte de Lucques), peut être regardé comme le premier marquis de Toscane, au jugement de Muratori. L'an 828, les Sarrasins d'Afrique ayant tenté une descente en Corse, Boniface fut chargé, par l'empereur Louis le Débonnaire, d'armer pour leur donner la chasse. Il prit avec lui quelques troupes de Toscane, équipa une petite flotte, avec laquelle il tourna autour de l'île; et, n'ayant rencontré aucun vaisseau des ennemis, il passa en Afrique, y débarqua entre Utique et Carthage, livra plusieurs petits combats aux Infidèles, qui étaient accourus à la défense de leurs côtes, et se rembarqua pour l'Italie, avec quelque perte. L'an 834, il fut du nombre des seigneurs qui ramenèrent l'impératrice Judith,

de Tortone, où Lothaire l'avait reléguée, à Aix-la-Chapelle, où l'empereur, son époux, l'attendait. Boniface, ayant encouru, par là, l'indignation de Lothaire, prit le parti de se retirer en France. On ne sait si, dans la suite, il recouvra son gouvernement; mais il est certain qu'il eut pour successeur, soit de son vivant, soit après sa mort, Adalbert, son fils.

ADALBERT I.

ADALBERT I, fils de Boniface et de Berthe, est annoncé pour duc et marquis de Toscane, dans plusieurs monuments, en 847, et devait l'être alors depuis quelques années. Il servit avec zèle et succès l'empereur Louis II, qui lui donna, pour le récompenser, quelques comtés en Provence. L'an 878, Carloman, roi de Bavière et d'Italie, ayant appris, du fond de la Bavière, où il était malade, que le pape Jean VIII traversait sourdement les desseins qu'il avait sur la couronne impériale, alors vacante, pour la faire passer sur la tête du roi de France, ce prince écrivit à Lambert, marquis de Spolette, et à Adalbert, marquis de Toscane, pour les engager à faire changer le pape de dispositions. Les deux marquis, s'étant rendus à Rome, se saisirent du pape, le retinrent sous bonne garde, et obligèrent les Romains à prêter serment de fidélité à Carloman. On ne voit point, dit Muratori, quel fut le prétexte d'une pareille violence, Carloman n'étant point empereur, et Rome, avec son duché, n'ayant jamais été comprise dans le royaume d'Italie. Le pape, après le départ des deux marquis, fulmina contre eux, une sentence d'excommunication, et partit pour se rendre en France. Adalbert, l'année suivante, fit sa paix avec le pape, qui lui donna l'absolution des censures. Ce prince mourut vers la mi-mai, de l'an 890. Il avait épousé, 1°. ANONSVARE; 2°. ROTHILDE, sœur de Lambert, duc de Spolette, et de l'empereur Gui, dont il eut deux fils, Adalbert et Boniface.

ADALBERT II, DIT LE RICHE.

890. ADALBERT II succède à son père Adalbert I, dans le duché-marquisat de Toscane. Ce prince, le plus riche de son tems, fit une très-grande figure en Italie. Arnoul, roi de Germanie, étant entré, dans le mois de janvier 894, en Italie, pour soumettre les villes qui lui refusaient l'obéissance, remplit le pays d'une si grande terreur, que les marquis des différentes frontières s'empressèrent de venir lui rendre leurs hommages. De ce nombre furent Adalbert et Boniface, son frère; mais ayant voulu mettre un prix à leur soumission, ils furent arrêtés par ordre de ce prince, qui bientôt les fit relâcher, après leur avoir fait prêter serment de fidélité. Ni l'un ni l'autre ne tinrent compte de cet engagement; du moins on voit qu'en 896, Adalbert était ligué avec l'empereur Bérenger contre Arnoul. L'an 898, il prit les armes contre l'empereur Lambert, et vint camper, avec une armée aguerrie, près de Borgo-San-Donnino, dans le dessein d'assiéger cette place: mais Lambert ne lui en donna pas le tems; car, étant venu à lui en diligence, il surprit son armée, plongée dans le vin qu'elle avait bu la veille, et la mit en déroute. Adalbert fut pris dans une crêche, où il s'était caché, amené au vainqueur, et conduit ensuite, avec d'autres, dans les prisons de Pavie. Lambert étant mort la même année, Bérenger remit Adalbert en liberté, le rétablit dans son gouvernement, et lui fit rendre ses autres biens.

L'an 900, Adalbert, s'étant brouillé avec Bérenger, invite Louis, roi de Provence, à venir s'emparer du royaume d'Italie. Louis, s'étant rendu à cette invitation, enlève la couronne d'Italie à Bérenger. Après sa conquête, il vient rendre visite, l'an 902, au marquis Adalbert, qui le reçoit avec une magnificence qui l'étonne. *En vérité*, dit le roi Louis à quelques-uns de ses domestiques, *cet Adalbert devrait plutôt s'appeler roi que marquis; car il ne diffère de moi que par le nom*. Ce mot ayant été rapporté au marquis, passa dans son esprit pour une marque de jalousie, et le porta à chercher l'occasion de se réconcilier avec Bérenger. Il travailla depuis à la ruine de Louis, et y réussit l'an 905. Sigonius et Cotelori mettent la mort d'Adalbert en l'an 917: mais ce n'est que par conjecture; et tout ce qu'on a de certain, c'est qu'il mourut le 17 août, selon ce vers de son épitaphe, qui est à Lucques:

In sexto decima septembre notante calendas.

Il avait épousé BERTHE, fille de Lothaire, roi de Lorraine, et de Valdrade, et veuve de Thibaut, comte d'Arles, dont il laissa deux fils, Gui et Lambert; avec une fille, Hermengarde, qui devint la seconde femme d'Adalbert, marquis d'Ivrée. Berthe, comme on va le voir, survécut à ses deux époux.

GUI.

GUI, fils aîné d'Adalbert, le remplaça dans le duché de Toscane, par le choix de l'empereur Bérenger. Ce prince, l'an 919, mécontent de Gui et de Berthe, sa mère, les fit arrêter et mettre en prison à Mantoue: mais ne pouvant se rendre maître des places de Toscane, il fut obligé de les relâcher l'un et l'autre. Gui, l'an 925, épousa la fameuse MAROZIE, veuve d'Albéric, marquis de Camerino, fille de la courtisane Théodora, et mère d'Alberic, qui fut prince de Rome, dame toute puissante en cette ville. (Murat.) La même année, Hugues, comte (et non roi) de Provence, pratique des intelligences avec la duchesse Berthe, sa mère, Gui et Lambert, ses frères utérins, et la marquise Hermengarde, leur sœur, pour dépouiller Rodolfe, roi de Bourgogne ou d'Arles, de la couronne d'Italie, et se la faire adjuger. Hermengarde, l'âme de toute l'intrigue, depuis la mort de Berthe, sa mère, arrivée le 8 mars 925, lui ayant fait d'autres partisans, vint à bout, l'année suivante, de le mettre en possession de l'objet de ses désirs. L'an 928, le pape Jean X, voyant toute l'autorité temporelle usurpée dans Rome par Gui et Marozie, fait éclater son mécontentement. Marozie et son époux, voulant prévenir les mesures qu'il prenait pour rentrer dans ses droits, envoient des satellites au palais de Latran, qui, après avoir massacré, sous les yeux du pape, Pierre, son frère, l'arrêtent lui-même et le jettent dans une obscure prison, où, la même année, il fut étranglé, selon les uns, étouffé avec un coussin, suivant les autres. Gui ne survécut pas beaucoup à ce pontife, étant mort, au plus tard, dans les premiers mois de l'année suivante, sans laisser d'enfants de Marozie, que Leibnitz et Muratori croient n'avoir été que sa seconde femme. D'une première, dont ils ne marquent ni le nom ni la maison, il eut, suivant eux, un fils nommé Adalbert, duquel ils font descendre la maison d'Est.

LAMBERT.

929. LAMBERT, étant devenu le successeur de Gui, son frère, sa valeur et sa puissance donnèrent de l'ombrage à Hugues, roi d'Italie, son frère utérin, et lui firent craindre que les seigneurs italiens, mécontents de son gouvernement, ne jetassent les yeux sur Lambert pour lui déférer la couronne d'Italie. Hugues d'ailleurs avait, du côté paternel, un frère, nommé Boson, qui ambitionnait ardemment le duché de Toscane. Que fit donc Hugues, *ce renard couronné*, comme l'appelle Muratori? Il répandit le bruit que Berthe, sa mère, n'avait point eu d'enfants du marquis Adalbert, et que les trois qui passaient pour être de lui et d'elle, étaient des enfants d'une autre femme, que Berthe avait supposés à son mari, afin de continuer à jouir de l'autorité souveraine en Toscane après la mort de ce prince. Lambert, ne pouvant digérer une calomnie si atroce, demande à prouver par le duel la vérité de sa nais-

sance. Hugues ayant présenté un nommé Theduin pour son champion, Lambert ou son champion le renverse mort, et couvre, par-là, de confusion le roi, son frère. Mais Hugues, toujours acharné à la perte de Lambert, employa tant de ruses pour le surprendre, qu'à la fin il se rendit maître de sa personne en 931. Alors il lui fit crever les yeux, et donna la Toscane à Boson. Lambert survécut plusieurs années à son malheur.

BOSON.

931. BOSON, frère du roi Hugues, était marié depuis plusieurs années, avant que d'être marquis de Toscane, à WILLE, fille d'un seigneur bourguignon, et en avait quatre filles, dont l'aînée, nommée comme sa mère, épousa, l'an 935, Bérenger, marquis d'Ivrée, et depuis roi d'Italie. Wille, la mère, était une princesse avare, qui accumulait les richesses par toutes sortes de voies. L'an 936, dans le mois de juillet au plutôt, le roi Hugues, aussi avide que Wille, sa belle-sœur, et aussi peu scrupuleux sur les moyens de s'enrichir, fait arrêter cette princesse avec son époux, après avoir fait courir le bruit qu'ils voulaient le détrôner. Il les dépouille de tous leurs trésors, met Boson en prison, et renvoie Wille en Bourgogne. On ne sait ce que devint Boson par la suite.

HUBERT OU HUMBERT.

936. HUBERT ou HUMBERT, fils naturel du roi Hugues, fut créé duc de Toscane, à la place de Boson, par son père, qui lui donna en même tems, ou peu après, le titre de *comte du sacré palais*. A ces faveurs, Hugues ajouta, l'an 943, le duché de Spolette avec le marquisat de Camerino : mais Hubert fut dépouillé de ces deux principautés l'an 946 au plus tard. On ignore l'année de sa mort, qu'on ne peut reculer au-delà de 961. Il laissa de WILLE ou GUILLE, son épouse, fille de Boniface, marquis de Spolette, deux enfants, Hugues, qui suit, et VALDRADE ou GUALDRADE, femme de Pierre Candiano IV, doge de Venise.

HUGUES LE GRAND.

L'an 961 au plus tard, HUGUES, surnommé le GRAND, fils du marquis Hubert, le remplaçait en Toscane l'an 961 : on le voit aussi duc de Spolette en 989, et marquis de Camerino en 995. L'an 993, ayant reçu de l'empereur Otton III un ordre d'aller venger la mort de Landenulfe, prince de Capoue, que ses sujets révoltés avaient assassiné, il se met en marche avec ses troupes pour aller faire le siége de cette ville. Frasimond, comte de Chieti, l'étant venu joindre avec les siennes, ils obligent les Capouans à leur livrer les meurtriers de leur prince, dont ils font pendre les six plus coupables, et condamnent les autres à différentes peines. C'est la seule action connue du duc et marquis Hugues, qui dut en faire bien d'autres du même éclat, pour mériter le surnom de GRAND. Il mourut au plutôt, sur la fin de l'an 1001, sans laisser de postérité. On ignore quel fut l'héritier de ses biens allodiaux. Muratori soupçonne que cette immense hérédité vint par quelque femme, sœur, fille ou tante, aux ancêtres de la maison d'Est, et qu'ils devinrent par-là seigneurs de Rovigo, d'Est, et de plusieurs autres terres situées entre Padoue et Ferrare.

ADALBERT III.

ADALBERT ou ALBERT III, fils aîné du marquis Albert, succède (on ne sait en quelle année) à Hugues, dans le gouvernement de la Toscane. Le tems de sa mort n'est pas mieux connu. On a de lui l'acte d'une vente de biens, faite quelques mois après la mort de Hugues, le 13 mars 1002, dans lequel il se qualifie *puissant marquis de Toscane*. « Cet Adalbert, dit » M. de Saint-Marc, est un des descendants de la maison d'Est. » En le voyant, ajoute-t-il, successeur d'Hugues, on a quelque » raison de soupçonner que celui-ci avait eu pour héritiers » les fils d'Albert ». M. Mallet (*Hist. de la maison de Brunswick*) va plus loin, et dit : « On conjecture avec beaucoup de vrai- » semblance qu'Albert eut quatre fils, qui formèrent les bran- » ches d'Est, celles de Malespina et de Pallavicini, et une » quatrième qui dura peu. Celles de Malespina et de Pallavicini » subsistent encore, et ont toujours été considérées comme » les premières maisons d'Italie ». Cette quatrième branche, qui dura peu, suivant M. Mallet, est celle de Rufo, qui subsiste néanmoins encore, et s'est partagée en plusieurs rameaux qui sont répandus en Italie et en France, dans les provinces de Provence et de Dauphiné, où ils sont connus sous le nom de le Roux.

RAGINAIRE OU REINIER.

1014 ou environ. RAGINAIRE ou REINIER, fils du marquis Hugution, était duc et marquis de Toscane, vers l'an 1014. Après la mort de l'empereur Henri II, il fut du nombre des seigneurs italiens qui refusèrent de reconnaître Conrad le Salique pour son successeur. Conrad étant venu, l'an 1027, en Italie, assiégea Raginaire dans Lucques, alors capitale de la Toscane, le força de se rendre, et vraisemblablement le déposa ; du moins il n'est fait nulle mention de Raginaire depuis ce tems-là. Ce marquis laissa de WILLE, sa femme, deux enfants, Hugution et Sophie, qui succédèrent à ses biens allodiaux.

BONIFACE II, DIT LE PIEUX.

1027 au plutôt. BONIFACE II, dit LE PIEUX (différent de Boniface, marquis de Montferrat, son contemporain), fils de Thédald, comte de Modène, de Reggio, de Mantoue, de Ferrare, de Crémone et d'autres villes, petit-fils du comte Albert-Azzon, seigneur de Canosse, fut nommé par l'empereur Conrad, duc et marquis de Toscane. Il était associé, dès l'an 1004, aux dignités de son père, qu'il remplaça l'an 1012. L'empereur Conrad étant venu, l'an 1037, passe les fêtes de Noël à Parme, il y eut une rixe entre ses gens et les habitants, qui tuèrent son échanson. Conrad furieux sort de la ville, et mande au marquis Boniface de lui amener des troupes pour en faire le siege. Les Parmesans, à la vue du marquis, perdent courage et courent se jeter aux pieds de l'empereur. Ce prince étant rentré dans la ville, Boniface lui prêta serment de fidélité. Conrad, de son côté, jura de lui conserver la vie et la dignité de duc et marquis, chose vraiment insolite (Murat. Annal., tom. 6, pag. 114); ce qui fait dire au poëte Donizon, dans la vie de Mathilde :

Nullus dux unquam meruit tam fœdera culta.

Boniface fut également fidèle à l'empereur Henri III. Il aida ce prince, l'an 1042, à prendre le château de Morat, près de Neuchâtel, dans le royaume de la haute Bourgogne, dont les peuples s'étaient révoltés contre lui. (*Hermann. Contract.*) Henri, l'an 1046, passa les monts, et étant arrivé à Mantoue, Albert, vicomte de cette ville, c'est-à-dire, vicaire du marquis Boniface à Mantoue, lui fait présent de cent chevaux et de deux cents oiseaux de proie, ce qui dut lui donner une haute idée de l'opulence d'un seigneur qui avait un officier si magnifique à son service. Henri donna en retour au vicomte des pelleteries qui étaient alors fort en usage. Ce monarque l'ayant ensuite invité à manger avec lui, il s'en excusa, disant qu'il n'avait pas même l'honneur d'être admis à la table du marquis, son seigneur. Il obéit ensuite, après en avoir obtenu la permission de Boniface. (*Donizo in vita Mathildis.*) Muratori remarque, à cette occasion, qu'il n'y avait pas de ville d'Italie en ce tems-là qui n'eût un comte ou gouverneur, et un vicomte; et de là sont venues, dit-il, quantité de familles nobles

du nom de Visconti. Boniface, suivant le même auteur, était un grand usurpateur des ecclésiastiques. Il en fit penitence dans la suite, après avoir fait sa confession entre les mains de Gui, abbé de Pompose, qui lui donna, suivant Donizon, une sanglante discipline; sans doute en l'obligeant de restituer ce qu'il avait usurpé : il fut tué le 7 mai 1052, par des assassins, en traversant une forêt, et fut inhumé à Mantoue. Il avait épousé, l'an 1016, au plus tard, RICHILDE, ou RICARDE, fille de Giselbert, comte du sacre palais, en Italie (et non pas de Giselbert, frère de l'impératrice Cunegonde, comme quelques-uns le prétendent). Devenu veuf de cette princesse, sans en avoir eu d'enfants, il donna sa main, en 1036, à BEATRIX, fille de Frédéric, duc de la haute Lorraine. On a peine à concevoir le luxe qu'il étala pendant trois mois que durèrent ces noces : elles furent célébrées à Marégo, ville du Mantouan. Les moulins situés sur les rivières voisines, broyaient, dit-on, au lieu de blé, des graines aromatiques, qui parfumaient l'air aux environs; le vin le plus exquis se puisait comme l'eau dans les puits; les seaux dont on se servait étaient attachés à des chaînes d'argent, et ces chaînes pendaient à des cordes tissues d'or et d'argent; toute la vaisselle dont on couvrait les tables était des mêmes metaux. La musique et les spectacles concouraient a l'agrement de ces fêtes, et toutes les personnes qui s'y trouvaient, éprouvèrent la libéralité de Boniface, qui les renvoya chargées de présents. (Anecd. d'Ital.) Boniface termina ses jours d'une manière funeste : comme il allait de Mantoue à Crémone, en traversant une forêt épaisse, il fut frappé d'une flèche empoisonnée, dont il mourut, suivant Arnoul de Milan, auteur contemporain : *Dum nemus transiret opacum*, dit cet écrivain, *insidiis ex obliquo latentibus, venenato figitur jaculo. Heu senex ac plenus dierum maturam mortem exiguo prœoccupavit.* (*Hist. Mediolan.*, liv. 3, c. 3.) Le Fiorentini se trompe donc (*Mem. de Matildi.*, liv. 1), lorsqu'il dit que ce prince mourut peu avancé en âge; car si on le voit, dès l'an 1004, marquis de Toscane, il faut dire qu'en terminant ses jours, il était au nombre des vieillards. Donizon (*Vita Mathild.*, liv. 1) marque le tems précis de sa mort, sans en dire neanmoins le genre, en ces termes :

Ipse die sextâ maii post quippe kalendas
Deseruit terram, quem Christus ducat ad astra :
Quando defunctus, terræ datus estque sepultus,
Tunc quinquaginta duo tempora mille Dei stant.

C'est-à-dire qu'il mourut le 7 mai 1052. Ce prince eut de son second mariage, Frédéric, qui suit; Béatrix, morte avant son frère; et Mathilde, qui viendra ci-après.

FRÉDÉRIC, DIT AUSSI BONIFACE.

1052. FRÉDÉRIC, dit aussi BONIFACE, par le continuateur d'Herman le Contract, succède, en bas âge, à son père Boniface le Pieux, sous la tutelle de Béatrix, sa mère. Cette princesse, s'étant remariée, sur la fin de 1053, à Godefroi le Barbu, duc de la basse Lorraine, l'empereur Henri III, dans un voyage qu'il fit en Italie, l'an 1055, la fit arrêter avec son fils, sous prétexte que ce mariage s'était fait sans son consentement. Il emmena Beatrix en Allemagne, et laissa Frédéric, parce que ce jeune prince était attaqué de la maladie dont il mourut peu de tems après. L'époux de Béatrix, indigné du traitement fait à sa femme contre la foi d'un sauf-conduit que l'empereur lui avait donné, se retire dans son duché de basse Lorraine, bien résolu de tirer vengeance de cet affront à la première occasion.

BÉATRIX ET GODEFROI LE BARBU.

1055. BÉATRIX, après la mort de Frédéric, son fils, est reconnue propriétaire usufruitière de la Toscane et de tous les biens de son premier époux, contre la loi des fiefs, lesquels, au défaut d'hoirs mâles, étaient réversibles au suzerain. M. de Saint-Marc presume que cette prérogative extraordinaire était une clause du mariage de Béatrix avec Boniface; clause qui dut avoir été autorisée par l'empereur Henri III, pour donner quelque satisfaction à Frédéric, père de Béatrix, qui avait des prétentions sur le royaume de la haute Bourgogne. Béatrix était cependant toujours retenue en Allemagne. L'an 1057, après la mort de Henri, l'impératrice douairière la rendit au duc Godefroi, son époux. Beatrix, de retour en Toscane, administra ce duché conjointement avec Godefroi, et comme propriétaire usufruitière, et comme tutrice de Mathilde, sa fille.

L'an 1066, l'empereur Henri IV, ayant entrepris le voyage d'Italie, dans la vue de retirer des mains des Normands les terres du saint siége, qu'ils avaient envahies, et de se faire couronner par le pape Gregoire VII, arrive jusqu'à la ville d'Aoste. C'était l'usage, lorsque le chef de l'empire passait les monts, que le marquis de Toscane vînt au-devant de lui : mais Godefroi le Barbu, qui possédait alors ce marquisat, ne s'étant point présenté, ni personne de sa part, Henri, choqué de ce manquement, et se défiant de la fidelité du marquis, abandonne son expédition et retourne en Allemagne. Godefroi, néanmoins, pouvait être excusé, parce qu'il était alors avec son armee, dans la campagne de Rome, occupé à réprimer les entreprises de Richard, prince de Capoue, qui voulait envahir les terres du saint siege. Telle était la réputation de Godefroi et telles étaient ses forces, qu'à son arrivée, Richard avec ses troupes, abandonna la campagne de Rome; mais Jourdain, son fils, s'étant retiré dans la ville d'Aquino, s'y fortifia pour faire tête à l'ennemi. Godefroi le suivit de près, accompagné du pape et des cardinaux, et resta campé pendant dix-huit jours devant Aquino. Dans cet espace de tems, il y eut plusieurs faits d'arme, de part et d'autre, plus brillants que décisifs; mais, par la médiation de Guillaume *Tête-hardie*, comte de Bourgogne, on en vint à un pourparler, entre Godefroi et Richard, près du pont de Saint-Ange de Todici, où Richard, au moyen d'une grosse somme offerte à Godefroi, lui persuada de plier ses tentes et de retourner en Toscane. (Murat. Annal. l. VI, page 211.)

L'an 1070, Béatrix devint veuve, par la mort de son époux, arrivée la nuit du 24 au 25 septembre. L'an 1076 (et non 1069), elle meurt le 18 avril, sans laisser d'autres enfants, que Mathilde. Elle est inhumée dans la cathédrale de Pise.

MATHILDE, APPELÉE LA GRANDE COMTESSE, ET WELPHE, SON ÉPOUX.

1076. MATHILDE, appelée la GRANDE COMTESSE, fille de Boniface et de Béatrix, née vers l'an 1046, avait épousé, soit du vivant de son père, soit peu après sa mort, Godefroi le Bossu, duc de Lorraine, dont elle demeura veuve dans le mois de février 1076 : deux mois après, elle succède à Béatrix, sa mère. On connaît le zèle avec lequel Mathilde soutint les intérêts des papes Grégoire VII, Urbain II et Pascal II, contre l'empereur Henri IV, dont elle était cousine. L'an 1077, Grégoire étant poursuivi par ce prince, Mathilde lui procura un asile dans son château de Canosse. Ce fut alors qu'elle fit, mais en secret, donation de tous ses biens au saint siége. Il est à propos de remarquer, avec M. Pfeffel, que cette donation comprenait non-seulement les terres patrimoniales qui appartenaient à Mathilde, en franc-alleu, et dont elle pouvait librement disposer, mais aussi les fiefs qu'elle possédait sous la directe de la couronne d'Italie. Les papes ne firent point cette distinction, et s'arrogèrent également les uns et les autres, tant en souveraineté qu'en propriété. De leur côté, les empereurs s'opposèrent de tout leur pouvoir à une usurpation si manifestement contraire aux droits de l'empire; et

les cruels différents qu'elle excita, ne finirent qu'après une révolution de deux siècles. Mathilde, l'an 1080, envoie des troupes pour chasser de Ravenne, l'antipape Guibert : elles sont battues par celles de Henri, à la Volta, dans le Mantouan, le 15 octobre, c'est-à-dire le jour même de la bataille de Wolkhein, où Rodolfe, compétiteur de Henri, perdit la vie. La ville de Florence fut constamment attachée à la princesse Mathilde et au pape Grégoire VII. L'empereur, excité par les Schismatiques, entreprit de lui enlever cette ville, dont il forma le siége, qui dura, selon les écrivains du pays, depuis le mois d'avril 1081, jusqu'au mois de juillet suivant : mais Villani le dit terminé sans succès, dans le même mois où il fut commencé. Ce qui est certain, c'est que, vers la Pentecôte de cette année, Henri parut sous les murs de Rome, avec son antipape. (*Cardin. de Aragon. Vit. Gregor. VII.*) Henri revint encore l'année suivante en Toscane, et fit le dégât dans le pays, sans pouvoir emporter aucune place.

L'an 1084, l'armée de Mathilde surprend et met en fuite, au mois de juillet, celle de Henri, qui faisait le siége du château de Sorbara, dans le Modénois, sous les ordres du marquis Otbert. Mathilde, l'an 1089, après avoir refusé la main de Robert, fils aîné de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, épouse en secondes noces, à la persuasion du pape Urbain II, Welphe, fils de Welphe I du nom, duc de Bavière IV, (dans la généalogie de sa maison), et petit-fils d'Albert-Azzon ou Atton, marquis d'Est. L'an 1091, l'empereur, le 11 avril, jour du vendredi-saint, enlève à Mathilde, la ville de Mantoue, qu'il tenait bloquée depuis le mois de juillet de l'année précédente. Cette conquête fut suivie de celle de toutes les terres qui appartenaient à Mathilde au-delà du Pô. L'empereur surprend, l'an 1092, les troupes de la comtesse, qui étaient campées près du village de Tracontaï, tue beaucoup de monde, fait un grand nombre de prisonniers, et met le reste en fuite. Hugues II, marquis d'Est, qui commandait ces troupes, fut des premiers à fuir; sur quoi les historiens du tems, l'accusent de trahison. (Cet Hugues est le même que les Manceaux avaient appelé deux fois d'Italie, pour être leur comte, comme on l'a dit ailleurs.) Henri, après cette victoire, étendit ses conquêtes dans les terres de Mathilde. Les vassaux de la comtesse, voyant le mauvais succès de ses armes, se réunirent alors, pour l'exhorter à la paix que l'empereur lui proposait : mais encouragée par un abbé moins éclairé que pieux, elle rejeta tout accommodement. L'empereur, étant parti la même année pour retourner en Allemagne, avait laissé le commandement de son armée à son fils Conrad pour continuer la guerre en Italie. Mathilde et son époux, ne se font point de scrupule de corrompre la fidélité de ce jeune prince, et de l'engager à se révolter ouvertement contre son père. La fausse dévotion va souvent plus loin dans le crime que le libertinage, parce qu'elle s'y porte avec plus d'ardeur et de sécurité. (*Voy.* Henri IV, *empereur.*) Welphe, dégoûté de Mathilde, qui le méprisait, surtout depuis que les affaires de l'empereur avaient commencé à prendre une mauvaise face, se détermine, l'an 1095, à la quitter pour retourner en Bavière. On soupçonne qu'une des principales causes de ce divorce, fut la connaissance que Welphe eut alors de la donation que Mathilde avait faite de tous ses biens au saint siége; par où se voyant frustré de l'espérance qu'il avait, en épousant cette princesse, de recueillir son immense succession, il crut n'avoir plus rien à ménager avec elle. Quoi qu'il en soit, Mathilde le vit partir sans regret. Welphe et le duc, son père, abandonnèrent de dépit le parti du pape, et rentrèrent dans celui de l'empereur. Ils vinrent en Italie, pour faire la guerre à Mathilde; mais ce fut sans succès. L'an 1101, dans l'automne, elle marche, à la tête de ses troupes, pour réduire Ferrare, qui, plusieurs années auparavant, s'était révoltée contre elle. Les Ferrarais, à la vue de cette armée, et des vaisseaux que les Vénitiens et les Ravennates amenaient à Mathilde, pour appuyer par mer le siége de la ville, ne firent aucune difficulté de se rendre. L'an 1102, le pape Pascal II, feignant que l'acte de la donation faite par Mathilde, en 1077, à l'église romaine, s'était égaré pendant les derniers troubles, charge le cardinal Bernard, abbé de Vallombreuse, qui résidait en qualité de nonce auprès de la comtesse, de lui demander le renouvellement de cet acte. Mathilde, sans se faire prier, lui accorde un nouveau diplôme, confirmatif du précédent, en date du 17 novembre 1102, au château de Canosse.

Le cardinal Bernard étant à Parme l'an 1104, y fait, le jour de l'Assomption, pendant les saints mystères, un sermon, dans lequel il parle de l'empereur Henri IV avec beaucoup de mépris, parce qu'il était excommunié. Grand nombre des assistants, extrêmement affectionnés à ce prince, aussitôt après le sermon, mettent l'épée à la main, et s'avançant vers le prélat, le prennent et le conduisent en prison, après quoi ils pillent sa chapelle. Mathilde était alors à Modène : informée presque sur-le-champ de ce désordre, elle rassemble ce qu'elle peut de troupes, avec lesquelles elle marche le troisième jour à Parme. Les Parmesans épouvantés n'avaient pas attendu son arrivée; ils avaient remis entre les mains des vassaux nobles de la comtesse le cardinal et toute sa chapelle; et Mathilde, dit Donizon, à la prière de Bernard, leur pardonne.

Mathilde, qui s'était brouillée avec Henri V comme avec le père de ce prince, dès qu'il l'avait été lui-même avec le pape, consent enfin aux propositions de paix qu'il lui fait faire après son couronnement impérial. Pour consommer l'accommodement, elle se rend de Canosse à Bianello, où elle reçoit, le 6 mai 1111, l'empereur, qui passe trois jours avec elle. Donizon remarque, dans la vie de Mathilde, que, dans les entretiens qu'elle eut avec l'empereur, elle parla toujours allemand. Enchanté des honneurs qu'elle lui fit rendre, Henri l'appelait sa mère; et pour lui prouver l'estime qu'il faisait de sa rare prudence, il la déclara vice-régente ou vice-reine de Lombardie :

Cui Liguris Regni regimen dedit in vice Regis,
Nomine quam matris verbis claris vocitavit.

L'an 1114, Mathilde se met en devoir de faire rentrer la ville de Mantoue sous sa domination. Mais, dans le tems qu'elle se préparait à faire le siége de cette ville, étant tombée malade à Mont-Baranzon, dans le Modénois, et le bruit de sa mort ayant couru, les Mantouans, qui se croyaient délivrés de la crainte de ses armes, vont mettre le siége devant son château de Ripalta, qu'ils prennent et livrent aux flammes. La comtesse, étant relevée de sa maladie, donne ses premiers soins à tirer vengeance de l'insolence des Mantouans. Ils n'attendirent pas l'effet de ses menaces, et la ville se rendit sur la fin d'octobre. Mathilde meurt, le 24 juillet 1115 (1116 suivant le calcul pisan), à Bondeno, dans le diocèse de Reggio. Son corps fut inhumé à l'abbaye de Saint-Benoît de Polirone, dont elle était bienfaitrice insigne, d'où il fut transporté, l'an 1635, dans la basilique du Vatican, par les soins du pape Urbain VIII, qui lui fit ériger un superbe mausolée. (*Voyez* l'empereur Henri IV.)

La succession de cette princesse, dit Muratori, *fut une source de nouvelles querelles entre les papes et les empereurs; et nous la trouvons disputée entre eux pendant un grand nombre d'années, jusqu'à ce qu'enfin le tems, médecin de beaucoup de maladies politiques, mit fin à leurs contestations. On sut bientôt, en Germanie, la nouvelle de la mort de cette fameuse princesse;* et l'abbé d'Usperg dit : « Comme personne, dans notre tems, ne fut » plus riche et plus célèbre que cette dame, de même per- » sonne de profession laïque ne fut plus illustre par ses vertus et » sa religion». L'empereur Henri V fut excité par ses ministres, et même invité, par les lettres de ses partisants, à venir prendre possession de tous les biens de Mathilde. « On ne voit

» pas bien clairement, dit Muratori, à quel titre. Tant qu'il » n'y prétendit que les biens régaliens et féodaux, comme la » Marche de Toscane, Mantoue et d'autres villes, on conçoit » qu'il avait raison : mais il prétendit aussi les biens allodiaux » et patrimoniaux, dont on le verra se mettre en possession. » Probablement les princes d'Est, de la branche allemande, » c'est-à-dire Welphe V et Henri le Noir, son frère, duc de » Bavière, ne durent pas, dans cette conjoncture, garder le » silence, puisque, par les conventions matrimoniales de ce » même Welphe avec Mathilde, il devait hériter de tous les » biens de cette comtesse. Il est certain que, sous l'empire de » Frédéric I, il leur fut rendu justice sur ce point. Or, l'em- » pereur Henri, très-empressé de recueillir cette riche succes- » sion, se tint prêt à passer en Italie aussitôt que l'état de ses » affaires le permettrait ».

Après la mort de Mathilde, la Toscane cessa pour un tems d'avoir des ducs, parce que la ville de Lucques, suivant la remarque de M. de Saint-Marc, commença dès-lors à se gouverner par elle-même, et que c'était proprement à cette ville qu'appartenait le titre de comté-duché. Celle de Pise se rendit pareillement indépendante. Durant les dix-huit années qui suivirent la mort de Mathilde, c'est-à-dire pendant le reste du règne de Henri V et une partie de celui de Lothaire II, son successeur, on ne voit que des gouverneurs amovibles de la Toscane, sous les titres de présidents et marquis.

Ratbod est le premier de ces gouverneurs que l'on connaisse. Il ne l'était plus en 1119.

Conrad, duc de Ravenne, fut fait président et marquis de Toscane, par l'empereur Henri V, en 1119. De son tems commencèrent ces fameuses guerres que la rivalité fit naître entre les Pisans et les Génois, et qui se renouvelèrent durant plusieurs siècles. (Voy. *l'art. de Gênes.*) Conrad mourut ou cessa de gouverner la Toscane, en 1131, au plus tard.

Rampretti se montre avec les titres de *président et marquis de Toscane*, en 1131. Il doit être mort vers la fin de mai 1132.

HENRI LE SUPERBE.

L'an 1133, Henri le Superbe, duc de Bavière, fut investi du comté de Toscane et du duché de Spolette, par l'empereur Lothaire II, son beau-père, à qui le pape Innocent II les avait cédés, comme relevants de l'église romaine, moyennant un tribut annuel de cent livres d'argent. Il était de la ligne d'Est en Allemagne; et ce fut apparemment en considération des droits que cette ligne avait sur la succession de la comtesse Mathilde, que l'empereur lui conféra ces dignités. L'an 1134 (1135 suivant le calcul pisan), le concile, tenu à Pise par le pape Innocent II, investit de la Toscane le marquis Ingelbert, c'est-à-dire qu'il le nomma vicaire du duc Henri, en Toscane. Mais les Lucquois, ne voulant personne qui les commandât, rejetèrent ce marquis, lui firent la guerre et le chassèrent, quoique soutenu des Pisans. L'empereur vint, l'an 1137, au secours d'Ingelbert et le rétablit. Henri mourut en Allemagne, (*Voy.* Henri VIII, *duc de Bavière.*)

ULDÉRIC.

1139. Uldéric, ou Ulric, comte de Lenzbourg, fut créé marquis de Toscane par l'empereur Conrad après la mort de Henri le Superbe. Sous son gouvernement, les guerres des Lucquois, des Pisans et des Génois causèrent de grands désordres en Toscane. Le nécrologe du chapitre de Munster, en Argow, place sa mort au 8 octobre.

WELPHE.

1153. Welphe, ou Guelfe, d'Est, sixième du nom dans la suite de sa maison, frère de Henri *le Superbe*, reçut, en 1153, de son neveu Frédéric Barberousse, roi des Romains, et depuis empereur, l'investiture de la Marche de Toscane, et en même tems celle des biens allodiaux de Mathilde et du duché de Spolette. Il vint en Italie, l'an 1154, et fut reçu avec de grands honneurs par tous les peuples de Toscane, même par les Lucquois et les Pisans. L'an 1159, il aida l'empereur à réduire la ville de Crême, qui s'était révoltée. Il retourna, l'année suivante, en Allemagne, laissant Welphe VII, son fils, pour gouverner la Toscane en son absence. Le jeune Welphe se comporta de manière à mériter l'affection des peuples. Ce prince étant mort en 1167, Welphe, son père, qui se voyait sans enfants, institua son héritier Henri *le Lion*, son neveu, à la charge de lui payer une certaine somme (1). Mais Henri, négligeant d'acquitter cette dette, Welphe changea de dispositions à son égard; et, pour le punir de son ingratitude, il céda, ou engagea, l'an 1169, tous ses biens à l'empereur Frédéric. Henri *le Lion* réclama cependant l'exécution de la donation que Welphe lui avait faite; et, malgré ses malheurs, il ne voulut jamais entendre à aucun accommodement avec l'empereur à cet égard. Welphe VI mourut en Allemagne, l'an 1195, dans un âge très-avancé. La république de Lucques conserve dans ses archives un monument précieux de sa libéralité; c'est un privilége par lequel il lui accorde, dans une étendue de six milles, la juridiction qui lui appartenait dans cette ville et ses environs, comme marquis de Toscane.

PHILIPPE.

L'an 1195, Philippe, cinquième fils de l'empereur Frédéric I, fut nommé marquis de Toscane par l'empereur Henri VI, son frère, qui, l'an 1197, le fit duc de Suabe. C'est le même qui se fit élire roi des Romains, an 1198, et fut assassiné l'an 1208. Il est probable qu'il garda pendant toute sa vie la Toscane et les autres biens de la succession de Mathilde. Mais il y eut peu d'autorité depuis la mort de Henri VI; car, après cet événement, le pape Innocent III fit des efforts pour faire rentrer le saint siége en possession des biens de la comtesse Mathilde. Il commença par la Marche d'Ancône, dite alors la Marche de Camerino, et la Marche de Fermo, qu'il enleva sans peine à Marquard, que Henri VI en avait fait marquis. Voulant ensuite recouvrer la Toscane, il fit une ligue avec Lucques, Florence, Pistoie et les autres villes de cette province, à l'exception de Pise, qui seule resta fidèle à Philippe, ainsi qu'à son successeur et neveu Frédéric II. C'est ici proprement l'origine, selon Muratori, des deux factions des Guelfes et des Gibelins, en Italie. Ceux qui s'attachaient aux papes pour conserver leur liberté et n'être plus vexés par les officiers de l'empire, s'appelaient les Guelfes ou Welphes; ceux qui étaient du parti des empereurs, se nommaient les Gibelins ou Ghibelins; et dans cette faction se rencontraient principalement les marquis, les comtes, les châtelains, et les autres nobles qui jouissaient des fiefs de l'empire, pour se maintenir contre les villes libres qui cherchaient à les assujettir. Plusieurs villes aussi, que les empereurs traitaient favorablement, entrèrent dans la faction gibeline, par le besoin qu'elles avaient de la protection des empereurs pour n'être pas englouties par d'autres villes de leur voisinage, plus puissantes qu'elles, ou plus aguerries. L'ani-

(1) Les états que Welphe possédait sont connus par les titres qu'il prend en plusieurs documents : telle est entr'autres la lettre qu'il écrivit au roi Louis le Jeune, pour le remercier des services qu'il avait rendus au pape Alexandre III, et dont l'inscription est dans ces termes : *Welphus Dei gratiâ Dux Spoleti, Marchio Tusciæ, Princeps Sardiniæ ac Corsicæ et dominus totius Domûs Comitissæ Mathildis.* (*Origin. Guelph.*, tome II, page 616.)

mesiité de ces deux factions s'augmenta par la rivalité de Philippe de Suabe et d'Otton IV, tous deux compétiteurs pour l'empire. Le premier, descendant de l'ancienne maison de Ghibling, avait contre lui le pape, qui favorisait Otton, issu de la maison des Guelphes; et de là vient que Guelphe ou Guelfe, et partisan du pape, signifia la même chose dans la suite, comme Gibelins fut le nom des partisans de l'empereur.

LA TOSCANE EN RÉPUBLIQUE.

Florence, après s'être mise en liberté, se vit déchirée, ainsi que plusieurs autres villes, par ces deux factions qu'on vient de nommer, lesquelles, tour à tour, y dominèrent, sous les noms de *Blancs* et de *Noirs*. Pise, Sienne et Lucques éprouvèrent, à peu près, les mêmes effets de la discorde, après avoir secoué le joug de l'empire. Mais Florence, comme autrefois Rome, s'accrut au milieu des agitations qui semblaient devoir la détruire; elle étendit sa domination au dehors, soumit à ses lois plusieurs villes voisines, et devint enfin la capitale et la maîtresse de toute la Toscane. Les autres puissances d'Italie firent d'inutiles efforts pour empêcher les progrès des Florentins.

Le gouvernement de Florence, tant qu'elle subsista dans l'état de république, éprouva bien des variations. D'abord elle fut gouvernée par trente-six anciens, ayant à leur tête un capitaine et un podestat. Ensuite, l'an 1267, le peuple de Florence donna la seigneurie de la ville, pour dix ans, à Charles I, roi de Sicile. Le pape, dans le même tems, nomma ce prince vicaire de la Toscane, l'empire vacant, à condition de quitter ce titre dès qu'il y aurait un empereur ou un roi des Romains. Charles arrive à Florence dans le mois d'août, et prend possession du gouvernement qu'on lui avait déféré. Il établit, à son départ, des vicaires pour gouverner la Toscane en son nom, sans toucher, néanmoins, au gouvernement intérieur de Florence. L'année suivante, ou environ, les Florentins substituèrent aux anciens douze chefs, sous le titre de *bons hommes*, qui devaient exercer la magistrature pendant deux mois. Cette forme changea quelques années après; et environ l'an 1280, au lieu de douze gouverneurs, on en établit quatorze; savoir, sept du parti guelfe, et autant du parti gibelin, qui devaient être choisis par le pape, et dont la magistrature était annuelle. L'an 1282, on créa trois *prieurs*, dont la magistrature n'était que pour trois mois. On y en ajouta cinq autres dans la suite avec un gonfalonier à leur tête; et cet ordre dura jusqu'en 1342. Alors les plébéiens ayant prévalu sur la noblesse, choisirent neuf prieurs d'entre eux, et à leur titre ajoutèrent celui de *seigneurs*; les logèrent dans un palais, et leur donnèrent des officiers et des gardes: ce qui excita de grandes querelles entre la noblesse et le peuple. Les nobles, eux-mêmes, n'étaient rien moins qu'unis entre eux. Les Cerqui et les Donati formèrent deux factions qui partagèrent toute la ville et la mirent en combustion. Le pape Boniface VIII, voulant rétablir le calme à Florence, y appela Charles de Valois, frère du roi de France. Ce prince, l'étant venu trouver avec un corps de troupes dans la ville d'Anagni, fut créé par lui comte de la Romagne, capitaine du patrimoine de Saint-Pierre et seigneur de la Marche d'Ancône. De là Charles s'étant rendu, le jour de la Toussaint 1301, à Florence, avec le titre de pacificateur, il y demanda la seigneurie et la garde de la ville, promettant, avec serment, de la maintenir dans un état de paix et de tranquillité. Mais bien loin de tenir parole, il se déclara pour les Noirs, et laissa rentrer dans Florence Corso Donati, leur chef, avec ses autres partisans, qui en avaient été chassés; ce qui occasiona des pillages et un incendie qui durèrent l'espace de cinq jours. Charles, ayant si mal répondu aux intentions du pape, reprit la route de France, l'année suivante, et se déclara hautement pour le roi, son frère, contre Boniface. Corso Donati, cependant, n'aspirait à rien moins qu'à se rendre souverain dans Florence. On s'aperçut de son dessein, et il périt dans une attaque qui lui fut livrée l'an 1308. A la fin, néanmoins, les nobles, s'étant réunis, reprirent le dessus à Florence.

L'empereur Henri VII, étant venu, l'an 1312, en Italie pour son couronnement, forma le dessein de soumettre les Florentins. Après avoir pris quelques villes en Toscane, il alla camper, le 19 septembre, aux environs de Florence. Mais, au bout de cinquante jours, il prit le parti de s'éloigner sans avoir rien entrepris contre cette ville.

L'an 1313, les Florentins, craignant le retour de l'empereur, accordent la seigneurie de leur ville, pour cinq ans, à Robert, roi de Naples, contre lequel Henri VII était en marche. La mort de ce prince, arrivée le 24 août de cette année, délivra le roi de Naples et les Florentins de la terreur que ses armes leur avaient inspirée. Mais ces derniers avaient un autre ennemi redoutable dans la personne d'Ugution Faggiuola, qui, déjà maître de Lucques et de Pise, menaçait d'envahir toute la Toscane. Robert, l'an 1314, leur envoya Pierre, son frère, comte de Gravina, et, l'année suivante, Philippe, prince de Tarente, son autre frère, avec Charles, fils de Philippe, pour les aider à réprimer l'ambition de ce tyran. L'an 1315, le 29 août, les Florentins, étant venus aux mains avec Ugution, près de Monte-Catino, qu'il assiégeait, sont mis en déroute, et perdent le duc de Gravina, qui se noie dans un marais, avec le jeune prince Charles, qui resta mort sur le champ de bataille. Ugution, ayant été chassé de Pise, l'année suivante, se retira à Lucques, où il délivra Castruccio-Castracani, qu'il avait fait mettre en prison avec les Interminelli, ses parents, pour des meurtres et d'autres violences commis dans la Lunigiane. Les Lucquois se soulevèrent, à leur tour, contre Ugution, et donnèrent la seigneurie de leur ville, pour un an, à Castruccio, qui sut bien la conserver au-delà de ce terme. Castruccio vécut d'abord en paix avec les Florentins; mais, l'an 1320, il leur déclara la guerre, et prit sur eux quelques places. L'an 1325, le 23 septembre, il défit, près d'Altropascio, leur armée, et fit prisonnier Raymond de Cardonne, leur général. D'autres avantages, que Castruccio remporta sur eux, les déterminèrent à prendre pour leur seigneur Charles, duc de Calabre, fils aîné du roi Robert, qui accepta cette élection le 13 janvier 1326, et arriva, le 30 juillet suivant, à Florence, à la tête de deux mille cavaliers. Le 30 août suivant, le légat Jean des Ursins, arrivé deux mois auparavant à Florence, y publie, dans la grande place, au nom du pape, en présence du duc de Calabre et de sa cour, une sentence d'excommunication contre Castruccio, laquelle, en même tems, le prive de ses dignités, avec permission à tout le monde de lui nuire, à lui et aux siens, tant en leurs biens qu'en leurs personnes, *sans péché*. Ces censures n'abattirent point son courage, ni ne diminuèrent son crédit. L'empereur Louis de Bavière, étant venu, l'an 1327, à Lucques, y est honorablement reçu par Castruccio, qu'il crée, par reconnaissance, le 4 novembre, duc de Lucques, de Pistoie, de Prato et d'autres lieux. Castruccio, étant retourné auprès de l'empereur à Viterbe, avec trois cents cavaliers et mille arbalétriers, accompagne de là jusqu'à Rome, ce prince, qui, après l'avoir fait chevalier, de sa main, le crée comte du sacré palais, afin d'assister, en cette qualité, à son couronnement; cérémonie qui se fit le 17 janvier 1328. Peu de tems après, l'empereur le fit encore sénateur de Rome. (Muratori, *Annal. d'Ital.*, tom. VIII.) Pendant le séjour de Castruccio dans cette ville, les Florentins, sous la conduite de Philippe de Sanguinet, vicaire du duc de Calabre, s'emparent, le 28 janvier, de Pistoie qu'ils pillent durant dix jours. Castruccio revole, à cette nouvelle, en Toscane, et, avec le secours des Lucquois et des Pisans, il met le siége, le 13 mai, devant Pistoie, dont il se rend maître le 13 août. Ce fut la dernière expédition de cet homme fameux, qui mourut le 3 septembre suivant, à

quarante-sept ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-François à Lucques.

Les Florentins ayant acquis, l'an 1341, de Mastin de l'Escale, ou Scaliger, la ville de Lucques (qu'il avait achetée lui-même en 1335, de Gérard Spinola, à qui les Allemands l'avaient vendue en 1331), cette acquisition excita la jalousie des Pisans. Guerre entre ces deux villes à cette occasion. Après une bataille gagnée sur les Florentins, le 2 octobre de la même année, les Pisans mettent le siége devant Lucques, dont ils s'emparent, le 6 juillet 1342. Les Florentins, abandonnés du roi Robert et du duc de Calabre, son fils, élisent, la même année, Gautier de Brienne, duc d'Athènes, pour leur chef, sous les titres de *capitaine et de conservateur du peuple*, qu'il fit changer, dans un parlement tenu le 8 septembre, en celui de *seigneur à vie* de Florence; mais il ne le conserva pas un an, sa conduite atroce l'ayant fait chasser le 3 août de l'année suivante. Son expulsion, néanmoins, ne rendit pas la paix à la ville de Florence. Le peuple se souleva contre la noblesse, destitua les prieurs nobles, et établit le gouvernement populaire, sous un chef nommé gonfalonier.

Une peste affreuse, en 1348, désole Florence, où elle enlève, si l'on en croit Bocace, plus de cent mille âmes. Plusieurs personnes, à la vérité, du territoire, s'y étaient réfugiées.

La guerre se rallume, en 1362, entre les Florentins et les Pisans : elle cesse le 30 août 1364, par un traité de paix, après une victoire gagnée par Galéot Malatesta, général des Florentins, sur les Pisans, commandés par Jean Aucud, ou Kauchoud, fameux capitaine anglais. (Villani, liv. 11, c. 2.) L'empereur Charles IV, étant arrivé à Pise, le 3 octobre 1368, avec l'impératrice, exerce l'autorité souveraine dans cette ville, ainsi que dans Lucques et dans Sienne, où il se rendit le 12 du mois, et établit dans toutes les trois des vicaires de l'empire. Mais ce prince, étant revenu sur la fin de l'année à Sienne, souleva le peuple contre lui, en déposant ses magistrats; et après avoir vu ses troupes battues et chassées par les Siennois, le 18 janvier 1369, il se trouva lui-même assiégé dans le palais, et obligé, pour se délivrer, de confirmer tous les priviléges de la ville.

L'an 1370, les Lucquois, au moyen d'une somme de vingt-cinq mille florins, qu'ils paient au cardinal Gui, leur gouverneur, l'engagent à se retirer, et à les laisser en liberté. C'est ici proprement l'époque de l'indépendance où cette ville s'est maintenue jusqu'à nos jours.

L'an 1375, Guillaume, légat de Bologne, voulant enlever aux Florentins la terre de Pratu, ceux-ci se liguent avec la reine de Naples, le duc de Milan, les Lucquois et les Siennois, et font soulever la plupart des villes de l'état ecclésiastique. Le pape Grégoire XI, l'année suivante, met la ville de Florence en interdit, et excommunie ses magistrats. Cet anathème dura jusqu'au pontificat d'Urbain VI, qui, l'an 1378, le leva, par la médiation de sainte Catherine de Sienne.

Les habitants de Monte-Pulciano, fatigués et harcelés par les Siennois, qui voulaient les subjuguer, se donnent, l'an 1388, avec leurs sujets, aux Florentins. Il fut passé à ce sujet, l'an 1390, un contrat solennel, sous le gouvernement du gonfalonier Beccanugi.

Les Florentins, en 1390, voyant la liberté de l'Italie menacée par l'ambition de Jean-Galéas Visconti, duc de Milan, se liguent avec les Bolonnais pour la défense de la cause commune : ils gagnent, par argent, le capitaine Aucud, qui se donnait au plus offrant, et l'envoient, avec un corps de troupes, au secours de Bologne, assiégée, ou près de l'être, par le duc de Milan et ses confédérés, le marquis de Ferrare et le seigneur de Mantoue.

Le comte d'Armagnac s'étant mis à la tête de l'armée de Florence, est battu, au mois de juillet 1391, devant Alexandrie, qu'il assiégeait, et meurt, quelques jours après, des blessures qu'il avait reçues dans le combat. Les hostilités cessèrent l'année suivante, par un traité de paix conclu au mois de janvier : mais bientôt de nouvelles entreprises du duc de Ferrare, obligèrent les Florentins à reprendre les armes.

Les Florentins, sous la conduite de Luc de Fiesque, se rendent maîtres de Pise, le 9 octobre 1406, par la trahison de Jean Gambacorta, capitaine de cette ville, après un siége commencé le 4 mars précédent. (Muratori.) « On voit encore, en » forme de trophée, devant le baptistère de Florence, et à » quelques-unes des portes de la ville, des chaînes qui ser» vaient à barrer le port de Pise, quand les Florentins s'en » emparèrent : ces triomphes étaient d'autant plus remarqua» bles, que Pise était alors une puissante république ». (M. de la Lande.)

Le pape Martin V, au retour du concile de Constance, arrive à Florence le 26 février 1419, et y reste jusqu'au 20 septembre 1420, qu'il en part pour aller s'établir à Rome. Pendant son séjour dans cette ville, il érigea, le 2 mai 1419, l'église de Florence en archevêché. (Muratori.) Les Génois, l'an 1421, vendent Livourne aux Florentins.

La guerre que Philippe-Marie, duc de Milan, avait depuis plusieurs années, avec les Florentins et les Vénitiens, leurs alliés, est terminée l'an 1428, par un traité de paix, conclu le 16 ou le 18 avril. La même année, JEAN DE MÉDICIS, tige d'une maison féconde (1) en grands hommes, meurt à Florence, sa patrie, à l'âge de soixante-huit ans, regretté de tous les Florentins, dont les larmes firent son éloge. Il était négociant, comme ses compatriotes les plus distingués, et quoique sans lettres, il servit utilement sa patrie, dont il fut plusieurs fois gonfalonier, et qu'il maintint en paix par la sagesse de ses conseils : ses aumônes abondantes le firent surnommer le *Père des pauvres*. Il laissa de PICARDE DE BUERI, sa femme, deux fils, Côme, dit l'*Ancien*, né le 27 septembre 1389, et Laurent, d'où sont issus les grands-ducs de Toscane.

L'an 1430, les Florentins, sous prétexte de délivrer Lucques de la tyrannie de Guinigi, qui s'en était emparé, viennent mettre le siége, au printems, devant cette ville. François Sforce, envoyé secrètement par le duc de Milan, les oblige à se retirer, entre dans la ville et envoie Guinigi prisonnier à Milan. Les Florentins, ayant recommencé ce siége au mois de novembre suivant, sont battus par Piccinino, général des Milanais, sous les murs de la place. Les Vénitiens alors se déclarent pour les Florentins, et les Siennois pour le duc de Milan. Les hostilités durent jusqu'au traité de paix, conclu par la médiation du marquis de Ferrare, le 26 avril 1433. La même année, CÔME DE MÉDICIS, dont le commerce s'étendait dans l'Europe et l'Asie, ayant excité, par ses richesses, la jalousie des Albizzi, des Strozzi, des Pétrucci et des Barbadori, est mis en prison par Guadigni, gonfalonier de Florence, que les ennemis de Côme avaient corrompu par argent. Côme gagne à son tour, par la même voie, ce magistrat, qui le soustrait au supplice qu'on lui destinait, en l'exilant pour cinq ans. Le peuple qu'il occupait dans ses manufactures, sentit bientôt le vide de son absence, et le fit rappeler au bout d'un an.

L'an 1447, sur la fin d'octobre, Alfonse, roi de Naples, qui était en guerre avec les Vénitiens, fait entrer des troupes sur les terres des Florentins, leurs alliés, pour faire diversion : elles y restèrent pendant trois ans, et ne se retirèrent qu'après un traité de paix, signé le 29 juin 1450. (Ammirati, *Istor. di Firenz.*, liv. 22.)

Côme de Médicis, à l'âge de soixante-quinze ans, termine ses jours à Florence, le 1er. août 1464, laissant les églises,

(1) Jean de Médicis était petit-fils, par Everhard, son père, de Sylvestre de Médicis, surnommé *Clarissime*, qui fut fait gonfalonier de Florence, et acquit un très-grand crédit parmi le peuple par un esprit insinuant et par une générosité qui lui fit beaucoup de partisans. (Chazot, M. de la Lande.)

le peuple, les savants et les artistes comblés de ses bienfaits. Côme était le plus riche particulier de l'Europe, et la considération qu'il s'était acquise le mettait de pair avec les rois. Il fut, pendant trente-quatre ans, l'unique arbitre de la république, et le conseil de la plupart des villes et des souverains d'Italie. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Laurent, qu'il avait fait bâtir; et, par un decret public, il fut qualifié *Père de la patrie*, dans l'épitaphe qu'on grava sur son tombeau. Côme laissa de CONTÉSINE DES BARDI, son épouse, un fils qui suit.

PIERRE, fils de Côme de Médicis, fut pourvu, l'an 1460, de la charge de gonfalonier, en considération des grandes qualités de son père, dont il n'hérita point. Côme n'avait cependant rien oublié pour lui procurer une éducation qui répondît à sa fortune; mais son esprit borné le rendait absolument inhabile aux lettres et aux affaires. Il exerça toutefois sa charge avec modération tant que son père vécut; mais après la mort de ce surveillant, il changea de ton, et seduit par des flatteurs, il voulut gouverner en souverain. Les Pitti, les Acciaioli, et d'autres familles de la première noblesse de Florence, ne pouvant soutenir sa hauteur, formèrent, l'an 1465, une conspiration pour l'assassiner: instruits du jour et de l'heure qu'il devait revenir de sa maison de campagne de Mugello, ils lui dressent une embuscade sur la route. Il était près d'y donner, lorsque, par un secret pressentiment du peril dont il était menacé, ou par caprice, il lui prit envie de se détourner pour aller, par un chemin tout opposé à celui qu'il tenait, rendre visite à un de ses amis, nommé Lanti. Celui-ci le retint à souper malgré lui, et le renvoya si bien escorté qu'il n'avait rien à craindre. Les assassins qui l'attendaient sur la route qui conduisait chez lui, ne le voyant point venir, se divisèrent pour aller à sa rencontre dans les différentes avenues de sa maison. Pierre de Médicis rentrant chez lui, ne trouva que trois ou quatre hommes armés, qui le reconnurent bien, mais qui n'osèrent l'attaquer. Ainsi, par un coup singulier de la providence, échoua la conjuration des Pitti et de leurs consorts. Leur crime fut découvert par un de ceux même qu'ils avaient employés pour l'exécuter, et qu'ils n'avaient pas assez largement récompensé. (*Anecd. Ital.*) Ils furent bannis, et s'étant retirés à Venise, ils engagèrent, avec le consentement tacite de la seigneurie, Barthelemi Coleone, fameux capitaine, à se mettre à leur tête pour faire la guerre à leur patrie. Les seigneurs de Pesaro, de Forli, de la Mirandole et d'autres se joignent à lui, et forment une armée de quinze mille hommes. L'Italie, dit Muratori, abondait alors en *condottieri*, ou capitaines, qui tenaient toujours sur pied des compagnies, pour les employer au service de ceux qui leur faisaient les meilleures conditions. Les Florentins, de leur côté, s'étant ligués avec Ferdinand, roi de Naples, et Galéas-Marie, duc de Milan, mettent à la tête de leurs troupes Frédéric, duc d'Urbin. Les deux armées s'étant rencontrées dans le Bolonez, se livrent bataille le 25 juillet 1467, et la victoire, après un long combat, reste indécise.

Paul Toscanella, sous les auspices de Pierre de Médicis, commence, l'an 1467, dans le *duomo*, ou la cathédrale de Florence, une méridienne, dont le gnomon est élevé de deux cent soixante-dix-sept pieds deux pouces et neuf lignes. C'est, dit M. de la Lande, le plus grand instrument astronomique qu'il y ait au monde. Il a été réparé, dans ces derniers tems, par le P. Ximenès, jésuite, sur les instances de M. de la Condamine, et aux frais de l'empereur François.

Pierre de Médicis meurt de la goutte, l'an 1472, à l'âge de cinquante-trois ans, laissant de LUCRÈCE TORNABUONA, sa femme, qu'il avait épousée en 1444, deux fils, Laurent, né l'an 1448, et Julien, né l'an 1453, qui eurent chacun un fils élevé sur la chaire de saint Pierre; et deux filles, Blanche, mariée à Guillaume Pazzi, et Nanina, femme de Bernard Ruccellaï.

LAURENT et JULIEN DE MÉDICIS furent reconnus princes de la république de Florence, après la mort de Pierre, leur père, par le crédit de Thomas Loderini, citoyen puissant, qui avait rempli, avec honneur, la charge de gonfalonier.

Les Pazzi, famille puissante à Florence, jaloux du grand pouvoir dont les deux frères de Médicis y jouissaient, se concertent, l'an 1478, avec François Salviati, archevêque de Pise, pour les faire périr. Le pape Sixte IV, séduit par Jérôme Riario, seigneur d'Imola, son neveu, grand ennemi des Medicis, entre dans ce noir complot. Le jour, le lieu, la circonstance, choisis pour l'exécuter, furent le 26 avril, la cathédrale de Florence, et le moment de l'élévation de l'hostie à la messe. Julien de Médicis fut mis à mort sur la place; mais Laurent, son frère, eut le bonheur de s'échapper, après avoir été légèrement blessé. Cette exécution ne produisit pas l'effet que les conjurés s'en étaient promis. L'archevêque de Pise, François Salviati, se promenait alors dans le palais de la seigneurie, attendant, pour s'en emparer, qu'on lui annonçât la mort des deux frères. Il fut pris aux premières rumeurs du peuple, et pendu aux fenêtres du palais avec Jacques Salviati, Jacques Poggio, fils de l'historien, et François Pazzi, assassins de Julien. On fit subir la même peine à tous ceux de la maison de Pazzi que l'on put prendre, et à leurs adhérents, au nombre de soixante-dix. César de Pétrucci, qui était alors gonfalonier, se comporta avec une fermeté qui dissipa, en peu de tems, toute cette conjuration. Le pape apprit, avec une surprise extrême, des nouvelles si contraires à ses espérances. Dans l'excès de sa colère, il fulmina contre les Florentins une bulle d'excommunication, sous prétexte, qu'en faisant pendre un archevêque, ils avaient donné atteinte aux immunités ecclésiastiques. Il fit plus; il se ligua contre eux avec Ferdinand, roi de Naples; et l'un et l'autre firent passer, au mois de juillet, des troupes dans la Toscane, sous les ordres d'Alfonse, duc de Calabre, fils de Ferdinand, et de Fréderic, duc d'Urbin. Plusieurs puissances, telles que Louis XI, roi de France, la régence de Milan, les Vénitiens, le duc de Ferrare et le seigneur de Rimini, se déclarèrent pour les Florentins. Ceux-ci, de concert avec la duchesse de Milan, donnèrent le commandement de leurs troupes à Hercule, duc de Ferrare, quoique gendre du roi de Naples, et à Robert Malatesta, seigneur de Rimini. Cette campagne n'eut aucun événement remarquable; mais la suivante fut très-désavantageuse aux Florentins. Laurent de Médicis prit alors une résolution digne d'un homme de grand sens, mais qui fut regardée de plusieurs comme trop hardie. Le 5 décembre, il part de Florence pour aller trouver le roi Ferdinand, et l'engager à donner la paix à la république. La chronique de Ferrare dit qu'il entreprit ce voyage par le conseil du duc de Ferrare, qui, vraisemblablement, ne le lui aurait pas donné, s'il n'eût été sûr qu'il pouvait le suivre sans danger. Le journal de Parme ajoute, qu'avant de partir, il avait eu soin de se prémunir d'un sauf-conduit. Quoi qu'il en soit, Laurent fut très-bien reçu du roi de Naples; et non-seulement il obtint de ce prince, par son éloquence, la paix qu'il était venu demander, mais il conclut encore avec lui, le 6 mars 1480, une ligue contre le duc de Lorraine, qui s'avançait en Italie pour disputer le royaume de Naples à Ferdinand. L'an 1487, les Florentins, sous la conduite de Nicolas Orsini, leur général, reprennent, le 22 juin, la ville de Sarzane sur les Génois, qui, l'an 1467, s'en étaient emparés. Le recouvrement de cette place, qui était une des clefs de l'état, du côté de Gênes, fit beaucoup d'honneur à Laurent de Médicis, qui s'était trouvé en personne à cette expédition. Le ciel ne lui accorda pas d'aussi longs jours qu'il semblait le mériter pour le bonheur de sa patrie. Une maladie, qui ne fut d'abord qu'une fièvre des plus légères, l'emporta, le 7 avril 1492, à l'âge de quarante-quatre ans. On imputa sa mort à la témérité de Pierre Léoni, célèbre médecin de Spolette, qu'on avait fait venir pour le traiter. Ce docteur, entêté de l'astrologie judiciaire, avait prédit

qu'il guérirait sans le secours des remèdes, et en conséquence ne lui en avait point administré. L'événement ayant démenti sa prédiction, Pierre de Médicis vengea la mort de son père, en précipitant le médecin dans un puits. C'est ainsi que Léoni vérifia son horoscope qu'il avait tirée lui-même, et qui lui annonçait qu'il serait noyé par un accident imprévu. De CLARICE DES URSINS, sa seconde femme, Laurent de Médicis laissa trois fils : Pierre, dont on vient de parler, et qui lui succéda ; Jean, cardinal à l'âge de treize ans, puis pape, sous le nom de Léon X ; et Julien ; avec trois filles, Lucrèce, femme de Jacques Salviati, et mère de Jean Salviati, créé cardinal en 1517 ; Madeleine, alliée à François Cibo, comte d'Aguillar ; et Contessine, femme de Pierre Ridolfi, décapité à Florence en 1497, pour son attachement aux Médicis.

Laurent fut appelé *le Père des Muses*, et il mérita ce glorieux titre par ses talents, par l'accueil qu'il fit aux savants et aux artistes, et par le soin qu'il prit de former la bibliothèque la plus riche qu'il y eût en Europe. C'est à lui que l'université de Pise doit sa fondation. « C'était une chose aussi admirable » qu'éloignée de nos mœurs, dit un écrivain de nos jours, de » voir ce citoyen, qui faisait toujours le commerce, vendre » d'une main les denrées du Levant, et soutenir de l'autre le » fardeau des affaires publiques ; entretenir des facteurs, et » recevoir des ambassadeurs ; donner des spectacles aux peuples, » des asiles aux malheureux ; orner sa patrie d'édifices superbes, » et accueillir tous les savants grecs de Constantinople ». Julien de Médicis, frère de Laurent, avait laissé, de Camille Caffarelli, un fils nommé Jules, qui fut d'abord chevalier de Malte, puis archevêque de Florence, fait cardinal en 1513, par le pape Léon X, son cousin, et enfin élu pape, sous le nom de Clément VII, le 19 novembre 1523.

1492. PIERRE II DE MÉDICIS, né l'an 1469, conserva dans Florence la même autorité dont Laurent, son père, y avait joui : mais il n'y acquit pas la même considération. S'étant lié avec Alfonse, nouveau roi de Naples, il engagea, l'an 1494, les Florentins à se déclarer contre Charles VIII, qui s'avançait en Italie, pour faire la conquête du royaume de Naples. Mais Charles ayant résolu de prendre sa route par la Toscane, ne fut pas plutôt arrivé près de Sarzane, que Pierre vint lui faire ses soumissions ; et, pour gage de sa fidélité, il lui remit cinq villes frontières de la république, pour les garder jusqu'à la fin de la guerre. Les Florentins, indignés de ce traité, fait sans leur participation, se soulèvent contre Pierre de Médicis à son retour, l'obligent à sortir de la ville, le 8 novembre, avec ses deux frères, confisquent leurs biens, pillent et démolissent leurs maisons, et déclarent leurs personnes proscrites. Charles profita du désordre que cette révolution occasionait dans Florence ; il s'approcha de cette ville, et y fit son entrée en conquérant. Ses soldats y commirent plusieurs hostilités. La bibliothèque précieuse de Laurent de Médicis devint la proie d'une troupe de brigands (1). Pierre, dans sa fuite, se retira d'abord à Bologne. Bentivoglio, seigneur de cette ville, le voyant arriver, lui demande comment il a pu survivre à sa honte. Cet accueil rebutant le détermine à passer à Venise. Il eut occasion d'y voir Philippe de Comines, que le roi de France avait envoyé à la seigneurie en qualité d'ambassadeur. Dans les entretiens que ces deux politiques eurent ensemble, ils convinrent, entr'autres maximes, de celle-ci : que, *quand on a perdu son crédit et sa fortune, on perd communément, de plus, tous ses amis.* Le monarque français s'étant rendu à Pise, le 9 de novembre, la noblesse et le peuple s'attroupent autour de lui, pour demander qu'il les délivre du joug des Florentins. Charles leur donne de bonnes paroles, qu'ils prennent pour un consentement ; et aussitôt ils se mettent à courir pour chasser les commissaires florentins, arrachent les armoiries de Florence, et crient partout *liberté !* Ils la recouvrèrent effectivement, et la conservèrent jusqu'en 1509. Les Florentins, consternés de cette révolution, envoient des députés au roi pour traiter d'accommodement avec lui. Charles arrive à Florence, le 17 du même mois, et y est magnifiquement reçu. Après la cérémonie, on entre en négociation. Le roi demande trois choses : 1°. une somme d'argent exorbitante ; 2°. le rétablissement des Médicis ; 3°. le domaine de la ville. Plusieurs jours se passent à disputer sur ces objets, sans rien conclure. Enfin les ministres du roi présentent aux députés des Florentins un acte, contenant les conditions que le roi exigeait d'eux, et cela sans s'être concertés avec eux, et sans avoir tenu compte de leurs raisons. Pierre Capponi, l'un d'entre ces députés, après la lecture de cet écrit, le prend, et de colère le déchire en présence du roi. Les ministres indignés menacent d'en venir aux dernières extrémités : *Vous battrez du tambour*, leur dit Capponi, en sortant de la salle, *et nous sonnerons nos cloches.* Ce discours rendit le roi plus traitable ; il réduisit ses demandes à cent vingt mille écus, qui lui furent accordés le 26 novembre, par un traité, où il ne fut fait nulle mention du retour des Médicis. Charles quitte Florence, le 28 du même mois, pour s'acheminer vers Rome. (Murat.) Les Florentins, après son départ, établissent parmi eux le gouvernement aristocratique, par le conseil de Jérôme Savonarole, dominicain de Ferrare. Cet homme fameux était l'oracle des Florentins, qui le regardaient comme un prophète, et lui-même se croyait tel. Par une prévoyance naturelle, qu'il prit pour une inspiration divine, il avait prédit, quatre ans auparavant, l'arrivée du roi Charles VIII en Italie. Ce prince étant à Pise, il vint le trouver, et lui promit une suite non interrompue d'heureux succès, s'il voulait travailler à la réformation de l'église, en commençant par la déposition du scandaleux pape Alexandre VI. Les vices de ce pontife étaient la matière la plus ordinaire de ses véhémentes déclamations. Alexandre lui interdit en vain la chaire ; il n'en prêcha qu'avec plus de hardiesse et de chaleur. Ses confrères le soutinrent. Mais Alexandre lui suscita, pour contradicteurs, les cordeliers, qui le firent décheoir de sa haute réputation. Le peuple, revenu de son enthousiasme, l'abandonna, comme un imposteur, à la fureur de ses ennemis, et le vit tranquillement périr dans les flammes, le 23 mai 1498.

L'an 1495, le roi Charles VIII, retournant en France, fait à Trin, avec les députés de Florence, un traité par lequel il consent de leur rendre les villes de la république, où il avait mis garnison. Les ordres, en conséquence, sont expédiés aux gouverneurs d'évacuer ces places. Mais l'ambassadeur florentin, chargé de ces ordres, est arrêté sur sa route par le duc de Milan, qui lui enlève ses papiers. Le monarque envoie de nouveaux ordres, qui sont mal exécutés. Le comte de Ligni mande aux gouverneurs de trouver des prétextes pour n'y point déférer. Saillant est le seul qui s'y conforma, en remettant Livourne aux Florentins. D'Entragues porta l'infidélité jusqu'à vendre la citadelle du pays aux Pisans ; ce qui les tira entièrement de la dépendance des Florentins.

Les Florentins érigent, l'an 1502, en charge perpétuelle, la dignité de gonfalonier de justice, qui n'était jusqu'alors que pour deux mois, et la confèrent à Pierre Soderini, personnage recommandable par sa modération et son intégrité.

L'an 1503, Pierre de Médicis, qui, après avoir tenté vainement de rentrer à Florence, s'était engagé par dépit au service des Français, périt, le 27 décembre, au passage de la rivière du Garillan, dans le royaume de Naples, à l'âge de trente-cinq ans. Il est enterré au Mont-Cassin, dans un magni-

(1) On concevra aisément la grandeur de la perte que fit alors la république des lettres, lorsqu'on pensera que les débris de cette bibliothèque, que Catherine de Médicis sut retirer de la main des ravisseurs, composent aujourd'hui ce qu'il y a de plus curieux dans la bibliothèque du roi (*Anecd. Ital.*)

fique tombeau. D'ALFONSINE DES URSINS, sa femme (morte le 7 février 1514), il laissa deux fils, Laurent et Côme; avec une fille, Clarice, mariée à Philippe Strozzi.

Pise retombe, pour la dernière fois, le 8 juin 1509, sous la domination des Florentins, par capitulation, après un siége d'environ quatre ans, commencé le 6 septembre 1504. (Murat.) Ce fut le terme de sa grandeur et de sa prospérité. On y comptait alors cent cinquante mille habitants : elle n'en a pas plus de vingt mille actuellement, suivant M. de la Lande; encore y compte-t-on, dit-il, six à sept cents juifs. (*Voy.* à l'article de Gênes, les querelles des Génois et des Pisans, pendant les croisades.)

L'an 1512, le pape Jules II, irrité contre les Florentins de ce qu'ils avaient souffert qu'on tînt à Pise un concile pour le déposer, engage Raymond de Cardone, vice-roi de Naples, à travailler au rétablissement des Médicis à Florence. Cardone entre avec une armée dans la Toscane; et, après avoir effrayé les Florentins, par le saccagement de la terre de Prato, il ramène en triomphe, le 31 août, les Médicis à Florence, où il sont reçus avec de grandes démonstrations de joie. Le gonfalonier Soderini quitte alors le palais de la seigneurie, et se retire à Raguse.

JULIEN II, ou JULES DE MÉDICIS, et le cardinal JEAN, son frère, fils de Laurent I, rétablis dans Florence, reprirent leur ancien rang, et gouvernèrent avec plus d'empire et d'autorité que n'avaient fait leurs ancêtres. Le cardinal Jean devint pape, le 11 mars 1513, sous le nom de Léon X; et, la même année, il fit cardinal Jules, fils naturel de Julien I. Léon donna le commandement des troupes de l'église à Laurent, son neveu, et lui fit d'autres avantages, comme on le verra dans la suite. A l'égard de Julien de Médicis, il prit la conduite de son père pour modèle de la sienne, et gagna les cœurs de ses concitoyens par son esprit et son affabilité. L'an 1515, au mois de février, il épousa PHILIBERTE, fille de Philippe, duc de Savoie, tante du roi François I. Ce monarque, en considération de ce mariage, donna le duché de Nemours à Julien. Il en jouit peu de tems, étant mort le 17 mars 1516, à l'âge de trente-huit ans, sans laisser d'autres enfants qu'un fils, nommé Hippolyte, que le pape Clément VII fit cardinal en 1529, contre l'inclination qu'il avait pour la profession des armes. Philiberte, veuve de Julien, mourut le 4 avril 1524, à Virieu-le-Grand, en Bugei.

1516. LAURENT II DE MÉDICIS, dit LE JEUNE, né l'an 1492, fils aîné de Pierre II et d'Alfonsine des Ursins, succède à Julien, son oncle, dans le gouvernement de Florence, par la protection du pape Léon X. Ce pontife lui donna, la même année, le duché d'Urbin, qu'il avait enlevé à François-Marie de la Rovère, neveu du pape Jules II. Etant venu, l'an 1518, en France, pour tenir sur les fonts de baptême le dauphin François, au nom du pape Leon X, Laurent épousa, le lendemain de la cérémonie, au château d'Amboise, MADELEINE DE LA TOUR, fille de Jean III, comte d'Auvergne et de Boulogne, laquelle mourut en couches de Catherine, depuis reine de France, le 23 avril 1519. Laurent ne survécut à sa femme que cinq jours, étant décédé le 28 du même mois, à l'âge de vingt-six ans. Avant son mariage, il avait reconnu pour son fils, Alexandre, né d'une esclave, nommée Anne, avec laquelle il avait eu commerce, comme bien d'autres, suivant le Ségni. Laurent était très-bien fait de sa personne; mais il manquait des qualités nécessaires pour le gouvernement. Naturellement lent et paresseux, les affaires les plus importantes ne pouvaient le retirer du sein des plaisirs. On admire son tombeau, de même que celui de Julien II, qui est auprès, dans la sacristie neuve de Saint-Laurent de Florence. Tous deux sont de la main de Michel-Ange. (Voy. *les ducs d'Urbin*.)

1519. JULES DE MÉDICIS, cardinal, archevêque de Florence et légat de la Romagne, fils naturel de Julien I de Médicis, prend le gouvernement de la république, après la mort de Laurent II, à titre de légat de Léon X, son cousin. Ce prélat ayant succédé, le 19 novembre 1523, après un conclave d'environ deux mois, au pape Adrien VI, sous le nom de Clément VII, nomma, pour ses lieutenants, à Florence, le cardinal Hippolyte de Médicis, fils naturel de Julien I, et Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II, auxquels il joignit les cardinaux de Cortone, Cibo et Salviati. La ligue que Clément VII conclut, au mois de mai 1526, avec la France, l'Angleterre et Venise, contre Charles-Quint, attira sur lui et sur sa famille un orage, qui devait en entraîner la ruine. D'un côté, les Colonnes, suscités par l'empereur, se soulevèrent à Rome contre Clément; d'un autre côté, Georges Franiaperg entra in Italie, à la tête d'une armée considérable d'Allemands, portant sur lui des cordons d'or et de soie, avec lesquels il voulait, disait-il, pendre le pape et les cardinaux. Jean de Médicis, dit *l'Invincible*, l'un des chefs de la ligue, et le meilleur capitaine de toute l'Italie, était la principale et presque la seule ressource du pape dans cette extrémité. Il arrête les Allemands dans le Mantouan, les harcèle, et, par de savantes manœuvres, vient à bout de les enfermer dans le parc de Governolo, lieu très-fort, où ils se voyaient réduits à mourir de faim, s'ils s'obstinaient à y demeurer. Jean se regardait déjà comme victorieux, lorsque, rentrant vers la nuit dans son camp, il reçut un coup de boulet à la jambe. Les chirurgiens s'étant mis en devoir de la lui couper, et demandant des gens pour le tenir pendant cette opération : *Coupez hardiment*, repondit-il, *il n'est besoin de personne*. Il tint lui-même la bougie pendant qu'ils opéraient, le duc de Mantoue étant présent. (Brantôme.) Il n'y survécut pas, et mourut à Mantoue, le 30 décembre 1526, à l'âge de vingt-huit ans, laissant de MARIE SALVIATI, sa femme, un fils, nommé Côme, que nous verrons grand-duc de Toscane. Ce général était si redouté des Allemands, qu'ils l'appelaient *le Grand Diable*, et tellement adoré de ses troupes, qu'elles prirent le deuil à sa mort; ce qui les fit appeler *les Bandes noires*.

Les Florentins, l'an 1527, apprenant que le pape était assiégé dans le château Saint-Ange, et ne voyant plus personne en état de les défendre contre les Allemands, secouent le joug des Médicis, qui n'avaient d'audace, disaient les mécontents, que pour les tyranniser; les chassent, le 16 mai, de leur ville, et brisent les statues de Léon X et de Clément VII. Le gonfalonier N... Capponi fut l'auteur de cette révolution, dans laquelle on rétablit le gouvernement démocratique, tel qu'il avait été avant 1512. (Galuzzi.)

Le pape, sacrifiant ses ressentiments contre l'empereur, au désir de se venger des Florentins, conclut avec ce prince, le 29 juin 1529, à Barcelonne, une ligue, par laquelle Charles-Quint s'obligea de rétablir à Florence la maison de Médicis dans sa première grandeur, et de marier, avec Alexandre de Médicis, Marguerite, sa fille naturelle. Charles tint parole. Au mois d'octobre suivant, le prince d'Orange, son général, après s'être emparé de diverses places en Toscane, vint camper dans le voisinage de Florence (1). Pendant le siége de cette ville, qui dura dix mois, les assiégés, commandés par Malatesta Baglioni, leur général, firent plusieurs sorties, dont la principale fut celle du 3 août 1530, où le prince d'Orange perdit la vie, d'un coup d'arquebuse, entre les bras de la victoire. Enfin, le 12 du même mois, les Florentins, réduits à l'extrémité, capitulèrent avec Ferdinand ou Ferrante de Gonzague, successeur

(1) Les Espagnols arrivés à l'Apparita, dans la plaine de Ripoli, d'où l'on découvre Florence et son territoire, commencèrent à crier en branlant leurs lances : *Florence, prépare tes superbes étoffes; nous venons les acheter à la mesure de nos piques.*

du prince d'Orange dans le commandement de l'armée allemande, ou plutôt espagnole, et consentirent à recevoir la forme de gouvernement qu'il plairait à l'empereur de leur donner. En conséquence, le 28 octobre suivant (le Varchi dit le 21), Charles rendit un décret solennel, par lequel il déclara chefs de la république, Alexandre de Médicis (à qui le pape avait déjà procuré le duché de Civita Penna), ses fils, leurs descendants, et à leur défaut le plus proche parent. Ainsi fut rétablie, pour la troisième fois, la maison de Médicis à Florence. Les Florentins, dit Muratori, se lamentèrent en secret d'une pareille décision ou investiture, laquelle établissait clairement l'autorité de l'empereur sur Florence et son état; autorité qui, depuis tant d'années, n'y avait été ni exercée ni reconnue; et la cour impériale, ajoute-t-il, a bien su de nos jours s'en prévaloir pour disposer à son gré du beau pays de la Toscane.

ALEXANDRE DE MÉDICIS, PREMIER DUC DE FLORENCE.

L'an 1531, ALEXANDRE DE MÉDICIS, fils naturel de Laurent II, né l'an 1510, est reconnu chef de l'état de Florence, le 6 juillet, après la lecture faite publiquement à Florence du décret de l'empereur par Muscettola, député de ce prince. Ce décret n'anéantissait pas entièrement l'ancien gouvernement des Florentins, puisqu'il leur laissait la liberté de créer leurs magistrats. Mais, l'an 1532, François Guichardin, l'historien, et Baccio Valori, ayant été élevés à la magistrature, firent, à la sollicitation du pape, un autre décret, par lequel il fut réglé qu'Alexandre serait fait duc de la république, avec toute l'autorité que peut avoir un prince; et qu'après lui, ses descendants, et à leur défaut, la branche de Laurent de Médicis, fils de Pierre-François, jouiraient de la même dignité. Alexandre, en conséquence, fut proclamé solennellement duc et prince absolu de Florence le 1er. mai. La conduite que tint le nouveau souverain donna bientôt sujet aux Florentins de regretter leur liberté. Alexandre, par sa dissolution et sa cruauté, se fit des ennemis jusques dans sa propre famille. Laurent ou Laurenzin de Médicis, son parent, excité par Philippe Strozzi, zélé républicain, l'ayant attiré dans sa maison par l'espérance d'une jouissance criminelle, le fit poignarder, la nuit du 5 au 6 janvier 1537 (le Varchi dit 1536, en suivant le style florentin), dans la vingt-cinquième année de son âge. (Muratori.) Alexandre ne laissa point d'enfants de MARGUERITE, fille naturelle de Charles-Quint, qu'il avait épousée le 29 février 1536. (Cette princesse se remaria, l'an 1538, avec Octave Farnèse, duc de Parme.) Mais il eut trois enfants naturels qui lui survécurent; savoir, Jules, qui fut général des galères de l'ordre de Saint-Etienne; Julie, femme de François Cartelmi; et Porzia, qui se fit religieuse.

COME DE MÉDICIS, DIT LE GRAND, PREMIER GRAND-DUC.

1537. CÔME, fils de Jean de Médicis, dit *l'Invincible*, et de Marie Salviati, né le 11 juin 1519, et descendant, par son père, de Laurent, frère puîné de Côme, dit *l'Ancien*, fut élu, le 9 janvier 1537, par les intrigues du cardinal Cibo et des amis de sa maison, dans l'assemblée du sénat des quarante-huit, *chef de la ville de Florence et de ses dépendances*, au même titre qu'avait eu le duc Alexandre. Pour empêcher que cette élection ne donnât quelque sujet de crainte, on avertit le peuple, qu'on bornait par un décret le pouvoir illimité, dont avait joui le duc Alexandre, en donnant à Côme un conseil, et en fixant la somme que le trésor public devait lui fournir pour soutenir son rang avec dignité. Le peuple agréa le nouveau prince, et la ville retentit d'acclamations. (Galuzzi.)

Les Florentins qu'on avait exilés après l'assassinat d'Alexandre, ne demeuraient pas cependant oisifs. Tout occupés du projet de rendre la liberté à leur patrie, ils ramassaient des troupes pour chasser de Florence les Médicis. Etant venus à bout de former une armée, ils entrèrent dans la Toscane, sous le commandement de Philippe Strozzi. Côme, de son côté, ne négligea rien pour se préparer à une vigoureuse défense. Déjà une partie des ennemis étaient campés à Mont Murlot, qui est à trois milles de Prato, lorsque le duc prit la résolution de les attaquer avant que toutes leurs forces fussent réunies. Ses troupes étant sorties, par son ordre, de Florence pendant la nuit, arrivent, à la pointe du jour, au camp des ennemis, les surprennent, en font un grand carnage, et amènent le reste prisonnier à Florence. Cet événement est du 2 août 1537. (Galuzzi.) Philippe Strozzi, du nombre de ceux qu'on retenait dans les fers, se donna la mort en 1538 (1), tandis qu'on instruisait son procès, après avoir écrit sur le mur de sa prison ce fameux vers de Virgile :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!

Charles-Quint, à la nouvelle de cette mort, dit en souriant : « Puissent ainsi périr tous mes ennemis! » Plusieurs des autres prisonniers avaient déjà été exécutés, ceux-ci en secret, ceux-là en public. Côme pardonna au plus grand nombre des moins coupables. Il pensait alors à se marier. Après avoir manqué la main d'une fille naturelle de l'empereur, il épousa, par contrat du 29 mars 1539, ÉLÉONORE, fille de don Pierre de Tolède, vice-roi de Naples. (Galuzzi.) Apprenant en 1543, que l'empereur s'était embarqué à Barcelonne pour l'Italie, il se rend à Gênes, le 6 mai, pour le saluer, et l'accompagne de là jusqu'à Milan, où il prend congé de lui pour retourner à Florence, après avoir retiré de lui, moyennant cent cinquante mille écus d'or, les citadelles de Florence et de Livourne, que ce prince retenait depuis 1530.

Depuis le passage de Charles VIII, roi de France, et la dernière révolte de Pise, l'université de cette ville était dispersée, et la république de Florence, après avoir réduit Pisa à l'obéissance, avoit été trop distraite par ses troubles internes, pour songer au rétablissement de cette école. La gloire en était réservée à Côme. En 1542, il chargea Philippe *del Magliore* de parcourir les villes de Lombardie, pour rassembler les hommes célèbres de cette contrée. Il forma, sous la direction de Campana, son secrétaire, les statuts relatifs à l'ordre et la régie de l'université, dont l'ouverture publique se fit le 1er. novembre 1543. Il y eut un nombreux concours d'étudiants. Pour donner plus de lustre et de renommée à cette école, il y fonda une chaire de botanique; mais ce qui nous étonnerait aujourd'hui, il y établit une chaire d'astrologie, dont il donna l'exercice à un carme, nommé Julien Ristori de Prato, qui s'était acquis une certaine réputation, pour avoir prédit la mort violente du duc Alexandre, et découvert quelques embûches qu'on tendait à Côme. Il fonda quarante bourses pour de jeunes toscans à qui leurs facultés n'auraient pas permis de suivre leur inclination pour les lettres. On peut voir, dans l'histoire de Toscane, par M. Galuzzi, le dénombrement des professeurs qui se distinguèrent dans cette école.

Côme, l'an 1548, fait, du port de Livourne, un port franc, après l'avoir construit tout à neuf, et y attire beaucoup d'étrangers, par les privilèges qu'il accorde à ceux qui viendront s'établir en cette ville. Le 22 juin de la même année, par ordre de l'empereur, il est mis en possession, par don Diegue de Mendoza, de la ville de Piombino, de ses forteresses et de ses dépendances, malgré la réclamation de la mère et tutrice de Jacques VI Appiano, à qui ce fief appartenait;

(1) Un moderne prétend que ce fut après avoir subi une très-rude question, et dans la crainte d'en subir une autre encore plus cruelle, que Strozzi se donna la mort. Mais nous ne trouvons point ces circonstances dans les auteurs contemporains.

mais, le 24 juillet suivant, il est obligé de remettre le tout à Ferrante de Gonzague. (Galuzzi.) Ce fut cette même année que Côme le Grand fit ouvrir au public la riche bibliothèque, formée par Côme le Vieux. Soigneux de l'augmenter, il n'épargna point la dépense pour y faire entrer ce qu'il y avait de plus rare en manuscrits grecs et latins. C'est dans ce dépôt, confié au chapitre de Saint-Laurent, qu'il plaça le célèbre manuscrit de Virgile, regardé comme le plus ancien de l'Europe.

Le même amour des lettres le porta, l'an 1549, à rétablir l'université de Florence, où il appela d'habiles professeurs, pour y enseigner les lettres grecques et latines, la philosophie et d'autres sciences. L'émulation qui s'éleva entre ces savants, enfanta une multitude de traductions des auteurs grecs. Pour faciliter l'édition de leurs ouvrages, il fit venir à Florence Laurent Torrentin, imprimeur flamand, lui monta une imprimerie, avec deux presses et des caractères *italiques*, ou de l'écriture courante des anciens, et y joignit aussi des caractères grecs. Une grosse pension accordée, pour douze ans, à Torrentin, le mit en état de travailler à son aise. Arnaud d'Harlem, qui l'avait accompagné, et s'était fait connaître à Côme par un dictionnaire qu'il lui avait dédié, eut aussi part aux libéralités de ce prince.

Les Siennois, maltraités par la garnison espagnole, qu'ils avaient reçue, se révoltent, le 26 juillet 1552; et l'ayant contrainte, avec l'aide du comte de Pétigliano et des Français, à se retirer, ils se mettent sous la protection de la France. Ce fut le 12 août de cette même année, que Piombino fut rendu au duc, mais pour le tenir en dépôt, et à condition de le remettre à l'empereur lorsqu'il en aurait besoin.

Côme s'étant concerté, l'an 1554, avec Jacques de Médicis, marquis de Marignan, et général des troupes de l'empereur en Italie, entreprend de se rendre maître de Sienne, occupée par les Français, sous les ordres du maréchal Pierre Strozzi. La nuit du 29 janvier, le duc et le marquis se présentent subitement devant la place, avec une armée qu'ils avaient levée et fait marcher en secret, s'emparent d'un fort que les Français avaient fait construire près de l'une des portes, et répandent la consternation dans la ville. Mais Strozzi, qui était absent pour lors, étant revenu à la pointe du jour, rassure les Siennois, et oblige les ennemis à se retirer. La guerre est alors déclarée entre le duc et les Français, avec lesquels il avait su jusqu'alors se ménager. Strozzi, le 12 juin suivant, entre dans la Toscane, où il commet de grands ravages. Mais, le 2 août de la même année, fête de saint Étienne, pape, le duc et le marquis ayant attaqué Strozzi, près de Marciano, le mettent en déroute. Côme, après cette victoire, recouvra facilement les places que les Français lui avaient enlevées : Sienne fut la seule qui lui opposa une vigoureuse résistance. Ce ne fut qu'après un blocus de quatre mois, que le marquis de Marignan vint à bout de la réduire à capituler, le 2 avril 1555, malgré la brave défense de Blaise de Montluc, dont les troupes n'évacuèrent la place que le 21 du même mois. Cette ville, en vertu de la capitulation, resta libre sous la protection de l'empereur, dont elle reçut garnison, qu'elle devait entretenir à ses frais. Dans le cours de la même année, l'empereur donne l'investiture de Sienne au roi Philippe, son fils; et, par là, frustre l'espérance du duc de Florence, qui comptait obtenir cette place en dédommagement des grandes sommes qu'il avait avancées à l'empereur pour la conquérir. Enfin, l'an 1557, Côme apprenant que Philippe voulait céder la ville de Sienne aux Caraffes, employa tant de manége, pour avoir la préférence, qu'elle lui fut accordée. Le traité, en vertu duquel il se mit en possession de Sienne, est du 3 de juillet, et contient l'exception de plusieurs places dépendantes de cette ville (ce sont celles que l'on nomme *degli presidi*), avec diverses obligations du duc envers le roi d'Espagne. (Sienne s'était gouvernée long-tems en forme de république, et avait tenu tête aux Florentins, qui voulaient la subjuguer. Depuis une grande victoire qu'elle avait gagnée sur eux, le 4 septembre 1260, et qui pensa entraîner la ruine de Florence, ils n'avaient osé l'attaquer à force ouverte. Sienne, vers la fin du quinzième siècle, fut tyrannisée par un de ses citoyens, nommé Pandolfe Pétrucci, que Machiavel donne pour le modèle des usurpateurs. Les troubles qui s'élevèrent après sa mort, entre le peuple et la noblesse, favorisèrent les entreprises des puissances étrangères sur cette ville, et lui firent perdre enfin la liberté.)

La nécessité de défendre les côtes de Toscane contre les corsaires, et surtout contre les Turcs, engagea Côme à instituer, l'an 1560, et non 1561 (Sponde), l'ordre militaire et religieux de Saint-Étienne, pape, dont il réserva la grand'maîtrise pour lui et ses successeurs. « On est admis dans cet ordre, » dit M. de la Lande, ou par justice, à raison de la naissance, ou » par grâce spéciale du grand maître, ou enfin par droit de com- » manderie, comme en ayant fondé, ou étant descendant des fon- » dateurs. Il y a eu moins, ajoute-t-il, quatre cents chevaliers; » ils ne sont point obligés au célibat, comme les chevaliers de » Malte; mais ils font les preuves de noblesse. Tous les cheva- » liers portent sur leur habit une croix à huit pointes, de satin » rouge, et sur leur poitrine, une petite croix d'or, attachée » avec un ruban couleur de feu ». Depuis Paul IV, qui confirma la chevalerie de Saint-Étienne par sa bulle du 6 juillet 1562, plusieurs papes lui ont accordé divers priviléges. Le chef-lieu de cette chevalerie est à Pise.

La mort ravit à Côme, dans le mois de novembre 1562, deux de ses fils; Jean, cardinal, âgé de dix-neuf ans, et Garcias, plus jeune de quatre ans. Le bruit courut que le cadet avait tué l'aîné à la chasse, et que le duc ayant fait venir Garcias dans la chambre où l'on avait transporté le cadavre, le sang de la plaie commença à bouillir en présence du nouveau Caïn; ce que voyant le père, il arracha, de désespoir, à Garcias le poignard avec lequel il avait commis son crime, et le lui plongea dans le sein. *Si ce récit est un conte ou une vérité*, dit Muratori, *c'est ce que j'ignore*; ce qui est certain, c'est que la duchesse Éléonore ne survécut que peu de jours à la perte de ses deux fils; et sa mort combla la douleur de son époux. Elle laissait encore trois autres fils : François-Marie, Ferdinand et Pierre; avec deux filles : Lucrèce, femme d'Alfonse II, duc de Ferrare (que quelques-uns prétendent, sans fondement, avoir été mise à mort par ordre de son époux); et Isabelle, mariée à Jourdain des Ursins, duc de Bracciano. Le pape Pie IV, ami de Côme, fit, pour le consoler, Ferdinand, son second fils, cardinal, à l'âge de quatorze ans. (Éléonore avait en telle vénération la fameuse Lucrèce à cause de sa chasteté, qu'elle prit pour emblême cette dame s'enfonçant un poignard dans le sein, et prononçant ces mots : *Famam servare memento.*)

L'an 1564, Côme se trouvant infirme, et voulant former aux affaires le prince François-Marie, son fils aîné, pour lors âgé de vingt-cinq ans, lui résigne le gouvernement de son duché, dans le mois de juin, se réservant toutefois le titre ducal.

Le pape Pie V, héritier des sentiments de son prédécesseur envers Côme, le déclare grand-duc, le 1er. septembre 1569 (et non le 27 août 1570, comme le marque Chazot), sans avoir consulté le sacré collége. Les ministres de l'empereur et du roi d'Espagne protestent contre cette entreprise, comme contraire aux droits de leurs maîtres, dont le premier se prétendait suzerain de Florence, et l'autre de la seigneurie de Sienne. Le pape, sans égard à ces protestations, fait venir Côme à Rome, l'année suivante, et lui donne solennellement la couronne royale et le sceptre : cérémonie à laquelle aucun des ambassadeurs des princes, excepté celui de Savoie, ne voulut assister. Côme finit ses jours le 21 avril 1574. (Muratori.) Après la mort de la duchesse Éléonore, il s'était attaché à une pauvre fille nommée CAMILLE MARELLI, que le pape Pie V l'obligea d'épouser le 29 mars 1570. Il eut d'elle deux fils,

Pierre et Jean, qui se signalèrent dans les armes; avec une fille, Virginie, mariée à Cesar d'Est, duc de Modène. Côme avait les qualités de corps et d'esprit qui font les grands princes.

FRANÇOIS-MARIE DE MEDICIS.

1574. FRANÇOIS, fils aîné de Côme le Grand et d'Eléonore, né le 25 mars 1541, marié, l'an 1565, à JEANNE D'AUTRICHE, fille de l'empereur Ferdinand I, succède à son père dans le duché de Toscane, qu'il gouvernait depuis dix ans.

Le jour même de la mort de son père, il fit renfermer, dans un monastère, Camille Marelli, sa belle-mère, et ne lui épargna aucune sorte de mauvais traitements. A cela près, il se montra doux envers tous ceux qui avaient reçu des bienfaits de Côme, sans excepter ses frères, dont les contradictions fréquentes offensaient son dispotisme. Le cardinal Ferdinand, indigné de sa conduite voluptueuse, prit le parti d'abandonner, au mois de décembre 1574, Florence et de se retirer à Rome. Pierre, autre frère du grand-duc, contre lequel il ne cessait de tenir les propos les plus infâmes, quoique lui-même fût de mœurs très-dissolues, et formait tous les jours des complots, fut traité d'une manière plus favorable qu'il ne méritait. La seule vengeance que François-Marie tira de lui fut de le faire voyager en différentes cours. Il n'en rapporta pas un caractère plus modéré. Instruit, à son retour, qu'Eléonore de Tolède, sa femme, à son exemple, lui était infidèle, il lui plongea, de sa main, un poignard dans le sein, la nuit du 11 juillet 1576, et crut en être quitte en demandant pardon à Dieu et promettant de ne plus se remarier; promesse qu'il ne tint pas. (Galuzzi.) La cour impériale contestait cependant toujours à François-Marie le titre et les honneurs de grand-duc. Il les obtint enfin de l'empereur Maximilien II, son beau-frère, par un diplôme du 26 janvier 1676. (Galuzzi.) François, en conséquence, prétendit avoir la prééminence sur les autres princes d'Italie. Mais les électeurs de l'empire, s'étant assemblés le 23 août 1582, déclarèrent qu'elle appartenait au duc de Savoie, comme vicaire de l'empire. Ce fut cette même année que s'établit à Florence l'académie de Crusca, nom qui veut dire du son, et vient du son et du blutoir qu'elle avait pris pour emblême, avec cette devise : *Il più bel fior ne coglie*; c'est-à-dire que la plus belle farine se tire d'une farine grossière, en séparant le son. Le grand dictionnaire de la langue italienne que cette académie a produit, sera sans doute pour toujours le premier dépôt de cette langue, et contribuera à la fixer : la plus belle édition est de 1729, en six vol. *in-fol.* L'an 1587, le grand-duc François-Marie meurt le 19 octobre. Après le décès de sa première femme, arrivé le 6 avril 1578, il avait épousé, le 12 octobre suivant, BIANCA CAPELLIA, vénitienne, depuis long-tems sa concubine, qui mourut quinze heures après lui. On a fait sur la rencontre de ces deux morts, une histoire scandaleuse, que nous ne croyons pas assez bien appuyée pour meriter créance. Du premier mariage, François-Marie laissa Eleonore, mariée à Vincent, duc de Mantoue, et Marie, épouse de Henri IV, roi de France. On ne connaît point d'enfants nés du second mariage; mais avant qu'il fût celebre, François avait eu, de Bianca Capellia, trois enfants; savoir, Antoine, qu'on prétend néanmoins avoir été supposé par cette femme, et qui fut marquis de Capistran; avec deux filles.

Le grand-duc François, par la manière dont il faisait le commerce pour son compte, ruina, suivant un de ses historiens, celui de ses états. « Il en faisait un particulier avec sa nation » et avec les étrangers, qui servait du moins à grossir son trésor. » Il entrait volontiers dans toutes les sociétés les plus accréditées, tant de ses états que du dehors, se couvrant néanmoins, dans les deux cas, du nom de ses sujets. Mais il faisait » ouvertement et par lui-même, le commerce des diamants, » parce qu'il l'entendait très-bien... Ses galions et ses autres » vaisseaux de transport, sans cesse en course, étaient pour » lui d'un rapport qui n'était pas à mépriser. Il faisait la banque à Rome et à Venise... Il tenait, dans différents lieux de » ses états, des boutiques ouvertes, remplies de marchandises » d'un usage commun. Ce prince trafiquant retirait encore » un grand profit d'un commerce de grains qu'il faisait en » Toscane, dans toute l'Italie et jusqu'en Portugal. » (Galuzzi.) Il ne fut toutefois nullement avare, sur tout envers les gens de lettres et les artistes, dont il encouragea les talents par de grandes récompenses. Sa cour, d'ailleurs, était la plus brillante de l'Italie.

FERDINAND I DE MÉDICIS.

1587. FERDINAND I, né l'an 1549, cardinal en 1563, succède au grand-duc François, son frère, qui l'avait nommé son héritier. Ayant pris congé du pape sans lui remettre son chapeau, il partit de Rome où il faisait sa résidence depuis l'an 1574, et arriva, le 19 octobre 1587, à Florence, où il fut proclamé grand-duc avec des acclamations d'autant plus sincères, qu'elles étaient fondées sur la haute estime qu'il s'était acquise par ses vertus. En montant sur le trône, il trouva des trésors immenses accumulés par son frère, et mit son application à les employer pour le bien de la patrie. Sa conduite, en presque tous les points, fut le contre-pied de celle de son prédécesseur. Au lieu de ce ton fier, impérieux et presque oriental qu'avait affecté le grand-duc François, il se montra doux, affable, humain, complaisant et accessible à tout le monde. Déterminé par Catherine de Médicis, reine de France, il épousa, le 30 avril 1589, CHRISTINE, fille de Charles III, duc de Lorraine, et nièce de cette princesse, qui l'avait élevée auprès de soi. Ce fut alors qu'il déposa la pourpre romaine qu'il avait gardée jusque-là. Ferdinand fit trois choses mémorables; 1°. il engagea, par adresse, les Espagnols à sortir des terres de sa domination; 2°. il écarta de la Toscane une multitude de bandits qui, sous la conduite d'Alfonse Picolomini, duc de Monte-Marciano, travaillaient à s'y établir; et devenu maître de la personne de ce scélerat, le 2 janvier 1591, il le fit pendre le 16 mars suivant; 3°. il équipa une flotte avec laquelle ses amiraux donnèrent la chasse aux corsaires qui, infestant les côtes d'Italie, furent sur le point de prendre Famagouste, en Chypre, l'an 1607, et prirent réellement, l'année suivante, Bonne ou Hippone, en Afrique, qu'ils abandonnèrent après y avoir [illegible] feu. Ferdinand, à diverses fois, prêta des sommes consid[illegible]es au roi de France, Henri IV, mais plutôt avec les précautions d'un marchand qu'avec la noblesse d'un prince. Pour sûreté de son prêt, il s'était emparé, durant les troubles de la ligue, des îles d'If et de Pomègues, et ce ne fut qu'avec grand'peine que Henri vint à bout de l'engager à les lui rendre. Ferdinand mourut le 17 (et non le 22) février 1609 (1608, suivant le style florentin), laissant de sa femme, decédée le 20 décembre 1636 (Galuzzi), et enterrée sous l'autel de la sacristie du Saint-Esprit, quatre fils; Côme, qui suit; Charles, cardinal en 1615, mort en 1666; François et Laurent; avec trois filles : Eléonore; Catherine, mariée à Ferdinand, duc de Mantoue; et Claude, femme, 1°. de Frédéric-Ubald de la Rovère, fils unique de François-Marie, duc d'Urbin, mort en 1623, avant son père, 2°. de Léopold, archiduc d'Autriche.

« Ferdinand, dit Galuzzi, fut le premier des princes de sa » maison que ses vertus et sa bienfaisance aient fait généralement regretter. Son caractère et ses grandes qualités lui » avaient mérité l'amour de son peuple.... Il était sincère, » mais réservé, ferme dans ses résolutions, courageux et grand » dans l'exécution de ses projets. Les revers qu'il éprouvait, loin » de le décourager, l'animaient davantage. Il savait balancer » habilement la rigueur et la clémence. Son gouvernement fut » modéré, juste, tranquille, et fit oublier à Florence les » malheurs arrivés sous les autres princes. »

A la mort de Ferdinand, on trouva dans ses coffres dix

millions d'or et la valeur de deux millions en pierreries. Ce fut lui qui commença, l'an 1604, la chapelle royale des tombeaux (*la real capella de' depositi*), où l'on voit les tombeaux des grands-ducs Côme I, François, Ferdinand I, Côme II, Ferdinand II et Côme III.

COME II DE MÉDICIS.

1609. Côme II, fils aîné du grand-duc Ferdinand I, et de Christine de Lorraine, né le 12 mai 1590, marié, l'an 1608, à Marie-Madeleine d'Autriche, succède à son père. Ami de Ferdinand, duc de Mantoue, il lui envoya du secours, l'an 1613, contre le duc de Savoie, qui lui avait déclaré la guerre. Côme, le 3 novembre de la même année, ouvrit un asile dans Livourne à l'émir Fackardin, dont les états s'étendaient depuis le Mont-Liban jusqu'à la mer, poursuivi par le sultan Achmet contre lequel il avait soulevé la Syrie. Fackardin, appuyé du grand sophi, promettait de remettre les Chrétiens en possession du royaume de Jérusalem. Mais les secours que le grand-duc et d'autres princes lui fournirent, n'eurent pas le succès qu'on avait lieu d'espérer. Fackardin, après avoir lutté pendant près de trente ans contre la puissance ottomane, fut pris et étranglé avec ses deux fils, le 13 avril 1635, à Constantinople (Galuzzi) Côme, l'an 1619, fut plus heureux dans les secours qu'il fournit à l'empereur Ferdinand II, son parent, contre les Bohémiens révoltés. Les troupes qu'il envoya à sa défense ayant changé leurs drapeaux, passèrent au travers des ennemis, arrivèrent à Vienne, où Ferdinand était assiégé, et contribuèrent beaucoup à faire lever le siége. Côme finit ses jours le 28 février 1621 (1620, suivant le style florentin), laissant de son épouse (morte en 1631) cinq fils: Ferdinand, qui suit; Jean, cardinal en 1644, mort le 12 janvier 1662; Mathias, mort en 1667; François, décédé, l'an 1634, devant Ratisbonne; Léopold, cardinal en 1667, mort en 1675; et deux filles: Marguerite, femme d'Odoard Farnèse, duc de Parme; et Anne, mariée à Ferdinand-Charles, archiduc d'Inspruck.

Côme II n'avait presque jamais eu qu'une santé chancelante, qui l'obligea, dans ses dernières années, de garder le lit ou la chambre, et ne l'empêcha pas néanmoins de donner l'attention qu'il devait aux affaires du gouvernement. « Tous les ordres de l'état regrettèrent sincèrement un souverain le plus favorisé de la nature pour les qualités du cœur, » et le plus chéri de tous ceux que la maison de Médicis avait » fait régner en Toscane. La clémence, la tolérance et la modération formaient son caractère; l'amour qu'il portait à ses » sujets, sa bienfaisance envers eux, les intéressaient tous à son » salut. Une humeur égale et enjouée rendait sa présence » agréable à ceux qui l'approchaient, et lui faisait oublier ses » maux ». (Galuzzi.)

FERDINAND II.

1621. Ferdinand II, né le 14 juillet 1610, fut le successeur du grand-duc Côme II, son père, sous la tutelle des grandes duchesses, sa mère et son aïeule. Ce prince, voulant écarter la guerre de ses états, garda une exacte neutralité dans celle que la France et l'Espagne se faisaient en Italie. La mort lui ravit, en 1631, Marie-Madeleine, sa mère, à Passau, où elle était en route pour aller voir l'empereur Ferdinand II, son frère, dont elle était tendrement aimée. Il épousa, le 26 septembre 1631 (Galuzzi), Victoire, fille unique de Frédéric-Ubald de la Rovère, mort en 1623, et héritière de François-Marie, son aïeul paternel. En vertu de ce mariage, Ferdinand aurait pu prétendre au duché d'Urbin après la mort de François-Marie, arrivée l'an 1631. (Muratori.) Mais il refusa d'écouter les propositions qu'on lui fit à ce sujet, et laissant réunir cet état à celui de l'église dont il était un fief dévolu par le défaut d'héritiers mâles, il se contenta de recueillir les biens allodiaux du feu duc. L'an 1644, il s'entremit efficacement pour réconcilier Odoard, duc de Parme, avec le pape Urbain VIII, et lui faire recouvrer son duché de Castro.

Dans la querelle qui s'éleva, l'an 1662, entre la cour de France et celle de Rome, à l'occasion de l'outrage fait à la première par la garde corse du pape, Ferdinand se donna pour médiateur, et réussit à faire conclure, le 12 février 1664, le traité de Pise, qui réconcilia les deux cours. Son zèle pour la religion l'engagea, l'an 1668, à fournir des troupes aux Vénitiens, pour le secours de Candie, assiégée par les Turcs. Ce prince mourut, le 23 mai 1670 (Muratori), après avoir gouverné ses sujets pendant un long règne, avec une prudence admirable et une tendresse de père. Il fut, comme tous ceux de sa maison, grand amateur des lettres, et grand protecteur des hommes savants; il encouragea, par ses libéralités, l'académie *del Cimento* ou de la physique expérimentale, fondée, l'an 1657, par le cardinal Léopold de Médicis. Il était, d'ailleurs, grand politique, et, comme le dit M. de Silhouette, l'un des princes les plus adroits de l'Europe. De son épouse, morte le 6 mars 1694, il laissa Côme qui suit; François-Marie, cardinal, en 1686, marié en 1709, et mort, en 1711. Sous Ferdinand II, mourut à Florence, en 1669, le célèbre peintre Pierre Beretin, plus connu sous le nom de Pierre de Cortone. Ce prince, un jour, étant venu dans son atelier, admirait un enfant pleurant, qu'il achevait de peindre. Il ne fit que donner un coup de pinceau, et l'enfant parut rire: *Prince*, dit-il, *vous voyez avec quelle facilité les enfants pleurent et rient.*

COME III DE MÉDICIS.

1670. Côme III, né le 14 août 1642, tenu sur les fonts de baptême, par le pape Innocent X, marié, le 19 avril 1661, avec Marguerite-Louise, fille de Gaston, duc d'Orléans, est reconnu pour successeur de Ferdinand II, son père, depuis son mariage. Avant de monter sur le trône, il avait parcouru la plus grande partie de l'Europe. Ce prince, en suivant la sage politique de ses pères, sut faire jouir ses peuples des douceurs de la paix au milieu des guerres qui désolèrent l'Italie. Mais il n'eut pas de même le bonheur d'établir la concorde dans sa maison. La grande-duchesse, dont le caractère ne pouvait sympathiser avec celui de son époux, ni avec celui de sa belle-mère, sort de Florence, l'an 1675, et se retire dans une maison de campagne, résolue de s'en retourner en France; mais le grand-duc lui donne des gardes pour la retenir, et l'empêcher d'exécuter son dessein. Cependant il ne néglige rien pour l'engager à se réunir à lui; cardinaux, ambassadeurs, ministres, vont la trouver de la part du grand-duc, et ne peuvent rien gagner sur elle. Côme, à la fin, perdant tout espoir de réconciliation, consent à la laisser partir. La princesse, arrivée à Paris, dans le mois de juillet 1675, choisit pour sa retraite l'abbaye de Montmartre, qu'elle n'édifia guère par sa conduite. Elle mourut enfin, le 17 septembre 1721, à Paris, âgée de soixante-seize ans. Côme, l'an 1691, donne en mariage, le 5 juin, Anne-Marie-Louise, sa fille, à Jean-Guillaume, électeur palatin. L'empereur, en 1697, accorde au grand-duc, le titre d'*altesse royale*. L'an 1713, Côme perd son fils aîné, Ferdinand, mort le 30 octobre, sans laisser d'enfants d'Yolande-Béatrix, sa femme, sœur de Maximilien-Marie, électeur de Bavière. Il termine lui-même sa carrière, le 31 octobre 1723, à l'âge de quatre-vingt-un ans, (Muratori), ne laissant qu'un fils, qui suit; et Anne-Marie-Louise, dont on vient de parler.

Le grand âge auquel parvint Côme, fut le fruit de la grande frugalité qu'il observa depuis que les beaux jours de sa jeunesse furent écoulés. Jusqu'alors, adonné aux plaisirs de la table, il était devenu extrêmement replet. Le changement de régime le préserva des infirmités dont il était menacé. « En mourant, dit » Muratori, il laissa de grands regrets dans les cœurs de ses

» peuples. Prince magnifique, ajoute-t-il, prince glorieux par » son insigne piété, par la sagesse de son gouvernement, par » la protection qu'il accorda à la justice et les faveurs qu'il » versa sur les lettres, et par les autres grandes qualités qui » constituent les bons souverains ». Ce portrait fait le contraste, ou peu s'en faut, de celui que trace du même prince M. Riguccio Galuzzi.

JEAN-GASTON DE MÉDICIS.

1723. Jean-Gaston, fils de Côme III et de Marguerite-Louise de Bourbon-Orléans, né le 24 mai 1671, marié, le 2 juillet 1697, avec Anne-Marie de Saxe-Lawenbourg, veuve de Philippe-Guillaume de Bavière, électeur palatin, succède à son père dans le grand-duché de Toscane. Comme il n'avait point d'enfants, ainsi que le duc de Parme, son plus proche parent, ils virent l'un et l'autre disposer de leurs états pendant leur vie, et long-tems même avant leur mort. L'an 1725, le 30 avril, l'empereur et le roi d'Espagne firent un traité à Vienne, par lequel la succession éventuelle du grand-duché de Toscane et des duchés de Parme et de Plaisance, fut assurée à l'infant don Carlos, comme étant aux droits d'Elisabeth Farnèse, sa mère, petite-fille, par Odoard, son père, de Ranuce II, duc de Parme.

Nouveau traité conclu, le 3 octobre 1735, entre l'empereur, la France et l'Espagne, portant que François, duc de Lorraine et de Bar, aurait, à la place de don Carlos, la succession éventuelle de la Toscane, en échange de ses duchés, qu'il céderait à Stanislas, roi titulaire de Pologne. Jean Gaston demandait plaisamment si on ne lui donnerait pas un troisième héritier, et quel enfant l'empire et la France voulaient lui faire pour lui succéder. Il meurt enfin, le 9 juillet de l'an 1737. *C'était un prince, dit Muratori, d'un grand sens, d'une extrême affabilité, et très-zélé pour le bien de ses sujets. Quoique sa mauvaise santé l'obligeât de garder presque toujours la chambre ou le lit, il eut soin, par le choix qu'il fit de ministres sages et désintéressés, de faire observer une justice exacte dans ses états, et de diminuer les fardeaux publics, loin de les augmenter.* Ce sont les mêmes couleurs qu'emploie M. Galuzzi dans le portrait de ce prince. « Né, dit-il, avec du génie, Gaston avait su l'éclairer » des lumières de la raison et de la saine philosophie; ses » grandes connaissances ne faisaient pas moins l'admiration des » gens simples, que des savants et des philosophes. On ne peut » désirer, dans un prince, de plus belles qualités morales; et » tant qu'il lui fut permis de jouir des facultés de son esprit et » des forces de son corps, il s'appliqua sans relâche au bon» heur de ses peuples; de sorte que les sept premières années » de son règne, peuvent se compter parmi les plus brillantes » dont ait joui la Toscane, même dans ses plus glorieuses » époques. Ses défauts furent exagérés par la haine des dévots; » ils lui en prêtèrent encore, traitant de vices les manières » ouvertes, l'affabilité, la modération de ce prince, dont le » gouvernement ne flattait pas leur intérêt et leur orgueil. » Mais sa gloire ne put être obscurcie; et les larmes du peuple, » à sa mort, furent un témoignage assuré de sa vertu. »

Après la mort de Jean Gaston, le prince de Craon se rendit au sénat de Florence, et y fit prêter serment, pour le duc de Lorraine, aux membres de cette compagnie. Le roi de France, fut par là, déchargé du paiement des quatre millions cinq cent mille livres qu'il s'était obligé de payer au duc de Lorraine, jusqu'à ce qu'il fût en possession de la Toscane.

FRANÇOIS II DE LORRAINE.

1737. François II, duc de Lorraine, est reconnu grand-duc de Toscane, le 9 juillet, jour de la mort de Jean-Gaston de Médicis. Anne-Marie-Louise de Médicis, sœur de ce dernier, et veuve de l'électeur palatin, prit, vers le même tems, possession du mobilier et des biens allodiaux de la maison paternelle, qui montaient à une valeur incroyable; biens situés non-seulement en Toscane, mais à Rome, dans l'état ecclésiastique et dans d'autres pays. Mais don Carlos, pour lors roi de Naples, revendiqua ces allodiaux, comme ayant été adopté pour fils par la maison de Médicis. Le roi Philippe V en fit autant de son côté : il y eut des protestations de la part de ces deux princes, tant à Florence qu'à Rome. L'an 1739, le nouveau grand-duc, arrive à Florence, le 20 janvier, avec Marie-Thérèse d'Autriche, son épouse. De là ils se rendent, le 1er. mars, à Pise, ensuite à Livourne, puis à Sienne. Après avoir réglé les affaires économiques et militaires, la grande-duchesse se mit en route, le 29 avril, pour aller visiter le duché de Milan. Le grand-duc la rejoignit à Reggio, se sépara d'elle ensuite pour aller à Turin; et de là, ce prince étant revenu la reprendre à Milan, ils partirent ensemble pour retourner à Vienne. Anne-Marie-Louise, fille de Côme III, et veuve de Jean-Guillaume, électeur palatin, meurt, le 18 février 1743; elle, était la dernière personne de la famille de Médicis. L'an 1745 le grand-duc est élu empereur, le 13 septembre. Il meurt à Inspruck, le 18 août 1765. (*Voy.* François, *duc de Lorraine*, et François, *empereur*.)

PIERRE-LÉOPOLD-JOSEPH D'AUTRICHE.

1765. Pierre-Léopold-Joseph, second fils de l'empereur François de Lorraine, et de Marie-Thérèse d'Autriche, né le 5 mai 1747, nommé au mois de décembre 1753, gouverneur de tous les états que l'impératrice-reine, sa mère, possédait en Lombardie, marié, le 16 février 1765, à Marie-Louise, infante d'Espagne, succède à son père, le 23 août de la même année, dans le grand-duché de Toscane.

Il arriva, le 13 septembre suivant, au milieu des plus grands cris de joie, à Florence, qui depuis vingt-six ans, était privée de la présence de ses souverains. Aux applaudissements, succédèrent les plaintes contre la conduite du maréchal Botta, que le feu grand-duc avait laissé pour gouverner la Toscane en son absence. Mais Pierre-Léopold aima mieux signaler son avénement au trône par un pardon général accordé à tous ceux qui s'étaient rendus coupables envers l'état. La bonté de ce prince parut encore d'une manière plus éclatante l'année suivante, à l'occasion de la disette qui affligea l'Italie, et en particulier la Toscane. Il fit venir à grand frais des pays voisins, et même éloignés, de grandes quantités de grains, qui furent distribués à perte aux acheteurs; et, pour mettre les pauvres en état de subsister par leur travail, il convint avec le duc de Modène, de faire un grand chemin de communication entre leurs capitales respectives. Il donna encore son application au rétablissement et à l'amélioration des maremmes de Sienne, et par les ordres les plus précis et les plus sages, il a mis ce pays en état de recouvrer peu à peu son ancienne salubrité ainsi que sa population.

Le saint siége étant venu à vaquer, le 2 février 1769, par la mort subite de Clément XIII, le grand-duc voulut exécuter le dessein qu'il avait formé, dès l'année précédente, d'aller visiter Rome, pour connaître les principales raretés de cette fameuse métropole. A peine y était-il arrivé, que l'empereur Joseph, son frère, qu'une semblable curiosité avait porté à parcourir l'Italie, vint le surprendre comme il était encore au lit. On peut aisément se figurer la joie des deux augustes frères dans cette entrevue. Dès que le sacré collége fut informé de leur arrivée, il députa huit princes romains qui, à la tête des chevau-légers et des Suisses de la garde pontificale, vinrent complimenter sa majesté impériale à l'hôtel qu'elle avait choisi pour son séjour. Mais le comte de Rosenberg, majordome du grand-duc, après les avoir remerciés au nom de l'empereur, leur déclara que ce prince et son frère, voulant jouir de la liberté de voir les objets de leur curiosité, étaient ré-

solus de garder absolument l'*incognito*. Ils ne purent néanmoins se dispenser de rendre visite au conclave, où l'empereur, entrant comme voyageur, précédé du grand-duc, et comme simple cavalier, voulut, en arrivant, ôter son épée, suivant l'usage ; mais on s'y opposa, en disant que cette épée étant le soutien de la religion catholique, du saint siége et de la liberté de l'élection d'un nouveau pape, dont on était occupé, il devait s'abstenir de faire un pareil acte. L'empereur étant parti ensuite pour Naples, fut reçu à Portici par le roi, son beau-frère, et la reine, sa sœur, avec toutes les marques de tendresse qu'on peut imaginer. De Naples, après l'avoir examiné avec soin, l'empereur partit pour Florence, où il arriva le 11 avril. Pendant le séjour de quarante jours qu'il y fit, la grande-duchesse, sa belle-sœur, accoucha, le 6 mai, d'un fils qui fut nommé Ferdinand-Joseph. Le grand-duc Pierre-Léopold, l'année suivante, partit pour Vienne avec son épouse, et en revint le 22 novembre de la même année, extrêmement satisfait d'y avoir laissé dans une santé florissante l'impératrice, son auguste mère, et l'empereur, son auguste frère. Tout occupé du soin de rendre ses sujets heureux, il n'a cessé d'entretenir parmi eux, par ses bienfaits, l'amour des sciences et des arts, de protéger le commerce, et d'étouffer, par sa prudence, les germes de discorde que la superstition s'efforçait d'y fomenter. C'est au milieu de ces nobles et paisibles occupations qu'il reçut, le 24 février 1790, la nouvelle de la mort de l'empereur Joseph II, son frère, arrivée le 20 du même mois. Devenu par là héritier des vastes domaines de la maison d'Autriche, il quitte la Toscane, après avoir établi une régence pour gouverner l'état en son absence, et arrive, le 12 mars suivant, à Vienne. Ce prince assujettit, en 1775, tous les biens ecclésiastiques, aux mêmes impôts que les autres, et supprima tous les ermitages, ce qui occasiona entre lui et le pape Pie VI, un différent qui néanmoins se termina à l'amiable. Il mourut presque subitement, le 1er mars 1792, ayant eu douze archiducs et quatre archiduchesses. (Voy. *Léopold*, *empereur d'Allemagne*.)

FERDINAND III.

1790. **Ferdinand**, né le 6 mai 1769, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, second fils de l'empereur Léopold II, lui succéda au grand-duché de Toscane, le 2 juillet 1790. L'an 1801, par une convention faite à Madrid, le 21 mars il céda la Toscane, qui fut donnée à titre de *royaume d'Etrurie*, à don Louis, prince héréditaire de Parme, de Plaisance et de Guastalle. Il reçut en échange de ce grand-duché, par le recès de l'empire, du 27 avril 1803, l'archevêché de Salzbourg, avec la dignité électorale. Après avoir cédé ce pays à l'empereur François Ier, son frère, en vertu du traité de paix conclu à Presbourg, le 26 décembre 1805, il fut déclaré électeur de Wurtzbourg. Ayant accédé à la confédération rhénane, il prit le titre de *grand-duc*, le 25 septembre 1806. Il rentra dans son grand-duché de Toscane, en échange de Wurtzbourg, par la paix de Paris, du 30 mai 1814. Il a épousé, le 29 septembre 1790, **Louise-Amélie**, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles. Cette princesse, décédée le 19 septembre 1802, l'a rendu père de :

1°. Léopold, grand-duc héréditaire, né le 3 octobre 1797, marié, le 16 novembre 1817, avec Marie-Anne, fille de Maximilien, prince de Saxe ;

2°. Marie-Louise, née le 30 août 1798 ;

3°. Thérèse, née le 21 mars 1801, mariée, le 30 septembre 1817, avec Charles-Emmanuel-Albert, duc de Savoie-Carignan.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES ET DUCS D'URBIN.

URBIN, ville ancienne de l'Ombrie, est le siége d'un archevêché et la capitale d'un duché de ce nom, que deux maisons ont successivement possédé; celle de Montéfeltro et celle de la Rovère. La première, dont l'origine n'est pas bien connue, posséda ce petit pays d'abord à titre de *vicaire de l'empire*, ayant toujours été très-attachée au parti gibelin ou impérial, tant qu'il fut le plus fort. Mais celui des Guelfes ayant prévalu, les Montéfeltri se soumirent aux papes qui en étaient les protecteurs.

Montéfeltrino, célèbre capitaine sur la fin du douzième siècle, est le premier de cette famille que l'on connaisse. L'aîné de ses fils, BUONCONTE, fut père de MONTÉFELTRINO II, dit LE JEUNE, fameux CONDOTTIÈRE, ou chef de bandes. GUI DE MONTÉFELTRO, dit LE VIEUX, fils, à ce qu'il paraît, de ce dernier, fut, en 1274, capitaine de ceux de la Romagne contre les Bolonnais, commandés par Malatesta de Rimini, surnommé de Veruchio. L'an 1288, les Pisans l'élurent pour leur général contre les Florentins; trois ans après, ils le reconnurent pour leur seigneur, et, l'an 1295, ayant fait la paix avec leurs ennemis, ils renoncèrent à son obéissance. Gui possédait la terre d'Urbin à titre de comté, et à cette possession joignait celle de Pésaro et d'autres lieux. Il renonça au monde le 15 novembre 1296, pour se faire religieux de Saint-François, et mourut l'an 1298.

FRÉDÉRIC, dit LE VIEUX, son fils, se qualifiait vicaire d'Urbin et seigneur de Pise. Il fut un des plus ardents gibelins. Ses déportements envers les Guelfes les ayant déterminés à mettre le feu à la ville, le peuple, irrité, le massacra le 26 août 1322.

GALÉAS DE MONTÉFELTRO, fils de Frédéric, lui fut substitué, par l'empereur Louis de Bavière, dans le gouvernement d'Urbin, avec le titre de *vicaire de l'empire*.

NOLFO I, frère et successeur de Galéas, s'acquit de la réputation dans les guerres de son tems. Il fut père de Frédéric, dit le Jeune, comte de Montéfeltro.

GUI II, fils aîné de Frédéric, comte de Montéfeltro, succéda dans le comté d'Urbin à Nolfo, son aïeul, et mourut assez jeune.

GALÉAS II, frère de Gui II, eut de fréquentes guerres avec ses voisins, et surtout avec les Malatesta.

NOLFO II, frère de Galéas, fut élu général des Pisans dans la guerre qu'ils eurent, en 1341, avec les Florentins. L'an 1351, il commanda les troupes de Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan, contre les Florentins. Son humeur inquiète le brouilla avec tous ses voisins, qu'il aida le légat du pape à dépouiller. Il eut son tour, et, réduit à ses propres forces, il fut contraint, par le légat, de remettre au saint siége, Urbin, Montéfeltro, Cagli et les autres terres qu'il tenait. On ignore le tems de sa mort.

ANTOINE, frère et successeur de Nolfo, rentra, l'an 1376, dans la possession d'Urbin et des autres domaines de sa maison. Il sut non-seulement s'y maintenir contre les efforts du pape Urbain VI et des Florentins, alliés de ce pontife, mais il acquit encore Mozzano et Eugubio. Les habitants de cette dernière ville s'étant soulevés contre les Gabrieli, leurs seigneurs, se donnèrent, en 1384, à Antoine de Montéfeltro. Les Florentins, par jalousie contre lui, prirent le parti des Gabrieli. Antoine eut aussi la guerre avec les Malatesta de Rimini, ennemis héréditaires de sa maison. Il réduisit les uns et les autres à demander la paix, et mourut glorieusement à Urbin, le 19 mai 1404.

1404. GUI-ANTOINE succède à son père Antoine de Montéfeltro. L'an 1408, il acquit du cardinal de Bari la ville d'Assise. L'année suivante, ou, selon d'autres, l'an 1411, Ladislas, roi de Naples, le fit connétable de ce royaume. L'an 1418, il fut créé duc de Spolette par le pape Martin V, dont il épousa depuis la nièce, CATHERINE COLONNE, après la mort de RINGARDE MALATESTA, sa première femme. L'an 1430, s'étant mis à la tête de l'armée des Florentins, il fit sur la ville de Lucques une entreprise qui ne lui réussit pas. Battu par Nicolas Piccinino, capitaine du duc de Milan, il se retira à Urbin, où il mourut le 21 février 1442, extrêmement regretté de ses sujets.

1442. ODE-ANTOINE devint le successeur de Gui-Antoine, son père. La souveraineté lui parut une voie ouverte à toutes sortes de débauches; il s'y livra sans réserve. Ses sujets, irrités de ses déportements, conspirèrent contre lui, et l'assassinèrent le 22 juillet 1444, à l'âge de vingt ans.

DUCS D'URBIN.

FRÉDÉRIC.

1444. FRÉDÉRIC, fils naturel de Gui-Antoine, succède à Ode-Antoine, son frère, par l'élection du peuple. Il avait mérité cette faveur, malgré le défaut de sa naissance, par des actions de valeur éclatantes. Il soutint, dans la suite, la réputation qu'il s'était acquise. François Sforce, l'an 1445, lui donna le commandement de ses troupes, après la mort de Nicolas

Piccinino, son général. L'an 1447, le 3 septembre, il battit Sigismond Malatesta, seigneur de Rimini, qui était venu assiéger la place de Fossombrone, que Frédéric avait acquise, et dont il jouissait paisiblement. Au mois de novembre suivant, il marcha avec six cents chevaux et mille hommes de pied, au secours des Florentins, contre Alfonse, roi d'Aragon et de Naples, qui était venu les attaquer. S'étant réconcilié, l'an 1457, avec ce prince, il fit la guerre pour lui à Sigismond Malatesta, dont Alfonse était mécontent. Le comte Frédéric et Jacques Piccinino prirent, cette année et les deux suivantes, à Malatesta, cinquante-sept châteaux, dont ils brûlèrent trente-sept, et l'eussent entièrement dépouillé, si le pape ne se fut entremis pour faire sa paix avec Alfonse. Frédéric, l'an 1460, s'étant déclaré pour Ferdinand, roi de Naples, contre Jean d'Anjou, son compétiteur, est battu, le 27 juillet, avec une perte considérable, par ce même Piccinino, qui commandait les troupes du duc d'Anjou. L'an 1463, la guerre se renouvelle entre Frédéric et Sigismond Malatesta, son ancien ennemi, et celui du pape Pie II. Le premier assiège par terre la ville de Fano, tandis que le cardinal Jacques de Tiano l'attaque avec une flotte par mer. La place lui ouvre ses portes, le 26 septembre, et cette prise est suivie de celle de Sinigaglia et d'autres places; en sorte que Malatesta se trouva réduit à la seule ville de Rimini, et à quelques petits châteaux. L'an 1467 (et non 1466), les Florentins, se voyant menacés par les Pitti et les autres exilés de Florence, qui avaient mis à leur tête Barthelemi Coléone, choisissent Frédéric pour général de leurs troupes. Il marche au secours de Pise, assiégée par Coléone, délivre la place, et, s'étant ensuite avancé dans le Bolonez, il est attaqué par Coléone, qui lui livre bataille, le 25 juillet, sur les bords de la rivière de Riccardi. L'action commença vers la fin du jour; et la nuit étant venue, on continua de se battre à la lueur des flambeaux, portés par les écuyers à la suite de leurs maîtres, comme on avait coutume de faire dans les tournois. Malgré cet acharnement, la victoire demeura indécise. L'an 1474, Frédéric est honoré du titre de duc par le pape Sixte IV. Il marche, l'an 1478, avec Alfonse, duc de Calabre, à la tête des troupes du pape et du roi de Naples, contre les Florentins. (Voy. *la Toscane.*) L'an 1482, il est fait général de la ligue conclue, en faveur du duc de Ferrare, par le roi de Naples, le marquis de Mantoue, les Florentins, etc., contre le pape et les Vénitiens. (*Voy.* Hercule I, *duc de Ferrare.*) Il meurt le 10 septembre de la même année, à l'âge de soixante ans. Il avait épousé, 1°. GENTILE BRACCALÉONE; 2°. l'an 1459, BAPTISTE SFORCE, fille d'Alexandre Sforce (morte l'an 1472), dont il laissa Gui-Ubald, qui suit; Jeanne, femme de Jean de la Rovère; Elisabeth, mariée à Robert Malatesta, seigneur de Ramini; et d'autres filles. Le duc Frédéric, dit Raphael Volaterran, fut regardé comme un autre Philippe de Macedoine; et dans le vrai, ce prince, ajoute-t-il, réunissait en sa personne tant de belles qualités, qu'il ne le cédait à aucun des capitaines de son tems. Magnifique autant que le lui permettaient ses facultés, il fit élever dans Urbin, suivant Léandre Alberti, un superbe palais, qu'il décora d'une bibliothèque fournie d'une infinité de livres précieux, dont les couvertures étaient de soie, et ornées, la plupart, de lames d'or et d'argent.

GUI-UBALD I.

1482. GUI-UBALD DE MONTÉFELTRO, né le 24 janvier 1472, succède à Frédéric, son père, à l'âge de dix ans. Il marcha sur ses traces glorieuses, et se distingua de bonne heure dans le parti des armes. Il servit utilement le pape Innocent VIII dans la guerre qu'il eut avec le roi de Naples. L'an 1497, le pape Alexandre VI le mit, avec son fils César Borgia, duc de Candie, à la tête de ses troupes, pour aller faire le siège de Bracciano, possédé par les Ursins, qu'il avait entrepris de dépouiller. Mais Charles des Ursins, secondé par Barthelemi l'Alviano, les obligea de se retirer, et, les ayant poursuivis dans leur retraite, les attaqua entre Bassano et Soriano, et fit prisonnier le duc d'Urbin. Cet échec, dit Muratori, ralentit l'ardeur guerrière du pape, et le détermina à faire la paix avec les Ursins. L'an 1498, les Vénitiens qui, depuis deux ans, fournissaient du secours aux Pisans contre les Florentins, les voyant serrés de près par leurs ennemis, soudoient les meilleurs *condottieri* d'Italie, du nombre desquels fut le duc d'Urbin, pour les délivrer. La paix se fit le 6 avril de l'année suivante, par l'arbitrage du duc de Ferrare, après une guerre longue et ruineuse pour les Florentins. L'an 1502, César Borgia, qui convoitait le duché d'Urbin, demande à Gui-Ubald ses troupes et son artillerie, sous prétexte de s'en servir pour attaquer l'état de Camerino. Les ayant obtenues, parce qu'il était dangereux de les lui refuser, il les emploie pour envahir le duché d'Urbin. La chose fut aisée vis-à-vis d'un prince désarmé. Gui-Ubald s'enfuit, travesti, auprès du duc de Mantoue, son beau frère; et Borgia, sans coup férir, se vit maître de quatre bonnes villes et de trois cents châteaux, qui composaient le duché d'Urbin. Telle fut la récompense de l'attachement que Gui-Ubald avait toujours témoigné pour le saint siège. L'an 1503, après la mort d'Alexandre VI, Gui-Ubald rentre dans son duché, dont le pape Jules II lui confirma, l'année suivante, la possession. Cette faveur singulière de Jules, qui ne cherchait qu'à dépouiller ses voisins, n'était pas sans intérêt. Voyant Gui-Ubald sans enfants et sans espérance d'en avoir, il voulait l'engager par là à choisir pour son fils adoptif, François-Marie de la Rovère, neveu du pontife par son père, et de Gui-Ubald par sa mère, ce qui réussit. Gui-Ubald mourut le 23 avril 1508. Dès l'âge de vingt ans, il était tellement rongé de la goutte, qu'il ne pouvait se tenir sur ses pieds, en sorte qu'il était obligé de se faire porter en chaise à l'armée. Il avait épousé ISABELLE DE GONZAGUE, fille de Frédéric, marquis de Mantoue, laquelle survécut à son époux, et signala sa vie par ses aumônes et ses autres bonnes œuvres.

FRANÇOIS-MARIE.

1508. FRANÇOIS-MARIE DE LA ROVÈRE, fils de Jean de la Rovère, duc de Sora et comte d'Eugubio, et de Jeanne de Montefeltro, né le 24 mars 1491, préfet de Rome, succède au duc Gui-Ubald, son oncle maternel, dans le duché d'Urbin, et à son père, dans celui de Sora et le comté d'Eugubio. L'an 1509, le pape Jules II, son oncle, le déclare général des troupes de l'église. François-Marie fit paraître beaucoup de valeur et d'habileté dans la guerre du pape contre les Vénitiens, et dans celle qui suivit contre le duc de Ferrare. L'an 1511, le cardinal Riaire, légat de l'armée ecclésiastique à Bologne, le noircit dans l'esprit du pape, en l'accusant d'intelligence avec le roi de France, à la cour duquel il avait été élevé. Irrité de cette accusation, qui était fausse, quoiqu'il blâmât la conduite de son oncle envers ce monarque, il poignarde le cardinal de sa propre main. La politique, ou l'amour de la justice, ne permit pas à Jules II de laisser ce crime impuni. Il fit procéder contre le meurtrier, et le déclara déchu de toute dignité; mais, au bout de cinq mois, il le réhabilita et lui rendit ses bonnes grâces. L'an 1516, Léon X, successeur de Jules, fait revivre le procès du duc d'Urbin, le déclare déchu de son duché; et, s'en étant emparé par la voie des armes, avec le secours des Florentins, il en investit, le 5 mai 1516, Laurent de Medicis, son neveu (1), après la mort duquel, arrivée le 4 mai de

(1) Le duché d'Urbin avait été donné, par Léon, à Laurent de Médicis, pour passer après lui à ses fils, descendants, successeurs et héritiers. Laurent, de son mariage avec Madeleine de la Tour, fille de Jean de la Tour, comte de Boulogne, ne laissa qu'une fille, Catherine de Médicis, qui devint reine de France. Les conjonctures n'ayant pas permis à Clément VII de la remettre en possession de ce duché, ce pou-

l'an 1519, Léon fit administrer cet état par le légat de la Romagne. (Galuzzi.) François-Marie fit de vains efforts, tant que ce pape vécut, pour recouvrer son état. Mais, l'an 1522, sous le pontificat d'Adrien VI, s'étant ligué avec Malatesta et Horace Baglione, il le reconquit en quatre jours les armes à la main. L'an 1526, il eut le commandement des troupes de la ligue, conclue, le 22 mai de cette année, à Cognac, entre le pape, les rois de France et d'Angleterre, les Vénitiens et les Florentins, pour rétablir François-Marie Sforce, duc de Milan, et chasser d'Italie les Impériaux. Il acquit peu de gloire dans cette guerre, qui tourna toujours au désavantage des alliés. Sa première opération fut de marcher au secours du duc de Milan, assiégé dans le château de sa capitale, par les Impériaux. Mais, quoiqu'à la tête de vingt mille vénitiens, d'un corps considérable des troupes de l'église et de cinq mille suisses, il laissa prendre la place à sa vue, le 24 juillet, par le connétable de Bourbon, infiniment moins fort que lui, mais plus hardi et plus vigilant. Il est vrai qu'il réussit à prendre Crémone, le 23 août suivant; mais ce succès devint funeste aux affaires de la ligue. Le tems qu'il employa à cette conquête, laissa au connétable celui de recevoir d'Allemagne les renforts dont il avait besoin; ce qui le mit en état d'aller escalader Rome l'année suivante. Forcé de se mettre en marche pour aller délivrer le pape, bloqué dans le château Saint Ange, après le sac de Rome, le duc d'Urbin se contenta de se montrer sur des hauteurs aux Romains, disparut ensuite, et mit par là le comble à la honte dont il s'était couvert devant Milan. L'an 1535, François-Marie joignit à son duché d'Urbin, celui de Camerino, par le mariage de son fils avec Julie Varane, qui en était héritière. Ce prince mourut le 21 octobre 1538, laissant d'Eléonore Hippolyte de Gonzague, son épouse, fille de François II, duc de Mantoue, Gui-Ubald, qui suit; Jules, cardinal, et trois filles. Leur mère, vrai modèle de vertu, mourut en 1570.

GUI-UBALD II.

1538. Gui-Ubald II de la Rovère, né le 2 avril 1514, succède au duc François-Marie, son père. L'an 1539, le pape Paul III, passionné pour l'élévation de sa famille, l'oblige à lui abandonner Camerino, qu'il prétendait être dévolu au saint siége, faute d'hoirs mâles, et le donne à son petit-fils Octave Farnèse. Gui-Ubald fut capitaine-général des Vénitiens, et ensuite de l'église, sous le pontificat de Jules III. Le roi Philippe II lui donna aussi le commandement de ses armées en Italie, et l'honora du collier de la Toison-d'Or. Il mourut à Pésaro, le 29 septembre 1574 (et non 1578, comme le marque Chazot, peu regretté de ses sujets, qui s'étaient révoltés contre lui l'année précédente à l'occasion des impôts dont il les avait chargés. (Muratori.) Il avait épousé, 1°. Julie, fille et héritière de Jean-Marie Varane, duc de Camerino; 2°. Victoire Farnèse, fille de Pierre Louis, premier duc de Parme, dont il laissa trois fils et quatre filles.

FRANÇOIS-MARIE II.

1574. François-Marie II de la Rovère, né le 20 février 1549, succède à Gui-Ubald, son père. Il avait été élevé à la cour d'Espagne, et s'était signalé, l'an 1571, à la bataille de Lépante. Ayant rétabli la tranquillité dans son état, il se livra à l'étude de la philosophie et des mathématiques. L'an 1598, il perdit Lucrèce d'Est, fille d'Hercule II, duc de Ferrare, qu'il avait épousée le 19 janvier 1570. Il épousa, en deuxièmes noces, Livie de la Rovère, sa cousine, dont il eut Frédéric-Ubald-Antoine de la Rovère, qui mourut subitement en 1623, laissant une fille posthume, Victoire, laquelle fut mariée à Ferdinand II, grand-duc de Toscane. Le duc d'Urbin, inconsolable de la mort de son fils unique, remit son état à l'église, par son testament fait l'an 1626, se réservant seulement quelques revenus avec la disposition des grâces. Ce prince mourut âgé de quatre-vingt-deux ans à Castel-Durante, aujourd'hui (1785) Urbania, le 28 avril 1631, épuisé par l'abstinence qu'il avait observée pendant le Carême. Les biens allodiaux de sa maison passèrent au grand-duc de Toscane. Le pape Urbain VIII, au nom de l'église, fit prendre possession du duché, par son neveu, le cardinal Barberini, et disposa, en faveur de sa famille, de la préfecture de Rome, dont la maison de la Rovère avait joui fort long-tems. Cette dignité tirait son origine des anciens préfets du prétoire; mais elle n'était plus qu'un vain titre sans autorité. Cependant le pape en ayant revêtu son neveu Taddée Barberin, prince de Palestrine, celui-ci prétendit qu'elle lui donnait la préséance sur tous les ambassadeurs dans les cérémonies publiques; prétention à laquelle ils s'opposèrent tous de concert. Il eut, à ce sujet, un démêlé avec l'ambassadeur de Venise, sur lequel il l'emporta par supercherie dans une rencontre. Mais le pape et son neveu furent obligés de désavouer ce qui s'était passé, comme n'y ayant point eu de part.

---

tisse fut très-attentif à lui conserver les droits qu'elle y avait, la regardant toujours comme duchesse d'Urbin, et la désignant comme telle dans les actes publics. En effet, elle fut rappelée, sous ce titre, dans son contrat de mariage de 1533, et ces droits ne furent pas compris dans la renonciation générale qu'elle fit au pape Clément VII, de tous ses autres biens et droits paternels. Catherine, par son testament, céda ses droits sur le duché d'Urbin, à Christine, sa nièce, fille de Charles III, duc de Lorraine, qui les porta à Ferdinand I, grand-duc de Florence, en l'épousant. (Galuzzi.)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES ET DES PRINCES DE CAPOUE.

Capoue est le nom qu'on applique à deux villes de la Campanie, en Italie, distantes, l'une de l'autre, d'environ deux milles. La première, suivant le calcul de Velleius Paterculus (l. 1), l'un de ses citoyens, précède de quarante-sept ans la fondation de Rome. Sa position est entre le Volturne et le Liteine, ou le Clanius. Ce furent les Etrusques ou les Toscans, et non les Grecs, qui la bâtirent. La bonté de son territoire et la salubrité de l'air qu'on y respirait augmentèrent sa population, au point qu'après Rome et Carthage, elle passait, environ quatre ou cinq siècles après sa fondation, pour la plus grande ville de l'univers. Capoue, si l'on s'en rapporte à Camille Pellegrini (*Dissert.* 4, art. 11), fut d'abord partagée, comme Athènes, en douze bourgs, qui ne furent réunis en une seule ville que l'an 282 de la fondation de Rome. Les Toscans, avant celle de Capoue, étaient ennemis des Cumains et déterminés à leur ruine. Ces dispositions passèrent aux Capouans, qui, se trouvant en forces, vinrent les attaquer sur leur territoire, et leur livrèrent une bataille où ils en taillèrent en pièces la plus grande partie et contraignirent le reste à se retirer dans leurs murs. Les vainqueurs ne tardèrent pas à venir assiéger la ville de Cumes. L'ayant serrée de toute part, ils lui donnèrent de si violents assauts, qu'ils vinrent à bout, malgré sa brave défense, de s'en rendre maîtres. L'animosité des Capouans ne se termina point là; ils ruinèrent tous ses édifices, dépouillèrent ses habitants, s'adjugèrent leurs biens, mirent les uns en prison, réduisirent les autres en servitude, et exercèrent toute la barbarie que la fureur peut inspirer. Telle fut, l'an 426 avant l'ère chrétienne, la ruine totale de la célèbre ville de Cumes, fondée 131 ans après la destruction de Troie, 1053 ans avant Jésus-Christ.

Denys, tyran de Syracuse, ayant besoin de troupes pour une expédition qu'il méditait, invite les Capouans à venir se ranger sous ses drapeaux; se défiant ensuite, comme ils étaient en marche, de leur inconstance, il les congédia, après leur avoir fait des largesses propres à les dédommager amplement des frais de leur voyage; mais en s'en retournant, arrivés à Entella, ville de Sicile, ils demandèrent aux habitants d'y être admis comme étrangers et locataires qui voulaient s'y établir. Leur demande accordée, ils surprennent, durant la nuit, le peuple qui n'était point sur ses gardes, massacrent tous les mâles, violent les femmes, qu'ils épousent ensuite, et prennent ainsi possession de la place.

Les Sidicins, ou habitants de Teanum (aujourd'hui, 1785, Tiano), peuple autrefois considérable en Campanie, ayant été attaqués par les Samnites, sans autre motif, que parce que ceux-ci étaient les plus forts, furent poussés au point, que, se voyant hors d'état de se défendre par eux-mêmes, ils eurent recours aux Capouans. Le secours qu'ils demandaient leur fut accordé : mais les Capouans, amollis par une longue paix, vivaient dans l'opulence, le plaisir et l'oisiveté et avaient oublié leur ancienne valeur. Les troupes qu'ils fournirent aux Sidicins, mal disciplinées, ne purent tenir contre les Samnites, beaucoup plus aguerris : battus par eux en différentes rencontres, les Sidicins transportèrent, en fuyant, le théâtre de la guerre dans le territoire de Capoue. Les vainqueurs, les ayant poursuivis, obligèrent les Capouans à se renfermer dans leurs murs. Privée de la fleur de sa jeunesse qu'elle avait perdue en divers combats, cette ville ne trouva de ressource que dans l'assistance des Romains, dont jusqu'alors elle avait été la rivale. Mais les Samnites étant alliés des Romains, ceux-ci ne pouvaient, sans violer la foi qu'ils leur avait jurée, se déclarer pour leurs ennemis. Tout ce qu'ils crurent pouvoir faire en faveur des Capouans, ce fut d'employer leurs bons offices pour les réconcilier avec les Samnites. Telle est la substance en précis de la réponse que le consul fit de la part du sénat aux députés de Capoue. Alors ceux-ci, voyant qu'on ne leur promettait que des bons offices envers leurs ennemis, commencèrent à déclarer les ordres secrets qu'ils avaient reçus de leurs commettants. « Puisque vous » ne croyez pas, pères conscripts, devoir vous armer pour » notre défense, vous serez du moins obligés de prendre en » main vos propres intérêts; or, dès à présent, suivant les » pouvoirs dont nous sommes munis, nous mettons en votre » pouvoir nos personnes, la ville de Capoue, ses campagnes, » ses temples, et toutes les choses divines et humaines » qui lui appartiennent, en sorte que désormais tout ce » qui nous arrivera, nous le souffrirons comme nous étant » commun avec vous. » En disant cela, les députés, fondant en larmes, étendirent les mains vers le consul et se jetèrent devant la porte du sénat. Sensible à la situation des Capouans, et réfléchissant sur les vicissitudes des choses humaines, considérant d'ailleurs le grand accroissement de territoire et de puissance qui reviendrait à Rome, de la soumission volontaire d'un peuple nombreux, riche et nageant dans le luxe et les plaisirs, le sénat hésita entre la fidélité qu'il devait à ses alliés et la crainte de se manquer à lui-même ainsi qu'à ceux qui avaient recours à lui, s'il n'employait pas tous ses soins pour empêcher la ruine d'une ville qui s'était donnée volontairement à la république romaine : mais lorsque les Capouans, par la bouche de leurs ambassadeurs, eurent solennellement prononcé l'acte par lequel ils se livraient sans réserve au peuple romain, alors la sainteté de l'alliance contractée avec les Samnites fut comptée pour rien en comparaison des grands avantages qui résultaient pour Rome de l'acquisition d'une ville la plus grande et la plus riche de l'Italie, d'un territoire le plus fertile, voisin

de la mer, et propre à devenir le grenier de Rome. *Etsi magnæ parti urbs maxima*, dit Florus, l. 7, c. 21, *opulentissimaque Italiæ, uberrimus ager marique propinquus ad varietates annonæ horreum populi romani fore videbantur......* La guerre fut en conséquence déclarée aux Samnites, après que les ambassadeurs romains, qui leur furent envoyés, les eurent en vain exhortés à mettre fin aux hostilités qu'ils exerçaient sur le territoire de Capoue. Les deux consuls, M. Valerius Corvinus et A. Cornelius Cossus Arvina, s'étant mis en campagne, chacun à la tête d'une armée, le premier entra dans la Campanie, et vint asseoir son camp sur le mont Gaurus, aujourd'hui (1785) nommé Monte-Barbaro, près du lac Lucrin ; le second passa dans le Samnium, et alla camper à Saticola près du Volturne. Les Samnites, furieux de voir les Romains faisant, contre leurs intérêts et au mépris de l'ancienne alliance conclue avec eux, cause commune avec les Capouans, rassemblerent toutes leurs forces pour faire face au consul Valerius. Les deux armées, étant en présence, en vinrent, après différentes escarmouches, à une grande bataille où l'on combattit de part et d'autre avec le plus grand acharnement. Le jour allait disparaître lorsque les Samnites, épuisés de lassitude, commencèrent à prendre la fuite, laissant sur le champ de bataille le plus grand nombre des leurs. Plusieurs des fuyards furent atteints par les vainqueurs, et les autres, ne voyant plus de sûreté pour eux dans la Campanie, abandonnèrent les logements qu'ils y avaient aux Romains, qui s'en emparèrent. Cornelius, l'autre consul, n'eut pas un moindre succès contre l'autre corps d'armée que les Samnites lui opposèrent avec la même valeur. Le bruit de cette double victoire vola bien au-delà de l'Italie, et mérita aux deux consuls les honneurs du triomphe qu'ils obtinrent l'an 411 de la fondation de Rome. (T. Liv., *Decad.*, 1, l. 7, c. 23.)

Ces revers n'abattirent pas néanmoins le courage des Samnites, au point de faire cesser leurs hostilités contre les Capouans. Les courses fréquentes qu'ils continuèrent de faire sur leur territoire, obligèrent ceux-ci d'envoyer à Rome une députation pour solliciter de nouveaux secours. On leur envoya, comme ils le désiraient, une garnison pour hiverner chez eux ; mais ce fut à leur détriment. Les soldats romains, voyant la ville de Capoue incomparablement plus belle et plus spacieuse que Rome, pensèrent à s'en rendre les maîtres après en avoir chassé les propriétaires. Pourquoi, disaient-ils, laisserons-nous jouir de la plus belle ville et du territoire le plus fertile de l'Italie, des hommes qui ne savent défendre ni leurs personnes ni leurs possessions? Resterons-nous sans récompense, après avoir répandu tant de sang pour chasser les Samnites qui s'obstinaient à les subjuguer? Est-il raisonnable que ces gens, qui se sont donnés à nous, jouissent de toutes les commodités de la vie, tandis qu'on nous force d'hiverner tous les ans dans des terres incultes et mal-saines aux environs de Rome? Ces murmures, et autres semblables, avant qu'ils fussent rendus publics, étant parvenus aux oreilles du consul C. Martius Rutilius, il laissa son collègue Q. Servilius, à Rome, et se rendit en diligence à Capoue, où, d'après une information faite, il reconnut que la discipline militaire était entièrement corrompue dans la garnison ; mais pour ne pas effaroucher les conjurés, il les leurra de l'espérance de revenir l'année suivante dans les mêmes quartiers d'hiver. Les ayant calmés par là, il les fit entrer en campagne dès que la belle saison fut ouverte ; et alors il exécuta le dessein qu'il avait formé de purger l'armée de ces hommes turbulents, en congédiant les uns sous différents prétextes, chargeant les autres de divers emplois militaires pour des pays éloignés, et les dupant tous par l'espoir d'un meilleur sort.

Les Capouans persévérèrent long-tems dans l'association qu'ils avaient contractée avec Rome. L'an 433 de la fondation de cette ville, après l'ignominieuse défaite que les Samnites firent essuyer à son armée aux Fourches-Caudines, ils ouvrirent chez eux une retraite aux vaincus, et n'omirent aucun soin pour les consoler dans leur malheur. Mais l'an 538 de Rome, l'arrivée d'Annibal en Campanie, après avoir vaincu les Romains à la bataille de Cannes, changea les dispositions des Capouans à leur égard : ce général étant venu établir ses quartiers d'hiver à Capoue et dans son territoire, y trouva les esprits préparés à subir la loi qu'il voudrait leur imposer. Les Romains ne leur pardonnèrent pas cette défection. Ceux-ci, l'an 540 de Rome, épouvantés des grands préparatifs de guerre que les Romains faisaient contre eux, députèrent vers Annibal, qui campait alors dans la Pouille, pour l'engager à se rapprocher de leur ville menacée d'un siège par les Romains. Ce général accélère aussitôt sa marche, retourne à Tifate où il avait auparavant pris des logemens avec son armée ; ayant placé là une garnison de Numides et d'Espagnols, une autre dans Capoue, il descendit vers le lac d'Averne, d'où, sous prétexte de sacrifier aux dieux, il se proposait de déloger la garnison nombreuse que Fabius, peu de tems auparavant, y avait mise par ordre du sénat. (T. Liv. *Décad.* 3, l. 4, c. 3.) Là, vint se joindre à lui, suivant Silius Italicus (l. 2), une troupe considérable des plus distingués de Capoue, en la compagnie desquels il parcourut ces lieux que la nature offre à l'œil étonné du spectateur, le lac Lucrin, le lac d'Averne, les collines de Baie, et ces merveilleuses et profondes cavernes par où les poëtes ont imaginé une route pour arriver aux eaux du Styx.

Fabius, dès qu'il eut appris qu'Annibal était repassé d'Arpi dans la Campanie, partit incontinent de Rome, et, marchant nuit et jour, parvint dans un court espace de tems, à son camp. Le carthaginois, au lieu du sacrifice qu'il avait annoncé sur le lac d'Averne, s'occupait à dévaster le territoire de Cumes jusqu'au promontoire de Misène; de là il envoya promptement ses troupes contre Pouzzole, dans le dessein de surprendre cette place : elle était garnie de six mille hommes, et, par son assiette, il était difficile de la forcer. Après avoir essayé, mais en vain, de corrompre la garnison, il alla faire le dégât dans le territoire de Naples. Comme il s'approchait de Nole, la populace, ennemie des Romains, lui fit tumultuairement une députation pour l'inviter à venir prendre possession de la ville : mais le consul Marcellus, averti par la noblesse de Nole, le prévint ; et dans un seul jour étant arrivé à Calvi et à Suessula, il y fit entrer de nuit six mille hommes d'infanterie et trois cents de cavalerie pour la défense du sénat. Étonné de cette diligence, Annibal commença à se repentir de son entreprise ; mais il n'en fut pas quitte pour avoir manqué son coup ; il fallut en venir, près de Nole, à une bataille où le consul lui fit perdre plus de deux mille hommes et n'en perdit que quatre cents des siens.

Fabius, de son côté, ne restait pas dans l'inaction. Ayant établi son camp dans la plaine de Casilin, il projetait de se rendre maître de la place, défendue par deux mille capouans et sept cents carthaginois, à la tête desquels était Statius Minius, envoyé par Cn. Maggius Atella, gouverneur de Capoue. Mais tandis qu'il en formait le siège, Minius armait le bas peuple et les esclaves pour donner l'assaut au camp des Romains. Fabius, instruit de cette manœuvre, avertit Marcellus, qui était à Nole, qu'il avait besoin d'une seconde armée pour s'opposer aux efforts des Capouans, tandis qu'il serrait la forteresse de Casilin. Sur cet avis, Marcellus, laissant deux mille hommes à Nole, vient avec le reste de ses troupes joindre son collègue. Les Capouans, lorsqu'ils le virent approcher, cessèrent de remuer, et restèrent spectateurs des attaques que les deux armées consulaires livrèrent au château de Casilin. Les Romains ne trouvèrent pas les facilités dont ils s'étaient flattés pour emporter la place. Ils éprouvèrent tant de pertes et reçurent tant de blessures dans cette entreprise, que Fabius jugea qu'il valait mieux l'abandonner, attendu la modicité de l'objet comparé avec les difficultés et les dangers auxquels il s'exposait, et se tourner vers d'autres moins périlleux et d'une utilité plus marquée. Marcellus, au

contraire, plos sage que n'avait été Annibal dans les expéditions de Cumes, de Pouzzole, de Naples et de Nole, soutenait que les grands capitaines ne devaient, ni se charger de plusieurs entreprises à la fois, ni abandonner celles qu'ils avaient entamées, pour ne point nuire à leur réputation, et relever, en se désistant, le courage de l'ennemi. On poursuivit donc le siége; et les Capouans alors étant venus trouver Fabius, lui demandèrent la permission de retourner sains et saufs dans leur patrie. Mais, tandis qu'on parlementait, le consul s'étant adroitement rendu maître de la porte par où ils étaient sortis, le massacre commença au dehors et au dedans. Les prisonniers capouans et carthaginois que l'on fit, ayant été envoyés à Rome, y furent renfermés dans des cachots et le reste des habitants distribués dans les villes du voisinage. Fabius étant passé de là dans le Samnium, en dévasta la campagne, et prit de force les villes de Compulteris, de Telesa, de Cossa, de Mela, de Fiesoli et d'Orbitanio, de Blanda dans la Basilicate et d'Anca dans la Pouille. On fait état de vingt-cinq mille hommes que les vainqueurs mirent à mort ou firent prisonniers dans ce pays, outre trois cent soixante et dix fuyards, qui, ayant été pris et envoyés à Rome, y furent précipités de la Roche Tarpeienne, après avoir été battus de verges. (T. Liv., *Decad.* 3, l. 4, c. 10.)

L'an 542 de Rome, tandis qu'Annibal est occupé à faire le siége de Tarente, les deux consuls, Appius Claudius Pulcher, et Q. Fulvius Flaccus, forment le dessein d'assiéger Capoue. Etant arrivés, chacun avec deux légions, dans le Samnium, ils jettent la terreur parmi les Capouans, qui, se trouvant dépourvus de vivres, députent au général africain pour le prier de leur procurer les moyens de subsister, attendu que tous les chemins qui aboutissaient à leur ville étaient fermés par les Romains. Annibal ayant aussitôt fait ramasser tous les grains qui étaient dans la Calabre, charges son lieutenant Hannon de les faire transporter à Capoue. Celui-ci s'acquitta fidèlement de cet ordre. Mais son convoi ayant été rencontré par le consul Fabius, il y eut un si terrible combat entre les troupes qui l'escortaient et les Romains, que ces derniers eurent besoin de toute l'ardeur et la fermeté de leur courage pour obtenir la victoire : *Vicit omnia pertinax virtus*, dit Tite Live. Le camp des Carthaginois fut emporté par les Romains, au milieu d'un combat où ils mirent à mort plus de six mille hommes, outre sept mille prisonniers qu'ils firent. On recouvra aussi tout le butin qu'Hannon avait fait sur les amis du peuple romain. Les Capouans ne tardèrent pas à faire part de ce revers au général africain, qui s'obstinait au siége de Tarente, lui mandant en même tems que les deux consuls étant retournés à Bénévent, qui n'est qu'à une journée de marche de leur ville, ils étaient près de voir l'armée romaine sous leurs murs, et que, sans un prompt secours, Capoue tomberait au pouvoir de l'ennemi, en moins de tems qu'il n'en avait mis à se rendre maître d'Arpi. Ce qu'ils avaient lieu de craindre ne tarda pas d'arriver. Les deux consuls, après avoir fait de grands magasins à Casilio et à l'embouchure du Volturne, commencèrent à s'approcher de Capoue pour en faire le siége. Annibal, cependant, avait à cœur de ne pas abandonner cette ville ni ses alliés. Mais, dans le même tems, il apprit que le preteur C. Fulvius, qui commandait une armée dans la Pouille, devenu insolent pour quelques petits avantages qu'il avait remportés sur les terres qui obéissaient aux Carthaginois, ne gardait plus aucune discipline militaire. Sur cette nouvelle, il jugea à propos de marcher, sans delai, contre une armée tumultueuse et vagabonde, et parut subitement dans la Pouille. Le préteur, à son arrivée, plein de confiance, marche à sa rencontre, et l'attaque avec tant de désordre, que toute son armée fut mise en déroute et taillée en pièces jusqu'au nombre de dix-sept mille hommes, deux mille ayant eu peine à s'échapper après que le général eut pris la fuite avec deux cents chevaux.

Ce succès releva les espérances des Capouans et ranima leur courage; mais, d'un autre côté, le consul Appius Claudius, étant retourné au camp de Capoue, après avoir donné ses ordres pour l'approvisionnement, y retrouva Q. Fulvius, son collégue, qui rassemblait toutes les machines nécessaires pour battre la place. Ils rappelèrent alors de Suessula, le préteur Claudius Néron, qui vint promptement les joindre après avoir laissé une petite garnison dans la place. Capoue se vit donc environnée de trois camps et de trois armees. Réduits à se renfermer dans leurs murs, après avoir fait de vains efforts pour rompre les travaux des assiégeants, les Capouans députèrent une seconde fois au général africain, pour le conjurer de venir incessamment à leur secours, dans une conjoncture où ils se voyaient, non-seulement bloqués, mais étroitement resserrés par les assiégeants. Dans le même tems, arrivèrent de Rome des lettres du préteur Publius Cornélius aux consuls, par lesquelles il les chargeait d'avertir les Capouans qu'avant les ides (ou le 15) de mars, il serait libre à chacun d'entrer ou de sortir de la ville avec les effets qu'il jugerait à propos d'emporter; mais que, passé ce terme, quiconque resterait à Capoue ou tenterait de s'échapper, serait également traité comme ennemi. Tite Live dit (*Decad.* 3, l. 13, c. 18) que les porteurs de cette déclaration furent reçus à Capoue, non-seulement avec mépris, mais avec des injures et des menaces. De nouveaux députés, envoyés de Capoue au général africain, le trouvèrent en marche vers Brindes. Sa réponse à l'exposé qu'ils firent de l'état de leur ville, fut qu'auparavant il les avait délivrés d'un siége; mais que pour le présent, les ennemis ayant prévenu son arrivée, il n'était pas en son pouvoir de les secourir. Réfléchissant toutefois, après les avoir congédiés, sur la honte qui rejaillirait pour lui d'avoir abandonné une ville dont l'alliance lui avait procuré celles de toutes les villes de la Campanie, il se détermina à faire de nouveaux efforts en faveur de Capoue : ayant donc laisse la plus grande partie de ses bagages en Calabre, il choisit ce qu'il y avait de plus leste dans sa cavalerie et son infanterie, et, s'étant mis en campagne, il dirigea sa route vers la Campanie. Arrivé au château de Galatia, il s'en rendit le maître après en avoir chassé la garnison; de là étant allé camper dans une vallee profonde, derrière les monts Tifata, il fit donner avis aux Capouans du tems où il attaquerait les Romains, afin qu'aussitôt, dans une sortie générale, ils vinssent fondre sur eux de toutes parts; ce qui fut exécuté. Tite Live dit que ce fut une surprise, les Romains n'ayant point été prévenus de l'arrivée d'Annibal. Quoi qu'il en soit, on combattit de part et d'autre avec un grand acharnement. On fait état de huit mille carthaginois et de trois mille campaniens qui périrent dans la mêlée; mais peu s'en fallut qu'Annibal ne se rendît maître du camp des Romains, dont il avait déjà emporté un quartier. Nullement abattu par la perte qu'il avait faite, il s'avisa, puisqu'il ne pouvait sauver Capoue par la force, de transporter, pour faire diversion, son armée dans le voisinage de Rome : c'était ce qu'il aurait dû faire après la bataille de Cannes, et qu'il se repentait de n'avoir pas fait; mais il pensait qu'en s'approchant subitement de Rome, la terreur qu'il inspirerait par là y répandrait le trouble, ce qui lui faciliterait le moyen d'enlever au moins quelques-uns de ses quartiers; qu'alors ou les deux consuls, ou tout au moins l'un d'eux ne manqueraient pas d'accourir au secours de Rome; que leurs forces étant ainsi divisées, il serait facile à lui-même ou aux Capouans de battre les Romains. D'après ce plan, il s'avance vers Rome, et ayant assis son camp sur les bords de l'Anio (aujourd'hui le Teverone), il fait hardiment le tour de la ville pour observer sa situation, et s'avance jusqu'au temple d'Hercule; mais bientôt, repoussé par les Romains, il fut obligé de s'éloigner après deux orages, qui d'un jour à l'autre, empêchèrent les deux armées d'en venir aux mains. Le siége de Capoue, cependant, continuait toujours. Annibal, au lieu de s'acheminer dans sa retraite pour le faire lever, dirige sa route vers la Calabre. Hannon et Bostas, qui commandaient la garnison carthaginoise à Capoue, plus

touchés du danger qu'ils couraient que de celui de leurs alliés, écrivirent à leur général pour lui témoigner leur indignation de voir qu'il les abandonnait dans la conjoncture terrible où ils se trouvaient. « Ce n'est pas seulement, lui mandaient-ils, » la ville de Capoue que vous abandonnez aux ennemis, mais » nous-mêmes et nos soldats, qui s'attendent à éprouver la » plus cruelle vengeance. Vous fuyez en Calabre, pour éviter » la honte de voir perdre, sous vos yeux, notre ville; mais les » Romains n'en ont pas usé de la sorte. ils n'ont pas aban- » donné le siége de Capoue lorsqu'ils ont vu leur propre ville » en danger. Que si vous fussiez retourné à Capoue et y eussiez » porté le nerf de la guerre, les Capouans et nous-mêmes » étions préparés à faire une vigoureuse sortie. Avez-vous » donc franchi les Alpes pour faire la guerre à ceux de Tarente » et de Reggio? Ne deviez-vous pas vous présenter avec votre » armée partout où se rencontreraient les légions romaines? » Avez-vous donc oublié que c'est ainsi que nous fûmes vain- » queurs au lac de Trasimène et à Cannes? » Ces lettres furent confiées, avec promesse d'une grande récompense, à des Numides qui étaient exercés dans ce genre de métier : s'étant transportés, sous prétexte de désertion, dans le camp des Romains, ils y attendaient l'occasion de s'échapper, lorsque la maîtresse de l'un d'entre eux trahit leur secret. Arrêtés aussitôt et mis à la question, ils furent contraints d'avouer la fraude, et, en conséquence, ils eurent, au nombre de soixante et dix, les mains coupées, après avoir été battus de verges. A la vue de cet affreux spectacle, les Capouans perdirent entièrement courage. Le peuple s'étant soulevé, contraignit Lesius, chef du sénat, à rassembler sa compagnie pour aviser au moyen d'obtenir quelque composition des Romains, en se rendant à eux. Les avis des sénateurs furent partagés : celui de Vibius Virius, l'un des plus distingués d'entre eux, fut de se soustraire par une mort volontaire, à la honte d'être obligé de se remettre à la discrétion des Romains. « Nous avons assez vécu, dit-il, il » ne nous reste plus que la liberté, qu'on ne peut encore nous » ravir, de passer les eaux de l'Achéron. Quiconque d'entre » vous voudra prendre ce parti, je lui offre cette nuit des » tables bien fournies de mets et de vins. Après s'être pleine- » ment rassasié, que dans l'engourdissement de ses sens il avale » du poison, comme l'unique et souverain remède à son mal- » heur. » (Silius Italicus, l. 13.) Ce discours fut approuvé de plusieurs, et mis le même nuit à exécution; mais le plus grand nombre, comptant sur la clémence des Romains, dont ils avaient donné des preuves en tant d'occasions, jugea qu'il était plus à propos de nommer des députés pour leur porter les clefs de la ville. Dès le lendemain, la porte de Capoue qui était vis-à-vis du camp des Romains, ayant été ouverte par ordre du proconsul, le lieutenant C. Fulvius y entre à la tête d'une légion et de deux escadrons, et commence par se faire apporter toutes les armes qui étaient dans la place. Il fit ensuite poster des gardes à toutes les portes, afin que personne ne pût entrer ni sortir; après quoi il fit prisonnière la garnison carthaginoise, avec ordre au général de transporter au camp le sénat, qui, à son arrivée, fut aussitôt chargé de chaînes, et obligé de remettre, entre les mains des trésoriers, tout l'or et l'argent dont il était pourvu. Vingt des sénateurs furent envoyés sous bonne garde à Calvi et dix-huit autres à Teano. C'étaient ceux qu'on savait être ou les auteurs ou les instigateurs de la révolte des Capouans. Les proconsuls les ayant suivis de près, commencèrent à instruire leur procès. Claudius inclinait au pardon, et Fulvius à la rigueur. Ce dernier avis prévalut, et les prisonniers, après avoir été battus de verges, eurent la tête tranchée. Pendant cette exécution, un capouan, nommé Jubellius Taurea, qui n'était pas du nombre des condamnés, s'avance vers le tribunal de Fulvius, et lui adressant la parole : « *Commande*, dit-il, *que je sois aussi mis à mort.* Fulvius refuse. Taurea reprend : *Après que j'ai perdu ma patrie et mes amis, et tué de ma propre main mes enfants et ma femme, pour les préserver de quelque traitement ignominieux de votre part; puisqu'il ne m'est pas permis de finir par le même genre de mort que mes concitoyens, je vais chercher dans mon courage la liberté de me délivrer de cette odieuse vie* »; et aussitôt, tirant un poignard qu'il avait sous sa robe, il se l'enfonce dans le sein, et tombe tout ensanglanté devant le cruel général. Tite-Live dit que Taurea ne vint pas de son propre mouvement à Calvi, et qu'il ne périt pas de sa propre main, mais que, tandis qu'il était attaché au pieu avec les autres condamnés, Fulvius, entendant certaines paroles qu'il proférait, ordonna qu'il fût le premier frappé de verges, et ensuite mis à mort. Mais Valerius Maxime (l. 3, *de Fortitud.*) et Silius Italicus, (l. 3), attestent sa mort comme nous venons de le rapporter. Voici les vers du second :

Hic atrox virtus (nec enim occuluisse probatum
Spectatum vel in hoste decus) clamore feroci,
Taurea tunc, inquit, ferro spoliabis inultus
Te majorem animam? At jussu lictore recisa
Ignavos cadet ante pedes fortissima cervix?
Haud unquam hoc nobis dederit Deus; inde minaci
Oblata torvum contra et feriale renidens,
Bellatorem alacer per pectora transigit ensem.

Atella et Calatia, deux villes de Campanie dépendantes de Capoue, s'étant rendues ensuite aux Romains, les principaux de leurs citoyens furent également punis du dernier supplice, de même que soixante-dix des premiers sénateurs de Capoue, outre trois cents autres nobles qui restèrent en prison. D'autres furent dispersés en différentes villes alliées des Romains, et une grande multitude des Capouans fut vendue à l'encan.

Après cela, il fut question de savoir ce qu'on ferait de Capoue et de son territoire. L'avis de quelques-uns était de la détruire de fond en comble; mais celui des amateurs du bien public prévalut, et, sur leurs remontrances, il fut décidé que cette ville serait conservée en son entier, pour être habitée par des agriculteurs, attendu la fertilité et la beauté du territoire. D'après cette délibération, pour repeupler Capoue, on y fit passer une grande multitude d'affranchis, de laboureurs, d'artisans; mais tous ses champs et ses maisons furent confisqués au profit du peuple romain; de plus, en conservant la ville de Capoue, il ne fut point permis d'habiter hors de ses murs, ni d'y établir aucune corporation, aucun sénat, ni aucune autre magistrature, dans la crainte qu'ayant un gouvernement qui lui fût propre, elle n'en prît occasion de se porter à de nouvelles conspirations et de nouvelles révoltes. Pour y rendre la justice entre les habitants, il fut réglé que chaque année on y enverrait de Rome un préfet : *Præfectum ad jura reddenda*, dit Tite-Live, *ab Roma quotannis missuros.* Telle fut donc la fin du siége de Capoue, qui avait commencé l'an 542 de Rome, et fini au bout de six mois, c'est-à-dire au mois de septembre de l'année suivante : *Æstatis ejus extremo quo Capua capta est*, dit Tite-Live.

Annibal s'était, à la fin, rendu maître de Tarente; mais la nouvelle qu'il reçut en même tems de la prise de Capoue, diminua beaucoup la joie que sa conquête devait lui causer. Pour se venger, il forma la résolution de saccager tout le territoire qu'il n'avait pu défendre. Mais le ciel réservait aux Capouans d'autres malheurs. Le cruel Fulvius Flaccus, tout occupé à leur faire ressentir les effets de sa haine, commença à mettre en vente les biens des principaux d'entre leurs citoyens, que le sénat avait confisqués. Dans la crainte que son armée ne s'amollît et ne s'efféminât à Capoue, comme avait fait celle d'Annibal, il ordonna à ses soldats de bâtir, de leurs propres mains, les logements qu'ils devaient habiter, et de construire leurs cabanes sur les portes et les murs de la ville : ces cabanes furent couvertes les unes de planches et de claies, d'autres de joncs et de paille. Tite-Live dit que cent soixante-dix capouans conspirèrent de mettre, en une nuit, le feu à ces ouvrages; mais il fait entendre, en même tems, que c'était une imposture ima-

ginée par Fulvius, pour avoir occasion d'exercer sa cruauté sur les Capouans : *Ne deesset materia in Capuanos sæviendi, novum in occultos gliscens per indicium protractum est facinus.* (*Decad.* 3, liv. 7, c. 2.) Sur cette prétendue découverte, on ferma les portes de la ville : les milices se mirent sous les armes; on arrêta ceux qu'on soupçonnait être les coupables; et après avoir été sévèrement examinés, ils furent condamnés au dernier supplice, avec une récompense de dix mille sous pour leurs accusateurs. Fulvius comptait ne point borner là les effets de sa haine contre la ville de Capoue : mais, l'an 544 de Rome, le consul M. Claudius, étant à Rome, le nomma dictateur dans un besoin pressant de la république. Alors, s'étant transporté à Rome, il chargea C. Calpurnius, qui commandait en Toscane, d'aller le remplacer à Capoue.

L'an 551 de Rome, Annibal, après avoir fait la guerre pendant seize ans en Italie, est obligé de repasser en Afrique, pour défendre sa patrie contre les armes victorieuses de Scipion. En partant, il emporta le regret d'avoir préféré, à la stérile conquête de Tarente, le secours que son propre honneur et l'intérêt de Carthage l'obligeaient de porter à la ville de Capoue. Les Romains continuèrent de la traiter avec la même rigueur qu'ils avaient fait, après l'avoir réduite. L'an 561 de Rome, sous le consulat de Q. Lucius Corn. Merula et de Q. Minutius Thermus, la Campanie, ainsi que le territoire de Rome, fut agitée par de grands tremblements de terres, dont Capoue se ressentit plus que les autres villes de cette contrée. Un grand nombre de personnes ayant péri dans ce désastre, on envoya de Rome une colonie pour le réparer, ce qui fut répété plusieurs fois dans la suite. Le sort de Capoue commença dès-lors à s'adoucir; mais elle resta toujours dans l'état de préfecture, entièrement soumise aux lois romaines, et obligée de se conformer aux ordres qui lui venaient du sénat. Nous ne suivrons pas les petites vicissitudes que cette ville éprouva dans la suite des tems, sous l'empire romain.

L'Italie étant tombée, dans le cinquième siècle, sous la puissance des Ostrogoths, et au suivant, sous celle des Lombards, Capoue fut attribuée, par ses derniers, au duché de Benevent, et y resta soumise jusqu'à la mort du duc Sicard, arrivée l'an 840 de Jésus-Christ. Alors, un seigneur, nommé Landulfe, voulant se soustraire à l'obéissance des ducs de Benevent, se retrancha avec sa famille dans sa forteresse de Sicopoli, où nombre de capouans s'étaient déjà réfugiés, pour n'être point enveloppés dans les ravages et les incendies que les Sarrasins exerçaient dans leur patrie. Le duc Radelgise, occupé alors à faire la guerre à Siconulfe, prince de Salerne, chargea ses gastaldes ou préfets, Ratelgaire et Agenard, d'aller assiéger la forteresse de Sicopoli, à la tête des Sarrasins qui étaient à son service. Le gouvernement de Capoue devait être la récompense de ces gastaldes, s'ils réussissaient dans leur expédition. Mais Landulfe, supérieur aux efforts de ses ennemis, vint à bout de battre les gastaldes et leurs troupes, et non-seulement de les chasser des environs de Sicopoli, mais de l'ancienne Capoue, que Giannone, d'après l'Ammirate, par une erreur manifeste, confond avec Sicopoli. (Ottavio Rinaldo, *Mém. istoriche della città de Capua*, tom. 1, liv. 5, c. 13). Landulfe termina ses jours l'an 842, laissant de N...., son épouse, fille de Roffrit, l'un des premiers nobles de Bénévent, quatre fils, Landon, Pandon, Landenulfe et Landulfe.

LANDON, surnommé LE VIEUX, prit, après la mort de Landulfe, son père, les rênes du gouvernement de Capoue et de toutes les terres qui en dépendaient. Ses frères et lui, fidèles aux derniers avis que leur avait donné Landulfe en mourant, mirent leur application à fomenter la discorde entre les princes de Bénévent, persuadés qu'il n'y avait pas d'autre moyen de se maintenir dans l'indépendance. Mais les Sarrasins de Bari, profitant de la désunion qui régnait entre les princes chrétiens, ne cessaient de dévaster le pays par les brigandages, les incendies et toutes les atrocités qu'ils se croyaient permises dans les contrées qui étaient ouvertes à leur fureur. Les Bénéventains et les Capouans, pour les repousser, se virent obligés d'appeler à leur secours, non-seulement les princes, leurs voisins, mais les Français. Les troupes qu'il en reçurent, n'étant point suffisantes pour leur défense, ils firent, l'an 851, une députation à Louis II, roi d'Italie, fils de l'empereur Lothaire, et depuis son successeur, pour le prier de se transporter en personne, avec une bonne armée, sur les lieux. Louis, touché de l'état déplorable de ces contrées, ne tarda pas à se mettre en route pour l'Italie, et dirigea sa marche droit à Bari. S'il ne put emporter cette place, il fut dédommagé de ce revers, par divers avantages qu'il remporta sur les brigands, dont il purgea le pays. Il employa, de plus, son autorité à rétablir la paix entre les princes divisés, et partagea la principauté de Bénévent en deux parties égales, laissant la première à Radelgise, et confirmant l'autre, dont Salerne était la capitale, à Siconulfe. Ces deux princes jurèrent fidélité à Louis, qu'ils reconnurent pour leur libérateur et leur souverain. Louis, après avoir si glorieusement terminé son expédition, repassa les Alpes. Entre les gastaldes, qu'il avait attribués à la principauté de Salerne, était compris celui de Capoue; mais Landon et ses frères n'étaient nullement disposés à reconnaître pour leur seigneur aucun prince, depuis la mort de Siconulfe, prince de Salerne, et celle de Radelgise, prince de Bénévent : ils en vinrent même au point, qu'ayant secoué toute subordination, ils se comportèrent en despotes dans leurs départements, mettant en prison leurs sujets, et les condamnant à divers supplices : ils employèrent de plus divers artifices contre un nommé Pandolfe, leur parent; de manière qu'ils réussirent à lui enlever Suessuola, dont il était gastalde; et, non contents de l'avoir chassé de cette seigneurie, ils exercèrent leur barbarie sur quatre de ses fils, dont l'un eut la tête tranchée par leurs mains, un autre fut brûlé par leur ordre, et deux furent envoyés en exil, où ils périrent misérablement. Mais Dieu se servit des Sarrasins pour modérer leur férocité. Ces infidèles, que la valeur du roi Louis II avait tenus renfermés dans Bari, dès qu'ils virent ce prince hors d'Italie, recommencèrent à se mettre en campagne. Après avoir saccagé la Pouille et la Calabre, ils passèrent dans les principautés de Bénévent et de Salerne, où ils commirent les mêmes horreurs ainsi que dans le duché de Naples. Les peuples de ces contrées, poussés à bout, furent obligés d'implorer de nouveau le secours du roi Louis : pour l'obtenir, ils lui députèrent, vers la fin de l'an 852, l'abbé Bassace, vicaire de Saint-Benoît, et Jacques, abbé de Saint-Vincent. Le prince n'hésita point à se rendre à leurs vœux; mais de retour en Italie, il fut étonné de voir qu'au lieu d'accourir pour se rendre à lui, les peuples se tenaient renfermés dans leurs murs, n'ayant envoyé que Landulfe, évêque de Capoue, frère de Landon, pour le complimenter. Soupçonnant alors de la mauvaise foi dans ceux qui l'avaient appelé, il était dans la disposition de s'en retourner; mais l'intérêt de la religion le retint et le détermina à poursuivre son expédition.

Entre les crimes qu'on reproche à Landon et à ses frères, celui qui eut de plus fâcheuses conséquences, ce fut la guerre qu'ils firent à Magenulfe de Teano, neveu des Saduti, qu'ils haïssaient mortellement : chassé, par eux, de cette ville où il dominait, il chercha les moyens de se venger. Peu de tems après arriva l'incendie de la nouvelle ville de Sicopoli, fondée l'an 826, événement dont l'auteur est, jusqu'à présent, ignoré. Erkempert, l'anonyme du Mont-Cassin, et Léon d'Ostie l'attribuent aux Capouans. L'abbé Trioli, d'après une ancienne chronique, charge de ce crime les Napolitains et Sergius II, leur duc; mais la chronique de Capoue, publiée nouvellement par M. Pratilli, le met sur le compte de Magenulfe, aidé vraisemblablement par les Grecs, qui étaient alors en grand nombre à Naples. Cet incendie, arrivé l'an 856, suivant Léon d'Ostie,

fut si terrible, qu'il consuma toutes les maisons de la ville à l'exception de celle de l'évêque.

Pour réparer ce désastre, Landon et ses frères pensèrent à construire une nouvelle ville. Mais ils ne s'accordaient point sur le lieu où ils devaient la placer. Landon était d'avis de la bâtir sur l'emplacement même de Sicopoli, disant que, située sur les collines escarpées de Palombera, elle servirait d'asile dans les tems difficiles où l'on se trouvait. A quoi ses frères répondaient que cette habitation convenait plutôt à des chèvres. Landenulfe, enfin, et l'évêque Landulfe, son frère, l'emportèrent par voie de fait, et étant descendus dans la plaine, ils commencèrent à élever les murailles de la nouvelle ville, le long du Volturne, près du pont vulgairement appelé de Casilin. C'était, dit la chronique des comtes de Capoue, un terrain si marécageux, qu'on lui donna le nom de Pantana : *Ipse Casilinum cum fratribus suis moliri fecit in Pantano.* Les voisins se moquèrent de la nouvelle ville et l'appelèrent, par dérision, la nouvelle Rome; mais Landon observant que le Volturne embrassait une grande partie de son enceinte, et rendait, par là, son site d'autant plus respectable, il mit toute la diligence et l'activité possibles pour conduire l'ouvrage à sa perfection : en sorte que la nouvelle Capoue fut habitée dès l'année même 856, où elle commença d'être édifiée.

Adémar, prince de Salerne, ne vit pas, sans jalousie, s'élever la nouvelle Capoue. Etant venu trouver Gui, duc de Spolette, il vint à bout de l'engager à tenter la ruine de cette place, afin d'obliger Landon et ses frères à se reconnaître vassaux de la principauté de Salerne. Le duc, en conséquence, vint avec ses troupes se présenter devant Capoue, pour en faire le siége. Landon était déjà disposé à faire un accommodement; mais Landenulfe et l'évêque Landulfe protestèrent hautement que jamais ils ne s'avoueraient hommes liges du prince de Salerne. Sur cette déclaration, le siége de la place fut commencé avec une telle fureur, que, non content de battre les murs, on brûla tous les blés de la campagne; ce qui réduisit les assiégés à promettre au prince de Salerne le serment de fidélité qu'il exigeait. Le seul Landenulfe refusa d'entrer dans aucune composition; ce qui lui fit perdre le gastaldat de Sora, dont il était pourvu : on lui enleva, de plus, les villes d'Arpino, de Vicalbo et d'Atino, qui furent adjugées au duc de Spolette, suivant le traité fait entre lui et le prince de Salerne. Ces pertes causèrent à Landenulfe un chagrin si vif, qu'une mort prématurée l'enleva l'an 859. Landon, après cela, s'étant transporté à Naples, pour rendre visite au duc Sergius, y rencontre Gaifre, qui depuis long-tems était banni de Salerne. Celui-ci s'étant adressé à Sergius, le pria d'interposer son crédit pour lui faire obtenir une des filles de Landon. Mais Sergius ayant négligé cette affaire, il eut le courage de s'adresser à Landon lui-même. Sa demande fut si favorablement accueillie, que Landon lui offrit celle de ses filles qu'il voudrait choisir. Il donna la préférence à Landelaja, sans égard pour certains défauts corporels qu'elle cachait par une grande prudence. Aux noces qui suivirent cette alliance, assista un certain Montula, qui jouissait de la familiarité du prince de Salerne. Landon l'ayant prié d'employer son crédit pour obtenir à son gendre le retour dans sa patrie, Montula s'en excusa d'abord sur la difficulté qu'il y aurait d'obtenir une pareille grâce; mais enfin vaincu par les instances réitérées du comte, il consentit à ce qu'on lui demandait, et réussit à faire lever le ban de Gaifre, qui revint avec sa femme à Naples, chargé des présents de son beau-père. (*Anon. Salern.*, c. 89.)

Cependant Pandon, frère de Landon, ne discontinuait pas de faire la guerre au prince Adémar, pour se venger de l'outrage qu'il avait fait au fils de Marin, comte d'Amalfi, son parent, en le faisant emprisonner et le livrant ensuite à Sergius, duc de Naples, qui tenait lui-même en prison le père de Marin.

Depuis la mort de Landenulfe, le comte Landon était attaqué d'une paralysie, qui le retint sur le grabat l'espace d'un an. Le duc Sergius profita de cette infirmité, au mépris de l'alliance qu'il avait contractée avec Landon, pour lui déclarer la guerre avec le secours du prince Adémar. Landon leur opposa le jeune Landon, son fils, avec un corps de troupes. Ce dernier, plein de valeur, apprenant que Grégoire et César, fils de Sergius, et Landolfe de Suessola, son gendre, venaient avec une armée de Napolitains et d'Amalfitains, montant à sept mille hommes, pour faire le siége de Capoue, marche à leur rencontre avec tant de précipitation, que les ayant atteints après qu'ils eurent passé le Clanio, il se jeta au milieu d'eux comme un lion, dissipa une aile de leur armée, fit prisonnier César, fils du duc, avec huit cents hommes qui l'accompagnaient, et mit le reste en fuite. Cette victoire, dans la chronique des comtes de Capoue, porte la date du 7 mai de l'an 860. La maladie de Landon le Vieux empirait toujours. Se voyant près de sa fin, il appela ses frères Pandon et l'évêque Landulfe, et leur recommanda le jeune Landon, son fils, sans s'apercevoir, dit Muratori, qu'il recommandait un mouton à des loups. Il mourut ensuite dans le mois de février de l'an 861. D'ALOARA, sa femme, il laissait quatre fils, dont l'aîné, qu'on vient de nommer, fut son successeur; Landulfe, surnommé Suessola, qui fut gendre du duc Sergius; Landulfe et Pandon; avec deux filles, Landelaja, dont on a déjà parlé, et une autre dont le nom est ignoré.

LANDON LE JEUNE, surnommé CYRRUTU, c'est-à-dire LE CRÉPU, successeur de Landon le Vieux, son père, était disposé à vivre en paix avec ses voisins. Mais Pandon, son oncle, dévoré d'ambition, continua d'exercer des hostilités contre le prince Adémar. A sa persuasion et à celle de Landulfe, son frère, Gaifre s'étant saisi d'Adémar, le fit mettre en prison. Pandon, non content de cette perfidie, le fit aveugler, l'an 866, suivant Muratori, (*Annal. d'Ital.*, tom. V, pag. 70), et mettre à sa place Gaifre. (*Voy.* les princes de Salerne.) Mais à peine ce nouveau prince était-il sur le trône, que les deux frères violèrent le serment de fidélité qu'ils lui avaient fait, et tournèrent leurs armes contre lui : ils ne furent pas moins perfides envers leurs propres neveux. Voulant s'emparer du gastaldat de Capoue, ils chassèrent de cette ville le comte Landon. Celui-ci se jeta à son tour sur la ville de Cajazzo et mit en prison Ajoalde, à qui ses oncles en avaient confié la garde : vers le même tems, Landulfe *le Jeune*, son frère, envahit la ville de Caserte; mais Pandon étant survenu peu de tems après, reprit la place où il fit prisonnier Landulfe, avec quarante des plus nobles citadins. Les enfants du comte Landon se voyant alors sans ressource, se retirèrent à Suessola, où ils furent bien accueillis par l'évêque Landulfe. Pandon étant venu les y attaquer, ils se défendirent avec le secours que Gaifre leur fournit. Pandon reçut, peu de tems après, le juste salaire de ses usurpations dans un combat où il fut percé d'un coup de lance. Son fils Pandonulfe y reçut aussi une blessure considérable, et toute sa troupe, mise en déroute, y fut faite ou prisonnière ou obligée de prendre la fuite. (Erkempert, n. 28 et 30.) Pandon laissa en mourant trois fils : Landulfe, Pandonulfe, et Landunulfe.

LANDULFE, le dernier des fils de Landulfe, premier comte de Capoue, s'étant emparé par violence de l'évêché de Capoue, après la mort de l'évêque saint Paulin, arrivée le 10 octobre 840, se comporta dans ce siége d'une manière conforme à son entrée. Après la mort de Pandon, il vint à bout, par son intrigue, de lui faire donner pour successeur son fils Pandonulfe, le même qui avait été blessé à la bataille où périt son père; mais parce que celui-ci était ami de Maion, parent de Daufer, dont il redoutait l'habileté, il voulut insinuer à Pandonulfe de séparer ses intérêts de ceux de Daufer, et de l'engager à transporter ailleurs son domicile. Pandonulfe, au lieu de suivre ce conseil, s'unit à Daufer et à ses deux frères, Landulfe et

Landonulfe, avec lesquels il se retira dans le château de Potenza. Pandonulfe, après cela, se rendit maître de Suessola, Landulfe de Caserte, et Landonulfe, du château de Cajazzo. Les frères s'étant ainsi partagé la meilleure partie du Capouan, commencèrent à dévaster le pays, tandis que Landulfe restait maître du comté de Capoue. Landulfe, alors, ayant rappelé ses neveux, fils de Pandon, son frère, qu'il avait depuis long-tems bannis, après les avoir privés du droit de succéder au comté, se joignit à eux pour faire le pillage dans le voisinage des villes que leurs cousins s'étaient appropriées. Feignant ensuite d'être ému de compassion pour le déplorable état de ses vassaux, il invita les fils de Pandon à venir s'établir à Capoue, avec leurs cousins, les fils de Landon; mais Pandonulfe démêlant les mauvaises intentions de son oncle, loin de se rendre à cette invitation, eut recours à l'empereur Louis II, pour lui faire connaître le tort que lui avait fait son oncle, en le privant du comté de Capoue, et le mal qu'il causait à tout ce pays, en souffrant que les Sarrasins le ravageassent impunément. Louis s'étant rendu, au mois de juin 866, au Mont-Cassin, y reçut les députés des différentes contrées, qui lui apportaient leurs plaintes sur les malheurs que les Infidèles leur faisaient éprouver. Louis s'étant mis aussitôt en marche, pour la troisième fois, va faire le siége de Capoue, qu'il oblige, au bout de trois mois, en septembre 866, à se rendre. Reginon dit que les murs de cette place étant bâtis de grosses pierres carrées, cet avantage avait enhardi ses défenseurs à faire tête à l'empereur, qui l'ayant emportée, fit détruire ces murs, et nomma pour gouverneur du pays, le comte Lambert. Landulfe par là perdit, en septembre 866, la seigneurie de Capoue. Louis étant parti de là au mois de novembre suivant, pour compléter son expédition, entra au mois de décembre, dans Benevent, pour aller attaquer les Sarrasins de Bari. Il en fut mal reçu d'abord; mais après avoir été repoussé vigoureusement, il réussit à les battre, et à les forcer de se renfermer dans leurs forteresses de Bari et de Tarente, tandis qu'il mit aux flammes la ville et la campagne de Matera dont ils s'étaient rendus maîtres. Etant retourné, dans le mois d'août 867, à Bénévent, il fit partir de là son armée pour faire le siége de Bari. Les Sarrasins s'y défendirent l'espace de quatre ans; mais avec les secours que Lothaire, roi de Lorraine, fournit à l'empereur, son frère, la place fut emportée au mois de février 871. Le soudan Seodam, qui avait exercé tant de cruautés envers les Chrétiens, y fut fait prisonnier, et toute sa troupe passée au fil de l'épée.

Il restait à prendre Tarente, pour chasser entièrement d'Italie ces barbares. La bonne intelligence qui regnait entre tous les princes du pays, semblait assurer le succès de cette entreprise pour laquelle Louis faisait ses préparatifs; mais la conduite insolente des Français logés à Bénévent envers leurs hôtes, fit évanouir les belles espérances dont on se flattait. Les Béneventains irrités de leurs mauvais traitements, se soulevèrent; et leur prince Adelgise, regardant l'empereur comme la première cause de ces désordres, par sa faiblesse, se saisit de sa personne pendant qu'il faisait la méridienne et le retint prisonnier, après quoi il força les Français de vider le pays. Mais sur la nouvelle qui se répandit que les Sarrasins avaient débarqué près de Salerne, Adelgise remit l'empereur en liberté, après avoir fait jurer l'impératrice Angelberge, sa femme, et sa fille Ermengarde, que l'outrage qu'on lui avait fait resterait impuni. (Erkemp. *Hist.*, c. 34.)

L'empereur partit de Capoue pour repasser les monts, l'an 874, y laissant sa femme et sa fille. Gaifre, prince de Salerne, étant venu faire sa cour à ces princesses, Landulfe, oubliant qu'il lui était redevable de son élévation, et lui avait fait plusieurs fois serment de fidélité, le fit arrêter, et ne le relâcha quelques jours après, qu'en l'obligeant de lui remettre en otage les fils de Landon, ses parents, que l'impératrice fit conduire prisonniers à Ravenne; après quoi elle partit pour aller rejoindre son époux. Ce prince étant mort dans la même année, les enfants de Landon furent remis en liberté.

Landulfe termina ses jours au mois de mars 879, plus méchant évêque que mauvais comte. On a cependant plusieurs lettres qui lui furent adressées par le pape Jean VIII, dans lesquelles il fait l'éloge de sa prudence et de son habileté dans les affaires. Mais il y a loin de là aux vertus chrétiennes et même à l'exacte probité.

Après la mort de Landulfe, ses neveux partagèrent entre eux le comté qu'il laissait vacant. PANDONULFE, fils de Pandon, eut pour sa part Teano et Caserte. A LANDON LE JEUNE, fils de Landon *le Vieux*, déjà comte de Capoue, échurent les villes de Suessa et de Berelai. Un autre Landon, fils de Landenulfe, obtint la ville de Cajazzo et Carinola. Mais le gouvernement de Capoue fut confié à Pandonulfe, qui en fut proclamé comte et gastalde. Il fut, de plus, convenu entre ces copartageants, que chacun d'eux pourrait établir sa demeure à Capoue. La même année, Landulfe, fils de Landon *le Jeune*, fut élu évêque de cette ville. Mais la négligence de son père, très paresseux de sa nature, fit différer sa consécration. Ce partage fait le 11 mars entre ces parents, ne dura cependant que jusqu'au 8 mai suivant. Le comte Pandonulfe, voyant d'un œil jaloux qu'Atenulfe, son cousin, fils de Landulfe l'Ancien, gastalde de Teano, élevait une forteresse dans Calvi, se joignit à ses frères pour détruire cet ouvrage. Mais les assauts qu'ils lui donnèrent ayant été vains, Pandonulfe tourna ses armes contre les fils de Landon, auxquels il enleva Suessa. Il employa depuis tant de stratagêmes, qu'il vint à bout de mettre en prison Atenulfe et Landenulfe, deux des trois fils de Landenulfe *le Vieux*, et de leur enlever la ville de Cajazzo. Il se mit ensuite à persécuter l'évêque Landolfe, fils de Landon *le Jeune*, et l'obligea de transporter son siége dans la vieille Capoue. Mais Pandonulfe, profitant de son éloignement, fit mettre à sa place Landonulfe, son frère, quoiqu'il fût déjà marié.

Les fils de Landonulfe et de Landon, pour se mettre à l'abri des vexations de Pandonulfe, eurent recours à Gaifre, prince de Salerne, qui les accueillit favorablement et les prit sous sa protection. Gaifre ne tarda pas à se mettre en campagne pour venir à leur secours. Le pape Jean VIII, qui se repentait d'avoir négligé d'interposer son autorité pour rétablir la paix entre les dissidents, se rendit aussi sur les lieux, et, s'étant logé dans un lieu nommé Antignano, il fut témoin des divers combats que se livrèrent les frères et les cousins. Il vit, d'un côté, Athanase, évêque de Naples, avec ses gens, combattre pour Pandonulfe, et de l'autre, les princes de Salerne et de Bénévent, qui, aspirant à la possession de Capoue, lui donnaient souvent de sanglants spectacles; à quoi ne pouvant remédier, il s'en retourna le cœur plein d'amertume, sans rapporter aucun fruit de son voyage. Gaifre était cependant occupé à faire le siége de Capoue. Mais il le leva, l'année suivante, après avoir tenté inutilement de réconcilier Pandonulfe avec ses frères et ses cousins. Les Sarrasins, à la faveur de ces discordes, recommencèrent à faire dans le Bénéventain des courses funestes qu'ils étendirent jusqu'à la campagne de Rome. Le pape Jean VIII, pénétré des nouvelles qu'il recevait des ravages que ces barbares exerçaient, voulut, pour la seconde fois, l'an 881, se remettre en route pour tâcher de ramener à des sentiments de concorde les princes désunis. Etant arrivé à Capoue, il partagea en deux diocèses l'église de Capoue, et, ayant conféré la consécration épiscopale à Landulfe, qui avait été le premier élu, il lui assigna l'église de la vieille Capoue et adjugea celle de la nouvelle Capoue à Landonulfe. Mais ce partage déplut au perfide comte; et, s'étant concerté avec les Sarrasins et les gens de l'évêque Athanase, il fit mettre le feu à l'église de Saint-Pierre, où l'évêque Landulfe avait été sacré.

Les mariages des princes réunissent souvent les intérêts des princes divisés et mettent fin à leurs longues inimitiés. Le prince Gaiderise, l'un des plus grands adversaires de Pando-

nulfe, donna, vers ce tems, sa fille au fils de ce dernier, et, en conséquence, se retira de l'alliance de Landon. Mais celui-ci, sans perdre courage, trouva le moyen de faire emprisonner Gaiderise par ses soldats, et de faire proclamer à sa place Radelgise, fils d'Adelgise, que les Bénéventains chassèrent après trois ans de règne, pour mettre à sa place, l'an 884, Aion, son fils. Gaiderise, après sa déposition, fut consigné entre les mains des Français. Mais, s'étant échappé, il s'enfuit à Bari chez les Grecs, qui l'envoyèrent à Constantinople, où l'empereur Basile le reçut généreusement et lui donna, outre plusieurs présents considérables, la ville d'Oria, dans la Pouille.

Pandonulfe faisait cependant sa cour au pape Jean VIII, dont il se reconnut l'homme lige. L'ayant gagné par là, il obtint de lui la ville de Gaëte, qui était alors soumise au saint siége. Mais lorsqu'il en eut pris possession, il commença à maltraiter les Gaetans, au point de les empêcher de sortir de la ville. Elle avait pour capitaine un certain Doribile, qui, ne pouvant supporter une telle insolence, fit venir les Sarrasins qui demeuraient dans Agropoli, et se mit avec eux à faire le dégât dans le pays. Le pape, commençant alors à se repentir de son excessive indulgence pour le comte, lui écrivit, ainsi qu'aux Gaetans, des lettres pressantes pour les détacher de l'alliance des Infidèles. Docibile se rendit aux instances du pontife, et, s'étant tourné contre les Sarrasins, leur déclara la guerre. Il y eut alors un sanglant combat où plusieurs gaetans perdirent la vie et un plus grand nombre la liberté. Mais la perte fut encore plus grande du côté des Sarrasins. Ceux-ci ayant à la fin demandé la paix, elle leur fut accordée avec permission de s'établir le long du Garillan, où ils demeurèrent l'espace de quarante ans, pendant lesquels ils ne cessèrent de faire du mal aux Chrétiens. (*Leo Ost.*, liv. 1, c. 43.)

L'évêque Athanase, dans le même tems, las des procédés violents de Pandonulfe à son égard, se détacha de lui pour entrer dans la ligue de Landon et des fils de Landonulfe. Mais le bon évêque, dit Rainaldo, qui s'ennuyait du mal que faisaient les autres, et ne cherchait néanmoins qu'à les surpasser en méchanceté, prit à son service les Sarrasins qui habitaient au pied du Mont-Vésuve. Cette perfidie lui réussit mal. Il en fut puni par ces mêmes Infidèles, qui déchargèrent principalement leur fureur sur le territoire de Naples. Pour se délivrer de cette engeance funeste, il eut recours à Gaimar I, prince de Salerne, aux Capouans et à toutes les communautés des villes et places voisines, à l'aide desquels il les obligea, l'an 881, d'aller se confiner dans Agropoli. Mais à peine eut il dissipé cet orage, que, s'étant associé les fils de Landon et de Landonulfe, il vint faire irruption sur le territoire de Capoue dont il entreprit le siége. Pour tirer Pandonulfe de presse, Radelgise, prince de Bénévent, son parent, et son fils Aion, accoururent avec leurs troupes et pénétrèrent dans la place à travers l'armée ennemie. Ayant par là relevé le courage des Capouans, ils firent avec eux une sortie qui n'eut aucun succès. Les fils de Landon et de Landonulfe, par le conseil de l'évêque Athanase, feignirent alors de vouloir faire la paix avec Pandonulfe. Le comte ayant donné dans le panneau, ils entrèrent dans la ville avec leur suite. Mais aussitôt s'étant rendus maîtres de sa personne, ils le firent prisonnier, et le déclarèrent, au mois de novembre 882, déchu de son comté.

Landon, dit le Paresseux et le Stupide, fut mis à la place du comte Pandoulfe, après son emprisonnement. L'évêque Athanase fut assez méchant pour lui conseiller de se défaire de ses frères et de ses cousins, afin de régner avec plus de sûreté dans Capoue. Mais Landon rejeta cet avis avec horreur disant qu'il n'était pas assez pervers pour souiller ses mains du sang de ses proches. Athanase, se voyant ainsi rebuté, ne perdit pas courage. Ayant obtenu des Grecs une troupe de trois cents soldats, il attendit le tems des vendanges, et, lorsqu'elles furent arrivées, il donna subitement sur les Capouans, tandis qu'ils étaient occupés à faire leur récolte, et en fit un grand nombre prisonniers.

Pandonulfe ayant trouvé moyen, l'an 884, de s'échapper de sa prison, alla se réfugier à Naples auprès de l'évêque Athanase, et mit dans ses intérêts les Grecs du pays, avec lesquels il se mit à piller les environs de Capoue. Pour les repousser, Landulfe, évêque de cette ville, et le comte Landon, s'adressèrent à Gui, duc de Spolette, qui leur amena un corps de troupes avec lequel il entra dans Capoue, qu'il pourvut de vivres. Mais Gui ayant été appelé pour une affaire à Rome, la ville de Capoue resta entre les mains de l'évêque Landulfe, parce que Landon était en marche contre les Grecs et les Napolitains, qui s'étaient fortifiés sur le mont Saint-Erasme. Pandonulfe, de son côté, s'était posté, avec ceux de son parti, à Sicopoli, d'où il faisait des courses sur le territoire de Capoue. Atenulfe, fils du ci-devant comte Landulfe, porta ses vues alors sur le comté de Capoue. S'étant rendu dans ce dessein à Spolette avec une bonne bourse, il y enrôla un nombre de français. Mais ses troupes ne voyant pas son entreprise aussi facile qu'il l'avait fait espérer, l'abandonnèrent et retournèrent à Spolette. Ce revers ne déconcerta point l'ambitieux Atenulfe. Ayant député son parent Sadi à l'évêque Athanase, il en reçut la promesse d'employer tout son pouvoir pour seconder ses vues. Mais elles furent découvertes par Landon qui, lent de sa nature, négligea la nouvelle de la révolution dont il était menacé. Tandis qu'elle se préparait, il se vit attaqué d'une violente fièvre, à laquelle succéda un état de langueur qui lui fit prendre le parti de se retirer à Teano. Ce fut le terme de son gouvernement, qui avait duré depuis le 1er. novembre 882, jusqu'au 1er. septembre 885, suivant la chronique des comtes de Capoue.

Landenulfe est donné pour successeur à Landon, son frère, par le Pellegrini. Mais Atenulfe, voyant le gouvernement de Capoue entre les mains de celui-ci, se hâta d'aller trouver à Naples l'évêque Athanase, pour s'aboucher avec lui sur le parti qu'il avait à prendre. Il ne paraît pas qu'il en rapporta une réponse bien satisfaisante. Cependant il garda le comté de Capoue l'espace de seize mois, depuis le mois de septembre 885 jusqu'au 6 janvier 887. (Pellegrini, *Tabula expansa Com. Cap.* n. 8.)

Atenulfe, à la fin, réussit à se faire reconnaître comte de Capoue. L'un de ses premiers soins fut d'envoyer des députés au pape Etienne V, pour lui faire hommage à titre de vassal, offrant de lui rendre la ville de Gaëte dont il s'était rendu maître depuis quelque tems. Athanase, évêque de Naples, toujours dévoré d'ambition, ne put voir sans jalousie Atenulfe, qu'il avait favorisé jusqu'alors, paisible possesseur du comté de Capoue. Ayant rassemblé une multitude de grecs, de napolitains et de sarrasins, il vint à leur tête, l'an 888, pour faire irruption dans le Capouan. Atenulfe, avec un renfort qu'il reçut d'Aïon, duc de Bénévent, et une troupe de sarrasins qui se joignit à ses troupes, ne craignit pas d'aller à la rencontre de l'ennemi. Les deux armées, s'étant rencontrées près du Clanio, se livrèrent une bataille dont les Sarrasins, des deux partis, restèrent spectateurs sans faire aucun mouvement. La victoire se déclara pour Atenulfe, et fut telle, qu'Athanase se vit contraint de demander la paix. Elle lui fut accordée pour un an, moyennant dix mille sous d'or qu'il paya et quelques places qu'il rendit. Mais à peine douze jours furent écoulés qu'elle fut rompue. Les gens d'Athanase et ceux d'Atenulfe recommencèrent à piller les campagnes à l'envi. Mais les Capouans, devenus les plus forts à l'aide des Sarrasins avec lesquels ils s'étaient alliés, rendirent avec usure à leurs ennemis le mal qu'ils en avaient reçu.

Aïon, prince de Bénévent, se voyant assiégé dans Bari, par les Grecs, sous les ordres du patrice Constantin, sollicite Ate-

nulfe, par des lettres pressantes, de venir à son secours. Atenulfe, au lieu de se rendre à ses prières, fit, par ses ambassadeurs, avec le patrice, un traité par lequel il était convenu qu'il accorderait la paix au prince de Bénévent, à condition que celui-ci rendrait Bari. Aion se soumit avec un grand regret à cette clause, et s'en retourna, l'an 888, le cœur plein de dépit, à Bénévent. (Muratori, *Annali*, tom. VI, pag. 188.) Atenulfe avait dès-lors des vues sur la principauté de Bénévent. Elles s'effectuèrent, l'an 900, par une suite du gouvernement faible du prince Radelgise et des violences qu'exerçait, sous son nom, Virialde, son ministre. Plusieurs familles nobles qu'il avait bannies, s'étant retirées à Capoue, y furent reçues du comte avec une générosité qui les enchanta. Les Bénéventains, instruits par la renommée de ce bon accueil, s'empressèrent de se rendre à Capoue. Dans les conversations que les principaux d'entre eux eurent avec lui, ils lui insinuèrent qu'ils avaient un grand désir de le voir élevé à la principauté de Bénévent. Atenulfe, d'abord, regarda ce discours comme un vain compliment. Cependant il cherchait à procurer un mariage honorable à son fils Landulfe, et, dans ce dessein, il osa demander pour lui à Gaimar, prince de Salerne, sa fille, promettant de lui rendre les devoirs d'un vassal, comme avaient fait ses prédécesseurs. Mais sa demande fut rejetée par le conseil de ses frères Landulfe et Landon, qui, chassés par lui, s'étaient réfugiés à Salerne. Iota, femme de Gaimar, fut celle qui s'opposa le plus à cette alliance, disant qu'il ne convenait pas de mêler un sang royal avec celui d'un vassal. Atenulfe, ainsi rebuté, fit épouser à son fils Gemma, nièce de l'évêque Athanase.

Les Bénéventains, se dégoûtant de plus en plus de Radelgise, leur seigneur, redoublaient, par lettres, leurs instances auprès de leurs concitoyens exilés à Capoue, pour les engager à déterminer le comte à se rendre à leurs vœux. Atenulfe, cependant, hésitait dans la crainte que l'entreprise ne réussît pas; mais enfin, sur les assurances qu'ils lui donnèrent, il se mit en marche avec les exilés, suivi d'un assez petit nombre de capouans. Étant arrivés de nuit à Bénévent, ils enfoncèrent les portes de la ville, où dès qu'ils furent entrés, leurs correspondans s'étant joints à eux, ils allèrent droit au palais de Radelgise, qu'ils firent prisonnier sans éprouver presque aucune résistance. Le peuple s'étant alors rassemblé, avec les grands, dans l'église de Sainte-Sophie, Atenulfe y fut proclamé à l'unanimité, prince de Bénévent, l'an de grâce 900. (*Anonym. Salern.*, c. 157, 158, et *Chron. Cavense.*)

Atenulfe, après avoir mis ordre aux affaires de Bénévent, en confia le gouvernement à Pierre, évêque de la ville, après quoi il reprit la route de Capoue : mais, peu de tems après son retour, il fut informé que le prélat, son lieutenant, s'entendait avec quelques factieux pour se rendre maître de la principauté. A cette nouvelle, il revient à Bénévent, d'où il chasse l'évêque, qui, s'étant retiré à Salerne, y est favorablement reçu du prince Gaimar. Les complices du prélat furent en même tems arrêtés et punis de leur félonie par la prison. Atenulfe ne divisa point ses états, et y établit partout la même police.

Atenulfe, en retournant à Capoue, y transféra le siége de la principauté. Ce ne fut pas néanmoins alors, comme quelques-uns l'ont cru, que Capoue acquit le titre de principauté, quoique les fils d'Atenulfe se soient donné le titre de princes de cette ville, et que le vulgaire le leur ait accordé; mais les Bénéventains persévérèrent long tems à donner le titre de princes de leur patrie à Atenulfe et à son successeur. Cependant Bénévent, lorsque le prince eut cessé d'y résider, perdit beaucoup de sa splendeur et de son opulence. Capoue, au contraire, devenue la métropole d'un vaste et florissant état, commença à s'élever au-dessus des autres villes, et ce fut alors que le bourg qui est au-delà du pont, s'agrandit considérablement par le grand nombre d'édifices qu'on y éleva et l'affluence des étrangers qui vinrent s'y établir. Atenulfe, après avoir affermi l'ordre et la paix dans ses états, forma le dessein d'en chasser les Sarrasins ainsi que des provinces voisines. Ayant communiqué ses vues à Grégoire, duc de Naples, il n'eut pas de peine à l'y faire entrer. Les Amalfitains s'étant aussi joints à lui, il fit construire sur le détroit un pont de bâteaux, sur lequel il alla provoquer les Infidèles et les Gaëtans, leurs alliés, retranchés à Getra, lieu fortifié par la nature et par l'art. Mais les sentinelles de son camp s'étant laissées surprendre, il fut obligé de repasser le pont en diligence; néanmoins ayant ensuite rallié ses troupes, il mit à son tour l'ennemi en fuite. (*Apud Pratil Hist. Langobar.*, tom. IV, pag. 407.)

Atenulfe termina sa carrière au mois d'avril 910, dans le tems qu'il se disposait à faire un dernier effort contre les Sarrasins. Il fut inhumé à Capoue, où ses successeurs eurent pareillement leur sépulture. (Ottav. Rainal. *Mem. istor.*, tom. II.) Prince de glorieuse mémoire, qui fut l'artisan de sa fortune. De SILBELGAITE, sa femme, il laissa deux fils, qui suivent, entre lesquels il établit une si grande amitié qu'ils vécurent toujours dans une parfaite union.

LANDULFE, surnommé, par une raison qu'on ignore, ANTIPATER, et ATENULFE II, son frère, succédèrent à leur père, Atenulfe I. Le premier, dans un voyage qu'il avait fait à Constantinople, avait obtenu le titre de patrice pour lui et pour son frère. L'empereur Constantin Porphyrogenète avait promis de plus à Landulfe de lui fournir des secours contre les Sarrasins. Fidèle à cet engagement, il lui envoya le patrice Picingli à la tête d'une bonne armée, avec ordre de chasser les Infidèles du Bénéventain, surtout ceux qui habitaient le long du Garillan. Picingli, homme prudent, pour s'acquitter de sa commission, commença par travailler à détacher de l'alliance des Sarrasins, Grégoire, duc de Naples, et Jean, duc de Gaëte, en leur présentant, de la part de son maître, les honneurs du patriciat; en quoi il réussit. Ensuite s'étant joint aux princes de Bénévent, et à Gaimar II, prince de Salerne, il alla se poster avec une armée nombreuse en deçà du Garillan, en présence des Sarrasins. Le pape Jean X ne voulut pas être oisif dans cette guerre. Ayant engagé le marquis de Toscane et les Spolétains à venir le renforcer, il forma une seconde armée avec laquelle il vint camper de l'autre côté du fleuve; en sorte que les Barbares se virent assaillis de toute part pendant l'espace de trois mois, et réduits à la plus grande détresse. Enfin, pressés par la faim et sur le point d'être accablés par les Chrétiens, ils mirent le feu à leurs logements par le conseil des ducs Grégoire et Jean, et par une irruption subite, ils se sauvèrent par les montagnes et les forêts comme ils purent; mais poursuivis par les Chrétiens, ils furent tous passés au fil de l'épée. Ceci arriva dans le mois d'août 915, suivant Léon d'Ostie (liv. I, c. 51), et non l'année suivante, comme le marque Loup Protospata suivi par le P. Pagi. En mémoire de ce glorieux événement, Landulfe fit élever, sur les bords du Garillan, une tour avec cette inscription :

Hanc quondam terram castavit gens Agarena,
Scandens hunc fluvium: fieri ne postea possit,
Princeps hanc turrim Pandulfus condidit heros,
Ut sit structori decus et memorabile nomen.
(Gattula, *Histor. Cassin.*, tom. I, p. 97.)

Atenulfe II n'imitait pas la conduite sage et prudente de Landulfe, son frère, à l'égard de ses vassaux. Ses manières hautaines et ses procédés violents à leur égard les ayant soulevés, vers l'an 933, ils l'obligèrent d'abandonner le pays. S'étant réfugié auprès de Gaimar II, prince de Salerne, son gendre, il obtint de lui la seigneurie de Consa. Mais ses nouveaux sujets, qu'il maltraitait comme les premiers, le chassèrent à l'exemple de ceux-ci; après quoi il alla s'établir à Naples.

Landulfe ne se prévalut point de la disgrâce que son frère

s'était attirée pour l'esclure entièrement de la principauté de Bénévent. S'il ne put lui en conserver l'exercice, il voulut du moins que le nom d'Atenulfe fût toujours dans ses diplômes avec le sien.

L'Italie jouissait d'un calme profond, lorsqu'elle se vit tout-à-coup inondée d'une multitude de Barbares dont elle n'avait jamais ouï parler. C'étaient les Hongrois, qui, s'étant d'abord jetés sur le Capouan, y mirent tout à feu et à sang; de là ils passèrent dans le Bénéventain où ils commirent de grands ravages, ainsi que dans le pays voisin. Cette irruption est datée de l'an 936 dans Loup Protospata, et dans la chronique des comtes de Capoue; mais le Pellegrini, d'après Frodoard, Vitikinde et Herman le Contract, la rapporte à l'année suivante. Les Italiens, revenus de leur étonnement, leur dressèrent des embûches en divers endroits, et les ayant surpris, ils fondirent sur eux avec tant de valeur qu'ils les taillèrent en pièces, et recouvrèrent l'or l'argent et les bestiaux qu'ils avaient enlevés: ce qui put échapper reprit, comme il put, la route de son pays.

Le prince Landulfe avait associé, l'an 933, son fils ATENULFE III à sa principauté. Il lui joignit encore, l'an 940, son autre fils LANDULFE, que nous nommerons le second. Ces deux collègues régnèrent avec lui jusqu'au 10 avril 943 qui fut l'époque de sa mort. Il avait épousé GEMMA, fille d'Athanase, évêque de Naples, qui survécut à son époux jusqu'en 961. De ce mariage, il eut sept fils, dont les quatre premiers moururent fort jeunes; deux autres qu'il associa, comme on vient de le dire, dans sa principauté; et Landulfe, le dernier, qui fut d'abord comte de Sessa et ensuite d'Isernia.

LANDULFE II, dit LE ROUX, et ATENULFE III, surnommé de CARINOLA, continuèrent de gouverner en commun la principauté de Bénévent et de Capoue après la mort de Landulfe, leur père. Mais depuis l'an 943, il n'est plus fait mention d'Atenulfe III, soit qu'il soit mort cette année, soit qu'il ait été chassé pour raison d'inconduite. Landulfe II, l'an 959, se donna pour collègue son fils PANDOLFE III, surnommé TÊTE DE FER, avec lequel il régna jusqu'au 27 mai 961, époque de sa mort. La chronique des comtes de Capoue donne à Landulfe II, pour femme, WANZIA, et ajoute qu'il eut plusieurs guerres avec les Sarrasins. Le Pellegrini lui donne six enfants, nés de son mariage; Pandolfe, qu'on vient de nommer; Landulfe III, qui fut son collègue; Landon, comte de Cajazzo; Jean, qui devint le premier archevêque de Capoue; Romuald, dont fait mention l'anonyme de Salerne; et Gemma, religieuse de Sainte-Marie de Capoue.

PANDOLFE TÊTE DE FER et LANDULFE III, après avoir été associés à Landulfe II, leur père, devinrent ses successeurs dans la principauté de Bénévent et le comté de Capoue. Ce fut alors que l'empire d'Occident passa aux rois de Germanie. Les Italiens, irrités de la tyrannie de Bérenger, qui l'avait usurpé, appelèrent à leur secours Otton I, roi de Saxe et d'Allemagne, avec promesse de le reconnaître pour leur souverain, s'il voulait descendre chez eux avec une bonne armée. Otton se rendit avec joie à l'invitation, et après avoir fait couronner roi de Germanie, à Aix-la-Chapelle, son fils Otton, âgé pour lors de sept ans, il se met en marche avec le plus de troupes qu'il put rassembler. Adalbert, fils de Bérenger, se mit en devoir d'aller à sa rencontre avec une armée de soixante mille combattants. Mais les barons du pays lui déclarèrent que ne pouvant vivre sous le gouvernement de son père, ils étaient disposés à se donner à une puissance étrangère, à moins qu'il ne se démît en sa faveur du pouvoir souverain. Bérenger ne paraissait pas opposé à leur juste désir; mais sa femme l'ayant fait changer de dispositions, les barons, trompés dans leurs espérances, abandonnèrent unanimement Adalbert, et ouvrirent, par là, au roi de Germanie, la libre entrée de leur pays. Bientôt après, Otton ayant fait prisonnier Bérenger, dans le château de Saint-Leon, se vit maître de toute l'Italie. (*Leo. Ost.*, l. 1, *c. ult.*; *Anonym Salern.* c. 162; *Luitprand.*, l. 6, c. 6.) Valpert, archevêque de Milan, ayant assemblé, l'an 961, un concile, déclara publiquement Bérenger et son fils déchus du royaume d'Italie, et proclama en leur place Otton, qu'il conduisit incontinent à l'église de Saint-Ambroise, où il le sacra et lui imposa la couronne de fer. Otton, de là, s'étant rendu à Pavie, passa ensuite avec la reine Adelaïde, sa femme, à Rome, où il fut présenté par l'archevêque Valpert au pape Jean XII, qui lui ceignit le diadême impérial, le 2 février 962. Otton, après son couronnement, étant retourné à Pavie, y rétablit les affaires de l'Italie dans un meilleur ordre; après quoi il dirigea sa route, l'an 963, vers le duché de Bénévent, et le comté de Capoue, où il fut reçu avec de grands honneurs par les princes Pandolfe I et Landulfe III, son frère. (*Anonym. Salern.* c. 163.)

Nicéphore Phocas, étant monté vers le même tems sur le trône d'Orient, souffrit impatiemment la grande autorité qu'Otton s'était acquise en Italie. Dans la crainte qu'il n'y étendit encore plus loin son autorité, il eut soin de faire réparer les forteresses de la Calabre et de la Pouille, qu'il savait être déjà menacées d'une invasion par ce prince. Luitprand, évêque de Crémone, et ami intime d'Otton, voyant qu'il était près d'entrer en guerre avec Nicéphore, lui conseilla d'essayer, avant que d'en venir à des hostilités dont le succès était incertain, un moyen plus doux et moins hasardeux pour obtenir ce qu'il ambitionnait: c'était de proposer à Nicéphore le mariage de son fils, Otton II, et d'Anne, fille de Nicéphore, avec la Pouille et la Calabre, pour dot de la princesse. Le prélat étant parti à la tête d'une magnifique ambassade pour aller faire cette demande, éprouva de grandes difficultés de la part de l'empereur grec: une des principales fut de vouloir qu'on fît rentrer sous son obéissance, les princes de Bénévent et de Capoue, qu'il appelait des sujets rebelles. Le mariage, néanmoins, fut accordé. Mais les troupes d'Otton étant entrées dans la Calabre pour recevoir l'épouse promise à leur maître, donnèrent dans une embuscade que les Grecs leur avaient dressée, et plusieurs allemands faits prisonniers furent conduits à Constantinople. Otton ayant appris la nouvelle de cette perfidie, en Allemagne, se remit promptement en marche pour en tirer vengeance. Il était dans le voisinage de Capoue, le 18 janvier 967, comme on le voit par une de ses lettres rapportée par Baronius, sous cette date XV *Kal. Februarii in Campania juxta Capuam.* De Capoue il marche vers la Calabre, où les princes de Bénévent ne tardèrent pas à venir le joindre à la tête de leurs troupes. Pandulfe *Tête de fer* le suivit dans la guerre qu'il porta contre les Grecs et les Sarrasins qu'ils avaient appelés à leur secours. Gisulfe, prince de Salerne, quoique soupçonné d'intelligence avec les Grecs, s'étant remis nouvellement sous la vassalité d'Otton, voulut être aussi de cette expédition.

On combattit avec ardeur et succès contre les Grecs et les Infidèles; mais au milieu de ces prospérités, Pandulfe reçut la nouvelle de la mort de Landulfe, arrivée après huit ans de son règne à Bénévent. Landolfe laissa pour heritier PANDULFE, que nous appellerons le second de son nom. Mais ici nous croyons devoir avertir, pour l'éclaircissement de l'histoire, que Pandulfe, plusieurs années auparavant, avait partagé ses états avec son frère, auquel il avait laissé le Bénéventain pour son lot, en lui assignant Bénévent pour sa résidence. Pour ne pas, néanmoins, être inférieur à son frère, Pandulfe, soit de l'autorité de l'empereur, soit de la sienne propre, érigea en principauté, le comté de Capoue, que le pape Jean XIII avait déjà élevé, l'an 966, à la dignité d'archevêché. (Murat., *Ann.* t. VI, pag. 417.)

Landulfe III, prince de Bénévent, étant mort l'an 968, avait nommé pour son successeur, Pandulfe, son fils aîné. Mais

Pandulfe, oncle de celui-ci, lui fit l'injustire de créer à sa place LANDULFE, son propre fils, que nous nommerons le quatrième de son nom. Landulfe III, outre ce fils, en laissa deux autres, dont l'un, appelé Roffred, vivait encore en 972, et l'autre nommé Landulfe, dont nous aurons occasion de parler ci-après.

L'empereur Otton, étant retourné, l'an 968, en Allemagne, Pandulfe *Tête de fer* lui demanda, l'année suivante, des secours, pour faire la conquête de la Pouille, et poursuivre la guerre qu'il avait entreprise contre les Grecs. Ayant obtenu ce qu'il désirait, il entra dans la Pouille et alla camper dans le territoire de Bovino. Les Grecs ne furent pas lents à venir se présenter devant lui. On en vint à une bataille, où ils furent battus, mis en fuite et poursuivis jusqu'aux portes de la ville. On vit alors sortir un grec d'une stature et d'une force extraordinaires, nommé Léonce, qui s'étant présenté à Pandulfe, lui déchargea sur la tête un coup d'estramaçon, qui le renversa par terre; ce que les Grecs ayant vu, ils reprirent courage et revinrent sur le champ de bataille. Le prince s'étant remis en selle, eut bientôt après, son cheval tué sous lui. Un de ses soldats lui présente aussitôt le sien; mais à peine l'a-t-il monté, que ses gens ayant pris la fuite, il se voit assailli par un vigoureux grec, qui d'un coup, le démonte de nouveau, et l'ayant fait prisonnier, l'amène au patrice Eugene. (*Anonym. Salern.*, c. 164). Un grand nombre de sa suite fut taillé en pièces, plusieurs furent faits prisonniers, et ceux qui purent échapper, reprirent en diligence la route de leur pays. Gisulfe, prince de Salerne, envoyait cependant un corps de troupes au secours du prince de Bénévent, sous la conduite de Landon, son gastalde; mais celui-ci ayant appris ce qui venait d'arriver à Pandulfe, rebroussa aussitôt chemin, et revint à Salerne.

Eugène, ayant envoyé sous bonne garde, son prisonnier à Constantinople, fit passer en même tems une armée dans le Bénéventain, où elle surprit Avellino, et fit prisonnier le gastalde Siconulfe, avec une grande multitude d'hommes et de femmes. De là, il courut, en traversant et ravageant les campagnes, jusqu'à Capoue, dont il forma le siége, s'imaginant qu'il la réduirait aussi facilement qu'Avellino; mais, après être resté l'espace de quarante jours, ou selon d'autres, deux mois, devant cette place, il n'était pas plus avancé que le premier jour. Dans l'embarras où il se trouvait, Mario, qui commandait en qualité du duc de Naples, survint avec les Grecs de son duché, qui s'étant joints à leurs compatriotes, brûlèrent et saccagèrent les environs de Capoue. S'apercevant néanmoins que la place était défendue par des hommes déterminés et pourvue de vivres pour dix ans, il ne réussirait point à l'emporter, apprenant, d'ailleurs, que les assiégés attendaient un puissant renfort de Français, Eugène abandonna la partie, et ayant renvoyé ses troupes du côté de Bénévent, il se retira à Salerne auprès du prince Gisulfe I, dont il fut bien reçu. Gisulfe s'était retourné du côté des Grecs, après avoir servi de ses troupes contre eux, Pandulfe *Tête de fer*. Le patrice Eugène, ayant quitté Salerne, alla rejoindre son armée dans la Pouille. Mais peu de jours s'étaient écoulés depuis son départ, lorsqu'on vit arriver à Capoue une multitude de Saxons, de Spolettains et d'Allemands. N'y ayant point rencontré les Grecs, ils tournèrent du côté de Naples, où les Capouans s'étant joints à eux, ils firent un butin immense dans les environs de cette ville, et lui causèrent d'autres pertes considérables. Etant passés ensuite à Bénévent, ils y participèrent aux saints mystères pendant la messe de l'archevêque Landulfe, après quoi ils s'acheminèrent vers la Pouille. Le patrice Eugène n'y était plus alors, ayant été déposé et rappelé à Constantinople pour ses cruautés. Un nommé Abdila, que l'empereur Nicéphore lui avait substitué, ne tarda point à se mettre en campagne pour attaquer les Allemands qu'il rencontra près d'Ascoli. Colocanco, comte de ceux-ci, trouvant l'occasion favorable, tomba vigoureusement sur les Grecs, qu'il n'eut pas de peine à rompre et à mettre en fuite. S'étant mis à la poursuite d'Abdila, comme il vit que la vitesse de son cheval, ne permettait pas de le saisir, il lui lança son javelot, dont il lui fit une blessure dangereuse, avec laquelle il eut peine a gagner Ascoli. Un autre Romuald, qu'Abdila avait chargé d'attaquer, par derrière, les Allemands et les Français, fut renrontré par Siccon, comte de Spolette, qui l'ayant défait avec sa troupe, le fit prisonnier lui-même. Dans l'armée des confédérés, il n'y eut de blessés qu'un spolettain; mais la perte fut de quinze cents hommes dans celles des Grecs. Après cette victoire, les alliés reprirent joyeusement la route d'Avellino, chargés de dépouilles.

A peine cette guerre était finie, au grand désavantage des Grecs, que l'empereur Otton I parut, l'an 970, dans le pays de Naples, à la tête d'une armée formidable, qui fit main-basse sur tout le bétail qu'elle y trouva. Tandis qu'il séjournait dans un lieu du Capouan, nommé Selicé, Aloare, femme du prince Pandulfe *Tête de fer*, vint l'y trouver, le 23 mai de la même année, avec Landulfe, son fils, et lui recommanda, avec d'instantes prières, son époux, qui était toujours prisonnier à Constantinople. Pour la satisfaire, Otton marcha vers la Pouille, et alla camper près de Bovino, dont, ayant formé le siége, il commença par en livrer tous les faubourgs aux flammes. Il s'arrêta-là, sur la nouvelle qu'il reçut de la mort de l'empereur Nicéphore Phocas, causée par les intrigues abominables de sa femme. Jean Zimisquès, qui remplaça ce méchant prince, ne voulant avoir rien à démêler avec Otton, se hâta de mettre en liberté Pandulfe, et de le renvoyer en Italie, après lui avoir fait promettre qu'il engagerait l'empereur d'Occident à cesser toute hostilité contre l'empire d'Orient : c'est ce qu'exécuta Pandulfe avec succès dès qu'il fut de retour en Italie : mais se ressouvenant des torts que lui avait injustement causés Marin, duc de Naples, il leva, pour en tirer vengeance, une armée, avec laquelle il le vint assiéger dans sa capitale. Marin, qui avait prévu le coup, s'occupait alors, jour et nuit, à faire réparer les murs de Naples. Un jour, les assiégés firent une sortie sur les Bénéventains, qui les reçurent avec une valeur égale à celle qu'ils faisaient paraître. On combattit, de part et d'autre, avec tant d'acharnement, depuis le matin jusqu'au soir, que la victoire resta long-tems incertaine; mais à la fin, les Napolitains, après avoir perdu plus de morts et reçu plus de blessures que leurs ennemis, furent contraints de rentrer dans leurs murs. Pandulfe voyant qu'il ne pourrait réussir par la seule force, eut recours à la ruse. Il feignit de vouloir décamper au commencement de la nuit, esperant de retrouver, par un retour imprévu, les assiégés plongés dans le sommeil. Mais le duc Marin, qui se tenait sur ses gardes, avait pourvu soigneusement à ce que personne n'abandonnât son poste. Pandulfe s'étant approché des portes, commença une escalade; mais les portes s'étant ouvertes subitement, Marin, avec sa garnison, tomba sur les ennemis avec tant de violence qu'il les obligea de reculer avec la plus grande précipitation. Tous ceux qui avaient déjà grimpé sur les murs, tombèrent avec plus de vitesse dans le fossé qu'ils n'y étaient montés. Après cet événement, arrivé l'an 973, Pandulfe, voyant qu'il perdait son tems devant Naples, se détermine à reprendre la route de Capoue.

Pandulfe avait obtenu de l'empereur Otton, comme on l'a dit ailleurs, le duché de Bénévent, l'an 961 : devenu duc de Spolette en 967, il était un des plus puissants princes de l'Italie. Otton II, successeur de l'empereur Otton I, son père, en 973, souffrit, avec impatience, que la Calabre et la Pouille fussent au pouvoir des Grecs. Ayant rassemblé, pour enlever ces deux provinces, une armée puissante, il descendit, l'an 980, en Italie, vint à Capoue, puis à Tarente; et de là, étant entré dans la Calabre, il y livra, pendant un assez court espace de tems, plusieurs combats aux Grecs, après quoi, l'année suivante, il reprit la route d'Allemagne. (*Chron. Carense*, ad an.

980, et *Leo Ostiensis*, lib. II, c. 9.) Pandulfe cessa de vivre l'an 981, et laissa, en mourant, d'ALOARDE, sa femme, fille d'un comte nommé Pierre, six fils, savoir : Landulfe, qui suit; Paodulfe, que Gisulfe I, prince de Salerne, adopta; Landenulfe et Laidulfe, qui se succédèrent dans la principauté de Capoue, comme on le verra dans peu; Gisulfe, comte de Téano, dont parle Léon d'Ostie (liv. II, c. 13); et Atenulfe, comte et marquis, connu par une charte des archives de Saint-Laurent d'Aversa, rapportée par le Pellegrini (*ad part. 7 anonym. Salern.*) Quoique Pandulfe *Tête de fer* eût été libéral envers les églises, le bruit courut qu'il était damné, parce que, le jour de sa mort, le Mont-Vésuve vomit une grande quantité de fumée et de flammes. Car telle était l'opinion du vulgaire, que chaque éruption du Vésuve annonçait que quelque riche et puissant scélérat venait de descendre aux enfers.

LANDULFE IV, dit LE HARDI, fils aîné de Pandulfe *Tête de fer*, associé, par son père, au gouvernement dès l'an 968, commença, l'an 981, à régner seul. Lorsque l'empereur Otton II vint, l'an 980, en Italie, il l'accompagna dans son expédition contre les Grecs et les Sarrasins, avec Atenulfe, son frère. La chronique des comtes de Capoue raconte que, dans une grande bataille qu'il leur livra, il reçut une blessure qui ne l'empêcha pas de remporter la victoire; et que, dans une nouvelle affaire qu'il eut avec eux en Calabre, il périt avec son frère Atenulfe et ses neveux Ingulfe, Vadibert et Gui de Sessa; ce que Léon d'Ostie (liv. II, c. 9) rapporte à l'an 983 : mais d'autres écrivains, cités par le Pellegrini, datent cette bataille du mois de juillet 982. Le P. Pagi, de son côté, produit des autorités qui montrent que Landulfe vivait encore au mois de septembre 982; et dom Gattula, dans ses notes sur le cartulaire du Mont-Cassio, rapporte une note d'un acte dressé sous le règne de Landulfe IV, avec ces caractères chronologiques : *Dat. in ann. quarto decimo principatus ejus, mense novembri, Indictione undecima, actum in civitate capuana.* Or, l'indiction XI commença au mois de septembre 983.

Otton II, en repassant à Capoue après son expédition, confirma dans cette principauté la veuve de Paodulfe *Tête de fer*, et LANDULFE ou LANDENULFE, son fils. La mère termina ses jours au mois de janvier 993; et son fils Landenulfe la suivit au tombeau quatre mois après, de la manière qui suit. C'était la coutume que tous les ans, le jeudi de Pâques, le prince de Capoue se rendît à l'église de Saint-Marcel de Capoue, et qu'il y assistât aux saints mystères. Ce fut l'archevêque Aion qui les célébra cette année-ci. Le prince, au sortir de l'église, pour retourner à son palais, est attaqué par une bande de conjurés, qui, l'ayant massacré et dépouillé de ses habits, le laissèrent nu sur la place. Les moines de Saint-Benoît vinrent lever le cadavre, et l'inhumèrent dans leur église. L'archevêque, épouvanté par cet assassinat, et craignant pour lui-même, se sauva dans le monastère; mais il n'évita point le malheur qu'il appréhendait. Malgré ses précautions, les conjurés trouvèrent le moyen de lui ôter la vie par le poison. L'empereur Otton III, instruit de l'assassinat de Landulfe, chargea Hugues le Grand, marquis de Toscane, d'en tirer vengeance; ce qu'il exécuta. (Voyez *les marquis de Toscane.*)

LAIDULFE, dit LE RUSÉ, frère de Landenulfe, fut son successeur dans la principauté de Capoue. On le soupçonna d'avoir été d'intelligence avec les meurtriers de son frère. La chronique des comtes de Capoue donne la chose pour certaine. L'empereur Otton III s'étant rendu sur les lieux en 999, tint un plaid, dans lequel il déposa Laidulfe comme coupable du crime dont on l'accusait, envoya ses complices en exil, et plaça sur le trône de Capoue ADEMAIRE, proche parent de la princesse Aloare, dont il était chéri, et élevé par le clerc Balsamo à la cour impériale. (*Chron. Cavense ad ann.* 999.) Ce fut le dernier prince de la race d'Aloarde; mais il ne jouit que bien peu de tems de la libéralité de l'empereur. Les citoyens de Capoue, mécontents de son gouvernement, le chassèrent au bout de quatre mois, à l'instigation de leur archevêque, et mirent en sa place LANDULFE V, dit de *Sainte-Agathe*, fils de Landulfe III, prince de Bénévent. Le gouvernement de Landulfe V fut de huit ans, et finit par sa mort, le 22 ou le 24 juillet de l'an 1007.

PANDULFE II, fils de Landulfe V, fut son successeur dans la principauté de Capoue. Celui-ci n'a pas été connu de la plupart des écrivains, ainsi que ses successeurs, ce qui jette une grande confusion dans l'histoire. Le prince de Capoue dont nous parlons, s'associa, l'an 1009, à Pandulfe III; son oncle, prince de Bénévent, et régna avec lui jusqu'au 13 août 1014, qui fut le terme de ses jours. Deux ans après, l'autre Pandulfe III, prince de Bénévent, se donna pour collègue, l'an 1016, PANDULFE IV, fils du prince de Capoue.

Ce fut l'an 1016, sous le gouvernement de ce Pandulfe II et de Pandulfe III, qu'on vit arriver, à Salerne, des cavaliers normands, gens de belle figure, de haute taille, et maîtres dans l'art de la guerre, au nombre de quarante, ou, selon d'autres, de cent. On n'est pas assuré de l'occasion de l'arrivée de ces Normands; les uns disent qu'ils allaient en dévotion à Saint-Michel du Mont-Gargan; les autres, qu'ils revenaient de la Terre-Sainte. Ces braves ayant été accueillis avec distinction dans la ville, s'y arrêtèrent pour se reposer, et, voyant qu'elle était pressée par le siége qu'en faisaient les Sarrasins, ils prièrent le prince Gaimar de leur fournir des armes. Ayant fait une sortie sur les Sarrasins, qui ne s'attendaient à rien moins qu'à cette attaque, ils réussirent de manière que les Infidèles furent mis en déroute, avec perte de tout le butin qu'ils avaient fait sur les Salernitains. Frappé d'une action si généreuse, le prince, après leur avoir fait de grands remercîments, les pria de rester à sa cour, en leur promettant de les enrichir, et de les élever aux premières dignités de l'état. Mais ils protestèrent que nul motif d'intérêt ne les avait fait agir, et qu'ils ne voulaient point d'autre récompense que le plaisir qu'ils ressentaient d'avoir satisfait leur généreux hôte. Après avoir témoigné au prince combien ils étaient sensibles aux caresses dont il les comblait, ils voulurent partir, en promettant de revenir eux-mêmes, ou d'envoyer d'autres jeunes gens de leur pays qui ne leur céderaient point en valeur. Après leur départ, Gaimar ne manqua point d'envoyer, en Normandie, des ambassadeurs, chargés des plus beaux fruits du climat, oranges, citrons, etc., et outre cela menant avec eux de beaux chevaux avec toute sorte d'armes; présents bien propres à donner dans la vue d'une nation qui aimait par-dessus tout la gloire.

Un événement qui troubla la cour de Robert, duc de Normandie, accéléra l'arrivée de ces braves gens en Italie. Un gentilhomme, nommé Guillaume Repostel, s'était vanté publiquement d'avoir eu commerce avec la fille d'un autre seigneur appelé Osmond Drengot. Outré d'un tel affront, celui-ci résolut d'en tirer vengeance. L'occasion d'exécuter son dessein ne tarda pas à se présenter. Ayant rencontré l'ennemi dans une forêt, il l'attaque, le perce de sa lance, et le renverse mort à terre. Le duc Robert, dont Repostel était un des favoris, jura qu'il lui ferait expier ce meurtre de sa tête. Osmond, pour se soustraire à la vengeance de son souverain, se sauva d'abord en Angleterre. Mais ensuite, apprenant l'arrivée des ambassadeurs de Salerne en Normandie, et la recherche qu'ils faisaient de braves gens pour les emmener dans leur pays, il vint trouver ses frères Rainulfe-Ascillitin et Rodolfe, et, s'étant joint aux ambassadeurs, ils prirent avec eux la route de l'Italie. Arrivés à Capoue, ils y rencontrèrent un seigneur appelé Mélo, citoyen de Bari, qui se trouvait à la cour du prince Landulfe de Sainte-Agathe. Les habitants de la Pouille, dont Mélo était un des plus illustres par sa noblesse et sa valeur, las du joug des Grecs, qui les avaient soumis sur la fin du règne de l'empereur Otton

le Grand, avec l'aide des Russes et des Danois, s'étaient mis sous la protection de Mélo et d'un autre seigneur, son parent, nommé Datto. Mais n'étant pas en force pour faire face à l'armee que l'empereur grec avait envoyée dans le pays, Mélo et Datto, après avoir fait quelques tentatives infructueuses pour remettre en liberté leurs compatriotes, prirent le parti de se retirer d'abord à Bénévent, puis à Salerne, ensuite à Capoue, roulant toujours dans leurs têtes le dessein de delivrer leur patrie de la tyrannie des Grecs. Ce qui acheva de les irriter, ce fut la capture de Maralda, femme de Melo et d'Argire, son fils, que le commandant grec de Bari envoya prisonniers à Constantinople. Ce malheur était récent, lorsque Mélo fit, à la Cour de Capoue, la rencontre de nos braves Normands. A peine les eut-il connus, qu'il commença de former avec eux une fraternité d'armes, suivant les lois de la chevalerie. Les ayant engagés à le suivre à Salerne et à Bénévent, il y rassembla, sous ses enseignes, des troupes nombreuses de gens, partie attachés déjà à son service, partie nourrissant dans leur cœur une haine invétérée contre les Grecs. Muni de ce renfort, il porta incontinent la guerre dans les pays soumis à l'empire de Constantinople. Vainqueur en trois batailles, il reprit sur les Grecs les villes et les terres de la Pouille, qu'ils avaient usurpées. Mais, dans une quatrième donnée, l'an 1019, près de Cannes, lieu célèbre par la défaite des Romains, il tomba dans une embuscade que lui dressa le catapan de Bojanus, et courut risque d'y perdre tout ce que ses armes lui avaient acquis. L'on prétend que de deux cents cinquante normands qu'il avait avec lui, il n'en conserva que dix; mais que la perte fut innombrable du côté des Grecs. Alors, Mélo se voyant abandonné de ses compatriotes, emmena ce qui lui restait de Normands à la cour des princes de Salerne, Gaimar et Pandulfe, où il leur procura des postes avantageux. (*Leo Ostiens.*, liv. II, c. 37.) De là, étant passé en Allemagne, il alla trouver l'empereur Henri II, pour le presser de venir en Italie, et de l'aider à chasser les Grecs de la Pouille. Ce premier voyage n'ayant point réussi, il en entreprit un second, dans lequel il mourut avant que d'arriver au terme.

Geoffroi Malaterra (liv. I, c. 37), et Guillaume de la Pouille (liv. I), observent que les Normands, apprenant les dissensions qui régnaient entre les princes de Salerne et ceux de Capoue, se flattèrent d'en tirer parti pour avancer leurs affaires. Dans cette espérance, ils offrirent leurs services au prince de Capoue. Mais, dans le même tems, ils firent une grande perte par la mort de Mélo. Cependant, ils ne restèrent pas sans occupation. Atenulfe, abbé du Mont-Cassin, frère du prince Pandulfe IV, mit à profit leur valeur pour défendre les biens de son monastère contre les violences des comtes de Venafro et d'Aquino, qui le pillaient comme s'ils avaient eu droit de vivre à ses dépens. Les Normands, postés dans un bourg nommé Pinlatario, surent les contenir, de manière que l'abbé, tant qu'il vécut, n'eut rien à craindre de la part de ses ennemis.

Or, tout ce que nous venons de rapporter en bref, arriva dans l'intervalle des années 1017 et 1022. Depuis ce tems, il n'est plus fait mention de Pandulfe IV, prince de Capoue, comme s'il eût été vivant.

PALDULFE V, fils de Pandolfe II, prince de Bénévent, fut le successeur de Pandulfe IV, son cousin, dans la principauté de Capoue. Dans le même tems qu'il y parvint, Datto fut chargé par le pape Benoit VIII de la garde d'une tour, qui, ayant été bâtie sur le Garillan, l'an 872, par Jean, patrice de Gaëte, pour arrêter les courses des Sarrasins, était tombée depuis sous la puissance de l'église romaine. La valeur de Datto ne l'avait pas rendu moins odieux aux Grecs qu'aux Infidèles. Pandulfe, au contraire, uni d'intérêt avec les premiers, entretenait des correspondances secrètes avec l'empereur Basile II : pour gage de sa fidélité, il avait fait fabriquer en or les clefs de la ville de Capoue, qu'il lui avait envoyées par son neveu Pandonulfe, chargé de lui déclarer que tout ce qu'il possédait il le tenait de l'empereur grec. Le catapan Bojanus, instruit de cet acte de soumission, lui fit passer une grande somme d'or, en lui mandant que, s'il était aussi sincèrement soumis à l'empereur, son maître, qu'il le témoignait, il ne pouvait rien faire qui lui fût plus agréable que de lui livrer Datto entre les mains. Le prince le promit; et étant venu inopinément attaquer avec ses troupes la tour où Datto commandait, il s'en rendit le maître au bout de deux jours. Les Normands, qui étaient avec Datto, furent relâchés, mais pour lui, le cruel catapan le jeta dans la mer, cousu dans un sac comme un parricide; ce qui arriva l'an 1022, suivant Léon d'Ostie. (liv. II, c. 38.)

L'empereur Henri II, instruit de la perfidie du prince de Capoue et de la cruauté du catapan, se hâta d'en tirer vengeance. Ayant fait partir devant lui une armée florissante pour l'Italie, il s'y rendit lui-même peu de tems après, et l'ayant jointe, il en détacha onze mille hommes, pour aller, sous la conduite de l'archevêque Poppon, ravager la province des Marses, et vingt autres mille commandés par Pilgrim, archevêque de Cologne, pour aller se saisir d'Atenolfe, abbé du Mont-Cassin, accusé d'avoir eu part à la mort de Datto. L'abbé ne voyant pas comment il pouvait faire tête à l'empereur, malgré les secours que lui promettaient les comtes des Marses et d'autres seigneurs, prit le parti d'aller trouver l'empereur grec à Constantinople : mais s'étant embarqué au port d'Otrante, il fut accueilli dans la route d'une violente tempête qui le submergea avec tout l'équipage, suivant Léon d'Ostie. Le Pellegrini met sa mort au 22 juin 1022.

L'archevêque Pilgrim cependant s'avançait en diligence vers Capoue, dans la crainte que le prince ne lui échappât. L'ayant assiégé dans cette ville, il reçut de lui une députation, par laquelle il lui mandait, qu'étant innocent de la mort de Datto, il était disposé à subir le jugement de l'empereur; et pour le prouver, il vint quelques moments après se mettre entre les mains du prélat, qui l'envoya sous bonne garde à l'empereur, occupé alors à faire le siége de Troja, ville nouvellement fortifiée par les Grecs. L'empereur reçut avec joie ce présent, et ayant assemblé un grand parlement de seigneurs italiens et ultramontains, il y déclara Paldulfe digne de mort. Ce jugement allait s'exécuter lorsque l'archevêque Pilgrim, ayant humblement représenté à l'empereur qu'il verrait avec le plus vif regret conduire à la mort un prince qui s'était remis sous sa bonne foi, obtint par là sa grâce. Henri néanmoins, après la prise de Troja, emmena prisonnier Paldulfe en Allemagne, et, en passant par Capoue, il lui donna un successeur.

PANDULFE, comte de Téano, fut celui que l'empereur substitua au prince Paldulfe, en lui donnant son fils JEAN pour collègue. La chronique du Mont-Cassin fait l'éloge de la piété de Pandulfe et de sa libéralité envers ce monastère. Il régna paisiblement tant que vécut l'empereur Henri II. Mais la mort ayant enlevé ce monarque, au mois de juillet 1024, les choses changèrent à l'égard de Pandulfe. Conrad II, successeur de Henri dans l'empire (1), gagné par Guimar, prince de Salerne, tira de prison Paldulfe et le fit reconduire en Italie. Ayant renoué dans ce pays ses alliances avec les seigneurs de la Pouille, les comtes des Marses et le catapan Bojanus, Paldulfe rassembla un corps de troupes, avec lequel il vint, au mois de septembre 1025, se présenter devant Capoue, dont il se rendit maître au mois de mai de l'année suivante, après huit mois de siége. (*Anonym. Cassin.*) Le malheureux Pandulfe de Téano se vit alors obligé de se sauver à Naples avec son fils Jean; et son rival ayant encore réussi, l'année suivante, à subjuguer cette

(1) Rainaldo se trompe en le disant fils de son prédécesseur. Son père était un autre Henri, duc de Franconie.

ville, ainsi qu'on le verra ci-après, il alla se confiner, comme dans un perpétuel exil, à Rome où il finit ses jours. (*Leo Ostiens.*, liv. II, c. 57, et *Chron. Cave. ad ann.* 1026.) Après sa mort, le comté de Téano fut divisé entre ses fils Pandulfe, Gisulfe, Pierre et Jean. Depuis ce partage, le comté de Téano commença de s'appeler *la terre des fils de Pandulfe*, et ce fut d'eux que tirèrent leur origine les seigneurs de Cajanello, de Marzana, de Presenzano et de Roccaromana, toutes familles qui furent comptées parmi les plus anciennes et les plus illustres de la principauté de Capoue.

PALDULFE, non content d'avoir recouvré le Capouan, porta ses vues sur le duché de Naples; et l'an 1027, avec les secours que lui fournirent ses alliés, il vint mettre le siége devant cette ville sur l'invitation des habitants mêmes. Sergius, qui en était duc, n'ayant qu'une faible garnison, en sortit pour aller chercher ailleurs du secours; mais ce fut en vain. La place fut contrainte d'ouvrir ses portes aux assiégeants, et Paldulfe y entra victorieux le 15 septembre 1027. Naples devint, par là, tributaire de Capoue; mais ce ne fut pas pour long-tems. Paldulfe, à force d'extorsions, de rapines et de cruautés, irrita les Napolitains, et facilita par là le retour du duc Sergius. Celui-ci, ayant obtenu des Grecs un petit corps de troupes, et ayant pris à sa solde le comte Rainulfe avec quelques Normands, vint à bout, après deux ans et sept mois, de chasser Paldulfe de Naples. Pour se mettre désormais à couvert d'un malheur semblable à celui qui lui était arrivé, il fit bâtir à huit milles de Naples la ville d'Aversa, qu'il peupla de nouveaux habitants, auxquels il donna pour seigneur ce même Rainulfe dont on vient de parler, et mit en garnison dans la place un nombre de braves Normands prêts à repousser les attaques des princes de Capoue. C'est ce qui arriva vers l'an 1030. Paldulfe, chassé de Naples, exerça sa rapacité sur l'abbaye du Mont-Cassin, dont il se rendit tellement le maître, que l'abbé, suivant Léon d'Ostie, n'était en quelque sorte que son procureur. L'état d'oppression où il tenait ce monastère dura jusqu'à l'an 1038. Cette année, l'empereur Conrad étant descendu en Italie, les moines du Mont-Cassin viennent le trouver à Milan et lui exposent avec larmes le malheur de leur situation. Conrad delà s'étant rendu à Rome, y tint un conseil des plus sages de sa suite, dont l'avis fut d'envoyer des ambassadeurs au prince de Capoue pour l'engager à restituer au Mont-Cassin les terres qu'il lui avait ravies, et à remettre en liberté les prisonniers qu'il y avait faits. Paldulfe n'ayant tenu compte de cette députation, Conrad dirigea sa marche vers Capoue, où il arriva la veille de la Pentecôte, 14 mai 1038. Paldulfe ne l'y avait pas attendu, mais s'était retiré avec l'abbé Basile, sa créature, dans le château de Sainte-Agathe, qu'il fortifia le mieux qu'il lui fut possible. Mais bientôt saisi de frayeur, il envoya une députation à l'empereur pour demander grâce, avec promesse d'une somme de trois cents livres d'or, pour sûreté de laquelle il offrait sa fille en otage. Cependant à peine l'empereur eut-il accepté ces soumissions, que Paldulfe se repentit de les avoir faites. Conrad s'étant aperçu de ces dispositions, consulta la noblesse de Capoue, dont l'avis fut de déposer Paldulfe; ce qui fut exécuté. Gaimar IV, prince de Salerne, fut celui que l'empereur nomma pour remplacer Paldulfe.

GAIMAR IV, prince de Salerne, quoique fils de Gaitelgrime, sœur de Paldulfe, n'en était pas moins opposé à ce dernier, dont il détestait la méchanceté. L'empereur, après l'avoir nommé à la principauté de Capoue, confirma, par une bulle d'or, à l'abbaye du Mont-Cassin la possession de ses terres et de ses droits. Sous le gouvernement de ce prince, les Normands firent des progrès qui tenaient du prodige. Il avait envoyé à Maniacès, capitaine grec, une troupe de Normands commandés par Guillaume, Drogon et Umfroi, à l'aide desquels il retira des mains des Sarrasins une grande partie de la Sicile. Mais l'orgueilleuse témérité des Grecs leur fit perdre ensuite tout ce qui leur restait en Italie, et voici à quelle occasion. Un chevalier lombard, nommé Hardouin, ayant tué de sa main, dans la guerre de Sicile, un sarrasin, se saisit d'un beau cheval qu'il montait. Maniacès ayant désiré cette monture, Hardouin, sur le refus qu'il fit de la céder, se la vit enlever de force. Déterminé à se venger de cet affront, il attendit en patience l'occasion favorable pour satisfaire son ressentiment. Comme elle tardait à se présenter, il feignit avoir dessein de se rendre à Rome pour acquitter un vœu qu'il avait fait. Arrivé dans la ville d'Aversa, il fait part au comte Rainulfe du véritable objet de son voyage, et l'engage à se joindre à lui pour faire la conquête de la Pouille. Rainulfe aussitôt choisit douze de ses plus braves capitaines, qui convinrent de partager également entre eux tout ce qu'ils pourraient enlever sur Grecs, promettant néanmoins au comte la moitié du tout pour la tenir de lui en suzeraineté. Ces conditions ayant été confirmées par le serment, Hardouin, l'an 1041, se met à la tête de trois cents soldats, et les ayant conduits à Melfi dans la Basilicate, il se rend maître de la place avec leur secours. De là il passe à Venose qu'il soumet avec la même facilité, ce qui fut suivi rapidement de la conquête d'Ascoli et de Labello. Duclien, capitaine grec, ayant instruit la cour de Constantinople de ces revers, on lui fait passer une nombreuse armée, qui trouva l'ennemi prêt à la recevoir. On en vint à une bataille, dont le succès fut tel pour les Normands qu'il n'en échappa que très-peu de grecs. L'empereur, à qui Duclien manda sa défaite, lui envoie une nouvelle armée, qui procura une nouvelle victoire aux Normands sur les bords de l'Offante, où elle en vint aux mains avec ceux de l'empereur grec. Après cette victoire suivie d'une troisième, les Normands vont trouver le prince Gaimar, et l'invitent à venir avec le comte Rainulfe à Melfi pour faire avec eux le partage du pays qu'ils avaient conquis. (*Leo Ost.* c. 67.)

Le schisme qui régnait entre trois concurrents pour la papauté, ayant appelé, l'an 1046, à Rome, l'empereur Henri III, ce monarque, après avoir terminé cette grande affaire, se rendit à Capoue où on le voit, le 3 février, suivant cette note chronologique d'un de ses diplômes, rapportée par D. Gattula (tom. III, pag. 149) *Data tertio nonas Februarii, anno Dominicæ Incarn. MXLVII. Indic.* XV, *anno autem Dom. Henrici tertii, ordinationis ejus decimo octavo, regnantis quidem octavo, sed imperantis primo. Actum Capuæ in Dei nomine feliciter.* Là, le prince Gaimar étant venu le saluer, renonça entre ses mains à la principauté de Capoue, après en avoir joui l'espace de neuf ans. L'empereur la remit à Paldulfe, auquel il associa son fils Pandulfe, après en avoir tiré, dit Léon d'Ostie, une somme d'or exhorbitante. Henri confirma, dans le même tems, à Drogon, le comté de la Pouille, et à Rainulfe celui d'Aversa. Mais ce ne fut point gratuitement; car non-seulement il se fit payer en monnaie ces grâces, mais il exigea de plus que les meilleurs et les plus beaux chevaux du pays lui fussent livrés par reconnaissance. Henri s'étant rendu ensuite à Bénévent, y fut très-mal reçu des habitants qui ne voulurent en aucune sorte le reconnaître pour leur souverain. Pour se venger, il les fit excommunier par le pape Clément II, qu'il avait fait élire, et, de son autorité impériale, il adjugea le Bénéventain aux Normands, après quoi il reprit la route de l'Allemagne, emmenant avec lui son pape.

PALDULFE, rétabli pour la troisième fois sur le trône de Capoue, y termina paisiblement ses jours au mois de février, soit de l'an 1049, si l'on veut prendre ce mois pour le dernier de l'année, comme faisaient les Lombards, soit de l'an 1050, suivant l'usage des peuples d'Occident. Geoffroi Malaterra (liv. I, c. 6), le taxe d'une avarice sordide qui fut sans doute la cause principale des revers qu'il éprouva.

PANDULFE VI, fils de Paldulfe, fut son successeur après avoir

été son collégue. En prenant les rênes de la principauté de Capoue, il s'associa son fils Landulfe V. Le pape Leon IX était alors très-mecontent des usurpations que les Normands faisaient en Italie, et sollicitait les secours des princes de Capoue, de Salerne et de Benévent pour les chasser de ce pays. Après un voyage fait, en 1050, au Mont-Cassin, il vint, pour la seconde fois, l'année suivante à Capoue, et de là étant passé à Bénévent, il en déclara les habitants absous des censures dont son prédécesseur Clément II les avait frappés. Leon crut avoir mis par là dans ses intérêts les Beneventains. Il se flatta pareillement d'avoir gagné les Salernitains dans un voyage qu'il fit ensuite chez eux; après quoi, plein de belles esperances, il alla trouver l'empereur en Allemagne. Etant revenu avec une armée nombreuse, il la renforça encore des troupes du pays; après quoi il dirigea sa marche, l'an 1053, vers la Pouille pour faire la guerre aux Normands. On en vint aux mains la même année, et la victoire se déclara pour ceux-ci: mais loin de s'enorgueillir de cet avantage, ils prirent part au malheur do pontife; et Humphroi, leur capitaine, l'etant venu trouver, le reçut prisonnier sur sa parole. Le pontife étant arrivé avec lui à Benévent, le 23 juin, y tomba malade et demanda d'être conduit à Capoue, d'où, après un séjour de douze jours, il se fit transporter à Rome. Ce fut le terme de ses voyages et de ses disgrâces. Il mourut en cette ville le 19 avril 1054. (*Leo Ostiens.*, liv. II, c. 83 et 86.)

Camille Pellegrini pense que Richard, comte d'Aversa, fut créé prince de Capoue, l'an 1058, avec son fils Jourdain. Il est bien certain à la vérité, dit Muratori, que le pape Nicolas II lui accorda, l'année suivante, l'investiture de cette principauté. Mais il ne paraît pas qu'alors il en ait pris possession, du moins pour la totalité. Léon d'Ostie (liv. III, c. 16), rapporte au contraire que Richard voulant en faire la conquête, vint mettre le siege devant la ville de Capoue, au tour de laquelle il fit élever trois bastions; mais que le prince Pandulfe VI, qui était dans la place, vint à bout, en lui offrant sept mille ecus d'or, de l'engager à se retirer. Pandulfe étant mort ensuite (on ignore en quelle année), eut pour successeur son fils LANDULFE V. Alors RICHARD étant venu se présenter de nouveau devant la place, la serra si étroitement, l'an 1062, qu'il l'obligea d'en venir à une capitulation, dans laquelle il fut convenu que les citoyens resteraient maîtres des tours et des portes de la ville. Richard dissimula cet article pour le moment; mais ayant fait, dans le cours de trois mois, la conquête de toutes les villes et de tous les châteaux de la principauté, il commença pour lors à signifier aux Capouans qu'ils eussent à lui remettre les tours et les portes de la ville; et sur leur refus, il en reprit le siége pour la troisième fois. Dans cette détresse, les Capouans députèrent à l'empereur leur archevêque pour obtenir du secours; mais ce prelat n'ayant rapporté que de belles paroles, les assiégés se virent contraints, par la faim, de subir la loi de Richard: *Anno Dominicæ Incarnationis MLXII; quum jam per decem circiter annorum curricula Normannis viriliter repugnassent*, dit Léon d'Ostie, liv. III, c. 6. Ainsi, quoiqu'on ait des diplômes par lesquels il conste que, dès l'an 1058 ou 1059, Richard prenait le titre de prince de Capoue, néanmoins il est certain que ce ne fut qu'en 1062 qu'il acquit la libre et pleine possession de cette principauté. Ce fut donc alors que cessa de régner la race des Lombards, et que l'on vit s'élever sur leurs ruines la puissance des Normands. Peu de tems après, le feu, par un dessein vraisemblablement prémédité, ayant pris durant la nuit à la ville de Téano, Richard y accourut de grand matin, et profita de la fuite de ses comtes pour s'en rendre maître. Romuald de Salerne, dans sa chronique, dit que la même année, Richard étant entré dans la Campanie, assiégea Céperano, et penétra, en saccageant tout sur sa route, jusqu'à Sora. La petite chronique d'Amalfi nous apprend que Godefroi s'avança, l'an 1066, vers Rome pour réprimer l'insolence de Richard et de ses Normands qui menaçaient Rome, et qui, n'osant l'attendre, prirent le parti de se retirer. (Voyez *les ducs de Toscane*.)

Robert Guiscard, duc de la Pouille, ayant dessein de chasser de la Campanie les Lombards, engagea Richard à se joindre à lui, pour enlever Salerne au prince Gisulfe II. La place, assiégée par leurs troupes combinées, fut contrainte, par famine, à se rendre l'an 1075. (*Leo Ost.*, l. III, c. 44.) Gisulfe, alors, s'étant retiré auprès du pape Grégoire VII, reçut du pontife, en dédommagement, une petite terre dans la campagne de Rome, avec l'honneur d'être inscrit dans la matricule des seigneurs romains. (*Guillel. Puglien.*, l. III.)

Richard et Robert Guiscard étendirent ensuite leurs conquêtes dans la Campanie, et par-là donnèrent l'alarme au pape Grégoire VII, qui, ne pouvant les arrêter, les sépara l'un et l'autre de sa communion. Alors s'étant retirés tous les deux à Capoue, ils y concertèrent de nouvelles entreprises qu'ils partagèrent entre eux. Robert alla faire le siége de Benévent, tandis que Richard était en marche pour faire celui de Naples. Mais ni l'une ni l'autre expédition ne réussit. Richard, tandis qu'il poussait le siége de Naples avec la plus grande ardeur, fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le 5 avril de l'an 1078. Il avait eu deux femmes, dont la première, nommée FRÉDESINE, etait sœur de Drogon, comte de la Pouille: ce fut la mére de Jourdain. Le nom de l'autre femme n'est point connu.

JOURDAIN fut à peine en possession de la principauté de Capoue, qu'il prit querelle avec Robert Guiscard. A l'appât de quatre mille cinq cents besants qu'il reçut des Bénéventains, dont la ville était toujours assiégée par Robert, il détruisit tous les ouvrages que celui-ci avait formés autour de la place. S'étant ensuite confederé avec les comtes de la Pouille, il trama une conspiration pour lui enlever ce duché. Robert, qui était alors en Calabre, instruit de ce dessein, part à la tête de quarante-six mille combattants pour retourner à Bénévent; et après avoir emporté de force les villes d'Ascoli et d'Ariano, il vint, en longeant le fleuve de Sarna, se poster vis-à-vis du camp du prince Jourdain. Ce fut alors que Didier, abbé du Mont-Cassin, vint trouver le duc de la Pouille pour l'engager à faire la paix avec le prince de Capoue. Robert, après avoir montré beaucoup de répugnance, consentit à la fin à s'accommoder avec Jourdain. Celui-ci, vers le même tems, voulant à tout événement pourvoir à ses intérêts, vient trouver l'empereur ou roi de Germanie, Henri IV, qui était alors en Italie, pour recevoir de ses mains l'investiture de sa principauté. Il l'obtient moyennant une grosse somme d'argent. Mais Henri en avait distrait le monastère du Mont-Cassin, comme devant être du domaine des empereurs et sous leur protection. (Saint-Marc.)

Le même abbé Didier, dont on vient de parler, ayant succédé, l'an 1086, à Grégoire VII sous le nom de Victor III, le prince Jourdain lui montra le même attachement qu'il avait témoigné à son prédécesseur, sans négliger toutefois ses propres intérêts. Désirant d'ajouter la campagne de Rome à ses etats, il l'avait déjà presque entièrement envahie, lorsque la mort mit fin à ses conquêtes et à ses usurpations, dans la ville de Piperno, le 19 ou le 20 de décembre de l'an 1091, et non 1090, comme le marque Pellegrini d'après Loup Protospata. (Mur., *Annal.*, tome VI, page 304.) Son corps, transporté au Mont-Cassin, dont il était un insigne bienfaiteur, y fut inhumé près de l'église de Saint-Pierre. Il avait épousé GAITELGRIME, sœur de Gisulfe II, prince de Salerne, qui lui avait apporté en dot Nole, Marigliano, Palma, Sarno et d'autres lieux voisins. De ce mariage sortirent deux fils, Richard et Robert.

RICHARD II, fils aîné du prince Jourdain, associé, par son père, en 1080, à la principauté de Capoue dès l'âge le plus tendre, lui succéda l'an 1091. Mais les Lombards de Capoue, considérant sa jeunesse, le chassèrent presque aussitôt, et mirent en sa place LANDON de la race des comtes de Teano.

Richard, obligé de se retirer avec sa mère dans la ville d'Aversa, y resta dans l'exil jusqu'en 1098. Alors, réfléchissant sur les torts que ses ennemis lui avaient causés, et résolu de s'en venger, il implora le secours de Roger, comte de Sicile, son oncle, par une députation qu'il lui fit. D'autres députés qu'il envoya vers le même tems à Roger, duc de la Pouille, pour le même objet, offrirent, de la part de leur maître, de se rendre homme-lige de ce duc, chose que Robert Guiscard n'avait jamais pu obtenir de Jourdain, ni par caresses ni par menaces. Le duc Roger était alors occupé à faire le siége de Troja. Après avoir terminé heureusement cette expédition, il pensa à rétablir le prince Richard dans ses états. Dans ce dessein, il fit partir Adèle, sa femme, pour aller prier le comte Roger de venir promptement à son appui. L'ambassadrice, par ses discours flatteurs, obtint ce qu'elle demandait, c'est-à-dire un bon corps de troupes, ajouté à celui que Roger avait déjà fait partir au commencement d'avril de la même année 1098. Lui-même, peu de tems après, ayant passé le Phare de Messine, vint se joindre au duc. Mais, avant d'en venir aux actes d'hostilité contre les Capouans, il leur envoya des ambassadeurs pour les engager à rentrer sous l'obéissance de leur légitime souverain, offrant de s'en rapporter à des juges choisis de part et d'autre pour décider entre Richard et Landon, son compétiteur. Mais ces rebelles, gagnés par ce dernier, refusèrent de se rendre à cette invitation. Le comte, voyant leur obstination, partit de Bénévent, où il était alors, et fit si grande diligence, que, de grand matin, il parut inopinément au milieu de Capoue, à la tête de mille cavaliers qui firent un grand nombre de prisonniers. S'étant retiré ensuite pour rejoindre son armée, il forma, le lendemain, le siége de la place et tira des lignes de circonvallation aboutissant au Volturne. Le duc et le prince se postèrent de l'autre côté du fleuve; et pour ouvrir la communication de leurs armées respectives, ils construisirent sur le fleuve un pont de bois, ce qui ferma l'entrée et la sortie de la place. Le pape Urbain, cependant, ne désirant que la paix, se rend sur les lieux avec saint Anselme, archevêque de Cantorbery, réfugié pour lors en Italie; et s'étant abouché avec les trois princes, il les fait convenir de s'en rapporter à son jugement et à celui du prélat, pourvu que les assiégés veuillent y consentir. Là-dessus, le pontife étant entré dans la ville, y trouva les Lombards entièrement opposés à ses vues. Alors, plein d'indignation, il exhorte le comte à poursuivre son expédition, et part pour se rendre à Bénévent.

Tandis que le comte, sur lequel, comme le plus ancien et le plus expérimenté, roulaient toutes les opérations du siége, n'épargnait ni soins ni veilles pour accélérer la prise de la place, il courut un grand danger de sa personne par la perfidie d'un grec qu'il avait pris à sa solde. Ce traître, ayant pris langue avec Landon, s'était engagé, moyennant une bonne somme d'or, à surprendre de nuit le comte. Mais Roger, prévenu dans un songe, par saint Bruno, du coup qui le menaçait, dit l'auteur de la vie de ce saint, sut le parer et ne poussa le siége qu'avec plus d'ardeur. Les Lombards, voyant les machines que l'on préparait pour battre la place, commencèrent par se moquer des travaux des assiégeants. Voyant néanmoins, ensuite, qu'on approchait de leurs murs, ils offrirent au comte de se rendre, à condition que la place resterait entre ses mains ou celles du duc Roger. Le comte, ayant rejeté cette offre, exigea qu'ils rentrassent sous la domination de Richard, leur ancien souverain. C'est à quoi ils se virent réduits, le 19 juin 1098, après un siége qui avait commencé au premier mai précédent. Le comte eut la générosité de leur pardonner, et Richard fit son entrée triomphante à Capoue, après avoir fait les plus sincères et les plus tendres remercîments au comte et au duc. L'usurpateur Landon, de dépit, se fit moine, et mourut on ne sait en quelle année.

A l'égard du prince Richard, après son entrée dans Capoue, il obtint, des habitants, les forteresses qu'ils avaient eu tant de peine à lui céder; après quoi il fut sacré suivant l'ancien usage. Geoffroi Malaterra (l. III, c. 2), par aversion pour les Capouans, l'appelle toujours prince d'Aversa, comme aussi Jourdain I, son père, et Richard I, son aïeul. Ottavio Rinaldo met sa mort au mois de janvier 1106, et remarque en même tems, que, dans le supplément ajouté par Muratori à la chronique de la Cava, cet événement est rapporté sous l'an 1105; ce qui vraisemblablement vient de la différente manière de commencer l'année.

Robert I, frère du prince Richard, après avoir gouverné Capoue en qualité de son procureur, s'étant révolté contre lui, et le voyant près de mourir, était entré par force dans Capoue et l'avait livrée aux flammes. C'est par ce trait de cruauté qu'il se mit en possession de la principauté. L'an 1108, il reçut dans sa capitale le pape Pascal II, qui s'y était rendu pour consacrer l'église de Saint-Benoît. Le pontife y étant revenu l'an 1110, y rassembla plusieurs princes et seigneurs, au nombre desquels étaient Robert, tous les comtes de la Pouille et de la Calabre et grande quantité de barons, avec lesquels il tint une espèce de concile contre les investitures que l'empereur Henri V voulait lui extorquer. De retour à Rome, Pascal engagea, sous la foi du serment, les barons romains à le défendre contre ce même empereur, qui s'avançait en diligence avec une armée considérable vers l'Italie. Ce prince, au mois de février 1111, étant près de Rome, Pascal lui envoya demander, pour sûreté de sa personne, des otages; ce qui ayant été accordé, l'empereur fut reçu dans la ville au milieu des acclamations. On en vint ensuite à une conférence où commencèrent les débats. Henri, ne pouvant obtenir du pape la couronne impériale de la même manière que Charlemagne et ses successeurs l'avaient obtenue, c'est-à-dire sans aucune condition, l'arrêta prisonnier et fit main-basse sur les enfants et les clercs qui étaient venus au-devant de lui avec des fleurs et des palmes : plusieurs furent dépouillés et d'autres frappés de verges. Ces traitements irritèrent le peuple, qui, touché surtout de compassion pour le pape, se jeta sur les Allemands et les chassa de la ville. On n'épargna pas même la personne de l'empereur, qui, se voyant frappé au visage, s'écria : *Me verrez-vous mourir, mes braves soldats, sans penser à me défendre?* Ces paroles furent suivies d'un rude combat, où les Romains perdirent beaucoup de monde; ce qui n'empêcha pas néanmoins Henri de prendre la fuite, et d'emmener avec lui le pape qu'il tint soixante jours en prison. Le prince de Capoue crut de son devoir de venir au secours du pontife si indignement maltraité. S'étant rendu à Patenaria, il envoya de là trois cents soldats au secours des Romains. Mais étant arrivés à Ferentino, ils y rencontrèrent Tolomeo et d'autres seigneurs romains du parti de Henri, qui s'opposèrent à leur marche. Henri, de son côté, quoiqu'il eût déjà passé le Tibre, n'ayant pu rentrer à Rome, les Capouans reprirent la route de leur pays. (*Ottav. Rinal.*, tome II, page 115.)

Dans cet état des choses arriva la mort du duc Roger, qui fut de près suivie de celle de Boémond, son frère; double événement qui mit la consternation parmi les Normands et accrut l'orgueil des Lombards et des Allemands. Ceux-là, redoutant les approches de Henri, choisirent les lieux les plus propres par leur assiette à les défendre, et y élevèrent à la hâte des forteresses. Mais le prince Robert, par le conseil des siens, jugea plus convenable pour lui de demander la paix au monarque, et l'obtint par le moyen des ambassadeurs qu'il lui envoya.

Après la mort de Pascal II, arrivée au mois de janvier 1118, Gélase II lui ayant succédé, le prince Robert et Guillaume, duc de la Pouille, se réunissent pour aller à Gaëte rendre leurs hommages au nouveau pape, et lui prêter serment de fidélité. De là ils l'amenèrent à Capoue, où il tint un concile dans lequel il excommunia l'empereur et son antipape Burdin. Gélase célébra dans cette même ville la fête de Pâques, ayant sur sa tête, pendant les saints mystères, la couronne impériale, Robert

voulut accompagner le pontife à son départ. Mais apprenant au Mont-Cassin que l'empereur faisait le siége de Turricola, il n'alla pas plus loin et revint à Capoue. (*Petr. Diac.*, l. IV, c. 64.) Le prince Robert termina ses jours le 3 juin 1120, suivant Falcon de Bénévent, laissant un fils qui suit.

RICHARD III, fils du prince Robert, fut proclamé prince de Capoue le jour de l'Ascension, 27 mai 1120, dans un âge tendre, lorsqu'on désespérait de la vie de son père. Aussitôt il fut sacré par l'archevêque de cette ville, dans une grande assemblée de prelats et de seigneurs du pays. Mais la mort ayant enlevé Robert huit jours après, Richard le suivit au tombeau le surlendemain.

JOURDAIN II, oncle du prince Richard III, devint son successeur, et fut sacré le 7 de juillet 1120, suivant Falcon de Bénévent. Sous le gouvernement de ce prince, il s'éleva plusieurs contestations pour des droits temporels entre les moines du Mont-Cassin et d'autres monastères, rapportées par Rinaldo; mais, à notre avis, trop peu importantes pour être mises sous les yeux de nos lecteurs. Son règne fut d'environ sept ans. Il mourut, suivant l'anonyme du Mont-Cassin et Pierre Diacre (l. IV, c. 96), le 13 decembre 1127.

ROBERT II, fils de Jourdain II, fut son successeur dans la principauté de Capoue. Le 28 decembre 1127, arriva, de Bénévent à Capoue, le pape Honoré II, que le prince reçut avec les plus grands honneurs. Ce pontife avait invité d'avance un grand nombre d'evêques et d'abbés à se trouver au sacre de Robert. La cérémonie se fit par les mains de l'archevêque de Capoue, dans le mois de janvier 1128, avec la plus grande solennité. Robert y reçut l'investiture du pape, après lui avoir fait serment de fidélité. Honoré étant ensuite monté en chaire, y détailla ses griefs contre Roger, comte de Sicile, par rapport à la guerre qu'il faisait aux Bénéventains, et touchant l'usurpation qu'il avait faite de plusieurs places de la Pouille, qui appartenaient au saint siége. Impatient de les recouvrer, il exhorta les assistants à s'armer pour sa défense, et pour les y déterminer, il ne fit pas difficulté d'accorder indulgence plénière à tous ceux qui mourraient dans cette expédition; moyen étrange, dit Muratori, qui commença pour lors à devenir à la mode, pour appuyer des intérêts temporels. Le prince Robert, Rainulfe, comte d'Alife; Grimoald, seigneur de Bari, Tancrède de Conversano, comte de Brindes; Roger, comte d'Orie, et d'autres seigneurs et barons se déclarèrent alors, avec des promesses magnifiques, les vengeurs des droits du saint siége, et se préparèrent à marcher contre Roger. Le pape, avant de partir, confirma l'excommunication dont il l'avait frappé, ce qu'il renouvela à Troja, où de là il s'était rendu. Le prince Robert et le comte Rainulfe se montrèrent les plus ardents pour la défense d'Honoré. Ce pontife les chargea d'aller, à la tête de deux mille bénéventains, faire le siége du château de la Pelouse, qu'ils commencèrent le 29 janvier. Mais ils échouèrent devant cette place; ce qui causa un tel dépit au pape, qui était alors à Monte-Sarchio, qu'il en partit pour aller dans le duché de Rome.

Le comte Roger ne demeurait pas cependant oisif en Sicile. Il y assemblait une armée avec laquelle il passa le détroit au printemps, et s'empara de Tarente, d'Otrante et d'autres places appartenantes à Boémond, prince d'Antioche. Effrayé de ces conquêtes, le pape s'en retourne à Bénévent, d'où il envoie trois cents cavaliers au prince de Capoue et au comte d'Alife, pour s'opposer aux progrès des armes de Roger. Mais les chaleurs de l'été ne permettant point à Robert de tenir la campagne, il reprit la route de Capoue, et sa retraite entraîna la désertion de ses troupes. Mais Honoré ne voyant que déshonneur et pertes pour lui en luttant contre Roger, lui envoya Cencio Frangipani, pour lui offrir l'investiture du duché de la Pouille, avec promesse de la lui conférer dans la ville de Bénévent. Roger ne demandent pas autre chose, s'accorde facilement avec le pape. Tandis qu'Honoré se rend à Bénévent pour cette fonction, Roger, qui le suit de près avec un bon corps de troupes, arrive au Mont-Saint-Felix, près du rendez-vous, et prétend que c'est là où le pape doit l'investir. Honoré soutient au contraire que c'est dans la ville même que cette cérémonie doit se faire. Mais le rusé sicilien, qui se défiait du pape, persiste à dire que c'est hors de Bénévent, et non au dedans, qu'il doit recevoir l'investiture. On s'accorde enfin, et le pape s'étant rendu sur le grand pont du Volturne, dans l'octave de l'Assomption, y investit Roger du duché de Pouille et de Calabre, dans la même forme que Robert Guiscard l'avait été avec son fils. Les barons et les villes qui tenaient le parti du pape, se plaignirent beaucoup de cet accommodement fait sans leur participation, parce qu'il les mettait à la discrétion de Roger.

Après avoir assuré de la sorte ses droits et ses prétentions, Honoré s'en revint à Rome. Il n'y était pas encore arrivé, lorsqu'une partie des Bénéventains s'étant jeté sur Guillaume, que le pape avait nommé gouverneur de leur ville, le massacra cruellement. Irrité de ce traitement, Honoré s'exhala en menaces, et envoya le cardinal Gerard pour remplacer Guillaume. Mais Gerard, à son arrivée, trouva que les Bénéventains s'étaient erigés en commune, sans toutefois renoncer à l'obéissance du pape.

Le prince Robert, voyant la puissance de Roger s'accroître au point que tous les grands et les seigneurs du pays s'empressaient de venir lui rendre hommage, saisi de crainte comme eux, voulut aussi se rendre son homme-lige. Roger voyant alors un prince devenu son vassal, dédaigna les titres de comte et de duc, et ambitionna celui de roi. Le saint siége était alors disputé entre le pape Innocent et l'antipape Anaclet. Roger s'étant attaché au dernier, obtint de lui, l'an 1130, un diplôme daté du 26 septembre, en vertu duquel, le jour de Noël suivant, il fut couronné dans la cathédrale de Palerme. Les ministres de cette fonction furent Philippe, archevêque de Capoue; Roger, archevêque de Bénévent, et Jean, archevêque de Salerne. Ce fut le prince Robert qui lui imposa la couronne royale, service dont il fut bien mal récompensé, comme on va le voir.

Au milieu de ses conquêtes, Roger s'était vanté qu'il dépouillerait de leurs états et le prince Robert, et Rainulfe, comte d'Ariola et d'Avellino, quoiqu'il fût son parent et mari de Mathilde, sa sœur. Mais ce qui devait former le lien d'une étroite amitié entre Roger et le comte, fut la cause de leur désunion. Rainulfe s'étant brouillé avec sa femme, le traita avec une extrême dureté. Roger, dont elle était tendrement aimée, informé de ce traitement, l'appela auprès de lui, et l'ayant consolée le mieux qu'il put, l'envoya en Sicile avec son fils. Ce fut alors qu'il prit les armes contre Rainulfe, auquel il enleva promptement Avellino et Mercogliano. Rainulfe avait un frère nommé Richard, qui s'était attiré la haine de Roger pour des propos hardis qu'il tenait sur son compte. L'ayant en son pouvoir, il lui fit crever les yeux et couper le nez. Rainulfe, ayant appris à Rome où il s'était retiré, ce malheur, vint trouver le prince Robert pour le déplorer avec lui. L'un et l'autre ayant rassemblé trois mille cavaliers et quarante mille fantassins, se mirent en campagne pour faire la guerre à Roger, et vinrent camper à Monte-Sarchio. Roger, apprenant à Bénévent, où il sejournait alors, ces mouvements, leur envoya demander, par des députés, pourquoi ils avaient pris les armes contre lui. Robert, dans une audience publique, leur répondit en ces termes: *Dites à votre maître que nous ne ferons ni paix ni trêve avec lui qu'il n'ait rendu au comte Rainulfe sa femme, avec la ville d'Avellino et le château de Mercogliano, qu'il leur a injustement enlevés.* Les ayant ainsi congédiés, il se mit promptement en ordre de bataille, pour n'être pas surpris par l'ennemi. Roger n'ayant pu mettre les Bénéventains dans

ses intérêts, se replia, comme en fuyant, vers le Pont-Saint-Valentin, où, pendant huit jours, il mit toute la contrée à feu et à sang. Robert et le comte Rainulfe, apprenant le depart du roi, firent marcher à sa poursuite un corps de leurs troupes, qui, l'ayant atteint, lui livrèrent, le 24 juillet 1132, une grande bataille, dont le succès ne répondit pas à la valeur extraordinaire qu'il y fit paraître. Tandis qu'il retourne en Sicile pour faire de nouvelles levées, l'empereur Lothaire arrive avec le pape Innocent à Rome. Le prince et le comte d'Alife viennent les y trouver pour demander du secours contre Roger; mais ils ne remportèrent que de belles promesses, qui furent sans effet.

Roger, de retour de Sicile, l'an 1133, avec une armée nombreuse de Siciliens et de Sarrasins, soumet la Pouille avec une rapidité qui fait craindre au prince Robert qu'il ne lui enlève ses états. N'espérant point de secours de Lothaire ni des Allemands, il s'embarque pour aller en solliciter à Pise. Les Pisans, ligués alors avec les Génois et les Vénitiens, lui fournirent une flotte de cent vaisseaux, avec laquelle il vint aborder, dans le mois de mars 1134, à Naples. De là il passe en diligence dans la ville d'Aversa, dont les habitants se rendent à lui sans hésiter. Sergius, duc de Naples, et le comte Rainulfe, apprenant que, par le traité qu'il avait fait avec les Pisans, Robert s'était engagé à leur payer trois mille livres d'argent, se hâtèrent de dépouiller les eglises de Naples et de Capoue, pour acquitter cette dette. Roger, cependant, fait partir du port de Salerne les soixante galeres qu'il avait amenées de Sicile, pour aller se présenter devant Naples. Lui-même, à la tête de ses troupes, veut s'approcher de cette ville. Mais la brave defense des Napolitains, l'oblige à se tenir eloigné. Il se dédommage en ravageant le territoire de cette ville, après quoi il retourne à Salerne chargé de dépouilles. Les nouvelles conquêtes qu'il fit ensuite d'un grand nombre de terres et de châteaux, remplirent de terreur Naples, Benévent et toute la principauté de Capoue. Le comte Rainulfe ne cessait d'exciter les barons du pays à se joindre à lui pour arrêter les progrès de ce héros. Mais bientôt après il apprit qu'il avait eu l'adresse de les corrompre. Le prince Robert, se trouvant hors d'état de lui résister avec ses seules forces, passa d'abord à Naples, d'où il revint une seconde fois à Pise. Le comte Rainulfe, se voyant ainsi abandonné, prit le parti de la soumission, et vint demander humblement la paix au roi qui le reçut avec affabilité. Les autres barons imitèrent cet exemple, en sorte qu'il ne restait plus que le prince Robert à dompter. La ville de Capoue, sur laquelle Roger tomba, l'an 1135, se rendit à la première sommation. Roger part ensuite pour Salerne, d'où il passa en Sicile. Il y tomba dangereusement malade: et le bruit de sa mort s'étant répandu, on y ajouta d'autant plus foi, qu'ayant perdu, dans cette conjoncture, Albizie, sa femme, il etait resté plusieurs jours renfermé pour se livrer entièrement à ses regrets. Le prince Robert et le comte Rainulfe, trompés par la renommée, se croient délivrés du roi Roger, et, dans cette opinion, ils se disposent à reprendre les armes. Robert était alors revenu de Pise avec un bon corps de troupes à Naples, où il se concerta avec le duc Sergius et le comte Rainulfe, pour recouvrer les terres qui leur avait été enlevées. Ils débutèrent par investir la ville de Capoue. Mais Cansolin, à qui Roger avait confié la garde de cette place avec une bonne garnison, fait échouer cette entreprise. Le duc et le comte, en se retirant, emmènent une grande quantité de bestiaux qu'ils avaient pris; capture qui leur fut d'autant plus facile, que les Capouans, ne se défiant d'aucune hostilité, avaient mené ces animaux paître sur leur territoire. Cansolin, outre cela, voyant armés de nouveau le prince et le comte, renforça de garnisons les villes de Capoue, de Maddaloni, de Cicala, de Nocera, ainsi que les châteaux des environs. Apprenant que la ville d'Aversa chancelait, il s'y transporta pour la raffermir dans sa fidelité envers le roi. Mais, nonobstant cette précaution, le prince Robert vint à bout d'attirer dans son parti les Aversans; ce qui ayant relevé le courage du duc Sergius et du comte Rainulfe, il se laissa engager par ses confedérés à se mettre en marche avec huit mille pisans pour faire le siége de Capoue. Mieux instruit néanmoins qu'eux de la force de la place et de la garnison qui la defendait, il jugea plus à propos de s'arrêter sur les bords du Clanin, dans un lieu dit le Pont-du-Caillou, *Ponte à Selice*, dans l'espérance que ses partisans feraient quelque révolution pour le remettre en possession de la place. Mais le rusé Cansolin, prévoyant ce qui pourrait arriver, s'assura des personnes qui lui étaient suspectes, et les ayant fait arrêter, les envoya sous bonne garde à Salerne. Robert alors changea la position de son camp, sans néanmoins s'eloigner du Clanio. Peu de tems après arriva l'amiral Jean à la tête de l'armée royale, et s'étant posté sur l'autre bord du fleuve, il empêcha Robert de porter aucun préjudice aux terres de son maître. Ce fut en vain que le comte Rainulfe tenta de déloger l'amiral de son poste. Robert et le duc Sergius prirent alors le parti de se retirer à Naples, tandis que le comte Rainulfe allait se renfermer dans Aversa. Le roi Roger étant revenu en santé, passe dans ces entrefaites le détroit, et, de Salerne, où il aborda, reparut inopinément devant Aversa, dont les habitants, saisis de frayeur, abandonnèrent la place et se sauvèrent pour la plupart à Naples. Roger, usant de sa férocité ordinaire, fit main basse sur la plus grande partie des citoyens qu'il y trouva, abattit les murailles et mit le feu aux maisons, de manière que la ville fut entièrement détruite. Il alla ensuite faire le siége de Naples. Mais la maladie s'étant mise dans son armée, il reprit la route d'Aversa, dans le dessein de la rebâtir.

Le prince Robert ne restait pas cependant oisif. Avec le secours des Pisans et des Napolitains, s'étant rendu maître d'Amalfi, il saccagea la place, et fit le même traitement à celle de Scala. Le roi Roger n'apprit pas plutôt ces nouvelles, qu'il courut à l'ennemi, et l'ayant atteint avant qu'on l'attendît, il le mit en fuite, fit sur lui quinze cents prisonniers, parmi lesquels furent compris deux des trois consuls qui conduisaient l'armée de Robert, le troisième ayant été tué dans le combat.

Après cette victoire, Roger étant venu à Capoue, en nomma prince son troisième fils Anfuse, du consentement de la noblesse, en lui remettant un étendard entre les mains, cérémonie qui se fit le 1er. octobre 1135. Anfuse ne fut point sacré comme ses prédécesseurs ni ses successeurs, parce que cette cérémonie fut réservée aux seuls rois. (*Ottav. Rinald.*)

ANFUSE ou ALFONSE, déclaré prince de Capoue par le roi Roger, son père, fut reconnu en cette qualité sans aucune opposition. A son entrée solennelle, les barons et les citoyens de la ville lui firent hommage et serment de fidélité; après quoi il chargea du gouvernement militaire, Aimon d'Argenzia, d'une famille illustre, qui s'eteignit dans le siècle dernier. Etant venu ensuite à Salerne, il passa de là en Sicile. Robert, cependant, était de nouveau réfugié à Pise, où il avait trouvé à son arrivée le pape Innocent II. Par le conseil de ce pontife et du cardinal Gérard de Sainte-Croix, il se rendit avec Richard, frère du comte Rainulfe, auprès de l'empereur Lothaire, pour demander son assistance contre le cruel Roger, qui les avait entièrement dépouillés. Lothaire, dont ils furent très-bien accueillis, promit de venir l'année suivante en Italie, pour éteindre le schisme et délivrer le pays du tyran qui le désolait. Il tint parole; et, l'an 1137, au mois de mars, suivant Falcon de Bénevent, ayant passé les monts avec une bonne armée; il envoya devant lui le prince Henri, son gendre, avec trois mille chevaux, pour entrer par la Romagne dans le royaume de Roger, et dirigea sa marche vers l'Abruzze. Cependant le duc Sergius étant étroitement assiégé dans Naples par les gens de Roger, avait couru à Pise pour y obtenir du secours. Sur la nouvelle de l'arrivée de l'empereur, il revint en diligence à

Naples pour ranimer le courage des citoyens, et, peu de tems après, il fut joint par le prince Robert, qui lui amenait cinq vaisseaux chargés de vivres. Robert ne fit que paraître à Naples, et courut incontinent au-devant de Lothaire, avec lequel il passa la fête de Pâques à Pescara. L'empereur de là s'avança dans l'Abruzze, où il soumit Termoli et d'autres places; puis entra dans la Pouille, où il prit Siponte et Bari, dont les Romains se soumirent à lui.

Le pape Innocent arriva, de son côté, à San-Germano, d'où étant venu à Capoue, il replaça, au mois de mai, Robert dans sa principauté. L'empereur étant ensuite venu joindre le pontife, ils marchèrent avec le comte Rainulfe et le prince Robert vers Salerne, qui, ne se trouvant pas en état de soutenir un siége, leur ouvrit ses portes. De là s'étant rendus à Benévent, ils y traitèrent de l'election d'un nouveau duc de la Pouille. Il y eut alors contestation, pendant un mois entier, entre le pape et l'empereur, pour décider à qui ce droit d'elire devait appartenir. Enfin, ils s'accordèrent à nommer ensemble le comte Rainulfe qu'ils investirent duc de la Pouille, en lui remettant chacun l'étendard ducal; après quoi l'impératrice fit une entrée pompeuse dans la ville. L'empereur, étant revenu avec le pape à Rome, quitta cette ville après un court sejour, pour retourner à Benevent.

C'était ce qu'attendait le roi Roger pour reprendre ce qu'on lui avait enlevé. Dès qu'il fut informé du départ de Lothaire, il aborda de Sicile à Salerne avec une armee qui le remit en possession de ce qu'il avait perdu. Capoue fut la place qui lui fit le plus de résistance. C'était à elle qu'il en voulait principalement pour se venger du prince Robert, qu'il regardait comme la première cause de la venue de Lothaire en Italie. L'ayant emportée de force, il y dechargea sa fureur sur les edifices et sur les habitants, n'épargnant pas même les vierges sacrées qu'il abandonna à la brutalité du soldat, C'est ce qui arriva dans le mois d'octobre 1137. Effrayé du progrès de ses armes, le duc Sergius, que les Pisans avaient abandonne, se vit contraint de rentrer sous sa domination. Le malheureux prince Robert errait cependant avec le pape, qui, ayant appris la mort du comte Rainulfe et les conquêtes de Roger, était sorti de Rome avec mille chevaux et un plus grand nombre de gens de pied, et s'était retiré à San-Germano. Roger apprenant l'arrivée du pontife en cette ville, crut qu'il etait de son intérêt de faire la paix avec lui. Une deputation qu'il lui fit à ce sujet ayant été bien accueillie, il quitta le siége de Troja, qu'il faisait alors, et vint lui-même s'aboucher avec le pontife. Le premier projet d'Innocent avait été d'exiger avant tout le rétablissement de Robert, si injustement dépouillé. Mais Roger n'ayant point voulu y consentir, on se separa au bout de huit jours sans avoir rien conclu. Le roi poursuivit ses conquêtes, et étant passé avec son armée sur les terres des enfants de Borello, il en prit de force la plus grande partie qu'il reunit à son domaine. Il en fut de même du château de Calvi qu'il attaqua ensuite. (*Falco. Benevent. ad an.* 1138.) Innocent, de son côté, fit le siége du château de Galluccio dont il ravagea les environs. Mais Roger étant survenu à l'improviste, mit en fuite le pape avec le prince Robert. Innocent n'en fut pas quitte pour ce revers; étant tombé, comme il fuyait, dans une embuscade que lui avait dressé Roger, fils du roi, il y fut fait prisonnier et conduit au monarque avec le chancelier Aimeri, plusieurs cardinaux et d'autres personnes de marque. Tous ses équipages furent pillés avec sa caisse militaire qui n'était pas médiocre. Ce ne fut qu'avec une grande peine que Robert et plusieurs barons romains purent s'échapper. Ceci arriva le 10 juillet 1139, suivant Falcon de Bénévent. Le roi Roger, après cette victoire, fit montre de religion, et fit demander au pape la permission de venir lui baiser les pieds. Innocent ne voulut point l'admettre à moins que la paix ne fût conclue. Le roi lui ayant envoyé de nouveaux ambassadeurs, le bon pape, se voyant sans forces, est contraint de lui accorder le pardon qu'il demandait humblement, et de consentir à la paix. Le roi étant donc venu avec son fils se jeter aux pieds du pontife, jura sur l'évangile de lui être fidèle et à ses successeurs. Innocent alors lui remit entre les mains un étendard, avec lequel il l'investit du royaume de Sicile, et en même tems créa duc de la Pouille son fils Roger, et son autre fils fut prince de Capoue. Tout cela se fit le 7 août 1139, suivant Falcon de Bénévent. *Regi verò Rogerio*, dit cet historien, *statim Siciliæ regnum per vexillum donavit : ejus duci filio ducatum Apuliæ, principi alteri filio ejus principatum Capuanum largitus est.*

L'année suivante 1140, le roi Roger envoya son fils Anfuse au-delà de Pescara, pour reprendre dans l'Abruzze ce qu'il pretendait lui avoir été enlevé. Le jeune prince s'acquitta de sa commission avec cruauté, brûlant et saccageant tout. Son frère, le duc Roger, étant venu le joindre, ils achevèrent la conquête du pays.

Le gouvernement du prince Anfuse dura jusqu'à sa mort, arrivée au mois de mars 1144. Il eut pour successeur GUILLAUME, son autre frère. Ce nouveau prince assista, la même année, à une grande assemblée que le roi, son père, tint à Capoue, touchant les affaires du gouvernement. Le prince Robert II menait alors une vie privée à Sorrento, où le roi Roger lui avait tacitement permis de venir à la prière du pape. C'est de là que lui vint le surnom de *Sorrento*, qui a trompé quelques auteurs, en le prenant pour un autre Robert, originaire de cette ville.

La mort du roi Roger, arrivée l'an 1154, releva le courage de Robert ainsi que de tous ceux qu'il avait dépouillés. S'étant mis en campagne, il réussit à recouvrer sa principauté de Capoue, l'an 1155. Mais Guillaume, successeur de Roger, son père, étant venu de Sicile, l'an 1156, au royaume de Naples, le contraignit, ainsi que les autres rebelles, de prendre la fuite. S'étant retiré à Benévent, et n'y trouvant point sa sûreté, il voulut aller plus loin. Mais, au passage du Garillan, il tomba dans une embuscade que lui dressa Richard d'Aquila, comte de Fondi. Maître de sa personne, Richard le remit entre les mains de Guillaume, qui l'envoya prisonnier à Palerme, où il fut privé de la vue, et peu de tems après, périt misérablement. Il avait épousé SABIA, dont il est fait mention dans un de ses diplômes, en ces terme: *quoniam per interventum Sabiæ nostræ karissimæ uxoris et Odoaldi nostri Camerarii..... Datum Capuæ, mense Martii per indictione decima, anno domin. Incarn.* 1132, *et quinto anno principatus.* (Gatula, t. III, pag. 224.) En mourant, il laissa plusieurs fils, dont l'un, nommé Jourdain, s'étant retiré à la cour de l'empereur Manuel, y fut honoré du titre de sébaste, et fut député, l'an 1166, au pape Alexandre III.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES PRINCES DE SALERNE.

SALERNE (*Salernum*), ville maritime, capitale de cette partie du royaume de Naples, qu'on nomme aujourd'hui principauté citérieure (en italien *Città di quà*), faisait autrefois partie du Picentin, dont Picentia était la capitale. Les Romains, suivant Tite-Live, y établirent une colonie. Elle fut enlevée à l'empire grec par les Lombards, qui l'érigèrent, avec les conquêtes qu'ils firent aux environs, en principauté. Plusieurs écrivains ont exercé, sans succès, leurs plumes sur la suite chronologique de ceux qui l'ont possédée. Il était réservé à D. Salvador-Marie Blasi, bibliothécaire de l'abbaye de Cave, de mettre cette matière en évidence à la lumière des archives de son monastère, dans un ouvrage publié, l'an 1785, à Naples, sous ce titre: *Series principum qui Langobardorum ætate Salerni imperarunt.* Ce sera, par conséquent, lui que nous prendrons pour notre principal guide à cet égard.

Mais avant que d'entamer ce sujet, il est à propos de faire quelques observations sur l'usage où étaient les notaires de dater leurs actes sous les princes lombards de Salerne. L'indiction était la seule ère qu'ils y exprimassent avec l'année du prince régnant, qu'ils commençaient au jour où il était monté sur le trône, pour la terminer au jour de l'année suivante où elle expirait. Sous les princes normands qui succédèrent aux Lombards à Salerne, on suivait une autre méthode. La première année de leur règne, commençant au jour de leur intronisation, finissait avec celle de notre ère vulgaire, comme le pratiquaient en France plusieurs notaires sous nos rois de la première et de la seconde race. Autre observation: quoique les notaires lombards n'expriment point dans leurs actes l'année de l'ère chrétienne, on voit cependant qu'ils suivaient le calcul pisan, qui anticipe de neuf mois et sept jours sur notre ère vulgaire, comme nous l'avons observé dans notre dissertation sur les dates des chroniques et des chartes; c'est ce qui résulte de la combinaison des années du règne de leurs princes avec celles de l'indiction.

Jusqu'à la mort de Sicard, prince de Bénévent, Salerne avait fait partie de cette principauté. Mais SICONULFE, son frère, qu'il avait exilé à Tarente, ayant été tiré au bout de sept ans de la prison où il était détenu, se rendit à Salerne, dont les habitants le reconnurent, au mois de janvier 840, pour leur prince. Il fut appuyé par Landulfe, comte de Capoue, et par les Napolitains contre Radelgise, nouveau prince de Bénévent; ce qui occasiona une longue guerre, dont l'issue ne tourna pas à l'avantage de Radelgise. Et ce fut ainsi que la principauté de Salerne fut démembrée de celle de Bénévent. Siconulfe, prince d'un grand courage et sachant bien la guerre, fit tous ses efforts pour réunir dans sa main tous les états de son père; et peut-être y aurait-il réussi, si Louis II, fils de l'empereur Lothaire et depuis son successeur, n'eût interposé sa médiation pour engager Siconulfe et Radelgise à conclure, l'an 848, un traité de partage de l'ancien duché de Bénévent. M. de Saint-Marc place, en 851, la mort de Siconulfe; mais don Blasi nous paraît mieux fondé à la mettre en 849. En mourant, il laissa un fils, qui suit. (*Voy.* Radelgise, *prince de Bénévent.*)

SICON, fils et successeur de Siconulfe, eut pour collègue PIERRE, sous la tutelle duquel son père l'avait laissé en mourant. ADEMAR, fils de Pierre, lui fut associé, l'an 854, du vivant de Sicon, qui mourut l'an 855, avant le mois d'octobre. Erkempert (*de Gest. Princ. Benevent.*) dit que Pierre et son fils, qui observaient attentivement toutes les démarches de Sicon, jaloux de ses liaisons étroites avec les Caponans, parmi lesquels il se plaisait à résider, le firent empoisonner par des gens habiles dans ce métier. Pierre, l'an 856, et Adelgise, prince de Bénévent, s'étant alliés, entreprirent le siége de Bari pour en chasser les Sarrasins, dont les fréquentes incursions leur causaient de grandes pertes. Mais les Barbares étant venus les attaquer, furent obligés de prendre la fuite. Ils ne se rebutèrent point, et ayant rassemblé de nouvelles forces, ils engagèrent une seconde bataille où ils mirent les Chrétiens en déroute, après leur avoir tué beaucoup de monde. Fiers de cette victoire, les Sarrasins coururent les deux principautés ennemies, massacrant tout ce qui osait leur résister, emmenant les femmes captives, et saccageant le pays d'où ils emportèrent de riches dépouilles à Bari. (*Anonym. Salern. Paralipom.*, part. 2.)

Adémar étant resté seul prince de Salerne, après l'an 856, donna un libre essor à ses mauvais penchants et surtout à son avarice, en quoi il était parfaitement imité par sa femme GUIMELTRUDE, ce qui les rendit odieux l'un et l'autre à leurs sujets. Un seigneur du pays, nommé Gaifer, forma, l'an 861, contre Adémar une conjuration qui, ayant arrêté et mis ce prince en prison, proclama GAIFER en sa place. Adémar avait un fils, nommé Pierre, qu'il avait fait élire évêque de Salerne. Celui-ci voyant le malheur de son père, s'enfuit de peur à Saint-Ange, et peu de tems après, s'étant donné de plein gré au nouveau prince, il fut ramené à Salerne, sans qu'on sache ce qu'il devint dans la suite. (*Anonym. Salern.*, *ibid.*) L'empereur Louis II désapprouva hautement la conduite de Gaifer envers Adémar. C'est ce qui fit que Louis étant arrivé à Bénévent, l'an 866, pour faire la guerre aux Sarrasins, Gaifer n'osa d'abord l'aller trouver ni lui envoyer des ambassadeurs à l'exemple des autres seigneurs du pays. Redoutant toutefois le ressentiment de l'empereur, il vint ensuite au-devant de lui jusqu'à Sarno. Ce qu'il avait lieu de craindre arriva. Louis exigea qu'il remît Adémar entre ses mains, dans la vue de le rétablir, à quoi Gaifer répondit: « Que voulez-vous faire, seigneur, d'un

« homme qui est privé de la vue » ? Adémar ne l'était pas encore ; mais, sans perdre de tems, Gaifer envoya secrètement des ordres pour lui faire crever les yeux. (*Ibid*, *part.* 2, c. 90.) Adelgise, duc de Bénévent, ayant fait prisonnier, l'an 871, l'empereur Louis II, pour se venger des désordres que ses troupes commettaient dans son duché, les Sarrasins, que Louis avait obligés de repasser en Sicile, profitèrent de la retraite de ces troupes, que les Bénéventains avaient chassées, pour rentrer en Italie, et vinrent débarquer près de Salerne, dans le dessein d'en faire le siége. Mais le prince Gaifer, prévenu de leur résolution par un ami qu'il avait parmi eux, fit entourer la ville de fortes murailles et d'un grand nombre de tours, pour la mettre à couvert de leurs assauts. Les Capouans, comme vassaux de cette principauté, furent contraints de contribuer à la dépense que ces ouvrages occasionèrent, et construisirent à leurs frais la tour qui était à l'Occident. (*Anon. Salern.*, c. 119.)

Gaifer avait un fils nommé Gaimar, qu'il se donna pour collègue en 877. Celui-ci, que nous nommerons GAIMAR I, ou WAIMAIRA, partagea le trône, en 893, avec GAIMAR II, son fils, après quoi il disparaît dans l'histoire. Il avait épousé VIOTE, fille de Gui, duc de Spolette.

Gaimar II était dans la quarante unième année de son règne, lorsqu'en 933, il s'associa Gisulfe, son fils, qui n'avait alors que quatre ans. Romuald de Salerne, dans sa chronique, dit que Gaimar termina ses jours la même année, laissant Gisulfe sous la tutelle de Priscus. Mais D. Blasi prouve que le père vivait encore en 943. (Voyez *les comtes de Capoue.*)

GISULFE, premier du nom, s'acquit une estime universelle par la sagesse de son gouvernement. Grecs, Français, Saxons et Sarrasins même, tous s'étudiaient à captiver son amitie, et nul n'osait attenter à ses états. Le pape Jean XII lui ayant fait proposer, par ses ambassadeurs, en 959, une alliance avec lui, il le vint trouver en grand cortége à Terracine. (*Anonym. Salernit.*) Gisulfe était cousin de Landulfe, fils d'Atenulfe, prince de Bénévent, qu'il avait adopté et qu'il comblait de bienfaits. Pour sa récompense, l'ingrat forme une conjuration contre lui, et, à l'aide de ses fils Landulfe, Indulfe, Landenulfe et Gaimar, aidés par Rison, Romuald, et d'autres nobles de Salerne, étant entrés par une fenêtre dans le palais, l'arrête prisonnier et le fait enfermer, l'an 974, dans une prison avec GEMME, sa femme, et d'autres personnes qui leur étaient attachées, après quoi il s'empare de la principauté de Salerne. Mais Pandulfe *Tête de fer*, indigné de cette perfidie, vient l'assiéger dans Salerne, qu'il oblige à lui ouvrir ses portes, et rétablit Gisulfe, au mois de juin de la même année 974. Celui-ci, n'ayant point d'enfants, adopte Pandulfe, second fils de son libérateur, et meurt l'an 978. (Voyez *les princes de Capoue.*)

PANDULFE, fils aîné de Pandulfe *Tête de fer*, successeur de Gisulfe, règne à Salerne avec son père jusqu'en 981, et seul jusque vers la fin de 982.

MANSON, duc d'Amalfi et patrice impérial, ayant chassé de Salerne, l'an 982, Pandulfe, y jouit de la souveraineté jusqu'à l'année suivante, avec JEAN, son fils, qui disparaît ensuite.

JEAN, surnommé LAMBERT, toscan de naissance, parvint, on ne sait comment, sur la fin de 983, à la principauté de Salerne, dans laquelle il s'associa GUI, son fils. Tous deux régnèrent ensemble l'espace d'environ cinq ans. La mort ayant enlevé Gui, l'an 988, Jean, son père, lui substitua Gaimar, son second fils, et mourut au plutôt l'an 996.

GAIMAR III du nom, fils puîné de Jean-Lambert, et son successeur, après avoir été son collègue, régna seul jusqu'en 1016. S'étant alors associé JEAN, son fils aîné, il le perdit au mois de septembre 1018, et le 21 du même mois, suivant la chronique de Cave, il lui substitua Gaimar, son second fils. Sa mort arriva l'an 1027. (Blasi.) Il avait épousé Gaitelgrime, qui lui survécut quelques mois, après lui avoir donné un troisième fils, qui fut duc de Sorrento; et un quatrième, nommé Pandulfe ou Paldulfe.

GAIMAR IV du nom, n'avait point encore atteint l'âge de puberté à la mort de son père. L'an 1038, il se donna pour collègue JEAN, son fils, qui mourut deux ans après. La même année 1038, il joignit à ses états les principautés de Capoue et d'Amalfi, par la faveur de l'empereur Conrad, qui avait dépouillé Paldufe de la première. (Voy. *les princes de Capoue.*) Sa fortune ne se borna point là. Il devint encore, l'an 1042, duc de Calabre et de la Pouille. Mais l'année suivante, il restitua ou perdit tous ses états, qui lui furent enlevés par les Normands, à l'exception de ceux de Salerne et d'Amalfi, qu'il conserva. Une conjuration s'étant formée contre lui, il y succomba l'an 1052, laissant deux fils, Gisulfe, qui suit, et Jean; avec deux filles, Sikelgaïte, femme de Robert Guiscard, et Gaitelgrime, mariée, en premières noces, vers l'an 1079, à Jourdain, prince de Capoue, et en secondes, à Hugues de Paida, dont on ignore l'origine et le rang. Le Pellegrini dit M. de Saint-Marc, soupçonne que la *Nouvelle de Tancrède*, laquelle se lit dans Bocace, est, sous des noms supposés, l'histoire de Gaitelgrime et de Hugues.

GISULFE II, fils puîné de Gaimar IV, qui se l'était associé l'an 1040, lui succéda l'an 1052, par la valeur de Gui, son oncle, qui le soutint contre ceux qui voulaient lui ravir sa principauté, comme ils avaient ravi la vie à son père. Gisulfe conserva cette succession l'espace de vingt-cinq ans. Mais ses sujets, qu'il accablait d'impôts, ayant porté leurs plaintes à Robert Guiscard, duc de la Pouille, celui-ci envoya une ambassade à Gisulfe, pour l'inviter à traiter plus humainement son peuple. Robert n'étant nullement satisfait de la réponse de Gisulfe, commence à faire la paix avec Richard I, prince de Capoue, auquel il faisait la guerre, et, pour condition, lui impose l'obligation de l'aider à conquérir Salerne. Le pape Grégoire VII, ami de Gisulfe, lui députa Didier, abbé de Mont-Cassin, pour l'exhorter à se réconcilier avec Robert. Didier n'ayant pu rien gagner sur le cœur obstiné de Gisulfe, le siége de Salerne fut entrepris, et poussé avec tant d'ardeur, que les Lombards, pressés par la famine, ouvrirent leurs portes aux assiégeants dans le mois d'août de la même année 1077. Gisulfe, s'étant retiré dans la citadelle, fut bientôt contraint de se rendre, en demandant pour toute grâce la liberté d'aller où il voudrait. Pierre Diacre dit que le pape le nomma gouverneur de la campagne de Rome. Mais D. Blasi déclare n'avoir rencontré aucune charte qui lui donne ce titre. Robert Guiscard, dans le même tems qu'il assiégeait Salerne, fit la conquête d'Amalfi, ville alors la plus célèbre d'Italie par son commerce de terre et de mer. Quelques chroniques avancent que ce fut à la prière des habitants d'Amalfi que Robert vint se rendre maître de cette ville. Cependant nous voyons Gisulfe, onze ans après la conquête des Normands, reconnu souverain d'Amalfi dans les actes publics; témoin cette charte tirée des archives de Cave, laquelle débute par ces mots : *In nomine domini Dei eterni et Salvatoris nostri Jesu Christi, anno ab Incarnatione ejus, etc.; ostensa sunt duo scripta, quæ scripta sunt per Johannem Notarium in anno suprascriptæ dominicæ Incarnationis, millesimo octogesimo octavo, temporibus domini Roggerii gloriosi ducis; unum de mense aprili, et alterum de mense maio, indictione undecimâ concurrente. Unum ex eis continebat qualiter dum intra civitatem Amalfiam coram præsentia domini Gisulfi principis esset Ademarus judex, et plures more solito circa eum staret caterva fidelium, tunc in eadem præsentia suprascriptus Guaymarius...... fidejussorem eis posuerat suprascriptum dominum Gisulfum principem, etc.*

GISULFE II fut le dernier prince de Salerne. D. Blasi place sa mort en 1092. GEMME, sa femme, ne lui donna point d'enfants.

Gui, frère de Gaimar IV et duc de Sorrento, eut un fils appelé Gaimar, lequel fut père d'un autre Gaimar, et d'une fille, qui vivaient l'un et l'autre en 1124 et 1126. Le dernier Gaimar n'eut point d'enfants. Sa sœur fut mère de Landulfe de Bariagiano, qui peut être, dit M. de Saint-Marc, le chef d'une maison issue par elle des princes de Salerne.

Pandulfe, autre fils de Gaimar IV, eut trois fils, dont celui qui paraît avoir survécu aux autres, peut avoir fini ses jours, en 1138 ou 1140, sans laisser de postérité.

Nous ne pouvons pas quitter l'article de Salerne sans faire mention de la célèbre école de cette ville. « Quelques auteurs » ont prétendu faire remonter sa fondation à Charlemagne. » Mais c'est à des tems moins éloignés, dit Giannone, qu'il » faut rapporter l'origine de l'école de Salerne. Dans ses commencements, elle ne fut point instituée par les soins ou les » ordres d'aucun prince : aussi ne porta-t-elle point le titre » d'académie, de collège ou d'université, mais de simple école. » Elle s'établit à Salerne, parce que cette ville étant sur le » bord de la mer, il s'y faisait de fréquents débarquements » d'Orientaux et d'Africains. Sous le règne des derniers princes » lombards, les Sarrasins, ou Arabes, y allèrent souvent, » en sorte qu'ils avaient occasion d'y faire de longs séjours...... » Insensiblement il s'établit une sorte de commerce qui facilita » aux Salernitains les moyens d'apprendre des Arabes la philosophie, et particulièrement la médecine, dans laquelle ils » excellèrent.

» Entre ceux qui contribuèrent à l'illustration de l'école de » Salerne, il faut placer le fameux Constantin l'Africain, » originaire de Carthage. Dans ses grands voyages en différentes » parties de l'Asie et de l'Afrique, il avait appris, parmi ces » nations, diverses sciences, particulièrement la philosophie » et la médecine. Il passa à Babylone, où il apprit la grammaire, la dialectique, la géométrie, l'arithmétique, les » mathématiques, l'astronomie, la physique des Caldéens, » des Arabes, des Perses, des Sarrasins, des Egyptiens, des » Indiens. Il employa trente-neuf ans à se procurer ces sciences, » et s'en retourna en Afrique. Mais ce grand homme ayant su » que les Carthaginois, jaloux de se voir obscurcis par son » mérite extraordinaire, avaient résolu de le faire mourir, il » s'enfuit dans un navire qui le porta à Salerne, où il resta » pendant quelque tems caché sous l'habit d'un mendiant...... » Bientôt après que Constantin y fut arrivé, le frère du roi de » Babylone y vint aussi, attiré peut-être par la curiosité de » voir cette ville dont Robert Guiscard avait fait sa capitale, » et qui, par le trafic continuel qu'elle faisait avec différentes » nations, possédait le plus fameux port de la mer d'Occident. » Ce prince reconnut Constantin, fit au duc Robert l'éloge de » ses grands talents, et l'engagea à lui rendre tous les honneurs » dus à son mérite. Ce savant fixa donc son séjour à Salerne, » où il fit prospérer l'étude de la philosophie, et surtout celle » de la médecine qu'il possédait plus que toutes les autres » sciences.

» Après avoir passé plusieurs années à Salerne, il se retira » au Mont-Cassin, où il se fit moine; et, pendant tout le tems » qu'il y demeura, son occupation fut de traduire des livres de » diverses langues, et de composer plusieurs traités de médecine, dont Pierre Diacre a donné un long catalogue. Par les » soins de ce savant, et par ceux des moines du Mont-Cassin, » qui faisaient des études continuelles sur la médecine, l'école » de Salerne acquit beaucoup de réputation. Déjà, dès le tems du » pape Jean VIII, ces moines étaient médecins; et un nommé » Bassacio, leur abbé, avaient composé quelques livres dans » lesquels il traitait de l'usage et de l'utilité de certains remèdes. Alors on ne trouvait pas extraordinaire que les ecclésiastiques et les moines professassent la médecine : aussi, » dans Salerne et dans toutes les provinces du royaume de » Naples, la noblesse et les personnes du premier rang ne » croyaient pas qu'il fût au-dessous d'elles de l'exercer. Léon » d'Ostie (l. III, c. 7) rapporte qu'Alfano, archevêque de » Salerne, était très-expérimenté dans cet art, et qu'il donnait » tous ses soins à la guérison des maladies. Un autre archevêque » de la même ville, nommé Romuald Guarva, professait également la médecine, et en général, toute la noblesse tenait » à honneur d'en être instruite et de la pratiquer. Cet usage » subsista long-tems à Salerne. Quelques écrivains, qui l'ont » ignoré, jugeant de la manière de penser de ce tems là par » celle d'aujourd'hui (1785), ont cru que le célèbre médecin » Jean de Procida n'était pas le même que le fameux Jean de » Procida, noble de Salerne, qui fut auteur de la conjuration » des *Vêpres siciliennes*; comme si la pratique de la médecine » eût été incompatible avec la noblesse.

» Tous les grands personnages qui enseignaient et professaient la médecine dans l'école de Salerne, en élevèrent la » réputation au-dessus de toutes les autres écoles de l'Europe. » De là il arriva qu'on venait de toutes parts chercher à Salerne les médecins dont un avait besoin, et que les personnes » les plus considérables qui se trouvaient affligées de quelques » grandes maladies, se faisaient transporter dans cette ville » pour y chercher leur guérison. Léon d'Ostie rapporte que » le célèbre abbé Didier se trouvant accablé de maux que les » veilles et l'abstinence lui avaient causés, se fit porter à Salerne pour s'y procurer le rétablissement de sa santé. Dans » les tems suivants, on voit aussi que Guillaume le *Mauvais* » étant tombé malade à Palerme, et le mal augmentant de jour » en jour, fit venir auprès de lui Romuald Guarva, archevêque » de Palerme, bon praticien en médecine, pour le soigner : » mais quoique ce prélat ordonnât divers remèdes propres à sa » guérison, comme le malade ne voulait employer que ceux » qui lui plaisaient, il mourut bientôt.

» Il est encore certain, par l'histoire, que c'est à Salerne » que l'on trouvait les meilleurs apothicaires; et l'on dit, à » cette occasion, que ce fut de cette ville que la princesse » Sikelgaïte fit venir le poison dont elle se servit contre Robert, son mari et contre son beau-fils.

» L'école de Salerne s'acquit une nouvelle et plus grande » réputation par les ouvrages que composa Jean de Milan, fameux médecin de Salerne; ils furent approuvés par toute la » faculté, et dédiés sous son nom au roi d'Angleterre. Mais » comme il paraîtra sans doute extraordinaire que les médecins » dédiassent ces ouvrages à un roi si éloigné d'eux et avec lequel » ils semblaient n'avoir aucune relation, il est à propos d'en » rapporter les motifs, et de faire connaître pourquoi ces » médecins firent cette démarche, et présentèrent à ce prince » leur livre écrit en vers léonins.

» L'étonnement que l'on pourrait avoir cessera, si l'on se » rappelle la venue des Normands et des fils de Tancrède dans » nos provinces. Ils étaient tous descendants de Rollon ou de » Robert, duc de Normandie. Il faut donc considérer que, » dans le même tems que nos Normands conquirent la Pouille » et la Calabre, et ensuite la principauté de Salerne, les autres » normands qui étaient demeurés dans la Neustrie se rendirent » maîtres de l'Angleterre, et après qu'ils y eurent remporté » un nombre infini de victoires, enfin, vers l'an 1070, ce » royaume passa sous la domination de GUILLAUME, qui, » par cette raison, fut appelé *le Conquérant*.

» Ainsi comme les princes qui régnaient en Angleterre et à » Salerne étaient du même sang et descendants tous de Rollon, » premier duc de Neustrie, il est tout naturel qu'il y eût une » amitié et une correspondance entre eux et leurs sujets.

» Mais ce n'est pas en dire assez; et nous allons entrer dans » un plus grand détail, pour faire connaître à quelle occasion » les médecins de Salerne dédièrent leur livre de Jean de

» Milan au roi d'Angleterre. Après que Guillaume, duc de » Normandie, eut conquis l'Angleterre, il laissa trois fils; » Guillaume dit le *Roux*, Robert et Henri : le premier eut le » royaume; mais il mourut sans enfants, dans le tems que » Robert était avec Godefroi de Bouillon occupé à la Terre-» Sainte. Ce Robert avait été nommé par son père duc de » Normandie, après qu'il eut cédé à Guillaume, son aîné, la » couronne d'Angleterre. Robert, en suivant Godefroi de » Bouillon à la croisade, vint dans la Pouille pour s'embarquer » avec les autres croisés; mais étant arrivé dans l'hiver, il » resta, pendant toute cette saison de l'an 1096, auprès des » princes normands, ses parents, qui le reçurent avec de » grandes marques d'empressement et d'amitié. Il les quitta » au printems pour se rendre à Jérusalem, où il eut la satis-» faction de voir cette ville plier sous les efforts des croisés. » Le roi Guillaume, son frère, étant mort dans ces entrefaites » sans enfants, on lui offrit le royaume de Jérusalem : mais » il le refusa, dans la vue de retourner en Angleterre pour » prendre possession de ce royaume dont il était le plus proche » héritier. A son retour, il passa par la Pouille, et vint à » Salerne, où le prince, son parent, le reçut avec toute les » marques de considération et d'estime. Robert avait été, dit-» on, blessé au bras droit pendant le siége de Jérusalem, et » cette blessure négligée ayant dégénéré en fistule, il fut obligé » de consulter les médecins de Salerne sur les remèdes dont » il devait user pour sa guérison. En examinant la plaie avec » attention, ils reconnurent qu'elle avait été faite par une » flèche empoisonnée, et jugèrent qu'on ne pouvait en pro-» curer la guérison qu'en la faisant sucer. Ce prince religieux » ne voulut point consentir au remède, dans la crainte d'expo-» ser la vie de celui qui l'exécuterait. Mais la princesse, son » épouse, par un trait d'amour, qui, s'il est vrai, mérite bien » de passer à la postérité, ne craignit point de s'exposer au » danger, et prit si bien ses mesures, que, tandis que Robert » dormait et sans qu'il pût s'en apercevoir, elle suça elle même » si souvent cette plaie empoisonnée, qu'elle en tira tout le » venin, et rendit la santé au prince, son époux. Il voulut en-» suite que les médecins de Salerne lui prescrivissent un regime » de vie, afin qu'il pût se conserver dans le bon etat où il se » trouvait par l'effet de leurs conseils. C'est donc à cette occa-» sion qu'ils lui présentèrent un livre de médecine qui fut » composé par un seul d'entre eux, mais qui porte cependant » le nom de toute l'école de Salerne, de la même manière que » l'université de Coïmbre, en Portugal, en usa à l'égard des » ouvrages philosophiques donnés sous son nom. Dans la dé-» dicace qui fut faite de ce livre à Robert, on lui donna le » titre de roi d'Angleterre, non qu'il fut alors en possession de » cette couronne, mais parce que, revenant de la Palestine » après la mort de Guillaume, son frère, décédé, comme on » l'a dit, sans enfants, il était son plus proche héritier, et » pouvait alors par conséquent être nommé roi d'Angleterre » sans aucune difficulté. Cependant Henri, son frère puîné, » s'étant trouvé sur les lieux à la mort de Guillaume le Roux, » profita de l'absence de Robert pour s'emparer de la cou-» ronne.

» Les médecins de Salerne, voulant joindre l'agréable à » l'utile, firent composer leur livre en vers léonins, afin que » l'on pût conserver plus facilement dans sa mémoire tous les » préceptes qu'il contenait, et parce que c'était alors le genre » de versification le plus estimé..... Ce fameux ouvrage de » l'école de Salerne parut en l'année 1100.... Il eut divers glos-» sateurs, dont le premier fut Arnaud de Villeneuve, célèbre » médecin du roi Charles II d'Anjou. Les deux Jacques Curion » et Crellio travaillèrent aussi sur cet ouvrage; et après eux » René Moreau et Zacharie Silvio y ont aussi fait des observa-» tions. Voilà comme l'école de Salerne, pour la médecine, » s'éleva sur toutes les autres, et se rendit, pendant plusieurs » siècles, la plus accréditée de toutes celles de l'Occident.

» Cette école fut établie dans nos provinces depuis la déca-» dence de l'empire Romain et la chute de l'académie de » Rome; mais il y eut cette différence, que si, dans l'académie » Rome, on ne s'appliquait presque point à la médecine, dans » l'école de Salerne, l'ignorance du siècle était telle, qu'on y » négligeait les autres sciences à l'exception de la philoso-» phie..... Comme les professeurs tenaient toutes leurs lumières » des Arabes, qui ne faisaient cas que des livres d'Hippocrate, » d'Aristote et de Galien, livres à leurs maîtres, il arriva de là » que Galien fut préféré dans les écoles à tout autre auteur » pour la médecine, et Aristote pour la philosophie... Mais » dans les tems que nous parlons, l'établissement des études » qui se faisaient à Salerne n'était qu'une simple école, puis-» qu'aucun prince ne l'avait fondée, et que, pendant très-» long-tems, elle ne reçut de ses souverains aucunes lois ni » réglements en vertu desquels elle pût prendre le titre d'aca-» démie, de collége ou d'université. Roger I, roi de Sicile, » fut celui d'entre les princes normands qui commença à lui » donner des lois. Ce prince, statua entr'autres choses, que per-» sonne ne pourrait exercer la médecine, si, par un préalable, » il n'avait été examiné et approuvé par les magistrats et par » des experts. Frédéric II ajouta de nouvelles et plus grandes » prérogatives en faveur de l'école de Salerne; ordonnant que » personne ne pourrait s'arroger le titre de médecin ni exercer » la médecine qu'il n'eût été auparavant approuvé par ceux de » Naples et de Salerne, et n'en eût obtenu d'eux la permission. » Ensuite, dans des tems moins éloignés de nous, sous les » règnes de nos rois successeurs de Frédéric, et particulière-» ment sous ceux de Robert, de la reine Jeanne, de Ladislas, » de Jacques II, de Ferdinand, cette école obtint d'autres » priviléges; enfin elle fut erigée en académie pour accorder » les grades de docteur, surtout pour la médecine, sans pré-» judice des autres sciences qu'on y enseignait. » (Giannone.)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE NAPLES.

« Au commencement, dit Giannone, le duché de Naples » était resserré dans les limites étroites de la ville du même » nom et de ses dépendances (c'est-à-dire de son territoire). » Mais sous le règne de Maurice, empereur d'Orient, il acquit » considérablement. Ce prince ajouta pour toujours à son ter- » ritoire les îles voisines d'Ischia, de Nicida et de Procida, » dans la possession desquelles il confirma les Napolitains, ainsi » que nous l'apprenons de saint Grégoire le Grand (liv. 9, » ép. 53). On y joignit ensuite Cumes, Stabia, Sorrento et » Amalfi, ville qui, jusqu'au tems du pape Adrien et de Char- » lemagne, dépendit de ce duché de Naples, ainsi qu'on le » voit clairement dans une lettre de ce pontife rapportée par » le Pellegrini. Par ces moyens, ce duché, presque équivalent » à une province, était ordinairement nommé la Campanie, » et souvent le duc de Naples s'intitulait *dux Campaniæ*. Cette » province contenait plusieurs villes sur les bords de la mer, » qui étaient soumises aux Napolitains, et très-souvent l'on » trouve dans les lettres du même saint Grégoire, *episcopis* » *Neapolitanis*. »

Le duché de Naples, dans son origine dépendant des exarques de Ravenne, dut être créé par Longin, en 568. Toute la puissance des Lombards, des empereurs français et des empereurs allemands ne put jamais assujettir le duché de Naples. Ce devait être l'ouvrage des princes normands dans le douzième siècle.

D'abord, les ducs de Naples étaient nommés indifféremment par les empereurs ou par les exarques; et les empereurs décoraient ordinairement ceux qu'ils envoyaient de Constantinople du titre ou de *maîtres de la milice*, ou de *consuls impériaux*. Après l'extinction de l'exarchat, le peuple de Naples acquit d'abord le droit de nommer les ducs alternativement avec les empereurs, ensuite de les nommer seul. (Saint-Marc.)

La liste des premiers ducs de Naples est fort obscure. Nous nous en tiendrons, pour cet article, à ce que M. de Saint-Marc a pu découvrir.

SCHOLASTIQUE paraît avoir été fait duc de Naples au tems de l'invasion des Lombards. De dire quand il a cessé de l'être et ce qu'il y a fait, c'est ce qui nous est impossible.

GUDISCAL fut vraisemblablement successeur de Scholastique au duché de Naples. Il n'en jouissait plus en 592, lorsque les ducs de Spolette et de Benévent projetèrent de faire la conquête de Naples. Saint Grégoire le Grand sollicita vivement l'exarque Romain de donner un duc à cette ville, qui, sans cela, serait infailliblement tombée au pouvoir des Lombards.

MAURENCE fut nommé duc par l'exarque Romain ou par l'empereur Maurice, en 592 ou 593. Phocas le révoqua en 602.

GONDOIN, nommé duc de Naples par Phocas, cessa de vivre ou fut révoqué l'an 615.

JEAN DE GONZA (en latin *Joannes Compsinus*) usurpa le duché de Naples, peut-être en 616, au tems de la révolte de Ravenne et du meurtre de l'exarque Lémigius. Comps, aujourd'hui Conza dans l'Abruzze, paraît avoir donné le nom à ce duc, qui vraisemblablement était un des principaux citoyens de cette ville. On a prétendu que l'empereur Héraclius l'avait envoyé de Constantinople pour commander à Naples; mais il n'est pas à croire que, dans un tems de trouble, cet empereur fût assez mal habile pour confier, en Italie, des gouvernements de cette importance à des naturels du pays. Il est plus probable que le duc Gondoin étant mort quelque tems après le meurtre de Lémigius, Jean profita du désordre que la révolte de Ravenne occasionait dans cette partie de l'Italie, pour s'emparer de Naples qui se trouvait sans duc. Son intention était de s'y rendre souverain indépendant : mais dès l'année 617, l'exarque Eleuthère, après avoir rétabli le calme dans Ravenne, marche à Naples avec toutes ses forces, combat Jean qui vient à sa rencontre, et qui, défait, va s'enfermer dans Naples. La ville est emportée d'assaut et l'usurpateur décapité. Nos auteurs modernes, dit Giannone, ont débité des fables étonnantes au sujet de la rebellion de Jean de Conza. Ils prétendent qu'après que ce duc se fût rendu maître absolu de Naples, il soumit également la Pouille, la Calabre et divers autres lieux du royaume; qu'il s'en fit reconnaître pour roi, allant premièrement à Bari, où il fut couronné avec une couronne de fer, et ensuite à Naples avec une couronne d'or. Mais ces conquêtes, ces deux couronnements, cette couronne de fer de Bari sont des chimères, dont il ne se trouve aucune trace dans les historiens ni dans les monuments historiques du tems ou voisins du tems.

THÉODORE I fut laissé pour duc de Naples par l'exarque Eleuthère. M. de Saint-Marc présume qu'il l'était encore en 646. Summonte croit que ce fut lui qui fit bâtir à Naples l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Giannone combat cette opinion, fondé sur une inscription grecque, qui date cette fondation de l'indiction IV, qui se rapporte, selon lui, à l'an 717. Mais ce savant homme ne faisait pas attention que l'indiction IV revenait tous les quinze ans, et qu'elle tomba en 646.

Depuis 647 jusqu'en 710, ou environ, Naples eut deux ou trois ducs, dont les noms ne sont point conservés.

Jean II, dit de Cumes, était duc de Naples en 717, lorsque Romuald II, duc de Benévent, s'empara du château de Cumes; et ce fut à la prière du pape Grégoire II que Jean reprit ce château. Mais on ne peut dire combien de tems il conserva depuis le duché.

Exhilarate était duc de Naples en 726, et mourut avec son fils dans la guerre qu'il fit aux Romains, soulevés contre l'empereur Léon l'Isaurien.

Etienne I était évêque et duc de Naples en 780; c'est ce que nous apprenons de la lettre soixantième du pape Adrien I, par laquelle il mande au roi Charlemagne, qu'Etienne, évêque et duc de Naples, lui a donné avis de la mort de l'empereur Constantin (ou plutôt Léon IV, comme portait sûrement le texte original, que les copistes auront corrompu en y substituant le nom de Constantin). Etienne avait été marié avant son épiscopat, et laissa une fille nommée Eupraxie, qui epousa celui qui lui succéda.

Théophile ou Théophylacte, gendre et successeur de l'évêque et duc Etienne, dans son duché, fut honoré du titre de consul. Ayant voulu donner un etranger pour évêque aux Napolitains, il irrita par-là le clergé, qui souleva le peuple à son tour. La confusion que cette querelle occasionna, se répandit dans tous les ordres de la ville. Les plus sages des citoyens, pour rétablir le calme, étant venu trouver **Eupraxie**, femme de Théophile, s'en rapportent à elle-même sur le choix du prélat. Elle nomma un laïque veuf, nommé Paul, qui fut le second évêque, de Naples, de son nom, ce qui fut agréé de tous les ordres. Théophile était encore duc en 788.

Anthyme, après la mort de Théophile, parvint au duché de Naples, qu'il administra fort sagement. Il avait épousé **Théodemande**, qui ne lui cédait pas en vertu. Ils fonderent ensemble des églises et des hôpitaux. Les Sarrasins d'Afrique infestant les îles voisines de l'Italie, le patrice Grégoire, qui commandait en Sicile, manda, l'an 813, au duc de Naples de rassembler tous les vaisseaux de son duché pour venir à son secours. Anthyme s'excusa, sous divers prétextes, de déférer à sa demande. Ceux de Gaëte et d'Amalfi furent moins difficiles; ils mirent en mer le peu de vaisseaux qu'ils avaient, pour donner la chasse aux Infidèles; mais ils ne purent les empêcher de piller l'île de Lampadousa, et de prendre sept navires envoyés par Grégoire, pour observer leurs mouvements. Grégoire, informé de cet événement, partit avec une flotte plus considérable; et ayant atteint celle des Sarrasins, il fit une telle boucherie de ceux qui la montaient, qu'il n'en resta pas un seul en vie; ce que nous ne sommes nullement tenus de croire, dit Muratori. Les Sarrasins, vers le même tems, saccagèrent l'île de Ponza et celle de Maggiore près de Naples; ce qui obligea Grégoire à faire, avec eux, un traité de paix pour dix ans. (Murat.) M. de Saint-Marc place la mort du duc Anthyme en 811. Mais ce qui vient d'être rapporté, prouve qu'il vivait encore en 813.

Les Napolitains ne pouvant s'accorder sur le successeur d'Anthyme, députèrent au gouverneur de Sicile, qui leur envoya le protospathaire **Théoctiste**, qui mourut peu de tems après.

Théodore II, protospathaire, succéda au plutôt, l'an 813, au duc Théoctiste. Les Napolitains, mécontents de son gouvernement, le chassèrent bientôt après, et mirent en sa place :

Etienne II, dit **le Jeune**, petit-fils de l'évêque et duc Etienne. De son tems, c'est-à-dire l'an 817, au plutôt, Sicon, prince de Benévent, desirant de conquérir la ville de Naples, vint faire le dégât dans ses environs, sans neanmoins oser en faire le siége. Feignant ensuite de vouloir faire un traité de paix avec elle, il y envoya des députés chargés de gagner les principaux des citoyens à prix d'or, en quoi ils réussirent. Etienne s'étant présenté devant l'église de Sainte-Stéphanie, y fut massacré par des conjurés; ce qui ne dut arriver, au plutôt, suivant M. de Saint-Marc, qu'en 820.

Bon, l'un des assassins du duc Etienne, lui fut substitué. Le premier usage qu'il fit de son autorite, fut de faire arrêter ses complices, dont il priva de la vue les uns, et envoya les autres en exil. Le caractère de ce duc, dit Muratori, ne répondit nullement à son nom. C'était un scélerat qui fit main-basse sur les biens de l'église, et maltraita en toutes manières le clergé. L'evêque Tibère l'ayant menacé de la vengeance divine, il le fit arrêter et enfermer dans une dure prison, où il le condamna au pain et à l'eau. Non content de ce traitement, il força les Napolitains, par prières et par menaces, d'élire un autre évêque. Le choix tomba sur le diacre Jean, qui s'écria : *Tant que vivra mon évêque, je n'usurperai pas son siege.* Bon commanda qu'on allât tuer Tibère, et prononça la confiscation de tous les biens de l'évêché. Jean protesta contre la violence qu'on lui faisait, et s'y soumit, en exigeant du duc qu'il lui permît de voir Tibère, et qu'il s'engageât par serment de ne point attenter à la vie de ce prélat, de ne lui faire aucun tort dans ses membres, et de ne point le transferer hors de l'évêché. Jean, par ordre de Tibère, consentit ensuite à son élection, et sur-le-champ il fut intronisé : mais on ne put obtenir de lui qu'il se laissât consacrer. Il ne le fut qu'après la mort de Tibère; et tant que cet évêque fut en vie, il ne prit d'autre titre que celui d'*évêque élu*. Muratori, dit M. de Saint-Marc, que nous copions ici, prétend que Bon ne fut duc que dix-huit mois. Ce savant annaliste se trompe : Bon fut duc, pour le plus tard, en 820, et le fut environ quinze ans. Sicon, prince de Bénévent, eut presque toujours les armes à la main contre lui : son dessein était de lui enlever Naples pour l'unir à sa principauté. Etant venu faire le siége de cette ville, il ouvrit, avec ses machines de guerre, une grande brèche dans ses murs, du côté de la mer. Pour la sauver du pillage, le duc Bon demanda la paix, et donna en otage sa mère et ses deux sœurs; mais ses députés obtinrent que le prince de Bénévent n'entrerait que le lendemain dans la place. Les Napolitains ne restèrent pas oisifs pendant la nuit; ils l'employèrent à couvrir la brèche d'un nouveau mur, sur lequel, à la pointe du jour, ils se firent voir en armes, et résolus de se défendre. Ils envoyèrent cependant Urce, leur nouvel évêque, pour demander encore la paix, mais avec des conditions plus douces que celles de la veille. Contre toute apparence, Sicon se laissa toucher aux prières du prelat; mais il exigea que le duc de Naples lui payât un tribut annuel, et que la ville lui fît présent du corps de l'évêque martyr, saint Janvier, qu'il fit transporter à Benévent.

Léon, fils et successeur de Bon, ne garda que six mois le duché de Naples, et fut chassé par son beau-père, qui suit :

André, après l'expulsion de Léon, son gendre, se mit en possession du duché de Naples. L'ayant tiré de prison, presque aussitôt, il le confina, sous bonne garde, dans une chambre voisine de l'église de Saint-Janvier. Vers le même tems, Sicard, prince de Benevent, non moins ambitieux que Sicon, son père, recommença la guerre, à son exemple, contre les Napolitains. André ne se trouvant pas en forces pour lui résister, appela de Sicile une flotte considérable de Sarrasins. Alors, Sicard intimidé, prêta l'oreille à un traité de paix, en rendant les prisonniers qu'il avait faits sur André. Mais les Infidèles eurent à peine regagné la Sicile, que Sicard rompit la paix et se mit à persécuter de nouveau les Napolitains. L'anonyme de Salerne dit que la rupture vint de ce que ceux-ci négligeaient de payer aux premiers le tribut dont on était convenu. Quoi qu'il en soit, Sicard vint au mois de mai 836 mettre le siege devant Naples.

La ville étant alors dans la disette de vivres, députa au prince un moine de haute renommée, qui s'étant jeté à ses pieds, lui cria miséricorde, et lui persuada que ses concitoyens étaient disposés à se rendre. Sicard attendri par ses prières, envoya Roffred, son favori, à Naples, pour connaître les dispositions des habitants. Admis par les habitants, il remarqua dans la place une petite montagne de grains, et demanda ce qu'elle signifiait. On lui répondit que tous les greniers étant remplis de ble, on en avait jeté l'excédent : mais ce monticule n'était que du sable, dont on avait recouvert la surface de blé. C'est ainsi que Roffred fut dupe. L'opinion commune fut néanmoins que les Napolitains le régalèrent de quelques flacons qui paraissaient être du vin, mais remplis de pièce d'or, qui firent, comme de coutume, un merveilleux effet. De retour auprès de son maître, Roffred, par le récit qu'il lui fit de l'abondance qu'il avait observée à Naples, l'engagea à se prêter à une capitulation qui sauva la liberté des Napolitains, sous la condition néanmoins de payer exactement le tribut ordinaire au prince de Benévent. Ce traité, signé par Jean, évêque de Naples, et André, maître de la milice (c'est le même que le duc André), a été publié par le Pellegrini, dans son histoire des Lombards. Mais il fut de courte durée; car, dans la même année, Sicard reprit les armes contre les Napolitains. (Murat. *Annal.*, t. IV, pag. 570-572.) Il tenait encore Naples assiégée lorsqu'en 839, l'empereur Lothaire lui envoya un de ses barons nommé Contard, pour le porter à se désister de cette entreprise. André retint le baron à Naples, pour contenir la pétulance des citoyens, sous la promesse qu'il fit de lui donner en mariage Eupraxie, sa fille, veuve du duc Bon : mais le mariage ne s'accomplit point. Contard, pour venger la mauvaise foi d'André, le tua de sa main, l'an 843, dans le baptistère de Saint-Laurent, après quoi il s'empara du duché en épousant celle qui lui était promise. Le peuple ne laissa pas ce crime impuni, et trois jours après, ayant forcé la maison episcopale où Contard demeuroit, il le passa au fil de l'épée, lui, sa femme et tous ses amis qu'il avait rassemblés. On procéda ensuite à l'élection d'un nouveau duc, qui tomba sor

SERGIUS, personnage des plus distingués de Naples, comme on le voit dans la vie de saint Athanase, évêque de cette ville, publiée par Muratori. (*Rer. Ital.*, tom. II, par. II.) Il avait été envoyé, le jour même de la mort du duc André, en ambassade à Siconulfe, prince de Salerne, qui faisait alors le siége de Bénévent, et ce fut son fils qu'on lui dépêcha pour lui annoncer son élection. Sergius justifia, par sa conduite, le choix que ses concitoyens avaient fait de sa personne. Les Sarrasins étant venus avec une grande flotte, l'an 845, faire le siége de l'île de Ponza, le vaillant Sergius, avec ses vaisseaux réunis à ceux d'Amalfi, de Gaëte et de Sorrento, fondit sur eux, et, les ayant mis en fuite, reprit encore l'île de Licosa dont ils s'étaient rendus maîtres. Les Infidèles, de retour en Sicile, préparèrent, à Palerme, un nouvel armement, avec lequel ils s'emparèrent du château de Misène, d'où ils infestèrent les côtes de l'Italie. (Joan. Diac., *Vit. episcop. Neap.*) Etant de là partis, l'année suivante, ils entrèrent avec une flotte redoutable dans le Tybre, et pénétrèrent jusqu'aux portes de Rome, qu'ils trouvèrent trop bien fortifiée pour oser en faire le siége. Mais ils déchargèrent leur fureur sur la basilique de Saint-Pierre, qui alors était hors des murs. Après l'avoir pillée, ils tournèrent vers Fondi, qu'ils livrèrent aux flammes, et dont ils massacrèrent une partie des habitants, emmenant l'autre en esclavage. Ils allèrent ensuite s'établir à Gaëte, en attendant de nouveaux renforts des leurs. Ces funestes nouvelles étant parvenues à Louis II, roi d'Italie, il donna ordre aux Spolettains de marcher, avec toutes leurs forces, contre ces barbares. Jean Diacre raconte que l'empereur Lothaire, sous le nom duquel Louis, son fils, agissait, fit partir une grosse armée, qui, ayant atteint les Sarrasins, les poursuivit jusqu'à Gaëte. Mais comme ceux-ci s'étaient mis en embuscade dans les défilés des montagnes, ils surprirent les Chrétiens, qui n'étaient point sur leurs gardes, les mirent en déroute, et en tuèrent le plus grand nombre dans leur fuite. Ce qu'il y eut de pire, c'est que Césaire, fils de Sergius, étant accouru avec des brigades de Napolitains et d'Amalfitains, pour arrêter les Sarrasins dans la poursuite, leur livra une bataille où il fut battu. Les vainqueurs ayant pénétré jusqu'au Garillan, dans le voisinage du Mont-Cassin, à l'entrée de la nuit, s'arrêtèrent là, comptant faire le lendemain un riche butin dans cette maison. Mais le fleuve, dit Leon d'Ostie, qui était guéable, s'enfla tellement durant la nuit, qu'il s'étendit au-delà de son lit, ce que les Infidèles ayant vu à leur réveil, ce fut une nécessité pour eux de retourner à leur camp sous Gaëte, dont ils avaient commencé le siége. Ils le continuaient avec les plus grands efforts, lorsque Césaire, fils du duc Sergius, ayant abordé au port de Gaëte avec des vaisseaux napolitains et amalfitains, délivra la place par la terreur qu'il inspira aux assiégeants.

Landon, prince de Capoue, étant devenu paralytique, Sergius, oubliant les traités qu'ils avaient faits ensemble, lui déclara la guerre, vers 860, assisté d'Adémar, prince de Salerne. Mais Landon le Jeune, qui avait pris les rênes du gouvernement pendant la maladie de son père, étant venu à la rencontre de Grégoire et de Césaire, fils de Sergius, fondit sur eux comme un lion, au pont de Theodemond, et, les ayant mis en déroute, fit sur eux huit cents prisonniers, du nombre desquels fut Césaire lui-même. (Erchembert. *Hist.*, c. 27.)

Le duc Sergius ne vivait plus en 862. C'est tout ce qu'on peut dire de plus précis sur le tems de sa mort. Il laissa plusieurs fils, dont l'aîné, qui suit, lui succéda. Deux autres de ses fils, Athanase et Etienne, furent évêques, le premier de Naples, le second de Sorrento.

GRÉGOIRE, fils aîné du duc Sergius, était son collègue long-tems avant de lui succéder. C'était un prince rempli de sagesse et de valeur. Tant qu'il regna, les affaires du duché de Naples, dit Muratori, cheminèrent heureusement. Lorsqu'en 866, l'empereur Louis II alla prendre les bains à Pouzzoles, il était mécontent des Napolitains et de leur duc : mais Grégoire employa, pour l'apaiser, son frère Athanase, évêque de Naples, et ce prélat, respectable par la sainteté de sa vie, obtint de Louis qu'il ne ferait point d'hostilités, et qu'il ne viendrait pas même à Naples.

Grégoire, à quelque tems de là, tomba malade, et, de l'avis de ses frères, il s'associa Sergius, son fils, auquel, dans ses derniers moments, il recommanda fortement de suivre en tout les conseils d'Athanase, son oncle. M. de Saint-Marc met sur la fin de 866 la mort du duc Grégoire; en quoi il nous semble préférable à Muratori, qui nous donne Grégoire comme encore vivant en 916. (*Ann. d'Ital.*, tom. VI, pag. 280.) Grégoire, outre le fils qui suit, en laissa un second, nommé Athanase comme son oncle, qu'il remplaça sur le siége de Naples, après sa mort, arrivée le 15 juillet 872, mais dont il n'imita guère les vertus. Etienne, évêque de Sorrento, fut le troisième fils de Grégoire, et Césaire son quatrième. (Murat.)

SERGIUS II, fils et successeur du duc Grégoire, remplit d'abord les intentions de son père, et gouverna sagement tant qu'il suivit les conseils d'Athanase, son oncle. Mais son épouse et la mère de cette femme, également orgueilleuse l'une et l'autre, ne purent souffrir long-tems que Sergius fût comme soumis à son oncle. Leurs insinuations et les discours de quelques flatteurs qu'elles firent parler, livrèrent bientôt ce jeune duc à ses mauvais penchants, et le portèrent à faire arrêter Athanase avec ses deux autres oncles, Etienne, évêque de Sorrento, et Césaire. Le clergé grec et le clergé latin, et les

moines avec le peuple réclamèrent leur évêque. Sergius prit du tems pour délibérer, et sept jours après, informé que le clergé l'allait excommunier et mettre les églises en interdit, il se hâta de relâcher ses oncles; mais il fit garder Athanase à vue dans le palais épiscopal, persécuta les ecclésiastiques, opprima les veuves et les orphelins restés sans protecteurs, et s'unit plus étroitement aux Sarrasins dans le tems que l'empereur Louis faisait contre eux le siége de Bari. Ce prince, dont Athanase avait imploré la protection, chargea Martin, duc d'Amalfi, de l'aller enlever à ses persécuteurs. Martin exécuta cet ordre avec succès, et battit plusieurs fois les Sarrasins sur mer et sur terre.

Athanase étant allé remercier l'empereur à Bénévent, de là se rendit auprès de l'évêque Etienne, son frère, à Sorrento. Il ne s'y trouva pas en sûreté: informé que la femme de Sergius pensait à le faire empoisonner, il alla se réfugier à Rome auprès du pape Adrien II. Pendant son absence, Sergius pilla le trésor de l'église de Naples; ce qui lui attira une excommunication de la part du pape, qui, dans le même tems, frappa d'interdit la ville, parce que ses habitants avaient refusé de prendre la défense de leur évêque, quoique vivement sollicités par le pontife.

De Rome, Athanase étant allé retrouver l'empereur vers le mois de juin 872, se retira ensuite à Veroli, près du Mont-Cassin. Y étant tombé malade, il mourut en odeur de sainteté, le 15 juillet 872, jour où l'église honore sa mémoire. (Muratori, Saint-Marc.)

Les Sarrasins, que l'empereur Louis II avait repoussés jusqu'à Tarente, voulurent se relever de leurs pertes sous Charles le Chauve, son successeur, en 875. Les Napolitains, les Almafitains, les Salernitains, alarmés et hors d'état de résister par eux-mêmes aux forces de ces barbares, et ne sachant à qui s'adresser pour obtenir du secours, prirent le parti de leur demander la paix: mais elle ne leur fut accordée que sous la condition de joindre leurs armes à celles des Sarrasins, pour les porter contre le duché de Rome et contre cette ville même. Le pape Jean VIII, averti de cette convention, s'empressa de recourir à l'empereur, qui envoya Lambert, duc de Spolette, et Gui, frère de Lambert, à son secours. Le pape se mit lui-même à la tête de ses troupes, et les conduisit vers Naples. « Ce fut pour la première fois, dit Giannone, qu'on » vit un pape général d'armée; certainement le motif en était » plus que spécieux, puisque le péril requérait de grands efforts » pour se défaire des Sarrasins, qui s'étaient proposés de bouleverser l'état de l'église et le pontificat. Le pape n'épargna » rien aussi pour rompre la ligue que les Sarrasins avaient faite » avec nos princes; et il réussit de manière auprès de Gaifre, » prince de Salerne, que, non-seulement il l'en détacha, mais » qu'il le détermina même à se joindre à lui contre les Napolitains, qui persistaient avec obstination dans leur premier » engagement ». Le pape, à la fin, vint à bout de gagner le duc Sergius, en sacrant, l'an 877, évêque de Naples, son frère Athanase: mais en cela il lui rendit un fort mauvais service; car Athanase, dévoré d'ambition, se saisit la même année de Sergius, à l'aide d'une faction qu'il avait ameutée, et lui ayant fait crever les yeux, l'envoya prisonnier à Rome, où il termina misérablement ses jours.

Athanase II, évêque de Naples, s'empara du duché après le traitement barbare qu'il venait de faire au duc Sergius, son frère. La conjuration qui avait fait périr ce prince, n'était pas étrangère à la cour de Rome. Il est certain qu'elle fut l'effet de quelques-uns des ministres de Jean VIII. « On n'en saurait » douter, dit M. de Saint-Marc, en voyant ce pape, dans une » lettre du mois de novembre 877, dire à l'évêque Athanase, » devenu duc: Nous rendons d'innombrables actions de grâces » à votre grandeur que Dieu chérit, et notre bouche apostolique vous élève justement au-dessus de tous par des éloges » que vous méritez en agissant selon la parole du Seigneur qui » dit: Si votre œil vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin » de vous. Vous avez vu votre frère persécuter l'église en impie, » et ne pas aller au Seigneur par le droit chemin; oser témérairement, comme un autre Holopherne, attaquer l'héritage » sacré de Jésus-Christ notre Dieu; déchirer d'une manière » sacrilége la succession de vos pères. Ainsi, le jugeant indigne » de posséder une aussi grande dignité, vous avez eu soin de » le frapper des traits de la vengeance divine; et vous n'avez » pas épargné votre propre sang pour obéir au Seigneur qui » dit: Quiconque aime son père, sa mère, son frère plus que » moi, n'est pas digne de moi. C'est ce qui nous fait connaître » que vous serez en tout digne de Dieu, puisque votre sainteté, » par un dévouement fidèle, n'a pas craint de retrancher et de » rejeter loin de votre corps un membre que la gangrène infectait depuis long-tems. C'est par là que le juste jugement de » Dieu s'est exécuté sur ceux qui, gouvernant Naples jusqu'ici » par leur propre esprit, et non suivant l'esprit de Dieu, causaient » au dehors et au dedans une infinité de scandales, mettaient » le trouble partout, commettaient des homicides, faisaient » arracher les yeux. C'est par là que l'injustice cesse de dominer, » que le péché prend fin, et qu'un homme de la maison de » Dieu va prendre, avec la crainte de Dieu devant les yeux, » connaissance de tout, et gouverner comme un digne pasteur » le peuple de Jésus-Christ, en toute justice et sainteté, en » toute vérité et mansuétude, et non comme un mercenaire, » l'abandonner et le perdre ». (Jul. Cesar. Capactio, *Hist. Napol.*, liv. 1.) Croira-t-on que les louanges du pape se convertirent depuis en anathèmes? Guidé par son avarice, Athanase renouvela l'alliance avec les Sarrasins, leur accorda près de Naples une habitation, et ne se fit pas scrupule de partager avec eux le butin qu'ils enlevaient, non-seulement des territoires de Bénévent, de Salerne et de Capoue, mais aussi du duché de Rome; ce qui lui attira l'exécration des fidèles ainsi que de leurs chefs. Ughelli, suivant la foule des historiens qui l'avaient précédé, place la mort de ce méchant évêque en 895, mais probablement, dit Muratori, elle doit être reculée jusqu'en 900. « Car si Gemma, sa fille, dit-il, épousa, du vivant » de son père, le fils d'Arnoul (ce qui est vraisemblable), il » faut différer la mort du père jusqu'à l'an 900. ». (*Ann. d'Ital.*, tom. V, pag. 242.)

Grégoire II fut le successeur d'Athanase au duché de Naples. Il s'attacha les Napolitains par les grands services qu'il leur rendit, mais dont le détail n'est point venu jusqu'à nous. M. de Saint-Marc rapporte sa mort, pour le plutôt, à l'an 916.

Jean III remplaça Grégoire II dans le duché de Naples. Il s'associa son fils Marin, comme l'atteste un de ses diplômes, donné l'an 944, pour confirmer à l'abbaye du Mont-Cassin, la possession des biens dont elle jouissait dans son duché. C'est ainsi qu'il commence: *Nous Jean, au nom de Dieu, éminentissime consul et duc, tant de notre part que de la part du duc Marin notre fils, qui n'est pas encore en âge, etc.* On ne voit point de trace de l'existence du duc Jean III, depuis cette époque.

Marin était, comme on vient de le voir, le collégue de Jean III, son père, dans le duché de Naples, en 944, mais on ignore s'il lui survécut.

Jean IV, successeur, on ne sait pas en quelle année, ou de de Jean III ou de Marin, mourut en 982. (Saint-Marc.)

Sergius III paraît après Jean IV dans la suite des ducs de Naples. Après lui, nous voyons un Sergius IV, qui donna retraite à Paodolfe, comte de Téano, poursuivi par Pandulfe V, prince de Capoue, son ennemi. Ce dernier, l'an 1047, étant

venu mettre le siége devant Naples, serra la place de manière qu'il l'obligea de se rendre. Paodolfe de Téano ayant eu le bonheur de s'échapper, se sauva à Rome, où il finit misérablement ses jours. Jusqu'alors, dit Muratori (Annal., tom. VI, pag. 89), aucun prince lombard n'avait encore pu mettre les pieds dans Naples; ce qui donne lieu de croire que Sergius IV ne descendait pas des ducs qui l'avaient précédé. « Il rongeait » son frein dans son exil, continue le même auteur, depuis » deux ans et demi, lorsque, sur la fin de l'an 1029 ou au » commencement de l'année suivante, il vint à bout de rentrer » dans Naples : il est vraisemblable que ce fut avec le secours » que les Grecs lui amenèrent par mer, parce que jusqu'alors » Naples avait toujours été soumis aux empereurs d'Orient; » et bien que ses ducs ne fussent qualifiés que maîtres de la » milice, ils jouissaient néanmoins de la pleine seigneurie de » cette ville. Il paraît même certain que, dans cette expédition, » ils furent secondés par les Normands, nation qui se multi- » pliait dans ces contrées, et qui, accoutumée à pêcher en eau » trouble, s'attachait tantôt à l'un et à l'autre parti, suivant » les meilleures conditions qu'on lui faisait. Sergius ne man- » quait pas dans la ville même de partisans, qui l'aidèrent » à la recouvrer. Par reconnaissance des services qu'il avait » reçus des Normands, il créa l'un d'entre eux, nommé Rai- » nulfe, comte d'un territoire situé entre Capoue et Naples. » Ce fut alors que les Normands commencèrent à se bâtir dans » ce pays des édifices qui, peu à peu, formèrent une ville qui » prit le nom d'Aversa, et devint un boulevard contre la puis- » sance des princes de Capoue. La renommée ayant rapporté en » Normandie l'état d'aisance et de prospérité dont jouissaient » les Normands en Campanie, excita leurs compatriotes à venir » participer à leurs avantages ». M. de Saint-Marc pense qu'on doit mettre en 1040 la mort de Sergius IV, qu'il nomme le troisième de son nom.

Jean V, dont nous ne pouvons marquer l'origine avec assurance, mais vraisemblablement fils de Sergius IV, lui succéda au duché de Naples. Dans les actes de saint Sevère, évêque de Naples, il est dit que l'an 1046, Jean, duc de Naples et de Campanie, vint faire le siége de Pouzzoles, et qu'il resta long tems campé devant cette ville; mais on ne dit pas quelle fut l'issue de cette expédition. La mort de Jean IV arriva l'an 1064 au plus tard.

Sergius V fut le successeur du duc Jean. Didier, abbé du Mont-Cassin, faisait alors travailler à l'édifice de la nouvelle église de son monastère. Entièrement occupé de cet objet, il amassa les matières les plus précieuses en or, en argent, en ivoire, en ébène, en marbre, et appela des différentes parties de l'Italie et d'Orient les artistes les plus célèbres, pour orner la nouvelle basilique, et la rendre un des plus beaux temples de l'Univers. Ce luxe religieux, qui de son tems lui mérita de grands applaudissements, n'a pas eu dans la suite l'approbation des siècles plus éclairés. Didier, voulant procurer à son ouvrage la dédicace la plus pompeuse, engagea le pape Alexandre II à venir faire cette cérémonie, à laquelle assistèrent dix archevêques, quarante-quatre évêques, Sergius, duc de Naples, avec les princes de Capoue, de Salerne et de Bénévent. M. de Saint-Marc place dans la même année la mort du duc Sergius.

Sergius VI, fils de Satimale, succéda au duc Sergius V, après l'an 1071. Après avoir gouverné le duché l'espace d'environ dix-neuf ans, il abdiqua pour se retirer dans un monastère dont il devint abbé. « Ce fut vers ce tems-là, dit Giannone, » que les moines du Mont-Cassin entreprirent de répandre » quelques lumières sur toute l'obscurité dont les sciences » étaient enveloppées dans nos provinces. Par les soins de leur » fameux abbé Didier, qui fut ensuite pape sous le nom de » Victor III, on commença à prendre quelque connaissance » de quelques papes, dans lesquelles ce code est cité. Il faut » néanmoins convenir que peu de personnes le connaissaient, » et que les professeurs eux-mêmes ne l'étudiaient point, parce » qu'il ne jouissait point de l'autorité qu'il acquit dans la suite. » Les pandectes n'avaient point encore été retrouvées à Amalfi, » et nos professeurs ne les connaissaient point; on en possédait, » à la vérité, quelques exemplaires en France, ainsi qu'en font » foi les lettres d'Yves de Chartres (46 et 69) : mais les lois » des Lombards étaient seules dominantes; tous les tribunaux » s'y conformaient : les successions, les testaments, les contrats, » la punition des délits, les confiscations et en un mot tous les » jugements en dépendaient et se réglaient par ce qu'elles » statuaient. »

Jean VI, après Sergius VI, paraît dans la liste des ducs de » d'une partie des livres de Justinien et de ceux qui traitent » des autres sciences...... Il fit copier à grands frais et avec » beaucoup de soin tous les livres qu'il put rassembler, et » entr'autres les *Instituts* de Justinien et ses *Novelles*, ouvrages » qui ne se conservaient que dans un petit nombre de siches » bibliothèques. Les papes, cependant, s'en servirent assez fré- » quemment, de même que quelques empereurs d'Occident, » qui les citèrent suivant l'occasion. Quant au code de Jus- » tinien, il est certain que dans ces tems-ci on en trouvait » quelques exemplaires en France, comme on peut s'en con- » vaincre par les lettres d'Yves de Chartres. Il était aussi connu » en Italie, ainsi que le prouvent quelques lois des empereurs » d'Occident, et particulièrement de Henri II, et les décrétales Naples. On ignore la durée de son gouvernement. Une charte rapportée par Capaccio, est le seul monument où il soit nommé. Il eut pour successeur **Sergius VII**, qui fut le dernier duc souverain de Naples. Roger, roi de Sicile, et duc de Pouille et de Calabre, voulant ajouter le duché de Naples à ses conquêtes, trouva facilement des prétextes pour lui déclarer la guerre. Sergius, incapable de lui résister, se soumit à lui, l'an 1131, à condition qu'il lui laisserait le titre et le gouvernement de Naples. Mais regrettant la souveraineté qu'il avait perdue, il se révolta plusieurs fois pour la recouvrer, et ce fut toujours sans succès. Enfin il périt dans une bataille, en 1137.

Roger et les rois ses successeurs, enchantés de la situation de Naples et de l'air salubre qu'on y respirait, s'appliquèrent à l'étendre et à la décorer par de nouveaux édifices. Mais l'empereur Frédéric II, pendant le séjour qu'il fit en Sicile, fut celui qui donna le plus d'attention à l'embellissement de cette ville.

« Les auteurs, dit Giannone, qui ne veulent pas convenir » que le roi Guillaume II fut celui qui fit bâtir dans Naples le » château Capouan, disent qu'il n'y eut que ceux de l'Œuf et » de Saint-Erasme dont les princes normands aient été les » fondateurs, et que celui qu'on appelle Capouan fut construit » par ordre de Frédéric, en 1223. Ce prince, ajoute-t-il, fut » le premier qui, par ses bienfaits envers Naples, jeta les fon- » dements de la grandeur à laquelle cette ville s'éleva par la » suite des tems. En 1224, il y établit une académie pour » toutes les sciences; et par ce moyen, Naples fut peuplée, » parce que non-seulement tous les étudiants des autres pro- » vinces vinrent l'habiter, mais encore qu'il en passait beau- » coup de la Sicile.. Divers motifs déterminèrent ce prince » à rétablir dans Naples une école si célèbre, ainsi qu'il le dit » lui-même dans ses lettres à Pierre des Vignes, son secrétaire » et son conseiller; 1°. parce que cette ville avait toujours été » regardée comme la mère et le domicile des études; 2°. à » cause de la douceur de son climat, et enfin en considération » des avantages de sa situation, du voisinage de la mer, de la » fertilité de son territoire et des commodités du commerce » maritime. Richard de Saint-Germain, écrivain contempo- » rain, atteste que Frédéric établit cette académie dans le mois » de juillet 1224, et qu'il envoya, pour cet effet, des lettres

» dans toutes les parties du royaume, tant en Pouille qu'en » Sicile : *Mense Julio*, dit cet historien, *pro ordinando studio* » *neapolitano imperator ubique per regnum mittit litteras generales*. On trouve quelques-unes de ces lettres dans les six » livres des épîtres écrites par Pierre des Vignes; on y voyait » quelle était la forme de cette académie que Frédéric combla » de privileges et de prérogatives.... Dans le dessein de rendre » cette université toujours plus célèbre et nombreuse, il ordonna que les professeurs ne pourraient enseigner nulle » autre part, et que les jeunes gens, tant de la Pouille que de » la Sicile, ne pourraient faire leurs études en aucune autre » ville que dans Naples ». Cette ordonnance rendue en 1226 (Muratori), porta un grand préjudice à l'université de Bologne, dont elle fit passer à Naples le plus grand nombre des étudiants. Il y eut un tems, dit Muratori, où l'on comptait jusqu'à dix mille étudiants à Bologne; ce qui enrichissait extrêmement cette ville par les grandes sommes que la plupart des étrangers y apportaient, et rendait les autres villes d'autant plus jalouses de sa prospérité, qu'elle affectait pour elles un dédain trop marqué.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES, PUIS DUCS DE POUILLE ET DE CALABRE,

DES COMTES DE SICILE, ET DES ROIS DE NAPLES ET DE SICILE,

DEPUIS L'ARRIVÉE DES NORMANDS EN ITALIE.

L'AN 1016 est l'époque certaine de l'arrivée des premiers Normands en Italie. Quarante gentilshommes de cette nation s'étant rendus par dévotion à Saint-Michel du Mont-Gargan, y sont rencontrés par Mélo, citoyen puissant de Bari, qui, ayant fait révolter la Pouille contre les Grecs, s'était soustrait à leur vengeance par la fuite. Frappé de la bonne mine et de l'air vigoureux et martial de ces jeunes étrangers, Mélo se met en tête qu'ils doivent être les libérateurs de sa patrie. Il les entretient de la beauté du pays, du peu de courage des Grecs, de la facilité de les vaincre, et fait tant par ses discours, qu'il leur inspire l'envie de faire des établissements dans la Pouille. Ils lui promettent de revenir l'année suivante en assez grand nombre pour l'aider à recommencer la guerre, et ils tiennent parole. (*Guillel. Appulus*, *poem.*, liv. I.)

L'an 1017, sous prétexte de pèlerinage, il en vient, par divers chemins et à différentes reprises, de quoi former un petit corps de troupes. Mélo leur ayant fourni des armes, se met à leur tête et commence les hostilités sur les terres occupées par les Grecs. Vers le mois de juillet, il bat le catapan ou général des Grecs; et les Normands se voient aussi chargés de gloire que de butin. Mélo, devenu maître, l'an 1019, de toute la Pouille par trois autres victoires remportées sur les Grecs, est battu par Bugien, nouveau catapan, et toute la Pouille retourne à ses premiers maîtres. Dans cette bataille, qui fut très-sanglante de part et d'autre, les Normands, de deux cent cinquante qu'ils étaient, se trouvèrent réduits à dix. Mélo, après les avoir mis sous la protection de Pandulfe II, prince de Capoue, et de Gaimar ou Waimar III, prince de Salerne, passe à la cour de l'empereur Henri II, qui le reçut très-bien et lui promit du secours. Mélo, l'an 1020, meurt à Bamberg, comme il était sur le point de revenir en force dans la Pouille. La même année ou environ, une nouvelle troupe de Normands arrive en Italie. Ils avaient à leur tête Godefroi Drengot, gentilhomme normand, nommé par quelques-uns Osmond, lequel avait pris le parti de s'expatrier pour se soustraire à la vengeance du duc Richard II, dont il avait tué en duel le favori, Guillaume Repostel. Drengot et ses compagnons, du nombre desquels étaient quatre de ses frères, vont se présenter à Rome au pape Benoît VIII, pour lui demander sa protection. Ce pontife leur conseille d'aller joindre leurs compatriotes en Pouille. Ils firent peu d'actions mémorables dans les cinq années qui suivirent. Mais l'an 1026, ils rendirent des services importants à Pandulfe IV, prince de Capoue. L'année suivante, ils l'aidèrent à s'emparer de Naples, d'où le duc Sergius IV fut obligé de s'enfuir. Pandulfe s'étant ensuite rendu maître de toutes les dépendances du Mont-Cassin, après avoir fait prisonnier en trahison l'abbé Théobald, donne aux Normands plusieurs châteaux de ce monastère.

Ces mêmes Normands, qui louaient leurs services au plus offrant, aident, l'an 1029, Sergius IV à recouvrer son duché de Naples. Sergius crée comte Rainulfe, leur capitaine, lui fait épouser une de ses parentes, et leur donne un grand et fertile terrain entre Naples et Capoue, où les Normands bâtissent la ville d'Averse sur les ruines de l'ancienne Atella. Le bruit des succès des Normands et des richesses qu'ils acquéraient, engage sans cesse des troupes de leurs compatriotes à venir les joindre. L'empereur Conrad étant venu, l'an 1038, dans la Pouille, confirme à Rainulfe le titre de comte et l'in-

vestit du comté d'Averse. Les Normands se joignent aux Grecs et aux Lombards pour chasser les Sarrasins de la Sicile. Guillaume, fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme normand, arrivé depuis peu dans la Pouille, se distingue en cette expédition par tant d'actions de valeur, qu'on lui donne le surnom de *Bras de fer*. Les Sarrasins ne furent pas néanmoins chassés de Sicile, et ils en furent quittes pour la perte de treize petites places.

L'an 1040, les Normands, revenus de Sicile, continuent de faire en Pouille la guerre aux Grecs. Le jour de Pâques, ils se rendent maîtres de Melfe. L'an 1042, Guillaume *Bras de fer* devient seigneur d'Ascoli; Drogon, son frère, le devint de Venose; d'autres capitaines normands ont en partage d'autres villes qu'ils avaient enlevées aux Grecs. S'étant assemblés, l'an 1043, à Melfe, ils reconnaissent pour leur capitaine général, Guillaume *Bras de fer*, et le créent comte de la Pouille. Ce fut alors que la domination des Normands, en Italie, commença à prendre une vraie consistance.

GUILLAUME I, DIT BRAS DE FER.

1043. GUILLAUME I, dit BRAS DE FER, était, comme on l'a dit, fils de Tancrède, seigneur de Hauteville près de Coutances. On a fait descendre, mais sans fondement, cette maison, en ligne masculine, de Rollon, premier duc de Normandie. Tancrède fut père de douze fils, dont cinq nés de MORIELLE, sa première épouse, furent Guillaume *Bras de fer*, Drogon, Humphred, Geoffroi et Serlon. FREDÉSINE ou FRAZENDE, sa seconde femme, lui donna Robert, Mauger, Alvered, Guillaume, Humbert, Tancrède et Roger. De ces douze fils, il n'en resta que deux auprès de leur père, les autres passèrent en Italie, mais non tous à la fois, et seulement deux ou trois ensemble.

« Les Normands, en faisant Guillaume *Bras de fer* leur » capitaine général, et le créant comte de Pouille, ne prétendirent pas se donner un souverain. Ils formèrent un état » aristocratique. Chacun des chefs fut souverain dans le lot qui » lui échut : Guillaume fut seulement le premier d'entre eux, » et, comme tel, chargé du commandement en chef de l'armée, et du soin d'assembler les autres toutes les fois que » l'intérêt commun l'exigerait ». (Saint-Marc.)

L'an 1046, Guillaume, à la tête des Normands et de leurs alliés, remporte une grande victoire, le 8 mai, près de Trani, sur le catapan Eustaise. Ce fut sa dernière expédition. Il mourut, sans enfants, la même année, selon Malaterra, auteur contemporain. C'était, dit le poëte Guillaume de Pouille, un lion dans le combat, un agneau dans la vie ordinaire, un ange dans le conseil.

DROGON OU DREUX.

1046. DROGON ou DREUX, comte de Venose, succède à Guillaume, son frère, dans les comtés de la Pouille et d'Ascoli. L'an 1047, il fait hommage à l'empereur Henri III, qui lui donne l'investiture de ce qu'il possedait et de ce qu'il pourrait conquérir sur les Grecs. Il leur enleva effectivement plusieurs places, dont il fit le partage avec les autres capitaines normands. La licence qui accompagna ces conquêtes, irrita le pape Léon IX, qui, voyant d'ailleurs les Normands s'approcher des terres de l'église, craignit qu'ils ne les traitassent comme celles des Grecs. Ce pontife, après avoir imploré le secours de l'empereur Constantin Monomaque, passa dans la Pouille, l'an 1051, pour concerter avec le patrice Argyre, les moyens de réprimer ces conquérants. Argyre, qui ne se sentait pas assez fort pour leur faire la guerre, imagina, pour s'en défaire, un expédient qu'il n'avait certainement pas communiqué au saint pape; ce fut de corrompre, par argent, plusieurs normands, pour assassiner les principaux de cette nation. Ce noir projet lui réussit. Quantité de seigneurs normands périrent par les mains perfides de leurs compatriotes. De ce nombre fut Drogon; il fut poignardé, dans l'église de Montoglio, par Rise, dont il avait tenu un enfant sur les fonts de baptême. Drogon avait épousé N., fille du comte d'Averse, dont il laissa un fils nommé Richard, et une fille appelée Rocca, comme le prouve le P. Sebastiano Paoli, contre les modernes qui pretendent qu'il mourut sans laisser de postérité. Richard devint sénéchal de la Pouille, et eut d'Altrude, sa femme, Roger, qui fut régent de la principauté d'Antioche pendant la minorité de Boémond II. Rocca, sa fille, dont on ne connait point l'époux, fut mère du comte Alexandre. (Sebast. Paoli, *Cod. Diplom. di Malta.*, tom. I, pag. 389 *et seq.*)

HUMPHRED OU HUMPHROI.

HUMPHRED ou HUMPHROI, succéda à Drogon, son frère, et non pas Richard, fils de celui-ci, suivant la loi qu'avaient établie entre eux les premiers princes normands d'Italie, que le frère, et non pas le fils, succéderait au frère dans leurs principautés; ce qui toutefois ne dura pas long-tems. Humphred ayant assiégé, l'an 1052, Montoglio, s'en rend maître, et punit, par divers tourments, Rise et tous les complices du meurtre de Drogon, qui s'y étaient renfermés. Le patrice Argyre s'avance, avec une armée de grecs et de lombards, pour combattre Humphred. Il est reçu de pied ferme, et après une bataille sanglante, il se retire couvert de blessures. Cette victoire des Normands afflige le pape Léon IX, qui les regardait comme les plus cruels ennemis de l'église. Il passe en Allemagne pour solliciter contre eux le secours de l'empereur. L'an 1053, il revient en Italie au mois de mars, avec un corps de troupes commandé par Godefroi *le Barbu*, duc de Lorraine. D'autres milices l'étant venu joindre, il marche aux Normands dans le dessein de les combattre. La bataille se donne, le 18 juin, près de Civitella, dans la province qu'on a depuis nommée Capitanate. L'armée du pape, quoique supérieure en nombre, est mise en déroute par Humphred et Robert Guiscard, son frère. Léon est obligé de se remettre entre les mains des vainqueurs, qui se jettent à ses pieds, les baisent et lui demandent l'absolution de leurs péchés. On le conduit, comme il le souhaitait, à Bénévent, où il arrive le 23 juin; et il y reste comme prisonnier sur sa parole. L'année suivante, au mois de mars, il fait la paix avec les Normands, leur rend ses bonnes grâces, les reconnait pour feudataires de l'église, et leur accorde en fief, relevant du saint siége, toutes les conquêtes qu'ils ont faites et feront en Calabre et dans la Sicile; se faisant ainsi des vassaux sur le fonds d'autrui, et s'établissant suzerain de ce qui appartenait à l'empire d'Orient. (Gaufr. Malaterra, *Hist.* liv. I.)

Humphred, jaloux des progrès de Robert, son frère, en Calabre, le fait arrêter, l'an 1054, le met en prison, le delivre ensuite, et lui accorde en propriété tout ce qu'il avait conquis en ce pays. L'an 1057, Humphred termine ses jours, laissant un fils nommé Abaillard ou Abagilard.

ROBERT, DIT GUISCARD OU WISCARD.

ROBERT, surnommé GUISCARD ou WISCARD, qui signifie en langage normand *adroit et rusé*, fils de Tancrède de Hauteville et de Frédésine, sa seconde femme, se met en possession des états de Humphred, son frère, et chasse Abaillard, son neveu, qui voulait lui résister. S'étant rendu maître de Reggio, capitale de la Calabre, avec l'aide du comte Roger, son frère, il va trouver, l'an 1059, à Florence, le pape Nicolas II. Ce pontife lui confirme le titre de duc de Pouille et de Calabre, que lui avaient donné, l'année précédente, les seigneurs normands, et y ajoute la Sicile, qui était à conquérir. (Saint-Marc, tom. III, p. 193, col 1.) C'est à ce sujet que le poëte Guillaume de la Pouille dit :

Robertum donat Nicolaus honore ducali.

Robert alors s'empare d'une autorité que ses frères n'avaient point exercée. L'an 1061, Roger, frère de Robert, forme, de concert avec lui, le dessein de subjuguer la Sicile, occupée alors par les Sarrasins, qui l'avaient enlevée aux Grecs, vers l'an 828 (ceux-ci, vers l'an 525, l'avaient reprise sur les Vandales, qui les en avaient chassés environ l'an 440). Roger passe dans cette île avec cent soixante cavaliers pour reconnaître le pays. La garnison de Messine l'ayant aperçu fait une sortie sur lui. Il la met en déroute et revient en Calabre avec un butin considérable. Au mois de mai de la même année, Robert et Roger font une descente en Sicile, chacun de son côté : Roger s'empare de Messine avec cent cinquante cavaliers. Les deux frères s'étant rejoints, defont l'armée des Sarrasins, pénètrent jusqu'à Girgenti, ravagent divers cantons, mettent en quartiers d'hiver une partie de leurs troupes et repassent la mer. Robert et Roger se brouillent, en 1062, au sujet de la Calabre, dont le premier refusait au second la moitié qu'il lui avait promise. Robert assiége Mélito, la seule place dont Roger était en possession. Pendant ce siége, qui fut long, Roger va s'emparer de Giéroca, dont les habitants étaient d'intelligence avec lui. Robert accourt pour reprendre la place ; s'y étant introduit secrètement, il est reconnu et fait prisonnier par les habitants, qui veulent le tuer. Roger lui fait rendre la liberté, et a pour sa récompense la moitié de la Calabre. Roger passe ensuite en Sicile, où il fait de nouveaux progrès.

L'an 1063, avec cent trente-six normands, tant cavaliers que fantassins, suivant Geoffroi Malaterra, il bat l'armée des Sarrasins, dont il tue quinze mille hommes, met le reste en déroute, les poursuit le lendemain, et de vingt mille qu'ils étaient en massacre encore un grand nombre. L'année suivante, Robert et Roger attaquent la ville de Palerme, et se retirent après trois mois de siége. Roger continue ses expéditions en Sicile avec de nouveaux succès, et fait bâtir, en 1066, la forteresse de Perrélia, qui lui fut d'un grand secours pour la conquête de l'île. Robert, de son côté, marche de conquêtes en conquêtes dans les terres d'Italie appartenantes aux Grecs. Roger, dans les courses qu'il fait aux environs de Palerme, se trouve enveloppé, l'an 1068, par l'armée des Sarrasins. Il se défend avec sa petite troupe, de manière qu'il ne reste pas un des ennemis en vie pour aller porter la nouvelle de cette action à Palerme. Robert, de retour en terre ferme, entreprend le siége de Bari, qui l'occupe l'espace de près de quatre ans. Roger, son frère, vient à son secours, l'an 1071, avec une flotte. Il attaque celle des Grecs, prend la capitane, fait prisonnier le général Goulio, met en fuite le reste des vaisseaux ennemis, et par là oblige la place à se rendre ; Robert y fait son entrée le 15 avril. Après cette expédition, Roger repasse en Sicile. Il assiége Catane, qui fait une vigoureuse résistance. Robert ayant amené du secours à son frère sur la fin de juillet, ils prennent la place, et vont faire le siége, par terre et par mer, de Palerme, qu'ils emportent le 10 janvier 1072, après une bataille navale gagnée sur les Infidèles. C'est proprement à cette époque que Roger devient réellement comte de Sicile, quoique son frère lui en eût donné le titre dès l'an 1061. Mais en lui abandonnant cette portion de leur conquête, Robert se réserva Palerme, la moitié de la ville de Messine et la souveraineté sur toute l'île. (Malaterra, liv. 3, c. 13.)

Le pape Grégoire VII étant venu, l'an 1073, dans la Pouille, entame, avec Robert et son frère, une négociation dont on ignore l'objet. Elle échoue par le refus que fait le pape d'accorder aux princes normands ce qu'ils lui demandaient. Grégoire, l'an 1074, excommunie, dans le concile qu'il tient à Rome la première semaine de Carême, Robert Guiscard, parce qu'il refusait de lui faire hommage. L'an 1077, Robert, à la sollicitation des Amalfitains, mécontents de Gisulfe, prince de Salerne, leur souverain, beau-frère de Robert, et avec le secours de Richard, prince de Capoue, vient faire le siége de Salerne par mer et par terre. Pressés par la famine, les assiégés ouvrent leurs portes aux Normands. Gisulfe se retire dans la forteresse, et le manque de provisions l'oblige bientôt à capituler. Il se réfugie auprès du pape, son ami, qui lui donne le gouvernement de la Campanie ou campagne de Rome. (Voy. *les princes de Salerne.*) Robert s'assure la prise de Salerne, par un fort imprenable qu'il fait bâtir dans la plaine. Après cette conquête, Robert va continuer la guerre dans la Campanie, sur les terres du saint siége. Grégoire se prépare à marcher contre lui à la tête de ses troupes, et Robert se retire à Capoue. Le 19 décembre suivant, il se présente devant Bénévent, dont il fait le siége, tandis que Richard, prince de Capoue, avec lequel il s'était concerté, va faire celui de Naples. L'an 1078, le 3 mars, Grégoire, à la fin du concile qu'il célébrait à Rome, excommunie tous les Normands, pour les usurpations qu'ils ont faites et se disposent à faire sur l'église romaine. Cet anathème n'empêcha pas Robert de continuer le siége de Bénévent : mais Richard, prince de Capoue, étant mort à celui de Naples, le 13 avril suivant, et Jourdain, son fils et son successeur, s'étant declaré pour le pape, le duc de la Pouille abandonne son entreprise. Plusieurs vassaux de Robert et plusieurs villes de sa dépendance se révoltent à la persuasion de Jourdain. Le plus obstiné des conjurés fut Abaillard, fils d'Humphred et neveu de Robert, qui l'avait dépouillé de son héritage. Après divers siéges et bien des combats, dont les succès furent variés, Robert prit le parti de s'accommoder avec Jourdain. (Muratori, *Annali*, tom. VI, pag. 257.) La paix qu'ils firent fut la ruine des affaires d'Abaillard. N'ayant plus de ressources dans le pays, il prend la fuite et se retire à Constantinople où il finit ses jours. L'an 1080 (et non 1077, comme le marque Pagi), le pape Grégoire VII, pressé par l'empereur Henri IV, pense à regagner le duc Robert pour l'opposer à ce prince. Sollicité par les émissaires du pontife, Robert lui écrivit une lettre respectueuse par laquelle il le prie de venir en Pouille au plutôt pour recevoir les marques de sa soumission. Grégoire s'y étant rendu après la Pentecôte, Robert, le 29 juin, lui fait hommage de ses terres, et en reçoit de lui l'investiture par l'étendard, dans la ville d'Aquino, ou à Bénévent, suivant le poëte Guillaume de la Pouille. On prétend, et c'était le bruit commun, dit ce dernier qui est un écrivain du tems, que, pour mieux engager Robert dans ses intérêts, Grégoire lui promit le royaume d'Italie.

Romani regni sibi promisisse coronam
Papa ferebatur. (Guillelm. Appul., l. 3.)

Robert, la même année, prend le parti d'un imposteur, qui, s'étant rendu auprès de lui, se donnait pour l'empereur Michel Parapinace, beau-frère de Robert, que Nicéphore Botoniate avait supplanté. Robert s'étant embarqué, l'an 1081, avec son fils Boémond et le faux empereur Michel, va faire le siége de Corfou, dont il se rend maître. Il s'empare ensuite de Butronte et de la Vallone, après quoi il assiége Durazzo. Alexis Comnène, nouvel empereur des Grecs, vient au secours de la place avec une armée formidable. Robert, quoiqu'inférieur en forces, lui livre bataille et remporte la victoire le 18 octobre. Le faux empereur Michel reste mort sur le champ de bataille. Loup Protospate met cet événement en 1082, parce qu'il commence l'année avec les Grecs au premier septembre. Robert, victorieux, reprend le siége de Durazzo, qui l'occupe tout l'hiver. Enfin le 8 février 1082, par la trahison d'un citoyen, il escalade la place, où il fait prisonnier le fils de Dominique Silvio, doge de Venise, avec plusieurs vénitiens qui étaient venus au secours des Grecs. Après cette conquête, sur le bruit vrai ou faux, que l'empereur Henri IV se disposait à porter la guerre en Pouille, Robert retourne en Italie, laissant en Albanie son fils, Boémond, avec une armée, et va débarquer à Otrante.

L'an 1084, le pape Grégoire VII se trouvant assiégé par l'empereur dans le château Saint-Ange, presse Robert, par ses envoyés et par ses lettres, de venir le délivrer. Robert se met

aussitôt en marche; et l'empereur, prévenu par lui-même de son arrivée, sort de Rome trois jours avant qu'il y entre, c'est-à-dire au commencement de mai. Robert délivre le pape et le conduit au palais de Latran, après avoir saccagé Rome. Pendant quelques jours qu'il reste à Rome, il force les Romains de se raccommoder avec le pape et d'abandonner le parti de l'empereur; mais ce ne fut qu'après en avoir puni les plus coupables, en les réduisant à l'esclavage et à beaucoup d'autres peines. Robert quitte ensuite Rome, emmenant avec lui Grégoire, qui ne devait pas s'exposer au ressentiment des Romains irrités du traitement rigoureux qu'ils venaient d'essuyer. Le duc le conduit d'abord au Mont-Cassin, ensuite à Salerne, où, jusqu'à sa mort, Grégoire reçoit de l'abbé Didier, l'un de ses plus grands partisans, tout ce qui était nécessaire pour l'entretenir avec sa suite. Ce fut pendant ce séjour que Grégoire, à la prière de Robert, fit la dédicace d'une magnifique église que ce prince avait bâtie à Salerne. Son fils Boémond revient alors d'Albanie lui demander des secours d'hommes et d'argent, parce que son armée, faute de paiement, menaçait de se révolter, et que l'empereur grec Alexis travaillait sourdement à la débaucher. « Robert, dont tous les préparatifs étaient faits, » s'embarqua pour l'Albanie au commencement de l'automne » (1084), menant avec lui sa femme et son fils le duc Roger. » Au mois de novembre, il combat les flottes unies des Grecs et » des Vénitiens, leur coule à fond deux vaisseaux avec toute » leur charge, leur en prend plusieurs autres, leur tue quelques milliers d'hommes et fait deux mille prisonniers. La » suite de cette victoire est la levée du siége de Corfou, commencé par les Grecs avec le secours des Vénitiens. » (Murat.)

L'an 1085, Robert ayant séjourné durant l'hiver en Albanie, passe dans l'île de Céphalonie pour en faire la conquête. Il y meurt le 17 juillet, *post multorum*, dit Berthold de Constance, *pauperum et divitum oppressionem, cujus avaritiæ nec Sicilia nec Calabria sufficit*. Orderic Vital, Guillaume de Malmesburi, Albéric et d'autres chroniqueurs, français ou anglais, attribuent sa mort au poison que sa femme, selon eux, lui fit prendre à la sollicitation de l'empereur Alexis, qui lui avait promis, ajoutent-ils, de l'épouser pour récompense de son crime. Mais ils sont démentis par le silence de Guillaume de la Pouille et de Romuald de Salerne, deux auteurs contemporains et nationaux dont les récits ne laissent rien apercevoir d'extraordinaire dans la mort de Robert Guiscard. Après cet événement, la duchesse, sa veuve, se hâte de repasser en Italie, pour disposer les peuples de Pouille et de Calabre à reconnaître Roger, son fils, qui l'accompagnait, pour son successeur. Mais à peine Roger est-il parti, que saisie d'une terreur panique, comme si le monde entier, dit Muratori, était tombé avec Robert Guiscard, son armée abandonne armes et bagages, court aux vaisseaux, où elle s'embarque comme elle peut, et fait voile vers Otrante. La plupart de ces bâtiments furent submergés; celui qui portait le corps de Robert eut le même sort. On repêche ce cadavre avec peine, et on l'enterre à Venose. Durazzo et les autres conquêtes que Robert avait faites au-delà de la mer ne tardent pas à retourner sous la puissance des Grecs. Robert avait épousé, 1°. ALBERADE, laquelle, ayant été répudiée sous prétexte de parenté, l'an 1058, se retira à Venise, où elle mourut, ou plutôt, l'an 1112; 2°. SIKELGAÏTE, fille de Gaimar IV, prince de Salerne (décédée en 1090, et enterrée au Mont-Cassin). Du premier lit il eut Boémond, qu'il fit prince de Tarente, et qui, s'étant signalé dans la première croisade, devint prince d'Antioche; et Gui, qui, ayant accompagné Boémond, son frère, dans son expédition contre les Grecs, mourut au retour, l'an 1107. Un ancien auteur (*apud* Duchesne, *Hist. Fr.*, tome IV, page 95), raconte que Gui, étant à l'article de la mort, pria son frère de lui pardonner ce qu'il avait fait contre ses intérêts : sur quoi Boémond lui ayant demandé de s'expliquer, il lui avoua qu'il avait promis à l'empereur Alexis d'épouser sa fille à condition qu'elle lui apporterait Durazzo pour sa dot; qu'en conséquence il avait animé secrètement les bourgeois de la place à soutenir vigoureusement le siége qu'il en faisait avec son frère, et que c'était la raison qui les avait empêchés de se rendre. L'anonyme ajoute que Boémond fut tellement irrité de cet aveu, qu'il quitta son frère en le chargeant de malédictions. Du second lit de Robert sortirent Roger, qui suit; deux autres fils qu'on ne connaît point, et cinq filles, dont l'aînée, fiancée, en 1076, au jeune Constantin Ducas, fut envoyée à Constantinople, où les Grecs lui donnèrent le nom d'Hélène; la seconde fut mariée, en 1077, à Hugues, fils d'Albert Azzon II, marquis d'Est; la troisième, nommée Mathilde ou Almaïde, épousa, l'an 1079, Raymond II, comte de Barcelone, puis Amauri II, vicomte de Narbonne; la quatrième, nommée Sibylle, fut mariée à Ebles II, comte de Rouci; la cinquième, appelée Mathilde et surnommée *Courte-Louve*, épousa, suivant Orderic Vital, Guillaume de Grantemenil, seigneur normand. Le duc Robert, de l'aveu de la princesse Anne Comnène, dans la vie de l'empereur Alexis, son père, était parfait de corps et d'esprit, et ses plus mortels ennemis furent obligés de convenir qu'il possédait dans le plus éminent degré toutes les qualités qui font les grands conquérants. Ce prince, à la tête de ses diplômes, mettait : *Ego Robertus, gratiâ Dei et S. Petri, Appuliæ, Calabriæ et Siciliæ Dux.*

ROGER.

1085. ROGER, surnommé la BOURSE, *Bursa*, fils de Robert Guiscard, lui succède, par les intrigues de Sikelgaïte, sa mère, dans le duché de Pouille et de Calabre. Boémond, son frère du premier lit, qui avait assisté comme lui à la mort de Robert, souffrant impatiemment qu'il lui eût été préféré dans cette succession, fait divers mouvements pour le supplanter. Ayant assemblé des troupes, il s'empare d'Oria, fait le dégât autour de Tarente et d'Otrante, et s'étant avancé jusqu'à Farmito, dans le Bénéventain, il livre à son frère une bataille qui fut singulière, en ce qu'il n'y eut qu'un seul homme de tué. La victoire se déclara pour Roger, qui fit beaucoup de prisonniers. Le comte de Sicile, oncle des deux princes, s'entremit pour les réconcilier, et y réussit, en persuadant au duc Roger de céder à Boémond les villes de Tarente, d'Otrante, d'Oria, de Gallipoli, avec d'autres terres. Muratori dit que, pour prix de ce service, il se fit donner, par le duc Roger, la seigneurie entière de la Calabre, dont il n'avait que la moitié par le traité fait avec Robert Guiscard : mais cette cession fut révoquée, supposé qu'elle ait été faite, puisqu'on voit le successeur du duc Roger en possession de la moitié de la Calabre. Les deux frères eurent d'autres démêlés jusqu'au départ de Boémond pour la Terre-Sainte. La ville de Canose excitait la convoitise du duc Roger. L'ayant assiégée, il la prend après l'avoir entourée de filets. (*Voy.* Boémond I, *prince d'Antioche.*) Le duc Roger termina ses jours le 22 février de l'an 1111, laissant de sa femme ADÈLE ou ADÉLAÏDE, fille de Robert le Frison, comte de Flandre, et veuve de saint Canut, roi de Danemarck, Guillaume, qui suit.

GUILLAUME II.

1111. GUILLAUME II succède à Roger, son père, dans le duché de Pouille et de Calabre. L'an 1114, il reçoit du pape Pascal II, au concile de Ceperano, l'investiture de ses états. L'an 1120, il va rendre ses devoirs, dans la ville de Bénévent, au pape Caliste II, qui lui donne une nouvelle investiture par le gonfanon ou étendard. Il meurt le 20 juillet 1127, à Salerne, que son père avait déclaré capitale de son duché de Pouille et de Calabre. Guillaume fut extrêmement regretté de ses peuples qu'il avait gouvernés avec beaucoup de sagesse et de douceur. Il avait épousé, l'an 1116, GAITELGRIME, fille de Robert, comte d'Alife, laquelle lui survécut sans lui avoir donné d'enfants. Après la mort de Guillaume, Roger II, comte de Sicile, s'empare de ses états.

COMTES DE SICILE.

ROGER I.

1072. ROGER I, dernier fils de Tancrède, né l'an 1031, était venu en Italie au plus tard en 1048. Maître de la Sicile, avec le secours de Robert, son frère, par la prise de Palerme et la conquête des autres places de cette île, qu'il fit dans les années suivantes, il y rétablit la religion chrétienne, et gouverna cet état avec beaucoup de sagesse. Non content du titre que Robert, son frère, lui avait cédé, il prend, l'an 1096, celui de *grand-comte* de Calabre et de Sicile. Tout étant paisible dans son île, il marcha, l'an 1098, au secours de Richard II, son cousin, prince de Capoue, contre lequel cette ville s'était révoltée, et força les rebelles à rentrer dans le devoir : mais il oblige, en même tems, Richard, pour prix de ce service, à se reconnaître son vassal. La même année, le pape Urbain II se rend à Salerne, pour avoir une entrevue avec le comte Roger et le duc Roger, son neveu. Le comte était mécontent de ce que le pape, sans l'avoir consulté, avait nommé l'évêque Traina légat apostolique en Sicile. Pour l'apaiser, Urbain déclare légats apostoliques, en cette île, à perpétuité, le comte et ses successeurs, par une bulle donnée à Salerne le 3 *des nones de juillet, indiction VII* (il faut VI), la IXe *année du pontificat du seigneur Urbain*. « C'est de là, dit Muratori, que tire son origine le » tribunal de la monarchie de Sicile, nom véritablement ex- » traordinaire; tribunal que le cardinal Baronius a si vigou- » reusement attaqué dans le XIe. tome de son Histoire ecclé- » siastique. » Mais il est à remarquer que Baronius ne traita pas de supposée la bulle d'Urbain II; il prétend seulement qu'elle n'est pas sortie des mains de ce pape telle qu'on le voit à la fin de l'histoire de Geoffroi Malaterra; mais c'est ce qu'il ne prouve pas. Par cette bulle, Urbain accorde trois choses à Roger et à ses successeurs : 1°. qu'il n'enverra point de légats en Sicile contre leur gré; 2°. qu'ils exerceront eux-mêmes l'autorité de légat *a latere*, dont il leur donne la mission; 3°. qu'ils n'enverront aux conciles convoqués par le pape, que les évêques et les abbés qu'il leur plaira de choisir. Roger était en possession de ces droits depuis qu'il avait fait la conquête de la Sicile, et le pape ne fit que les lui confirmer par sa bulle, afin de l'engager, par là, à soumettre au saint siège les églises de cette île, qui dépendaient, auparavant, du patriarche de Constantinople. Ceci demande une explication. Originairement, la Sicile faisait partie des provinces suburbicaires, c'est-à-dire de celles qui étaient soumises au préfet de Rome et sur lesquelles les papes exerçaient la juridiction métropolitaine. Mais lorsque Grégoire III, au huitième siècle, eut soustrait Rome à l'obéissance des empereurs grecs, le clergé de la Sicile, qui leur était demeuré fidèle, se mit sous la juridiction du patriarche de Constantinople, et y persista, malgré la réclamation de plusieurs papes. Ce fut dans cet état que Roger trouva l'église de Sicile, lorsqu'il prit possession de cette île. Mais comme il était de son intérêt de détacher entièrement les Siciliens des Grecs, il rompit la communication entre cette église et celle de Constantinople, sans néanmoins soumettre la Sicile à celle de Rome. Celle-ci ne recouvra sa juridiction que par le traité dont on vient de rendre compte et aux conditions qu'il exprime. L'an 1101, le comte Roger finit ses jours au mois de juillet, âgé de soixante ans. Il avait épousé, 1°. DELIBRI, comme la nomme Geoffroi Malaterra (Orderic l'appelle JUDITH); 2°. EREMBURGE; 3°. l'an 1090, ADÉLAÏDE ou ADELICIE, dite aussi ADÈLE, fille de Boniface I, marquis de Montferrat, qu'il répudia après en avoir eu plusieurs enfants. (Elle épousa, dans la suite, Baudouin I, roi de Jérusalem). Du second lit, il eut deux fils, Geoffroi et Jourdain (morts en 1092), avec quatre filles, dont l'aînée, Mathilde, épousa, l'an 1080, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse; la seconde, nommée Julitte ou Emme, fut demandée par Philippe I, roi de France; mais le mariage ayant été rompu, Emme épousa Guillaume VI, comte d'Auvergne; la troisième, nommée aussi Mathilde, et par d'autres Yolande, épousa Conrad, fils aîné de l'empereur Henri IV; la quatrième, dont on ignore le nom, devint, en 1095, femme de Coloman, roi de Hongrie. Du troisième lit, vinrent Simon; Roger, qui suit; Mathilde, femme de Rainulfe, comte d'Alife; et Emme, mariée à Rodolfe Macchabée, comte de Montescaglioso. Robert I égala son frère Robert par sa valeur et par la gloire de ses exploits; mais il le surpassa par sa religion, sa clémence et sa libéralité. Il fonda plusieurs églises et plusieurs hôpitaux en Sicile. Simon, l'aîné des deux fils qui lui restaient, était destiné pour lui succéder; mais il mourut avant que les seigneurs normands eussent le tems de s'assembler et de le déclarer comte.

ROGER II, DIT LE JEUNE.

1101. ROGER II, né l'an 1097, de Roger I et d'Adélaïde, est proclamé comte de Sicile et duc de Calabre dans le parlement ou l'assemblée des états-généraux, pour régner, jusqu'à sa majorité, sous la régence de sa mère, princesse, dit Muratori, qui joignait à beaucoup de hauteur une grande soif du bien d'autrui. Le gouvernement d'Adélaïde excita des séditions. Pour contenir les factieux, elle fait venir, l'an 1103, le prince Robert, second fils de Robert I, duc de Bourgogne, lui donne une de ses nièces (Orderic Vital dit une de ses filles) en mariage, et l'associe au gouvernement. Robert exerça son emploi pendant dix ans avec beaucoup de prudence, de valeur et de capacité. Mais lorsqu'Adélaïde vit son fils en état de prendre en main le timon de l'état, craignant que Robert ne refusât de s'en dessaisir, elle le fit empoisonner. (Orderic Vital, p. 898.) L'an 1113, elle part de Sicile avec des richesses immenses, pour aller épouser Baudouin, roi de Jérusalem, qui avait répudié sa première femme pour faire ce nouveau mariage, dont l'intérêt était l'unique mobile. Baudouin, s'étant depuis repenti d'avoir fait divorce avec sa première femme, fit vœu de la reprendre, répudia Adélaïde à son tour, et la renvoya en Sicile, sans lui rendre néanmoins les trésors qu'elle avait apportés. Le chagrin emporta, l'an 1118, cette princesse. Roger établit, la même année, à Palerme, une chapelle royale, où il déclare que nul autre que lui-même, ou ceux qui lui succéderont, ne pourront faire aucun acte de juridiction (soit civile, soit ecclésiastique), et prononça anathème contre ceux qui oseraient le tenter. L'an 1121, il profite d'un voyage que Guillaume, duc de la Pouille, son cousin, fait à Constantinople, pour entreprendre de le dépouiller. Il assiège le château de Nicéphore, dans ce dessein; sur quoi le cardinal Hugues vient, de la part du pape Callixte II, lui faire des remontrances touchant l'injustice de son procédé; mais il n'est point écouté. Le pape se rend lui-même en Pouille, avec sa cour, et se trouve mal de ce voyage. Une maladie épidémique lui enlève les meilleurs de ses cardinaux, et entr'autres, le cardinal Hugues. Lui-même est attaqué de cette maladie. Roger l'étant venu voir, obtient, en cédant à ses prières, tout ce que lui-même demande à ce pontife. L'année suivante, Guillaume, duc de la Pouille, ayant besoin du secours de Roger pour réduire Jourdain, comte d'Ariano, qui s'était révolté, lui cède, pour obtenir ce service, la moitié du duché de Calabre, avec la moitié de la ville de Palerme qui lui appartenait. Le duc Guillaume étant mort, l'an 1127, Roger passe à Salerne, avec sept galères, et vient à bout, après dix jours de pourparler, d'engager l'archevêque et les habitants à le reconnaître, sous certaines conditions, pour duc de Pouille et de Calabre. L'exemple des Salernitains fut suivi par ceux d'Amalfi, de Troja, de Melfe, et des autres contrées de la Pouille. Mais la nouvelle des succès de Roger étant parvenue à Rome, le pape

Honoré II et toute sa cour en furent vivement alarmés, tant parce qu'ils prétendaient que la Pouille était un fief dévolu au saint siége, que par la crainte de l'agrandissement d'un prince qui, joignant à la Sicile la Pouille et la Calabre, serait en état de faire la loi à Rome. Pour arrêter ses progrès, Honoré passe à Benevent, et de là à Troja, dont les habitants lui font serment d'obeissance. Le comte Roger l'avait prévenu par une ambassade chargée de riches présents, pour lui demander l'investiture du duché de Pouille et de Calabre. Mais le pontife la refusa, comptant mettre tout le duché sous le domaine immédiat du saint siége, ou plutôt en investir Boémond II, prince de Tarente et d'Antioche, qui, comme neveu de Robert Guiscard, y avait plus de droit que Roger. Celui-ci, voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur l'esprit d'Honoré, donne ordre à ses officiers de commencer les hostilités contre Bénévent. Le pape s'y étant transporté, fulmine une excommunication contre le comte; ce qui détache de son parti Rainulfe, comte d'Alife, qui se jette dans celui du pape. Une seconde ambassade, envoyée par Roger au pape, pour l'engager à lui accorder le duché, ayant été aussi inutile que la première, il passe de Salerne en Sicile, pour y rassembler une armée capable de lui faire avoir, par la force, ce qu'il ne pouvait obtenir par les prières. Au commencement de l'année suivante, Honoré, se trouvant à Capoue, engage plusieurs seigneurs qui s'y étaient rendus, à se liguer contre le comte Roger en faveur de l'église romaine. Ce prince, au mois de mars, repasse le détroit avec une puissante armée, prend Tarente, Otrante, Brindes, et vient se poster sur les bords du fleuve Brendaun, en présence de l'armée pontificale, qui, n'osant l'attaquer, se dissipe peu à peu par les désertions. Le pape alors, cherchant à mettre son honneur à couvert, fait proposer secrètement au comte de lui donner l'investiture qu'il désirait: mais il exige qu'il vienne la recevoir à Bénévent. Roger, qui était dans la défiance, veut qu'elle lui soit donnée hors de la ville, dont il s'approche, pour cet effet, avec un bon corps de troupes. Le pape veut bien user de condescendance, et, étant sorti de Benevent le 22 août, il a, sur le pont, avec Roger une entrevue, dans laquelle il lui donne l'investiture du duché de Pouille et de Calabre et de celui de Naples.

Roger, l'an 1129, obliga Robert II, prince de Capoue, à se reconnaître son vassal. L'année suivante, il embrasse le parti de l'antipape Anaclet, son beau-frère. Celui-ci, par une bulle du 27 septembre, lui donne le titre de roi de Sicile, avec la suzeraineté sur la principauté de Capoue et le duché de Naples. A Noël de la même année, Roger se fait couronner dans Palerme, qu'il avait choisie pour capitale de ses états. Ce prince, non content du titre de roi de Sicile, prit encore celui de roi d'Italie, comme on le voit par des chartes datées de 1133 et de 1137, qui commencent ainsi: *Ego Rogerius D. G. Siciliæ et Italiæ rex.* Sergius, duc de Naples, l'an 1131, informé du don qu'Anaclet avait fait à Roger de la souveraineté de son duché, vient, de lui-même, lui faire hommage à Salerne, dans la crainte d'y être forcé par la voie des armes. Roger, la même année, établit dans ses états la dignité d'archimandrite, c'est-à-dire d'abbé général, et réserve à lui seul et à ses successeurs le droit de confirmer l'élection que les moines en feraient avec sa permission. L'an 1132, il fait la conquête de Bari, dont il envoie le prince Grimoald prisonnier en Sicile. Il va faire ensuite le siége de Nocéra: mais le prince de Capoue, avec lequel il s'était brouillé, étant venu au secours de la place, lui livra bataille et la met en déroute le 24 juillet, sur les bords du Sarno. Cet échec ranime le courage de ses ennemis qui reprennent les armes contre lui. Mais, sans se déconcerter, il va faire le dégât sur le territoire de Bénévent; après quoi, il passe le détroit au mois de décembre, pour rassembler de nouvelles forces capables de réduire les rebelles. Revenu de Sicile en Italie, l'an 1133, le roi Roger soumet plusieurs barons et plusieurs villes de la Pouille, que le pape Innocent II et l'empereur Lothaire avaient engagés à se révolter. Après avoir forcé Rainulfe, comte d'Alife, à venir lui demander la paix, il entre, l'an 1134, dans la principauté de Capoue. Les habitants de la capitale, voyant qu'il s'approchait de leurs murs, sortent en procession au-devant de lui, le conduisent à la cathédrale, en chantant des hymnes et des cantiques, et lui jurent fidélité.

Roger, l'an 1134, est attaqué en Sicile d'une maladie dangereuse qui fit craindre pour ses jours. Elle durait encore l'année suivante, lorsque la reine Alberie, sa femme, princesse pieuse et charitable, tomba malade elle-même et fut emportée en peu de jours. Le chagrin que causa cette perte à son époux fut tel, qu'il s'enferma pendant assez long-tems, sans se laisser voir qu'à ses plus intimes amis: le bruit courut qu'il n'existait plus, et que, par politique, on cachait sa mort. Dès que la nouvelle en arrive à Pise, le prince de Capoue obtient de cette république huit mille hommes et vingt navires, avec lesquels il arrive à Naples au mois d'avril. Le duc Sergius et les Napolitains arborent aussitôt l'étendard de la révolte. Le comte Rainulfe en fait de même, et son exemple entraîne la ville d'Averse, qui rappelle aussitôt son ancien comte, le prince de Capoue, quoique plusieurs assurassent que Roger était en vie. Les Pisans étaient disposés à marcher tout de suite à Capoue, dans l'espérance d'en faire aisément la conquête, s'ils n'eussent appris que Warin, chancelier du roi, commandait une forte garnison dans cette ville. Warin, lui-même, après avoir envoyé sous bonne garde à Salerne ceux dont les intentions lui étaient suspectes, se met en marche pour aller au-devant des ennemis, et campe sur les bords du Chiano. Comme il n'arrivait absolument personne de Sicile, on n'en n'était que plus persuadé de la mort du roi, lorsque, le 5 juin, on le voit, avec le plus grand étonnement, débarquer à Salerne, et donner ses ordres pour rassembler ses forces. Le premier objet de sa vengeance fut la ville d'Averse dont les habitants, à son approche, s'enfuirent à Naples avec le comte Rainulfe. Roger abandonna la ville au pillage et la brûle, après quoi, il ravage les environs de Naples, tandis que Warin, envoyé dans les terres du comte Rainulfe, se rend maître d'Alife et de San-Angelo. La résistance que font Sainte-Agathe et Cajazzo, oblige Roger de les assiéger, et la réduction en fut aisée. Étant retourné de là, faire des hostilités sur le territoire de Naples, il ne croit pas cependant devoir se fatiguer à faire le siége de cette ville qui lui paraît trop difficile à prendre, et se retire après avoir ordonné de rebâtir Averse et Cucolo dont les garnisons seraient propres à inquiéter les Napolitains. Sollicités vivement par le pape Innocent II, qui s'était retiré chez eux, les Pisans font partir vingt vaisseaux chargés de gens de guerre pour arrêter les progrès de Roger. Amalfi se trouvait alors sans troupes, parce que Roger en avait employé la jeunesse, partie sur ses vaisseaux, partie dans son armée de terre. Ce fut un motif pour les Pisans d'attaquer un matin cette ville, qu'ils emportèrent d'emblée, et d'où ils emportèrent un butin considérable qu'ils chargèrent sur leurs vaisseaux (1). Ils font le même traitement à la Scala et à d'autres places. Le roi, qu'on informe de ce ravage, accourt d'Averse, et trouvant que les ennemis assiégent la Fratta, il les

(1) « On a long-tems soutenu, dit M. Pfeffel, que le fameux digeste, qu'on voit aujourd'hui à Florence, avait fait partie du butin » que les Pisans rapportèrent de cette expédition, et qu'il fallut dater » de là l'introduction du droit romain dans les écoles de jurisprudence, » Mais il est aujourd'hui démontré que cette prétendue découverte » des Pandectes à Amalfi, n'est qu'une fable; et que, bien loin que » le droit romain ait commencé sous Lothaire II à se répandre, nous » savons, par les fastes de l'université de Bologne, que la comtesse » Mathilde l'avait déjà fait enseigner publiquement; que le pape Nicolas II rapporte des passages entiers des lois de Justinien, dans le » *Decretum*, pour expliquer la manière de compter les degrés de parenté; que l'empereur Otton III a cité les instituts dans deux de ses » chartes, et que Charlemagne a permis aux Italiens de vivre *lege romanâ*. »

attaque et les met en fuite après leur avoir tué quinze cents hommes, au nombre desquels était un consul. Ceux qui échappent se sauvent, emportant tout leur butin. Roger s'étant de là transporté à Bénévent, y investit, par l'étendard, son troisième fils, Anfuse ou Alfonse, de la principauté de Capoue, et déclare comte de Matera, son gendre Adam. Il met ordre aux affaires de la Pouille, crée chevaliers, le jour de Noël, son fils aîné Roger, duc de Pouille, et son second fils Tancrède, prince de Bari, puis se rembarque l'an 1136, pour la Sicile. (Saint-Marc.)

L'empereur Lothaire, étant passé, l'an 1137, dans la Pouille, enlève à Roger une partie de ce duché, dont Henri, duc de Bavière, aidé par les Pisans, par Robert, prince de Capoue, par Rainulfe, comte d'Alife, et par Sergius, duc de Naples, achève la conquête. Il ne reste plus à Roger que la ville de Salerne. Le 18 juillet, les confédérés commencent le siége de cette ville. Les assiégés se défendent vigoureusement : mais le pape et l'empereur, étant survenus, entament un traité avec les Salernitains, qui leur accordent l'entrée et la seigneurie de leur ville. La garnison se retire dans la citadelle, ou tour majeure, qui ne fut point prise, par la mésintelligence des confédérés. Le pape et l'empereur, après avoir passé la fête de l'Assomption à Salerne, se rendent à Avellino, où, dans le mois de septembre, ils investissent du duché de la Pouille, Rainulfe, comte d'Alife, qui avait montré le plus de valeur et d'intelligence dans cette guerre. On vit, dans la cérémonie, le pontife et l'empereur tenir chacun d'une main l'étendard, seul expédient qu'on imagina pour conserver le droit que chacun prétendait avoir de donner cette investiture. (Otto Frising., *Chron.*, l. VII, c. 20.) Le roi Roger était cependant en Sicile, occupé à rassembler des troupes, et attendant, pour recouvrer ce qu'il avait perdu, le départ de l'empereur et de sa formidable armée, qu'il prévoyait sagement ne devoir pas être éloigné. Sa prévoyance ne fut pas vaine. Lothaire quitte la Pouille pour se rendre à Rome, et de là retourner en Allemagne. Roger aussitôt passe la mer avec son armée, et reprend Salerne, Capoue et plusieurs autres places, avec autant de facilité qu'elles lui avaient été enlevées. Sergius, duc de Naples, voyant cette révolution, ne tarda pas à venir lui demander pardon. Roger l'oblige à combattre sous ses drapeaux. Il n'en fut pas de même du nouveau duc de la Pouille. Résolu de mourir plutôt que de céder au roi, son ennemi, il compose, des troupes que l'empereur lui avaient laissées et de celles du pays, une armée considérable, avec laquelle il va camper en présence de Roger. Saint Bernard s'entremet pour faire la paix entre les deux princes : il échoue dans sa négociation et se retire. La bataille se livre près de Ragnano, le 30 octobre, *secunda die stantis mensis octobris*. Roger est battu, et ne doit son salut qu'à la vitesse de son cheval. Rainulfe profite de sa victoire pour s'emparer de diverses places. Le roi de Sicile, étant revenu, l'année suivante, avec de nouvelles forces, arrête les progrès de Rainulfe, et rentre dans une partie des places dont il s'était rendu maître. L'an 1139, après la mort de Rainolfe, arrivée le 30 avril, le roi Roger, et son fils Roger, qu'il avait fait duc de la Pouille, s'étant mis en campagne, chacun à la tête d'une armée, continuent de soumettre les villes rebelles, et échouent devant quelques-unes. Le pape Innocent, qui avait excommunié le père au concile de Latran, s'étant rendu, avec quelques troupes à San-Germano, le roi de Sicile s'approche de lui à son invitation, et lui envoie des ambassadeurs pour traiter de la paix. On négocie là-dessus pendant huit jours. Mais comme Innocent voulait absolument qu'on rétablît le prince Robert dans Capoue, et que le roi se refusait absolument à cette demande, on se sépara sans rien conclure, et les hostilités recommencèrent. Le pape, ne se voyant pas en sûreté à San-Germano, sort de cette ville pour se retirer en un lieu plus sûr; mais il tombe avec sa suite, le 21 (d'autres disent le 10) juillet 1139, dans une embuscade que le jeune duc Roger lui avait tendue. Ses troupes sont battues et cherchent leur salut dans la fuite. Le pape, fait prisonnier, se voit exposé au mépris et aux railleries du soldat vainqueur. On le conduisit au roi avec Aimeri, son chancelier, un grand nombre de cardinaux et d'autres personnes de marque. Ses riches équipages furent pillés, et sa caisse militaire, bien fournie, ne fut point épargnée; en un mot le seul Robert, prince de Capoue, eut le bonheur d'échapper en fuyant. » Voilà, dit Giannone, à quelles fâcheuses situations les papes se sont exposés toutes les fois » qu'ils ont voulu prendre les armes contre nos princes; et tel » est le fruit amer qu'ils ont toujours retiré, lorsque, sortant » de leur place, ils ont voulu, comme princes du monde, se » donner en spectacle à la tête des armées, se couvrir d'un » casque au lieu d'une tiare, et endosser la cuirasse en place » de l'étole et du rochet..... Les Normands, maîtres de la per» sonne d'Innocent, ne se montrèrent pas moins religieux en» vers le saint siége qu'ils le furent lorsqu'ils arrêtèrent le pape » Léon IX. Roger eût pu se prévaloir des droits que donne la » victoire, et traiter ce pape en prisonnier, ainsi qu'il l'aurait » fait à l'égard de tout prince séculier; mais ne connaissant » point la subtile distinction de deux personnages dans un même » pape, il ne considéra dans Innocent que la qualité de vicaire » de Jésus-Christ, lui rendit et lui fit rendre tous les honneurs » dus à ce sublime rang, et lui envoya des ambassadeurs pour » lui demander pardon et le supplier de se réconcilier avec lui. » Innocent, plus touché de la générosité de Roger que de l'état » où il se trouvait, entre avec empressement, de son côté, » dans les mêmes dispositions. Au bout de quatre jours (le » 25 juillet, fête de saint Jacques), la paix fut conclue près » de Bénévent. Le pape annula toutes les excommunications » lancées contre le roi Roger et ses adhérents. Ce prince et » son fils allèrent ensuite se mettre à ses pieds et le reconnaître » pour légitime pape; lui prêtèrent serment de fidélité sur les » saints évangiles, tant pour lui que pour les pontifes romains, » ses successeurs, légitimement élus. Ils se reconnurent en » même tems ses hommes liges; promirent de lui payer le cens » annuel de six cents *schifati*, et de lui rendre Bénévent. Le » pape, en échange, remit dans les mains de Roger un éten» dard, suivant la pratique de ces tems-là, et l'investit ainsi » du royaume de Sicile, du duché de la Pouille et de la prin» cipauté de Capoue; le reconnut pour roi et lui confirma tous » les honneurs dus à ce rang. » Il n'est point parlé, dans la bulle expédiée à ce sujet, du duché de Naples, quoique le pape Honorius II en eût donné l'investiture à Roger. Ce prince accompagne Innocent à Bénévent, où les Napolitains viennent se soumettre au premier, et lui demander pour duc son fils Alfonse; ce qui leur est accordé. Roger, après cela, prend congé du pape, et conduit son armée vers Troja, ville rebelle de ce qu'on a nommée la Capitanate, dont les habitants ne tardèrent pas à se rendre. Mais ceux-ci l'ayant supplié d'entrer dans la ville, il répond qu'il n'y mettra pas les pieds tant que le traître (c'est ainsi qu'il qualifiait Rainulfe, leur feu duc,) restera parmi eux. Ce fut donc une nécessité bien cruelle pour eux de déterrer le cadavre infect de Rainulfe, qu'ils regrettaient pour la plupart : mais quelques-uns de ses ennemis, l'ayant attaché avec une corde par le cou, le traînèrent par les rues, après quoi ils le jetèrent dans les fossés; vengeance horrible, dit Muratori, détestée de tout le monde, et du jeune duc Roger lui-même, qui, étant venu trouver le roi, son père, obtint, à force de prières, la permission de faire accorder la sépulture à Rainulfe. Ce monarque, cependant, après cela, n'entra point dans Troja; mais il conduisit son armée, au mois d'août, devant Bari, dans le dessein d'assiéger cette place et de la détruire après s'en être rendu maître. Le pape Innocent, plaignant le sort des habitants, leur envoya l'évêque d'Ostie pour les exhorter à céder à la force, plutôt que de s'exposer à un châtiment rigoureux. Mais, loin d'écouter ce prélat, ils lui refusèrent l'entrée de leur ville, bien résolus de se défendre

jusqu'à l'extrémité. Le pape, alors, s'achemina vers Rome, où il fit son entrée après le 2 septembre. Il y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, au milieu desquelles les Romains tentèrent de l'engager à rompre le traité de paix qu'il avait fait avec le roi Roger, comme ayant été extorqué par la violence. Mais le sage pontife, après l'épreuve qu'il avait faite de leur valeur, dans sa dernière déroute, se refusa entièrement à leurs conseils.

Le roi Roger continuait cependant avec ardeur le siége de Bari. Les tours de bois et les pierriers qu'il employa pour battre la place, détruisirent une grande partie de ses murs et de ses fortifications, avec un grand nombre de ses palais. A ce désastre se joignit la famine, qui mit le comble à la désolation ; la disette des vivres devint si grande, qu'on s'y vit réduit à se contenter d'un peu de pain, et à manger de la chair de cheval. Enfin, la place n'étant plus tenable, il fallut penser à la rendre. Le roi se montra moins difficile sur les articles de la capitulation qu'on aurait dû l'espérer. La tranquillité paraissait rétablie dans la ville, lorsqu'un soldat de Roger vint se présenter à lui, demandant justice contre Hiacinte, prince de Bari, pour lui avoir fait crever un œil. Cette plainte mit en fureur le roi, qui ayant déclaré la capitulation rompue, nomma des juges de Troja, de Trani et de Bari, pour instruire le procès d'Hiaciote. D'après le jugement qui fut rendu, le roi fit pendre Hiaciote avec dix de ses conseillers, crever les yeux à dix autres, et, outre cela, fit emprisonner et dépouiller de leurs biens, plusieurs des meilleurs citoyens. Si c'est avec justice et de bonne foi, dit Muratori, Dieu le sait. Cela fait, le roi Roger passa, sur la fin d'octobre, à Salerne, et, pendant le séjour qu'il y fit, il rendit plusieurs sentences de confiscation et de bannissement contre ceux qui avaient pris les armes contre lui, après quoi il s'embarqua, le 5 novembre, pour Palerme.

L'an 1144, le pape Lucius II fait, avec Roger, un traité par lequel il lui permet de porter la verge, l'anneau, la dalmatique, la mître, et les sandales, qui sont les marques de la dignité et du pouvoir ecclésiastique. (*Otto Frising.*) Cette grâce doit être regardée comme une confirmation du droit de légation accordé au père de ce prince, par le pape Urbain II.

Roger, l'an 1146, tourne ses armes contre Manuel, empereur des Grecs, qui répétait la Sicile, la Pouille, la Calabre et la principauté de Capoue, comme des usurpations faites sur l'empire d'Orient. Les généraux de Roger prennent Corfou, pillent Céphalonie, le Négrepont, Corinthe, Athènes, et s'en reviennent chargés d'un immense butin. Mais la meilleure proie qu'ils en rapportent, ce fut un grand nombre d'ouvriers en soie, que Roger accueillit favorablement, et avec le secours desquels il établit des manufactures d'étoffes de soie en Sicile, où elles n'étaient point connues non plus que dans les autres pays, excepté la Grèce et l'Espagne. (Busching met en 1130, cette expédition de Roger, *après son retour*, dit-il, *de la Terre-Sainte*, où il n'alla jamais.) Roger, incapable de repos et toujours avide de conquêtes, envoya, l'année suivante, une flotte, sous la conduite du général Georges, contre Tripoli d'Afrique, le nid des corsaires. La ville est prise, et un grand nombre de ses habitants sont faits prisonniers pour être amenés en Sicile. Vers le même tems, il publie une constitution, portant que toutes les églises de son royaume, et particulièrement les églises vacantes, sont en sa main et sous sa protection : *Omnes Ecclesias regni nostri, et specialiter ipsas quæ pastoribus carent, in manu et protectione nostra habemus.*

L'empereur Manuel avait toujours à cœur la perte de Corfou et des autres places que Roger lui avait enlevées. Ligué avec la république de Venise, il en obtint une flotte considérable, qui, s'étant jointe à la sienne, vint se présenter devant Corfou, dont il entreprit le siége en personne, l'an 1149. Georges, amiral de Sicile, envoyé par Roger au secours de l'île, ne se sentant pas assez fort avec soixante-dix vaisseaux qu'il avait, pour combattre la flotte grecque qui couvrait toute la mer, va mettre le feu aux faubourgs de Constantinople. Il tire une flèche enflammée contre le palais de l'empereur pour lui insulter, et emporte des fruits de ses jardins. (*Chr. mss. Bibl. S. Germ.* n°. 444.) En revenant, il rencontre une partie de la flotte de Manuel, qui emmenait le roi de France, Louis le Jeune, qu'elle avait pris avec ses vaisseaux sur les côtes d'Asie, comme il retournait de son expédition de la Terre-Sainte. Il fond sur les Grecs, les bat et délivre le monarque. Que les historiens français modernes, dit Muratori, dissimulent cette avanture d'un de leurs rois, cela peut passer ; mais qu'ils osent la nier formellement, c'est ce dont je ne vois pas de raisons suffisantes, puisque nous avons d'anciens historiens d'un crédit assez grand pour la garantir. Louis fut amené dans la Basilicate, à Pontenza, où était le roi Roger, qui lui fit un magnifique accueil, et lui donna une escorte pour le conduire jusque sur les frontières de ses états. Cependant, Manuel pressait si vivement le siége de Corfou, qu'il obligea le gouverneur à capituler. Cet officier, craignant le ressentiment de Roger, se donna aux Grecs, et ne voulut plus retourner en Sicile. Le dessein de Manuel, après s'être rendu maître de Corfou, était d'aller attaquer la Sicile. Mais une violente tempête qui submergea une partie de ses vaisseaux, jointe aux approches de l'hiver, l'obligea de renoncer à cette entreprise. Roger avait toujours l'œil sur l'Afrique. L'an 1152, il profita des dissensions qui s'étaient élevées entre les rois de ce pays, pour y faire de nouvelles conquêtes. Il en fit effectivement quelques-unes ; mais la mort ne lui donna pas le loisir de les pousser aussi loin qu'il se le proposait. L'an 1154, il finit ses jours, suivant l'opinion la plus vraisemblable, le 26 février, à l'âge de cinquante-huit ans ; prince illustre par une infinité de grandes actions : il était, dit Muratori, d'une haute stature, avait le corps bien fourni et le visage terrible comme un lion ; il était sage, prudent, rusé ; plus enclin à l'épargne qu'à la dépense ; fier en public, doux et affable dans le particulier ; libéral envers ceux qui le servaient fidèlement ; sévère jusqu'à la cruauté à l'égard de ceux qui lui manquaient de fidélité ; plus craint de ses sujets qu'il n'en était aimé. Il avait fait graver ce vers sur son épée et sur son sceau :

Apulus et Calaber, Siculus mihi servit et Afer.

Ce prince fut inhumé dans la cathédrale de Palerme, où l'on voit cette épitaphe gravée sur son tombeau, composée vers la fin du seizième siècle, ainsi que celles des rois suivants de Sicile, par le chanoine Parcito :

Si fastus homines, si regna et stemmata ludunt,
Non legum et recti sic norma Rogerius istis.
Est lusus hic comite a cognomine natus.
Virtutum hic splendor situs est, diademaque regum.
Vixit ann. 59, regni 24 ; obiit 1154.

(Ces vers n'ont ni correction ni clarté.)

Roger aimait les sciences et protégeait les savants. Shérif Aldrisi, mahométan, avait fabriqué pour lui un globe terrestre d'argent, du poids de huit cents marcs, sur lequel il avait gravé tous les pays connus pour lors. Roger avait eu successivement trois femmes ; 1°. l'an 1120, ALBÉRIE, fille, non pas d'Afonse VI, roi de Castille et de Léon, comme l'avancent des modernes sans fondement, mais de Pierre de Léon, père de l'antipape Anaclet, ainsi que l'atteste, pag. 898, Ordéric Vital (elle mourut le 8 février 1145, et fut inhumée à Palerme) ; 2°. SIBYLLE, fille de Hugues II, duc de Bourgogne ; 3°. l'an 1151, BÉATRIX, fille de Guithier, comte de Rethel en Champagne. Du premier lit, il eut Roger, duc de la Pouille, mort en 1149 ; Tancrède, décédé avant 1144 ; Anfuse ou Alfonse, fait par son père, prince de Capoue en 1135, duc de Naples en 1139, et mort le 10 octobre 1154 ; Guillaume,

qui suit ; Henri, mort enfant. Du deuxième lit, sortit Constance, femme de l'empereur Henri VI ; le troisième lit fut stérile. Le roi Roger eut de plus trois bâtards, un fils et deux filles. Le fils, nommé Simon, eut, par le testament de son père, la principauté de Tarente, que le roi Guillaume lui retira pour lui donner en échange le comté de Policastro. Clémence, l'aînée des filles, épousa Hugues, comte de Molise ; la seconde fut mariée avec Henri, frère naturel de Marguerite, femme du roi Guillaume I. (Burigni.)

Les diplômes du roi Roger sont datés des années du monde, suivant l'ère de Constantinople. Celui qu'il donna, l'an 1130, finit ainsi : Ἐγράφη ἐν τῇ παρὰ τοῦ κράτους ἡμῶν πόλει Μεσσήνῃ μηνὶ Μαΐῳ ἰνδ. η. ἐν τῷ ͵ςχλη. † Ρογέριος ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ εὐσεβὴς, κραταιὸς Ρὴξ καὶ τῶν Χριστιανῶν βοηθός : *Scriptum a potentia nostra in urbe Messana, mense Maio, indict.* VIII, *anno* 6638. † *Rogerius, in Christo Domino pius, potens rex, et Christianorum adjutor.* On voit aussi par là que Roger prenait le titre de roi avant de l'avoir reçu d'Anaclet.

L'indépendance avec laquelle Roger se comportait envers la cour de Rome, ne lui permit pas cependant de donner atteinte à l'usage très-ancien où étaient les papes d'obliger les évêques élus en Sicile, de se rendre à Rome pour y recevoir la consécration de leurs mains ; usage qui s'est toujours maintenu chez les rois normands. Ce fut sous le règne de ce prince que des marchands siciliens apportèrent de l'Asie des cannes à sucre, qu'ils plantèrent dans leur pays. Elles y réussirent et s'y multiplièrent. De là le sucre fut transplanté dans les provinces méridionales de l'Espagne, d'où l'on en porta aux Canaries, aux îles de Madère, et enfin dans le Nouveau-Monde. (Robertson, *Vie de Charles-Quint, Introd.* p. 315, in-4°.)

GUILLAUME I, DIT LE MAUVAIS.

1154. GUILLAUME I, fils du roi Roger et d'Albérie, déclaré duc de Naples et prince de Capoue, en 1144, après la mort d'Alfonse, son frère, associé à son père dans la royauté, et couronné à Palerme depuis deux ans et dix mois, lui succède dans tous ses états. Mais le pape Adrien IV refuse de le reconnaître pour roi, et ne lui donne que la qualité de seigneur de Sicile dans ses lettres. Guillaume s'en offense, et chasse le légat Henri que le pape lui avait envoyé. Adrien, pour se venger, excite l'empereur Frédéric I à porter la guerre dans la Pouille, et engage les mécontents et les exilés à prendre les armes contre Guillaume. Robert de Lorotello, cousin de Guillaume, se met à leur tête. Ils traitent avec Manuel Comnène, empereur des Grecs. Ce prince leur envoie de l'argent, et fait partir, sous la conduite de Jean l'Ange, une flotte qui s'empare de Brindes et de la plupart des autres places maritimes, tandis que Robert, prince dépouillé de Capoue, rentre dans ses états ; et que les autres conjurés s'emparent des villes et des châteaux qui sont à leur bienséance. Guillaume se trouve réduit, en 1155, à Salerne, Troja, Naples, Melfe, Amalfi, Sorrento et quelques autres places. Le 27 septembre de la même année, le pape s'étant transporté à San-Germano pour animer la révolte, y reçoit les hommages et le serment de fidélité des barons. Guillaume, durant cet orage, restait en Sicile, retenu par une maladie, d'autres disent par Maron, son amiral, qui s'entendait avec les rebelles. Il passe enfin la mer en 1156, avec une puissante armée, remporte une grande victoire, au mois de mai, sur les Grecs et les barons, punit sévèrement ceux de ces derniers qui tombent entre ses mains, et fait rentrer en peu de tems toute la Pouille sous son obéissance. Le pape alors lui fait demander la paix. Elle est conclue à Bénévent dans le mois de juin de la même année, après de vifs débats sur les conditions. Guillaume reçoit ensuite du pape l'investiture de ses états, en s'obligeant à lui faire hommage et à lui payer un cens annuel.

Une flotte nouvelle que l'empereur Manuel envoya, l'an 1158, sur les côtes de Sicile, est battue avec une perte considérable, par Etienne, frère de l'amiral Maron. (Nicetas, *in Hist.*) Ce dernier, toujours gouvernant l'esprit du roi Guillaume, ne cessait d'irriter les Siciliens contre son maître et contre lui-même par l'atrocité de sa conduite. On conspire contre lui, et enfin il est tué, la veille de la Saint-Martin, par Mathieu Bonello, l'un des principaux barons. Guillaume, ouvrant les yeux sur la perfidie de son favori, laisse sa mort impunie. Mais, l'année suivante, Bonello, voyant Guillaume incapable de gouverner, forme une conjuration pour le déposer et mettre Roger, son fils, à sa place. Les conjurés enfoncent le palais, s'assurent de la personne de Guillaume, et proclament roi son fils. Mais le peuple s'étant partagé à ce sujet, et le clergé s'étant déclaré pour Guillaume, ce prince est relâché. Son fils Roger reçut, dans cette émeute, un coup de flèche dont il mourut quelque tems après. D'autres prétendent qu'un coup de pied que lui donna son père, en voyant qu'il était proclamé roi, fut la cause de sa mort. Les conjurés, redoutant la vengeance de Guillaume, mettent toute l'île en combustion. Plusieurs d'entre eux passent dans la Pouille, dont ils font soulever la plupart des villes.

L'an 1162, Guillaume triomphe des conjurés et recouvre tout ce qu'ils lui avaient enlevé. Ce prince meurt de la dysenterie, l'an 1166, le 7 mai, *septimo die intrantis mensis maii*, dit Romuald de Salerne. La chronique du Mont-Cassin met sa mort aux ides, c'est-à-dire au 15 du même mois. On prétend qu'il n'était âgé que de quarante-six ans. Il avait épousé, l'an 1150, MARGUERITE, fille de Garcie-Ramire, roi de Navarre (morte le 1er. janvier 1183), dont il laissa Guillaume, qui suit, et Henri, prince de Capoue. La confiance aveugle de Guillaume I en ses ministres et ses favoris, son avarice et sa cruauté, furent cause de toutes les révoltes qui s'élevèrent sous son règne, et ont rendu sa mémoire odieuse à la postérité. La reine, sa femme, craignant que, si l'on annonçait subitement sa mort aux Palermitains, cette nouvelle n'occasionât quelques mouvements dangereux, prit le parti de faire porter secrètement son corps dans l'intérieur du palais, et d'ordonner qu'on continuât d'agir comme s'il était encore vivant, jusqu'à l'arrivée des barons qui devaient assister au couronnement du nouveau roi. Ces ordres ayant été fidèlement exécutés, on publie, au bout de quelques jours, en même tems, la mort du roi et l'avénement de son fils à la couronne : le corps fut ensuite porté, avec beaucoup de pompe, dans la chapelle de Saint-Pierre. On lui fit, pendant trois jours consécutifs, de magnifiques funérailles, auxquelles assistèrent tous les barons et les prélats qui se trouvèrent à Palerme. Par la suite des tems, le corps fut transporté dans l'église de Montréal, qui fut bâtie par les ordres du roi, son fils. La reine veuve lui érigea un superbe tombeau de porphyre, qui subsiste encore, mais sans inscription.

GUILLAUME II, DIT LE BON.

1166. GUILLAUME II, successeur de Guillaume I, son père, est couronné, au mois de juillet, à l'âge de douze ans, par Romuald, archevêque de Salerne, le siége de Palerme étant vacant, et commence à régner sous la régence de sa mère, la reine Marguerite. Cette régence fut orageuse par les cabales qui se formèrent à la cour et les séditions qu'elles excitèrent. La reine, pour maintenir son autorité, fit venir de France Etienne du Perche, son cousin, et Robert IV, comte de Meulent, fit le premier chancelier du royaume, et le nomma à l'archevêché de Palerme. Etienne avait amené avec lui plusieurs français de mérite, et en attira d'autres, du nombre desquels étaient le fameux Pierre de Blois, qui fut précepteur du jeune roi, et Hugues Foucaut, qui fut dans la suite abbé de Saint-Denis, en France. C'est le même que Hugues Fal-

cand, auteur d'une élégante histoire des troubles arrivés en Sicile, de son tems, qui lui a mérite le surnom de *Tacite de la Sicile.* Les editeurs de cette histoire, par une méprise facile, ont tous lu, dans le titre, *Falcandus* pour *Fulcaudus*, parce que les différentes éditions ont toutes été faites d'après un seul et même manuscrit. (V. *Petri Blesens.*, *Ep.* 116, *et Gall. Chr.*, t. VII, p. 382.) La faveur et la confiance que la reine accordait aux etrangers, ne servit qu'à irriter la jalousie des Siciliens. Après avoir attenté plusieurs fois en secret à la vie d'Etienne, ils en vinrent, l'an 1169, à une sédition ouverte dans Palerme. Etienne, pour sauver sa vie, fut obligé de renoncer à ses dignités et d'abandonner la Sicile. Il s'embarqua pour la Syrie, où il mourut peu de tems après. L'an 1172, Guillaume écrit à Henri II, roi d'Angleterre, une lettre de consolation sur la révolte de ses enfants, dont ce prince avait fait des plaintes à tous les souverains de l'Europe. (Roger de Hoveden.) L'an 1183, le pape Lucius III érige en archevêché l'abbaye de Montréal en Sicile, que les Bénédictins continuent de desservir. La bulle d'érection a pour caractères chronologiques les nones, 5 de fevrier de l'an de l'Incarnation 1182, indiction I: mais cette indiction, appartenant à l'an 1183, prouve que la bulle est datée selon le calcul florentin. Cette même année, la reine Marguerite, veuve de Guillaume I et mère de Guillaume II, termina ses jours à Palerme; princesse d'une grande capacité, dont les conseils eussent fait le bonheur du royaume, s'ils eussent été suivis par son époux, comme le prouva la conduite qu'elle tint dans sa régence sous le règne de son fils. Elle fut inhumée à Montréal, à côté de ses deux fils Roger et Henri. (Giannone.)

Alexis, neveu de l'empereur Manuel, s'étant réfugié, l'an 1185, en Sicile pour se soustraire à la persécution d'Andronic, Guillaume, excité par ce prince fugitif, arme par terre et par mer pour faire des courses sur l'empire des Grecs. Il donne le commandement de sa flotte à Tancrède, son cousin, et nomme les comtes Ardouin et Richard pour commander les troupes de terre. L'armée s'embarque le 11 juin, surprend Durazzo, (le 24 et non le 25) du même mois, Thessalonique, dans le mois d'août suivant, prend d'autres places dans la Grèce, et marchait droit à Constantinople lorsqu'elle apprit la mort d'Andronic. Isaac l'Ange, son successeur, envoya promptement une flotte avec une armée de terre pour arrêter les progrès des Siciliens. Les deux armées, s'étant rencontrées dans un lieu nommé Démétrice, en vinrent aux mains le 7 novembre, et la victoire se déclara pour les Grecs. Isaac recouvra bientôt après tout ce qu'il avait perdu; et la flotte sicilienne s'en revint couverte de confusion. L'an 1189, le roi Guillaume finit ses jours le 16 novembre, à l'âge de trente-six ans. Il avait épousé, le 13 février 1177, JEANNE, fille de Henri II, roi d'Angleterre, dont il eut, l'an 1181, un fils, qui mourut peu de tems après sa naissance. Sa veuve, après sa mort, se remaria à Raymond VI, comte de Toulouse. Guillaume II, dit Richard de San-Germano, était la sûreté de ses alliés, la terreur de ses ennemis, le soutien de ses peuples, le refuge des pauvres et des misérables. Sous son règne, les lois et la justice étaient en vigueur; chacun vivait content de son sort, partout régnaient la paix et la tranquillité.

Sous le règne de ce prince, près de la Chamasena, et non loin de Palerme, l'évêque de Lucera fit la découverte d'une inscription chaldéenne gravée sur une table de marbre blanc, dont Fazello, dans son histoire de Sicile, pag. 206, 207, fait mention. Voici ce qu'elle porte, suivant la traduction qui en fut faite par ordre du roi en latin et en italien: *Il n'y a pas d'autre Dieu qu'un Dieu. Il n'y a pas d'autre pouvoir que le sien. Il n'y a pas d'autre conquérant que ce même Dieu que nous adorons. Le commandant de cette tour est Saphu, fils d'Eliphar, fils d'Esaü, frère de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham. Le nom de la tour est Baych, et le nom de la tour qui est tout près est Pharat.* Le même évêque de Lucera dit qu'il avait trouvé au même lieu divers fragments d'inscriptions dans les mêmes caractères, qui prouvent que Chamasena a été fondée par des Chaldéens dans les premiers âges du monde. Celle que nous venons de rapporter est aujourd'hui placée sur une des portes de cette ville. (*A tour through Sicily and Malthu by William Beckford.*, tom. II, pag. 212-213.)

TANCRÈDE.

1189. TANCRÈDE, comte de Leccé ou Leccio, fils de Roger, duc de la Pouille, et d'une concubine, et petit-fils du roi Roger, est reconnu pour successeur de Guillaume II, par les intrigues de Mathieu, chancelier de Sicile. Cette succession appartenait de droit à Constance, fille de Roger, que ses conventions matrimoniales y appelaient avec Henri, son époux, roi des Romains, et depuis empereur. Plusieurs barons de la Pouille refusent de se soumettre à Tancrède. Il marche contre eux et vient à bout de les réduire.

L'an 1190, Philippe Auguste, roi de France, allant au secours de la Terre-Sainte, aborde, avec sa flotte, à Messine le 16 septembre, huit jours avant Richard, roi d'Angleterre, qui faisait route pour la même expédition. Richard est à peine arrivé, qu'il fait à Tancrède plusieurs demandes impérieuses, dont la principale était qu'il lui remît la reine douairière, sa sœur, qu'il retenait comme prisonnière, avec sa dot. Tancrède cherchant à éluder cette demande, Richard commence par fermer le phare en s'emparant de deux châteaux qui le dominaient, donne l'un à sa sœur pour sa sûreté, et fait de l'autre un magasin. Les Messinois, révoltés par ces voies de fait, prennent querelle avec les Anglais, et les traitent en ennemis. Le roi de France tâche, mais sans succès, d'apaiser ces troubles. Les choses furent portées si loin, que Richard, sans considérer que Philippe, son seigneur, était dans Messine, se rendit maître de la ville en poursuivant un corps de Messinois qui en étaient sortis, et planta son étendard sur les murs. Il fit plus; usant en toute rigueur des droits de la guerre, il livra la ville au pillage, en observant seulement de respecter le quartier du roi de France. Cependant, par la médiation de Philippe Auguste et des prélats, qui voyaient avec peine ces débats retarder l'expédition de la Terre-Sainte, il se fit un traité par lequel Tancrède s'obligea de rendre la reine douairière avec vingt mille onces d'or pour lui tenir lieu de sa dot; de donner en mariage sa fille, avec pareille dot, au jeune Arthur, comte de Bretagne, que Richard reconnaissait pour son successeur, au cas qu'il vînt à mourir sans enfants; et de fournir une certaine quantité de vaisseaux pour renforcer la flotte anglaise. Au moyen de ce traité, l'amitié et la confiance s'établirent entre Tancrède et Richard, qui le reconnut pour légitime possesseur du trône de Sicile. Mais Tancrède, par la plus noire ingratitude et la plus insigne perfidie, sema bientôt la discorde entre Philippe et Richard; ce fut en supposant une lettre, où le premier l'invitait à fondre sur les Anglais, avec promesse de les attaquer de son côté avec toutes ses forces. Philippe méprisa cette supercherie du Sicilien; mais elle changea entièrement les dispositions du monarque anglais à son égard. La haine que Richard conçut dès lors pour lui, se montra ou se cacha suivant les circonstances, mais jamais ne sortit de son cœur. L'an 1191, l'empereur Henri VI, après s'être fait couronner à Rome, arrive, sur la fin d'avril, en Pouille, avec une armée, pour faire valoir les droits de son épouse sur la succession de Guillaume II. Après s'être emparé de plusieurs places, il échoue devant Naples, dont il avait formé le siége. Rappelé en Allemagne, il laisse l'impératrice à Salerne. Cette princesse est livrée par les habitants à Tancrède, qui a la générosité de la renvoyer l'année suivante (1192) à son époux. La guerre continue entre les lieutenants de l'empereur et Tancrède, avec des succès variés. Tancrède n'en vit pas la fin. La mort de Roger, son fils aîné, lui causa un chagrin auquel il succomba le 20 février 1194. Outre ce fils, il eut de son mariage avec SIBYLLE DE MEDANIA,

fille de Robert, comte de Lucera, Guillaume qui suit; et des filles, dont l'aînée fut mariée, l'an 1191, à Gautier de Brienne, frère de Jean de Brienne, roi de Jérusalem; une autre nommée Constance, épousa Pierre Zani, doge de Venise. Tancrède était un prince brave, politique, savant, surtout en mathématiques, en astronomie et en musique.

GUILLAUME III.

1194. GUILLAUME III, fils de Tancrède, lui succède en bas âge, sous la tutelle de Sibylle, sa mère. Toutes les villes où les Allemands ne dominaient pas, le reconnaissent avec joie; mais le retour de l'empereur Henri change bientôt la face des affaires. Les nouvelles forces qu'il amenait avec lui le rendent maître en peu de tems de toutes les places de terre ferme. Il se venge en tyran sur Salerne de la trahison que les habitants avaient faite à l'impératrice, son épouse. Ayant ensuite passé le détroit sur la fin d'août, il s'empare de Messine, puis d'autres villes, avec le secours des Génois, et enfin de Palerme, où il est reçu sur la parole qu'il donne de traiter favorablement le jeune roi Guillaume et sa mère. Il feint même, dès ce moment, de tenir cet engagement en nommant Guillaume comte de Leccé et prince de Tarente.

HENRI I.

1194. HENRI I, empereur, sixième du nom, est couronné roi de Sicile à Palerme, dans le mois d'octobre. Le 26 décembre suivant, l'impératrice CONSTANCE, sa femme, à l'âge d'environ quarante-huit ans, accouche le jour de saint Etienne à Jesi, dans la marche d'Ancône, d'un fils nommé Frédéric. (*Richardus à S. Germano.*) Les écrivains allemands de ce tems mettent la naissance de ce prince en 1195, parce qu'ils commencent l'année à Noël. Henri manque aux belles promesses qu'il avait faites à ses nouveaux sujets, et leur retranche même les priviléges dont ils jouissaient sous ses prédécesseurs. Le jour de Noël, il tient un parlement solennel du royaume à Palerme, dans lequel il fait lire des lettres (qu'on croit de son invention), contenant le récit d'une conjuration de plusieurs barons du royaume formée contre lui. D'après cette lecture, il fait arrêter nombre de prélats, de comtes, de nobles et les fait emprisonner; il n'épargne pas même, dans cette proscription, la reine Sibylle et son fils Guillaume: bien différent du roi Tancrède, qui avait renvoyé la reine Constance à son époux après l'avoir faite prisonnière. Quelques-uns des barons arrêtés eurent les yeux crevés, d'autres furent pendus, d'autres brûlés vifs, et le reste fut conduit en Allemagne. Non content de faire éprouver sa fureur aux vivants, il l'exerça même sur les morts, en faisant ouvrir les sépulcres du roi Tancrède et de son fils Roger pour leur arracher la couronne royale qu'ils avaient chacun sur leur tête. Les garants de ces horreurs sont Otton de Saint-Blaise, Jean de Ceccan, le pape Innocent III, dans une de ses lettres. Après avoir satisfait ainsi sa haine contre Tancrède et ses partisans, Henri passe en Pouille, où il tient un grand parlement des barons. Irène, veuve du jeune roi Roger, fille de Tancrède, se trouvait alors à la cour de Sicile. Philippe, frère de l'empereur, charmé de ses grâces, la jugeant propre à lui apporter des droits importants, comme fille d'un empereur grec, lui donna sa main du consentement de Henri, qui lui fit don alors du duché de Toscane et des biens de la comtesse Mathilde. Après la clôture du parlement, Henri envoie l'impératrice, sa femme, en Sicile, et prend la route de l'Allemagne, emportant des richesses immenses qu'il avait tirées des misérables Siciliens et du palais royal de Palerme. *Reperit*, dit Arnould de Lubeck (liv. II, c. 20), *thesauros absconditos et omnem lapidum pretiosorum et gemmarum gloriam, ita ut, oneratis centum sexaginta somariis auro et argento, lapidibus pretiosis et vestibus sericis, gloriosè ad terram suam redierit.* Belle gloire, dit Muratori, acquise par tant de parjures, par tant d'ingratitudes et de barbarie, et accompagnée d'une haine incroyable qu'il laissait de sa personne en Sicile. Outre une quantité de barons qu'il emmenait prisonniers et divers otages qu'il avait tirés des différentes villes, entre lesquels était l'archevêque de Salerne, il traînait encore avec lui l'infortunée reine Sibylle et ses trois filles, qu'il relégua dans des monastères, et son fils Guillaume qu'il fit enfermer dans une forteresse du pays des Grisons, sous bonne garde. Arrivé en Allemagne, l'an 1196, Henri fit crever les yeux à tous ces innocents otages, n'exceptant que l'archevêque de Salerne. Tandis qu'il y était encore, il fut vivement sollicité par le pape Célestin III de porter du secours à la Terre-Sainte dont les besoins étaient pressants. Henri déféra d'autant plus volontiers aux semonces du pontife, qu'il espérait pouvoir employer les croisés allemands pour réduire à leur passage les Siciliens qui s'étaient nouvellement soulevés. Il part lui-même vers la fin de juillet pour aller compléter sa vengeance en Sicile. Arrivé après les fêtes de Noël dans la Pouille, il se saisit des chefs des conjurés, fait attacher avec des clous une couronne sur la tête de celui qu'ils avaient élu pour roi, condamne les autres à divers supplices, et accorde une amnistie, en pleine diète, à la multitude. (*Arnold. Lubec.*) La même année (1197), ce prince barbare meurt à Messine, le 28 septembre, suivant la plus commune opinion. L'abbé d'Usperg justifie l'impératrice Constance de l'accusation dont plusieurs la chargeaient d'avoir contribué à la mort de son mari. Muratori a publié (tom. III, *Rerum ital.*), le testament de Henri VI. Ce prince y ordonne, 1°. que Frédéric, son fils, reconnaîtra tenir du pape en fief le royaume de Sicile, et qu'au défaut d'héritiers de sa femme et de son fils, ce royaume retournera au saint siége; 2°. que si le pape confirme à Frédéric, son fils, la dignité impériale, celui-ci lui restituera les terres allodiales de la comtesse Mathilde; 3°. qu'il recevra du seigneur pape le duché de Ravenne avec la marche d'Ancône, lesquels, au cas que Frédéric meurt sans héritiers, seront réversibles à l'église romaine. La nouvelle de la mort de Henri remplit de joie ses sujets de Sicile et d'Italie, qui lui avaient donné le surnom de *Cyclope*. Le pape prit lui-même part à l'allégresse commune, suivant Jean de Ceccan:

> *Omnia cum papa gaudent de morte tyranni.*
> *Mors necat, et cuncti gaudent de morte sepulti,*
> *Apulus, et Calaber, Siculus Tuscusque, Ligurque.*
> (Chron. Fossæ-novæ.)

FRÉDÉRIC.

1197. FRÉDÉRIC, appelé d'abord FRÉDÉRIC-ROGER, fils de l'empereur Henri VI et de l'impératrice Constance, succède à son père dans le royaume de Sicile et ses dépendances, dans sa troisième année, sous la tutelle de sa mère. Le pape Célestin III, lorsqu'on lui demanda l'investiture, fit des difficultés qui ne purent être aplanies que par dix marcs d'argent qu'on lui donna, et autant aux cardinaux; encore obligea-t-on l'impératrice d'affirmer, avec serment, que Frédéric était né d'elle et de Henri VI, parce que les soupçons qu'on avait eus sur sa naissance avaient obtenu quelque créance à Rome. Le 27 novembre (et non pas le 5 décembre, comme le marque Giannone), 1198, cette princesse meurt à Palerme, après avoir nommé, par son testament, le pape Innocent III régent du royaume, pendant la minorité de son fils (1). L'éducation de Frédéric

(1) Cette princesse fut inhumée dans l'église de Palerme, sous un tombeau de porphyre, à côté de celui de son mari. Si l'on s'en rapporte à son épitaphe, elle avait été religieuse, et, long-tems après ses vœux, dans un âge avancé, elle avait épousé l'empereur Henri: mais il est à remarquer, d'après Baronius, que cette inscription est l'ouvrage d'un chanoine de Palerme, nommé Roger Paruta, qui vivait long-tems après Constance, et ce chanoine était mal instruit de ce qui concernait cette princesse.

est confiée à l'archevêque de Palerme. La reine Sibylle, veuve de Tancrède, s'échappa de sa prison d'Allemagne avec ses filles, et passe en France. Ce fut là qu'elle maria l'aînée, nommée Alberie ou Albinie, à Gautier de Brienne, frère de Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Jean de Ceccan dit que le prince, son fils, était mort alors; ce qui est douteux, attendu qu'Otton de Saint-Blaise raconte que ce prince, ayant été fait eunuque et renfermé dans un château du pays des Grisons par Henri VI, parvint à l'âge viril. Marcuald ou Marquard, duc de la Romagne, que l'impératrice avait obligé de sortir du royaume de Sicile avec tous les Allemands, y rentre après la mort de cette princesse, et dispute au pape la qualité de régent. Innocent III l'excommunie, et fait marcher des troupes contre lui, sous le commandement de Gautier de Brienne. Marcuald fait des progrès en Pouille, et de là passe en Sicile, où il fait la conquête de plusieurs places avec une facilité qui l'enhardit à former le siége de Palerme. Mais il trouva les assiégés très-déterminés à se bien défendre. Le pape Innocent III avait déjà fait passer en Sicile le maréchal Jacques, son cousin, avec le cardinal de Saint-Laurent, à la tête de deux cents chevaux pour défendre cette île. Le secours étant arrivé heureusement à Messine, fut renforcé par tous les gens de guerre qui étaient attachés au parti de Frédéric. Cette armée se croyant en force pour attaquer celle qui assiégeait Palerme, s'avança vers la place. Le rusé Marcuald, voyant approcher l'ennemi, commença à faire des propositions pour la paix, et fut sur le point de la conclure. Mais en observant ensuite que le pape avait absolument défendu d'en venir à aucun accord avec un homme qui avait si évidemment tant de fois manqué à sa parole, on prit la résolution d'en venir à une bataille. Elle se donna au mois de juillet de l'an 1200, dans la plaine qui sépare Montreal de Palerme, et finit par la défaite entière de Marcuald, qui perdit dans l'action un grand nombre des siens avec ses équipages, où l'on retrouva le testament de l'empereur Henri VI. Le comte Gentil étant ensuite sorti de Palerme avec sa garnison, tomba sur un corps de cinq cents pisans, posté dans la montagne voisine, dont il fit un grand massacre. (*Richardi de S. Germano, Chron.*) Mais cette grande victoire ne procura point à la Sicile les avantages qu'elle semblait promettre. Marcuald eut l'adresse de rentrer en faveur à la cour de Palerme, en s'unissant à Gautier, nouvel archevêque de cette ville et grand chancelier de Sicile. Gautier, comte de Brienne, frère de Jean de Brienne, qui fut roi de Jérusalem, arriva de France, dans ces entrefaites, à Rome, avec son épouse Alberie, fille aînée du roi Tancrède, et Sibylle, mère de cette princesse, qui s'étaient échappées des prisons où elles étaient détenues en Allemagne. L'objet de son voyage était de réclamer, au nom de sa femme, le comté de Lecce et la principauté de Tarente, qui avaient été promis à sa belle-mère par l'empereur Henri VI, lorsqu'elle se rendit à lui. Innocent III lui fit un favorable accueil, ravi d'avoir, dans sa dépendance, un personnage de ce rang et de ce mérite, non-seulement pour l'opposer aux officiers teutoniques qui mal-menaient la Sicile et la Pouille, mais encore pour le faire monter plus haut qu'il ne comptait, au cas que Frédéric vînt à mourir dans son enfance. Le pape s'engagea donc à le mettre en possession des domaines qu'il répétait, après lui avoir fait promettre qu'il ne demanderait rien au-delà, et qu'il emploierait sa valeur à faire la guerre aux ennemis de Frédéric. Gautier, après cela, retourne en France, d'où il amène quelques troupes en petit nombre, mais bien choisies, avec lesquelles on le vit promptement reparaître à Rome. De là, il les conduit dans la terre de Labour, où il livre bataille au comte Diépold, près de Capoue, et le met en déroute, au grand étonnement des Capouans qui sortent de leurs murs pour piller le camp des Allemands. Il aide ensuite le comte de Celano à faire la conquête du comté de Molise; après quoi, étant passé dans la Pouille, il s'empare du château de Lecce et de plusieurs places de la principauté de Tarente.

Tandis que les armes du comte de Brienne prospéraient en deçà du Phare, le crédit de Marcuald allait toujours en croissant à la cour de Palerme. Il y devint si puissant, que toute la Sicile était en son pouvoir, à l'exception de Messine et d'un petit nombre d'autres places. Mais sa bonne fortune ne fut pas de longue durée. Étant attaqué de la pierre, il voulut subir l'opération de la taille, qui n'était encore guère connue alors qu'en Italie (elle le fut bien plus tard en France); mais l'opération ayant été mal faite, il y succomba l'an 1201. (*Vita Innocent III*, n. 32.)

Gautier de Brienne, l'an 1204, s'étant ligué avec Jacques, comte de Tricarico, et Roger, comte de Chieti, fit la conquête de Terracine. Mais le comte Diépold étant venu peu de tems après l'assiéger dans cette place avec les Salernitains, il y reçut, dans une sortie, un coup de flèche qui lui fit perdre un œil. Les deux comtes qu'on vient de nommer vinrent cependant à bout de le tirer des mains de l'ennemi. C'est ce que raconte Richard de San-Germano, lequel ajoute que ce même Diépold fut ignominieusement chassé de Salerne par ces mêmes comtes. Gautier de Brienne portait la valeur jusqu'à la témérité. On lui avait souvent conseillé de se tenir plus sur ses gardes pour éviter la surprise. Sa réponse, dit Muratori, était celle d'un gascon. *Des Allemands*, disait-il, *bien armés n'oseraient attaquer des Français sans armes.* Diépold lui prouva bien le contraire. L'an 1205, comme Gautier le tenait assiégé dans un château sur le Sarno, il vient d'un grand matin lui rendre une visite qui n'était pas celle d'un ami; et l'ayant trouvé au lit avec ses gens, il en fit un grand carnage. Gautier, couvert de blessures, fut amené prisonnier dans la place, où peu de jours après il mourut. (*Annales d'Italie*, tom. VII, pag. 122-123.)

L'an 1215, Frédéric, couronné roi de Germanie pour la seconde fois, fait proclamer roi de Sicile Henri, son fils. Il reçoit lui-même la couronne impériale à Rome, le 22 novembre 1220.

Jean de Brienne, roi de Jérusalem, étant venu, l'an 1223, en Italie, l'empereur Frédéric II épouse, ou plutôt fiance, Yolande, sa fille, dans une grande assemblée convoquée, de concert avec lui par le pape Honoré III, à Ferentino, dans la campagne de Rome. L'objet de cette alliance, qui fut consommée l'an 1225, à Brindes, était d'acquérir, à Frédéric, des droits sur le royaume de son beau-père. Et en effet, on le voit, dès cette même année 1225, ajouter à ses titres celui de roi de Jérusalem, et envoyer ses officiers prendre possession de cet état, dont la plus grande partie était entre les mains des Sarrasins. Cette entreprise se fit en dépit de Jean de Brienne, qui trouva fort mauvais que son gendre l'eût ainsi dépossédé. La concorde fut ainsi rompue entre Frédéric et son beau-père, qui dès-lors n'oublia rien pour lui nuire. Le pape Honoré III s'intéressa vainement auprès de l'empereur, pour l'engager à s'accommoder avec un prince dont l'alliance lui faisait honneur par ses talents, sa valeur et ses vertus. L'ambitieux et intéressé Frédéric ferma l'oreille à toutes les semonces du pontife, qui, touché de compassion pour le roi dépouillé, lui donna le gouvernement de plusieurs terres de l'église romaine, dont Raynaldi donne le dénombrement. C'était le pays qui embrassait Aquapendente, Monteco, Montalte, Civita-Vecchia, Corneto, Perugia, Orvietto, Todi, Bagnarea, Viterbe, Narni, Toscanella, Orta, Amelia et quelques autres terres et cités.

L'an 1229, tandis que Frédéric est à la Terre-Sainte, Jean de Brienne, avec les troupes que Grégoire IX lui fournit, entre au mois de mars dans la Pouille, où il fait la conquête de plusieurs places; de-là, il arrive à Gaëte, qu'il oblige à lui ouvrir ses portes, et dont il rase le château que Frédéric avait nouvellement fait élever à grands frais. Mais Frédéric, arrivé la même année en Pouille, reprit à peu près tout ce que son beau-père lui avait enlevé. Les hostilités, tantôt ouvertes, tantôt sourdes, continuent entre le pontife et l'empereur. Grégoire soulève contre Frédéric les villes de Lombardie; et l'an 1239,

il renouvelle, le 24 mars, l'excommunication dont il l'avait frappé dis ans auparavant. Ce fut alors qu'il ordonna d'ajouter, à la fin de rhaque heure ranoniale, l'antienne *salve Regina*, comme il se pratique enrore aujourd'hui suivant le rit romain, pour attirer la protection de la mère de Dieu sur le saint siége, contre Frédéric. (*Sponde.*) Ce prinre mourut de la dysenterie, le 13 décembre 1250, à Castello di Fiorentino, dans la Capitanate. (Voyez *Frédéric II, empereur.*) « On croit assez généralement, dit M. Pfeffel, que la boussole était déjà ronnue » du tems de Frédéric II, et que ce prince profita de cette » découverte pour envoyer des vaisseaux jusqu'aux Indes. Il » serait difficile, ajoute-t-il, de déterminer précisément les » lieux que ces vaisseaux napolitains ont fréquentés : tont ce » qu'on sait, c'est qu'ils faisaient des voyages de très-longs » rours, et qu'ils revenaient au bout de deux ou trois ans » d'absence, avec des cargaisons inestimables en or et en mar- » chandises du plus haut prix. De-là vinrent à Frederic II des » rirhesses immenses qu'il prodigua dans ses guerres, et dont » il disposa par son testament ».

Fréderir avait fait rediger en ordre, par son rhancelier Pierre des Vignes, les constitutions du royaume de Sirile, et en avait ajouté de très-sages à celles des princes normands. Naples lui fut redevable d'une partie de sa grandeur. Il y fonda une université, où il rassembla les étudiants de ses états. Il rendit fameuse l'école de Salerne pour la médecine.

CONRAD I.

1250. CONRAD I, fils de Frédéric et d'Yolande, né l'an 1228, à Andria, dans la Pouille, monte sur le trône de Sicile après la mort de son père, en vertu de son testament, et peu de tems après lui succède à l'empire. Il passe, l'an 1251, d'Allemagne en Italie, au mois d'ortobre, et s'étant embarqué au mois de décembre, il arrive à Siponte, où Mainfroi, son frère naturel, nommé baile ou régent du royaume de Sirile pendant son absenre, vient au-devant de lui. Mainfroi lui rend compte des avantages qu'il avait remportés sur les barons et les villes qu'Innorent IV, l'ennemi mortel de la maison de Suabe, avait débauchés, Conrad, après lui avoir rendu de grands honneurs, prend ombrage de son habileté, et s'applique à le rabaisser. Mainfroi dissimule, et continue de servir son frère dans la guerre qu'il est obligé de soutenir pour achever la réduction de la Pouille. Tout se soumit, à l'exreption de Naples et de Capoue, qui se mirent sous la protection du pape. Conrad prend Naples, le 10 octobre 1253, après un long siége, et exerce une cruelle vengeance sur les habitants de cette ville.

Dès l'entrée de Conrad dans la Pouille, le pape Innocent IV l'avait frappé d'excommunication pour avoir voulu s'ériger en souverain de ce pays et de la Sicile, prétendant qu'ils etaient dévolus au saint siége, en vertu des censures prononcées par ses prédécesseurs et par lui-même contre Frédéric II. Conrad en vain lui avait envoyé, l'an 1252, une ambassade solennelle, pour lui demander l'investiture de ses états. Elle avait été refusée, malgré les protestations d'attarhement et de soumissions faites de sa part au saint siége. La querelle dès-lors s'envenima de plus en plus entre Innocent et Conrad, et l'on rhercha de part et d'autre à se décrier. Conrad avait un frère légitime nommé Henri, fils de sa belle-mère Isabelle d'Angleterre, né l'an 1238. Le jeune prinre étant venu, l'an 1254, lui rendre visite, tomba malade à sa cour, et y mourut assez promptement. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné par Conrad, et ce bruit fut avidement saisi et fortement appuyé par Innocent. Les exactions que faisaient en Sirile les officiers du monarque, fournirent au pape un nouveau grief rontre lui. Cité à Rome et n'ayant point comparu dans le tems, il fut excommunié de nouveau le jeudi-saint 1254, environ cinq semaines avant sa mort, arrivée le 21 mai, près de Savello, dans la Basilirate. Mathieu Paris accuse Mainfroi, prince de Tarente, son frère naturel, d'avoir avancé ses jours par le poison. D'ÉLISABETH, sa femme, il laissa un fils, qui suit. Son corps fut inhumé d'abord à Foggia, et transféré ensuite dans la cathédrale de Messine. (Voyez *Conrad IV, empereur.*)

CONRAD II, DIT CONRADIN.

1254. CONRAD II, dit CONRADIN, fils de Conrad et d'Elisabeth, né le 25 mars 1252, est reconnu pour surcesseur de son père au royaume de Sirile, par tous les barons attachés à sa maison. Berthold, marquis d'Hoemburch, parent de l'impératrice Elisabeth, prend la tutelle du jeune prince et la régence du royaume, suivant les dernières volontés de Conrad. Il travaille à faire la paix de son pupille avec la cour de Rome ; mais le pape Innocent IV veut, avant toute rhose, se mettre en possession du royaume de Sirile. Ce pontife lève des troupes à re dessein, et leur donne pour commandant le cardinal de Saint-Eustarhe, son parent. Le marquis Berthold, effrayé, ou gagné par le pape, se démet de la régence, qui est donnée à Mainfroi, prince de Tarente, onrle du jeune roi. Le 8 octobre, le pape se rend à Cépérano, où Mainfroi vient lui faire ses soumissions : mais bientôt après, il se brouille avec Innocent, à l'orcasion du meurtre commis par ses gens, sur la personne de Borello, baron d'Angrone et favori de la cour pontifirale. Mainfroi se retire à Lurera. Les Sarrasins, maîtres de cette ville, lui fournissent un corps de troupes, qui, joint aux Allemands qu'il avait rassemblés, forme une armée rapable de tenir la campagne. L'an 1255, Alexandre IV, nouveau pape, suit les errements d'Innocent, et fait prêcher la croisade contre Mainfroi, pour arrêter ses progrès. Mais il ne gagna rien par là. Frédéric Lanria, viraire de Mainfroi, ayant passé, l'an 1256, le détroit, soumet en peu de tems la Sicile. Mainfroi, de son rôté, réussit pareillement à réduire toutes les villes de Pouille, de Calabre et de la Terre de Labour, qui s'étaient données au pape, et n'épargne point les terres de l'eglise romaine. Voyant tout le royaume de Naples et de Sicile soumis à ses lois, il pense à s'emparer du trône. Dans cette vue, il fait courir le bruit que Conradin est mort en Allemagne, où sa mère l'avait emmené. Ce bruit ayant pris faveur, les prélats et les barons, exrités par les émissaires de Mainfroi, lui font instance, l'an 1258, pour l'engager à prendre le sceptre. Après de feintes excuses, Mainfroi se rend à leurs prières.

MAINFROI.

1258. MAINFROI, fils naturel de l'empereur Frédéric II, qui l'avait nommé prince de Tarente, s'étant rendu à Palerme, y est rouronné roi de Sicile, le 11 août, par trois archevêques, en présence d'un grand nombre de prélats, de seigneurs, et d'une multitude de peuple. Elisabeth, mère de Conradin, informée de ce couronnement, envoie des ambassadeurs à Mainfroi, pour lui representer qu'il ne peut, sans une usurpation manifeste, s'emparer d'une couronne qui appartient, par le droit de sa naissance, au prince son neveu. Mainfroi répond que la couronne de Sicile lui appartient par droit de ronquête ; l'ayant enlevée aux papes, qui en avaient dépouillé Conradin ; que d'ailleurs, les ronjonctures ne permettaient pas de la remettre sur la tête d'un enfant qui était hors d'etat de la conserver ; et que, ne voulant la retenir que pour sa vie naturelle, il l'assurait par là à son neveu, lorsqu'il aurait la force de la défendre. Les ambassadeurs s'en retournèrent sur ces belles paroles, chargés de riches présents. Mainfroi s'applique à faire goûter son gouvernement par sa clémence, son affabilité, sa justice et sa libéralité. Le pape, l'an 1259, lance rontre lui une excommunication qui fait peu d'impression sur les peuples. L'an 1260, Alexandre IV lui fait offrir de le reconnaître pour roi, s'il veut ronsentir à rendre les biens aux exilés et à rhasser les Sarrasins de ses états. Le prince accorde

le premier point et refuse le second, comptant plus sur la fidelité des Sarrasins, que la cour de Rome n'avait pu séduire ni corrompre, que sur celle des barons, dont il connaissait la légèreté. Urbain IV, successeur d'Alexandre, fait ses efforts, l'an 1262, pour empêcher le mariage proposé de Pierre, fils de Jacques, roi d'Aragon, avec Constance, fille de Mainfroi. Il y consent ensuite, par un défaut marqué de politique, sur l'assurance que Jacques lui donne de ne jamais employer les Aragonais, ni aider les Siciliens contre les intérêts du saint siege. Urbain, l'an 1263, engage Charles, comte d'Anjou, frere du roi saint Louis, à entreprendre la conquête de la Sicile, après y avoir fait consentir le monarque. Béatrix, femme de Charles, jalouse d'avoir le titre de reine, comme ses trois sœurs, la reine de France, la reine d'Angleterre, et la troisième, femme de Richard, frère du roi d'Angleterre, elu roi des Romains, contribua, peut être autant que le pape, à déterminer son époux; on rapporte qu'elle vendit ses pierreries pour l'aider à lever des troupes. Urbain, de concert avec Charles d'Anjou, fait prêcher, l'an 1264, une nouvelle croisade contre Mainfroi. Elle eut plus de succès que la première. Un grand nombre de français, et surtout de provençaux, s'enrôlèrent dans cette milice.

Charles d'Anjou, l'année suivante, étant arrivé, le 23 mai, veille de la Pentecôte, par mer, à Rome, y est sur-le-champ proclamé sénateur; et, le 28 juin, il est déclaré roi de Sicile en-deçà et au-delà du phare, excepté Benévent et son territoire, dans l'église de Latran, en présence de quatre cardinaux envoyés par Clement IV, nouveau pape qui sejournait à Perouse (et non à Viterbe), pour y donner son agrément. Les principaux articles du serment qu'ils exigèrent préalablement de lui, furent de promettre qu'il paierait annuellement, au saint siége, un cens de huit mille onces d'or, avec une belle haquenée blanche, et qu'il n'accepterait jamais, ni l'empire romain, ni le royaume teutonique, ni celui de Lombardie ou de Toscane. Cela fait, il reçoit l'investiture du royaume qui lui était déféré. (Burigni, *Hist. de Sicile*, t. II, p. 140)

Les conditions auxquelles Charles d'Anjou s'était soumis, furent si religieusement observées par ses successeurs, que Charles-Quint, roi d'Espagne et des Deux-Siciles, n'accepta la couronne impériale qu'après s'y être fait autoriser du pape Léon X, par une dispense solennelle. L'armée de Charles d'Anjou, forte de trente mille hommes, que la comtesse Beatrix, sa femme, avait rassemblés, étant arrivée avec elle, dans le mois de decembre, devant Rome, ou ce prince l'attendait, les deux epoux sont couronnés roi et reine de Sicile, dans l'église de Saint-Pierre, après avoir fait serment de fidelité et hommage-lige au pape, par cinq cardinaux qu'il avait députés pour cette cerémonie. Mainfroi, se defiant de la fidelité de ses sujets, dont plusieurs paraissaient disposés à le trahir, fait proposer à son rival un accommodement. *Retournez vers le sultan de Lucera, votre maître*, répondit Charles aux deputés, *et dites lui que dans peu je l'aurai mis en enfer, ou qu'il m'aura mis en paradis.* Charles donnait à Mainfroi le titre de sultan de Lucera, parce que l'empereur Frederic avait rassemblé tous les Sarrasins du royaume dans cette ville, pour la posséder sous sa dépendance. Cette réponse fut comme le signal de la guerre, et on se prépara de part et d'autre pour la commencer. Le 26 février suivant, les deux armées se rencontrent près de Bénévent, dans une plaine nommee *le Champ Fleuri*. La bataille s'engage le même jour. Charles la gagne, autant par la trahison des Apuliens que par la valeur des Français, et Mainfroi périt dans la mêlée, à l'âge de trente-trois ans. Un historien du tems (Malespina) raconte ainsi sa mort: Un chevalier picard, dit-il, voyant Mainfroi, qu'il ne connaissait pas, combattre avec une extrême valeur, courut à lui la lance en arrêt, pour le percer, et donna de sa lance contre la tête du cheval, que ce coup fit cabrer avec violence. Mainfroi, désarçonné par ce mouvement subit, tomba à terre, et fut assommé à coups de massue par quelques *ribauds* qui accompagnaient le chevalier. Celui-ci prit l'écharpe et le cheval de Mainfroi, et, deux ou trois jours après, il parut, avec ces depouilles, devant quelques seigneurs prisonniers, qui, ayant reconnu qu'elles étaient de Mainfroi, demandèrent au chevalier ce qu'etait devenu celui à qui cette écharpe et ce cheval avaient appartenu. Il leur répondit ce qui vient d'être raconte. On alla sur le champ de bataille, où l'on reconnut le corps de Mainfroi. Comme il était mort excommunié, on l'enterra dans une fosse creusée près du pont de Bénévent, sur laquelle chaque soldat, par pitié de son sort et par estime de sa valeur, se fit un devoir de jeter une pierre (1). Telle fut la fin de ce prince, digne, par ses grandes qualités, du trône que son ambition, suffisamment justifiée par les circonstances, lui fit usurper sur son neveu. Sa mémoire, d'ailleurs, en qualité de souverain, est à l'abri de tout reproche. Brave sans témérité, doux, clément, libéral, habile dans le maniement des affaires, il rehaussait ce mérite réel par les grâces extérieures d'une physionomie noble, d'une taille avantageuse et d'un air affable; en un mot, il eut de quoi gagner les cœurs de tous ses sujets, si l'infidelité, qui leur était naturelle, leur eût permis, dit M. de Saint-Marc, d'avoir pour un roi qui savait régner et qui voulait les rendre heureux, l'affection qu'il méritait. « Il » nous reste, dit Giannone, de grands monuments de la magnificence de Mainfroi; le port de Salerne, et la fameuse » ville de Manfrédonia, dans la Pouille, à laquelle il donna » son nom, qu'elle porte encore. Il est hors de doute, ajoute-» t-il, que s'il n'avait point été distrait par les guerres conti-» nuelles qu'il eut à soutenir pour defendre son royaume contre » les invasions des quatre papes, il aurait donné plus de soin » et d'attentions au gouvernement politique, et aurait laissé » diverses autres marques de sa grandeur ». Il avait épousé, 1°. BEATRIX, fille d'Amédée III, comte de Savoie; 2°. HELÈNE, dite aussi SIBYLLE, fille du despote d'Epire. Du premier lit, il laissa Constance, mariée, comme on l'a dit, à Pierre d'Aragon, et Beatrix, femme de Guillaume V, marquis de Montferrat; du second lit, sortirent un fils et une fille; Fréderic, dit Manfredin, et Béatrix, qui terminèrent leur vie avec leur mère, comme on va le voir, dans la captivité.

— Les Français, après la bataille de Bénévent, usèrent de la victoire avec une fureur digne des Sarrasins. Etant entrés dans la ville, ils ne firent grâce ni à l'âge ni au sexe, et n'epargnèrent ni le sacré ni le profane, sans égard pour le pape, dont Benévent dependait.

CHARLES I.

1266. CHARLES I, comte d'Anjou et de Provence, dernier fils de Louis VIII, roi de France, et de Blanche de Castille, né au mois de mars 1220, couronné roi de Sicile, le 6 janvier 1266, dans l'église du Vatican (2), par cinq cardinaux que le pape Clément IV avait nommés, est reconnu en cette qualité, après la victoire de Benévent, par tous les peuples de Sicile et de Pouille. Il n'y eut que la ville de Lucera, ou Helène, veuve

(1) Cette sépulture, toute profane qu'elle était, parut encore trop honorable pour un prince que Rome avait proscrit. L'archevêque de Cosence, irréconciliable ennemi de Mainfroi, satisfit sa haine pour lui, en obtenant du pape que son cadavre fût déterré, et fût transporté au bord de la rivière de Verde, nommée aujourd'hui Marino, et exposé à l'injure du tems et de l'air, en sorte que les habitants du voisinage n'en ont pu retrouver aucun vestige. (Giannone.)

(2) Ce fut avant cette cérémonie que « Charles fit serment de fidé» lité au pape, et promit d'offrir, chaque année, dans l'église de saint » Pierre, cent cinquante onces d'or. (M. de Burigni dit huit mille » onces.) Le titre original se conserve dans les archives de Saint-Pierre, » et l'hommage se renouvelle chaque année à Saint-Pierre, dans la » présentation de la haquenée. » (M. de la Laude, *Voyage d'Italie*, tom. II, pag. 530.)

de Mainfroi, s'était retirée avec son fils et sa fille, qui fit de la résistance. Hélène étant passée de là, avec ses enfants, à Manfredonia, tous trois y furent pris et enfermés dans le château de l'Œuf à Naples. L'entrée de Charles et de son épouse dans cette ville fut d'une magnificence qui surprit les Italiens, chez qui le luxe n'avait pas encore pénétré. Charles s'étant rendu ensuite à Capoua, y trouva dans le château le trésor de Mainfroi, qui était tout en or. Ayant fait vider les sacs qui le renfermaient, il ordonna d'apporter des balances pour le peser. *A quoi bon des balances*, dit Hugues de Baux, chevalier provençal, et avec le pied ayant partagé le tout en trois parts : *Voilà*, dit-il, *la part du roi monseigneur ; voici celle de la reine* (qui était présente) ; *et le reste pour vos chevaliers*. Ce trait de grandeur d'âme plut beaucoup au roi, qui récompensa Hugues par le don du comté d'Avellino. On s'attendait à voir renaître l'âge d'or sous le règne de Charles; mais la dureté de son gouvernement désabusa bientôt les peuples. Loin de diminuer les impôts, comme on s'y attendait, il les conserva tels qu'il les trouva établis, et bientôt après il les augmenta. De nouveaux officiers de justice et de finance, qu'il substitua à ceux de Mainfroi, mirent leur industrie à imaginer les moyens de grossir toutes les espèces de taxes à son profit, et les exigèrent sans pitié. Partout on n'entendit que les voix plaintives des opprimés qui déploraient leurs malheurs présents, et exprimaient leurs regrets de n'avoir connu, qu'après l'avoir perdue, leur prospérité passée. « O roi Mainfroi, disaient ces infortunés, nous t'avons méconnu, tandis que tu nous gouvernais; » maintenant nous te pleurons, lorsque tu n'es plus. Tu nous » semblais un loup dévorant au milieu des faibles troupeaux » de ce royaume. Mais depuis que, par notre inconstante » légèreté, nous sommes tombés sous la domination présente » que nous avons tant desirée, nous nous apercevons enfin » que tu fus un agneau plein de mansuetude. Nous sentons » à présent combien était grande la douceur de ton gouvernement, comparée à l'amertume de celui d'à present. Nous » nous plaignions de voir passer dans tes coffres une partie de » nos biens; aujourd'hui tous nos biens, et qui pis est, nos » personnes sont la proie d'une nation étrangère ». C'est Sabas Malespins, partisan outré du pape, qui met dans la bouche des Siciliens ces plaintes. Elles ne furent pas vaines et oisives. Bientôt les principaux d'entre les mécontents concertèrent des mesures pour secouer le joug qui les accablait. Après s'être assurés de l'assistance des Gibelins répandus en différentes provinces d'Italie, ils se déterminent à transporter la couronne de Sicile à Conradin, fils de l'empereur Conrad. Ce prince, âgé de quinze à seize ans, était alors en Bavière auprès du duc Otton, son aïeul maternel, et ne subsistait que par les secours de sa mère Elisabeth, remariée à Mainard, comte de Tyrol. Quatre comtes, Galvano, Fréderic Lanza, Conrad Capece et Marin, son frère, s'étant rendus à la cour de Bavière, invitent le jeune prince à venir se rendre maître du royaume de Sicile, qui lui appartenait par le droit de sa naissance. La plupart des villes impériales d'Italie les avaient déjà prévenus par l'offre qu'elles avaient faite à Conradin de cent mille florins d'or, pour l'engager à tenter la même entreprise. L'ambition et le courage héréditaires dans sa maison le décident à suivre la voie qui lui est ouverte, pour faire une si belle conquête. Ce fut en vain que sa mère, craignant les malheurs auxquels il s'exposait, voulut s'opposer à cette résolution. Elle fut, à la fin, obligée de se rendre à l'avis des princes d'Allemagne, qui autorisaient de leurs suffrages le parti que son fils avait pris. Conradin prit dès-lors le titre de roi de Sicile, comme il avait déjà pris celui de roi de Jérusalem, que personne ne lui disputait. Le pape ne tarda pas d'être informé de ce qui se passait en Bavière. Il écrivit en diligence à Conradin, pour le détourner du voyage qu'il projetait de faire en Italie, et en même tems il déclara excommuniés tous ceux qui le reconnaîtraient pour roi de Sicile. Ces défenses qu'il renouvela le jeudi-saint 14 avril de l'an 1267, n'intimidèrent point Conradin, instruit, comme il l'était, que les papes n'ont aucun droit sur le temporel des rois.

Cependant Conrad Capece, que Conradin avait fait général de ses troupes, étant passé en Afrique, y ramassa quelques milliers de sarrasins et d'espagnols fugitifs, avec lesquels il vint débarquer en Sicile. A leur arrivée, la meilleure partie de l'île arbore les étendards de Conradin. Les Français veulent réprimer la révolte des Siciliens, et reçoivent divers échecs.

Charles d'Anjou était alors en Toscane, occupé à découvrir le caractère des Gibelins. Ce fut là qu'il apprit que la Sicile s'était révoltée en faveur de Conradin. Cette nouvelle ne lui fit pas néanmoins abandonner la Toscane pour retourner dans ses états, où sa présence semblait nécessaire. Plein de confiance, il continua la guerre qu'il faisait hors de chez lui : sur quoi le pape lui fit de vifs reproches, l'avertissant que s'il se laissait dépouiller d'un royaume que l'église romaine lui avait conféré, et où elle l'avait maintenu jusqu'alors à si grands frais, elle n'en ferait pas de nouveaux, s'il venait à le perdre, pour l'y rétablir. Cependant Conradin, après avoir fait ses préparatifs, commençait à se mettre en marche pour l'Italie, à la tête de dix mille chevaux, accompagné du comte de Tyrol, son beau-père, de Louis, comte palatin du Rhin, et de Fréderic de Bade son cousin, qualifié duc d'Autriche, parce qu'il était fils d'Herman VI, margrave de Bade, et de Gertrude, fille et héritière de Fréderic II, duc d'Autriche, que Przemislas-Ortave avait dépouillée de cette succession. Il arrive à Trente vers la fin d'octobre, et s'y voit arrêté pour quelque tems, par l'opposition que formaient à son passage les villes de Lombardie, qui étaient dans les intérêts du pape. Mais tandis qu'il s'étudie à les gagner, son beau-père et son oncle l'abandonnent. Cette désertion n'abat point son courage : résolu de vaincre ou de mourir, il passe à Verone, où il publie un manifeste pour exhorter les peuples à venir se ranger sous ses enseignes. De Vérone, après y avoir séjourné trois mois, il arrive à Pavie, sur la fin de février 1268. Mais les hommes et l'argent lui manquant, il ne lui est pas possible de rien entreprendre.

Charles jugeant enfin indispensable pour lui de retourner dans ses états, quitte la Toscane pour s'y rendre, et voit, en passant par Viterbe, le pape qui renouvelle en sa faveur les anathèmes lancés contre Conradin et ses adhérents. Celui-ci entre à Pise dans le tems qu'on fulmine la bulle de sa proscription; mais cela n'empêche point qu'il ne reçoive dans cette ville les plus grands honneurs, et qu'il n'y acquière un grand nombre de partisants, ainsi que dans les autres lieux de la Toscane. De Pise, il s'achemine vers Rome, et sur sa route il traverse Viterbe. Le pape, de son palais, le voyant passer, dit à ceux qui étaient auprès de lui : *Voilà un prince qui court à la mort*. La pompe avec laquelle Conradin est reçu dans Rome, surpasse tout ce qu'on y avait fait à l'entrée de son rival. Ce fut à Henri de Castille, sénateur de Rome et cousin germain, mais ennemi déclaré de Charles d'Anjou, que Conradin fut redevable de ces honneurs. Il part de Rome, le 10 d'août, avec un corps considérable de cavalerie et d'infanterie romaine, et prend le chemin de l'Abruzze, dans le dessein de délivrer Lucera, ville des Sarrasins, dont Charles avait formé le siège. Mais Charles l'avait déjà levé pour arriver avec toutes ses troupes à Aquila. De là il se rendit dans la plaine de Saint-Valentin ou de Tagliacozzo, à cinq lieues du lac Fucin ou de Celano. Ce fut là que les armées ennemies se trouvèrent en présence. Celle de Charles était inférieure en nombre à celle de Conradin, et la victoire semblait assurée à ce dernier. Mais la fortune de Charles voulut que, peu de tems auparavant, il eût reçu à sa cour un chevalier français, nommé Alard de Valeri ou de Valberi, qui revenait de la Terre-Sainte, où il avait servi avec gloire l'espace de vingt ans. C'était un personnage d'une rare prudence et d'une habileté consommée dans le métier des armes. Ce fut lui qui conseilla à Charles de partager

son armée en deux corps, et de se tenir en réserve derrière un tertre, avec cinq cents des plus braves cavaliers, pour y attendre l'issue de la bataille. Le 23 août 1268, les deux armées en vinrent aux mains. On se battit avec fureur de part et d'autre, mais à la fin, comme le plus grand nombre, à égalité de courage, dit Muratori, l'emporte ordinairement sur le moindre, les Français et les Provençaux commencèrent à reculer et à se rompre. Charles, qui de dessus une éminence, voit le désordre et le carnage des siens, meurt d'impatience de tomber sur l'ennemi; mais il est toujours retenu par Alard, jusqu'à ce que ses troupes étant débandées, il voie celles de Conradin, les unes, poursuivant les fuyards, les tailler en pièces ou les faire prisonniers, les autres s'occuper à dépouiller les morts. Alors se tournant vers Charles, *sire*, lui dit-il, *il est tems, la victoire est à nous.* Aussitôt Charles, avec sa troupe, fond à bride abattue sur l'ennemi en désordre, et ne lui laisse ni le tems, ni le moyen de se rallier. Une partie laissa la vie sur le champ de bataille, une partie fut faite prisonnière, et le reste chercha son salut dans la fuite. Conradin et plusieurs de ses barons, épuisés de fatigues et presque étouffés par la chaleur, avaient déjà quitté leurs casques, dans la persuasion qu'ils étaient vainqueurs. Voyant la scène tout-à-coup changée, ils ne pensent plus qu'à fuir. Conradin, le jeune duc d'Autriche, les comtes Galvano et Gérard de Pese, s'étant travestis en paysans, prennent le chemin de la Maremme, dans la vue de se rendre à Pise et de là en Sicile. Ils marchèrent nuit et jour jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans une terre, nommée Astura, appartenante à la maison des Frangipani, nobles romains. Ce fut là qu'ils frétèrent une barque de pêcheur pour les conduire à Sienne ou à Pise : mais l'argent leur manquant pour avoir des vivres, Conradin tira de son doigt une bague de grand prix, qu'il remit au pêcheur, pour s'en procurer sur ce gage. Celui-ci la porta au seigneur du lieu, qui, jugeant qu'elle appartenait aux princes fugitifs qu'on recherchait, les fit arrêter et les envoya à Charles, qui les fit enfermer dans un des châteaux de Naples, où ils restèrent jusqu'au commencement d'octobre. Alors Charles ayant convoqué un grand parlement, auquel assistèrent des barons, des syndics des villes et des jurisconsultes, l'affaire du malheureux Conradin y fut soumise à l'examen. Ricobald, historien ferrarais, dit avoir appris de Joachim Reggio, qui fut présent au jugement, que Gui de Luzano, célèbre docteur ès lois, y soutint, entr'autres jurisconsultes, avec les barons, que « Conradin ne pouvait, avec justice, être » condamné à mort, attendu qu'il était fondé en bonnes raisons » pour chercher à recouvrer le royaume de Pouille et de Sicile, » conquis par ses ancêtres avec tant de peines et de travaux, » sur les Sarrasins et sur les Grecs, sans s'être rendu coupable » d'aucun délit qui dût le priver de son droit à cette succes- » sion. On alléguait contre ce prince, que son armée avait » saccagé des églises et des monastères : à quoi l'on répondait » qu'il n'y avait pas de preuves que cela eût été fait par son » ordre, et que peut-être les troupes de Charles en avaient fait » autant et même encore pis. Un seul docteur ès lois fut d'un » avis contraire, et vraisemblablement plusieurs barons gagnés » par Charles opinèrent à la mort de Conradin. Bref, le roi » Charles se déclara pour le sentiment barbare de ces sortes » de gens, dans la persuasion où il était, qu'il ne pourrait » conserver le royaume de Sicile, tant que Conradin serait en » vie. Ainsi le 29 octobre de cette année (1268, et non de la » suivante, comme quelques-uns l'ont écrit), on dressa dans » la place, ou plutôt sur le rivage de Naples, un échafaud où » fut conduit le jeune Conradin qui, prévenu de son sort, avait » fait son testament et s'était confessé. Un peuple innombrable » qui était accouru à ce funeste spectacle, ne pouvait retenir » ses gémissements et ses larmes. La fatale sentence fut lue par » le juge Robert de Bari; et la lecture fut à peine finie, que » Robert, fils du comte de Flandre (Robert de Béthune) et » gendre du roi, donna un coup d'épée dans la poitrine du » juge, en disant qu'il ne lui convenait pas de condamner à » mort un si noble et si grand seigneur. Le juge tomba mort » en présence du roi, sans que personne osât dire un mot. » Conradin laissa sa tête sur l'échafaud; et avant lui fut dé- » collé Fréderic, duc d'Autriche. Après ces deux exécutions, » vint celle du comte Gérard de Donoratico de Pise, qui se » fit sous les yeux du comte Galvano, son père, à qui l'on fit » ensuite sauter la tête..... Comme ils étaient excommuniés, » leurs corps furent inhumés en lieu profane. Divers écrivains » font mention d'autres nobles exécutés dans cette malheureuse » journée. Ainsi finit dans la personne de Conradin, la très- » noble maison de Suabe, et dans la personne de Frédéric, » celle des anciens ducs d'Autriche. Par un tel excès de cruauté, » Charles se couvrit d'une infamie universelle aux yeux non- » seulement de ses contemporains, mais de toute la postérité. » Sa barbarie fut détestée même des Français; et l'on a re- » marqué que dès-lors ses affaires, qui paraissaient dans le plus » haut point de prospérité, commencèrent à tellement déchoir, » qu'on vit pleuvoir sur lui les plus cruels revers. Enée Silvius, » qui fut depuis le pape Pie II, et divers écrivains de Naples » et de Sicile, racontent que Conradin étant sur l'échafaud, » jeta son gant, en signe d'investiture, au peuple, marquant, » par là, qu'il appelait à sa succession don Pierre d'Aragon, » mari de Constance, fille du feu roi Mainfroi. Mais ce sont » probablement des choses inventées pour donner plus de » couleur à ce que firent depuis les Aragonais. La nouvelle de » la défaite et de la prison de Conradin étant arrivée en Sicile, » les peuples renonçant à leur révolte, commencèrent à rentrer » sous l'obéissance du roi Charles. Ce prince y ayant envoyé » son armée navale, renouvela la guerre sous le commande- » ment de Gui de Montfort ou de Guillaume Létendard, et » réduisit sous ses lois tout le reste de l'île, en faisant un » grand carnage, sans distinction des coupables et des inno- » cents. Conrad d'Antioche, chef des révoltés, ayant été mis » en prison, fut d'abord privé de la vue et ensuite pendu avec » Nicolas Maleta. Fréderic de Castille et Conrad Capece eurent » le bonheur de se soustraire à la fureur du roi, en se sauvant » sur des vaisseaux à Tunis. Charles ne borna point là sa ven- » geance contre les peuples de Sicile et de Pouille; il dévasta » leurs villes et leurs terres, fit une boucherie de ceux qu'il » avait fait mettre en prison, établit des impôts exorbitants » sur les peuples de ces contrées, et permit à ses français une » licence effrénée, en sorte que ses misérables sujets s'imagi- » naient être tombés dans une déplorable servitude pire que » celle qu'ils auraient éprouvée sous les barbares ». (*Ann. d'Ital.*, tom. VII, pp. 385, 386.) Clément IV fut lui-même touché de ces malheurs, et écrivit à Charles, mais en vain, pour l'engager à modérer sa fureur : tant s'en faut, dit l'annaliste d'Italie, qu'il eût conseillé, comme plusieurs malveillants l'ont prétendu, la mort de Conradin.

La reine Elisabeth, mère de Conradin, à la nouvelle de son emprisonnement, s'était mise en route avec une grosse somme pour le racheter; mais étant arrivée trop tard, elle donna une grande partie de cet argent aux religieux du couvent del. Carmine de Naples, afin qu'il priassent Dieu, à perpétuité, pour le repos de son âme. On voit encore, dans cette église, son tombeau et celui de Frédéric, son cousin. (1785.)

Il ne restait plus, en 1269, au roi Charles d'autres villes à soumettre dans la Pouille, que Lucera, le nid des Sarrasins. En ayant formé, cette année, le siége, il poussa cette entreprise avec tant d'ardeur et de constance, qu'après avoir réduit les habitants à se nourrir d'herbes, il les contraignit de se rendre à discrétion. Les ayant en son pouvoir, il les dispersa en diverses provinces, pour les empêcher de se réunir contre lui. Plusieurs d'entre eux embrassèrent ou feignirent d'embrasser le Christianisme. On détruisit de fond en comble les murs de la ville, et tous les déserteurs chrétiens qu'elle renfermait, furent passés au fil de l'épée. (Sabas Malespina, l. 4, c. 20.)

L'avidité de Charles ne se bornait pas au pays que les droits de sa naissance ou la force de ses armes lui avaient acquis; toute l'Italie devint l'objet de sa cupidité : en quoi il fut secondé de gré ou de force, comme chef de la faction des Guelfes, par les papes. Dans cette vue, il envoya des ambassadeurs aux principales villes de Lombardie pour les inviter à se rendre à un grand parlement qu'il convoqua à Cremone. Ce fut là qu'il exposa son dessein, en promettant à tous ceux qui l'approuveraient sa protection et plusieurs grands avantages. Les Plaisantins, les Cremonais, les Parmesans, les Modenois, les Ferrarais et ceux de Reggio consentirent, sans difficulté, à se donner à lui. Mais il n'en fut pas de même des Milanais, des Comasques, des Verceillais, des Novarrais, des Alexandrins, des Tortonais, des Turinais, des Pavesans, des Bergamasques, des Bolonais et du marquis de Montferrat. Ils voulaient bien avoir Charles pour ami, mais nullement pour maître. Ce fut dans ce partage de sentiments que se termina le parlement sans que Charles eût pu retirer aucun fruit des hautes idées que son ambition lui avait inspirées. (*Murat.*, *Ann.*, tom. VII, pag. 390.)

L'an 1270, Charles conduit une flotte en Afrique, au secours de saint Louis, et aborde près de Carthage, le 25 août, presqu'au moment que ce monarque venait d'expirer. Au retour, il fit une action bien barbare et dont les Infidèles auraient eux-mêmes rougi. La flotte du roi de France, en revenant d'Afrique en Sicile, fut accueillie d'une violente tempête qui submergea une partie de ses vaisseaux et en obligea plusieurs d'aller échouer sur les terres. Charles eut la cruauté de s'approprier les debris de ce naufrage, au préjudice des propriétaires, alléguant une loi du roi Guillaume I et la coutume, qui adjugeaient au fisc tous les effets des vaisseaux qui se brisaient sur ses côtes. En vain les Génois, qui étaient au nombre de dix mille dans cette flotte, représentèrent-ils qu'ils étaient venus à sa demande pour le service de la croisade, qu'il leur avait promis toute sûreté pour leurs personnes et leurs effets, qu'il leur avait même fait espérer d'être indemnisés de leurs pertes : le tribunal de l'amirauté fut sourd à ces remontrances et prononça la confiscation. (Caffari, *Ann. Genn.*, l. 9.)

L'an 1278, au mois de janvier, Charles prend le titre de roi de Jérusalem, et se fait couronner en cette qualité par le pape, comme ayant acquis, en décembre 1277, les droits de Marie, fille de Boëmond IV, prince d'Antioche et petite-fille d'Isabelle et du roi Jean de Brienne. Roger de San-Severino, qu'il avait nommé baile de ce royaume, arrive avec six galères, le 7 juin, à Saint-Jean d'Acre, prend possession de la ville et du royaume, au nom de Charles, et oblige les barons avec le secours des Templiers, à lui prêter serment de fidélité. (*Voy.* Boemond IV, *prince d'Antioche*, et Hugues III, *roi de Chypre.*)

L'an 1281, après la mort de Nicolas III, Charles force les cardinaux assemblés à Viterbe, d'élire le pape qu'il voulait, c'est-à-dire un français. L'élection tomba, le 22 février, sur le cardinal Simon de Brion, qui prit le nom de Martin IV. Les Siciliens, cependant, gémissaient sous le poids des impôts dont Charles les accablait et sous la violence dont ses officiers usaient à leur égard. La licence et la lubricité des Français achevaient de désespérer cette nation jalouse à l'excès. Jean de Procida, ainsi appelé d'une île près de Naples dont il était seigneur, banni de Sicile pour son attachement à la maison de Suabe, entreprend de délivrer sa patrie du joug qu'elle déteste. Il était alors à la cour de Pierre, roi d'Aragon, époux de Constance, fille de Mainfroi. Par son éloquence, il persuade à ce prince de tenter l'invasion de la Sicile, comme d'un bien appartenant à sa femme, l'unique rejeton de la maison de Suabe. Il passe ensuite dans l'île, déguisé en frère mineur, pour exciter les peuples. Il n'eut pas de peine à y réussir. De là s'étant rendu à Constantinople, il obtient, de l'empereur Michel Paléologue, une audience secrète dans laquelle il le prévient que « le roi Charles et les Vénitiens ont fait une ligue contre lui, » qu'on travaille à équiper une grande flotte, que le roi de » France ne manquera pas de soutenir le roi de Sicile, son » oncle; que le seul moyen de détourner cet orage est de » donner à ce dernier de l'occupation chez lui en faisant ré» volter la Sicile dont les peuples étaient las de la tyrannie » française; que la chose était très-facile, si l'empereur voulait » les aider, et que le roi d'Aragon n'attendait que l'occasion » pour faire valoir les droits de la reine Constance, son épouse. » Il ajouta qu'il n'était pas nécessaire que l'empereur armât; » que, pourvu qu'il fournît de l'argent, il y avait tout sujet » d'espérer que le succès de l'entreprise serait heureux. Michel » promit tout ce qu'on désirait. Il donna des lettres à Pro» cida pour le pape Nicolas III (ennemi du roi Charles), et » pour le roi d'Aragon, et chargea Benoît Zacharie, un de » ses secrétaires, d'accompagner Procida en Europe, et d'as» surer que les mécontents pourraient compter sur trente » mille onces d'or, qui leur seraient délivrées au premier » besoin qu'ils en auraient pour exécuter leurs projets ». (Burigni, *Hist. de Sicile*, tom. II, pag. 186.) L'an 1282, le 30 mars, lendemain (et non le surlendemain) de Pâques, grand soulèvement à Palerme contre les Français. Ce ne fut point, comme on le pense ordinairement, un coup prémédité. Le peuple allait tranquillement et sans aucun mauvais dessein entendre les vêpres à l'église du Saint-Esprit, située à six cents pas de la ville. Cependant, sur quelques bruits qui couraient, le commandant, Jean de Saint-Remi, avait donné ordre d'examiner s'il n'était point armé. Ce fut pour le soldat une occasion de manquer de respect aux femmes. Un français, nommé Prognel, voyant passer une jeune dame parfaitement belle, l'insulte brutalement sous prétexte de chercher si elle n'avait point quelque poignard caché sous ses robes. Aux cris qu'elle jette, son père et son mari, qui n'étaient pas loin, accourent avec leurs amis. On s'écrie dans le premier transport qu'il faut tuer ces insolents. Les bourgeois se rassemblent, tous en même tems fondent sur cette soldatesque licencieuse, dont une partie est massacrée sur la place, l'autre poursuivie dans la ville, où l'on ne mit plus de différence entre eux et les autres français; ils sont tous dévoués à la mort sans distinction (1). La fureur alla si loin, qu'on n'épargna ni les femmes, ni les enfants, ni même les Siciliennes qui étaient grosses des Français. C'est là ce qu'on appelle *les Vêpres siciliennes*. Il est faux qu'à la même heure, on fit main-basse sur les Français dans toute la Sicile : il est également faux que les Palermitains aient alors proclamé roi Pierre d'Aragon. Ils arborèrent, au contraire, la bannière de l'église, en proclamant le pape leur souverain. Etant après cela sortis en armes, ils entraînèrent plusieurs villes dans leur révolte, telles que Palerme, Montréal, Conigion, Carini, Termini, qui, peu de jours après, firent main basse sur les Français qu'elles renfermaient. Le 31 mars suivant, même massacre à Cephaledi, à Trapani, à Marsale et à Mazare. Les Messinois ne furent pas si prompts à se déclarer : ils le firent, néanmoins, avant la fin d'avril, en tuant ou chassant de leur ville tous les Français qu'elle renfermait. Charles reçoit à Montefiascone, où il était avec le pape Martin IV, la nouvelle de cette révolution par un courrier que lui avait dépêché l'archevêque de Montréal. Après avoir rongé de colère, sans dire mot, la canne qu'il tenait à la main, il rompt enfin le silence, en disant qu'il laissera un terrible exemple qui désormais fera

(1) Pour discerner les Français, et ne pas confondre avec eux les Siciliens dans le massacre, on obligeait ceux qui étaient suspects, de prononcer le mot *ciceri*, et, à leur prononciation, on jugeait s'ils étaient naturels ou étrangers. On n'épargna, dans Palerme, d'autre Français que Guillaume de Porcelets, gouverneur de Pouzzoles, en considération de sa justice et de sa vertu.

trembler tous les rebelles. Presque aussitôt il mande au prince de Salerne, son fils, qui était alors en Provence, d'aller à la cour et chez les grands de France solliciter des secours pour venger l'outrage fait à la nation. Il fait, en même tems, ses préparatifs pour aller châtier les Siciliens. Comme il s'était croisé, peu de tems auparavant, avec le prince de Salerne, bientôt il se vit à la tête d'un armement épouvantable, composé de plus de cent galères, deux cents bâtiments pour passer la cavalerie, dix mille hommes d'armes et une infanterie sans nombre. (*Villani*, l. VII, c. 62.) Le pape, de son côté, pour le seconder, avait publié, le 7 mai 1282, fête de l'Ascension, une bulle portant défense, sous les peines les plus graves, qu'il se croyait en droit de prononcer, à toutes personnes ecclésiastiques ou laïques de prêter aucune assistance aux rebelles. Il nomma de plus son légat en Sicile, le cardinal Bianchi avec plein pouvoir de traiter avec les conjurés et de pacifier toutes choses.

Charles ayant assemblé toutes ses troupes, passe le détroit et arrive, le 16 juillet, devant Messine, dont il forme aussitôt le siége. Les Messinois, dans une sortie qu'ils firent sur les assiégeants, essuient une défaite, et étant rentrés dans leurs murs, ils apprennent que le château de Melazzo a été emporté de force par les Français. Ce double revers les engage à faire une députation au roi et au légat qui l'accompagnait. Les députés sont très-mal reçus du monarque; mais le légat, fléchi par leurs prières, veut bien se rendre à Messine pour entendre les conditions auxquelles les assiégés consentaient à rentrer sous l'obéissance de Charles. Elles se réduisaient à trois points: que le passé soit mis en oubli; que le roi se contente des tributs établis sous Guillaume le Bon; et que les Français soient exclus de toute magistrature et de toute charge en Sicile. Les seigneurs de l'armée française étaient d'avis qu'on déférât à ces propositions. Mais Charles les rejette avec hauteur, et leur en oppose trois autres; savoir, que les taxes continueront d'être levées comme elles sont depuis son avénement au trône; qu'il lui sera libre de confier les emplois de tout genre aux Français comme aux Siciliens; enfin, que les Messinois lui remettront huit cents otages dont il pourra disposer à son gré. Cette réponse met le désespoir dans le cœur des Messinois et les détermine à manger plutôt leurs enfants que de se rendre. Le légat, voyant que sa médiation était inutile, se retire après avoir déclaré les habitants excommuniés. Le siége continue avec une ardeur incroyable, et la défense n'est pas moins vigoureuse. Charles comptait, par un assaut général, se rendre maître du pays; mais il fut bien désabusé en voyant les assiégés fermer leurs brèches à mesure qu'elles s'ouvraient, et par là rendre ses efforts inutiles.

Les affaires de Messine étaient en cet état lorsque Pierre, roi d'Aragon, invité par une ambassade des Palermitains, arrive d'Afrique, où il avait feint une expédition pour donner le change à Charles, et vient débarquer, le 10 août, à Trapani, avec une flotte composée de cinquante galères, sans compter les autres moindres vaisseaux, et chargée de huit cents hommes d'armes avec dix mille fantassins. (*Annal. d'Ital.*, tom. VII.) La descente se fit la 30 août; et deux jours après, le roi d'Aragon fit son entrée dans Palerme, dont les habitants le reçurent comme leur libérateur. Pierre, par le conseil de Jean de Procida qui l'accompagnait, envoie sa flotte, sous la conduite de l'amirante Roger de Loria, dans le phare de Messine, pour surprendre celle de Charles qui n'avait personne pour la défendre. Ce dessein ayant transpiré, Charles lève promptement le siége de Messine pour repasser en Calabre, dans la crainte que son rival ne lui coupe la communication avec ses états de terre ferme. L'amirante, étant entré dans le détroit de Messine avec soixante galères, en prend vingt-neuf à Charles. Passant ensuite à Reggio, puis à Catane, il brûle dans leurs ports quatre-vingts huissiers ou grosses barques de transport, et cela, sous les yeux de Charles, qui, désespéré, se retire à Naples. Pierre arrive à Messine le 2 (non le 10) octobre, et y est reçu comme il l'avait été à Palerme. Il y fait venir la reine Constance, son épouse, avec Yolande, sa fille, et ses fils, Jacques, Fréderic et Alfonse, qui furent reçus, le 22 avril 1283 (Muratori, tom. VII, pag. 447.), avec les démonstrations de joie qu'un peuple sortant de l'oppression peut donner. De Naples, Charles passe en Calabre, pour contenir cette province qui semblait disposée à secouer le joug des Français. Ce fut là qu'il reçut le secours que le roi de France, son neveu, lui avait promis. C'était la fleur de la noblesse française, commandée par Pierre, comte d'Alençon, frère du monarque français, par Robert, comte d'Artois, par les comtes de Bourgogne et de Dammartin, et Mathieu de Montmorenci. Le roi d'Aragon, à qui l'argent commençait à manquer, a recours à la ruse pour tenir l'ennemi dans l'inaction. Connaissant la valeur des Français, moins réfléchie que bouillante, il fait signifier à Charles un acte farci des injures les plus outrageantes, par lequel il le défie, pour vider leur querelle, à un combat de cent hommes contre cent hommes, et assigne, pour théâtre de la scène, la plaine de Bordeaux. Charles, sans délibérer, accepte le défi (1), et promet de se trouver à la tête de sa troupe, le 1er. juin suivant, sur le terrain indiqué. Le pape, informé par Charles lui-même de cette résolution, la blâme hautement et fait tous ses efforts pour empêcher qu'elle ne s'exécute. Dans une longue lettre qu'il lui écrit à ce sujet, il lui remontre que c'était la mauvaise situation où se trouvait son rival qui l'avait engagé à proposer ce moyen de terminer la guerre, parce qu'il sent sa faiblesse et celle des rebelles, qui tremblent aux seules approches d'une armée florissante; qu'en acceptant ce combat, il perd tout l'avantage qu'il a sur l'Aragonais, qui, par là, devient son égal; qu'en s'éloignant de la Sicile, il s'expose au danger de ruiner toutes ses affaires. Il ajoutait que c'était un faux point d'honneur de soutenir l'engagement qu'il avait pris, quoiqu'il l'eût confirmé par un serment, attendu qu'un tel serment, étant téméraire et contraire au bien de l'église et de l'état, ne l'obligeait en aucune manière; qu'en tout cas, il lui en donnerait l'absolution et lui défendrait même, sous peine d'excommunication, de l'observer. Il écrivit de plus au roi d'Angleterre, seigneur alors du Bordelais, pour le prier de ne pas permettre que le combat se donnât sur ses terres. (Rainaldi, *ad an.* 1283.) Mais Charles était trop entêté sur le faux point d'honneur pour se rendre aux raisons que le pape lui alléguait dans cette lettre, et qu'il lui représenta ensuite de vive voix, dans une entrevue qu'ils eurent ensemble. Déterminé à tenir sa parole, il écrivit au roi de France, son neveu, pour le prier de lui faire fabriquer à Paris une armure complète pour lui et les gens qui devaient combattre avec lui; ce qui fut promptement exécuté. Il part ensuite, laissant la régence du royaume au prince de Salerne, son fils aîné, et le commandement de l'armée aux comtes d'Alençon et d'Artois. Arrivé à Paris, il est accompagné du roi, son neveu, et d'une nombreuse noblesse, pour se rendre à Bordeaux. S'étant présenté au jour assigné devant le sénéchal du roi d'Angleterre, il entre dans la lice avec ses cent chevaliers, et y demeure depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Mais l'Aragonais n'ose paraître. Les historiens ne sont pas ici d'accord. Les uns disent que le roi d'Aragon n'alla point à Bordeaux; les autres rapportent qu'il s'y rendit travesti; qu'il alla se présenter devant le sénéchal du roi d'Angleterre, auquel il protesta qu'il était prêt à combattre le roi Charles; mais qu'il ne le pouvait pas, attendu qu'il n'y avait pas de sûreté, le roi de France étant à une journée de Bordeaux avec trois mille

(1) Il y a partage entre les historiens, sur celui des deux rois qui provoqua l'autre au duel. Ceux d'Aragon prétendent que ce fut le roi Charles. « Mais outre qu'il n'est pas vraisemblable, dit M. de Burigni, » qu'une pareille proposition vienne du prince le plus puissant, la » le pape Martin IV assure positivement que le roi Pierre fit le pre» mier la proposition du duel. »

chevaux, et la ville étant pleine de Français; qu'après avoir pris ensuite du senechal un certificat de son exactitude à se rendre à l'assignation, il était remonté à cheval pour retourner en Aragon.

Le pape Martin IV, prenant la défense du roi Charles, déclare le roi Pierre non-seulement usurpateur du royaume de Sicile, mais aussi dechu du royaume d'Aragon avec ses dependances, qu'il adjuge à Charles, comte de Valois, second fils du roi Philippe *le Hardi*, à condition de le tenir en fief de l'église. « Je laisse à d'autres, dit Muratori, à décider si ce » décret fut juste et louable. Mais ce que je sais bien, c'est » que les Français, qui, dans ces derniers tems, ont attaque » le pouvoir que s'attribuent les souverains pontifes, de depo- » ser les rois et de disposer de leurs royaumes, reçurent à » baise-main ce don que le pape Martin leur fit des etats d'un » autre, et firent leurs efforts, comme nous le verrons, pour » s'en rendre maîtres ».

Charles, dans la même année (1283), fait partir de Provence une flotte de vingt voiles, pour aller au secours de Malte, dont le château, fidele à ce monarque, etait assiege par les Siciliens. Roger de Loria en ayant avis, sort de Messine avec dix-huit galeres, pour attaquer cette flotte; et l'ayant attaquee dans le port de Malte, lui livre un combat furieux, qui dura plusieurs heures, et finit par la prise de dix galeres provençales qu'il amena dans le port de Messine. Les dix autres, fort mal traitées par les Siciliens, s'en retournèrent en diligence au pays d'où elles étaient venues. (Murat.)

Le roi Charles, pour reparer ce revers, prepare un grand armement, à dessein de le joindre à celui qu'il avait dans la Pouille. Roger de Loria, prevoyant que le monarque se propose une descente en Sicile, tâche de prévenir son arrivee en provoquant à une bataille le prince de Salerne, son fils. Pour l'y attirer, s'etant mis en mer avec quarante-cinq vaisseaux, tant siciliens que catalans, il va faire des courses sur les côtes du pays de Naples, et va se presenter devant le château de Saint-Sauveur sur mer, vis à-vis de Naples. De-là, sa chiourme, un lundi 5 juin 1284, commence à vomir des injures contre le jeune prince et les Français, les appelant des poltrons et des *conigli* (des lapins), qui n'osent en venir à un combat. C'était ce que le roi Charles avait defendu à son fils. Mais celui-ci, ainsi que sa compagnie, ne pouvant tenir contre de pareilles injures, s'embarque précipitamment, contre l'avis du legat, sur les vaisseaux qu'il trouve prêts, et tous, comme allant à des noces, font voile contre les Siliciens. Roger, comme un grand homme de guerre, feignant d'avoir peur à la vue de l'ennemi, gagne la haute mer; et lorsqu'il voit sa belle, après avoir encouragé les siens, il fond impétueusement sur l'armée opposée, dont il met en fuite la partie composée d'Apuliens et de Sorrentins. La resistance des Français fut un peu plus longue: mais les Catalans et les Siciliens, plus aguerris sur mer, etant sautés dans leurs galères, en forcent dix à se rendre. C'était à la capitane que Roger en voulait principalement. Elle portait l'etendard royal, et le prince de Salerne la montait avec les plus distingués de ses barons. La viguureuse defense qu'ils firent empêchant de la prendre, Roger engage un habile plongeur, nommé Agan, d'aller sous eau la percer en divers endroits. Le prince, se voyant près d'être submergé, demande un chevalier pour se rendre à lui. Roger, aussitôt s'étant approché, le reçoit dans sa galère avec ceux qui l'accompagnaient. Or, après cette défaite, il arriva, dit Muratori, une plaisante aventure. Le peuple de Sorrento voyant passer la flotte victorieuse, envoya des députés à l'amirante, avec des presents, pour le féliciter. Ceux-ci, étant entrés dans la capitane, prennent le prince captif pour le vainqueur, à la vue de la richesse de son armure, le saluent à genoux, et, en déposant à ses pieds leurs presents, lui disent : « Seigneur amirante, recevez ce petit présent que » vous offre le peuple de Sorrento; et plût à Dieu que, comme » vous tenez le fils, vous eussiez aussi pris le père! Sachez, au » reste, que nous avons été les premiers à lui tourner le dos ». Le prince, malgré son affliction, ne put s'empêcher de rire de la méprise, et adressant la parole à l'amirante : *Per Dio*, lui dit-il, *che costoro sono ben fideli* o *monsignor il re!* « Certes, » voilà des gens bien fideles au roi, monseigneur »! (Villani.) Emmene à Palerme, les Siciliens veulent le faire mourir, en représailles de la mort de Conradin, mais la reine Constance, femme de Pierre, s'y etant opposee, lui sauva la vie, et obtint en retour la delivrance de Béatrix, sa sœur, enfermée dans les prisons de Naples depuis la bataille de Benévent. Le prince de Salerne, conduit au château de Matagriton, y fut charge de chaînes. Le roi, son père, etant parti de Provence, apprit, dans la mer de Pise, sa défaite, deux jours après l'événement. *Or, fût-il mort*, s'ecria-t il dans le premier mouvement, selon quelques ecrivains, *puisqu'il a failli notre mandement.* Ayant debarqué à Naples avec des forces considerables, il y fait pendre cent cinquante des plus mutins, après avoir hésité s'il ne livrerait pas la ville aux flammes. Il meditait une seconde vengeance contre les Napolitains, pour leur faire expier une seconde trahison, lorsqu'une fièvre violente, l'ayant saisi à Foggia, l'emporta en peu de jours, le 7 janvier de l'an 1285. Charles témoigna de grands sentiments de penitence en recevant le saint viatique. *Sir Dieu*, dit-il à Jesus-Christ, *comme je crois fermement que vous êtes mon Sauveur, je vous prie d'avoir pitié de mon âme. Pardonnez-moi mes péchés, puisque je n'ai entrepris la conquête du royaume de Sicile que dans la vue du service de la sainte église.* Son corps fut transporte à Naples, où il fut inhumé dans le superbe tombeau de marbre que la reine, sa femme, lui avait fait elever à main droite du grand autel de l'eglise cathedrale; mais son cœur fut porté, suivant sa dernière volonté, dans l'eglise des Jacobins de la rue Saint-Jacques à Paris, où l'on voit encore aujourd'hui ce reste d'inscription :

Le cœur du grand roi Charles, qui conquit Sicile.

Charles eut dans son siècle peu d'égaux en valeur; mais il s'en fallait bien que la prudence réglât toujours chez lui cette vertu guerrière. Son ambition s'etendit à l'empire de Constantinople, en vertu d'un traite conclu entre lui et l'empereur latin Baudouin II, en présence du pape, à Viterbe, le 27 mars 1267; traite par lequel il fut stipule que Philippe, fils de Baudouin, épouserait Béatrix, fille du roi, et que, dans le cas où Philippe mourrait sans enfants, les droits de l'empire seraient dévolus à Charles ou à ses successeurs, rois de Sicile. Le mariage s'étant accompli, et Philippe étant mort sans lignee, avant son père, Charles se porta pour son héritier. Ce fut dans cette disposition qu'il se déclara l'ennemi de l'empereur grec, Michel Paléologue, et qu'il traversa, autant qu'il lui fut possible, la réunion de l'eglise latine à l'église grecque, objet de tant de sollicitudes et de mouvements des pontifes romains. Giannone, fondé sur trois vers obscurs du Dante (1), ose lui imputer la mort de saint Thomas d'Aquin, arrivée le 7 mars 1274, à l'abbaye de Fosse-Neuve, comme il était en route pour se rendre au concile de Lyon; et cela, dit-il, par le poison, dans la crainte que le saint docteur n'irritât l'esprit du pape contre ce prince, par le recit de ses violences, dont il avait été temoin pendant qu'il professait la théologie dans l'université de Naples. Mais cette accusation nous paraît dépourvue de vraisemblance. Quelle apparence en effet que Charles, qui payait, suivant le même historien, une once d'or par mois à saint Thomas, pour ses leçons, en soit venu, par une apprehension très-peu fondée, au point de lui ôter la vie? Il faut convenir cependant

(1) Ces vers sont :

Carlo venne in Italia, è per ammenda
Vitima fe di Corradino, è poi
Ripinse à ciel Tommaso per ammenda.

(*Purgator.*, *Cant.* 20.)

que la hauteur de son caractère le précipita quelquefois dans des actes de cruauté, dont nous avons donné des preuves. Son indifférence pour ses sujets, qu'il abandonnait à la rapacité de ses ministres, est une autre tache de sa vie qui fut la source de tous les malheurs qu'il éprouva. Malgré ces défauts, on lui doit la justice de dire que Naples lui est redevable de sa magnificence et de sa splendeur; que, ravi de la beauté de son climat, il n'oublia rien pour l'embellir, et que, dans ce dessein, y ayant fixé sa résidence ordinaire, il obligea par-là les grands seigneurs de sa cour d'en faire autant, lesquels, à son imitation, y bâtirent de superbes hôtels, dont les jardins étaient, pour ainsi dire, plus magnifiques encore. Non content de décorer cette ville, il fit bâtir, pour la défendre, le *Château Neuf*, qui passe pour la place la plus importante de toute l'Italie. Les *sièges* de Naples prirent leur origine sous son règne, et la cour souveraine, appelée *la vicairerie* de Naples, lui doit son établissement. Il avait épousé, 1°. BEATRIX, comtesse de Provence, morte en 1267; 2°. le 12 octobre 1268, à Milan, MARGUERITE, comtesse de Tonnerre, fille d'Eudes, duc de Bourgogne. De la première, il eut Charles, dont l'article viendra page 372; Philippe, prince d'Achaïe, mort en 1277; et Robert, mort en 1266; avec trois filles; Blanche, femme de Robert de Béthune, comte de Flandre; Beatrix, mariée, le 15 octobre, à Philippe de Courtenai; et Isabelle, femme de Ladislas le Cumain, roi de Hongrie. Charles n'eut point d'enfants de Marguerite. Cette princesse mourut à Tonnerre, le 24 septembre 1308, dans un hôpital qu'elle avait fondé l'an 1293, et où elle s'était consacrée, depuis cette époque, au service des pauvres.

Charles I joint, dans plusieurs de ses diplômes, les années de son règne de Jérusalem à celles de son règne de Sicile. L'époque de celui-ci se prend du 6 janvier 1266; celle du premier est fixée au même mois 1278.

PIERRE I.

1282. PIERRE I, roi d'Aragon, troisième du nom, mari de Constance, fille aînée de Mainfroi, roi de Sicile, est couronné, le 2 septembre, roi de Sicile à Palerme, par l'évêque de Cephalu, en l'absence de l'archevêque de Palerme, à qui ce droit appartenait. Dès qu'il apprit la mort de Charles, son rival, il envoya l'amirante de Loria faire une descente dans la Calabre, qui se trouvait alors sans défense. La flotte de Charles s'étant dissipée aussitôt que la nouvelle de sa mort fut devenue publique, l'amirante exécuta sur-le-champ les ordres qu'il avait reçus; et bientôt il se rendit maître de Cortonne, de Reggio et de plusieurs autres places. L'an 1283, au mois de février, le pape Martin IV, qui avait excommunié Pierre le 18 novembre précédent, fait publier la croisade contre lui. Ce pontife étant mort le 29 mars 1285, Honoré IV, son successeur, se fit un devoir de suivre ses errements à l'égard du roi d'Aragon. Pierre se maintient dans son usurpation par l'attachement des peuples, malgré les efforts de ses ennemis, et meurt en Catalogne paisible possesseur de la Sicile, le 10 novembre (et non le 27 septembre, comme le marque M. d'Egly), de l'an 1285. (*Voyez* Charles I, *roi de Sicile*, et don Pèdre III, *roi d'Aragon*.)

JACQUES.

1285. JACQUES, second fils de Pierre, prend le titre de roi de Sicile après la mort de son père, qui de son vivant l'avait fait reconnaître héritier du royaume. Il est couronné le 2 février 1286, à Palerme, dans une assemblée des états du pays. Le 3 mai suivant, il est excommunié, pour la seconde fois, par le pape Honoré IV, avec les évêques qui l'avaient couronné.

L'an 1289, Jacques, mécontent du traité fait l'année précédente entre le roi Alfonse, son frère, et le roi d'Angleterre, pour la délivrance de Charles II, son rival, prend les armes pour faire valoir ses prétentions lésées. Étant venu à Reggio dans la Calabre, le 15 mai, avec son armée navale, il se rendit maître, à l'aide de Roger de Loria, son amirante, de plusieurs places de cette province, et l'eût conquise toute entière sans le comte d'Artois, qui accourut, avec des troupes bien aguerries, pour arrêter le progrès de ses armes. Villani (liv. VII, c. 133) dit que ce comte, ayant assiégé Caotszaro, mit en déroute les troupes que Loria avait envoyées au secours de la place, et fit prisonnier sur elles deux cents cavaliers catalans. Jacques s'étant ensuite embarqué, vint se présenter devant Gaëte, sur la promesse que les habitants lui avaient faite de se donner à lui dès qu'il paraîtrait. Mais s'étant amusé dans sa course à visiter les îles de Procida, de Capsci, d'Ischia, il trouva à son arrivée les esprits des Gaëtans changés à son égard. Voulant emporter de force ce qu'il ne pouvait obtenir de gré, il mit le siège devant la place. Mais elle fut vaillamment défendue par le roi Charles et le comte d'Avellino, qui, peu de jours après, virent arriver à leurs secours le comte d'Artois avec une nombreuse armée rassemblée dans la Pouille et dans les états de l'église. Celui qui avait formé le siège se vit assiégé lui-même par des troupes d'autant plus animées, qu'elles croyaient mériter, dans cette guerre, l'indulgence de la croisade. Cependant Gaëte, à la longue, semblait devoir tomber au pouvoir des Siciliens, si le roi d'Angleterre n'eût interposé sa médiation auprès du pape Nicolas IV, pour l'engager à ménager une trêve entre les deux puissances belligérantes. Un cardinal-légat, envoyé par ce pontife, réussit à leur faire conclure une trêve de deux ans, sans y comprendre néanmoins la Calabre. Le roi Charles fut le premier à décamper, et deux jours après, le roi Jacques s'embarqua, le 30 août 1289, pour Messine. Cette trêve déplut fort au comte d'Artois et aux barons français, qui reprirent, fort indignés, la route de France.

Enfin, l'an 1291, la paix fut conclue entre Alfonse, roi d'Aragon, et le roi Charles, à Aix en Provence, avec l'assistance de deux cardinaux-légats et des ambassadeurs d'Aragon. Par la capitulation telle que la rapporte Barthélemi de Neocastro, il fut arrêté que toute guerre de la part des rois de France et de Naples contre l'Aragon cesserait, et que les otages, donnés par la dernière trêve, seraient rendus; que Charles de Valois renoncerait à toutes ses prétentions au royaume d'Aragon; qu'Alfonse ne donnerait aucun secours direct ni indirect à la Sicile. Et pour obtenir du comte de Valois la renonciation qu'on lui demandait, le roi Charles lui donna en mariage sa fille Marguerite avec les comtés d'Anjou et du Maine pour sa dot. Mais la mort du roi Alfonse, arrivée le 18 juin 1291, fit évanouir ce traité. A la nouvelle de cet événement, le roi de Sicile quitta la Calabre où il faisait des conquêtes, et se rendit à Messine, d'où il fit voile pour la Catalogne, après avoir nommé son vicaire en Sicile, Frederic, son frère puîné, avec la reine Constance, sa mère.

Jacques, successeur d'Alfonse, son frère, au royaume d'Aragon, pour avoir la paix avec les rois de France et de Naples, consent, l'an 1295, à céder ses droits sur la Sicile à Charles de Valois, et à prendre pour épouse, Blanche, fille de ce prince, quoiqu'il fût déjà fiancé à la fille du roi de Castille. La nouvelle de cet accord étant parvenue en Sicile, y répandit la consternation. La reine Constance et Frédéric, son fils, envoyèrent des ambassadeurs au roi Jacques, en Catalogne, pour l'engager à le rompre. Mais ce monarque fut sourd à leurs remontrances. Frédéric, son frère, se montra également ferme dans le parti qu'il avait pris. Appelé par le pape Boniface VIII, il vint de Sicile, accompagné des gens de Procida et de Roger de Loria, le trouver à Veletri. Le pontife épuisa vainement son éloquence et les plus belles promesses pour le gagner. Le jeune prince lui répondit qu'il ne pouvait se démettre de ses droits sur la Sicile sans avoir consulté les peuples de cette île. Boniface, sur cette réponse, envoya sur les lieux Jean de Calamandrano, son homme de confiance, qui n'oublia rien pour seconder les vues du pape. Mais il lui fut répondu que s'il ne

sortait promptement de l'île, sa vie n'était pas en sûreté : tant était grande chez les Siciliens la haine des Français et la crainte de retomber sous leur joug. Calamaodrano n'eut alors rien de plus pressé que de s'en retourner. (*Voy.* Don Jayme II, *roi d'Aragon.*)

FREDERIC I, OU II.

1296. FRÉDÉRIC II, frère de Jacques, roi d'Aragon, est élu roi de Sicile, le 25 janvier, par les Siciliens, qui n'eurent aucun égard au traité fait entre Charles II et le roi d'Aragon. Le 25 mars suivant, jour de Pâques, il est couronné dans la cathédrale de Palerme. Peu de tems après, il fait, avec Roger de Loria, une descente en Calabre, où il prend Squillazzo et d'autres places. Le pape Boniface VIII ayant appris le couronnement de Frédéric, déploie contre lui tout l'appareil des peines spirituelles et temporelles.

Le roi d'Aragon s'étant rendu, l'an 1298, à Rome, y fut comblé de bénédictions et chargé d'or par Boniface VIII, après quoi il prit la route de Naples, pour concerter avec le roi Charles, son beau-père, les moyens de soumettre la Sicile à ce dernier. Mais pour ne pas surprendre Frederic, son frère, il le fit exhorter secrètement de renoncer aux conquêtes qu'il avait faites en Calabre, lui faisant espérer par-là un accord avantageux pour la Sicile. Les semonces d'Alfonse n'ayant produit aucun effet, il réunit ses forces à celles du roi Charles; et de cette combinaison, il se forma une puissante armée navale, dont le commandement fut donné à Roger de Loria, que le roi Jacques lui-même accompagna. Le débarquement s'étant fait sur la fin d'août 1299, en Sicile, l'armée emporta sans peine Melazzo et quelques autres places. Mais Syracuse, dont Roger fit ensuite le siége, fut vaillamment défendue par Jean de Clermont. L'amirante ayant envoyé son neveu, Jean de Loria, avec vingt galères, pour conduire des vivres au château de Patti, assiégé dans le même tems par les Siciliens, les Messinois, avec seize galères, attaquèrent ce convoi, dont il n'échappa que quatre bâtiments, le reste ayant été pris et conduit à Messine, avec le commandant. Ce revers, joint à la perte d'un grand nombre de soldats, que les maladies et divers assauts donnés inutilement à Syracuse, avaient enlevés, détermina le roi d'Aragon à lever le siége et à reprendre la route de Naples. Arrivé à Melazzo, il y rencontra Frédéric, son frère, auquel il fit des instances pour ravoir ses galères avec Jean de Loria, promettant de ne plus remettre les pieds en Sicile. Mais le conseil du jeune prince fut d'avis de ne rien accorder, et cet avis prévalut. Les Siciliens firent bien pis; pour se venger de l'amirante qui les avait abandonnés, ils firent trancher la tête à son neveu, Jean de Loria, et à Jacques de la Roche, comme à des rebelles envers le roi Frédéric.

Le roi d'Aragon passa l'hiver à Naples; et pendant cette saison, le roi Frédéric recouvra plusieurs châteaux, qui, les uns volontairement, les autres de force, avaient arboré les bannières du roi, son frère. (*Nicol. Special.*, liv. IV, c. 4.)

Le peu de succès de la campagne précédente ne manqua pas d'exciter les murmures à Naples contre le roi d'Aragon, qu'on accusa de favoriser, sous main, le roi, son frère. Pour détruire ces faux bruits, et manifester sa loyauté envers le pape et le roi Charles, il rassembla le plus qu'il lui fut possible de navires et de soldats, avec lesquels il fit voile vers la Sicile, au mois de juin 1299, accompagné de Robert, duc de Calabre, et Philippe, prince de Tarente. Frédéric et les Siciliens, enflés de leurs derniers succès, ne daignèrent pas les attendre, et croyant devoir les prévenir, ils firent voile vers Naples, comme se tenant assurés de la victoire. Les deux flottes s'étant rencontrées près du cap Orlando, on en vint, le 4 juillet, à une sanglante bataille, où les Siciliens combattirent en désespérés. Mais la valeur et l'habileté de Roger de Loria le firent triompher de leurs efforts. On fait monter leur perte à seize mille hommes et vingt-deux galères. Le roi Frédéric n'échappa dans sa galère qu'à force de rames, et l'on prétend qu'il n'eût tenu qu'au roi, son frère, de le faire prisonnier; mais que, par un retour d'amour fraternel, il crut devoir le laisser aller. Dans ce combat, il périt un grand nombre d'apuliens et de catalans. Le roi d'Aragon étant passé depuis en Calabre, y trouva des troupes nombreuses que le roi Charles y avait fait assembler, et les ayant embarquées sur dix galères, il les conduisit en Sicile. Ce fut de-là qu'il fit savoir à Robert, duc de Calabre, et à Philippe, prince de Tarente, ses cousins, que ses affaires le rappelaient en Catalogne, et que, voyant la Sicile hors d'état de résister aux forces qu'on lui opposait, son bon cœur ne lui permettait pas d'être témoin de la ruine de son frère, et moins encore d'en être l'auteur; que dans cette disposition, il leur laissait la gloire d'achever cette conquête. Il alla porter ensuite à Naples les mêmes excuses au roi Charles, qui, selon les uns, les reçut en bon père, et s'obligea de lui rembourser les frais de cet armement; mais selon d'autres, il fut vu de très-mauvais œil du roi, son beau-père, qui le croyait d'intelligence avec son frère, de manière que se voyant désagréable aux Français et maudit des Siciliens, il prit à la fin le parti d'abandonner l'Italie. La chronique de Forli dit que le principal motif de sa retraite fut de n'avoir pas reçu les grandes sommes que le pape lui avait promises. Le départ du roi d'Aragon éleva le courage du roi, son frère. Mais le duc de Calabre ne laissa pas d'enlever à celui-ci plusieurs places en Sicile, dont la principale fut Clermont. S'étant présenté ensuite sous les murs de Cortone, avec son armée, il y gagna des traîtres qui lui remirent cette ville sans effusion de sang. Un grand nombre de la vallée de Noto levèrent aussi l'étendard de la révolte; et la fortune semblait avoir entièrement abandonné Frédéric, lorsqu'elle lui donna subitement un gage de son retour. Le duc de Calabre avait envoyé, avec un corps de troupes de terre, assisté de quelques galères, le prince de Tarente, son frère, dans la vallée de Mazara, pour y faire des conquêtes. Frédéric, qui s'était porté dans le château de Saint-Jean pour veiller sur les mouvements des ennemis, avec les forces qu'il avait pu réunir, vint à sa rencontre dans la plaine de Formicara, et lui livra bataille avec un tel succès, que le prince frappé et désarçonné, fut en danger d'être tué par les Catalans, pour lui faire expier le murt de Conradin. Mais Frédéric étant accouru à tems, le tira de leurs mains et le fit conduire en prison avec le reste des vaincus qui avaient pu échaper au carnage. Ce revers des Français fut suivi d'un autre. Parmi les prisonniers, il s'en trouva un qui fit espérer aux barons du duc de Calabre qu'il les mettrait en possession du fort château de Gallerano. Les voilà aussitôt qui galoppent en foule pour saisir la proie; mais c'était une duperie. Blase d'Alagon, capitaine de Fréderic, les ayant surpris, les fit tous prisonniers.

L'année suivante, 1300, les Florentins envoyèrent au duc de Calabre un renfort considérable, sous la conduite du capitaine Renier de Buondelmonte. Nicolas Spécialis dit (liv. V, c. 13), que les Toscans, arrivés à Catane, où le duc séjournait, s'y donnaient ouvertement pour des coupe-jarrets, et se vantaient d'y amener prisonnier le capitaine des Siciliens, Blase d'Alagon. Mais ces fanfaronades n'aboutirent qu'à les rendre l'objet de la risée des Français comme des Siciliens. Le mois d'août ne se passa pas qu'ils se dispersèrent, la plus grande partie d'entre eux ayant deserté.

Cette même année, les Siciliens éprouvèrent un terrible échec. Leur flotte, composée de vingt-sept galères, sous le commandement de Conrad Doria, s'était mise en course pour butiner dans les rivières du royaume de Naples, et parvint jusqu'à l'île de Ponza. Dans le cours de cette expédition, Roger de Loria avait pris la route de Naples, pour amener en Sicile, au duc de Calabre, un nouveau secours d'hommes et de vaisseaux. Informé du dégât que faisait l'armée sicilienne, il la suivit à la trace et l'atteignit. Loin de prendre la fuite, comme elle le pouvait, aux approches d'un si habile amiral, qui venait

à elle avec quarante-huit galères, elle n'hésita point de hasarder un combat. Il se donna le 14 juin et fut sanglant. Les Siciliens, vaincus et mis en fuite, ne purent sauver que sept galères; le reste fut pris avec Conrad Doria, Jean de Clermont et d'autres nobles. Robert, duc de Calabre, faisait alors, par mer, le siége de Messine, et la réduisait, par le manque de vivres, à l'extrémité. A ce malheur se joignit l'épidémie, qui fit beaucoup de ravage. La ville, malgré cela, était résolue de perdre ce qui lui restait d'âmes vivantes, plutôt que de se rendre aux Français, tant était grande l'horreur qu'elle avait de cette nation! Fréderic, prince d'un grand courage et d'un sens égal, ne manqua pas, dans cette calamité, de porter des vivres plusieurs fois, en personne, aux assiégés et de faire transporter ailleurs les pauvres réduits aux os et à la peau. Cela dura jusqu'à ce que l'épidémie ayant pénétré dans le camp du duc Robert, l'obligea de lever le siége. Alors la duchesse Yolande, femme du duc et sœur du roi Frédéric, s'étant entremise pour obtenir une trêve, reussit à la faire conclure dans une entrevue que le roi Frédéric et le duc Robert eurent vis-à-vis de Syracuse.

Boniface VIII avait toujours en vue d'enlever la Sicile à Frédéric; dans ce dessein, il appela Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, roi de France, en Italie, sous les plus magnifiques promesses. Ce n'était pas seulement la Sicile qu'il lui faisait espérer, mais encore l'empire de Constantinople, comme dû à l'époux de Catherine de Courtenai, petite-fille de Baudouin, empereur titulaire de ce pays. Charles de Valois, ainsi alléché, ayant donc passé les monts, fut reçu sur la route et magnifiquement traité à Modène, par Azzon, marquis d'Est, qui lui prêta une somme assez considérable. Le pape, auquel il baisa les pieds ensuite à Anagni, le créa comte de la Romagne, capitaine du patrimoine de Saint-Pierre et seigneur de la marche d'Ancône. La première commission que Boniface lui donna fut de pacifier la ville de Florence que les factions déchiraient. Y étant entré le jour de la Toussaint 1301, il en demanda la seigneurie et la garde, promettant avec serment de la maintenir dans un bon et paisible état. Mais il ne tint rien de ce qu'il avait promis; et s'étant declaré pour la faction des noirs contre celle des blancs, il augmenta par là les troubles dont Florence était agitée. Étant parti au mois d'avril 1302, chargé de la malédiction du peuple, il se rendit à Naples, où il trouva prêt un grand armement dans lequel il s'embarqua pour la Sicile avec Robert, duc de Calabre, et Raymond-Berenger, son frère. Dès qu'il eut fait sa descente dans l'île, il se rendit maître, par trahison, de quelques places, et en assiégea d'autres sans succès, tandis que Fréderic harcelait son armée par des courses et lui coupait les vivres. Et bien en prit à celui-ci d'user de cette sorte de guerre, incapable, comme il l'était par son peu de forces, de faire tête à l'ennemi; secondé par la mortalité qui se mit parmi les chevaux de l'armée de Charles de Valois, il le réduisit au point de rechercher lui-même la paix, du consentement de Robert, duc de Calabre. Les trois princes s'étant abouchés, il fut convenu entre eux que Fréderic épouserait Éléonore, troisième fille du roi Charles, et retiendrait sa vie durant, le royaume de Sicile, à condition qu'après sa mort, ce royaume reviendrait au roi Charles ou à ses descendants, et que les prisonniers faits sur Frederic lui seraient rendus; au moyen de quoi, Fréderic rendit au roi Charles les places qu'il avait conquises sur lui en Calabre. Ainsi fut terminée, pour le moment, la grande affaire de la Sicile. Les politiques ne manquèrent pas de gloser sur cette pacification, disant que *Charles de Valois était venu à Florence pour y remettre la paix, et qu'il l'avait laissée en guerre; et qu'étant arrivé en Sicile pour y faire la guerre, il s'en était retourné après avoir fait une paix honteuse.* Un an s'écoula sans que Boniface VIII voulût approuver le traité dont on vient de parler. Mais enfin il y acquiesça, moyennant un cens annuel de quinze mille florins d'or que Fréderic s'obligea de payer au saint siége. Fréderic, alors, du consentement du roi Charles, commença à prendre le titre de roi de Trinacrie, au lieu de celui de roi de Sicile, et célébra ses noces avec Éléonore, fille de ce dernier, à Messine, dans le mois de mai 1302. Mais après la mort de l'empereur Henri VII, arrivée l'an 1313, Fréderic abandonna le titre de roi de Trinacrie, et reprit celui de roi de Sicile, au mois d'août 1314. La guerre recommença alors entre lui et le roi de Naples. Ce dernier ayant entrepris le siége de Trapani, éprouva une si grande résistance, qu'il passa devant cette place le reste de la campagne, et qu'à la fin il ne se trouva pas plus avancé qu'au commencement. L'hiver étant venu, les Napolitains n'avaient point d'endroit où se mettre à l'abri de la pluie; les vivres leur manquaient, et la maladie, suite nécessaire de ces malheurs, se mit dans leur armée. Le roi Fréderic, instruit du mauvais état où se trouvaient ses ennemis, résolut de les attaquer en même tems par terre et par mer. Il ordonna à sa flotte, composée de soixante-cinq vaisseaux, et commandée par Jean de Clermont, de sortir de Messine, et d'aller chercher à Palerme de nouveaux soldats. L'armée de terre descendit en même tems du mont Saint-Julien. Le roi Robert, quoiqu'il se défendît de son mieux, commençait à perdre l'espérance, lorsqu'un événement inattendu vint le tirer d'affaire; un vent du midi s'étant levé subitement, excita une si grande tempête, que les matelots, pour la plus grande partie, se croyant à la veille de périr, se sauvèrent à terre, et que l'on se crut obligé de ramener les vaisseaux à Palerme pour les empêcher de se briser. Cette tempête ne fut pas moins funeste au roi Robert; elle lui submergea plusieurs vaisseaux avec un grand nombre de matelots et quelques personnes de marque. Dans cette extrémité, les deux rois, par le conseil de Ferdinand, fils du roi de Majorque, signèrent, le 17 décembre, une trève sur la durée de laquelle les historiens ne sont pas d'accord; mais il paraît que, dans l'intention de Fréderic, elle ne devait durer que jusqu'au printems suivant. Un des principaux articles exprimés dans ce traité, portait que Robert évacuerait la Sicile. En conséquence, il revint à Naples dans le mois de février.

La trêve étant expirée, Frederic alla faire le siége de Castellamare. Le roi Robert envoya une flotte de trente-deux vaisseaux au secours des assiégés: mais la place était déjà prise et détruite lorsque ce secours arriva; la même flotte étant revenue peu de tems après, sous les ordres du comte de Squillazzo, assiégea sans succès Marsale. Forcé de se retirer, le général napolitain parcourut la Sicile le fer et le feu à la main. Mais ayant appris qu'il se faisait un grand armement à Messine, il reprit la route de Naples.

Le pape Jean XXII, désirant ardemment d'établir la paix entre les deux rois, fit partir pour la Sicile deux légats, qui furent bien accueillis par le roi Fréderic. En expliquant les ordres dont ils étaient chargés, ils lui dirent clairement que l'intention du pape était que le détroit servît de borne aux deux royaumes; et qu'en attendant, qu'on pût conclure un traité de paix, les deux rois fissent une trêve de trois ans, jusqu'à Noël 1320. Fréderic n'acquiesça pas sans une extrême répugnance à cette proposition qui l'obligeait de se dessaisir des places qu'il avait en Italie. Mais la crainte de l'excommunication pour sa personne et de l'interdit pour toute la Sicile, dont le menaçaient les légats, l'obligea de consigner entre leurs mains les places qu'ils redemandaient pour être remises au roi de Naples; ce qui fut exécuté le 24 juin 1317. Fréderic n'attendit pas l'expiration de la trêve pour recommencer les hostilités. L'argent lui manquant, il fit main basse sur les revenus ecclésiastiques; et par là il irrita le pape, qui jeta sur la Sicile un interdit dont la durée fut depuis 1321 jusqu'en 1338. Malgré ce châtiment, Fréderic avait su tellement gagner les cœurs de ses sujets, qu'ils le prièrent d'associer au trône, Pierre, son fils aîné. Fréderic y ayant consenti, le jeune prince fut couronné à Palerme, le jour de Pâques 19 avril de l'an 1321. Ce couronnement rendant la paix impossible, les deux rois se préparèrent à la guerre. Charles, duc de Calabre, fils

aîné du roi Robert, étant monté sur une flotte de cent treize galères, va faire une descente du côté de Palerme, dont il forme le siége après avoir ruiné les environs. Mais, au bout de vingt-cinq jours, il est obligé d'abandonner cette entreprise, qui n'avançait pas au gré du roi, son père. (Burigni.) Les deux royaumes de Naples et de Sicile furent toujours depuis en état de guerre jusqu'à la mort de Frédéric, arrivée le 25 juin 1337, près de Palerme, tandis qu'il se faisait transporter malade à Catane : prince, dit Muratori, d'un grand sens et d'une égale valeur, qui sut, pendant un si grand nombre d'années, maintenir sur sa tête la couronne de Sicile contre les efforts obstinés du roi Robert. D'ELÉONORE, fille du roi Charles II, qu'il avait épousée dans le mois de mai 1302, à Messine, il eut Pierre, qui suit; Roger-Mainfroi; Guillaume, mort le 22 août 1338; Jean, qui fut régent pendant la minorité du roi Louis, son neveu; Constance, femme de Henri, roi de Chypre; Elisabeth, mariée, en 1328, à Etienne, second fils de l'empereur Louis de Bavière; Catherine, abbesse des Claristes, à Messine; et Marguerite, religieuse. Après la mort de Frédéric, la reine Eléonore, sa veuve, se fit religieuse de l'ordre de Saint-François, et finit ses jours le 9 août 1443.

C'est Frédéric qui, le premier, a employé les armoiries que porte encore présentement (1785) le royaume de Sicile, à quatre pals de gueules; flanqué d'argent, à deux aigles de sable. (Burigni.)

PIERRE II.

1337. PIERRE, né le 24 juillet 1305, du roi Frédéric et d'Eléonore, succède à son père, qui l'avait associé, comme on l'a dit, au trône l'an 1321. Les frères Mathieu et Damien Palices eurent un grand ascendant sur son esprit, et en abusèrent pour perdre ou écarter leurs ennemis particuliers. Mais ayant entrepris de brouiller le roi avec le prince Jean, son frère, leurs manœuvres furent découvertes; et le peuple les eût assommés, si le prince ne leur eût facilité les moyens de s'évader. Ayant été mis dans une galère génoise qui était dans le port de Palerme, ils se réfugièrent à Pise. Après leur départ, on détruisit leur palais, on distribua leurs biens aux soldats, et les villes dont ils jouissaient furent données au prince Jean. Les troubles étant calmés, le roi voulut parcourir la Sicile. Mais, dans le cours de ce voyage, une maladie le surprit à Calaxibetta, près du château de Saint-Jean, et l'emporta le 8 août 1342, à l'âge de trente-sept ans. ELISABETH, son épouse, de la maison de Carinthie, le fit père de Louis, qui suit; de Jean, né l'an 1339, mort en 1343; de Frédéric, qui viendra ci-après; de Constance, abbesse des Claristes à Messine, qui fut vice-reine; d'Euphémie, religieuse du même couvent, qui fut aussi vice-reine; de Blanche, mariée à Jean, comte d'Ampurias; d'Eléonore, femme de Pierre IV, roi d'Aragon; d'Yolande, qui épousa Jean II, roi de Castille; de Béatrix, omise par M. de Burigni, femme de Robert le Petit, comte palatin du Rhin.

LOUIS.

1342. LOUIS, né le 4 février 1338, succède au roi Pierre, son père, sous la régence du prince Jean, son oncle. Le 15 septembre suivant, il est couronné à Palerme par l'évêque d'Andreville, dans le Péloponèse, l'archevêque de Palerme ni aucun évêque de Sicile n'ayant voulu prendre part à cette cérémonie, à cause de l'interdit dont le royaume était frappé. Une grande maladie qui survint au régent, peu de tems après, à Syracuse, releva les espérances des Palices et de leurs partisans. Jean Magna, l'un de ceux-ci, le croyant mort, court à Messine, dont il ameute le peuple; force la maison du stradigot, le tue et en fait nommer un autre à sa place. Mais au bout de quelques jours, les séditieux apprenant que le régent est revenu en santé, vont s'emparer de la citadelle de San-Salvator, et arborent la bannière du roi de Naples, après avoir abattu celle du roi Louis. Le régent, dès que ses forces lui permettent de se mettre en campagne, vient se présenter devant la place, l'emporte d'emblée, et punit les chefs de la révolte, les uns par la mort, les autres par la prison ou le bannissement. Mais Jean Magna lui ayant échappé, il met sa tête à prix. Une servante qui tenait ce coupable caché dans un coffre, le livra pour cent florins. Attaché à la queue d'un cheval, il fut traîné par les rues de Messine et ensuite pendu. (Fazel, pag. 489.)

La mort ayant enlevé, dans le mois de janvier 1343, le roi Robert, tandis qu'il préparait une nouvelle descente en Sicile, la reine-mère de Sicile et le régent crurent l'occasion favorable pour se réconcilier avec la cour de Rome. Mais les ambassadeurs qu'ils y envoyèrent furent très-mal reçus de Clément VI. Ce pontife leur déclara que la Sicile n'avait point de paix à espérer tant qu'elle ne reconnaîtrait point pour souveraine la reine de Naples. Pour donner aux Siciliens une nouvelle marque de son indignation, il réserva au saint siége, pour deux ans, par une nouvelle bulle datée d'Avignon, le 5 mai 1343, la nomination des évêchés et des abbayes, n'exceptant que les bénéfices dont les revenus étaient au-dessus de cinquante florins (Rainaldi, *ad hunc an.*, n. 83.) Sollicité par le pape, le ministre de Naples résolut de tenter une invasion en Sicile. Le comte de Squillazzo, chargé de cette expédition, vint débarquer avec une armée près de Messine dont il ravagea les environs. Mais le régent s'étant mis en route pour le repousser, il ne jugea pas à propos de l'attendre, et remonta promptement sur sa flotte.

Les troubles qui agitèrent ensuite la cour de Naples, à l'occasion de la mort violente d'André de Hongrie, mari de la reine Jeanne, donnèrent un grand avantage à la cour de Sicile sur la première. Louis, roi de Hongrie, se préparant à venger la mort d'André, son frère, le régent profita de l'inquiétude où les approches de ce prince jetaient la reine Jeanne, pour aller faire le siége de Melazzo, où il y avait garnison napolitaine. La place, après s'être défendue l'espace de trois mois, fut obligée de se rendre faute de vivres. Cependant le roi de Hongrie arrive dans la Pouille. La reine Jeanne, craignant qu'il ne s'allie contre elle avec le roi de Sicile, a recours au pape pour obtenir, par sa médiation, une trève avec ce dernier. Elle est refusée par le monarque sicilien qui veut un traité de paix ou la continuation de la guerre. Jeanne se détermine enfin au premier parti, et la paix est signée à plusieurs conditions : 1°. que Louis, en conservant le royaume de Sicile, paiera tous les ans au pape, le jour de la Saint-Pierre, la somme de trois mille onces d'or, en diminution du cens annuel dû par la reine Jeanne au saint siége; 2°. que dans le cas où le royaume de Naples serait attaqué, le roi de Sicile viendrait à son secours avec quinze vaisseaux; 3°. que la reine de Naples lui céderait toutes ses prétentions sur la Sicile et les îles voisines, etc. Ce traité, conclu le 4 novembre 1347, s'étant fait sans l'aveu de Clément VI, ne put obtenir l'approbation de ce pontife, qui ne fit rien néanmoins pour le combattre. La peste emporta, dans le mois d'avril de l'an 1348, le prince Jean, régent de la Sicile, dont on ne sentit bien la perte qu'après sa mort. (Rainaldi, *ad an.* 1347, n. 12.)

Blase d'Alagon, son successeur dans la régence, est inquiété par les Palices que la reine-mère, leur protectrice, avait rappelés dans l'île, où ils formèrent un puissant parti. La ville de Messine s'étant déclarée pour Mathieu Palice, qui venait de perdre Damien, son frère aîné, le régent amena à Taormine le roi, dans le dessein de le transporter de là à Catane pour y établir la résidence de la cour. Mais cette dernière ville n'étant pas encore délivrée de la peste dont elle avait été infectée l'année précédente, la reine crut devoir ramener le roi, son fils, à Messine. Ce ne fut, depuis, que querelles et hostilités entre les partis d'Alagon et de Palice; les troubles qu'ils excitèrent furent tels, qu'ayant fait cesser l'agriculture en Sicile, ils causèrent la famine. Louis de Tarente, second mari de la

reine Jeanne, profitant de ces conjonctures, envoya, l'an 1354, une armée pour faire une descente en Sicile. Plus de cent douze places arborèrent, dès que l'ennemi parut, les armes de Naples. Mais bientôt les orages qui s'élevèrent dans cette dernière cour, obligèrent de rappeler les troupes qui étaient en Sicile. Louis, contre l'attente générale, resta sur le trône : ce fut, à la vérité, pour bien peu de tems, la mort, l'an 1355, l'en ayant fait descendre à l'âge de dix-huit ans, le 16 octobre, selon Fazel, dans le mois de novembre, selon Villani, à l'âge de dix-sept ans. Il n'avait point été marié : son corps fut porté à Catane et enterré dans l'église de Sainte-Agathe. Il laissa, en mourant, deux fils naturels, Antoine et Louis. Blase d'Alagon ne lui survécut que quatre jours.

FRÉDÉRIC II ou III, DIT LE SIMPLE.

1355. FRÉDÉRIC, frère de Louis, devient son successeur à l'âge de quatorze ans, sous la régence d'Euphémie, sa sœur. Le royaume se trouvait alors dans une extrême confusion, les seigneurs siciliens étant partagés entre la maison de Naples et celle d'Aragon. L'an 1356, au mois de novembre, la ville de Messine est livrée, avec le château de Martagriton, à Louis, roi de Naples, par Nicolas Cesaire, qui commandait dans l'une et l'autre places.

Louis et la reine Jeanne, sa femme, font leur entrée dans Messine, le 24 decembre suivant, et promettent d'en faire la capitale de la Sicile. Les affaires du roi Frederic étant presque désespérées, il deputa a sa sœur Eleonore, femme de Pierre, roi d'Aragon, pour lui faire donation de ses états, à condition que ce prince lui fournirait les secours dont il avait besoin. Mais les états de Pierre étaient trop agites pour lui permettre de transporter ailleurs ses forces. Le roi de Naples, résolu de terminer la guerre avec la Sicile par un coup décisif, fait assieger Catane par mer et par terre. Le grand sénechal commandait les troupes de debarquement, tandis que l'escadre napolitaine croisait dans le golfe, pour empêcher que rien n'entrât dans la ville. Mais Artale d'Alagon ayant attaqua celle-ci, remporta sur elle une victoire complete. Le grand seneclal, consterne de cette defaite, leve le siege. La garnison catanoise le poursuit dans sa retraite, et lui taille en pieces plus de deux mille hommes, sans compter les prisonniers qui etaient en plus grand nombre. Tout le bagage fut la proie du vainqueur, et servit à enrichir les soldats et les paysans, qui s'étaient joints à eux pour la poursuite des ennemis. On ne voit point que le roi de Naples ait figuré dans cette double action. Il est cependant certain qu'il etait alors en Sicile avec la reine Jeanne. (Villani, l. VII, c. 72.) Ses affaires particulières le rappelèrent bientôt dans ses états. Mais avant son départ, il fit precipiter dans la mer plusieurs messinois, qui lui etaient suspects. Le pouvoir du roi de Naples commença dès lors à decliner en Sicile. Les Clermonts, famille puissante, qui lui avaient toujours été attachés, l'abandonnèrent en 1357, par le conseil de Gui de Vintimille, principal ministre de Frederic, pour revenir à l'obéissance de ce prince. Ils avaient pour ennemi Artale d'Alagon. Celui-ci s'étant réconcilié avec eux, les engagea à le seconder pour la réduction de Messine, que Frédéric désirait avec empressement. S'etant réunis, ils la prirent avec la citadelle, et en chassèrent les Napolitains. Muratori avoue qu'il ne peut fixer le tems précis où ceci arriva. Les autres villes de Sicile rentrèrent successivement sous la domination de Frédéric.

Les cours de Naples et de Sicile, lasses de la longue guerre qu'elles se faisaient, commencèrent, l'an 1372, à tourner leurs pensées vers la paix. Deux cordeliers en furent les négociateurs. Il fut convenu entre les deux cours, que Frédéric reconnaîtrait tenir en fief de la reine Jeanne la Sicile, s'obligerait à lui payer, à titre de cens annuel, quinze mille florins d'or, et se contenterait du titre de roi de Trinacrie, celui de Sicile étant réservé à la reine Jeanne; ce qui fut approuvé par le pape Grégoire XI. Par un des articles du traité, Frédéric devait aller à Rome faire hommage au pape. « Mais ayant représenté » à Grégoire XI, que la situation de ses affaires ne lui per- » mettait pas de s'éloigner de son royaume, le pape consentit » qu'il rendit cet hommage par procureur. Le roi de Hongrie, » qui n'avait point renoncé à ses prétentions sur les états de » la reine Jeanne, témoigna beaucoup de mécontentement de » ce traité ». (Burigni.) Malgré cela, il fut ratifié par les parties et approuvé par l'évêque de Sarlat, au nom du pape, le 31 mars 1373. Le roi Fréderic fit hommage-lige de son royaume entre les mains du même prélat, le 17 janvier 1374, à Messine, et le même jour il epousa ANTOINETTE DE TARENTE, fille de François de Baux, duc d'Andria, et de Marguerite, sœur du dernier roi de Naples. Cette princesse ne fit que paraître sur le trône de Sicile. Quelques jours après son mariage, le vaisseau qui la ramenait à Messine, avec le roi son epoux, fut attaqué par le comte Rubi, à qui le monarque avait defendu de venir en cette ville. La reine fut tellement effrayée de cet assaut, qu'elle se jeta dans l'eau pour se sauver. Elle tomba malade de cet accident, et mourut, le 23 janvier 1374, à Messine. Frederic, l'année suivante, fut sacré par l'evêque de Sarlat, avec la permission du pape. Il pensait à se remarier lorsqu'une maladie l'emporta, le 27 juillet 1377, à l'âge de trente-six ans. De CONSTANCE, sa première épouse, fille de Pierre IV, roi d'Aragon (morte en juillet 1363), il laissa une fille, nommee Marie, qu'il declara son héritière par son testament fait peu de tems avant sa mort. Adelzreiter lui donne pour une autre fille du même lit, Elisabeth, femme d'Étienne l'Agraffe, duc de Bavière.

« Il est assez étonnant, dit M. de Burigni, que les rois de » Naples n'aient pas conquis le royaume de Sicile, pendant » un règne aussi faible que celui de Frédéric. Ce prince n'était » proprement roi que de nom. Les villes et les grands le mé- » prisaient impunement : on peut juger jusqu'où allait l'inso- » lence des seigneurs, par ce qui arriva à Gui de Vintimille. » Le comte François de Vintimille, son frère, avait chasse le » gouverneur de Trapani et donné le gouvernement de cette » place importante à Gui de Vintimille, sans consulter le roi. » Frederic temoigna en être fort mécontent. Gui en fut si » outré qu'il osa donner un coup de poignard au roi. La bles- » sure heureusement ne fut point mortelle. Cet attentat n'eut » point de suite à cause de la faiblesse du gouvernement, qui » procura au roi Fréderic le surnom de *Simple*. »

MARIE ET MARTIN, DIT LE JEUNE.

1377. MARIE est reconnue héritière du trône de Sicile après la mort de Frederic, son père, et commence à régner sous la tutelle et la regence d'Artale d'Alagon. Giannone remarque qu'elle ne prit point d'investiture du pape, et que depuis ce tems là, les rois de Sicile n'en ont point reçu. Marie est enlevée, l'an 1379, par Guillaume-Raymond de Moncade, et conduite au château d'Agouste, dont il était gouverneur, dans le tems qu'elle se disposait à epouser, contre le vœu de ses sujets, Jean-Galéas, comte de Vertus, neveu de Bernabo Visconti, et co-seigneur avec lui de Milan. De là elle fut conduite, par ordre de Pierre IV, roi d'Aragon, son aïeul, à Barcelone, pour y être élevée auprès de la reine Eleonore, sa tante, fille de Pierre II, roi de Sicile. Elle épousa, le 29 novembre 1391 (1), avec dispense du pape Clément VII, Martin, son cousin germain, fils de Martin, duc de Montblanc, depuis roi d'Aragon. MARTIN, en se mariant avec Marie, prit le titre de roi de Sicile. Les deux époux s'étant embarques, l'an 1392, pour la Sicile, avec un cortége nombreux de seigneurs ara-

(1) C'est la date de ce mariage, donnée par M. de Burigni. Mais Muratori le suppose déjà fait en 1388. (*Annali*, tom. VIII, pag. 428.)

gonais, abordent, le 25 mars, à Trapani. La Sicile avait un grand besoin de la présence de ses maîtres, déchirée, comme elle l'était, par des factions, et tyrannisée par les principaux seigneurs de l'île. L'arrivée de Marie et de Martin y rétablit d'abord le calme; mais ce ne fut pas pour long-tems. De Trapani, après y avoir fait quelque séjour, les deux époux s'acheminèrent vers Palerme, qui était dans le département d'André de Clermont. Ce seigneur aurait bien voulu se maintenir dans la possession de cette ville; mais le peuple, las de son gouvernement, ne demandait qu'à revenir à l'obéissance de ses maîtres légitimes. Clermont ne se trouvant point en forces pour faire tête à l'armée royale, fit son accommodement avec le roi et la reine, dont il obtint une amnistie pour lui et son parti : après quoi ils firent leur entrée dans la ville au milieu des acclamations du peuple. Ce fut là qu'ils furent couronnés, dans le mois de mai 1392.

La réconciliation du comte de Clermont avec la cour déplut singulièrement à un seigneur aragonais, favori du roi. Son nom était Caprena. Dans la vue de supplanter le comte et d'obtenir ses domaines, il l'accusa secrètement auprès du roi d'avoir de mauvais desseins contre sa personne, et en donna pour preuve, un poignard qu'il portait contre la défense faite de paraître avec cette arme à la cour. Le comte, sur cette accusation, ayant été arrêté, fut mis à la torture et forcé par les tourments de faire l'aveu qu'on exigeait de lui. Il fut condamné à mort avec ses prétendus complices, et exécuté devant son hôtel, dans la place publique. Les biens de cet infortuné seigneur furent confisqués, et son comté de Motica fut adjugé à son accusateur, qui obtint aussi la charge de grand-amiral. Cette exécution terrible excita dans Palerme des mouvements qui déterminèrent la cour à se retirer à Catane. (Rainaldi, *ad an.* 1392, n°. 1, 2.) La sédition s'étendit dans toute la Sicile, de sorte qu'il n'y eut presque d'autres villes que Messine, Syracuse et Catane qui restèrent fidèles au roi et à la reine. Les Barbares d'Afrique profitèrent de ces tems de troubles pour faire des courses en Sicile, où ils enlevèrent, dans le mois de juin 1393, l'évêque de Syracuse, qu'ils retinrent prisonnier l'espace de trois ans. (Rainaldi, *ibid.*, n°. 3.) Cependant les Palermitains, qui avaient donné le signal de la révolte, revinrent les premiers à résipiscence. Par une députation qu'ils firent au roi et à la reine, ils promirent d'être plus soumis et plus fidèles à l'avenir. Les députés, à la tête desquels étaient les archevêques de Palerme et de Montréal, furent accueillis favorablement, parce qu'on n'était pas en état de sévir contre les rebelles. La reine Marie, après sept ans de mariage, accoucha, l'an 1398, d'un fils, nommé Frédéric, qui ne lui survécut pas. Elle le suivit au tombeau le 25 mai 1402, et fut inhumée auprès de lui à Lentino.

MARTIN LE JEUNE, *seul.*

1402. MARTIN règne seul en Sicile après la mort de sa femme, qui l'avait institué son héritier. Il épousa, l'an 1403, BLANCHE, fille de Charles III, roi de Naples. L'an 1409, il fait une expédition dans la Sardaigne, qui s'était révoltée contre le roi son père, et gagne une grande victoire, le 21 juin, sur les rebelles, commandés par Guillaume II, vicomte de Narbonne. Peu de tems après, il tombe malade dans cette île, et meurt à l'âge de trente-cinq ans, le 25 juillet, à Cagliari, où il est enterré. Il ne laissa que deux bâtards, un fils, nommé Frédéric, qui fut légitimé par le pape Benoît XIII, et mourut de poison, le 29 mai 1428, au château de Branzat, en Aragon, où sa témérité l'avait fait enfermer; et une fille appelée Yolande, mariée deux fois dans la maison de Gusman. Ce prince fit plusieurs actes de juridiction ecclésiastique, qui prouvent que les rois de Sicile étaient en possession du droit de la *monarchie de Sicile.*

MARTIN II, DIT LE VIEUX.

1409. MARTIN, roi d'Aragon, succède au royaume de Sicile à Martin, son fils. Il continue à la reine Blanche, sa bru, la régence, qui lui avait été donnée par le testament de son époux. L'an 1410, il meurt le 31 mai, âgé de cinquante-deux ans, à Cagliari, dans la Sardaigne, qu'il venait de soumettre, sans laisser d'enfants légitimes. En mourant, il nomma régente la reine Blanche, sa femme. (*Voy.* Martin, *roi d'Aragon* (1).) La branche des comtes de Barcelone, qui avait régné plus de six cents ans, d'abord en Catalogne, puis en Aragon, finit dans la personne de ce prince.

FERDINAND DE CASTILLE, DIT LE JUSTE.

1412. FERDINAND, deuxième fils de Jean I, roi de Castille, et d'Eléonore, fille de Pierre IV, roi d'Aragon, fut élu roi de Sicile, après un interrègne de trois ans, dans une assemblée de députés du royaume d'Aragon, de celui de Valence et de la Catalogne. Il avait eu cinq concurrents; Frédéric, comte de Luni, fils naturel de Martin, roi de Sicile; Mathieu, comte de Foix, gendre de Jean, roi d'Aragon; Alfonse duc de Gandie; Jacques, comte d'Urgel; et le marquis de Villena, qui descendait des rois d'Aragon. Ce fut saint Vincent Ferrier qui, étant monté en chaire le 30 juin 1412, déclara, dans une assemblée très-nombreuse, à laquelle assista l'antipape Benoît XIII, que, d'une voix unanime, les arbitres choisis pour l'élection, avaient nommé Ferdinand, second infant de Castille, roi d'Aragon et de Sicile. A ce nom, tout le peuple témoigna une joie extrême, parce que Ferdinand s'était déjà fait une grande réputation de justice et de modération en refusant le trône de Castille qui lui avait été offert après la mort du roi Henri, son frère, au préjudice de l'infant son neveu. La reine Blanche, veuve du roi Martin, jouissait toujours de la régence, en vertu du testament de son époux. Ferdinand lui confirma la régence sous le titre de vice-reine. Mais il nomma en même tems huit vice-gérents pour l'assister de leurs conseils. Caprera, dont nous avons parlé sous le règne précédent, n'était pas de ce nombre; mais il portait ses vues plus haut. Pendant l'interrègne, il avait aspiré à la royauté; et pour réussir dans ce dessein, il s'était mis dans la tête d'épouser la reine, quoique difforme et beaucoup plus âgé qu'elle. Mais ayant osé lui en faire la proposition, il en reçut cette réponse accablante : *Ah! fi, vieux galeux!* Furieux de cet affront il assiégea la reine dans Syracuse où elle s'était retirée. Jean de Moncade étant accouru pour la délivrer, obligea Caprera de se retirer, et emmena Blanche à Palerme. Les ordres donnés par Ferdinand aux vice-gérents, portaient cependant qu'ils travailleraient à réconcilier la reine avec Caprera. Celui-ci prévint leur arrivée en conduisant secrètement ses troupes à Palerme, où il entra de nuit sans y être attendu. La reine, qu'il comptait surprendre, n'eut que le tems de sauter de son lit et de gagner une galère dont le capitaine la conduisit au port de Sorrento. Etonné qu'elle lui eût échappé, Caprera eut, à ce qu'on pré-

(1) Ce prince avait un favori nommé Bernard Caprera, qu'il avait fait comte de Modica l'an 1392, après avoir fait décapiter à Palerme, le premier juin de cette année, pour crime de rebellion, André de Clermont, qui possédait ce comté. C'était Caprera lui-même qui avait forcé dans cette place, le 18 mars précédent, les rebelles. Il avait délivré, l'année suivante, le roi et la reine de Sicile, qu'une nouvelle révolte des Siciliens tenait assiégé dans Catane. Mais après la mort du roi Martin, il fut arrêté prisonnier par ordre de la reine, qui le soupçonnait d'aspirer au trône. Ayant voulu s'échapper, il tomba dans un filet dressé devant les fenêtres de sa prison, et y resta un jour entier exposé à la risée du public. Remis en liberté, il alla, par ordre de Ferdinand, successeur du roi Martin, finir ses jours hors de la Sicile.

tend, l'insolence de se coucher dans son lit en disant : *Si je n'ai pas la perdrix, j'aurai du moins le nid.* Les vice-gérents étant arrivés à Palerme, essayèrent vainement d'engager ce seigneur à se soumettre à la reine; mais étant devenus maîtres de sa personne par adresse, ils l'envoyèrent à Barcelonne, où il fut très-mal reçu de Ferdinand. Caprera, par la souplesse de son génie, trouva moyen cependant de regagner ses bonnes grâces par la suite.

La reine Blanche, se voyant sans pouvoir en Sicile depuis l'arrivée des vice-gérents, prit le parti de se retirer en Navarre, auprès du roi son père. Ce fut là qu'elle épousa, quelques années après, don Juan, second fils de Ferdinand, à qui elle porta en dot le royaume de Navarre.

Jusqu'au tems du concile de Constance, Ferdinand avait suivi le parti de Benoît XIII; mais après que cette assemblée l'eut déposée, il n'oublia rien pour l'engager à donner sa démission, jusqu'à se transporter, quoique malade à Perpignan, pour vaincre son obstination. Mais il n'y gagna rien, et en s'en retournant, il mourut à Ygnalada, en Catalogne, le 2 avril 1416, âgé de quarante-trois ans. Son amour pour la justice lui fit donner le surnom de *Juste.* (Voyez *son article parmi les rois d'Aragon.*)

ALFONSE, DIT LE MAGNANIME.

1416. ALFONSE, fils aîné de Ferdinand, lui succéda dans ses états de Sicile comme dans ceux d'Aragon, avec MARIE, fille de Henri III, roi de Castille, qu'il venait d'epouser le 29 juin de l'année précédente. Ses premiers soins furent de travailler, d'après les mouvements que sont père s'était donnés, pour la pacificatinn de l'église. Ses ambassadeurs au concile de Constance, desquels était chef Raymond, cumte de Cardone, y ayant été reçus le 10 septembre 1416, declarèrent qu'ils étaient envoyés par le roi, leur maître, pour travailler à l'estirpation du schisme, à la destruction des hérésies, à la réformation de l'église dans son chef comme dans ses membres, et à l'élection d'un pape. Ils demandaient en même tems qu'en considération des dépenses que le feu roi Ferdinand et Alfonse, son fils, avaient faites pour la paix de l'église, on lui accordât le droit de disposer des bénéfices de la Sardaigne et de la Sicile, sans être sujet à aucune redevance envers le siége apostolique. Martin V, nouveau pape, élu dans ce concile, refusa cette grâce, et par là irrita, contre lui, Alfonse, qui reprit Benoît XIII sous sa protectinn, et empêcha qu'on ne portât les choses contre lui à la dernière extrémité. L'autorité de Martin et du concile perdit, par là, beaucoup dans les états d'Aragon et de Sicile. C'était une chose fort commune alors dans ces deux royaumes, que les papes y disposassent des bénéfices en faveur des étrangers. Alfonse remédia, l'an 1418, à cet abus par un édit qui déclarait tout étranger incapable de posséder des benéfices ou pensions sur bénefices dans ses états, à moins qu'il n'y eût résidé l'espace de douze ans de suite. Deux ans après, par une déclaration particulière, il confisqua tous les revenus des bénéfices qui ne seraient pas possédés par des siciliens.

Alfonse parut en 1420, pour la première fois, en Sicile, et fit son entrée à Palerme, le 12 février. Dans l'assemblée qu'il y tint, il reçut le serment de fidélité de tous les ordres, et jura de conserver les priviléges du royaume. Ce prince était fort mécontent des Génois, qui avaient surpris un de ses vaisseaux et jeté l'équipage dans la mer. Cet acte d'hostilité, fait en pleine paix, n'ayant point été réparé sur les plaintes qu'il en fit, il arma contre la république et fit une descente subite en Corse, au mois d'avril 1420, avec trente galères et quatorze vaisseaux de charge. Après s'être rendu maître de Calvi, sans éprouver beaucoup de résistance, il mit le siége devant Bonifacio, qu'il espérait d'autant plus facilement emporter, qu'il savait que les vivres y manquaient. Mais une suspension d'armes, que les assiégés obtinrent pour quinze jours, les tira d'embarras. Une escadre de sept gros vaisseaux et d'une caravelle, étant venue à leur secours pendant cet armistice, sous les ordres de Jean Frégose, frère du doge Thomas, contraignit Alfonse de lever le siége, à son grand regret. Ce fut pendant cette expédition que Jeanne II, reine de Naples, réduite aux abois, implora le secours d'Alfonse. Antoine Caraffe, surnommé *Malice*, qu'elle lui députa, obtint l'objet de sa mission, sur l'assurance qu'il lui donna d'être adopté par cette princesse. Louis III, duc d'Anjou, rival de Jeanne pour la Sicile et pour Naples, étant arrivé à Gênes avant qu'Alfonse eût quitté la Corse, lui envoya, de son côté, une ambassade pour le prier de l'aider à dépouiller cette princesse. Alfonse, dont la correspondance avec Jeanne n'était point encore publique, éluda la demande de l'ambassadeur, sans expliquer ses intentions; mais il les manifesta bientôt après en faisant partir pour Naples une escadre de dix-huit vaisseaux, commandée par Raymond Péralta, accompagné d'Antoine Caraffe. Ce secours, arrivé le 6 septembre, ranima les espérances déjà presque éteintes de la reine Jeanne. Fidèle à sa parole, elle convoque les principaux seigneurs de Naples, et, en leur présence, le 24 septembre, elle adopte Alfonse, qu'elle déclare en même tems duc de Calabre, titre affecté à l'héritier présomptif de la couronne de Naples. Les préparatifs d'Alfonse étant achevés, il se dispose au voyage de Naples, nomme trois vice-rois en Sicile, et fait partir un ambassadeur pour le duc d'Anjou, avec ordre de lui dire, de sa part, que ne pouvant se dispenser de secourir la reine, sa mère, il lui déclara la guerre, s'il ne sort promptement du royaume de Naples. Il monte sur une flotte de vingt-six vaisseaux, et arrive à Naples au commencement d'octobre 1421. Lorsqu'il est près d'entrer dans le palais, la reine, suivie d'un grand cortége, vient au-devant de lui, et l'ayant embrassé, elle lui fait donner, en présence de tout le monde, les clefs du château de l'Œuf; ce qui combla de joie tous ceux qui étaient sincèrement attachés à la reine. Le grand-sénéchal Caraccioli fut le seul qui ne prit point part à l'allégresse publique. Accoutumé à gouverner la reine avec empire, il voyait avec chagrin que son autorité allait diminuer, par la confiance que Jeanne avait dans le roi Alfonse. Il y avait alors, en Italie, un fameux général, nommé Braccio, à qui l'on attribue la gloire d'avoir rétabli la discipline militaire dans ce pays. Alfonse l'ayant attiré dans son parti, sous la promesse de lui donner la charge de grand-connétable avec la principauté de Capoue, la reine, par le conseil de Caraccioli, ne se pressa point de remplir cet engagement. Braccio, s'imaginant qu'on lui manquait de parole, était prêt à s'en retourner; mais Alfonse, après une conférence qu'il eut avec la reine, lui fit donner, malgré le grand-sénéchal, la principauté de Capoue, et, pour se l'attacher plus étroitement, il promit à ce grand général de lui obéir en tout ce qui concernerait la guerre. C'était l'homme dont il avait besoin pour l'opposer à Sforce Attendolo, autre fameux capitaine, qui s'était attaché au duc d'Anjou. Braccio et Sforce luttèrent ensemble, à la tête de leurs troupes, pendant la campagne de 1421, sans avoir remporté d'avantages marqués l'un sur l'autre. Mais, l'année suivante, Braccio eut l'adresse de détacher Sforce des intérêts du prince français, et de la réconcilier avec Alfonse et la reine, au moyen du don qu'ils lui firent de la ville de Manfrédonia.

L'union qui régnait entre le monarque et Jeanne ne subsista pas long-tems. La princesse, toujours livrée à Caraccioli, se plaignit, à sa persuasion, qu'Alfonse, après avoir soumis les villes d'Acerre, d'Averse, de Sorrento, d'Amalfi et d'autres qui s'étaient révoltées contre elle, les avait obligées à lui prêter serment de fidelité; qu'il disposait des emplois en faveur de ses créatures; et qu'il agissait en tout sans consulter la souveraine. Caraccioli fit de plus entendre à la reine qu'elle était menacée par Alfonse d'être enlevée et transportée dans

une citadelle, d'où elle ne sortirait jamais. Dans le même tems, Alfonse apprit, par une lettre de son ministre en cour de Rome, qu'il devait prendre garde à lui, parce qu'il savait qu'on attenterait à sa vie la première fois qu'il irait saluer la reine dans le château Capouan, où elle faisait sa résidence. Alfonse, ne doutant point que l'indisposition de la reine contre lui n'eût pour auteur le grand-sénéchal, résolut de s'assurer de sa personne, mais sans éclat. Dans ce dessein, il convoque le sénat, sous pretexte d'une affaire importante. Le grand-sénéchal s'y étant rendu, est arrêté dès qu'il paraît et mis en prison. Alfonse veut ensuite aller trouver la reine pour justifier sa conduite; mais il est accablé d'une grêle de pierres à l'entrée du château, et obligé de se retirer après avoir couru risque de la vie. La guerre est alors declarée entre le roi et la reine, qui met Sforce dans son parti. Autant elle avait montré de passion pour Alfonse, autant et plus encore elle commence à le detester. Caraccioli, qui avait été rendu à cette princesse, lui conseille de révoquer, pour cause d'ingratitude, l'adoption qu'elle avait faite d'Alfonse. La reine suivit ce conseil, après avoir pris l'avis des jurisconsultes, et par acte du 21 juin 1423, l'adoption fut cassée. Caraccioli et Sforce, ne trouvant pas encore la reine assez vengée, l'engagèrent à faire une nouvelle adoption en faveur du duc d'Anjou, qui, depuis la ruine de ses affaires, s'était retiré à Rome. Alfonse ne tint compte de cette nouvelle adoption, et continua de se regarder comme l'heritier présomptif du royaume de Naples.

Une affaire importante appela, peu de tems après, ce prince en Espagne. Henri, son frère, venait d'être emprisonné par don Juan, roi de Castille, pour avoir épousé, à son insu, l'infante Catherine, sa sœur. Alfonse, résolu de voler à la delivrance de son frère, nomme vice-roi de Sicile et de Naples, l'infant don Pierre, son autre frère, et s'embarque, le 2 octobre, au port de Gaëte, après avoir déclaré que son intention n'était nullement de détrôner la reine Jeanne, mais d'empêcher que certaines gens mal-intentionnés n'abusassent du credit qu'ils avaient sur son esprit. Ayant debarqué à Villefranche, il apprend que le duc, son rival, a laissé dégarnir de troupes la ville de Marseille. Sur cette nouvelle, s'étant remis en mer, il va la surprendre de nuit, et, après y avoir mis le feu, il se rembarque au bout de trois jours, emportant le corps de saint Louis, évêque de Toulouse. Arrivé en Espagne, il redemande au roi de Castille la liberté de son frère; et, sur son refus, il lui déclare la guerre. Après quelques hostilités, la paix se fait entre eux; mais elle ne fut pas de longue durée. Pendant l'absence d'Alfonse, la reine Jeanne s'étant alliée à Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, qui dominait alors à Gênes, fait partir une flotte chargée de dix mille combattants, pour aller faire une descente en Sicile. Mais on ne voit pas que cet armement ait fait de grands progrès dans cette île. Braccio faisait alors le siège d'Aquila, place importante qu'Alfonse lui avait promise s'il pouvait s'en rendre maître. Mais, dans une sortie des assiégés, il fut fait prisonnier, après avoir reçu plusieurs blessures mortelles, le 2 juin 1424. Ayant vécu toujours en impie, il finit comme un enragé, n'ayant voulu recevoir aucun secours ni spirituel ni temporel. (Rainaldi, *ad. an.* 1424, n. 16.) L'antipape Benoît XIII étant mort l'an 1424, Alfonse, attaché opiniâtrément à son parti, se déclara pour Gilles de Mugnos, que sa faction lui avait donné pour successeur. Martin V, le vrai pape, résolu de regagner ce prince on de le reduire, lui députa le cardinal de Foix, à qui, bien que parent d'Alfonse, l'entrée de l'Aragon fut refusée. Ce ne fut qu'après l'abdication de Mugnos, faite le 26 juillet 1429, qu'Alfonse renonça au schisme. Par un des articles de la paix qu'il fit avec Martin V, il fut dit qu'Alfonse et ses successeurs jouiraient de la dépouille des évêques de Sicile après leur mort. Pyrrhus Ruccus prétend que ceci n'est qu'une confirmation du droit dont les évêques de ce royaume étaient en possession. Alfonse étant venu, l'an 1431, en Sicile, y fait publier une pragmatique, sous le titre de *Il rito di Sicilia*, qui s'observe encore dans le pays. Il passe de là dans le royaume de Naples, et s'étant abouché avec la duchesse de Sessa, il l'engage à travailler à sa réconciliation avec la reine Jeanne, sur l'esprit de laquelle cette dame avait beaucoup de pouvoir. Mais la négociation est traversée par les ministres du duc d'Anjou, qui la font échouer. Alfonse retourne en Sicile, où il apprend la mort du duc d'Anjou, son rival, arrivée le 15 novembre 1434, et celle de la reine Jeanne, qui le suivit le 2 février de l'année 1435.

Invité par les partisans qu'il avait à Naples, dont le duc de Sessa était l'un des plus zélés, Alfonse part de Messine avec sept galères, laissant en Sicile l'infant don Pierre, pour y faire les préparatifs de guerre. Ayant abordé près de Gaëte, il y est bientôt joint par ceux qui lui étaient attachés, et conclut avec eux de faire le siége de cette place, l'une des clefs du royaume. Après avoir assemblé les troupes que l'infant lui avait fait passer, il assiége Gaëte par mer et par terre. La garnison génoise, commandée par François Spinola, se défend avec le plus grand courage. Mais la ville manquait de vivres. Le commandant en ayant fait sortir toutes les bouches inutiles, ces miserables se voyaient exposés à mourir de faim entre la ville et les assiégeants. Alfonse, touché de compassion, les reçoit dans son camp, et leur ayant donné des vivres, il leur permet de se retirer où ils voudront. Quelques-uns des siens ayant osé blâmer cet acte de générosité, il répond qu'il aime mieux n'avoir jamais Gaëte, que d'être cause de la mort d'un si grand nombre d'innocents. Une si belle action lui acquit beaucoup de partisans. Cependant, une flotte génoise, envoyée par le duc de Milan, était en mer pour venir au secours de Gaëte. Alfonse, ne jugeant pas à propos de l'attendre, s'embarque avec onze mille hommes pour aller à sa rencontre. Les Aragonais croyaient aller à une victoire certaine, sachant que les Génois n'avaient que quatre mille hommes à leur opposer. Mais ayant commencé le combat, lorsque les deux armées furent en présence, ils éprouvèrent ce qui arrive souvent, que d'excellentes troupes de terre font mal leur devoir dans un combat de mer. Les Aragonais, n'ayant pas le pied marin, s'embarrassaient plus qu'ils ne s'aidaient; plusieurs même se trouvaient incommodés de l'air de la mer; d'autres se laissaient tomber, ne pouvant soutenir le roulis du vaisseau. Le roi faisait des prodiges de valeur; on le voyait partout où il y avait le plus de danger; non content d'exhorter les autres par ses discours, il les encourageait aussi par son exemple. Les Génois, dans la chaleur du combat, s'étant attachés au vaisseau amiral, trois de ceux qu'ils avaient en réserve vinrent les renforcer. On en vint alors à l'abordage. Tandis qu'Alfonse se défendait comme un lion, Spinola fit couper la corde qui tenait l'antenne de son grand mât, qui, tombant avec un grand fracas, pensa tuer ce prince. Ce danger à peine était passé, qu'Alfonse se vit exposé à un plus grand; un boulet ayant passé sur sa tête, le renversa sur le pont. Averti, dans le même tems, que son vaisseau faisait eau, il baisse pavillon, et fait signe aux autres vaisseaux de cesser le combat. Ayant appris que Jacques Justiniani, gouverneur de l'île de Chio, était sur la flotte ennemie, il le fait venir, et se rend à lui. Le combat dura près de onze heures, et ne finit qu'au coucher du soleil. Cette affaire, l'une des plus mémorables dont l'histoire fasse mention, est du 5 août 1435. Parmi les prisonniers distingués, on compte, outre le roi, don Juan, roi de Navarre, et don Henri, ses frères; le prince de Tarente, le doc de Sessa, trois cent quarante autres hommes de la première qualité, et en tout près de onze mille hommes. Le butin que firent les Génois fut si considérable, qu'il enrichit plusieurs officiers et même des soldats, pour eux et leur postérité. L'armée victorieuse se rendit sur-le-champ à Gaëte, d'où, après y avoir débarqué des vivres, elle remit à la voile au bout de deux jours, emmenant le roi d'Aragon. Lorsque ce prince approcha de l'île d'Ischia, le capitaine du vaisseau sur

lequel il était voulut exiger qu'il ordonnât à la ville de se rendre ; mais Alfonse répondit hardiment qu'il n'en ferait rien, que ses ennemis ne devaient pas se flatter de prendre la moindre de ses villes sans éprouver une vigoureuse resistance, et que quand il aurait la faiblesse de donner de pareils ordres, il esperait que ses sujets seraient incapables de lui obeir. Luc Assereto, qui commandait la flotte, ayant appris que le discours de ce capitaine avait deplu au roi, lui en fit satisfaction et l'assura qu'il n'y avait aucune part. La première intention du duc de Milan était que la flotte genoise allât faire une descente en Sicile. Il envoya faire part de ses vues au sénat de Gênes ; mais on lui répondit que, pour reussir dans une pareille expédition, il fallait une armée de terre et beaucoup de préparatifs que le sénat n'était pas en etat de faire.

Assereto n'etait pas sans inquietude au milieu de sa flotte. Les officiers genois, qui le savaient plus attaché au duc de Milan qu'à sa republique, avaient deliberé de l'arrêter : ils craignaient, avec fondement, qu'au lieu de conduire le roi captif à Gênes, comme ils le desiraient, il ne le livrât au duc Philippe-Marie. L'amiral dissimula sa pensée avec tant d'artifice et prit si bien ses précautions, que les mauvais desseins qu'on avait contre lui ne purent s'exécuter. Ayant pris la route de Porto-Venere, comme s'il eût voulu se rendre à Gênes, il rencontra, chemin faisant, un petit bâtiment qui lui remit des ordres secrets du duc de Milan pour transporter Alfonse à Savone, afin d'être maître de son sort. Il fallait user pour cela d'adresse. Voici comme Assereto s'y prit. Il fit dire aux capitaines de sa flotte qu'ils eussent à rendre le butin qu'ils avaient fait, parce qu'il voulait en faire un nouveau partage plus équitable. Cette proposition les chagrina au point qu'ils partirent sur-le-champ pour n'y point acquiescer. C'est ce qu'Assereto demandait. Les voyant partis, il passe devant Gênes et va droit à Savone. (Burigni, *Hist. de Sicile*, tom. II, pag. 324.)

De Savone, Alfonse, après quelque séjour, fut conduit à Milan, où le duc Philippe-Marie Visconti le reçut avec toutes les marques d'estime et de cordialité. Dans les entretiens que ces deux princes eurent ensemble, le roi d'Aragon fit comprendre au duc qu'il agissait contre ses intérêts, en prenant contre lui le parti de René, duc d'Anjou. « Ne voyez-vous » pas, lui disait-il, qu'en voulant maintenir sur le trône de » Naples un prince français, vous facilitez à sa nation la » conquête de toute l'Italie ; que vos etats étant les plus voi- » sins de la France, ils ne manqueront pas d'être envahis tôt » ou tard par les Français dès que vous leur en aurez ouvert » l'entree ? C'est une reflexion qu'avait profondément gravée » dans l'esprit le duc Jean-Galéas, votre père, qui n'a jamais » redouté que cette nation ». Frappé de ce discours, souvent répété en diverses manières, Philippe-Marie consentit à lui rendre la liberté gratuitement, ainsi qu'à tous les prisonniers aragonais, et fit avec lui, de plus, une ligue offensive et défensive pour l'aider à conquérir le royaume de Naples. Informé de ce traité, l'infant don Pierre, son frère, part de Sicile avec une flotte pour le ramener dans ce royaume. Ayant été jeté par la tempête près de Gaëte, plusieurs habitants de cette ville viennent le trouver secrètement pendant la nuit pour l'assurer qu'au moyen d'une tentative il lui serait facile de la surprendre. L'infant, profitant de cette occasion, met à terre ses troupes, qui, s'étant introduites dans Gaëte, en chasse la garnison ennemie. Alfonse venait alors de conclure son traité avec le duc de Milan. A cette nouvelle, il se met en route pour Gaëte, où il arriva le 2 février 1436. Sa présence rétablit ses affaires dans le royaume de Naples, dont plusieurs places lui ouvrent leurs portes ; d'autres se soumettant par force.

Le roi René étant sorti de la longue prison où le retenait le duc de Bourgogne, arrive, le 19 mai 1438, à Naples. S'étant ligué, le 29 août suivant, avec Michel Attendolo et Jacques Caldora, deux fameux capitaines, et se voyant à la tête de dix-huit mille hommes, il envoie défier Alfonse, les uns disent à un combat singulier, les autres à une bataille générale, afin de terminer leur querelle par un seul coup décisif. Quoi qu'il en soit, ce défi n'eut point d'exécution.

L'an 1439, Alfonse fait de vains efforts pour délivrer le Château-Neuf de Naples, assiegé par les troupes de René. La place où il avait garnison aragonaise, obligée de se rendre le 24 août, fête de la Saint-Barthélemi, fut consignée entre les mains des ambassadeurs du roi de France. Ceux-ci, mécontents du roi d'Aragon, la remirent à René. (*Giornale napolitano.*) Alfonse fut dédommagé de cette perte par la prise de Salerne, dont il investit Raymond Orsini, qu'il créa en même tems duc d'Amalfi. (*Ibid.*) Le recouvrement de Naples lui tenait toujours au cœur : apprenant que la jeunesse napolitaine etait dans le camp de René, il crut l'occasion favorable pour surprendre cette ville. Ayant bloqué le port par des vaisseaux pour empêcher d'y faire entrer des vivres par mer, il partagea son armée de terre en deux corps ; il en donna l'un à don Pierre, son frère, et se mit à la tête de l'autre. Déjà les habitants commençaient à s'inquiéter, et parlaient de se rendre, lorsqu'un accident funeste fit manquer cette expédition. L'infant était occupé à faire tirer sur l'eglise de Sainte-Marie du Mont-Carmel, où il y avait une batterie, lorsqu'un boulet de canon, partit de là, lui frappa la tête et la brisa de façon qu'on ne put la retrouver. Cet évenement est du 17 octobre 1439. Le prince n'avait que vingt sept ans. Sa mort causa une consternation génerale dans l'armée, dont il avait mérité l'estime et l'attachement par sa valeur et sa bonté. La reine Isabelle, femme de René, l'honora même de ses larmes. Alfonse, malgré sa douleur, voulut donner l'assaut le lendemain, mais une pluie furieuse qui survint ne le permit pas ; comme elle dura plusieurs jours, ce contre-tems, joint aux approches de l'hiver, l'obligea de lever le siége au bout de trente-six jours. Il ne demeura pas néanmoins oisif le reste de la campagne. Les intelligences qu'il avait dans Acerra, ville importante de la Terre de Labour, lui valurent, presque sans peine, la conquête de cette place, d'où il alla se présenter devant Naples, qu'il réduisit avec la même facilité. Mais la citadelle étant demeurée fidèle au roi René, il fut obligé d'en faire le siége, qui l'occupa l'espace de trois mois. L'ayant emportée de force, il marcha contre Averse, dont la citadelle lui opposa une résistance encore plus forte que celle d'Acerra. Tandis qu'il en faisait le siége, le roi René, par le conseil d'Antoine Caldora, fils du général Jacques, se jeta, pour faire diversion, dans la Pouille qu'il soumit en peu de tems. Cette conquête lui ouvrit la route de Bénévent. Alfonse, apprenant qu'il y dirigeait sa marche, prend une partie de son armée, et va droit à l'ennemi. Il y eut à la rencontre une action assez vive, qui se termina par la retraite de René. Ce prince, soupçonnant Caldora de l'avoir trahi dans cette occasion, prit le parti de le faire arrêter. Mais les officiers demandèrent si hautement la liberté de ce général, que René se vit obligé de l'accorder. Il fit plus ; il voulut, mais en vain, faire satisfaction à Caldora. Outré du traitement qu'il venait de recevoir, ce général quitta le service angevin pour embrasser celui du roi d'Aragon. Ce fut une acquisition qui flatta beaucoup ce dernier. Caldora, pour lui donner une preuve non équivoque de la sincérité de son attachement, engagea le gouverneur de la citadelle d'Averse, son ami, de se rendre ; ce qui fut exécuté après sept mois de siege. Caldora ne demeura pas plus fidèle au roi d'Aragon, qu'il l'avait été au roi René. S'étant réconcilié avec celui-ci, il le trahit de nouveau et rentra dans le parti d'Alfonse, auquel il livra la citadelle de Bénévent. Ces diverses trahisons le firent tomber dans un mépris général. Ne trouvant plus d'emploi chez aucun prince, il alla cacher sa honte à Jési, dans la Marche d'Ancône, où il mourut sans considération. (Collenutius, *Hist. neapolit.*, liv. VI.)

Les affaires d'Alfonse allant toujours en prospérant dans le royaume de Naples, ce prince, l'an 1440, en demanda l'investiture au pape Eugène IV. Le pontife l'ayant refusée, Al-

fonse se tourne, l'année suivante, du côté du concile de Bâle, alors brouillé avec Eugène, mais sans se déclarer pour l'antipape Félix, que cette assemblée lui opposa. Pour intimider néanmoins Eugène, il engagea le concile, dans le mois d'octobre 1441, à lui envoyer une ambassade, espérant par là obtenir de Félix ce que son compétiteur lui refusait. Eugène, peu effrayé de cet artifice, rassembla le plus de troupes qu'il lui fut possible, pour les faire passer dans le royaume de Naples au secours de René. Mais cette armée, commandée par le cardinal de Tarente et le comte de Tagliacozzo, ne fit aucun exploit mémorable. Le cardinal, peu propre aux opérations militaires, conclut la même année, une trève avec Alfonse, après quoi il s'en retourna dans la Campagne de Rome.

Cette retraite fut la ruine des affaires du roi René. Bientôt après, le prince Ferdinand, fils naturel d'Alfonse, arrive, par ordre de son père, avec une forte armée devant Naples, dont il forme de nouveau le siége. La ville étant mal approvisionnée, la disette ne tarda pas à s'y faire sentir. Cependant les Napolitains, par haine des Aragonais, étaient déterminés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Déjà l'eau commençait à leur manquer, par le soin qu'avaient eu les assiégeants de couper l'aqueduc qui la fournissait, lorsque deux maçons ayant été pris dans une sortie des assiégés, indiquèrent au prince Ferdinand un vieil aqueduc qui communiquait à un puits situé au milieu de la ville, mais alors dépourvu d'eau. Le roi d'Aragon, à qui Ferdinand fit part de cette découverte, partit d'Averse, où il était alors, pour se rendre au camp de Naples. Trois cents soldats déterminés qu'il introduisit dans l'aqueduc un vendredi, la nuit du 1er. au 2 juin, étant entrés dans la place, forcèrent la porte qui répondait au camp des assiégeants, dont la place fut bientôt remplie. Les assiégés, après s'être défendus pendant quelques heures, le roi René à leur tête, mirent bas les armes, après quoi la ville fut pillée dans l'espace de trois heures. Alfonse ayant fait cesser ce désordre, le calme fut rétabli dans la place. Le roi René ayant échappé aux vainqueurs, se rendit en diligence auprès du pape Eugène à Florence, pour se lamenter avec lui de son malheur. Eugène, pour le consoler, lui donna une belle investiture du royaume de Naples, avec laquelle il reprit, après trois mois de séjour, la route de Provence. Peu de jours après, Alfonse se rendit maître du Château-Capouan et du Château-Neuf, et le 21 juin, il se mit en marche avec son armée contre Antoine Caldora, qui, le 28 du même mois, étant uni avec Jean, frère du fameux François Sforce, osa lui livrer un combat où son armée fut mise en déroute et lui-même fait prisonnier. L'année ne finit pas, qu'à la réserve de Tropea et de Reggio, tout le royaume de Naples tomba au pouvoir d'Alfonse, prince, dit Muratori, libéral envers ses amis, clément envers ses ennemis, et faisant bonne justice à tout le monde. (*Annali d'Ital.*, tom. IX, pag. 195-196; Burigni, *Hist. de Sicile*, tom. II, pag. 331-332.)

Il restait encore au milieu de l'Italie un ennemi redoutable au roi Alfonse; c'était le pape Eugène. Tous deux paraissaient déterminés à ne plus garder entre eux aucun ménagement. Eugène menaçait de rendre un jugement solennel par lequel il déclarerait Alfonse déchu de tout droit aux royaumes de Naples, de Sicile, de Corse et de Sardaigne. Alfonse, de son côté, se préparait à conclure avec le concile de Bâle un traité, par lequel il embrasserait l'obédience de Félix V, à condition que celui-ci lui donnerait l'investiture du royaume de Naples, avec promesse de deux cent mille pièces d'or. Mais Eugène, voyant les affaires du roi René désespérées, crut, après y avoir mieux réfléchi, que la bonne politique demandait qu'il fît son accommodement avec le roi d'Aragon. Dans cette disposition, il nomma son légat le cardinal Louis, patriarche d'Aquilée, pour aller traiter avec Alfonse à Naples. Ce prélat étant arrivé à Priverno, députa de là au roi d'Aragon pour lui notifier l'objet de son voyage. Alfonse vient au-devant de lui jusqu'à Terracine, et, après de longues et vives discussions, il consent, par traité signé le 14 juin 1443, à reconnaître Eugène pour un vrai pape, à rappeler ses sujets ecclésiastiques qui étaient alors au concile de Bâle, et à ne pas souffrir que trois d'entre eux, élevés au cardinalat par Félix, jouissent de cet honneur dans ses états. Il promet de plus, d'armer six galères pour être jointes à la flotte pontificale destinée à faire la guerre aux Turcs. Le légat, de son côté, s'engage, au nom du pape, à reconnaître Alfonse pour roi de Naples, à lui donner l'investiture de ce royaume, et à le décharger de tout ce qu'il pouvait devoir au siége apostolique. (Raynaldus, *ad an.* 1443, n. 5.) Ce traité, confirmé par une bulle datée de Sienne, le 6 juillet suivant, fut exécuté fidèlement de part et d'autre.

Le nom d'Alfonse était si célèbre dans l'Europe, que l'empereur Frédéric II étant venu, l'an 1452, à Rome pour s'y faire couronner avec Eléonore de Portugal, sa femme, ne voulut point quitter l'Italie sans avoir eu la satisfaction de voir un prince dont la renommée parlait si avantageusement, et qui d'ailleurs était oncle de l'impératrice. Quelques-uns de ses courtisans lui ayant représenté qu'en faisant à ce prince une première visite, il compromettait sa dignité: Il ne s'agit point ici du cérémonial, répondit-il, c'est au mérite personnel, et non pas au rang que je veux rendre hommage. Prévenu de cette visite, Alfonse ne négligea rien pour préparer à l'empereur une superbe réception. Il alla au-devant de lui à trois milles de Capoue, et l'ayant amené à Naples, il y donna des fêtes et des tournois qui durèrent pendant tout le séjour que les Allemands firent en cette ville. Les marchands eurent ordre de donner gratuitement tout ce que ces étrangers leur demanderaient, et furent remboursés sur les mémoires qu'ils présentèrent au roi. On érigea, dans Syracuse, à l'empereur, une statue qui subsista jusqu'en 1530. (Murat. *Annali*, tom. IX, pag. 446; Burigni, *Hist. de Sicile*, tom. II, p. 342.)

L'an 1456, le royaume de Naples éprouva, le 5 décembre et les jours suivants, un des plus terribles tremblements de terre dont l'histoire fasse mention. Plusieurs églises, plusieurs tours et plusieurs maisons particulières de la capitale furent renversées par cet accident, et près de vingt mille personnes y périrent. La même secousse agita les villes de Bénévent, de Brindes, d'Ascoli, d'Ariano, de Campobasso, d'Avellino, de Cumes, de Nocera, de Gaëte et d'autres qu'elle renversa en grande partie avec perte d'un grand nombre d'habitants. Le roi Alfonse entendait la messe à Saint-Severin de Naples lorsque ce malheur commença. Tout le monde prit la fuite, et le prêtre lui-même quitta l'autel. Mais le roi, sans témoigner aucune frayeur, le retient et l'oblige d'achever le saint sacrifice.

La guerre entre Alfonse et les Génois durait depuis longtems, au grand regret du pape Calliste qu'elle avait empêché de porter ses armes contre les Turcs. Bernard de Villemain, amiral de Sicile, bloquait le port de Gênes avec une flotte de vingt navires et de dix galères. Réduits à l'extrémité, les Génois offrirent leur ville au roi de France, Charles VII, qui l'accepta. Jean d'Anjou, fils du roi René, que le prince nomma pour son lieutenant à Gênes, y trouva les choses dans un état déplorable. Une armée de mécontents, à la tête desquels étaient les Fiesques, les Spinola, les Adornes, pressait la ville par terre. On ne voyait aucune ressource pour cette malheureuse république, lorsqu'Alfonse fut frappé de sa dernière maladie. Elle dura quarante jours, au bout desquels il mourut un mardi, 27 juin 1458, à l'âge de soixante-trois ans huit mois et vingt-sept jours. A peine était-il mort, que la flotte sicilienne, qui fermait le port de Gênes, s'éloigna, et que l'armée des rebelles se dissipa.

« Alfonse, dit M. d'Egly, par ses grandes actions, par sa » clémence et sa justice, par sa valeur infatigable, sa fermeté » au milieu des disgrâces, sa modération dans la prospérité, a » mérité le surnom de Magnanime que l'histoire lui donne. Il » joignit à ces vertus héroïques une politique profonde, une » humeur bienfaisante et libérale: on quittait rarement sa cour

» sans obtenir ce qu'on lui demandait ; il aimait mieux différer » ses grâces que de les refuser. Il favorisa la religion et enrichit les églises d'ornements précieux. Magnifique dans ses » ameublements et dans les cérémonies, et simple dans ses » habits, toujours sobre, il ne fit jamais d'excès dans le boire » ni dans le manger; il buvait son vin mêlé de beaucoup d'eau. » Ses discours étaient ornés, semés de traits vifs et ingénieux : » son amour pour les sciences et la protection qu'il leur accorda » lui ont mérité les éloges d'un nombre prodigieux d'historiens. » Il fut savant lui-même dans la théologie, les mathématiques, l'histoire, la jurisprudence, et très-versé dans la » connaissance des poëtes. Il avait un respect singulier pour » Tite-Live, et portait toujours dans ses voyages, au nombre » de ses livres, les œuvres de ce grand homme et les commentaires de César. On prétend qu'il a traduit en espagnol les » épîtres de Sénèque ». Pour tempérer cet éloge, il faut ajouter avec Muratori, que son ambition était démesurée, que ses mœurs étaient lascives jusqu'au scandale, qu'il accabla ses peuples de tailles et de gabelles, qu'il voulut trancher du pape dans ses états jusqu'à vendre les bénéfices, si l'on s'en rapporte à quelques écrivains. Saint Antonin, qui vivait alors, dit qu'en mourant il chargea son successeur de tenir une conduite différente de la sienne dans son gouvernement, et de supprimer tous les impôts établis de son tems pour s'en tenir aux anciens. Son corps, déposé dans l'église de Saint-Pierre, martyr à Naples, fut transféré depuis en Espagne, et inhumé dans l'église cistercienne de Poblet, en Catalogne. Il n'eut point d'enfants de Marie, son épouse, fille de Henri III, roi de Castille, laquelle ne mit jamais le pied en Italie, tant elle vécut mal avec son époux. Mais il eut trois bâtards : Ferdinand, qui fut roi de Naples; Marie, femme de Lyonel, marquis d'Est et duc de Ferrare; et Eléonore, mariée au duc de Sessa. (*Voy.* Alfonse V, *roi d'Aragon.*)

JEAN D'ARAGON.

1458. Jean, frère du roi Alfonse, lui succède dans le royaume de Sicile au-delà du Phare, comme dans celui d'Aragon. Il était déjà roi de Navarre, depuis l'an 1425, par son mariage contracté, l'an 1419, avec Blanche, fille et héritière de Charles III, dit le Noble. Il eût encore souhaité succéder à son frère dans le royaume de Naples, et se plaignit hautement de ce qu'Alfonse en avait disposé à son préjudice en faveur de Ferdinand, son bâtard. Mais la guerre qu'il menaçait de faire à ce sujet, fut prévenue par le mariage de ce même Ferdinand avec Jeanne, sa fille. Les Siciliens virent, avec joie, Ferdinand monter sur un trône dont il s'était montré digne par la sagesse avec laquelle il avait administré la Sicile en qualité de vice-roi du vivant de son père. Ce prince, l'année suivante, envoya une ambassade au pape Pie II, pour prêter serment de fidélité entre ses mains; ce qui s'exécuta le 20 janvier 1459. Jean avait eu de son mariage avec la reine Blanche un fils, nommé Charles, et qualifié prince de Viane, qui eut avec son père de grands démêlés, prétendant que le royaume de Navarre devait lui appartenir; et ce n'était pas sans fondement, car le contrat de mariage de son père portait que s'il lui naissait un fils, il lui céderait le royaume de Navarre dès qu'il serait en âge de gouverner. Or, le prince de Viane avait alors plus de vingt-cinq ans. Ne pouvant obtenir justice de son père, il sollicita, mais en vain, les princes étrangers pour se la faire rendre. Le roi Jean, irrité de la hardiesse de son fils, le menaçait des effets de sa colère. Pour s'y soustraire, le fils se retira auprès du roi Alfonse, son oncle. Il y était lorsque la mort enleva ce prince. Il passa de là en Sicile, dont les états, par estime pour ses talents, auraient souhaité de l'avoir pour vice-roi. Mais c'est à quoi le roi, son père, ne voulut jamais consentir, laissant néanmoins entrevoir qu'il lui pardonnerait pourvu qu'il revînt en Espagne. Le prince de Viane obéit, et se rendit à Barcelone le 22 mars 1460. La paix semblait se rétablir entre le père et le fils, lorsqu'une affaire d'inclination la rompit de nouveau. L'intention du roi Jean était de marier son fils avec Catherine, sœur d'Alfonse, roi de Portugal. Charles ne goûtait point cette alliance, et voulait, à l'insu de son père, épouser Isabelle de Castille. Cette intrigue étant venue à la connaissance du roi Jean, le prince de Viane fut arrêté par son ordre et envoyé prisonnier à Xativa, dans le royaume de Valence. Mais un soulèvement des Catalans et des Navarrois, qu'occasiona cette violence, l'obligea de relâcher le captif, et de faire avec lui un traité par lequel il lui cédait la Catalogne et promettait de le reconnaître pour son successeur dans ses autres états. Le prince de Viane survécut trop peu de tems à cette convention pour en voir l'accomplissement. En mourant, il emporta les regrets des Espagnols et des Siciliens, qu'il avait mérités par ses grandes qualités. Ami et cultivateur des lettres, il composa plusieurs ouvrages dont il nous reste une traduction des morales d'Aristote en espagnol, et une histoire abrégée des rois de Navarre avec de très-beaux vers espagnols, et des chansons ingénieuses qu'il chantait lui-même en jouant de la guitare. Sa mort arriva le 23 septembre 1461, à l'âge d'environ quarante ans. Outre ce fils, le roi Jean eut de la reine Blanche trois filles; Jeanne, mariée à Ferdinand, roi de Naples; Eléonore et Marie. S'étant remarié à Jeanne, fille de Frédéric-Henriques, amiral de Castille, il eut d'elle Ferdinand, surnommé le *Catholique*, qui reunit dans sa main les royaumes de Castille et d'Aragon par son mariage avec Isabelle de Castille. Henri, frère d'Isabelle, n'ayant point été consulté sur cette alliance, fut quatre mois sans vouloir lui pardonner.

Le roi Jean perdit la vue dans sa vieillesse. Un juif la lui rendit par l'opération de la cataracte. Ce prince mourut à Barcelonne le 19 janvier 1479, suivant Ferreras, ou le 1er. février de la même année, selon Burigni, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Exact, jusqu'au scrupule, à remplir les devoirs extérieurs de la religion, il n'en fut pas moins livré à l'amour des femmes. (*Voy.* Jean II, *roi d'Aragon et de Navarre.*)

FERDINAND D'ARAGON, DIT LE CATHOLIQUE, ROI DE NAPLES ET DE SICILE.

1479. Ferdinand, fils unique du roi d'Aragon et son successeur au royaume de Sicile, se fit sacrer à Séville le 28 mars 1479. Les Siciliens lui députèrent, en Aragon, le comte de Pradès, pour lui prêter, en leur nom, le serment de fidélité. N'étant point disposé à venir résider parmi eux, il nomma pour les gouverner en sa place, avec titre de vice-roi, D. Gaspard Spès, baron d'Altaciaria, qui fut remplacé, l'an 1488, par D. Ferdinand d'Acugna, dont le gouvernement fut limité à l'espace de trois ans; terme auquel fut bornée, dans la suite, la durée des vice-royautés en Sicile, à moins que le roi ne jugeât à propos de la prolonger, comme il est arrivé quelquefois pour des raisons particulières. D'Acugna se trouva lui-même dans ce cas, ayant été continué jusqu'à l'an 1494, époque de sa mort, arrivée à Catane où il fut inhumé dans l'église cathédrale. Ferdinand avait un fils unique nommé Jean, qui donnait les plus belles espérances. La mort ayant enlevé ce jeune prince le 4 octobre 1497, causa dans la Sicile un deuil universel dont il n'y a pas d'exemple; car tout homme, suivant Philippe de Commines, prit la couleur noire et s'abstint de se faire raser pendant six mois.

Ferdinand, après avoir fait, en 1491, la conquête du royaume de Grenade sur les Maures, établit en Espagne le tribunal de l'Inquisition, dans l'idée de purger ce pays du reste de Sarrasins et de Juifs qui s'y trouvaient répandus. On fut bientôt informé en Italie de la manière de procéder dans cette juridiction, aussi contraire à l'esprit de l'évangile qu'elle était superflue après les précautions qu'avait prises la primitive église, pour couper cours aux hérésies. Les Napolitains en eu-

rent horreur, et, apprenant en même tems que Ferdinand, sous prétexte de bannir des royaumes de Naples et de Sicile quelques maures et quelques juifs qui s'y étaient réfugiés, se proposait d'y établir le même tribunal de l'Inquisition, ils résolurent de s'exposer à tout, à la perte de leurs biens, à la mort même plutôt que d'y consentir. En effet, l'an 1504, le grand-inquisiteur d'Espagne avait envoyé à Naples, par ordre de Ferdinand, l'archevêque de Palerme, avec commission d'inquisiteur, le peuple se souleva, le chassa honteusement du royaume, et fit représenter au monarque espagnol, que pour expulser quelques maures et quelques juifs réfugiés, il n'était pas nécessaire d'employer des moyens si violents, puisqu'il y en avait de plus simples qui pouvaient suffire. Le roi, persuadé qu'il ne parviendrait pas à soumettre les Napolitains à ses volontés, abandonna son dessein et se contenta de publier contre les Juifs une pragmatique qui apaisa le tumulte; il promit même aux Napolitains, qu'en faveur de leur zèle pour la foi catholique, il ne permettrait jamais l'établissement de l'inquisition chez eux; et il fut, à cet égard, fidèle à sa parole. (Mariana, l. 30; col. Limborc, *Hist. Inquisit.*, L. 1, c. 26.)

L'an 1513, Ferdinand ordonne que la ville de Palerme soit reconnue pour la capitale du royaume de Sicile, qu'elle soit la demeure ordinaire et la résidence du conseil royal. Le tribunal de l'inquisition fut établi, cette même année, sans opposition dans cette ville. (Pyrrhus Rocchus.)

L'an 1516, Ferdinand meurt le 23 janvier, au village de Madrigaléjo, dans l'Estramadoure. Hugues de Moncade, vice-roi de Sicile, fut le premier qui apprit en ce pays la mort de Ferdinand; et comme ce seigneur s'était attiré la haine de la plupart des Siciliens, par la sévérité de son gouvernement, il voulut attendre, avant de divulguer cette nouvelle, qu'il fût confirmé dans la vice-royauté : mais don Pèdre de Cardone, arrivé peu de tems après, l'ayant rendue publique, on commença à dire à Palerme que les pouvoirs de don Hugues étaient expirés. Ce discours, fomenté par divers seigneurs, fit penser don Hugues à la retraite. Mais retenu par ses amis, il munit son palais de bonnes gardes de soldats, au milieu desquels il parcourut la ville, tâchant d'adoucir les esprits irrités, en publiant qu'il révoquait l'impôt mis sur la farine, parce qu'on le trouvait trop dur. La sédition, néanmoins, ne fut que suspendue. Bientôt la populace, ayant entouré le palais, se mit à crier que si don Hugues ne sortait incessamment de Palerme, il pouvait compter d'être massacré. Le vice-roi, voyant son palais assiégé, sort déguisé par une fausse porte, et se réfugie dans la maison d'un de ses confidents, d'où, par mer, il passe à Messine. Cette révolte arriva le 7 mars. (Ferreras, t. VIII, pp. 441 et 442.) Elle se communiqua rapidement à plusieurs villes de Sicile. (*Voy.* Ferdinand V, *roi de Castille et d'Aragon*.)

ROIS DE NAPLES ET DE SICILE,

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

CHARLES D'AUTRICHE.

1516. CHARLES, premier du nom, en qualité de roi d'Espagne, successeur de Ferdinand, son aïeul maternel, aux royaumes de Naples et de Sicile, ayant appris dans les Pays-Bas la révolte des Siciliens, nomma Hector Pignatelli, comte de Montéléon, pour réprimer et punir les chefs des séditieux. Pignatelli, étant arrivé à Palerme, le 1er. mai 1517, fit arrêter vingt des plus coupables, et publia ensuite une amnistie pour les autres. Le calme ne fut point rétabli par là en Sicile. Jean-Luc Squarcia-Loup, qui avait été jurat à Palerme, profitant de la faiblesse de Pignatelli, travaillait à se défaire de tous les partisans de Moncade. Le jour de cette exécution était fixé au 24 juillet 1517, fête de sainte Christine, patrone de Palerme. Mais l'indiscrétion des conjurés fit manquer le coup. Squarcia, le 8 septembre suivant, fut mis à mort avec deux de ses complices; et la Sicile, par là, recouvra sa tranquillité. (Burigni, *Hist. de Sicile*, tom. II, pp. 360 *et suiv.*)

Non content de ses royaumes d'Espagne, de Naples et de Sicile, sans compter la souveraineté des Pays-Bas, Charles, après la mort de Maximilien, son aïeul, aspira encore, l'an 1519, à lui succéder dans l'empire. Mais un obstacle s'opposait à ses vues; c'était une ancienne convention qui excluait du trône impérial les rois de Sicile. Charles, comme on l'a dit ci-devant, agit secrètement auprès du pape Léon X, pour obtenir dispense sur cet article; elle lui fut accordée, mais à condition qu'elle ne serait pas rendue publique. Elle ne le fut effectivement qu'en 1521, lorsqu'il n'était plus tems de revenir contre l'élection de Charles. (Rainaldus, *ad an.* 1521, n. 80.)

L'an 1528, Philibert de Châlons, prince d'Orange, ayant remplacé, dans le commandement de l'armée impériale, le connétable de Bourbon, tué au sac de Rome, partit de cette ville le 17 février, et vint camper devant Troja ou Troïa. Lautrec, général français, après divers petits combats livrés aux Impériaux, les oblige à s'éloigner de cette place, qu'il trouve, en y entrant, remplie de vivres et d'autres munitions dont il avait un extrême besoin. L'avis du plus grand nombre de ses officiers était d'aller à l'instant du côté de Naples. Mais Pierre Navarre, engagé alors au service de France, proposa de s'assurer auparavant de Melfi, pour ne pas laisser derrière soi cette place importante. Ce projet ayant été goûté, il l'exécute lui-même avec succès, prend ensuite Trani, Barlette et d'autres villes de l'Abruzze et de la Capitanate, après quoi, vers la fin d'avril, il s'approche de Naples. Tandis qu'il en fait le siége, l'amiral André Doria, gagné par le marquis du Guast, l'un de ses prisonniers de guerre, quitte le service de France pour passer à celui de l'empereur, et Lautrec est emporté par une maladie, la nuit du 15 au 16 août. Le marquis de Saluces, qui le remplace dans le commandement, ne se trouvant ni assez d'autorité ni assez de force pour continuer l'entreprise, fait sa retraite en bon ordre, après avoir repoussé les Impériaux qui donnèrent sur son arrière-garde. De là il se jette dans Averse, laissant le comte Pierre Navarre à la merci des ennemis, qui, l'ayant fait prisonnier dans cette rencontre, le conduisirent à Naples, où il mourut quelques tems après.

A peine le marquis de Saluces était dans Averse qu'il s'y vit assiégé par les garnisons de Naples et des autres villes qui étaient restées au pouvoir des Impériaux. On commençait à battre la place, lorsque le marquis fut blessé d'un éclat de pierre qui lui fracassa le genou. Abattus par ce nouveau revers, les Français se virent contraints de signer, le 30 août 1528, une capitulation que la nécessité rendit moins honteuse. Elle portait en substance que la place serait remise au prince d'Orange, que le marquis demeurerait prisonnier de guerre, et qu'il s'engageait à faire remettre aux Impériaux toutes les autres places du royaume, occupées par les Français et les Vénitiens, leurs alliés. La paix de Cambrai, dite *la paix des Dames*, signée le 3 août 1529, entre Marguerite d'Autriche, au nom de l'empereur, et la duchesse d'Angoulême, au nom du roi François I, son fils, assura la couronne de Naples et de Sicile à Charles-Quint; ce qui fut cimenté par le traité de Crépi, du 18 septembre 1544. L'empereur Charles, après avoir fait la conquête de Tunis sur les Sarrasins, arriva dans son royaume de Sicile, et fit une entrée triomphante dans Palerme, le 12 septembre 1535. Après avoir passé près d'un mois en cette ville, il se rendit à Messine où l'on enchérit sur les honneurs qu'on lui avait rendus à Palerme. Ce fut le célèbre Maurolico qui fut l'ordonnateur de la fête qu'on lui fit. Elle donna tant de plaisir à l'empereur, qu'il voulut voir Maurolico pour lui en témoigner sa satisfaction.

La Sicile et le royaume de Naples changèrent de maître par la cession que Charles-Quint en fit l'an 1554, à Philippe, son fils. Ce jeune prince obtint de Jules III, par une bulle du 28 octobre de la même année, l'investiture de ces royaumes

pour lui et ses héritiers, tant mâles que femelles, aux mêmes conditions qu'elle avait été accordée par Jules II à Ferdinand le Catholique, et par Léon X à Charles-Quint. Le marquis de Pescaire, ambassadeur de Philippe, prêta, en son nom, le serment de fidelité, et reçut l'investiture, dit M. d'Egly, par l'admission au baiser des pieds. (*Voy.* Charles-Quint, *empereur; et* Charles I, *roi d'Espagne.*)

PHILIPPE II.

« Le roi Philippe II gouverna ses états d'une manière bien » différente de celle qu'avait pratiquée l'empereur, son père. » Charles-Quint, parcourant continuellement la vaste étendue » des pays qui vivaient sous sa domination, se prêtait au ca- » ractère de chaque nation, et, par ce moyen, s'était concilie » l'affection des Espagnols ainsi que des Flamands, des Ita- » liens comme des Allemands. Philippe, au contraire, après » la mort de MARIE, reine d'Angleterre, sa seconde femme, » quitta la Flandre, et, se renfermant pour toujours dans » Madrid, se livra tout entier aux Espagnols; se conduisant » par leurs maximes, encensé comme le plus prudent et le plus » sage des rois de la terre, inaccessible à ses autres sujets, Phi- » lippe entreprit de gouverner, de son cabinet, le monde » entier. » (Giannone, tom. VI, pag. 195.)

Le duc de Médina-Celi, nouveau vice-roi de Naples, dans le dessein d'arrêter les fréquentes descentes que les Turcs faisaient sur les côtes de Sicile et de Naples, se concerta, l'an 1558, avec le grand-maître de Malte, Jean de la Valette, pour reprendre Tripoli d'Afrique, dont ces Infidèles s'étaient emparés depuis peu. Le roi Philippe approuva cette entreprise, et en donna le principal commandement au vice-roi. Sa flotte consistait en vingt-huit grands bâtiments et cinquante-quatre galères, avec des vivres pour quatre mois. Mais ce grand armement n'aboutit qu'à la prise de l'île des Gelves, qu'il fallut rendre ensuite. (Burigni.) Les Italiens, suivant M. de Thou, imputent, à la vanité du duc de Medina-Celi, le mauvais succès de cette expédition, où la perte fut de dix-huit mille hommes, dont les uns périrent par les maladies ou par le fer, les autres furent réduits en captivité.

Sous le règne de Charles-Quint, la cour de Rome avait fait divers efforts pour introduire, dans le royaume de Naples, le tribunal de l'inquisition. Elle se flattait d'y avoir réussi l'an 1546, en obtenant de l'empereur des lettres qui autorisaient les commissaires envoyés de Rome à Naples pour faire la recherche des Luthériens qui s'y étaient introduits. Pour ne pas soulever le peuple, au lieu de publier à son de trompe, comme on faisait à Rome et en Espagne, les bulles dont les inquisiteurs étaient munis, le vice-roi s'était contenté de les faire afficher aux portes de l'archevêché, après quoi il s'était retiré à Pouzzol, où il passait ordinairement l'hiver. Les créatures qu'il entretenait parmi les officiers de la ville, avaient cependant soin d'insinuer adroitement dans les places qu'on ne devait point s'effrayer de cette espèce d'inquisition, qui n'était, disaient ils, qu'une commission passagère de la cour de Rome. Les defiances, malgre cela, subsistant toujours, on fit une députation au vice-roi pour avoir une explication. Sa réponse fut qu'il ne souffrirait jamais aucune innovation; ce qui calma les esprits pour un tems. Mais les craintes redoublèrent, lorsqu'un jour de Carême, en 1547, on vit les bulles affichées avec l'édit qui en ordonnait l'exécution. A l'instant le peuple se soulève, déchire le placard, et fait une nouvelle députation au vice-roi. Ceux qui la composaient revinrent à Naples, comblés de caresses et d'assurances, qu'il ne serait jamais question d'établir chez eux l'inquisition. C'était un leurre; et dès le 11 mai suivant, on vit paraître un nouvel édit qui s'expliquait clairement en faveur de ce tribunal odieux. Le vice-roi s'étant rendu à Naples, employa les voies de rigueur pour contenir les révoltés. L'agitation des esprits subsista pendant la suite du règne de Charles-Quint. Ferdinand, son frère, lui ayant succédé, l'an 1558, dans l'empire, n'accueillit pas favorablement les premières plaintes que lui adressèrent les mécontents de Naples. Son indifférence, à cet égard, augmenta les troubles. Les deux partis en vinrent plusieurs fois aux mains. Une nouvelle députation qu'on fit à l'empereur obtint une amnistie, qui tranquillisa d'abord les esprits. Mais on apprit bientôt que trente-six des rebelles étaient exceptés de cette grâce : cinq furent en effet condamnés à mort; les trente-un autres se dérobèrent au supplice par la fuite. Naples reçut ensuite des lettres d'abolition, qui lui rendaient le nom de *très-fidèle*, dont cette ville est ordinairement qualifiée dans les diplômes des rois.

La cour de Rome, toujours constante et uniforme dans sa politique, ne renonça cependant point au dessein qu'elle avait détablir, à Naples, le tribunal du saint office. Il se trouva dans ce royaume des vice-rois assez complaisants, pour laisser agir à leur gré les inquisiteurs qu'elle envoyait : contents de les soumettre, pour la forme seulement, à la nécessité de prendre sur leurs bulles de commission l'*exequatur regium*, ils souffraient qu'ils eussent leurs prisons particulières, qu'ils s'assurassent des citoyens suspects d'hérésie au milieu du royaume, et qu'ils les envoyassent à Rome pour y être jugés par la congrégation du saint office. Le roi Philippe II essaya de réprimer ces entreprises sur le droit ecclésiastique napolitain. Par un édit du 10 mars 1565, il ordonna que, conformément aux maximes du royaume, les évêques, comme juges ordinaires et non comme délegués du saint siege, auront seuls, dans le droit, la connaissance de tous délits en matière de foi, déclarant qu'il ne prétendait pas qu'il y eût à Naples aucune inquisition. Mais, contre l'inclination si bien connue de ce monarque, les papes, presque toujours favorisés par les vice-rois, continuèrent de suivre leurs projets : l'abus de leur pouvoir devint si excessif, que les inquisiteurs s'attribuaient une puissance illimitée, et ne daignaient plus même prendre sur leurs commissions des lettres d'attache. (D'Egly, tom. IV, pag. 160-163.)

L'an 1571, nouvelle entreprise de la cour de Rome contre la Sicile. Le pape Pie V, défenseur ardent de la juridiction ecclésiastique, entreprit d'abolir le tribunal de la *monarchie sicilienne*, prétendant qu'elle donnait atteinte à l'autorité du saint siege. Ce tribunal est appelé *monarchie*, parce qu'il unit la puissance ecclésiastique à la puissance royale. Il connaît de toutes les causes ecclésiastiques sur les appellations, et sur les jugements des ordinaires ou sur les plaintes qu'ils occasionent. Il a droit de réformer les sentences des tribunaux ecclésiastiques qui n'ont point de supérieurs dans le royaume, et de juger toutes les causes qui regardent les personnes exemptes de la juridiction des ordinaires, ou sur les seules plaintes qu'ils occasionent. Une de ses attributions est d'absoudre, *ad cautelam* ou *cum reincidentia*, ceux qui ont recours à lui par appellation des censures comminatoires, ou déclarées encourues par l'ordinaire, même pour fait d'indemnite ecclésiastique. Cette absolution se donne afin que l'accusé puisse *ester* en jugement, et faire connaître l'injustice et la nullite des censures portées contre loi. Voulant donc abattre ce tribunal qui lui portait ombrage, Pie V envoya, son neveu, le cardinal Alexandrin, en Espagne. La réponse que Philippe II fit au légat, fut qu'il ne pouvait abandonner les droits dont il avait hérité de ses ancêtres; que si néanmoins il se rencontrait, de l'aveu de ses officiers, quelque réforme à faire dans le tribunal, dont le pape se plaignait, il était prêt à lui donner là-dessus la satisfaction qu'il désirait. Il y eut en effet, par l'entremise du même légat, un concordat entre le pape et le roi, par lequel il fut convenu que les rois de Sicile ne nommeraient plus à l'avenir qu'un ecclésiastique pour exercer la juridiction de la monarchie. Le roi Philippe II mourut le 13 septembre 1598, à l'âge de soixante-douze ans, laissant une grande réputation, sur laquelle se sont exercés, en sens contraire, les écrivains de différentes nations et de différents partis. (Voyez *les rois d'Espagne.*)

PHILIPPE III.

1598. Philippe III, le seul fils que Philippe II laissa en mourant, recueillit ses vastes états sans opposition. Ceux de Naples et de Sicile furent constamment privés de sa présence ainsi qu'ils l'avaient été de celle de son père. Avant que la mort de ce dernier fût divulguée en Sicile, on vit paraître, le 18 septembre, dans le détroit, une flotte turque, commandée par le fameux renégat Sinan Bassa, natif de cette île, et dont le premier nom était Cicala. La frayeur qu'il inspira fut dissipée par un esclave qu'il envoya au duc de Macheda, nouveau vice-roi, pour lui déclarer que n'ayant point dessein de commettre aucune hostilité dans la Sicile, il demandait seulement qu'on lui accordât la satisfaction d'embrasser sa mère et ses frères, offrant pour otage son fils. La crainte de la vengeance qu'occasionerait un refus lui fit obtenir du vice-roi cette complaisance. En retenant l'otage, on envoya la mère et les deux frères de Cicala au milieu de la flotte turque. Rien ne fut plus touchant, suivant M. de Thou, liv. 10, que l'entrevue de Cicala et de sa famille. On répandit beaucoup de larmes de part et d'autre : celles de la mère étaient causées par la joie de revoir son fils et par la douleur que lui causait son apostasie. Enfin, après les plus tendres embrassements, le Bassa renvoya sa mère et ses frères en Sicile, comblés de présents, et fit voile pour l'Afrique. Ce malheureux persista dans son apostasie, et laissa en mourant un fils qui hérita de sa puissance et de son courage.

L'affaire de la monarchie sicilienne semblait assoupie, lorsqu'en 1606, le cardinal Baronius, par une basse complaisance pour le pape Paul V, la réveilla en faisant insérer, dans le onzième tome de ses annales, une dissertation où il attaquait ce tribunal. Elle ne fit point honneur à son érudition, et néanmoins elle détermina la cour d'Espagne à tout mettre en œuvre dans le conclave suivant, pour empêcher qu'on élevât ce docte prélat sur le siége pontifical.

Les immunités du clergé se soutinrent néanmoins dans les deux Siciles, et contribuèrent à grossir ce corps au point que sa multiplication affaiblit considérablement les forces de ces royaumes. Dans le nombre des laïques il ne se trouvait plus assez d'hommes pour fournir aux besoins publics, à la culture des terres, à l'entretien du commerce, aux levées que l'Espagne faisait faire pour l'entretien et l'augmentation de ses armées dans les guerres qu'elle eut à soutenir contre la France, et surtout en Italie. La cour de Madrid tirait cependant de ces deux royaumes des richesses immenses en surchargeant les peuples d'impôts, en quoi elle était parfaitement secondée par les vice-rois, gens presque tous intéressés et uniquement occupés à enrichir leurs familles. L'indolent Philippe III termina sa carrière le 31 mars 1621, à l'âge de quarante-trois ans. (Voy. *les rois d'Espagne.*)

PHILIPPE IV.

1621. Philippe IV, fils et successeur de Philippe III, fut proclamé roi des deux Siciles à l'âge de seize ans, le 4 mai 1621. A l'exemple de son père et de son aïeul, il gouverna ses états du fond de l'Espagne, sans jamais les honorer de sa présence.

Les finances, administrées par des Génois et d'autres étrangers, devenaient de jour en jour onéreuses au peuple par les fraudes et les extorsions qu'on exerçait à son égard. Sa patience, à la fin poussée à bout, lui échappa, l'an 1647, à l'occasion d'un impôt sur le blé et d'une diminution faite sur le poids du pain. La crainte de mourir de faim ayant mis en fureur le peuple de Palerme, on court à l'hôtel du préteur pour y mettre le feu. La fuite le sauva de l'incendie ; mais la sédition se répandit bientôt dans toute l'étendue de l'île. Même agitation des esprits dans le royaume de Naples, produite par une pareille cause. Le vice-roi, duc d'Arcos, obligé de fournir aux frais de la guerre que l'Espagne avait alors en Italie avec la France, s'étant avisé de mettre un impôt sur les fruits, qui faisaient presque la seule nourriture du peuple en été, causa par là une émeute, à la tête de laquelle se mit un pêcheur, nommé Thomas Aniello, dit communément Masaniello. Ce fut un panier de figues qui l'occasiona. Un paysan auquel il appartenait, refusant de payer les droits au receveur de l'impôt, le peuple se souleva en faveur du premier, et força le duc d'Arcos de publier un édit qui supprimait la gabelle du fruit : sa fureur ne fut pas apaisée par là. Il demanda l'abolition de tous les autres impôts et le rétablissement des priviléges accordés par Charles-Quint. Une réponse vague qu'on lui fit ne servit qu'à l'irriter. Les séditieux, s'étant répandus dans les différents quartiers de Naples, exhalèrent leur haine invétérée contre les nobles, en massacrèrent quelques-uns, brûlèrent les maisons des autres, mirent à prix la vie de ceux qui échappèrent à leur rage, et jurèrent la perte de tous les gentilshommes. Masaniello, couvert de ses haillons, monté sur un échafaud comme sur un théâtre, l'épée en main, au lieu d'un sceptre, et entouré d'un peuple entier, était l'âme qui faisait agir cette multitude effrénée ; d'un coup d'œil il réglait la destinée de ses compatriotes, et indiquait où il fallait porter le fer ou le feu. Dans de si fâcheuses conjonctures, le vice-roi, conseillé par le cardinal-archevêque, fut obligé de signer un traité qui supprimait toutes les gabelles et impôts dont on avait surchargé le peuple depuis Charles-Quint, [illegible] d'en établir de nouveaux. Masaniello, étourdi de ses succès, [illegible] cédés violents, la haine de ses partisans, [illegible] par ses pro- contre lui, le massacrèrent, le 16 juillet 1647, dans l'église des Carmes, après avoir été pendant six jours l'idole du peuple. Sa mort ne rendit pas le calme à la ville. Le 5 octobre suivant, un fourbisseur, nommé Janvier Anneso, excita une nouvelle révolte, d'autant plus dangereuse qu'elle n'avait point d'autre motif que l'amour de l'indépendance. Don Juan d'Autriche, fils naturel du roi d'Espagne, envoyé pour la réprimer, avec une flotte considérable, donne ordre au peuple de lui consigner ses armes ; et, sur le refus qu'il essuie, il foudroie les différents quartiers de la ville avec l'artillerie des châteaux. Les rebelles ayant tiré des arsenaux toute l'artillerie qu'ils y trouvèrent, répondent à ces attaques avec un succès qui oblige la flotte espagnole à s'éloigner. Fiers de cet avantage, ils se portent aux plus grands excès, abattent les bannières du roi, foulent aux pieds ses portraits, et, le 17 octobre, la ville de Naples s'étant arrogé le titre de république, publie un manifeste où elle expose les motifs qui l'ont portée à se soustraire à l'obéissance des rois d'Espagne.

Henri II, duc de Guise, se trouvait alors à Rome pour ses affaires domestiques. Issu d'Yolande, fille du roi René, il avait quelque apparence de droit à la couronne de Naples. Apprenant les troubles qui règnent en ce royaume, il conçoit l'espérance et forme le dessein de s'en rendre maître. Le cardinal Mazarin, principal ministre de la cour de France, auquel il fait part de ses vues, ne lui répond que faiblement, parce qu'il ne lui connaissait pas autant d'habileté qu'il avait de valeur, pour les réaliser. Ne voulant pas néanmoins lui manquer absolument, il s'engage à lui fournir une flotte. Anneso, à qui dans le même tems le duc offrit sa personne et ses biens, accepta ses offres, de concert avec les Napolitains. Le duc, sans attendre la flotte qui devait partir de Provence, s'embarque au port d'Ostie, sur des felouques napolitaines, et arrive le 15 novembre à Naples, où il entra au milieu des acclamations du peuple. Dans l'acte du serment de fidélité qu'il prêta au Dôme (l'église cathédrale), il prit la qualité de *général des armes et de défenseur du royaume de Naples et de sa liberté*. Il fit frapper en même tems des pièces d'argent et de cuivre au coin de la république, et se fit élire pour sept ans duc de Naples. Revêtu de sa nouvelle dignité, qui dépouillait Anneso de tout son pouvoir, il

marcha contre ses barons, que la haine du peuple avait forcés de se réunir aux Espagnols.

L'armée navale de France, commandée par le duc de Richelieu, parut enfin à la vue de Naples; mais après avoir canonné celle d'Espagne, elle reprit la route de Provence, parce qu'elle n'avait point ordre de seconder les desseins du duc de Guise, mais seulement d'occuper les Espagnols par la révolte de Naples. Ce duc, en effet, s'était montré peu digne du secours de la France, par les discours indiscrets qui lui échappaient fréquemment sur la maison régnante et sur le ministre, ainsi que par la hauteur avec laquelle il traitait les Français qui l'avaient accompagné. Plusieurs d'entre ceux-ci l'ayant abandonné, se joignirent aux révoltés. La conduite du vice-roi, duc d'Arcos, ne contentait pas mieux ceux qui étaient restés fidèles à la cour d'Espagne. Don Juan d'Autriche, s'apercevant qu'il se rendait odieux au peuple, se chargea, de son aveu même, du soin des affaires. Le comte d'Ognate, ambassadeur de la cour de Madrid à Rome, ayant été nommé pour succéder au duc d'Arcos dans la vice-royauté, arriva le 1er. mars à Naples. Au lieu d'attaquer les quartiers des rebelles, comme il se l'était d'abord proposé, il continua les négociations qui étaient entamées pour la paix, et vint à bout de la rétablir à Naples, sans effusion de sang, le lundi-saint, 6 avril de l'an 1648. Cet événement renversa les projets du duc de Guise, et l'obligea de prendre la fuite; mais on le poursuivit avec tant de diligence, qu'il fut arrêté à Gaïte [illegible] l'espace de transporté en Espagne. [illegible]

[illegible] que ces choses se passaient en-deçà du détroit, la Sicile éprouvait de semblables convulsions. A Palerme, l'an 1647, le préteur, à raison d'une disette qu'on éprouvait, ayant fait hausser le prix du bled et diminuer le poids du pain, mit par là toute la ville en combustion. La populace en fureur court à son hôtel, le 19 mai, pour y mettre le feu. La fuite lui ayant sauvé la vie, les séditieux allèrent aux prisons, d'où ils tirèrent, pour les remettre en liberté, plus de sept cents personnes, dont la plupart avaient mérité la mort; après quoi étant entrés dans l'hôtel des Fermes, ils brûlèrent les livres des impôts publics. (Bisaciconi, *de gli Accidenti di Palermo*, p. 46.) Plusieurs nobles étant montés à cheval, s'efforcèrent de calmer les esprits; ils avaient à leur tête le marquis de Geraci, de la maison de Vintimille, fort estimé du peuple. Dès qu'il parut, on s'écria : *Vive le marquis de Geraci, notre seigneur!* Sa réponse fut : *Vive le roi d'Espagne!* Etant ensuite allé trouver le vice-roi, marquis de los Vélès, il lui persuada de déposer le préteur, et d'abolir les impôts établis sur les vivres. Cette démarche produisit quelques instants de tranquillité. Mais un tireur d'or, nommé Joseph d'Alesi, remit en mouvement les esprits, en excitant le peuple de Palerme à demander l'augmentation de ses priviléges aux dépens des Espagnols. Le corps des corroyeurs, qui avait grand crédit dans la ville, se déclara aussitôt pour lui. Il avait pour émule, Pierre Pertuso, qu'on avait élu au sort capitaine-général. D'Alesi s'étant brouillé avec lui en public, ordonna qu'on lui coupât la tête, et il fut obéi sur-le-champ. S'étant transporté ensuite à l'arsenal, il en tira toutes les armes qui s'y trouvèrent et les remit entre les mains du peuple. Les Espagnols, effrayés, sortirent de la ville avec si peu d'ordre, que les rebelles les ayant pris, en massacrèrent un assez grand nombre. D'Alesi, en sa qualité de capitaine-général, se conduisit avec beaucoup de circonspection. Il retint dans le devoir ceux des rebelles qui voulaient s'en écarter, et sévit contre ceux qui abusaient de son nom pour exercer des actes de violence. Le vice-roi lui ayant fait faire des propositions de paix, il les accepta, et s'employa à le réconcilier avec la ville de Palerme. Il obtint d'elle que le marquis de los Vélès pourrait revenir au château de la Mer avec la garde espagnole. Alors il déclara qu'il se démettait de la charge de capitaine-général. Mais à peine eut-on chanté le *Te Deum* en action de grâces de la paix rendue à la ville, que des brouillons commencèrent à se plaindre que d'Alesi n'avait pas fait les conditions de la paix aussi avantageuses qu'on pouvait l'espérer, et l'accusèrent de s'entendre avec les Espagnols; ceux-ci, de leur côté, publiaient qu'il était d'intelligence avec les Français. Pour comble de malheur, ayant condamné aux galères un pêcheur, il eut contre lui le corps de cet ordre, qui était nombreux et puissant à Palerme. Tout le monde étant indisposé contre cet homme, qui, peu de tems auparavant, était l'idole du public, on demanda sa tête. Tandis qu'on le poursuit dans sa fuite, on rencontre son frère qui s'était marié la veille, et à l'instant on le décapite, en attendant qu'on fasse subir à l'autre le même supplice. Joseph d'Alesi est enfin découvert dans un aqueduc où il était caché. Sans forme de procès on l'exécute avec son secrétaire et douze autres personnes, le 22 août de la même année 1647. L'histoire lui rend la justice de dire que, de tous les chefs d'émeutes populaires, il en est peu qui aient montré autant de modération et d'équité que lui.

Le vice-roi ne rentra dans Palerme qu'après ces exécutions. Après avoir fait démolir la maison d'Alesi, il publie une amnistie générale, dont il excepte néanmoins douze personnes sans les nommer. Cette exception lui laissa la liberté de faire emprisonner qui bon lui sembla. On murmura lorsqu'il commença [illegible] usage, et le peuple tira même des mains des archers un homme qu'ils menaient en prison. Le marquis de los Vélès ne tarda pas à s'apercevoir que les voies de rigueur n'étaient pas propres à ramener la paix : par ses ordres, ceux qu'on avait arrêtés furent élargis, et l'on cessa pour quelque tems de se plaindre.

Cependant on commençait à regretter Joseph d'Alesi; le fanatisme alla même jusqu'à lui attribuer des miracles. Un charbonnier eut la folie de vouloir l'imiter, en excitant une nouvelle dissension. Il fut arrêté sans avoir presque fait de partisans, et étranglé sur-le-champ. Le marquis de los Vélès approchait alors du terme de ses jours, qui arriva le 3 novembre 1647. Le cardinal Trivulce fut envoyé d'Espagne pour lui succéder dans la vice-royauté. La ville de Palerme était dès-lors en proie à de nouvelles discordes. Le cardinal parut à la vue de cette ville, le 17 novembre, et y entra contre l'avis de personnes graves qui lui représentaient le danger auquel il s'exposait. Ce coup de hardiesse lui réussit. Sa présence imposa aux séditieux, dont il envoya les plus fougueux aux galères, sans que personne osât s'y opposer.

Une nouvelle conjuration cependant couvait à Palerme. Elle était sur le point d'éclore, lorsqu'elle vint à la connaissance du vice-roi. Un prêtre, nommé Placide Sirlet, en était l'auteur, et son plan était de tuer le vice-roi, de s'emparer du trésor public et de piller les maisons des nobles. L'indiscrétion de l'un des conjurés dévoila le mystère. Le vice-roi les ayant fait arrêter, leur procès fut instruit promptement, et le dernier supplice fut la peine de leur crime. A Girgenti, l'avarice de l'évêque, qui refusait de vendre son blé, dans la vue d'en faire hausser le prix, souleva contre lui le peuple, qui, étant entré dans son logis, pilla ses meubles, enleva son argenterie, et tua quelques prêtres qui faisaient de la résistance. Le reste de la Sicile n'était pas plus tranquille, et le duc de Guise atteste, dans ses mémoires, que toutes les villes de cette île étaient disposées à suivre l'exemple du royaume de Naples.

Le cardinal vice-roi fut rappelé, l'an 1648, et fut remplacé par don Juan d'Autriche, dont la fermeté contint les esprits inquiets pendant les trois années que dura sa vice-royauté.

Le roi Philippe IV termina ses jours le 17 septembre 1665. (Voy. *les rois d'Espagne*.)

CHARLES II.

1665. CHARLES, fils de Philippe IV, devint son successeur à l'âge de quatre ans, sous la régence de Marie-Anne d'Au-

triche, sa mère, dans le royaume de Sicile comme dans ses autres états. Depuis les grandes contestations des maisons de France et d'Aragon, les Siciliens, et surtout les Messinois, ne furent jamais si malheureux que sous ce règne. L'inquietude de Messine et la dureté des vice-rois en furent les causes. La cour de Madrid, pour recompenser la fidelite que la ville de Messine avait montrée dans les troubles de Naples et de Palerme, avait ordonné, le 31 mai 1663, que toutes les soies de Sicile n'en sortiraient que par le port de Messine. Cette ordonnance n'était que la confirmation d'un privilege accordé à cette ville, l'an 1591, par le roi Philippe II. Le vice-roi, d'après l'avis de son conseil, ne jugeant pas à propos, par la crainte des troubles qu'elle pourrait occasioner, de la publier, les Messinois se soulevèrent, et l'intimidèrent au point qu'ils l'obligèrent d'envoyer ordre au tribunal du patrimoine royal de l'enregistrer et de la faire exécuter. Palerme et les autres villes se plaignirent hautement du tort que cette faveur exclusive leur causait, et en obtinrent de la regente la suspension. Messine était partagée alors en deux factions, les Merlis et les Malvezzis. L'intérêt commun les reunit pour la defense de leur privilége. La conduite des vice-rois qu'on leur envoya ne calma pas leur mecontentement. Enfin, l'an 1674, les Messinois en vinrent à une révolte ouverte. Pour la soutenir, ils implorèrent le secours de la France, qui leur envoya une escadre sous les ordres du marquis de Valavoir et du commandeur de Valbelle. L'Espagne en fit partir une autre de son côté, qui bloqua le port de Messine, et empêcha les vivres d'y entrer. Les horreurs de la famine commençaient à s'y faire sentir, lorsqu'elle vit arriver de Toulon le duc de Vivonne avec une nouvelle escadre, qui degagea le port et fit entrer des vivres dans la place. Les magistrats, pour témoigner leur reconnaissance au roi de France, lui prêtèrent serment de fidélité, le 28 avril 1675, en presence du duc et du marquis de Valavoire, du commandeur de Valbelle et de tous les officiers français. Les princes d'Italie craignirent alors que Louis XIV n'envahît leurs états en vertu des anciennes prétentions de la France sur l'Italie. Ce monarque, pour les rassurer, publie, le 11 octobre 1675, un manifeste où il déclare que sa majesté « n'a reçu les Messinois, quand ils se sont » donnés à elle, que pour les rendre en quelque sorte à eux-» mêmes, aussi bien que les autres villes de Sicile qui von-» dront suivre leur exemple; que son dessein n'a pas été » de les faire vivre sous ses lois, qui leur sembleraient tou-» jours étrangères, en les unissant à sa couronne; mais, qu'à » l'exemple de ses prédécesseurs, qui ont donné deux fois des » rois à Naples et à la Sicile dans deux branches de la maison » royale de France, son intention est encore de donner à cette » île un souverain qui tire son origine du même sang; qu'elle » lui remettra tous les droits qui sont acquis à la France sur » ce royaume, et tous ceux que le consentement des peuples » a déjà deférés et pourrait déferer à l'avenir à sa majesté; que » le prince prendra les mœurs, les coutumes et les lois de son » état, et qu'il rétablira chez les Siciliens un trône que leurs » ancêtres ont vu avec douleur transporté en Aragon et en » Castille; que de tous les intérêts que le roi a pu prendre » jusqu'à présent à la Sicile, sa majesté se réservait seule-» ment celui de raffermir de plus en plus la puissance de ce » royaume, le bonheur et la félicité des peuples, par la » liaison et la protection toujours assurées de la France. » (Burigni, *Hist. de Sicile*, t. II, pp. 413-414) Ce manifeste fut très-agréable aux Messinois. Mais la ville de Palerme, loin de les imiter, fit paraître, le 18 mars 1676, une sanglante invective contre les excès que les Français avaient autrefois commis en Sicile, et finissait en déclarant que les Palermitains mourraient, plutôt que de manquer à la fidélité qu'ils devaient à Charles II.

Le roi d'Espagne, ne se trouvant pas en état de réduire, avec ses seules forces, les Messinois, et craignant qu'ils n'entraînassent le reste de l'île dans leur révolte, eut recours aux Hollandais, qui envoyèrent, dans la mer de Sicile, une flotte commandée par l'amiral Ruiter. Arrivé à Melazzo au mois de décembre 1675, Ruiter alla croiser entre le cap de Molina et celui d'Armi, pour empêcher qu'il n'entrât ni vivres ni provisions dans Messine. De là étant allé chercher les Français, il aperçoit, le 7 janvier 1676, leur flotte, commandée par du Quesne. Le lendemain, les deux armées en vinrent à une bataille, qui fut si terrible, que Ruiter avoua qu'il ne s'était jamais trouvé à aucune action où les ennemis fussent arrivés en meilleur ordre et où l'action eût été plus vive. De part et d'autre on s'attribua la victoire; ce qui montre qu'elle fut incertaine. Ce qui ne l'est pas, c'est que la flotte des alliés, après le combat, tenant toujours fermée l'entrée du port, ce fut une necessité pour celle de la France de faire le tour de l'île pour faire entrer à Messine des vivres dont elle avait grand besoin; ce qui ne s'effectua que le 21 janvier. Ruiter, s'étant retiré à Melazzo, y attendait, en faisant radouber ses vaisseaux, que le tems de six mois qu'il avait promis de servir les Espagnols fût écoulé pour retourner en Hollande. Mais s'étant mis en route, une escadre hollandaise qu'il rencontra, lui remit des lettres du prince d'Orange, où il lui était ordonné, de la part des états, de rester encore six mois en Sicile. Le duc de Vivonne, nouvellement créé maréchal, fut averti que le marquis de Villefranche faisait le siege d'Agousta, secondé par [illegible] qui s'était chargé d'empêcher la flotte française d'en approcher. [illegible] ordre à du Quesne d'aller attaquer la flotte ennemie. L'ayant [illegible] du Quesne engagea, le 22 avril, avec elle un combat d'Agouste, [illegible] reçut un coup de canon qui lui emporta la moitié du pied gauche, lui brisa la jambe droite, et l'ayant fait tomber de la hauteur de plus d'une toise, lui fit à la tête une autre blessure plus dangereuse qu'elle ne parut d'abord. La suite de cette bataille fut la levée du siége d'Agouste : Ruiter n'y survécut que sept ou huit jours, étant mort à Syracuse, le 29 ou le 30 avril. Le 2 juin suivant, les alliés en viennent à une nouvelle bataille avec la flotte française, entre le môle de Palerme et le fort de Castellamare. La perte des premiers fut très-grande; douze de leurs vaisseaux y périrent avec six galères de trois à quatre mille hommes, parmi lesquels se trouvèrent l'amiral don Diego d'Ibarra et de Gaen, vice-amiral hollandais, qui avait remplacé Ruiter. Les Français, après cette victoire, prirent Merrilli, Taormine, le fort de Scalette et quelques autres places aux environs de Messine.

Le maréchal de Vivonne revint en France l'an 1677, et eut pour successeur, dans la vice-royauté de Sicile, le maréchal de la Feuillade, nommé par Louis XIV. Le cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, fut revêtu du même emploi par le roi d'Espagne. Les Hollandais s'étaient retirés chez eux, après avoir perdu une grande partie de leur armée, soit en diverses actions, soit par la dysenterie. Les Français, que leur retraite mettait à l'aise, n'en devinrent que plus insolents. Les jeunes d'entre eux, qui étaient venus avec le duc de Vivonne, s'émancipaient à corrompre les femmes et les filles des meilleures maisons, et faisaient gloire, publiquement, de leurs triomphes. La jalousie des Siciliens, irritée par cette licence effrénée, changea entièrement leurs dispositions envers les Français. Autant ils les avaient désirés, autant ils souhaitaient d'en être délivrés. Ils formèrent contre eux des conspirations. Le duc de Vivonne avait aussi personnellement indisposé les Siciliens, en exigeant d'eux qu'ils se chargeassent de l'entretien des vaisseaux, dans le tems qu'ils avaient peine à suffire à leurs propres besoins. Les Espagnols fomentaient sourdement cette mésintelligence. Le roi de France, s'apercevant qu'à la paix il serait obligé d'évacuer la Sicile, crut devoir prévenir ce terme. Il y était d'autant plus porté, qu'obligé d'entretenir une nombreuse garnison en Sicile, il voyait que la dépense excédait le profit, et qu'enfin ses troupes lui étaient nécessaires ailleurs,

D'après des ordres secrets, le maréchal de la Feuillade prit ses mesures pour ramener de Sicile les Français, sans éclat. Feignant donc le dessein de faire quelque entreprise sur les Espagnols, il se mit en situation de reprendre Taormine, dont ils s'étaient emparés, et échoua, comme il l'avait prévu, dans sa tentative. Le 8 avril 1678, ayant rassemblé tous les Français répandus en Sicile, comme pour une nouvelle entreprise, il se remit en mer, et dès qu'il fut hors de la portée du canon, il envoya dire aux sénateurs de Messine qu'ayant oublié de leur communiquer une affaire importante, il les priait de venir le trouver pour en être instruits. S'étant rendus à son bord, ils apprirent de lui qu'il avait ordre de retourner en France. Cette nouvelle les consterna, par la crainte qu'ils avaient du ressentiment de l'Espagne. Sur leurs remontrances, les Siciliens qui avaient le plus signalé leur zèle pour la France, obtinrent la permission de venir s'embarquer avec lui : on fait état de près de dix mille qui prirent ce parti ; il s'en présenta bien d'autres, mais les vaisseaux des Français n'en pouvaient tenir davantage.

Ce que la ville de Messine avait lieu d'apprehender arriva. La cour de Madrid la voyant réduite à rentrer sous son obéissance, lui fit sentir l'indignation que sa révolte lui avait causée. Le comte de Saint-Istevan étant arrivé à Messine, le 5 janvier 1679, declara les intentions du roi sur la punition que ses habitants méritaient. Le sénat fut supprimé, et remplacé par un autre tribunal d'un ordre inférieur. Il fut enjoint de porter au palais toutes les armes à feu, sous peine d'une [illegible] pour les nobles, [illegible] roturiers. L'hôtel-de-ville [illegible], et la cloche qui avait servi à sonner le tocsin, mise en pièces. On abattit les maisons des sénateurs qui avaient passé en France, et leurs biens furent confisqués. Dans les informations qu'on fit contre les citoyens les plus coupables, il y en eut d'exilés, d'autres condamnés aux galères, et quelques-uns pendus.

Le comte de Saint-Istevan ayant été rappelé, l'an 1687, eut pour successeur dans la vice-royauté, le duc d'Aranda. Pendant son administration, la Sicile fut agitée par un grand tremblement de terre, qui commença, le 9 janvier 1693, par une légère secousse, et recommença deux jours après, avec une telle commotion, qu'il renversa en grande partie les édifices de près de soixante villes et bourgs, avec perte d'environ soixante mille âmes.

Le roi Charles II n'ayant point d'enfants, transmit par son testament fait le 2 octobre 1700, tous ses états à Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin de France, et mourut le premier novembre de la même année. Le duc de Véraguas, vice-roi de Sicile, fit proclamer roi Philippe V dans son gouvernement. Gualtieri, nonce du pape en France, fit des protestations au nom de sa sainteté, contre ce testament en ce qui concernait les royaumes de Naples et de Sicile, prétendant qu'ils étaient dévolus au saint siége par la mort de Charles II, comme étant décédé sans enfants, attendu qu'aucun successeur ne pouvait en prendre possession, sans en avoir obtenu une nouvelle investiture. L'empereur, qui de son côté revendiquait toute la succession du roi d'Espagne, fit de semblables protestations, pour s'opposer à l'investiture demandée par Philippe. Tandis qu'une congrégation est assemblée pour donner là-dessus son avis, le duc d'Uzéda, ambassadeur d'Espagne à Rome, reçoit, le 20 juin 1701, un exprès de Madrid. D'après les dépêches que ce courrier lui remet, il fait avertir le connétable Colonne, qu'il ait à se préparer pour présenter, le 28 juin, la haquenée au pape, et lui payer le tribut annuel. Le pape, dans une audience qu'il donne à ce sujet, déclare que l'investiture devant précéder le tribut, il juge à propos de remettre cette cérémonie à un autre tems. L'agent d'Espagne, cependant, prend ses mesures pour exécuter au jour accoutumé ce qui lui était commandé. Le pape entendant les vêpres, il pénètre secrètement dans la chambre féodale, et fait entrer, en même tems dans une vaste cour, où il n'y avait point de gardes, la haquenée attachée derrière une charette et couverte d'une housse aux armes du pape. A la fin de l'office, il la présente au saint père, avec la cédule ordinaire, au nom du roi Philippe. La bête était si maigre, qu'à peine pouvait-elle se soutenir. On l'avait ainsi choisie pour qu'on ne pût pas soupçonner que c'était celle qu'on voulait présenter. Elle est chassée dans la rue après que l'agent s'est retiré, laissant sur la table la cédule. L'ambassadeur de l'empereur ne manqua pas de faire ses protestations contre l'action du ministre d'Espagne.

L'an 1708, le royaume de Naples est enlevé à Philippe par l'empereur. Les autres parties de la monarchie espagnole coururent risque de lui échapper, jusqu'en 1713. Par le quatrième article de la paix d'Utrecht, Philippe V céda en toute propriété et souveraineté à VICTOR-AMÉDÉE, duc de Savoie, le royaume de Sicile avec ses dépendances, pour lui et ses descendants mâles. Le nouveau roi s'étant rendu à Palerme, avec la reine son epouse, y fit son entrée publique, le 21 décembre 1713; et l'un et l'autre furent couronnés le 24 du même mois.

Victor-Amédée avait fait espérer qu'il ferait sa principale résidence en Sicile. Cependant il en partit le 5 septembre 1714, pour retourner dans ses anciens états et y fixer sa demeure, laissant pour vice-roi de Sicile, le comte Maffei. Le don gratuit etabli pour le joyeux avénement du roi, fut refusé, l'an 1716, au mois d'août, [illegible] Modica, sous prétexte qu'il n'en [illegible] payé aux rois d'Espagne. Les Messinois prirent les armes pour sa défense au nombre de plus de douse mille. Cinq à six mille hommes envoyés contre eux par le vice-roi, les firent rentrer dans le devoir.

Victor-Amédée, en montant sur le trône de Sicile, se vit obligé de soutenir un procès avec la cour de Rome, entamé sous le règne précédent. Ce fut au sujet de la *monarchie de Sicile*, qui consiste dans un privilége de légation héréditaire, accordé, l'an 1098, par le pape Urbain II, à Roger I, comte de Sicile. Les souverains de cette île en avaient joui sans opposition jusqu'au règne de Philippe II, roi d'Espagne, et au pontificat de Pie V. Ce pape, comme on l'a dit ci-devant, avait deployé toute l'énergie de son zèle pour abolir ce tribunal, et n'y avait pas réussi. Clément XI, rempli des mêmes préjugés que Pie V, saisit l'occasion suivante pour les faire valoir. En 1711, l'évêque de Lipari ayant donné des pois chiches à vendre à un grenetier, les magistrats préposés pour la taxe des denrées, exigèrent celle qui avait été mise sur ces pois, sans savoir qu'ils appartenaient à l'évêque; reconnaissant ensuite leur méprise, les préposés lui firent des excuses, qui ne purent les garantir d'une excommunication, qu'il leur fit intimer. Alors s'étant pourvus au tribunal de la monarchie, ils obtinrent l'absolution *ad cautelam*. L'évêque étant aussitôt parti pour Rome, mit facilement dans ses intérêts la congrégation de *l'Immunité*, dont il émana, le 16 janvier 1712, une lettre circulaire adressée à tous les évêques de Sicile, pour laquelle il etait dit, qu'au pape seul était réservée l'autorité de donner l'absolution *ad cautelam*. Trois évêques siciliens s'étant avisés de publier cette lettre, sans demander le *pareatis*, le vice-roi, d'après une consultation des principaux ministres, approuvée par le roi Philippe V, manda, par un billet, à ces évêques, qu'ils eussent à révoquer la publication de la lettre, et à l'envoyer au juge royal. Sur leur refus d'obtempérer, il la déclara, par un ordre du 22 mars 1713, nulle et de nul effet, comme blessant les droits publics. L'évêque de Catane alors signala son fanatisme, en renouvelant contre le baron de Fichera une sentence d'excommunication, dont il avait été absous *ad cautelam*, par le tribunal de la monarchie, ce qui attira au prélat un ordre de sortir du royaume. Il fallut bien qu'il obéît; mais en partant, il publia une sentence d'interdit contre son diocèse. Deux autres prélats, l'archevêque de Messine et l'évêque d'Agrigente ayant imité l'exemple de l'évêque de Catane, subirent la même peine. Clément XI prit alors leur défense par une bulle qui fut affichée à Rome le 17 juin.

L'affaire était en cet état lorsque la Sicile changea de maître, en passant sous la domination de Victor-Amédée. Clement XI, s'imaginant qu'il viendrait facilement à bout de ce prince, garda peu de ménagement avec lui; mais Victor-Amédée, sans manquer aux égards qu'ils devait au chef de l'eglise, se montra ferme à maintenir les droits que les rois ses prédécesseurs lui avaient transmis. Le cardinal de la Trémoille, résidant à Rome, qu'il employa pour médiateur entre le pape et lui, échoua dans ses démarches, qui furent nombreuses, parce que le pontife était déterminé à vouloir anéantir le tribunal qui faisait le sujet de la négociation. On multiplia de sa part les procédures et les menaces pour en venir à ce but; mais le roi de Sicile repoussa ces attaques par différents mémoires, et enfin par un grand ouvrage, où la matière est traitée à fond, sous le titre de *Défense de la monarchie de Sicile*. C'est le fruit de la plume du fameux docteur du Pin. Clément XI ne vit pas la fin de cette affaire; elle fut interrompue par le changement de souverain, qu'éprouva la Sicile.

Par le traité de la triple alliance, fait en 1718, les puissances contractantes etaient convenues que la Sicile était adjugée à l'empereur, et qu'en échange, le duc de Savoie aurait la Sardaigne sous titre de royaume. Mais le cardinal Alberoni, ministre d'Espagne, avait d'autres vues. Cette même année, on le vit preparer un grand armement de troupes, de munitions et de vaisseaux, dont personne ne pouvait deviner l'objet. Les uns pensaient qu'il menaçait les ports de Toscane, possédés par l'empereur, les autres qu'il était destiné contre Naples, d'autres qu'on en voulait au duché de Milan. C'était sur cet état que tombaient principalement les soupçons, parce que Victor-Amédée ayant fait venir de Sicile un grand convoi d'armes et de troupes, campait alors sur les confins du Milanez, et qu'entre lui et la cour d'Espagne, il y avait une grande correspondance. Mais nul ne fut plus trompé que ce même roi de Sicile, lorsque, sans s'y attendre, il apprit que l'armée navale d'Espagne ayant levé l'ancre en Sardaigne, était passée en Sicile pour envahir cette île. Chacun fut alors dans le plus grand étonnement, dit Muratori, de voir la paix solennellement jurée depuis si peu de tems entre l'Espagne et Victor-Amedée, par la cession faite à celui-ci de la Sicile, tout-à-coup violée sans qu'il eût manqué en aucune manière à ses engagements, et ce prince dépouillé de son royaume par la puissance qui lui prodiguait les plus grandes démonstrations d'amitié. C'était principalement au ministre espagnol que l'on atribuait toute cette manœuvre. Alberoni ne manqua pas de publier, au nom de sa cour, un manifeste pour justifier sa conduite. Ce n'est pas à moi, dit l'auteur cité, d'en porter mon jugement. La flotte d'Espagne parut, le 30 juillet, devant Palerme. Les magistrats voyant la ville sans défense, ne crurent pouvoir mieux faire, que d'en porter les clefs au général espagnol; et alors tout Palerme retentit des cris de *vive Philippe V!* La flotte étant retournée en Sardaigne, en amena le reste des troupes, avec le marquis de Léede ou de Leyde, flamand de naissance, destiné pour commander l'armée de terre. Les succès de ce général furent rapides en Sicile; et bientôt toute cette île fut retombée sous la domination espagnole, si des puissances étrangères ne se fussent montrées sur la scène pour rompre les mesures du ministre d'Espagne.

L'empereur Charles VI ne s'endormait pas lui-même, et moins encore ses ministres de Naples et de Milan, qui, dès que les mauvaises intentions de la cour d'Espagne commencèrent à se manifester, n'avaient cessé de rassembler des troupes et de faire tous les préparatifs nécessaires pour bien recevoir l'ennemi dès qu'il se présenterait. Les puissances maritimes ne tardèrent pas aussi à se mettre en mouvement, comme garantes de la cession de la Sicile, et obligées à maintenir l'empereur dans les états qui lui étaient acquis. Stanhope, ambassadeur d'Angleterre à Madrid, fit ses plaintes et ses protestations au nom de son maître, en représentant l'obligation et la résolution où était l'Angleterre de défendre ses confédérés. Tout cela n'ébranla pas Alberoni, qui fit connaître, par sa réponse, que de semblables bravades ne l'empêcheraient pas de suivre son projet. Les menaces des autres puissances intéressées, ne firent pas plus d'impression sur son esprit; elles ne servirent tout au plus qu'à lui faire hâter son expédition contre la Sicile, dans l'esperance d'en apprendre la conquête avant l'arrivée de la flotte anglaise. L'empereur sentit alors combien la possession de la Sicile était nécessaire pour la conservation du royaume de Naples. Ses alliés, d'après ses instances, firent à Londres, le 2 août, un plan de pacification pour être proposé au roi catholique. Ce prince l'ayant rejeté, tous réunirent leurs forces pour le contraindre d'y souscrire. A cette confédération accéda, au nom de Louis XV, roi de France, le régent de ce royaume, Philippe, duc d'Orléans, irrité contre le roi d'Espagne, qui voulait revenir contre la renonciation qu'il avait faite à ses droits sur la couronne de France, et disputait même au duc la régence de ce royaume. Les articles de la concorde proposée par les médiateurs, portaient que la Sicile serait abandonnée à l'empereur, et qu'en échange il céderait à Victor-Amédée la Sardaigne sous le titre de royaume. Rien n'était plus desavantageux pour ce dernier, qu'un pareil échange. Mais le malheur des conjonctures le força d'y souscrire. Le ministre d'Espagne, toutefois, n'en demeura pas moins obstiné à suivre son projet d'envahir la Sicile. Les alliés s'y étaient attendus. Dès le commencement d'août, on vit paraître dans la mer de Naples, sous la conduite de l'amiral Bing, l'escadre anglaise qui servait d'escorte à des vaisseaux de transport, chargés de milices allemandes, et fit voile vers Messine. L'amiral espagnol Castagneda chercha aussi de son côté à s'ouvrir l'entrée du port de Messine; mais le grand feu de l'artillerie du fort de San-Salvatore et de la citadelle, l'obligea de se retirer avec une perte considérable. La flotte anglaise ayant ensuite débarqué sur le môle de Messine les troupes dont elle était chargée, on vit bientôt les forts qui défendaient la place, arborer l'etendard impérial. Dans le même tems, dix mille impériaux partis de Naples étaient en marche vers Reggio de Calabre, pour passer de là en Sicile. L'amiral Bing, qui suivait à la trace l'amiral espagnol, pour lui notifier les ordres dont sa cour l'avait chargé, trouva sa flotte, en l'approchant, rangée en bataille, et ne tarda pas à l'attaquer. Le combat se donna le 15 août, et fut court par la prompte défaite des Espagnols qui, après avoir perdu plusieurs vaisseaux, dont les uns furent brûlés, les autres enlevés, prirent le large et se retirèrent, abandonnés de leur amiral, qui alla se faire panser de ses blessures à Catane.

Ce revers n'influa point sur les operations de terre du marquis de Léede, général de l'armée espagnole. Quoique la garnison de la citadelle de Messine fût considérablement augmentée, la valeur des assiégeants en triompha le 29 septembre, ainsi que du fort de San-Salvatore; ce qui entraîna la réduction de la ville: après quoi les Espagnols allèrent faire le siége de Melazzo. Cette expédition, commencée avec succès, le 15 octobre, ne finit que le 28 juin de l'année suivante, mais au désavantage du marquis, que les Impériaux obligèrent de plier ses tentes pour se retirer à Francheville. On doit, néanmoins, à ce général, la justice de dire que la prudence et la valeur étaient égales en lui, qu'il ménageait le sang du soldat, savait parfaitement bien choisir ses postes, et n'était pas moins habile à l'attaque qu'à la défense. Mais il ne fut pas secondé autant qu'il devait l'être par le roi, son maître; et si les forces ne lui eussent pas manqué, très-difficilement les Impériaux se seraient emparés de la Sicile. Le comte de Merci, qui commandait en cette île pour l'empereur, était d'un caractère bien different: son usage était d'envoyer, au gré de son caprice, des troupes à la boucherie et de chercher à tout emporter à force de répandre du sang. Ce fougueux général, ayant attaqué, le 20 juin 1719, avec son impétuosité ordinaire, l'armée ennemie retranchée

près du fleuve de Rosalino, fut repoussé avec tant de vigueur, qu'après avoir sacrifié plus de quatre mille hommes, il fut contraint de reculer avec une blessure qu'il avait reçue dans l'action. Les affaires du roi d'Espagne allaient cependant toujours en déclinant dans la Sicile, surtout depuis que les Impériaux avaient reçu de nouveaux renforts de Reggio et de Naples, par mer. Avec cette supériorité de forces, il leur fut aisé de s'avancer vers Messine, après avoir gagné une marche sur les Espagnols qui s'acheminaient du même côté. Dès qu'ils eurent pris le château de Gonzague et que les Espagnols eurent abandonné le fort du phare, la ville elle-même tomba le 9 août en leur pouvoir. La citadelle où la garnison s'était retirée, fut vaillamment défendue par don Luc Spinola, jusqu'au 18 octobre. Ne pouvant tenir plus long-tems, il arbora le drapeau blanc ce jour là, et le lendemain, il fut convenu que la garnison sortirait avec les honneurs de la guerre. Aussitôt Pignatelli, comte de Monteléon, étant entré dans Messine, prit, par ordre de l'empereur, possession de la charge de vice-roi.

Ce fut le 9 décembre de cette même année, et non le 9 janvier 1720, comme on l'a dit, qu'arriva la chute inopinée du cardinal Alberoni. Cette disgrâce, sollicitée par les alliés, rétablit la paix entre eux et la cour d'Espagne. Le 16 janvier 1720, Philippe V donna son accession à la quadruple alliance. Les puissances médiatrices réglèrent de plus, en faveur de ce prince, que, dans le cas où la race masculine viendrait à manquer dans le grand-duché de Toscane et dans les duchés de Parme et de Plaisance, les enfants légitimes qu'il aurait de son mariage avec Elisabeth Farnèse, succéderaient au dernier mort dans ces états, déclarant seulement exclus de cette succession celui de leurs descendants qui parviendrait au trône d'Espagne. Il fut néanmoins arrêté, pour la conservation des droits impériaux, que les duchés qu'on vient de nommer seraient reconnus fiefs de l'empire, et que, pour plus grande sûreté, l'on y enverrait une garnison suisse. Cet arrangement ne réunit pas les suffrages de tous les politiques. Plusieurs trouvèrent fort étrange que l'on disposât avec un tel despotisme des états d'autrui, du vivant de leurs souverains naturels, jusqu'à leur imposer l'obligation de recevoir une garnison suisse. Le pape Clément XI fut des premiers à se plaindre, alléguant les droits de la chambre apostolique sur Parme et Plaisance. Dès le mois de février suivant, il fit partir Alexandre Albani, son neveu, pour aller, en son nom, les défendre à la cour de Vienne. Côme III, grand-duc de Toscane, prétendait, de son côté, que le domaine de Florence n'était point sujet aux lois féodales de l'empire, et qu'à lui seul appartenait le choix de son successeur. Grand débat, à ce sujet, parmi les Florentins, dont plusieurs pensaient que c'était ici le cas de faire revivre l'ancienne liberté de leur république. Le grand-duc, persistant dans sa prétention, déclara que le prince Jean-Gaston, son fils unique, venant à manquer sans héritier, c'était à sa fille, Marie-Louise, électrice palatine, à lui succéder. Un de ses ministres fut dépêché dans toutes les cours pour y faire ses réclamations et les appuyer de fortes raisons. Mais partout il trouva des oreilles sourdes; et ce fut pour lui une nécessité de recevoir la loi des autres souverains, lesquels, en disposant de ses états malgré lui, croyaient employer le seul moyen d'assurer la paix de l'Italie.

En vertu de la paix dont nous parlons, le comte de Merci, général de l'empire, fit savoir au marquis de Léede, général espagnol, qu'il eût à évacuer la Sicile. Mais celui-ci s'enveloppant de quelques obscurités du traité pour éluder la sommation, Merci, le 28 avril, avec des troupes, s'approcha du camp espagnol dans le voisinage de Palerme. Il n'y eut de pris, d'abord, que quelques petits forts qui couvraient les retranchements de l'ennemi; mais le 2 mai suivant, Merci, du grand matin, fit marcher en belle ordonnance toute son armée pour donner l'éveil aux Espagnols. Alors du camp de ceux-ci et des murs de la ville on commença à crier *la paix, la paix*. Merci s'arrêta, et quatre jours après, par l'intervention de l'amiral Bing, on conclut une suspension d'armes, et l'on régla que les troupes espagnoles, tant celles qui étaient en Sicile que celles qui étaient en Sardaigne, seraient transportées sur les côtes de Catalogne. Ensuite, au jour convenu, les troupes impériales prirent possession de la ville de Palerme, au milieu des acclamations. L'embarquement des Espagnols se fit le 22 juin, et avec eux partirent cinq cents siciliens, que la crainte des mauvais traitements des Impériaux, porta à s'expatrier, abandonnant leurs biens qui furent confisqués. Ce ne fut cependant qu'au 9 juin (et non le 28) 1722, que Charles VI obtint l'investiture de Naples et de Sicile. La querelle pour la *monarchie sicilienne* durait toujours. Benoît XIII la termina enfin, le 30 août 1728, par une bulle qui, dérogeant à celle de Clément XI, rétablit l'empereur dans le droit de légation. Cette bulle est en forme de règlement, tant sur les causes qui doivent être de la compétence du tribunal de la *monarchie* que sur la manière d'y procéder. Les diverses clauses qu'on y inséra, souffrirent de grandes oppositions de la part de quelques cardinaux zélés pour les immunités du clergé de Sicile. (De Grace, *Hist. de l'Univ.*, tom. II, pag. 226.)

Le roi d'Espagne ayant pris le parti de la France dans la guerre qui s'éleva l'an 1733, entre cette puissance et l'empereur pour donner un souverain à la Pologne, l'infant don Carlos, duc de Parme, depuis 1732, fut nommé l'an 1734, sur la fin de février, généralissime des troupes espagnoles en Italie. Tandis qu'il les conduisait du côté de Rome, une flotte considérable de la même nation arrive à Civita-Vecchia, et le 20 février, elle s'empare des îles de Procida et d'Ischia. Ce fut alors que l'infant rendit public un manifeste par lequel il déclarait le dessein où il était de recouvrer le royaume de Naples, avec promesse de diminuer les impôts, d'augmenter les priviléges de la nation, et de pardonner à tous ceux qui avaient suivi le parti de l'empereur contre l'Espagne. Les satrapes de la politique, dit Muratori, étaient attentifs à voir si les Espagnols rencontreraient de l'opposition sur les frontières; mais ils n'en trouvèrent aucune. Ayant passé le Vulturne en se détournant de Capoue, ils parvinrent à *San-Angelo di Rocca Caneria*, sans éprouver aucune difficulté. Ce qui facilita la marche, ce fut la querelle qui s'était élevée entre les deux généraux de l'empire, Caraffe, italien, et Traun, allemand, dont le premier soutenait qu'il était plus avantageux de retirer les garnisons des places fortifiées pour les réunir à l'armée impériale et la mettre par là en état de marcher contre l'ennemi. Une bataille livrée avec succès lui semblait devoir faire le salut de l'état. Traun, au contraire, prétendait qu'on devait tenir les troupes répandues dans les différentes forteresses, et que par là, le secours de vingt mille hommes qu'on attendait d'Allemagne, faciliterait le recouvrement de Naples. Cet avis prévalut et fut la ruine des Allemands impériaux qui, n'ayant reçu aucun renfort, perdirent tout. Naples n'attendit pas l'arrivée de l'infant pour lui faire des soumissions. Des députés, qu'elle lui envoya, vinrent le trouver le 9 avril à Maddalori, lieu situé à quatorze milles de cette ville, et lui présentèrent les clefs; après quoi, ils se couvrirent en sa présence, à la manière des grands d'Espagne, suivant un privilége de cette métropole, dit Muratori. Le jour suivant, un corps de trois mille espagnols entra paisiblement dans Naples, tandis que l'infant passait à Aversa, où il fixa son quartier jusqu'à ce que les forteresses, qui environnaient la capitale, fussent détruites. Le 25 du même mois, le château de Saint-Erme se rendit. Les autres forts suivirent cet exemple après avoir essuyé quelques canonnades; et le 6 mai, le territoire fut entièrement délivré des Allemands par la réduction du Château-Neuf.

Les Impériaux ayant évacué le pays de Naples, don Carlos fit, le 10 mai, son entrée solennelle dans cette ville aux acclamations de tout le peuple. Le 15 du même mois, un courrier apporta, de la part de Philippe V à don Carlos, un diplôme par lequel il était déclaré roi des Deux-Siciles. Les fêtes et les ré-

puissances redoublèrent alors parmi un peuple qui, depuis deux siècles, n'avait point vu ses souverains. Il se trouvait alors à Bari sept mille soldats impériaux qui attendaient, suivant le bruit public, six mille croates pour les renforcer. Le duc de Montemar prévint l'arrivée de ceux-ci, en faisant marcher à grandes journées, du côté de Bitonte, la plus grande partie de son armée qui, les ayant atteints, les mit en déroute presque sans combat. Le plus grand nombre d'entre eux ayant été fait prisonnier, le reste se sauva à Bari. En reconnaissance d'un si grand service, le comte de Montemar fut créé duc de Bitonte, avec une pension de cinquante mille ducats. Les Espagnols se rendirent maîtres, ensuite, de Brindes et de Pescara, dont ils firent les garnisons prisonnières. Mais ce qui leur tenait le plus au cœur, c'était la ville de Gaëte, place très-importante et pourvue d'une bonne garnison de vivres et de munitions pour une longue et vigoureuse défense. Le jeune roi don Carlos en forma le siége le 31 juillet, et le 7 août, elle tomba au pouvoir de ce prince, par la retraite de la garnison allemande. Sur le refus que les habitants firent d'en venir à un accord avec le général de l'artillerie, ils eurent le déplaisir de voir transporter à Naples toutes les cloches, à l'exception des plus petites de deux ou trois convents. Belle vengeance, dit Muratori, de punir des églises innocentes par un si barbare dépouillement!

Après cela, il restait à conquérir la Sicile. C'est à quoi l'on se disposa sans délai. Le 25 du même mois d'août, le duc de Montemar s'étant embarqué, mit à la voile avec un grand convoi, consistant en trente tartanes, cinq galères, cinq vaisseaux de guerre, deux palandres et beaucoup d'autres moindres bâtiments. Cette flotte aborda, sur la fin du mois, à Palerme. La ville se trouvant sans défense, le sénat se hâta d'aller présenter ses hommages et ceux du peuple à la maison royale d'Espagne. Le duc de Montemar, déjà nommé vice-roi, y fit son entrée le 2 septembre, au milieu des acclamations. De là, il conduisit son armée à Messine, dont les habitants avaient obtenu permission de se rendre, attendu que le prince de Lobkowitz, commandant de la place, avait retiré les garnisons des châteaux de Matagrifon, de Castellazzo et de Taormina, pour défendre le seul château de Gonzagua. Les Espagnols l'ayant emporté, non sans de grands efforts, firent ensuite le siége de Trapani et de Syracuse, dont ils vinrent plus facilement à bout.

Les Impériaux ne conservaient plus, dans le royaume de Naples, que la ville de Capoue. Le comte de Traun, qui s'y était renfermé, se distingua dans plusieurs sorties qu'il fit; mais à la fin, les ressources lui manquant, il capitula le 22 octobre, et rendit, six jours après, la place, dont la garnison fut escortée jusqu'à Bari at Manfrédonia, pour être transportée de là au port de Trieste. C'est ainsi que le royaume de Naples tomba, l'an 1734, au pouvoir des Espagnols.

Il y avait encore à réduire, en Sicile, la citadelle de Messine, la ville de Syracuse et la forteresse de Trapani. La première, défendue par le prince de Lobkowitz, soutint, avec la plus grande vigueur, les efforts des assiégeants, jusqu'à ce que, manquant de vivres et de munitions, elle se vit contrainte, par la disette, le 22 février 1735, d'arborer le drapeau blanc. La résistance de Syracuse fut encore plus grande. Elle ne se rendit que le 16 juin suivant. Cinq jours après, la soumission de la forteresse de Trapani couronna la conquête de cette île.

ROIS DES DEUX-SICILES,

DE LA MAISON DE BOURBON.

L'an 1735, Don Carlos, duc de Parme et de Plaisance, fils de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Elisabeth Farnèse, né le 20 janvier 1716, cessionnaire des droits de son père sur les royaumes de Naples et de Sicile, se met en route sur la fin de février, et arrive à Messine, où il fait son entrée publique le 9 mars suivant. Après s'y être reposé plusieurs jours, il se rendit, par mer, le 18 mai, à Palerme, où, le dimanche 3 juillet, il fut couronné par l'archevêque avec la plus grande magnificence. De là étant passé, le 12 du même mois, à Naples, il y établit sa résidence. (Muratori.)

La paix n'était cependant pas encore cimentée entre l'empereur, la France, l'Espagne et la Sardaigne. Enfin, les deux premières de ces puissances, par un projet de traité, dont les préliminaires furent signés le 3 octobre 1735, à Versailles, arrêtèrent que les duchés de Lorraine et de Bar seraient cédés à Stanislas, roi titulaire de Pologne, pour en jouir sa vie durant; après quoi ils seraient réunis à la couronne de France, et que François, duc de Lorraine, à qui ces duchés appartenaient par le droit de sa naissance, aurait, en échange, le grand-duché de Toscane, après la mort du grand-duc Gaston, qui n'avait point d'enfants : que la France garantirait à l'empereur la pragmatique-sanction par laquelle il instituait son héritière universelle Marie-Thérèse, sa fille aînée, et céderait au roi de Sardaigne deux villes à son choix dans l'étendue du Milanez, dont le surplus resterait à sa majesté impériale, laquelle, en compensation de cet abandon, aurait les états de Parme et de Plaisance. Le roi de Sardaigne ne fut nullement satisfait de cet arrangement, et non sans raison. C'était en effet lui qui, dans la dernière guerre, avait fait la conquête du Milanez, et on lui en avait promis la moitié. Cependant, pour le bien de la paix, il voulut bien se contenter des villes de Novarre et de Tortone avec leurs territoires. Mais la cour de Madrid fut celle qui jeta les plus hauts cris. Elle accusa ouvertement de mauvaise foi celle de France, pour lui avoir fait perdre les duchés de Parme et de Plaisance, qui lui étaient si bien acquis, et avoir disposé, au gré de son intérêt, du grand-duché de Toscane, sur lequel non-seulement elle n'avait aucun droit, mais qui était assuré à l'Espagne par les précédents traités. Le cardinal de Fleury prétendait cependant avoir fait les parts égales entre les puissances belligérantes, parce que les royaumes de Naples et de Sicile, que la France avait aidé l'Espagne à conquérir, valaient incomparablement mieux que Parme, Plaisance et la Toscane; et que le sacrifice qu'avait fait l'empereur de ses droits sur ces deux royaumes, était compensé par l'abandon de la Toscane à son gendre futur.

Le duc de Montemar resta immobile d'étonnement à la nouvelle de ce qui se passait entre la cour impériale et celle de France. Il fut encore plus frappé lorsque le duc de Noailles lui fit savoir qu'il eût à pourvoir à sa propre sûreté, parce qu'il avait défense de lui prêter aucun secours. Bientôt, en effet, on apprit que les Allemands descendaient par le Padouan et le Trentin, et s'acheminaient en grande hâte du côté de Mantoue. Une irruption si brusque et si peu attendue l'obligea de penser à la retraite. Il fit passer en diligence l'Adige à ses troupes, laissant derrière lui une grande quantité de fourrages et de vivres, et se retira deçà le Pô. Mais ayant rencontré les Impériaux près de ce fleuve, il envoya sept cents, ou environ, de ses gens à la Mirandole, fit partir un détachement vers Parme, et se hâta de se rendre à Bologne, comptant que cette ville étant de l'état ecclésiastique, serait un asile pour lui. Mais poursuivi par les hussards, il eut peine à se sauver en Toscane.

L'an 1736, l'Italie commence à respirer par l'espèce d'inaction où restèrent les puissances belligérantes, sans néanmoins renoncer à leurs prétentions respectives. Le duc de Montemar, l'an 1737, fait embarquer la garnison espagnole qui était à Livourne, sans en faire aucune cession au grand-duc, et l'envoie dans la forteresse de la Maremme de Sienne. Quelques jours après, le baron de Wactendonck, au nom de François, duc de Lorraine, prend possession de Livourne, dont il fait hommage au grand-duc, après quoi ses troupes, conjointement

avec celles de l'empereur, commencent à monter la garde dans cette place.

Depuis longt-tems il était question de marier don Carlos. On avait d'abord pensé à lui faire épouser la seconde fille de l'empereur; mais des raisons de politique s'étant opposées à cette alliance, il tourna ses vues sur Marie-Amélie, fille de Frédéric-Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe, âgée de quatorze ans, à laquelle il donna sa main par procureur, le 19 mai 1738. Arrivée à Naples le 22 juin, la princesse y fit son entrée solennelle avec son époux le 2 juillet suivant. Ce fut alors que don Carlos institua la chevalerie de Saint-Janvier.

Le traité définitif de paix entre l'empereur et le roi de France n'avait pas encore reçu le dernier sceau; ce fut le 18 novembre 1738 qu'il fut signé à Vienne par les plénipotentiaires de ces deux souverains, et en même tems par ceux du roi d'Espagne, du roi des Deux-Siciles et du roi de Sardaigne. Les précédents traités faits entre ces puissances y furent confirmés avec quelques légers changements. La France s'engagea nommément à garantir la pragmatique-sanction. On y régla tout ce qui devait appartenir aux royaumes de Naples et de Sicile dans l'Italie, en vertu de la cession qui en avait été faite, ainsi que des places maritimes de la Toscane, à don Carlos; de Parme et de Plaisance, à l'empereur; de Tortone, de Novarre et des Langues, dont Albe est la capitale, au roi de Sardaigne.

La tranquillité de l'Europe, par là, semblait assurée à perpétuité. Mais la mort de l'empereur Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740, replongea toute cette grande partie de l'univers dans de nouveaux troubles. Les puissances qui s'étaient rendues garantes de la pragmatique-sanction, furent les premières qui l'attaquèrent sous différents prétextes. Le roi des Deux-Siciles était celui qui en avait le moins à alléguer. L'autorité du roi d'Espagne, son père, fut le principal motif qui l'engagea, l'an 1741, à se déclarer contre la fille et unique héritière de Charles VI. Pour seconder les vues de Philippe V, qui tendaient à envahir la plus grande partie de la Lombardie, il rassemble une grande quantité de vaisseaux, d'hommes, de munitions et d'artillerie, qu'il fait partir, dans le mois de novembre, pour Orbitello et les autres ports de l'état d'*Egli Presidi*, appartenants au royaume de Naples. Mais pour rassurer le grand-duc de Toscane, les cours de France et d'Espagne eurent soin de le prévenir, que bien résolues de maintenir l'échange qui avait été fait avec lui de la Lorraine contre la Toscane, elles feraient observer dans celle-ci la plus exacte neutralité. En veillant ainsi à la sûreté de ses places les plus éloignées, don Carlos ne pensait pas à mettre en état de défense sa capitale où il résidait. Sa sécurité, à cet égard, était excessive; et il eut bien lieu de s'en repentir, lorsque, le 19 août 1742, à la vue du port de Naples, on vit paraître une escadre anglaise, composée de six vaisseaux de guerre, portant chacun soixante canons, d'un brûlot et de trois galiotes à bombes. Ce spectacle mit le peuple en fureur, et jeta l'épouvante à la cour. Le lendemain, on dépêcha le consul anglais au commandant de l'escadre pour savoir quelle était son intention. Sa réponse fut que, si le roi ne cessait d'assister les ennemis de la reine de Hongrie, il avait ordre de bombarder la ville, et qu'il ne donnait que deux heures au monarque pour se décider; tirant en même tems sa montre, il commença dès ce moment à compter les minutes. Naples étant dépourvue de poudre et autres munitions pour braver une pareille menace, ce fut une nécessité d'accepter, dans un si court délai, la neutralité. Aussitôt, par des lettres qui furent montrées au commandant anglais, on rappela dans le royaume le duc de Castropignano avec ses troupes. Ce point obtenu, l'escadre anglaise, sans commettre aucune hostilité, fit voile vers le Ponent. Le danger que Naples avait couru, apprit à munir cette métropole de fortins, de bastions et d'artillerie, pour n'avoir plus désormais à redouter une pareille surprise. Les troupes napolitaines s'étant séparées de l'armée d'Espagne pour retourner dans leur pays, celle-ci se trouva réduite à dix-huit mille hommes ou environ, qui prirent leurs quartiers partie à Pérouse, partie à Assise et partie à Foligno. Ce fut en ce tems que la cour de Madrid s'apercevant, mais trop tard, qu'elle avait confié sa fortune et l'honneur de ses armes à un général qui répondait mal à ses espérances, rappela en Espagne le duc de Montemar, avec défense d'approcher de vingt lieues de la cour; mais sa disgrâce ne dura pas long-tems. Le crédit de ses amis et son mérite personnel le firent bientôt rentrer en faveur. Ce fut le comte de Gages qui le remplaça dans le commandement de l'armée. Poursuivi par les Autrichiens, ce général s'avança, le 18 mars 1744, vers le Tronto, qu'il fit passer à son armée sur un pont de bateaux; et après s'être reposé l'espace de quatre jours à Giula-Nova, dans l'Abruzze, il répartit ses troupes en différents quartiers, dans les villes de Pescara, d'Atri, de Chieti, de Citsdella, de Pinna et de Citta di San-Angelo, tandis que les Autrichiens s'établissaient dans la Marche d'Ancône. Le roi de Naples, sans dessein de rompre la neutralité, sortit, le 25 mars, de sa capitale avec quinze mille hommes, pour se joindre aux Espagnols, et défendre ses frontières contre les attaques des ennemis qui avaient déjà commencé les hostilités. La reine, son épouse, pour plus grande sûreté, fut envoyée dans le même tems à Gaëte, au grand regret de la ville de Naples, qui avait instamment demandé qu'elle fût laissée à sa garde. Le prince de Lobkowitz s'était imaginé qu'étant à la tête d'une armée considérable, la conquête du royaume de Naples lui serait d'autant plus facile, qu'il y avait dans ce pays un assez grand nombre de gens attachés à la maison d'Autriche, qui ne désiraient qu'une révolution pour faire éclater leurs dispositions. Il attendait un ordre de sa cour pour aller en avant. L'ayant reçu vers la fin d'avril, il passa aussitôt le Tronto, et pénétra dans l'Abruzze; mais il y fut accueilli par des braves, qui lui firent sentir le prix de leur valeur. Réfléchissant en même tems qu'en faisant des progrès de ce côté-là, il aurait à affranchir de hautes montagnes, et que plus il ferait de chemin, plus il s'éloignerait du cœur et du centre du royaume, il se détermina à prendre une route plus commode, en se rapprochant de Rome et de Monte-Rotondo, ce qui était précisément la même qu'avaient prise les conquérants du royaume de Naples. C'est ce qu'il commença d'exécuter vers le milieu de mai. Le roi don Carlos, dès qu'il eut pénétré son dessein, s'éloigna de San-Germano, et à ses forces vinrent s'unir celles de l'armée espagnole. Ce ne fut pas seulement à la défense de ses frontières qu'il crut devoir alors pourvoir; mais jugeant, par les tentatives que les ennemis avaient faites sur l'Abruzze, qu'ils le dégageaient de la neutralité qu'ils lui avaient fait promettre, il envoie de gros détachements en diverses places de l'état ecclésiastique, à Cépérano, à Frosinone, à Vico-Varo et jusqu'au Tibre. Le prince de Lobkowitz s'étant rendu, le 24 du même mois, à Rome, eut une audience favorable du pape Benoît XIV, et appela cette journée un jour de triomphe, tandis que le peuple faisait retentir à ses oreilles les plus grands applaudissements. Après avoir été somptueusement régalé par le saint père, il partit pour Monte-Rotondo, et de là passa à Frascati, à San-Marino, à Castel-Gandolfe, à Albano. Cependant, toute l'armée combinée d'Espagne et de Naples étant entrée dans l'état ecclésiastique, se partagea en trois corps, dont le premier, commandé par le roi, se posta à Anagni; le second, sous les ordres du duc de Modène, à Valmont; et le troisième, ayant à sa tête le comte de Gages, à Monte-Fortino. Ces trois corps se rallièrent ensuite à Veletri, sur ce que l'on découvrit que le dessein des Autrichiens était de pénétrer par-là dans le royaume de Naples. Le pape se trouvait dans la plus grande inquiétude en voyant ses états devenus le théâtre de la guerre au grand détriment de ses sujets. Son unique espérance était de voir bientôt ce fléau dissipé par une bataille qui déciderait du sort des armes. Mais les Espagnols ne l'entendaient point ainsi, croyant qu'il leur suffisait d'amuser l'ennemi pour l'empêcher

de mettre le pied dans le royaume de Naples, et comptant le vaincre par là sans en venir à une bataille. Au commencement de juin, les Autrichiens étant arrivés au mont de la Faiole, qui dominait les capucins de Veletri, commencèrent à y dresser leurs batteries pour encombrer les ennemis qui étaient dans cette ville, où ils recevaient continuellement du royaume les provisions dont ils avaient besoin. Le prince de Lobkowitz avait son quartier général à Nemi. Mais le comte Soro, colonel autrichien, voyant qu'il restait peu de troupes aux ennemis pour garder l'Abruzze, prit un détachement d'Autrichiens, avec lequel il entra dans Aquila, dans Teramo et dans Pinna. Les habitants mal-avisés de ces villes, dit Muratori, eurent bien à se repentir d'avoir accueilli, avec tant d'allégresse, ces nouveaux hôtes, et d'avoir pris, si cela est néanmoins vrai, les armes en leur faveur. Les deux armées étaient en face des deux côtés d'une vallée profonde, occupées chacune à se bien fortifier dans ses postes, et à s'emparer de ceux de l'ennemi. On se canonna de part et d'autre sans interruption : mais la nuit qui précédait le 17 juin, le comte de Gages ayant appris, de quelques déserteurs, la situation des Autrichiens à la Faiole, dont l'armée royale était fort incommodée, se mit en marche avec un gros corps de troupes pour attaquer ce poste, et s'en rendit maître après avoir fait prisonniers le général de bataille, baron de Pestalozzi, les colonel et lieutenant-colonel du régiment Pallavicini, d'autres officiers avec deux cent soixante soldats, sans parler d'un grand nombre qui restèrent sur la place. Ce poste servit depuis à inquiéter fréquemment les Autrichiens dans leur camp, ce qui dura jusqu'au 10 d'août. Le prince de Lobkowitz, d'après les renseignements qu'il reçut de quelques déserteurs, se détermine alors à faire une entreprise d'éclat. Son dessein n'était rien moins que de s'emparer de Veletri, et d'y surprendre le roi des Deux-Siciles, le duc de Modène et plusieurs des premiers officiers de l'armée ennemie. La nuit qui précéda le 11 du même mois, il fit marcher, à la sourdine, deux corps de troupes, l'un de quatre mille hommes, l'autre de deux mille, par différents chemins, lesquels, à la pointe du jour, étant arrivés au poste qu'occupaient trois régiments de cavalerie et quelques troupes d'infanterie, les trouvèrent plongés dans le sommeil, sans aucuns retranchements, et ne s'attendant nullement à une semblable visite. Il leur fut aisé, dans une telle surprise, de faire un grand carnage et mettre le feu aux tentes. Il n'y eut que le régiment des Irlandais qui se mit en devoir de leur faire tête; mais contraints de céder à la force, après avoir fait une grande perte, les Irlandais s'enfuirent à Veletri, où les Autrichiens les poursuivant, entrèrent par la même porte qu'eux, et se mirent à brûler différentes maisons pour augmenter le trouble. Les pauvres Veletrins prirent les armes pour defendre leurs habitations, et quelques-uns y perdirent la vie. Le roi des Deux-Siciles, averti à tems de cette surprise, sauta de son lit, et s'étant habillé à la hâte, se retira en diligence au poste des Capucins, où, se croyant en sûreté, il fut uniquement occupé du sort du duc de Modène et de l'ambassadeur de France. Mais ces deux-ci eurent le bonheur de se retirer derrière le roi des Deux-Siciles, au milieu des arquebusades. Le général Novati étant entré dans le palais du duc de Modène, prit et enleva ses chevaux; il est même certain que, si les Autrichiens s'étaient attachés à poursuivre les ennemis et eussent rejoint à tems l'autre corps de leurs troupes, la ville de Veletri serait restée en leur pouvoir. Mais le soldat, suivant sa coutume, plus empressé de butiner que de combattre, s'arrêta à piller les équipages des officiers et les maisons des habitants, et fit réellement un grand butin, surtout dans les quartiers du duc de Modène et des ducs de Castropignano et d'Atrisco. Cette division donna le tems aux Napolitains espagnols de reprendre courage, et d'accourir à la défense de la ville. Les gardes wallones s'étant jetées avec fureur sur l'ennemi, le poursuivirent le long du chemin de Veletri; surprirent le général Novati qui s'occupait à feuilleter les écritures du duc de Modène et à rassembler son argenterie, qui devait être le prix de ses peines, et le firent prisonnier. Un renfort du comte de Gages étant survenu, donna tellement la chasse aux Autrichiens, que ce qui resta, ou demeura étendu sur la place, ou fut fait prisonnier. Les Autrichiens, en un mot, furent obligés d'abandonner Veletri, et de laisser cette ville entièrement libre. (Muratori, *Anali. d'Ital.*, tom. XII, pag. 311-313.)

Tandis que cette sanglante scène se jouait à Veletri, le prince de Lobkowitz, avec neuf mille soldats, se disposait à livrer l'assaut à divers postes que l'ennemi avait fortifiés sur la colline. Mais ayant trop tardé, il ne put s'établir que dans une petite partie du Mont-Artimisio, et ce ne fut pas même pour longtems; car le feu continu des Espagnols précipitait au fond de la vallée tous ceux qui s'avançaient; de manière qu'après un combat de quelques heures, les Autrichiens se virent forcés de battre la retraite et d'abandonner les postes où ils s'étaient établis. On exagéra beaucoup de part et d'autre les pertes que l'ennemi avait faites dans cette affaire. Mais on peut dire que si le bonheur ne fut pas du côté du prince de Lobkowitz, il ne perdit pas la gloire d'avoir tenté une entreprise aussi hardie. Les deux armées, après cela, étant restées dans leurs postes, continuèrent à se canonner respectivement, mais sans aucun avantage marqué de part ni d'autre. Don Carlos, cependant, était occupé à remonter sa cavalerie; en quoi il fut très-bien secondé par ses vassaux des Deux-Siciles. Divers détachements envoyés dans le même tems par ce prince dans l'Abruzze, en délogèrent le colonel Soro avec sa troupe, et firent rentrer dans l'obéissance du roi les villes qui lui avaient été enlevées. (Murat., *ibid.*)

Nous ne pouvons suivre plus loin don Carlos dans ses expéditions d'Italie. Ce prince, l'an 1744, avant que de quitter ce pays, voulut se donner la satisfaction de voir Rome. Il y fit son entrée à cheval, le 3 de novembre 1744, sous le nom de comte de Pouzzol, accompagné du duc de Modène et d'un grand nombre de seigneurs napolitains et romains. Après avoir baisé les pieds au pape et s'être entretenu l'espace d'une heure avec sa sainteté, il dîna au Vatican et partit le même jour pour retourner à son camp de Veletri.

L'an 1754, don Carlos établit dans les Deux-Siciles un nouveau code de lois, qui est appelé code Carolin.

La ville de Caserte, à cinq lieues nord-est de Naples, doit son origine aux Lombards. « Son nom, dit M. de la Lande, » vient d'un ancien château qu'on appelait en italien *Casa erta*, » maison élevée. C'était un fief de l'ancienne maison des ducs » de ce nom ». Don Carlos l'ayant acquis, y fit bâtir, sur les plans et sous la direction de Vanvitelli, un nouveau château dont la première pierre fut posée le 20 juin 1752. Rien, en Italie, n'égale cet édifice pour la grandeur et la magnificence.

Après la mort de Ferdinand VI, roi d'Espagne, arrivée le 10 août 1759, don Carlos, son frère consanguin, fut appelé, par droit de succession, à cette monarchie. Mais comme, par les derniers traités, les couronnes d'Espagne et des Deux Siciles ne pouvaient être réunies sur une même tête, ce prince, après avoir fait constater de la manière la plus authentique l'état d'imbécillité et d'incapacité de l'infant don Philippe, son fils aîné, déclara, le 5 octobre, pour son successeur au royaume des Deux-Siciles, don Ferdinand, son troisième fils, et le lendemain s'embarqua pour l'Espagne, emmenant avec lui l'infant Charles-Antoine, son deuxième fils, destiné pour lui succéder au trône d'Espagne (1).

Le royaume de Naples prit une nouvelle face sous le règne de don Carlos. Ce prince réforma, par des réglements sages, les abus qui s'y étaient glissés, décora la capitale, protégea les lettres, encouragea les arts par l'exercice qu'il leur donna et les récompenses dont il les honora. Enfin Naples, sous son règne,

(1) Le roi don Carlos est mort la nuit du 13 au 14 décembre 1788.

fut plus heureuse et plus tranquille, dit M. de la Lande, qu'elle ne l'avait jamais été. Le prince don Philippe, son fils aîné, mourut le 19 septembre 1777.

FERDINAND I (anciennement IV).

1759. **Ferdinand**, né à Naples le 12 janvier 1751, a succédé, le 5 octobre 1759, à don Carlos, son père, dans le royaume des Deux-Siciles, avec le consentement de tous les états. Guidé par la cour de Madrid, il fait enlever, le 20 novembre 1767, à minuit, les Jésuites des six maisons de Naples et les fait transporter à Pouzzol, où ils sont embarqués la nuit du 24 au 25 du même mois, pour être conduits hors du royaume. Même traitement pour tous ceux de la même société dans toute l'étendue des Deux-Siciles. Cette expédition avait été précédée d'une ordonnance, datée du 3 novembre, par laquelle ce monarque abolissait l'institut des Jesuites dans ses états. Ce prince n'était pas encore marié. L'an 1768, il choisit la main de l'archiduchesse **Charlotte-Louise**, sœur de l'empereur Joseph II, née le 13 août 1752, qu'il épousa par procureur le 7 avril et en personne le 22 mai suivant. Le 4 juin de la même année, sur les représentations de la chambre royale de Sainte-Claire, il donna un edit portant suppression du bref rendu par notre saint père le pape Clément XIII contre la pragmatique-sanction de l'infant duc de Parme, et de la bulle *in Cœna Domini*.

Autre édit publié à Naples, le 23 septembre 1774, portant que les juges auront désormais à expliquer les raisons sur lesquelles ils appuient une décision quelconque; que toutes les décisions seront fondees sur les lois expresses et communes du royaume; que dans tous les cas où la loi ne serait pas positive, on aura recours à l'interprétation ou extension de la loi; et cependant que les deux prémices, ou propositions, seront fondées sur des lois expresses ou littérales; que si le cas est tout-à-fait nouveau ou douteux et de nature à ne pouvoir être jugé de la manière ci-dessus, la décision en sera soumise à l'oracle du roi; que les décisions faites ensuite de ces règles seront imprimées à l'imprimerie royale, et qu'on ne pourra les notifier qu'après avoir été reconnues par le juge et référendaire de la cause. Le tribunal du conseil fit au roi, sur cet édit, des représentations contenant neuf doutes, qui tous furent éclaircis par un autre édit du 26 novembre, confirmatif de la loi qui faisait l'objet du premier. Ferdinand est dans l'usage de donner, deux fois par semaine, audience à ses sujets.

L'an 1788, la présentation de la haquenée au saint siége, qui se fait annuellement au nom du roi de Naples, le 28 juillet, la veille de saint Pierre, n'eut point lieu, au grand étonnement de la cour de Rome et des Romains. La suppression de cet hommage donna lieu à un discours prononcé par le saint père, dans la basilique de Saint-Pierre, après les premières vêpres de la fête du saint apôtre, en présence du sacré collége, de la prélature, de l'officialité et d'un concours nombreux de peuple. Le lendemain, le fiscal général lut au public, le pape présent, entouré de cardinaux et de toute sa cour, une protestation formelle, dont le saint père avait déclaré qu'il confirmait et approuvait tous les points.

Le roi de Naples, en supprimant cette année la présentation de la haquenée au saint siége, avait envoyé la somme de sept mille cent cinquante-cinq écus d'or qu'il était dans l'usage de faire passer, dans la même époque, à la chambre apostolique. Celle-ci l'ayant refusé, le roi de Naples fit protester contre ce refus et contre son motif, en déclarant que la somme qui est envoyée tous les ans, en son nom, est une offrande dictée par sa piété et sa dévotion aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et non pas un tribut. Cette protestation donna lieu à une congrégation spéciale de cardinaux et de prélats, laquelle arrêta, dit-on, qu'il serait fait une contre-protestation de la part du saint père : mais il paraît, dit la Gazette de France, qu'elle a été suspendue.

Le roi Ferdinand fut dépouillé du royaume de Naples en 1798; il y rentra en 1802, en fut de nouveau privé en 1806, et en reprit possession au mois de juin 1815; l'archiduchesse Charlotte-Louise, épouse de Ferdinand I, étant morte le 8 septembre 1814, ce prince s'est allié, en secondes noces, le 27 novembre suivant, à la duchesse de **Florida**. Du premier lit sont issus :

1°. François-Janvier, né le 19 août 1777, prince royal le 17 décembre 1778, époque de la mort de son frère aîné, duc de Calabre le 4 janvier 1817, gouverneur de la Sicile. Il a épousé, 1°. le 25 juin 1797, Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur Léopold II, morte le 15 novembre 1801; 2°. le 6 octobre 1802, l'infante Marie-Isabelle, fille de Charles IV, roi d'Espagne, née le 6 juillet 1789. Les enfants de ce prince sont :

Du premier lit :

- *a.* Ferdinand-François d'Assise, né le 26 août 1800, décédé;
- *b.* Caroline-Ferdinande-Louise, née le 5 novembre 1798, mariée, le 17 juin 1816, à Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri, né à Versailles le 24 janvier 1778;

Du second lit :

- *c.* Ferdinand-Charles, duc de Noto, né le 12 janvier 1810;
- *d.* Charles-Ferdinand, prince de Capoue, né le 10 octobre 1811;
- *e.* Léopold-Benjamin, comte de Syracuse, né le 22 mai 1813;
- *f.* Antoine-Pascal, comte de Lecce, né le 23 septembre 1816;
- *g.* Louise-Charlotte, née le 24 octobre 1804, mariée, le 12 octobre 1818, à François-de-Paul-Antoine-Marie, infant d'Espagne;
- *h.* Marie-Christine, née le 27 avril 1806;
- *i.* Marie-Antoinette, née le 19 décembre 1814;
- *j.* Marie-Amélie, née le 25 fevrier 1818;

2°. François-Joseph, né le 12 avril 1780, mort jeune;
3°. Léopold-Joseph-Michel, prince de Salerne, né le 1er. juillet 1790, marié, le 28 juillet 1816, avec Marie-Clémentine-Françoise-Josephe, archiduchesse d'Autriche, née le 1er. mars 1798;
4°. Albert-Louis, né le 2 mai 1792, mort jeune;
5°. Marie-Thérèse-Caroline, née le 6 juin 1772, mariée, le 19 septembre 1790, à François I, empereur d'Autriche, morte le 13 avril 1807;
6°. Marie-Louise-Amélie, née le 27 juillet 1773, mariée, le 19 septembre 1790, à Ferdinand-Joseph Jean, archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane, morte le 29 septembre 1802;
7°. Marie-Christine-Thérèse, née le 17 janvier 1779, mariée, le 6 avril 1807, à Felix de Savoie, marquis de Suse;
8°. Marie-Amélie, née le 26 avril 1782, mariée, le 25 novembre 1809, à Louis-Philippe, duc d'Orléans;
9°. Marie-Antoinette-Thérèse, née le 14 décembre 1784.

Pour la suite des événements du règne de Ferdinand I, on renvoie à la chronologie qui se trouve à la fin de cet ouvrage.

ROIS DE NAPLES.

CHARLES II.

1285. **Charles II**, dit **le Boiteux**, prince de Salerne,

succède, dans la prison où il était détenu en Sicile, à Charles I, son père, dans le royaume de Naples, et dans ses prétentions à celui de Sicile. Robert II, comte d'Artois, gouverne l'état pendant sa détention, en qualité de régent, avec le cardinal de Sainte-Sabine, nommé légat dans le royaume par le pape Martin IV. Au mois d'octobre de la même année (1285), Charles est transféré de Sicile au château de Xativa, près de Valence en Espagne, où il arrive après la mort du roi Pierre.

Édouard, roi d'Angleterre, étant arrivé l'an 1287, de Gascogne en Catalogne, pour y traiter de la délivrance du roi Charles II avec le roi Jacques, il fut arrêté entre eux que la Sicile, avec Reggio, dans la Calabre, resterait au royaume de Sicile, et que les Français renonceraient au royaume d'Aragon, que le pape Martin IV leur avait adjugé après avoir excommunié le roi Jacques. Mais Honoré IV ayant annulé ce traité, par son bref du 4 mars 1286, les hostilités continuèrent. Deux frères, qu'on ne nomme pas, s'étant présentés la même année à Robert, comte d'Artois et régent du royaume de Naples, pour s'offrir de faire révolter la petite ville d'Agouste, ce prince crut ne devoir pas négliger l'occasion qui se présentait de faire cette conquête. Quarante galères, remplies de soldats, étant parties de Brindes le 1er. mai, par ses ordres, vinrent se présenter devant Agouste, qu'elles emportèrent sans peine avec le château. De là, elles tournèrent la proue vers Sorrento, ce que le roi Jacques ayant appris, il donna ordre à Roger de Loria, qui depuis peu avait débarqué de Catalogne à Messine, de lui rassembler le plus qu'il pourrait de vaisseaux. S'étant mis à la tête de cette flotte, il alla faire le siége d'Agouste, dont il se rendit maître par famine, le 23 juin de la même année. Loria, de son côté, sachant qu'il se faisait un grand armement contre la Sicile, attaqua le même jour, devant Castellamare, la flotte napolitaine, et prit sur elle quarante-quatre vaisseaux, dans lesquels, après un furieux combat, il fit prisonniers Philippe, fils du comte de Flandre, Raimond de Baux, comte d'Avellino, les comtes de Brienne, de Monopelia, de Joinville, et un grand nombre de barons qui se rachetèrent à prix d'argent. (Villani, liv. VII, c. 116.) Enfin, l'an 1288, le roi d'Angleterre étant revenu à la charge pour la délivrance du roi Charles, s'y employa si efficacement, qu'Alfonse, roi d'Aragon, dont les états étaient menacés par les Français, consentit à l'accorder, dans une entrevue qu'ils eurent à Oleron, dans le Bearn, aux conditions suivantes; savoir, que Charles donnât pour otage, au roi d'Aragon, trois de ses fils, qui furent Louis le second, Robert le troisième et Jean le huitième, avec soixante nobles provençaux; qu'il payât trente mille marcs d'argent pour sa rançon; qu'il engageât Charles de Valois à se désister de ses prétentions sur la couronne d'Aragon; qu'il abandonnât la Sicile au roi Jacques, frère d'Alfonse, etc.; toutes conditions qui devaient s'accomplir dans l'espace d'un an, faute de quoi Charles devait retourner en prison. Cette capitulation ayant été envoyée à Rieti, la cour de Rome la rejeta. Mais on convint ensuite de la modifier, en laissant subsister l'article qui concernait la Sicile.

Charles fut donc remis en liberté dans le mois de novembre 1288, et ce fut alors qu'il prit le titre de roi de Naples. De Catalogne, il se rendit à la cour de France, pour y conférer sur l'exécution de ses engagements. Il y fut reçu, du roi Philippe le Bel, avec de grandes démonstrations de joie et d'amitié. Mais lors qu'il proposa au comte de Valois, frère de ce monarque, de renoncer à la couronne d'Aragon, que le pape lui avait accordée, il le trouva entièrement opposé à ses désirs. Ne pouvant rien obtenir de lui à cet égard, il quitta la France, l'année suivante, pour retourner en Italie, et arriva le 2 mai 1289 à Florence, d'où il se rendit à Rieti, auprès du pape Nicolas IV, qui le couronna le 29 mai (jour de la Pentecôte), roi de Sicile, de Pouille et de Jérusalem, avec la reine marie, sa femme. Naples, quelques jours après, le reçoit avec une joie inexprimable, qui fut justifiée par le soin qu'il prit de réformer divers abus qui s'étaient introduits pendant l'interrègne. Mais Jacques, roi de Sicile, qui se croyait lésé par la capitulation faite avec Alfonse, son frère, ne tarda pas à déclarer la guerre à Charles. Celui-ci, l'an 1291, fait la paix, dans la ville d'Aix en Provence, avec Alfonse, roi d'Aragon, qui promet de ne point aider Jacques, son frère, dans la défense de la Sicile. L'amirante Roger de Loria, qui avait abandonné Frédéric, frère et successeur de Jacques, pour se donner à Charles II, fait l'an 1298, une descente en Sicile, à la tête d'une puissante flotte, accompagné de Jacques, roi d'Aragon. Ils prennent quelques places, qu'ils sont bientôt obligés d'abandonner après une victoire navale, remportée par les Messinois, sur Jean de Loria, neveu de l'amirante. Le roi Jacques, l'année suivante, ayant fait un armement plus considérable, se remet en mer avec le prince de Tarente et l'amirante de Loria. Les Siciliens viennent les attaquer avec quarante galères, à la hauteur de Naples, et sont entièrement défaits le 4 juillet. Le roi d'Aragon, après cette victoire, va débarquer en Sicile; mais voyant Frédéric, son frère, sur le point de sa ruine, il se retire, prétextant des affaires qui le rappelaient en Aragon. Le duc de Calabre et le prince de Tarente, son frère, continuèrent la guerre dans l'île, dont ils soumirent plusieurs places. Frédéric, ayant joint le second dans la plaine de Formicara, lui livre bataille et le fait prisonnier avec presque toute sa troupe. Cet avantage rétablit les affaires du roi de Sicile.

L'an 1309, le roi Charles II meurt à Cassanova, près de Naples, le 5 ou le 6 mai, à l'âge de soixante-trois ans, après en avoir régné vingt-trois; prince, dit Muratori, qui n'eut point d'égal pour sa libéralité, sa probité, sa clémence; vertus qui le firent extrêmement regretter de ses sujets, et principalement des Napolitains, qu'il avait comblés de bienfaits et dont il avait décoré la ville de plusieurs embellissements. Ce portrait est bien différent de celui que trace de Charles II, Paul Jove, qui le taxe d'une passion effrénée pour les femmes, et d'une indécence sans exemple dans ses habits; sans parler, dit-il, de sa laideur et de la difformité de son corps. Son cadavre fut transporté aux Dominicains de la ville d'Aix, en Provence, où il est conservé dans un cercueil de bois de cyprès, dans lequel se trouve aussi, dit-on, son sceptre de fer. (Expilli.) Ce prince eut de son épouse MARIE, fille d'Étienne V, roi de Hongrie, (morte le 25 mars 1323), neuf fils et cinq filles. Les fils sont: Charles-Martel, roi de Hongrie; Louis, évêque de Toulouse, mort en odeur de sainteté, le 19 août 1297; Robert, qui suit; Philippe, prince de Tarente, empereur titulaire de Constantinople, du chef de Catherine de Valois, sa deuxième femme, mort l'an 1332; Raymond-Berenger, comte de Provence, décédé sans alliance, le 3 octobre 1306; Jean, mort jeune; Tristan, prince de Salerne, mort jeune; Jean, prince de Morée, tige des ducs de Duras; et Pierre, dit *Tempête*, duc de Gravina, mort le 29 août 1313, à la bataille de Monte-Catino. Les filles sont: Marguerite, femme de Charles de Valois; Blanche, mariée à Jacques II, roi d'Aragon; Eléonore, femme de Frédéric, roi de Sicile; Marie, épouse de Sanche, roi de Majorque; Béatrix, mariée, 1°. avec Azzon VIII, marquis d'Est et de Ferrare, 2°. l'an 1309, au plus tard, avec Bertrand de Baux. Charles II laissa aussi un bâtard nommé Galéas.

Nous remarquerons ici que les rois de Naples, depuis le démembrement de la Sicile, ont toujours pris le titre de rois de Sicile, et jamais celui de Naples, ne donnant aux possesseurs de l'île que le titre de roi de Trinacrie. Encore aujourd'hui, le prince qui possède ces deux royaumes, se qualifie roi des Deux-Siciles.

Ce fut sous le règne de Charles II, et vers l'an 1302, que Flavio Gioia, bourgeois d'Amalfi, ayant observé cette merveilleuse propriété que l'aimant communique à une verge ou aiguille de fer de se diriger constamment vers les pôles, construisit l'instrument si utile, qu'on appelle compas de marine, ou la boussole. On sait combien il a contribué à la navigation.

« Quoique l'usage de la boussole mît les Italiens en état d'exé- » cuter avec plus de promptitude et de sécurité les petits » voyages qu'ils étaient accoutumés de faire, cependant cette » nouveauté n'eut pas une influence assez subite et assez géné- » rale pour exciter sur-le-champ l'esprit de découverte et faire » entreprendre des navigations hardies. Plusieurs causes con- » coururent à empêcher cette invention utile d'avoir tout son » effet. Les hommes n'abandonnent que lentement et avec » répugnance leurs anciennes habitudes. Ils craignent les nou- » velles tentatives et ne s'y livrent qu'avec timidité. Il est pro- » bable aussi que la jalousie de commerce engagea les Italiens à » cacher aux autres nations l'heureuse découverte de leur com- » patriote. On n'acquit que par degrés l'art de naviguer avec la » boussole avec assez d'habileté et de précision pour inspirer » une entière confiance dans sa direction. Les marins, accou- » tumés à ne jamais perdre de vue la terre, n'osèrent pas tout » d'un coup s'abandonner au milieu des mers inconnues. Ainsi » ce ne fut que près de cinquante ans après la découverte de » Gioia que les navigateurs se hasardèrent à entrer dans des » mers qui n'avaient pas encore été fréquentées. (Robertson, » *Hist. d'Amérique*, tom. I, pag. 74-75.) Au reste, tel a été » souvent, dit le même auteur, le destin de ces illustres bien- » faiteurs de l'humanité, qui ont enrichi la science et perfec- » tionné les arts par leurs inventions, qu'ils ont retiré plus de » gloire que d'avantages des heureux efforts de leur génie. » Mais le sort de Gioia a été encore plus cruel ; car l'inattention » ou l'ignorance des écrivains contemporains l'a privé même » de la célébrité à laquelle il avait de si justes droits. Ils ne » nous ont laissé aucune lumière sur sa profession, sur son » caractère, sur le tems précis où il fit cette importante décou- » verte, et sur les hasards ou les observations qui l'y ont con- » duit. Les annales de l'esprit humain ne nous offrent aucun » événement qui ait produit de plus grands effets que cette » invention, dont la connaissance nous a été cependant trans- » mise sans aucune des circonstances qui peuvent satisfaire la » curiosité qu'elle doit naturellement exciter. »

ROBERT, DIT LE SAGE ET LE BON.

1309. ROBERT, duc de Calabre, troisième fils de Charles II, qui l'avait institué son héritier, lui succéda préférablement à Charobert, fils de Charles-Martel, son frère aîné, les jurisconsultes ayant décidé que la représentation n'avait point lieu dans le royaume de Naples. Charobert souffre impatiemment cette préférence, qu'il regardait comme un passe-droit, et envoya des ambassadeurs à la cour d'Avignon pour y plaider sa cause. Mais celui de Robert y défendit celle de son maître avec tant de force, que le pape Clément V prononça en sa faveur. Robert suivit de près son ambassadeur, et fut couronné dans Avignon, un dimanche, 3 août 1309. Il quitta la Provence, après y avoir fait plusieurs réglements utiles, et arriva en Italie au commencement de juin 1310. Son arrivée combla de joie les Napolitains, qui l'avaient déjà vu manier avec sagesse les rênes du gouvernement sous le règne de son père. Le pape, l'an 1311, le nomma son vicaire dans la Romagne, pour l'opposer à l'empereur Henri VII, qui, s'étant rendu sur la fin de l'année précédente, en Italie, avec des forces considérables, travaillait avec succès à y rétablir son autorité. L'an 1312, apprenant que ce prince venait à Rome pour s'y faire couronner, Robert envoya Jean, son frère, prince de Morée, avec des troupes pour s'emparer de la Vaticane et de toute la ville Léonine; ce qui obligea l'empereur à se faire couronner à Saint-Jean-de-Latran. Les Florentins ne doutaient pas que l'empereur ne voulût donner atteinte à leur liberté. Pour se précautionner contre ses entreprises, l'an 1313, ils donnent pour cinq ans la seigneurie de leur ville à Robert. L'empereur, alors transporté de colère, prononce contre le roi de Naples une sentence, dont l'espèce est unique. Par cet acte, il le prive de ses états et dignités, comme rebelle et coupable du crime de lèse-majesté, le bannit des terres de l'empire, et délie ses sujets du serment de fidélité. Pour soutenir ce coup d'éclat, l'empereur fit alliance avec Fréderic, roi de Sicile, l'ennemi naturel du roi de Naples. Robert, dit Muratori, paraissait perdu, et il songeait à se retirer, par mer, en Provence. Heureusement l'orage fut dissipé par la mort de l'empereur, arrivée en Toscane le 24 août de la même année. Cet événement changea la face des affaires en Italie. Robert alors tourna ses vues sur la Sicile, dont la conquête flattait extrêmement ses désirs. Les préparatifs immenses qu'il fit pour cette expédition semblaient devoir lui en assurer le succès. Les Guelfes, dont il était regardé comme le chef, contribuèrent à lui former, avec les troupes qu'il tira de Provence et de Piémont, une armée de quarante-deux mille hommes au moins, tant d'infanterie que de cavalerie. Sa flotte montait à soixante et quinze galères, trois galions, trente vaisseaux de transport, trente autres appelés sagittaires, et cent soixante barques couvertes. Robert, avec cet armement formidable, se mit en mer au mois de juillet 1314, et fit une descente en cette île, dans la vallée de Mazara, près du château de Castellamare, dont il s'empara facilement par la trahison du commandant. De là, il alla faire le siége de Trapani. Mais tandis qu'il est devant cette place, une violente tempête, qui n'épargna pas la flotte ennemie, disperse la sienne, dont plusieurs bâtiments furent brisés ou coulés à fond avec presque tout leur équipage. Le siége traînant en longueur, la disette se met dans son camp, et les maladies le dépeuplent. La saison étant avancée, menaçait de plus grands malheurs le roi de Naples. Ferdinand, fils du roi de Majorque, le tira d'embarras, en ménageant entre lui et son rival une trève de quatorze à quinze mois, qu'ils signèrent le 17 décembre. Robert, conformément à une des clauses du traité, quitte la Sicile au mois de février 1315. Après l'expiration de la trève, ce prince tenta, par ses généraux, en divers tems, d'autres descentes en cette île, dont aucune ne lui réussit.

Il fut plus heureux dans l'expédition qu'il fit en 1318, pour secourir la ville de Gênes, assiégée par les Spinola et les Adornes. S'étant embarqué sur une flotte chargée de douze cents cavaliers et de six mille hommes d'infanterie, avec la reine, son épouse, et ses frères, Philippe, prince de Tarente, et Jean, prince de Morée, il aborda, le 20 juillet, au port de cette ville, où il fit, le lendemain, son entrée solennelle, et le 27 du même mois, la seigneurie absolue de cette ville et de ses dépendances lui fut déférée, ainsi qu'au pape Jean XXII, pour l'espace de dix ans. Mais les Gibelins étant maîtres des châteaux qui environnaient la ville, ne permirent pas à Robert d'en sortir, ni d'asseoir son camp hors des murs. (*Chron. Ritense*, c. 99.) La ville de Bressia, sans cesse inquiétée par l'infatigable Cane de l'Escale, imita, l'an 1319, l'exemple de Gênes, en reconnaissant le roi de Naples pour son seigneur ; ce qui fut accepté par ce prince, le 28 janvier, dans Gênes, où il était encore. Ils se trouvèrent bien d'avoir pris ce parti. Robert s'étant rendu de Gênes à la cour d'Avignon, mande aux Florentins, aux Bolonnais et aux autres villes de la ligue guelfe, de fournir aux Bressans les secours dont ils avaient besoin. Il fut obéi. Gilbert de Correggio, capitaine de Bologne, leur mena des troupes, qui, s'étant jointes aux Guelfes, bannis de Crémone, fit heureusement la guerre aux bannis de Bressia, protégés par l'Escale, et reprit sur eux les forteresses dont ils s'étaient emparés. (*Malvec. Chron. Brixian.*)

Robert, malgré les revers qu'il avait essuyés en Sicile, n'avait pas perdu de vue la conquête de cette île : l'an 1325, il envoya Charles, duc de Calabre, son fils, avec une flotte considérable, dont partie était composée des galères de Gênes. Le débarquement se fit devant Palerme, dont le siége fut aussitôt entrepris. Il dura cinq mois, au bout desquels Charles fut obligé de remettre à la voile, ne remportant de son expédition

que la stérile satisfaction d'avoir fait beaucoup de dégât dans les environs de la place. (*Georg. Stella, ann. genuenses.*) Une nouvelle descente que fit en Sicile, au mois de juin de l'année suivante, par ses ordres, le comte Novello, de la maison de Baux, avec une flotte de quatre-vingts voiles, n'eut pas un plus heureux succès. Le peu de fruit que Robert tira de cette expédition fut compensé en quelque sorte par l'honneur que le pape lui fit, la même année, de le nommer vicaire de l'empire en Italie, *vacante imperio*, c'est-à-dire pendant les démêlés de ce pape avec Louis de Bavière, qu'il avait déposé. Ses pensées, cependant, ne cessaient de se tourner vers la Sicile. Fier de la conquête qu'il avait faite, l'an 1339, de l'île de Lipari, il fit partir, le 11 juin 1341, une nouvelle flotte plus formidable que les précédentes pour s'emparer de ce royaume. Mais tout le fruit de cet armement fut la prise de Melazzo, qui se rendit faute de secours, le 15 septembre, après environ trois mois de siége. Robert mourut le 19 ou le 14 janvier 1343; Villani et d'autres écrivains d'Italie disent l'an 1342, en suivant le calcul florentin. Robert, suivant Paule Jove, avait le génie grand, cultivé par l'étude et par les beaux arts, dont il était le protecteur déclaré. Il avait une mémoire admirable, et outre cela une piété égale à celle de saint Louis, son grand-oncle. Il emporta dans le tombeau les regrets de ses sujets, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Claire qu'il avait fondée en 1310. On y lit son épitaphe en ce vers :

Suscipe Robertum regem virtute refertum.

Eloge un peu bref pour un prince si sage et si savant, et pour un si grand capitaine. Il avait épousé, 1°. en mars 1297, YOLANDE, fille de Jacques II, roi d'Aragon, morte en 1302; 2°. l'an 1309, SANCIE, fille de Jacques I, roi de Majorque, morte sans avoir eu d'enfants, en 1345. Du premier lit, il eut Robert, décédé l'an 1342 au plus tard, et Charles, duc de Calabre, qu'il perdit le 10 novembre l'an 1328. (Charles laissa deux filles, Jeanne, qui suit, et Marie, fille posthume, mariée à Charles, duc de Duras, son cousin, neveu du roi Robert, par Jean son père, duc de Duras et prince de la Morée.) Le roi Robert mérita le titre de *Sage* par sa prudence, par son attention pour le bien de ses peuples, par la régularité de sa conduite et par son amour pour les lettres. Ce prince était attaché singulièrement à l'ordre de saint François. Ce fut lui qui obtint du sultan d'Egypte, à force de présents, la permission d'établir douze franciscains dans l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, qu'ils desservent encore de nos jours, sous la protection du roi de France. (1787.) (Sponde, *ad ann.* 1343.)

JEANNE I, ANDRÉ DE HONGRIE ET LOUIS DE TARENTE.

1343. JEANNE, fille de Charles, duc de Calabre, et de Marie de Valois, née l'an 1326, mariée, le 26 septembre 1333, avec ANDRÉ, fils puîné de Charobert, roi de Hongrie, est proclamée reine de Naples, après les obsèques de Robert, son aïeul, qui, par son testament du 16 janvier 1343, lui avait légué ses états, avec substitution en faveur de Marie, sa sœur. On refusa d'abord à son époux le titre de roi; mais la reine Elisabeth, mère d'André, étant venue à Naples, Jeanne feignit de consentir à la demande qu'elle lui fit d'associer ce prince aux honneurs du trône. Le pape Clement VI intervint dans cette affaire, non comme médiateur, mais comme partie intéressée, et prétendit que la régence du royaume de Naples lui appartenait en qualité de suzerain, pendant la minorité de Jeanne. En conséquence, il fit dresser une longue bulle où ses prétentions étaient expliquées, et envoya le cardinal Aimeri de Châtelus à Naples, pour la faire exécuter. La reine amusa le légat, et continua d'exercer les droits de la royauté, dont elle laissa à peine le titre à son époux. Rien n'était plus mal assorti que les caractères de Jeanne et d'André : l'une spirituelle, enjouée, pleine de grâces, élevée avec soin par le roi, son aïeul, dans toutes les connaissances qui convenaient à son sexe et à son rang, aimant les plaisirs, sans négliger les affaires; l'autre, suivant le commun des historiens, d'un esprit lourd et sans culture, farouche dans ses manières, grossier dans ses propos et dépourvu d'agréments dans sa figure. Malheureusement les conseils auxquels se livrèrent les deux époux, ne servirent qu'à augmenter leur antipathie naturelle. Le prince était gouverné par un dominicain hongrois, son précepteur, nommé Robert, qui faisait tomber toutes les dignités sur ceux de sa nation. Jeanne avait pour confidente la fameuse *Catanoise*, qui, de lavandière, devenue sa gouvernante, l'excitait à retenir l'autorité que son époux semblait vouloir lui ravir. Les grands se partagèrent entre le roi et la reine, qui eurent chacun leur cour à part. Le dernier parti l'emporta. L'an 1345, non le 20 août, comme le marque Gravina, mais le 18 septembre, comme on va le voir, les deux époux étant au couvent de Massa, dans la ville d'Averse, les caméricrs éveillent le roi pendant la nuit, et, sous prétexte d'un tumulte qui s'était élevé dans la ville, l'engagent à sortir de la chambre de la reine. Il n'eut pas plutôt passé la porte, qu'elle se ferma sur lui; aussitôt des assassins s'étant jetés sur lui, les uns lui mettent les mains sur la bouche pour l'empêcher de crier, les autres lui passant un cordon au cou, le suspendent à un balcon au-dessous duquel se trouvaient d'autres conjurés qui le tirèrent par les pieds, et ensuite le laissèrent tomber dans le jardin, où ils se disposaient à l'enterrer; mais la nourrice du prince étant accourue au bruit, ils prirent la fuite. Telle fut la fin tragique de ce prince, à l'âge de vingt ans. Plusieurs l'ont représenté comme un prince brutal, féroce et crapuleux; mais Pétrarque, qui devait le connaître, fait l'éloge de la bonté de son caractère. Villani lui donne la simplicité d'un enfant, et n'attribue qu'au défaut d'éducation et à son peu de capacité, son humeur brusque et ses manières sauvages. Son corps resta deux jours étendu à terre, sans que la reine donnât aucun ordre pour le faire inhumer, ni pour informer contre les auteurs de sa mort. Un chanoine enleva le cadavre et le fit enterrer sans pompe. La négligence de la reine dans une matière aussi grave et qui la touchait de si près, donna lieu aux discours les plus fâcheux qui se tinrent sur son compte. On crut qu'elle avait consenti à ce meurtre; on prétendit même qu'elle avait tissu de ses mains le cordon de soie qui servit à cette funeste exécution, et que son mari, qui la voyait travailler à cet ouvrage, lui ayant demandé à quoi elle le destinait, elle avait répondu : *C'est pour vous étrangler.* Cependant effrayée de ces bruits affreux et des suites funestes qu'ils annonçaient, Jeanne adressa aux Florentins, ses alliés, la lettre suivante, où le déguisement des principales circonstances de l'événement qui en est l'objet, semble déceler la main de quelqu'un de ses favoris : « C'est avec la plus vive douleur, dit-elle, et les yeux baignés de larmes, que je vous apprends l'assassinat horrible commis en la personne du roi, mon époux, le 18 septembre, lorsque nous étions dans Averse. Il était descendu fort tard, au moment où nous allions nous mettre au lit, dans un parc attenant au château, où il allait fort souvent; il y était seul, suivant son usage, ne voulant écouter aucun conseil par une imprudence de jeune homme, ni prendre personne pour l'accompagner: en sortant, il avait fermé la porte de la chambre où j'étais, et où lassée de l'attendre, je m'étais endormie, lorsqu'une dame hongroise, qui avait été sa nourrice, inquiète de ne le voir point arriver, prend la lumière et se met à le chercher : elle le trouve sans vie au pied d'un mur. Je ne puis vous dire et vous ne pouvez vous imaginer quelle fut mon affliction. Quoique l'auteur de cet horrible attentat en ait été cruellement puni, autant qu'on a pu le savoir, cependant, eu égard à l'atrocité du crime, la sévérité des

» peines peut encore passer pour indulgence. L'auteur de ce » parricide redoutait les supplices qui l'attendaient, a voulu, » nouveau Judas, les prévenir en se donnant volontairement » la mort : il a fait servir à l'exécution de son projet le minis- » tère d'un valet, qui n'a point encore été découvert ». (Papon, *Hist. de Provence*, tom. I, pr., n. XL.)

Le roi André avait laissé la reine enceinte. Sentant approcher le tems de ses couches, elle pria le pape Clément VI, pour se ménager sa protection, de tenir sur les fonts de baptême l'enfant dont elle était enceinte. Le saint père y consentit, et lui laissa le choix de celui qui devait le représenter dans cette cérémonie. Ce fut l'évêque de Cavaillon qui fit la fonction, et donna le nom de Charles à l'enfant né le 24 décembre 1345. Louis, roi de Hongrie, frère d'André, n'apprit point sa mort violente sans l'émotion qu'elle devait lui inspirer. Résolu d'en tirer vengeance, il fait ses préparatifs pour aller l'exercer sur les lieux. Le pape, de son côté, se crut obligé de faire éclater l'indignation que cet attentat lui causait. C'est ce qu'il fit par une bulle du 1er. janvier 1346, où il retrancha de la société les coupables, ordonnant que leurs maisons fussent rasées, leurs biens confisqués et leurs vassaux absous du serment de fidélité. Cette bulle ne satisfit point le roi de Hongrie : dans la lettre qu'il écrivit au pape à ce sujet, il demandait de plus l'administration du royaume de Naples et la tutelle du nouveau né, son neveu, qu'il voulait élever à la cour de Hongrie, pour le tirer, disait-il, des mains des traîtres dont il était environné; il voulait surtout que le procès fût fait aux coupables hors du royaume, où personne n'aurait intérêt à s'opposer à la sévérité des lois. Il finissait en priant le saint père de ne pas permettre à la reine d'épouser Robert de Tarente, ou quelque autre prince du sang, dont la valeur soutenue par les droits que cette alliance lui donnerait à la couronne, pourrait l'enlever pour toujours à la maison d'Anjou-Hongrie. (Papon.) Le pape tourna sa réponse de manière à satisfaire le roi de Hongrie, en ce qui concernait le châtiment des coupables et l'éducation du jeune prince; mais à l'égard de l'administration du royaume, qu'il demandait, il lui représenta que la reine en étant pourvue par droit de succession, elle ne pouvait en être dépouillée avant d'être juridiquement convaincue du crime dont on l'accusait. Pour ne pas donner de vaines paroles, Clément chargea le cardinal-archevêque d'Embrun d'aller informer à Naples sur l'assassinat d'André. Mais la reine et ses ministres lui opposèrent tant de difficultés, qu'il prit le parti de renoncer à sa commission et se retira à Bénévent. Le pape, craignant que cette retraite ne fût regardée comme un jeu entre lui et les commissaires, nomma Bertrand de Baux, comte de Montescaglioso, grand justicier du royaume, pour instruire le procès des meurtriers d'André, avec deux notables choisis par les Napolitains. Mais, par des lettres particulières, il lui ordonna de tenir les informations secrètes dans le cas où la reine et princes du sang se trouveraient impliqués parmi les coupables, s'en réservant le jugement. Quatre des parents de la reine craignant l'orage qui grondait sur leurs têtes, en prévinrent les effets en se saisissant du sénéchal du palais, Raymond de Catane, soupçonné d'avoir eu part à l'assassinat du roi. Appliqué à la question, il déclare avoir en connaissance du complot, et nomme parmi les complices la Catanoise, Robert de Cabane, son fils, comte d'Évoli, et Sancia, sa fille, comtesse de Morcon. Arrêtés par ordre du grand-justicier, ces accusés furent mis à la torture dans une place entourée de palissades, afin que le peuple n'entendît pas leurs dépositions. La Catanoise, déjà vieille, succomba aux tourments, et laissa en mourant un exemple singulier, dit M. Papon, des vicissitudes humaines et des dangers des prospérités. Robert, son fils, et Sancie, sa fille, furent écorchés vifs et leurs corps jetés au feu, d'où le peuple furieux les arracha demi-brûlés et les traîna par les rues divisés par lambeaux. Plusieurs autres des coupables subirent différents supplices, et quelques-uns furent conduits à la mort un bâillon à la bouche.

Ces actes de justice n'apaisèrent point le roi de Hongrie, qui ne cherchait pas moins à envahir le royaume de Naples, qu'à venger la mort de son frère. Dans ce double dessein, il alla trouver à Munich l'empereur Louis de Bavière, à qui le pape Clément VI venait de donner, le 19 juillet 1346, un concurrent dans la personne de Charles de Luxembourg. Le résultat de ce voyage fut une ligue que les deux princes conclurent. Le roi de Hongrie réussit encore, au moyen de l'argent qu'il fit répandre par ses émissaires, à se faire, dans le royaume de Naples et dans les autres états de l'Italie, un grand nombre de partisans qui servirent à préparer la révolution qu'il méditait.

Jeanne, dans l'embarras où la jetaient ces conjonctures, sentit le besoin qu'elle avait de prendre un nouvel époux. Mais l'inclination décida plutôt du choix que la raison. Ses liaisons connues, du tems de son premier mariage, avec Louis de Tarente, son proche parent, la déterminèrent à lui donner sa main le 20 août 1346, sans attendre les dispenses du pape et avant l'année révolue de son veuvage. Cette alliance, loin d'arrêter le roi de Hongrie, ne servit qu'à précipiter son voyage pour l'Italie. Ce fut envain que la reine lui écrivit une lettre touchante pour se laver du crime dont on l'accusait, et lui recommander Charles, son fils. La réponse accablante qu'elle reçut, fut regardée par son conseil, à qui elle la communiqua, comme une déclaration de guerre, et l'on résolut de se mettre au plutôt en état de repousser l'ennemi. On aurait dû s'y prendre plutôt; car le roi de Hongrie étant parti, le 3 novembre 1347, des frontières de ses états, arriva le même mois à Friuli, près d'Udine, accompagné d'environ mille cavaliers, qui servaient comme d'avant-garde à une armée considérable qui les suivait, et que la disette des vivres l'avait obligé de partager en différents corps. Arrivé à Citadella, il y fut honorablement reçu par Jacques de Carrara, seigneur de Padoue, et s'étant rendu à Vicence et à Vérone, il y fut accueilli, avec la même distinction, par les seigneurs Mastin et Albert de l'Escale. Enfin, à l'exception d'Imola et de Faenza, dont le duc de la Romagne lui fit refuser l'entrée de la part du pape, il n'eut que sujet d'être satisfait du traitement qu'on lui fit dans tous les lieux où il se présenta. A Foligni, dans l'Ombrie, il trouva le légat du pape, qui l'entretint des affaires du royaume de Naples, et lui intima, sous peine d'excommunication, défense de s'ériger en maître de cet état sans le consentement du pape. Mais le roi, qui connaissait les dispositions de Clément VI en faveur de Jeanne, lui répondit brusquement que le royaume lui appartenait par le droit que ses ancêtres lui avaient transmis; qu'il satisferait l'église pour l'hommage dont il était tenu envers elle; et qu'à l'égard de l'excommunication dont on le menaçait, il n'en tiendrait compte, attendu qu'elle serait évidemment injuste. (Villani, liv. XII, c. 106.)

Les troupes de la reine Jeanne, commandées par Louis de Tarente, son époux, étaient alors en marche, et vinrent se poster sur les bords du Volturne, vers Capoue, pour fermer au roi de Hongrie le passage de ce fleuve. Mais ce prince, laissant de côté le Volturne, tira droit à Bénévent, où étant arrivé, le 11 janvier 1348, il y rassembla son armée, qui se trouva monter à six mille cavaliers avec un nombre bien plus considérable de gens de pied. On vit alors tous les barons du pays, accompagnés des ambassadeurs de la ville de Naples, s'empresser de venir le saluer et lui offrir leurs hommages. A cette nouvelle, les royalistes qui se trouvaient à Capoue, abandonnèrent le prince de Tarente et se retirèrent à Naples. La reine elle-même qui s'y était renfermée dans un des châteaux, apprenant que le roi de Hongrie s'approchait, crut ne pouvoir mieux faire que d'assurer son salut par la fuite. S'étant donc embarquée secrètement pendant la nuit sur une galère qu'on lui avait préparée, elle fit force de rames pour se rendre en Provence, et descendit, le 20 janvier, à Nice. Le prince de Tarente, son époux, étant arrivé à Naples, peu de tems après

qu'elle en fut partie, monta en diligence sur un petit bâtiment avec Nicolas Caraccioli, florentin, son homme de confiance, et alla débarquer dans la Maremme de Sienne. Le roi de Hongrie, cependant, continuant sa marche, entra, le 17 janvier, dans Averse, où la noblesse napolitaine se rendit pour lui présenter ses respects. Les princes de la maison royale se trouvèrent alors dans un grand embarras, incertains s'ils devaient prendre la fuite ou paraître devant ce monarque. Mais ils furent rassurés par un sauf-conduit qui leur fut accordé, pourvu qu'ils n'eussent pas trempé dans le meurtre du roi André. Croyant après cela n'avoir plus rien à craindre, Charles, duc de Duras, avec ses deux frères, Louis et Robert, Philippe et Robert de Tarente, frères de Louis, se rendirent auprès du monarque hongrois, et furent tous bien accueillis par ce prince qui les retint à dîner. Après le repas, ayant mis ses gens sous les armes, il monte à cheval pour se rendre à Naples; mais avant de partir, dans le dessein de voir la galerie d'où le corps de son frère fut jeté dans le jardin après avoir été étranglé, il se rend sur la place, et se tournant vers le duc de Duras, il l'accuse de ce forfait, dont il le convainc par des lettres qu'il montra; et, quoi que celui-ci dît pour s'excuser et pour implorer miséricorde, les Hongrois étant tombés sur lui, le renversèrent mort à coups de sabre et le laissèrent dans ce même jardin. Les autres princes de la maison royale furent pris et enfermés dans le château d'Averse, puis envoyés en Hongrie, où ils restèrent long-tems prisonniers: punition barbare que plusieurs condamnèrent, et comme exercée sans observer aucune forme judiciaire, et parce que ce même Charles de Duras, outre qu'il était le plus estimé et le plus valeureux de tous ces princes, était regardé comme innocent. Cette opinion ne fut pas néanmoins universelle; car il y eut des gens qui justifièrent la mort du duc ainsi que l'emprisonnement des autres princes.

Le roi fit ensuite son entrée à Naples, armé de toutes pièces, mais sans vouloir accepter le dais qu'on lui avait préparé. Son neveu présomptif, l'enfant Charles lui ayant été présenté, il lui fit des caresses et le créa duc de Calabre; après quoi il l'envoya, avec les autres prisonniers, en Hongrie, pour y être élevé. Il ne lui restait plus pour combler ses désirs, qu'à obtenir de la cour pontificale la couronne et l'investiture du royaume de Naples. Mais Clément VI se montra bien opposé à la demande qui lui en fut faite, alléguant que le crime imputé à la reine Jeanne n'était nullement prouvé, avec d'autres raisons détaillées dans Rainaldi. Le roi de Hongrie ne réussit pas mieux dans la tentative qu'il fit pour avoir l'investiture de la Sicile. Même refus de la part du pape.

La peste, cependant, ayant pénétré dans le pays de Naples, faisait de grands progrès dans l'armée hongroise. Le roi, la voyant dépérir journellement, crut devoir, après l'avoir licenciée, pourvoir à sa propre sûreté en reprenant la route de Hongrie au bout d'un séjour d'environ quatre mois dans le pays de Naples. En partant, il nomma pour son vice-roi Conrad Lupo, auquel il subordonna d'autres officiers pour gouverner et défendre le pays. Mais à peine se fut-il embarqué à Barlette, que la noblesse napolitaine commença à regretter la reine Jeanne sous le gouvernement de laquelle régnait l'abondance et les plaisirs. Cette princesse étant arrivée en Provence, y fut vue de mauvais œil par la noblesse, sur un soupçon qui s'éleva qu'elle voulait vendre aux Français ce comté. La maison de Baux lui fut la plus opposée, et la retint comme prisonnière pour observer toutes ses démarches. Son époux, le prince de Tarente, n'ayant pu obtenir la permission d'entrer à Florence, s'était embarqué à Pise, d'où n'osant mettre le pied en Provence, il s'était rendu, par une voie détournée, auprès du pape dans la ville d'Avignon. La reine Jeanne étant venue l'y joindre, après avoir été remise en liberté par les soins de Clément VI, ne tarda pas à mettre dans ses intérêts la cour pontificale où elle plaida elle-même sa cause en plein consistoire. Son mariage y ayant été validé par une dispense qui lui fut accordée, elle tourna toutes ses pensées vers le royaume de Naples pour en faire le recouvrement. Mais l'argent lui manquant pour cette entreprise, elle se trouva dans la nécessité de vendre au pape la ville d'Avignon avec son ressort pour la somme de trente mille florins d'or, somme trop modique, dit Muratori (1), pour être regardée comme le prix d'une si belle acquisition, et qui doit passer plutôt pour un don suggéré par la reconnaissance. Mais comme Avignon était un fief impérial faisant partie de l'ancien royaume d'Arles, l'aliénation, pour être solide, ne pouvait s'en faire sans le consentement du chef de l'empire. C'est ce que Clément VI n'eut pas de peine à obtenir de Charles IV, dont il disposait comme de sa créature. Charles approuva la cession d'Avignon et de son territoire dans toute l'étendue que le pape pouvait désirer. Leibnitz, dans son code *du Droit des Gens* (tom. I, n. 93), a mis au jour l'acte de cette vente, mais avec une erreur considérable de date; car au lieu de l'an 1348, elle y est datée de l'an 1338. Le pape, après cette acquisition, ne fit pas de difficulté d'accorder à Louis de Tarente le titre de roi.

Jeanne, cependant, et son époux, avec le peu d'argent qu'ils avaient reçu du pape, n'étaient pas en état d'entreprendre l'expédition qu'ils méditaient. Pour faire ressource, ils allèrent mendier l'assistance de leurs amis et de leurs sujets. Ce qu'ils purent recueillir leur servit à fréter, pour leur service, dix galères génoises; et sur ce que Nicolas Acciaioli, qu'ils avaient envoyé devant eux, leur manda qu'il avait bien disposé les barons napolitains en leur faveur, et pris à sa solde le duc Garnier, avec douze cents cavaliers qu'il commandait, ils s'embarquèrent, sans perdre de tems, sur les galères génoises, et arrivèrent, sur la fin d'août, à Naples, où ils furent reçus avec de grands honneurs. Mais il restait à prendre les châteaux de la place qui étaient occupés par les Hongrois. Pour les en déloger, il fallut en former le siége. C'est à quoi le roi et la reine réussirent, non sans de grands efforts, avec l'aide des Napolitains, au commencement de l'année suivante. Le roi même, dans le cours de cette expédition, vint à bout d'emporter Nocera, défendue par une vaillante garnison. Dominique Gravina, historien partial du roi de Hongrie, raconte divers événements, qui rendirent mémorable cette guerre dont l'issue fut la conquête de la plus grande partie du royaume de Naples, en sorte qu'il ne restait plus aux Hongrois que Manfredonia, le Mont-Saint-Ange, Ortone, Guighonèse, et quelques châteaux en Calabre, avec celui de Noux, dont la garnison fit une si vigoureuse défense, que les Napolitains ne purent se rendre maîtres de la place. Ce fut la perfidie du duc Garnier qui fit manquer le coup. Cet homme sans foi, qui n'avait pour loi que son intérêt, était passé au service du roi de Hongrie, et s'étant joint secrètement au vice-roi Conrad Lupo, fit échouer tous les desseins du roi Louis de Tarente. Les forces de l'armée hongroise s'accrurent encore par l'arrivée d'Etienne, vaivode de Transylvanie, qui vint la renforcer avec un corps de trois cents gentilshommes de son pays. Les Hongrois, avec ce secours, rangèrent sous leur obéissance Baroli, Trani, Bitonte, Giovenazzo, Molfetta et d'autres places. Mais le plus grand avantage qu'ils remportèrent, fut la soumission d'Averse, dont les habitants se donnèrent volon-

(1) C'est en suivant cet écrivain que nous réduisons le prix de la vente à trente mille florins. Cependant la reine assure, dans le contrat, avoir touché quatre-vingt mille florins; et en effet, on trouva une quittance faite de cette somme en faveur de Nicolas Acciaioli, dans le compte qu'il rend de l'emploi qu'il en avait fait pour les besoins de l'état (Papon, *Hist. de Provence*, tome III, page 182) Quoi qu'il en soit, la vente ou cession que fit Jeanne, était illégale, 1°. parce qu'étant encore mineure, à la vérité, elle avait promis avec serment de ne faire aucune aliénation; 2°. parce que le comté de Provence était grevé d'une substitution faite en faveur de Marie, sa sœur cadette.

tairement à eux. Fière de ces succès, l'armée hongroise s'avança vers Naples. Un bruit faux s'étant répandu qu'il s'était élevé dans cette armée une grande querelle entre les Hongrois et les Allemands, les Napolitains, trompés par là, sortirent de leurs murs en foule pour livrer bataille à l'ennemi. Ce fut en vain que le roi Louis de Tarente voulut les arrêter. On en vint aux mains le 6 juin 1349. Les barons napolitains, à la tête de leurs bandes, commencèrent l'attaque avec un grand courage; mais ils furent si bien reçus par l'ennemi, qu'en peu de tems une déroute universelle fut le prix de leur témérité. Parmi les prisonniers qui furent faits, on compte Robert de Saint-Séverin, Raimond de Baux, le comte d'Armagnac avec une grande partie des principaux nobles de Naples. Après cette victoire, les Hongrois s'étant avancés jusqu'aux portes de la ville, obligèrent les habitants de payer vingt mille florins pour racheter leurs vendanges. (Muratori, *Annali*, t. VIII, p. 268.) Tel était l'état des affaires de Naples, tandis qu'en d'autres lieux de ce royaume la guerre continuait avec des succès variés.

Le parti du roi de Hongrie, après la déroute des Napolitains, semblait avoir pris le dessus, lorsqu'en 1350 la fortune tout-à-coup lui tourna le dos par l'infidélité des Allemands, commandés par le duc Garnier. Ce fut dans Averse qu'ils commencèrent à se soulever à l'occasion de leur paie qui ne s'acquittait pas. Le vaivode Etienne, général de l'armée hongroise, pour les apaiser, prit le parti de leur livrer les prisonniers napolitains, pour être remboursés de leurs arrérages par le prix du rachat. Gravina raconte que ces barbares employèrent divers tourments pour les contraindre à leur payer cent mille florins d'or, ou même le double, selon Villani. Mais cela ne suffisant pas encore pour compléter le paiement qu'ils répétaient, on découvrit la résolution qu'ils avaient prise de faire prisonnier le vaivode lui-même, ce que celui-ci ayant appris, il partit dans une nuit avec tous les Hongrois, pour se retirer à Manfrédonia. Alors les Allemands qui étaient restés maîtres d'Averse et d'autres places, conclurent une trêve avec le roi Louis de Tarente et les Napolitains, moyennant une somme de cent mille florins qu'ils reçurent. Pareille somme leur fut promise, s'ils voulaient céder au même roi Louis, Averse, Capoue et d'autres places. Mais à la fin, ceux-ci manquant de vivres pour leur subsistance, se retirèrent d'Averse, et déposèrent cette ville entre les mains du cardinal de Ceccano. Louis de Tarente l'ayant ensuite recouvrée, donna ses soins pour en augmenter les fortifications. Ses affaires semblaient se relever, lorsque le roi de Hongrie vint débarquer avec une armée qu'il amenait avec lui au port de Manfrédonia. Ce prince ayant rassemblé toutes ses forces à Baroli, il se trouva qu'elles montaient à vingt-deux mille cavaliers, tant hongrois qu'allemands, et quatre mille fantassins lombards. Avec ces forces, il fit rapidement la conquête de Bari, de Bitonte, de Baroli, de Canôse, de Melfi, de Matalone, de Trani et d'autres lieux. Toute la Terre de Labour, à l'exception d'Averse et de Naples, suivit le même sort. Mais le siége d'Averse l'occupa plus long tems qu'il ne pensait. Après avoir épuisé ses forces devant cette place, il fut obligé d'en venir à un traité, par lequel les assiégés voulurent bien, sous certaines conditions, se soumettre à lui.

Clément VI, cependant, n'épargnait aucun soin pour rétablir la tranquillité dans le royaume de Naples. Deux cardinaux qu'il employa pour l'exécution de ce dessein, trouvèrent peu d'opposition dans le roi de Hongrie, empressé comme il l'était de retourner dans ses états. La reine Jeanne et son époux n'avaient pas moins d'intérêt à désirer de voir la fin d'une guerre qu'ils n'étaient plus en état de soutenir. On fit donc convenir les deux puissances belligérantes de s'en rapporter, pour leur différent, à la décision du pape, avec obligation, pour l'une et l'autre, de s'éloigner en l'attendant, du royaume de Naples, (article que Jeanne n'observa pas); que si cette princesse était déclarée coupable de la mort d'André, son époux, elle perdrait le royaume, qui serait adjugé au roi de Hongrie; que si au contraire elle était jugée innocente, elle rentrerait en possession de cette monarchie, à la charge de payer au roi de Hongrie, trois cent mille florins d'or (trois millions de notre monnaie), pour les frais de la guerre. Le jugement de la cour pontificale, rendu au commencement de mai 1352, fut tel que les gens sages l'avaient prévu, c'est-à-dire favorable à la reine de Naples. Le roi de Hongrie eut non-seulement la docilité de s'y soumettre, mais encore la générosité de faire remise à sa rivale des trois cent mille florins énoncés dans leur convention. Il fit, de plus, élargir les princes du sang de Naples, qu'il avait envoyés prisonniers en Hongrie; ce qui ne fut exécuté que le 22 septembre suivant. « Jeanne et Louis furent couronnés le 27 mai, jour de la Pentecôte, avec la plus grande » magnificence; mais pour empêcher que le titre de roi dont » Louis allait être décoré, ne devînt une source de démêlés » entre lui et les héritiers de Jeanne, si elle le devançait au » tombeau, le pape, avant qu'on procédât à la cérémonie du » couronnement, statua que ce prince, en recevant la couronne, n'acquerrait aucun droit, et que l'ordre de la succession, réglé dans la concession faite par le saint siége à » Charles premier, n'en serait point interrompu. Les deux » époux, au comble de leur joie, voulurent laisser chacun un » monument de leur reconnaissance, en mémoire de cet heureux événement. Jeanne fonda une église en l'honneur de » la vierge; Louis institua l'ordre de la chevalerie du Saint-Esprit, *au droit désir*, nommé par les historiens de Naples, » *l'Ordre du nœud*. Les chevaliers devaient être au nombre de » trois cents; ils jeûnaient tous les jeudis; s'engageaient à une » fidélité constante envers le roi, à faire la guerre aux ennemis » de la religion, lorsqu'ils en seraient requis par le pape, et » à visiter le saint sépulcre. Ils portaient sur leur habit un » rayon de lumière en broderie, et au-dessus un nœud lié en » forme d'un double lac-d'amour, avec cette devise, *Se Dieu » plait*. Lorsqu'un chevalier s'était distingué par quelque action de bravoure dans une bataille, s'il avait tué, par » exemple, ou pris le général ennemi, enlevé ou renversé la » bannière, il déliait le nœud jusqu'à ce qu'il eût fait le voyage » de Palestine; alors il le renouait, et prenait pour devise: » *Il a plu à Dieu*. » (Papon.)

Les princes Robert et Philippe de Tarente, du nombre de ceux que le roi de Hongrie avait transportés dans ses états, étant revenus, en vertu du traité dont on vient de parler, furent comblés de faveurs par le roi Louis, leur frère, et par la reine; mais la préférence dont ils jouissaient à la cour ne manqua point d'exciter la jalousie de Louis de Duras, qui, se voyant négligé, résolut de s'en venger. S'étant mis à la tête des mécontents, dont la négligence du gouvernement augmentait chaque jour le nombre, il arbora l'étendard de la révolte, et ravagea impunément les plus belles provinces du royaume. Robert, son frère, partagea son mécontentement, et voulut s'associer à sa vengeance. S'étant rendu en Provence, il y forma une ligue avec le seigneur de la Garde, de la maison d'Adhémar, et ayant réuni leurs forces, ils surprirent, pendant la nuit du 5 février 1355, le château de Bourse, célèbre alors par l'avantage de sa situation et par le rang considérable que ses seigneurs tenaient à la cour de Naples. Ayant rendu la place, par capitulation, au mois d'août suivant, il passa au service de la France, et fut tué, le 19 septembre 1356, à la bataille de Poitiers.

La reine Jeanne perdit, sans le regretter, le 25 mai 1362, veille de l'Ascension, Louis, son époux, âgé de quarante-deux ans. « Ce prince était beau, bien fait, mais du reste il n'avait » aucune élévation dans l'âme, aucune fermeté dans le caractère; il était inconstant dans ses goûts, pusillanime dans » l'adversité, vain et haut quand la fortune se montrait favorable: il craignait les hommes recommandables par leurs

» talents ou leurs vertus; aussi avait-il soin de les éloigner pour » se livrer sans réserve aux jeunes seigneurs les plus débauchés : » il aimait l'argent, négligeait la justice, et se faisait un jeu de » manquer à sa parole, se glorifiant de ce défaut comme d'une » qualité estimable. Quoiqu'il dût son élévation à la reine, soit » caprice, soit mépris, il eut peu d'égards pour elle; il la mal» traitait même, et la majesté du trône n'empêchait pas qu'il » ne se mêlât à leurs disputes de ces vifs débats, qu'on ne » devrait pas même trouver dans la populace. Louis ne man» quait point de courage; mais il se vantait si fréquemment et » si hors de propos des belles actions qu'il prétendait avoir » faites dans la guerre et dans la paix, que quand elles auraient » été aussi glorieuses qu'il le disait, il en diminuait l'éclat par » la vanité qu'il y attachait. » (Papon.) Il avait eu de son mariage deux princesses, mortes avant lui en bas âge. Mais il laissa deux filles naturelles; Esclarmonde, mariée à Louis de Capoue, de la maison de Hauteville, très-ancienne dans le royaume, et Clémence, femme d'Antoine de la Mendolée.

Dès que la mort de ce prince fut annoncée en France, le roi Jean pensa à donner, pour nouvel époux, à la reine, Philippe, son quatrième fils, alors duc de Touraine, puis duc de Bourgogue, surnommé *le Hardi*. Il s'adressa, pour négocier cette alliance, au pape Urbain V. Mais Jeanne désirait un homme pour partager son lit avec lui, et nullement pour l'associer à sa puissance. Craignant, par cette raison, de se donner un maître en épousant un fils de France, elle jeta les yeux sur Jacques d'Aragon, roi titulaire de Majorque, comte de Roussillon et de Cerdagne, dont il n'avait également que le titre. Son père avait été tué, l'an 1349, en combattant pour reconquérir l'île de Majorque, dont Pierre IV, roi d'Aragon, l'avait dépouillé. Jacques, ayant été pris dans cette bataille, fut envoyé prisonnier à Barcelonne, où il resta prisonnier l'espace de près de treize ans. Ayant eu le bonheur de s'échapper de sa prison le 26 mai 1362, il était sans patrie et sans fortune, lorsque la reine lui offrit sa main, le 14 décembre de la même année. Les conditions qu'elle lui imposa furent celles d'une souveraine à son sujet. Réduit au titre de roi de Majorque, il ne pouvait prendre celui de roi de Naples, ni recevoir l'hommage-lige des barons, non plus que le serment de fidélité des autres; toute administration du royaume lui était interdite; et pour dernière clause, il était exclus de la succession au royaume, dans le cas où la reine et les enfants qui naîtraient de leur mariage le précéderaient au tombeau. La situation où se trouvait Jacques d'Aragon lui fit accepter ces humiliantes conditions. Le mariage, conclu le 14 décembre 1362, se fit l'an 1363, environ un an après la mort de Louis de Tarente.

Jacques s'ennuya bientôt de l'infériorité de rang et de l'état de subordination où le retenait la reine, son épouse. S'étant émancipé à prendre, en différents actes, le titre de roi de Naples, il indisposa par là contre lui non-seulement les princes du sang, mais le pape lui-même. Irrité de ces oppositions, il se retire à la cour de Pierre *le Cruel*, roi de Castille. Mais Pierre ayant été mis à mort, l'an 1368, par Henri de Transtamare, son frère naturel, Jacques tomba au pouvoir de ce dernier, qui lui rendit, l'année suivante, la liberté, moyennant une somme de soixante mille ducats d'or, que la reine, son épouse, paya pour sa rançon. (Murat.) De retour à Naples, l'inquiétude et l'activité de son génie l'en firent sortir une seconde fois pour courir de nouveaux hasards. S'étant assuré de la protection des rois de France et de Castille, il passa les Alpes, et avec un corps d'armée qu'il rassembla, il entreprit la conquête du Roussillon et de la Cerdagne. Ses armes y firent des progrès; mais ayant pénétré jusqu'en Aragon, il y éprouva des revers qui lui firent perdre le fruit de ses premiers succès. Il mourut en ce pays l'an 1375, après avoir été presque toute sa vie le jouet de la fortune.

Veuve pour la troisième fois, Jeanne, à l'âge de cinquante ans, convola à de quatrièmes noces, l'an 1376, et prit pour époux, le 25 mars, Otton de Brunswick, fils aîné de Henri de Grèce, duc de Brunswick-Grubenhagen. (*Giornale Napolit.*) Otton s'était distingué en Lombardie, par la valeur et la prudence avec lesquelles il avait défendu les intérêts des enfants de Jean II, marquis de Montferrat, dont la tutelle lui avait été confiée par leur père en mourant. Mais la prudence et la valeur n'étaient alors qu'un faible appui pour un trône aussi chancelant que celui de Naples. Borné au titre et aux droits de prince de Tarente, sans avoir aucune part au gouvernement, Otton passa, l'an 1378, dans le Montferrat, pour y exercer la régence dont il était pourvu, pendant la minorité du marquis Otton. (*V.* son article *aux marquis de Montferrat.*) Bientôt après son départ, la reine se trouva dans le plus cruel embarras. Barthélemi Prignano, né son sujet, venait d'être élevé sur le saint siége sous le nom d'Urbain VI. Les ambassadeurs qu'elle envoya pour le complimenter, au lieu d'un gracieux accueil qu'ils avaient lieu d'espérer, furent reçus avec la plus grande hauteur, jusque-là que le nouveau pape osa menacer leur souveraine de l'envoyer filer dans un cloître. Choquée de cette brutalité, Jeanne se mit à la tête du plus grand nombre des cardinaux, qui, mécontents également des procédés d'Urbain à leur égard, lui opposèrent un autre pape dans la personne de Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Urbain, pour se venger de cette princesse, lui donna pour rival Charles de Duras, fils de Louis de Duras, qu'elle avait fait mourir en prison l'an 1362, pour crime de rébellion. Charles, qu'elle avait adopté pour son fils, avant son dernier mariage, et désavoué ensuite, en nommant pour son héritier universel, par son testament du 23 juin 1380, Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V, roi de France, était alors au service de Louis, roi de Hongrie, ennemi capital de Jeanne. Excité par Urbain et encouragé par ce monarque, il leva une armée, et se mit en route pour aller envahir le trône de Naples. En passant à Rome, il y fut couronné par le pontife, qui l'avait appelé. De là, s'étant acheminé vers Naples, il y fit son entrée le 16 juillet 1381. La reine, à son approche, s'était renfermée, avec toute sa cour, dans le Château-Neuf, où Charles ne tarda pas à l'assiéger. Otton de Brunswick, alors de retour à Tarente, accourut avec ses troupes au secours de la reine, son épouse; mais, dans une bataille qu'il engagea, il eut le malheur d'être fait prisonnier. La reine ayant vu, de ses fenêtres, la déroute de son armée, qui fut la suite de la prise du chef, écrit à Charles pour lui dire qu'elle se remet en son pouvoir, le priant d'épargner ceux que la crainte ou l'attachement avait rassemblés auprès d'elle. Le vainqueur, accompagné de sa garde, s'étant rendu auprès de son illustre captive, lui prodigue les protestations de respect et d'attachement. Ce ne fut pas la seule visite qu'il lui rendit; et dans celles qui suivirent, il la pressa de confirmer son adoption, afin de s'assurer par là le trône de Naples. Jeanne se refusant toujours à ses sollicitations, il se détermine à la reléguer au château de Muro, dans la Basilicate. Elle n'y vécut pas longtemps. Charles, apprenant que le duc d'Anjou est en route pour venir la délivrer, la fit étrangler, selon les uns, étouffer entre deux matelas, suivant les autres, le 22 mai 1382, dans la cinquante-septième année de son âge. Telle fut la fin déplorable de Jeanne, dont les historiens ont parlé bien diversement. Mais s'il est difficile de la disculper, d'avoir au moins connivé à la mort de son premier mari, on doit convenir, avec le judicieux Muratori, que son gouvernement fut d'ailleurs très-sage; qu'elle ne mit dans les places que des personnes capables de les remplir; qu'elle fut affable, généreuse, et plus portée à récompenser le mérite qu'à punir les délits.

CHARLES III, DIT DE LA PAIX.

1382. CHARLES DE DURAS, dit LE PETIT, à raison de sa

LOUIS I D'ANJOU.

Louis I, duc d'Anjou, fils de Jean II, roi de France, né le 23 juillet 1339, adopté, l'an

taille, et DE LA PAIX, pour avoir négocié la réconciliation du roi de Hongrie avec les Vénitiens, se met en possession du royaume de Naples, après avoir fait prisonnière la reine Jeanne, et se porte pour son héritier après l'avoir fait mourir. Il était prince du sang royal de Naples, étant fils, comme on l'a dit, de Louis de Duras, comte de Gravina, neveu de Charles, duc de Duras, que Louis, roi de Hongrie, fit égorger en 1348, pour l'assassinat d'André, son frère, et petit-fils de Jean, huitième fils de Charles *le Boiteux*.

Charles, provoqué jusqu'à dix fois par Louis d'Anjou, son compétiteur, au combat, sans oser, quoique brave, l'accepter, consulte enfin Otton de Brunswick, qu'il retenait toujours prisonnier à Molfeta (et non à Minorbino, comme quelques-uns le disent), sur le parti qu'il doit prendre. Otton n'est pas d'avis qu'il commette au sort d'une bataille une couronne qui lui est assurée; il pense, au contraire, qu'il doit plutôt continuer de harceler l'ennemi dans sa marche, ne doutant point que par là il ne le réduise à sortir du royaume ou à périr de faim. Charles approuve ce conseil, et renvoie, par reconnaissance, Otton sur sa parole, à condition qu'il ne servira plus contre lui. (Muratori, *Annal.*, t. VIII, p. 407.) Etant de là retourné à Barlette, Charles y apprend la mort de son rival, arrivée le 10 ou le 11 octobre 1384.

Urbain VI était alors à Nocera, dans le royaume de Naples, où il tranchait du souverain. Charles, d'un caractère altier et impérieux, cherche à éloigner de ses états ce pontife orgueilleux et intrigant, dont le dessein était de lui ôter le royaume pour le donner à son neveu Butillo. Une maladie où tomba Charles dans le même tems à Barlette, semblait favoriser les vues du pontife. Mais la reine, sa femme, pour contraindre Urbain à retourner à Rome, eut la hardiesse (Muratori dit l'insolence) d'empêcher le transport des vivres à Nocera. Charles, relevé de sa maladie, et de retour à Naples le 1 novembre, invite le pontife et le somme, en quelque sorte, de transférer son domicile en cette capitale, afin de l'avoir sous sa main et de veiller de près sur sa conduite. La réponse fut que la coutume était que les rois vinssent aux pieds des papes, mais non pas que ceux-ci allassent trouver les rois. La rupture fut dès lors ouverte entre Urbain et Charles. Les choses en vinrent au point, qu'au commencement de l'année suivante 1385, Urbain fulmina solennellement, à Nocera, une sentence d'excommunication contre Charles et la reine, sa femme, les priva du royaume de Naples, qu'il mit en interdit, et cita Charles à venir lui rendre raison de sa conduite. (*Giornale napolit.*, tome XX, *Rer. ital.*) Charles, pour se venger, étant venu assiéger Urbain dans Nocera, Raymond des Ursins marche au secours du pontife, et, après une bataille, où, malgré une blessure qu'il reçut au pied, il resta victorieux; il entre, le 5 juillet, dans Nocera. Urbain, toutefois, ne fut délivré que le 8 août suivant. (*Ibid.*) On rapporte que, pendant ce siége, Charles fit mettre à prix la tête du pape, et en offrit dix mille florins d'or, qu'Urbain, de son côté, se mettait tous les jours trois ou quatre fois à une fenêtre du château avec un flambeau et une clochette à la main, et que chaque fois il excommuniait les assiégeants.

Charles, peu content d'une couronne acquise par le crime, veut en usurper une autre par une voie aussi odieuse. Les seigneurs hongrois, mécontents du gouvernement de Marie, leur reine, et d'Elisabeth, sa mère, l'ayant invité à venir s'emparer du royaume, il vole en Hongrie, où il se fait couronner roi le 31 décembre 1386. Mais le 5 février de l'année suivante, il est assassiné par ordre d'Elisabeth. Il ne mourut pas sur-le-champ, et vécut encore trois jours. Ce prince était âgé de quarante-deux ans, et en avait régné quatre à Naples. Comme il était mort excommunié, son corps resta sans sépulture jusqu'en 1391. Cette année, les censures ayant été levées par Boniface IX, il fut enterré dans l'église de Saint-André de Vicegrade. De MARGUERITE, fille de Charles I, duc de Duras, sa

1380, par la reine Jeanne, couronné le 30 mai 1382, à Avignon, par Clément VII, passe en Italie le 13 juin, à la tête d'une florissante armée, pour chasser du royaume de Naples Charles de Duras, son compétiteur, et délivrer la reine, sa bienfaitrice, dont la mort ne lui était pas encore connue. Arrivé dans l'Abruzze, il se mit en possession de l'importante ville d'Aquila, qui lui fut livrée par Ramondaccio Caldora. Nole, Matalone et d'autres villes se donnèrent pareillement à lui. Plusieurs barons, du parti de Jeanne, vinrent se joindre à ce prince, qui, se voyant supérieur en forces à son rival, désirait ardemment, ainsi que toute son armée, d'en venir à une action décisive. Mais, par le conseil d'Otton de Brunswick, et par celui de Jean Aucud, fameux partisan anglais, qui, ayant quitté le service des Florentins, était passé avec sa troupe, le 22 octobre, à celui de Charles, ce dernier évita toujours de livrer bataille à son rival, se contentant de l'amuser par des défis qu'il ne remplit jamais, de ruiner le pays où l'ennemi devait passer, et de laisser l'armée française se détruire peu à peu. Louis, désespéré de voir ses troupes dépérir par la disette et les maladies, en tomba malade lui-même, et mourut la nuit du 10 au 11 octobre (et non le 20 ou le 21 septembre) 1384, à Bisélia, près de Bari. Telle fut la fin de ce prince, qui n'eut que le titre de roi de Naples sans royaume, ruina la France pour ce titre qui fut le germe de presque toutes nos guerres en Italie, et enfin mourut dans les horreurs de la pauvreté, n'ayant jamais cessé d'accumuler des richesses, et ne possédant à sa dernière heure qu'une cotte d'armes de toile peinte pour toute marque de dignité royale, avec un seul gobelet d'argent. On prétend que la principale cause de sa perte fut l'infidélité de Pierre de Craon, son chambellan, qui, chargé par la duchesse-reine, femme de Louis, de lui porter des sommes considérables, alla, dit-on, les dépenser en débauches à Venise. Mais ce récit est détruit par M. d'Egly, qui prouve que la duchesse-reine, loin d'être en état d'envoyer des fonds à son époux, se trouva réduite, peu de tems après son départ, à implorer le secours du roi Charles VI pour subsister; que Pierre de Craon ayant été fait prisonnier à Raguse, avec d'autres officiers commensaux de Louis, dans le tems qu'on le suppose en France ou à Venise, y resta long-tems captif; que la duchesse-reine négocia elle-même sa délivrance; qu'à son tour elle le reçut au nombre de ses officiers; et qu'il était si peu reliquataire envers le feu roi Louis, que lui-même sollicita long-tems le remboursement de sommes considérables qui lui avaient été avancées. (*Hist. des Deux Siciles*, tom. II, p. 271.) Louis d'Anjou ne porta le titre de roi de Naples que treize mois et douze jours, n'ayant commencé à le prendre que le 30 août 1383. Auparavant, dans tous les actes qu'il fit depuis son arrivée en Italie, il se qualifiait simplement duc de Calabre. Louis avait épousé, le 9 juillet 1360, MARIE, fille puînée de Charles de Blois, duc de Bretagne (morte le 7 novembre 1404), dont il eut Louis, qui suit; Charles, duc de Calabre, etc., mort sans alliance, le 19 mai 1404; et Marie d'Anjou.

LOUIS II D'ANJOU.

L'an 1385, LOUIS II, fils de Louis I et de Marie de Blois, né le 7 octobre 1377, est reconnu roi de Naples, le 9 février, par la cour de France, à Paris, où la reine Marie, sa mère, l'avait amené d'Angers. Cette princesse l'ayant ensuite conduit à Avignon, il y fit hommage à Clément VII, et reçut l'investiture de ce pape le 21 mai. Otton de Brunswick, dernier époux de la reine Jeanne, était alors en cette cour, après avoir été trois ans prisonnier de Charles de Duras dans le château de Minorbino. Ayant eu permission de prendre le divertissement de la chasse, il fut enlevé par un parti d'anglais de l'obédience de Clément VII, qui l'amenèrent à Avignon. L'an 1386, il part de cette ville pour aller se mettre à la tête des partisans de Louis II, dans le royaume de

cousine, qu'il avait épousée en février 1368, il laissa Ladislas, qui suit; et Jeanne, qui devint reine de Naples.

LADISLAS, ou LANCELOT.

1386. LADISLAS, né l'an 1375, succède à Charles III, son père, et commence à régner sous la régence de Marguerite, sa mère, princesse ambitieuse, cruelle et de mauvaise foi. L'an 1388, le pape Urbain VI entreprend de s'emparer du royaume de Naples, comme dévolu au saint siége par l'excommunication de Charles III. Deux fois il se met en campagne à la tête d'une armée pour exécuter cette entreprise, et deux fois il est obligé de s'en revenir sans avoir pu pénétrer dans le royaume de Naples. L'an 1389, le parti de Ladislas se trouva tellement affaibli, qu'il ne reste plus à ce prince que Capoue, Gaëte, avec les châteaux de Naples. Toutes les autres places, ou demeurent soumises à Louis d'Anjou, son compétiteur, ou restent dans la neutralité. L'an 1390, Ladislas est couronné solennellement à Gaëte, le 29 mai, par le cardinal de Florence, légat du nouveau pape Boniface IX. Ladislas envoie, le 10 avril 1392, des troupes contre la maison puissante des Sanseverini, l'un des plus fermes appuis du parti angevin. Elles sont battues; et les deux généraux, Otton de Brunswick, qui avait passé au service de Ladislas, et Albéric de Barbiano sont du nombre des prisonniers; l'un et l'autre se rachètent par de grosses sommes. (Otton, depuis ce tems, vécut tranquille dans sa principauté de Tarente, où il finit ses jours, suivant Muratori, vers l'an 1399) Au mois de juin, Ladislas se met, pour la première fois, à la tête de son armée. Ses essais sont des coups de maître. Il prend Aquila dans l'Abruzze, force le duc de Sessa d'embrasser son parti, et met les ennemis en déroute à Montecorvino. L'an 1395, au mois d'avril, Ladislas assiége par terre et par mer la ville de Naples. Mais quatre galères, venues de Provence, ayant donné la chasse à son escadre, le 15 mai, cet échec l'oblige à lever Naples. Il entre, au mois de juillet 1387, dans la capitale, d'où il chasse, après un combat sanglant, Marguerite, mère du roi Ladislas, et Raymond des Ursins, créé gonfalonier de l'église par Urbain VI. Otton de Brunswick, piqué d'avoir été destitué de son emploi de capitaine-général par la reine Marie, se jette, l'an 1389, dans le parti de Ladislas. La même année, le roi Louis s'étant rendu avec Charles VI, roi de France, à Avignon, y est couronné, par Clément VII, le jour de la Toussaint. Il s'embarque, le 20 juillet 1390, pour Naples, où il fait son entrée solennelle le 15 août. L'an 1391, Louis, dans le cours de l'été, se rend maître des châteaux de Naples. Les Sanseverini s'étant laissés gagner par le roi Ladislas, trahissent, l'an 1399, Louis, en l'engageant à passer à Tarente pour empêcher cette ville de tomber au pouvoir de son rival. Il y est reçu avec de grands honneurs; mais le lendemain de son arrivée, il est assiégé par Raymond des Ursins. Pendant son absence, Charles, son frère, commande à Naples. Mais, le 9 juillet, Ladislas étant survenu, par mer, avec ses galères, au port de cette ville, traite avec les habitants pour y entrer, et obtient ce qu'il désire. Charles, à son entrée dans Naples, se retire dans le Château-Neuf, dont Ladislas fait aussitôt le siége. Louis, se trouvant confiné à Tarente, persécuté par Raymond des Ursins, abandonné des Sanseverini, ou plutôt de tout le monde, s'embarque sur ses galères pour retourner à Naples, comptant d'y rentrer sans difficulté; mais il trouve qu'elle a changé de maître. Alors, perdant courage, il fait proposer à Ladislas un accommodement, au moyen duquel Charles rend le Château-Neuf, et Louis fait voile pour la Provence, laissant son rival triomphant. (Muratori.)

L'an 1409, Louis est rappelé de Provence par les Napolitains. Il va au concile de Pise, où il est reconnu pour roi, dans la session du 27 juillet, par les pères de cette assemblée, et par Alexandre V, qui venait d'être élu pape. L'an 1411 il gagne sur Ladislas, le le siége. De nouvelles conquêtes le dédommagèrent bientôt de celle qu'il avait manquée. Elles furent rapides. L'an 1399, il devient maître de Naples et de tout le royaume, par la retraite de son compétiteur. Il exerce alors une vengeance cruelle contre les barons qui lui avaient été opposés, sans faire grâce à ceux qui, depuis leur retour, lui avaient rendu les plus grands services.

L'an 1403, invité par une députation de seigneurs hongrois, Ladislas se met en route pour aller disputer le royaume de Hongrie à Sigismond. Arrivé à Zara, suivant Muratori, mais plutôt à Javarin, en Hongrie, selon Thierri de Niem, il s'y fait couronner roi de cette monarchie, le 5 août, par le cardinal de Florence. Mais, sur la nouvelle que le parti de Sigismond a prévalu, il reprend la route d'Italie. A peine est-il de retour, qu'une nouvelle occasion de faire fortune se présente à son ambition. Le peuple de Rome s'étant soulevé, l'an 1404, contre le nouveau pape Innocent VII, il accourt en cette ville avec un corps de troupes, sous prétexte de venir défendre ce pontife contre les insultes des Romains. Mais au lieu de travailler à calmer la sédition, il l'anime sous main, afin de se rendre nécessaire pour un accommodement. Il s'en fit un effectivement le 27 octobre, qui fut avantageux aux Romains, et dans lequel Ladislas ne s'oublia pas. De Layto ajoute que le 30 du même mois, il se rendit maître du château Saint-Ange, et y mit garnison, laissant au pape le quartier de Saint-Pierre avec son château. Il n'en demeura point là. L'an 1405, à l'occasion d'une nouvelle révolte des Romains, il envoie des troupes à Rome pour s'en emparer, pendant l'absence du pape, qui s'était retiré, le 6 août, à Viterbe; mais elles sont mises en fuite par Paul des Ursins. Innocent VII étant rentré, le 13 mars de l'année suivante, à Rome, y procède contre Ladislas, qu'il déclare déchu de son royaume et de tout privilége, comme perturbateur de Rome et de l'état ecclésiastique. Il fait en même tems assiéger le château Saint-Ange; ce qui engage Ladislas à faire 19 mai, la bataille dite de Roche-Sèche ou de Ponte-Corvo, sur le Garillan, qui devait lui assurer la couronne s'il eût su en profiter. Quelque tems après, Louis éprouve encore, de la part des Napolitains, la même inconstance dont ils lui avaient déjà donné des preuves, et se trouve obligé de quitter l'Italie. L'expérience qu'il avait faite deux fois, de l'esprit changeant de ce peuple, l'empêcha de repasser en Italie l'an 1414, après la mort de Ladislas, qui semblait l'y inviter. L'an 1417, Louis meurt à Angers, le 29 avril, laissant d'YOLANDE, fille de Jean I, roi d'Aragon, qu'il avait épousée le 2 décembre 1400, Louis III; René, dit *le Bon*; Charles, comte du Maine; Marie, femme de Charles VII, roi de France; Yolande, mariée à François de Montfort, fils et successeur de Jean VI, duc de Bretagne. (*V.* Louis II, *duc d'Anjou*)

LOUIS III D'ANJOU.

1417. LOUIS III, né le 24 septembre 1403, succède aux prétentions de Louis II, son père, sur le royaume de Naples plutôt qu'à sa couronne. Néanmoins, l'an 1420, à l'invitation du pape Martin V, il se détermine à passer en Italie. Le 15 août de cette année, il arrive au port de Naples avec une petite flotte de treize bâtiments, commandée par Baptiste Frégose, frère du doge de Gênes. François Sforce, qui venait de s'emparer d'Averse, s'étant joint à lui avec ses troupes, ils font ensemble le siége de Naples. Ils étaient sur le point de s'en rendre maîtres, lorsqu'on vit paraître, le 6 septembre, quinze bâtiments du roi d'Aragon, qui donnèrent la chasse à la flotte génoise. Louis et Sforce firent leur efforts, mais en vain, pour empêcher le débarquement; et, après un rude combat, ils furent obligés de se retirer à Averse. La présence de Louis dans le royaume de Naples ne laissa pas de lui faire un grand nombre de partisans. L'an 1421, le pape Martin lui envoia Tartaglia, fameux *condottière*, qui lui amène cinq cents chevaux et quelque infanterie. Peu de tems après, Jeanne, reine de Naples, dégoûtée d'Alfonse,

sa paix avec le pontife, auquel il remet la place assiégée, et dont il reçoit le 9 août, en récompense de sa soumission, le titre de gonfalonier de l'église. Cet honneur, loin de le contenter, sert d'amorce au désir qu'il avait de se rendre maître de Rome. L'an 1408, ses troupes y sont introduites, le 21 avril, par le gouverneur Paul des Ursins, qu'il avait corrompu par argent. Ce prince y fait une entrée solennelle le 25, établit de nouveaux conservateurs de la ville, et en part le 23 juin suivant. Son éloignement changea la face de ses affaires dans cette ville. L'an 1409, le 31 décembre, après trois mois d'efforts, les troupes du pape Alexandre V, sous la conduite de Paul des Ursins, trouvent moyen d'entrer dans Rome, et chassent les troupes napolitaines des forteresses qu'elles occupaient. Le pape, ayant appris cette nouvelle en Toscane, était disposé à se rendre à Rome; mais le cardinal Balthasar Cossa, qui le gouvernait absolument, lui fait changer d'avis, et l'emmène à Bologne, où il mourut le 3 mai suivant. Le roi Louis d'Anjou faisait cependant de nouveaux progrès, et, le 20 septembre 1410, il fit son entrée dans Rome. (Muratori.) Balthasar Cossa, qui occupait alors le siége sous le nom de Jean XXIII, ne négligeait rien pour seconder le succès de ses armes. Ce prince, l'an 1411, avec les secours qu'il reçut du pape, défait entièrement, à Rocca-Secca, le 19 mai, son rival. Mais il ne sut pas tirer de cette journée l'avantage qu'elle devait lui procurer. Ladislas avouait que si les ennemis l'avaient poursuivi le jour du combat, ils lui auraient fait perdre la couronne et la vie; et il ajoutait, qu'en différant trois jours, ils lui avaient conservé la couronne et la vie. A la nouvelle de cette victoire, le pape Jean XXIII se livre à des transports de joie excessifs, ne prévoyant ni les ressources du vaincu ni les fautes du vainqueur. Bientôt, désabusé par les nouveaux progrès de Ladislas, il le cite, par une bulle du 15 août, à comparaître personnellement en sa présence, comme hérétique et fauteur de schisme, et, peu de tems après, il publie une croisade contre lui. Mais, l'an 1412, Ladislas fait sa paix, le 15 juin, avec ce pontife, en lui abandonnant son compétiteur Grégoire XII, dont il avait jusqu'alors soutenu les intérêts. Cette paix, qu'on prétend avoir été achetée par Jean XXIII à prix d'argent, fut rendue publique au mois d'octobre suivant; mais elle fut de courte durée. Ladislas, toujours occupé de ses projets ambitieux, épiait attentivement l'occasion de les exécuter. L'ayant découverte, il la saisit avec empressement. L'an 1413, le 8 juin, il se rend maître de Rome par surprise et y commet les plus grands désordres. Bientôt la terreur qu'il inspire par ses menaces, lui soumet l'état ecclésiastique. Les républiques voisines en sont elles-mêmes frappées; et Florence, pour ne point l'offenser, refuse de recevoir dans ses murs le pape Jean XXIII, qui était venu y chercher un asile. De retour à Naples, ce prince amasse, par les voies les plus injustes et les plus criantes, de nouveaux fonds, avec lesquels il se remet en campagne, l'année suivante. Son dessein était de subjuguer toute l'Italie. Bologne, où le pape s'était retiré avec sa cour, était une des premières places sur lesquelles il devait fondre. Mais il tombe malade à Pérouse d'une suite de débauche, et, s'étant fait ramener à Naples, il y meurt le 6 août 1414, dans sa trente-neuvième année, après un règne de vingt-huit ans, sans laisser d'enfants légitimes, quoiqu'il eût épousé trois femmes; 1°. le 5 septembre 1389, CONSTANCE, fille de Mainfroi de Clermont, seigneur très-puissant en Sicile, qu'il répudia au mois de mai 1392; 2°. l'an 1403, MARIE, ou MARIETE, dite aussi MARGUERITE, fille de Jacques I, roi de Chypre, morte le 4 septembre 1404; 3°. MARIE D'ENGHIEN, princesse de Tarente. L'ambition de Ladislas ne connut point de bornes et ne fut arrêtée par aucune considération; il lui sacrifia tout, la bonne foi, la probité, l'honneur, la religion, les biens de ses sujets, leur repos et le sien propre. La reine Jeanne, sa sœur, fit ériger à Naples un superbe mausolée, pour elle et pour lui, dans l'église de Saint-Jean de Carbonara, où il se voit encore avec les épitaphes de l'un et de l'autre.

entame un traité secret, par le moyen de Bernard d'Arcamon, avec Louis d'Anjou et François Sforce, général de ce prince. Les affaires de Louis commençaient à cheminer heureusement; mais une vengeance déplacée les ruina. Louis et Sforce, soupçonnant Tartaglia de trahison, le font arrêter dans Averse, où était leur quartier-général, et lui font couper la tête. Les troupes de ce capitaine, irritées de sa mort, passent du côté de l'ennemi, et avec elles la fortune abandonne Louis. Ce prince, l'année suivante, au mois de mars, conclut avec Alfonse un traité par lequel il lui remet Averse et Castellamare; après quoi il se retire à Rome, sans argent, sans crédit, pour y vivre des bienfaits du pape.

L'an 1423, la reine Jeanne, le 21 juin, adopte Louis, qui demeurait toujours à Rome et y conservait le titre de roi. Les troupes de la reine avec celles des Génois ayant repris Naples sur les Aragonais, par la trahison de Jacques Caldora, le 12 avril 1424, et les châteaux quelques jours après, Louis fait son entrée dans Naples au nom de cette princesse. (*Voyez Alfonse, roi de Sicile.*) Jeanne, par le conseil du grand-sénéchal, qui voyait Louis de mauvais œil à la cour, envoie ce prince, l'an 1428, dans la Calabre, qu'il soumet presque toute entière à l'obéissance de la reine.

Jeanne fait, l'an 1433, un traité secret avec Alfonse, par lequel elle annulle l'adoption de Louis, et renouvelle celle d'Alfonse. C'est ce que prétendent les auteurs espagnols, d'après Zurita. Mais M. Dupuy (*Droits du Roi*, c. 5, p. 10) a démontré la fausseté de cet acte, qui a été inconnu dans le siècle d'Alfonse. L'an 1434, Louis, duc d'Anjou, qui avait fixé sa résidence en Calabre, marche avec une armée, par ordre de la reine, contre Jean-Antoine des Ursins, prince de Tarente. Tandis qu'il l'assiége dans sa capitale, après lui avoir donné plusieurs échecs, il est attaqué de la fièvre au mois de novembre 1434, et meurt au château de Cosence, en Calabre, le 15 de ce mois, sans laisser d'enfants de MARGUERITE, fille d'Amédée VIII, premier duc de Savoie, qu'il avait épousée le 22 juillet 1431. Ce prince, dit Muratori, fut regretté de tout le monde, à cause de ses belles qualités, et surtout de la reine Jeanne, qui se repentit du mauvais traitement qu'elle lui avait fait en le tenant si long-tems éloigné d'elle. (*Voyez Louis III, duc d'Anjou.*)

JEANNE II, DITE JEANNELLE, ET JACQUES DE BOURBON.

L'an 1414. JEANNE II, fille de Charles III, née l'an 1371, veuve, depuis le 15 juillet 1406, de Guillaume, surnommé, par quelques-uns, *l'Ambitieux*, duc d'Autriche, qu'elle avait épousé en 1389, succède au roi Ladislas, son frère. Cette princesse était fort décriée pour sa conduite. A peine fût-elle montée sur le trône qu'elle éleva à la dignité de comte-camerlingue, un jeune homme de basse naissance, nommé Pandolfe Alope, avec lequel elle avait des liaisons de cœur plus que suspectes. L'insolence de ce favori détermina les barons à presser la reine de prendre un époux. Jeanne choisit JACQUES DE BOURBON, comte de la Marche, dont on vantait la bravoure et la magnificence, et qui, surtout, passait pour être un des hommes les mieux faits de son tems. Ces qualités lui méritèrent la préférence dans l'esprit de la reine sur plusieurs princes qui s'étaient présentés pour obtenir sa main. Ce fut un malheur pour lui, comme l'événement le prouva, de l'avoir emporté sur ses rivaux. Jeanne, âgée pour lors de quarante-quatre ans, était également dépourvue des grâces de la figure et des agréments de l'esprit. Le comte de la Marche, flatté de l'espoir d'une couronne, se met aussitôt en route pour se rendre aux vœux de la reine; mais il arrive jusqu'aux frontières du royaume de Naples, sans rencontrer un seul seigneur député de la cour

pour le recevoir. D'autres barons et gentilshommes étaient venus secrètement au-devant de lui, ayant le comte de Hauteville à leur tête, pour l'informer de la vie scandaleuse de la reine. Surpris, mais nullement déconcerté par leur récit, il s'avance, et se voit bientôt entouré par tous les ordres du royaume, qui s'empressent à le reconnaître solennellement pour souverain. La reine, elle-même, qui ne s'attendait pas à cet empressement, change de dispositions à son égard et le reçoit avec les plus grandes démonstrations de joie et de tendresse. « La cérémonie du mariage se fit sur-le-champ. Tout » de suite après, les deux époux, s'étant placés sur deux trônes » préparés dans la salle d'audience, le reine prit Jacques par » la main, et adressant la parole aux grands et aux dames de » la cour : *Voici*, leur dit-elle, *l'époux à qui je viens de » donner l'empire sur ma personne; je lui donne maintenant tout » droit sur mon royaume; que tous mes sujets reconnaissent en » lui leur souverain et lui obéissent*. Ce moment d'enthousiasme » de la part de l'inconstante Jeanne, favorisait trop les desirs » de Jacques pour qu'il le laissât échapper. Il demanda et obtint, par un acte authentique, que non-seulement son » épouse l'associât à la couronne, mais qu'elle lui fît don » entre-vifs du royeume de Naples et du comté de Provence, » pour en jouir lui et ses héritiers, en cas qu'elle mourût sans » enfants ». (*L'âme des Bourbons*, tom. I, p. 77.) Mais la bonne intelligence ne régna, pour ainsi dire, qu'un instant entre les deux époux. Jacques, oubliant les obligations qu'il avait la reine, dès qu'elle l'eût revêtu du pouvoir suprême, ne témoigna que du mépris pour sa personne et de la haine pour ses favoris. L'un des premiers actes d'autorité qu'il exerça, fut de faire arrêter, le 8 septembre, le camerlingue Pandolphe Alope, comme coupable de plusieurs malversations. On lui fit son procès sur-le-champ, et, le 10 octobre suivant, il eut la tête tranchée. Jacques, craignant que ce favori ne fût remplacé par un autre dans l'esprit de la reine, la retient comme prisonnière dans le palais, et lui donne un surveillant qui ne la perd de vue ni jour ni nuit. La dureté de ce prince envers sa bienfaitrice, et la préférence qu'il donnait, en toute occasion aux Français sur les Napolitains, ne tardèrent pas d'exciter des murmures à la cour et à la ville. On fit sourdement une cabale, pour lui apprendre, disait-on, les lois de l'honneur et de la reconnaissance. Elle éclata, cette cabale, de la manière suivante. Le 13 septembre 1416, la reine avait obtenu permission d'aller dîner à une maison de campagne voisine de Naples. Lorsqu'elle fut partie, le peuple, ému par les conjurés, prit les armes, et se mit à crier : *Vive la reine Jeanne*. La princesse, ramenée aussitôt à Naples par les barons qui l'accompagnaient, alla droit, à la tête du peuple, au château de l'Œuf, où le roi s'était retranché. On commence le siege; mais, par la médiation de quelques personnes de poids, il se fit un accommodement, au moyen duquel Jacques quitta le titre de roi, se réduisit à ceux de prince de Tarente et de vicaire du royaume, et s'obligea de faire sortir du royaume tous les Français, à la réserve de quarante. La reine avait fort à cœur ce dernier article. Son époux ne se pressant pas de l'exécuter, elle s'en chargea elle-même. Mais, prenant prétexte de ses délais pour se venger de la captivité qu'il lui avait fait souffrir, elle le fit enfermer dans son appartement, d'où il ne sortit que le 15 février 1419; encore fallut-il l'autorité du pape Martin V pour l'en tirer. La bonne intelligence parut, après cela, rétablie entre lui et sa femme : mais de nouveaux dégoûts qu'elle lui fit bientôt essuyer, l'engagèrent à se retirer secrètement à Tarente. Il n'y trouve pas le repos qu'il cherchait. Marie d'Enghien, veuve du roi Ladislas, qui avait des droits sur cette principauté, apprenant qu'il s'était établi à Tarente, vint, sur la fin de mai, l'y assiéger. Jacques de Bourbon prit alors le parti de retourner en France. Il s'arrêta à Besançon, où il entra dans l'ordre de Saint-François, et mourut en 1438.

L'an 1420, la reine Jeanne se voyant attaquée par Louis III, duc d'Anjou, son compétiteur, adopte Alfonse V, roi d'Aragon, pour l'opposer à ce prince, et lui donne le duché de Calabre. Alfonse passe à Naples, l'en 1421, pour secourir la reine; mais cette princesse inconstante pensait déjà à s'accommoder avec le duc d'Anjou. La mesintelligence éclate entre elle et le roi d'Aragon. Jeanne, se persuadant qu'Alfonse veut la transporter en Espagne, s'enferme dans le château Capouan. Alfonse, craignant de son côté que Jeanne ne veuille attenter à sa vie, fait arrêter, le 22 mai, le sénéchal de Naples, qui était venu le trouver sous la foi d'un saufconduit. Voulant ensuite faire le même traitement à la reine, il va l'assiéger dans le château Capouan où elle s'était retirée. François Sforce, depuis duc de Milan, qui commandait alors les troupes de la reine, vient à son secours, bat, le 30 mai, sur sa route, un corps de troupes aragonaises, et entre victorieux dans le château Capouan, où il est reçu comme un ange tutélaire. Ce fut alors que Jeanne, par un acte du 2 juin, révoque l'adoption d'Alfonse, et lui substitua Louis III, duc d'Anjou. Sforce quitte la reine pour aller se rendre maître d'Averse. Pendant son absence, une flotte catalane ayant débarqué des troupes, le 11 juin, au port de Naples, Alfonse, avec ce renfort, entre dans la ville, dont il fait brûler la partie qui avoisinait le Château-Neuf, pour intimider ou pour occuper les Napolitains. Sforce, de retour le lendemain, tire la reine du château Capouan, et l'emmène à Averse. La reine, avec le secours des Génois, recouvre Naples, le 12 avril 1424, et les châteaux les jours suivants. Alfonse, l'an 1433, se réconcilie avec la reine Jeanne, qui, par ses lettres, données en secret, le 4 avril, annulle l'adoption du duc d'Anjou et renouvelle celle du roi d'Aragon. Mais bientôt, se repentant de l'injustice qu'elle a faite au premier, elle veut le rappeler auprès d'elle. L'an 1435, Jeanne meurt le 2 février (Muratori), âgée de soixante-quatre ans, après avoir institué, par son testament, René d'Anjou pour son héritier. On voit encore aujourd'hui (1787), son tombeau dans l'église de l'hôpital de Naples, nommé *l'Annunciata*. Il est à plate terre, sans autre décoration qu'une épitaphe faite longtems après sa mort, et où tous ses titres sont rapportés. Elle avait elle même défendu qu'on fît aucune dépense pour ses obsèques et son tombeau.

ALFONSE I, DIT LE SAGE.

1435. **Alfonse I**, dit **le Sage** et **le Magnanime**, roi d'Aragon, cinquième du nom, et de Sicile, avait été adopté, comme on l'a dit, en 1420, par la reine Jeanne, qui, piquée de son ingratitude, cassa le testament qu'elle avait fait en sa faveur. S'étant introduit avec ses troupes dans Naples, la nuit du 1 au 2 juin, l'an 1442, par un vieil égoût qu'un maçon lui montra, il s'empara de cette ville, et ensuite de tout le royaume, qu'il posséda jusqu'à sa mort, arrivée le 27 juin 1458. Par son testament, il le transmit à Ferdinand, qui suit, laissant l'Aragon et la Sicile à don Juan, son frère. Ce prince aimait son peuple et en était aimé. Sa devise était : *Pro lege et grege*. On raconte que, faisant le siege de Gaëte, loin

RENÉ D'ANJOU, DIT LE BON.

1435. **René d'Anjou**, fils de Louis II et d'Yolande, surnommé **le Bon**, né le 13 janvier 1409 (n. st.), adopté par Jeanne II, reine de Naples, et déclaré son héritier, était prisonnier du duc de Bourgogne, lorsque cette princesse mourut. Ne pouvant se rendre aux invitations des Napolitains, qui lui avaient envoyé une ambassade pour le presser de venir prendre possession de son royaume, il leur envoye sa femme Isabelle, avec Louis, son second fils, appelé le prince de Piémont. Isabelle, princesse d'une rare prudence, fut accueillie, avec de grands honneurs, à Naples, et y reçut les hommages de plusieurs autres villes. De là elle fit partir Louis, son fils, avec le général Michel Attendolo, pour la Calabre, qu'ils rédui-

de repousser les bouches inutiles qu'on avait mises hors de la place et de les laisser mourir de faim, il ordonna qu'on les reçût dans son camp : *Je ne suis point venu*, dit-il à cette occasion, *faire la guerre à des femmes et à des enfants, mais à des gens capables de se défendre.* Les muses, bannies de Constantinople par les Musulmans, trouvèrent un asile dans ses états; il les cultivait lui-même; mais il lisait par préférence Vitruve et Tite-Live; le premier, parce qu'il entre dans un grand détail sur la manière de bâtir; le second, parce qu'il parle, avec autant d'éloquence et de netteté que d'étendue, des guerres des Romains. (*Voy.* Alfonse V, *roi d'Aragon.*) sirent en peu de tems. L'an 1438, René, qui, deux ans auparavant, avait obtenu sa délivrance, passe en Italie avec une petite flotte, et arrive, le 19 mai, à Naples. Il y fait son entrée au milieu des acclamations du peuple. Mais quand on vit, dit Muratori, qu'il était pauvre et que sa bourse ne distillait point cette rosée d'or à laquelle on s'attendait, le zèle des Napolitains commença à se refroidir à son égard. Jacques Caldora, fameux capitaine, vint néanmoins lui offrir ses services avec sa troupe; et Michel Attendolo, son général, se mit en devoir de le défendre avec vigueur. L'année suivante, il eut le malheur de perdre, par mort, le 18 novembre, Jacques Caldora, l'un des hommes les plus habiles de son tems pour la science militaire, mais des plus mal famés pour la probité. Malgré cette perte, René continua la guerre pendant trois ans avec quelque succès. Mais, l'an 1442, Alfonse s'étant rendu maître de Naples par surprise, René s'embarqua sur deux galères génoises avec sa suite, et se rendit à Florence auprès d'Eugène IV. Le bon pape, pour le consoler, lui donna une belle investiture du royaume de Naples, avec laquelle il retourna dans son comté de Provence. L'an 1453, il rentre en Italie avec des troupes, pour secourir François Sforce, duc de Milan, dans la guerre qu'il avait avec les Vénitiens. Une nouvelle couronne lui est offerte en 1465. Les Catalans, après la mort de don Pèdre de Portugal, le choisissent pour leur souverain, et ce n'était pas sans fondement; René, par sa mère, avait des droits incontestables sur la couronne d'Aragon. (*Voy.* Jean II, *roi d'Aragon et de Navarre.*) Mais l'une et l'autre lui échappèrent également. René meurt, le 10 juillet 1480, à Aix en Provence, âgé de soixante et onze ans cinq mois et vingt-sept jours. Il avait épousé, 1°. le 24 octobre 1420, ISABELLE, fille aînée et héritière de Charles I, duc de Lorraine, morte le 28 février 1452; 2°. le 10 septembre 1454, JEANNE DE LAVAL, fille de Gui XIII, comte de Laval, morte sans enfants, l'an 1498. Du premier lit, il eut Jean, qui suit; Louis et trois autres fils, morts jeunes; Yolande, mariée, en 1441, à Ferri II de Lorraine, comte de Vaudemont, à qui elle porta les droits de sa maison sur la couronne de Naples (de là les prétentions de la maison de Lorraine à ce royaume); Marguerite, femme de Henri VI, roi d'Angleterre, et deux autres filles. René eut les vertus et les qualités d'un grand roi, et il ne lui manqua que du bonheur, pour être mis au nombre des héros. A la valeur il joignait l'amour des sciences et des arts; il était profond dans les mathématiques, savant théologien et fort versé dans l'écriture sainte. Il faisait ses délices de la poésie provençale, et ramassa dans sa bibliothèque tous les ouvrages des anciens troubadours. Il passait une partie de son tems à peindre en miniature et sur le verre, et l'on voit encore à Dijon, à Aix, à Avignon, des peintures de sa façon. Les curieux conservent des heures, qu'il orna de très-belles miniatures. Le jardinage fit aussi partie de ses amusements. C'est lui, dit-on, qui fit apporter en France les œillets de Provence, les roses de Provins et les raisins muscats. (*Voy.* René I, *duc de Lorraine;* René, *duc d'Anjou; et* René, *comte de Provence.*)

FERDINAND I.

1458. FERDINAND I, fils naturel d'Alfonse, lui succéda au royaume de Naples. Il eut, pour se maintenir, plusieurs obstacles à surmonter, tant de la part du pape Calliste III, qui refusait de le reconnaître, que de celle des seigneurs qui offrirent la couronne à plusieurs princes, 1°. à don Carlos I, prince de Viane, fils de Jean II, roi de Navarre, frère d'Alfonse; 2°. à Jean, roi d'Aragon; 3°. à Jean, fils de René d'Anjou. Le premier obstacle fut bientôt levé par la mort de Calliste III, qui favorisait don Carlos. Pie II, successeur de Calliste, donna l'investiture du royaume à Ferdinand, dont la nièce épousa Antoine Picolomini, neveu de ce pape. L'an 1460, Ferdinand perd une grande bataille sur les bords du Sarno, près de Nole, le 7 juillet, contre Jean d'Anjou, son compétiteur. Sa déroute fut telle, qu'il eut peine à gagner Naples avec vingt chevaux. L'argent lui manquant pour réparer cet échec, on vit la reine ISABELLE, sa femme, aller mendier, la bourse à la main, du secours de maison en maison. Cet expédient, peu honorable, lui réussit pour se remettre un peu en équipage. (Tristan Caracciolo)

Jean d'Anjou, cependant, tira de grands avantages de sa victoire. Il parcourut le pays, dont la plupart des villes et des seigneurs se soumirent à lui, et s'il eût été droit à Naples, ce que de mauvais conseils l'empêchèrent de faire, il fût resté maître du royaume sans rival. Le 27 du même mois de juillet Jacques Piccinino, son général, gagna une nouvelle bataille à San-Fabiano sur les troupes de Ferdinand, commandées par Frédéric, duc d'Urbin, et Alexandre Sforce. Piccinino forme alors le dessein de faire irruption sur les terres du pape pour le détacher du parti de Ferdinand. Il entre dans la Sabine, en automne, prend Rieti avec d'autres places du voisinage, et porte la terreur jusque dans Rome. Mais Sforce et le duc d'Urbin, étant survenus, l'obligèrent de retourner sur ses pas et d'aller prendre ses quartiers d'hiver dans l'Abruzze.

Le roi Louis XI avait à cœur les intérêts de Jean d'Anjou. L'an 1461, il sollicite le pape d'accorder à ce prince l'investi-

JEAN D'ANJOU.

1458. JEAN, duc de Calabre et de Lorraine, fils de René et d'Isabelle, né, suivant D. Calmet, le 2 août 1424, selon d'autres le 7 janvier 1426, fut appelé à la couronne de Naples par plusieurs seigneurs, après la mort d'Alfonse, du vivant de son père. L'an 1459, le 4 octobre, il part de Gênes, dont le roi Charles VII l'avait nommé gouverneur en 1458, pour se rendre dans le royaume de Naples; mais il en fut détourné par le prince de Tarente, dont l'avis fut qu'avant d'attaquer la capitale, il fallait s'assurer des places circonvoisines. Jean y déféra par une complaisance dont il eut tout lieu de se repentir. On convient que si le duc Jean eût poursuivi sa victoire sans laisser reprendre haleine à Ferdinand, il aurait terminé la guerre en peu de jours et serait demeuré maître du royaume de Naples. Ferdinand le savait bien dire, en parlant de cette journée : « S'ils » eussent fait ce qu'ils devaient, » le second jour ils auraient pu » se rendre maîtres du royaume, » mais non de ma personne; et » le troisième, ils n'avaient » plus aucun pouvoir ni sur ma » personne ni sur mon royaume. » Jean soumit à la vérité plusieurs villes dans la Pouille et l'Abruzze. Mais le pape Pie II, protecteur de Ferdinand, ayant fait venir au secours de ce prince le fameux Scanderberg, roi d'Albanie, arrêta les progrès de Jean, et rétablit les affaires de son compétiteur. Jean fut battu à Troja, dans la Pouille, le 18 août 1462, par Ferdinand, après un combat de six heures.

L'an 1463, trahi par Jacques Piccinino, son général, et abandonné de la plupart de ceux qui l'avaient appelé, il est obligé de renoncer à son entreprise et de repasser en Provence. C'est ainsi que la maison d'Anjou perdit, sans retour pour elle, le royaume de Naples.

L'an 1470, Jean meurt à Barcelone le 13 décembre, suivant D. Calmet, le 16 du même mois, selon Ferréras, et suivant d'autres, le 27 juillet 1471. Il avait épousé, par contrat du 2 avril 1437, MARIE, fille de Charles I, duc de Bourbon, morte en 1448, dont il eut René, mort jeune; Jean II,

ture du royaume de Naples. Pour y déterminer sa sainteté, il révoque la pragmatique-sanction et offre d'envoyer soixante-dix mille hommes contre les Turcs. Pie II, loin de se rendre aux désirs du monarque, fait venir d'Albanie, l'année suivante, le fameux Scanderberg pour le mettre à la tête des troupes de Ferdinand. Ce dernier, avec le secours du prince grec, remporte une grande victoire le 18 août 1462, près de Troja, dans la Capitanate, sur son compétiteur. Ferdinand achève, l'an 1463, de se rendre maître du royaume de Naples. L'an 1471, ou selon d'autres 1473, il introduit l'art de l'imprimerie dans ses états. Etant venu, l'an 1475, à Rome pour le jubilé, il obtient du pape Sixte IV une remise des arrérages du cens annuel dû par le royaume de Naples au saint siége, et l'exemption de ce même cens sa vie naturelle durant. (Murat.) Plusieurs disent que ce fut alors qu'à la place de ce cens commença l'usage de présenter, tous les ans, au pape, une haquenée blanche; ce qui s'est observé jusqu'en 1788, à Rome, en très-grande cérémonie, dans l'église du Vatican, la veille de saint Pierre. Mais il nous paraît que l'hommage de la haquenée est indépendant du cens et plus ancien que Sixte IV et Ferdinand. Ce

duc de Calabre, mort peu avant ou peu après son père, à l'âge d'environ vingt-huit ans; et Marie, morte jeune. Jean fut un des plus grands capitaines de son siècle, quoique rarement heureux, mais plus admirable dans ses disgrâces que brillant dans ses succès. Il n'éprouva jamais de revers qui n'ajoutât encore à sa gloire. S'il fut souvent malheureux, il ne cessa jamais d'être grand. (*V.* Jean II, *duc de Lorraine.*)

Après lui, Charles, comte du Maine, que le roi René, son oncle, avait institué son héritier au royaume de Naples, se préparait à passer en Italie pour y soutenir ses droits les armes à la main, lorsqu'une maladie de langueur l'obligea de renoncer à ses projets pour ne s'occuper qu'à régler sa succession. Quoiqu'il eût deux neveux, il leur préféra le roi de France Louis XI; et, par son testament, fait la veille de sa mort, il appela ce prince à tous ses états et seigneuries, et après lui tous ses descendants et successeurs, l'un après l'autre, à la couronne. Telle est l'origine du droit des rois de France sur le royaume de Naples. Charles mourut le 11 décembre 1481. (*Anecd. d'Ital.*, *Voyez aussi* Charles II, *comte du Maine*, *et* Charles III, *comte de Provence.*)

dernier, à la sollicitation du pape, déclare la guerre, l'an 1478, aux Florentins. Vaincu, l'an 1480, par l'éloquence de Médicis, qui l'était venu trouver, non-seulement il leur accorde la paix, mais il conclut, le 6 mars, une ligue avec eux. (Voy. *la Toscane.*)

Ferdinand ne sut pas ménager les esprits des Napolitains. L'an 1486, irrités des impôts qu'il veut, par le conseil du duc de Calabre, son fils, établir sur eux, ils se soulèvent, et invitent René II, duc de Lorraine, à venir se mettre à leur tête, offrant de le reconnaître pour leur souverain. Ce prince leur ayant manqué, ainsi que le pape Innocent VIII, sur lequel ils avaient compté, ils font avec Ferdinand un traité de paix, dont le roi d'Espagne, le duc de Milan et Laurent de Médicis se rendent garants. Mais deux jours après (le 13 août), le roi et le duc de Calabre son fils, ayant attiré à leur palais les principaux des nobles, sous prétexte d'y célébrer une noce, les chargent de fers et les font assommer à coups de bâton ou périr par d'autres genres de supplices. Trois ou quatre seulement échappent par la fuite. Le plus distingué d'entre eux, San-Severino, prince de Salerne, passe à Venise et de là en France, pour exciter le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples.

Sixte IV, comme on l'a dit, avait exempté Ferdinand du cens annuel qu'il devait au saint siége. Innocent VIII, son successeur, révoqua, l'an 1489, cette exemption; et, sur le refus que Ferdinand fit de payer, il l'excommunia le jour de saint Pierre, 29 juin. Voyant ensuite que les censures n'opéraient rien, par une autre bulle du 11 septembre, il le priva de son royaume. Ferdinand en appela au futur concile, et on se prépara de part et d'autre à la guerre: mais tout se réduisit à des menaces. Le roi de Naples, au mois de mai 1492, fait la paix avec le pape, par la médiation du roi d'Aragon, en promettant de payer le cens, comme son père Alfonse l'avait payé.

L'an 1494, apprenant les préparatifs que le roi de France Charles VIII fait pour venir s'emparer du royaume de Naples, Ferdinand se donne de grands mouvements pour être en état de lui faire face, et meurt des fatigues qu'ils lui causent, le 25 janvier, à l'âge de soixante et dix ans, fort peu regretté de ses sujets, qu'il avait traités d'abord avec douceur, mais ensuite avec beaucoup de dureté, pour ne pas dire de cruauté. Naples lui dut néanmoins une partie de sa grandeur. Il augmenta considérablement son enceinte; il y établit des manufactures de laine, de soie, d'or et d'argent et d'ouvrages d'orfévrerie, qui augmentèrent son commerce, et, par une suite ordinaire, y firent naître le luxe. Ce prince avait épousé; 1°. l'an 1434, ISABELLE, fille de Tristan de Clermont; 2°. l'an 1476, JEANNE, fille de Jean II, roi d'Aragon (morte le 9 janvier 1517.) (Cette princesse fut tellement abandonnée pendant son veuvage, qu'elle éprouva les besoins de l'indigence.) Du premier lit, il eut Alfonse, qui suit; Frédéric, qui continua la postérité; François, duc du Mont-Saint-Ange; Jean, cardinal; Béatrix, femme, 1°. de Mathias Corvin, roi de Hongrie; 2°. de Ladislas VI, successeur de Mathias; Eléonore, alliée, 1°. à Marie Sforce, duc de Bari; 2°. à Hercule, duc de Ferrare. Du second lit sortirent Charles, mort jeune, et Jeanne, femme de Ferdinand II, roi de Naples, son neveu.

ALPHONSE II.

1494. ALPHONSE II, duc de Calabre, fils aîné de Ferdinand et d'Isabelle, est couronné le 8 mai, roi de Naples. Du vivant de son père il avait fait ses preuves de valeur, de luxure, d'avarice et de cruauté. Ce prince, néanmoins, au bruit de l'arrivée des Français en Italie, fut saisi d'une frayeur si grande, que le 23 janvier 1495, il abdiqua la couronne, et passa, le 3 janvier suivant, en Sicile, où il voulut embrasser la règle des Olivétains: mais, avant de pouvoir exécuter ce dessein, il mourut, le 19 novembre de la même année, à Mazara, ville appartenante à sa belle-mère, sœur de Ferdinand, roi de Sicile, et où elle l'avait suivi. Son corps fut inhumé dans la cathédrale de Messine. Il avait épousé, l'an 1455, HIPPOLYTE, fille de François Sforce, duc de Milan, laquelle mourut le 20 août 1488, après lui avoir donné Ferdinand, qui suit; Pierre, prince de Rossano, et Isabelle, femme de Jean-Galéas-Marie Sforce, duc de Milan.

FERDINAND II.

1495. FERDINAND II est reconnu roi de Naples le 23 janvier, après l'abdication d'Alphonse II, son père. A peine est-il sur le trône qu'il se met en campagne pour aller s'opposer à l'entrée des Français dans ses états. Mais, quoique postées avantageusement sur les bords du Garillan, ses troupes prennent la fuite à la vue de l'ennemi: après avoir tenté inutilement de les rallier, il est obligé de les suivre, et va se renfermer avec elles dans Capoue, l'une des plus fortes places de son royaume. Cependant Charles VIII avance; deux villes, qui osent lui résister, sont emportées successivement d'assaut et abandonnées à la fureur du soldat. Ces exécutions militaires répandent la terreur dans le pays. Les Napolitains, à la persuasion de Jean-Jacques Trivulce, leur gouverneur, députent à ce monarque pour l'assurer de leur soumission.

Ferdinand, à cette nouvelle, vole à Naples, et tâche en vain d'engager les habitants à se défendre. Près de se voir arrêté par la garnison pour être vendu à l'ennemi, il s'échappe par une porte dérobée de son palais, le 21 février, s'em-

barque et fait voile pour l'île d'Ischia, emmenant avec lui sa femme et la reine douairière, son aïeule. Charles VIII entre dans Naples en triomphateur, le lendemain, ou, selon d'autres, le 24 du même mois. (Quelques auteurs rapportent cette entrée à l'an 1494, en commençant l'année à Pâques.) Le monarque français étant parti de cette ville le 20 mai, Ferdinand recouvre bientôt après ses états. Il n'en jouit pas long-tems, étant mort le 5 septembre ou octobre 1496 (Muratori), sans laisser d'enfants de JEANNE, fille de Ferdinand I, sa femme et sa tante, décédée le 27 août 1518. (*V.* Charles VIII, *roi de France.*)

FRÉDÉRIC III.

1496. FRÉDÉRIC III, fils de Ferdinand I, succède à Ferdinand II, son neveu, et se fait couronner le 26 juin 1497. Mais l'an 1501, il est dépouillé de ses états, par Louis XII, roi de France, et par Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon. Frédéric, retiré dans l'île d'Ischia, n'eut alors de ressource que dans la générosité du monarque français, qui lui donna le duché d'Anjou, ou plutôt le titre de ce duché, avec trente mille ducats de rente. Il se retira à Tours, où il fixa sa résidence et y mourut d'une fièvre quarte, le 9 novembre 1504, âge de cinquante-deux ans. Il fut inhumé au Plessis lès-Tours, dans le couvent des Minimes, et ce fut saint François de Paule qui reçut le corps. ISABELLE DE BAUX, sa veuve, se proposait de le faire transporter à Naples dans le tombeau des rois ses prédécesseurs; mais le projet n'ayant pu s'exécuter, le corps resta au couvent des Minimes, et en 1562, il fut brûlé par les Calvinistes avec celui de saint François de Paule. (d'Egly, *hist. de Nap.*, tom. IV.) (*Voy.* Louis XII, *roi de France.*) Ferdinand, duc de Calabre, fils aîné de Frédéric, se défendit, quelque tems après son départ, dans Tarente; mais les habitants ayant perdu toute espérance de secours, convinrent de rendre la place à Gonzalve, après l'avoir fait jurer sur l'eucharistie, qu'il permettrait au prince de se retirer où il voudrait. Malgré cet engagement, le général espagnol fit conduire le duc de Calabre en Espagne, où il fut retenu à Zativa, dans une longue captivité, durant laquelle il refusa, l'an 1516, après la mort de Ferdinand le Catholique, le royaume d'Aragon, que les états du pays lui offrirent. Charles-Quint, pour récompense de cette espèce de générosité, le tira de prison au bout de dix ans, et lui fit épouser Ursule-Germaine de Foix, veuve de Ferdinand le Catholique. (Elle était fille de Jean-Félix et de Marguerite, sœur de Louis XII.) Ayant perdu cette épouse au bout de dix ans, il se remaria à dona Mencia de Mendoza, et mourut, l'an 1550, à l'âge d'environ soixante-deux ans, étant né à Andria, dans la Pouille, l'an 1488. Il fut inhumé dans l'église des rois, auprès de Valence, au monastère des Hiéronimites, qu'il avait fondé. (*Nouv. Voy. d'Espagne*, *fait en* 1777 et 1778, tom. I, pag. 114.)

Le roi Frédéric III avait épousé en premières noces, l'an 1478, ANNE, fille d'Amédée IX, duc de Savoie, dont il n'eut qu'une fille, Charlotte, princesse de Tarente, qui fut mariée, le 27 janvier 1500, à Gui, seizième du nom, comte de Laval. Frédéric épousa en secondes noces, ISABELLE, dite ELEONORE, fille de Pierre de Baux, duc d'Andria, de laquelle il eut Ferdinand, duc de Calabre, dont on vient de parler; Alfonse, connu en France sous le nom d'infant d'Aragon (mort à Grenoble en 1515); César, qui, s'étant retiré à Ferrare, y mourut à l'âge de vingt-huit ans; et deux filles. Tous ces enfants moururent sans postérité, à l'exception de la princesse de Tarente qui laissa un fils et deux filles. Le fils, nommé François de Laval, fut tué, l'an 1522, au combat de la Bicoque; Catherine, l'aînée des filles, fut mariée, en 1518, au comte de Rieux; et Anne, la cadette, épousa, en 1521, François de la Trémoille, prince de Talmont. La ligne de Catherine ayant manqué en 1605, par la mort de Gui, vingtième du nom, comte de Laval, toute la succession des comtes de Laval et de la princesse de Tarente passa dans la ligne d'Anne de Laval, et fut recueillie par Henri, duc de la Trémoille, son arrière-petit-fils. En vertu de cette descendance, la maison de la Trémoille a des prétentions sur le royaume de Naples, comme unique héritière du roi Frédéric; et c'est en conséquence, qu'elle obtint de Louis XIV, en 1648, la permission d'envoyer au congrès de Munster un député chargé de faire les poursuites nécessaires pour la conservation de ses droits. Les protestations qu'elle fit alors ont été renouvelées dans la plupart des congrès subséquents, et en dernier lieu, l'an 1748, à l'occasion du traité définitif de paix conclu à Aix-la-Chapelle.

Revenons-en au sort du royaume de Naples, depuis que Frédéric III en fut dépouillé. Ferdinand le Catholique, contre la foi du traité qu'il avait fait avec Louis XII, l'envahit tout entier en 1503. Cette usurpation, néanmoins, fut en quelque sorte légitimée par le traité de Blois, conclu le 12 octobre 1505, entre Louis XII et Ferdinand; traité par lequel le monarque français, en donnant en mariage Germaine de Foix, sa nièce, au roi d'Espagne, cédait à cette princesse la portion du royaume de Naples, qui lui était échue en partage, à charge de réversion à la couronne de France en cas qu'elle restât veuve sans enfants. Mais Ferdinand, à la faveur des brouilleries qui s'élevèrent entre le pape Jules II et Louis XII, obtint du premier une bulle, en date du 3 juillet 1510, par laquelle il cassait et annullait le traité de Blois, comme fait sans la participation du saint siége; déclarait Louis déchu de toute prétention à la moitié du royaume de Naples, et transportait, à Ferdinand et ses successeurs, la propriété entière de cet état. Louis XII fit vainement ses protestations contre cette bulle.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES, PRINCES, PUIS DUCS D'ARENBERG.

L'ancien doché d'Arenberg (1) était sitoé dans l'Eyffel, entre l'archevéché de Cologne, le duché de Juliers et le comté de Blankenheim; il posseda un château furt, et fut le patrimoine d'une famille comtale, dont était le comte Gérard d'Arenberg, burgrave de Cologne, qui vivait au douzième aiècle.

Jean, son arrière-petit-fils, epousa Catherine, comtesse de Juliers, dont il eut Mahaut ou Mathilde, seule et uoique héritière de la souveraineté d'Arenberg; Mathilde épousa, le 25 janvier 1298, le comte Engelbert de la Marck; le comte d'Arenberg resta dans cette dernière maison jusqu'en 1547, que Marguerite, comtesse de la Marck, qui en était l'héritière, le porta dans la maison de Ligoe, en epousaot un comte de Ligne, dont la braoche prit le nom et les armea d'Arenberg, laquelle est encore, de nos jours, en possession du duché d'Areoberg.

Malthilde d'Arenberg eut avec le comte Engelbert de la Marck, trois enfants : Adolphe, Engelbert et Everard.

1°. Adolphe épousa Marguerite, comtesse de Clèves, et eut Adolphe II du nom, père d'Adolphe III qui, en 1413, fut créé par l'empereur Sigismond, premier duc de Clèves. Il a'uuit, eo premières noces, à Agnès, fille de l'empereur Robert; en secondes noces, à Marie, lille de Jean de Bourgogne, dont il eut Agoès, qui épousa Charles, rui de Navarre, et Marie, qui fut lemme du duc d'Orléans, doot est issu Louis XII, roi de France;

2°. Engelbert, après avoir été vingt ans évêque de Liége, devint, en 1364, archevéque de Cologne; il mourut le 22 août 1368;

3°. Eberhard ou Everard, Ier. du nom, doot l'article auit.

EBERHARD Ier.

1328. Eberhard, Ier. du oom, succéda à son père dans la souveraineté d'Arenberg, il mourut en 1387, et avait épousé Marie de Looz, dame de Lumain et de Neufchâtel, fille unique de Guillaume de Looz, seigneur de Warck et de Neufchâtel, et de N.... de Limbourg, dame de Lumain. De ce mariage sont nés:

1°. Eberhard II, qui auit;
2°. Marie de la Marck, qui épousa, en 1381, Robert IV, seigneur de Florenges, lequel mourut sans enfants.

EBERHARD II.

1387. Eberhard II, comte de la Marck, d'Arenberg, de Neufchâtel, de lumaio d'Ogimont, et de Rochefort, acheta, en 1424, les seigneuries de Sedan et de Florenville, de Louis de Braquemont son beau-frère, et fit commencer la forteresse de Sedan, en 1436. Il mourut vers 1454. (Voyez *Evrard de la Marck, seigneur de Sedan.*) Il avait épousé en 1410, en premières noces, Marie de Braquemont, fille de Guillaume, comte de Braquemont, seigneur de Sedan et de Florenville; et en secondes ooces, en 1422, Agnès de Rochefort, fille unique de Jeao, seigneur de Rochefurt, en Ardennes.

Du premier lit vinrent :

1°. Jean Ier., comte de la Marck et d'Areoberg, dont l'article auivra;
2°. Jacqoes de la Marck, seigneur d'Aisseu, en Vimeu, mort sana posterité;
3°. Elisabeth de la Marck, femme de Georges de Sain, comte de Witgensteio aur le Rhin;

Du second lit vinrent :

4°. Eberhard de la Marck, seigneur de Rochefort, mort sans postérité;
5°. Jean de la Marck, archidiacre de Liége;
6°. Loois de la Marck, seigneur de Rochefort, qui épousa Nicole d'Aspremont, fille de Gobert d'Aspremont, seigneur de Busancy, laquelle mourut en 1470. De ce mariage soot issus: 1°. Eberhard de la Marck, seigneur de Rochefort, qui épousa Nicole Raulin, fille de Louis Raulio, seigneur d'Aimeries, dont il n'eut poiut d'enfanta; mais il laissa un fils naturel, nommé Eberhard, *bâtard* de la Marck, seigoeor de Rochefort, qui fot prisonnier dans le château d'Ogimout, dont il était capitaine en 1554, et fut père de N.... de Rochefort, seigneur d'Ogimont, qui vivait encore en 1574; 2°. Philippe de la Marck, seigneur de Rochefort; 3°. Louis de la Marck, seigoeur de Neufchâtel, qui épousa Agnès de Rodemack, de laqoelle il eut Louia de la Marck, qui épousa Elisabeth d'Autriche, fille naturelle de l'empereur Maximilien, laquelle vivait en 1543, et mourut sans enfanta;
7°. Engelbert de la Marck, mort sana enfants légitimea;
8°. Louise de la Marck, dame de Rochefort, femme de Philippe, comte de Kuoigstein.

JEAN Ier.

1454 au plutôt. Jean Ier., comte de la Marck, et d'Arenberg, seigneur de Sedan, d'Aigremont, de Neufchâtel, de Lumain, de Braquemont, etc., chambellan du roi Charles VII, fit achever la forteresse de Sedan, en 1454; il acquit la seigneurie de Daigni, en 1462; il mourut en 1480. (Voy. *Jean de*

(1) Ou d'*Aremberg*, comme l'écriveot les historiens français.

la Marck, seigneur de Sedan.) Il avait épousé ANNE, fille de Robert, comte de Warnebourg, qui le fit père de :

1°. Eberhard III, qui succéda au comté d'Arenberg, et dont l'article suit ;

2°. Robert, qui fut seigneur de Sedan, puis *duc de Bouillon*, par la donation que lui fit Guillaume de la Marck, son frère puîné, à qui Jean de Hornes, evêque de Liége et son chapitre, l'avaient engagé le 22 mai 1483. *Il fonda la branche ducale de Bouillon*, si célèbre dans l'histoire de France. (Voyez *tom. XII in-8°. de cette nouvelle édition, pag. 302, et tom. III in-4°., part. II, pag. 280*;)

3°. Guillaume de la Marck, seigneur de Lumain et de Schleyden, surnommé le *Sanglier d'Ardennes*, qui céda à Robert, son frère, dont on vient de parler, le duché de Bouillon. Ayant fait soulever les Liégeois contre Charles, duc de Bourgogne, et s'étant attiré la haine de l'archiduc Maximilien d'Autriche, il eut la tête tranchée en 1485. Il fonda la branche de Lumain et de Schleyden ;

4°. Adolphe de la Marck, mort sans enfants de Marie de Hamale ;

5°. Jean de la Marck, chanoine de Liége et archidiacre de Hainaut ;

6°. Louis de la Marck, seigneur de Florenville, conseiller de René d'Anjou, roi de Sicile.

EBERHARD III.

1480. EBERHARD III DE LA MARCK, comte d'Arenberg, seigneur de Neufchâtel, avoué d'Hasbaing, mourut en 1496. Il avait épousé en premières noces, en 1456, MARGUERITE, fille du baron de Bouchaud, seigneur de Bouillon et vicomte de Bruxelles; et en secondes noces, ALIÉNOR, comtesse de Kirberg, fille de Philippe de Kirberg, en Suabe, et d'Hélène, comtesse de Schaumbourg. Il n'eut point d'enfants de ce second mariage, mais il laissa du premier ceux qui suivent :

1°. Jean de la Marck, seigneur d'Arenberg, mort sans postérité ;

2°. Eberhard IV, dont l'article viendra ;

3°. Robert Ier., qui succéda à son frère, et dont l'article viendra immédiatement ;

4°. Daniel de la Marck, mort sans postérité ;

5°. Marguerite de la Marck, femme de Jean, comte de Manderscheid ,

6°. Cinq autres filles.

EBERHARD IV.

1496. EBERHARD IV DE LA MARCK, comte d'Arenberg, seigneur de Neufchâtel, avoué de Liége, mourut en 1531, sans enfants de 1°. MARGUERITE DE HORNES, dame de Bosket, et 2°. HENRIETTE DE WALDECK. Son frère Robert lui succéda.

ROBERT Ier.

1531. ROBERT DE LA MARCK, comte d'Arenberg et seigneur de Neufchâtel, prit le gouvernement du comté d'Arenberg à la mort de son frère, Eberhard IV, qui ne laissa point d'enfants. Robert mourut en 1541; il avait épousé MAHAUT, comtesse de Montfort, dame de Naeltwick, qui décéda en 1550. Leurs enfants furent :

1°. Robert de la Marck, comte d'Arenberg, qui mourut du vivant de son père, en 1536; il avait épousé Walpurge d'Egmont, fille de Florent d'Egmont, comte de Buren, et de Marguerite de Berg-Op-Zoom, de laquelle il laissa :

a. Robert de la Marck, qui ne laissa pas d'enfants d'Agnès de Berghes.

b. Marguerite de la Marck, mariée, en 1547, à *Jean de Ligne, baron de Barbançon*, à qui elle porta le *comté d'Arenberg*. Son article va suivre ;

c. Mahaud de la Marck, qui épousa, en 1550, Louis-Henri, landgrave de Leuchtenberg.

2°. Nicolas de la Marck, mort sans postérité ;

3°. Josine de la Marck, femme de Conon, dernier comte de Warnebourg.

MARGUERITE DE LA MARCK COMTESSE D'ARENBERG.

1541. MARGUERITE DE LA MARCK, seule héritière du souverain comté d'Arenberg, épousa, en 1547, JEAN DE LIGNE (1), baron de Barbançon, seigneur de la Bussière et de Goui, pair de Hainaut, chevalier de la Toison-d'Or, à qui elle porta le comté d'Arenberg qui, avant sa mort, fut érigé en principauté.

Par une stipulation de leur contrat de mariage, leurs enfants devaient prendre et relever le nom et les armes de la maison d'Arenberg, ainsi qu'il a été continué jusqu'à ce jour.

Jean de Ligne fut gouverneur des provinces de Frise et de Westfrise, et conduisit en France les secours que le roi d'Espagne donna au roi Charles IX, contre les Huguenots; il retourna aux Pays-Bas joindre le duc d'Albe, et se mit à la tête d'un corps d'armée pour conserver la Frise. Il prit le château de Dam, et fut tué, le 24 mai 1568, à la bataille de Haligerlé, dite aussi de Winschoren.

En 1559, la maison d'Arenberg reçut un accroissement considérable par l'acquisition de la terre et baronnie de Sevenberg, en Hollande, que le seigneur Corneille de Berghes, céda à la comtesse Marguerite, sa petite-nièce. Du mariage du comte Jean avec Marguerite, sont issus :

1°. Charles, qui suit ;

2°. Robert, qui fonda la branche des princes de *Barbançon*, rapportée plus bas.

3°. Marguerite, mariée à Philippe, comte de Lalain, gouverneur, capitaine-général, et grand bailli de Hainaut, mort en 1582 ;

4°. Antoinette Guillelmine, femme de Salentin, comte d'Isenbourg, lequel abdiqua l'archevêché électoral de Cologne en 1577, pour l'épouser. Devenue veuve, elle fut caméara-major de l'infant, et vivait encore en 1619.

CHARLES I.

1568. CHARLES I, comte d'Arenberg, premier prince de ce nom, et du saint empire, chevalier de la Toison-d'Or, amiral de la mer, chef des finances de l'empereur aux Pays-Bas, duc d'Arschot, et grand d'Espagne, fut admis, dès l'an 1556, par l'empereur Ferdinand I, au collége des princes de l'empire; et l'empereur Maximilien II, par son diplôme du 5 mars 1576, érigea le souverain, comte d'Arenberg, en *principauté* avec tous les honneurs ; et les prérogatives dont jouissent les autres princes-comtes de l'Empire romain ; et par délibération du 17 octobre 1576, la chambre et conseil des princes,

(1) La maison de Ligne est une des plus anciennes et des plus illustres du comté de Hainaut; elle tire son nom de la ville de Ligne, distante de deux lieues d'Ath ; elle compte, parmi ses ancêtres, Fastré de Ligne, qui signa une charte, l'an 1047, de Gérard, évêque de Cambrai; Odéric de Ligne, qui donna, l'an 1063, son consentement, à une charte de Lubert, aussi évêque de Cambrai, Wathier ou Geulthier de Ligne, qui signa une autre charte, l'an 1138, en faveur de l'abbaye d'Anchin; Thierri, Charles et Louis de Ligne, qui sont qualifiés de *barons* et *chevaliers* dans des lettres de Baudouin, comte du Hainaut, de l'an 1123. Les fastes militaires de l'Empire, des royaumes de France et d'Espagne, et de l'ordre de la Toison-d'Or, attestent les services et l'importance de cette maison.

électeurs à la diète de Ratisbonne, décrétèrent que les princes d'*Arenberg* y auraient la qualité, session et suffrage immédiatement après la maison de Vaudemont, branche de celle de Lorraine. Les descendants des princes d'Arenberg ont effectivement joui de ces prérogatives jusques dans ces derniers tems. La maison d'Arenberg est donc une des anciennes maisons princières d'Allemagne, puisque la série des nouveaux princes ne commence qu'après la diète de l'empire de 1582. Le prince d'Arenberg fut désigné, en 1587, pour succéder au gouvernement des Pays-Bas, en cas de mort du comte de Mansfeld, qui en était en possession; il avait acquis la seigneurie d'Enghien, où il mourut le 18 juin 1616; il y fut enterré au couvent des Capucins, qu'il avait fondé. Il avait épousé, en 1587, Anne de Croï, duchesse d'Arschot, princesse de Chimai, fille aînée et héritière de Philippe III du nom, sire de Croï, duc d'Arschot, prince de Chimai, comte de Beaumont et d'Avesnes, pair du Hainaut, et chevalier de la Toison-d'Or, et de Jeanne-Henriette, dame de Halwin et de Commines, vicomtesse de Nieuport. Ce mariage porta dans la maison d'Arenberg le duché d'Arschot, qui était le seul qui existât dans le Brabant, ainsi que le titre héréditaire de grand d'Espagne de première classe. Les enfants qui en naquirent furent :

1°. Philippe-Charles, prince-comte d'Arenberg, qui suit;
2°. Charles d'Arenberg, né au château de Barbançon, le 13 novembre 1588, fut prévôt de Saint-Lambert de Liége, et mourut à Rome en 1613;
3°. Antoine d'Arenberg se fit capucin sous le nom de frère Charles;
4°. Alexandre d'Arenberg, qui a fondé la branche des princes de Chimai, rapportée plus bas;
5°. Salentin d'Arenberg, né à Bruxelles au mois de décembre 1591, mourut jeune, et fut enterré aux Jacobins de la même ville;
6°. Eugène d'Arenberg, prévot de Saint-Vaudrille à Mons, et chanoine de Saint-Lambert de Liége, était comte de Zewemberghes en 1619;
7°. Ernestine d'Arenberg, née à Bruxelles le 30 octobre 1589, épousa Guillaume, de Melun, prince d'Epinoy, veuf de Marie-Mencie de Witthem, marquise de Berg-op-Zoom, et fils de prince de Melun, prince d'Epinoi, et d'Hippolite de Montmorenci-Bours, sa seconde femme;
8°. Claire d'Arenberg; mariée 1°. à Oudart Spinola, comte de Brouay, mort en Italie l'an 1618; 2°. à Octave-Visconti, comte de Gameleze, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de la ville de Como, veuf de Déodamie, comtesse de la Somaglia, mort le 11 juin 1632, à Bruxelles;
9°. Albertine d'Arenberg, femme de Herman-Philippe de Merode, marquis de Trelon;
10°. Dorothée, mariée, en 1625, à Philippes de Hornes, comte de Hautkerke, vicomte de Furnes, baron de Hondescote;
11°. Caroline d'Arenberg, chanoinesse de Mons, puis religieuse à Gand.

PHILIPPE-CHARLES I.

1616. PHILIPPE-CHARLES I, prince d'Arenberg et du saint empire, de Porcéan et de Rebèque, duc d'Arschot, grand d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, colonel d'un régiment de wallons, gouverneur et capitaine-général de la province de Namur, né le 18 octobre 1587, épousa 1°. HYPPOLITE-ANNE DE MELUN, fille de Pierre de Melun, prince d'Epinoi, et d'Hyppolite de Montmorenci-Bours; 2°. en 1621, CLAIRE-ISABELLE DE BERLAYMONT, et de Lalain, fille et heritière de Florent, comte de Berlaymont, chevalier de la Toison-d'Or; elle mourut au mois d'août 1630; 3°. MARIE-CLÉOPHÉE DE HOHENZOLLERN, veuve de Jean-Jacques, comte de Bronschorst, et fille de Charles, prince de Hohenzollern, duc de Sigmaringen, et d'Elisabeth de Culembourg; elle mourut le 26 février 1685. Le prince Philippe-Charles, son époux, était mort à Madrid, dès le 20 septembre 1640. Il eut, entr'autres enfants;

Du premier lit :

1°. Claire-Eugénie, épouse d'Albert d'Arenberg, duc de Croï, prince de Chimai, son cousin;
2°. Anne, menine de l'infante Isabelle d'Autriche, morte sans alliance;

Du second lit :

3°. Philippe-François, qui suit;
4°. Marguerite-Alexandrine, mariée, le 28 août 1649, à Eugène de Montmorenci, prince de Robecque, fils de Jean de Montmorenci, comte de Morbecque, et de Madelaine de Lena;
5°. Ernestine-Françoise, mariée, en 1656, à Alexandre-Hyppolite-Baltazar, prince et duc de Bournonville, comte de Henin, fils d'Alexandre Ier. du nom, duc de Bournonville, et d'Anne de Melun Epinoi;
6°. Elisabeth-Claire, mariée, l'an 1653, à Maximilien-Guillaume Truchsess, comte de Wolfegg, gouverneur d'Amberg, en Bavière, et du palatinat superieur; elle mourut le 7 septembre 1670;

Du troisième lit :

7°. Charles-Eugène, dont l'article viendra après celui de son frère aîné;
8°. Marie-Thérèse, née en 1639, mariée, en 1658, à François Christophe, comte de Furstenberg, fils de Wratislas, comte de Furstenberg, et de Jeanne-Eléonore de Helfenstein. Elle resta veuve en 1671, et mourut en 1705.

PHILIPPE-FRANÇOIS Ier.

1640. PHILIPPE-FRANÇOIS Ier. duc et prince d'Arenberg, chevalier de la Toison d'or, capitaine des gardes en Flandre, des rois d'Espagne, Philippe Ier. et Charles II, était né en 1625. Il fut le premier duc d'Arenberg, en vertu de la bulle d'or, du 9 juin 1644, qui avait érigé la souveraineté princière d'Arenberg en duché; dans cette bulle, l'empereur Ferdinand III, fait descendre la maison d'Arenberg de Charlemagne, et lui donne pour alliés de sang, tous les rois de la chrétienté et les plus illustres familles de l'Europe; il déclare que la dignité ducale sera héréditaire dans la maison d'Arenberg, et commune à tous ses descendants, tant en ligne masculine, qu'en ligne feminine; ce fut le duc Philippe-François qui en 1648, par suite d'un article secret du traité de paix de Munster, consentit à céder sa terre et baronnie de Sevenberg en Hollande, au roi d'Espagne, qui s'était engagé à la faire obtenir à la princesse douairière d'Orange, et elle est effectivement possédée de nos jours, en partie, par sa majesté le roi des Pays-Bas; il mourut le 13 décembre 1674, et fut enterré à Heverle, au couvent des Célestins, près de Louvain, où l'on voit ces mots sur son épitaphe : *Philippe-François, par la grâce de Dieu, prince d'Arenberg, duc d'Arschot, prince du saint empire, chevalier de la Toison d'or, etc.* il avait épousé MADELAINE-FRANÇOISE BORGIA, fille de Charles Borgia, duc de Gandie, grand d'Espagne, et d'Artemise Doria-Caretto, de laquelle il n'eut que deux enfants, morts en bas âge; ce fut son frère puîné, Charles-Eugène, qui lui succéda.

CHARLES-EUGÈNE Ier.

1674. CHARLES-EUGÈNE Ier. duc et prince d'Arenberg, naquit en 1633, et succéda en 1674, à son frère aîné dans le

duché souverain d'Arenberg; il avait été primitivement chanoine de Cologne, et il devint dans la suite lieutenant général du Hainaut et chevalier de la Toison d'or en 1678; il avait vendu, dès l'an 1663, l'ancienne souveraineté de Dorsselaër, dans le territoire d'Anvers, qu'il avait héritée de sa mère, avec la seigneurie de Lichtert et Rielan; il mourut fort regretté le 25 juin 1681; il avait epousé en 1660, Marie-Henriette de Cusance, comtesse de Champlite, baronne de Perweys en Brabant, dame de Faucognei et de Vergi, fille et principale héritière de Claude-François de Cusance, baron de Belvoir, et d'Ernestine de Withem; elle mourut à Enghien. De ce mariage sont issus :

1°. Philippe-Charles-François, prince d'Arenberg, qui suit;

2°. Alexandre-Joseph, prince d'Arenberg, né le 20 mai 1664; fut tué en Hongrie dans un combat contre les Turcs, le 7 juillet 1683;

3°. Marie-Thérèse, née le 25 septembre 1667, qui épousa, 1°. le 14 mai 1683, Otton-Henri, marquis del Caretto, de Savona et de Grana, qui mourut le 14 juin 1685; 2°. le 10 février 1687, Louis Ernest, comte d'Egmont, mort le 30 septembre 1693; il était fils de Philippe comte d'Egmont, prince de Gavre, et de Marie Fernandine de Croï.

PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS.

1681. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, duc et prince d'Arenberg, duc d'Arschot, chevalier de la Toison d'or, fut capitaine-général des gardes de l'empereur; il était né le 10 mai 1663, et mourut le 25 août 1691, à Peterwaradin en Hongrie, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Salenkemen contre les Turcs. Il avait épousé le 12 février 1684, MARIE-HENRIETTE DEL CARETTO, fille d'Otto-Henri, marquis del Caretto, de Savona et de Grana, et de Marie-Thérèse d'Eberstein. De ce mariage sont nés :

1°. Léopold-Philippe, dont l'article viendra;

2°. Marie-Anne, née le 21 août 1689, qui épousa le 20 novembre 1707, le prince François-Egon de la Tour, comte d'Auvergne, fils de Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, et d'Henriette-Françoise, princesse d'Hohenzollern; ils n'eurent qu'une seule fille qui épousa en 1722, le prince Jean-Chrétien de Sultzbach, père de Charles-Théodore, duc de Bavière, dernier électeur palatin, mort en 1799, sans enfants, qui eut pour successeur le duc de Deux-Ponts, actuellement sa majesté le roi de Bavière.

LÉOPOLD-PHILIPPE.

1691. LÉOPOLD-PHILIPPE, prince et duc d'Arenberg, duc d'Arschot et de Croï, prince de Porcean, marquis de Mont Cornet, comte de Lalaing et de Champlite, baron de Perweys, seigneur d'Enghien, naquit le 14 octobre 1690; il reçut, presqu'au berceau, le collier de la Toison d'or, en mémoire de son père, qui avait perdu la vie à la bataille de Salenkemen; il fut premier pair et grand-bailli de Hainaut, et reçut plusieurs blessures à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709; il fut fait la même année gouverneur de Mons, puis lieutenant-général d'infanterie au service de l'empereur; il mourut en 1754, et avait epousé en 1711, MARIE-FRANÇOISE PIGNATELLI, fille de Nicolas Pignatelli, duc de Bisacria, et de Marie-Claire, comtesse d'Egmont. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Marie-Raymond, dont l'article viendra;

2°. Marie-Victoire-Josephe-Pauline, née le 26 octobre 1714, morte le 13 avril 1793; elle avait épousé le 7 décembre 1735, Auguste-Guillaume, margrave de Bade-Baden, mort sans enfants le 21 décembre 1771; en lui s'éteignit la branche catholique de cette maison, et ses domaines passèrent à la branche protestante;

3°. Marie-Adélaïde, née le 30 septembre 1719, morte sans alliance.

CHARLES-MARIE-RAYMOND.

1754. CHARLES-MARIE-RAYMOND, duc et prince d'Arenberg, né le 31 juillet 1721, fut feld-maréchal et colonel d'un régiment d'infanterie, grand-bailli du comté de Hainaut, capitaine-général et officier souverain du même comté, gouverneur de Mons; il s'est particulièrement distingué dans la guerre de sept ans contre la Prusse; la conduite courageuse qu'il tint à la journée de Leinden, lui mérita le collier de la Toison d'or; il obtint après la campagne de 1758, la grande croix de l'ordre de Marie-Thérèse. A la bataille de Torgaw, il dut son salut à la récompense de son mérite, car une balle l'ayant atteint à la poitrine, la plaque de sa toison d'or en affaiblit le coup, et n'y laissa qu'une glorieuse blessure; il mourut le 17 août 1778; il avait épousé le 18 juin 1748, LOUISE-MARGUERITE, comtesse de la Marck, née le 10 juillet 1730, fille unique et seule héritière de Louis-Engelbert, dernier comte de la Marck, et laissa les enfants qui suivent :

1°. Louis Engelbert, dont l'article viendra;

2°. Marie-Françoise-Léopoldine-Caroline, née le 13 juillet 1751; elle épousa, le 30 août 1781, Joseph-Nicolas, comte de Windischgrætz, mort le 24 janvier 1802;

3°. Marie-Flore, née le 25 juin 1752, qui épousa, le 18 avril 1771, Guillaume, duc d'Ursel, décédé.

4°. Auguste-Marie-Raymond, né le 30 août 1753, grand d'Espagne de la première classe, général major de sa majesté l'empereur d'Autriche, maréchal-de-camp et colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie allemande au service de sa majesté très-chrétienne, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert. Il a épousé le 23 novembre 1774, Marie-Françoise-Augustine-Ursule, fille d'Augustin-Marie le Danois, marquis de Cernay, lieutenant-général et gouverneur du Quesnoy, morte le 12 septembre 1810. De ce mariage est issu :

a. Ernest-Engelbert, prince d'Arenberg, né le 25 mai 1777, mariée, le 2 avril 1799, à Thérèse, comtesse de Windischgrætz, née le 4 mars 1774.

5°. Louis-Marie, prince d'Arenberg, né le 20 février 1757, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert, ancien colonel commandant du régiment d'infanterie allemande de la Marck, au service de sa majesté très-chrétienne; il mourut à Rome le 2 avril 1795. Il avait épousé, 1°. en 1788, Anne-Adélaïde-Julie, fille de Louis-Joseph, comte de Mailly, marquis de Nesle, morte en 1789; 2°. Elisabeth, princesse de Schakowska. Ses enfants sont,

Du premier lit :

a. Amélie-Louise Adélaïde, princesse d'Arenberg, née le 10 avril 1789, et mariée le 26 mai 1807, au duc Pie de Bavière;

Du second lit :

b. Catherine, princesse d'Arenberg, née le premier décembre 1792, morte en 1818.

6°. Marie-Louise-Françoise, née le 29 janvier 1764, mariée, le 24 septembre 1781, à Louis, prince de Starhemberg, né le 12 mars 1762.

LOUIS-ENGELBERT.

1778. LOUIS-ENGELBERT, duc et prince d'Arenberg, né le 3 août 1750, succéda à son père en 1778, fut créé chevalier de la Toison d'or, en 1784. Indépendamment des propriétés médiates dans les Pays-Bas et en France, dont, avant la révo-

lution, plusieurs étaient titrées de duchés, principautés ou pairies, ce prince possédait, jusqu'en 1793, sur la rive gauche du Rhin, en territoires immédiats de l'empire, le duché d'Arenberg, les comtes de Kerpen et de Casselbourg, la baronnie de Commern, la seigneurie de Flœringen, etc., qui faisaient partie du cercle électoral du Rhin, la baronnie de Saffenbourg, etc., située dans le cercle de Westphalie. Mais par les événements de la guerre de 1794, il perdit toutes ces possessions.

Les traités de Campo-Formio du 17 octobre 1797, et de Lunéville, du 9 février 1801, lui assurèrent, d'une part, la restitution de ses terres médiates situées en Belgique et en France; et de l'autre, une indemnité sur la rive droite du Rhin, pour la perte de ses états souverains réunis à la France.

Le recès de la députation de l'empire du 25 février 1803, lui assigna, à titre d'indemnité, le pays de Meppen, dans l'ancien évêché de Munster, et le comté de Recklinghausen, qui faisait autrefois partie de l'électorat de Cologne.

Ces deux pays forment depuis le duché d'*Arenberg*, contenant une population d'environ 70,000 âmes.

Aux termes des traités de Campo-Formio et de Lunéville, la restitution de ses possessions en Belgique ne devait dépendre d'aucune condition; cependant le partage des possessions de la maison d'Arenberg entre deux lignes, fut le prix d'une justice qui lui était due en vertu des stipulations formelles desdits traités; le gouvernement consulaire ne voulant pas qu'un prince étranger possédât des biens en France, imposa au duc Louis-Engelbert d'Arenberg, le choix, ou de les vendre dans le bref délai de deux ans, ou de les abandonner à ses fils, alors mineurs, à moins qu'il ne préférât de céder à son fils aîné ses états souverains d'Allemagne, pour rentrer de sa personne avec ses fils puînés dans la jouissance de ses propriétés en France.

L'état dans lequel elles se trouvaient, après un séquestre de neuf ans, ne permit pas de les confier à l'administration d'un tuteur, et força le duc Louis-Engelbert de déclarer qu'il rentrerait en France; il nomma en septembre 1803, pour successeur dans le duché d'Arenberg, dans tous les titres, prérogatives et propriétés y attachées, son fils aîné le prince Prosper-Louis, duc d'Arenberg, qui, de son côté, avait dû renoncer à tous droits de succession sur les biens situés en France et en Belgique. Renonciation qui a cependant été annullée par un décret postérieur du 25 juillet 1806.

L'empereur François II approuva la résolution du duc Louis-Engelbert, accorda, le 3 octobre 1803, à son fils, le prince Prosper-Louis, la dispense d'âge nécessaire pour prendre les rênes du gouvernement, et la république française leva enfin, par son arrêté du 29 octobre 1803, le séquestre existant sur ces biens.

Le duc Louis-Engelbert a eu le malheur de perdre la vue à la chasse, à la fleur de son âge. Il a épousé, le 19 janvier 1773, PAULINE-LOUISE-ANTOINETTE-CANDIDE, fille du duc de Brancas-Villars, comte de Lauraguais, née le 23 novembre 1755, morte le 10 août 1812. De ce mariage sont issus:

1°. Le prince Prosper-Louis, dont l'article viendra;
2°. La princesse Pauline-Charlotte-Iria, née le 2 septembre 1774, mariée le 25 mai 1794, à Joseph, prince régnant de Schwarzenberg, morte dans un incendie à Paris, le 2 juillet 1810, victime de son dévoûment maternel;
3°. Le prince Philémon-Paul-Marie, né le 10 janvier 1788;
4°. Le prince Pierre-d'Alcantara-Charles, né le 2 octobre 1790;
5°. Le prince Philippe-Joseph, né le 4 octobre 1794, mort à Vienne, le 7 mars 1815, d'une chute de cheval.

PROSPER-LOUIS.

1803. PROSPER-LOUIS, né le 28 avril 1785, duc régnant d'Arenberg, prince de Recklinghausen et de Meppen, succéda, en 1803, par cession de son père au duché d'Arenberg; lors de la négociation de la confédération du Rhin, ce prince se vit menacé de perdre son indépendance politique et comme tant d'autres souverains, ses anciens co-états de l'empire. La création d'un régiment au service de la France, et un mariage, furent alors le prix de la conservation de la souveraineté dont la maison d'Arenberg avait joui depuis plusieurs siècles. Au moyen de ces sacrifices, le duc d'Arenberg fut compris, dès l'origine, comme membre de cette confédération dans l'acte signé à Paris, le 12 juillet 1806.

Ces sacrifices ne garantirent pas long-tems la maison d'Arenberg, de nouvelles atteintes. Vers la fin de 1810, le gouvernement français lui demanda la cession d'une portion de ses états, contre une indemnité qu'il ne désigna pas; des demandes semblables furent faites à quelques autres princes de la confédération du Rhin. Les négociations éprouvant des difficultés, un sénatus-consulte du 13 décembre 1810, réunit soudain à la France, le nord de l'Allemagne, sous le nom des départements hanséatiques, avec promesse d'indemniser les princes froissés par cette réunion.

A partir du premier janvier 1811, le pays de Meppen fut occupé pour compte de la France, et la principauté de Recklinghausen, au nom du grand-duc de Berg, pour l'indemniser d'une portion du grand duché qui avait été aussi réunie à la France. Tous les domaines situés dans les pays de Meppen et Recklinghausen furent conservés au duc d'Arenberg, et, pour toute indemnité de la perte de sa souveraineté, on lui assigna, le 14 avril 1813, une rente perpétuelle de 240,000 francs, à inscrire aux grands livres de la dette publique de France et du grand-duché de Berg. Lors des événements de 1814, elle n'avait été ni inscrite ni payée; le duc d'Arenberg avait des droits à réclamer la réintégration dans sa souveraineté, mais ses demandes, qui ne sont que justes, sont cependant restées sans succès. Le congrès de Vienne a réuni au royaume de Hanovre la souveraineté du pays de Meppen, et à celui de Prusse la souveraineté de Recklinghausen. Le duc régnant y a conservé la jouissance de ses propriétés domaniales, et l'on ne connaît pas encore le résultat de ses négociations auprès des cours de Hanovre et de Prusse, soit pour la réintégration dans sa souveraineté, soit pour l'indemnité qui lui est due.

Le prince Prosper-Louis d'Arenberg, avait épousé le premier février 1808, la princesse STÉPHANIE-TASCHER DE LA PAGERIE. Ce mariage fut déclaré nul par jugement du tribunal civil de la Seine du 29 août 1816, par une sentence de l'officialité de Paris, du 27 mars 1817, enfin par une bulle du pape du 22 août 1818.

Il épousa, le 26 janvier 1819, Marie-Ludomille, princesse de Lobkowitz, duchesse de Raudnitz, née le 15 mars 1798.

PRINCES DE CHIMAI, COMTES DE BEAUMONT.

ALEXANDRE.

1616. ALEXANDRE, prince d'Arenberg, l'un des fils de Charles, prince d'Arenberg, et d'Anne de Croï (mentionnés ci-devant, page 388), fut, par sa mère, prince de Chimai, duc de Croï, comte de Beaumont, seigneur d'Avesnes; il fut aussi chevalier de la Toison-d'Or, et tué à la surprise de Vesel, le 16 août 1629. Il avait épousé, en 1613, MADELEINE D'EGMONT, fille de Charles d'Egmont, prince de Gavre, chevalier de la Toison-d'Or, et de Marie de Lens, morte le 7 novembre 1663. De ce mariage sont issus:

1°. Albert, prince d'Arenberg, duc de Croï, qui suit;
2°. Philippe d'Arenberg, comte de Beaumont, qui sera rapporté après son frère aîné;
3°. Isabelle d'Arenberg, née en 1615, mariée à Louis, marquis de Gonzague, des comtes de Saint-Martin, morte en 1660;

4°. Anne-Catherine d'Arenberg, née en 1616, épousa Eugène de Hennin-Liétart, comte de Bossu, chevalier de la Toison-d'Or, fils de Maximilien de Hennin, comte de Bossu, et d'Alexandrine-Françoise de Gavre, morte en 1656. Les enfants issus de ce mariage, héritèrent de la principauté de Chimai, à la mort d'Ernest-Dominique, neveu d'Anne-Catherine de Chimai.

ALBERT.

1629. Albert d'Arenberg, duc de Croï, prince de Chimai, mort en 1648, sans enfants. Il avait épouse Claire-Eugénie d'Arenberg, sa cousine, fille de Philippe-Charles, prince d'Arenberg, et d'Hyppolite-Anne de Melun, sa première femme. Elle mourut en 1660.

PHILIPPE.

1648. Philippe d'Arenberg, devint prince de Chimai, comte de Beaumont, seigneur d'Avesnes, après la mort de son frère, qui ne laissa pas d'enfants. Il fut gouverneur du Luxembourg et de tout le Hainaut; il mourut au mois de janvier 1675. Il avait épousé, en mars 1642, Théodore-Maximilienne-Jossine de Gavre, comtesse de Frezin, fille de Pierre-Ernest de Gavre, comte de Frezin, et de Catherine-Isabelle de la Marck. Elle mourut au mois de novembre 1676. De ce mariage est issu un seul fils unique, qui suit :

ERNEST-DOMINIQUE.

1675. Ernest-Dominique, prince d'Arenberg, prince de Chimai, comte de Beaumont et de Frezin, baron de Halwin et de Commines, seigneur d'Avesnes, pair de Hainaut, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Luxembourg, puis viceroi de Navarre, né le 26 décembre 1643; mourut au mois de juin 1693, à Pampelune, sans laisser d'enfants. Il avait épousé, à Madrid, en 1675, Marie de Cardenas, sœur du comte de Villalonso.

Tous les biens de cette branche passèrent, à la mort de ce prince, à Philippe-Antoine de Hennin-Liétart, comte de Bossu, son cousin-germain, fils d'Anne-Catherine, princesse de Chimai, sa tante, dont il vient d'être parlé plus haut; et à l'extinction des comtes d'Hennin-Liétart, la principauté de Chimai passa dans la maison de Riquet de Caraman, par le mariage d'Anne-Gabrielle d'Hennin-Liétart, avec Victor-Maurice de Riquet de Caraman, lieutenant-général des armees du roi. Cette dernière maison en est encore en possession de nos jours.

DUCS ET PRINCES DE BARBANÇON.

ROBERT.

1568. Robert, comte d'Arenberg, second fils de Jean de Ligne, baron de Barbançon, et de Marguerite de la Marck, comtesse d'Arenberg, dont il prit le nom (mentionnés ci-devant, page 388), né en 1564. Robert eut la baronnie de Barbançon, et fut le chef de cette maison. Il porta le nom de comte d'Aigremont et de Barbançon; il fut capitaine des archers de l'archiduc; il est mort le 3 mars 1614. Il avait épousé Claudine Rhingrave, fille unique de Jean-Philippe, comte de Salms, et de Diane de Dompmartin, dame de Fontenoi, morte en 1632. De ce mariage est issu Albert, qui suit.

ALBERT.

1614. Albert, prince d'Arenberg, fut créé par l'empereur Ferdinand III, duc et prince de Barbançon. Il fut aussi comte d'Aigremont, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Namur; il mourut à Madrid au mois d'avril en 1674. Il avait épousé Marie de Barbançon, fille et héritière d'Evrard de Barbançon, vicomte d'Aure, seigneur de Villemont, et de Louise d'Oost-Frise. De ce mariage sont issus :

1°. Octave-Ignace, prince d'Arenberg, duc et prince de Barbançon, qui suit;

2°. Jacques d'Arenberg, prince d'Aigremont, qui se noya dans la Meuse;

3°. Isabelle-Marie, qui épousa 1°. Albert-François de Lalain, comte de Hochstrate; 2°., le 4 mai 1651, Ulric, duc de Wurtemberg, veuf de Sophie-Dorothée, fille d'Henri-Guillaume, comte de Solms-Sonnewald, et fils de Jean-Fredéric, duc de Wurtemberg, et de Barbe-Sophie de Brandebourg. Elle resta veuve le 14 décembre 1671, et se retira à Paris, où elle mourut le 17 août 1678, âgée de cinquante-cinq ans;

4°. Dorothée d'Arenberg, morte sans avoir été mariée, en 1644.

OCTAVE-IGNACE.

1674. Octave-Ignace, prince d'Arenberg, duc et prince de Barbançon et du Saint-Empire, comte d'Aigremont et de la Roche, en Ardennes, vicomte d'Aure, seigneur de Villemont, gouverneur de Namur, chevalier de la Toison-d'Or; il fut tué au combat de Nerwinde, le 29 juillet 1693. Il avait épousé, à Madrid, le 7 janvier 1672, Thérèse Manriquez de Lara, fille d'Ignacé Manriquez de Lara; comte de Trigiliana, et de Marguerite de Snusa, sœur du marquis d'Aguilar. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Joseph, prince d'Arenberg, né en 1680, et mort à Anvers, en 1682;

2°. Marie-Thérèse, duchesse d'Arenberg, princesse de Barbançon, née le 12 novembre 1673. Elle a épousé 1°., au mois d'octobre 1695, Isidore-Thomas de Cardonne, marquis de Guadaleste, amiral d'Aragon, mort le 4 août 1699; 2°., en 1700, Gaspard de Zuniga, viceroi de Galice; 3°., le 17 décembre 1714, Henri-Auguste de Wignacourt, comte de la Roche et de Lanoy, lequel a pris le nom et les armes de sa femme. On le nomme le prince de Barbançon;

3°. Emmanuelle, duchesse d'Arenberg, née le 26 décembre 1675; elle épousa, à Madrid, le 28 octobre 1696, Augustin, comte de Mendoza-Guzman, mestre de camp général de la frontière d'Estramadoure.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

PARMI les manuscrits des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, dont j'ai fait l'acquisition, il s'est trouvé trois cartons renfermant leur précieux travail sur l'Art de vérifier les Dates, avant Jésus-Christ.

Tout le monde savait qu'on devait à leurs veilles et à leurs pénibles recherches, ce grand monument historique, mais comme il était resté *inédit*, les amis des lettres craignaient qu'il n'eut été englouti dans la tourmente de 1793, et c'est avec le plus vif intérêt, qu'ils ont appris, qu'il avait échappé aux désastres révolutionnaires, et qu'il faisait partie du cabinet que j'ai acheté en 1818, des héritiers de *dom Clément.*

Le passage suivant, tiré de l'avertissement mis à la tête du troisième volume de l'édition de 1787, avait déjà fait connaître au public, quels étaient les matériaux manuscrits, rassemblés par ce savant religieux, pour servir à la composition de l'*Art de vérifier les Dates, avant Jésus-Christ.* Voici comme il s'exprime :

« Nous avons déjà, sur cette matière une Table chronologique toute dressée, où les principales ères se trouvent » rassemblées sur différentes colonnes. Elle est suivie d'une » Chronologie historique de l'Histoire Sainte, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ. Après quoi » viennent les Chronologies historiques

» des Egyptiens,
» des Syriens,
» des Phéniciens,
» des Babyloniens,
» des Assyriens,
» des Mèdes,
» des Perses,
» des Chinois,
» des Bactriens,
» des rois d'Emèse,
» de Colchide,
» de Thrace,
» de Macédoine,
» du Bosphore-Cimmérien,
» de Pergame,
» d'Epire,
» de Sicile,
» des Carthaginois.

» Nous avons de plus, entre les mains, une Chronologie » romaine très-étendue, dressée sur un plan tout nouveau » par un magistrat du premier rang, non moins recommandable par sa probité, que par sa vaste érudition. L'objet de » l'ouvrage est de prouver que tous les modernes, jusqu'à » présent, se sont égarés sur cette matière, en confondant » l'année romaine avec la julienne, d'où il résulte que nous » n'avons pas de Chronologie romaine. Après quoi, il établit » des principes à la lumière desquels, en suivant pas à pas les » anciens historiens de Rome, il range chacun des principaux » faits qu'il rapporte, non-seulement sous l'année, mais dans » la saison, et souvent même le jour qui lui est propre. On » peut, dès-à-présent, prévenir le public que ce morceau est » déjà muni du suffrage de deux savants très-distingués qui en » ont fait usage, M. Court de Gebelin, dans son *Monde primitif*, et M. de la Lande, dans l'*Encyclopédie méthodique* ».

Telle est l'annonce que faisait dom Clément en 1787.

Depuis l'impression de ce morceau, il avait rassemblé plusieurs autres manuscrits important pour compléter son travail, notamment ceux qui concernent l'histoire des peuples de la *Grèce* : ils sont tous en ma possession, et cet ensemble formera la première partie de l'ouvrage, sous le titre de l'*Art de vérifier les Dates, avant Jésus-Christ.*

Déjà deux volumes de l'Art de vérifier les Dates, depuis Jésus-Christ, avaient été mis en vente, avant que j'eusse connaissance de ce travail sur l'*Histoire ancienne*, et comme je voulais donner, sous le titre de *première partie*, tout ce que les Bénédictins avaient fourni dans leur édition de 3 vol. in-fol., en y ajoutant leurs propres corrections et additions, je me réservais de publier, sous le titre de *deuxième partie*, la Chronologie historique des faits et événements postérieurs à l'édition des Bénédictins, en la conduisant jusqu'à l'année 1820.

Mais cette découverte de l'*Art de vérifier les Dates, avant Jésus-Christ*, doit rétablir ainsi l'ensemble dudit ouvrage :

Première partie, contenant l'Art de vérifier les Dates, avant Jésus-Christ, et dont les détails viennent d'être cités plus haut, page 378. Cette partie formera cinq volumes in-8° et un in-4°, même caractère et même format que l'édition que je viens de donner; et dans le cas où les manuscrits fourniraient au-delà des volumes annoncés, *je m'engage à compléter les Souscripteurs à mes frais.*

Deuxième partie, contenant l'Art de vérifier les Dates, depuis Jésus-Christ; c'est celle qui vient de paraître, et à laquelle j'avais donné primitivement et par la raison que j'ai déduite ci-dessus, le nom de *première*. Elle forme 18 volumes in-8°.

et 5 volumes in-4°., *qui sont en vente maintenant*. On y rencontre tout ce que les Bénédictins avaient introduit dans leur édition en 3 volumes in-fol., et de plus les corrections et additions qu'ils avaient faites eux-mêmes, pour une nouvelle édition qu'ils préparaient. J'ai, en outre, conduit la généalogie des divers souverains de l'Europe, jusqu'à la présente année 1819; mais il m'a été impossible de m'expliquer et de m'étendre sur les événements importants qui ont eu lieu dans les diverses parties du monde, depuis près de quarante ans. Cette matière était délicate à traiter, elle présente des difficultés sans nombre, attendu que dans un ouvrage de ce caractère, un écrivain ne peut se permettre d'introduire aucune narration, qui ne soit appuyée de preuves irréfragables. J'ai donc été obligé de m'adresser aux cabinets des souverains mêmes, pour en obtenir des renseignements directs et officiels; j'ai reçu des réponses très-satisfaisantes, et les souverains les plus éloignés, n'ont pas dédaigné de s'occuper de ma demande, et d'y faire droit, ainsi le roi de Portugal, du fond du Brésil, a eu l'extrême bonté de faire constituer à Lisbonne, une commission de savants, qui rédige en ce moment le travail additionnel; le roi de Suède a fait aussi préparer une chronologie de la Norwège, et la plupart des autres souverains ont donné de semblables commissions aux savants de leurs états.

Lorsque j'aurai réuni tous ces travaux partiels, j'en formerai une Chronologie générale, qui ne dépassera pas *deux volumes*, et que je publierai sous le titre de *troisième partie*, pour établir le complément d'un ouvrage, auquel le public a porté le plus grand intérêt. Ces *deux volumes* ne paraîtront peut-être pas avant huit mois, étant obligé d'attendre les notices officielles de plusieurs autres cabinets de l'Europe; mais il vaut mieux, en semblable matière, ne pas agir avec précipitation, pour n'offrir au public, qu'un exposé authentique de faits et d'événements, qui tous intéressent l'ordre social, et présentent la base de l'histoire générale de notre ère.

M. Billy, ancien professeur à l'école militaire, veut bien se charger, comme il l'a fait pour la partie qui vient de paraître, de donner tous ses soins aux recherches, aux calculs chronologiques, et à la correction des épreuves de ce qui reste à publier.

Nous donnerons à la fin totale de l'ouvrage la table détaillée, et provisoirement, nous avons établi dans ce volume celle des matières. L'errata sera également fourni à la fin de l'ouvrage.

FIN DU TOME CINQUIÈME.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

A.

B.

C.

D.

E.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Z.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.





